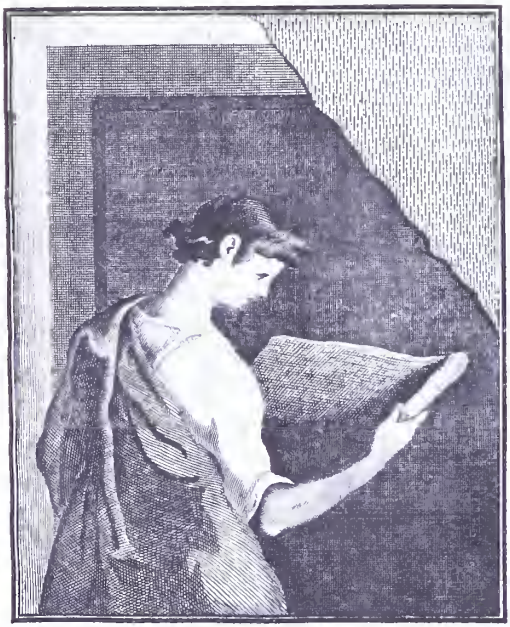

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/congresarcheolog1907cong

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXXIVe SESSION

TENUE

A AVALLON

EN 1907

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PARIS
A. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, rue Demolombe

1908

THE J. PAUL GETTY CENTER

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXXIVe SESSION

TENUE

A AVALLON

EN 1907

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PARIS
A. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, rue Demolombe

1908

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ.

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, avant la nomination du bureau.

Revisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique.*

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du Gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chefs-lieux de département et les principales villes de France ».

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après soixante-quinze ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards.

« L'époque actuelle exige la réunion de tous les « efforts individuels pour réagir contre le vandalisme; « ce n'est pas seulement à la Commission des monu- « ments historiques à prendre nos anciens édifices « sous sa protection, c'est à la population éclairée « de toute la France à s'opposer aux destructions « qui désolent nos provinces ».

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès ».

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ville de France désignée d'avance. Tous les membres de la Société et les archéologues de la région y sont conviés. Cette session comprend des séances consacrées à la lecture de mémoires ou aux discussions archéologiques, et de nombreuses excursions permettant d'étudier les monuments les plus intéressants.

Le compte rendu du Congrès, qui forme un volume in-8°, illustré de nombreuses phototypies, publié par le Directeur, est distribué à tous les membres de la Société et aux personnes qui ont adhéré au Congrès, en acquittant une cotisation de 10 francs.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications et leurs découvertes.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour des fouilles et pour la reproduction d'objets antiques.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu soixante-quinze Congrès dans différentes villes de France, et un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se tenir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants

Elle a publié soixante-et-onze volumes de comptes rendus de ces réunions, et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par les Directeurs successifs : MM. de Caumont, de Cougny, Léon Palustre, le comte de Marsy et E. Lefèvre-Pontalis, comprend soixante-douze volumes (1) et quatre volumes de tables (2).

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui cent quarante-quatre volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (3), celui des

des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845; à Trèves, en 1846; à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a reçu les membres du Congrès au château de Laeken; dans l'île de Jersey, en 1883; en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles; en 1891 en Suisse, à Bâle, Berne et Neuchâtel, et en 1893, dans les comtés de Kent et de Sussex.

Ajoutons, du reste, que les comptes rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies.

(1) Le soixante-treizième volume paraîtra en 1909.

(2) Les tables des *Congrès archéologiques* et des volumes du *Bulletin Monumental*, antérieurs à 1885, ont été insérées dans la *Bibliographie générale des Travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés savantes de la France*, rédigée par MM. R. de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis, t. I, p. 223-319.

(3) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles de l'ancienne Préfecture, rue de Caumont.

subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on atteint un chiffre qui dépasse sept cent mille francs. En y ajoutant les dépenses d'impression des *Comptes rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental,* et les frais d'administration et d'organisation des sessions, on arrive à une dépense totale de plus d'un million, couverte par les cotisations des membres, et, pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est de 970 pour la France, et de 150 pour l'étranger.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (1).

Lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a voulu rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (2).

(1) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales,* 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841 ; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'archéologie,* 3 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados,* 5 vol. in-8°, etc.

(2) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil; il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, publié sous les auspices de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du Calvados, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, qui tient mensuellement une séance à Caen, siège de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, du Directeur-adjoint-Trésorier, de deux Secrétaires généraux, d'un Secrétaire-adjoint et d'un Archiviste-Conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil. La même procédure a été suivie après la mort de M. de Marsy, MM. Eugène Lefèvre-Pontalis et Émile Travers ont été nommés, le premier directeur et le second directeur-adjoint, par le Comité, le 31 août 1900.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. (Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est publié par le Directeur, sous les auspices de la Société, suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° de 600 pages, illustré de phototypies, paraît tous les trois mois par livraisons, et renferme des mémoires sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

Le prix d'abonnement est de 15 fr. pour la France, et 18 fr. pour l'étranger.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (1).

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*
1840 NIORT.
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 POITIERS ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 SAINTES ; *Coutances, Nîmes.*
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Évreux.*

(1) Les comptes rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental ;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1846 METZ ; *Trèves.*
1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 BOURGES.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.*
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans.*
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON ; *Le Puy* (3).
1856 NANTES ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 MENDE, VALENCE ; *Grenoble.*
1858 PÉRIGUEUX, CAMBRAI ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 STRASBOURG ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 DUNKERQUE ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 REIMS ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 SAUMUR, LYON ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 RODEZ, ALBI ; *Le Mans.*
1864 FONTENAY-LE-COMTE ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 MONTAUBAN, CAHORS, GUÉRET.
1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (4) ; *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper de questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition Universelle.

(4) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition Universelle.

1869 Loches.
1870 Lisieux ; *Moulins.*
1871 Angers ; *Le Mans, Anvers.*
1872 Vendôme.
1873 Chateauroux.
1874 Agen, Toulouse.
1875 Chalons-sur-Marne.
1876 Arles.
1877 Senlis ; *Département du Lot.*
1878 Le Mans, Laval ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 Vienne ; *Milanais.*
1880 Arras, Tournai ; *Franche-Comté.*
1881 Vannes ; *Bernay et le département du Gers.*
1882 Avignon, Fréjus ; *Département de la Creuse.*
1883 Caen ; *Coutances, Jersey.*
1884 Pamiers, Foix, Saint-Girons.
1885 Montbrison, Roanne.
1886 Nantes.
1887 Soissons, Laon ; *Reims.*
1888 Dax, Bayonne ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 Évreux ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 Brive ; *Tulle.*
1891 Besançon ; *Dole, Salins et Montbéliard.*
1892 Orléans ; *Blois et le département de Loir-et-Cher.*
1893 Abbeville ; *Comté de Kent (Angleterre).*
1894 Saintes, La Rochelle.
1895 Clermont-Ferrand.
1896 Morlaix, Brest.
1897 Nimes.
1898 Bourges.
1899 Macon.
1900 Chartres.
1901 Agen, Auch.
1902 Troyes, Provins.
1903 Poitiers.
1904 Le Puy.

1905 Beauvais.
1906 Carcassonne, Perpignan.
1907 Avallon, Auxerre.
1908 Caen (1).

(1) Le Congrès de 1909 se tiendra à Avignon.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHEOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

31 DÉCEMBRE 1908.

Bureau.

MM. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, *directeur*, 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

Émile TRAVERS, *directeur-adjoint*, 18, rue des Chanoines, à Caen.

Raymond CHEVALLIER, *trésorier*, au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).

Paul de LONGUEMARE, *secrétaire général*, 19, place Saint-Sauveur, à Caen.

Louis SERBAT, *secrétaire général*, 8, rue Châteaubriand, à Paris.

Henri HEUZÉ, *secrétaire-adjoint*, 16, rue Cartault, à Puteaux (Seine).

Fernand HUARD, *conservateur des collections*, 8, rue de l'Académie, à Caen.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. Raymond Chevallier, au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).

Comité d'honneur (1).

1. M. A. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques.

2. Marquis DE VOGÜÉ, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

3. Comte R. DE LASTEYRIE, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes.

4. M. JULES GUIFFREY, membre de l'Institut, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins.

5. M. PAUL SELMERSHEIM, inspecteur général des monuments historiques.

6. M. LUCIEN MAGNE, inspecteur général des monuments historiques.

7. M. AUGUSTE CHOISY, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

8. M. ANDRE MICHEL, conservateur au Musée du Louvre.

9. M. CAMILLE ENLART, directeur du Musée de sculpture du Trocadéro.

10. M. JOHN BILSON, membre du Conseil du Royal Archæological Institute, membre de la Société des Antiquaires de Londres.

11. Vicomte DE GHELLINCK-VAERNEWYCK, ancien président de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

12. M. ALBERT NAEF, inspecteur général des monuments historiques de la Suisse.

(1) Ce Comité a été élu à Auxerre, dans la séance de clôture du Congrès de 1907.

Comité permanent.

MM. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, *président.*
Émile TRAVERS, *vice-président.*
Charles HETTIER, *vice-président.*
Paul de LONGUEMARE, *secrétaire.*
l'abbé VOISIN.
Fernand HUARD.
Raymond CHEVALLIER.
Alfred LIÉGARD.
Gustave LE VARD.
Louis SERBAT.

Comité de publication.

MM. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, *président.*
Émile TRAVERS.
René FAGE.
Adrien BLANCHET.
Louis SERBAT.
Paul VITRY.
Philippe LAUER.
André RHEIN, *secrétaire.*

Inspecteurs généraux.

1. M. le comte Adolphe de DION, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
2. M. Robert TRIGER, au Mans.
3. M. le marquis de FAYOLLE, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).
4. M. Louis DEMAISON, à Reims.

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne.

2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Inspecteur : M. ADRIEN BLANCHET, à Paris.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. CHARLES HETTIER, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le marquis DE L'ESTOURBEILLON, à Vannes.

5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

Inspecteur : M le comte CHARLES LAIR, au château de Blou (Maine-et-Loire).

6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. LÉON DUMUÏS, à Orléans.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. le marquis DES MÉLOIZES, à Bourges.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. ALFRED RICHARD, archiviste du département, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. RENÉ FAGE, à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne).

10e division

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.

Inspecteur : M. ADRIEN PLANTÉ, ancien député, à Orthez.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le chanoine POTTIER, à Montauban.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M. Joseph BERTHELÉ, à Montpellier.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. Léon LABANDE, à Monaco.

15e division.

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère et Drôme.

Inspecteur : M. Antoine VACHEZ, à Lyon.

16e division.

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire.

Inspecteur : M. Joseph DÉCHELETTE, à Roanne.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

nspecteur : M. le vicomte A. d'AVOUT, à Dijon.

18e division.

Doubs, Jura et Haute-Saône.

Inspecteur: M. l'abbé BRUNE, à Mont-sous-Vaudrey (Jura).

19e division.

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN de MAIDY, à Nancy.

20e division.

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.

Inspecteur : M. le baron J. de BAYE, au château de Baye (Marne).

21e division.

Alger, Constantine, Oran et Tunisie.

Inspecteur : le R. P. DELATTRE, à Carthage.

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M. le Dr Reveil.

**Reveil* (le docteur Édouard), à La Pape, par Rillieux.

Aisne.

Inspecteur : M. L. Broche.

Blanchard (Fernand), conservateur du Musée, 12, boulevard de Laon, à Soissons.

* *Broche* (Lucien), archiviste du département, à Laon.

Crampon (Ernest), consul général en retraite, au château du Grand-Rozoy, par Oulchy-le-Château, et à Neuilly, 191, avenue de Neuilly.

Delagarde (Émile), au château d'Écuiry, par Septmonts, et à Paris, 105, rue du Faubourg Saint-Honoré (VIII).

Devigne (l'abbé), curé de Notre-Dame, à La Ferté-Milon.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis soixante-et-onze ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les trois mois, illustré d'un grand nombre de planches. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

* Rabelle (Alphonse), pharmacien, à Ribemont.
* Royer (Eugène), pharmacien, à La Ferté-Milon.

Allier.

Inspecteur : M. l'abbé Clément.

Clément (l'abbé Joseph), aumonier, 2, rue du Chambon, à Moulins.
* La Boutresse (Roger de), au château des Quillets, par Trezelles.
Moreau de Nuris, au château des Barres, par Arpheuilles Saint-Priest.
Moret (le chanoine), rue Diderot, à Moulins.
* Quirielle (Roger de), à Montaiguet.
Tiersonnier (Philippe), 3, place de la République, à Moulins.

Alpes (Basses-).

Inspecteur : M. Eysseric.

Chais (Maurice), ancien magistrat, à Riez.
Eysseric (Saint-Marcel), ancien magistrat, à Sisteron. **M. F.**
Isnard, archiviste du département, à Digne.
Maurel (l'abbé M.-J.), curé de Valernes, par Sisteron.
* *Ripert-Monclar* (le marquis de), ministre plénipotentiaire en retraite, au château d'Allemagne.

Alpes (Hautes-).

Inspecteur : M. G. de Manteyer.

Manteyer (Georges de), ancien membre de l'École de Rome, à Manteyer, par La Roche-des-Arnauds, et à Paris, 34, quai de Béthune (IV). **M. F.**

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. H. Moris.

Barety (le docteur A.), 31, rue Colta, à Nice.
Bosc (Ernest), 111, rue de France, à Nice. **M. F.**
Grigou (l'abbé Émilien), 1, avenue des Templiers, à Vence.
* Labruyer (Emmanuel), référendaire honoraire au sceau de France, villa Chanteclair, boulevard du Moulin, à Cannes.
Moris (Henri), archiviste du département, 20, boulevard Dubouchage, à Nice.
Randon (Charles), architecte, 8, rue de Russie, à Nice.

Ardèche.

Inspecteur :

Bechetoille (Laurent), banquier, 9, rue Saint-Étienne, à Annonay.
Benoit d'Entrevaux (A.), au château d'Entrevaux, par Privas.
* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

Ardennes.

Inspecteur : M. Couty.

* *Couty* (Henry), architecte, à Sedan.

Graffin (Roger), docteur en droit, au château de Belval-Bois-des-Dames, par Buzancy. **M. F.**

Lannois (l'abbé), curé de Biermes, par Rethel. **M. F.**

Liebbe (Elias), à Thugny, par Rethel, et à Paris, 48, rue Pergolèse (XVI). **M. F.**

Vincent (le docteur), rue des Moulins, à Vouziers.

Ariège.

Inspecteur : M. J. de Lahondès, inspecteur divisionnaire.

Roger (Robert), architecte, à Pamiers.

Aube.

Inspecteur : M. l'abbé d'Antessanty.

Antessanty (l'abbé d'), 6, rue des Marots, à Troyes.

Babeau (Albert), membre de l'Institut, 8, rue du Cloître-Saint-Étienne, à Troyes, et à Paris, 133, boulevard Haussmann (VIII).

Bauffremont (le duc de), au château de Brienne-le-Château, et à Paris, 87, rue de Grenelle (VII). **M. F.**

Bauffremont (le prince Th. de), même adresse. **M. F.**

Lefranc (Mlle Gabrielle), à Bar-sur-Seine.

Aude.

Inspecteur : M. A. Cros-Mayrevieille.

Amardel (Gabriel), 12, rue de la Peyrade, à Narbonne.

Combéléran (Gaston), 21, rue de la Gare, à Carcassonne.

Cros-Mayrevieille (Antonin), président du Tribunal civil, quai Victor-Hugo, à Narbonne.

Fages (Antoine), à Rivoire-Cazilhac, par Carcassonne.

Rouzaud (Henri), percepteur, à Narbonne.

Aveyron.

Inspecteur : M. Lacroix.

Anglès (Auguste), 28, avenue Rodat, à Rodez, et à Paris, 25, villa Deshayes, rue Didot (XIV).

Goninfaure (Léon), à Espalion.

Lacroix (Joseph), avocat, à Espalion.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M. Dubail-Roy.

Dubail-Roy (F.-G.), secretaire de la Société d'Émulation, 42, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. A. Véran.

Arnaud d'Agnel (l'abbé), 10, rue Montaux, à Marseille.

Fassin (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.

Gautier-Descottes (Marc), notaire, à Arles.

Marin de Carranrais (François de), La Marine, chemin de Sainte-Marthe, à Marseille.

* *Véran* (A.), architecte des monuments historiques, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. Ch. Hettier, inspecteur divisionnaire.

Anquetil (Eugène), avocat, 23, rue Saint-Floxel, à Bayeux.

Beaujour (Alphonse), au château de Rots, par Bretteville-l'Orgueilleuse.

Benoît du Rey (Félix), ancien magistrat, 7, rue Élie-de-Beaumont, à Caen.

Besnier (Georges), archiviste du département, 6, rue des Quatre-Vents, à Caen.

* Bibliothèque de la ville de Caen (la).

Bigot (A.), doyen de la Faculté des Sciences, 28, rue de Geôle, à Caen.

Blangy (le comte Auguste de), au château de Juviguy, par Tilly-sur-Seulles. M. F.

Boivin-Champeaux (Paul), sénateur, au château de Moyaux, et à Paris, 13, quai d'Orsay (VII).

Damecour (Émile), notaire honoraire, 15, rue Sadi-Carnot, à Caen.

Decaux (le Dr Charles), 26, place Gambetta, à Lisieux.

Delbosc (Hippolyte), directeur honoraire des Contributions Directes, président de la Société des Antiquaires de Normandie, 77, rue du Vaugueux, à Caen.

* Delesques (Henri), imprimeur-libraire, 34, rue Demolombe, à Caen.

Delettre (Louis), à Saint-Loup-de-Fribois, par Crèvecœur-en-Auge.

Deschamps (Lucien), directeur de la Société Générale, à Falaise.

Deslandes (le chanoine), bibliothécaire de l'Évêché, à Bayeux.

Desportes (Léopold), avoué, 15, rue Condorcet, à Lisieux.

Devaux (René), 34, rue Saint-Jean, à Caen.

* Dubourg (Richard), ancien magistrat, rue Bosnières, à Caen.

* Formigny de La Londe (Robert de), au château de la Londe, Biéville-sur-Orne, par Caen.

Fournier (Charles), au château de Petiville, par Bavent.

Foy (le comte Fernand), conseiller général, au château de Barbeville, par Bayeux, et à Paris, 25, rue de Surène (VIII).

*Gérard (le baron Maurice), député et conseiller général, à Maisons, par Bayeux, et à Paris, 2, rue Rabelais (VIII). **M. F.**

Gouget (Louis), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

Goujon (Louis), banquier, à Falaise.

Guillouard (Louis), professeur à la Faculté de Droit, rue des Cordeliers, à Caen.

* *Hettier* (Charles), 27, rue Guilbert, à Caen.

* *Huard* (Fernand), architecte, 8, rue de l'Académie, à Caen.

Hunger (Victor), à Verson, et à Paris, 7, rue d'Astorg (VIII).

Labouchère (le colonel Henri), à Hérouville-Saint-Clair, par Caen.

Lacoste (le général), rue Caponière, à Caen.

Lacoste (Mme la générale), même adresse.

Lambert-Desbuttes, receveur particulier des finances, à Falaise.

Lanfranc de Panthou (Octave), avocat, ancien procureur général, à Caen.

La Peschardière (André de), au château de Colombiers-sur-Seulles, par Creully.

Le Bourguignon du Perré (L.), conseiller général, à Feugerolles-sur-Orne, par Caen.

Le Male (l'abbé Léon), 23, rue des Chanoines, à Bayeux.

Lemonnier (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux, à Bayeux.

Le Vard (Gustave), 21, rue des Jacobins, à Caen.

Liegard (Alfred), 8, rue Guilbert, à Caen.

Longuemare (Paul de), avocat, conseiller général, 19, place Saint-Sauveur, à Caen.

* Maintien (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

Marie (l'abbé Charles), professeur, 52, place Victor-Hugo, à Lisieux.

Marie (Désiré), instituteur, à Canchy, par La Cambe.

Maulde (Mme de), rue Saint-Louis, à Caen. **M. F.**

Mazuet (L.), peintre verrier, 57, rue Saint-Loup, à Bayeux.

Moisy (Alexandre), 57, boulevard Herbet Fournet, à Lisieux.

Oilliamson (le comte Pierre d'), au château de Fontaine-Henry, par Thaon, et à Paris, 25, rue de la Ville-l'Évêque (VIII).

Orza de Montorzo Reichemberg (de l'), capitaine d'infanterie coloniale, à Saint-Aubin-d'Arquenay, par Benouville (Calvados).

Patry (le pasteur Raoul), 43, rue Bosnières, à Caen.

Prentout (Henri), professeur à la Faculté des Lettres, rue Basse, à Caen.

Puiseux (le comte Henri de), à Hermanville, par Lion-sur-Mer, et à Paris, 41 *bis*, boulevard de La Tour-Maubourg (VII).

Saint-Quentin (le comte de), sénateur, au château de Garcelles, par Bourguebus, et à Paris, 3, rue de Magdebourg (XVI).

Sauvage (Norbert), archiviste paléographe, 38, rue des Chanoines, à Caen.

Schneider (René), professeur à la Faculté des Lettres, 42, rue Écuyère, à Caen.

Tesnières (Paul), avocat, conseiller général, place Saint-Martin, à Caen.

* Touchet (le colonel, comte de), 135, rue Saint-Jean, à Caen.

* *Travers* (Émile), ancien conseiller de préfecture, 18, rue des Chanoines, à Caen.

Travers (Mme Émile), même adresse.

* Vasnier (Alfred), à Giberville.

Voisin (l'abbé), curé de Feugerolles-sur-Orne, par May-sur-Orne.

Cantal.

Inspecteur : M. H. du Banquet.

* Bastid (Achille), à Saint-Cernin-du-Cantal.

Robert (Félix), ancien magistrat, à Murat.

Charente.

Inspecteur : M. G. Chauvet.

Chauvet (Gustave), notaire, à Ruffec.

* Georges (Jean), receveur municipal honoraire, 44, rue Montmoreau, à Angoulême.

* Guérin-Boutaud (Alexis), notaire, 2, rue de la Gendarmerie, à Angoulême.

Puéponnier (Georges), architecte honoraire du département, 44, rue Montmoreau, à Angoulême.

Rabec (Narcisse), 4, rue des Fossés, à Cognac.

* Rencogne (Pierre Babinet de), boulevard du Minage, à Angoulême.

Sazerac de Forge (Émile), préfet honoraire, 12, rue de la Préfecture, à Angoulême.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. Georges Musset.

* Bibliothèque de Rochefort (la).

* Couneau (Émile), ancien adjoint, 4, rue du Palais, à La Rochelle.

Duret (Edmond), à Saint-Germain-de-Marenciennes, par Surgères.

* Ginguenaud (Adrien), architecte, 35, rue de l'Horloge, à Saint-Jean-d'Angely.

Musset (Georges), avocat, conservateur de la bibliothèque, rue Gargoulleau, à La Rochelle.

Cher.

Inspecteur : M. F. Deshoulières.

Couet (René de), au château de Couet, par Menetou-Ratel.

Dervieu (le lieutenant-colonel), 95e d'infanterie, 4, rue du Doyen, à Bourges.

* *Deshoulières* (François), au château de l'Isle-sur-Arnon, par Lignières, et à Paris, 49, rue de la Tour (XVI).

Deshoulières (Mme François), même adresse.

Des Méloizes (le comte), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges, et à Paris, 6, rue de la Tremouille (VIII).

* *Des Méloizes* (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges. **M. F.**

Duroisel (Mgr E.), curé-doyen de Sancoins.

* Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon.

Goy (Pierre de), 20, rue de Paradis, à Bourges.

Lassuchette (Albert de), au château de La Courcelle, par Préveranges, et à Paris, 88, avenue d'Iéna (XVI).

Lavèvre (Henri de), au château de Lavèvre, par Dun-sur-Auron, et à Paris, 5, boulevard Raspail (VII).

Maillé (la duchesse de), au château de Châteauneuf-sur-Cher, et à Paris, 3, rue Paul-Baudry (VIII).

Mallard (Gustave), ancien magistrat, à Saint-Amand.

* Mortemart (le marquis de), au château de Meillant, et à Paris, 13, rue Las Cases (VII).

Roger (Octave), ancien magistrat, 24, rue Moyenne, à Bourges.

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (l'abbé J.), curé de Saint-Paul. **M. F.**

Poulbrière (le chanoine J.-B.), à Beaulieu.

Corse.

Inspecteur : M.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M. le vicomte Pierre de Truchis.

Avoul (le vicomte Auguste d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.

Bretenière (l'abbé de), 39, rue Vannerie, à Dijon.

Calmette (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 34, rue Chabot-Charny, à Dijon.

Du Parc (le comte), 35, rue Vannerie, à Dijon. M. F.

Rey (Ferdinand), 5, rue Legouz-Gerland, à Dijon.

Testart (Gaston), ingénieur des Ponts et Chaussées, à Semur.

* *Truchis* (le vicomte Pierre de), 7, rue Hernoux, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. J. Le Moine.

Janzé (le vicomte de), à Gouarec.

Le Moine (Jules), à Lamballe.

Creuse.

Inspecteur : M.

Roger (François), au château de Leptoules-Lavaux, à Méasnes, par Aigurande.

Dordogne.

Inspecteur : M. le comte A. de Saint-Saud.

Délugin (Antony), 26, rue de la Boétie, à Périgueux.

Doursout (Maurice), avocat, 2, place Francheville, à Périgueux.

* *Fayolle* (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

Flattet (Albin), à Bourdeilles.

Lacrière (Ferdinand de), à Siorac-de-Belvès. M. F.

Lespinas (Edmond), ancien magistrat, 13, rue de Bourdeilles, à Périgueux.

Malet (le colonel, marquis de), au château de Puycharnaud, par Bussière-Badil, et à Paris, 59, rue de Varenne (VII).

* Roumejoux (Mme Anatole de), à Rossignol, par Chalagnac.

* *Saint-Saud* (*Aymar d'Arlot*, comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais.

Doubs.

Inspecteur : M. le comte J. de Sainte-Agathe.

Estignard (Alexandre), ancien député, 25, rue du Clos, à Besançon.

Sainte-Agathe (le comte Joseph de), archiviste-paléographe, 7, rue d'Anvers, à Besançon.

Drôme.

Inspecteur : M. le comte de la Sizeranne.

Alias (Albert), 31, rue Pecherne, à Valence.

Belmont (Augustin), au château de Mondy, par Bourg-de-Péage.

* *La Sizeranne* (le comte Fernand *Monnier de*), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier-sur-Rhône, et à Paris, 67, rue Pierre-Charron (XVI).

Nugues (Alphonse), 12, rue de l'Armillerie, à Romans. M. F.

Port-Roux (E. du), à Montéléger.

Port-Roux (Mme E. du), même adresse.

* Vallentin du Cheylard (Roger), 4, rue du Jeu-de-Paume, à Montélimar.

Eure.

Inspecteur : M. le chanoine Porée.

Angérard (Edmond), notaire honoraire, 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Louviers.

Blanquart (l'abbé Francis), curé de la Saussaye, par Elbeuf (Seine-Inférieure). M. F.

* Bonnenfant (l'abbé G.), professeur à l'Institut théologique du diocèse, 11, rue des Agricoles, à Bernay.

Bru (l'abbé), curé de Gouville, par Damville.

Brunet (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel, par Menilles. M. F.

* Chevallier (l'abbé Émile), curé de Fleury-sur-Andelle.

Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

Fossey (l'abbé), curé-doyen, à Bourgtheroulde.

* Join-Lambert (Arthur), conseiller général, au château de Livet, par Pont-Authou, et à Paris, 144, avenue des Champs-Élysées (VIII).

* Lucas (l'abbé Joseph), curé de Dampmesnil, par Écos.

Muraire (Maurice), peintre verrier, 2, place Saint-Taurin, à Évreux.

* *Porée* (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville.

Quesné (Victor), au château de Montaure.

* *Régnier* (Louis), 9, rue du Meilet, à Évreux.

Schickler (le baron Fernand de), au château de Bizy, par Vernon, et à Paris, 17, place Vendôme (I).

* Société libre de l'Eure (la).

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. Roger Durand.

Champagne (Georges), directeur de la Compagnie d'assurance *L'Union*, 9, boulevard Terrier, à Dreux.

Dulong de Rosnay (le vicomte Joseph), à Frazé, par Brou, et à Paris, 119, rue de Lille (VII).

Durand (Roger), imprimeur, 12, rue Serpente, à Chartres.

Guillon (J.), instituteur, à Coudreceau, par Nogent-le-Rotrou.

* Lorin (Charles), peintre verrier, 38, rue de la Tannerie, à Chartres.

Maugars (Auguste), inspecteur d'assurances, 9, rue au Lin, à Chartres.

* *Merlet* (René), archiviste honoraire, 15, rue de Beauvais, à Chartres.

Finistère.

Inspecteur : M. Paul du Chatellier.

Abgrall (le chanoine Jean-Marie), à Quimper.

Bourde de la Rogerie (Henri), archiviste du département, 9, rue du Palais, à Quimper.

* *Du Chatellier* (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

Le Carguet (Hyacinthe), percepteur, à Audierne.

Peyron (le chanoine Paul), archiviste de l'évêché, à Quimper.

Gard.

Inspecteur : M. Bruguier-Roure.

Albiousse (Lionel d'), président honoraire du Tribunal civil, à Uzès.

* Antoine (Louis), à Alais.

Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.

Domergue (Charles), à Beaucaire.

* Falgairolle (Prosper), archiviste de la ville, à Vauvert.

Garidel-Alègre (Mme), à Bagnols-sur-Cèze.

Goudard (A.-C.), à Manduel.

Granet (Léonce), à Roquemaure. **M. F.**

* Laporte (Ad.), architecte aux Mines de la Grand'Combe, à La Levade

Laville (le chanoine de), curé-archiprêtre d'Uzès. **M. F.**

Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

Pontmartin (le comte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-les-Avignon. **M. F.**

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. F. Pasquier.

* Barrière Flavy (C.), avocat, au château de Puydaniel, par Auterive.

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur, et à Paris, 60, rue du Rocher (VIII). **M. F.**

Guitard (Eugène), archiviste-paléographe, 10, square du Capitole, à Toulouse, et à Paris, 26, rue Monge (V).

* *Lahondès* (Jules de), 14, rue Perchepeinte, à Toulouse.

Pasquier (Félix), archiviste du département, 6, rue Saint-Antoine-du-T., à Toulouse.

* Tachard (le docteur), médecin principal de l'armée en retraite, 11, rue Monplaisir, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Ad. Lavergne.

Branet (Alphonse), place Salluste-du-Bartas, à Auch.

Carrère (Henri), avocat, à Marciac.

* *Lauzun* (Philippe), à Valence-sur-Baïse.

Lauzun (Mme Philippe), même adresse.

Lavergne (Adrien), à Castillon-de-Bats, par Vic-Fezensac.

Magnié (le docteur Albert), à Mirande.

Mellis (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.

Pagel (René), archiviste du département, à Auch.

Poirée (Mlle), au château de Garein, par La Montjoie (Lot-et-Garonne).

* Sardac (le docteur Jules de), conservateur du Musée archéologique, à Lectoure.

Gironde.

Inspecteur : M. Brutails.

Bardié (Armand), 49, cours de Tourny, à Bordeaux.

* *Brutails* (Auguste), archiviste du département, correspondant de l'Institut, 25, rue d'Aviau, à Bordeaux.

Eichthal (Mme la baronne d'), au château de Saint-Selve, et à Paris, 33, avenue Henri-Martin (XVI).

Fourché (Paul), villa Menton, place Brémontier, à Arcachon.

Meller (Pierre), 14, rue de la Verrerie, à Bordeaux.

Nicolaï (Alexandre), avocat, 1, rue Beaubadat, à Bordeaux.

Piganeau (Émilien), 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Joseph Berthelé, inspecteur divisionnaire.

* *Berthelé* (Joseph), archiviste du département, 11, impasse Pagès, à Montpellier.

Bonnet (Émile), avocat, conservateur du Musée archéologique, 11, rue du faubourg Saint-Jaumes, à Montpellier.

Castel (Charles), architecte, 63, rue de Montmorency, à Cette.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, 18, rue des Étuves, à Montpellier.

Fabrège (Frédéric), 33, Grande-Rue, à Montpellier.

Falgairolle (Eugène), ingénieur des Arts et Manufactures, 27, avenue de Toulouse, à Montpellier.

Gervais (le docteur Henri), 2, place Jacques-Cœur, à Montpellier.

Grasset-Morel (Louis), 2, boulevard du Peyrou, à Montpellier.

Joubin (André), professeur à la Faculté des Lettres, 10, avenue du Stand, à Montpellier.

Landri (Louis), receveur des Postes, 5, rue du Grand-Galion, à Montpellier.

Naud (Luc), sous archiviste du département, 2, rue François-Périer, à Montpellier.

Sahuc (Joseph), ancien notaire, à Saint-Pons.

Sicard (Joseph), 4, rue Montpellieret, à Montpellier.

* Société archéologique de Montpellier (la), à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M.

Hardouin (le docteur Paul), professeur à l'École de médecine, 4, rue Nationale, à Rennes.

Le Gonidec de Traissan (le comte Charles), à Rennes.

Indre.

Inspecteur : M. Joseph Pierre.

Blanchemain (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier, et à Paris, 113, boulevard Saint Michel (V).

Pierre (Joseph), directeur de la *Revue du Berry*, au château de Charon, par Cluis.

Rochoux (Eugène), docteur en droit, à Neuvy-Saint-Sépulcre.

Rochoux (Mlle Eugène), même adresse.

Rocède (Maximilien), à Châtillon-sur-Indre.

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Louis de Grandmaison.

* *Beaumont* (le comte Charles de), au château de Châtigny, par Fondettes, et à Paris, 134, rue de Grenelle (VII).

Bobeau (Octave), à Cormery.

Briand (Paul), conservateur honoraire du Musée de la Société archéologique, 110, rue du Boisdenier, à Tours.

Fay (l'abbé), vicaire, à Saint-Cyr-sur-Loire, par Tours.

* *Grandmaison* (Louis de), ancien archiviste départemental, 13, rue de l'Archevêché, à Tours.

Guerlin (Henri), président de la Société des sites et monuments d'Indre-et-Loire, 44, rue George Sand, à Tours.

* Hardion (Jean), architecte en chef des monuments historiques de Maine-et-Loire, 4, rue Traversière, à Tours.

Le Grix (Ernest), conservateur des Eaux et Forêts en retraite, 23, rue de Clocheville, à Tours.

Lesourd (Paul), avocat, 42, rue de la République, à Tours. M. F.

Massereau (Théodore), 4, rue Cazot, à Amboise.

* Pic-Paris (Eugène), sénateur, maire de Tours, 9, rue de Clocheville, à Tours, et à Paris, 6, rue de Villersexel (VII).

Rougé (Jacques), à Ligueil.

* Rougé (Mme Émile), 28, boulevard Heurteloup, à Tours.

* Sagey (Louis), directeur honoraire de la Banque de France, 13, rue de la Grandière, à Tours.

Siegfried (Jacques), au château de Langeais, et à Paris, 38 *bis*, rue Fabert (VII).

Isère.

Inspecteur : M. Augustin Blanchet.

* Bibliothèque (la) de la ville, à Grenoble.

Bizot (Ernest), architecte honoraire de la ville, 2, rue de l'Archevêché, à Vienne.

* *Blanchet* (Augustin), ingénieur des Arts et Manufactures, au château d'Allivet, à Renage.

Blanchet (Victor), maire de Rives.

Bonjean (Joseph), avoué, 5, cours Romestang, à Vienne.

* Linage-Joufferoy (le comte Gaston de), au château de la Tivollière, par Voreppe.

Reymond (Marcel), place de la Constitution, à Grenoble.

Jura.

Inspecteur : M. l'abbé Brune, inspecteur divisionnaire.

Brune (l'abbé), curé-doyen, à Mont-sous-Vaudrey.

Prost (l'abbé), curé-doyen, à Bletterans.

Landes.

Inspecteur : M.

Gabarra (l'abbé), curé de Capbreton.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M le comte Ch. de Beaumont.

Bontant (le chanoine), curé de Montrichard.

* Courtarvel (la marquise de), au château de Baillou, par Montdoubleau, et à Paris, 34, rue Saint-Guillaume (VIIe).

Guignard de Butteville (Ludovic), à Sans-Souci, par Chouzy-sur-Cisse.

* Hardel (l'abbé), curé-doyen, à Droué.

Lesueur (le docteur Frédéric), 13, rue du Palais, à Blois.

Renault (Georges), conservateur du Musée, villa « les Capucins », 109, faubourg Chartrain, à Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M. Noël Thiollier.

* Avaize (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.

Barbat (le docteur Antoine), à Charlieu.

Berthéas (Émile), 29, place du Peuple, à Saint-Étienne.

Berthéas (Mme Émile), même adresse.

Blanc (Jean), banquier, à Saint-Bonnet-le-Château.

Brassart (Élenthère), imprimeur, à Montbrison.

Chassain de La Plasse (Raoul), avocat, à Roanne.

Coste (Louis), notaire honoraire, 5, place Mi-Carême, à Saint-Étienne.

* *Déchelette* (Joseph), conservateur du Musée, 22, rue de la Sous-Préfecture, à Roanne.

Dumas (Joseph), 13, rue de la République, à Saint-Étienne.

Durand (Paul), architecte, 3, rue Forissier, à Saint-Étienne.

Fréminville (J. de La Poix de), archiviste du département, villa Jeannette, à Saint-Étienne.

Lemerle (Jules), sous directeur du Crédit Lyonnais, 25, rue Claude Delaroa, à Saint-Étienne.

Montuclard (Mathieu), architecte, 12, rue d'Arcole, à Saint-Étienne.

Riocfol (Maxime), greffier en chef du Tribunal civil, 35, rue Balay, à Saint-Étienne.

Testenoire-Lafayette (Philippe), ancien notaire, 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.

Thiollier (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval, et à Paris, 27, rue de Grenelle (VII).

* *Thiollier* (Noël), notaire, 10, rue du Général-Foy, à Saint-Étienne. **M. F.**

Loire (Haute-).

Inspecteur : M. Louis Vissaguet.

Achard (l'abbé), curé de Loudes.

Andrieux (Charles), sous-lieutenant au 38e d'infanterie, 7, place Michelet, au Puy.

Brive (le comte Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.

Casati (Auguste), avocat à la Cour de Paris, au château de Mézire, par Arvant, et à Paris, 10, rue Claude-Pouillet (XVII).

Convers (Jean-Marie), ancien magistrat, à Montfaucon.

Giron (Léon), conservateur des Musées, 25, avenue d'Espaly, au Puy.

Grellet de la Deyte (Emmanuel), à Allègre.

Jacotin (Antoine), archiviste du département, à Beaurepaire, par Brives-Charensac.

Jacotin de Rosières (Charles), à Beaurepaire, par Brives-Charensac.

La Batie (Julien de), ancien député, avocat, 3, boulevard Saint-Louis, au Puy.

Malartre (le comte Florentin), ancien député, à Dunières.

Polignac (le comte Melchior de), au château de la Voûte-Polignac, par la Voûte-sur-Loire, et à Paris, 4, rue Galliera (XVI).

Pontvianne (le chanoine), 2, place du Greffe, au Puy.

Surrel (Pierre), fabricant de dentelles, à Craponne-sur-Arzon.

Vissaguet (Louis), avocat, au Puy.

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. Roger Grand.

Chaillou (Félix), avocat, 70, quai de la Fosse, à Nantes.

Kervenoaël (le vicomte Émile de Jouan de), 3, rue Tournefort, à Nantes

Perrion (Charles), 17, rue Pierre-Dupont, à Chantenay-les-Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. Léon Dumuys, inspecteur divisionnaire.

*Banchereau (Jules), 6, quai Barentin, à Orléans. M. F.

Beaucorps (le baron Adalbert de), 21, rue du Pressoir-Neuf, à Orléans.

Beaucorps (le vicomte Maxime de), archiviste-paléographe, 3, rue St-Pierre-Lentin, à Orléans.

*Casati de Casatis (Charles), conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de La Javelière, par Boiscommun, et à Paris, 29, rue de Prony (XVII).

Chenesseau (l'abbé), professeur à l'école de Sainte-Croix, rue du Grenier-à-Sel, à Orléans.

Didier (Maxime), 111, rue Bannier, à Orléans.

Dumuys (Léon), conservateur du Musée historique et du Musée Jeanne d'Arc, 61, rue de la Lionne, à Orléans.

Fougeron (Étienne), 55, rue de la Bretonnerie, à Orléans.

*Fougeron (Paul), même adresse.

Fougeron (Pierre), même adresse.

* Jarry (Eugène), archiviste-paléographe, 8, place de l'Étape, à Orléans.

Lemoine (l'abbé Joseph), 12, rue du Grenier à-Sel, à Orléans.

Martellière (Paul), avenue de la Gare, à Pithiviers.

Pommier (Alexandre), juge au Tribunal civil, 3, boulevard Rocheplatte, à Orléans.

Poullain (Henri), conducteur des Ponts et Chaussées en retraite, 38, rue du Colombier, à Orléans.

Royer-Collard (Paul), au château de Thou, par Bonny-sur-Loire, et à Paris, 8, rue d'Anjou (VIII).

Lot.

Inspecteur : M. Paul de Fontenilles.

Delbreil (le docteur Louis), à Puy-l'Évêque.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. Lauzun

• Marboutin (l'abbé Raoul), curé de Saint-Pierre-de-Gaubert, par Bon-Encontre.

• Momméja (Jules), conservateur du Musée, 70, rue Lamouroux, à Agen.

Lozère.

Inspecteur : M. le Dr J. Barbot.

• *Barbot* (le docteur Jules), à Mende.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte Lair, inspecteur divisionnaire.

Achon (le chevalier Charles d'), au château de la Roche, à Gennes.

Charil de Ruillé (Élie), au château de la Marmitière, par Saint-Barthélemy.

Chatillon (Raymond de), à La Roussellière, par Montreuil-Bellay.

Farcy (Louis de), 23, rue du Canal, à Angers.

Farcy (Paul de), à Saint-Martin-la-Forêt, par Angers.

• *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, et à Paris, 18, rue Las-Cases (VII). **M. F.**

Moreau des Briostières (Geoffroy), au château de la Chouannière, par Le Lion-d'Angers

• Proust (le comte Daniel), au château Noir, par Auverse. **M. F.**

Toulgoët-Tréanna (la comtesse de), 37, boulevard du Roi-René, à Angers.

Urseau (l'abbé Charles), chanoine honoraire, à Angers.

Manche.

Inspecteur : M.

Lebeigle, artiste-peintre, 79, rue Geoffroy de-Montbray, à Coutances.

Marne.

Inspecteur : M. Henri Jadart.

• *Baye* (le baron Joseph de), au château de Baye, et à Paris, 58, avenue de la Grande-Armée (XVII).

Bosteaux (Charles), maire de Cernay-lès-Reims, par Reims.

Chevallier (l'abbé), curé de Montbré, par Reims.

• *Demaison* (Louis), correspondant de l'Institut, archiviste de la ville, 21, rue Perseval, à Reims.

* Gandon (le docteur Henri), 31, faubourg Cérès, à Reims.

Giraud (le capitaine), 22, route de Suippes, à Châlons-sur-Marne.

Gobillot (René), 24, boulevard Hippolyte Faure, à Châlons.

Gosset (Alphonse), architecte, 9, rue des Templiers, à Reims.

Gosset (Mme Alphonse), même adresse.

Jadart (Henri), conservateur de la bibliothèque et du musée, 15, rue du Couchant, à Reims.

Le Conte (Frédéric), rue Saint-Jacques, à Châlons.

Lefort (Alfred), notaire honoraire, 4, rue d'Anjou, à Reims. **M. F.**

Millard (l'abbé), curé de Saint-Gond, par Broyes.

Simon (Charles), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

Simon (Paul), 1, place Belle-Tour, à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M. Émile Humblot.

Georges (l'abbé), archiprêtre, à Wassy.

Humblot (Émile), correspondant de la Commission des monuments historiques, à Joinville.

Mayenne.

Inspecteur : M. L. Garnier.

Garnier (Louis), architecte, 35, rue de Nantes, à Laval.

Héliand (le comte Joseph d'), 27, rue Marmoreau, à Laval.

Richard (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Cossé-le-Vivien.

* Sauvé (le chanoine Henri), 30, rue du Lycée, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon Germain de Maidy, inspecteur divisionnaire.

* Beaumont (R.), directeur des Contributions indirectes, 15, rue Sainte-Catherine, à Nancy.

* Burtin (Louis), sculpteur, 56, rue Oberlin, à Nancy.

Denis (Paul), archiviste de la ville, 4, rue du faubourg Stanislas, à Nancy.

* *Germain de Maidy* (Léon), 26, rue Héré, à Nancy. **M F.**

Loppinet (Fernand), conservateur honoraire des Eaux et Forêts, 45, faubourg St-Jean, à Nancy.

Perdrizet (Paul), maître de conférences à l'Université, 2, avenue de la Garenne, à Nancy.

Wiener (Lucien), conservateur du Musée lorrain, 34, rue de la Ravinelle, à Nancy. **M. F**

Meuse.

Inspecteur : M.

Laurens de Rouvroy (le comte Léon), à Saint-Mihiel. **M. F.**

* Société philomathique de Verdun (la), à Verdun.

Morbihan.

Inspecteur : M. Léon Lallement.

* *Grand* (Roger), archiviste paléographe, au manoir de Kerverho, par Arradon.

Lallement (Léon), avocat, rue des Vierges, à Vannes.

L'Estourbeillon (le marquis de), député, 10, place de l'Évêché, à Vannes, et au château de Penhoët-en-Avessac, par Redon, et à Paris, 3, boulevard Montmartre (II).

L'Estourbeillon (Mme la marquise de), mêmes adresses.

Nièvre.

Inspecteur : M. R. de Lespinasse.

Lespinasse (René de), au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, 44, rue du Bac (VII).

* *Saint-Venant* (*J. Barré de*), inspecteur des Eaux et Forêts, 7, pl. de la République, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. A. Favier.

Berteaux (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée-Conception, 49, avenue Victor-Hugo, à Cambrai.

Boissonnet (le baron Ernest), ancien magistrat, avocat, 31, rue des Wetz, à Douai.

Caron-Bonnel (Camille), notaire honoraire, 3, rue des Capucins, à Cambrai.

Doutriaux (André), avocat, 8, rue d'Oultreman, à Valenciennes.

* Dubuisson (Émile), architecte diplômé, 6, rue Marais, à Lille.

Favier (Alexandre), 12, rue Saint-Jean, à Douai.

Foucart (Paul), vice-président du Tribunal civil, à Cambrai.

Lefebvre (Léon), 88, rue de Tournai, à Lille.

Le Glay (André), avocat, 4, rue des Dominicains, à Douai.

Levé (Albert), juge honoraire au Tribunal civil, 6, rue des Pyramides, à Lille.

* Macqueron (René), président du Tribunal civil, à Avesnes-sur-Helpe.

Nicq-Doutreligne, architecte, 15, boulevard Faidherbe, à Cambrai.

Poncelet (Achille), 5, rue Cuvelle, à Douai.

Provart de Baillescourt (le comte Fernand de), 36, rue Saint-Georges, à Cambrai.

Quarré-Prévost (Louis), 4, rue du Palais-Ribour, à Lille.

* Quévillon (le général Fernand), 6, rue du Chapitre, à Maubeuge. M. F.

Robert (Jean), clerc de notaire, rue Léon Gambetta, à Cambrai.

THÉODORE (Alphonse), 197, rue Solférino, à Lille.

THÉODORE (Émile), 232, rue Solférino, à Lille.

TOUSSAINT (Jules), avocat, 8, rue Saint-Jean, à Douai.

VILLETTE (Jules), juge au Tribunal civil, 2, rue Arnoul-de-Vuez, à Lille. **M. F.**

Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, inspecteur divisionnaire.

ALLIOLI (Joseph), à Béthisy-Saint-Pierre.

BARRET (l'abbé), curé-doyen de Formerie. **M. F.**

* BEAUDRY (l'abbé Amédée), curé de Breuil-le-Sec.

BELLOU (Achille), maire de Formerie.

* *Bonnault d'Houët* (le baron de), 4, place du Château, à Compiègne. **M. F.**

BONNAULT D'HOUËT (Mme la baronne de), même adresse

BRÉDA (le comte Jean de), au château du Plessis-Brion, par Thourotte.

BRÉDA (la comtesse Jean de), même adresse.

* CAUCHEMÉ (Victor), ancien inspecteur des bâtiments du Palais, 8, avenue Thiers, à Compiègne.

* *Chevallier* (Raymond), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis. **M. F.**

CHEVALLIER (Mme R.), même adresse.

CHEVALLIER (le lieutenant Robert), 7, rue de la Sous-Préfecture, à Compiègne.

CIVILLE (le vicomte Robert de), 33, rue de Rouen, à Beauvais.

DAUSSY (Paul), 22, place du Change, à Compiègne.

* DOUAIS (S. G. Mgr), évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, à Beauvais.

DUBLOC (Édouard), docteur en droit, 14, rue de Pierrefonds, à Compiègne. **M. F.**

DUPUIS (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.

FAILLY (le comte Maurice de), à Compiègne. **M. F.**

* GLEYZE (Edmond), receveur de l'Enregistrement en retraite, à Clermont.

JOURDAIN (Octave), notaire, 8, rue de Gruny, à Noyon.

LAC (Jules du), rue des Minimes, à Compiègne.

* LA PERCHE (Mme Paul), à Compiègne, et à Paris, 37, rue Jean-Goujon (VIII).

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

LEBLOND (le docteur Victor), 74, rue des Halles, à Beauvais.

LEDUC (Auguste), villa des Sorbiers, à Compiègne.

* MULLER (le chanoine Eugène), aumônier de l'hospice Condé, à Chantilly.

* Parmentier (le docteur René), 22, rue des Fontaines, à Clermont.

Pillon (Alphonse), à Roye-sur-Matz, et à Paris, 42, boulevard Raspail (VII).

Quignon (Hector), professeur au lycée, 5, rue Louis-Borel, à Beauvais.

Roucy (Francis de), 13, rue des Domeliers, à Compiègne.

Sevrette (Jules), 52, rue des Fontaines, à Clermont.

* Société académique de l'Oise (la), à Beauvais.

* Société archéologique de Clermont (la), à Clermont.

Thuisy (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières, et à Paris, 19, rue de Berri (VIII).

Vatin (Eugène), juge de paix honoraire, à Senlis.

Vatin (Mme Eugène), même adresse.

Orne.

Inspecteur : M. L. Duval.

Charencey (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

Duval (Louis), archiviste honoraire du département, à Alençon.

* Foulon (Eugène), à Laigle.

* Mackau (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers, et à Paris, 22, avenue d'Antin (VIII).

* Tournouer (Henry), conseiller général, au château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé, et à Paris, 5, boulevard Raspail (VII).

Pas-de-Calais.

Inspecteur : M. Ch. Legrand.

* Decroos (Jérôme), notaire honoraire, 51, Grande-Place, à Saint-Omer.

Latteux (Louis), au château du Denacre, par Saint-Martin-lès-Boulogne.

* *Legrand* (Charles), 5, rue Gambetta, à Saint-Omer.

Lengaigne (Maurice), banquier, 39, rue Saint-Bertin, à Saint-Omer.

* Rodière (Roger), place Verte, à Montreuil-sur-Mer.

Sens (Georges), 8, rue de l'Arsenal, à Arras.

Willame (Paul), à Hesdin.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. G. Rouchon.

Bruin des Roziers (Marcel), au château de Chirac, par Davayat.

* Cany (le docteur), à La Bourboule, et à Paris, 56, rue de Vaugirard.

* Charvilhat (le docteur), 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.

Dourif (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, rue de l'Oratoire, à Clermont-Ferrand.

Maurin (le docteur), 1, rue Massillon, à Clermont-Ferrand.

Pontgibaud (le comte de), au château de Pontgibaud.

* *Ranquet de Guérin* (Henri du), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

* Rochias (l'abbé), curé de Saint-Nectaire.

* *Rouchon* (Gilbert), archiviste du département, 21, rue Fontgiève, à Clermont-Ferrand.

Rougane de Chanteloup (le comte), boulevard de Gergovie, à Clermont-Ferrand. **M. F.**

Teilhard de Chardin (Emmanuel), 7, place Michel-de-l'Hôpital, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur : M. A. Planté, inspecteur divisionnaire.

Bauby (Léopold), avocat, à Orthez.

Burnand (Robert), bibliothécaire de la ville, à Pau.

Croizier (le marquis de), membre du conseil supérieur des colonies, villa Jouandin, côte Saint-Étienne, à Bayonne, et à Neuilly, 10, boulevard de la Saussaye.

Détroyat (Arnaud), banquier, à Bayonne. **M. F.**

Lafond (Paul), 2, rue Devéria, à Pau.

* *Planté* (Adrien), ancien député, à Orthez.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M. X. de Cardaillac.

Cardaillac (Xavier de), avocat, rue Marensin, à Tarbes.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M. le Dr Donnezan.

Carsalade du Pont (S. G. Mgr de), évêque de Perpignan.

Donnezan (le docteur Albert), 5, rue Font-Froide, à Perpignan.

Rhône.

Inspecteur : M. Vachez, inspecteur divisionnaire.

* *Bégule* (Lucien), 86, chemin de Choulans, à Lyon.

* Benoit (Louis), architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

Beyssac (Jean), 15, quai de l'Archevêché, à Lyon. **M. F.**

Bibliothèque du palais des arts (la), à Lyon.

Birot (le docteur Joseph), 31, rue du Plat, à Lyon.

Boissieu (Maurice de), 12, rue Vaubécour, à Lyon.

Caillemer (E.), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de Droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon.

* Caillet (Louis), archiviste-paléographe, 10 *bis*, rue de l'Enfance, à Lyon

Canat de Chizy (Noël), 14, rue Henri IV, à Lyon.

Carry (le docteur Amédée), 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

Chappet (Prosper), 4, place Morand, à Lyon.

Condamin (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, 26, place Bellecour, à Lyon.

Desjardins (Paul), architecte adjoint des monuments historiques, 28, rue d'Enghien, à Lyon.

Ferroud (le docteur Paul), à Chasselay.

Galle (Léon), 2, rue du Plat, à Lyon.

Jacquemont (Charles), 2, avenue de l'Archevêché, à Lyon

Jamot (Claudius), architecte, 11, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

Loiseleur (Augustin), capitaine du génie en retraite, 11, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

Loison (le docteur Eugène), 9, rue du Plat, à Lyon.

Martin (l'abbé Jean-Baptiste), professeur d'archéologie à l'Université catholique, 11, place de Fourvières, à Lyon.

Poidebard (Alexandre), professeur de droit à l'Institut catholique, 18, rue de Jarente, à Lyon.

Richard (Paul), 10, chemin de Francheville, à Lyon.

Richard (Pierre), architecte, 2, rue d'Oran, à Lyon.

Vachez (Antoine), avocat, 2, place Saint-Jean, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M. Ferdinand Rey.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. Lex.

Lex (Léonce), archiviste du département, à Mâcon.

Martin (Jean), conservateur du Musée, à Tournus.

* Société Éduenne (la), à Autun.

* Virey (Jean), à la Chevanière, Charnay-les-Mâcon, par Mâcon.

Sarthe.

Inspecteur : M. Gabriel Fleury.

* *Beauchesne* (le marquis de), à La Roche-Talbot, par Sablé, et à Paris, 8, avenue Marceau (VIII).

Berthelot (Eugène), architecte, 2, avenue de la République, au Mans.

Bertrand de Broussillon (le comte Arthur), 15, rue de Tascher, au Mans, et à Paris, 45, rue de Grenelle (VII).

* Calendini (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-en-Champagne, par Brûlon.

Chappée (Jules), 1, place Saint-Pavin, au Mans.

* *Fleury* (Gabriel), imprimeur, 28, place de la République, à Mamers.

Galpin (Gaston), député et conseiller général, à Assé-le-Boisne, par Fresnay-sur-Sarthe, et à Paris, 61, rue de La Boëtie (VIII).

Lambert (Paul), capitaine d'infanterie en congé, château de la Motte Liziart, par Précigné.

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazouges-sur-le-Loir.

Lorière (Édouard de), au château de Moulin-Vieux, par Avoise.

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

Poix (le docteur Gaston), 36, rue Chanzy, au Mans.

* Singher (Adolphe), 37, rue Chanzy, au Mans.

Singher (Gustave), château d'Isaac, par Le Mans. M. F.

* Société historique et archéologique du Maine (la), au Mans.

* *Triger* (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans, et aux Talvasières, par Le Mans.

Savoie.

Inspecteur : M. Pérouse.

Belat, à Albertville.

* Boutle (Adolphe), capitaine au 22e chasseurs alpins, à Albertville.

Pérouse (Gabriel), archiviste du département, à Chambéry.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M.

Seine (1).

Inspecteur : M. Besnard.

Aclocque (Mlle Geneviève), élève à l'École des Chartes, 26, avenue Marceau (XVI).

Allemagne (Henry d'), archiviste-paléographe, 30, rue des Mathurins (VIII).

* Alluaume (Georges), 55, rue de Châteaudun (IX).

Amette (S. G. Mgr), archevêque de Paris, 50, rue de Bourgogne (VII).

Armand-Cellot (Henri), 29, rue de Londres (IX).

* Aubert (Marcel), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 95, boulevard Magenta (X).

Aubry (Henry), 6, rue Cambacérès (VIII).

Audigé (le docteur Paul), 28, rue Joubert (IX).

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris. Le chiffre romain entre parenthèses indique le numéro de l'arrondissement.

Avenet (Alfred), avocat, 2, avenue de Villiers (XVII).

Avon (le général), 4, avenue du Trocadéro (XVI).

Babut (le commandant), président de la Société française de numismatique, 23, rue des Gatines (XX).

Baratte (Jules), 76, rue des Saints-Pères (VII).

* Barbarin (Charles), bibliothécaire à la Bibliothèque Ste-Geneviève, 15, rue Vauquelin (V).

Barbier de la Serre (Gaston), inspecteur des Eaux et Forêts en retraite, 26, rue de l'Université (VII).

Baudreuil (Jean de), 9, rue du Cherche-Midi (VI).

Baudrier (Pierre), 21, boulevard Haussmann (IX).

Bavelier (Louis), attaché d'ambassade, 44, avenue Henri-Martin (XVI).

Beauvais (Augustin de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 5, boulevard Raspail (VII).

Bellin (le Dr L.), 97, rue du Bac (VII).

Bengy-Puyvallée (Maurice de), 91, avenue de Clichy (XVII).

* Bennett (H.), 253, rue Saint-Honoré (I).

Berne (le Dr Georges), 161, boulevard Haussmann (VIII).

Bertrand (Émile), architecte, 137, avenue de Wagram (XVII).

* *Besnard* (Alfred), architecte-expert, 54, rue des Abbesses (XVIII).

* Beurdeley (Alfred), 79, rue de Clichy (IX).

Bezançon (le Dr Paul), 51, rue de Miromesnil (VIII).

Bibesco (le prince Emmanuel), 69, rue de Courcelles (VIII).

* Bigault (Paul), 39, avenue de Breteuil (VII).

Bignon (Paul), 26, rue François Ier (VIII).

Billion (Alexandre), 34, boulevard de Reuilly (XII).

Biver (Eugène), 14, rue de Prony (XVII). M. F.

* Biver (Paul), même adresse. M. F.

* *Blanchet* (Adrien), membre du Comité des travaux historiques, 40, avenue Bosquet (VII). M. F.

Boespflug (E.), 32, rue de Chateaudun (IX).

Boinet (Amédée), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 40, quai d'Orléans (IV).

Boinet (Léon), même adresse.

* Bonnard (Louis), 73, boulevard de Courcelles (VIII).

Bonnechose (de), conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot (VIII).

Bonnemaison (le Dr), 12, rue Fernet, à Maisons-Alfort.

Bonnet (le Dr Charles), 11 *ter*, rue Amélie (VII).

* Bordeaux (Paul), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine.

Bossuat (René), 55, rue de Verneuil (VII).

Bouchot (Félix), avocat à la Cour d'appel, 59, rue de Babylone (VII).

Bouglon (le baron de), 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).

Bouillet (le docteur Pierre), 2 *bis*, rue Scheffer (XVI).

Bouvet (Georges), avocat, 21, rue d'Aumale (IX).

Bricard (Georges), 2, avenue Montaigne (VII).

Briere (Gaston), attaché à la conservation du Musée de Versailles, 113, boulevard Beaumarchais (III).

Burthe d'Annelet (le baron André), 21, rue d'Aumale (IX).

Cailleux (Gaston), architecte, 23, rue des Ursulines, à Saint-Denis.

* Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), 51, rue Rennequin (XVII). **M. F.**

Carron de la Carrière (le docteur Guy), 2, rue Lincoln (VIII).

Chaballier (Gaston), 70, boulevard de l'Hôpital (XIII).

Chardin (Paul), 8, quai Debilly (XVI).

Chauliat (Eugène), architecte, 1, villa du Bel-Air (XII).

Chevreux (Paul), inspecteur général des archives et des bibliothèques, 20, quai de Béthune (IV).

Chirol (Pierre), élève à l'école des Beaux-Arts, 23, rue de Vaugirard (VI).

Choisy (Auguste), inspecteur général des Ponts et Chaussées, 9, rue de Poitiers (VII).

Chotard (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, 14, rue du Cherche-Midi (VI).

Claret (le Dr), 9, rue de la Neva (VIII).

Cochin (Claude), membre de l'École française de Rome, 5, avenue Montaigne (VIII).

* Collin (André), architecte en chef des monuments historiques de la Haute-Saône, 80, rue Blanche (IX).

Collomp (J.), sous-directeur honoraire au ministère de l'intérieur, 31, rue Marbeuf (VIII).

* Contenson (Louis de), ingénieur E.C.P., 4, rue Alboni (XVI).

Corpet (Marcel), architecte, 13, rue Froissart (VIII).

* Coudret (Albert), 4, rue Meissonnier (XVII). **M. F.**

Courcel (Valentin de), 20, rue de Vaugirard (VI).

Courcel (Valentin de) fils, archiviste-paléographe, même adresse.

Courtépée (Georges), 65, rue de Monceau (VIII).

Crèvecœur (Lionel de), archiviste-paléographe, 120, rue de Longchamp (XVI).

Cuvelier (Félix), 103, boulevard Haussmann (VIII).

Damiron (Mlle Clémence), 2, rue Jean-Bologne (XVI).

Dampierre (le marquis de), archiviste-paléographe, 15, rue Vaneau (VII).

Dardel (Fredey), 24, rue Saint-Ferdinand (XVII).

Dassy (Léon), 7, rue Lagrange (V). **M. F.**

Davillier (André), 34, avenue de Friedland (VIII).

Delamarre (le docteur André), 20, rue de Calais (IX).

Delaunay (Émile), 28, rue Guilhem (XI).

Deneux (Henri), architecte des monuments historiques de la Somme, 3, rue Navier (XVII).

Depinay (J.), notaire honoraire, 81, rue de Miromesnil (VIII).

Deschars (Alfred), avocat à la Cour d'appel, 6, rue Daubigny (XVII).

Descourtis (le Dr G.), 129, rue de la Tour (XVI).

Desjardins (Charles), avocat à la Cour d'appel, 23, avenue Victor-Hugo (XVI).

* Desprez (Mme Henri), 86, boulevard de Courcelles (XVII).

Dessain (Louis), 115, rue Lafayette (X).

Detourbet (Robert), secrétaire d'ambassade, 29, rue de Lubeck (XVI). **M. F.**

Diey (Octave), chef de bureau au Crédit Foncier de France, 9, rue du Printemps (XVII).

* Donau (le colonel), 44, rue Vaneau (VII).

Doyon (Pierre), 26, rue Boissière (XVI).

Duc (Lucien), 22, avenue de la Grande-Armée (XVII).

* Duceux (Oscar), 55, rue de Châteaudun (IX).

Dufresne de Saint-Léon (le comte), archiviste-paléographe, 61, rue Pierre-Charron (XVI).

Dugas (Émile), auditeur au Conseil d'État, 68, rue Gay-Lussac (V).

Dumon (Raoul), 10, rue de la Chaise (VII).

Dumez (Léon), 25, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine.

Durrieu (le comte Paul), membre de l'Institut, 74, avenue de Malakoff (XVI). **M. F.**

Duthoit (Louis) architecte, 150, rue Lafayette (X).

Duval (Gaston), archiviste-paléographe, 31, rue de Lisbonne. **M. F.**

Duval (Georges), architecte-expert, 40, rue Henfert-Rochereau (V).

Eggimann (Charles), éditeur, 106, boulevard Saint-Germain (VI).

Engerand (Louis), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 86, boulevard des Batignolles (XVII).

* *Enlart* (Camille), directeur du Musée de sculpture comparée, 14, rue du Cherche-Midi (VI)

* Espérandieu (le commandant Émile), correspondant de l'Institut, villa Madeleine, à Clamart.

Faralicq, inspecteur commercial de la Cie P. L. M., 47, rue de Lyon (XII).

* Fauconnier (Lucien), 41, rue Saint-Georges (IX).

Faure-Beaulieu (Léon), ingénieur civil, 10, rue Charles V (IV).

Fernet (Victor), 30, avenue d'Antin (VIII).

Firino (Roger), ancien député, 3, avenue Montaigne (VIII).

Fourcaud (Louis de Boussès de), professeur à l'École nationale des Beaux-Arts, 14 *bis*, rue Marbeuf (VIII).

Fouret (André), 16, rue de Saint-Pétersbourg (VIII).

Fréminet (Eugène), 174, rue de Pompe (XVI)

Frémy (le comte René), 11 *bis*, rue Casimir-Périer (VII).

Frémy (le comte Elphège), archiviste - paléographe, même adresse.

Gabillot (Gabriel), 53, rue de Rome (VIII).

* Gabreau (Louis), 15, avenue Élisée-Reclus (VII).

Gaignaison (André), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, 160, boulevard Haussman (VIII).

Gallier (Humbert de), 84, rue Jouffroy (XVII).

Gardissal (Félix), 3, avenue de Messine (VIII).

Germette (Henri), avocat à la Cour d'appel, 10, cité Vaneau (VII).

* Germiny (le comte Maxime de), archiviste-paléographe, 37, avenue Montaigne (VIII).

Giraudier (Gustave), élève à l'École des Beaux-Arts, 15, boulevard Montparnasse (VI).

* Gonse (Louis), membre de la Commission des monuments historiques, 205, boulevard Saint-Germain (VII).

Grandjean (Charles), inspecteur général des Beaux-Arts, membre de la Commission des monuments historiques, 119, boulevard Saint-Germain (VI).

G'sell, directeur du *Journal des Beaux-Arts*, 76, rue de Rome (XVII).

* Guedon (Jacques), architecte, 59, rue Madame (VII).

Guiffrey (Jules), membre de l'Institut, administrateur honoraire de la Manufacture nationale des Gobelins, 34, boulevard Bonne-Nouvelle (X).

Guinon (le docteur Louis), 22, rue de Madrid (VIII).

Hallays (André), 19, rue de Lille (VII).

* Harel (Albert), premier président honoraire à la Cour d'appel, 157, boulevard Haussmann (VIII).

Helme (Louis), 10, rue de Saint-Pétersbourg (VIII).

* *Heron de Villefosse* (Antoine), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au Musée du Louvre, 16, rue Washington (VIII).

HÉRON DE VILLEFOSSE (Mme Antoine), même adresse.

* *Heuzé* (Henri), 16, avenue Cartault, à Puteaux.

HOPPENOT (Paul), archiviste-paléographe, 103, boulevard Malesherbes (VIII).

HUBERT (Paul), 121, rue de Rennes (VI).

HUG (Paul), conseiller du commerce extérieur, 22, rue de Lyon (XII).

IDRAC (Pierre), ancien élève de l'école Polytechnique, 80, rue Blanche (IX).

JACQUEMIN (Léon), 108, rue de Rennes (VI).

JANSONIE (E.), 2 *bis*, quai de Seine (XIX).

JANSONIE (Mme), même adresse.

*JOANNE (Paul), 1, rue Gay-Lussac (V).

JOFAUST (le docteur Maurice), 4, rue Frédéric Bastiat (VIII).

KERGORLAY (le comte Florian de), 1, rue Godot-de-Mauroy (IX). **M. F.**

KNOX (Miss Ethel), 52, rue de Tournon (VI).

KOECHLIN (Raymond), 32, quai de Béthune (IV).

KOZIOROWICZ (O.), inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, 20, rue du Cardinal-Lemoine (V).

* KRAFFT (Hugues), 42, rue de Lubeck (XVI).

LA BARRE DE NANTEUIL (le vicomte A. de), lieutenant de vaisseau, 7, rue Benjamin Godard (XVI). **M. F.**

LABBÉ DE LA MAUVINIÈRE (Henri), 41, rue Boissière (XVI).

LA BOURDONNAYE (le comte Roger de), 54, rue Notre-Dame-de-Lorette (IX).

LACAVE-LAPLAGNE (Jean), avocat à la Cour d'appel, 8, rue Pasquier (VIII).

LA CHATAIGNERAYE (Mme la marquise de), 87, rue de Grenelle (VII). **M. F.**

LAFOLLYE (Paul), architecte, 34, rue Condorcet (IX).

*LAIR (Mme Jules), 8, rue Bossuet (X).

LALOY (Mme), 30, rue Washington (VIII).

LANDAIS (Henri), 14, avenue Bosquet (VII).

Langlois (Ludovic), notaire honoraire, 134, rue de Grenelle (VII).

LANTZ (Gaston), juge au Tribunal civil de la Seine, 128, boulevard Saint-Germain (VI).

* LARCHER (Albert), 76, boulevard des Batignolles (XVII).

LA RONCIÈRE (Charles de), bibliothécaire au département des manuscrits de la bibliothèque nationale, 30, rue du Bac (VII).

* *Lasteyrie* (le comte Robert de), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs (VII).

* Lauer (Philippe), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, 15, rue Arsène-Houssaye (VIII).

Lauradour (Louis de), 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).

Lauriston - Boubers (Olivier de), 5, rue Christophe-Colomb (VIII).

Lavallée (Pierre), conservateur adjoint à la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts, 10, rue Vézelay (VIII).

La Veronne (Geoffroy de), 121 *bis*, rue de Grenelle (VII).

Lavollée (Robert), archiviste-paléographe, 162, boulevard Haussmann (VIII).

Leboucq (Ernest), avoué, 29, rue des Pyramides (I).

Leboucq (Mme Ernest), même adresse.

* Le Corbeiller (Maurice), 63, rue de Chaillot (VIII).

* Lefebvre des Noëttes (le commandant), 19, quai Bourbon (IV).

* *Lefèvre-Pontalis* (Eugène), membre du Comité des travaux historiques, professeur-suppléant à l'École des Chartes, 13, rue de Phalsbourg (XVII). **M. F.**

Lefèvre-Pontalis (Mme Eugène), même adresse.

* Lefèvre-Pontalis (Germain), secrétaire d'ambassade, 52, boulevard Malesherbes (VIII).

* Léger (Louis), 19, rue de Constantinople (VIII). **M. F.**

Legrand (René), architecte, 38, rue Rochechouart.

Legriel (Paul), architecte, 97, boulevard Haussmann (VIII). **M. F.**

Lematte (Louis), 83, rue de Rome (XVII).

Le Menez de Kerdelleau (Henri), inspecteur principal de la Cie de l'Ouest, 116, boulevard Exelmans (XVI).

Lemuet (Léon), 9, boulevard des Capucines (II).

Lenglet (le Dr), 9, rue Vézelay (VIII).

Léon-Petit (le docteur), 7, rue de Messine (VIII). **M. F.**

Leprince (le Dr Maurice), 62, rue de la Tour (XVI).

Lesmaris (Albert), avocat à la Cour d'appel, 74, boulevard Saint-Michel (VI).

Le Sourd (Auguste), archiviste-paléographe, 201, boulevard Saint-Germain (VII).

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varenne (VII).

Lhopital (Michel), administrateur général de l'inscription maritime, 11, avenue de La Bourdonnais (VII).

Lottin (le colonel Victor), 10, rue de La Tremoille (VIII).

Luzu (Roger), archiviste-paléographe, 8, rue de Commaille (VII).

Macquaire (Raphaël), 40, rue Laffitte (IX).

* *Magne* (Lucien), inspecteur général des monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire (I).

* Maillé (Ernest), 36, avenue Hoche (VIII).

Male (Émile), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 11, rue de Navarre (V).

Marande (Max de), 32, rue de La Boëtie (VIII). **M. F.**

Marcé (Maurice), 184, boulevard Haussmann (VIII). **M. F.**

* Marchandon de la Faye (Maurice), architecte, 3, rue des Écoles, à Sceaux.

* Mareuse (Edgar), 81, boulevard Haussmann (VIII).

Margueritte (René), 14, quai de la Mégisserie (I). **M. F.**

Marsay (le vicomte Edmond de), 6, rue Clément Marot (VIII).

Martellière, architecte, 41, rue Claude-Bernard (X).

Martin (Albert), 97, rue Monge (V).

Martin (Gabriel), 7, rue de Villersexel (VII).

Martin-Chabot (Fernand), archiviste aux Archives nationales, 167, boulevard Malesherbes (XVII).

* Martin du Gard (Roger), archiviste-paléographe, 1, rue du Printemps (XVII).

* *Martin-Sabon* (Félix), ingénieur des Arts et Manufactures, 5 *bis*, rue Mansart (IX).

Martin-Sabon (Mme), même adresse.

Mauclaire (le Dr), professeur à la Faculté de Médecine, 40, boulevard Malesherbes (VIII).

Maurice (Jules), 33, rue Washington (VIII). **M. F.**

Maurice (Mme Jules), même adresse.

* Mayer (Charles), architecte, 10, rue d'Ouessant (XV).

* Mayeux (Albert), architecte des monuments historiques, 24, rue Vignon (IX).

Meffre (Marcel), 234, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIII).

Meffre (Mme Marcel), même adresse.

Meillassoux (Paul), 33, avenue Rapp (VII).

Mersier (Albert), 7, rue Bourdalone (IX).

* Mesnard (Léon), 7, rue de La Boëtie (VIII).

* Meugy (Charles), inspecteur général des Ponts et Chaussées, 26, rue du Luxembourg (VI).

Meynial (Edmond), professeur à la Faculté de droit, 185, rue de Vaugirard (XV).

* *Michel* (André), conservateur au Musée du Louvre, 59, rue Claude-Bernard (V).

Michel (Robert), membre de l'école française de Rome, même adresse.

* Michel-Dansac (Robert), avocat à la Cour d'appel, 20, rue de Lisbonne (VIII). **M. F.**

Mirot (Léon), archiviste aux Archives Nationales, 15, rue de Grenelle (VII).

Miroux (Clément), architecte, 34, rue Condorcet (IX).

Monnier (Louis), 149, boulevard Saint-Germain (VI).

Monnier (Mme André), 5, rue de Surène (VIII).

Moranvillé (Henri), archiviste-paléographe, 112, boulevard Péreire (XVII).

Mortet (Victor), bibliothécaire de l'Université à la Sorbonne, 71, avenue d'Orléans (XIV).

Mottar (Ferdinand), architecte diplômé, 10, place Delaborde (VIII).

Mouton-Duvernet, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche (IX).

Mun (le comte Gabriel de), archiviste-paléographe, 10, avenue de l'Alma (VIII).

Mutiaux (Eugène), ancien magistrat, 66, rue de la Pompe (XVI).

* Nantet (Edmond), avocat, 12, rue Lincoln (VIII).

*Nodet (Henri), architecte en chef des monuments historiques de la Haute-Loire, 40, boulevard des Invalides (VII). **M. F.**

Nodler (le comte Henri), 66, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine.

Oberkampf de Dabrun, receveur des finances honoraire, 24, rue d'Offémont (XVII).

Odelin (Gabriel), 1, boulevard d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine.

Oncieu de Chaffardon (le marquis d'), 16, rue Auguste-Vacquerie (XVI).

Pange (le comte Pierre de), 4, rue Barbet-de-Jouy (VII).

Pichon (H.), 19, boulevard Pasteur (XV). **M. F.**

Piet-Lataudrie (Charles), 14, avenue de Messine (VIII).

Pillion (Mlle Louise), 5, rue Fresnel (XVI).

Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, 5, rue d'Estrées (VII). **M. F.**

Pinoteau (le baron Maurice), 46, boulevard Émile-Augier (XVI). **M. F.**

Polignac (le vicomte de), 24, avenue Élisée Reclus (VII).

Poussielgue-Rusand (Maurice), orfèvre, 3, rue Cassette (VI).

Prieur (Albert), avocat à la Cour d'appel, 13, rue du Vieux-Colombier (VI).

Prieur (Jules), 43, rue des Tournelles (III).

Prou (Maurice), professeur à l'École des Chartes, 51, rue des Martyrs (IX).

Putel (le Dr), 152, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.

Raillard (Marcel), rédacteur au ministère des Finances, 50, rue Jacob (VI).

Rapine (Henri), architecte des monuments historiques, 11, rue du Montparnasse (XIV). **M. F.**

Rérolle (Henry), 3, rue de Copenhague (VIII).

* Rey (Léon), 11, rue Galilée (VIII).

Rivière (Louis), 91, rue Jouffroy (XVII).

Robaglia (Marcel), ingénieur en chef des chemins de fer de ceinture, 7, rue d'Artois (VIII).

Roblot (Mme Maurice), 22, avenue de la Grande-Armée (XVII).

Rodocanachi (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne (VIII).

Roscher (G.), 26, rue des Abbesses (XVIII).

Rostand (Jules), 45, rue de Courcelles (VIII).

Roy (Lucien), architecte en chef des Monuments historiques, 30, rue du Rocher (VIII).

Rupruch-Robert (Gabriel), architecte en chef des monuments historiques du Calvados, 8, rue Vavin (VI).

Saint-Jouan (la vicomtesse Georges de), 3, rue Villaret-de-Joyeuse (XVII).

* *Saint-Paul* (Anthyme), 6, rue des Chartreux (VI).

Saint-Vel (Armand), 16, rue de la Ville-l'Evêque (VIII).

Sallez (Lucien), architecte en chef des monuments historiques de la Haute-Savoie, 30, rue de Verneuil (VII).

Sanoner (Georges), ancien membre du Tribunal de commerce, 2, rue de la Muette (XVI).

Sardou (Pierre), architecte en chef des monuments historiques du Doubs, 6, rue de Thann (XVII).

Saurain (le Dr H.), 122, rue Réaumur.

* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne (VIII).

* *Selmersheim* (Paul), inspecteur général des monuments historiques, 31, rue de Moscou (VIII).

* *Serbat* (Louis), archiviste-paléographe, 8, rue Chateaubriand (VIII). **M. F.**

Serbat (Mme Louis), même adresse.

Simonet (René), architecte, 62, rue Boursault (XVII).

Soleau (Robert), conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes (VI).

Sorel (Émile), 24, rue de Bondy (X).

Sorel (Mme Maurice), 24, rue de Bondy (X).

Souchon (Joseph), archiviste honoraire, 11, rue Bridaine (XVII).

Soudée (A.), architecte honoraire de la ville de Paris, 136, boulevard Saint-Germain (VI).

Soulange-Bodin (Henry), 30, avenue de Messine (VIII).

Stein (Henri), archiviste aux Archives Nationales, 38, rue Gay-Lussac (V).

Suriray (Paul), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

Talamon (Robert), 22, rue de Vaugirard (VI).

* Taxil (Louis), géomètre en chef honoraire du service du Plan de Paris, 76, rue de Turenne (III).

* *Thédenat* (le R. P. Henri), membre de l'Institut, 7, rue Campagne-Première (XIV).

* Tillet (Jules), architecte en chef des monuments historiques de la Haute-Marne et des Vosges, 76, rue de Miromesnil (VIII).

Vaillant (Alcide), architecte, 24, rue Gay-Lussac (V).

Ventre (André), architecte en chef des monuments historiques de Saône-et-Loire, 35, rue de Valois (I).

Vernet (Marcel), 10, rue d'Offémont (XVII).

Vitry (Paul), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 16 *bis*, avenue des Sycomores (XVI).

* *Vogué* (le marquis de), membre de l'Académie française, 2, rue Fabert (VII).

* Zeltner (Pierre de), 27, rue de Tocqueville (XVII).

Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. le Dr Coutan.

Aupinel (le docteur), 6, place Saint-Hilaire, à Rouen.

Basset (Alfred), armateur, 7, rue Saint-Roch, Le Havre.

Beaurepaire (Charles de), avocat à la Cour d'appel, 56 rue du Renard, à Rouen.

Boursy (Rene), avoué, 50, rue de Mexico, Le Havre.

Chariot (Pierre), directeur particulier de la Compagnie d'Assurances l'Union, 16, rue Caligny, Le Havre.

* Costa de Beauregard (le comte Olivier de), au château de Sainte-Foy, par Longueville, et à Paris, 4, rue Cimarosa (XVI).

* *Coutan* (le docteur Ferdinand), 10, rue d'Ernemont, à Rouen. **M. F.**

* Deglatigny (Louis), 11, rue Blaise-Pascal, à Rouen.

Delabarre (Édouard), architecte, professeur à l'école régionale d'architecture, à Rouen.

Dubosc (Georges), critique d'art, 46, Rampe-Bouvreuil, à Rouen.

Dupont (Émile), président de la Société de géographie commerciale, directeur des Docks, 12, quai de Marseille, au Havre.

Édouard (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-du-Breuil.

Fiévet (Jules), agent commercial de la Compagnie de l'Ouest, 25, quai d'Orléans, Le Havre.

Foubert de Pallières (Médéric), 5, rue des Arsins, à Rouen.

Geuser (Mme A de), 56, beulevard de Strasbourg, Le Havre

Gogeard (Mme), 60, rue Saint-Maur, à Rouen.

Gruzelle, interne, Asile de Quatre-Mares, à Rouen.

* Lafond (Jean), 5, rue d'Herbouville, à Rouen.

Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur honoraire des Musées, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.

Le Mire (Eugène), 1, rue du Nord, à Rouen.

Lepel-Cointet (Mme), à l'abbaye de Jumièges, et à Paris, 21, rue de la Ville-l'Évêque (VIII).

Loriquet (Henri), directeur des bibliothèques de la ville, 6, rue de Crimée, à Rouen.

* Morin (le docteur), au Mont Saint-Aignan.

Pelay (Édouard), 74, rue de Crosne, à Rouen.

* Prevost (Gustave), ancien magistrat, 52, rue Chasselièvre, à Rouen. **M. F.**

* Rieder (Albert), ingénieur, 10 *bis*, rue Stanislas-Girardin, à Rouen.

Roys d'Eschandelys (le marquis des), château de Gaillefontaine, et à Paris, 3, avenue d'Antin (VIII).

Senn (Olivier), 48, rue Félix-Faure, Le Havre.

Société de Géographie Commerciale du Havre (la), 138, rue de Paris, Le Havre.

* Soclet (Alfred), directeur des Tramways du Havre, rue Michel-Yvon, Le Havre.

Vesly (Léon de), directeur du Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, 1, rue des Arsins, à Rouen.

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M. Antheaume.

* *Antheaume* (Alexandre), pharmacien, 7, rue du Val, à Provins.

Collet (le chanoine Alphonse), à Crouy-sur-Ourcq. **M. F.**

Delondre (Louis), au Prieuré de Saint-Loup-de-Naud, par Longueville, et à Paris, 62, rue de Tocqueville (XVII).

Husson (Georges), à Couilly.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. de Dion, inspecteur général.

Auscher (Léon), ingénieur expert, 24, rue Lafayette, à Versailles.

Baillot (Lucien), avocat, 51, rue d'Angiviller, à Versailles.

Barbet (Alexandre), ingénieur des Arts et Manufactures, 53, avenue de Paris, à Versailles.

Caron (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

Coûard (Émile), archiviste du département, 4, rue Carnot, à Versailles.

Depoin (Joseph), rue Basse, à Pontoise, et à Paris, 150, boulevard Saint-Germain (VI). **M. F.**

Digard (Georges), professeur à l'Institut catholique de Paris, 20, rue d'Angiviller, à Versailles.

* Dufour (Adolphe), bibliothécaire, 21, rue du 14 Juillet, à Corbeil.

Duhaut (le docteur), 2, rue des Réservoirs, à Versailles.

EUDEVILLE (E. d'), 8, rue Saint-Louis, à Versailles.

FAGNIEZ (Gustave), membre de l'Institut, 111, rue de Paris, à Meudon.

GRAVE (Eugène), à Mantes.

GROU (Frédéric), juge honoraire au Tribunal civil, 7, boulevard du Roi, à Versailles.

KOMARNICKI (Edmond de), 12, avenue des Marronniers, à Villeneuve-Saint-Georges.

* LA ROCHE-GUYON (le duc de), au château de La Roche-Guyon, et à Paris, 18, boulevard des Invalides (VII).

LEFÈVRE (Louis-Eugène), 156, rue Saint-Jacques, à Étampes.

LÉTIENNE (le docteur Auguste), 8, rue des Creux, à Louveciennes.

LORIN (F.), avoué, à Rambouillet.

* NANSOT (Albert), avoué honoraire, 10, place Hoche, à Versailles.

PAISANT (Alfred), président honoraire du Tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles.

* PLANCOUARD (Léon), à Cléry-en-Vexin, par Magny-en-Vexin.

PRINET (Max), archiviste-paléographe, 10, rue d'Anjou, à Versailles.

RENET-TENER, 32, rue des Bons-Hommes, à l'Isle-Adam.

* RHEIN (Frédéric), 31, rue d'Angiviller, à Versailles.

RHEIN (André), archiviste-paléographe, même adresse.

* SAILLY (le baron de), au château de Sailly, par Fontenay-Saint-Père, et à Neuilly, 16, rond-point de la Porte-Maillot.

SAYVÉ (Abel), 9, rue de Noailles, à Versailles.

TRUBERT, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur : M. A. BOUNEAULT.

* *Bouneault* (Arthur), conservateur du Musée lapidaire, 172, avenue de Paris, à Niort.

GERBIER (Camille), avenue de Limoges, à Niort.

Somme.

Inspecteur :

M. Henri MACQUERON.

BERNY (Gérard de), 41, rue de l'Amiral-Courbet, à Amiens.

BOUCHER DE CRÈVECŒUR (Armand), 23, rue de la Tannerie, à Abbeville.

COLLOMBIER (Félix), 16, rue Blasset, à Amiens.

CRUSEL (René), 9, place Sainte-Catherine, à Abbeville.

DANICOURT (l'abbé), curé de Naours.

DELIGNIÈRES (Émile), avocat, 3, rue des Grandes-Écoles, à Abbeville.

DUBOIS (Alain), 24, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

* DUBOIS (Pierre), même adresse.

DU GROSRIEZ (Fernand), rue du Pont-de-Boulogne, à Abbeville.

* *Durand* (Georges), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

Florival (Adrien de), président du Tribunal civil, à Abbeville.

* Forts (Philippe des), au château d'Yonville, par Hallencourt, et à Paris, 13, rue Vaneau (VII).

Guyencourt (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.

Lamy (Charles), avocat à la Cour d'appel, 21, rue de la République, à Amiens.

Ledieu (Léon), 12, rue Porion, à Amiens.

Lennel (Antoine), à Montonvillers, par Villers-Bocage, et à Paris, 68, boulevard Malesherbes (VIII).

* *Macqueron* (Henri), 24, rue de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville.

Philippe (Mlle Léonie), 19, rue Duminy, à Amiens.

* Prarond (Ernest), président d'honneur de la Société d'Émulation, à Abbeville.

Ricquier (Olivier), percepteur, à Bray-sur-Somme.

Rostand (André), lieutenant au 72e d'infanterie, 40, boulevard de Beauvais, à Amiens.

* Société des Antiquaires de Picardie (la), à Amiens.

* Soyez (Edmond), rue de Noyon, à Amiens.

* *Valois* (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont.

* Vayson (Janin), ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur :

Bessery (Théodore), à Lavaur.

Canet (Victor), à Lammar Mothe, par Roquecourbe.

Fort (l'abbé), curé-archiprêtre de Saint-Michel, à Castres.

Pontnau (Raymond), à Saint-Sulpice-la-Pointe.

Rivières (le baron Jean de), au château de Rivières, par Gaillac. **M. F.**

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, par Gaillac.

Tournier (Henri), au château d'Aiguefonde, par Mazamet.

Viviès (Timoléon de), au château de Viviers, par Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. le chanoine F. Pottier, inspecteur divisionnaire.

Bourdeau (Jean), à Villebourbon, par Montauban.

Fontanié (Paul), à Castelsarrasin.

* *Pottier* (le chanoine Fernand), archiprêtre de la cathédrale, 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Tonnac (Mme de), à Montauban. **M. F.**

Vitteaut (Louis), caissier de la Banque de France, à Montauban.

Var.

Inspecteur :

Guillibert (S. G. Mgr), évêque de Fréjus.

Vaucluse.

Inspecteur : M. l'abbé Requin.

Eysseric (Joseph), 14, rue Duplessis, à Carpentras. **M. F.**

* Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.

Requin (l'abbé H.), chanoine honoraire, correspondant de l'Institut, 16, rue Velouterie, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M. René Vallette.

Grélier (l'abbé Charles), à Challans.

Vallette (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred Richard, inspecteur divisionnaire.

Chotard (André), magistrat, 17, boulevard Félix-Faure, à Châtellerault.

Du Fontenioux (Alfred), avocat, 4, cité de la Traverse, à Poitiers. **M. F.**

Duvau (Jules), ancien député, 74, boulevard Blossac, à Châtellerault, et à Paris, 17, rue de Berne (VIII).

Grimouard (le vicomte Henri de), au château de Brassioux, par Vouneuil-sur-Vienne.

* La Croix (le R. P. Camille de), boulevard du Pont-Neuf, à Poitiers.

Richard (Alfred), archiviste du département, 7, rue du Puygareau, à Poitiers.

Touchois de Belhoir (Auguste), au château de la Plaine, par Lencloître.

Tranchant (Charles), ancien conseiller d'État, à Chauvigny, et à Paris, 28, rue Barbet-de-Jouy (VII).

Vergie (Georges de), au château de Touffou, par Bonnes, et à Paris, 78, rue de la Tour (XVI).

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René Fage, inspecteur divisionnaire.

Corvisart (le baron), colonel au 20e dragons, à Limoges.

* *Fage* (René), au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne, et à Paris, 80, rue Lauriston (XVI).

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M. André Philippe.

*Bernardin (Léon), lieutenant au 149e d'infanterie, à Épinal.

**Philippe* (André), archiviste du département, conservateur du Musée, à Épinal.

*Schwab (Léon), docteur en droit, rue Rualmenil à Épinal.

Yonne.

Inspecteur : M. Ernest Petit.

*Clermont-Tonnerre (le duc de), au château d'Ancy-le-Franc, et à Paris, 16 *ter*, avenue Bosquet.

Dujon (Gustave), percepteur en retraite, à Champs.

Goussard (Georges), président du Tribunal civil, à Avallon.

Hardy (Charles), 4, rue du Pont, à Tonnerre.

Petit (Ernest), à Vausse, par Châtel-Gérard, et à Paris, 8, rue Jean du Bellay (IV).

Porée (Charles), archiviste du département, 2, rue Cochois, à Auxerre.

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, 20, avenue Rapp (VII).

*Vignot (Charles), à Joigny, et à Paris, 30, rue de Lille (VII).

Vignot (Mme Charles), mêmes adresses.

TUNISIE.

Delattre (le R. P.), conservateur du musée Lavigerie, à Saint-Louis de Carthage.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALSACE-LORRAINE

* Walbock (l'abbé Louis Gilbert), à Moulins-les-Metz.

ALLEMAGNE.

Clemen (le docteur Paul), conservateur des monuments historiques des provinces rhénanes, à Bonn.

Hettner, directeur du Musée d'antiquités, à Trèves.

Vôge (le docteur Wilhelm), directeur-adjoint des Musées royaux, à Berlin.

ANGLETERRE.

Bilson (John), architecte, F. S. A., membre du Conseil de l'Institut royal archéologique, Hessle, R. S. O., Yorkshire.

Bond (Francis), Stafford House, Duppas Road, Croydon.

Brakspear (Harold), architecte, F. S. A., membre du Conseil de l'Institut royal archéologique, Corsham, Wiltshire.

Cox (Percy), Stone House, Godalming, Surrey.

Dillon (le Très Hon. vicomte), V. P. S. A., vice-président honoraire de l'Institut royal archéologique, Ditchley, Enstone, Oxfordshire.

Ferguson (le Dr John), F. S. A., professeur à l'Université, Glasgow.

Foster (John E.), secrétaire de la Société des Antiquaires de Cambridge, 30, Petty Cury, Cambridge.

Fremantle (le Hon. et Très Rév. William Henry), D.-D., doyen de Ripon, Deanery, Ripon.

Freshfield (le Dr Edwin), F. S. A., président de la Société archéologique de Londres et de Middlesex, 31, Old Jewry, Londres, E. C.

Godfray (H.-N.), trésorier des États de l'île, Jersey.

Godfray (Mme H.-N.), même adresse.

Gosselin-Grimshawe (H.-R.-H), membre de l'Institut royal archéologique, Benneo Hall, Hertford.

Green (Emanuel), F. S. A., Devonshire Club, St-James's Street, Londres, S. W.

Hope (W.-H. St-John), vice-président de l'Institut royal archéologique, secrétaire-adjoint de la Société des Antiquaires de Londres, Burlington House, Piccadilly, Londres, W.

Howorth (Sir Henry H.), K. C. I. E., D. C. L., F. R. S., F. S. A., président de l'Institut royal archéologique, 30, Collingham Place, Cromwell Road, Londres, S. W.

Jones (Herbert), F. S. A., membre du conseil de l'Institut royal archéologique, 42, Shooters Hill Road, Blackheath, Londres, S. E.

Langhorne (le Rév. William Henry), Over Worton Rectory, Steeple Aston, Oxfordshire.

Le Cornu (le colonel Charles-Philip), C. B., F. S. A., président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, Jersey.

Le Gros (Gervaise), F. S. A., vice-président de la Société jersiaise, Seafield, Jersey.

Mills (Dudley Acland), Broadlands, à Grouville, Jersey.

* Mylne (le Rév. Robert-Scott), F. S. A., membre de la Société des Antiquaires d'Écosse, Great Amwell, Ware, Herts.

Nicolle (Edmond), avocat à la Cour Royale, à Saint-Hélier, Jersey.

Peers (Charles-Reed), architecte, F. S. A., membre du Conseil de l'Institut royal archéologique, 96, Grosvenor Road, Londres, S. W.

Pernet (le Dr), 94, Harley Street, Londres, W.

Perowne (S. M. Edward), Solicitor, 15, Copthall avenue Londres E. C., et à Paris, 95, rue des Petits-Champs.

Roulin (dom E.), Filey, Yorkshire.

Spiers (Richard-Phené), architecte, F. S. A., 21, Bernard Street, Russel Square, Londres, W. C.

Stephenson (Mill), F. S. A., vice-président de l'Institut royal archéologique, 38, Ritherdon Road, Tooting, Londres, S. W.

Weale (James), South Kensington Museum, Londres, S. W.

Wilmott of Warley (Miss), Great Warley, Essex, et à Paris, Hôtel du Rhin.

AUTRICHE-HONGRIE.

Matejka (le docteur Bohumil), maître de conférences de l'Université de Prague et de l'Académie des Beaux-Arts, 63, Vaclavskénane, à Prague (Bohême).

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

Béhault de Dornon (Armand de), attaché au Ministère des affaires étrangères, 92, rue d'Espagne, à Bruxelles.

Béquet (Alfred), président de la Société archéologique, à Namur.

*Besse (Dom), à l'abbaye de Chevetogne, par Leignon (Namur).

Béthune (le baron François), professeur à l'Université de Louvain.

Blomme (Arthur), président du Tribunal civil, vice-président de l'Académie royale d'archéologie, à Termonde.

*Buggenoms (Louis de), avocat, 40, rue Courtois, à Liége.

Buls (Charles), président de la Commission du Vieux-Bruxelles, 40, rue du Beau-Site, à Bruxelles.

Casier (Joseph), consul du Paraguay, 3, rue des Deux-Ponts, à Gand.

*Cloquet (Louis), professeur à l'Université, 9, boulevard Léopold, à Gand.

Delpy (Adrien), architecte, 63, rue Belliard, à Bruxelles.

Delvigne (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

Demeuldre (Amé), président du Cercle archéologique, 38, rue Neuve, à Soignies.

Destrée (Joseph), conservateur des Musées royaux, 121, chaussée Saint-Pierre, Etterbeeck, à Bruxelles.

Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique, à Mons.

Dognée (Eugène), 4, rue des Prémontrés, à Liége.

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie des Beaux-Arts, secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie, 53, rue du Transvaal, à Anvers.

Froment (Dom), à l'abbaye de Chevetogne, par Leignon (Namur.

* *Ghellinck-Vaernewyck* (le vicomte Amaury de), sénateur suppléant, membre de l'Académie royale d'Archéologie, au château d'Elseghem, par Peteghem, et 15, rue de l'Industrie, à Bruxelles.

Goblet d'Alviella (le comte), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Hagemans, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

Hambye (Adolphe), ancien notaire, 26, rue du Mont-de-Piété, à Mons.

Hemricourt de Grunne (le comte Arthur de), sénateur, au château d'Hamal, par Tongres.

Hymans (Henri), président de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, 15, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.

Institut Archéologique Liégeois, 14, rue Fabry, à Liège.

Jonghe (le vicomte Baudouin de), président de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.

Lagasse de Locht, président de la Commission royale des monuments, directeur des bâtiments civils, à Bruxelles.

Loë (le baron Alfred de), président de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 11, rue de Londres, à Bruxelles.

Losseau (Léon), avocat, 37, rue de Nimy, à Mons.

Maere (le chanoine), professeur d'archéologie à l'Université, 3, rue Kraken, à Louvain.

Mahieu (Mlle Louise), rue de la Station, à Braine-le-Comte.

Mahieu (Mlle Jenny), même adresse.

Matthieu (Ernest), secrétaire du Comité provincial du Hainaut, à Enghien.

Nimal (Henri de), secrétaire de la Société archéologique de Charleroi.

Pirenne (Henri), professeur à l'Université, 132, rue Neuve-Saint-Pierre, à Gand.

Saintenoy (Paul), architecte, membre de l'Académie royale d'Archéologie, 119, rue de l'Arbre-Bénit, à Bruxelles.

Soil de Moriamé (Eugène), président du Tribunal civil et président de la Société historique de Tournai, 45, rue Royale, à Tournai.

Tahon (Victor), ingénieur, 159, rue de la Loi, à Bruxelles.

Van Caster (le chanoine Guillaume), président du Cercle archéologique de Malines, à Malines.

Van den Gheyn (le chanoine Gabriel), président du Cercle historique et archéologique de Gand, 13, avenue des Moines, à Gand.

Van der Haeghen (le Dr), bibliothécaire en chef de l'Université, 1, Fossé-d'Othon, à Gand.

Vinck de Winnezeele (le baron Alfred de), sénateur, membre de l'Académie royale d'Archéologie, 137, avenue des Arts, à Anvers.

Witte (Alphonse de), ingénieur, secrétaire de la Société royale de Numismatique, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

*Kinch (le docteur K.-B.), 38, Ostersogade, à Copenhague.

Schmidt (Valdemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Arzac y Alberdi (Don Antonio), directeur de l'*Euskal-Erria*, à Saint-Sébastien.

Cabello y Lapiedra (Don Luis), architecte, 5, calle Columela, à Madrid.

Cola y Goiti (Don José), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, à Vitoria.

Duro (S. Exc. Don Cesareo Fernandez), capitaine de vaisseau, secrétaire perpétuel de l'Acad. R. de l'Histoire, 13 triplicado, calle del Sauco, à Madrid.

Echandia (S. Exc. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Gil y Gabilondo (Don Isidro), ancien conservateur du Musée archéologique, à Burgos.

Gudiol y Cunill (l'abbé), conservateur du musée épiscopal, à Vich.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Lampérez y Romea (Don Vicente), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, 8, calle Marques del Duero, à Madrid.

Olano (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des Jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Pavia y Birmingham (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, à Saint-Sébastien.

Puig y Cadafalch (Don José), architecte, professeur de l'histoire de l'architecture à les *Estudis Universitatis Catalani*, 604, Granvia, à Barcelone.

Saavedra (S. E. Don Eduardo), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, 22, calle de Valverde, à Madrid.

Salas Rigoma (Don Ramon), architecte provincial, à Tarragone.

Seguier (le comte Ulysse de), consul de France en retraite, Santa Maria de Majorque, îles Baléares.

*Serrano Fatigati (Don Enrique), secrétaire général de l'Acad. R. de San-Fernando,

président de la Société des excursions archéologiques, 17, calle Pozas, à Madrid.

SORALUCE (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

VILLAMIL (Don Manuel Perez), conservateur du Musée archéologique, 8, calle San-Quintin, à Madrid.

ÉTATS-UNIS.

DIKE (Francis Harold), professeur à l'Institut de technologie, à Boston.

FROTHINGHAM (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

LUDLOW (Thomas W.), Cottage Lawn, Vonkers, à New-York.

POTTER (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.

WAGNER, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

WHITTEMORE (Thomas), professeur à Columbia University, à New-York.

INDES ANGLAISES.

RIVETT-CARNAC (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

CASCAVILLA (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

CESA-BIANCHI (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

GROSSI (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

INGANNI (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

PECCI (le comte Camille), 14, Circo Agonale, place Navone, Palais Doria, à Rome.

PIGORINI (le comm.), directeur du Musée préhistorique et ethnographique, 26, via del Collegio Romano, à Rome.

SALINAS, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du Musée national de Palerme.

VARISCO (l'abbé Achille), à Monza.

ZORZI (le comte Alvise Piero), directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

MONACO.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

S. A. S. LA PRINCESSE DE MONACO.

Labande (Léon), conservateur des archives du palais, 10, rue du Tribunal, à Monaco.

NORVÈGE.

FETT (Harry), conservateur au Musée national, secrétaire de la Société des monuments historiques, à Christiania.

PAYS-BAS.

Hezenmans (J.-G.-A.), à Bois-le-Duc.

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

* Schöffer (Georges-Carel-Valentin), 319, Keisersgracht, à Amsterdam.

Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au Ministère de l'Intérieur, à La Haye.

PERSE.

Nazare-Agha (le gén^al), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

Cunha (Augusto José da), président de l'Association royale des Architectes civils et des Archéologues portugais, à Lisbonne.

Fortes (José), avocat, juge du district de Porto, 125, rua da Rainha, à Porto, correspondant de l'Institut de Coïmbre.

ROUMANIE.

Tocilesco (le prof. Gr.), membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

RUSSIE.

Brobinskoy (S. E. le comte Alexis Alexievitch), président de la Commission impériale archéologique, 58, Galernaïa, à Saint-Pétersbourg.

Chérémétief (S. E. le comte Serge), membre du Conseil de l'Empire, président de la Société des anciens textes, à Saint-Pétersbourg.

Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique, à Moscou.

SUÈDE.

Hildebrand (le docteur Hans), antiquaire du Royaume de Suède, à Stockholm.

Landberg (le comte Carlo de), chambellan de S. M. le Roi, à Stockholm.

SUISSE.

Bernouilli (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.

Bernouilli (le docteur J.-J.), administrateur des collections archéologiques et ethnographiques de l'Université, à Bâle.

BURCKHARDT-FINZLER (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.

FAVRE (Camille), archiviste-paléographe, rue du Monnetier, à Genève.

FELLEMBERG - BONSTTETTEN (le docteur E. de), directeur du Musée d'antiquités et d'ethnographie, à Berne.

GODET (le prof. Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Neuchâtel.

GODET (Philippe), professeur à l'Université, à Neuchâtel.

GRIOLLET DE GEER (Ernest), à Genève.

GROSS (le docteur), à Neuveville.

MOLIN (Aloys de), professeur à l'Université, conservateur du Musée cantonal d'antiquités, à Lausanne.

*NAËF (Albert), architecte, inspecteur des monuments historiques, Haute-Combe, avenue Ruchonnet, à Lausanne.

RODT (E. de), architecte, conservateur du Musée historique, à Berne.

ZEMP (le professeur J.), vice-directeur du Musée national, à Zurich.

COMPTE

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'ANNÉE 1908

RECETTES

Encaisse du 4 avril remise par M. Travers	610 fr.	40
Rente 3 o/o, provenant du placement des sommes versées par les membres fondateurs	2.200	»
Arrérages du legs de M. de Caumont	543	»
Rachat de deux cotisations	300	»
785 cotisations de 1908	7.850	»
17 cotisations arriérées	170	»
39 souscriptions tardives au volume du Congrès d'Avallon	390	»
Produit du droit de 5 fr. au Congrès de Caen	1.480	»
Reliquat sur la vente des cartes d'excursions	450	25
TOTAL	13.993 fr.	65

DÉPENSES

Frais de recouvrement des cotisations	158 fr.	»
Indemnité au Directeur pour déplacements et frais de correspondance	500	»
Indemnité au Trésorier	300	»
Frais de bureau à Caen	75	»
Acomptes sur l'impression du Congrès d'Avallon et du *Guide* du Congrès de Caen versés à M. Delesques	4.650	»
Imprimés, programmes, invitations et frais d'envoi	433	»
Distribution du Congrès de Carcassonne à Paris	46	»
Location de salle pour conférence à Paris	100	»
A reporter	6.262 fr.	»

Report.....	6.262 fr.	»
Subvention au *Bulletin Monumental*.....	700	»
Honoraires de MM. A. Ventre et Chauliat, architectes, pour dessins.....	530	»
Facture Fernique. Similigravures.....	1.400	»
Facture Marey. Insignes et médailles.....	443	»
Mémoire Girard. Réparation à la couverture de l'église de Cravant (Indre-et-Loire), propriété de la Société.	306	»
Facture Béchet, marbrier à Bayeux, pour moitié du prix de la plaque posée sur la maison natale de M. de Caumont.....	35	»
Frais d'organisation du Congrès de Caen.....	325	75
TOTAL.....	9.997 fr.	75

BALANCE

Recettes.....	13.993 fr.	65
Dépenses.....	9.997	75
Reste en caisse au 31 décembre 1908...	3.995 fr.	90

Le Trésorier,

Raymond CHEVALLIER.

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CONGRÈS D'AVALLON

PAR

MM. Charles PORÉE, Vte Pierre de TRUCHIS,
Joseph DÉCHELETTE et André PHILIPPE.

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CONGRÈS D'AVALLON

EN 1907

AVALLON

Par M. Charles PORÉE.

Au temps de la domination romaine, l'*Aballo* de la table de Peutinger dressait son *castrum* tout près de la grande voie d'Agrippa, à l'extrémité du promontoire qui domine l'étroite vallée du Cousin.

Sur l'emplacement de ce *castrum* s'élevèrent le château des ducs de Bourgogne et l'église de Notre-Dame, tandis que la ville s'étendait au nord, débordant la clôture dont la tour de l'Horloge marque l'ancienne entrée. L'enceinte de la ville, qui soutient aujourd'hui des jardins en terrasse, était assise sur les bords mêmes de l'escarpement et suivait au nord le cours actuel où s'élève la statue de Vauban.

De ce côté, deux portes s'ouvraient dans les remparts : la porte Auxerroise, défendue par un bastion, et la Grand'porte, flanquée de deux tours rondes. La porte Neuve ne fut percée, à l'ouest, qu'en 1720; mais du côté sud, une très ancienne poterne

fut démolie en 1768 : son emplacement est marqué aujourd'hui par deux pilastres. Vingt-et-une tours, dont sept subsistent encore, flanquaient les murailles.

MONUMENTS RELIGIEUX

ÉGLISE SAINT-LAZARE

L'église de Saint-Lazare, bâtie dans l'enceinte même du château, était d'abord une collégiale, dédiée à Notre-Dame : les ducs de Bourgogne furent ses premiers bienfaiteurs. Au début du XIe siècle, elle fut placée sous l'invocation de saint Lazare. C'était alors un très petit édifice, dont la crypte fut découverte sous le chœur, en 1861, lors des travaux de restauration de l'église. Les reliques de saint Lazare ayant attiré les fidèles, l'église dut être agrandie : en 1106, le pape Pascal II en consacrait une partie. C'était sans doute le chœur avec les absidioles qui subsistent encore : on y ajouta, dans le cours du XIIe siècle, la nef actuelle, ses collatéraux et les portails.

La nef comprend six travées. Les arêtes de ses voûtes, qui ont été restaurées, viennent mourir dans une calotte aplatie. Les piles cruciformes sont flanquées de quatre colonnes engagées qui supportent les grandes arcades, les doubleaux des grandes voûtes et ceux des bas-côtés. Tous ces arcs en tiers-point ont le même profil, leur large bandeau retombe sur le tailloir carré du chapiteau de la colonne engagée et leurs deux boudins s'appuient sur un dosseret de la pile. Un

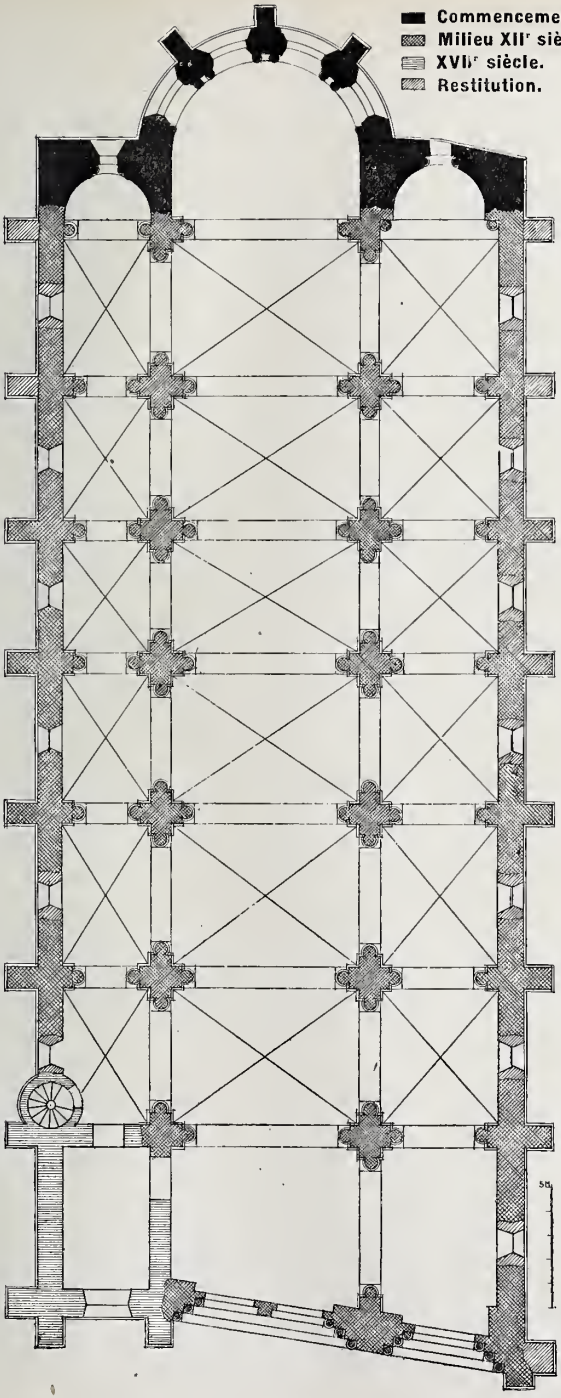

E. Chauliat, del.

Plan de Saint-Lazare d'Avallon.

cordon mouluré passe au-dessus des grandes arcades et présente à chaque pile un décrochement, correspondant à la déclivité du sol de l'église vers l'est. Dans l'angle formé par les piles et le mur, une colonnette supporte un formeret en tiers-point orné d'un boudin. Par une disposition fréquente dans les églises de la région, le bandeau contourne les piles, formant bague autour des colonnes. La décoration végétale qui orne le tailloir des chapiteaux des colonnes, à la retombée des grandes arcades et à celle du doubleau de la nef, se prolonge horizontalement le long du pilastre des supports. Des feuilles d'acanthe, très découpées, ornent les chapiteaux des colonnes, dont les bases, dépourvues de griffes, offrent un boudin inférieur très épais. Dans chaque travée est percé, soit un petit oculus, presque tangent au formeret, soit une fenêtre en plein cintre; un oculus s'ouvre aussi dans le mur de la façade et dans le mur opposé, au-dessus de l'arc triomphal.

Les collatéraux, de largeur inégale, qui flanquent la nef, sont également voûtés d'arêtes; les doubleaux ont le profil des grandes arcades et des doubleaux de la nef: un large bandeau entre deux boudins. Sur la pile, très saillante, adossée au mur, est engagée une colonne qui reçoit le doubleau; un formeret, retombant sur les piles, encadre la baie en plein cintre percée dans chaque travée; à la sixième travée, les pieds-droits de cette baie sont ornés de colonnettes dont les chapiteaux reçoivent le boudin d'une archivolte; à la travée précédente, la colonnette fait place à un boudin continu et, dans les autres, cette décoration disparaît. Un rang d'oves longe le mur, à la hauteur de l'imposte, et forme le tailloir du chapiteau

de la colonne engagée. A la dernière travée, la grande arcade, plus haute, entraîne une surélévation de la voûte, ce qui détermine en coupe verticale une sorte de transept.

Le chœur et les absidioles, restes de l'édifice qui fut consacré en 1106, sont voûtés en cul-de-four. Quatre baies en plein cintre éclairent le chevet; leur archivolte porte sur des colonnettes dont le chapiteau, à tailloir très épais et mouluré, est orné de feuilles d'eau. A l'entrée du sanctuaire, de chaque côté, deux arcatures reposent sur des colonnettes partant du sol.

La corniche de la nef est soutenue par une série de petites arcatures rondes portant sur des modillons moulurés. La corniche des bas-côtés est ornée de perles; entre ses modillons une sorte de frise se compose de rosaces aux feuillages variés ou de médaillons encadrant tantôt un poisson, tantôt une hure de sanglier. A l'abside, des têtes grimaçantes et des animaux divers, notamment un singe, se détachent sur les corbeaux. Les absidioles, percées d'une seule fenêtre, sont carrées à l'extérieur. Ni leur corniche, ni les joints de leur appareil ne se raccordent avec la corniche et les joints du mur de l'abside. Des remaniements ont donc été opérés à leur chevet; il est probable que les absidioles étaient, à l'origine, rondes extérieurement et que plus tard on noya leur mur dans un massif de maçonnerie, pour contrebuter la voûte de l'abside.

Les deux célèbres portails de la façade offrent dans les détails de leur ornementation une grande analogie avec ceux de la nef de Vézelay. Au grand portail, dans les ressauts des jambages, aux arêtes amorties par de

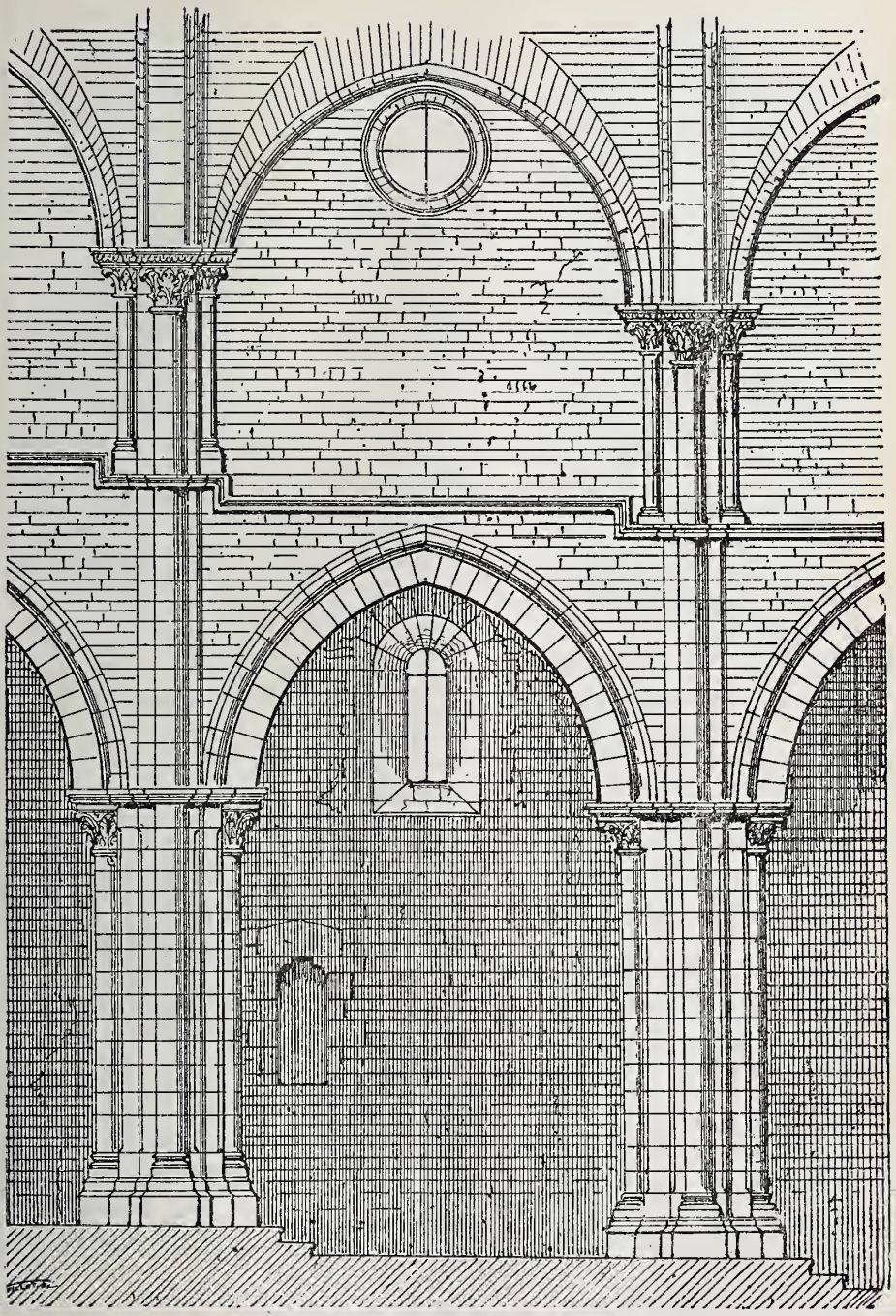

Saint-Lazare d'Avallon.

Travée de la nef.

E. Lefèvre-Pontalis, phot. Abbé Chartraire, phot.

Saint-Lazare d'Avallon.

Jambage et statue du grand portail.

petites feuilles d'acanthe, on remarque de chaque côté trois colonnettes à chapiteaux corinthiens, celle du milieu ornée de cannelures en hélice, les deux autres absolument droites. Ce portail était autrefois décoré de statues, comme en témoignent un ancien dessin de dom Plancher, des traces d'arrachement encore visibles et les sujets historiés des bases; celle de saint Lazare était jadis adossée au trumeau, mais celle d'un prophète, longtemps reléguée dans le clocher, par l'aspect grêle du personnage et l'étoffe à petits plis de son vêtement, offre bien les caractères des statues du milieu du XIIe siècle, comme celles du portail de Vermenton.

Dans les cinq cordons de la voussure, en plein cintre surhaussé, des angelots se voient à la rangée qui touche au tympan; sur chacun des claveaux suivants est sculpté un vieillard musicien de l'Apocalypse; trente médaillons, encadrant les signes du zodiaque et d'autres sujets effacés où il faut voir sans doute, comme à Vézelay, les travaux des mois, décorent le cordon central; des feuilles d'acanthe largement épanouies se détachent sur les deux autres, puis une guirlande de feuilles de vigne qui se prolonge jusqu'au soubassement, dissimulant sous ses pampres une quatrième colonne. Un rang inachevé de bâtons brisés devait encadrer l'archivolte. Le tympan représentait le Christ bénissant, entouré de deux anges et des symboles des quatre évangélistes; au linteau étaient figurés la Cène et le Crucifiement. Ces bas-reliefs ont été détruits en 1793. Deux arcades, refaites à la Renaissance, comme l'indiquent les mascarons qui les décorent, relient les pieds-droits cannelés du portail au trumeau central flanqué de deux colonnes torses.

Le petit portail de droite, aussi richement décoré, présente une disposition générale analogue. De chaque côté se dressent trois colonnettes dont les bases ont leur tore inférieur couvert d'ornements. La colonnette centrale à droite est torse comme celle de gauche, mais son fût est décoré d'entrelacs. Le soubassement, comme au portail central, accuse les ressauts de la voussure : ses quatre petits pilastres, portés par des socles, conservent sur leurs faces des rinceaux, des entrelacs ou des ganfrures, et leurs chapiteaux historiés sont surmontés d'un tailloir décoré d'un ornement qui dérive des oves classiques.

Les bas-reliefs du linteau et du tympan sont très mutilés. Notre confrère M. Enlart est d'avis que le linteau représentait les saintes femmes au tombeau et le Christ qui descend aux limbes, en brisant les portes de l'enfer. Dans le tympan, il reconnaît à gauche l'Adoration des mages, et à droite les mages devant Hérode : leurs trois chevaux se trouvent sous une arcature, comme les deux autres scènes. Les voussures sont garnies de rinceaux et de grandes fleurs à huit pétales. Le dernier cordon, bordé d'une grecque, se compose de fruits d'arum et de tiges entrelacées qui descendent sur les jambages.

A gauche existait primitivement un portail semblable à ceux qui viennent d'être décrits, d'après l'enquête de 1482 (1). La petite porte à fronton et pilastres ioniques qu'on voit aujourd'hui date de l'époque où l'on reconstruisit le clocher actuel. Le 9 janvier 1633, en effet, l'ancienne tour s'écroula.

(1) Cf. le texte publié par M. de Charmasse dans le *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1865.

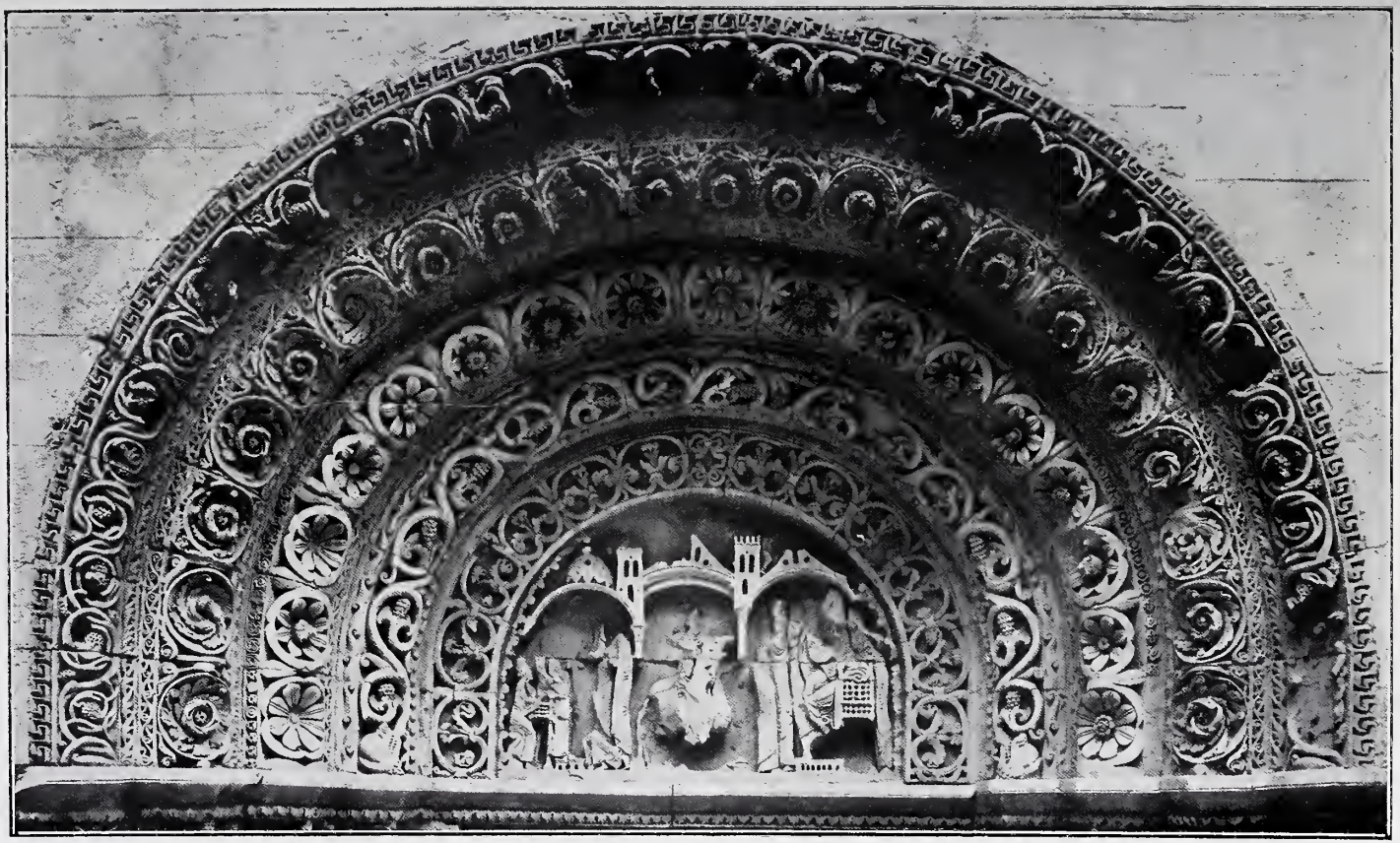

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Portail sud à Saint-Lazare d'Avallon.

entraînant dans sa chute une partie de l'étage supérieur de la façade, arrachant même le côté gauche de la voussure externe du grand portail. Les traces de la reprise se voient nettement dans la maçonnerie, à quelque distance à gauche des deux arcatures aveugles qui décorent la façade au-dessus du petit portail et à l'endroit où s'interrompent les bâtons brisés qui encadraient le portail central.

Des corbeaux à encoche apparaissent dans la partie ancienne, pour soutenir un auvent qui abritait l'entrée de l'église. Dans le contrefort qui flanque la façade au sud est ménagé un couloir, auquel on accède par les voûtes du collatéral; il mène à un étroit réduit, éclairé par une petite ouverture percée dans le contrefort: c'est peut-être la lanterne des morts du cimetière qui s'étendait autrefois devant l'église.

CHAPELLE SAINT-PIERRE

Au sud de Saint-Lazare on entre dans la chapelle Saint-Pierre, autrefois église paroissiale. Le mur septentrional de cette chapelle est soutenu par de robustes arcs en plein cintre qui s'appuient sur les contreforts en saillie de l'église voisine; l'un de ces arcs retombe sur un chapiteau posé en encorbellement dans le mur et d'une facture très ancienne. Les piles du XVe siècle, engagées dans le mur méridional, étaient autrefois isolées et les arcades qu'elles soutiennent, aujourd'hui murées, reliaient le vaisseau actuel à une seconde nef. L'édifice a été maintes fois remanié: ses voûtes sont du XVe siècle; à l'ouest s'ouvre une porte en plein cintre du XIIe siècle, dont les tores retombent sur des colonnes mutilées. Une

petite porte fait communiquer la chapelle avec l'église de Saint-Lazare; la croix à deux faces de son tympan ajouré représente, d'un côté le Christ, et de l'autre la Vierge : c'est une œuvre du XVIe siècle.

ÉGLISE SAINT-MARTIN-DU-BOURG

L'église de Saint-Martin-du-Bourg, autrefois prieuré de Saint-Martin d'Autun, puis église paroissiale, transformée en minoterie, comprend une nef, deux bas-côtés, un transept flanqué de deux chapelles carrées et un chœur à chevet plat, comme à Montréal.

La nef et les bas-côtés, dont la dernière travée subsiste seule, sont couverts de voûtes d'arêtes soutenues par des doubleaux, mais dépourvues des formerets qu'on voit à la Madeleine de Vézelay et à Saint-Lazare d'Avallon. Les piles cruciformes sont flanquées de trois colonnes engagées, couronnées de chapiteaux à volutes : l'une va soutenir le doubleau en tiers-point de la nef, au très large méplat flanqué d'une baguette, les deux autres reçoivent le bandeau carré des grandes arcades en tiers-point, dont la clef atteint presque le niveau de la retombée du doubleau de la nef; en face des bas-côtés, trois boudins accouplés sont engagés dans la pile. Le tailloir des chapiteaux prolonge ses moulures sur la pile, formant bague autour de la colonne de la nef; mais au-dessus des grandes arcades le bandeau qu'on trouve à Vézelay, à Montréal et à Saint-Lazare d'Avallon fait défaut, sans doute à cause de l'absence des formerets.

La voûte d'ogives du chœur est très bombée : ses nervures à trois tores ressemblent à celles de la tribune

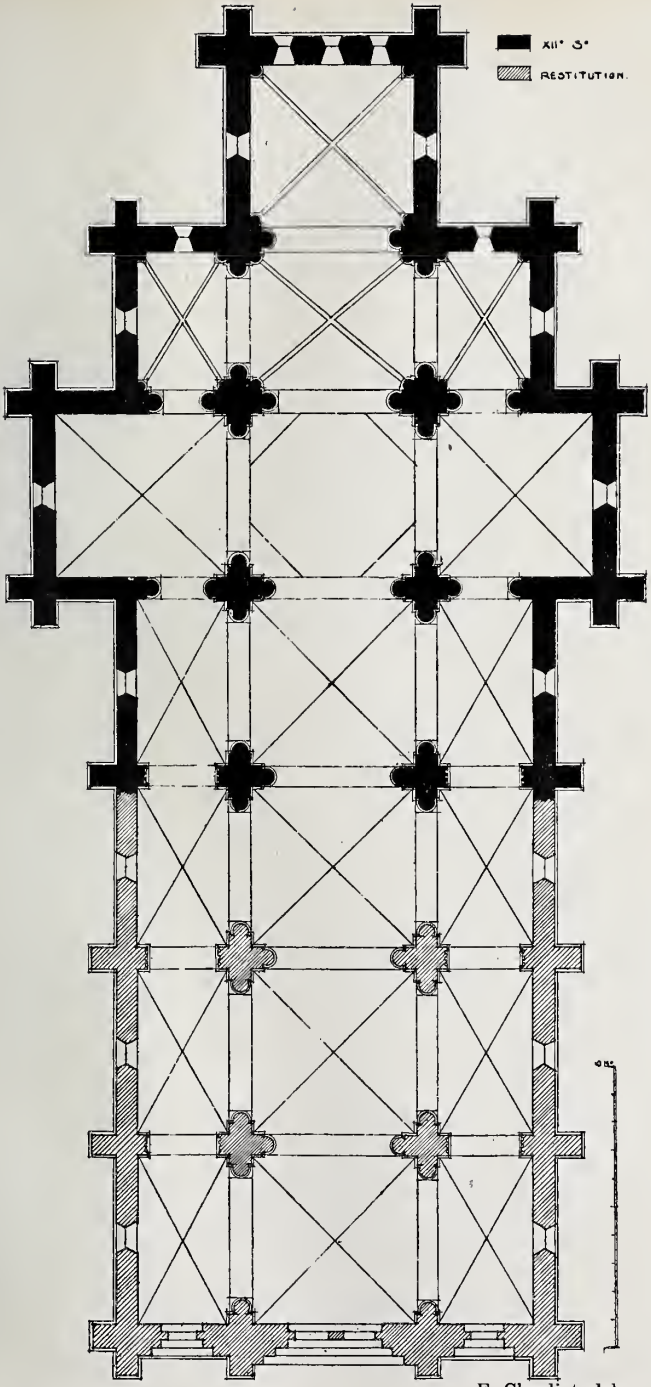

E. Chauliat, del.

Plan de Saint-Martin-du-Bourg.

du narthex de Vézelay. Les colonnes d'angle, en marbre veiné, proviennent d'un ancien édifice romain; comme elles n'avaient point la hauteur convenable, on a exhaussé les unes en les plaçant sur des socles élevés et au-dessus des autres on a dressé une courte colonnette. Les murs latéraux du sanctuaire, où s'appliquent des formerets, sont percés d'une baie en plein cintre dont l'archivolte à boudin retombe sur l'angle même du mur; au contraire, les trois baies qui s'ouvrent dans le mur du fond ont des jambages ornés de colonnettes. Leurs bases présentent sur chaque face une tranche en demi-cercle, comme à l'entrée des absidioles de Montréal et de Saint-Lazare d'Avallon.

Le doubleau qui précède le sanctuaire soutient un mur, percé d'un oculus. La voûte d'ogives de la première travée du chœur s'élève donc bien au-dessus de la voûte basse du sanctuaire, à la hauteur des voûtes du transept et de la nef. Au-dessus du carré du transept, quatre trompes portent une coupole octogone très irrégulière, sans arêtes vives. Les arcs brisés qui soutiennent les murs de la tour centrale sont formés d'un robuste bandeau à ressaut garni de billettes alternées sur l'arc triomphal. A la naissance de la coupole court une corniche d'un type très répandu en Bourgogne : les queues des modillons qui la soutiennent s'élargissent et se rejoignent, en dessinant une série de demi-cercles sous la tablette, comme à Vézelay.

A l'extérieur, sous les combles du transept, la même corniche se retrouve. Au chevet, la baie supérieure est encadrée par une archivolte prolongée par un cordon horizontal à l'imposte. Deux petites colonnes jumelles sont adossées à l'un des contreforts du croisillon méridional. C'est le seul reste du cloître, qui

était voûté : on voit encore, de place en place, les corbeaux à encoche qui soutenaient contre le mur de l'église la poutre faîtière du toit d'une galerie.

L'église de Saint-Martin est de la seconde moitié du XIIe siècle. A cette époque, la voûte gothique n'a point encore détrôné la voûte d'arêtes et, si des ogives se voient à Montréal, elles font défaut à Pontaubert et à Saint-Étienne de Vézelay, édifices que d'autres caractères permettent de dater avec certitude des dernières années du XIIe siècle. Le chœur de Saint-Martin est voûté d'ogives, mais il ne faut pas l'attribuer à une autre époque que la nef. Si les arcs des voûtes du chœur retombent sur des supports mal établis, cette particularité doit être considérée, non pas comme l'indice d'une refaçon, mais comme une preuve de l'inexpérience de l'architecte.

ÉGLISE DE SAINT-MARTIN

Cette église est l'ancienne chapelle du couvent de la Visitation. Bâtie de 1698 à 1701 par l'architecte Boitouset, de Semur, elle présente encore l'aspect d'une église romane avec sa nef voûtée d'arêtes et ses bas-côtés recouverts de voûtes en berceau transversales, comme à Châtillon-sur-Seine et à Fontenay, ce qui prouve la persistance des méthodes de construction bourguignonnes.

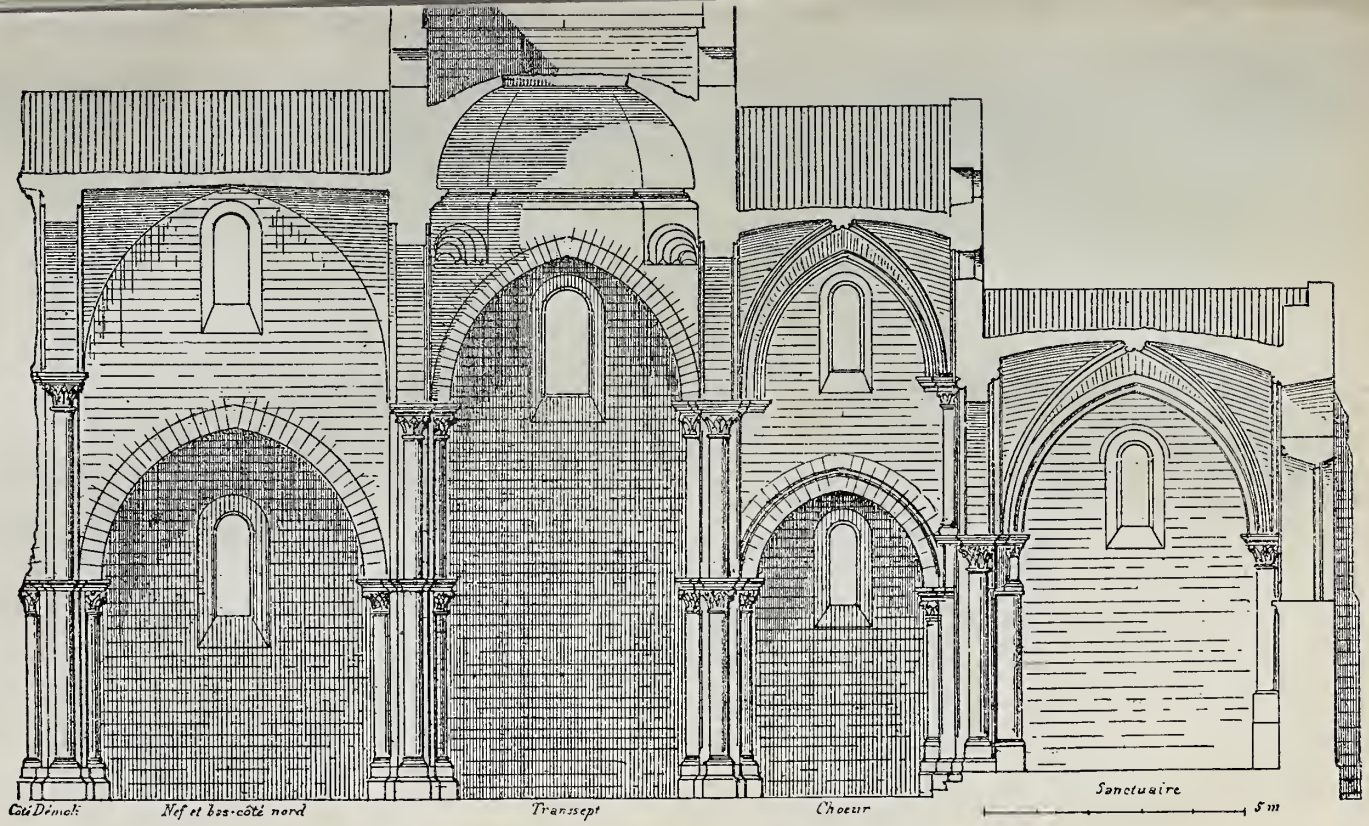

Coupe en long de Saint-Martin-du-Bourg.

A. Burthe d'Annelet, phot.

Maison de bois à Avallon.

MONUMENTS CIVILS

TOUR DE L'HORLOGE

L'horloge marque l'entrée de l'ancienne enceinte du château. Deux solides arcades en plein cintre, sous lesquelles passe la voie publique, soutiennent une tour carrée, éclairée par des baies à meneau dont le linteau s'orne d'un arc en accolade. Au-dessus de la toiture à quatre pans se dresse un élégant campanile terminé par une flèche. Une tourelle, placée à l'un des angles, dessert les trois étages de l'édifice.

C'est dans cette tour, construite de 1456 à 1460 par Jehan Berg, que les échevins d'Avallon tinrent leurs séances jusqu'en 1772. La Société d'Études y a constitué un musée qui renferme des antiquités préhistoriques, des haches en bronze provenant d'une cachette de fondeur, des épées gauloises et des statues d'un temple de Mercure élevé sur le Montmartre, près de Vault-de-Lugny. Il faut signaler aussi des armes et des bijoux provenant de cimetières mérovingiens, les pierres tombales des fondateurs de l'abbaye de Marcilly, qui remontent au XIVe siècle, des carreaux émaillés et le riche médaillier formé par M. Bardin.

Peu de maisons anciennes ont subsisté avec leur aspect primitif. A noter cependant : rue Bocquillot, une maison du XVe siècle dont le premier étage en pans de bois est posé en encorbellement au-dessus d'un rez-de-chaussée de pierre où s'ouvrent trois baies en accolade ; rue Saint-Lazare la maison du XVIe siècle des anciens sires de Domecy ; sa tourelle

d'escalier forme encorbellement au-dessus de la porte d'entrée, suivant une disposition fréquente en Bourgogne, notamment à Flavigny; près de la porte Neuve, une maison du XVIe siècle dont le porche en plein cintre porte l'inscription suivante, gravée en lettres gothiques :

Je suis la porte si aulcun entre — par moy il sera saulvé.

Bibliographie. — Victor Petit : *Description des villes et campagnes du département de l'Yonne* (arrondissement d'Avallon). Auxerre, Gallot, 1876, gr. in-8°. — Ernest Petit : *Avallon et l'Avallonnais*. Auxerre, Gallot, 1867, in-8°. — J. Prévost : *Avallon, ville de guerre*, dans le *Bull. de la Société d'Études d'Avallon*, 1904, p. 47-135, et 1905, p. 53-144. — Quantin : *Notice sur la ville d'Avallon et l'église Saint-Lazare*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1852, p. 260-279. — Gally : *Notice sur les établissements publics d'Avallon*, dans le *Bull. de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1852. — Moreau : *Inscription du portail de l'église d'Avallon* (*Ibid.*, 1856, p. 593-596). — Villelard : *Inscriptions de Saint-Lazare*, dans le *Bull. de la Société d'Études d'Avallon*, 1901, p. 21-54. — Villelard : *Les statues du portail de l'église Saint-Lazare d'Avallon* (*Ibid.*, 1901, p. 145-170). — E. Charpentier : *Le portail de l'église Saint-Lazare d'Avallon* (*Ibid.*, 1901, p. 185-191). — G. Fleury : *Études sur les portails images du XIIe siècle*, 1904, p. 129. — Bardin : *Le médaillier d'Avallon*, dans le *Bull. de la Société d'Études d'Avallon*, 1859-60. — Ernest Petit : *Le temple de Mercure sur le Montmartre d'Avallon*, dans le *Bull. de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1904, p. 319-328.

PREMIÈRE EXCURSION

Église de Pontaubert.

L'église de l'ancienne commanderie des Templiers de Pontaubert est un édifice de la fin du XIIe siècle, véritable type de l'école bourguignonne.

Voûtes d'arêtes sans formerets, piles cruciformes à quatre colonnes engagées, chapiteaux à volutes, cordon mouluré prolongeant sur les piles le tailloir des colonnes, brisure des arcs doublés des grandes arcades et des doubleaux, qui sont très surhaussés dans les collatéraux, baies en plein cintre sans jambages amortis ni boudin à l'archivolte, bas-côtés terminés par un mur droit, pas de transept, tous les caractères régionaux de l'époque de transition s'y retrouvent. Une particularité cependant : le chevet à trois pans qui est épaulé par des contreforts obliques.

On voit les têtes grimaçantes de quelques modillons romans à la corniche des bas-côtés. Sous les combles de la nef on retrouve des corbeaux du même type qu'à Saint-Martin d'Avallon. Dans le bas-côté sud s'ouvre une petite porte dont le linteau est soutenu par des corbeaux semblables à ceux du déambulatoire de la cathédrale d'Auxerre. Le portail en plein cintre du XIIIe siècle est encadré par des colonnettes dont les chapiteaux à volutes reçoivent cinq tores. Au tympan, soutenu par un trumeau, l'Assomption et l'Adoration des Mages, d'une facture médiocre.

Sur la première travée de la nef se dresse un clocher dont la souche, flanquée de contreforts et

percée sur chaque face d'une baie en plein cintre, est d'un style plus ancien que la partie supérieure, nettement gothique. Les deux derniers étages du clocher ont leurs angles amortis par une colonnette; deux arcatures aveugles en tiers-point, encadrées par une grande archivolte, décorent chaque face du premier étage; au second, les baies du même type sont ajourées, mais les boudins de leurs arcs brisés descendent le long des jambages.

Au pied de la tour, précédant le portail, un petit porche s'appuie sur la façade; ses arcades aignës aux moulures grêles, sa voûte à liernes et tiercerons prouvent qu'il fut ajouté au XVIe siècle. On y remarque un tombeau du XIIIe siècle avec cette inscription en lettres onciales :

Gaufridi genitor Guido tumulatus
Tam genitor quantum genitus genitori beatus.

Bibliographie. — E. Amé : *L'église de Pontaubert*, dans les *Annales archéologiques*, t. XII et XXV. — Victor Petit : *Villes et campagnes de l'Yonne*. — Quantin : *Répertoire archéologique de l'Yonne*.

Saint-Père-sous-Vézelay.

ANCIENNE ÉGLISE

L'ancienne église paroissiale de Saint-Père-sous-Vézelay était située au sud du village, près de la porte de Pierre-Perthuis. D'après la tradition, elle marque l'emplacement du monastère fondé au IXe siècle par le fameux Girard de Roussillon, détruit peu après, puis transféré sur le sommet de la montagne voisine de Vézelay, qui devint l'abbaye célèbre de la Madeleine.

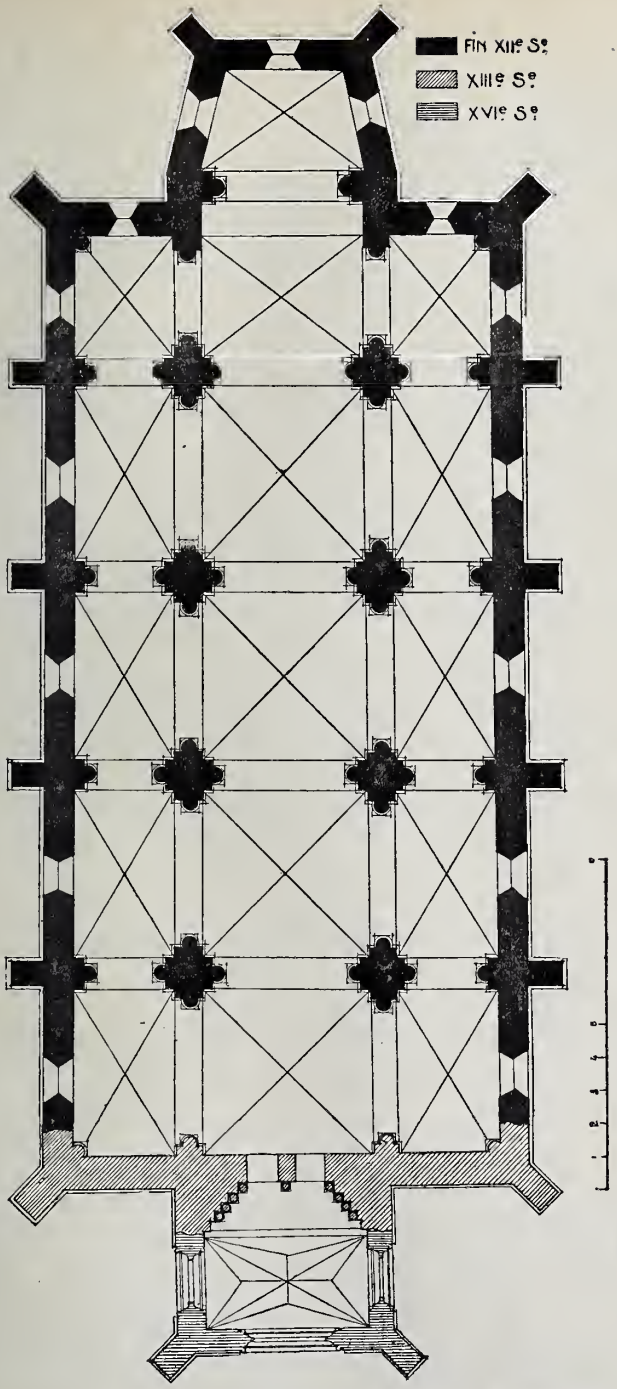

E. Chauliat, del.

Plan de l'église de Pontaubert.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Pignon de la façade à Saint-Père-sous-Vézelay.

Il subsiste encore quelques vestiges de l'ancienne église de Saint-Père. Dans le mur méridional, dépourvu de contreforts et de piles engagées intérieurement, on voit quatre baies en plein cintre qui sont bouchées et des corbeaux destinés à porter les entraits d'une charpente apparente. La nef unique de l'église n'était donc point voûtée, mais l'abside arrondie est encore recouverte d'un cul-de-four : on y remarque une table d'autel à rebords du XIIe siècle. Cette partie des ruines peut remonter au XIe siècle, car les étroits claveaux des fenêtres et de l'arc triomphal sont séparés par de gros joints.

Au siècle suivant, on agrandit l'église, devenue trop étroite, en y accolant, au nord, un bas-côté à chevet plat encadré par une arcade en plein cintre dont le large bandeau retombe sur une pile carrée ornée d'un simple tailloir; sa voûte d'arêtes effondrée reposait sur des corbeaux qu'on voit encore aux angles; les baies sont encadrées d'un boudin continu. Ce collatéral, non voûté, communiquait avec l'église primitive par quatre arcades dont il ne reste aucun débris. Au nord, le mur découronné est percé de quatre baies ébrasées.

ÉGLISE PAROISSIALE

L'église actuelle de Saint-Père, d'abord simple chapelle consacrée à la Vierge, ne devint église paroissiale qu'à la fin du XVIe siècle, après la ruine et l'abandon de l'édifice que nous venons de décrire. C'est un joyau de l'art gothique. La nef et les bas-côtés du XIIIe siècle sont précédés d'un joli porche ajouté au XIVe siècle; le sanctuaire, dont le déambulatoire est flanqué de quatre chapelles carrées et de

deux chapelles à cinq pans, a été remanié au XVe siècle.

Un clocher s'élève à gauche de la façade, sur la première travée du bas-côté nord. La salle du premier étage, éclairée par des baies en tiers-point et flanquée d'une tourelle d'escalier polygonale, est voûtée d'ogives. Un rang d'arcatures en cintre brisé, soutenues par des masques grimaçants, souligne le second étage ajouré, comme le troisième, par quatre baies en tiers-point, dont le remplage se compose d'un meneau central, de deux arcs brisés et d'un quatre-lobes. De chaque côté de ces baies, une arcature en tiers-point retombe sur deux colonnettes. Aux angles du troisième étage, on voit une colonnette engagée qui sert de support à une statue d'ange aux ailes éployées, sonnant de la trompette. Le dernier étage octogone est accusé par une série de médaillons, dont l'un reproduit les spirales d'une grande ammonite. Ses baies orientées sont semblables à celles de l'étage inférieur, et la base de ses clochetons d'angle se compose d'élégantes arcatures qui s'appuient sur des colonnettes en délit. La flèche en charpente est moderne, car cette belle tour du XIIIe siècle n'a jamais été achevée.

A droite du chœur, au-dessus de la terrasse du porche, une archivolte, aussi large que la nef, encadre dans son tympan une rosace, accostée du lion et du dragon, comme sur la façade de la Madeleine. Sous la rosace, entre les colonnettes des pieds-droits de l'archivolte, devaient s'ouvrir des baies, aujourd'hui murées. Un pignon, dont les rampants sont ornés de crochets, surmonte l'archivolte. Il présente une grande analogie avec celui de la

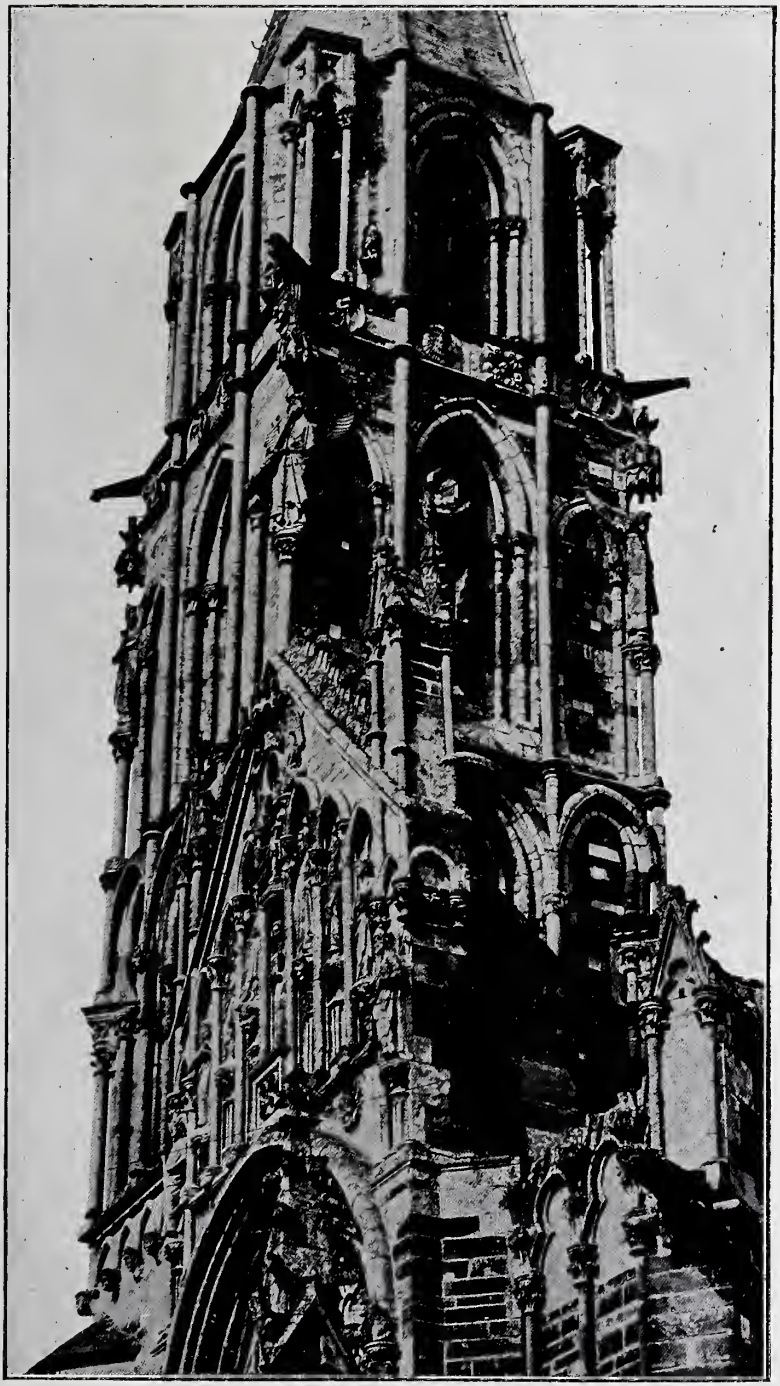

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Saint-Père-sous-Vézelay.

Madeleine et très certainement l'un est une imitation de l'autre. Sous une arcature trilobée le Christ est assis sur un trône dont le dais occupe la pointe du fronton; deux anges tiennent une couronne au-dessus de sa tête. A ses côtés, sous des arcatures en tiers-point, s'échelonnent, dressés sur des colonnes cannelées de hauteurs différentes, à droite, la Vierge, saint Pierre, saint André et saint Jacques; à gauche, la Madeleine avec son vase à parfums, saint Paul, saint Jean et un autre évangéliste, peut-être saint Jude. Sous le Christ est saint Étienne, aux traits d'une pureté absolue, le meilleur morceau de cet admirable ensemble.

A droite du pignon, le mur inachevé est décoré de trois arcatures qui devaient encadrer des statuettes portées par des consoles encore intactes.

Les portails s'ouvrent sous le porche. Celui de la nef comprend deux arcades trilobées retombant sur un trumeau et encadrées par une archivolte en plein cintre. Le tympan, entre les arcades et l'archivolte, était autrefois orné d'un Christ dont il ne reste plus que le nimbe crucifère; deux statues, également disparues, étaient adossées à la colonnette médiane des pieds-droits ainsi qu'au trumeau. La porte, aujourd'hui murée, du bas-côté méridional a conservé sur son tympan la scène du Crucifiement; dans les jambages et dans la voussure sont ménagées dix niches abritant les figurines mutilées des Vierges sages et des Vierges folles.

La façade est du milieu du XIIIe siècle. C'est à la fin de ce siècle ou au commencement du suivant que fut ajouté le magnifique porche occidental. Profond de deux travées, il est couvert de six voûtes d'ogives qui retombent sur deux piliers cylindriques flanqués

de quatre colonnes. Il est ajouré sur les côtés par deux grandes baies aux légers remplages et, sur le devant, par trois portails.

Le portail central est dépourvu de tympan : ses voussures en tiers-point sont remplies de statuettes d'anges abrités sous des dais ; une guirlande de feuilles de vigne et de raisins court sur l'archivolte ; de chaque côté, les colonnettes des pieds-droits sont portées par un stylobate couvert de fines sculptures malheureusement effacées ; autour de l'arcade trilobée se déroulent des scènes du Jugement dernier. « Dans le haut, écrit M. l'abbé Pissier, curé et historien de Saint-Père, des anges sonnent de la trompette ; les morts sortent de leurs tombes brisées. A droite et à gauche, la Vierge et saint Jean prient pour les pécheurs ; d'un côté, les élus, parmi lesquels on voit les justes de l'ancienne Loi portés dans le sein d'Abraham ; de l'autre, les réprouvés tombent pêle-mêle dans l'enfer, représenté par la gueule hideuse d'un monstre. Le souverain Juge, assis, domine toute cette scène qui est traitée avec une grande finesse de ciseau ».

Deux pilastres, aux arêtes amorties par des colonnettes, encadrent le portail central qu'ils séparent des deux autres. Dans leurs assises sont engagés, en bas et en haut, des dais et des consoles destinés à des statues dont une seule subsiste, très mutilée. A droite, l'angle extérieur du porche, abattu en pan coupé, est orné aussi de niches vides. La porte de gauche comprend une arcade en tiers-point, surmontée d'un fleuron ; celle de droite est festonnée et l'une de ses voussures est garnie de feuilles de chicorée. Des crochets courent sur l'archivolte des trois

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Porche de Saint-Père-sous-Vézelay.

portails. Les balustrades de la terrasse ont été jadis mal restaurées. Au XVe siècle on avait monté au-dessus du porche un grand arc divisé par un remplage et couronné d'un gâble dont il reste encore des amorces, suivant une disposition qui se voit au portail nord de Saint-Pierre de Caen.

A l'intérieur du porche, sur le côté droit de la porte principale, deux arcatures à redents encadrent deux personnages : un homme qui tient sur sa poitrine une petite église et une femme portant un livre. C'est sans doute une représentation des fondateurs inconnus de l'église. Appuyé au pilier gauche du portail de la nef se trouve un tombeau, aux parois ornées d'arcatures : l'inscription en bordure indique la date de 1258.

La nef comprend cinq travées. La première, un peu plus large que les autres, parce que le clocher s'élève sur la travée correspondante du bas-côté septentrional, est couverte d'une tribune ajoutée au XVe siècle. Les grandes arcades ont pour profil un boudin aminci accosté d'une gorge et d'un tore. Elles retombent sur une pile cylindrique assez courte, cantonnée d'une colonne de plus faible diamètre vis-à-vis du bas-côté; pile et colonne ont leurs assises qui se pénètrent et un tailloir commun ; leurs chapiteaux sont ornés de larges crochets partant de l'astragale, qui vont s'épanouir sous chaque angle du tailloir. Vers la nef un faisceau de trois colonnettes, qui soutiennent les retombées des doubleaux et des ogives des voûtes, flanquent deux des piles; aux deux autres les colonnettes, au lieu de descendre jusqu'au sol, s'arrêtent à peu près au niveau de la clef des arcades, en prenant leur point d'appui sur des consoles à

décoration végétale ou à têtes grotesques. Cette alternance dans les piles prouve qu'au début des travaux on avait prévu deux voûtes sexpartites et non quatre voûtes barlongues, pour couvrir la nef.

Une galerie, soulignée par le boudin d'un cordon horizontal, règne au-dessus des grandes arcades, comme dans les grands édifices gothiques bourguignons et champenois où le triforium est surmonté d'un passage. De cette galerie partent, dans chaque travée, deux colonnettes accolées à celles qui vont soutenir le formeret. Couverte de dalles plates qui portent un chemin de ronde extérieur le long des combles, la galerie traverse les piles, réduit le mur à l'épaisseur d'une cloison dont un arc de décharge atténue le poids afin de soulager les grandes arcades. Dans chaque travée, l'archivolte d'une large baie, portée par des colonnettes, encadre deux arcatures surmontées d'une rose. Aux voûtes, les doubleaux ont le profil des grandes arcades et les ogives s'ornent d'un simple tore aminci. Dans les bas-côtés, doubleaux, ogives et formerets retombent, d'une part sur une colonne engagée dans le mur et portant sur une banquette continue, de l'autre sur la colonne engagée dans les piles de la nef.

Au sud, les culées hors œuvre, qui reçoivent des arcs épaulant les arcs-boutants de la nef, ont été ajoutées par Viollet-le-Duc, lors de la restauration de l'église. Sous les combles, on retrouve une corniche semblable à celles qui ont été déjà signalées à Saint-Martin d'Avallon, à Pontaubert et à la Madeleine de Vézelay.

Il faut signaler dans le bas-côté nord un tombeau de la seconde moitié du XIIIe siècle : le défunt

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Père-sous-Vézelay.

Tombeau des fondateurs.

est représenté couché sous une arcade trilobée; au-dessus, le Christ assis juge l'âme du mort, symbolisée par un enfant nu que tient un personnage: à gauche, saint Pierre intercède en faveur du défunt.

L'hémicycle, précédé d'une travée barlongue, est couvert d'une voûte à six nervures qui retombent sur des colonnettes en encorbellement. A l'entrée du chœur, on voit une colonne flanquée de quatre colonnettes; mais les colonnes du rond-point, dépourvues de chapiteaux, indiquent une œuvre du XVe siècle, comme les moulures en pénétration des grandes arcades. Or, au-dessus des grandes arcades, le sanctuaire porte l'empreinte du style du XIIIe siècle, avec ses baies géminées à lancettes, les chapiteaux de ses colonnettes, les nervures de ses voûtes semblables à celles de la nef. Dans les chapelles rayonnantes, on trouve également à l'entrée des arcades du XVe siècle et aux murs des baies du XIIIe.

Il faut donc admettre que l'église, endommagée à l'abside, sans doute au cours des guerres anglaises, fut restaurée au XVe siècle; on se contenta alors de reprendre en sous-œuvre les parties inférieures. Un texte vient du reste à l'appui de cette hypothèse : en 1449, les habitants de Saint-Père cédaient aux échevins d'Avallon, pour la construction de la tour de l'Horloge, les poulies de cuivre qui avaient servi à la restauration de leur église.

Charles Porée.

Bibliographie. — Victor Petit : *Villes et campagnes de l'Yonne.* — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture, passim.* — Abbé Pissier : *Notice historique sur Saint-Père-sous-Vézelay* dans le *Bull. de la Soc. des Sciences de l'Yonne,* 1903. — Quantin : *Répertoire archéologique.*

VÉZELAY

Par M. Charles PORÉE.

En retraçant la lutte des bourgeois de Vézelay contre l'abbé Pons de Montboissier, Augustin Thierry a conservé à ce petit bourg un peu de sa renommée d'autrefois. Isolé sur sa colline, en dehors des voies fréquentées, Vézelay n'a plus aujourd'hui l'importance qu'il eut au moyen âge, quand les reliques de la Madeleine y attiraient la foule des pèlerins ou que les Croisés s'y pressaient à l'appel éloquent de saint Bernard. Mais sa magnifique église abbatiale et la beauté de son site empêchent que la déchéance soit complète et continuent à attirer les archéologues et les touristes.

REMPARTS

L'enceinte de Vézelay date du XIIe siècle. Elle contourne, sur une longueur de près de 2.000 mètres, les rebords d'un plateau qui, dominant la vallée de la Cure au nord-est où il s'élargit, se rétrécit en pointe et s'abaisse vers le sud-ouest. A l'origine, les murs, élevés au-dessus d'une pente abrupte, portaient un chemin de ronde abrité par un parapet percé d'archères, mais ils n'étaient point renforcés par des tours. Ce n'est qu'aux environs de 1360 qu'on éleva les tours

rondes, munies de mâchicoulis, dont on voit aujourd'hui les restes.

Un cavalier défendait, au sud-ouest, les approches de la porte du Barle ou de Saint-Étienne, dont deux pilastres carrés, à l'entrée principale de la ville, marquent aujourd'hui l'emplacement. Deux autres portes s'ouvraient dans la muraille du nord. L'une d'elles, dite de Sainte-Croix, donnait accès directement dans l'enceinte particulière de l'abbaye; dépourvue de pont-levis, elle est contemporaine de la construction des remparts.

La porte Neuve, au contraire, mieux conservée, fut bâtie dans un angle rentrant au XIVe siècle seulement. Elle est flanquée de deux tours rondes solidement appareillées en bossages, dont le couronnement crénelé repose sur des mâchicoulis; celle qui occupe l'angle extérieur du mur ne mesure pas moins de 12 mètres de diamètre; les salles circulaires, ménagées dans ses murs épais de 3 mètres, sont éclairées par des ouvertures horizontales, très largement ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur. Au-dessus de l'arc en cintre surbaissé de la porte sont sculptées des armoiries effacées, où se distingue cependant le porc-épic des armes de Vézelay; le parapet qui couronne les mâchicoulis se compose d'une balustrade ajourée qui remplaça au XVIe siècle le mur crénelé; la porte était fermée par deux herses, glissant dans des rainures encore visibles.

A l'est, une petite poterne s'ouvrait, à plusieurs mètres du sol, accessible seulement par une échelle ou un plan incliné qu'on supprimait à volonté, défendu en outre par une échauguette à trois pans, munie de mâchicoulis.

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

A quelques mètres de l'ancienne porte du Barle, la devanture d'une boulangerie masque aujourd'hui la petite église de Saint-Étienne. Ce monument, dont on ne peut embrasser l'ensemble intérieurement parce qu'il est transformé en habitation particulière, constituait un type très pur des petites églises bourguignonnes de l'époque de transition.

Construite à la fin du XIIe siècle, comme le prouvent les chapiteaux de ses colonnes, dont les volutes recourbées annoncent le crochet gothique, l'église est cependant voûtée d'arêtes. Le chœur se termine par un chevet plat, très peu saillant sur les absidioles carrées dont il est flanqué. Au-dessus de l'arc triomphal, un mur percé d'un oculus exhausse les voûtes de la nef, comme à Saint-Lazare et à Saint-Martin d'Avallon, au-dessus de celles du chœur. Dans la nef, les doubleaux en tiers-point qui séparent les voûtes présentent un bandeau flanqué d'un boudin ; l'arc brisé des grandes arcades a le même profil, mais le boudin n'existe que du côté de la nef ; de même il fait défaut aux doubleaux des bas-côtés. Les piles, soigneusement appareillées, sont cruciformes, flanquées de quatre colonnes dont les bases sont ornées de griffes. Comme dans les églises d'Avallon, comme à la Madeleine, à Pontaubert et à Montréal, le tailloir des chapiteaux qui reçoivent les grandes arcades continue ses moulures le long de la pile, enserrant d'une bague le fût de la colonne de la nef. Des baies en plein cintre s'ouvrent directement dans le mur de chaque

travée. Les absidioles et les bas-côtés renferment des baies semblables ; celle du chevet a été refaite et élargie au XVIe siècle. Un clocher massif se dresse en avant de la nef ; c'est une œuvre du XVIIIe siècle.

ÉGLISE ABBATIALE

Histoire. — L'origine de l'abbaye est assez obscure. Fondée, dit-on, au IXe siècle par le fameux Girard de Roussillon, au pied de la colline de Vézelay, vers l'emplacement du village actuel de Saint-Père, l'abbaye aurait été détruite peu après, puis transférée sur le sommet où l'église profile aujourd'hui sa masse imposante. D'abord dédiée à la Vierge et aux apôtres Pierre et Paul, elle fut placée au XIe siècle sous l'invocation de la Madeleine, dont les moines disaient posséder les restes. Dès lors, les pèlerins accoururent à Vézelay, devenu l'un des lieux les plus populaires du monde chrétien, et l'abbaye connut une période de grande prospérité. Les abbés étaient de puissants seigneurs qui prétendaient échapper à la suzeraineté des comtes de Nevers, comme à la tutelle spirituelle de Cluny et des évêques d'Autun. Mais quand, à la fin du XIIIe siècle, un doute naquit sur l'authenticité des reliques vénérées, les fidèles désapprirent le chemin de Vézelay et la décadence commença. Sécularisée en 1538, saccagée par les Huguenots en 1560, l'abbaye ne fut plus, sous ses abbés commendataires, que l'ombre de ce qu'elle avait été et la Révolution la surprit en pleine ruine.

L'histoire de la construction de l'église est restée aussi vague que celle des origines de l'abbaye. Les

archives des moines ont en effet disparu et nous n'avons pour nous éclairer que les trop brèves indications d'une chronique rédigée vers 1150 par un religieux de l'abbaye, Hugues de Poitiers. A l'année 1104, la chronique porte cette mention : *Dedicatio ecclesie Vizeliaci ab abbate Artaldo edificate.* Artaud n'étant devenu abbé qu'en 1096, une période de huit années paraît insuffisante pour la construction de l'immense nef de Vézelay. M. Lefèvre-Pontalis a émis l'opinion que le chœur et le transept primitifs étaient seuls terminés en 1104, et que la nef ne fut pas livrée au culte avant 1120, comme l'indique la richesse de son ornementation. Il a fait observer que l'appareil des deux piles d'angle romanes du transept est tout différent de celui des piliers de la nef.

Le narthex, dont les arcs sont brisés, fut consacré en 1132, lors du passage du pape Innocent II à Vézelay, et certainement terminé en 1138, année où Pons de Montboissier fut élu abbé. Or, en le comparant à ses prédécesseurs, Hugues de Poitiers s'exprime ainsi : *Illi [predecessores] enim, licet vel acquirendo vel ædificando plura contulerint, certe plus illis omnibus iste laboravit.* Pour le chroniqueur, qui écrivait avant la reconstruction du chœur gothique, l'ère des grands travaux était donc close en 1138.

On sait que le chœur roman de Vézelay fut incendié vers 1165 et qu'un abbé Hugues fut déposé en 1206 par le pape pour avoir endetté la communauté, jusque-là extrêmement prospère. Viollet-le-Duc a supposé avec vraisemblance que cet appauvrissement de l'abbaye fut causé par les frais de la reconstruction du chœur. Cette partie de l'édifice daterait donc — et les caractères de son architecture confirment cette hypothèse

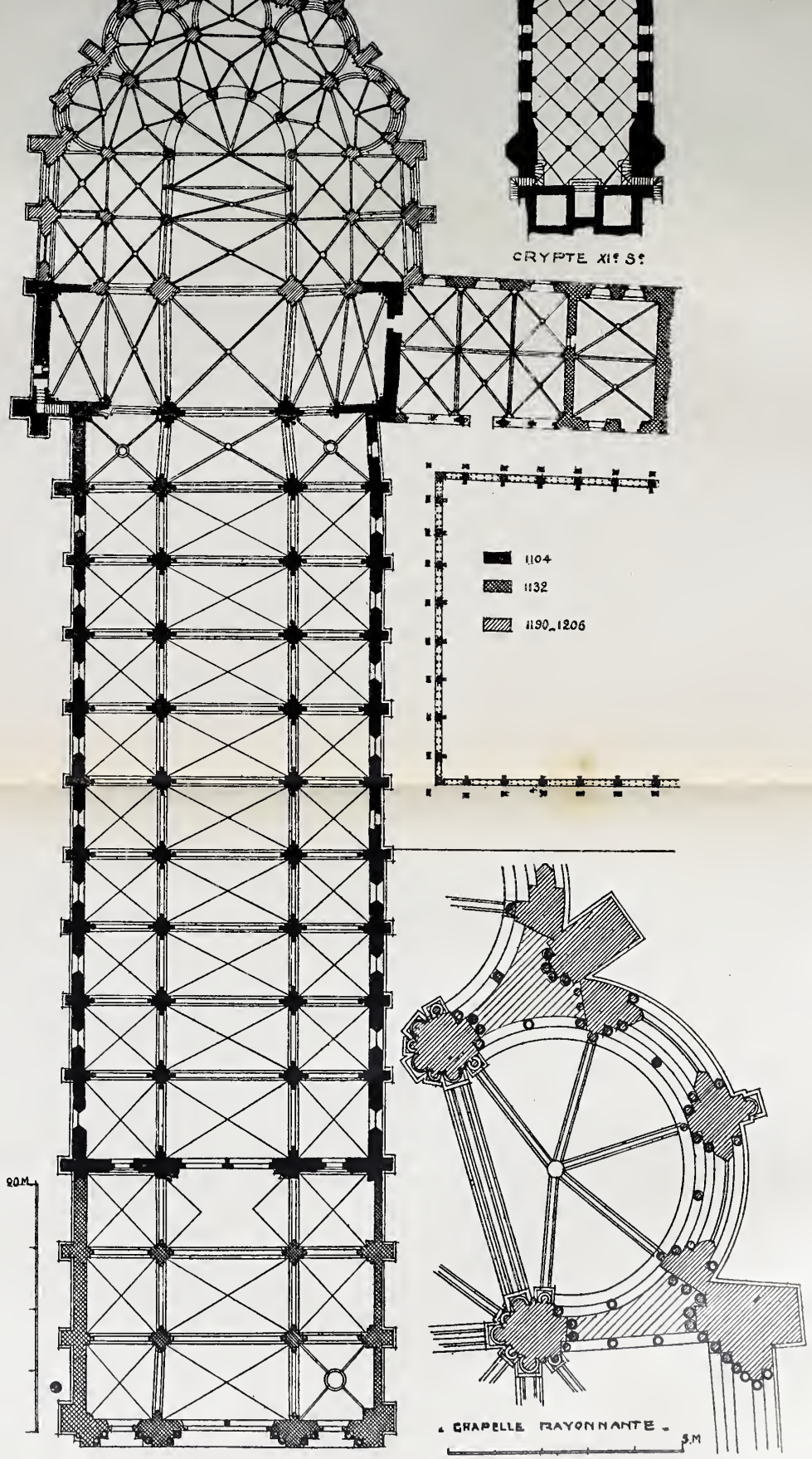

Viollet-le-Duc, del.

Plan de l'église abbatiale de Vézelay.

— de l'extrême fin du XIIe siècle et des premières années du XIIIe. Le transept et le clocher y attenant, sur la dernière travée du collatéral méridional, sont de la même époque. Le beffroi du clocher de la façade est sans doute de quelques années moins ancien et doit être contemporain du curieux pignon, refait après coup, qui surmonte le portail central.

Le dernier chapitre de l'histoire de l'église se place au XIXe siècle. De 1840 à 1856, Viollet-le-Duc a, pour ainsi dire, refait l'édifice qui, sans cette restauration, ne serait plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. Il commença par reconstruire quatre voûtes hautes très endommagées et les doubleaux qu'il eut grand tort d'appareiller en pierres blanches et rouges, comme dans une église auvergnate, étaya les murs de la nef à l'aide d'arcs-boutants, refit les arcs-boutants déformés du chœur, restaura le narthex dont une voûte s'écroula en 1843, reprit en sous-œuvre la tour de la façade, remonta le pignon de cette façade qui surplombait, refit les charpentes de la nef, allégea les voûtes des bas-côtés en remplaçant par des charpentes la maçonnerie qui en soutenait la toiture de dalles, remania la toiture du déambulatoire et perça dans les murs de l'abside les oculi qui éclairent aujourd'hui le triforium.

Nef et collatéraux. — La nef, longue de 62^m 20 et large de 14, comprend dix travées voûtées d'arêtes. Ses piles cruciformes sont flanquées de quatre colonnes. Les arcades, en plein cintre, se composent de deux rangs de claveaux : l'un, à l'extérieur de la courbe, a ses angles amortis par de petites rosaces et retombe sur le pilastre de la pile à son imposte; l'autre, au

large profil carré, porte sur le chapiteau très évasé de la colonne engagée. La moulure du tailloir de ce chapiteau se continue sur la pile dont elle suit les ressauts et forme bague autour de la colonne de la nef. Au-dessus de la clef des grandes arcades, un bandeau de fleurs à larges pétales contourne les piles et les colonnes.

Plus haut, le mur est en retrait sur le parement inférieur : retrait et bandeau servent de support à de petits pilastres cannelés logés dans l'angle formé par la saillie du pilastre sur le mur, qui vont soutenir des formerets en plein cintre. Le ruban ondulé qui décore ces formerets se continue sur l'imposte des pilastres et sur le tailloir des colonnes, formant une sorte de guirlande sans fin. Les voûtes sont séparées par des doubleaux en plein cintre, de même profil et de même décoration que les grandes arcades. Dans chaque travée est percée une baie en plein cintre, dont la base est au niveau du sommier des doubleaux. Dans les bas-côtés, voûtés d'arêtes comme la nef, la décoration est moins riche : les formerets sont garnis d'un boudin et les doubleaux d'un tore.

Aux bases des colonnes, le boudin inférieur prend une ampleur excessive et se couvre de dessins variés. Quant aux chapiteaux, ils révèlent l'existence à Vézelay d'un atelier de sculpteurs très originaux, qui, malgré certaines incorrections, avaient su trouver la vérité de mouvements et des attitudes. Qu'ils aient représenté des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme le combat de David et Goliath, la mort d'Abraham, la bénédiction d'Isaac, la mort de Lazare, qu'ils se soient inspirés des légendes de la vie des saints, comme dans la chasse de saint Hubert ou

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau de la nef à Vézelay.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau de la nef à Vézelay.

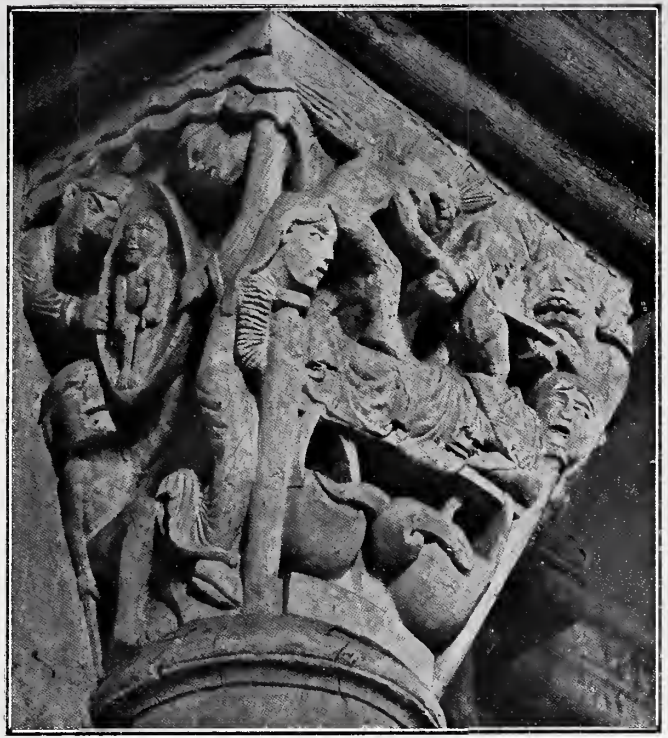

F. Martin-Sabon, phot.

Chapiteaux de la nef à Vézelay.

F. Martin-Sabon, phot.

Chapiteaux de la nef à Vézelay.

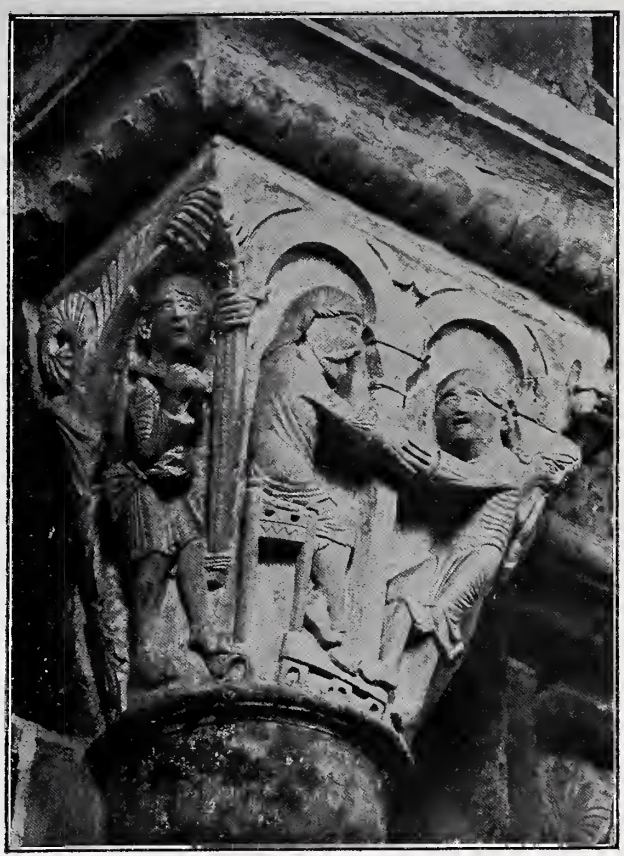

F. Martin-Sabon, phot.

Chapiteaux de la nef à Vézelay.

F. Martin-Sabon, phot.

Dr Birot, phot.

Chapiteau et médaillon à Vézelay.

l'ensevelissement par deux lions de saint Paul ermite, qu'ils aient enfin sacrifié au goût de leurs contemporains pour la légende, comme dans la chasse au basilic, ou pour l'allégorie, en symbolisant par exemple la luxure par une femme qui s'arrache les seins et dont le ventre est rongé par un serpent, tous les personnages nés de leur fantaisie ou de leur observation sont vivants par leurs gestes.

Un médaillon incrusté dans un doubleau du bas-côté sud et dont le moulage se trouve au Musée d'Auxerre, représentait une femme assise tenant une petite église avec cette inscription en cercle :

SVMMODO FVMOSA SED ERO POST HEC SPECIOSA

C'était une allusion à un incendie antérieur à celui de 1165.

Les arcs-boutants de la nef ont été construits par Viollet-le-Duc. Avant lui, les voûtes n'étaient épaulées que par de minces contreforts portant sur les dosserets et les colonnes engagées des collatéraux. C'était insuffisant pour résister à la poussée. Pour obvier au déversement des murs, on avait dû jeter à travers la nef des tirants de fer, « qui s'accrochaient au-dessus des chapiteaux, à la naissance des doubleaux, à de forts gonds chevillés sur des longrines en bois placées en long dans l'épaisseur des murs » (Viollet-le-Duc). Peut-être était-ce dans le même but qu'on avait établi, au-dessus des voûtes des bas-côtés, une maçonnerie partant selon un plan incliné de la base des fenêtres de la nef pour soutenir les dalles de la toiture en appentis des collatéraux. Mais ce système chargeait inutilement les voûtes sans étayer efficacement les murs. La véritable solution du problème devait être

trouvée par les architectes gothiques : une fois les arcs-boutants établis, Viollet-le-Duc put, en effet, supprimer les tirants de la nef et remplacer par une charpente en bois les appuis de pierre de la toiture des bas-côtés, où des tuiles furent substituées aux lourdes dalles.

La corniche des combles de la nef est du type si répandu que nous avons déjà signalé, les queues des modillons qui la soutiennent dessinent sous la tablette une série de demi-cercles. Sous les toits des bas-côtés, Viollet-le-Duc a restitué une ancienne corniche où il semble qu'on ait imité dans la pierre une œuvre de charpenterie : les modillons y figurent les extrémités saillantes des solives de la toiture, tandis qu'entre ces modillons des rosaces, bordées d'oves, semblent décorer une planche inclinée disposée entre les solives.

Sur la dernière travée de la nef, Viollet-le-Duc a rétabli la voûte d'arêtes qu'on avait remplacée au XIIIe siècle par une voûte d'ogives, mais il a laissé subsister dans les travées correspondantes des collatéraux la voûte d'ogives établie à la même époque sur quatre colonnes qui sont engagées dans les angles des piles.

Au-dessus de cette travée du collatéral, au sud, un soubassement aux murs pleins, qui atteint le niveau des combles du transept, porte un clocher qui paraît dater des dernières années du XIIe siècle. Ses deux étages sont percés sur chaque face de deux baies en plein cintre dont les trois archivoltes en boudins portent sur autant de colonnettes. Les contreforts carrés qui flanquent le soubassement se transforment, à la hauteur du beffroi, en deux fortes piles rondes, dressées normalement aux murs et séparées l'une de l'autre par

une colonnette qui masque l'arête de la tour, à chacun des quatre angles.

Narthex. — Par les motifs de sa décoration, par le tracé de ses piles, le narthex présente une grande analogie avec la nef, mais il en diffère profondément par sa structure essentielle.

La différence s'accentue d'abord par l'emploi de l'arc brisé au lieu du plein cintre dans les grandes arcades, les doubleaux et les formerets, ensuite et surtout par un étaiement plus solide des voûtes. Le maître de l'œuvre, profitant de l'expérience acquise, adopta un système dont les architectes romans avaient déjà usé en Auvergne et en Poitou, en se servant des bas-côtés pour contrebuter le berceau du vaisseau central. Au-dessus de la voûte des collatéraux il établit des tribunes voûtées d'arêtes, mais il dissimula sous les combles une autre voûte en quart de cercle, sorte d'arc-boutant ininterrompu, étayé par des contreforts au droit des doubleaux.

Quant à la croisée d'ogives de la première travée du narthex, on ne doit point la considérer comme la plus ancienne application du système fécond qui allait révolutionner l'architecture. Viollet-le-Duc a voulu démontrer que ce n'est point une voûte gothique, malgré les apparences, mais une voûte romane simplement décorée de nervures sur ses arêtes. En réalité, les trois boudins de ses ogives soutiennent quatre compartiments en blocage, suivant un système fréquent au XIIe siècle en Bourgogne et en Champagne, qui persiste même au XIIIe siècle dans le chœur de Vézelay, tandis que dans l'Ile-de-France les voûtains étaient toujours appareillés.

Les piles du narthex sont identiques à celles de la nef; l'arc brisé des arcades est fait d'un bandeau carré accosté, comme dans la nef, d'une rangée de rosaces, mais aux doubleaux les rosaces sont remplacées par un petit bondin. Les travées de la tribune, voûtée d'arêtes comme les bas-côtés, s'ouvrent sur le vaisseau central par quatre arcatures cintrées qui reposent sur de courtes colonnettes jumelles; au-dessus de ces arcatures le mur est plein, formant une sorte de tympan nu inscrit dans un formeret en tiers-point qui n'est pas décoré d'un cordon de feuillages, comme dans la nef. La tribune longe le mur de façade de la nef; elle est soutenue à cet endroit par un arc en plein cintre, jeté d'une pile à l'autre, qui porte une balustrade pleine, ornée d'arcatures en mitre; elle communique avec la nef par deux baies en plein cintre dont deux petites piles cannelées forment les jambages; entre ces deux baies une autre ouverture, divisée en deux parties par une petite pile, s'ouvre sous un linteau. Au-dessus, des peintures à fresque décoraient autrefois la muraille.

La couverture en appentis des collatéraux du narthex est soutenue par de petits arcs, de rayons inégaux, jetés parallèlement à l'axe de l'édifice sur la voûte des tribunes.

Portails de la nef. — Sous la tribune s'ouvrent trois portails qui furent terminés vers 1132, en même temps que le narthex. Auparavant, la nef devait avoir une façade plus simple, dont on voit encore deux baies bouchées, placées en dehors de l'axe des collatéraux.

Le tympan du portail central compte parmi les œuvres les plus intéressantes de la statuaire française.

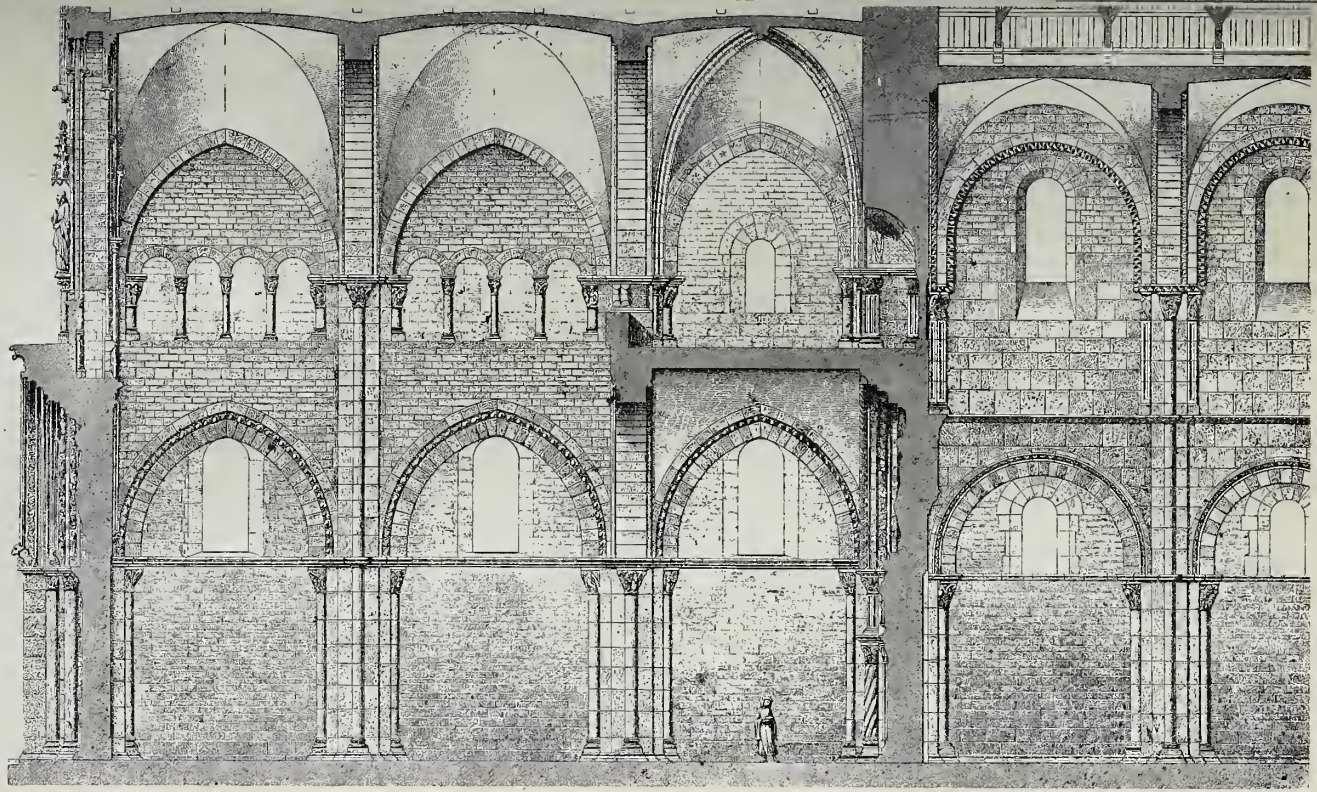

Viollet-le-Duc, del.

Église abbatiale de Vézelay.

Coupe en long du narthex.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église abbatiale de Vézelay.

Tympan du grand portail du narthex.

Un Christ gigantesque en occupe le milieu, assis sur un trône, dans une gloire, la tête entourée d'un nimbe crucifère ; de ses mains étendues partent des rayons qui vont frapper les têtes nimbées des apôtres qui l'entourent. C'est la représentation de la Pentecôte. « L'agitation des draperies aux bords tumultueux, soulevées en retroussis et en enroulements multipliés, les attitudes des disciples, assis ou debout, recevant avec une émotion naïvement et fortement traduite le don mystérieux qui émane de leur maître, font de cette extraordinaire composition l'interprétation la plus vivante et la plus « vraisemblable » qui ait peut-être jamais été réalisée du texte évangélique : il se fit un bruit qui venait du ciel, comme le bruit d'un vent qui souffle avec impétuosité, et il remplit toute la maison où ils étaient assis » (A. Michel).

A cette scène principale se rattachent les huit petits médaillons carrés qui forment une sorte de registre semi-circulaire, dont la tête du Christ occupe le compartiment central. D'après l'interprétation récente de M. Louis Lefèvre, le sculpteur aurait représenté dans ces médaillons les sept églises d'Asie auxquelles, selon l'Apocalypse, saint Jean transmit les paroles de l'Esprit-Saint : dans le premier compartiment, à gauche, serait figuré l'évangéliste écrivant sous la dictée du Sauveur.

Le long cortège qui se déroule au linteau demeure d'une signification plus obscure. Soucieux de le rattacher aussi à la scène du tympan, les uns y voient, d'un côté les Croisés, et de l'autre les Infidèles que l'Esprit n'a point touchés et qu'il s'agit de conquérir. M. Sanoner a voulu identifier ces bas-reliefs avec la remise des offrandes populaires pour la croisade de 1147,

mais le portail est antérieur à cette date. D'autres, qui découvrent dans la partie gauche du linteau le défilé des vassaux de l'abbaye allant offrir à l'abbé leurs redevances — vin, pain, poisson ou bœuf — laissent sans explication l'autre partie. Dans une hypothèse plus plausible, développée par Viollet-le-Duc, il faudrait voir sur le linteau la représentation de tous les peuples de la terre, et notamment d'un Pygmée qui monte à cheval avec une échelle, d'un sauvage aux oreilles énormes, *vannosas aures*, comme dit l'Écriture. Dominant cette foule, deux personnages, que la tradition identifie avec saint Pierre et la Madeleine, s'élèvent jusque dans le tympan.

Au-dessus de la pile cannelée du trumeau se dresse la statue de saint Jean-Baptiste, accosté de deux personnages plus petits. Saint Jean porte un large disque, où l'on voyait autrefois l'agneau pascal : sa tête nimbée atteint la base du tympan, traversant le linteau qu'il sépare en deux parties. On a déjà signalé la belle composition de ce trumeau, relativement mince à la base pour faciliter la circulation à l'entrée de l'église, et qui s'élargit par deux encorbellements superposés pour soulager la portée des linteaux. Les deux colonnes, droites ou ondulées, mais l'une et l'autre ornées de cannelures, qui sont logées de chaque côté dans les ressauts des jambages, ont exactement la hauteur de la pile du trumeau central ; sur leurs chapiteaux historiés reposent de courtes piles cannelées ou des statues d'apôtres. Les deux voussures sont décorées de petites rosaces et de trente médaillons représentant les signes du zodiaque et les travaux des mois.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Portail sud du narthex à Vézelay.

Deux portes sont percées dans l'axe des collatéraux. Sur les chapiteaux des piles cannelées qui en décorent les jambages se voient : à la porte de droite, un ange sonnant de l'oliphant et tenant une bannière, une sirène jouant de la viole devant un homme qui se bouche les oreilles, un archer bandant un arc vers un démon ; à la porte de gauche, des anges terrassant des démons, deux jongleurs et une sorte de grand oiseau fantastique. Aux voussures se déroulent des guirlandes de feuillage et ces fleurs à larges pétales qu'on retrouve en maint endroit à Vézclay, au cordon du mur de la nef, au portail central, à la corniche des bas-côtés. Dans les petits tympans : à droite, l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Adoration des mages et des bergers ; à gauche, le Repas des disciples d'Emmaüs, l'Apparition du Christ et l'Ascension.

Façade. — Trois portails en plein cintre, précédés d'un grand escalier, s'ouvrent sur la façade. Les sculptures de la porte centrale, mutilées en 1793, ont été reconstituées par les soins de Viollet-le-Duc. Quantin, qui les a vues au moment où elles venaient d'être débarrassées d'une épaisse couche de plâtre qui les masquait depuis un demi-siècle, les décrivait ainsi en 1851 : « Au centre du tympan le Christ est assis dans une gloire ovale soutenue par des anges. Sur les côtés sont deux scènes que leur état ne permet pas de reconnaître. Sur le bandeau inférieur, à gauche, est le Sauveur du monde debout, accompagné des douze apôtres. A la suite est une scène effacée ; puis l'on voit, tout à fait à droite, la Madeleine lavant les pieds de Notre-Seigneur. Les trois cordons de la

voussure étaient ornés de statues de saints et d'anges. Une bordure de larges feuilles de chêne encadre toute l'archivolte de la voussure : de chaque côté se projettent un lion tenant un monstre et un bœuf broutant des feuilles... Les tympans des autres portes n'ont jamais été sculptés. La décoration de leurs archivoltes en bandeaux est formée par de larges rosaces et des cordons de têtes plates très petites. Les chapiteaux des colonnes sont imités de l'antique ou représentent des oiseaux et des palmettes ». Au portail central une colonne à chapiteau historié forme trumeau.

La façade devait être flanquée de deux clochers, dont un seul, celui du sud, est terminé. Au premier étage, au-dessus d'une balustrade pleine, décorée de fausses arcades, s'ouvrent deux baies en plein cintre avec des colonnes à chapiteaux cubiques, comme ceux que j'ai signalés à Saint-Martin d'Avallon: sur leur archivolte, deux boudins sont reliés par un cordon de zigzags. Au-dessus de ces baies le mur est orné de trois arcatures aveugles. Au second étage on voit deux baies semblables à celles du premier, mais moins richement décorées. Là s'arrête l'œuvre du XIIe siècle, car l'étage supérieur fut ajouté au siècle suivant. Sur chaque face s'ouvrent deux jolies baies en lancette, dont les colonnettes portent des chapiteaux à crochets. Chacun des quatre angles de ce beffroi est largement abattu, de façon à laisser place à une niche abritant une statue de saint; les huit arêtes ainsi formées sont amorties par des colonnettes. L'entablement est marqué par une rangée de crochets robustes qui surmontent des arcatures en tiers-point munies de redents. La balustrade, peut-

Relevé de Viollet-le-Duc.

Église abbatiale de Vézelay.

État de la façade vers 1840.

être un peu trop légère, qui couronne la tour, est l'œuvre de Viollet-le-Duc.

Entre les deux tours se dresse un pignon original dont les rampants sont curvilignes. Sa partie inférieure est percée de cinq baies longues et étroites qui, partant du même niveau, s'élèvent à des hauteurs différentes et sont disposées en échelons de chaque côté de la fenêtre centrale. Au droit des piles étroites qui séparent ces ouvertures, sur des colonnes-socles et sous des dais richement décorés, sont adossées des statues de saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul. Au-dessus Dieu le Père est représenté, assis au sommet du fronton et couronné par des anges, tandis qu'à ses côtés, au-dessous de lui, dans des arcatures trilobées, s'étagent la Vierge, la Madeleine et deux anges qui lèvent les yeux vers Dieu et les saintes femmes.

Comme le beffroi du clocher méridional, le pignon, qui ressemble à celui de Saint-Père, est une œuvre du XIIIe siècle. Mérimée l'a sévèrement critiqué parce que « la base en est à jour et le haut plein, ce qui semble un contre-sens du même genre qu'une pyramide placée sur sa pointe », mais cet illogisme était inévitable. Le pignon paraît en effet avoir été reconstruit et ajouré comme il l'est pour mieux éclairer le narthex qui, au temps de la façade romane, ne recevait qu'une lumière indirecte des tribunes des bas-côtés.

Chœur, crypte et transept. — Le chœur de Vézelay présente une légère déviation vers le sud. Construit dans les dernières années du XIIe siècle, il est gothique ; mais des formes romanes s'y remarquent et, à certaines irrégularités d'ordonnance, à

certaines imperfections, on sent les tâtonnements d'un art nouveau.

L'hémicycle est entouré de six colonnes monolithes. Quelques-unes, dont l'astragale tient au fût, paraissent provenir d'un édifice romain : leurs défauts sont remplis de mosaïques. L'architecte voulait couvrir cette partie du chœur de quatre branches d'ogives et jeter sur les travées droites deux voûtes sexpartites. Mais dans ce projet les arcs rayonnants du rond-point, aboutissant sur le doubleau, n'eussent pas été suffisamment assujettis : pour les contre-buter plus solidement, l'architecte lança des arcs secondaires. La voûte de l'hémicycle empiétant ainsi sur celle du chœur, au lieu d'une voûte sexpartite, on dut établir une simple croisée d'ogives. Dès lors, deux points recevaient la poussée, non plus seulement d'un doubleau intermédiaire, mais de deux ogives. Il fallut donc soulager la portée d'une grande arcade et subdiviser la seconde travée par deux arcades portant sur un support intermédiaire : ainsi s'expliquent les colonnettes jumelles et la colonnette unique, dont le diamètre est extrêmement mince, de façon à conserver entre elles et les colonnes voisines une largeur suffisante.

Les nervures des voûtes comportent, pour les doubleaux, trois boudins accouplés, et, pour les ogives, deux tores séparés par une arête. Elles retombent sur des colonnettes qui partent du tailloir des colonnes, sauf celles des doubleaux intermédiaires, qui s'arrêtent en encorbellement, l'une au-dessus, l'autre au niveau du triforium. Cette galerie comprend, entre chaque pile, un arc en plein cintre subdivisé par deux arcatures en tiers-point retombant sur des

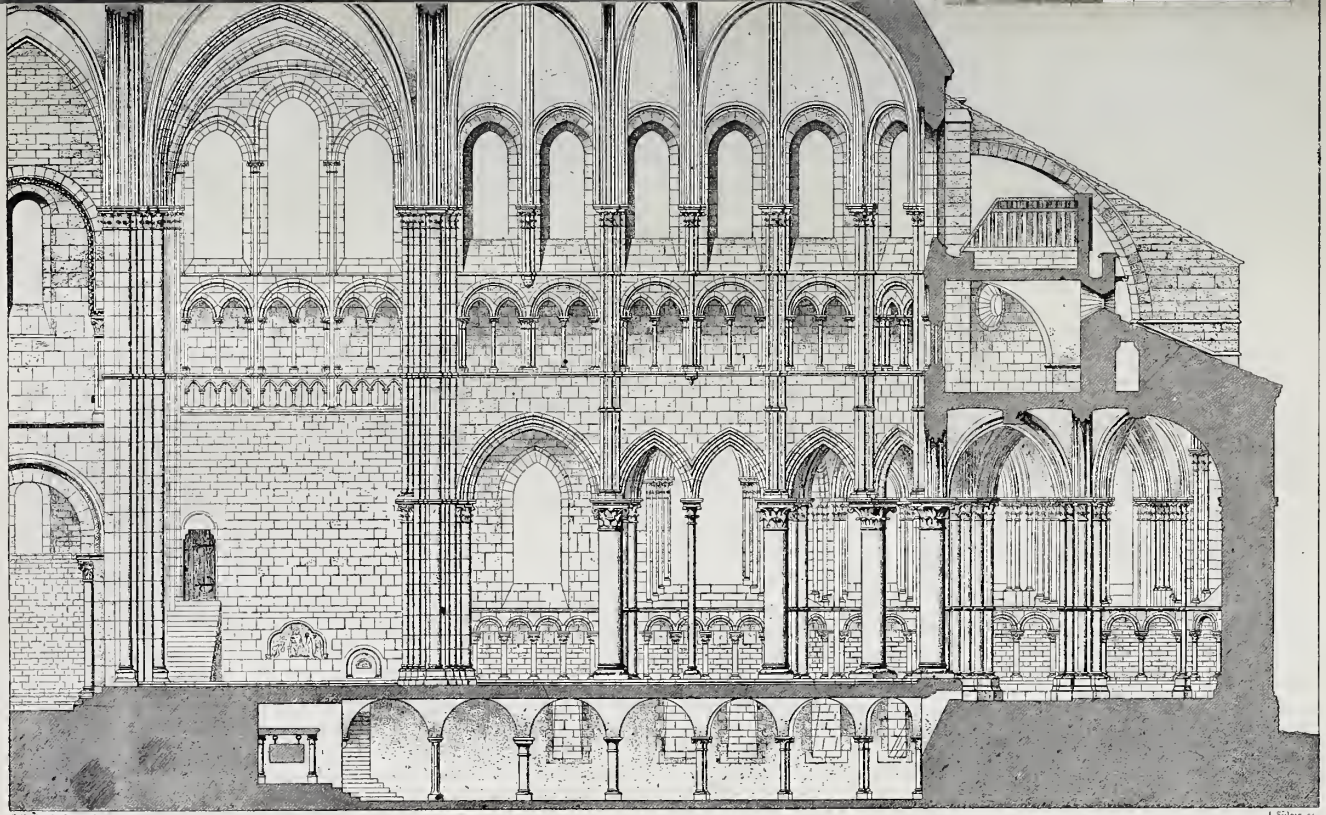

Viollet-le-Duc, del.

Coupe en long du chœur de Vézelay.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église abbatiale de Vézelay.

Déambulatoire.

colonnettes jumelles. Au-dessus du triforium, une baie très ébrasée, avec glacis inférieur, s'ouvre entre les nervures de la voûte ; ces baies sont en tiers-point, mais les formerets, qui répondent à des colonnettes projetées, comme celles des nervures des voûtes, jusqu'au tailloir des colonnes, sont en plein cintre.

« Le triforium, écrit Viollet-le-Duc, donnait dans le comble du collatéral, comme à la cathédrale de Langres, et bientôt ce comble fut remplacé par des demi-voûtes d'arêtes butant à la naissance des grandes voûtes ». Mais cet étai ne s'appliquant pas exactement au point où la poussée des voûtes se fait sentir, on dut, au XIIIe siècle, jeter des arcs-boutants extérieurs au droit de chaque pile. Comme les contreforts primitifs, amortis par deux rampants, n'ont pas été remaniés, on voit que cette consolidation fut faite après coup et que le premier architecte ne l'avait pas jugée nécessaire.

Le niveau du chœur est légèrement surélevé. Au-dessous s'étend une crypte, éclairée par des ouvertures donnant sur le déambulatoire. La partie antérieure de cette crypte date du XIe siècle et marque l'emplacement de l'ancien chœur roman. Elle fut prolongée quand on reconstruisit sur de plus vastes dimensions l'église supérieure à la fin du XIIe siècle ; on reconnaît facilement, aux chapiteaux à crochets des piliers ronds, la partie de la crypte ainsi ajoutée.

Le transept est de la même époque que le chœur, comme l'attestent les profils identiques des nervures des voûtes et les arcatures semblables du triforium, qui se continue dans les croisillons. Au-dessous du triforium, les murs pleins qui ferment le transept sont ornés d'une rangée de petites arcatures trilobées ; au-dessus s'ouvrent trois baies en tiers-point, de même

style que celles du chœur. Au sud les bâtiments de l'abbaye arrêtèrent le développement du croisillon méridional, un peu moins long que l'autre bras.

Déambulatoire. — Sur la partie droite du déambulatoire s'ouvrent deux chapelles carrées, voûtées sur croisées d'ogives, et sur la partie tournante cinq chapelles rondes surmontées de cinq nervures. Le profil des doubleaux se compose d'un boudin en amande entre deux baguettes ; deux tores séparés par un filet ornent les ogives.

Les chapelles sont séparées l'une de l'autre par un mur peu élevé, garni de jolies arcatures en plein cintre comme le soubassement du mur en hémicycle. Au-dessus de ce mur intermédiaire, elles communiquent par une arcade qui réunit la pile du déambulatoire, placée à l'entrée de chacune d'elles, à un massif solidement étayé à l'extérieur par un contrefort, comme dans le chœur gothique de Saint-Étienne de Caen. Les nervures de leurs voûtes retombent sur des colonnes partant du sol. La colonne qui répond à la nervure centrale s'adosse à un massif flanqué de baies en plein cintre dont l'archivolte retombe sur des colonnettes. A l'extérieur, une colonne joue le rôle de contrefort central, comme au chevet de la cathédrale de Noyon.

Le déambulatoire de Vézelay est une œuvre à la fois gracieuse et forte. Au-dessus du soubassement circulaire de chaque chapelle, la voûte, au lieu de porter sur des murs pleins, est comme suspendue dans le vide par cinq arcatures qui s'appuient sur des massifs isolés les uns des autres. Par cette alternance des vides et des pleins, l'architecte a évité la lourdeur romane,

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Console de la salle capitulaire de Vézelay.

mais on peut lui reprocher d'avoir appliqué des colonnettes purement décoratives de chaque côté de l'arcade qui s'ouvre entre les chapelles.

Salle capitulaire et cloître. — La salle capitulaire du XIIe siècle s'élève du côté sud. Son plan est rectangulaire. Éclairée à l'est par des baies en plein cintre, elle est couverte de six voûtes d'ogives aux sommiers très ornés : leurs nervures toriques s'appuient sur des corbeaux engagés dans les murs et sur les larges tailloirs de deux colonnes isolées. L'un de ces fûts, lardé de cubes en verre de couleur, porte la trace de figures en creux, jadis remplies de mosaïques pour boucher des tendrières, comme sur certaines colonnes du chœur. On entre dans cette salle par une porte en plein cintre flanquée de deux baies de la même forme, qui reposent sur de courtes colonnettes : leur archivolte est couverte de moulures.

La galerie du cloître, qui subsiste, avait été refaite au XIIIe siècle. Viollet-le-Duc l'a remplacée par une œuvre de fantaisie. Les doubleaux de sa voûte en quart de cercle retombent sur des piles cannelées, réunies les unes aux autres par des arcades cintrées. Trois arcades romanes, reposant sur des colonnettes jumelles placées sur un soubassement, divisent chacune des travées entre les contreforts.

Le logis abbatial ainsi que d'autres dépendances importantes de l'abbaye furent démolis à la fin du XVIIIe siècle par l'abbé Bertier.

Bibliographie.— A. Cherest : *Étude historique sur Vézelay*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1862, p. 209-525, et 1868, p. 5-631. — Flandin : *Vézelay*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1841, 1842, 1843 et 1845. — *Archives de la Commission des monuments historiques*, t. II. — *Congrès scientifique de France*, 1858, t. II, p. 191-202. — A. Cherest : *La nef romane de l'église Sainte-Madeleine de Vézelay*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1866, p. 137-175. — A. Cherest : *Le narthex de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay* (*Ibid.*, 1868, p. 51-84). — Quantin : *Restauration de l'église de la Madeleine* (*Ibid.*, 1851, p. 263-268). — Mérimée : *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, 1835. — Victor Petit : *Villes et campagnes de l'Yonne*. — H. Havard : *L'église abbatiale de Vézelay*, dans la *France artistique et monumentale*, t. IV. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, *passim*. — Quantin : *Répertoire archéologique de l'Yonne*. — Meunier : *Iconographie de l'église de Vézelay*. — Crosnier : *Iconographie de l'église de Vézelay*, dans le *Congrès archéologique de France*, 1847, p. 219-230. — Degeorge : *L'église abbatiale de Vézelay*, dans l'*Architecture*, 1905. — G. Sanoner : *Portail de l'abbaye de Vézelay*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1904, p. 448. — Louis Lefèvre : *Le symbolisme du tympan de Vézelay*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, juillet 1906.

SECONDE EXCURSION

FLAVIGNY

Par M. le vicomte Pierre de TRUCHIS.

L'origine de Flavigny est restée obscure, malgré les recherches d'historiens de la province tels que dom Plancher, dom Viole, Ansart, Courtépée ou de savants comme Mille, Montfaucon ; mais la configuration des lieux et quelques découvertes d'art industriel ou de mobilier funéraire faites depuis deux siècles (1) témoignent pourtant en faveur d'une origine commune avec celle des nombreux refuges ou enceintes que les prédécesseurs des Romains habitaient sur le mont Beuvray.

La curieuse petite ville de Flavigny presse ses maisons pittoresques au faîte d'un de ces promontoires abrupts qui commandent les étroites vallées de l'Auxois. C'était, au début de l'ère historique, un éperon barré presque détaché du mont Druau où César avait jugé bon d'établir un avant-poste et deux des huit camps qui enserraient Alise pendant le siège fameux de l'an 52.

(1) Des explorations méthodiques des « Caveaux de Verpant », dirigées en 1897 et 1898 par M. J. Galimard, ont fait découvrir un certain nombre d'objets appartenant à la première période de l'âge du fer.

Sous le Bas-Empire, l'enceinte de Flavigny devint un castrum important d'où partaient plusieurs voies romaines au sud-est et au sud-ouest, ainsi qu'une descente en gradins très difficiles du côté d'Hauteroche. L'une de ces voies passait non loin des deux anciens camps et conserve encore par places son *statumen* en hérisson. Flavigny était donc habité à demeure et cette constatation paraît appuyée par une « tradition immémoriale » qu'Ansart a consignée avec complaisance, tradition suivant laquelle une basilique bénédictine y aurait remplacé un temple païen.

On peut donc croire que Flavigny, comme les postes fortifiés du territoire de l'Empire pourvus d'un fanum, était devenu vers le Ve ou le VIe siècle, un bien ecclésiastique, par suite des constitutions d'Honorius et de Théodose le Jeune (415), de Théodose et de Valentinien (426), qui donnaient pour ainsi dire force de loi aux constitutions édictées déjà par Constantin et Théodose le Grand.

A l'époque des invasions barbares le châtelet, situé au faîte du castrum, reçut une haute tour de guet et deviendra fief seigneurial : cette tour, reconstruite après que les ducs de la première race auront obtenu la souveraineté laïque de Flavigny sur les évêques d'Autun, abbés commendataires de l'abbaye, portera le nom de *Tour de Bourgogne*.

Suivant dom Viole qui avait consulté les plus anciens titres de l'abbaye, encore nombreux de son temps, il y avait un monastère à proximité du châtelet, dès les premiers siècles du christianisme. Quand Charles-Martel eut, par la victoire de Soissons (719), établi sa domination sur tout l'empire des Francs, il récompensa libéralement tous ceux qui l'avaient aidé et l'on

sait qu'il fut le premier à distribuer des abbayes aux seigneurs laïcs. Corbon, pour prix de ses services, reçut entre autres biens, les abbayes de Saint-Ferréol de Besançon, de Saint-Andoche de Saulieu, de Sainte-Reine d'Alise et de Saint-Pierre de Flavigny, avec tout le fief du lieu qu'il remit à son fils Waré. Sous ce dernier, l'abbaye de Flavigny prit une importance considérable; mais, dès 877, elle fut mise par Charles le Chauve en la possession d'Adalger, évêque d'Autun, et tomba en commende. Dix ans après, les Normands, devenus la terreur de la Bourgogne, s'emparent de Flavigny malgré une vigoureuse résistance, massacrent cinq religieux et quatre domestiques et passent onze jours à commettre toutes sortes de méfaits.

Au XIe siècle, Flavigny, si l'on en croit Guillaume le Breton, comptait parmi les places importantes de la Bourgogne. Sa possession fait, au début du XIIe, l'objet d'un conflit entre l'abbaye et les évêques d'Autun, mais, en 1156, Eudes II, duc de Bourgogne, permet à l'abbé Renaud II de construire autour de Flavigny toutes les fortifications qu'il jugera convenables. Devant l'opposition des habitants, le duc se voit obligé d'écrire aux bourgeois de la ville pour les tenir dans la soumission. Cette construction gigantesque endette l'abbaye pendant plus d'un siècle; aujourd'hui, il n'en subsiste guère que la porte démantelée, encore visible derrière la porte du Val, mais le centre de la ville renferme encore plusieurs maisons, spécimens remarquables de l'architecture civile de cette période du moyen âge. Flavigny jouissait alors d'une grande prospérité qui durera au XIIIe siècle et favorisera la reconstruction de l'église Saint-Genès.

L'abbaye Saint-Pierre, en partie incendiée avec la nef de son église vers 1231, tombe dans une grande déchéance. C'est en vain qu'elle vendit des terres et qu'elle affranchit les habitants en 1235 pour payer ses dettes; il fallut neuf bulles de papes, de 1235 à 1260, pour l'aider à se relever. En 1344, Eudes, duc de Bourgogne, consent à laisser les clefs des portes de la ville entre les mains de l'abbé Guy de Frolois, à condition qu'il les rendra toutes les fois qu'il en sera requis. C'est sous cet abbé qu'eut lieu l'invasion anglaise de l'Auxois. Le lendemain de leur victoire de Brion-sur-Ource (1359), les Anglais s'emparent de Flavigny, s'y maintiennent plus de six semaines par suite de l'abondance des vivres qu'ils y trouvent et, de là, vont ravager la Bourgogne dans de fréquentes expéditions. De 1434 à 1438, Quentin Ménard, prévôt de Saint-Omer, puis archevêque de Besançon, dernier possesseur conditionnel du châtelet de Flavigny, fief de la maison de Bourgogne, agrandit l'église Saint-Genès en empiétant sur le terrain ducal, y fonde un collège de chanoines et s'y fait ériger un mausolée qui sera détruit pendant la Révolution. De cette époque date la belle porte de *Barme*, dite porte du Bourg, jadis défendue par deux ponts-levis et par des mâchicoulis.

Charles d'Amboise, le chef de l'armée royale, s'empare de Flavigny (1476) dans la lutte de Louis XI contre Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne. Au temps de la Ligue, Flavigny, que commande le capitaine Claude Valon, est une des premières villes de la province à se déclarer pour Henri III; le comte de Tavannes l'occupe aussitôt et, en 1587, cette place est défendue opiniâtrément par Nicolas Brigandet.

Le parlement royal y tient ses séances à l'abbaye depuis mai 1589 jusqu'en avril 1592, mais le rôle politique de Flavigny cesse avec la pacification et son abbaye, déchue depuis longtemps, désormais sans importance, est acquise en 1644 par les Bénédictins réformés de Saint-Maur, qui ne surent pas préserver sa vénérable église de honteuses mutilations, prélude des destructions successives du XIXe siècle.

Il faut signaler à Flavigny plusieurs maisons du XIIIe et du XIVe siècle, dont les fenêtres à meneaux cruciformes sont amorties par des linteaux ornés de faux arcs tréflés, et un grand nombre d'escaliers hors œuvre du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, dans des tourelles cylindriques ou carrées. Flavigny conserve donc son caractère de ville ancienne, si complètement perdu aujourd'hui par toutes les autres villes de la Bourgogne. La porte du Val, flanquée de deux tours, que l'intrépide capitaine de la ville, Nicolas Brigandet, édifia probablement en 1587, présente de curieuses archères où le tireur était soigneusement abrité contre les balles.

ÉGLISE SAINT-GENÈS

L'église Saint-Genès est un édifice orienté, de proportions moyennes, reconstruit au XIIIe siècle à l'emplacement d'une très ancienne église, entièrement restauré et agrandi à partir du XVe siècle. Le plan primitif se composait d'une triple nef à six travées, d'un transept non débordant et d'un chœur rectangulaire. Le XVe siècle prolongea le chœur d'une travée avec chevet à pans coupés, et les XVIe et XVIIe siècles ajoutèrent des chapelles latérales aux trois régions

de l'édifice. Par une disposition très rare dans un édifice gothique, les bas-côtés et les deux premières travées de la nef portent des tribunes desservies par des escaliers d'abord placés dans des tours de façade, puis, plus tard, à l'extrémité orientale des collatéraux. Ces tribunes, voûtées d'ogives, étaient fort utiles aux jours de grande affluence, comme le lundi de la Pentecôte où accourait la population des soixante-quinze paroisses qui dépendaient de Flavigny.

Les piliers de la grande nef sont formés de noyaux cylindriques cantonnés de colonnes engagées : malheureusement, les bases et les bancs établis le long des murs dans les collatéraux sont enfouis sous le pavage. Les chapiteaux ont en général une ornementation à feuillages très simple. Quelques-uns, d'un style caractéristique, semblent appartenir à une restauration du XIVe siècle. L'ordonnance des tribunes reprodnit, mais avec une hauteur moindre, celle des collatéraux. La grande voûte a été complètement reconstrnite au XVe siècle, lors des travaux exécutés par le prévôt de Saint-Omer, natif de Flavigny. Cette voûte s'était écroulée, mais on la refit dans le style du temps en supprimant les chapiteaux des colonnes engagées et en l'abaissant d'environ 2^m^ 70, dans le bnt de diminuer l'effort des pressions obliques sur les murs.

Le jubé se compose d'une arche jetée au XVe siècle sur toute la largeur de la dernière travée de la nef. Il est bordé par une balustrade d'un beau dessin flamboyant, qui contourne sur la face occidentale une chaire à cul-de-lampe armorié.

Six chapelles, trois de chaque côté, bordent les collatéraux ; la première, à gauche, fut édifiée en

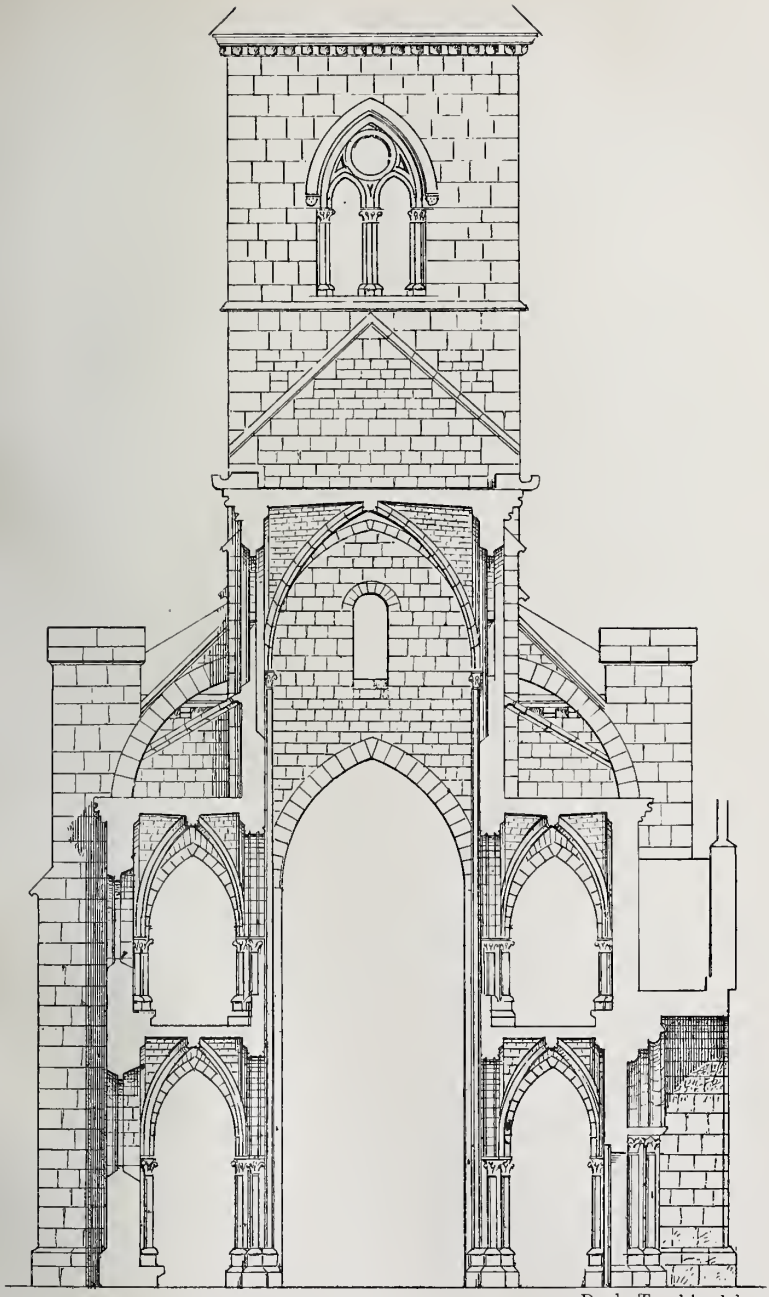

P. de Truchis, del.

Saint-Genès de Flavigny.

Coupe transversale de la nef.

1542 par Guy Millctot, seigneur de Bournay, et Barbe Languet, sa femme ; la seconde, en 1526, par Julien Clerget, archiprêtre de Beaune ; la troisième par N. Coutier, seigneur de Grissey et de Jailly ; on y entre par une jolie porte Renaissance.

La première chapelle, à droite, dédiée aux « trois Maries », passe pour avoir été aussi fondée par un Coutier ; la seconde, dédiée à saint Piat, est de 1691 ; la troisième, au vocable de saint Martin, a été fondée par N. Fiotte ou Fyot. Cette dernière communique avec la nef par une porte romane qui est un reste de l'église antérieure. C'était l'entrée seigneuriale servant, depuis 1297, aux Ménard, possesseurs conditionnels, comme nous l'avons dit, du fief ducal dit « de la Tour de Bourgogne », à Flavigny. L'ébrasement de cette porte, tout entier à l'extérieur, comprend deux ressauts concentriques avec un même nombre de colonnettes en délit, assises sur des bases à tores aplatis. Les feuilles d'eau des chapiteaux se terminent en spirales. Enfin, une doucine allège le tailloir. Elle épouse les ressauts et reçoit, par l'intermédiaire de congés en demi-cercle, les retombées des voussures en plein cintre ornées d'une gorge et d'un tore.

Le transept a conservé sa structure du XIIIe siècle, avec persistance de la disposition romane ; on y voit, de chaque côté, une fenêtre géminée en cintre brisé, mais, à la partie inférieure s'ouvrent des chapelles voûtées d'ogives et à baies flamboyantes.

Exécuté de 1435 à 1438, l'agrandissement du sanctuaire par Quentin Ménard comprend une travée et un chevet à trois pans, d'assez bon style, avec trois fenêtres flamboyantes. Le tombeau de l'archevêque de Besançon, placé jadis dans un enfeu, au côté

de l'évangile, n'existe plus ; au côté de l'épître est une piscine à double arcature. Dans les baies des chapelles du transept, on voit quelques fragments très mutilés des verrières du sanctuaire.

Les stalles du chœur, avec dorsaux à fenestrages flamboyants, sont remarquables. Cette menuiserie délicate montre des dais et des accoudoirs ornés de figurines de moines criants de vérité, ainsi que des miséricordes sculptées. Les sièges, de même style, qui figuraient autrefois dans la partie polygonale, ont passé dans la collection Gaillard, aujourd'hui dispersée. Le banc seigneurial de la chapelle Milletot de Villy (XVIe siècle), reproduit par Viollet-le-Duc (1), a également disparu. L'église a conservé un triptyque à volets du XVIe siècle, peinture sans harmonie, avec personnages aux costumes orientaux. Enfin, le trésor possède une chaîne qui aurait servi au martyre de sainte Reine en 253, mais rien n'est moins authentique.

L'extérieur de l'église Saint-Genès offre peu d'intérêt ; la façade occidentale est du XVIIIe siècle et insignifiante ; les faces latérales sont irrégulières et la diversité des chapelles masque assez disgracieusement la structure ; sur la face occidentale du clocher carré on voit encore le solin indiquant la pente de la toiture primitive. L'étage des clochés présente sur les quatre faces deux fenêtres à meneau surmonté d'un œil-de-bœuf sous l'arc brisé. Au-dessus court une corniche à modillons semblable à celle des bas-côtés et dominée par une flèche en charpente.

(1) *Dictionnaire du mobilier*, t. I, p. 36.

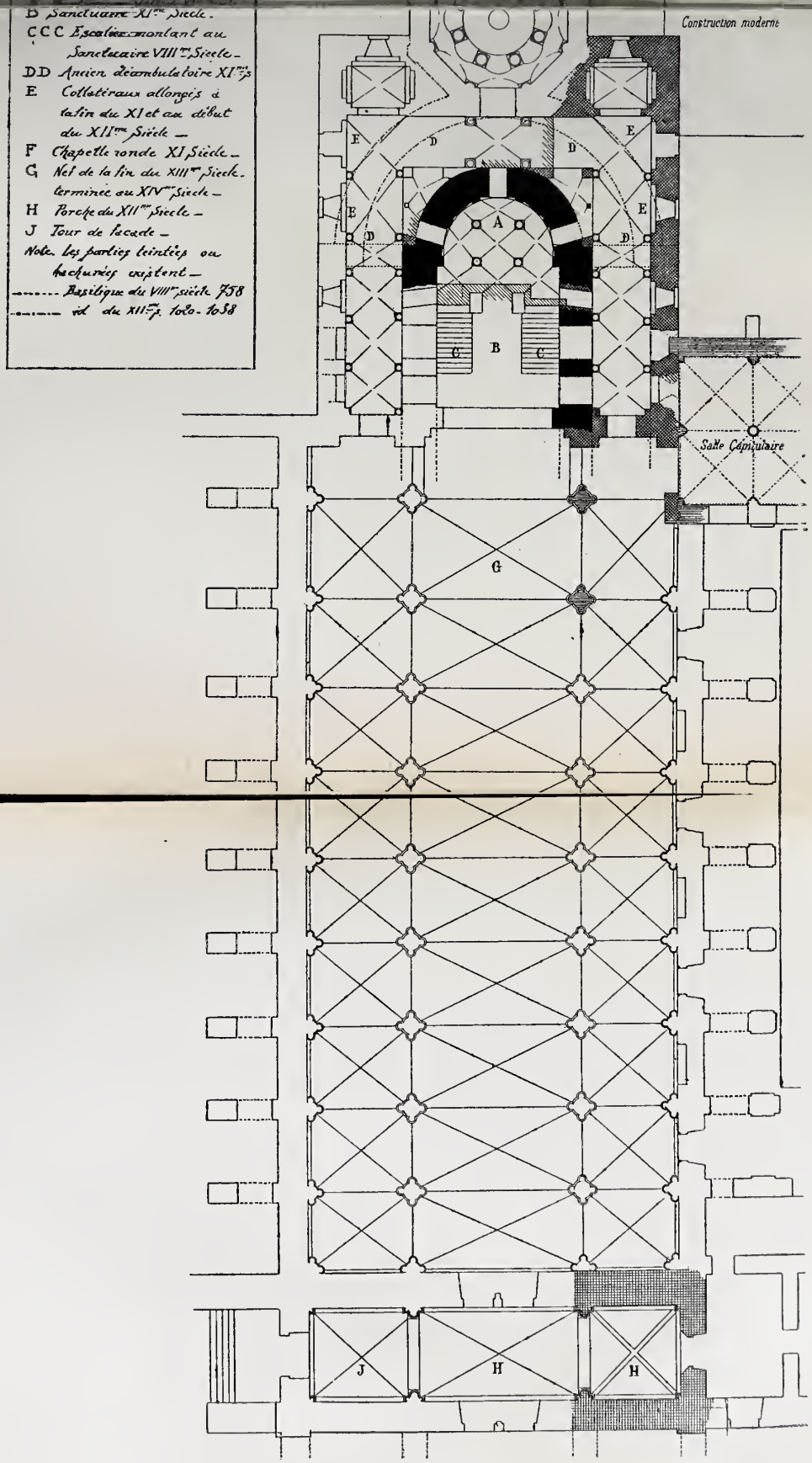

A. Prost et A. Forey, del.

Plan de Saint-Pierre de Flavigny au XIIIe siècle.

ÉGLISE SAINT-PIERRE

De l'église abbatiale Saint-Pierre, il ne subsiste que quelques ruines dont les parties les plus importantes ont été classées dans la liste des monuments historiques, en janvier 1906. Elles n'appartiennent que pour une très petite part à l'abside de la basilique construite par l'abbé Manassès, en 758.

Plan. — L'église Saint-Pierre se composait encore en 1690 (1) de quatre parties très différentes de style et d'ordonnance. C'était, d'abord, un porche roman aussi large que la façade et surmonté d'un clocher au-dessus du carré de gauche. Aux trois compartiments du porche correspondaient une nef gothique de dix travées et ses bas-côtés. La nef n'aboutissait pas à un transept mais à un corps d'église du style roman primitif ; cette construction rectangulaire, un peu moins large que la nef et légèrement allongée dans le sens de l'axe, recouverte d'une coupole sur trompes, se terminait, à l'orient, par une abside divisée en deux étages ; elle s'entourait, au rez-de-chaussée, de larges et longs couloirs, très anciens collatéraux transformés à la fin du XIe siècle. A l'étage supérieur, des tribunes également transformées enveloppaient l'abside. Enfin, derrière le chevet s'élevait une chapelle de forme ronde à l'intérieur et polygonale à l'extérieur, chapelle à deux étages avec galerie comme l'abside, dont elle n'était séparée que par le déambulatoire et la tribune.

(1) Cf. *Monasticon Gallicanum*, province lyonnaise, pl. XXXIV.

Ainsi ce monument, d'une assez grande ampleur, comprenait des bâtiments disparates provenant, les uns, de reconstructions de parties plus anciennes, les autres, d'additions faites à différentes époques, dans le but de donner de larges espaces aux religieux et aux foules de pèlerins qui venaient prier à la vue du tombeau de saint Prix ou de la châsse de sainte Reine.

Clocher-porche. — On ne connaît aucune vue, aucun document graphique du porche et de la tour de la façade de l'église Saint-Pierre; mais le style de la travée droite du porche, encore subsistante, comme celui de certains détails d'architecture provenant du portail et de la tour, doivent les faire attribuer, l'un et l'autre, à l'abbé Renaud, qui monta sur le siège abbatial de Flavigny en 1149. En effet, cet abbé se montra dans la suite un infatigable bâtisseur. Ce fut lui qui entoura toute la ville de Flavigny d'un mur d'enceinte fortifiée.

Il ne subsiste rien sur place de la façade et du clocher. Le porche avait trois compartiments de voûte correspondant à la nef et aux collatéraux. On peut juger du caractère de son architecture, grâce à la conservation du carré de droite qui est encastré dans un bâtiment moderne de l'abbaye. On y remarque, en effet, des demi-piliers dérivés des piliers cruciformes et cantonnés de colonnes à bases toriques. Les chapiteaux coniques ont des feuilles d'eau presque unies finissant en volutes sous les angles d'un large tailloir à doucine. La voûte, avec ses grosses nervures toriques, doit être regardée comme l'une des plus vieilles croisées d'ogives bourguignonnes. Sa clef est ornée d'un médaillon, mais son aspect massif et lourd complète le

caractère de rudesse de cette architecture de la Bourgogne, encore si éloignée des tentatives faites depuis longtemps par les maîtres d'œuvre de la Normandie et de l'Ile-de-France pour voûter des édifices légers, clairs, spacieux et solides.

C'est au-dessus du palier nord du porche que s'élevait la tour de façade. La vue de l'abbaye insérée dans le *Monasticon Gallicanum* donne à cette tour un étage de clocher au-dessus de la toiture de la nef, étage percé sur chacune de ses faces de deux fenêtres géminées. Montfaucon et Ansart nous apprennent qu'on voyait, de temps immémorial, entre les deux baies géminées de la face nord du clocher, une statuette romaine très populaire, représentant la louve avec Romulus, face en avant, entre ses pattes de devant. Les bénédictins de Saint-Maur avaient surmonté le clocher, au XVIIe siècle, d'une petite flèche aiguë.

La grande porte de façade pouvait avoir quelque analogie avec l'ancienne porte de Saint-Andoche de Saulieu, car toutes les deux possédaient un trumeau de séparation cannelé assez semblable. Dans la démolition de la façade de l'église Saint-Pierre, le trumeau de la grande porte fut acheté par la commune de Seigny pour servir de support au petit porche moderne de son église. On peut l'y voir encore.

Nef. — Les restes de la nef se réduisent à deux piliers cylindriques cantonnés de colonnes rondes et noyés en grande partie dans des bâtiments récents. Deux autres piliers, engagés de l'autre côté du mur méridional du collatéral du chœur, appartenaient à la salle capitulaire. Toutes les bases sont noyées

dans le sol, mais les chapiteaux, plus ou moins détériorés, accusent, les uns, le faire du dernier quart du XIIIe siècle, les autres, celui de la première moitié du XIVe.

Chœur. — La partie la plus ancienne de l'église Saint-Pierre comprend le soubassement de l'abside de la première basilique ainsi que les colonnes placées en carré dans l'hémicycle, qui devaient porter une voûte à compartiments d'arêtes assez basse.

C'est tout ce que l'on voit du premier œuvre. Aucune fouille n'a été pratiquée à l'emplacement de la basilique pour retrouver la trace de ses murs et apprécier son importance qui devait être considérable, car Charlemagne félicite en 776 l'abbé Manassès d'avoir dans son église la psalmodie perpétuelle, ce qui supposait un très grand nombre de moines.

Le socle courbe montre une maçonnerie fruste, très irrégulière, faite de moellons plutôt petits et reliés par un mortier graveleux très grossier. Quant aux bases des pieds-droits du chœur, elles se composent d'énormes blocs de pierre rectangulaires. Malgré l'usure on soupçonne la taille romaine sur l'un d'eux.

Trois des quatre fûts de colonnes paraissent romains. Les deux premiers, restés lisses, possèdent à une extrémité l'astragale. On les a raccourcis pour les placer sur des socles carrés ornés de deux moulures toriques interrompues, au centre, par une rainure verticale. Au sud, l'un des deux fûts a perdu son chapiteau, qui a été brocanté il y a vingt-cinq ans et remplacé par un sommier de fenêtre géminée romane, à effigie humaine.

Le fût de la colonne du nord-est est en granit poli. Il repose à terre, comme le quatrième fût qui est pris dans une pierre calcaire demi-dure, semblable à celle des trois chapiteaux subsistants.

Ces chapiteaux accusent une époque où toute tradition de sculpture est perdue. On en a fait tomber les angles vers la partie inférieure afin de les adapter au diamètre des colonnes. L'ornement enfantin consiste en feuilles plates gauchement tracées dans la pierre au moyen de stries. On devine, sur l'un, des feuilles de laurier et, sur les deux autres, des feuilles de chêne distribuées, dans chaque face, au bas de la corbeille. Enfin, deux de ces chapiteaux montrent sur une de leurs faces, entre les volutes, un petit médaillon renfermant la lettre M sculptée en relief, du type goth qui se trouve déjà en Lombardie dans les manuscrits du VIIe siècle. Une pareille technique ressemble à s'y méprendre à celle que l'on observe dans les monuments érigés en Lombardie depuis la fin de l'architecture byzantine jusqu'à l'avènement de l'architecture lombarde (1). Remarquons encore que de petits coussinets rectangulaires et presque bruts surmontent ces chapiteaux sans les dépasser. Leurs proportions sans rapport avec les impostes romanes les rapprochent au contraire des coussinets observés si fréquemment dans les monuments carolingiens.

Courtépée, sur la foi de titres anciens, attribue précisément la première reconstruction connue de l'abbaye Saint-Pierre à Manassès, abbé en 755, qui mourut en 787.

(1) L. Bordet et J. Galimard: *Restes de l'ancienne basilique de l'abbaye de Flavigny*, p. 10.

On se représente aisément la basilique carolingienne à laquelle appartenaient ces restes (1). L'abbé Manassès l'avait édifiée avec l'aide de Charlemagne et avait disposé son abside en deux étages afin de mettre sous le maître-autel la confession où reposerait dans son sarcophage le corps de saint Prix. L'entrée de la confession était dans le chœur en face du tombeau, entre les deux emmarchements qui montaient à la plate-forme du maître-autel, à moins qu'il y ait eu double passage avec emmarchement au centre.

Tel fut l'édifice que l'on répara à grands frais dès le siècle suivant. Les travaux eurent lieu moins de quatorze ans après le transfert (864) à Flavigny par l'abbé Égile du corps de sainte Reine. On ignore si on les fit pour honorer la sainte ou à la suite d'un grave accident. La chronique de Flavigny nous apprend seulement que le pape Jean VIII, de passage en Bourgogne, consacra l'église Saint-Pierre le 28 octobre 878 et y dédia sept autels.

L'église dut être reconstruite presque entièrement dans la première moitié du XIe siècle. Du moins, plus tard, il ne subsistait de la basilique de Manassès que les restes du sanctuaire décrits plus haut. Le plan adopté par l'abbé Amédée n'était pas celui de la basilique romaine à files de colonnes surmontées de tribunes. Il lui préféra une église à coupole du type déjà répandu dans l'Émilie et la Lombardie, suivie d'une rotonde à l'orient, comme à Saint-Bénigne de

(1) Les pilastres de l'arc triomphal étaient ornés de sculptures romaines qui furent détruites en 1748, mais dont on trouve la description dans le supplément de l'*Antiquité expliquée*, par B. de Montfaucon, p. 86 et 87.

Dijon et à Saint-Pierre de Genève. Ainsi, les files de colonnes y sont remplacées par des arcades portées sur piliers rectangulaires très massifs, semblables à ceux que l'on voit à Vignory, cette autre église lombarde un peu plus récente que Saint-Pierre de Flavigny. Ici, pas de transept, mais en son lieu et place, un corps d'édifice large de 6^{m} 06 et long de 7^{m} 20 dans œuvre, destiné à renfermer le chancel.

Au-dessus des collatéraux régnaient des galeries, sortes de tribunes n'ayant comme ouvertures sur le chancel que quatre baies. Celles-ci offrent cette particularité que leurs épaisses voussures retombent, d'un côté, sur un pilier rectangulaire, et de l'autre côté, sur un long coussinet placé en travers du mur et soutenu, au centre, par un monolithe trapu avec base à double tore et avec chapiteau rudimentaire, aux angles abattus. Cette forme de baie, adoptée également à Vignory pour la galerie haute, se trouvait déjà à Saint-Bénigne de Dijon où les colonnes de la rotonde présentent des caractères identiques. Le mur de droite subsiste seul, en ruine, avec ses arcades et son bas-côté; il aboutit, soit avant, soit après les baies, aux culées d'où se détachaient les arcs-doubleaux qui portaient les murs transversaux de la lanterne.

L'abbé Amédée conserva la disposition de l'abside de Manassès avec confession et sanctuaire au-dessus, mais il enveloppa l'un et l'autre d'un déambulatoire et fit bâtir le mur du rez-de-chaussée à cinq pans, dont trois reçurent une baie entrée par laquelle les pèlerins pouvaient voir le tombeau de saint Prix depuis le corridor circulaire. La voûte fut refaite entièrement. Elle présente des arêtes effacées vers la clef, suivant la manière de bâtir des ouvriers lombards. Quant à

l'étage supérieur, il présentait la même ordonnance que l'abside de Vignory. Le mur de l'hémicycle, dénommé par Ansart le « rond-point », était ajouré d'arcades. Ses colonnes, hautes de cinq pieds, reposaient sur un bahut historié.

Ce fut certainement l'abbé Amédée qui éleva à l'orient de l'abside l'octogone à deux étages, dont l'ordonnance rappelle la rotonde de Saint-Bénigne. Vu sa très petite dimension, chaque étage se composait d'une rangée de colonnes en cercle. Il n'en subsiste aucun débris.

Quarante-six ans après la mort de l'abbé Amédée, Raynald, frère du duc de Bourgogne Odon Ier, devint abbé (1084-1097) de Flavigny. C'est lui, croyons-nous, qui modifia la région du sanctuaire. Il nous reste des détails intéressants de cette construction, faite dans le style de vogue en Bourgogne dès le dernier quart du XIe siècle, mais les modifications apportées ont nui au caractère du sanctuaire en altérant l'ordonnance de l'œuvre de l'école de Ravenne. Une des causes évidentes du changement fut de rendre le sanctuaire plus facile pour les grandes cérémonies du culte. Raynald, reculant le chancel dans la nef, attribua tout l'emplacement de l'ancien chœur, recouvert par la grande lanterne et par sa coupole, à un vaste sanctuaire qu'il établit à un niveau intermédiaire entre le sol de la nef et celui du vieux sanctuaire de l'abside. Douze marches partant du dessus de la nef aboutissaient à la plateforme en face de l'autel et huit ou neuf autres marches montaient de là à l'étage élevé de l'abside.

Cette disposition fit supprimer l'entrée de la confession qui était dans l'axe du chancel : aussi, fallut-il percer une nouvelle porte du côté du collatéral du

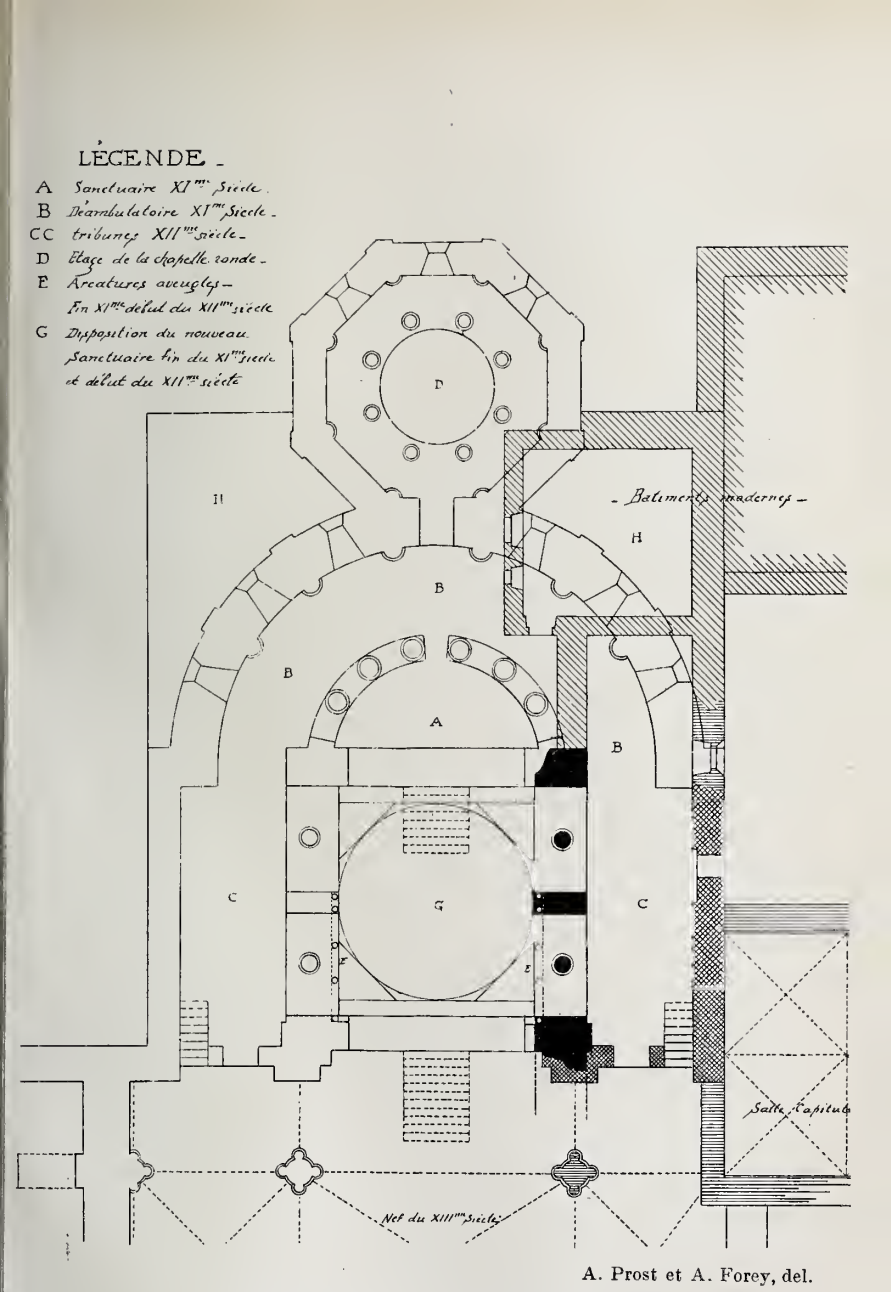

A. Prost et A. Forey, del.

Saint-Pierre de Flavigny.

Plan au niveau des tribunes.

midi ; elle fit aveugler également les arcades de l'ancien chœur, dont on dissimula les voussures au moyen d'une arcature sur colonnettes, d'un style assez remarquable. Quant aux collatéraux du sanctuaire et aux deux galeries qui les surmontent, Raynald les fit prolonger en ligne droite de trois travées en même temps qu'il remplaçait, à l'étage inférieur, le déambulatoire par une galerie droite perpendiculaire aux collatéraux. Il fallut donc démolir la voûte du déambulatoire ; mais comme, avec la nouvelle disposition, il restait, à droite et à gauche de l'abside, un grand vide triangulaire à voûter, on planta une pile isolée à l'angle du passage en retour d'équerre et on soulagea la portée du compartiment de voûte en soutenant le formeret par deux voussures qui s'appuient sur une pilette carrée dont nous reparlerons à cause de son exécution remarquable.

Raynald, par ces changements, avait obtenu dans le vaisseau un sanctuaire se prêtant à la pompe des grandes cérémonies et, dans les annexes, deux chapelles de plus, placées chacune dans le prolongement de l'un des collatéraux.

On remarquera dans le fond du collatéral de droite, le seul subsistant, que le caractère de l'architecture est déjà très différent du type lombard. Celle-ci y prend un caractère personnel et régional. La voûte d'arêtes n'est pas encore fractionnée, il est vrai, par des arcs-doubleaux, mais ses retombées reposent sur des pilastres surmontés d'impostes et sur des colonnes. En outre, les voussoirs des ébrasements des fenêtres s'accompagnent à l'intérieur d'archivoltes extradossées qui les dégagent. La chapelle de l'extrémité orientale, de construction peut-être un peu plus récente que

le reste, montre même ses quatre faces ébrasées et pourvues d'archivoltes concentriques retombant, par l'intermédiaire d'impostes, sur des ressauts à retraits successifs. En outre, la maçonnerie est beaucoup moins rudimentaire que celle du début du siècle. Les moellons plus réguliers se recoupent convenablement et les angles sont façonnés avec des pierres longues posées sur leur lit.

Quant à l'ornementation, c'est encore un compromis entre la survivance des détails rectilignes, géométriques de l'ère carolingienne, du décor méplat, en vogue au XIe siècle, et la recherche de certains éléments de l'ordre composite que les artistes bourguignons interpréteront dès le début du XIIe siècle avec une perfection et un style personnel très remarquables. Ainsi, on observera des tailloirs à panneaux trapézoïdes encadrés d'un filet gravé, des chapiteaux, dont l'un des plus curieux existe à l'arcature aveugle du sanctuaire et montre deux rangs de feuilles couchées par le vent les unes sur les autres et sculptées en méplat, enfin, la curieuse petite pile carrée que surmonte un chapiteau en tronc de pyramide renversée, comme à Saint-Martin de Canigou, dans le Roussillon. Fût et chapiteau présentent leurs faces entièrement couvertes d'entrelacs et de palmettes du style byzantin, qui rappellent le décor des beaux pilastres de Montmajour (Bouches-du-Rhône), Cravant (Indre-et-Loire), Saint-Oustrille (Cher), etc.

Tel fut le célèbre monument, qui passa, des mutilations du XVIIe et du XVIIIe siècle, aux destructions successives du commencement du XIXe. Comme on vient de le voir, il n'en subsiste malheureusement que bien peu de choses.

Bibliographie. — Hugues de Flavigny : *Series abbatum flaviniac. Chronicon, Necrologium.* — Dom Viole : *Apologie. Vie de sainte Reine* [Mss]. Martyrologe de l'abbaye de Flavigny. — Dom Plancher : *Histoire de Bourgogne*, t. I. — Courtépée : *Description du duché de Bourgogne*, t. III. Notice sur Flavigny. — B. de Montfaucon : *Supplément de l'antiquité expliquée*, p. 86 et 87. — Ansart : *Histoire de sainte Reine et de l'abbaye de Flavigny.* — Archives de la Côte-d'Or, série H, 139. Registre des bénédictins de Saint-Maur après leur établissement à Flavigny, en 1644. — *Monasticon Gallicanum.* Vue cavalière de l'abbaye de Flavigny, province lyonnaise, pl. xxxiv. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture, passim.* — L. Bordet et J. Galimard : *Restes de l'ancienne basilique de l'abbaye de Flavigny*, 1906.

SEMUR-EN-AUXOIS

Par M. le vicomte Pierre de TRUCHIS.

ÉGLISE NOTRE-DAME

Histoire. — On ne s'accorde pas sur les origines de cette église et de son prieuré. En fait, de l'examen attentif des textes comme de la disposition des lieux, il paraît ressortir que la première église élevée à l'emplacement de Notre-Dame avait pris naissance avec son prieuré dans un petit retranchement ayant servi, lors des invasions du Bas-Empire, de poste avancé pour la protection du castrum de Semur. Cette origine s'explique naturellement par suite de l'héritage des oratoires païens des anciens camps, qui avaient échu, vers le Ve siècle, au pouvoir de l'Église. Divers auteurs anciens attribuent une fondation de l'église Notre-Dame à Girard de Roussillon, mort à Avignon avant 879. Ce qui est prouvé, c'est qu'une charte délivrée en 879 par Bozon, comte d'Autun, en faveur de l'évêque de cette ville, confirme son existence, en concédant avec la possession de l'abbaye de Flavigny celle du *Mons Semmurus cum ecclesia quæ supra est* et des deux moulins qui en dépendaient. Or, ce titre se rapporte à l'église Notre-Dame et non à l'église Saint-Maurice, qui était à la fois chapelle castrale et église paroissiale, puisque les deux moulins, dit l'historien

Pontus de Thyard (1), n'ont jamais appartenu à cette dernière. Au IXe siècle, il y avait donc sur la hauteur de Semur deux quartiers habités ayant leur église propre, l'un, le château, *castrum sinemurum*, et l'autre, le bourg du *Mons Semmurus*.

En 1065, l'église Notre-Dame est reconstruite sur de vastes proportions, grâce à la générosité du duc de Bourgogne, Robert II, qui y sera enterré en 1075. Dès cette époque, les titres la désignent sous le nom de Notre-Dame.

Une bulle du pape Anastase IV, datée du 24 avril 1154, érige l'église Notre-Dame en paroisse, mais c'est seulement en 1180 que le service paroissial y est définitivement organisé.

Vers 1225, sous le gouvernement d'Hugues IV et à la faveur de dons considérables, l'église fut entièrement reconstruite. Les travaux débutèrent par la chapelle de la Vierge établie dans l'axe même du chœur, car son ordonnance et le style de ses détails doivent la faire regarder comme la partie la plus ancienne du nouvel œuvre. Les deux autres chapelles du déambulatoire furent bâties plus tard, sur le plan primitif et en même temps que les deux dernières travées du chœur. Les premières travées, avec leurs doubles collatéraux, le transept et les quatre arcades orientales de la nef, s'élevèrent peu à peu. Toute l'église fut probablement terminée jusqu'à ce dernier point avant 1250.

Les travaux reprirent au début du XIVe siècle; la nef fut allongée de trois travées et la façade construite avec un porche ouvert, d'abord, de trois côtés, puis

(1) *Mémoire historique sur la ville de Semur*, p. 16.

fermé peu après latéralement. Cette façade est flanquée de deux tours carrées qui encadrent une grande baie centrale dans le pignon : enfin, on éleva, au-dessus de la croisée, le beau clocher octogone avec sa pyramide de pierre.

Moins de cinquante ans après l'achèvement de l'église Notre-Dame, il faudra déjà réparer un désastre. La nef perdit alors son caractère primitif parce qu'on supprima son triforium en modifiant l'ordonnance de la zone supérieure de ses murs (1).

Au XVe siècle, les troubles provoqués par les Écorcheurs, la famine de 1437 et enfin la prise de Semur par Charles d'Amboise en 1473 causèrent beaucoup de dommages à l'église, mais on acheva l'ornementation flamboyante du porche et les murs des bas-côtés furent éventrés pour ajouter des chapelles.

Au XVIe siècle, il y eut, d'abord, des accidents partiels ; ainsi, la foudre mit en pièces le beffroi de la tour appelée plus tard « tour de l'horloge » et alla fêler la cloche Barbe, dans la tour du nord, mais en 1593, l'église souffrit beaucoup du plus terrible des incendies dont l'histoire de Semur ait conservé le souvenir. On ne put jamais réparer complètement ce désastre et, aujourd'hui, la solidité de certaines parties du monument, comme la tour de l'horloge, est gravement compromise par la calcination et l'effritement des murs.

(1) Les titres sont muets sur la cause de cette reprise malheureuse. Un examen attentif des murs m'a donné la conviction que la nef avait été ruinée par un premier incendie. Les luttes et les troubles qui marquèrent pour l'Auxois la période de 1359 à 1368 furent tels qu'on a quelques raisons de leur attribuer les dégâts causés vers ce temps à l'église Notre-Dame.

Jusqu'en 1693, le maître-autel se trouvait dans la travée du chevet. Cette année-là, le prieur Philippe de Badier l'avança afin d'établir, en arrière, un chancel de treize places pour les religieux du prieuré. Son successeur, le prieur Maurel, modifia cette organisation (1), avança encore l'autel et ferma le chœur latéralement avec les grandes portes en fer forgé qui s'y voient toujours.

En 1705, la chambre de ville fit démolir le porche de la porte des « Bleds » parce qu'elle était gênante pour l'accès du cimetière ; en 1725, un ouragan endommagea le monument, renversant, entre autres choses, l'extrémité de la flèche de pierre qui ne fut rétablie qu'en 1845 par Viollet-le-Duc; enfin, la Révolution lui fit de dures atteintes. Après qu'elle fut déclarée temple de la Raison, le 5 germinal an III (21 mars 1794), il y eut une destruction générale de la statuaire et des sculptures du grand portail suivie de l'enlèvement, sous la direction de l'architecte Clénet, de tout le mobilier de l'église, grilles, vitraux et objets religieux sauvegardés jusque-là. Il fallut, dit un historien de Semur, douze ou quatorze journées de charrois pour tout enlever (2).

Le défaut d'entretien, de très vieille date, amenait l'église Notre-Dame à un état voisin de la ruine quand la Commission des Monuments historiques fit exécuter, en 1844 et années suivantes, une restauration générale sous la direction de Viollet-le-Duc.

(1) Les dossiers des stalles enlevés en 1844 furent achetés plus tard par un curé de Saint-Thibault qui en orna les murs de la nef moderne de l'église de ce village.

(2) A. de Vaulabelle : *Histoire générale de Semur*, p. 92.

Plan. — L'église Notre-Dame comprend, après le porche, une nef de sept travées avec bas-côtés, un vaste transept à double travée dans chaque croisillon, enfin, un chœur de trois travées droites terminé par un chevet à cinq pans. A droite et à gauche, un double collatéral précède un déambulatoire dont les trois chapelles sont séparées par une travée intermédiaire.

Le vaisseau de cette église est un des plus élancés qu'ait produits l'architecture gothique. Son caractère général lui vient en partie de son peu de largeur — 6^{m} 29, opposé à sa hauteur, 20^{m} 90 sous clef — essai tenté évidemment pour assurer la solidité des voûtes sans le concours d'arcs-boutants. Une autre particularité, c'est que les arcades de la nef s'élèvent à plus de deux mètres au-dessus de celles du chœur.

Nef. — Nous n'avons aucune donnée sur la longueur de la nef primitive; nous ne savons même pas si elle fut achevée au XIIIe siècle. En tout cas, les quatre travées supérieures, sauf la région restaurée des fenêtres hautes et de la voûte, appartiennent au même siècle, tandis que les trois premières travées d'inégale profondeur proviennent de l'agrandissement de l'église, au début du XIVe siècle.

Les supports se composent, dans les deux régions, d'une pile ronde cantonnée de quatre colonnes engagées de 0^{m} 27 de diamètre. La dimension des nouvelles est la même que celle des autres. Aux bases des premières on voit des tores débordants soutenus par de petits culots sculptés, et, aux chapiteaux, un double rang de feuillages bien découpés. Les bases des anciens piliers présentent des tores aplatis et débor-

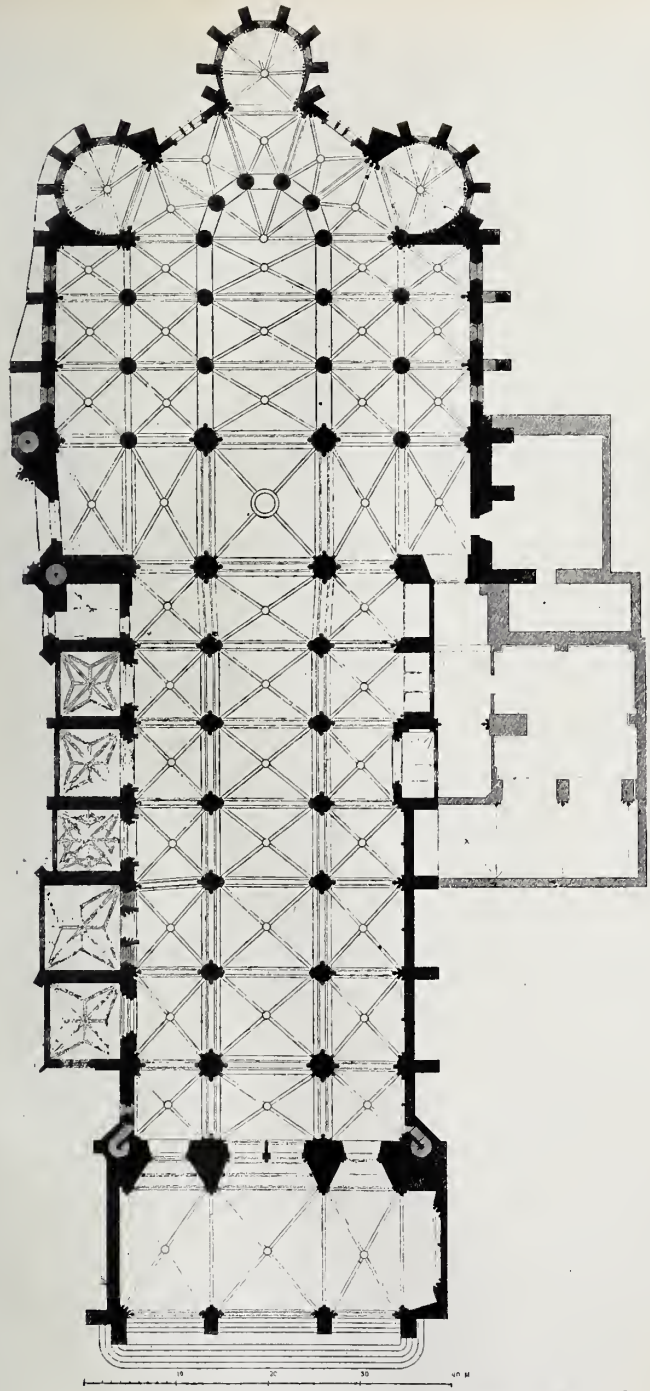

Viollet-le-Duc, del.

Plan de Notre-Dame de Semur.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Nef de Notre-Dame de Semur.

dants, séparés déjà de l'astragale par une étroite scotie très profonde. Les chapiteaux à crochets de ces piliers et des demi-piliers correspondants sont bien galbés.

Toutes les arcades n'ont pas le même tracé; celles du XIVe siècle sont un peu plus aiguës, mais le profil des unes et des autres se compose d'un bandeau encadré de tores. Une galerie de circulation fait le tour de la nef derrière les colonnettes qui vont recevoir les retombées de la voûte. Elle était ornée, dans les anciennes travées, d'un triforium semblable à celui du transept et du chœur, mais on le supprima dans la restauration de 1370-1380 pour allonger les fenêtres. Les baies des travées du XIVe siècle sont plus petites que celles des autres travées, mais géminées comme elles; cependant elles ne possèdent pas la rose supérieure qui terminait primitivement le remplage des fenêtres du XIIIe siècle. Dans ces dernières les roses disparurent après 1370 (1), sans doute pour donner plus de force aux murs qui avaient été très disloqués par l'accident, cause de la restauration. Toutes ces fenêtres sont encadrées par des colonnettes en délit soutenues en porte à faux. Elles s'ouvrent dans des cloisons minces qui vont s'amortir entre les quillages dans le dallage ménagé en arrière des formerets bourguignons. Le noyau des piles se cache sous un faisceau de colonnettes, avec chapiteaux à crochets dans la partie du XIIIe siècle et chapiteaux à dessins variés dans les travées du XIVe siècle.

(1) Cependant on put les conserver du côté méridional dans les deux travées de tête.

Toute la nef fut voûtée à nouveau dans la restauration de 1370-1380, mais le profil des ogives n'est plus un tore aminci entre deux gorges; c'est une large gorge encadrée de deux baguettes rondes qui s'amortissent au-dessus des travées anciennes dans de belles clefs du XIIIe siècle heureusement réemployées. On remarque dans cette nef que l'ornementation de 1370 est bien moins intéressante que celle de l'époque précédente. On y voit aussi que les trois premières travées varient de profondeur. L'agrandissement de la nef a donc souffert de sérieuses difficultés. Du reste, le raccord est défectueux du côté du nord où l'on ajouta deux fenêtres très étroites à une ancienne fenêtre conservée en partie, ce qui produit un accouplement bizarre.

Six chapelles en hors-d'œuvre s'ouvrent dans le collatéral nord et trois petits renfoncements serrés entre le cloître et l'autre bas-côté servent de chapelles au sud. Les premières sont les plus intéressantes. Celle des Fouts, placée à l'occident, appartient au début du XVIIe siècle : elle renferme un grand retable avec statuaire d'un certain mérite. Les quatre suivantes sont de la dernière période du style flamboyant: l'une possède encore sa porte à double vantail en bois sculpté avec ferrures anciennes, et l'autre, sa grille en fer forgé absolument complète, qui est un des travaux de serrurerie les plus intéressants de cette époque ; aux voûtes, croisées d'ogives avec liernes et tiercerons; aux fenêtres, restes importants de vitraux du XVe et du XVIe siècle (1). A l'angle du croisillon

(1) Le vitrail de sainte Barbe contient le portrait de ses donateurs, Alexandre Boudet et Isabeau Chantepinot (1517), le sui-

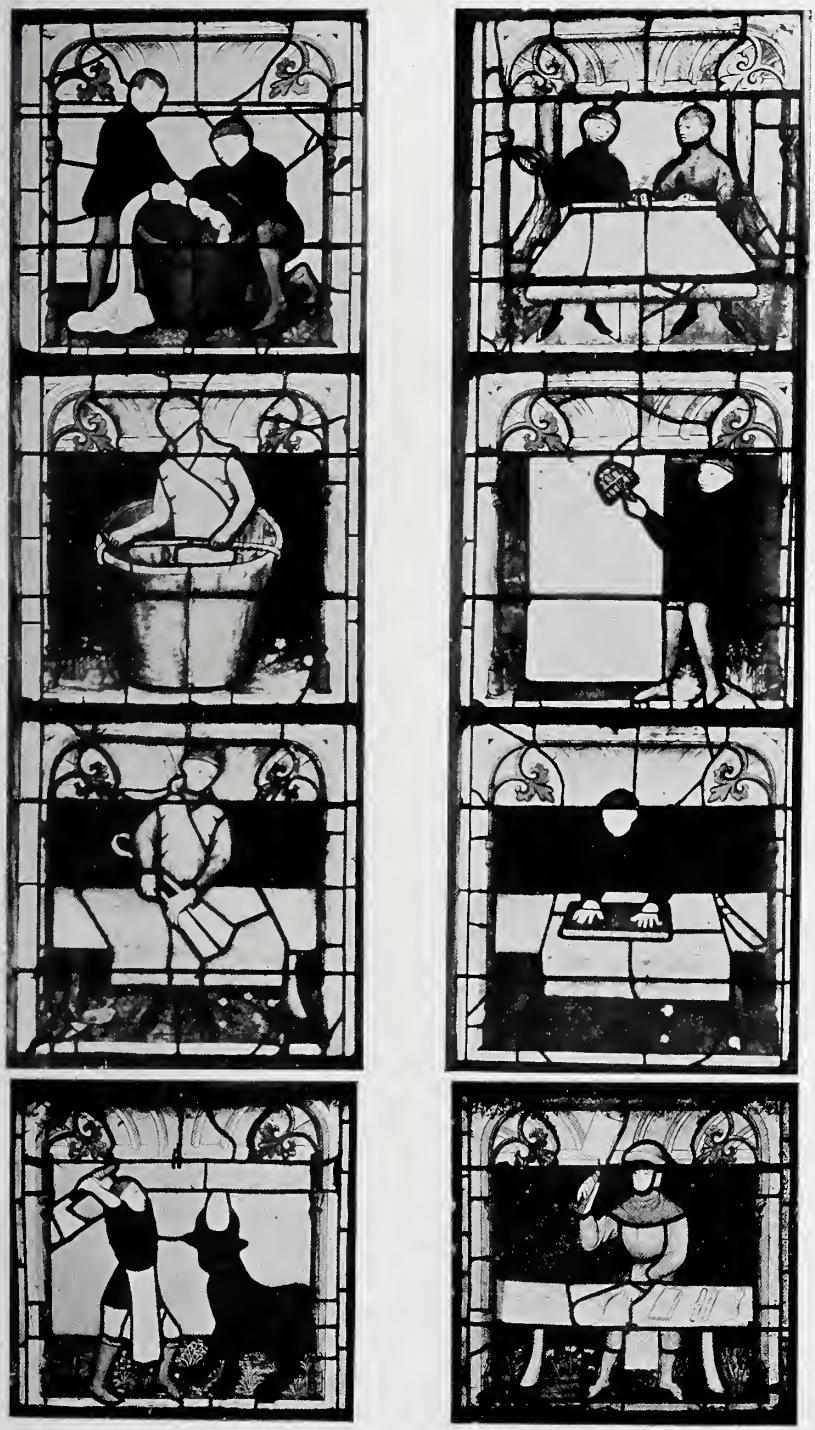

P. de Truchis, phot.

Verrière des métiers à Semur.

et du bas-côté nord, un tabernacle du XVe siècle, de style flamboyant, est surmonté d'une flèche ajourée qui monte jusqu'à la voûte.

Du cloître du prieuré il ne subsiste que quelques voûtes d'ogives du XIIIe siècle, dont l'une est ornée de crochets sur les sommiers. En fait, il offre peu d'intérêt. Ce cloître, mutilé au début du XVIe siècle, était-il carré comme le croyait Viollet-le-Duc? Cela n'est pas certain. On ne voit aucun témoin du remplage vitré dont l'éminent architecte a donné une restitution (1).

Transept. — Le transept, qui a été remanié, appartient dans son gros œuvre au second quart du XIIIe siècle. Bien que la dimension du monument soit restreinte, le transept et le chœur devaient avoir une grande beauté après leur achèvement. Le carré du transept s'inscrit entre quatre piles rondes plus fortes que celles de la nef pour supporter le poids du clocher et d'une flèche en pierre. Huit colonnettes engagées, de 0^m 19 seulement de diamètre, les cantonnent et montent jusqu'aux sommiers des arcs des voûtes. Les croisillons se fractionnent en deux travées. Leur doubleau intermédiaire et les arcs ogives retombent à l'orient, au-dessus d'un faisceau de colonnettes qui s'appuie au niveau du triforium sur une belle console sculptée d'un caractère essentiellement bourguignon. Cette dernière est soutenue par une pilette

vant, deux panneaux du vitrail des bouchers, le troisième, quatre panneaux du vitrail des drapiers : le tissage, la tonte, le peignage et le foulage.

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. III, p. 441-442-443, fig. 25-26.

partant du tailloir du chapiteau du support inférieur qui s'engage, au midi, dans le mur occidental du croisillon et qui est formé à l'orient par la première colonne intermédiaire des doubles collatéraux du chœur. Le triforium fait le tour des croisillons. Cependant, la différence de niveau des arcades de la nef et de celles de la région du chœur devait imposer au triforium la même variation qui ne pouvait s'accuser qu'aux pignons du transept : elle fut réalisée, de chaque côté, vers l'angle occidental. La communication s'établit au moyen d'une vis logée, derrière la pile d'angle, dans une tourelle saillante au dehors.

La malheureuse restauration de 1370-1380 porta une forte atteinte au transept. Sous le prétexte de réparer le mal causé par la récente catastrophe, on refit les parties hautes des murs occidentaux des croisillons, depuis le niveau des galeries, en y ajoutant des escaliers d'angle en porte à faux. On supprima la portion de triforium contiguë au mur neuf, tandis qu'on la respecta au croisillon nord. En même temps, on mutila les deux extrémités du transept jadis ajourées par une grande rose à remplage. Au sud, le mur de fond subsista, mais la rose, murée en partie, reçut, au centre, un remplage triangulaire. Quant au mur du nord, il fut démoli depuis l'étage supérieur du porche et sa grande rose fit place à deux fenêtres amorties en cintre brisé, mais bien disparates avec l'architecture de cette partie du monument. Fort heureusement, les faces orientales des croisillons ont conservé leurs belles fenêtres surmontées de roses et toute l'ordonnance primitive semblable à celle des travées droites du chœur.

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Notre-Dame de Semur.

Chapiteau du chœur.

Chœur. — Tous les supports du chœur sont des colonnes cylindriques avec bases et chapiteaux octogones. Ces derniers, très développés, appartiennent à la catégorie des chapiteaux gothiques à crochets : du côté du vaisseau central, leurs encorbellements servent de supports aux colonnettes élancées qui vont recevoir les retombées des arcs de la voûte. Les arcades, très aiguës dans les trois premières travées, deviennent tout à fait lancéolées dans la travée polygonale. Le triforium à balustrade pleine reçoit, comme dans le transept, de petites arcades trilobées portées sur des colonnettes engagées dans un pilastre, mais dans les deux travées orientales et autour du chevet, les pilettes sont complètement dégagées. Leurs bases à tores aplatis reposent sur des petits socles et leurs chapiteaux s'ornent de crochets, de feuillages, figurines ou chimères d'un travail délicat. Des têtes du meilleur style font saillie au bas des écoinçons.

Un bandeau horizontal accuse le niveau du passage. C'est un gros tore pénétrant les colonnettes de support des quillages au point même de la naissance des faisceaux supérieurs. L'étage des verrières est très développé : aux trois premières travées comme au transept, grandes fenêtres à deux divisions avec rose sous des archivoltes toriques ; au chevet, cinq fenêtres très allongées sans remplage. Dans tous les compartiments de voûte, formerets bourguignons, ogives à profil de tore en amande encadré de gorges, clefs à personnages d'un beau caractère. La clef de la travée polygonale coince huit arcs ; elle a presque un mètre de diamètre. Sa sculpture admirable représente le couronnement de la Vierge. C'est, dit Viollet-le-Duc, la plus belle clef connue.

Les trois chapelles du déambulatoire sont établies sur plan polygone à sept faces étroites. Dans les six angles, un pilier engagé se cantonne de trois colonnettes d'inégale hauteur, tandis qu'un double cordon horizontal se marie aux fûts. Toutes les colonnettes conservent leurs bases carrées avec tore aplati et leurs chapiteaux dont la corbeille très galbée se meuble de deux rangées de crochets nervés et bien détachés. Comme moulduration, le tore en boudin et le tore en amande : fenêtres lancéolées au nombre de cinq dans la chapelle centrale, dédiée à la Vierge, et de trois dans les autres : piscines avec dais crénelés soutenus par des pilettes paraissant plutôt une composition de Viollet-le-Duc qu'une restitution. Le long des murs de la zone inférieure du chœur, aussi bien dans les doubles collatéraux que dans le déambulatoire, piliers engagés formés de faisceaux de colonnettes ; enfin, autour des fenêtres, colonnettes engagées et archivoltes toriques.

Deux campagnes furent nécessaires pour bâtir la belle région du chœur et du transept. Dans la première on a édifié les colonnes du chœur, le déambulatoire, la chapelle de la Vierge, le chevet avec ses hautes fenêtres sans remplage, une partie de la plus orientale des travées droites, ainsi que la portion de triforium dont les pilettes sont complètement dégagées. Tout le reste du chœur, comprenant les chapelles latérales du déambulatoire, le triforium à balut, les fenêtres à deux divisions avec rose, les doubles collatéraux, les piles rondes cantonnées de la croisée et des travées orientales de la nef, enfin, toutes les voûtes du chœur et du transept appartiennent à la seconde campagne. Il faut signaler les peintures d'un

P. de Truchis, del

Notre-Dame de Semur.

Déambulatoire.

retable du XVIe siècle dans une chapelle au nord du rond-point.

Extérieur. — Le porche occidental du XIVe siècle, recouvert de trois voûtes d'ogives, est encadré par trois arcs en tiers-point qui retombent sur des piles flanquées de contreforts. Leurs pinacles, la balustrade de la terrasse et les deux petits pignons latéraux furent refaits au XVe siècle, mais les arcades du nord et du sud avaient été bouchées antérieurement.

Trois portails s'ouvrent au fond. Sur leurs jambages du XIVe siècle, restaurés au XVe et au XVIe siècle, viennent s'appuyer des archivoltes en tiers-point ornées de statuettes. Les bas-reliefs des tympans ont disparu et, dans la porte centrale, divisée par un trumeau, les dais des voussures sont rapportés.

Dans l'axe de la façade s'ouvre une grande baie dont le remplage rayonnant porte sur trois meneaux. La tour de l'Horloge, au sud, est une œuvre du XIVe siècle : ses baies supérieures sont divisées par une colonnette qui soutient deux arcs tréflés et un quatrefeuilles. La tour Barbe (1), au nord, a subi des remaniements à l'avant-dernier étage au XVe siècle.

L'extérieur de la nef est la partie de l'église la moins intéressante. Les intervalles entre les contreforts correspondant aux trois premières travées sont, comme nous l'avons déjà vu, plus larges que les

(1) On ignore l'histoire de la première cloche de ce nom. La cloche actuelle, très ornée, provient de la neuvième refonte depuis 1549. Elle fut fondue en 1857, mais sa dimension est tellement exagérée qu'il a fallu entailler au détriment du clocher les remplages de deux fenêtres pour lui laisser son jeu.

autres et d'aspect différent, surtout au point où s'opère le raccord et où l'on voit trois fenêtres accouplées d'inégale largeur, dont les moulurations ne sont pas à l'échelle. Presque toutes les roses des fenêtres des anciennes travées ont disparu dans la restauration de 1370-1380. On les a murées en plein. En même temps, on surmontait la nef d'une lourde corniche avec caniveau ; mais c'est seulement du début du XVIe siècle que datent les contreforts d'aspect si massif. Ils furent construits en même temps que les chapelles en hors-d'œuvre qui masquent complètement le collatéral du nord.

Un clocher octogone du XIVe siècle s'élève sur la croisée. Le remplage de ses huit baies se compose d'une colonnette, de deux arcs trilobés, d'un quatre-feuilles ou d'un trèfle. Sa flèche en pierre est ajourée par des lucarnes. Une statue orne le bas de chacune des faces normales aux angles de la croisée. Ces quatre personnages tenant une outre « retiennent, suivant le texte de l'Apocalypse, les quatre vents du monde ».

Le transept et toute la région du chœur n'ont heureusement pas subi de graves altérations. On doit regretter cependant la reconstruction, vers l'an 1370, de l'étage supérieur du mur de fond du croisillon nord dont la rose fut supprimée au lieu d'être murée comme au sud. Au bas du pignon nord, belle porte des « Bleds », qui s'ouvrait sous un porche démoli. C'est un chef-d'œuvre de l'art bourguignon du second quart du XIIIe siècle. Encadrée par de fines colonnettes, par d'élégants chapiteaux et par des masques, elle conserve un tympan dont l'interprétation a suscité de nombreuses controverses.

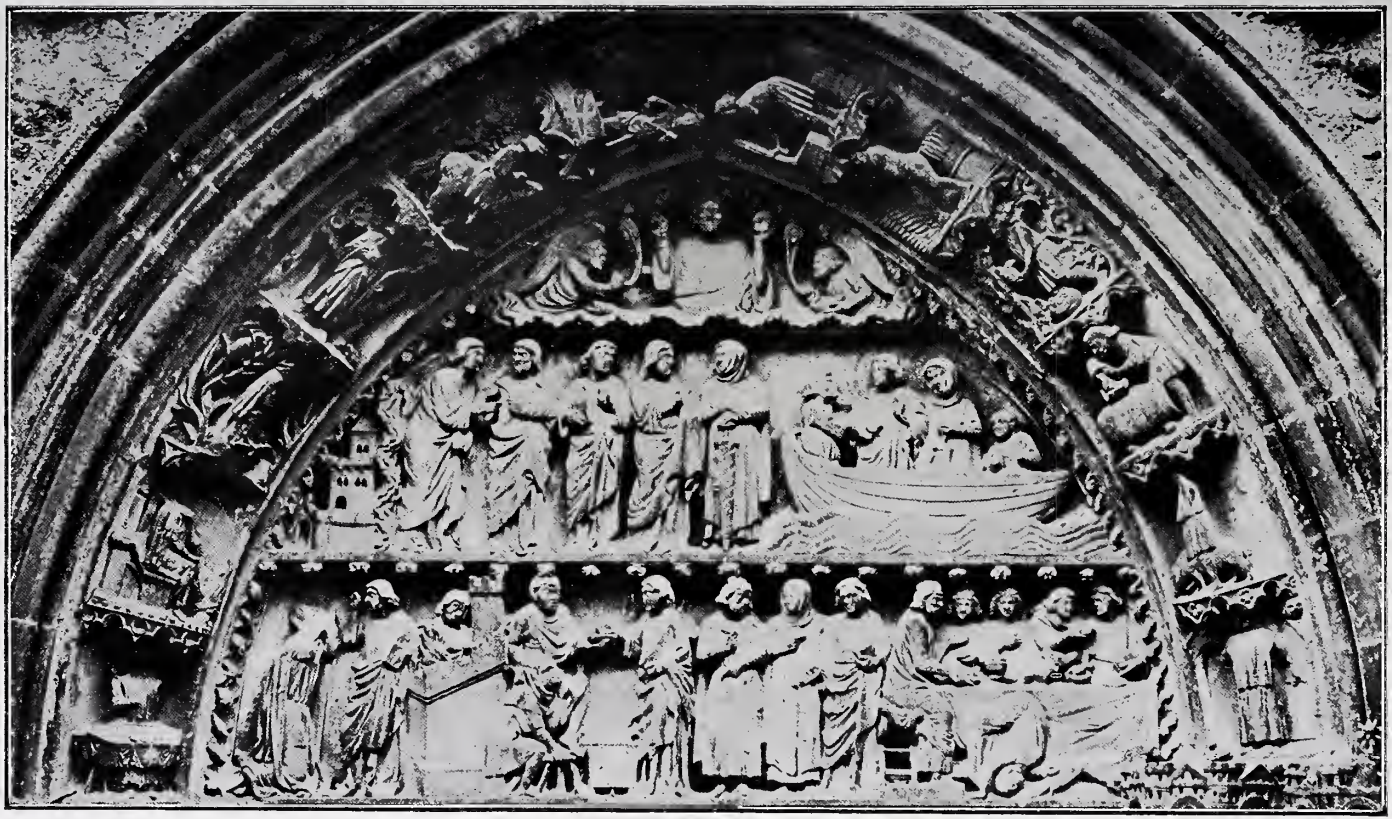

A. Burthe d'Annelet, phot.

Portail nord de Notre-Dame de Semur.

Les petits personnages sculptés sur l'archivolte figurent les occupations agricoles des douze mois de l'année. Sous la clef, le Christ, entre deux anges qui l'encensent, montre le ciel de la main droite et tient de l'autre le globe du monde. Plus bas se déroule la légende de saint Thomas, patron des architectes. Le sujet, en neuf tableaux, commence à gauche du registre supérieur pour se continuer sur le registre inférieur, de droite à gauche. En tête, Césarée, sous forme d'un monument roman dans une enceinte crénelée. A côté, le Seigneur apparaît à l'apôtre Thomas et lui fait toucher sa plaie pour se faire reconnaître. Le Seigneur se montre au prévôt Abanès que Gondofore, roi de l'Inde, avait envoyé à la recherche d'un habile architecte et lui présente l'apôtre. Celui-ci est à sa gauche. Thomas, Abanès et deux compagnons, dans une barque, voguent vers l'Inde. Banquet des noces de la fille de Gondofore : à gauche, le roi ; à la suite, les jeunes mariés ; à droite, l'échanson présentant de la nourriture à Thomas qui lève les yeux au ciel sans manger ni boire; en avant de la table du festin, une bayadère exécutant ses danses et un chien portant à Thomas la main de l'échanson qui l'a frappé et qu'un lion vient de tuer à la fontaine. Entretien de Gondofore avec Abanès et l'apôtre qu'il charge de faire la maquette d'un beau palais, en lui remettant une grande quantité de métal précieux. Le roi étant parti pour deux ans, Thomas distribue tout le trésor aux pauvres. L'un d'eux est un nègre. Gondofore, à son retour, fait incarcérer Thomas. On le voit méditant derrière le crénelage d'une tour. Enfin, Thomas ouvre les yeux du roi à la vérité et du doigt lui montre le ciel.

Ce qui caractérise surtout la sculpture de cette porte, c'est son ampleur, sa liberté d'allure déjà bien éloignée de l'art roman, c'est le relief des personnages, c'est leur très belle exécution. La crête rampante du pignon méridional est ornée de corbeaux à queue évasée du type bourguignon, comme la corniche du chœur et du transept.

Notre-Dame de Semur, considérée dans son ensemble, n'a plus son unité première, mais la région du chœur et du transept est regardée comme l'une des productions les plus remarquables du XIIIe siècle. Par sa conception, par son élancement, cette partie du monument symbolise au plus haut degré les aspirations du christianisme. Sous le rapport de la construction, elle résume tous les perfectionnements que les architectes de ce temps avaient su apporter à l'œuvre monumentale de la transition : disposition large et très belle des dépendances du chœur, resserrement du vaisseau, prédominance des lignes verticales, surhaussement de l'étage supérieur, généralisation du triforium, suppression des murs épais au-dessus de son niveau et agrandissement des jours, réduction des pressions obliques par la superposition en tas de charge de plusieurs sommiers, ce qui diminuait le développement du clavage des arcs, répartition des charges, de telle sorte que le poids des voûtes soit reporté sur la tête de quillages rigides maintenus comme ces voûtes par la seule résistance de contreforts opposés aux points des plus fortes pressions, emploi des formerets bourguignons, décoration particulière à la province, multiplication des figures.

A l'extérieur, belle ordonnance des chapelles rayonnantes, silhouette monumentale du chevet polygonal, des croisillons du transept et du clocher de croisée octogone avec sa flèche, se dégageant librement des chapelles du déambulatoire et des doubles collatéraux, conservation du chœur presque parfaite, par suite de l'admirable entente du mode de construction. Depuis la base jusqu'au sommet de l'abside, même perfection dans la décoration que dans la structure, car on y trouve un peu partout des sculptures d'une bonhomie spirituelle disposées d'une façon tout à fait imprévue et sans surcharge, là où elles soulignent l'architecture d'un accent souvent drôle, mais toujours ferme.

Bibliographie. — Baron J. Taylor et Nodier : *Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France*, Bourgogne. Paris, Didot, 1863, in-f°. — Nesles : *Statistique monumentale, historique et pittoresque*, t. II, ville de Semur. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire raisonné d'architecture, du XIe au XVIe siècle*, passim. — Sauvageot : *L'œuvre de Viollet-le-Duc*. — A. de Beaudot et J. Roussel : *Dessins inédits de Viollet-le-Duc*.— E. Male : *L'art religieux du XIIIe siècle*. — A. de Vaulabelle : *Histoire générale de Semur-en-Auxois*. — Abbé Bouzerand : *Mémoires sur l'église Notre-Dame de Semur*, ms., 1864.

CHATEAU

Semur, comme un grand nombre de localités établies au faîte des montagnes de la Celtique, prit naissance dans une de ces enceintes retranchées que les Gaulois avaient renforcées quand les Romains vinrent les inquiéter. L'enceinte de Semur, située dans le

« Pagus Alisiensis », dépendance du pays des Mandubiens, occupait l'assiette d'un roc de granulite aux flancs escarpés, que l'Armançon enveloppe de trois côtés. C'était un éperon, d'une superficie de plus de quatre hectares, barré du côté du plateau, et commandant un des passages les plus redoutables du pays éduen où se croisaient deux routes fréquentées de la Gaule, l'une, allant de la Saône à Avallon par la combe de Mémont et Sombernon, l'autre, du cœur de la cité éduenne à la « ville sainte d'Alise », par Saulieu. La muraille possédait trois entrées disposées avec intention, près de ses angles : l'entrée principale, en haut de la rampe, partant du grand chemin antique, à l'extrémité nord-ouest du retranchement ; la seconde, au point de brisure du nord-ouest ; la troisième, à l'extrémité sud-ouest de l'ellipse.

Ces entrées, du moins les deux dernières, avaient été pratiquées au fond d'une encoche obtenue par la déviation de la muraille sur l'un des côtés du passage. Leur disposition en retrait et de biais par rapport à la direction de l'enceinte avait pour but d'obliger l'assaillant de présenter aux traits de la garnison son côté nu ou flanc droit.

Du temps de la colonie, l'oppidum se peupla peu : mais les Gallo-Romains y firent, par la suite, quelques travaux de fortification, sans doute lors des invasions des peuples du Nord. Ainsi, ils épaulèrent la muraille de tours flanquantes (1), sans avoir jugé utile cependant de défendre les portes par deux tours de flanquement, système généralisé dans les villes de l'Empire.

(1) L'une de ces tours conserva le nom de tour d' « Hercule ». On y trouva des médailles romaines lors de sa démolition. Cf. J. Ledeuil : *Notice sur Semur*, p. 27.

Ils convertirent aussi le tertre central en un châtelet dont les défenses s'appuyèrent à la muraille méridionale, et ils prirent soin d'établir la communication avec les retranchements voisins au moyen de postes de couverture. Celui qu'ils placèrent sur le plateau, au-dessus de la Fontaignotte, à l'emplacement du prieuré Notre-Dame, commandait l'accès de la grande entrée et du front établi en travers de l'étranglement du promontoire.

Au Ve siècle, le castrum (1) renfermait, au levant de la tour d' « Hercule », une église et, par conséquent, une population fixe. Mais au pied des escarpements, le long de la grande voie et à proximité du passage de l'Armançon, un quartier populaire appelé « Vallis » possédait des hôtelleries.

Les Francs ne firent que des réparations au castrum, mais ils élevèrent certainement dans la redoute du plateau une de ces tours de guet appelées par eux « burgs ».

Dès le VIIIe siècle, autour de la redoute et d'un meix ou obédience monacale, sous la protection du « burg », se construit une bourgade qui sera le noyau de la ville.

C'est certainement aux derniers temps de la dynastie carolingienne que l'on doubla l'enceinte du château, ancien *castrum*, en tenant compte des progrès réalisés dans la fortification depuis les invasions normandes.

(1) On l'appelait « castrum sine muro » ou, peut-être, « senemurium ». Le *Bulletin des Mémoires sur la langue celtique*, 1754, t. I, p. 67, propose comme étymologie de « sinemurus » : *cynne*, rouge, *mur*, roc. Les étymologistes modernes n'adoptent pas cette théorie. — Le moine Jonas, au VIIe siècle le désigne ainsi : « ad castrum cui *sine muro* nomen advenerat... ».

Une seconde muraille, armée elle-même de tours, fut édifiée en avant de la vieille enceinte. Ses restes se réduisent à une base de tour (1), et, peut-être, à quelques pans de mur utilisés dans le soutènement des jardins de la pente méridionale.

La muraille intérieure conserve des restes plus considérables du Xe ou du XIe siècle. On y voit l'appareil irrégulier de granulite rose interrompu par de nombreuses reprises, mais la portion peut-être la mieux conservée se trouve au couchant, à côté d'un mur du XVIIIe siècle qui a remplacé une tour (2).

Dès cette époque, un donjon devait s'élever sur la langue de terrain, alors une, qui séparait le château du plateau de la montagne. En effet, par suite des conflits sans fin entre les grands vassaux de la Bourgogne et le roi de France, qui remplirent le dernier quart du Xe siècle et ne cessèrent qu'après la prise de Dijon en 1016, par le roi Robert, cette forteresse était devenue nécessaire, non seulement pour protéger les trois quartiers de Semur insuffisamment défendus par leurs seules murailles, mais aussi pour commander la route très importante d'Auxerre à Dijon et à Beaune par Avallon et Semur. Aucune trace de ce donjon ne subsiste depuis longtemps, mais une vue de Semur, dessinée par E. Sagot avant 1863, représente l'enceinte méridionale du donjon du XIIIe siècle, assise sur deux tronçons de tours qui ne peuvent avoir appartenu qu'au premier.

A quelle date le château de Semur et son donjon furent-ils adaptés au système de fortication prévalant

(1) Elle se trouve dans la propriété Claret.

(2) Probablement la tour d' « Hercule ».

à la fin du XIIe siècle ? L'absence de documents empêche de préciser. Quoi qu'il en soit, dès 1172 ou 1175, le château de Semur et son donjon, d'un type suranné, ne pouvaient plus inspirer au duc Hugues III, prince batailleur et intrigant, une sécurité suffisante. La vieille bourgade du plateau, devenue le bourg Notre-Dame, avait déjà l'importance d'une ville qu'il fallait commander d'autant mieux que la situation du château à l'un des passages les plus difficiles de la vieille route en faisait un point stratégique très important. Il y avait donc nécessité de faire de Semur, comme de Montbard et de Châtillon, une place capable de tenir en respect les armées des comtes de Nevers et de Champagne, et même celle de Louis VII qui, sans égard pour le duc, allait au cœur de la Bourgogne régler, les armes à la main, des différends entre les grands feudataires, les évêques et les abbayes. Ce qui est certain, c'est que l'enceinte intérieure du château fut renforcée au XIIIe siècle de nouvelles tours flanquantes avec bases bloquées en plein, comme précédemment.

Aujourd'hui, il ne subsiste plus, dans les tronçons des tours que l'on rasa en 1753, au niveau de la promenade actuelle du rempart, que quelques rares archères de petite dimension, au fond d'ébrasements dont les linteaux avaient été soulagés par plusieurs assises en encorbellement.

Donjon. — Quant à la forteresse appelée le donjon (1) dans les plus anciens titres parvenus jusqu'à

(1) Cependant, aucun titre ne fait mention de l'existence d'un donjon dans l'enclos de ses murailles.

nous, elle fut réédifiée vers le même temps et occupa toute la largeur de la langue de terrain s'étendant entre le retranchement du château et la déclivité du plateau qui fut taillée pour faire place à une tranchée à pic. Sa forme est celle d'un parallélogramme épaulé à chaque angle par une tour ronde dont la plus grosse, celle du nord-est, fut implantée à cheval sur la route d'Auxerre à Dijon, afin de mieux intercepter la communication. Cette tour, connue sous le nom de tour « Lourdeault » ou de l' « Ourle d'Or », devint un éperon redoutable, grâce à cette circonstance que la route s'étranglait à cet endroit entre la muraille et le bord du roc abrupt dont la rivière lunait le pied. La tour du sud-est, la plus étroite, porte depuis longtemps le nom de tour de la « Prison » ; mais un titre de 1372, qui paraît s'y rapporter, mentionne des travaux effectués pour la garde de prisonniers dans la « tour Solobert ». Enfin, les tours du nord-ouest et du sud-ouest se sont appelées, depuis le XIVe siècle, la première, tour de la « Gehenne » ou tour « Pordeault », et la seconde, tour « Margot ».

Les faces de l'enceinte étaient formées d'une haute muraille surmontée d'une courtine, non pas crénelée, mais munie, comme celle des tours, d'embrasures pour desservir les hourds. La muraille méridionale n'était pas rectiligne, mais elle présentait un redent qui englobait la chapelle Sainte-Marguerite, petit oratoire réservé aux prisonniers détenus dans la forteresse. Quant aux murailles orientales et occidentales, elles possédaient une porte fortifiée primitivement par une herse. La porte du couchant, en communication directe avec la baille du château, s'ouvrait au pied d'une sorte de tour à peine plus élevée que le

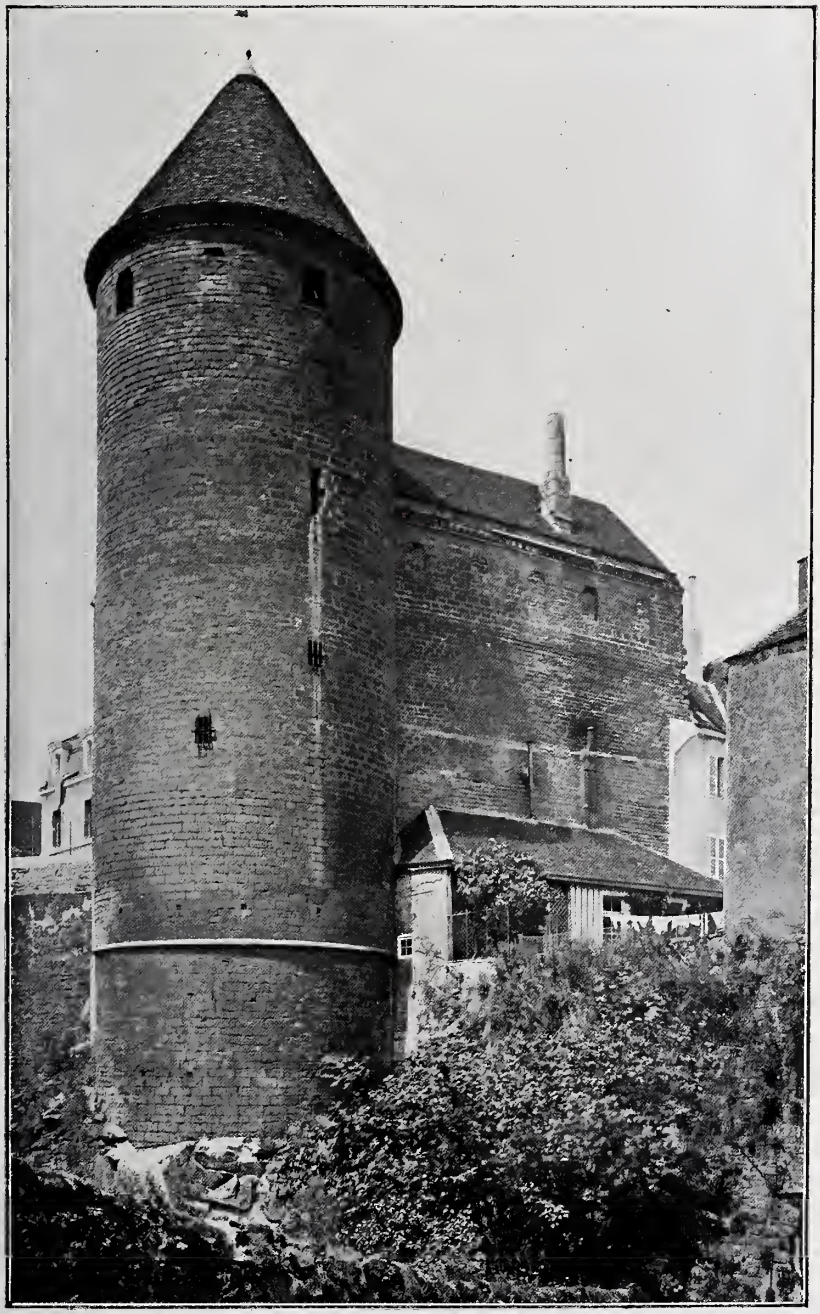

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Château de Semur.

chemin de ronde et appelée communément, au XIVe siècle, la « tour carrée ». Enfin, la muraille du midi et les tours de ses extrémités avaient été plantées au-dessus d'un enrochement abrupt regardé comme inaccessible. On pouvait ainsi concentrer la défense au nord, surtout dans la tour Lourdeault.

Cette belle tour est un cylindre de 14m90 de diamètre, hors-d'œuvre, sur 33m50 de hauteur de mur. Sa base est conique, et la route la traversait de part en part dans un souterrain dont les entrées se défendaient au moyen de herses. En temps de guerre, ce passage, de 11m90 de hauteur sous la brisure du berceau, se partageait en deux étages, grâce à un plancher mobile servant de sol à un corps de garde. Ce dernier contenait trois réduits avec bancs dans l'épaisseur du massif de la construction ; deux de ces réduits recouverts de trompillons aboutissent, chacun, à une archère qui commandait la route en avant de la porte ; le troisième, plus vaste et perpendiculaire au souterrain, a vue sur le cours de l'Armançon par une très petite fenêtre. Sa voûte en plein cintre pénètre dans le grand berceau. Du côté opposé existe un escalier souterrain permettant au corps de garde de communiquer avec l'enclos intérieur de la forteresse.

Plus haut s'élèvent quatre étages séparés par des planchers. Leurs murs, de 2m25 d'épaisseur, renferment, face à la rivière et au faubourg des Vaux, des archères au fond d'embrasures recouvertes d'arcs de décharge en tiers-point. A l'étage supérieur, sept embrasures, de la profondeur des murs (2m25) et voûtées en berceau, commandaient autrefois le même horizon ; c'est par ces ouvertures qu'on accédait aux hourds, mais l'épaisseur des massifs de maçonnerie

existant entre elles, suivant le système roman, avait le grave inconvénient de priver les défenseurs de beaucoup de place. L'escalier d'accès ne commence qu'à l'étage précédent ; il se dissimule dans le blocage même de la muraille, du côté de la cour. Un peu au-dessus de ces ouvertures se développe une belle corniche ornée d'un tore et de gros damiers qui imitent de loin des modillons rectangulaires. Les métopes sont abattues en plan incliné, comme dans la corniche de la cathédrale de Vaison. Sa tablette biscautée et à goutte pendante abrite la dentelure. Cet étage de la défense était primitivement terrassé, non au-dessus d'une voûte, mais sur un robuste plancher formé de poutres juxtaposées.

Des dispositions semblables se remarquent aux trois autres tours : mêmes étages séparés par des planchers et éclairés par des archères ou par quelques rares fenêtres au fond d'embrasures surmontées d'arcs de décharge : même appareil de construction partout où l'on ne constate pas de restaurations. Cependant, la pièce du premier étage de la tour de la « Prison » possède une voûte du XIVe siècle, à cinq branches d'ogives de profil prismatique, qui prennent naissance sur des corbeaux sculptés, dont le plus intéressant représente un mascaron avec effigie humaine ramifiée. Les deux salles principales de cette tour et la salle du premier étage de la tour Margot sont pourvues de latrines en hors-d'œuvre. Le système de défense de l'étage supérieur de la tour de la Prison est tout à fait semblable à celui de la tour Lourdeault, seulement son mur contient neuf ouvertures au lieu de sept ; quant à celui des tours Pordeault et Margot, il a été reconstruit plus tard, depuis le sol de la

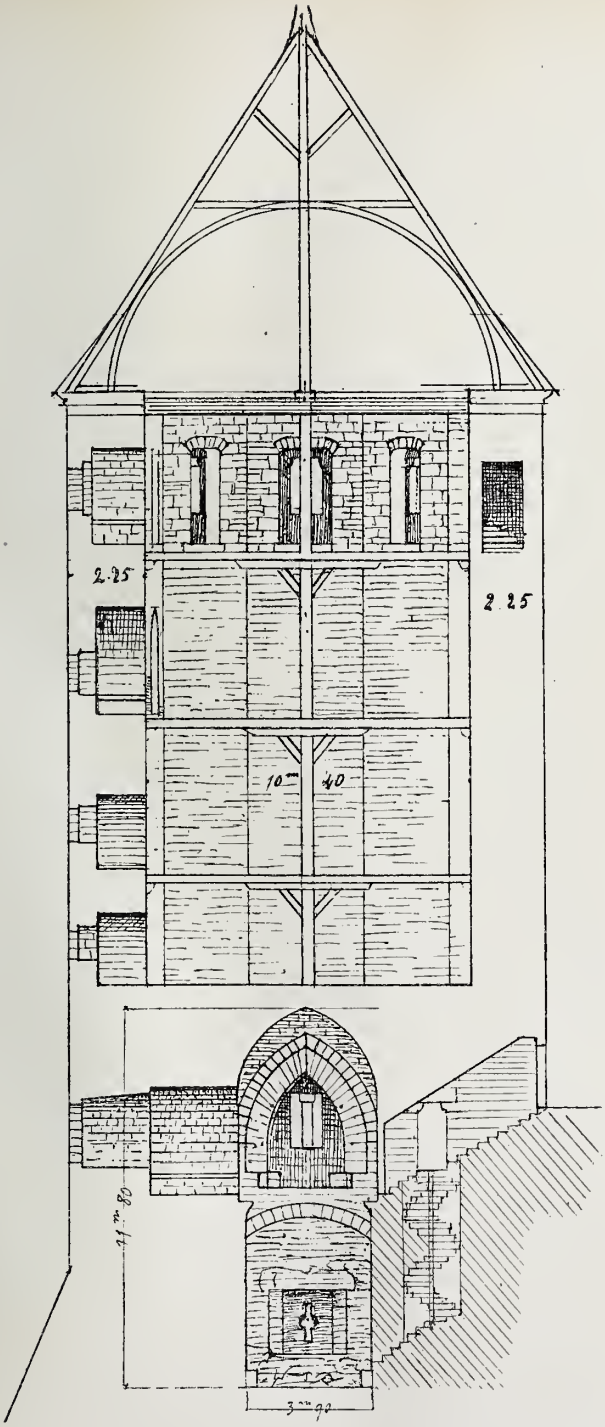

P. de Truchis, del.

Coupe de la tour Lourdeault.

terrasse. On ne donna alors que 0m85 d'épaisseur au mur de cet étage, qui reçut quatorze ouvertures, en faisant dévier l'escalier en vis. Enfin, l'ancienne corniche fut replacée au-dessus de ces tours, ce qui conserve au monument son harmonie.

On remarquera le caractère roman de la corniche, et la disposition non moins romane du système défensif où l'on ne trouve aucun des perfectionnements en usage dès le milieu du XIIIe siècle. Ainsi, les tours du midi sont pleines à près de la moitié de leur hauteur; les pièces des étages inférieurs ne sont pourvues que de rares archères, paraissant disposées pour leur donner un peu d'air et de lumière plutôt que pour servir efficacement à la défense, car leur plongée presque nulle ne pouvait protéger la base des murs et des tours contre les entreprises d'adversaires déterminés. La véritable défense avait donc été disposée au sommet des ouvrages que l'on renforçait, quand l'attaque devenait imminente, de hourds en bois édifiés en encorbellement autour de l'étage terrassé. Dans cette forteresse, tout était subordonné aux nécessités de la défense par le haut, telle qu'on la comprenait alors. Sa position la rendait déjà très redoutable. C'était une citadelle appuyant le château à son point le plus faible. Même au XIIIe siècle, après les perfectionnements de l'attaque, elle devait donner encore une grande puissance défensive à la ville, dont l'étendue divisait les forces des assaillants.

Au XIVe siècle, pendant la guerre des Anglais, on fit au donjon les travaux de défense que nécessitait le nouveau système d'attaque. Ainsi, de 1351 à 1354, Geoffroy de Blaisy, chevalier, et Jean Girard, dit Jean de Semur, curé de Montigny-sur-Armançon, l'un des

plus habiles constructeurs de la province, sont chargés par Jean de Noyers, gouverneur de Bourgogne, de visiter le château de Semur, et d'y faire exécuter les travaux de défense que comporte la situation. Sous leur direction, on répara le passage voûté par-dessous la tour Lourdeault, et le pied de la tour Renaud de Juilly située au nord-est du château, non loin de l'entrée principale. C'est probablement vers le même temps qu'on pratiqua, à l'étage supérieur de la tour Lourdeault, les deux fenêtres géminées dont les jambages et le meneau sont ornés de moulures et de feuillages très délicats. L'ébrasement de la plus méridionale a été disposé pour soutenir un *monte-charge* qui servait à l'approvisionnement des munitions.

En 1358, à la suite des ravages des Anglais dans le Nord et en Champagne, on construit par ordre d'Étienne de Musigny, lieutenant du gouverneur de Bourgogne, des hourds (eschiffes) sur beaucoup de points des fortifications de Semur: au-dessus de la tour Lourdeault, de la porte d'entrée du donjon, de la tour ronde voisine de la maison de Pierre le Physicien et de la porte sire Pierre Fournier (1); on en met également à côté de la tour Renaud de Juilly, sur la muraille voisine et tout le long de la barbacane (tournelle). Vers le même temps, on édifie entre la porte orientale du donjon et la tour de la Prison, contre la muraille, un bâtiment destiné aux officiers de la garnison chargés de la garde des prisonniers. Il subsiste en partie : on y voit encore des fenêtres à meneau

(1) C'était la porte de la barbacane servant d'entrée principale au château, en face de la porte fortifiée du donjon.

Vte P. de Truchis, del.

Plan de Semur au XIVe siècle.

et à jambages moulurés de tores. En face, dans le prolongement de la chapelle, se trouvait le logement du capitaine châtelain.

ENCEINTE

Elle était renforcée primitivement de dix-huit tours, mais il n'en reste que six. Sa construction avait été ordonnée par les États réunis d'urgence à Beaune, en 1359, après la défaite de Brion et le traité désastreux de Guillon; mais elle ne put être entreprise que par le duc Philippe le Hardi, et fut menée hâtivement par lui en 1371 et 1372. Cette enceinte possédait cinq portes: celle des Vaux, à la sortie de la tour Lourdeault, celle de la tour Carême-Prenant (1), au chemin des Bordes, celle de la rue Dessus, à l'est, et appelée plus tard porte Sauvigny, celle de la Fontaignotte, au bas du clos du prieuré Notre-Dame, et, enfin, celle des Cycoigniers, en face du pont Pinard. C'est par cette dernière que Henri IV fit, dit-on, son entrée à Semur en 1603.

Porte Sauvigny.—La porte de la rue Dessus était la plus importante avec la porte des Vaux. Un ouvrage avancé, sorte de barbacane dont il ne reste qu'une porte en tiers-point surmontée de mâchicoulis, défendait, au XVe siècle, la grande porte de l'orient amortie en arc presque triangulaire, et une poterne surmontée d'un linteau creusé en plan incliné. On voit encore les trois rainures où se logeaient les bras du grand et du petit pont-levis, et, entre les rainures du premier,

(1) Elle fut reconstruite au XVIe siècle.

une petite fenêtre carrée permettant de voir la barbacane depuis le palier de manœuvre. Les deux portes s'ouvrent entre des tourelles engagées que recouvrait un hourd en pan de bois très proéminent, qui était porté, à droite, sur un encorbellement sortant de la tourelle. Ce hourd a fait place, au XVIe siècle, à un autre étage en pan de bois encore subsistant.

Cet édifice sans profondeur avait été planté dans le fossé, à 1^m 20 en avant d'une autre grande porte datant probablement du début du XIVe siècle, et respectée, sans doute, par Philippe le Hardi quand il reconstruisit la muraille du bourg Notre-Dame. Il fut peut-être bâti par ordre de Jean de Vergy, maréchal de Bourgogne, comme le boulevard et la porte fortifiée de la barbacane, pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, après que Jean de Chalon, sire d'Arlay, Guillaume de Vienne, Jean de Neuchâtel et d'autres chevaliers eurent tenu garnison à Semur et à Montbard pour arrêter la marche du comte de Tonnerre. Ces travaux de fortification et d'autres durent être payés avec les fonds que les États d'Auxois, réunis à Semur en 1417, accordèrent à la duchesse de Bourgogne : son receveur général, Jean de Sauvigny, eut mission de les recouvrer l'année suivante. Après ces faits, cette porte de ville prit le nom de porte de Sauvigny.

L'ancienne façade extérieure de la grande porte est donc masquée par la façade Sauvigny, mais la herse et son système de manœuvre s'étant affaissés en 1722, la chambre de ville fit murer par une voussure l'espace vide qui existait entre les deux bâtiments. Un simple plancher recouvre le vieux passage où l'on voit, à gauche, sous la voussure, une poterne

G. Testart. phot.

Bas-relief au musée de Semur.

percée peu après 1417 et encadrée de moulures qui s'amortissent en accolade sous une niche ornée d'une statue de la Vierge. Le vieux bâtiment, haut de trois étages au-dessus du passage, se termine en pignon. Chacun de ces étages, du côté de la ville, s'éclaire au moyen d'une fenêtre géminée avec pilette intermédiaire, dont le chapiteau sculpté soutient deux linteaux ornés de panneaux trilobés. On peut voir sous le comble une petite fenêtre dont le volet possède encore sa verterelle et ses pentures du temps.

L'enceinte du Bourg-Voisin et du faubourg des Bordes, formée seulement d'un mur de clôture, n'était renforcée que d'un petit nombre de tours et possédait quatre portes principales dont il ne subsiste rien. Elle avait été ordonnée en 1543 par les magistrats de la ville, afin de mettre en sécurité les habitants de ces vastes faubourgs où s'étaient installés plusieurs couvents et, en particulier, les Carmes, dont l'église, achevée en 1449, fut démolie à la Révolution.

Bibliographie. — Archives départementales de la Côte-d'Or. Comptes particuliers des receveurs, série B. *Bailliage d'Auxois*, II, 374-386. *Châtellenie*, I, 121. *Domaine*, V, 246. — Archives municipales de Semur. Ridet, Inventaire arrêté à 1773. Plan terrier, 1788. — Musée municipal. *Vue de Semur-en-Auxois*, 1721. *Le vray portraict de la ville de Semur en Laussois*, par Sébastien Munster, 1544. — G. Testard, ingénieur : *Relevés du château et du donjon*, 1905-1906.

MONUMENTS CIVILS

Le plus important est l'hôpital moderne, situé dans l'enceinte du château et installé en 1756 dans le Châtelet, qui était l'hôtel du gouverneur de Semur, après avoir été, dans la seconde période du moyen âge, le siège du bailliage d'Auxois et l'hôtel où le duc de Bourgogne, son chancelier, le maréchal de Bourgogne et les grands personnages de passage à Semur tenaient tour à tour leur maison. Au commencement du XVIIe siècle, l'hôtel du Châtelet appartient à Guillaume Bourgeois, comte d'Origny et gouverneur de Semur. Il passe ensuite à Érard, marquis de Trichâteau, comte du Châtelet-Lomont, qui, par son mariage avec Élisabeth le Chorron, veuve du précédent, acquit la charge de gouverneur de Semur, à laquelle il fit adjoindre bientôt celle de grand bailli d'Auxois. Leur fils Florent, marquis du Châtelet, grand bailli, lieutenant général des armées du roi, duc de Lorraine, fut le mari malheureux de la trop fameuse Émilie de Breteuil, dont l'appartement est conservé soigneusement dans l'état où il était quand elle y reçut Voltaire. L'ancienne salle à manger, devenue cuisine de l'hôpital, possède une très belle cheminée aux chiffres des Bourgeois d'Origny. Dans la chapelle, construite en 1749, se trouve un bon tableau non signé, « la Nativité de Jésus-Christ ».

En différents points de la ville on voit des maisons, d'anciens hôtels et des détails d'architecture civile de bon style, appartenant aux XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : dans le quartier de la chaume Saint-Ladre, des entassements curieux et pittoresques de

G. Testart, phot.

Anges du musée de Semur.

rochers et de maisons des mêmes époques et les ruines (XIVe siècle) de la vénerie des Ducs. La fauconnerie, démolie vers 1860, se trouvait à droite du Pont-aux-Oies, qui précède immédiatement le Pont-Dieu. Un peu plus loin, à gauche de l'entrée des ponts, subsistent encore les restes d'une porte fortifiée du XVIe siècle.

Au faubourg des Bordes, ancien couvent des Capucins, aujourd'hui collège municipal avec chapelle du XVIIe siècle.

La bibliothèque et les musées sont installés au « Bourgvoisin », sur l'emplacement du couvent des « Jacobines ».

La bibliothèque municipale possède environ 15.000 volumes, 96 incunables et 104 manuscrits. Plusieurs de ces ouvrages offrent un certain intérêt; le plus grand nombre proviennent de la bibliothèque des Carmes. La vieille abbaye de Moutier-Saint-Jean en a fourni quelques autres, dont le meilleur est inscrit sous le n° 1. C'est l'histoire de Saint-Jean-de-Réome écrite par le moine Jonas en 660, suivie du diplôme de Clovis, de janvier 496, et de la charte de confirmation de Clotaire, manuscrit du XIIe siècle ou de la fin du XIe; vignettes, cul-de-lampe, lettres peintes.

Le musée renferme d'importantes collections préhistoriques, provenant de la région. Parmi les antiquités locales, il faut signaler des statuettes et d'intéressants objets d'art industriel gallo-romain trouvés à Alise, Pouillenay, Courcelles-lès-Semur, Massingy-lès-Vitteaux, ainsi qu'aux sources de la Seine et de l'Armançon, du mobilier funéraire de l'époque franque provenant de Rougemont, de la Croix-de-Chassey, de Clamerey, de Grignon, etc.

On remarquera également un gisant, Guillaume de Mont-Saint-Jean (XIIIe siècle), provenant du prieuré de Val-Croissant, un évêque (XIIIe siècle), statue stylisée ayant appartenu à un trumeau de porte, un carcan en fer avec chaîne, trouvé au château de Villaine-en-Duesmois, plusieurs cachets de municipalités de la province, plusieurs sculptures (Renaissance) d'une belle expression, provenant généralement de l'église des Carmes (démolie).

La galerie de peintures possède quelques tableaux sur cuivre et bois des XIVe, XVe et XVIe siècles, mais de peu d'intérêt pour l'archéologie.

Parmi les dessins figure une vue cavalière de Semur en 1721.

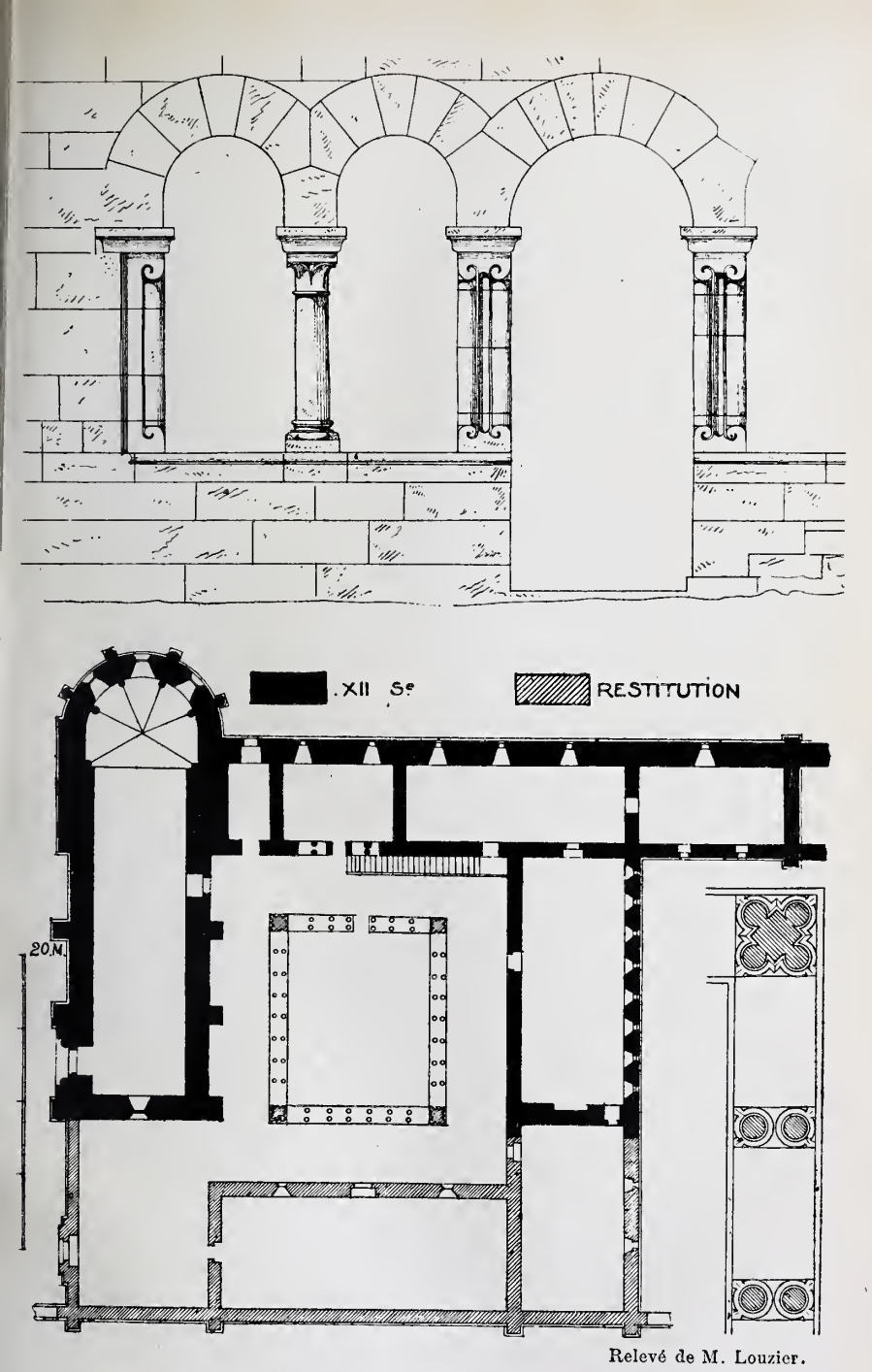

Relevé de M. Louzier.

Saint-Jean-les-Bonshommes.

Plan du prieuré et salle capitulaire.

TROISIÈME EXCURSION

Prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes.

Non loin de Sauvigny-les-Bois existait autrefois un monastère fondé vers 1190 par Anséric de Montréal. Son plan présente un excellent type des prieurés de l'ordre de Grandmont, dont les religieux étaient connus sous le nom de « Bonshommes ».

La chapelle, du XIIIe siècle, dont l'appareil est très soigné, comprend une nef terminée par une abside en hémicycle. Malgré l'opinion de Viollet-le-Duc, il est évident que la voûte en berceau brisé de la nef, construite en briques, a été refaite au XVIIe siècle, ainsi que la voûte d'arêtes rayonnante du chœur, dont M. Lefèvre-Pontalis a signalé un exemple primitif au prieuré de Grandmont-Fontblanche, près de Genouilly (Cher). Au nord, une porte en tiers-point, dont les tores retombent sur des colonnettes et sur des chapiteaux à crochets, permettait d'entrer dans l'église sans passer par le cloître. La porte du sud, qui servait d'entrée aux religieux, ne comprend qu'un arc en plein cintre, sans décoration. On remarque autour de l'église de nombreux corbeaux à encoche qui devaient soutenir des appentis.

Aucune baie dans les murs latéraux de la nef, éclairée seulement par une fenêtre dans le mur occidental et par les trois baies en plein cintre, hautes, étroites et très ébrasées, qui s'ouvrent au fond de l'abside : leur archivolte est taillée dans une seule pierre. Les quatre contreforts du chevet se composent d'une

colonne, forme très rare dans l'Avallonnais ; leurs chapiteaux, ornés de volutes, portent un glacis qui monte jusqu'à la corniche ; des modillons en forme de talon supportent l'entablement. L'ensemble est de l'effet le plus simple et le plus heureux.

A l'est du cloître on voit encore trois arcades romanes qui s'ouvraient sur la salle capitulaire, éclairée par deux baies en plein cintre. Au sud, on entre dans le réfectoire, dont les nombreuses fenêtres sont intactes.

La Société d'études d'Avallon vient d'acquérir la chapelle de Saint-Jean, désormais préservée d'une ruine certaine. Elle y a exposé les bases et les chapiteaux des colonnes géminées du cloître, divers objets provenant des fouilles du cimetière mérovingien de Vaudonjon, un fût de colonne antique couvert de pampres et une pierre tombale du XIVe siècle représentant un chevalier qui porte un haubert sous sa cotte d'armes, des ailettes et une épée.

Bibliographie. — Victor Petit : *Villes et campagnes de l'Yonne*. — J. Giraud : *Rapport sur les ruines de Saint-Jean-les-Bonshommes*, dans le *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1904, p. 156-164. — Abbé Pissier : *Notes sur Notre-Dame de Plausse ou Notre-Dame de Charbonnières ou le prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes* (*Ibid.*, 1905, p. 25-64). — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. I, p. 277. — A. de Dion : *Études sur les prieurés de l'ordre de Grandmont*, dans le *Bulletin Monumental*.

Montréal.

Le château, aujourd'hui disparu, des sires de Montréal, fut au moyen âge une forteresse importante qui dominait la vallée du Serain et commandait l'entrée

Dr Birot, phot.

Le Congrès de 1907 à Montréal.

de la Bourgogne, du côté de la Champagne. Il se dressait au sommet d'une colline isolée, défendue par des tours rondes ou carrées. C'est dans cette enceinte, près du château, qu'Anséric de Montréal, au retour de la seconde croisade, remplaça par l'église actuelle, l'ancienne collégiale en ruines. Une seconde enceinte plus étendue engloba le village, où se voient encore quelques maisons anciennes et des vieux puits, dont l'un porte cette inscription : *Jehan de Brie m'a fait faire en l'an 1526.* Enfin, une troisième enceinte fut ajoutée aux deux précédentes, pour protéger le faubourg bâti au flanc de la colline, sur le chemin du château.

Il ne reste plus que des ruines de ces remparts successifs. Deux portes du XIIIe siècle, qui ont perdu leurs créneaux et leurs mâchicoulis, ont conservé leurs arcs brisés et les rainures où glissait une herse.

ÉGLISE COLLÉGIALE

L'ancienne collégiale de Montréal comprend une nef flanquée de collatéraux et un chevet plat, en saillie sur les deux absidioles carrées du transept. A l'exception de la façade et des deux dernières travées occidentales, qui datent des premières années du XIIIe siècle, l'édifice est une œuvre du dernier tiers du XIIe siècle. M. Ernest Petit a signalé une charte de 1170, où Anséric de Montréal est désigné sous le nom de *pater ecclesie collegiate.*

Le chœur a deux travées. Les ogives sont ornées d'un gros boudin, accosté d'un tore très aplati, et le doubleau, de deux tores séparés par une gorge. Des

colonnettes sont logées dans l'angle du mur du fond, pour recevoir les ogives; mais, de l'autre côté, les nervures retombent, comme le doubleau, sur des corbeaux. Au bas du mur oriental on voit six arcatures en plein cintre, dont les colonnettes reposent sur un soubassement; leurs chapiteaux, ornés de volutes ou de feuilles d'eau, ont pour tailloir une simple tablette carrée sans moulures. Au-dessus des arcatures s'ouvrent trois baies en plein cintre, très ébrasées, entourées d'un boudin continu. Deux bandeaux limitent l'étage de ces baies. Sur le bandeau supérieur, placé au niveau des tailloirs des colonnettes destinées aux ogives, retombe un arc formeret en tiers-point. Sous le formeret, une archivolte en plein cintre, tangente au formeret, encadre une jolie rosace polylobée. Ses claveaux s'appuient sur deux colonnettes logées dans le retrait du mur et posées sur le bandeau saillant. Grâce à cet arc de décharge, le mur est réduit à l'épaisseur d'une cloison largement ajourée. Cette ingénieuse disposition est fréquente en Bourgogne et dans les églises cisterciennes.

Les absidioles carrées qui flanquent le chœur s'ouvrent sur le transept par une arcade à large bandeau, accosté d'un petit boudin. Les ogives de leur voûte, ornées d'une arête entre deux tores, retombent sur des chapiteaux à corbeille nue et à tailloir rond, en s'amincissant au niveau du sommier couvert d'ornements variés; les bases des colonnettes, faites de segments de sphères qui se pénètrent, ressemblent à celles de Saint-Lazare et de Saint-Martin d'Avallon. Deux baies en plein cintre, entourées d'un boudin continu, éclairent chaque absidiole.

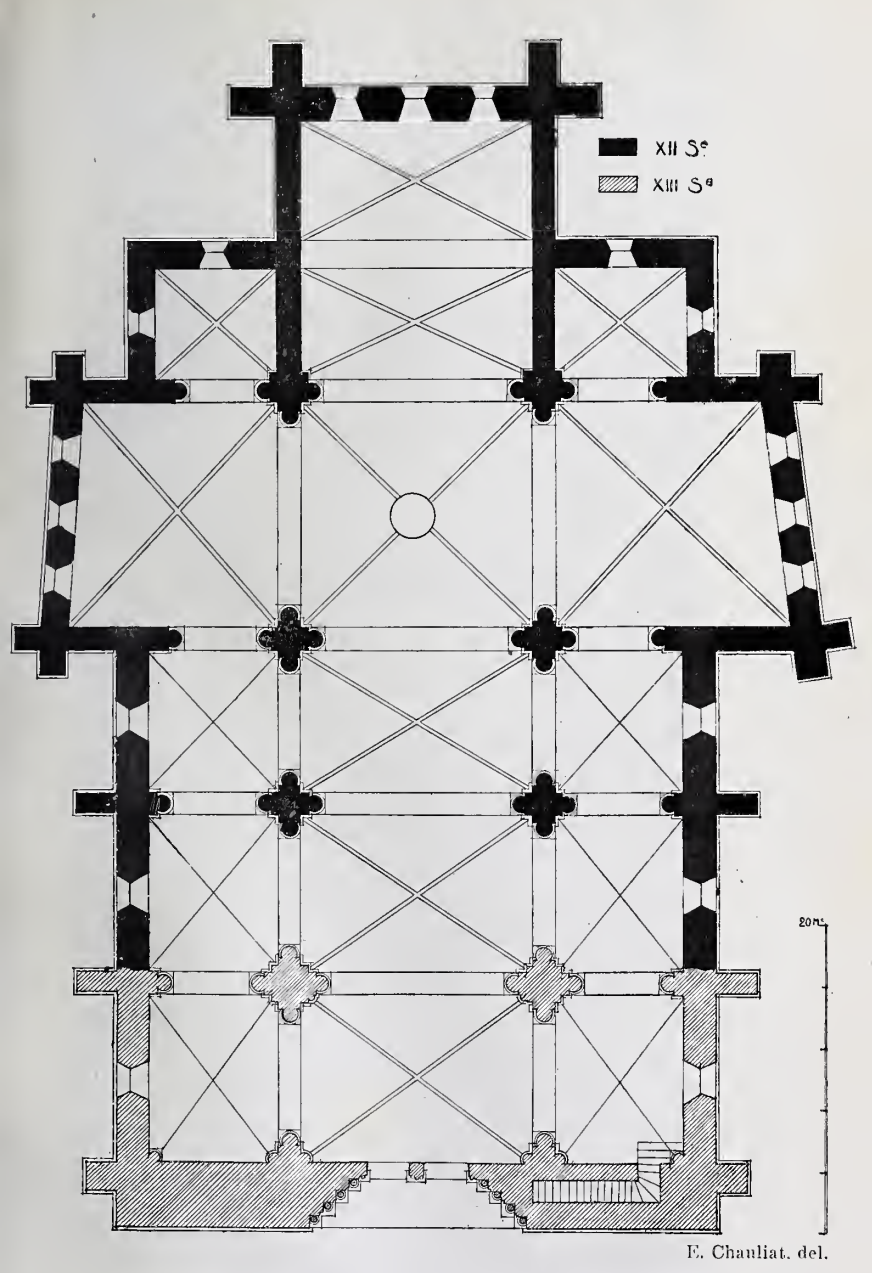

E. Chauliat. del.

Plan de l'église de Montréal.

A. Burthe d'Annelet, phot.

Église de Montréal.

Retable d'albâtre du XVe siècle.

Dans les églises d'Avallon et à Saint-Étienne de Vézelay, l'arc triomphal soutient un mur assez élevé, percé d'un oculus ; ici, au contraire, comme à Pontaubert, la voûte du sanctuaire n'est pas sensiblement au-dessous de celle du carré du transept. Les croisillons font une saillie assez forte sur les collatéraux : au sud, le mur de fond suit une direction oblique. Chacun ne comprend néanmoins qu'une grande voûte d'ogives, ornée d'un gros boudin ; des formerets en tiers-point retombent sur un cordon. Au-dessus de ce cordon s'ouvre une rosace et, au-dessous, trois baies en plein cintre sont entourées d'un boudin continu qui s'amortit par une sorte de congé.

On retrouve dans la nef la plupart des caractères communs aux églises de la seconde moitié du XIIe siècle déjà visitées. Les grandes arcades sont en tiers-point ; les tailloirs des chapiteaux qui portent les grandes arcades et les doubleaux se prolongent en cordons horizontaux sur les piles et le long des murs ; l'arc brisé du formeret retombe, dans chaque travée, sur le cordon supérieur et encadre une baie en plein cintre. Mais l'emploi de la voûte d'ogives a entraîné à Montréal une modification dans le plan des piles, dont les ressauts d'angle furent doublés pour correspondre aux retombées des nervures.

La nef de Montréal, commencée au XIIe siècle, ne fut terminée que dans les premières années du XIIIe. A la travée orientale, les larges bandeaux des grandes arcades et des doubleaux, flanqués de boudins amincis, viennent couvrir exactement le tailloir des colonnes engagées. Dans les autres travées, au contraire, un parti nouveau est adopté. Le profil épais des bandeaux s'allégit en deux boudins séparés par

un filet, et le gros boudin des ogives, accosté d'un tore aplati, se transforme en deux tores et une gorge ; enfin, pour recevoir ces nervures, on a logé deux colonnettes dans les ressauts de la pile la plus voisine de la façade.

Les voûtes d'arêtes des bas-côtés s'appuient sur des formerets soutenus par de curieux encorbellements qui font corps avec les dosserets dans la première travée. Sur les robustes doubleaux, des murs ou des arcs, dissimulés sous les combles, contre-butent la nef. Une petite porte trilobée s'ouvrait autrefois sur le bas-côté septentrional. Dans chaque travée s'ouvre une baie en plein cintre, encadrée d'un boudin.

Au revers de la façade, on accède à une tribune par des escaliers droits ménagés dans l'épaisseur du mur. Ses dalles reposent sur quatre énormes consoles dont les cinq assises, moulurées en quart de rond, portent sur une colonnette centrale très mince et sur un cul-de-lampe qui fait corps avec le trumeau de la porte. Une table d'autel, posée sur une colonnette à côté d'une piscine creusée dans la balustrade, prouve que cette construction singulière était la chapelle seigneuriale.

Le portail en plein cintre de la façade encadre un tympan nu : les minces boudins de la voussure retombent sur huit colonnettes logées dans des ressauts dont les arêtes sont amorties par de petites roses plaquées entre les fûts. Les crochets des chapiteaux sont d'excellent style. Le tympan est divisé par deux arcatures aveugles, découpées en lobes arrondis qui se continuent le long des jambages et du trumeau jusqu'à leur socle, comme en Limousin. Les deux vantaux de la porte s'ouvrent sous des linteaux soulagés par des corbeaux.

A. Burthe d'Annelet, phot.

Lutrin de Montréal.

Au-dessus de cette porte est percée une jolie rosace cerclée de deux tores séparés par une gorge. Autour d'une petite ouverture circulaire rayonnent huit fines colonnettes, avec bases et chapiteaux à crochets, qui portent des arcatures arrondies tangentes à la circonférence.

Sous la rose, un bandeau torique marque le niveau supérieur des voûtes des bas-côtés. Au-dessus, le mur de la façade se rétrécit à la seule largeur de la nef et se termine par un pignon percé d'une ouverture rectangulaire qui éclaire les combles.

Dans la nef on remarque des stalles qui datent de 1522. Leurs auteurs, les frères Rigoley, de Nuits-sous-Ravières, y ont sculpté divers épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament et, d'après la tradition, s'y sont représentés eux-mêmes dans les deux personnages assis à table, qui vident un pichet. Au mur septentrional du chœur est fixé un retable d'albâtre, du XVe siècle, d'origine anglaise, où l'on voit des scènes de la vie de la Vierge, et, sur les deux panneaux extrêmes, saint Étienne et saint Laurent.

Charles Porée.

Bibliographie. — Victor Petit: *Villes et campagnes de l'Yonne.* — Ernest Petit: *Collégiale de Montréal,* dans l'*Annuaire de l'Yonne,* 1861, p. 121-127. — Ernest Petit: *Seigneurie de Montréal-en-Auxois,* dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne,* 1865, p. 68-261. — Viollet-le-Duc: *Dictionnaire d'architecture, passim.*

Château de Thizy.

Construit au XIIIe siècle par les abbés de Moutiers-Saint-Jean qui possédaient le domaine de Thizy, ce château, transformé en habitation moderne, présente encore un aspect imposant. C'est un quadrilatère flanqué aux angles d'une tour ronde du XVe siècle et de trois tours carrées, dont la plus grosse forme un véritable donjon jadis divisé par des planchers : sa tourelle d'escalier à pans coupés conduit dans une salle dépourvue de plafond, ce qui permet de voir de belles cheminées superposées. La tour ronde, avec ses quatre étages voûtés en coupole aplatie, ses cheminées en pierre, ses gargouilles et les corbeaux moulurés de son crénelage encore intact, est reliée par un chemin de ronde au corps de logis principal. Il faut signaler une belle cave du XIIIe siècle dont les huit voûtes d'ogives à profil carré retombent sur trois colonnes isolées : l'un des chapiteaux est garni de crochets qui se terminent par des têtes.

Bibliographie. — Victor Petit : *Villes et campagnes de l'Yonne*, p. 134.

QUATRIÈME EXCURSION

SAULIEU

Par M. le vicomte Pierre de TRUCHIS.

Saulieu, qualifié de « vicus » dans les actes des trois martyrs du lieu : Andoche, Thyrse et Félix, rédigés par Faustus, était originairement une bourgade gallo-romaine située entre Autun et Auxerre, sur la voie Agrippine de Chalon-sur-Saône à Boulogne-sur-Mer : son temple bien connu était dédié au soleil. Au moyen âge, elle possédait trois églises : Saint-Saturnin, la paroisse; Saint-Nicolas, annexe; Saint-Andoche, d'abord église abbatiale bénédictine d'une certaine importance et ensuite collégiale.

L'église Saint-Saturnin, aujourd'hui chapelle de cimetière, autrefois paroisse, avait une origine très ancienne, mais son histoire s'est perdue. De sa reconstruction au XIIIe siècle, il ne subsiste que les culées de la croisée et leurs arcs-doubleaux. Tout le reste fut rebâti au XVe siècle et offre peu d'intérêt archéologique. Au-dessus de la croisée s'élève une petite flèche de charpente recouverte d'essaules. Les objets les plus intéressants à signaler dans cette église sont les huit stèles gallo-romaines avec personnages

en bas-relief, mais sans inscription, qui sont scellées à l'extérieur de ses murs.

L'église Saint-Nicolas est entièrement démolie. Il n'en subsiste aucun débris connu.

ÉGLISE DE SAINT-ANDOCHE

L'église abbatiale Saint-Andoche, reconstruite au premier quart du XIIe siècle par Étienne de Beaugé, évêque d'Autun et abbé de l'abbaye bénédictine de Saulieu, succédait à une église que Waré, le réformateur de cette abbaye, avait réédifiée avec l'aide de Charlemagne. Cette église remplaçait une très vieille chapelle, élevée au Ve siècle par les disciples de saint Benoît sur les tombes du prêtre Andoche, du diacre Thyrse et du marchand Félix, tous trois d'origine grecque et martyrs de leur foi. Le pape Calixte II consacra, en grande pompe, l'église romane, le 21 décembre 1119. Il était assisté d'un archevêque anglais du nom de Thomas, de l'archevêque de Trèves, des évêques d'Autun, d'Auxerre et de Nevers. Les Bénédictins possédaient encore l'abbaye en 1128, mais le *Reomaus* nous apprend qu'ils étaient remplacés, dès 1139, par des chanoines ayant pour doyen un certain Arnulphus.

Le chapitre ne tarda pas à déchoir, mais il subsista dans une situation précaire jusqu'à l'invasion anglaise. Au mois de mars 1359, un détachement d'Anglais parti de Flavigny, que les ennemis occupaient depuis leur victoire de Brion, gagnée le 28 février, pénétra un matin dans Saulieu, incendia la collégiale avec le prieuré et saccagea la ville. Le feu ne s'arrêta

qu'à la nef, après avoir détruit par la chute du chœur et de la tour de croisée les richesses artistiques du monument, son trésor, ses ornements, ses archives. On ne sait quel fut le sort de la crypte ; mais l'église ne se releva jamais complètement de cette catastrophe, malgré les libéralités de plusieurs personnages et, entre autres, des évêques d'Autun, Ferry de Grancey et le cardinal Rolin. Le premier fonda en 1427, dans le bas-côté gauche, une chapelle pour deux chapelains et voulut être enterré dans son caveau ; le second en fonda une autre dans le bas-côté droit. Le séjour des huguenots à Saulieu nuisit beaucoup à l'église. La grande tour de la façade fut endommagée par la foudre en 1692 et 1734, et restaurée en 1760. En 1704, le chapitre fit reconstruire le chœur.

Plan. — Nous ne connaissons pas le plan général de l'église construite en grande partie avant 1119, car il n'en existe aucune description ancienne. Le chœur et le transept furent détruits par les Anglais en 1359. Quant à la crypte primitive (1), qui avait été conservée sous l'église romane et renfermait le tombeau de saint Andoche, on l'a mutilée en reconstruisant le chevet moderne. Depuis, aucune fouille méthodique n'a été pratiquée à l'emplacement de l'ancien chœur pour en retrouver les fondations. Nous n'avons donc pour nous documenter sur la partie détruite que le secours précaire d'informations éparses dans les auteurs religieux, les chroniques et les récits d'événements

(1) On voit sur son emplacement deux caveaux desservis par l'extérieur et n'offrant plus aucun intérêt archéologique.

historiques. Toutefois, on peut présumer, d'après les proportions de la nef, que cette église figurait parmi les plus importantes de la province. Elle devait avoir beaucoup d'analogie avec l'abbatiale de Paray-le-Monial et Notre-Dame de Beaune.

Il faut remarquer qu'à Saint-Andoche de Saulieu, comme dans beaucoup d'églises du XIIe siècle construites en Bourgogne, le vaisseau central se rétrécit peu à peu entre le transept et la façade.

Nef. — La nef et ses collatéraux mesurent ensemble, dans œuvre, longueur : 29 mètres ; largeur au revers du mur de façade : 15 mètres, et, perpendiculairement à l'axe de l'église, à la rangée la plus orientale des piliers romans : 16 mètres. La hauteur du grand vaisseau est aujourd'hui de 17 mètres depuis le sol actuel jusqu'à la clef des doubleaux, et celle des bas-côtés aux mêmes points, de 7^m 60 ; mais il faut dire que la partie inférieure des piliers est enfouie de 1^m 80 dans le sol. On juge donc très mal aujourd'hui de la hardiesse de ce monument, dont l'élévation intérieure avait été portée en réalité à 18^m 60 pour la haute nef, malgré les difficultés d'épaulement de son pesant berceau, ses murs n'étant contre-butés que par des collatéraux de 9^m 40 sous voûte.

La nef et ses bas-côtés possèdent six travées et, par conséquent, deux rangées de cinq piliers. Dans la nef, les travées sont barlongues, perpendiculairement à l'axe du vaisseau, et éclairées à la partie supérieure par un même nombre de petites fenêtres amorties en plein cintre. Dans les collatéraux, où les voûtes d'arêtes s'appuient sur des formerets, les travées s'allongent légèrement suivant l'axe de la nef,

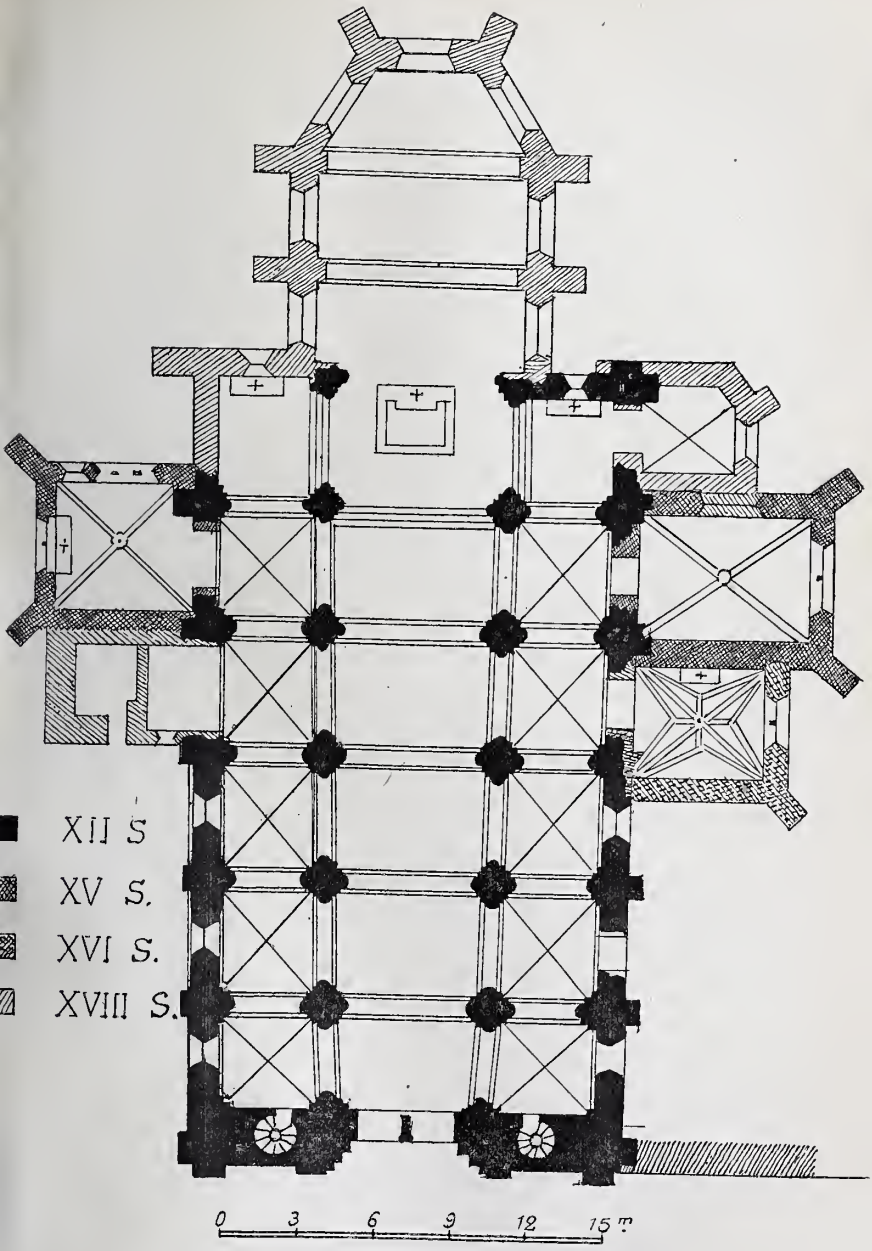

Plan de Saint-Andoche de Saulieu.

et les fenêtres sont plus grandes que celles du vaisseau central.

Les quatre colonnes engagées dans les piles cruciformes ont reçu, suivant le caractère de l'art roman bourguignon, des chapiteaux d'assez grande dimension, remarquables par le style de leurs ornements. Au-dessus de leur corbeille règne une imposte moulurée qui contourne les piliers, épouse leurs différents plans et accompagne la saillie des colonnes montantes. Les grandes arcades en cintre brisé, à vives arêtes, forment un double ressaut qui rachète l'épaisseur du mur. Ces arcades retombent sur les chapiteaux des colonnes engagées, tandis que les archivoltes correspondent aux angles du dosseret. Enfin, un arc-doubleau, avec archivolte semblable, sépare les voûtes d'arêtes des bas-côtés.

Tout le long de la grande nef, un bandeau court au-dessus des arcades. Son profil accuse un champ séparé de la doucine par un filet. Il marque le niveau du faux triforium formé d'arcatures aveugles, comme à la cathédrale d'Autun. Ces arcades en plein cintre, au nombre de quatre entre les grosses colonnes des doubleaux, reposent sur des pilastres. Un simple chanfrein encadre chacune des ouvertures; il abat l'angle du chapiteau rudimentaire, dépourvu de tout ornement, et meurt sur la base, dont l'arête supérieure a été également abattue.

Au-dessus des arcatures un autre bandeau passe sous la tablette en talus des petites fenêtres cintrées de l'étage supérieur et correspond au larmier en pierre du parement extérieur qui détourne l'eau pluviale du raccord de la toiture des bas-côtés avec les murs de la nef. Les piles s'élèvent encore à près de deux mètres,

puis elles s'arrêtent à un troisième bandeau. Celui-ci se conforme aux plans des chapiteaux et des dosserets et reçoit les sommiers de la voûte et de ses arcs-doubleaux. La voûte en berceau brisé s'est un peu affaissée à la longue, sous l'effort séculaire des pressions obliques. Il en résulte que le haut des deux murs est fortement déjeté.

Les petites arcades aveugles, au nombre de cinq, font retour au revers de la façade. Celles des extrémités encadrent une petite fenêtre. Sous l'arcade centrale, plus large que les autres, se loge un autel éclairé par un triplet. Cette petite tribune, précédée d'un palier en encorbellement, communique par un étroit passage avec les tours latérales (1), au-dessus de la porte de façade. La partie supérieure du mur est presque entièrement ajourée par trois fenêtres. L'usage de placer un autel dans une tribune était fréquent à l'époque romane, notamment à Vézelay, à Autun, à Montréal, à Saint-Benoît-sur-Loire.

Saint-Andoche de Saulieu possède une belle série de chapiteaux répondant à trois types bien connus : le premier, celui qui fournit le plus grand nombre de motifs d'ornements, interprète la nature de plusieurs façons. Tantôt, le sculpteur se maintient dans les formules de l'art gréco-latin, donnant au feuillage d'acanthe seul les aspects les plus variés ; ainsi, par un emprunt fait à cet art, à l'extrémité des feuilles d'une

(1) Aujourd'hui, le petit autel est précédé par une large tribune d'orgues en bois de chêne de style flamboyant décorée, au-dessous de la poutre sculptée sur la face antérieure, de deux cintres de bois moulurés qui retombent sur une clef pendante. Le garde-corps est orné de douze panneaux à fenestrages simulés.

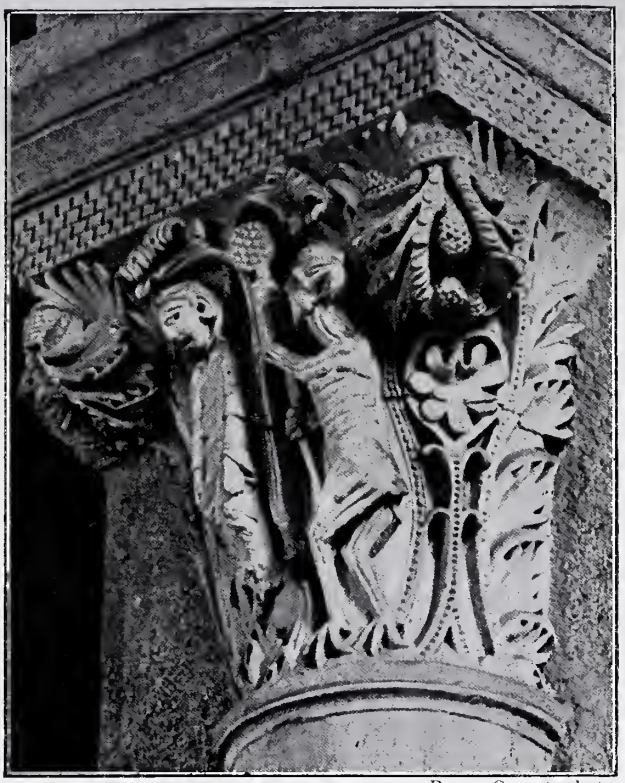

Remy-Gorget, phot.

Chapiteaux de la nef à Saulieu.

belle composition d'acanthe, se suspendent des masques humains exprimant les sentiments les plus contraires qui animent le cœur et le visage de l'homme; tantôt il l'utilise comme cadre de sujets historiés, le mêle à l'arum, et le trépane comme au temps du Bas-Empire. Toujours il le traite avec beaucoup de recherche. Souvent il prend ses modèles dans la végétation du pays qu'il copie naïvement, comme dans ce chapiteau garni à plat de jeunes tiges de charme dont les feuilles sont consciencieusement striées. L'arum et les plantes grasses à feuilles épaisses, sans souplesse, paraissent avoir inspiré sa verve. Dans deux chapiteaux de Saulieu, deux feuilles d'arum embrassent d'une seule venue toute la hauteur de la corbeille. Elles se retournent sous les angles de l'un d'eux et s'y épanouissent en palmettes, tandis que les extrémités des deux feuilles du second chapiteau s'enroulent en volutes.

Dans d'autres chapiteaux, la plante grasse étage ses feuilles sur trois, quatre et cinq rangs. En général, la feuille, peu retournée à la couronne du bas, s'allonge et s'écarte de plus en plus aux couronnes suivantes, pour aller s'épanouir et finir en petites volutes sous les angles du tailloir; souvent aussi, à sa pointe, se suspendent de gros grains, des fruits allongés, des fleurs stylisées; enfin, des bêtes fantastiques et, en particulier, deux dragons luttant dans son feuillage. A remarquer l'heureuse disposition du chapiteau orné de deux feuilles d'acanthe que des liens d'étoffe font retourner sous les angles du tailloir. On ne peut approcher davantage de la souplesse de la nature.

Le deuxième type forme une série de scènes sculptées avec un véritable sentiment artistique. On voit

en effet, dans cette église, la « Fuite en Égypte, la Tentation de Jésus au Désert, la Pendaison de Judas, l'Apparition du Christ à Madeleine, Balaam, le faux prophète, arrêté par un ange brandissant l'épée, les aigles aux ailes déployées ».

Le troisième type montre, à côté de l'usage persistant de la figuration diabolique, monstrueuse ou grotesque, généralisée ici dès le début du XIe siècle, des manifestations d'un art beaucoup plus civilisé, plus vivant, plus personnel, qui se traduisent par des bucoliques, des sujets drôles ou fantastiques. Signalons deux têtes d'ogres, des montreurs d'ours, un chevrier accompagnant avec l'olifant la danse des chèvres et d'un chien, aux cris d'un hibou et sous le regard ahuri d'un bœuf.

Ces curieuses pages de la sculpture bourguignonne, illustrées à Saint-Andoche de Saulieu, attestent deux choses : d'abord, quel progrès l'école de la province avait su réaliser depuis un quart de siècle par l'impulsion des ateliers bénédictins, surtout de ceux de Cluny et de Vézelay ; ensuite, dans quelle mesure cette école subissait encore vers 1120 l'influence du réalisme barbare de la race germanique. De fait, Saint-Andoche fut construit immédiatement après le chœur de l'abbatiale de Cluny et la Madeleine de Vézelay. Cette église est donc contemporaine de Notre-Dame de Paray-le-Monial, de Notre-Dame de Beaune, du chœur de l'église de Ciel, de la nef de l'ancienne cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône ; elle paraît avoir précédé de bien peu d'années Saint-Lazare et Saint-Martin d'Avallon, la collégiale de Semur-en-Brionnais, Saint-Lazare d'Autun, le porche de l'ancienne cathédrale Saint-Vincent de Mâcon, Saint-Philibert de Dijon.

Remy-Gorget, phot.

Chapiteaux de la nef à Saulieu.

Chapelles latérales. — Cinq chapelles en hors-d'œuvre ont été ajoutées à la nef aux XVe et XVIe siècles, trois sur le flanc sud et deux sur le flanc nord. La première du côté sud, dédiée à saint Crépin, a une voûte étoilée du XVIe siècle avec liernes et tiercerons ; la seconde, fondée par le cardinal Rolin dans la deuxième moitié du XVe siècle, possède une fenêtre à remplage flamboyant et une voûte à croisée d'ogives dont la clef représente un chapeau de cardinal ; elle sert aujourd'hui de sacristie. En avant de la troisième qui est dépourvue d'intérêt, dans le pavé du collatéral, est incrustée une tombe gravée du XVe siècle avec arcature géminée et les effigies de deux époux restés indéterminés.

La première chapelle du côté nord, dénuée de valeur architecturale, contient les fonts et précède immédiatement la chapelle Saint-Georges, fondée en 1427 par l'évêque d'Autun Ferry de Grancey et munie d'un caveau où il s'était fait enterrer. Sa voûte d'ogives repose sur des culots : deux sont ornés des armes du fondateur. Sur la face orientale, à droite de la piscine, se trouve l'enfeu qui renfermait son mausolée avant la Révolution.

Chœur. — Le chœur actuel, voûté en berceau, date de 1704. Il comprend deux travées droites avec piliers engagés et un chevet à trois pans. Sept fenêtres en plein cintre s'ouvrent dans les murs, mais celles du chevet sont encadrées par des gros tores ronds avec bagues, qui se prolongent entre les pans de la voûte du chevet.

Le plus grand mérite du chœur est de renfermer des stalles du XIVe siècle, malheureusement mutilées

au XVIIIe, mais dont les parties anciennes présentent des détails d'un beau caractère. L'architecte Carlet, qui a reconstruit en 1855 la porte de la seconde travée, fait remarquer dans sa notice sur l'église que les stalles n'ont pas été faites pour un chœur de cette forme. Il est probable qu'elles faisaient partie d'un chancel construit par le chapitre dans les travées supérieures de la nef, quand on les aménagea comme sanctuaire après la destruction du chœur et du transept par les Anglais. Elles occupent sur deux rangs le bas des quatre faces droites et des deux faces biaises du chœur : stalles hautes en arrière et stalles basses en avant. Le sol des rangées supérieures est élevé de trois marches, afin que leurs prie-Dieu servent de dossier aux deux rangs de stalles basses.

Les stalles hautes sont pourvues d'un dossier élevé, à panneaux trilobés avec écoinçons sculptés, muni autrefois, à sa partie supérieure, d'une sorte de baldaquin ou plafond qui fut supprimé dans la transformation de 1704. Ce sont, suivant l'usage, des formes concaves dont la séparation entre chaque siège s'élargit à l'extrémité. Les sièges ou tablettes pivotent sur charnières, aussi bien dans les rangs du bas que dans les autres et sont munis d'une « miséricorde ». Quant aux supports des séparations, ils sont ornés, au-dessus du quart de cercle, d'une sculpture différente. On remarquera surtout la disposition élégante des jouées des stalles hautes, qui s'amortissent sous le plafond dans une volute qu'accompagne en dessous un crochet d'une allure particulièrement crâne. Le long congé de cette jouée s'orne d'un ruban de fleurettes, tandis qu'un fenestrage aveugle avec rose décore le panneau large de la partie inférieure. Les jouées du

rang du bas sont rectangulaires et présentent des sujets historiés empruntés à l'Ancien Testament : sur l'un d'eux on voit la « Fuite en Égypte ».

Viollet-le-Duc s'est inspiré de ces beaux restes des stalles de Saulieu et les donne comme exemples à l'appui d'une thèse sur le mobilier d'art du XIIIe siècle; mais ses dessins sont très loin de la vérité, et il a modifié certains détails, tels que les bases des colonnettes engagées, afin d'en vieillir le caractère. Les retroussis sculptés figurés dans son dessin (1) n'ont pas dû exister à Saulieu. Du reste, ils eussent été très incommodes pour l'usage des stalles.

Tombeau de Saint-Andoche. — Ce tombeau, dont on voit dans le chœur une restitution que Joseph Carlet dit être en beaucoup de points inexacte, fut brisé et perdu en partie en 1802. C'était un sarcophage en marbre blanc d'Italie, du plus haut intérêt et datant probablement de la première époque franque. On n'en connaît plus que les fragments utilisés dans la restitution. Carlet ajoute que le tombeau était soutenu, dans la crypte, par deux petites colonnes d'environ $0^{m}80$ de hauteur. Il se composait d'une auge arrondie à ses extrémités et recouverte d'un couvercle bombé que surmonte une petite bande plate. Son décor comporte sur l'auge, à l'une des extrémités, le chrisme dans un double cercle, le cerf, puis, du côté droit, la croix pattée accompagnée de deux colombes, le signe runique ᚠ, et, près de l'autre extrémité, un autre cercle renfermant une hache, enfin six cercles chevauchant les uns sur les autres :

(1) *Dictionnaire du mobilier*, t. I, p. 119.

sur le couvercle, à la première extrémité, un jeu d'écailles arrêté par une bande de dents de scie, et, sur le flanc convexe, plusieurs cercles contenant, le premier, le monogramme du Christ, et les deux suivants, des dessins géométriques. On remarquera que la forme et le style de l'ornementation du tombeau le rapprochent beaucoup du beau sarcophage de Saint-Pierre-l'Étrier, conservé au musée d'Autun, et décrit par Bulliot.

Évangéliaire. — L'objet le plus intéressant du trésor de l'église est un évangéliaire du XIIe siècle, qu'une vieille tradition appelle cependant le « Missel de Charlemagne ». Le manuscrit en parchemin n'offre rien de très beau. Il n'a pas d'enluminures. Ce qui fait son renom, c'est sa couverture formée de deux parois en bois de hêtre. Ces parois portent incrustée dans leur milieu, chacune, une plaque d'ivoire de $0^m 18 \times 0^m 12$, représentant en bas-relief : d'un côté du livre, le Christ nimbé, assis sur une *cathedra*, tenant un livre de la main gauche et bénissant de la main droite ; dans le fond, deux personnages : l'un, avec barbe frisée : l'autre, rasé et tonsuré comme un clerc ; de l'autre côté du livre, la Sainte Vierge assise sur un siège semblable au précédent et tenant l'enfant Jésus. Au second plan, deux personnages imberbes à cheveux frisés.

Il paraît bien difficile d'assigner une date à ce diptyque d'un faire assez grossier et où certains détails secondaires, tels que le nimbe crucifère du Christ, la tonsure du personnage rasé et les cercles pointillés du fond de l'ivoire de la Vierge, tendraient à faire croire à un travail de l'époque romane, tandis que la toge

P. de Truchis, phot.

Reliure de l'Évangéliaire de Saulieu.

d'où sort la main du personnage tonsuré et rasé accompagnant le Christ, les vêtements de la Vierge et la coupe de la chevelure des assistants de la Vierge se rapprochent plutôt du faire observé dans les diptyques consulaires du VIe siècle. Faudrait-il voir dans le diptyque de l'évangéliaire de Saulieu une composition romane inspirée d'ivoires byzantins ?

L'une et l'autre plaque sont encadrées d'une feuille d'argent très mince, portant en relief une guirlande de feuillage. C'est une ornementation décorative, probablement du XIVe siècle, paraissant indiquer l'époque où fut relié le manuscrit. Le petit chapeau en argent doré qui orne, au droit du livre, l'angle inférieur de la garde, présente sur un fond émaillé en couleurs le monogramme latin du Christ et paraît avoir été posé dans une restauration de l'évangéliaire, à la fin du XVe siècle.

Au trésor, on peut voir encore un bel éperon de chevalier du XVe siècle, avec molette étoilée de $0^{m}08$ de diamètre.

Façade et tours. — La façade ne comprend qu'un portail diminué dans sa hauteur par la surélévation du sol, et flanqué de deux tours rectangulaires dont les bases très hautes et très massives ont reçu plus tard : celle du nord, deux étages, et celle du midi, un seul, ces étages ayant une certaine beauté architecturale. Les angles extérieurs des tours ont été épaulés par deux contreforts plats s'amortissant en talus sous une corniche à modillons bourguignons qui correspond au niveau de la corniche de la grande nef. Au-dessus du portail, un mur mince, peu élevé et percé de très petites ouvertures, prolonge le parement de la

façade d'une tour à l'autre. Quant au pignon occidental de la nef, il se dresse en retrait sur le mur précédent avec ses trois fenêtres de forme allongée. Celle du centre s'élève beaucoup plus haut que les autres et se termine par un rampant peu incliné où s'accroche une corniche bourguignonne dont les modillons sont reliés par des demi-cercles horizontaux.

La porte ancienne devait avoir une grande élévation et comprenait, d'abord, un soubassement important, et plus haut, deux colonnements : le premier, très bas, et l'autre beaucoup plus élevé. Trois statues portées sur encorbellement décoraient le soubassement : saint Andoche, au centre, devant le trumeau, saint Thyrse à gauche de la porte, saint Félix à droite.

En 1845, le maire de Saulieu obtint un crédit de l'État, qui permit de réparer le soubassement des deux tours et une partie du mur du bas-côté nord. Viollet-le-Duc fut alors chargé de dresser un projet de restauration, qui ne put pas aboutir, car l'église n'était pas classée parmi les monuments historiques. En 1869, la fabrique prit l'initiative de refaire le portail de la façade, qui était très mutilé. On y remarquait la double influence que nous avons déjà observée dans l'ornementation des chapiteaux de la nef. Quelques fûts, quelques bases seulement étaient sculptés par places : les autres restaient unis. La restauration, beaucoup trop uniforme, a fait disparaître ces éléments dissemblables, mais d'un intérêt particulier. M. Frédéric Creusot, sculpteur, vient d'offrir trois motifs d'ornementation de l'ancien portail au musée de Dijon.

L'appareil des faces latérales et orientales des soubassements des tours doit être observé. Il se compose

P. de Truchis, phot.

Reliure de l'Évangéliaire de Saulieu.

de très gros moellons bien moins réguliers que ceux de la nef et des étages supérieurs des tours; du reste, leurs joints sont plus grossiers que ceux des autres constructions de l'édifice : on remarquera la rareté et la très petite dimension des ouvertures tenant lieu de fenêtres. Cette partie doit être plus ancienne que la nef.

Le premier des deux étages dont on a surélevé, au XIIe siècle, la tour du nord, est garni d'arcatures au nombre de quatre sur les faces antérieure et postérieure et de cinq sur les faces latérales. Elles sont amorties par des cintres légèrement brisés, qui retombent sur des pilastres évidés par une rainure. Détail caractéristique : les rainures finissent dans un petit congé en demi-cercle retourné. L'ordonnance de l'étage suivant servant de clocher est différente : ici, trois arcades décoratives sur les faces antérieure et postérieure, quatre sur les autres. Celle du centre des deux petites faces et les deux intermédiaires des autres côtés sont percées de longues baies étroites encadrées par des pilastres à chapiteaux frustes et par des archivoltes à gros tores. Les deux arcades contiguës à chacun des angles sont aveugles et en cintre brisé, comme à l'étage inférieur : on remarque la même rainure dans leurs pilastres. Enfin, au-dessus de ces deux étages, se voit une corniche à corbelets bourguignons. Cette tour intéressante est coiffée d'un dôme du XVIIIe siècle.

La tour méridionale, de même largeur que l'autre et aussi fruste, fut surélevée d'un étage dont les quatre baies s'ouvrent entre des arcatures qui retombent sur des colonnettes à bague : son toit en pavillon est couvert de tuiles.

Les murs latéraux de l'édifice présentent de vastes surfaces nues, aussi bien dans la haute nef que dans les parties encore visibles de ses collatéraux. Les contreforts ne sont pas plus saillants que larges et s'amortissent sous la corniche à corbelets bourguignons dans des talus sans larmier; enfin, les toitures sont peu inclinées suivant le mode roman.

L'église Saint-Andoche, par son allure, ses belles formes, son appareil régulier, sa bonne construction, sa très intéressante sculpture, appartient à cette école savante d'architecture du duché de Bourgogne éclose à Cluny au dernier quart du XIe siècle et développée rapidement dans quelques autres ateliers formés par cette puissante abbaye.

Bibliographie. — Courtépée : *Description du duché de Bourgogne*, t. VI, article Saulieu. — Dom Plancher : *Histoire de Bourgogne*, t. I. — J. Carlet : *Notice sur l'église Saint-Andoche de Saulieu*, dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. V. — H. Baudot : *Rapport au ministre des Beaux-Arts* (1867). — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture* et *Dictionnaire du mobilier*, *passim*. — *Bulletin paroissial de Saulieu*, année 1902.

AUTUN

Par M. Joseph DÉCHELETTE.

Les historiens et les archéologues s'accordent actuellement pour placer, non pas à Autun, mais au mont Beuvray, l'ancienne Bibracte, l'*oppidum maximæ auctoritatis apud Hæduos,* des *Commentaires* de César.

Ce fut évidemment sur l'ordre d'Auguste que l'antique oppidum fut déserté et ses habitants installés dans une nouvelle cité, sur les bords de l'Arroux. Cette ville reçut de son fondateur le nom d'Augustodunum, nom qui prit la forme d'Autun, dans la langue française. Auguste jugeait prudent d'obliger les Gaulois à déserter les vieilles forteresses celtiques et à se fixer dans les plaines. C'est ainsi que les habitants de Gergovie descendirent à Augustonemetum, aujourd'hui Clermont-Ferrand.

Nous parlerons plus loin des fouilles de Bibracte, retrouvée sur le plateau du mont Beuvray, à 27 kilomètres à l'est d'Autun. La date de l'abandon de cette puissante ville gauloise est indiquée par les trouvailles numismatiques. Au mont Beuvray, la série des monnaies romaines s'arrête, en effet, cinq ou six ans avant l'ère chrétienne. C'est donc à cette date que doit se placer la désertion de l'oppidum et le transfert de ses habitants dans la nouvelle ville.

Les observations recueillies à Autun, en diverses occasions, fournissent une contre-épreuve de l'exactitude de ces conclusions. Non seulement le sous-sol autunois ne livre pas d'antiquités gauloises, mais il ressort du tracé géométrique des rues antiques, formant une sorte d'échiquier très régulier, que la ville romaine a été bâtie sur un sol vierge, d'après un plan d'ensemble méthodiquement dressé. Une telle régularité des voies de communication ne serait pas conciliable avec l'hypothèse d'une longue occupation antérieure à l'époque impériale.

Le nom d'Augustodunum apparaît pour la première fois dans Pomponius Mela (III, 20). Tacite mentionne cette ville dans ses *Annales* (III, 43), à propos de la défaite de l'éduen Julius Sacrovir, qui, en l'an 21, fomenta vainement contre Rome une impuissante révolte.

Augustodunum compta parmi les villes gallo-romaines les plus florissantes; les restes de sa vaste enceinte et de ses richesses architecturales témoignent de son importance. Elle était réputée pour ses écoles, ouvertes à la jeunesse gauloise de rang élevé.

Elle posséda de bonne heure une communauté chrétienne, comme le prouve la célèbre inscription grecque découverte en 1839 sur la colline de Saint-Pierre-l'Étrier, près de la voie d'Autun à Langres. Sur cette colline se trouvait une célèbre nécropole où furent enterrés les premiers évêques d'Autun. On place en 179 le martyre de saint Symphorien.

En 270, la ville fut prise après un siège de sept mois par Tetricus, l'empereur gaulois des Bagaudes. Son rempart et ses monuments furent en partie

détruits. La perte de la cité éduenne, complètement dévastée, semblait irrémédiable, mais Constance Chlore et Constantin la relevèrent de ses ruines, comme nous l'apprennent les discours du rhéteur Eumène, qui dirigeait au temps de ces empereurs les célèbres écoles Méniennes d'Augustodunum.

Après la chute de l'empire, Autun passa successivement sous les dominations burgonde et franque. Elle eut pour administrateur pendant la période franque l'arrière-grand-père de Grégoire de Tours. La reine Brunehaut la dota d'un monastère de femmes, d'un hospice et d'une abbaye de moines dédiée à saint Martin. Les restes de Brunehaut, après sa fin tragique, furent inhumés à Autun, dans un riche tombeau détruit à la fin du XVIIIe siècle et dont des débris sont conservés au Musée lapidaire.

En 674, Autun, assiégée par Ébroïn, échappa sinon aux déprédations, du moins aux massacres et à la ruine, grâce au dévouement de l'évêque saint Léger, mais la ville eut à souffrir les plus graves dommages et fut comme dépeuplée au passage des Sarrasins, en 731 ou 725.

A partir du milieu du Xe siècle, le comté d'Autun perdit son autonomie pour appartenir au duché de Bourgogne. C'est à la même époque que la tradition chrétienne place la translation à Autun des reliques de saint Lazare, qui se rattache aux origines de la cathédrale actuelle.

En 1146, l'évêque d'Autun, Humbert de Bagé, les déposa dans un tombeau construit à cet effet et placé au fond de l'abside de la cathédrale. Les restes de ce monument, conservés au Musée lapidaire et dans une salle annexe de la cathédrale, sont de nature à nous

faire vivement déplorer sa destruction qui n'est pas antérieure au XVIIIe siècle.

Autun pendant le moyen âge ne fut pas le théâtre d'événements importants. Au XIVe siècle, les Routiers pillèrent ses faubourgs.

La ville, depuis l'époque carolingienne, était divisée en deux parties : le *castrum* ou *château*, dans la partie haute, et le quartier des *Marchaux* ou ville basse, sur l'emplacement de l'ancien *forum Martiale*. Chacune de ces deux agglomérations était close de murailles. Au XVIe siècle, une enceinte nouvelle les réunit (1).

MONUMENTS ANTIQUES

ENCEINTE ROMAINE

La grande muraille romaine d'Autun dessine un quadrilatère irrégulier. Elle présente un développement de 5.922 mètres et circonscrit une superficie de près de 200 hectares (2). Percée de quatre portes,

(1) Les sources relatives à l'histoire et aux monuments antiques et modernes de la ville d'Autun sont indiquées dans l'excellent ouvrage de MM. Harold de Fontenay et Anatole de Charmasse : *Autun et ses monuments*. Autun, 1889, 1 vol. in-8°. Nos lecteurs voudront bien se reporter à cette publication, dont ce guide sommaire n'est en quelque sorte qu'un petit abrégé. Nos références bibliographiques se rapportent exclusivement à des travaux parus ultérieurement.

(2) On connait les périmètres de 43 villes de la Gaule romaine. Sous le rapport de l'étendue, Autun occupe le troisième rang, après Nimes (6.200 mètres) et Trèves (6.418 mètres). Cf. Adrien Blanchet : *Les enceintes romaines de la Gaule*. 1907, p. 283.

dont deux sont encore debout, elle était défendue par 53 ou 54 tours circulaires.

Construit en moellons avec parements de grès en petit appareil, à assises régulières, le rempart d'Augustodunum n'a pas été, comme ceux de Sens, de Dijon, de Bourges et de plusieurs autres villes, bâti précipitamment avec des débris divers provenant d'anciens monuments. On n'y aperçoit pas, noyés dans la maçonnerie, ces fragments lapidaires de toute nature, tambours de colonnes, stèles tumulaires, bas-reliefs, si fréquents dans les remparts gallo-romains, élevés en toute hâte au IVe siècle, sous la menace des invasions barbares. Les matériaux ont été employés à l'état de neuf, tels qu'ils sont sortis de la carrière.

On est donc autorisé, en raison de l'unité de construction du rempart et du choix de ses matériaux, à l'attribuer à une époque plus reculée que celle de la plupart des enceintes gallo-romaines. Il paraît vraisemblable que cette importante construction fut contemporaine de la fondation d'Augustodunum. Ajoutons que sur plusieurs points on reconnaît les traces de quelques remaniements partiels.

A une date indéterminée de l'époque romaine, un *castrum*, couvrant une superficie d'environ 10 hectares, fut établi à l'angle méridional de la ville; il était limité de deux côtés par l'enceinte et sur ses deux autres faces par de nouvelles courtines.

PORTES D'ARROUX ET DE SAINT-ANDRÉ

Le rempart était percé de quatre portes, flanquées chacune de deux tours : 1° la Porte de Rome, à l'entrée de la voie d'Agrippa, se dirigeant vers Chalon et

Lyon : 2° la Porte Saint-Andoche (voie de Bourbon-l'Archambault) ; 3° la Porte d'Arroux (sortie de la voie d'Agrippa, direction de Bourges et Boulogne) ; 4° la Porte Saint-André (voie de Besançon). De ces quatre portes, la première a été entièrement détruite. De la seconde, il ne subsiste qu'une des tours de flanquement. Les deux autres, celles d'Arroux et de Saint-André, encore debout, comptent parmi les plus anciens monuments que l'occupation romaine a laissés sur le sol de la Gaule. Inférieures à la *Porta Nigra* de la ville de Trèves, par leurs dimensions et l'état de leur conservation, les portes d'Autun la surpassent par leur harmonieuse architecture.

La plus belle est la Porte d'Arroux, située au nord-ouest de l'enceinte. Ce monument a environ 17 mètres de hauteur sur 19 de largeur entre les deux tours, aujourd'hui détruites. La partie inférieure est percée de quatre arcades plein cintre : les deux grandes, au centre, livraient passage aux chariots, l'une réservée à l'entrée, l'autre à la sortie. Les deux arcades extérieures, plus étroites et plus basses, donnaient accès aux piétons. Au-dessus de la porte une galerie ajourée forme un gracieux étagement et se compose de dix arcades avec pilastres cannelés, chapiteaux corinthiens, entablement et corniche sculptée. De ces dix arcades, sept seulement subsistent. Le monument est construit en gros blocs de calcaire oolithique, supportés par une base en grès : on remarque la beauté de l'appareil, la régularité des pierres posées à joints vifs (1), sans ciment, et la sobriété élégante

(1) Les joints actuels en ciment sont dus à une restauration maladroite, exécutée en 1841.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Porte Saint-André à Autun.

de la décoration. Des feuilles d'acanthe, des palmettes et des caissons concourent à l'ornementation de la frise qui règne au-dessus des grandes arcades.

De profondes et larges rainures sont creusées dans les faces internes des grandes portes et se prolongent dans l'épaisseur des voûtes. Elles servaient évidemment de coulisses à des herses que Viollet-le-Duc supposait avoir été installées au moyen âge (1), mais on sait que la herse était connue des Grecs et des Romains (2). De très anciennes portes des villes du Latium offraient ce dispositif de défense que présente à Pompéi la porte dite d'Herculanum. Toutefois, comme l'a fait observer M. de Fontenay, les rainures de la porte d'Arroux ont été taillées après la construction du monument. Celui-ci est resté inachevé dans quelques-uns de ses détails, comme en témoignent, par exemple, les chapiteaux des pilastres intérieurs de l'attique.

Les tours de défense de la Porte d'Arroux, dont la Porte Saint-André nous permet de connaître le plan, ont été entièrement détruites. Cette seconde porte n'égale pas la précédente sous le rapport de l'harmonie des proportions et de l'élégance de l'ornementation, mais elle est plus complète. même en faisant abstraction des restaurations modernes, très considérables. Son plan est semblable à celui de la Porte d'Arroux, sauf que ses deux arcs latéraux sont percés dans des avant-corps formant saillie sur la façade extérieure. De part et d'autre, on a employé les

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture française*, t. VII, p. 314.

(2) *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, v. *Cataracta*.

mêmes matériaux jusqu'à la corniche au-dessus des arcades, mais l'étage à galerie est, comme le socle, en grès de Prodhun. Il remonte incontestablement à une date plus récente que la partie inférieure, comme l'indiquent d'ailleurs certains détails de la galerie, dont les chapiteaux, plus larges que leurs pilastres, ont été empruntés à d'autres édifices (1). La Porte Saint-André mesure environ 14 mètres de largeur sur 20 mètres de hauteur. Elle a conservé en partie une des deux tours qui la flanquaient et servaient de corps de garde aux défenseurs. Ces tours, rectangulaires sur leur face interne, mais en hémicycle à l'extérieur, présentent le plan d'une chapelle romane. C'est à cette particularité que nous devons la conservation de l'une d'entre elles, qui devint au moyen âge une église paroissiale dédiée à saint André.

Des travaux de restauration, exécutés en 1847, sous la direction de Viollet-le-Duc, ont dénaturé quelques dispositions de ce monument. Les voûtes établies dans la galerie de l'étagement n'appartiennent pas au plan primitif et ont alourdi l'aspect général.

De la porte dite de Saint-Andoche, ouverte au sud-ouest et construite sur le même plan, il ne reste que la partie rectangulaire d'une des tours latérales, mais les fouilles de 1850 ont mis à découvert le reste des substructions des deux tours. La dénomination de *Temple de Minerve*, donnée autrefois par certains auteurs à la tour de Saint-Andoche, n'est aucunement justifiée. Cette tour est revêtue d'un petit appareil en grès ressemblant à celui de la Porte Saint-André. Elle est percée de deux arcades. C'est en ce lieu, qui

(1) H. de Fontenay : *Autun et ses monuments*, p. 42.

devint plus tard l'abbaye de Saint-Andoche, qu'un *xenodochium* fut établi au VIIe siècle, par Syagrius, évêque d'Autun, sur les ordres de la reine Brunehaut.

Il ne subsiste aucune substruction apparente de la Porte de Rome.

C'est à tort que Viollet-le-Duc a attribué au IVe ou au Ve siècle les portes d'Autun (1). Il est vraisemblable que leur construction se place au Ier siècle. La galerie supérieure de la Porte Saint-André appartient seule à une date postérieure.

La ville d'Augustodunum possédait un forum que l'on est autorisé à placer dans la partie de la ville basse, appelée actuellement *Marchaux* et désignée par les chartes du XIIe siècle, sous le nom de *forum Marciale*. La grande rue Marchaux est d'ailleurs située sur la grande voie reliant la Porte de Rome à la Porte d'Arroux, au centre de la ville antique. Beaucoup de fragments d'inscriptions, de débris lapidaires et de mosaïques ont été découverts sur ce point. Comme à Feurs (*Forum Segusiavorum*), le souvenir de l'ancien palais impérial paraît avoir survécu dans le nom de *terra de Palatio* donné dans une charte de 1255 à une terre située à l'ouest du forum. Cet emplacement de la *terra de Palatio* ou du *palais de Jouère*, comme l'appellent encore des textes plus récents (2), occupe l'intersection de la rue Grange-Vertu et de l'avenue de la Gare. On y a reconnu, à diverses reprises, les substructions d'un important monument antique comprenant un vaste hémicycle.

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. VII, p. 344.

(2) Étymologie inconnue, v. H. de Fontenay, *loc. cit.*, p. 126.

L'enceinte d'Augustodunum renfermait encore, outre le forum et le palais impérial, plusieurs temples, un capitole, un théâtre, un amphithéâtre et un important édifice, les écoles dites Méniennes. Ces monuments furent ruinés lors de la prise et de la dévastation d'Autun par les Bagaudes, en 270, et, pour la plupart, rebâtis ultérieurement. On sait par les *Panégyriques* du rhéteur Eumène que le temple d'Apollon et le capitole furent restaurés par l'empereur Constance Chlore, à la fin du IIIe siècle.

Le discours d'Eumène pour la réparation des écoles Méniennes nous apprend qu'elles se trouvaient entre le temple d'Apollon et le capitole, mais l'emplacement exact de ces trois édifices demeure incertain. On a découvert sur le parcours de l'antique rue de Rome, près de la promenade des Marbres, deux substructions de monuments circulaires que certains auteurs ont identifiés avec le temple d'Apollon et le capitole. De l'un deux, il subsiste un pan de muraille encore haut de 13 mètres et large de 6 mètres à la base, situé dans la cour de la maison Abord, place des Marbres. Il appartenait à une construction en rotonde, rappelant par ses dimensions et son plan le Panthéon d'Agrippa, à Rome.

La muraille est construite en moellons, avec parement en petit appareil et chaînage en briques, simples ou doubles. Elle est ornée intérieurement d'une niche maçonnée avec soin. Cette ruine est généralement considérée comme un reste du temple d'Apollon.

THÉATRE

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, le théâtre romain d'Autun était encore assez bien conservé, comme l'indique un dessin de l'an 1610 environ, déposé à la Bibliothèque nationale. Plus tard, on en utilisa les matériaux pour la construction de divers édifices, notamment pour celle du petit séminaire. Ses substructions, recouvertes d'une chape de terre gazonnée, permettent néanmoins de reconnaître distinctement sa forme et ses dimensions. D'après les calculs de Chenavard (1), le théâtre d'Autun pouvait contenir 34.000 spectateurs et dépasserait par ses dimensions tous les théâtres de la Gaule. Son diamètre total était de 147^m 80, sa surface totale de 15.114 mètres.

Près du théâtre, une petite construction, élevée par la ville d'Autun pour abriter des débris lapidaires, est ornée d'un grand nombre de pierres sculptées, encastrées dans ses murs.

AMPHITHÉATRE

Un dessin de la collection Dupuy, à la Bibliothèque nationale, dessin remontant à l'an 1610 environ, nous fait également connaître l'état des ruines de l'amphithéâtre d'Autun au commencement du XVIIe siècle. A la fin de ce même siècle, ces restes avaient disparu. Son emplacement, séparé du théâtre par une voie antique, est traversé par la route de Chalon. Des fouilles ont permis de reconnaître le tracé et les

(1) *Théâtres antiques*, Lyon, 1880.

dimensions du monument, qui mesurait 154 mètres de longueur dans son plus grand axe et 130 mètres dans son petit axe. De tous les amphithéâtres connus, le Colisée seul présentait des proportions plus vastes. Les arènes d'Arles et de Nîmes ont des dimensions sensiblement inférieures à celles de l'amphithéâtre d'Autun. Les bancs de pierre de la promenade des Marbres sont les gradins du théâtre ou plus probablement de l'amphithéâtre, transportés à leur place actuelle vers 1765.

TEMPLE DE JANUS

Le monument ainsi désigné se trouve à 500 mètres à l'ouest de la Porte d'Arroux, sur la rive droite de la rivière. C'est une sorte de tour quadrangulaire dont deux côtés subsistent. Les murs sont construits en petit appareil de grès, sans pierre de taille et présentent une épaisseur de $2^{m}20$. L'édifice était sur plan carré, chaque côté mesurant environ $16^{m}50$. Sa hauteur atteint $23^{m}75$ au-dessus du pavé.

Chacune des faces est percée à l'étage de trois baies de même dimension, avec arc de décharge en briques. Les linteaux en charpente ont naturellement disparu. Au rez-de-chaussée, les murs présentent une série de niches et d'arcades. On remarque au-dessous des ouvertures supérieures une suite de trous qui recevaient l'extrémité des pièces de charpente d'une galerie intérieure. La forme de tour que présente actuellement l'édifice est due à la disparition de cette galerie, longue de $5^{m}30$, dont les fondations ont été retrouvées. Le monument se composait d'un portique

quadrangulaire orné de colonnes et de pilastres avec *cella* centrale. Seule, cette *cella* est demeurée partiellement debout.

Viollet-le-Duc et quelques autres auteurs considèrent cet édifice comme une tour de défense protégeant le front du rempart d'Augustodunum, mais il faut y reconnaître les restes d'un temple dédié à une divinité inconnue. La dénomination de temple de Janus n'est pas antérieure au XVIe siècle. Elle n'est fondée que sur une hypothèse étymologique tout à fait arbitraire. Le monument était appelé depuis le moyen âge la tour de la Genetoye. L'historien bourguignon Saint-Julien de Balleure imagina de faire dériver ce mot du latin *a Jani tecto,* et, peu à peu, les historiens d'Autun acceptèrent et accréditèrent cette puérile interprétation.

Malgré l'absence de toute décoration architecturale, le temple de Janus, dont la masse imposante se profile de toutes parts sur le cadre pittoresque du paysage autunois, produit sur le spectateur une saisissante impression qui rappelle, comme on l'a souvent observé, celle de la campagne romaine.

PYRAMIDE DE COUARD

La ville d'Augustodunum comptait plusieurs cimetières situés, suivant la coutume antique, aux abords des voies principales. Les plus importants étaient celui de Saint-Pierre-l'Étrier, en avant de la porte Saint-André, et celui dit le *Champ des Urnes,* en avant de la porte de Rome.

Au sommet de la déclivité occupée par ce dernier polyandre, se dresse une construction romaine, fort

dégradée, dite la *Pierre de Couard,* du nom d'un village voisin : c'est un massif de maçonnerie consistant en un blocage de moellons irréguliers. La base carrée portait un revêtement de pierres de taille en grès. La partie supérieure, pyramidale, était revêtue de pierres calcaires, dites de Tonnerre, mais tous ces parements ont disparu. La hauteur du monument, dans son état actuel, est de 27 mètres : on a évalué sa hauteur primitive à 33m15.

La destination funéraire de cette pyramide, placée près d'un polyandre, ne saurait être mise en doute, mais, jusqu'à ce jour, les fouilles opérées à diverses reprises pour retrouver la chambre ou les *loculi* funéraires, n'ont donné que des résultats négatifs.

MONUMENTS RELIGIEUX

CATHÉDRALE

La cathédrale d'Autun, dédiée à saint Lazare, fut commencée vers 1120 et consacrée en 1132 par le pape Innocent II, de passage à Autun. Toutefois, son porche, bâti pour abriter les pèlerins lépreux, ne date que de 1178. Vers 1469, au temps du cardinal Rolin, la tour romane, construite sur le carré du transept, ayant été détruite par la foudre, on éleva à sa place le clocher actuel et sa magnifique flèche en pierre. D'autres travaux furent exécutés aux XVe-XVIe siècles. C'est alors que la construction des chapelles construites le long des collatéraux et de la grande sacristie, l'exhaussement des toitures et des absides,

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Autun.

Chapiteau de pilastre.

l'ouverture de diverses portes et baies, l'établissement d'une tribune d'orgues et d'un jubé, rompirent entièrement l'unité de style et l'aspect primitif de ce beau monument.

Au XVIIIe siècle, de déplorables mutilations furent commises par le chapitre de la cathédrale, sous prétexte d'embellissement. « Les tours romanes furent couronnées de dômes. On supprima les trumeaux des deux portails (1) : le Jugement dernier du grand porche fut mutilé et recouvert de plâtre, tandis que le tympan du portail latéral était entièrement détruit et vendu comme moellons. Les grandes baies du chœur furent privées de leurs meneaux, de leurs compartiments et de leurs vitraux (2). On démolit le jubé, la balustrade en pierre qui couronnait et complétait si heureusement la tribune des orgues (3). On relégua dans un coin, puis on mit dehors le tombeau des bienfaiteurs de la cathédrale, Thierry de Montbéliard et Ermentrude de Bar, sa femme (4) ; on ne craignit pas de porter une main ignorante et sacrilège sur le monument, admirable chef-d'œuvre du moine Martin, dans lequel reposaient depuis 1146 les reliques du saint patron de l'église (5). On mit au creuset tous les objets de métal : l'aigle, les colonnettes qui supportaient les tentures du chœur, le candélabre à sept

(1) Assemblée capitulaire du 29 août 1766 (*Reg. cap.* de 1764 à 1770, p. 324. Biblioth. de la Soc. Éduenne).

(2) Assemblée capitulaire du 24 janvier 1766 (*Reg. cap.* de 1764 à 1770, p. 215. Biblioth. de la Soc. Éduenne).

(3) Cette destruction avait eu lieu dès 1748.

(4) H. de Fontenay : *Autun et ses monuments*, p. CXLVIJ, note 2.

(5) *Ibid.*, p. CXLVIIJ et suiv.

branches (1), les dalles funéraires en cuivre émaillé, etc. On changea les stalles, on aliéna les tapisseries, les parements des autels et les anciens ornements : on détruisit l'antique et curieux zodiaque en mosaïque qui servait de pavé au sanctuaire, et les vieilles peintures disparurent sous un badigeon uniforme (2). Ce beau travail terminé, le chœur fut galamment accommodé au goût du temps, revêtu de placages en marbre, orné de colonnes à chapiteaux dorés supportant un entablement que couronnèrent des anges et des cassolettes fumantes. De nouvelles stalles furent placées et les chapelles échangèrent leur ancien mobilier, leurs fresques naïves et leurs massives clôtures contre des autels rococos, des boiseries chantournées et de vulgaires grillages.

« A partir de 1843 et à diverses reprises jusqu'à ces temps derniers, d'importants travaux de restauration assurèrent la conservation de l'édifice que la Révolution avait laissé dans un état lamentable de décrépitude. Les voûtes de la grande nef furent refaites (3), ainsi que les piles de la croisée. En 1860, on remplaça la plupart des assises de la flèche du XVe siècle. La restauration du porche et les nouvelles tours de la façade, construites par M. Durand en 1873, ont été l'objet de critiques méritées.

La cathédrale mesure en longueur 83 mètres, le porche compris. La hauteur du pavé à la voûte est de 23 mètres. Le plan, en forme de croix latine, comprend à la suite du porche une nef de sept travées

(1) Assemblée capitulaire du 31 mai 1766, *loc. cit.*, p. 269.

(2) Assemblée capitulaire des 12 mai, 23 juin et 18 août 1752 (*Reg. cap.* de 1750 à 1752, p. 446, 469 et 499).

(3) H. de Fontenay : *Autun et ses monuments*, p. 416.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Autun.

Chapiteau de la nef.

flanquée de bas-côtés, un transept et un chœur en hémicycle précédé de deux travées droites qui communiquent avec deux absidioles. Il est curieux de constater que le chevet des grandes églises romanes de la Normandie présentait la même disposition.

La nef, large de $8^{m}44$, est voûtée en berceau brisé : le profil de ses arcs-doubleaux en tiers-point se compose d'un bandeau entre deux boudins. Les voûtes d'arêtes des bas-côtés sont renforcées de formerets le long du chœur. Toutes les piles cruciformes à double ressaut d'angle sont cantonnées de quatre pilastres cannelés.

Au-dessus des grandes arcades en tiers-point, dont les claveaux nus sont bordés de perles, court un bandeau de rosaces qui marque l'étage du faux triforium. Ses arcatures en plein cintre, au nombre de trois par travée, et les pilastres cannelés intermédiaires sont évidemment inspirés des galeries qui couronnent les portes romanes d'Autun. L'arcature centrale est percée d'une baie en plein cintre qui s'ouvre dans le comble des collatéraux. Elle correspond à une fenêtre haute de la même forme. A ce niveau, on remarque deux colonnettes contre le pilastre des doubleaux, comme dans la nef de Saint-Trophime d'Arles.

Il y a un lien de parenté évident entre le style de l'église abbatiale de Cluny et la cathédrale d'Autun, dont les travées offrent aussi une grande analogie avec celles de l'église de Paray-le-Monial, de Notre-Dame de Beaune et de la cathédrale de Langres.

Sur le carré du transept, complètement restauré, s'élève une coupole octogone soutenue par quatre trompes. Les croisillons, éclairés par des fenêtres en plein cintre, sont voûtés en berceau brisé, comme les

travées droites du chœur. L'abside, voûtée en cul-de-four, était éclairée par trois rangs de fenêtres en plein cintre. Le faux triforium contourne l'hémicycle sous les baies supérieures. Quant aux absidioles, elles ont été plus ou moins remaniées, mais leur voûte en cul-de-four, comme celle du chevet, n'était pas brisée.

Tous les chapiteaux sont du plus haut intérêt. Les uns sont garnis de feuillages ou de fruits d'arum : les autres représentent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ceux qui proviennent du carré du transept ont été déposés dans la salle supérieure de la sacristie.

Chapelles latérales. — Au nord, la quatrième chapelle, dite de Saint-Vincent, fut fondée en 1453 par le cardinal Rolin, évêque d'Autun. Ses murs étaient ornés de peintures dont les restes précieux sont conservés à l'hôtel Rolin, dans la salle des séances de la Société Éduenne. La niche, placée en face de l'autel et restaurée en 1885, abritait un calvaire, détruit lors de la Révolution.

Cinquième chapelle dédiée au Sacré-Cœur. Construite par Nicolas de Tournon, évêque d'Autun et chancelier de Bourgogne, mort en 1400.

Septième chapelle, dite la *Chapelle dorée*. Fondée par Ferry de Clugny, chanoine d'Autun, évêque de Tournai, puis cardinal, mort à Rome en 1483. Restes importants de peintures murales retrouvées sous le badigeon, en 1836. On y remarque une procession du pape saint Grégoire pendant la peste de Rome : quatre prophètes et quatre évangélistes ; scènes de la vie de saint Pierre, de saint Jérôme, de saint

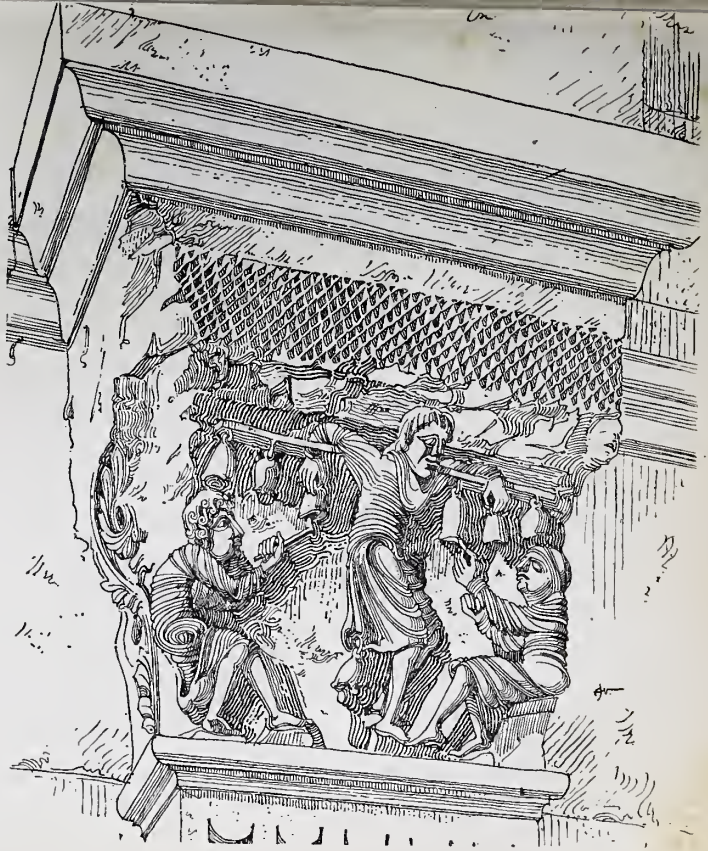

A. Ventre, del.

Chapiteaux de la nef de la cathédrale d'Autun.

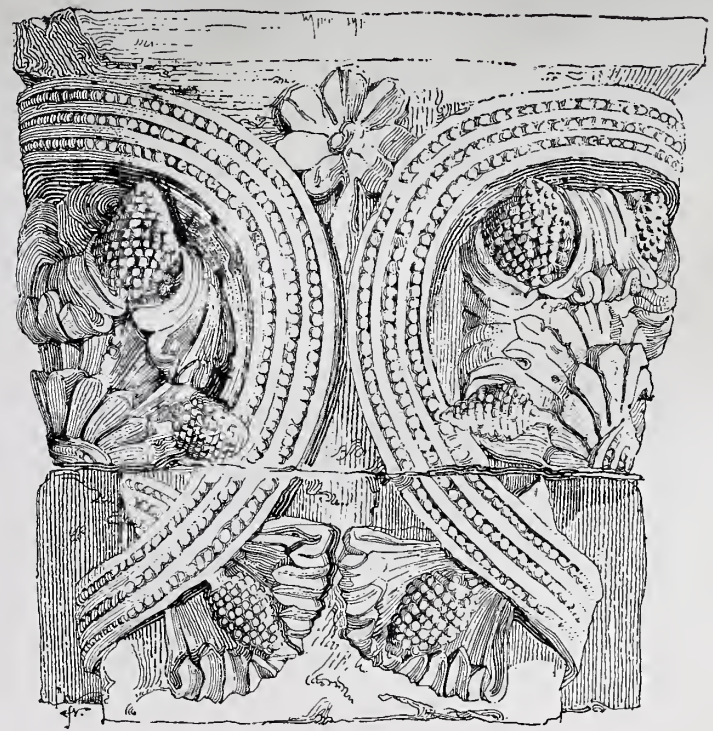

A. Ventre, del.

Cathédrale d'Autun.

Chapiteaux du transept.

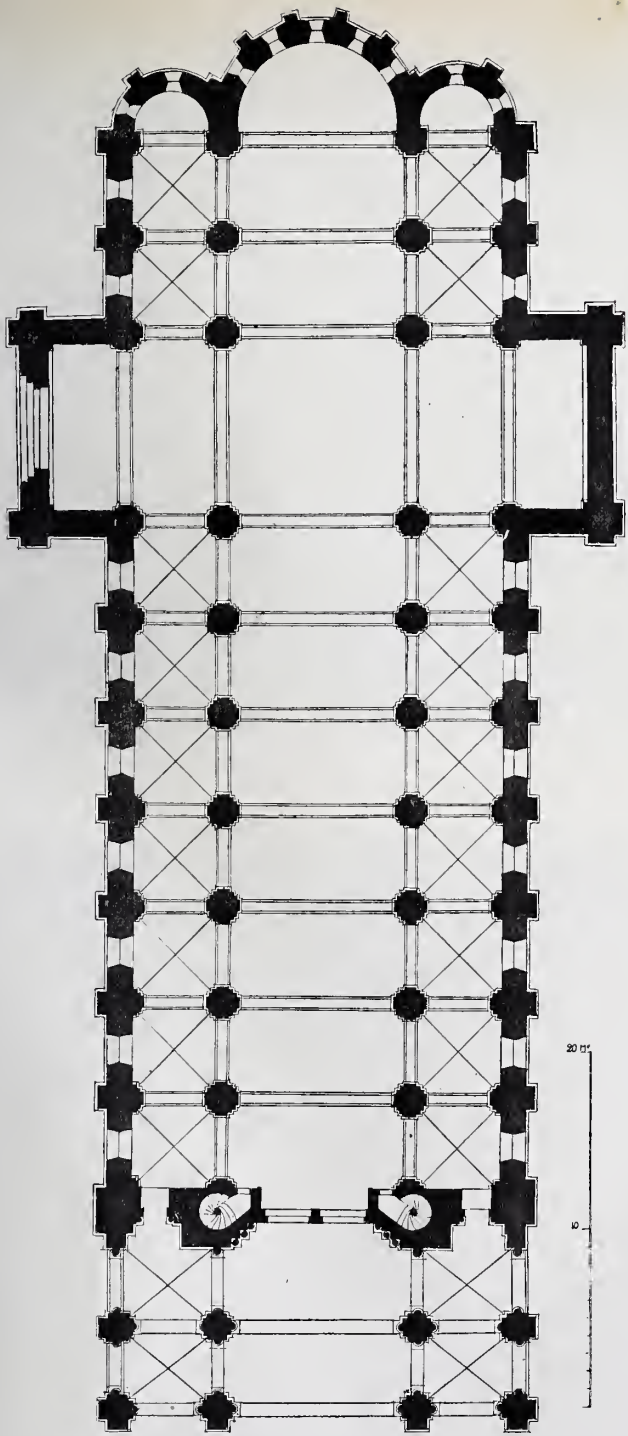

E. Chauliat, del.

Cathédrale d'Autun.

Plan primitif.

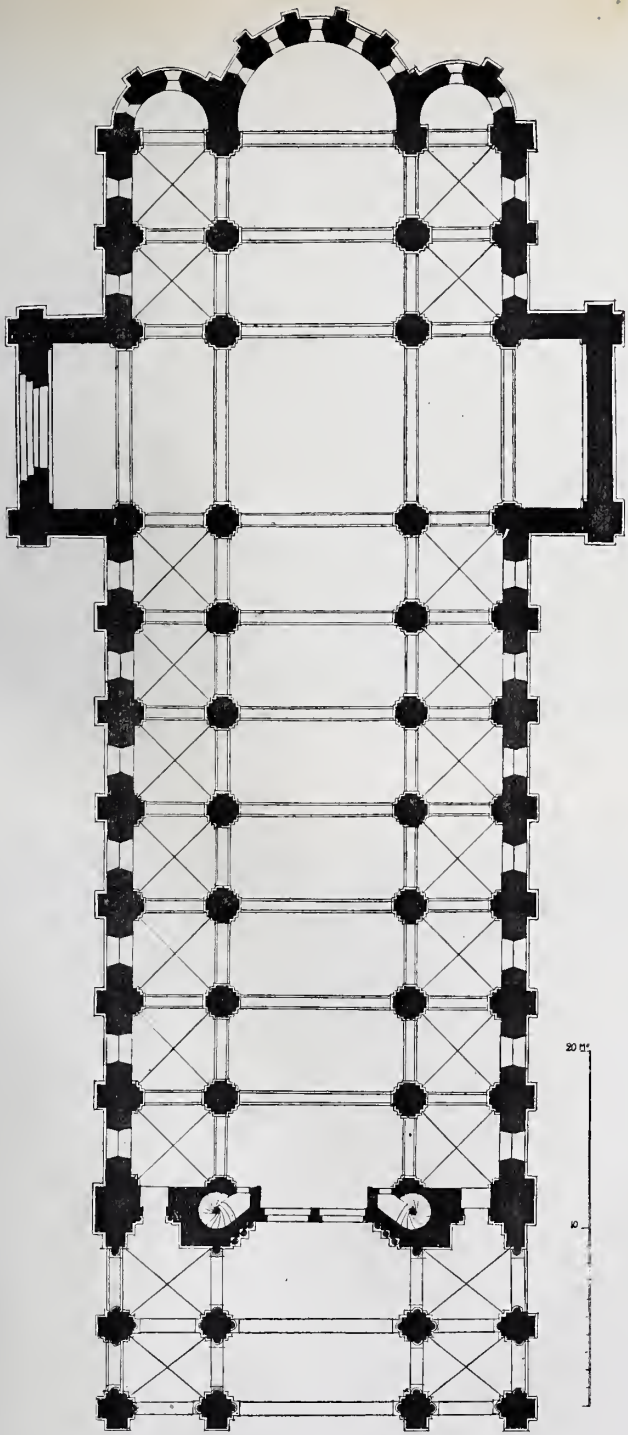

E. Chauliat, del.

Cathédrale d'Autun.

Plan primitif.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Autun.

Chapiteaux du transept.

Cathédrale d'Autun.

Chapiteaux du transept.

Grégoire, de saint Léon et de saint Bernard. Armes des Clugny : *d'azur à deux clefs d'or.*

Côté sud, première chapelle, dite chapelle Charvot. Construite dans la première moitié du XVIe siècle par un habitant d'Autun, nommé Jehan Charvot, qui y fut inhumé. Très beau retable de l'ancien autel dont le bas-relief représente l'*Apparition du Christ à Madeleine.* Armes de Charvot et de sa femme, N. Arbaleste.

Quatrième chapelle dite *des évêques.* Fondée par Celse Morin, chanoine d'Autun, mort en 1518, et consacrée en 1515. Belle verrière de la Renaissance, représentant l'arbre de Jessé. Au pied de l'arbre figurent les donateurs, Celse Morin et un de ses parents, accompagnés de leurs patrons, saint Celse et saint Nazaire. — Tableau de Guerchin : *Le Christ mort et la Vierge.*

Mobilier. — Dans le croisillon sud, il faut signaler le *Martyre de saint Symphorien,* toile célèbre du peintre Ingres, l'une de ses œuvres capitales, exécutée pour la cathédrale à la demande de Mgr de Vichy, évêque d'Autun.

Au fond du transept s'ouvre la grande sacristie construite par l'évêque Jacques Hurault en 1520; la porte et la voûte sont dignes d'attention. On conserve dans cette sacristie l'écharpe en soie qui enveloppait les reliques de saint Lazare en 1146. Ce précieux tissu, retrouvé en 1727, lors de l'ouverture de ces reliques, est le *pretiosum sericum,* mentionné par une enquête de 1482. C'est une étoffe orientale en soie, longue de $4^{m}45$ sur $0^{m}90$ de largeur, richement ornée de dessins variés, fleurs, fruits, chimères et

cavaliers, dans des médaillons, avec inscriptions arabes au nom d'un personnage nommé Abd-el-Melech, ministre de l'émir de Cordoue. On l'attribue au XIe siècle et on explique sa présence à Autun par les relations des rois de Castille et des ducs de Bourgogne.

Dans une chapelle située à droite du collatéral ouest : statues de Pierre Jeannin, né à Autun en 1540, président au Parlement de Bourgogne, ministre de Henri IV, et de sa femme Anne Guéniot. Au-dessus, le buste de Nicolas Jeannin, frère du président.

Ces deux statues agenouillées, en marbre blanc, restes du tombeau des Jeannin, élevé en 1623 et détruit en 1792, sont dues à Nicolas Guillain, dit Cambray, sculpteur à Paris (1).

Le chœur de la cathédrale est orné d'un revêtement de marbres rares, exécuté à grands frais vers 1770. A la même époque appartiennent les six chandeliers et la croix du maître-autel. Cette belle garniture est l'œuvre d'un orfèvre parisien, Jacques Renard, avec qui le chapitre passa un marché en 1774. Le ciseleur reçut en paiement 20.355 livres.

L'une des cloches de la cathédrale, *la Marthe,* a été fondue en 1476, au temps du cardinal Rolin.

Façade. — Le grand portail en plein cintre se trouve sous un porche voûté d'arêtes, qui a été reconstruit. Son tympan, qui compte parmi les ouvrages de sculpture

(1) V. Paul Vitry : *Le sculpteur Nicolas Guillain, dit Cambray. Rev. archéol.*, 1899, t. I, p. 188 et pl. VII et VIII. Cf. les observations de M. A. de Charmasse, *Mém. Soc. Éduenne,* t. XXVII, 1899, p. 439.

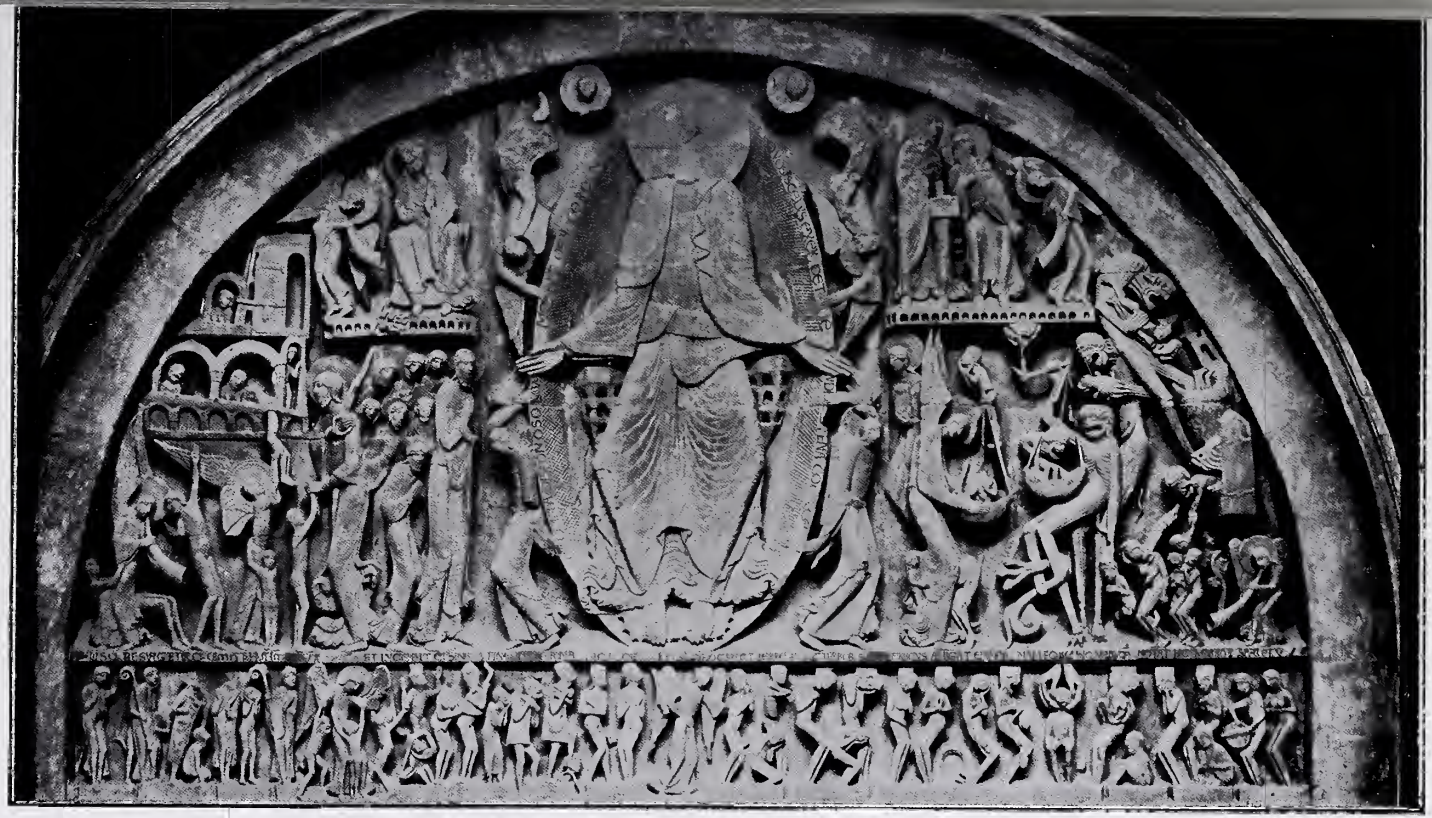

E. Lefèvre-Pontalis. phot.

Tympan du portail de la cathédrale d'Autun.

les plus importants de l'école bourguignonne du XIIe siècle, présente certaines analogies de style avec celui de Vézelay. Il est dû au sculpteur Gislebert, dont le nom est inscrit en lettres capitales sur la partie centrale : *Gislebertus hoc fecit.* Le Christ, dans une gloire en amande, occupe le centre de la composition. Il assiste au jugement dernier, dont les épisodes sont distribués autour de lui en trois registres. Le réveil des morts, l'entrée des élus dans la Jérusalem céleste, la pesée des âmes en constituent les scènes principales, interprétées avec cette richesse de détails et ce naturalisme expressif et vivant qui caractérisent la sculpture bourguignonne. Des inscriptions en vers léonins sont gravées dans la pierre au-dessus du linteau, du côté des élus :

Quisque resurget ita quem non trahit impia vita
Et lucebit ei sine fine lucerna diei.

Au-dessus des damnés :

Terreat hic terror quos terreus alligat error
Nam fore sic verum notat hic horror specierum.

Sur les bords de l'auréole du Christ :

Omnia dispono solus meritosque corono
Quos scelus exercet me judice poena coercet.

La conservation de ce tympan est due à ce qu'il fut recouvert de plâtre, en 1766, par ordre des chanoines, car l'archaïsme de cet ouvrage choquait les préjugés classiques.

Les portes latérales de l'église étaient également ornées de sculptures, détruites en 1766. On en possède des fragments, notamment une figure d'Ève couchée,

retrouvés en 1866 dans le mur d'une maison de la place du Champ-de-Mars (1).

FONTAINE SAINT-LAZARE

Cet élégant édicule de la Renaissance, voisin de la cathédrale, fut achevé en l'année 1543, millésime inscrit sur sa frise :

CHRISTO VITAE FONTI LAZARO QVAE REDIVIVO EIV
AMICO ET HOSPITI D MDXLIII

La construction en avait été décidée par le Chapitre de la cathédrale en 1540. Sur la frise intérieure est encore gravée cette inscription :

HEVS TV QVI SITIS BIBE NVNQVAM SITITVRVS

Cette fontaine, tout d'abord érigée devant l'angle des places Saint-Louis et du Terreau, fut transportée au lieu qu'elle occupe actuellement à la fin du XVIIIe siècle. Lors de cette translation, plusieurs de ses parties furent refaites à neuf et modifiées, notamment : les socles, les piédestaux, la vasque inférieure, etc. Des réparations exécutées à diverses époques en ont encore modifié l'aspect primitif.

MONUMENTS DIVERS

La ville d'Autun possède encore un grand nombre de vieilles maisons de diverses époques, depuis le XVe siècle. Nous ne pouvons songer, dans cette revue rapide, à en donner la liste. Nous signalerons surtout au visiteur les rues de Marchaux et Saint-Nicolas et

(1) V. André Michel : *Hist. de l'Art*, I. (*La sculpture romane*, par le même, p. 642.) Belle photogravure de la figure d'Ève.

les alentours de la cathédrale, comme particulièrement riches en souvenirs anciens.

Parmi les monuments publics, il nous suffira, dans ce guide archéologique, de mentionner les suivants :

Le *Palais épiscopal,* dont l'architecture n'offre pour l'archéologue qu'un médiocre intérêt, mais où sont conservés : 1° le célèbre tableau de *la Nativité,* attribué récemment au maître de Moulins et si admiré à l'Exposition parisienne des Primitifs français (1), en 1904 ; 2° un grand triptyque de 1515, dont le panneau central représente la Cène.

Le *Collège,* construction du XVIIIe siècle, est orné d'une belle grille, exécutée en 1772 par un serrurier de Beaune, nommé Moine. Beau travail en fer forgé, de style Louis XVI, restauré à des dates récentes. La Société d'Histoire naturelle d'Autun, fondée en 1886, occupe une partie du troisième étage du collège, où sont installées d'importantes collections zoologique, paléontologique, botanique, préhistorique et autres.

L'ancien *Petit Séminaire,* aujourd'hui école de cavalerie, fut construit en 1675 par l'architecte Daniel Gittard, grâce aux libéralités de Louis XIV. Lenôtre en dessina les jardins. La bibliothèque du Grand Séminaire est célèbre par ses manuscrits précieux, notamment par ses évangéliaires carolingiens.

MUSÉE MUNICIPAL

Le Musée municipal, installé à l'hôtel de ville, se recommande surtout par ses galeries de peinture et de sculpture. Mais il conserve un assez grand nombre

(1) *Catal. illustré de l'Exposition,* n° 103 (phototypie).

d'objets romains, provenant d'Augustodunum : poteries sigillées, petits bronzes, lampes, fibules, styles à écrire, etc. Au milieu de la vitrine des petits bronzes, on remarquera le moulage d'une célèbre statuette trouvée à Autun, en 1869, et représentant un lutteur ou danseur et deux gladiateurs crupellaires, groupe en bronze plaqué d'argent, trouvé à Autun.

La pièce la plus précieuse du Musée est la célèbre inscription grecque de l'Ichthys, découverte en 1839, dans le cimetière Saint-Pierre-l'Estrier, près d'Autun. C'est une tablette de marbre, brisée en six morceaux, sur laquelle est gravée une épitaphe chrétienne remontant aux temps de la primitive Église de la Gaule (IIIe ou IVe siècle). Ce monument épigraphique a donné matière à un très grand nombre de travaux critiques (1).

MUSÉE DE L'HOTEL ROLIN

L'hôtel Rolin, siège de la Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, renferme les importantes collections archéologiques et la bibliothèque de la Société. C'est une dépendance de la demeure des Rolin, famille illustrée par Nicolas Rolin, chancelier du duc de Bourgogne Philippe le Bon, et par son fils.

(1) Pour la copieuse bibliographie de cette inscription, voir O. Pohl : *L'Inscript. autunoise de l'Ichthys, Mém. Soc. Éduenne*, t. XXIX, 1901, p. 1. Le Musée d'Autun possède aussi un précieux vase en verre, en forme de poisson (symbole paléochrétien), trouvé en 1854, dans un tombeau, à la Croix-Saint-Germain, près Givry (Saône-et-Loire).

Bibliog. dans Graillot, *Mém. Soc. Éduenne*, t. XXVII, 1899, p. 53.

le cardinal Jean Rolin (1). Cet hôtel a été acquis en 1878 par la Société Éduenne, qui en a entrepris la restauration et l'a inauguré le 3 septembre 1880.

Dans la cour, statue en marbre blanc : Circé, par Lhomme de Mercé.

Salles du rez-de-chaussée. — 1re salle : Nombreuses stèles gallo-romaines, bas-reliefs, barque monoxyle, trouvée en 1884 dans l'ancien lit de la Bourbince. Moulage de l'autel de Mavilly (Côte-d'Or), orné de représentations figurées. Collection d'antéfixes céramiques, fabrique d'Elvillus.

2e salle : Collection de statues de saints, sculptures du moyen âge et de la Renaissance, bas-relief du XIIe siècle, qui semble représenter l'Assomption, tombes plates.

3e salle : Dans la tourelle contenant l'escalier en vis qui dessert les étages : Armoires. carreaux émaillés, plaques de cheminées, inscriptions, fragment de plaque en marbre blanc paraissant provenir de la basilique de Saint-Symphorien (Ve siècle) (2), piscine avec la devise du cardinal Rolin : *Deum time* (XVe siècle), etc.

1er étage. — Bibliothèque. Collection de statues de bois. Pièces d'archives.

Salle de réunion de la Société Éduenne. Cheminée du XVe siècle. Fragments de peintures murales provenant d'une chapelle de la cathédrale d'Autun, fondée

(1) Nicolas Rolin mourut en 1461, son fils Jean en 1483. Cette puissante famille des Rolin, d'une origine modeste, — le père du chancelier était clerc à Autun, — a joué un rôle important dans l'histoire de la Bourgogne.

(2) Sur cette plaque et sur les antiquités chrétiennes d'Autun, v. Henri Graillot : *Objets d'archéologie chrétienne trouvés à Autun*, *Mém. Soc. Éduenne*, t. XXVII, 1899, p. 147.

en 1453, sous le vocable de saint Vincent, par le cardinal Rolin, évêque d'Autun. Ces peintures, du XVe siècle, représentaient une descente de croix avec le portrait du cardinal, dont la tête est conservée parmi les fragments entoilés que possède le musée de l'hôtel Rolin. Les figures d'animaux proviennent d'une partie des peintures rappelant la légende de saint Vincent, dont le corps fut protégé par un corbeau contre les bêtes féroces. Un fragment de la tenture de la chapelle portative de Charles le Téméraire, prise par les Suisses à Granson. Belles statues en pierre de saint Jean-Baptiste et de sainte Barbe, style bourguignon (XVe siècle) (1) ; belle statue de sainte Catherine, en marbre, du même temps.

Ne pouvant énumérer en détail le contenu des collections, nous appelons spécialement l'attention des visiteurs sur les salles suivantes :

Au même étage : salle Bulliot, renfermant des antiquités gallo-romaines, en majeure partie trouvées à Autun. Riches collections de petits bronzes et d'objets divers de toute nature : statuettes, fibules, poteries, ustensiles et outils. Parmi les statuettes, on remarquera celles qui proviennent de la trouvaille d'Anost ainsi que le petit taureau de bronze à trois cornes, dont le socle porte l'inscription :

AVG SACRVM
BOIIORIX
DAESVAPE
CVNIA.

(1) Une des plus précieuses sculptures en ronde bosse de l'école de Bourgogne du XVe siècle, la Vierge dite d'Autun, est conservée dans la collection de M. Bulliot, appartenant à M. Joseph Rérolle, son gendre.

Ce bronze fut trouvé en 1830, dans la vallée de Pierre-Cervau, à l'intérieur d'une stèle en pierre, conservée dans une des salles du rez-de-chaussée. Petits autels votifs en pierre trouvés à Autun, près de la gare, dédiés au dieu Anvallus par des prêtres portant le titre de Gutuater (1). Chenets-béliers en terre cuite. Laraire et débris sculptés en schiste.

La salle d'Aboville contient les produits des fouilles du mont Beuvray, commencées en 1868 par M. Bulliot. Plan général de l'oppidum et des maisons explorées. Monnaies gauloises et monnaies romaines antérieures à l'ère chrétienne. Belle collection céramique, où figurent de curieux spécimens de poterie peinte gauloise, des fragments de vases d'Arezzo et des gobelets ornés du potier Aco, établi dans la Cisalpine.

Petits bronzes. Objets en fer, forgés dans les ateliers de Bibracte. Émaux gaulois, de couleur rouge, provenant des ateliers du quartier de la Come-Chaudron. Amphores italiques. Débris d'une inscription latine trouvée près d'un petit sanctuaire païen. au Teureau de la Roche.

Salle Loydreau : Importante collection néolithique provenant des fouilles du Dr Loydreau, au Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Cette bourgade néolithique est une des plus riches que l'on connaisse en France, comme en témoignent l'abondance et la variété des objets réunis par le donateur : silex, haches polies, collections céramiques, objets de parure. Quelques fibules plus récentes, de l'époque de Hallstatt, et quelques objets romains montrent que le Camp de Chassey fut occupé à diverses époques.

(1) Bulliot : *Deux insc. rom. trouvées à Autun, Mém. Soc. Éduenne,* t. XXVIII, 1900, p. 349.

Petite salle contenant des objets de provenance étrangère, notamment une partie du produit des fouilles de M. le comte d'Hérisson, à Utique et à Carthage.

MUSÉE LAPIDAIRE

Un Musée lapidaire a été installé, depuis 1861, dans l'ancienne chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas, quartier de Marchaux. L'abside en hémicycle, encadrée par un arc en tiers-point et voûtée en cul-de-four, est une œuvre intéressante du XIIe siècle. Ses arcatures et les chapiteaux très archaïques des colonnes de l'arc triomphal méritent d'attirer l'attention. La travée droite du chœur était surmontée d'une voûte d'arêtes portée sur des doubleaux très résistants.

Au centre de la nef, on remarque une grande mosaïque à dessins géométriques, trouvée en 1866, près de la rue de la Grille. Sarcophage représentant la *Chasse du sanglier de Calydon*, provenant d'Arles. Au-dessus, collection de divinités locales, sarcophage païen utilisé à l'époque chrétienne, attribué à saint Franconée. Beau torse en marbre blanc, de style grec, trouvé à Aubigny-la-Ronce (Côte-d'Or).

Précieux restes du tombeau de saint Lazare (XIIe siècle), construit par le moine Martin, pour la cathédrale. Ils comprennent trois statues : sainte Marie-Madeleine, sainte Marthe et saint André.

Fragments de sculpture de la Renaissance, d'une admirable délicatesse d'exécution, provenant de la chapelle que Denis Poillot, autunois, président du Parlement de Paris et ambassadeur de François Ier en Angleterre, avait fait construire en l'église Notre-Dame-du-Châtel d'Autun (1520).

Le cloître abrite un grand nombre de stèles sculptées, gallo-romaines, provenant des polyandres d'Augustodunum, des débris lapidaires, des sarcophages en pierre et en plomb, des fragments de mosaïque, quelques dalles funéraires et sculptures de la Renaissance, notamment une Vierge de la chapelle Poillot, quelques débris du tombeau de Brunehaut.

Bibliographie. — Ladone : *Augustoduni amplissimæ civitatis... antiquitates*, Autun, 1640. — Munier : *Recherches et mémoires servant à l'histoire de l'ancienne ville et cité d'Autun*, Dijon, 1660. — Rosny : *Histoire de la ville d'Autun*, 1802. — Thomas : *Histoire de l'antique cité d'Autun*, 1846. — Bulliot : *Bibracte dans les auteurs*, dans les *Mém. de la Soc. Éduenne*, 1892, p. 299. — Bulliot : *Observations sur les fouilles d'Augustodunum* (*Ibid.*, 1872, p. 349). — Bulliot : *Fouilles du quartier de la Genetoie et du temple dit de Janus* (*Ibid.*, 1880, p. 419). — Bulliot et F. Thiollier : *La mission et le culte de saint Martin dans le pays éduen* (*Ibid.*, 1888 à 1891). — H. de Fontenay : *Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun*, 1874. — Héry : *Rapport sur les fouilles faites à la pierre de Couhard*, dans les *Mém. de la Soc. Éduenne*, 1877, p. 503. — Graillot : *Objets d'archéologie chrétienne trouvés à Autun* (*Ibid.*, 1899, p. 47). — Graillot : *Un type de stèles funéraires en pays éduen* (*Ibid.*, p. 251). — Devoucoux (L'abbé) : *Description de l'église cathédrale d'Autun*, 1845. — J. Quicherat : *Compte de fabrique de l'église Saint-Lazare d'Autun pour l'an 1294-1295*, dans la *Revue archéologique*, 1857, p. 173. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française, passim.* — H. de Fontenay : *Rapport sur les fouilles faites à la cathédrale d'Autun*, dans les *Mém. de la Soc. Éduenne*, 1879, p. 498. — H. de Fontenay : *Épigraphie autunoise* (*Ibid.*, 1878, p. 193). — H. de Fontenay : *Notice sur la croix et les chandeliers du grand autel de la cathédrale d'Autun*, 1886. — H. de Fontenay et A. de Charmasse : *Autun et ses monuments*, 1889.

CINQUIÈME EXCURSION

Église de Vermenton.

L'église de Vermenton est déjà citée à la fin du XIe siècle. Entre les années 1096 et 1115, Gosbert Chapel la donna avec ses dépendances à l'abbaye de Molème.

Au siècle suivant, elle devait dépendre de la mense épiscopale, car l'évêque d'Auxerre, Hugue de Noyers, donna à son chapitre, en 1186, quarante sous à prendre sur l'église de Vermenton.

Dans son ensemble, l'église actuelle se compose en plan de deux rectangles inégaux en largeur et en longueur, accolés l'un à l'autre dans le sens de l'axe.

Le plus petit, à l'ouest, renferme deux travées avec collatéraux; le plus grand en a quatre, avec collatéraux également. Le monument, œuvre de trois siècles différents, comprend :

1° Une nef de deux travées suivie d'un chœur et d'une abside carrée, de l'époque de transition;

2° Les collatéraux de cette nef et les croisillons d'un transept, du XIIIe siècle;

3° Un vaste chœur à collatéraux, terminé par un chevet plat, du XIVe siècle.

De l'époque romane, nous avons les deux travées de nef citées plus haut, la souche des deux tours et la façade avec son beau portail.

La nef est voûtée sur croisées d'ogives avec compartiments de remplissage en blocage; les nervures se composent, soit d'un méplat entre deux tores, soit d'un

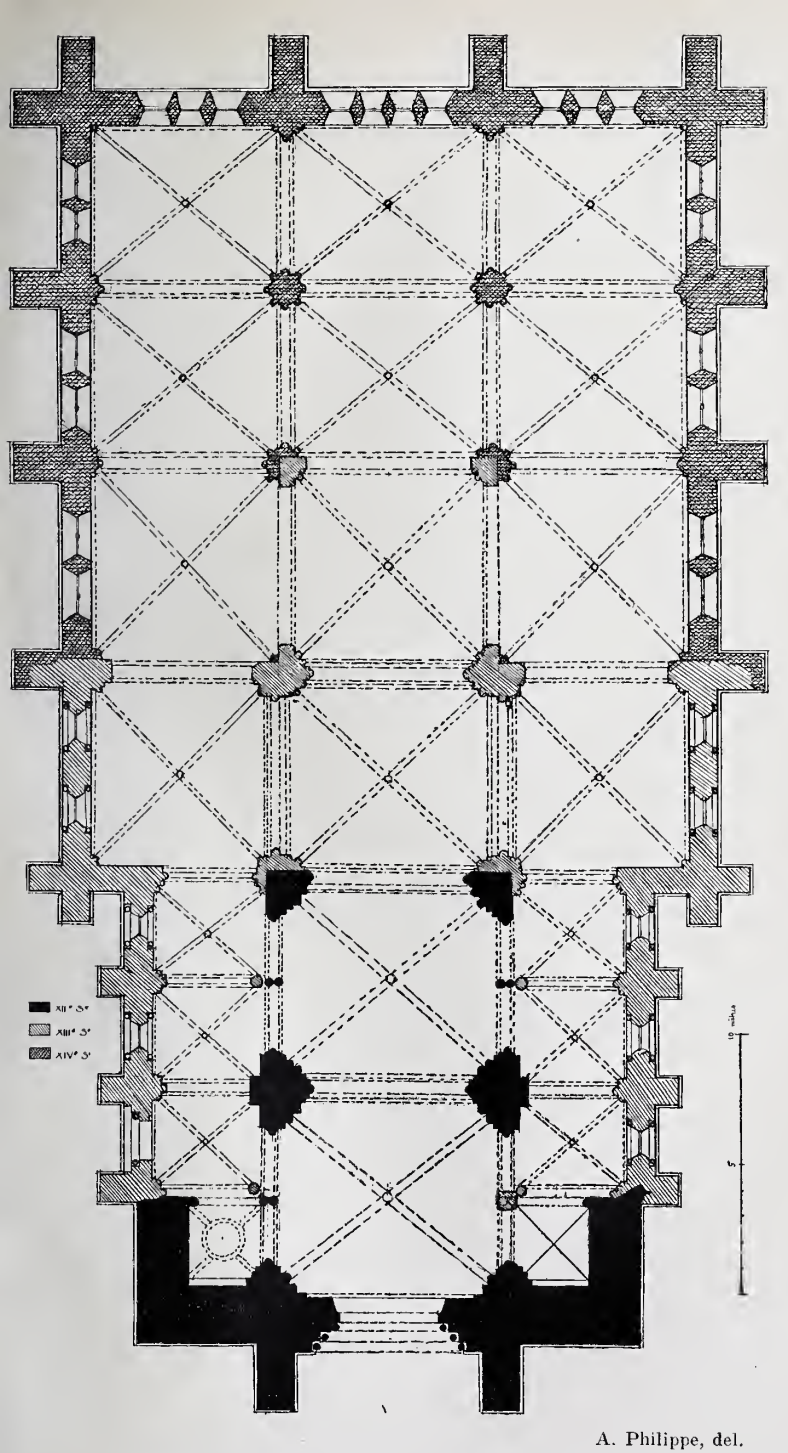

A. Philippe, del.

Plan de l'église de Vermenton.

bandeau rectangulaire décoré d'un zigzag torique. Les clés ont la forme de lunettes. Entre les travées est bandé un doubleau de même coupe que les ogives, mais plus puissant.

Les grandes arcades de la nef sont en tiers-point; elles retombent au centre sur deux colonnes jumelles à chapiteaux de feuillage, comme à la cathédrale de Sens qui a subi une influence champenoise, et, de chaque côté, sur les piles qui reçoivent les arcs des hautes voûtes.

Le premier gros pilier est formé d'un fort massif à ressauts, cantonné de trois côtés, dans l'axe des grandes arcades et sur la nef, de colonnes à section tréflée, comme sous le porche de Saint-Denis.

Au second pilier, nous trouvons une première solution d'homogénéité. Du côté de la nef, ce support est analogue à l'autre, avec colonnettes ajoutées dans les ressauts ; du côté des croisillons, il appartient à l'addition du XIIIe siècle.

La nef nous fournit l'unique exemple d'alternance de piles, à l'époque de transition, dans le diocèse d'Auxerre, mais au XIIIe siècle cette disposition existe à Michery et à Pont-sur-Yonne.

Les chapiteaux sont décorés d'acanthe et de feuilles grasses ; quelques-uns portent des personnages, des têtes humaines ou fantastiques.

Au sud, la première pile faible, au lieu de se composer, comme en face, de deux colonnes jumelles, est formée d'un massif carré cantonné aux angles de colonnettes simulant des troncs d'arbres, baguées à mi-hauteur, et surmontées de chapiteaux à larges feuilles. Au niveau des chapiteaux, et formant frise, un chevalier en cotte de mailles lutte contre un oiseau

gigantesque ; à l'un des angles du tailloir est sculpté un édifice crénelé, percé d'une porte et de baies cintrées. Ce pilier est une reprise en sous-œuvre du XIIIe siècle.

Au droit de la façade, du côté nord, encastrée dans le mur, à deux mètres environ du sol, une sculpture mutilée représentait l'archange saint Michel terrassant le dragon, avec cette inscription qui présente tous les caractères du XIIe siècle :

MICAEL : AR
CANGELVS
PVGNATC VM
DRACONE

La tunique du saint est froncée, serrée à la taille par une ceinture à petits plis ; saint Michel a les deux pieds posés sur le démon, représenté par un dragon à queue perlée et amortie en fleuron. La tête, les bras et une partie du tronc du personnage ont disparu ; il ne reste qu'une aile encore adhérente au mur.

Le portail devait être, dans son intégrité, un des plus beaux spécimens de la région. Malgré les mutilations qu'il a subies, il est encore très intéressant. On peut le comparer à ceux de Chartres, de Saint-Ayoul de Provins, de Thil-Châtel et de Germigny-l'Exempt, mais surtout à ceux du transept de la cathédrale de Bourges.

Le tympan, le linteau, le trumeau (1) et les deux statues internes manquent ; les statues qui subsistent sont élevées sur des fûts de colonnes rectilignes ou coudés et surmontées de chapiteaux à feuillages.

(1) En démolissant, ces années dernières, l'escalier qui montait à l'église, on a retrouvé, sur l'ancien seuil, la trace circulaire du trumeau.

A gauche était représenté peut-être un roi (?); le personnage voisin est presque impossible à déterminer aujourd'hui.

A droite, la première statue près de la porte est la Vierge portant l'Enfant Jésus avec le nimbe crucifère ; la seconde est mutilée.

M. le baron de Guilhermy, en 1864, n'avait pu voir, lui aussi, que quatre personnages, en meilleur état, peut-être, car il distingue dans les deux statues de gauche, deux prophètes chaussés.

L'archivolte est formée de trois voussures chargées de bas-reliefs montant vers la clé.

Première voussure (inférieure) : des anges vêtus de manteaux à petits plis.

Voussure médiane : le zodiaque.

De gauche à droite :

1° Animal mutilé ;

2° APRILIS : homme taillant un arbre (très mutilé);

3° [mai] : un homme à cheval;

4° [juin] : deux personnages, l'un paraissant bêcher;

5° [juillet] : deux personnages difficiles à déterminer ;

6° [août] : un homme qui moissonne;

7°, 8° : deux rinceaux de feuillage avec personnages;

9° [novembre] (?) (1) : homme tenant un animal, une hache à la main ;

10° [décembre] : homme devant un arbre : il semble qu'il plante une cognée dans le tronc;

(1) Il manque les représentations des deux mois qui précèdent, à moins que l'on puisse voir dans les deux rinceaux le foulage du raisin et la récolte des fruits.

11° [janvier] : homme barbu, assis et buvant;

12° [février] : homme qui se chauffe près du manteau de la cheminée;

13° [mars] : homme taillant la vigne (?);

14° : animal mutilé.

Troisième voussure :

De gauche à droite :

1° Le martyre de saint Étienne (très mutilé), avec cette inscription :

DNE ACCIPE SPM MEV̄

2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7° : vieillards tenant des instruments de musique;

8° : un gros animal fantastique;

9°, 10° : deux scènes de la vie d'un saint évêque, ce dernier dans une barque;

11°, 12°, 13° : vieillards tenant des instruments de musique;

14° : trois personnages difficiles à déterminer.

Parmi les chapiteaux qui surmontent les statues et qui sont d'un fort joli style, il faut citer ceux de droite; sur l'un sont sculptés l'Ange avertissant Joseph endormi et la Fuite en Égypte; sur l'autre l'Adoration des Mages et leur arrivée à cheval.

Des deux tours qui surmontent la façade, celle du sud, qui renferme l'horloge et le carillon, est sans intérêt : elle date d'ailleurs de 1804.

Celle du nord est un beau spécimen de clocher bourguignon, malheureusement défiguré par le tambour qui a remplacé l'ancienne flèche. Il faut regarder la tour de Saint-Germain d'Auxerre comme son

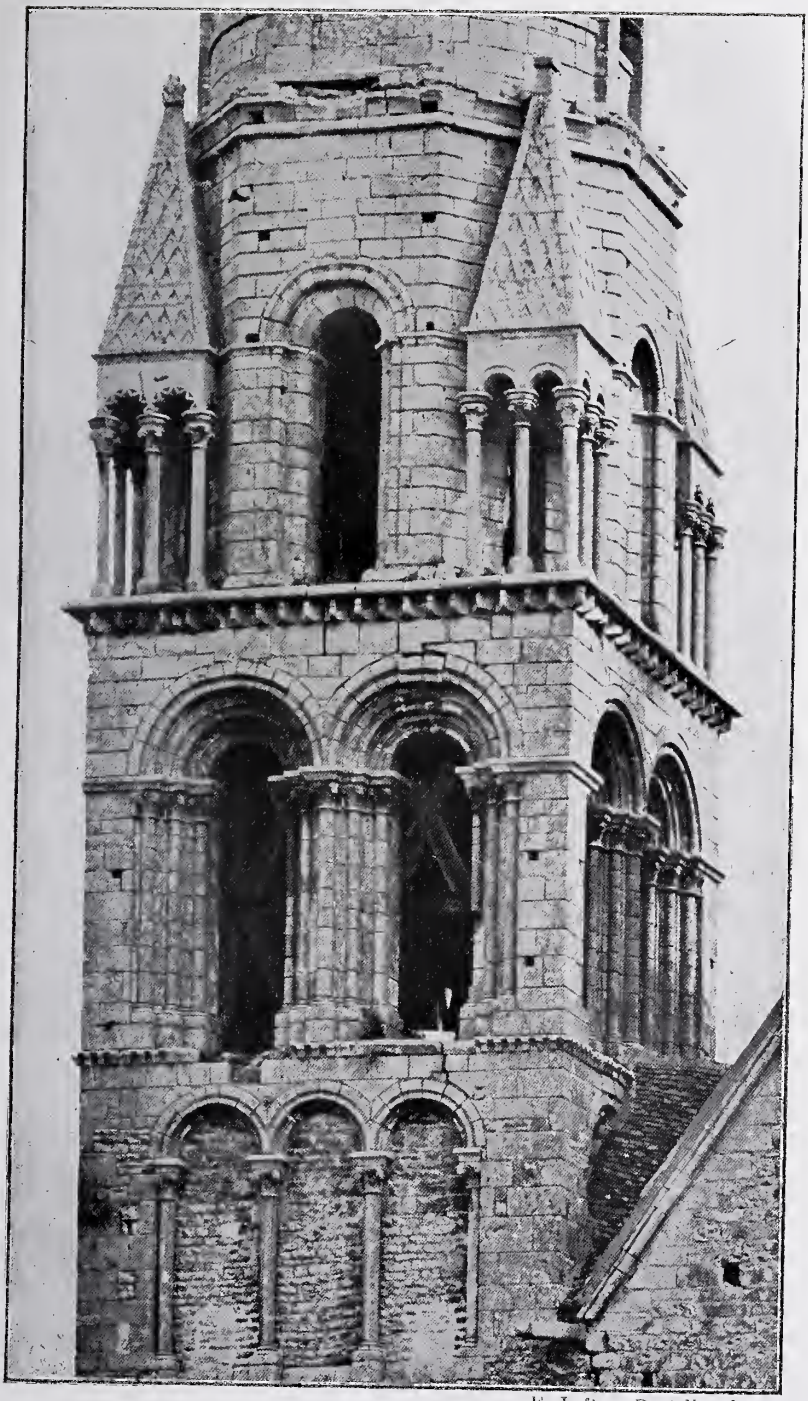

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Vermenton.

prototype. Les clochers de Saint-Germain d'Auxerre et de Prégilbert (Yonne) sont de la même famille.

Le soubassement est plein; au-dessus s'élèvent trois étages. Le premier est décoré, sur ses quatre faces, de trois arcatures aveugles en plein cintre; le second est percé, sur ses quatre faces également, de deux baies cintrées dont les ébrasements sont décorés de colonnettes.

Le dernier étage est octogonal : le passage d'un plan à l'autre se fait à l'aide de trompes coniques; l'extrados de ces trompes est chargé de clochetons dont les petits toits à imbrications triangulaires reposent sur cinq colonnettes. L'ensemble est moins lourd qu'à Saint-Germain d'Auxerre, où les clochetons sont pleins. Sous les clochetons et sur les pans orientés s'ouvrent des petites baies cintrées. M. Lefèvre-Pontalis a fait observer que les deux étages supérieurs de cette tour ne sont pas antérieurs au XIIIe siècle, malgré leurs baies en plein cintre, car les chapiteaux sont ornés de crochets et ceux du dernier étage présentent un tailloir octogone.

L'église primitive devait se terminer par un chevet plat qui a été défoncé sur trois côtés en conservant les formerets du XIIe siècle. En effet, à la quatrième travée, les piliers sont de deux époques; la partie du XIIe siècle, qui regarde l'intérieur de la travée, possède deux faces planes en retour d'équerre, noyées à l'intérieur de la pile, et qui correspondaient au mur de clôture.

La troisième travée des bas-côtés correspond aux croisillons d'un transept ajouté au XIIIe siècle, comme le prouvent les deux rangées de fenêtres qui éclairent les murs de fond.

A la même époque, on a refait les collatéraux de la nef romane, primitivement voûtés d'arêtes (1). Les fenêtres sont gothiques, ainsi que la porte latérale du nord; ces bas-côtés ont été voûtés d'ogives avec crochets sur les sommiers. On a construit, à côté des colonnes jumelles du XIIe siècle, des colonnes cylindriques plus ou moins désaxées pour recevoir les doubleaux et les nervures.

Enfin, toute la partie orientale de l'église, c'est-à-dire les deux dernières travées centrales et les trois dernières travées latérales qui viennent buter contre le mur droit du chevet, comme à Louveciennes, à Gaillon (Seine-et-Oise), à Bury, à Cambronne (Oise), est une œuvre du XIVe siècle. Les chapiteaux à double rang de feuillage, les bases à profils amollis et à tores aplatis, les fenêtres à remplages rayonnants, sont des caractères suffisants. C'est du reste une fort belle œuvre, d'une grande élégance, aussi hardie que bien ordonnée.

André Philippe.

Bibliographie. — Notes manuscrites communiquées par M. R. de Lasteyrie. — Quantin (Max) : *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*. — Taylor et Nodier : *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, Bourgogne. — Notes de M. le baron de Guilhermy : Bibl. nat., nouv. acq. franç., 6094-6134. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 379. — A. Philippe : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse d'Auxerre*, dans le *Bulletin Monumental*, 1904, p. 60.

(1) La chapelle des fonts, à l'ouest du bas-côté sud, est encore voûtée suivant ce système.

CLAMECY

Par M. André PHILIPPE.

ÉGLISE SAINT-MARTIN

Une collégiale fut fondée à Clamecy, en 1075, sous l'épiscopat de Geoffroy de Champallement, évêque d'Auxerre, par Guy de Clamecy. Cette collégiale comptait huit chanoines et avait été créée pour la desserte d'une chapelle dédiée à saint Martin, et qui faisait partie du château.

De cet édifice primitif, il ne reste rien; les parties les plus anciennes de l'église actuelle remontent aux premières années du XIIIe siècle.

Son plan rectangulaire se compose d'une nef dont les deux bas-côtés se retournent d'équerre contre le chevet plat. Cette curieuse disposition, inspirée du plan de l'église abbatiale de Cîteaux, fut reproduite par les Cisterciens, à Orval (Ardennes), à Vaucelles, près de Cambrai, à Abbey-Dore, en Angleterre, à Ebracht et à Ridagshausen, en Allemagne. Le plan des chevets de Champeaux et de Saint-Quiriace de Provins, qui s'en rapproche, en diffère cependant sensiblement; à Saint-Quiriace, en effet, les colonnes isolées du pourtour sont sur un plan semi-circulaire, et à Champeaux, les chapelles absidales ont été ajoutées après coup.

Le mur supérieur de l'abside est porté sur quatre piliers cantonnés de colonnettes. Les piles d'angle et celles du chœur en ont huit, dont quatre engagées

et quatre logées dans les angles : ces dernières sont détachées de la construction et formées de grandes chandelles de pierre : les autres sont engagées et font partie des assises de l'appareil.

Les deux piles médianes du chevet ont la même structure, sauf du côté de l'ouest (1) où les deux colonnettes libres n'existent pas, n'ayant rien à supporter. En avant du chœur, un jubé moderne étrésillonne les murs, qui ont fortement bouclé.

Dans le collatéral du chevet, des supports engagés correspondent à ceux que nous venons de décrire, et tout le système soutient trois voûtes sur croisées d'ogives.

Les travées de fond des collatéraux sont également voûtées d'ogives. Toute cette partie de l'église, ainsi que les bas-côtés du chœur et les deux premières travées de ceux de la nef, a la même décoration. C'est d'abord, à la partie inférieure, une série d'arcatures en plein cintre formées de deux boudins ornés d'un petit filet, séparés par des cavets, et portées sur des colonnettes monolithes avec crochets dans les écoinçons. Les chapiteaux allongés sont garnis de longues feuilles à crosses peu indiquées et de feuilles de vigne ; ils sont surmontés de tailloirs moulurés polygonaux ; les bases présentent encore les profils de la transition. A la cinquième travée sud et aux cinquième et sixième travées nord, les arcatures sont brisées et tréflées et les chapiteaux à deux rangs de feuilles ; c'est une réfection du XIVe siècle.

Au-dessus des arcatures, traversant les piles, est ménagé un passage couvert par des dalles et encadré

(1) L'église est orientée normalement.

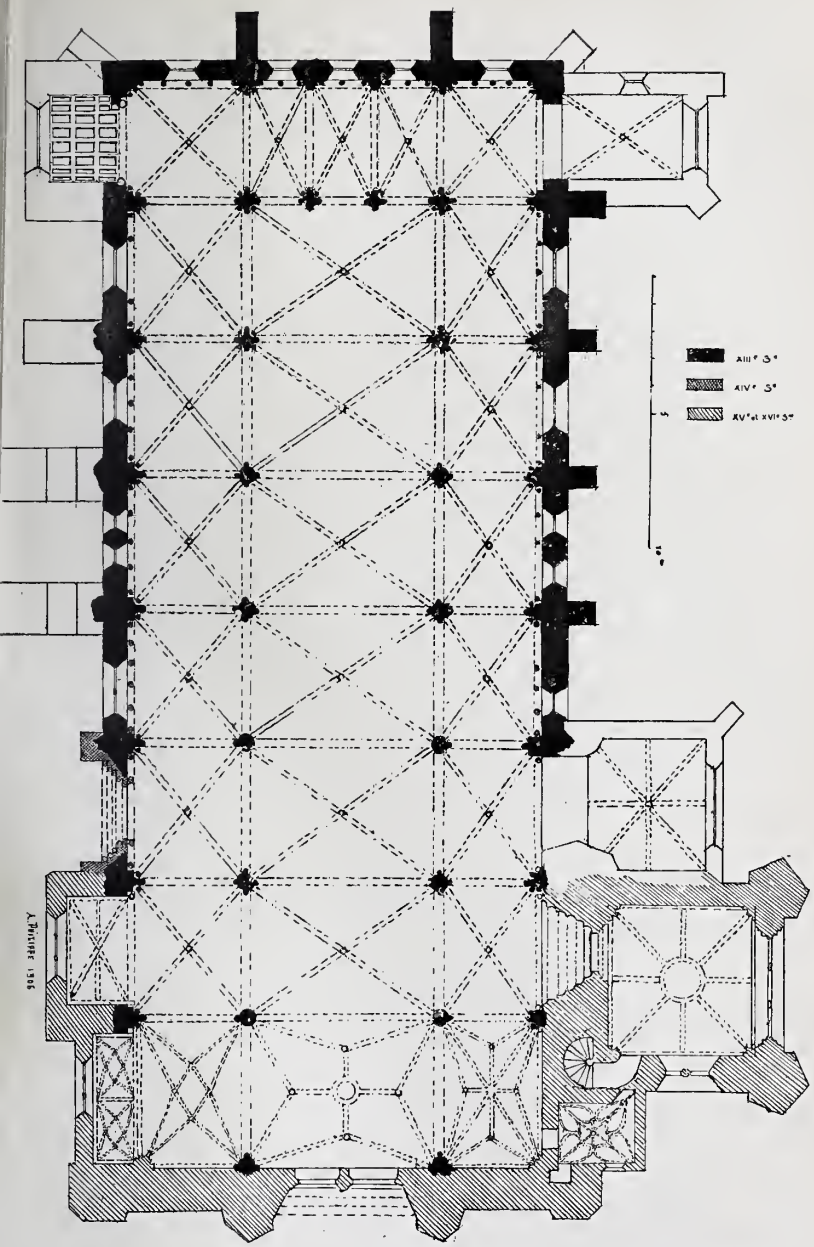

A. Philippe, del.

Plan de Saint-Martin de Clamecy.

à chaque travée par le formeret. C'est une disposition champenoise bien connue, que nous trouvons également à Saint-Jean de Sens, au déambulatoire. Toutefois, il faut remarquer qu'à Sens, c'est un formeret profond, un étroit berceau brisé, tandis qu'à Clamecy, c'est un plafond de dalles établi sur des petits murs de refend, percés d'une porte à leur partie inférieure. Ce dernier système est antérieur à l'autre; du reste, dans les parties hautes, la galerie de circulation possède la même couverture dans les trois premières travées orientales, puis, à partir de la quatrième, utilise le voûtain encadré par le formeret.

Les grandes arcades de l'abside sont en arc brisé très surhaussé; les formerets du mur de fond épousent la même forme. Les grandes arcades du chœur et de la nef sont également en arc brisé; celles du chœur retombent sur les piliers décrits plus haut.

Les piles de la nef sont, pour les deux premières travées orientales, une grosse colonne cantonnée de quatre colonnettes; ce type alterne ensuite dans le reste de la nef avec la colonne flanquée d'une seule colonnette vis-à-vis du collatéral.

Au-dessus des chapiteaux, le système de supports est différent; en effet, les branches d'ogives et les doubleaux des hautes voûtes retombent sur trois colonnettes, dont celle du centre seule, qui reçoit le doubleau, descend jusqu'au sol dans les piles cantonnées. Plusieurs nervures s'appuient sur des corbeaux.

Les voûtes de la nef et des collatéraux sont formées d'une croisée d'ogives par travée.

Au-dessus des grandes arcades court un triforium composé de trois arcatures en arc brisé sur colonnettes par travée, et couvert par des dalles, qui ressemble à

ceux de Notre-Dame de Dijon et du chœur de la cathédrale d'Auxerre.

Enfin, au-dessus du triforium et sur ces mêmes dalles, existe une galerie de circulation au niveau de l'appui des fenêtres hautes. Chaque travée est encadrée par le formeret et couverte à l'est par un dallage, et, dans le reste de l'édifice, par des voûtains en berceau brisé.

La forme des fenêtres diffère aussi de l'est à l'ouest. Dans les trois premières travées orientales, qui paraissent, par tous ces caractères, dater des toutes premières années du XIIIe siècle, les fenêtres hautes et basses sont en lancette et géminées, exception est faite pour le mur inférieur du chevet où sont percées trois de ces baies, et pour les deux premières travées des collatéraux éclairées par des roses à sept lobes.

Les voûtes hautes sont épaulées par des arcs-boutants à simple volée, sauf les deux derniers, au nord, qui présentent une disposition différente : ils sont à double volée et les deux arcs sont rendus solidaires par des étrésillons très maladroitement combinés et formés dans l'un de colonnettes sans chapiteau ni base, et dans l'autre de six arcatures tréflées, portant sur de petits piliers hexagonaux.

Les culées sont amorties par une assise triangulaire qui est la continuation des rampants de l'arc ; la tête des arcs, au droit des poussées, s'appuie sur un contrefort plat.

Jusqu'au XVe siècle, l'église avait eu pour patron saint Potentien ; le 10 janvier 1438, l'évêque Laurent Pinon en fit la dédicace à saint Martin.

A partir de cette époque, nous possédons quelques dates et des détails précis sur l'histoire de l'édifice.

Le *Répertoire des contrats et des droits, privilèges, ventes et revenus de la ville de Clamecy,* cité par M. Duviquet, dans ses *Notes manuscrites sur Clamecy,* nous apprend qu'en 1447, la charpente de la nef fut refaite à neuf, qu'au mois d'avril après Pâques de 1497 fut posée la première pierre de la tour, et que le 9 juin 1515, le portail fut commencé par le maître-maçon et sculpteur Pierre Cuvé ou Couvé.

La tour a une grande parenté avec celle de la cathédrale de Nevers; comme celle-ci, elle se compose de trois étages. Le soubassement est percé de grandes baies à remplage flamboyant et à ébrasement très profond, dont l'archivolte est encadrée d'une accolade aiguë.

L'étage moyen est percé, également à l'ouest, d'une grande fenêtre flamboyante, et divisé en deux parties inégales par un cordon à mi-hauteur des pieds-droits de la fenêtre. Des niches surmontées de très hauts gâbles plaqués décorent les parties libres de chaque face; elles sont vides mais étaient destinées, comme à Nevers, à abriter des statues.

L'étage supérieur est en retrait, ce qui a permis d'établir une galerie entourée d'une balustrade flamboyante et garnie aux angles de gargouilles. La galerie vient buter contre la tour d'escalier où se trouve la porte d'accès; le beffroi est éclairé par quatre larges baies flamboyantes; à cet étage, les contreforts polygonaux des angles s'accentuent et prennent l'aspect de véritables tourelles; ils sont décorés sur chaque face de trois étages de niches, vides également.

Enfin, le sommet est couvert d'un toit plat avec galerie de circulation tout autour et gargouilles aux angles; une balustrade flamboyante sert de garde-

corps. On accède à cette plate-forme par la tour d'escalier qui domine à l'angle N.-O.

La façade se compose de trois parties : le portail, la rose et le pignon.

Aux angles, jusqu'à hauteur des murs de la nef, s'élèvent deux fausses tourelles qui forment les culées de deux arcs-boutants chargés d'épauler la façade : les doubles volées sont étrésillonnées par un remplage flamboyant du plus bel effet. Les pinacles des culées sont découronnés.

Le portail forme porche par son profond ébrasement; l'archivolte en arc brisé est composée de quatre voussures creuses où se détachent des scènes de la vie de saint Martin, malheureusement mutilées, comme les dais élégants et variés qui les abritent.

L'ébrasement des pieds-droits est orné de niches à dais flamboyants, qui font retour sur la façade sous des gâbles très élancés.

Des arcatures en plein cintre ou en accolade sont plaquées sur le soubassement.

La porte est divisée par un trumeau en deux baies à arc surbaissé, fermées par des vantaux en bois sculpté de la même époque, mais en très mauvais état de conservation. Le tympan a disparu et a été remplacé par une sculpture moderne peu en rapport avec ce qui l'environne ; le gâble qui surmontait le portail est détruit et s'arrête au niveau de la galerie. La nef est éclairée à l'ouest par une très belle rose à remplage flamboyant, encadrée par une baie dont la partie inférieure, pleine, est décorée d'arcatures plaquées.

Sur la saillie du portail une galerie donne accès dans les combles des collatéraux.

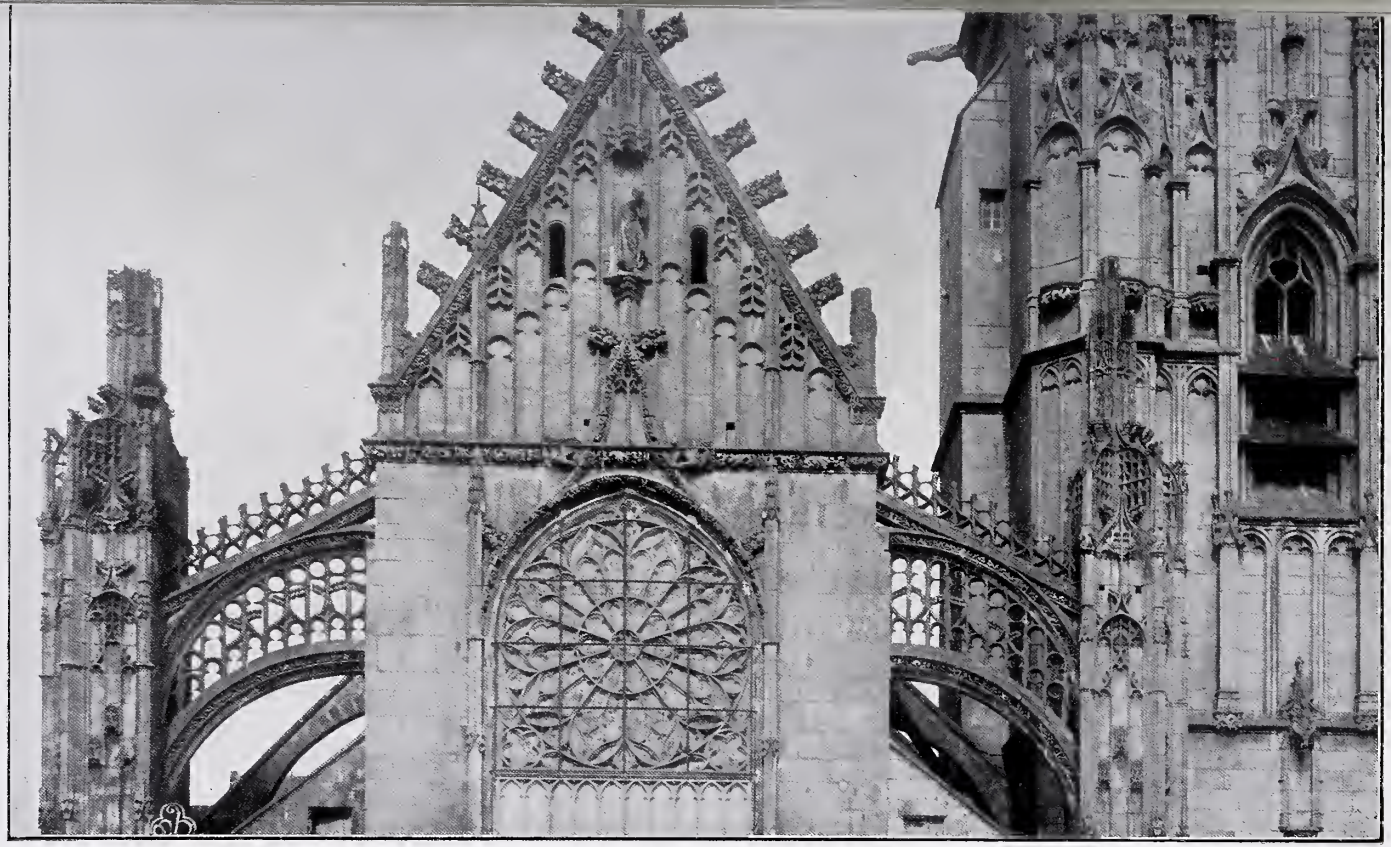

Saint-Martin de Clamecy

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Pignon de la façade.

Enfin, le pignon porte une décoration analogue à celle de la tour et ses rampants sont chargés de gros crochets à feuillage relevé.

Cette belle façade devait être terminée vers 1530, lorsque François Ier, passant à Clamecy pour se rendre en Italie, assista à la messe et donna à l'offrande un écu d'or au soleil.

C'est ce même prince, dit-on, qui, voyant le fruit de la construction et le dévers des parties hautes de la nef, aurait dit : « Voilà une belle ratoire », et aurait donné des fonds pour remédier à cet état de choses.

L'ancien jubé, du même style que la tour et le portail, était une œuvre magnifique du XVIe siècle : au dire des rédacteurs du « Registre de la fabrique », qui date de 1679 (1), il était chargé de sculptures représentant l'histoire de la Passion.

La tour, la façade et l'ancien jubé ne furent pas les seules parties de l'église construites au XVIe siècle ; les travées occidentales des collatéraux et de la nef, avec leurs appendices où sont employées les voûtes à liernes, tiercerons et clefs pendantes, datent aussi de la même époque.

Latéralement, l'église présente peu d'intérêt ; nous signalerons cependant la porte du XIVe siècle, qui s'ouvre au nord, à la troisième travée ouest.

CHAPELLE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BETHLÉEM

En 1147, le comte de Nevers, Guillaume II, se retirant à la Grande-Chartreuse, établit un hôpital sur les bords de l'Yonne, dans le faubourg de Pantenor, et le

(1) Nous n'avons pas vu ce registre, mais au dire de M. l'abbé Charrier, en 1887, il était encore conservé à l'archiprêtré.

dota richement. Vingt ans plus tard, le comte Guillaume IV, qui avait fait vœu d'aller en Terre-Sainte, voulut, avant de partir, léguer aux évêques de Bethléem en Palestine, pour leur servir de refuge au cas où ils seraient chassés par les infidèles, l'hôpital et la chapelle établis par son prédécesseur. Le premier évêque qui en prit possession fut Reynier, dans les premières années du XIIIe siècle.

L'église, transformée aujourd'hui en hôtel, consiste en un rectangle divisé en deux travées avec les amorces d'une troisième ; tout est voûté sur croisées d'ogives.

La travée qui forme le chœur est la seule que l'on puisse faire remonter à la fin du XIIe siècle. L'ogive est composée d'un gros boudin accolé à un dosseret dont les angles abattus sont ornés de tores. A la clef est sculptée une rosace à petites feuilles. Les arêtiers retombent sur des colonnes engagées dans les angles et surmontées de chapiteaux à feuilles grasses. Ces colonnes sont accostées de deux autres plus grêles qui reçoivent les formerets et dont les chapiteaux sont cubiques et simplement épannelés.

Trois baies en plein cintre éclairent le chevet : deux autres fenêtres latérales de la même forme sont intactes.

Entre le sanctuaire et la travée qui le précède est bandé un doubleau, de coupe rectangulaire, à deux rangs de claveaux : les angles de l'arc principal sont abattus et décorés d'un tore.

Ce doubleau retombe sur deux massifs engagés, dont la grosse colonne est surmontée d'un chapiteau très roman ; les colonnettes secondaires ont les mêmes chapiteaux cubiques qui existent au chevet ; ces

derniers sont minuscules à côté de leur voisin ; leur hauteur ne dépasse pas celle de l'abaque de celui-ci.

Dans le reste de l'édifice, l'ogive est formée d'un boudin aminci en amande, engagé dans un dosseret dont les angles ont été convertis en cavets ; les doubleaux sont à deux rangs de tores ; les chapiteaux sont à feuilles lancéolées et très allongés.

A l'extérieur, le monument est assez bien conservé ; aux angles du chevet et au droit des piles, les murs sont épaulés par des contreforts à trois glacis.

Au-dessus de la fenêtre centrale du sanctuaire est percé un oculus découpé en quatre-feuilles.

Sous le toit court une corniche à modillons prismatiques décrite par Viollet-le-Duc (1).

Bibliographie. — Duvignet : *Notes manuscrites sur l'histoire de Clamecy.* — Morellet, Barat et Bussière : *Le Nivernais pittoresque.* Nevers, 1838-40, 2 vol., dont un de planches. — Jullien (Amédée) : *La Nièvre à travers le passé.* Nevers, 1883. — Crosnier (L'abbé) : *Notice archéologique et iconographique sur l'église de Clamecy,* dans la *Société nivernaise des lettres, sciences et arts,* 2e semestre, t. I, 1863, p. 381. — Crosnier (Mgr) : *Culte de saint Martin dans le Nivernais.* Nevers, 1874. — Soultrait (G. de) : *Répertoire archéologique du département de la Nièvre.* Paris, Imp. nat., 1875. — Charrier (L'abbé) : *Notice historique sur la collégiale de Saint-Martin de Clamecy,* dans la *Société nivernaise des lettres, sciences et arts,* 1887, p. 37. — [Courot] : *Notice historique sur l'église Saint-Martin de Clamecy,* dans le *Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy,* t. I à III, 1879, p. 99. — Mirot (Léon) : *Obituaire de l'église collégiale de Saint-Martin de Clamecy,* dans la *Société nivernaise des lettres, sciences et arts,* 3e série, t. VII, p. 506. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire raisonné d'architecture.* — Chevalier-Lagenissière : *Histoire de l'évêché de Bethléem.* Paris-Nevers, 1872.— Philippe (A.) : *L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans l'ancien diocèse d'Auxerre,* dans le *Bulletin Monumental,* 1904.

(1) *Dictionnaire,* t. IV, p. 326, fig. 5.

Château de Druyes.

Construit au milieu du XIIe siècle par les comtes d'Auxerre et de Nevers, ce château en ruines, dont le plan est carré, s'élève sur une colline aux pentes abruptes, qui domine le village. Ses quatre tours d'angle sont rondes, mais une tour carrée se trouve au milieu de chaque face au nord, à l'est et à l'ouest.

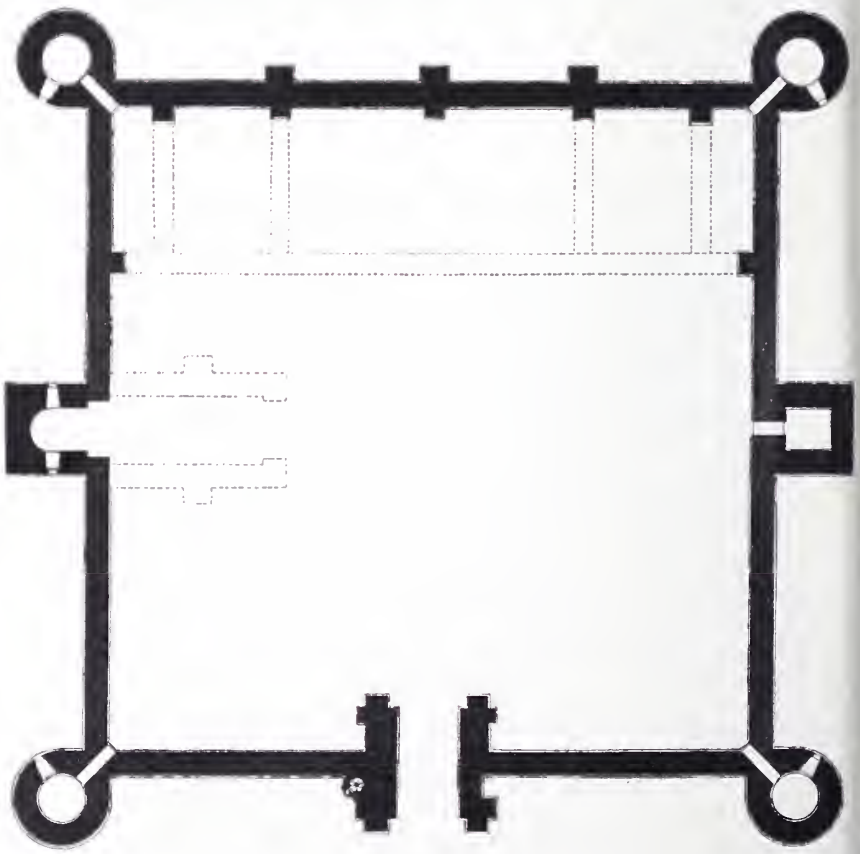

A. Radel, del.

Plan du château de Druyes.

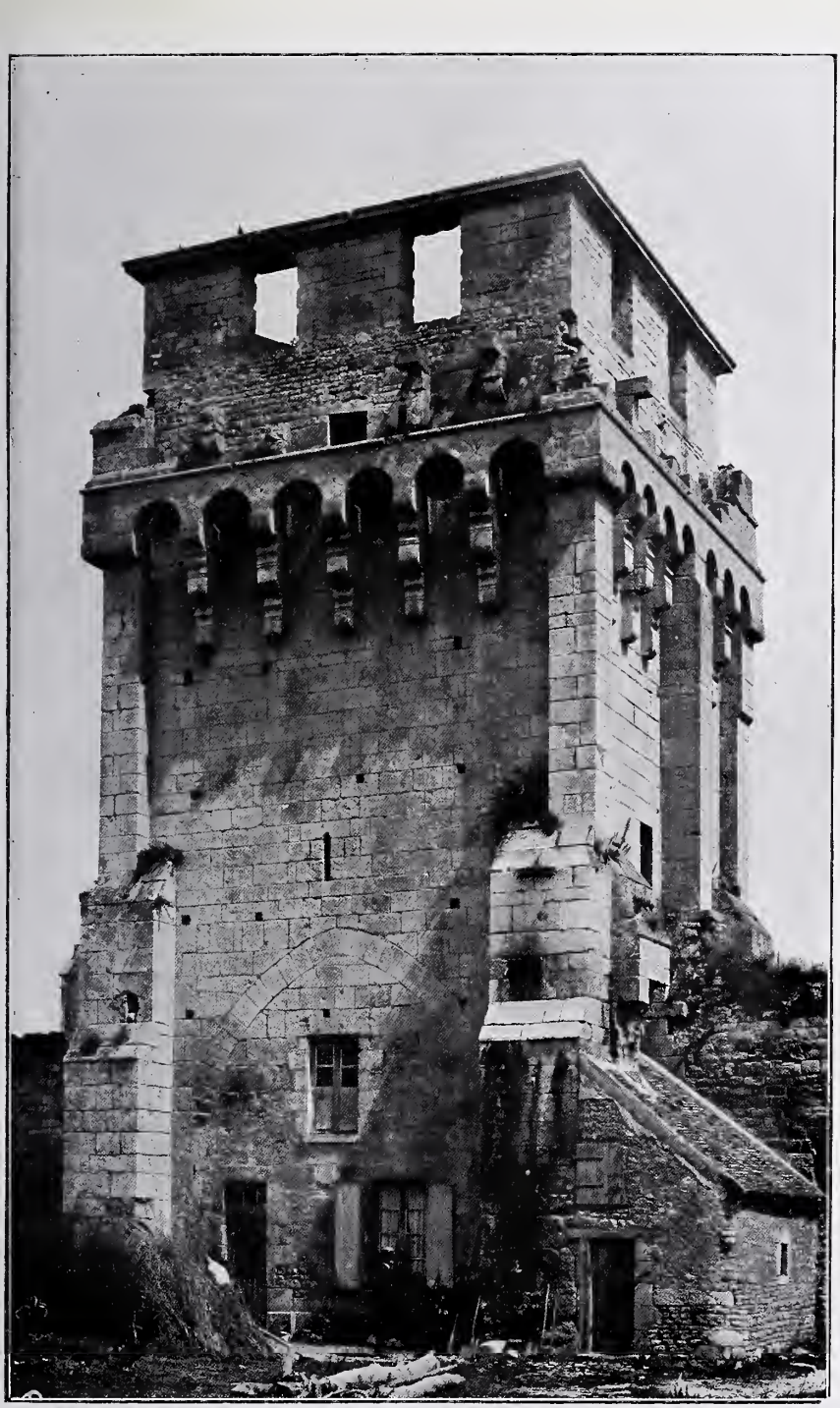

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Château de Druyes.

Donjon.

Celle du nord surmonte une grande porte en tiers-point du XIIIe siècle, bouchée par une maison moderne. Son premier étage fut reconstruit au XIVe siècle, comme le prouvent les minces contreforts d'angle qui s'appuient sur les larges contreforts primitifs, et les moulures des longs corbeaux qui soutiennent les petits arcs cintrés des mâchicoulis. L'étage supérieur est une œuvre du XVIe siècle. La tour carrée orientale formait le chœur d'une chapelle romane dont la petite nef s'avançait dans la cour. Le chemin de ronde contournait les tours, sauf celle de la porte d'entrée qu'il traversait : ses créneaux ont disparu.

Les bâtiments d'habitation, accolés au mur méridional, se composaient d'un rez-de-chaussée éclairé sur la cour et séparé du premier étage par un plancher de bois dont les poutres portaient sur des corbeaux. Cet étage était occupé, au centre, par la grande salle non voûtée, longue de 25 mètres et décorée de neuf arcatures toriques en plein cintre, qui retombent sur des colonnettes. Elles encadrent six fenêtres de la même forme, subdivisées par deux arcs secondaires et une colonnette en délit qui a disparu. Deux murs de refend, dont les amorces sont visibles, prouvent que cette salle du XIIe siècle, semblable à celle du château de Lucheux, en Artois, était flanquée de deux pièces plus étroites, qui ont conservé leurs cinq arcatures : celle de l'axe encadre une baie du même genre que les fenêtres de la grande salle. Au même niveau, vers les extrémités du mur, des portes donnent accès à l'escalier des tours d'angle.

Le village était entouré d'une seconde enceinte dont la porte s'ouvre dans une tour rectangulaire du XIIIe siècle : les corbeaux moulurés et les petits arcs en

plein cintre de ses mâchicoulis servent de point d'appui à un parapet percé d'archères.

ÉGLISE

Il faut l'attribuer au XIIe siècle. Sa nef, voûtée en berceau brisé, se divise en trois travées. Les piles carrées, cantonnées de quatre colonnes, soutiennent des arcades en plein cintre à double ressaut. Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes, comme le carré du transept, et le chœur en hémicycle conserve sa voûte en cul-de-four brisé, comme les absidioles des croisillons éclairés par des grandes fenêtres du XVIe siècle à remplage flamboyant. Les chapiteaux du transept, ornés d'animaux affrontés, et les bases à torsade méritent d'attirer l'attention.

La façade présente un portail en plein cintre encadré par quatre colonnettes et par des voussures ornées de perles. La saillie qu'il fait sur le mur est rachetée par un large glacis avec modillons à la base. Une fenêtre centrale en plein cintre éclaire la nef et des oculi s'ouvrent dans l'axe des bas-côtés. A l'angle sud-ouest, une tour de défense du XVIe siècle, couronnée de bretèches, renferme une cage d'escalier. Quelques baies cintrées primitives et les corniches romanes sont encore intactes, mais le clocher central a été trop restauré : chacune de ses faces est ajourée par des baies géminées.

Charles Porée.

Bibliographie. — V. Petit : *Guide pittoresque dans l'Yonne*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1861, p. 249. — Vachey : *Château fort de Druyes*, dans le *Bull. de la Soc. des sciences de l'Yonne*, 1849, p. 153. — Quantin : *Répertoire archéologique de l'Yonne*.

Château de Druyes. E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Arcatures de la grande salle

AUXERRE

Par M. Charles PORÉE.

A l'époque gallo-romaine, *Autessiodurum* s'étendait sur la rive gauche de l'Yonne, au sud de la colline où s'élève aujourd'hui la cathédrale. Au IVe siècle, la crainte des Barbares fit émigrer la population de la plaine sur le coteau, qui fut bientôt entouré de remparts.

Enceinte gallo-romaine. — Appuyée à la rivière à son extrémité orientale, elle affectait la forme d'un quadrilatère irrégulier, allongé de l'est à l'ouest. Les quais actuels, sous la préfecture et la cathédrale, la rue Sous-Murs, la rue des Boucheries, la place de la Bibliothèque, l'Horloge, le milieu de la place du Marché, les rues d'Orbandelle et du Quatre-Septembre, en marquent à peu près le circuit.

Enceinte du moyen âge. — Une seconde enceinte, commencée en 1166, achevée en 1292 par le comte Pierre de Courtenay, démantelée par les Anglais, puis restaurée, engloba les bourgs qui s'étaient élevés en dehors des murs, autour des abbayes de Saint-Germain, de Saint-Eusèbe et de Saint-Pierre. Elle se développait selon la ligne des boulevards actuels, défendue par 18 tours, les unes circulaires,

les autres carrées, quelques-unes munies d'éperons. Il ne reste de ces remparts qu'une tour ronde, boulevard Vaulabelle.

Bibliographie. — Challe : *Autissiodorum, Antricum, Aballo ; Note à propos des articles du Dictionnaire archéologique de la Gaule*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1867, p. 50-54. — *Congrès archéologique de France*, 1850, p. 22-23. — *Congrès scientifique de France*, 1858, t. I, p. 214-217.— Demay : *Au sujet de l'éperon de la tour de Villiers à Auxerre*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1899, p. 63. — *Un plan d'Auxerre de 1713*, *Ibid.*, 1903, p. 110. — *Le mur de la cité d'Auxerre et la poterne au-dessous des Cordeliers*, *Ibid.*, 1904, p. 29. — Blanchet : *Les enceintes romaines de la Gaule*, 1907, p. 68. — Lebeuf : *Histoire de la prise d'Auxerre*, préface.— *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*. — L[eblanc] : *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monuments, ses environs*. Auxerre, Gallot-Fournier, 1830; passim. — Quantin : *Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*.

MONUMENTS RELIGIEUX

CATHÉDRALE

Histoire. — Vers la fin du IVe siècle, saint Amâtre construisit, à l'intérieur des nouveaux remparts, le premier des édifices qui occupait l'emplacement de la cathédrale actuelle. Cette église, dont l'évêque Didier couvrit le chœur d'une voûte au VIIe siècle, fut détruite par le feu à la fin du IXe siècle et l'église de l'évêque Hérifrid eut le même sort, puis celle de l'évêque Guy, qui disparut dans l'incendie général de la ville, en l'an 1023.

La quatrième cathédrale, commencée au lendemain de ce désastre par Hugues de Châlon, était achevée vers 1115; mais son architecture massive devait bientôt déplaire, quand l'art gothique eut produit ses merveilles de légèreté. L'évêque Guillaume de Seignelay, désireux que son église ne fût inférieure à aucune — *ne ceteris specie studiove penitus impar,* dit un chroniqueur, — en entreprit la reconstruction vers 1215 et commença par démolir l'abside romane de Hugues de Châlon.

Moins de vingt ans après, en 1234, le chœur actuel était terminé. Pendant la construction, les deux clochers romans, élevés de chaque côté de l'abside, s'étaient écroulés. Après l'achèvement du chœur et des murs orientaux du transept, au lieu de continuer les travaux par la nef, on entreprit la construction de la tour méridionale de la façade, qui fut surmontée d'un clocher en charpente.

L'œuvre se poursuivit au XIVe siècle dans la nef, le croisillon méridional et la partie inférieure de la façade. En 1397, on travaillait à « l'imagerie » des portails occidentaux, complètement achevés en 1403. La nef ne fut voûtée qu'au XVe siècle. Le portail du croisillon du nord et la façade jusqu'à la hauteur de l'étage supérieur du clocher remontent à la même époque.

Entre 1520 et 1545 on acheva la tour septentrionale, mais les ressources manquèrent pour terminer l'autre. Saccagée par les Huguenots, la cathédrale fut restaurée par Amyot, qui rétablit quelques verrières et les stalles. Enfin, au XIXe siècle, quelques travaux de consolidation ont été entrepris dans le chœur.

Crypte. — La crypte est la seule partie qui subsiste de la cathédrale de Hugues de Châlon : elle date donc des environs de 1030. Bâtie en vue de racheter la déclivité du sol vers l'orient, elle comprend une nef entourée d'un déambulatoire qui communique avec une chapelle rayonnante.

La nef est divisée elle-même en trois parties par deux rangs de cinq courtes piles carrées flanquées de quatre demi-colonnes. Les chapiteaux de ces colonnes sont formés d'un simple biseau, décoré à ses angles de baguettes, et les bases ont la même forme en talus. Les bas-côtés sont séparés de la nef par d'épais massifs de maçonnerie qui portent les piles du chœur; leurs doubleaux ne sont point ornés d'un boudin comme dans la nef, et retombent sur des pilastres engagés dans les massifs. Toute la crypte est voûtée d'arêtes, sauf la chapelle d'axe recouverte d'un berceau en plein cintre qui précède une voûte en cul-de-four. Aux voûtes de la chapelle se voient les vestiges de deux fresques romanes ; l'une représente le Christ triomphateur à cheval, l'autre le Christ bénissant entre deux chandeliers à sept branches et les emblèmes des évangélistes.

L'absidiole de la crypte était à l'origine ronde extérieurement ; au XIIIe siècle on la noya dans un massif de maçonnerie, pour asseoir la chapelle carrée de la Vierge.

Notre savant confrère M. John Bilson a bien voulu résumer ainsi les observations qu'il a faites sur cette crypte :

« Dans la nef centrale, la plupart des arêtes des voûtes prennent naissance sur deux ou trois assises de pierre. Au lieu de mourir vers la clef, elles sont

accusées par une légère saillie dans l'enduit. Tous les doubleaux transversaux sont décorés d'un gros boudin, mais les autres sont dépourvus de moulures, comme ceux du déambulatoire. Les mêmes particularités se retrouvent dans la crypte occidentale de la cathédrale de Nevers, construite à la même époque, qui renferme des piles identiques.

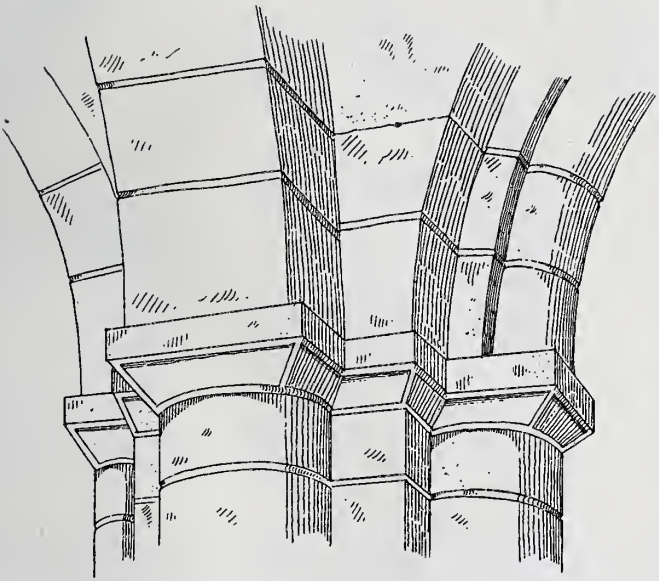

J. Bilson, del.

Crypte de la cathédrale d'Auxerre.
Naissance des voûtes.

« Le système de construction, qui consiste à faire reposer des voutes d'arètes en blocage sur des sommiers en pierres d'appareil, était souvent employé dans l'école anglo-normande, comme sous les tribunes des croisillons de Saint-Étienne de Caen, dans la

crypte et les bas-côtés du transept de la cathédrale de Winchester, dans les bas-côtés de la nef de l'église du prieuré de Blyth (Nottinghamshire).

« La méthode de faire saillir les arêtes vers la clef, sur l'enduit, est également en usage en Angleterre, par exemple dans les cryptes des cathédrales de Winchester, de Rochester, de Gloucester, de Worcester et dans le déambulatoire du chœur de la cathédrale de Norwich. Elle paraît constante pour les voutes d'arêtes bourguignonnes. Je l'ai notée aussi à l'Hôtel-Dieu de Provins ».

Nef et collatéraux. — La nef ne présente point les dispositions hardies et originales que l'on admire dans le chœur. Elle comprend six travées. Les piliers qui soutiennent le clocher sud ont été élevés au XIIIe siècle ; ceux du clocher nord sont un peu moins anciens. Les autres supports de la nef sont nettement du XIVe siècle. Le triforium, muni d'une balustrade, contourne les piles au lieu de les traverser comme dans le chœur, et porte un passage extérieur. Les baies, divisées par des meneaux, s'ouvrent d'une pile à l'autre, immédiatement au-dessus du bandeau qui marque le niveau supérieur du triforium.

Dans la première travée, on a appliqué aux murs nus des clochers, des remplages aveugles. Les voûtes, achevées au début du XVe siècle, sont portées par des nervures prismatiques ; à la clef de l'une d'elles est représentée la lapidation de saint Étienne.

Le vitrail de la rosace de la nef représente un concert céleste où l'on voit les armes des Dinteville, dont le dernier mourut en 1554. Le vitrail de la baie qui est au-dessous fut fait en 1573, aux frais de 8 chanoines,

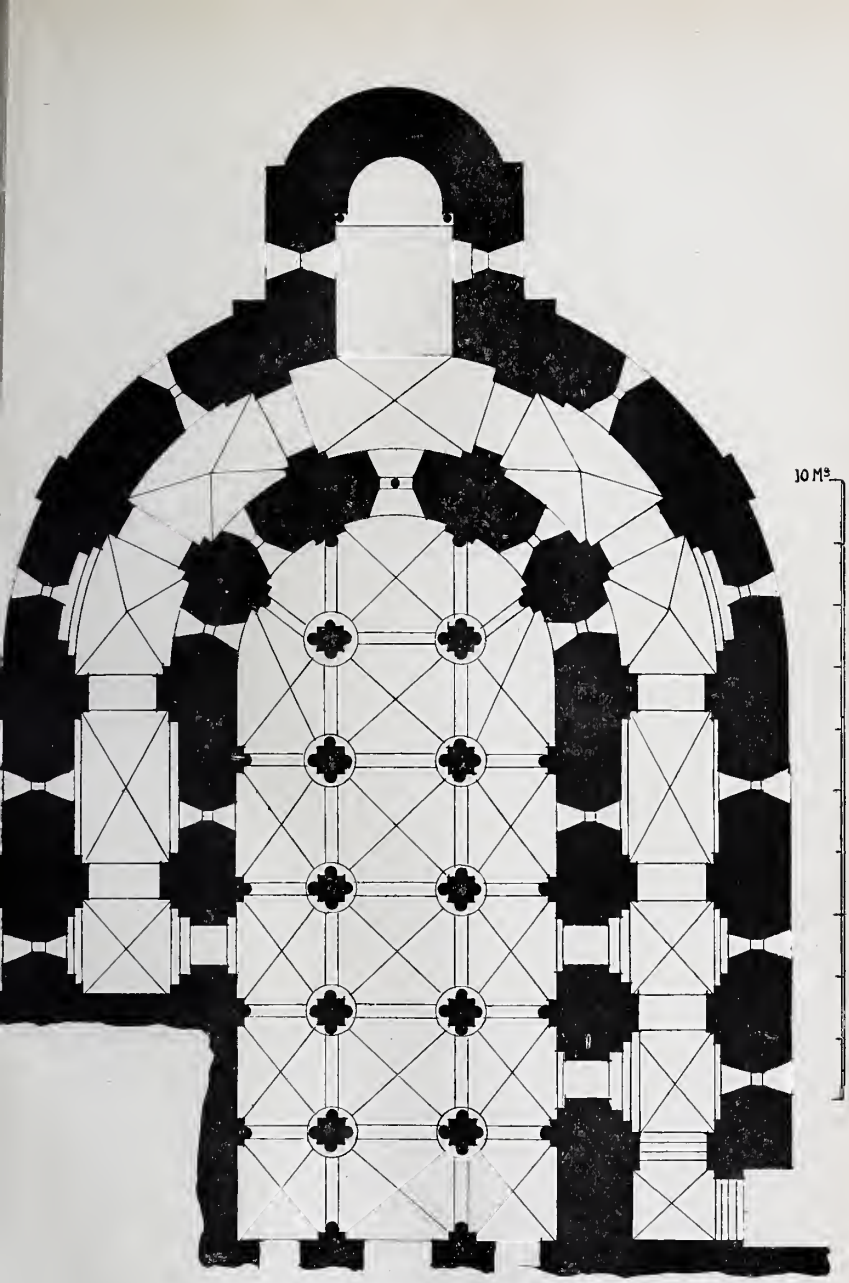

E. Chauliat, del.

Cathédrale d'Auxerre.

Plan de la crypte.

dont Guillaume Cornouaille a figuré les armes et les saints patrons dans les 8 compartiments de la fenêtre. Dans une autre verrière du XVIe siècle, l'Église est représentée allégoriquement par un vaisseau assailli par une foule de diables.

Transept. — Chaque croisillon comprend deux travées et devait être couvert d'une voûte sexpartite, comme le prouve la colonnette unique, adossée au mur oriental et destinée à soutenir un doubleau intermédiaire ; seul, le bras méridional fut voûté ainsi au XIVe siècle ; sur l'autre, on a jeté, à la fin du XVe, deux voûtes barlongues. L'architecte du chœur avait achevé les murs orientaux du transept, quand les travaux furent suspendus, à cet endroit, vers le milieu du XIIIe siècle, et poursuivis du côté de la façade.

A l'extérieur, deux puissants contreforts, couronnés par des clochetons pleins, enserrent chaque bras. Au-dessus de la porte, surmontée d'un gâble, s'ouvre une grande baie à meneaux qui soutient la rosace, rayonnante au sud, flamboyante au nord. Un pignon triangulaire, décoré d'une rosace aveugle, termine le mur de fond.

Les Dinteville firent peindre, au XVIe siècle, les vitraux des rosaces, où l'on voit, avec leurs armes, leur devise : *Virtutis fortuna comes.* Au nord sont représentées les figures emblématiques de la Vierge et, au-dessous de la rosace, l'histoire de Joseph, que peignit, en 1528, Germain Michel. A la rosace méridionale, le vitrail, daté de 1550, représente le Père Éternel au milieu des puissances célestes ; au-dessous se voit, en huit tableaux, l'histoire de Moïse, œuvre du peintre auxerrois Guillaume Cornouaille.

Les scènes de la vie de saint Étienne, sculptées au tympan du portail méridional, comptent, ainsi que les statuettes d'anges de ses trois voussures, parmi les meilleurs morceaux de la statuaire du XIVe siècle. La même exécution parfaite se remarque aux sculptures, d'une inspiration plus tourmentée, qui ornent quatre consoles à l'intérieur du croisillon méridional. La vie de saint Germain, sculptée au tympan du portail nord, est une œuvre bien inférieure du XVe siècle.

Chœur. — Une voûte à huit branches d'ogives recouvre le chevet. Six colonnes monocylindriques, disposées en hémicycle, soutiennent les arcades ; le tailloir octogone, à pans inégaux, de leurs chapiteaux feuillagés porte le petit socle carré d'une frêle colonnette qui s'élance jusqu'à la retombée des nervures de la voûte.

Sur la partie droite du chœur sont jetées quatre voûtes barlongues ; mais le premier architecte avait le projet de la couvrir de deux voûtes sexpartites. Le second pilier, repris en sous-œuvre au XIVe siècle, a remplacé en effet une colonne monocylindrique, comme l'indique clairement, à la hauteur du triforium, le retrait, dissimulé par une bague, des colonnettes de ce pilier. La preuve de l'alternance primitive des piliers et des colonnes résulte encore de l'examen des arcs des voûtes et de leurs supports. L'un des chapiteaux du pilier cylindrique, flanqué de quatre colonnes, porte trois colonnettes qui vont soutenir le doubleau et les ogives des voûtes, par une disposition analogue à celle observée dans le sanctuaire : ces colonnettes sont isolées les unes des autres, de façon à donner au tailloir de leurs chapiteaux la

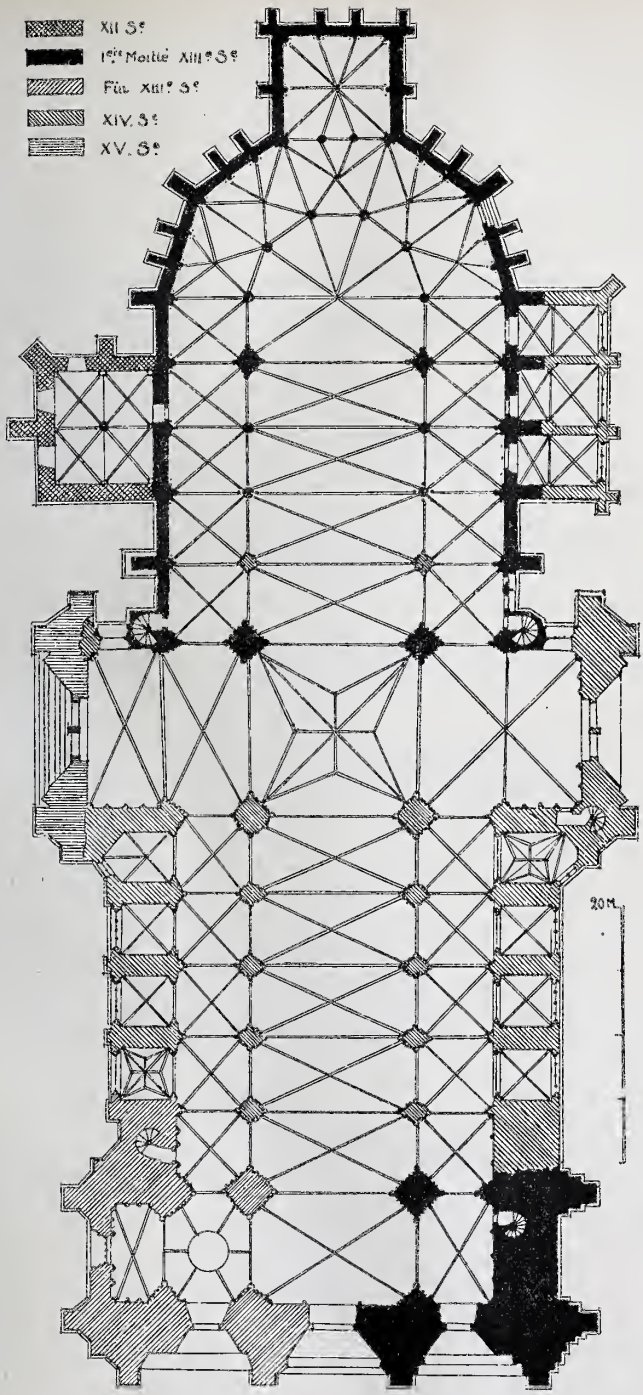

E. Chauliat, del.

Plan de la cathédrale d'Auxerre.

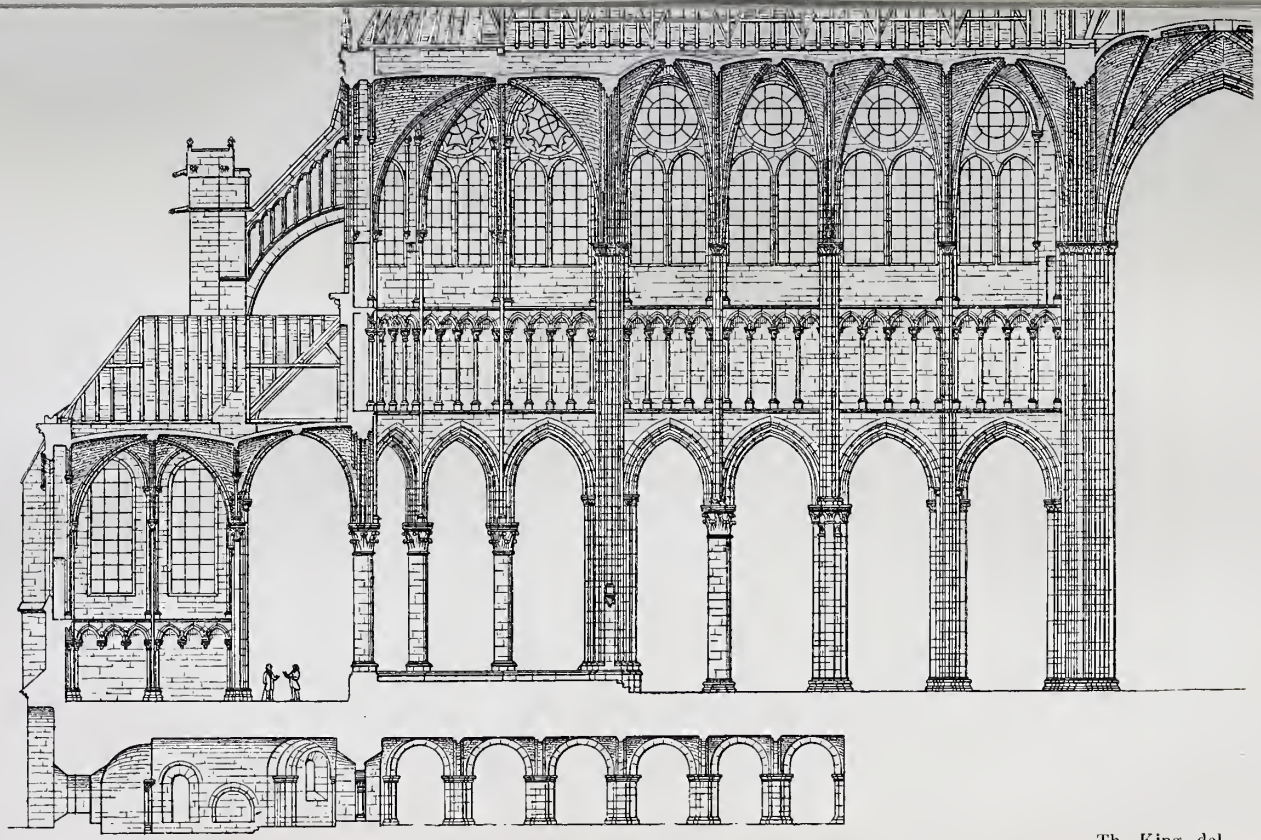

Th. King, del.

Cathédrale d'Auxerre.

Coupe longitudinale du chœur.

largeur suffisante pour asseoir les sommiers distincts des trois arcs correspondants. Au contraire, au-dessus du pilier refait au XIVe siècle, comme au-dessus de la colonne monocylindrique, ces colonnettes sont groupées en faisceau et leur tête forme une base trop étroite pour recevoir les ogives en pénétration dans le doubleau. Le maître de l'œuvre n'avait donc point prévu, au début des travaux, la retombée d'ogives en ce point.

Au-dessus des grandes arcades règne un triforium, qui comprend dans chaque travée quatre arcatures posées sur de légères colonnettes monolithes. Les dalles plates qui le recouvrent forment, au-dessous du niveau des fenêtres, une seconde galerie d'où part la colonnette des formerets; ces dalles traversent la cloison et portent au dehors un chemin de ronde, qui domine le toit en appentis du déambulatoire. Aux fenêtres hautes, on voit deux baies géminées, surmontées d'un oculus.

Une archivolte encadre les fenêtres; la colonnette qui la supporte s'arrête en encorbellement au niveau d'un contrefort suspendu, au droit de chaque pile, au-dessus de la galerie et répondant exactement à la naissance de l'arc-boutant extérieur. D'un contrefort à l'autre, entre l'archivolte de la fenêtre et l'arc formeret, une voussure en berceau brisé porte le chéneau contournant l'édifice au dehors, suivant un système plutôt champenois que bourguignon.

Au dehors, l'entablement de l'édifice est marqué par une corniche ornée de crochets et surmontée d'une balustrade. Les arcs-boutants appuient leur tête sur une courte pile, partant du chemin de ronde; sur leur extrados se dresse une claire-voie portant

une rigole inclinée, qui conduit jusqu'aux gargouilles des culées les eaux des combles.

Les hautes baies du chœur renferment des vitraux du XIIIe siècle, restaurés il y a 40 ans par M. Steinheil. On y voit des apôtres, des prophètes, des saints, et, dans les rosaces des deux baies voisines de la baie centrale, la représentation, à gauche, des Vertus et des Vices, à droite, des Arts libéraux.

Déambulatoire. — Le déambulatoire, qui épouse le plan de la crypte romane, communique avec une chapelle carrée qui s'ouvre dans l'axe de l'église. Les voûtes tournantes sont inscrites dans un trapèze; de la clef partent, d'un côté, deux arcs qui reposent sur les chapiteaux des colonnes de l'hémicycle, de l'autre, quatre nervures dont deux sont soutenues par des colonnettes tangentes à la colonne du doubleau, les autres par deux colonnettes qui divisent verticalement chaque travée en trois sections. Dans la voûte qui précède la chapelle de la Vierge, ces deux colonnettes intermédiaires, d'un diamètre un peu plus fort que celles des autres travées, mais néanmoins d'une grande hardiesse, sont complètement isolées et les poussées qu'elles subissent des arcs de la voûte de l'allée et de celle de la chapelle se neutralisent exactement dans un merveilleux équilibre. Les doubleaux à l'entrée de la chapelle sont surhaussés au moyen de petites colonnettes posées sur les chapiteaux et le sommier des ogives est garni de feuillages.

L'ordonnance du déambulatoire est la même que celle du chœur : une galerie couverte d'un plafond de dalles circule au-dessus des arcatures du soubassement et perce les contreforts appliqués au droit de

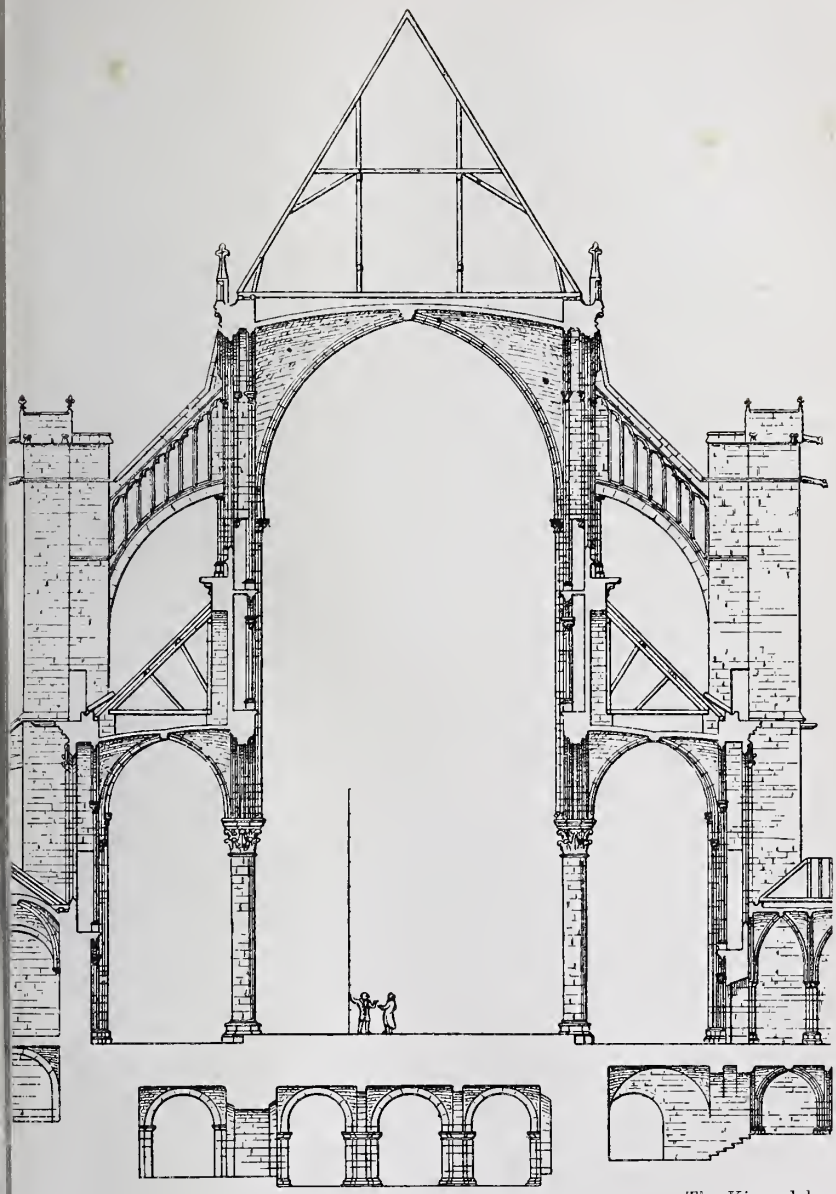

Th. King, del.

Cathédrale d'Auxerre.

Coupe transversale du chœur.

chaque pile. J'y vois la preuve d'une influence champenoise qui a fait adopter la même disposition à Saint-Jean de Sens, à Saint-Martin de Clamecy et à Notre-Dame de Dijon. Au dehors, le plafond de la galerie forme un chemin de circulation qui traverse les culées. Les arcatures du soubassement et la galerie du déambulatoire contournent la chapelle de la Vierge, que recouvre une voûte unique portée par huit nervures rayonnant autour d'une clef centrale.

Trois baies en tiers-point s'ouvrent dans chaque travée du rond-point, et deux seulement dans l'allée droite, où les formerets sont en plein cintre. Le profil des ogives est un tore aminci ; celui des doubleaux, deux tores reliés par une gorge.

Les chapiteaux se trouvent à trois niveaux différents et des culots superposés reçoivent les arcs à l'entrée du déambulatoire. Parmi les têtes humaines, dont beaucoup ont été refaites, qui ornent le sommier des arcatures du soubassement, figurent, comme en font foi deux inscriptions en lettres anciennes, Moïse et trois sibylles.

Des vitraux du XIIIe siècle garnissent les baies. Nous mentionnerons, dans l'allée du nord : l'histoire de David, la légende de saint Mammès, la création du Monde et la chute de l'Homme, l'histoire de Joseph, la légende de sainte Marguerite, celle de saint André, l'histoire de Samson, la légende de saint Laurent ; dans l'allée du sud : la légende de saint Eustache, de saint Nicolas, l'histoire de l'Enfant prodigue, déjà traitée au portail de la façade, les vitraux consacrés à saint Jacques le Majeur, à saint Nicolas, à sainte Marie l'Égyptienne, à la Madeleine, à sainte Catherine d'Alexandrie ; dans une des baies de la

chapelle de la Vierge ont été transportés les panneaux d'un vitrail représentant la légende de Théophile.

Façade. — Bien que les ressources aient fait défaut pour l'orner de statues qui avaient été prévues, la façade présente une grande richesse de décoration. Les deux tours qui la flanquent — et dont une seule est achevée — comprennent quatre étages : les trois premiers ont leurs murs pleins tapissés de niches vides et d'arcatures à pignons. A l'étage supérieur, couronné d'une balustrade, deux baies s'ouvrent sur chaque face. Entre les deux tours, au-dessus du portail central, on retrouve les mêmes dispositions essentielles qu'aux portails du transept. Le gâble, complètement ajouré, porte sur ses rampants les dais finement ouvragés de statues absentes. En retrait sur le gâble, le mur est percé d'une large baie, avec rosace, dont l'archivolte embrasse tout l'espace compris entre les clochers.

Les sculptures qui ornent les soubassements, les voussures, les tympans, les linteaux et les pieds-droits des trois portails offrent un sujet d'étude du plus haut intérêt. De chaque côté de la porte de droite, sous des arcatures tréflées surmontées de petits pignons, six groupes de statuettes résument l'histoire de David et de Bethsabée : entre les pignons se dressent les huit statues des Arts libéraux, remarquables par la vérité des attitudes et des mouvements. Les jolies niches qui surmontent le stylobate sont malheureusement vides. Au tympan se déroulent les principaux épisodes de la vie de saint Jean-Baptiste, le baptême du Christ occupant le milieu du registre

central. D'autres scènes de la vie de saint Jean sont seulptées dans les voussures de droite; eelles des voussures de gauehe se rapportent à l'Incarnation et à la Nativité de Jésus.

Au portail eentral, un peu étroit et dépourvu, eomme les deux autres, de trumeau, des bas-reliefs, très habilement ageneés dans un réseau de médaillons de formes diverses, occupent la partie inférieure des soubassements. On y reeonnaît, à gauche, l'histoire de Joseph et, à droite, la parabole de l'Enfant prodigue. Au second étage du soubassement, sous des arcs en tiers-point, se tiennent assis, groupés deux par deux, des personnages aujourd'hui déeapités. Le tympan représente le Christ environné d'anges, les pieds sur un globe terrestre, entouré de la Vierge et de saint Jean agenouillés. Sous le Jugement dernier seulpté au linteau s'étagent, le long des pieds-droits, les dix statuettes admirables des Vierges sages et des Vierges folles; leur facture, en même temps que les earactères des dais et des colonnettes, taillés dans la même assise, qui les encadrent, permettent de les dater du début du XIVe sièele. Elles seraient ainsi antérieures de plus d'un siècle aux scènes, relatives à la vie des apôtres, abritées sous des dais flamboyants, dans les six rangs de voussures du portail.

Dans les soubassements du portail de gauche, dix médaillons encadrent les seènes principales des premiers chapitres de la Genèse, jusqu'au déluge: on y voit la création de la lumière, des animaux, des mers, de la terre, de l'homme et de la femme, la tentation d'Adam et d'Ève, leur éloignement du Paradis terrestre, le meurtre d'Abel, l'arche de Noé. Trois rangs de voussures, où sont reproduits divers épisodes de la vie

de la Vierge, retombent au-dessus de niches vides et entourent un tympan nu ; sur le linteau est figuré le couronnement de la mère du Sauveur.

Annexes. — Au nord de la cathédrale, une sacristie carrée, de la seconde moitié du XIIe siècle, restaurée par Viollet-le-Duc, correspond exactement à la troisième et à la quatrième travée du chœur. Les nervures de ses quatre voûtes viennent s'y réunir au-dessus d'un pilier central isolé. Au XIVe siècle, on a su habilement tirer parti de ce petit édifice pour contrebuter les culées, un peu faibles, des arcs-boutants du chœur.

Près de la tour méridionale se voient les ruines de l'ancienne chapelle Notre-Dame-des-Vertus, construite à la Renaissance et dont la voûte s'écroula le 6 juillet 1780.

Le Chapitre cathédral tenait autrefois ses séances dans une grande salle rectangulaire, dont la voûte de bois est soutenue par une charpente apparente. On accède à cette salle par une petite porte du XIIe siècle, encadrée d'un boudin continu.

Trois chapelles furent ouvertes au XIVe siècle dans la partie méridionale du déambulatoire ; dans l'une est conservé le trésor, qui possède quelques pièces intéressantes, notamment un encensoir en cuivre du XIIe siècle, une navette émaillée du XIIIe siècle, des ivoires, des statuettes de la Vierge, une croix processionnelle du XVe siècle, un calice, un bénitier en faïence et un devant d'autel en tapisserie du XVIe siècle, des tableaux et des médaillons en bois sculpté, une bannière en cuir gaufré.

BIBLIOGRAPHIE. — *Gesta pontificum Autissiodorensium*, publiés par Duru dans la *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. I. — Lebeuf : *Op. cit.* (passim). — Quantin : *Restitution par les textes, des cathédrales élevées successivement à Auxerre avant le XIIIe siècle*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1850, p. 369-379. — Challe : *Histoire de la cathédrale d'Auxerre*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1838. — Quantin : *Description de la cathédrale d'Auxerre. Ibid.*, 1846, p. 207-216 ; 1847, p. 141-145. — A. Chérest : *La cathédrale d'Auxerre*, dans *Conférences d'Auxerre*, 1868, p. 158-235. — Ch. Porée : *Le chœur de la cathédrale d'Auxerre*, dans le *Bulletin Monumental*, 1906, p. 251-262. — Demay : *Travaux de décoration exécutés dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre pendant le XVIIIe siècle*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences*, 1899, p. 13-61. — Demay : *Les Armes de Castille figurées sur le grand portail de la cathédrale d'Auxerre. Ibid.*, 1901, p. 249-254. — Daudin : *La cathédrale d'Auxerre ; sculpture des portails*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1872, p. 161-192, et 1873, p. 3-39. — Louise Pillion : *Sculptures de la cathédrale d'Auxerre*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1905, p. 278-280. — [Lasteyrie (F. de)] : *Description des verrières peintes de la cathédrale d'Auxerre*, dans *l'Annuaire de l'Yonne*, 1841, p. 38-46. — Bouneau (L'abbé) : *Description des verrières de la cathédrale d'Auxerre*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences*, 1885, p. 296-348. — Demay : *Une fresque des sibylles dans la cathédrale d'Auxerre. Ibid.*, 1903, p. 5-9. — Bouneau, Monceaux et Molard : *Inventaire du trésor de la cathédrale d'Auxerre. Ibid.*, 1892, p. 194-282, pl. — Prou : *Deux dessins du XIIe siècle au trésor de l'église Saint-Étienne d'Auxerre*, dans la *Gazette archéologique*, 1887. — Corberon (P.) : *Auxerre, sa cathédrale, ses monuments ; guide du touriste* (utile à consulter pour l'iconographie des portails). — Mâle : *L'art religieux au XIIIe siècle, passim.* — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire raisonné d'architecture, passim*, et surtout, t. IV, p. 131-155, v° construction.

SAINT-GERMAIN

Dès 425, saint Germain bâtit en l'honneur de saint Maurice un oratoire où, après sa mort, survenue à Ravenne, il fut ramené et enseveli. La popularité de saint Germain ayant attiré en ce lieu de nombreux pèlerins, la reine Clotilde y éleva, au VIe siècle, une grande église ; puis une abbaye y fut fondée, bientôt célèbre par ses écoles et comblée des faveurs des empereurs carolingiens. Au IXe siècle, le comte Conrad, parent de Charles le Chauve, agrandit l'église de Clotilde. L'abbaye eut à subir, en 887, les ravages des Normands et, au XIe siècle, plusieurs incendies qui nécessitèrent des restaurations importantes.

A la fin du XIIIe siècle, une partie de l'église menaçait ruine et l'abbé Jean de Joceval entreprit de la rebâtir en commençant par le chevet. Les travaux se poursuivirent lentement pendant tout le cours des XIVe et XVe siècles, jusqu'en 1508 (1). Ils restèrent néanmoins inachevés, car la partie antérieure de la nef, démolie en 1820, conservait encore plusieurs travées de l'œuvre de Conrad. Cette curieuse église du IXe siècle était soutenue par de grosses piles cylindriques, comme celles qui sont engagées au revers de la façade. Elle possédait des tribunes et le porche de la façade était ajouré par des arcs en plein cintre sous des frontons, d'après deux dessins de la collection de Bourgogne à la Bibliothèque Nationale.

(1) M. Ernest Petit a trouvé le nom de Robin l'Orfèvre, d'Orléans, maître-maçon de Saint-Germain d'Auxerre en 1577, dans les Archives de la Côte-d'Or. B. 5.407, fol. 56.

Clocher. — Les documents sont muets sur la date de construction du clocher, aujourd'hui isolé, qu'on épargna en 1820 ; mais, d'après les caractères de son architecture, on peut supposer qu'il fut élevé après l'un des incendies dont l'abbaye eut à souffrir à la fin du XIe siècle. « Le clocher, dit Viollet-le-Duc, part de fond sur une tour carrée dépourvue d'ouvertures, sauf une arcade donnant entrée au rez-de-chaussée. La construction est pleine jusqu'à l'étage du beffroi et n'est décorée que par une arcature aveugle. Huit contreforts flanquent les quatre angles jusqu'à la naissance des trompillons intérieurs, qui portent l'étage supérieur sur un plan octogonal. Sur chaque face, deux baies ouvertes dans l'étage du beffroi permettent au son des cloches de se répandre au dehors et sur chaque angle du carré sont posés des pinacles pleins qui raffermissent les quatre angles du clocher par leur poids. Une pyramide à huit pans s'élève sur le dernier étage : elle est décorée à sa base par quatre gâbles pleins. Les faces de la pyramide en pierre sont légèrement convexes, comme pour mieux conduire l'œil de l'étage octogone vertical à la pointe supérieure ». M. Lefèvre-Pontalis a remarqué la même particularité dans la flèche du clocher de Marolles (Oise).

Notons encore les boudins continus, les grosses perles des baies et le remploi, dans le soubassement, à l'ouest, d'une corniche carolingienne dont les ornements se détachent en faible relief au fond d'une cuvette rectangulaire.

Cryptes. — C'est en 1277 que l'abbé Jean de Joceval jeta les fondations du chevet actuel, en dehors des

murs de l'ancienne église en ruines. Le prolongement de l'édifice vers l'orient entraîna dans les cryptes des remaniements. C'est à grand'peine qu'on peut aujourd'hui en reconstituer l'état primitif et les transformations successives.

La partie la plus ancienne est la salle qui précède le tombeau du saint. Les massifs qui l'entourent paraissent, en effet, n'avoir une si grande épaisseur que pour soutenir les murs d'une chapelle supérieure, soit l'oratoire de saint Maurice, soit l'abside de l'église de Clotilde. Sous le tombeau est creusé un profond caveau, sorte de confession qui abrita les saintes reliques. La salle a subi des remaniements au cours des siècles; elle est divisée en trois nefs par deux rangées de supports, dont plusieurs sont des fragments de colonnes de marbre, aux fûts galbés, aux chapiteaux de style romain. Peut-être est-il permis d'y reconnaître les colonnes que Conrad, au dire du moine Héric, envoya chercher jusqu'à Arles et Marseille, parmi les débris des temples païens démolis. Sur ces colonnes portent deux architraves en bois qui soutiennent les cintres de voûtes remaniées. Deux couloirs étroits font communiquer la salle que nous venons de décrire avec l'espèce de déambulatoire carré qui entoure la partie centrale de la crypte.

Ce déambulatoire fut sans doute ajouté par Conrad pour asseoir l'église supérieure élargie. Irrégulièrement voûté, il est divisé au sud en deux allées par des colonnes semblables à celles de la confession. Sur ses murs, M. Prou a relevé, sous la couche de peintures dont ils furent couverts au XVIIe siècle, des inscriptions, en onciales et en capitales, composées pour les tom-

beaux des saints ensevelis dans la crypte. Leur auteur serait Héric, moine du IXe siècle, et elles auraient été repeintes au XIe siècle par Raoul Glaber, qui fut aussi moine à Saint-Germain.

Des oculi, aujourd'hui bouchés, étaient ménagés dans le soubassement qui porte les colonnes de l'hémicycle supérieur. Ils s'ouvraient sur l'allée orientale du déambulatoire et sur la chapelle qui terminait vers l'est, dans l'axe de l'église, la crypte de Conrad. Cette chapelle, de forme ronde sans doute, avait sur son pourtour une rangée de piles isolées, dont quelques-unes subsistent, constituant un étroit couloir autour de la petite nef. L'appareil des piles subsistantes et des murs, la moulure qui orne leur imposte, interrompue dans les angles, ont les caractères du IXe siècle.

Au XIIIe siècle, on abattit le fond de cette abside, pour ouvrir la chapelle polygonale qui forme le soubassement de la chapelle supérieure de la Vierge et qui repose elle-même sur une chapelle souterraine, à cause de la déclivité du sol.

Église supérieure. — La réfection partielle de l'église supérieure, à la fin du XIIIe siècle, commença par le chevet. Le déambulatoire, ainsi que la chapelle ouverte dans l'axe, sont une imitation des parties correspondantes de la cathédrale. Moins habile que son devancier, l'architecte de Saint-Germain, qui avait cependant placé les sommiers des ogives et des doubleaux à des niveaux différents, n'a pas su équilibrer aussi bien les poussées des voûtes : on a dû employer des tirants de fer pour maintenir debout les colonnes isolées de la chapelle absidale. Au-dessous

des baies, aux remplages variés, qui percent le mur entre chaque pile, court un rang d'arcatures. Il est à noter que dans la chapelle, les colonnes en amande des nervures sont dépourvues de chapiteaux et que celles du doubleau central sont rehaussées d'un listel précoce. Les travaux commencèrent donc par le déambulatoire, et la chapelle, qui nécessita des substructions considérables, ne fut terminée que dans les premières années du XIVe siècle.

Une chapelle carrée s'ouvre, à l'est, dans chaque bras du transept. Au croisillon nord, des arcatures aveugles sont appliquées contre le mur de fond; plus haut, une frise de feuillages court sous la claire-voie, surmontée d'une belle rosace dont le remplage offre un dessin original. La claire-voie ne se continue pas le long des murs latéraux. A cet endroit, la galerie est d'une ornementation plus riche et ses arcatures tréflées, portées par de fines colonnettes, rappellent celles qui se voient au déambulatoire. Il est probable que les murs latéraux de ce croisillon furent commencés aussitôt après le chevet, sinon dans le même temps, puis, les ressources ayant manqué, on fut obligé d'adopter un style plus simple dans le reste de l'œuvre. En effet, à la dernière travée nord de la nef, on voit, au triforium, l'amorce d'arcatures pareilles à celles du croisillon; puis cette riche ornementation cesse: les boudins disparaissent des arcs, où se creuse un simple cavet, et les élégants faisceaux de colonnettes font place à des piles prismatiques, d'une taille facile, dépourvues de chapiteaux et reliées au mur de fond par des pierres formant queue. Au mur de fond du croisillon sud, le triforium ne comporte que deux larges arcades, correspondant aux deux

baies de la claire-voie, et, au lieu d'une rosace, c'est une large baie à meneaux qui s'ouvre dans le pignon.

Le peu de largeur de la nef et du chœur, élevés sur les fondations de l'église de Conrad, leur grande élévation, la nudité de leurs supports, dont l'élancement, accentué par les filets des colonnettes, ne s'atténue par aucun bandeau mouluré, la sécheresse des arcatures du triforium, leur donnent un aspect grêle et froid. Le triforium eontourne un massif à pans coupés au droit des piles et, bien que les fenêtres hautes ne soient pas tout à fait à l'aplomb de ses arcatures, la galerie supérieure, formée par les dalles qui le recouvrent, est reportée à l'extérieur. De puissants arcs en plein cintre, bandés entre les contreforts, supportent ce chemin de ronde autour du transept et de l'abside. On voit, sur une des culées et aux clefs de deux voûtes de la nef, les armes d'Urbain V et de Hugues de Barlore, l'un et l'autre abbés de Saint-Germain dans la seconde moitié du XIVe siècle.

Dépendances de l'abbaye. — Le cloître de l'abbaye s'étend au nord de l'église. Il a été refait au XVIIIe siècle, mais on a conservé le remplage, à la fois rayonnant et flamboyant, de l'arcade gâblée correspondant à la porte du transept, dont les voussures un peu grêles encadrent un tympan du XIVe siècle : on y voit, sur trois registres horizontaux, des scènes de la vie de saint Germain. Le bâtiment qui borde le cloître à l'est a conservé, au rez-de-chaussée, des voûtes d'ogives toriques et de grosses colonnes appartenant à une construction du XIIe siècle : leurs magnifiques chapiteaux à feuilles d'acanthe méritent d'attirer l'attention.

L'abbaye était entourée par une enceinte particulière flanquée de tours. Il en subsiste, à l'angle des rues du Collège et de Saint-Germain, une portion du mur crénelé et une tour d'angle ronde, élevée au XIVe siècle, qui servait de prison à l'abbaye.

Bibliographie. — Heric : *Miracula sancti Germani*, édit. Duru. *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, p. 114-247. — *Gesta abbatum sancti Germani Autissiodorensis* (Guidone abbate auctore) (ms. 152 de la Bibliothèque d'Auxerre). — Dom Viole : *Chronicon sancti Germani Autissiodorensis* (ms. 167 de la Bibliothèque d'Auxerre). — Dom Fournier : *Description des saintes grottes de l'ancienne abbaye de Saint-Germain d'Auxerre*, réed. par Quantin. Auxerre, 1846, in-8°. — Leclerc : *L'abbaye de Saint-Germain*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1841, p. 3-37. — Henry (L'abbé) : *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain* Auxerre, Gallot, 1853, in-8°. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 377. — Vachey : *La tour de Saint-Germain d'Auxerre*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences historiques de l'Yonne*, 1848, p. 275-309. — Victor Petit : *Les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre*, dans le *Bulletin Monumental*, t. XXXVIII, p. 494. — Prou : *Inscriptions carolingiennes des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre*, dans la *Gazette archéologique*, 1888, p. 299-303.

SAINT-EUSÈBE

L'abbé Lebeuf nous apprend que saint Pallade fonda vers 630, sous l'invocation de saint Eusèbe, une abbaye qui devint plus tard une collégiale, mais le savant abbé se trompe quand il nous dit qu'un incendie détruisit l'église en 1216. En réalité, les voûtes primitives de la nef paraissent avoir été seules atteintes, mais dans les deux premières travées le profil des ogives et les clefs indiquent une date postérieure à celle des autres.

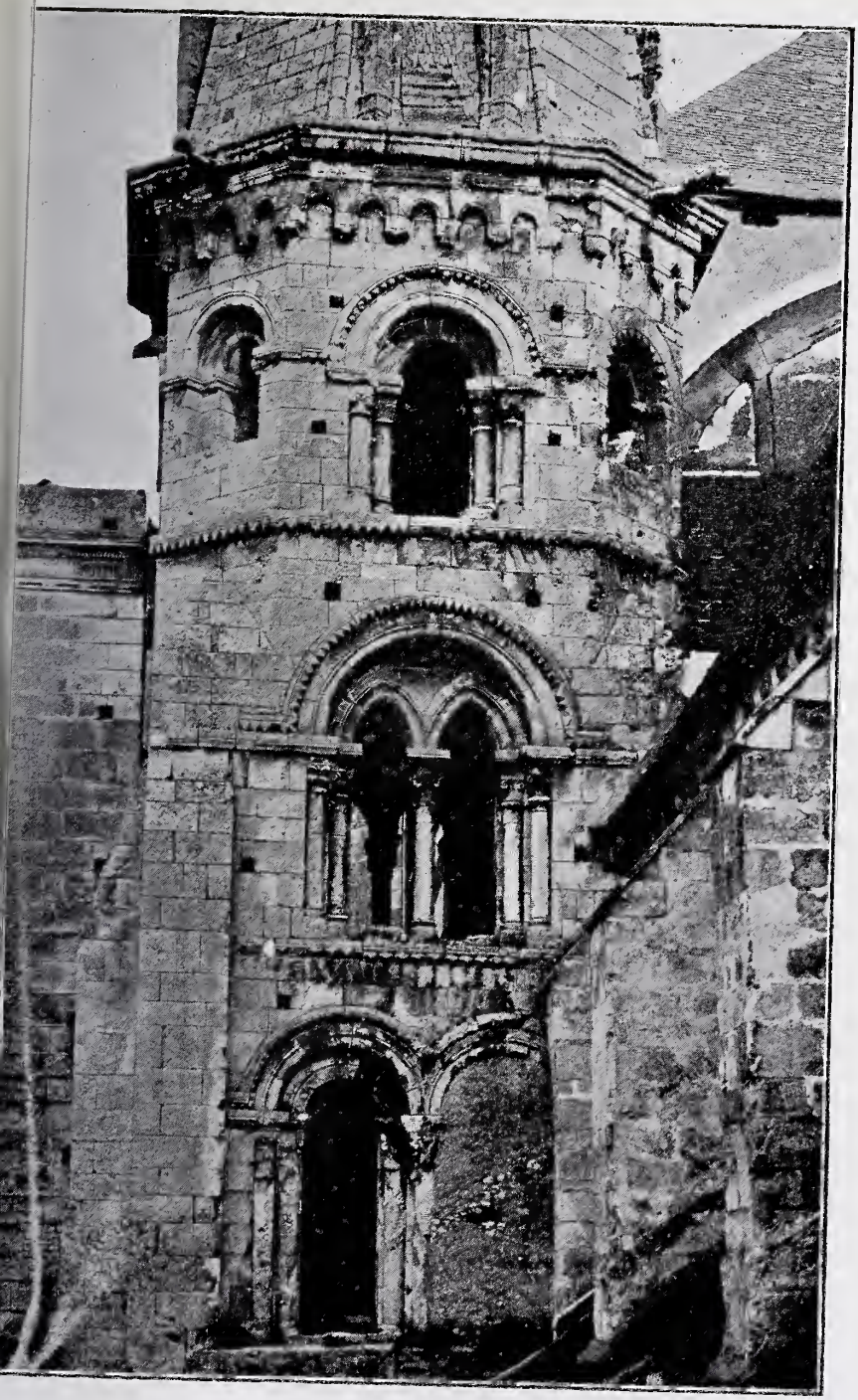

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Saint-Eusèbe d'Auxerre.

Clocher. — Le clocher du XIIe siècle s'élève à l'entrée du sanctuaire, sur la dernière travée du bas-côté nord. Sous les étages ajourés du beffroi, un soubassement carré. percé d'une petite baie, est orné à sa partie supérieure d'une série d'arcatures, prises dans l'épaisseur du mur, dont les colonnettes prismatiques reposent sur un glacis ; les arcs en tiers-point ont leur intrados curieusement découpé de redents, comme les arcatures polylobées qu'on voit en maint endroit de l'église de la Charité-sur-Loire; des perles ornent les tailloirs des chapiteaux.

Un bandeau, décoré de rais de cœur, souligne le premier étage, percé sur chaque face de deux baies jumelles en plein cintre; les pieds-droits de ces baies sont formés de deux colonnettes, rondes ou prismatiques, qui reçoivent les voussures de l'arc, faites d'un gros boudin ou décorées de perles. Au second étage, une archivolte arrondie encadre deux baies en tiers-point; elle est elle-même contournée par un cordon de pointes de diamant qui se continue horizontalement à la hauteur de l'imposte.

Le dernier étage s'élève sur un plan octogone irrégulier au moyen de quatre trompes. Il est percé sur chacune de ses faces d'une baie en plein cintre qui, sur les faces les plus larges, descend jusqu'au bandeau en dents de scie et sur les autres s'arrête au-dessus d'un petit soubassement. Des corbeaux font saillie intérieurement à la naissance de cet étage; ils portaient autrefois le plancher de bois d'une salle d'où le guetteur de ville avait vue de tous les côtés. Une corniche, soutenue par des modillons plats réunis par de petites arcatures rondes, couronne la tour sous une flèche en pierre faite ou refaite au XVe siècle.

Nef et collatéraux. — La nef est couverte de voûtes sur croisées d'ogives. Les piles cruciformes sont flanquées de quatre colonnes engagées. Les grandes arcades, en tiers-point, sont faites de deux bandeaux, dont l'un a le profil carré et l'autre est mouluré. Le triforium, encadré par un cordon, comprend dans chaque travée deux archivoltes en plein cintre, qui reposent sur des piles octogones alternant avec une colonnette qui soutient deux arcatures en tiers-point, ornées d'un tore. Dans les deux travées les plus rapprochées du chœur, la galerie est recouverte de dalles; dans les autres, d'une série de petits berceaux brisés, portés par des linteaux et contrebutés les uns par les autres, comme à La Madeleine de Troyes. Au-dessus de la galerie le passage, tantôt intérieur, tantôt extérieur, qu'on voit dans les édifices gothiques des écoles bourguignonne et champenoise, n'existe point; elle supporte un mur plein, percé seulement d'une baie en tiers-point, ébrasée en entonnoir vers l'intérieur. On peut en conclure que la voûte ancienne devait être un berceau renforcé de doubleaux, et qu'après l'incendie de 1216 dont parle Lebeuf, elle fut refaite sur croisées d'ogives. Les doubleaux sont ornés d'une gorge entre deux boudins et les ogives d'un tore aminci.

La nef de Saint-Eusèbe présente un grand intérêt parce qu'on y saisit nettement les deux campagnes successives de la construction. Les profils carrés des grandes arcades, les chapiteaux sur lesquels elles retombent, ornés de feuilles d'acanthe, de feuilles d'eau, de fruits d'arum ou de dessins géométriques, sont romans; romanes aussi les piles, évidemment destinées à supporter vers la nef les deux bandeaux

carrés d'un doubleau analogue à celui qu'elles reçoivent sur les bas-côtés. Au contraire, les chapiteaux à crochets du triforium sont gothiques. On a ainsi l'exemple rare d'un édifice construit par étagements successifs. Dans la première moitié du XIIe siècle, on éleva, en même temps que le chœur disparu et le clocher qui subsiste, les grandes arcades de la nef et les bas-côtés. Puis les travaux s'arrêtèrent. Ils reprirent à la fin du XIIe siècle, où l'on commença du côté du chœur la construction du triforium recouvert de petites voûtes en berceau, pour le continuer par tranches verticales.

Cette progression lente des étages supérieurs vers la façade est manifeste. Dans la travée la plus voisine du chœur, les piles octogones du triforium, qui alternent avec des colonnettes, ne comportent qu'une moulure à l'imposte; dans les deux suivantes, elles sont couronnées par un chapiteau à crochets; dans les deux travées occidentales, elles se transforment en un faisceau de colonnettes; enfin, au revers de la façade, le plein cintre des archivoltes disparaît et cinq arcatures en lancette reposent sur de légères colonnettes.

La façade elle-même est franchement gothique : au-dessus d'un soubassement élevé, des colonnettes, complètement dégagées ou adossées au mur, ornent les ébrasements et les pieds-droits; des voussures, décorées de moulures un peu grêles ou de feuillages parsemés de têtes humaines, encadrent un tympan nu en tiers-point. Trois baies accouplées en lancette, surmontées d'un oculus, sont percées au-dessus de la porte et trois baies semblables, ouvertes dans le pignon, éclairent les combles.

Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes ; leurs doubleaux, sans moulures ou flanqués de deux rangs de perles dans les travées orientales, reposent de chaque côté sur une colonne engagée. Au XVe siècle, on a abattu le mur entre les piles pour établir de petites chapelles.

Chœur. — Le chœur, dont la voûte à six branches d'ogives est beaucoup plus élevée que celle de la nef, a été refait au temps de la Renaissance, à la suite de l'écroulement de l'ancien chevet : son faux triforium se compose d'une série d'arcatures cintrées qui retombent sur des colonnes et sur des chapiteaux corinthiens surmontés de têtes sculptées en haut relief. Une galerie de circulation traverse les piles au niveau des fenêtres hautes. Une inscription de la chapelle centrale mentionne que les travaux furent commencés en 1530 : ses voûtes d'ogives ramifiées, qui retombent en avant sur une seule colonne, sont appareillées avec une science incomparable. On retrouve dans cette partie de l'église, comme à Saint-Germain, une imitation du déambulatoire de la cathédrale, mais l'œuvre est plus hardie, car l'architecte a détaché, comme en Champagne, une colonne à l'entrée des chapelles latérales rectangulaires plantées obliquement et recouvertes de deux voûtes d'ogives. Les vitraux de deux baies, datés de 1616, représentent les légendes de Joseph et de saint Laurent.

Bibliographie. — Quantin : *Saint-Eusèbe*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1845, p. 103-108. — Vachey : *L'église Saint-Eusèbe d'Auxerre*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1848, p. 131-186. — *Considérations sur le style des nefs de l'église Saint-Eusèbe et observations générales sur*

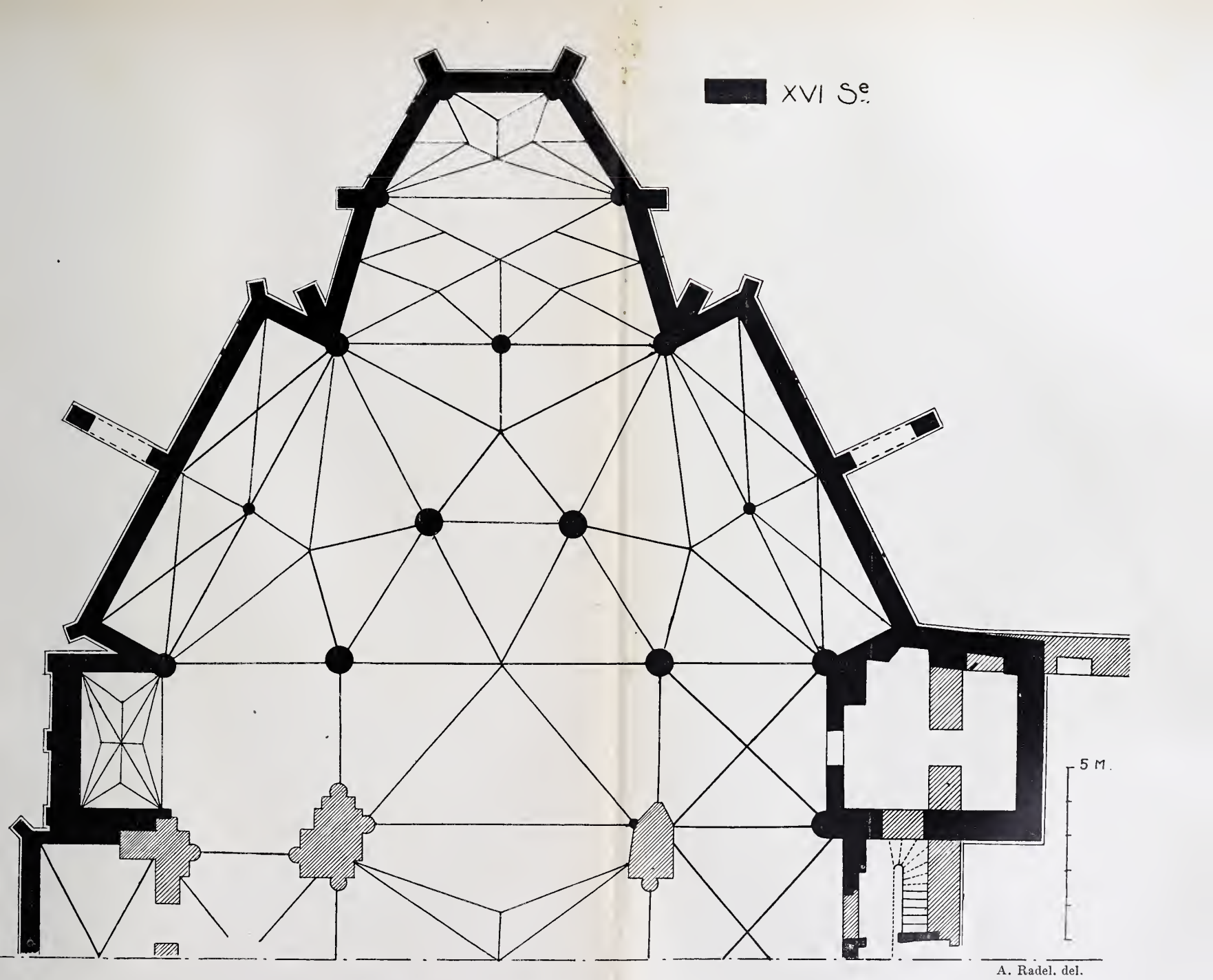

A. Radel. del.

Église Saint-Eusèbe d'Auxerre.

Plan du chevet.

les différents styles de cette époque. Ibid., 1849, p. 83-91. — Lescuyer: *Notice sur l'église de Saint-Eusèbe*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1839, p. 318-326. — Philippe: *L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans l'ancien diocèse d'Auxerre*, dans le *Bulletin Monumental*, 1904, passim.

SAINT-PIERRE

L'église Saint-Pierre a été refaite entièrement de 1536 à 1672. Le clocher carré hors œuvre qui la flanque au midi fut construit de 1536 à 1554; il reproduit les dispositions de la tour de la cathédrale. L'ensemble est d'un bel effet; mais les statues qui le décorent, en particulier les douze apôtres rangés dans des niches sur les trois faces visibles, sont d'une facture grossière et lourde.

Le portail est dans le goût du XVIIe siècle: les ordres ionique, corinthien et composite s'y superposent; les sculptures médiocres qu'on y voit sont l'œuvre d'artistes auxerrois, Isaac Gillot et Lambert François; commencé en 1631 par Blaise Chéreau, il était terminé en 1658 par François Laligne, qui grava cette date avec ses initiales au sommet du fronton.

Les piliers cylindriques de la nef ont des bases attiques munies de griffes et des chapiteaux corinthiens, au tailloir échancré, dont quelques-uns sont simplement dégrossis. La travée qui regarde le clocher est marquée par des piles plus fortes: les piliers ronds des autres travées y sont divisés en deux demi-colonnes flanquant un massif carré. Au-dessus des grandes arcades en plein cintre, le mur est nu, coupé seulement par la mince saillie des pilastres qui reçoivent les nervures des voûtes, ornées de liernes et de

tiercerons. Les piliers, très largement espacés dans la nef, se resserrent autour du sanctuaire, où l'on en compte sept, soutenant des arcades étroites et surhaussées. Les baies en anse de panier, fermées par des verrières du XVIIe siècle, s'ouvrent dans la lunette des voûtes. Parmi leurs remplages variés, plusieurs se composent de deux rangs d'arcatures, comme dans plusieurs églises de Troyes.

Sur les bas-côtés s'ouvrent des chapelles. L'architecte a voûté le déambulatoire d'une façon très irrégulière avec des voûtes d'ogives à trois et à cinq branches, car des nervures viennent buter sur la clef de l'arc d'encadrement de deux chapelles du chevet. Les sept chapelles rayonnantes, recouvertes de voûtes en étoile, sont englobées dans le mur de l'abside : leur plan se rapproche de celui d'un trapèze. Aux voûtes de trois chapelles se voient, peintes ou sculptées, les armoiries des anciennes confréries des bouchers, des vignerons et des charpentiers. A l'extérieur, des pilastres sont appliqués sur les murs.

Devant la place de l'église s'élève l'ancienne porte de l'abbaye. C'est une œuvre de la Renaissance. Quatre colonnes d'ordre corinthien soutiennent un entablement dont la frise est décorée d'élégants rinceaux. Au-dessus, dans un attique orné de petits pilastres, sont ménagées trois niches vides. Dans le fronton arrondi sont sculptées, en faible relief, les statues couchées de Cérès et de Noé.

Bibliographie. — Leclerc de Fourolles : *L'abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1842, p. 186-202 ; 1843, p. 155-202. — De Bastard : *Note sur la découverte d'un chapiteau roman dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences*

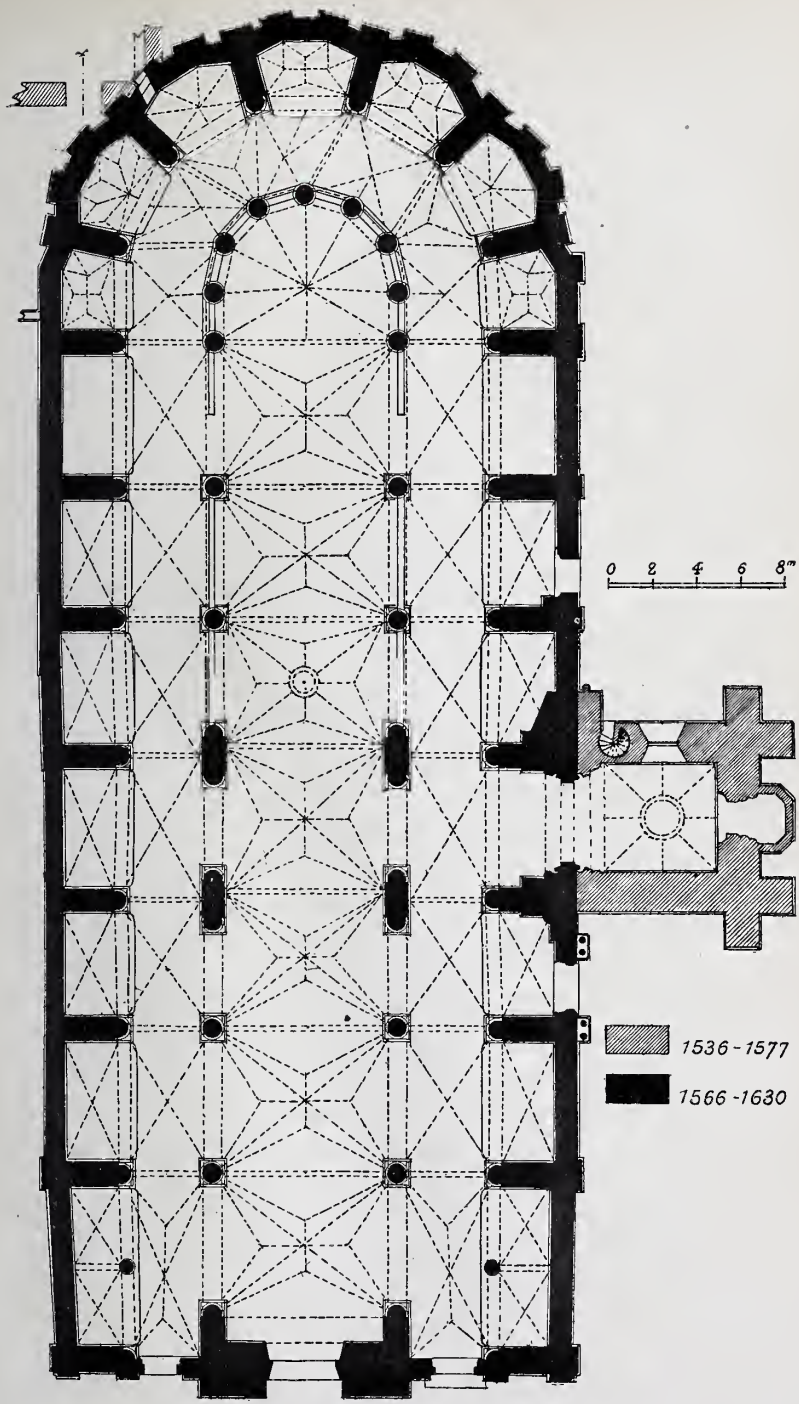

Plan de Saint-Pierre d'Auxerre.

de l'Yonne, 1847, p. 207-208. — V. Petit : *Guide pittoresque dans le département de l'Yonne*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1859, p. 35-37. — Quantin : *Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*. — *Congrès archéologique de France*, 1850.

MONUMENTS CIVILS

PRÉFECTURE (ANCIEN ÉVÊCHÉ)

L'Administration départementale occupe depuis 1790 les bâtiments de l'ancien évêché.

Un chroniqueur des *Gesta pontificum Autissiodorensium* rapporte que Hugues de Montaigu, qui fut évêque de 1115 à 1136, réédifia le palais épiscopal et que, « dans la partie de cet édifice regardant l'orient, il bâtit, sur le mur de la cité, un promenoir (*stationem*), qu'en langue vulgaire on appelle loge, construction d'un merveilleux effet, ornée de superbes colonnes et d'où l'on domine le fleuve, les vignes et les champs ». On reconnaît sans peine à cette description la galerie romane encore existante. Dix-huit petites arcades en plein cintre y supportent un mur plein, couronné par la balustrade d'une terrasse. Elles reposent alternativement sur de courtes colonnes monolithes et des colonnettes jumelles, dont les tailloirs sont ornés de perles ; l'intrados des arcs se creuse, sur le bord extérieur, d'un cavet rempli de pointes de diamant.

Au nord et attenant à cette galerie, s'élève le bâtiment de l'ancienne salle synodale que l'évêque Guillaume de Mello construisit vers 1250, au-dessus de celliers voûtés plus anciens. Cet édifice présente à

ses extrémités deux pignons semblables, percés de deux étages de baies accolées, dont les arcs en tiers-point sont portés par des faisceaux de colonnettes. La charpente du XIIIe siècle se compose de chevrons portant ferme, de poinçons en forme de colonnette octogone et d'esseliers courbes qui épousaient le cintre du berceau en bardeaux de chêne.

Rue Cochois existe encore, muré, le portail bâti par Dinteville, qui, jusqu'au début du XIXe siècle, servit d'entrée à l'évêché.

Bibliographie. — *Gesta pontificum Autissiodorensium*. — Quantin : *Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 26.

L'HORLOGE

La tour de l'Horloge a pour soubassement le mur romain. Elle flanque une porte, déjà ouverte à l'époque gallo-romaine, dont l'arcade gothique supporte une salle où est installé le mécanisme de l'horloge. Les cadrans, appliqués sur les deux faces de la salle, sont encadrés par des arcatures en accolade ornées de fleurons. On accède à la salle par un escalier en vis, enfermé dans une tourelle placée du côté opposé à la tour.

La tour elle-même n'offre pas à sa base un cercle parfait, mais elle s'arrondit à sa partie supérieure, grâce à un encorbellement sur le mur droit de l'ancien rempart. Elle est flanquée, sur la moitié de sa hauteur, d'une petite tourelle ronde qui permet d'accéder de la salle de l'horloge au beffroi. Le lanternon ajouré, en charpente et plomberie, est coiffé d'une élégante

flèche incendiée en 1825 et refaite dans les dernières années du XIXe siècle. La cloche, aussi ancienne que la tour, porte la date de 1483, qui correspond à l'achèvement de l'édifice.

Bibliographie. — Lechat : *L'horloge d'Auxerre,* dans l'*Annuaire de l'Yonne,* 1841, p. 63-79. — Challe : *L'horloge d'Auxerre,* dans le *Bulletin de la Société des Sciences,* 1879, p. 104-108. — J. David : *L'horloge d'Auxerre,* étude mécanique et astronomique *Ibid.*, 1906.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE

La bibliothèque et le musée d'Auxerre sont installés dans le bâtiment de l'ancien bailliage, sur l'emplacement duquel s'élevait autrefois le château des comtes d'Auxerre. La bibliothèque renferme de précieux manuscrits ; nous citerons : la Chronique de Vézelay, par Hugues de Poitiers (n° 227), la Chronique de Clarius, moine de Saint-Pierre-le-Vif (n° 212), toutes deux écrites au XIIe siècle ; le manuscrit des *Gesta pontificum Autissiodorensium,* commencé à la même époque et continué jusqu'au XVIIIe siècle (n° 142), et la célèbre Chronique universelle de Robert d'Auxerre, moine de Saint-Marien (n° 145).

Au musée, on conserve quelques intéressants débris de l'époque gallo-romaine, notamment une borne milliaire de la voie d'Autun à Troyes, trouvée à Prégilbert (n° LXIII), le monument funéraire de Jucunde (n° IV), des chapiteaux et des fragments de statues.

Au nombre des objets du moyen âge, il convient de citer : les débris d'un retable en pierre du XIIIe siècle,

de l'ancienne abbaye de Crisenon (nos 2, 3 et 4) ; une grille en fer forgé, du XIIIe siècle, provenant de l'église de Saint-Pèlerin d'Auxerre (n° 59 *bis*) ; un retable en bois de l'église de Vermenton, de la fin du XVIe siècle (n° 84) ; une mesure en bronze du comté de Saint-Fargeau (n° 202) ; des fragments de bois sculptés, provenant d'anciennes maisons d'Auxerre (n° 111). Dans les vitrines de la grande salle des tableaux, sont conservés des objets trouvés dans les fouilles des cimetières mérovingiens de Vincelles et de Vaudonjon : de belles faïences et une riche collection de monnaies.

Bibliographie. — Quantin et Molard : *Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Auxerre* (section d'histoire). — *Catalogue général des manuscrits*, t. VI. — A Chérest : *Catalogue du musée d'Auxerre* (monuments lapidaires et archéologie régionale). Auxerre, 1869-1870. — Quantin et Ricque : *Catalogue raisonné du musée d'Auxerre*. Auxerre. 1884.

SIXIÈME EXCURSION

Pontigny.

ÉGLISE ABBATIALE

L'abbaye de Pontigny fut fondée en 1114 par un certain Ansius ou Hildebert, prêtre du diocèse d'Auxerre. Ce personnage s'était rendu à Cîteaux pour communiquer son projet à l'abbé Saint-Étienne-Harding; l'abbé alla visiter lui-même l'emplacement appelé Pontigny, sur la rive gauche du Serain, et, l'ayant trouvé propice, demanda l'approbation de l'évêque Humbaud et de Guillaume III, comte d'Auxerre, qui en était le principal seigneur. Le projet fut approuvé avec empressement, et Saint-Étienne envoya de Cîteaux douze religieux.

Hugue de Mâcon, premier abbé, construisit une petite église qu'il dédia à l'Assomption de la Vierge et à saint Thomas l'Apôtre.

La petite colonie essaima rapidement. Pendant la première moitié du XIIe siècle, on compte en France et en Italie environ trente filles ou petites filles de Pontigny ; parmi elles, Bourras et les Roches se trouvaient au diocèse d'Auxerre.

Bientôt l'église primitive ne suffit plus aux frères, dont le nombre, malgré la dispersion, ne faisait que s'accroître, et il fallut songer à construire un édifice plus considérable.

C'est Thibaut le Grand, comte de Champagne, qui fournit les ressources nécessaires.

La date de 1150 a été généralement admise pour le début des travaux : cette date concorde du reste avec les caractères des parties les plus anciennes de l'église; mais les archéologues s'entendent moins bien sur la date d'achèvement.

M. l'abbé Henry, en 1839; le baron Chaillou des Barres, en 1844, et les auteurs des notices du Congrès archéologique de 1850, s'appuyant sur la tradition, y voient une œuvre faite d'un seul jet, en plus ou moins de temps.

Quelques années plus tard (1853), M. Amé, dans une étude sur les vitraux incolores du département de l'Yonne, ne dit que quelques mots de Pontigny, mais il fait une distinction très nette entre la nef et le transept, qu'il laisse à la seconde moitié du XIIe siècle, et le chevet, qu'il considère comme gothique.

Nous croyons qu'entre les deux théories, il y a place pour une troisième. Si le transept et la nef peuvent se placer entre 1170 et 1180, le chevet a pu être terminé dans les trente dernières années du XIIe siècle.

Il est probable qu'après 1170 on construisait encore car, en 1186, un seigneur de Saint-Verain, Reynaud, dit Rongefer, donna en fief à l'abbaye ses carrières de Saint-Bris (1). D'autre part, il est presque certain que le chœur, achevé au début du XIIIe siècle, et où fut enterrée, en 1208, la reine de France Adèle, est bien celui que nous voyons aujourd'hui.

Il y eut reprise de la construction au niveau du transept : le chœur primitif se terminait par un mur droit. A l'intérieur, le système change brusquement ; les bas-côtés et les croisillons, qui renferment chacun six

(1) Archives départementales de l'Yonne, H. 1518.

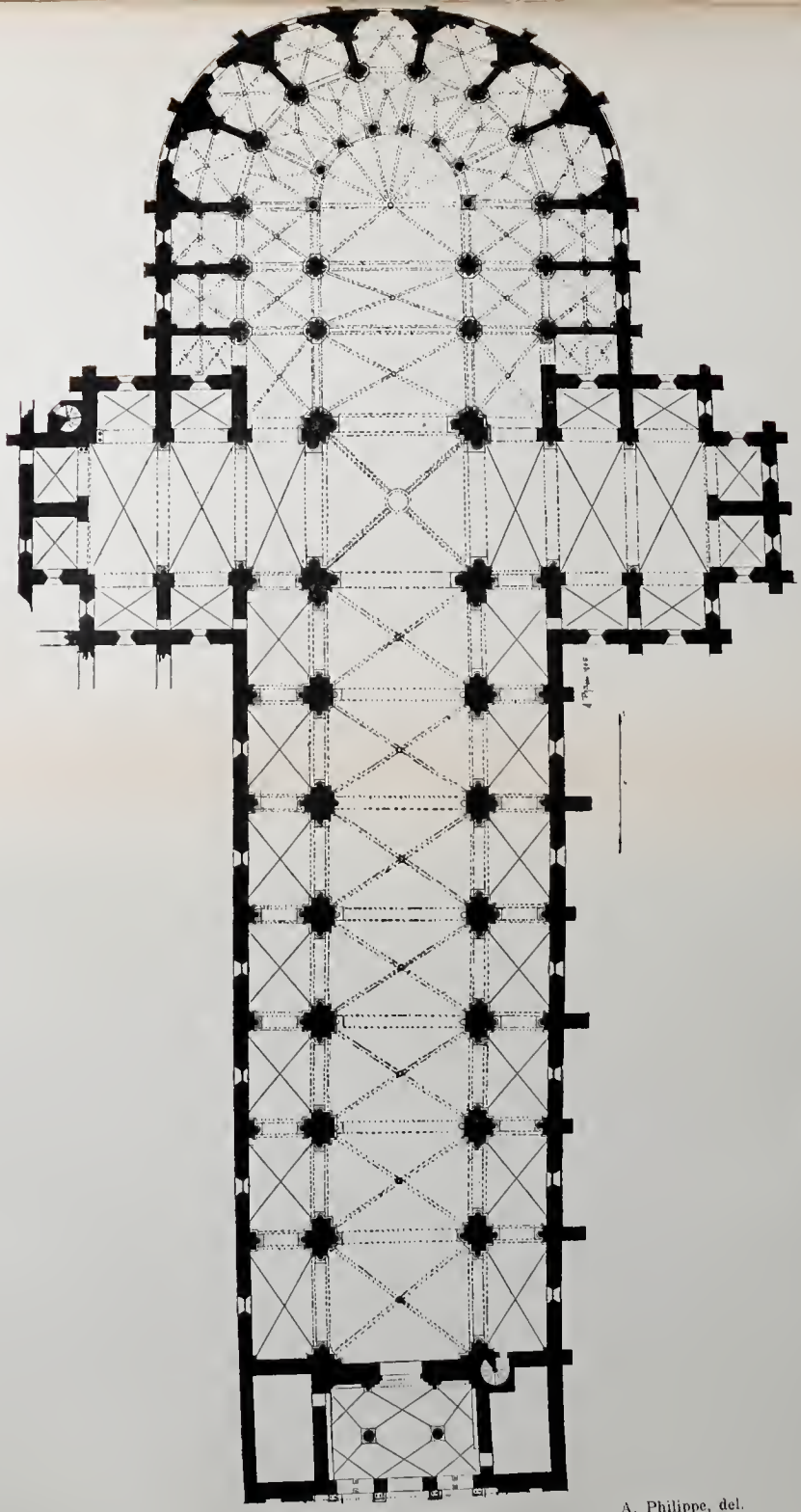

A. Philippe, del.

Plan de l'église abbatiale de Pontigny.

chapelles, sont voûtés d'arêtes; le déambulatoire et les chapelles rayonnantes sont pourvus de croisées d'ogives dont la disposition prouve une recherche plus grande et un art plus affiné.

On se rend compte, du reste, de l'hésitation du constructeur en observant les dimensions anormales et le mode de voûtement de la travée comprise entre la chapelle orientale du croisillon et la première du pourtour, et en comparant, d'autre part, la longueur de la première travée du chœur avec celles des autres travées orientales.

Si, de plus, nous examinons les plans d'églises analogues, comme Clairvaux, Savigny, Dommartin (1), qui toutes possèdent une abside circulaire avec chapelles rayonnantes noyées dans le mur de clôture, nous constatons qu'aucun des chevets n'atteint la longueur de celui de Pontigny et qu'ils sont tous bâtis sur un demi-cercle parfait.

Au dehors, certaines anomalies font croire à une reprise.

L'église a des dimensions considérables : 108 mètres de long, 50 mètres de large au transept, 22 mètres à la nef.

Une longue nef de sept travées, flanquée de collatéraux et précédée d'un porche voûté, est coupée par un transept saillant. A l'ouest, à l'est et à l'extrémité de chaque croisillon s'ouvrent deux chapelles.

Les piles de la nef, qui se composent d'un massif carré cantonné de quatre colonnes, et celles du transept n'avaient pas été disposées pour recevoir des voûtes d'ogives ornées d'un filet, d'un boudin ou d'un bandeau entre deux tores. Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes.

(1) Cette dernière église, de l'ordre de Prémontré, mais ayant suivi les traditions cisterciennes.

Au delà du transept, une large travée de chœur, puis deux autres égales et un chevet semi-circulaire, avec arcades portées sur huit colonnes monolithes, complètent cet énorme vaisseau.

A chaque travée du déambulatoire, voûtée par cinq branches d'ogives, correspond une chapelle rectangulaire dans la partie droite et à cinq pans coupés autour du chevet. Ces neuf chapelles, dont la voûte est soutenue par six nervures, sont englobées dans un mur extérieur en hémicycle, comme à Dommartin, à Savigny, à Clairvaux, à la cathédrale de Thérouanne et à Beaulieu, en Angleterre.

Le chœur est recouvert au fond par dix nervures en amande flanquées de deux baguettes qui rayonnent autour d'une clef centrale et en avant par deux croisées d'ogives.

Les fenêtres, qui renferment quelques vitraux incolores, sont en plein cintre dans les parties basses du transept et en arc légèrement brisé dans le reste du monument.

Les chapiteaux plus ou moins frustes de la nef et du transept ne ressemblent pas à ceux du chœur dont les feuilles se recourbent en boule : on remarque un chapiteau à godrons dans le croisillon nord.

Le porche, fermé latéralement, est percé de deux arcades géminées en plein cintre et d'une porte en arc surbaissé ; ses six voûtes d'arêtes reposent au centre sur deux grosses colonnes d'appareil et sur des chapiteaux épais : les bases sont flanquées de griffes.

Le portail est en plein cintre ; les pieds-droits sont décorés de deux colonnettes qui reçoivent une archivolte à trois rangs de moulures. Sur le tympan se détache une croix pommettée à branches égales.

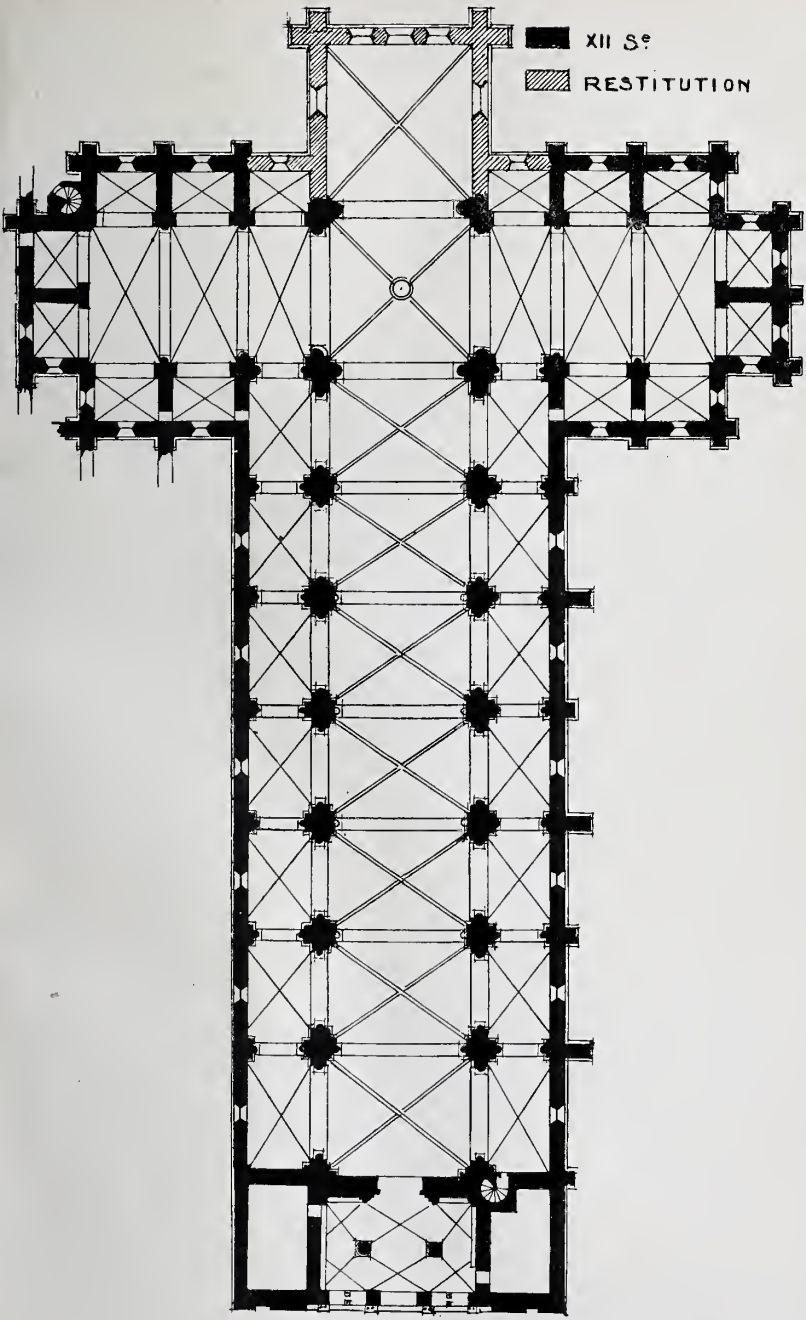

E. Chauliat, del.

Église abbatiale de Pontigny.

Plan primitif.

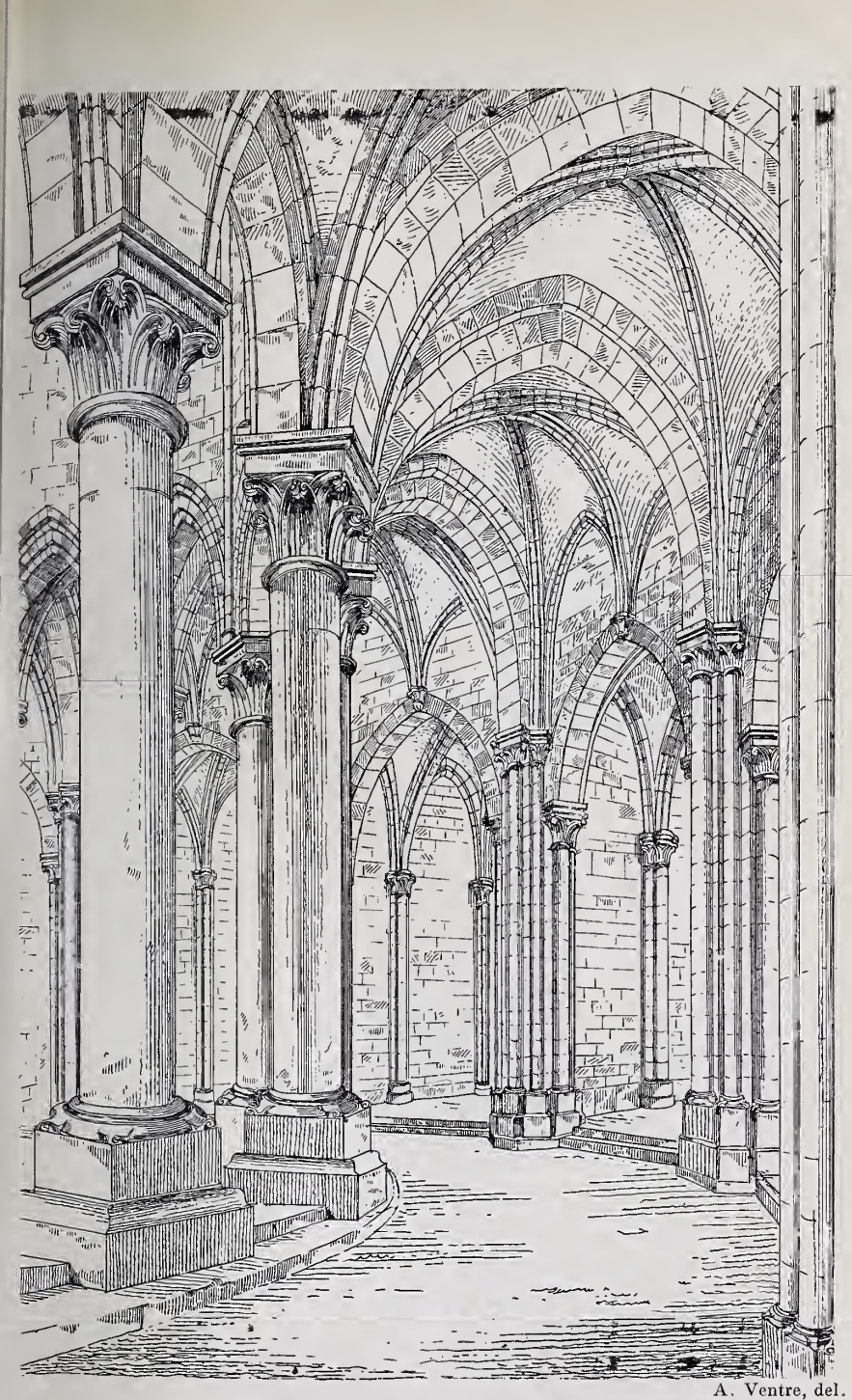

A. Ventre, del.

Église abbatiale de Pontigny.

Déambulatoire.

De chaque côté du porche s'élève un logis de la largeur du collatéral : celui du sud renferme la base de la tour d'escalier, qui possède, comme celle qui se trouve à l'angle du croisillon nord, les berceaux rampants de la construction primitive, montrant les traces des couchis de planches qui servirent à les établir.

La façade, amortie par un pignon assez aigu, est sobrement, mais élégamment décorée ; une haute et large baie en arc brisé éclaire le vaisseau central : elle est encadrée d'une archivolte moulurée et accostée de deux arcatures aveugles en arc brisé surhaussé, portées sur des colonnettes à bague centrale et surmontées de chapiteaux à larges feuilles.

Les lignes extérieures de l'église sont sévères et monotones, l'absence de flèche centrale, détruite en 1793, y est pour quelque chose.

Les pignons des croisillons sont percés d'une rose à huit lobes.

Les arcs-boutants n'existent qu'au chevet et au nord de la nef. Au sud, ils sont cachés sous les combles : ce sont des arcs en quart de cercle qui portent les pannes du collatéral.

Nous déduirons de ce qui précède que la partie septentrionale de la nef fut terminée après la partie sud ; que le transept fut bâti avec l'ancien chevet, sans doute rectangulaire, de 1150 à 1160 environ ; que la nef et la façade furent construites de 1160 à 1180. Après cette date, on réédifia l'abside actuelle avec son déambulatoire, qui dut être terminé à l'extrême fin du XIIe siècle ou dans les premières années du XIIIe.

Au nord s'élève un ancien bâtiment rectangulaire de l'abbaye qu'on peut attribuer au XIIIe siècle. Au

rez-de-chaussée, on entre dans une belle salle éclairée par des fenêtres en plein cintre: ses voûtes d'arêtes retombent sur quatre piliers octogones et des colonnes engagées dans les murs reçoivent les doubleaux surbaissés. Même disposition au premier étage, mais le nombre des piles est de cinq, parce que l'une d'elles porte sur un passage inférieur voûté d'ogives, dont les doubleaux s'appuient sur trois culots accouplés.

André Philippe.

Bibliographie. — Quantin (Max): *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*. Paris, Imp. Imp., 1868.— Viollet-le-Duc: *Dictionnaire*. — Philippe (A.): *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse d'Auxerre*, dans le *Bulletin Monumental*, 1904. — Henry (L'abbé): *Histoire de l'abbaye de Pontigny*. Avallon, 1839, pl. — Chaillou des Barres (Le baron): *L'abbaye de Pontigny*. Paris, 1844, pl. — Chaillou des Barres: *Notice sur Pontigny*, dans l'*Annuaire historique de l'Yonne*, 1844. — Amé (Émile): *Recherches sur les anciens vitraux incolores du département de l'Yonne*, dans le *Bull. de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. VII, 1853, p. 243. — Dehio: *Zwei Cistercienser Kirchen*, dans *Jahrbuch der Koniglich. preuss. Kunstsammlungen*, 1891. — Matthæi (Adelbert): *Beiträge zur Baugeschichte der Cistercienser Frankreichs und Deutschlands*. Darmstadt, 1893.

SENS

Par M. Charles PORÉE.

L'antique *Agendicum* était, dès l'époque celtique, une ville importante. Heureusement située dans la vallée de l'Yonne, à l'intersection des voies romaines d'Orléans à Troyes et de Lyon à Paris, elle prit un grand développement durant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Elle s'étendait alors bien au delà des limites de l'enceinte gallo-romaine du IVe siècle, jusqu'au confluent de la Vanne, comme l'attestent les nombreuses substructions et les mosaïques qui ont été découvertes. Elle possédait alors des thermes importants, dont M. Julliot a pu restituer la façade, de vastes arènes que des fouilles entreprises en 1849 ont mises à jour en partie, des temples dont les débris, patiemment recueillis par les soins de la Société archéologique, font aujourd'hui la richesse du Musée municipal.

Enceinte. — L'enceinte, dont de larges boulevards marquent aujourd'hui le circuit, fut élevée au commencement du IVe siècle. Un passage d'Ammien Marcellin atteste qu'elle existait déjà en l'an 355. Elle était flanquée de seize tours rondes, dont quatre subsistent, mais dont une seule, au sud-est de la ville, a gardé en partie son aspect primitif.

Comme dans les autres portions de murailles déjà démolies et explorées, le soubassement est formé de plusieurs assises d'énormes pierres de taille, qui dans les assises inférieures occupent toute l'épaisseur du mur et dans les autres ne constituent que le revêtement d'un blocage de moellons et de mortier extrêmement solide ; çà et là, des pierres, disposées verticalement, sont noyées dans le blocage et assurent la liaison entre les assises. Les blocs du revêtement sont simplement posés côte à côte et par lits, sans mortier. M. Lallier remarquait dès 1846 que plusieurs présentaient des entailles à queue d'aronde ou des trous destinés à recevoir les coins de bois ou les crampons de fer qui, dans les constructions romaines, servaient à sceller les pierres de grand appareil. Les pierres du soubassement proviennent en effet d'édifices romains démolis et leur face, tournée vers l'intérieur de la muraille, porte des sculptures ou des inscriptions.

Au-dessus du soubassement, la muraille, large de 2m60 à 2m70, comprend un blocage analogue à celui des assises inférieures, mais dont le parement extérieur est composé de pierres d'un petit appareil très régulier, placées par lits égaux qu'unissent des joints de mortier. Ce revêtement offre trois zones : chacune, haute de 1m25, est délimitée par des cordons de briques disposées sur trois rangs.

En 1843 existait encore une porte romaine, dont l'arc en plein cintre se composait de claveaux de pierre et de deux briques alternées : un cordon de briques contournait l'archivolte. Elle a disparu, ainsi que les huit portes construites au moyen âge. Au sud s'est conservée seulement une poterne.

Au confluent de la Vanne, au lieu dit la Motte du Ciar, on trouve des vestiges de constructions importantes qu'on considère comme les restes d'un camp romain retranché.

BIBLIOGRAPHIE. — Lallier: *Recherches sur les murailles gallo-romaines de la ville de Sens,* dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. I, p. 36-73. — Allou: *Mémoire sur l'Agendicum des Commentaires de César* (*Ibid.*, t. I, p. 97-129). — Lallier : *Note sur les fouilles exécutées en 1849 dans l'amphithéâtre gallo-romain de Sens* (*Ibid.*, t. II, p. 70-74). — Carré : *Voies romaines dans l'arrondissement de Sens* (*Ibid.*, t. VIII, p. 1-16). — Julliot : *Inscriptions du musée gallo-romain de Sens* (*Ibid.*, t. IX, p. 245-290). — Prou: *Note sur deux statuettes gallo-romaines trouvées à Sens* (*Ibid.*, t. X, p. 161-178). — Daudin : *Antiquités gallo-romaines de Sens*, dans l'*Annuaire de l'Yonne,* 1869, p. 280-299, et 1870, p. 157-165. — Julliot: *Quelques inscriptions romaines des musées de Sens et de Lyon*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XII, p. 19-40. — *Mosaïque romaine découverte à Sens* (*Ibid.*, t. XII, p. 226-239). — *Une façade des thermes romains élevés au commencement du IIe siècle dans la capitale des Sénons,* dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LV, p. 123-146. — *Inscriptions et monuments du musée gallo-romain de Sens,* publication, avec album de planches, de la Société archéologique de Sens. — Chartraire (L'abbé): *Rapport sur la démolition d'une partie de l'enceinte romaine de Sens en 1903,* dans le *Bulletin archéologique,* 1903, p. 222-234. — Adrien Blanchet: *Les enceintes romaines de la Gaule,* 1907, p. 61-66.

MONUMENTS RELIGIEUX

SAINT-MAURICE

L'église de Saint-Maurice est un édifice de l'extrême fin du XIIe siècle, remanié dans les dernières années du XVIe et au commencement du XVIIe siècle.

Le mur plat de l'abside a été refait à cette époque : l'ancien chevet devait être arrondi, comme les deux absidioles qui terminent les bas-côtés. Les piles sont alternativement fortes et faibles : les unes comprennent un massif cruciforme, cantonné de quatre colonnes correspondant aux doubleaux et aux grandes arcades, et de quatre colonnettes qui reçoivent les ogives du vaisseau principal et de ses collatéraux. Les autres piles sont cylindriques, flanquées seulement vers la nef d'une colonnette accolée au pilier rond pour soutenir le doubleau intermédiaire d'une voûte sexpartite. Deux tores séparés par un bandeau se profilent sur les grandes arcades en tiers-point.

Dans les bas-côtés, les doubleaux ont le même profil que les grandes arcades. Les ogives sont ornées d'un gros boudin entre deux tores. Les murs sont décorés d'arcatures en plein cintre, à claveaux nus, qui retombent sur les chapiteaux cubiques de petites piles aux arêtes abattues. Un cordon torique court au-dessus de ces arcatures et se continue dans les absidioles, dont la voûte en cul-de-four est renforcée par deux nervures soutenues par des corbeaux. Une baie en plein cintre, encadrée d'un gros boudin qui s'appuie sur deux colonnettes, éclaire chaque travée.

Les voûtes de la nef ont été refaites à la fin du XVIe siècle, en même temps que le mur du chevet et les deux travées occidentales qu'on rebâtit entièrement. Une nervure longitudinale marque l'axe de l'édifice. La voûte ancienne était plus élevée, car les colonnes sont dépourvues de chapiteaux. On a dissimulé en partie la reprise, en faisant pénétrer les nervures de la voûte dans la colonne engagée, comme il était d'usage au XVe siècle; mais les colonnettes logées dans les angles, qui recevaient autrefois les ogives, se perdent aujourd'hui dans la maçonnerie de la voûte, dont l'abaissement entraîna la disparition des baies de la nef. Ainsi s'explique la toiture qui recouvre à la fois la nef et le bas-côté.

CATHÉDRALE

Histoire. — La première cathédrale que mentionnent les textes fut incendiée vers 970. L'archevêque Anastase jeta les fondations d'un nouvel édifice, dont son successeur, Sevin, célébrait la dédicace vers 999. Mais bientôt l'église menaçait ruine et, au dire d'un moine contemporain, Clarius, Henri le Sanglier, qui occupa le siège de Sens de 1122 à 1143, en entreprit la reconstruction (*incepit renovare ecclesiam Sancti Stephani*). Un chroniqueur du XIIIe siècle, Geoffroy de Courlon, nous apprend en outre que le successeur d'Henri, Hugues de Toucy, mort en 1168, travailla activement à la cathédrale, l'acheva presque (*fere perfecit*) et fit placer des stalles dans le chœur ; il ajoute que le pape Alexandre III, lors de son séjour à Sens en 1163, consacra dans la nouvelle église (*in nova*

majori ecclesia) l'autel des saints Pierre et Paul. Ainsi, la cathédrale de Sens, commencée dans le second quart du XIIe siècle, était presque terminée en 1168. Elle devait donc être achevée quand, d'après le récit d'un chroniqueur anglais, le chapitre de Cantorbéry manda, en 1175, pour reconstruire sa cathédrale incendiée, un architecte du nom de Guillaume de Sens. L'exactitude de cette information paraît démontrée par la grande analogie qui existe entre le chevet des cathédrales de Sens et de Cantorbéry et il est permis de supposer que ce Guillaume, dont la réputation avait passé la mer, fut le maître de l'œuvre de la cathédrale du XIIe siècle.

On remania les parties hautes de la nef et du chœur au commencement du XIIIe siècle, puis on éleva, dans l'axe de l'édifice, la chapelle de Saint-Savinien, qui a dû en remplacer une autre plus ancienne (1) : la courbe de son hémicycle est outrepassée, comme à Canterbury. En 1267, la tour méridionale de la façade s'écroula, détruisant dans sa chute les premières travées de la nef et du collatéral. Le XIVe siècle fut employé à réparer ces ruines : c'est à cette époque aussi que furent établies des chapelles sur les bas-côtés. En 1490, Martin Chambiges, le célèbre architecte qui travailla à Beauvais, à Troyes et à Senlis, commençait le croisillon méridional : Hugues Cuvelier, qui l'acheva, posait, onze ans après, en 1501, les fondations de la « croisée devers le cloître » et, en 1516,

(1) En effet, M. l'abbé Chartraire a retrouvé dans le recueil de notes du chanoine Garsement de Fontaine († 1766) l'extrait d'un accord conclu entre le chapitre de Sens et Hervé, évêque de Troyes, en 1222, qui renferme cette mention : *altare S. Saviniani situm in capite ecclesie Senonensis.*

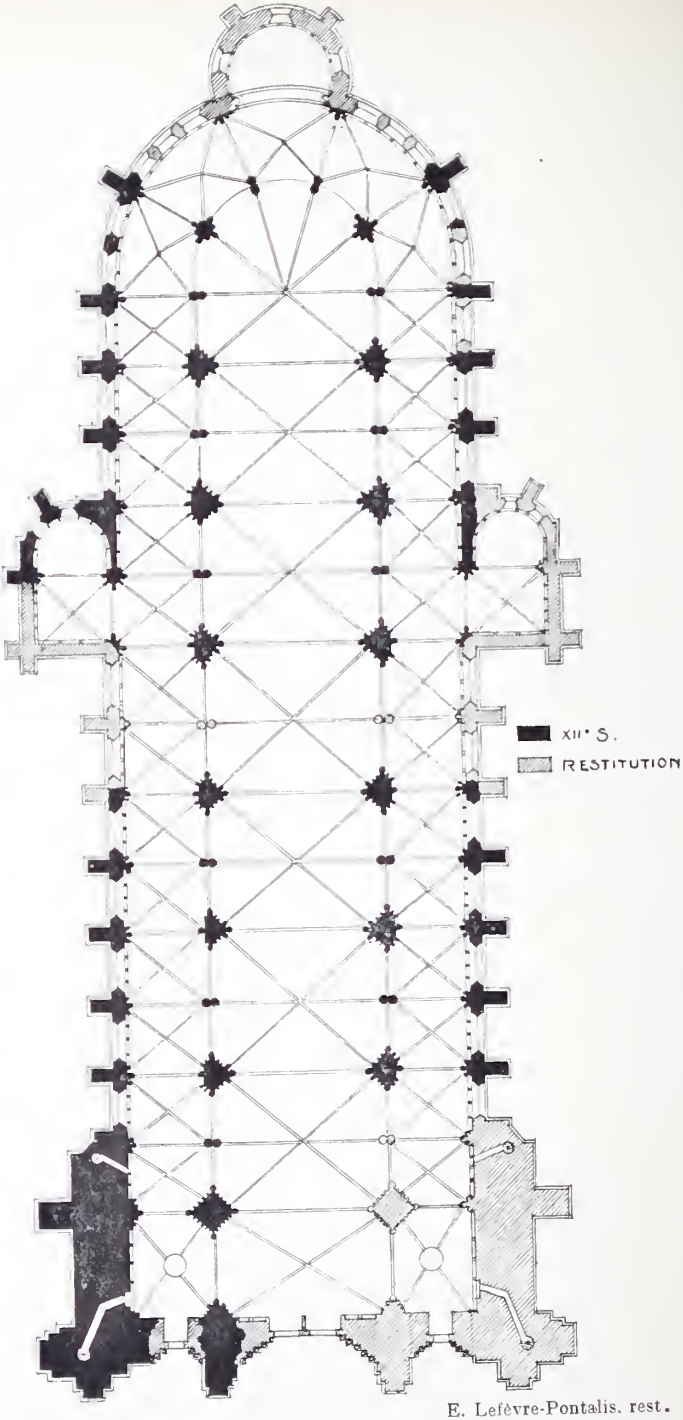

E. Lefèvre-Pontalis. rest.

Cathédrale de Sens.

Plan au XIIe siècle.

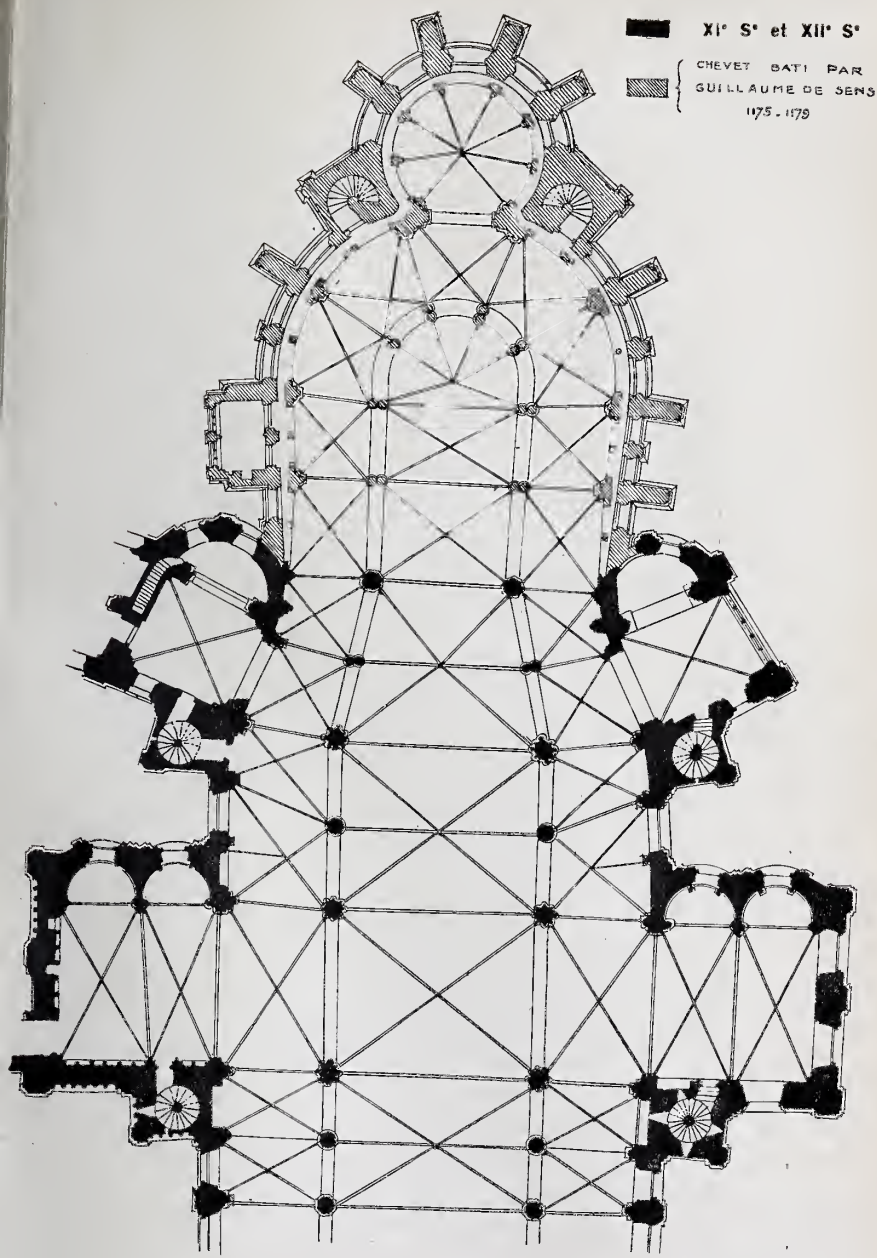

E. Chauliat, del.

Cathédrale de Cantorbéry.

Plan du transept et du chœur.

le transept était entièrement achevé. En même temps on travaillait à la partie supérieure du clocher méridional, dont la lanterne ne date que de 1535.

Au XIXe siècle furent effectuées des restaurations dont nous parlerons plus loin.

Nef. — Comme la plupart des grands édifices de l'époque de transition et même du commencement du XIIIe siècle, la nef est couverte de voûtes sexpartites ; seule, la voûte entre les clochers est rectangulaire.

Les piles sont alternativement fortes et faibles. Les piles fortes, qui correspondent aux doubleaux séparant les voûtes, sont formées d'un massif à ressauts flanqué de quatorze colonnes, sauf la première où deux colonnes, vis-à-vis de la nef, soutiennent le doubleau plus épais.

Les piles faibles se composent de deux robustes colonnes jumelles, suivant une disposition qui trahit l'influence champenoise, comme dans les déambulatoires de Saint-Martin d'Étampes et de Montiérender, dans la nef de Saint-Jacques de Reims. Elles ont un tailloir unique, rectangulaire, d'où part, vers la nef, une colonnette ornée de bagues, qui reçoit le doubleau intermédiaire de la voûte; sur la saillie de ce tailloir retombent également les nervures des voûtes des collatéraux et les grandes arcades. La seconde pile faible, du côté sud, refaite après l'écroulement de la tour de pierre, ainsi que les parties hautes des premières travées méridionales, est un pilier cylindrique, de fort diamètre, flanqué de colonnes; sa base est dépourvue de griffes.

Le triforium rappelle ceux du chœur de Vézelay et de la nef de Saint-Eusèbe d'Auxerre. C'est une

ancienne tribune, recouverte de charpente, qui fut murée plus tard, comme dans le chœur de Saint-Leu-d'Esserent. Dans chaque travée, deux archivoltes en tiers-point, ornées d'un boudin, portent sur deux piles carrées, dont l'une est prise sur le massif même des grandes piles et dont l'autre, isolée, est placée au-dessus de la clef de la grande arcade. Chaque archivolte encadre deux arcades secondaires de la même forme, qui retombent sur une colonnette centrale.

Les gros chapiteaux des piliers cylindriques sont ornés de feuilles d'acanthe et de feuilles d'eau; sur ceux des colonnes qui montent jusqu'à la naissance des hautes voûtes, les feuilles se recourbent en volutes qui annoncent le crochet du XIIIe siècle. Le tailloir des colonnes qui répondent aux ogives est placé de biais, de façon à recevoir normalement ces nervures. La colonne des formerets, sauf à la seconde pile méridionale, remaniée, a son chapiteau au même niveau que les autres; mais de son tailloir part une autre colonnette, plus mince, qui reçoit le formeret.

Les grandes arcades, en tiers-point, ont pour profil un large méplat entre deux tores; de chaque côté, dans un ressaut, est logé un boudin qui correspond à une colonnette des piles fortes. Le doubleau bandé entre les clochers offre un profil identique; mais ailleurs les doubleaux qui séparent les voûtes comprennent seulement un méplat accosté de deux tores. Quant aux doubleaux intermédiaires, ils sont, comme les ogives, ornés de trois boudins accouplés.

Viollet-le-Duc a établi qu'à l'origine, des formerets en plein cintre encadraient dans chaque travée deux petites baies accouplées, comme à Noyon; la clef de

ces formerets étant plus basse que celles du doubleau et des ogives, la voûte avait une forme bombée, qu'elle perdit au XIIIe siècle, quand on refit les formerets actuels en tiers-point. Les petites baies accouplées firent alors place à une baie unique, plus large, divisée par un meneau et dont les arcatures tréflées sont surmontées d'un trilobe. En même temps, on fit disparaître une série d'arcatures en plein cintre qui précédait les bandes lombardes à modillons de la corniche. On voit encore des traces de cette disposition au sud de la nef et autour de l'abside.

A signaler, adossé au cinquième pilier nord, le retable très fouillé de la chapelle funéraire élevée au XVIe siècle par l'archevêque Tristan de Sallazar, à la mémoire de ses parents.

Bas-côtés. — Les collatéraux sont voûtés d'ogives avec compartiments de remplissage en blocage. Les piles adossées au mur extérieur sont flanquées de trois colonnes qui reçoivent le doubleau et les formerets. L'architecte du XIIe siècle prit franchement le parti de faire retomber les nervures, d'un côté, sur des corbeaux, et de l'autre, sur des colonnettes engagées dans les piles fortes de la nef, afin d'éviter un faisceau de cinq fûts trop saillant.

Les trois premières travées du bas-côté sud, refaites après l'écroulement de la tour de pierre, se différencient des autres. L'architecte de la fin du XIIIe siècle y a rétabli la concordance entre les nervures de la voûte et leurs supports et, aux deux premières piles, on compte cinq colonnes et non plus trois, de manière à recevoir en même temps les ogives, les doubleaux et les formerets. Si les doubleaux y sont, comme

ailleurs, formés de claveaux nus aux arêtes abattues, le plein cintre a disparu ; quant aux ogives, ornées dans les autres travées d'une arête entre deux tores, elles se réduisent à un boudin aminci.

Au XIVe siècle, on avait abattu le mur sous les formerets des collatéraux, pour établir des chapelles entre les contreforts extérieurs. Au sud, ces chapelles étaient surmontées d'un toit à deux rampants qui venait buter contre un petit pignon, mais au nord, on se borna à couvrir les bas-côtés et les chapelles d'un dallage en pierre, appliqué sur un blocage de moellons que portaient les voûtes. Cette protection fut insuffisante : les eaux pluviales, par suite de la faible pente, ne purent s'écouler facilement et, peu à peu, désagrégèrent les voûtes des chapelles.

M. Lance, lors de la restauration de la cathédrale, supprima en 1864 les chapelles du XIVe siècle, puis il rétablit entre les culées l'ancien mur éventré avec une série d'arcatures. En effet, cette décoration est fréquente en Bourgogne, on la trouve, dans la cathédrale même de Sens, sous la tour de plomb, à la chapelle du XIIe siècle du croisillon nord et dans le déambulatoire. M. Lance conserva les arcatures tréflées dans les travées refaites à la fin du XIIIe siècle. Au-dessus du soubassement il perça de larges baies, comme on en voit dans le déambulatoire, et les encadra d'un boudin en plein cintre porté par des colonnettes. Malheureusement, malgré les protestations des archéologues, il se décida plus tard à ajouter des chapelles basses, dissimulées derrière le mur : leur style est déplorable.

Signalons, dans le bas-côté nord, un élégant portail du XIVe siècle, dit de Saint-Denis.

Chœur et déambulatoire. — La partie droite du chœur comprend quatre travées recouvertes de deux voûtes sexpartites; huit nervures rayonnent au-dessus de l'hémicycle. On y observe les dispositions décrites dans la nef et les bas-côtés: alternance des piles fortes et faibles, mêmes colonnes jumelles, mêmes profils aux arcs, même triforium, mêmes baies refaites au XIIIe siècle, mêmes arcatures. A noter seulement qu'à certaines piles, aucune colonne n'est engagée, pour répondre au doubleau, dans l'étroit dosseret flanqué de deux colonnes correspondant aux ogives. Les formerets semblent tréflés à cause des remaniements du XIIIe siècle, parce qu'ils retombent sur l'amorce des anciens. Les voûtes d'ogives du déambulatoire sont aussi maladroitement établies que celles des bas-côtés.

La chapelle dans l'axe de l'église ne date que du milieu du XIIIe siècle; elle est voûtée par huit nervures et dans chacun de ses cinq pans s'ouvre une large baie dont le remplage comprend un meneau, deux arcs en tiers-point et un quatre-feuilles; les arcatures du déambulatoire se continuent sur le soubassement du mur, mais elles sont en tiers-point.

Les deux chapelles qui flanquent la chapelle absidale furent percées, l'une au XVIe siècle, l'autre au XVIIIe à la place d'un triplet, comme l'a démontré M. l'abbé Chartraire (1). Dans cette dernière se trouve le mausolée du Dauphin, fils de Louis XV, et de la Dauphine, œuvre de Guillaume Coustou, qui a

(1) Procès-verbal de visite des vitres, du 24 octobre 1550, par les experts Duboys et de Savoye, verriers. Cf. Archives de l'Yonne, G. 712.

sculpté aux angles les statues allégoriques de la Religion, de l'Immortalité, du Temps et de l'Amour conjugal.

Au sud, deux chapelles furent ouvertes au XIVe siècle. Le retable d'autel de l'une d'elles, construit en 1531, aux frais des chanoines Richer et Fritard, représente les scènes principales de la Passion. Un escalier voûté, de la fin du XIIe siècle, communiquant avec l'allée par trois arcades, donne accès à la salle du Trésor. Au nord, on a placé sous une arcature une belle statue de la même époque, qui représente saint Thomas Becket : elle a été découverte en 1897 dans le mur d'une ancienne maison du cloître.

Du tombeau du chancelier Duprat, il ne subsiste que le soubassement, dont les bas-reliefs représentent les entrées solennelles de Duprat à Paris et à Sens, une séance à la chancellerie et une session du concile de 1528. Les statues agenouillées, en marbre, des cardinaux Jacques et Jean Du Perron sont les seuls restes de leur mausolée. Dans le chœur, le grand autel, couvert d'un baldaquin que portent quatre colonnes de marbre, est l'œuvre de Servandoni.

Aux baies du chœur et du déambulatoire se voient de précieuses verrières du XIIIe siècle. La haute fenêtre de l'axe de l'abside représente les épisodes de la Passion : la trahison de Judas, Jésus devant Caïphe, sa condamnation par Pilate, la Flagellation, le Crucifiement. Dans la seconde baie de droite sont retracées diverses scènes de la vie de la Vierge : l'Annonciation, la Nativité, l'arrivée des bergers, les Mages devant Hérode, les Mages en route pour Bethléem, l'Adoration des Mages, la Fuite en Égypte, et, dans le trèfle, le triomphe de la Vierge. Enfin, l'histoire

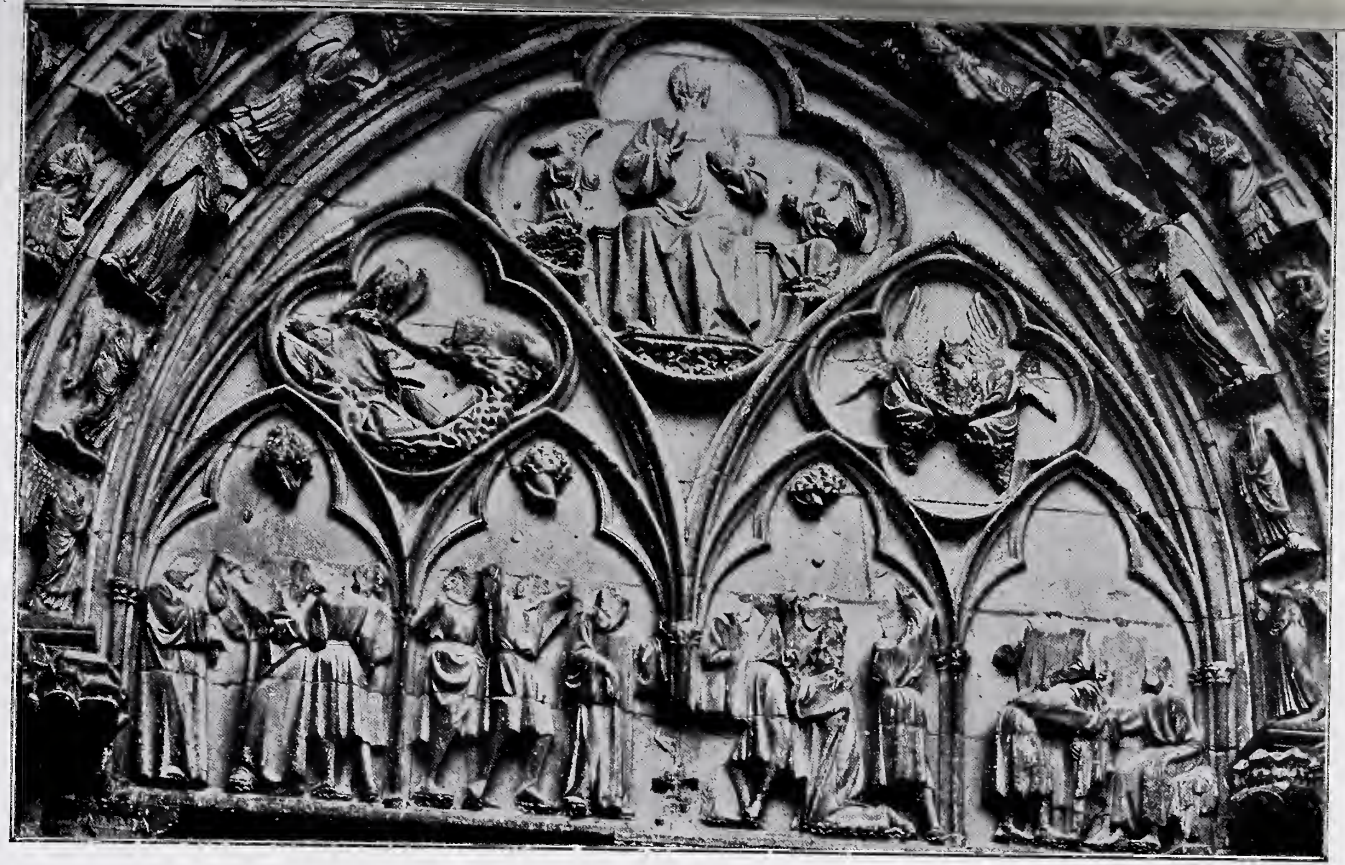

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Sens.

Tympan du grand portail.

abrégée de saint Étienne est racontée à la troisième fenêtre de gauche.

Les vitraux du bas-côté nord sont justement célèbres. Le premier est consacré à saint Thomas de Cantorbéry, qui, exilé d'Angleterre, séjourna à Pontigny et à Sens même. Le second retrace en treize médaillons l'histoire de saint Eustache. Puis viennent la légende de l'Enfant prodigue et la parabole du bon Samaritain, où, par une ingénieuse disposition, l'allégorie du récit évangélique, représentée sur trois losanges bien détachés, est expliquée dans les médaillons circulaires qui entourent chacun d'eux. Dans la chapelle absidale de Saint-Savinien, on voit à droite des scènes de la vie de saint Paul; à la fenêtre de gauche, les panneaux sont consacrés à la vie de saint Pierre et de saint Jean l'Évangéliste : ici le Sauveur ressuscite la fille de Jaïre ou apaise la tempête sur le lac de Génézareth; là saint Jean est plongé dans l'huile bouillante, sur l'ordre de Domitien.

Transept. — La cathédrale ne comprenait à l'origine qu'un petit transept. Entre les piles du carré du transept, à égale distance de l'une et de l'autre, des fouilles ont mis à jour les fondations des colonnes jumelles qui constituent les piles faibles du vaisseau central. La série des supports de la nef se poursuivait donc sans interruption, le bas-côté se prolongeant, avec sa voûte basse, jusque dans le déambulatoire ; à la hauteur des deux premières travées actuelles du chœur, le mur latéral s'interrompait et le bas-côté se doublait d'une travée terminée par un hémicycle. M. Lefèvre-Pontalis a fait observer que la cathédrale de Senlis présentait à l'origine la même

disposition qui se retrouve dans les cathédrales de Cantorbéry et de Poitiers.

De ce transept primitif, il reste la chapelle Saint-Jean, ouverte dans le croisillon nord. C'est une chapelle en hémicycle, éclairée par trois baies en plein cintre, voûtée en cul-de-four, dont le soubassement est décoré d'arcatures: elle est précédée d'une travée, refaite au XVIe siècle, qui constituait avec elle ce transept embryonnaire. Au commencement du XIVe siècle, on songea à donner à la croisée plus de développement. C'est alors qu'on démolit, au sud, la chapelle correspondant à celle de Saint-Jean. On la reconstruisit, puis on amorça, en dehors de l'édifice, les murs du croisillon agrandi. Mais les travaux s'arrêtèrent et ils ne furent continués que près de trois siècles plus tard, avec Martin Chambiges. Le niveau de la reprise est bien visible sur la pile nord-ouest de la croisée.

Les deux portails du transept, érigés l'un et l'autre dans un espace de vingt-cinq ans, sont conçus sur le même plan et ne diffèrent que par les détails. On remarquera leur ressemblance avec ceux des croisillons des cathédrales de Beauvais et de Senlis, œuvres du même architecte. Ils sont encadrés de contreforts en forme de tourelles, terminées au sud par des clochetons et par des terrasses au nord. Entre ces contreforts, deux balustrades marquent nettement les trois étages du portail, de la rose et du fronton. Au sud, le portail, dépourvu de trumeau, est flanqué de deux grandes arcatures à remplage du XIVe siècle; au nord, au contraire, il s'ouvre largement et son trumeau portait autrefois l'image d'un saint. Les tympans, dans les deux

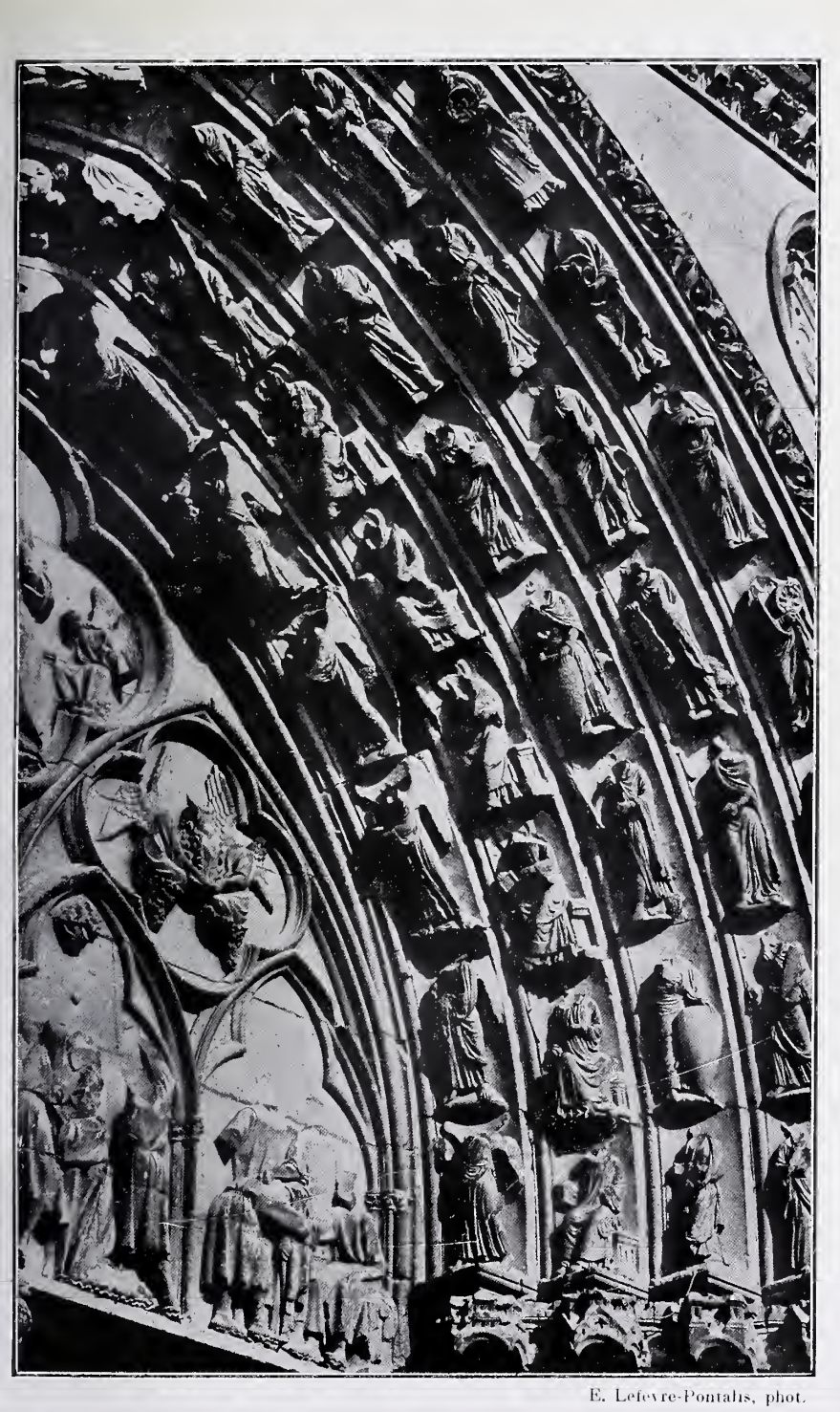

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Sens.

Voussures du grand portail.

portails, devaient être ornés de statues, dont il ne reste que les consoles et les dais, très ouvragés. Les pieds-droits, au portail du nord ou d'Abraham, offrent des niches également vides, mais dans ses voussures se voient encore les statuettes sculptées par un imagier d'Auxerre, Pierre Gramain. Une sorte de gâble, dont les rampants curvilignes dessinent une accolade, surmonte l'arcade de chaque porte. Puis une rose magnifique, divisée par un grand nombre de soufflets et de mouchettes, occupe à l'étage supérieur toute la largeur du mur, au-dessus de cinq baies à remplage flamboyant. Un pignon, garni de crochets frisés et surmonté d'une statue, couronne l'édifice.

Dans le croisillon méridional, aux baies qui regardent vers l'est, au-dessus de la chapelle de la Vierge, on voit un arbre de Jessé et l'histoire de saint Nicolas : à celles du mur opposé se déroulent les scènes de l'invention du corps de saint Étienne. L'histoire du patron de l'église se retrouve aux fenêtres, dont les meneaux soutiennent la magnifique rosace, où trois verriers de Troyes, Lyevin Voirin, Jean Verrat et Balthazar Gondon, peignirent le Jugement dernier.

La rosace du nord, à laquelle travaillèrent les Hympe, peintres verriers de Sens, représente un Concert céleste. Elle fut faite, ainsi que les baies qui sont au-dessous, aux frais du doyen du Chapitre, Gabriel Gouffier ; le donateur, qu'on reconnaît dans la verrière inférieure, vêtu de la robe rouge des anciens chanoines sénonais, y a fait représenter les apparitions de l'ange, son patron, à Daniel, à Zacharie et à la Vierge. Dans les baies des murs latéraux est figurée l'histoire d'Abraham et de ses descendants, Isaac, Ésaü, Jacob et Joseph. On y voit aussi, à l'est, seize arche-

vèques de Sens, vénérés comme saints, et, à l'ouest, huit personnages qui marquèrent dans l'histoire religieuse du diocèse : saint Savinien et saint Potentien, saint Étienne, saint Laurent, sainte Colombe, sainte Beate, sainte Paule et la Madeleine.

Façade. — Les deux tours qui flanquent la façade sont d'âges différents. Au nord s'élève le vieux clocher du XIIe siècle; c'est la tour dite de plomb, parce qu'avant 1845 elle était couronnée par un beffroi recouvert de plomb, qui renfermait huit cloches ; au sud, l'ancien clocher, écroulé en 1267, a fait place à une tour, dite de pierre, qui porte la marque de styles bien différents.

La tour de plomb ne comprend que deux étages. Entre l'archivolte du portail et le premier étage, souligné par un cordon de crochets qui se prolonge sur toute la façade, une rangée d'arcatures trilobées décore le mur. Le premier étage est percé d'une baie étroite en tiers-point, flanquée de deux arcatures aveugles. Le second étage est partagé en trois zones horizontales : d'abord une rangée d'arcatures basses en plein cintre, puis une galerie ajourée par cinq arcades de la même forme et couverte de petites voûtes d'ogives, enfin une série d'arcatures aveugles, trilobées, dont les fines colonnettes jumelles appuient leurs socles sur des statues de personnages qui paraissent ployer sous le faix. La galerie traverse les contreforts et se prolonge, d'une part, sur la face septentrionale de la tour, d'autre part, sur le mur qui clôt la nef, reliant ainsi les deux clochers. A partir du second étage, les contreforts à ressauts se transforment en un massif à trois pans bordé par les arca-

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Sens.

Trumeau du grand portail.

tures du mur et de la galerie du clocher. Pour ménager le passage d'un plan à l'autre, la frise qui délimite l'étage forme une large saillie soutenue par des corbeaux à têtes grotesques.

Au premier étage de la tour de pierre, une baie à meneaux du XIVe siècle s'ouvre largement. L'archivolte en lancette de cette fenêtre a nécessité l'exhaussement de l'étage supérieur qui commence à la balustrade de la galerie et ne comprend point la zone inférieure de la tour de plomb. La galerie à jour a des arcatures à redents qui paraissent du XIVe siècle avancé. Au-dessus d'elle, des arcatures semblables, surmontées de pignons, forment des niches où s'abritent les statues des archevêques qui travaillèrent à la construction de la cathédrale, sculptées par Maindron. Le couronnement du beffroi, percé sur chaque face de deux baies étroites, ne fut achevé qu'à la fin du XVe siècle, sous l'épiscopat de Tristan de Sallazar, dont les armes y sont figurées. A l'angle sud-ouest, de petites trompes, jetées entre les ressauts des contreforts, portent une lanterne octogone à deux étages, de style Renaissance, que l'architecte Godinet termina en 1535.

Dans le mur qui clôt la nef, l'archivolte d'une large baie, à six jours et trois rosaces polylobées, soutient le mur plein supérieur. Deux arcatures tréflées flanquent une rosace aveugle au même niveau que la galerie des tours, accusée par une balustrade. Au-dessus, dans des arcatures surmontées de frontons, apparaissent les statues d'un Christ bénissant, aux proportions surhumaines, et de deux Anges, œuvre de Maindron.

Portails. — Le portail central est consacré à saint Étienne, patron de l'église. Sa statue, du XIIe

siècle, seule épargnée à la Révolution, décore le trumeau flanqué de magnifiques rinceaux. Dans le tympan refait après l'écroulement d'une tour en 1267, des arcatures trèflées ou des quatre-feuilles heureusement combinés, comme dans la porte occidentale de Saint-Urbain de Troyes, encadrent les scènes principales de la vie du saint, sa prédication aux Juifs, son expulsion de la Synagogue, sa lapidation : dans les cinq rangs des voussures, on voit les anges, les saints et les martyrs. Les ébrasements offrent des niches dont les dais abritaient autrefois les douze apôtres et, sur les soubassements, des bas-reliefs très mutilés représentent, ici les Arts libéraux, là les Travaux des mois.

Dans les médaillons qui sont au-dessous des Arts libéraux se voient des animaux de toutes sortes. Mgr Crosnier les considérait autrefois comme les symboles des vertus et des vices. D'après l'interprétation plus séduisante de M. Mâle, ils seraient l'image abrégée du monde : c'est pour représenter l'immensité des terres et des mers que l'artiste a sculpté dans ces médaillons l'éléphant de l'Inde, le griffon, gardien des trésors de l'Asie, l'autruche et le chameau montés par des cavaliers d'Afrique, la sirène, symbole du mystère de l'Océan, et le légendaire sciapode, qui personnifie l'Orient.

Comme à Auxerre, les Vierges sages et les Vierges folles occupent les pieds-droits, sous de petites arcatures trilobées. Aux écoinçons du portail, entre l'archivolte et le cordon du premier étage, se profilent dans deux médaillons ronds les murs, les portes et les toits d'une ville, c'est la cité céleste; du côté des Vierges folles, la porte en est fermée; de l'autre, la porte est ouverte aux Vierges sages.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Portail nord de la cathédrale de Sens.

Le portail de gauche, percé au commencement du XIIIe siècle dans la tour de plomb, offre dans son tympan et ses trois rangées de voussures des scènes de la vie de saint Jean-Baptiste et l'histoire de la translation de ses reliques. Sous les niches vides, les soubassements sont ornés des saisissantes figures de la Bienfaisance et de l'Avarice; l'une, couronnée, tient ouverts, de ses deux mains, des coffres pleins d'or; l'autre, inquiète, mal vêtue, s'assied, pour le maintenir mieux fermé, sur le bahut qui contient ses richesses et dont sa main crochue défend l'ouverture.

Le tympan du portail de la tour de pierre, qui paraît dater du début du XIVe siècle, est consacré à la Vierge. Dans le registre inférieur sont figurés, de gauche à droite : la mort de la Vierge, son ensevelissement, son assomption, et, au-dessus, son couronnement; des anges garnissent les deux voussures. Les niches latérales sont vides. Sur le soubassement, de jolies arcatures tréflées, que surmontent de petits pignons, abritent vingt-deux personnages de l'Ancien Testament.

La statue équestre appliquée contre le mur, à droite du portail, représentait Philippe de Valois, en reconnaissance des faveurs accordées par ce roi à l'église de Sens, mais il n'en reste qu'une vague silhouette.

Trésor. — Malgré les pertes qu'il a subies avant et pendant la Révolution, le trésor de Sens est l'un des plus riches et des plus célèbres trésors d'églises. Un excellent inventaire en a été publié par M. l'abbé Chartraire. Nous ne pouvons que signaler d'après lui : la tapisserie du Couronnement de la Vierge, du XVe siècle (n°s 1, 2 et 3); une tapisserie de haute

lisse d'Arras, du XVIe siècle, représentant l'histoire de Judith et Holopherne (n° 5); des soieries byzantines des VIe, VIIIe et IXe siècles (n°s 10 à 14); une toile brodée du VIIIe siècle, représentant l'Assomption (n° 61); des mitres du XIIIe siècle (n°s 121 et 122); une pyxide en ivoire du Ve siècle (n° 140); le peigne liturgique de saint Loup et son anneau d'or, terminé par deux têtes de dauphin mordant le chaton qui sertit un saphir (n° 239); un coffret en bois byzantin du Xe siècle, dont les douze pans, recouverts de panneaux d'ivoire, retracent l'histoire de David et de Joseph (n° 143); un ciboire de vermeil du XIIe siècle, connu sous le nom de Sainte-Coupe (n° 185); des reliquaires (n°s 191-193) et d'anciennes croix processionnelles (n°s 208-212); la crosse de Guillaume de Melun (n° 216); des tableaux de Lemoyne: le baptême de Notre-Seigneur (n° 292); la Tentation dans le désert (n° 293); la Samaritaine (n° 294); des médailles et des sceaux.

Bibliographie. — Challe: [*Mémoire sur la cathédrale de Sens*], dans le *Congrès scientifique de France*, 25e session, t. II, p. 182-190. — Viollet-le-Duc: *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 222-224 et 506-511, *verbis* transept et voûte. — Quantin: *Notice sur la construction de la cathédrale de Sens* (Extr. du journal l'*Yonne*, 1849). — Chauveau (L'abbé): *Origines de la metropole de Sens et diverses époques de sa construction*, dans le *Congrès archéologique de France*, 14e session, 1847, p. 170. — Quantin: *Le grand portail de la cathédrale de Sens* (dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1850, p. 313-318). — Crosnier: [*Iconographie des portails de Sens*], dans le *Congrès archéologique de France*, 1847, p. 99-111. — Tarbé: *Description historique de la cathédrale de Sens* (Sens, in-8°). — Montaiglon: *Antiquités et curiosités de la ville de Sens*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1880. — Millin: *Voyage dans les départements du midi de la*

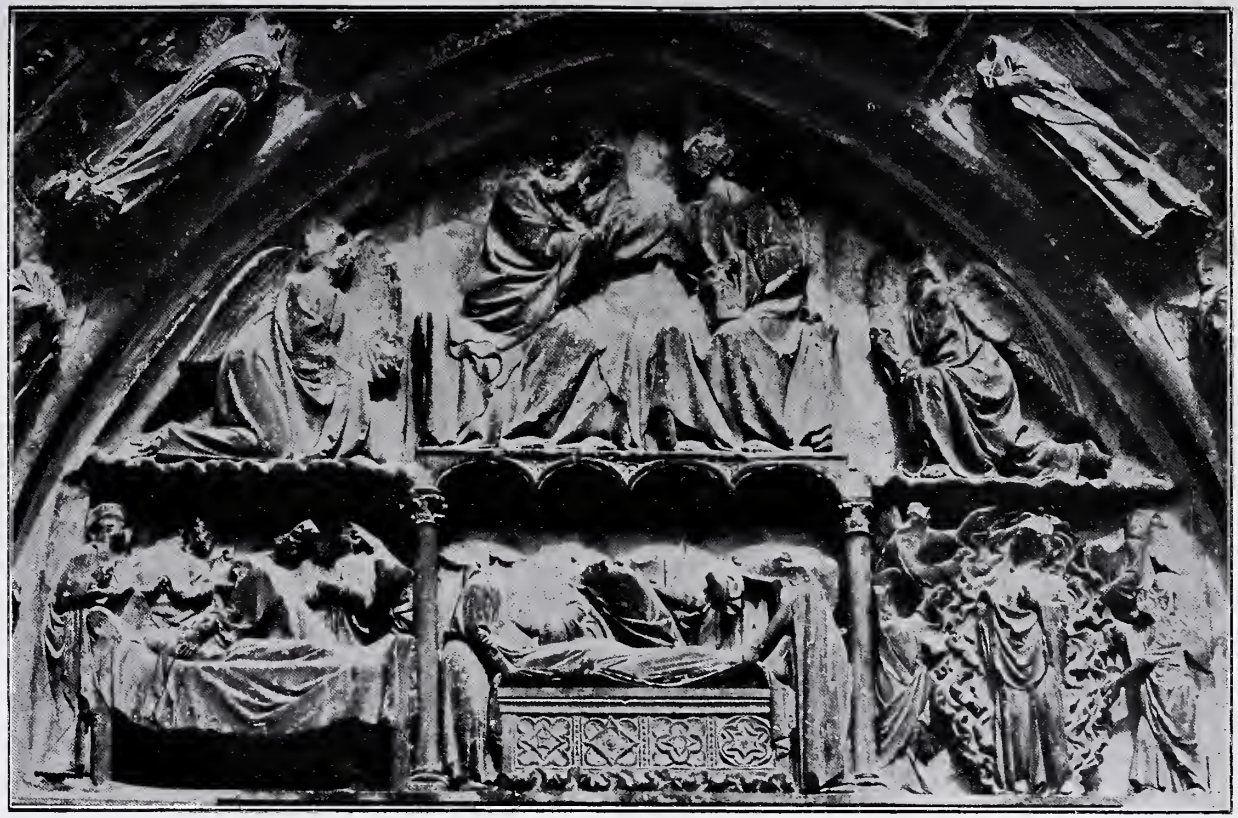

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Sens.

Tympan du portail sud de la façade.

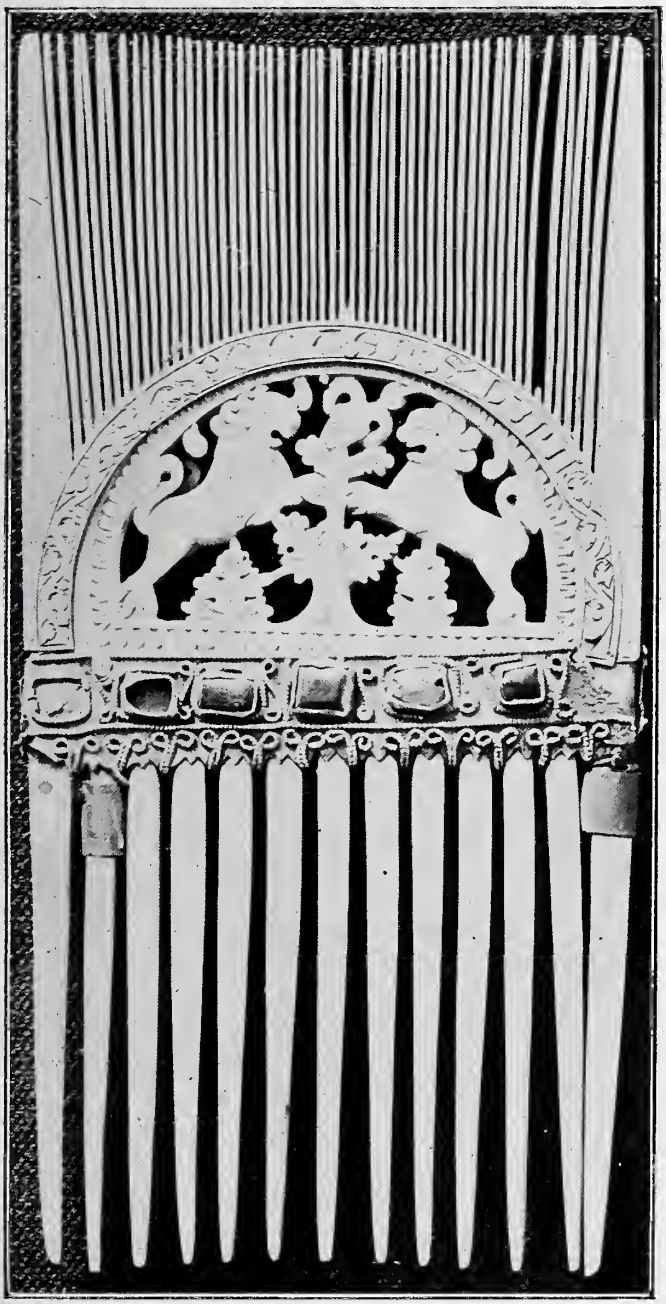

Trésor de la cathédrale de Sens.

Peigne liturgique de saint Loup.

Calice du trésor de Sens.

France, t. I (Paris, Imp. nat., 1807, in-8°). — Mémain: *Sens, histoire et description* (Sens, Poulain-Rocher, s. d., in-12). — Victor Petit: *Guide pittoresque dans le département de l'Yonne* (dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1847, p. 100-139). — Brullée: *Description des verrières de la cathédrale de Sens*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. VII, 1861, p. 162-212. — E. Male: L'*Art religieux au XIIIe siècle* (Paris, Colin, 1902, in-4°).— Chartraire (L'abbé): *Statue de Thomas Becket à Sens*, dans le *Bull. archéol.*, 1899. — Quesvers et Stein: *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. I (Paris, Picard, 1894, in-4°). — Carlier (L'abbé): *Mémoire sur les suaires conservés au Trésor*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. VI. — *Tissus conservés au Trésor. Ibid.*, t. IX. — Julliot: *Notice sur les ornements pontificaux donnés à la cathédrale de Sens par Mme la comtesse de Bastard d'Estang*, dans le *Bulletin archéologique*, année 1885. — Chartraire (L'abbé): *Inventaire du Trésor de l'église de Sens* (Sens, Duchemin, 1897, in-8°). — Chartraire (L'abbé): *La sépulture du Dauphin et de la Dauphine dans la cathédrale de Sens* (Sens, 1907, in-8°). — Vachon (Marius): *Une famille parisienne d'architectes maistres-maçons: Les Chambiges*, p. 41.

SAINT-SAVINIEN

L'église de Saint-Savinien marque l'emplacement du premier sanctuaire chrétien de Sens. Quelques-unes de ses parties remontent au XIe siècle. La nef, non voûtée, est éclairée par des baies en plein cintre et communique par quatre arcades avec des bas-côtés modernes. Chacun des croisillons est couvert d'une voûte en berceau, fortement épaulée à l'extérieur par des contreforts et contrebutant la voûte d'arête de la croisée.

Un clocher quadrangulaire s'élève au-dessus du carré du transept. Une puissante et large arcade en

plein cintre, dépourvue de tout ornement, porte chacun des deux murs du clocher perpendiculaires à l'axe de l'église. Sur les deux autres côtés, au contraire, le mur, qui descend plus bas, est porté par deux arcades cintrées, dont les doubles claveaux très étroits s'appuient sur une pile cylindrique. C'est un des plus anciens exemples d'une curieuse disposition qui existait dans le transept de l'église abbatiale de Jumièges, consacrée en 1067, et qui consiste à planter une colonne isolée à l'entrée des croisillons, comme à Saint-Jean-aux-Bois (Oise), dans le premier quart du XIIIe siècle.

Au nord, les douze lits d'assises du pilier rond sont reliés par des joints très épais: quelques pierres portent la trace d'une taille en feuilles de fougère, et les larges griffes de la base sont très frustes. Entre les feuilles d'acanthe du chapiteau et la torsade du tailloir, on lit les noms de Baudouin et de sa femme Pétronille, qui firent reconstruire l'église à la fin du XIe siècle.

Quelques degrés surélèvent le sanctuaire, voûté en berceau: son chevet plat, refait après coup, est percé de trois baies étroites. Dans l'axe du chœur, un escalier conduit à la crypte. C'est un simple caveau carré, voûté en berceau plein cintre et éclairé par une petite fenêtre à l'est. Dans les murs ont été encastrées des inscriptions fort anciennes, peut-être antérieures au XIe siècle, mentionnant la sépulture en cet endroit de saint Savinien, saint Potentien et autres saints.

A l'extérieur, les murs du clocher sont percés de petites baies romanes géminées, dont les claveaux nus retombent au centre sur une colonnette et sur un

Crosses et pyxide du trésor de Sens.

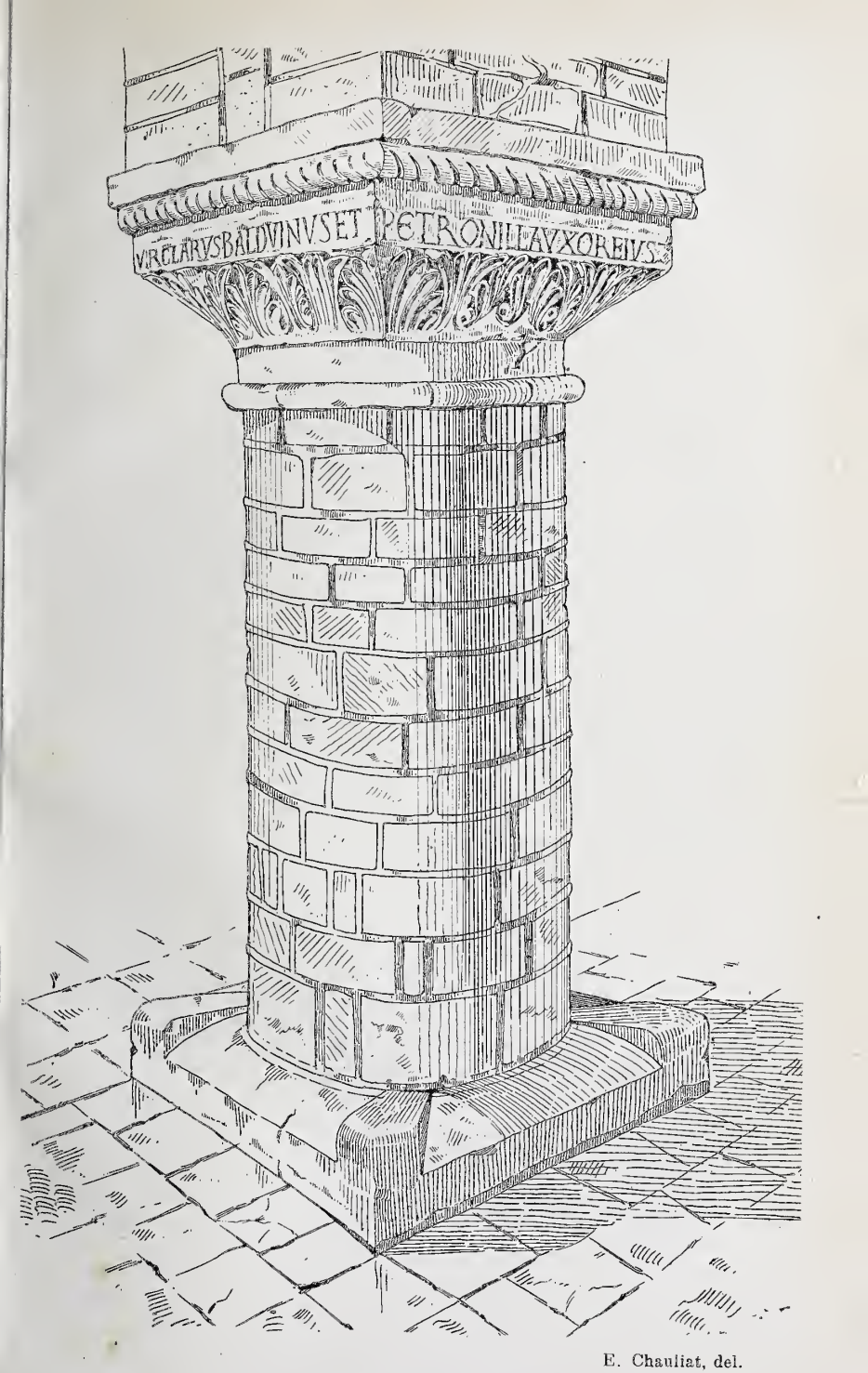

E. Chauliat, del.

Saint-Savinien de Sens.

Pilier du transept.

chapiteau fruste très saillant, comme en Lombardie et en Catalogne. On voit à première vue qu'au-dessus de la corniche, à modillons variés, qui contourne la souche du clocher, l'étage supérieur a été ajouté au XIIIe siècle; les deux baies jumelles en tiers-point, ouvertes sur chaque face de cet étage, ont leurs arcs ornés de moulures qui retombent sur des colonnettes; le feuillage des chapiteaux se continue sur le mur, formant une sorte de frise.

Bibliographie. — Tarbé, Victor Petit, Mémain : *Op. cit.* — Julliot : *L'église de Saint-Savinien et ses inscriptions*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XIII, 1885, p. 289-331.

SAINT-JEAN

L'église de l'ancienne abbaye de Saint-Jean sert de chapelle à l'hôpital, installé depuis la Révolution dans les bâtiments de l'abbaye. Les travées qui précèdent le chœur, remaniées à plusieurs reprises, n'offrent pas l'intérêt du déambulatoire et de la chapelle absidale, qui sont une œuvre très typique du XIIIe siècle.

Les piles du chœur sont formées d'un faisceau de huit colonnettes. Le soubassement du mur du déambulatoire est décoré, comme à Saint-Maurice et à la cathédrale de Sens, d'arcatures en plein cintre portées par des colonnettes à chapiteaux à crochets. Comme à la cathédrale d'Auxerre, ces arcatures se prolongent sur les cinq pans de la chapelle centrale, dont les murs s'évasent à l'entrée. Le soubassement supporte une galerie de circulation qui passe au droit de chaque pile du déambulatoire. C'est une preuve de l'influence champenoise déjà signalée à la cathédrale de Sens,

au chevet de la cathédrale d'Auxerre et à Villeneuve-sur-Yonne. Cette galerie est couverte, dans chaque travée, de trois petites voûtes transversales en berceau brisé, portées par des linteaux qui reposent, d'un côté, sur de fines colonnettes, de l'autre, vers l'extérieur, sur des piles très minces qui séparent les trois baies accouplées en tiers-point, percées dans la galerie à la façon d'une claire-voie. Dans les travées du déambulatoire, l'arcade médiane du triplet ainsi formé est plus haute que les autres; dans celles de la chapelle, que la galerie contourne, elles sont toutes trois de même hauteur et un oculus s'ouvre au-dessus; une archivolte en plein cintre, bandée entre les contreforts, encadre le tout.

Bibliographie. — Tarbé, V. Petit, Mémain : *Op. cit.* — E. Lefèvre-Pontalis : *L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle*, dans le *Congrès archéologique de France*, 69e session, 1902, p. 273-349.

MONUMENTS CIVILS

PALAIS SYNODAL

Le palais synodal, attenant à la tour de pierre, fut commencé en 1231 par l'archevêque Gautier Cornut. Il était achevé quand les voûtes de la salle supérieure furent détruites en 1267 par la chute du clocher de la cathédrale. On couvrit alors l'édifice d'une charpente et les voûtes ne furent rétablies que par Viollet-le-Duc.

La façade latérale du palais regarde l'ouest. Au premier étage, le mur épais du rez-de-chaussée s'amincit par un glacis et deux baies surmontées d'un oculus ajourent dans chacune des six travées tout l'espace compris entre les contreforts. Ces fenêtres, dont le vitrail est très en retrait sur le parement du mur inférieur, ont leurs pieds-droits ornés de nombreuses colonnettes qui correspondent à des voussures en tiers-point; entre les archivoltes des baies, un oculus est percé franchement dans le mur, formant une sorte de cuve posée sur la tranche et dont le fond est occupé par un remplage en étoile aux branches trilobées ; dans chaque baie, un meneau soutient deux arcs trilobés surmontés d'une rosace de même forme. Les contreforts carrés qui marquent les six travées de l'édifice portent à leur partie supérieure les statues restaurées de saint Savinien, saint Étienne et saint Potentien et, aux deux extrémités opposées, de Gautier Cornut et de saint Louis. L'original de cette dernière statue est déposé dans une salle du rez-de-chaussée avec d'intéressants débris de sculptures gothiques. Ces figures sont abritées sous des dais et des pinacles de formes variées.

Les angles du bâtiment, au sud, sont flanqués de larges contreforts qui soutiennent des échauguettes. Entre ces tourelles s'ouvrent. dans toute la largeur du mur, quatre baies surmontées de trois oculi, de même style que celles de la façade occidentale. Sur la cour de l'archevêché, les ouvertures sont de petites baies étroites en lancette, encadrées par des arcs de décharge. Une corniche décorée de crochets contourne tout l'édifice et porte un chemin de ronde crénelé qui aboutit aux échauguettes des angles.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée, élevé sur caves, était occupé par le tribunal de l'officialité et les prisons. La salle de l'officialité, où un musée lapidaire religieux avait été installé ces dernières années, est divisée en deux nefs par un rang de courtes colonnes ornées de chapiteaux à crochets; les nervures des voûtes sont à claveaux nus. Les prisons comprennent un groupe de cellules voûtées en berceau; elles sont éclairées par de petites fenêtres percées très au-dessus du pavé de la geôle et garnies à l'intérieur de hottes de pierre qui cachaient aux prisonniers la vue du ciel.

La nef unique de la salle supérieure, où se tenaient autrefois les synodes, est éclairée par les larges baies que nous avons décrites, et les nervures moulurées des voûtes y sont portées par des faisceaux de colonnes adossés aux contreforts extérieurs.

BIBLIOGRAPHIE. — Tarbé. V. Petit. Montaiglon, Mémain : *Op. cit.* *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. II. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. VIII, p. 74. — Moiset : *Le palais synodal de Sens*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1885, p. 1-21.

ARCHEVÊCHÉ

Le bâtiment longeant la Grande-Rue, qui se relie au palais synodal, a été bâti en 1683. A la suite se trouve une construction du commencement du XVIe siècle, qui a été restaurée. Les coquilles et les têtes de Maure qu'on voit sur la frise figurent dans les armes de l'archevêque Étienne Poucher. Une jolie porte Renaissance donne accès, de la rue, à la cour intérieure. Le corps de logis principal a été construit

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Maison de l'arbre de Jessé à Sens.

en 1557 par le cardinal Louis de Bourbon. Les grilles du XVIIIe siècle, qui isolent une partie de cette cour, fermaient autrefois le chœur de la cathédrale.

MAISONS ANCIENNES

Sur le boulevard du Quatorze-Juillet, près de la poterne des Quatre-Mares, on remarque une belle salle voûtée d'ogives adossée à la muraille romaine. C'est un reste de la maison construite par Garnier du Pré, sous le règne de Philippe-Auguste.

Rue de la République, le poteau cornier d'une maison de la fin du XVe siècle représente un arbre de Jessé. Tout à côté, rue Jean-Cousin, l'étage d'une maison du XVIe siècle est porté par un pilier de bois isolé, au chapiteau décoré de médaillons. Dans la même rue, la tradition veut que le célèbre artiste ait habité une maison du XVIe siècle, voisine de la rue Beaurepaire, qui présente, dans la cour intérieure, une élégante tourelle ajourée enfermant un escalier en vis.

Signalons enfin, rue Jossey, une maison où le linteau de la porte a conservé les traces de la numérotation unique qui, à la fin du XVIIIe siècle, fut appliquée à toutes les maisons de la ville.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE

La bibliothèque de la ville renferme un célèbre diptyque en ivoire du IIIe siècle, quelques liasses des comptes de la cathédrale et des manuscrits dont le plus célèbre est le missel de la Fête des Fous, qui vient d'être édité par M. l'abbé Villetard.

Le musée, établi dans le bâtiment attenant, a recueilli les produits des fouilles exécutées dans les anciens murs gallo-romains. M. Julliot a savamment commenté ses stèles, qui représentent des artisans dans l'exercice de leur métier, ses sculptures et ses inscriptions. Nous ne pouvons que signaler, parmi les bas-reliefs qui, a-t-on dit, forment comme « le premier chapitre de l'histoire de la sculpture en France » : la visite de Diane à Endymion endormi (travée A, n°s 89, 90 et 238) ; Oreste captif amené par un Scythe à l'autel de Diane (travée E, n°s 98, 99 et 100) ; Bellérophon monté sur Pégase (travée F, n° 92, fragments). Parmi les inscriptions, la plus célèbre est celle dite de Magilius (n°s 16 à 38 et 208).

Bibliographie. — Julliot, *op. cit.* — Montaiglon, *op. cit.*

TABLE DU GUIDE

Pages.

AVALLON

Eglise Saint-Lazare 4
Chapelle Saint-Pierre. 9
Église Saint-Martin-du-Bourg. 10
Tour de l'horloge 13

PONTAUBERT

Église 15

SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY

Ancienne église 16
Église paroissiale 17

VÉZELAY

Remparts 24
Église Saint-Étienne 26
Église abbatiale 27

FLAVIGNY

Église Saint-Genès. 49
Église Saint-Pierre. 53

SEMUR-EN-AUXOIS

Église Notre-Dame. 64
Château 79
Enceinte. 89

SAINT-JEAN-LES-BONSHOMMES

Prieuré 95

MONTRÉAL

Église collégiale. 97

THIZY

Château 102

SAULIEU

Église de Saint-Andoche 104

AUTUN

Enceinte romaine. 122
Portes d'Arroux et de Saint-André 123

Théâtre 129
Amphithéâtre 129
Temple de Janus. 130
Pyramide de Couard. 131
Cathédrale 132
Fontaine Saint-Lazare 140
Monuments divers 140
Musée municipal 141
Musée de l'hôtel Rolin. 142
Musée lapidaire 146

VERMENTON

Église 148

CLAMECY

Église Saint-Martin. 155
Chapelle de l'ancien évêché de Bethléem. 161

DRUYES

Château 164
Église 165

AUXERRE

Enceintes 167
Cathédrale 168
Église Saint-Germain. 182
Église Saint-Eusèbe 188
Église Saint-Pierre. 193
Préfecture (ancien évêché) 195
L'horloge 196
Bibliothèque et musée 197

PONTIGNY

Église abbatiale 199

SENS

Enceinte gallo-romaine. 205
Église Saint-Maurice 208
Cathédrale 209
Église Saint-Savinien. 225
Église Saint-Jean 227
Palais synodal. 228
Archevêché 230
Maisons anciennes 231
Bibliothèque et musée. 231

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LXXIVe SESSION

TENUE

à AVALLON (Yonne)

En 1907.

PROGRAMME

1. Présenter un travail d'ensemble, par ordre de matières, sur les principaux travaux archéologiques publiés par les Sociétés savantes et les particuliers, dans l'Yonne, au XIXe siècle.

2. Indiquer le résultat des fouilles exécutées dans les stations préhistoriques et les *tumuli* de l'Auxois, les découvertes d'objets de l'âge du bronze dans la région. — Dresser la carte des monuments mégalithiques.

3. Quel est le tracé de la grande voie d'Agrippa entre Auxerre et Autun ? — Étudier le camp de Cora. A quelle époque faut-il l'attribuer ?

4. Étudier les monuments figurés du musée lapidaire de Sens.

5. Présenter une étude d'ensemble sur le mobilier funéraire des cimetières francs explorés dans l'Yonne.

6. Étudier la sculpture pré-romane en Bourgogne.

7. Indiquer les limites de l'école romane bourguignonne. — Définir ses caractères et montrer les différences entre les églises du XIIe siècle de la région d'Auxerre et celles du Mâconnais. — Tracer sur une carte de France la limite des bandes lombardes.

8. Iconographie du grand portail et des chapiteaux de l'église abbatiale de Vézelay.

9. Étudier les voûtes d'ogives et les formerets du XIIe siècle dans la Bourgogne.

10. Déterminer les caractères essentiels de l'école gothique de la Bourgogne au XIIIe siècle. — Dégager les influences champenoises dans l'Yonne à la même époque.

11. Dépouiller les comptes de la cathédrale de Sens au XVe et au XVIe siècle.

12. Quels sont les caractères de l'architecture militaire en Bourgogne? Présenter une monographie et le plan du château de Druyes.

13. Étudier les manoirs, les anciennes maisons des villes et des villages, les granges et les puits en Bourgogne.

14. Faire ressortir les particularités des églises ou des châteaux de la Renaissance dans l'Yonne.

15. Rechercher dans les archives et les minutes notariales des marchés et de nouveaux noms d'artistes bourguignons du XVIe et du XVIIe siècle.

16. Étudier les inscriptions et les sculptures des musées lapidaires, les pierres tombales, les carreaux vernissés, les peintures murales et les verrières. — Présenter une collection photographique des statues et du mobilier artistique des églises.

17. Faire connaître les noms des fondeurs de cloches de la région.

18. Étudier le monnayage sous les rois burgondes, depuis Gondowic jusqu'à Gondomar II. — Étudier le monnayage au nom et au type royal français, dans les ateliers du duché de Bourgogne, sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire.

19. Étudier les anciennes industries locales et les procédés de fabrication.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie :

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS,
Président du Congrès,
Directeur de la Société.

ÉMILE TRAVERS,
Directeur-adjoint et Trésorier
de la Société.

P. DE LONGUEMARE,
RAYMOND CHEVALLIER,
Secrétaires généraux de la Société.

LOUIS SERBAT,
Secrétaire-adjoint de la Société.

Vicomte A. D'AVOUT,
Inspecteur divisionnaire de la Société.

ERNEST PETIT,
Inspecteur de l'Yonne.

Vicomte P. DE TRUCHIS,
Inspecteur de la Côte-d'Or.

LÉONCE LEX,
Inspecteur de la Saône-et-Loire.

RENÉ DE LESPINASSE,
Inspecteur de la Nièvre.

Le Secrétaire général du Congrès :

CHARLES PORÉE,
Archiviste de l'Yonne.

Le Trésorier du Congrès :

EUGÈNE CHAMBON,
Secrétaire de la Société d'Études
et du Syndicat d'Initiative.

ORDRE DES EXCURSIONS

Mardi 11 juin. — 2 heures 1/2. Séance d'ouverture à l'Hôtel de Ville d'Avallon.

4 heures. Visite des églises Saint-Lazare, Saint-Martin-du-Bourg et du Musée.

8 heures 1/2. Séance.

Mercredi 12. — 7 heures. Départ en voiture. Église de Pontaubert. Route de Pierre-Perthuis. Église de Saint-Père-sous-Vézelay.

11 heures 1/2. Déjeuner à Vézelay. Hôtels du Commerce et de la Poste.

1 heure. Visite de Saint-Étienne, de l'église abbatiale de la Madeleine et des remparts.

4 heures 1/4. Départ en voiture. Retour à Avallon à 6 heures 1/4.

6 heures 1/2. Réunion du Conseil administratif à l'hôtel du Chapeau-Rouge.

8 heures 1/2. Séance.

Jeudi 13. — 7 heures. Départ en train spécial. Arrivée à Pouillenay à 8 heures 05. Départ en voiture. Visite de la ville et de l'abbaye de Flavigny.

10 heures 45. Départ en voiture.

11 heures 35. Départ de Pouillenay en train spécial. Déjeuner à Semur à midi. Hôtels du Commerce et de la Côte-d'Or.

1 heure 1/2. Visite de Notre-Dame de Semur, du château et du Musée.

5 heures 29. Départ en chemin de fer. Retour à Avallon à 6 heures 33.

8 heures 1/2. Séance.

Vendredi 14. — 7 heures 1/2. Départ en voiture. Visite du prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes.

10 heures. Assemblée générale des membres de la Société française d'Archéologie à l'Hôtel de Ville d'Avallon.

1 heure. Départ en voiture.

2 heures 1/4. Arrivée à Montréal. Visite de la ville, de l'église et des remparts.

4 heures. Départ en voiture. Château de Thizy. Retour à Avallon à 7 heures.

8 heures 1/2. Séance. Proclamation des médailles.

Samedi 15. — 6 heures 30. Départ en train spécial. Arrivée à Saulieu à 7 heures 33. Visite de l'église.

9 heures 10. Départ en train spécial. Arrivée à Autun à 10 heures. Visite des portes romaines, du musée lapidaire et du théâtre antique.

Midi. Déjeuner. Hôtels Saint-Louis et de la Tête-Noire.

1 heure 1/2. Visite de la cathédrale, de l'évêché, de l'Hôtel Rolin.

6 heures 1/2. Dîner.

8 heures 15. Départ en train spécial. Retour à Avallon à 10 heures.

Dimanche 16. — Journée réservée aux excursions individuelles. On peut recommander : 1° Les fouilles d'Alesia. Train de 10 heures 32 pour Les Laumes. — 2° En voiture. Le château de Chastellux. — 3° En voiture. La Pierre qui vire. — 4° Train de 11 heures pour Voutenay (Camp de Cora) ou pour les grottes d'Arcy.

7 heures 1/2. Banquet à l'Hôtel de Ville d'Avallon.

Lundi 17. — 7 heures 45. Départ en train spécial. Arrivée à Vermenton à 8 heures 20. Visite de l'église.

9 heures 45. Départ en train spécial. Arrivée à Châtel-Censoir à 10 heures 25. Visite de l'église.

11 heures 30. Départ en train spécial. Arrivée à Clamecy à 11 heures 50. Déjeuner. Hôtels de la Boule-d'Or et de la Poste.

1 heure 1/2. Visite des églises de Bethléem et de Saint-Martin.

4 heures 20. Départ en chemin de fer. Arrivée à Auxerre à 6 heures 08.

Mardi 18. — 8 heures 1/2. Rendez-vous à l'église Saint-Germain. Tour de l'Horloge. Musée.

2 heures. Visite de la cathédrale, de la préfecture, de l'église Saint-Pierre et de l'église Saint-Eusèbe.

8 heures 1/2. Séance au Théâtre. Projections photographiques des sites et monuments de l'Yonne, par le Photo-Club Auxerrois et M. Martin-Sabon.

Mercredi 19. — 7 heures 02. Départ en chemin de fer. Arrivée à La Roche à 7 heures 28.

7 heures 35. Départ en tramway. Arrivée à Pontigny à 8 heures 10. Visite de l'abbaye.

9 heures 55. Départ en tramway. Arrivée à La Roche à 10 heures 30.

10 heures 41. Départ en chemin de fer. Arrivée à Sens à 11 heures 37. Déjeuner. Hôtels de Paris et de l'Écu.

1 heure 1/2. Visite de la cathédrale, du trésor, de la salle synodale, de l'église Saint-Jean et du Musée.

6 heures 29. Train pour Paris.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE 1907

Président du Congrès:

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société.

Membres du bureau:

M. Émile Travers, directeur-adjoint et trésorier de la Société.

M. P. de Longuemare, secrétaire général de la Société.

M. Raymond Chevallier, secrétaire général de la Société.

M. Louis Serbat, secrétaire-adjoint de la Société.

M. Ernest Petit, inspecteur de l'Yonne.

M. Léonce Lex, inspecteur de la Saône-et-Loire.

M. le vicomte A. d'Avout, inspecteur divisionnaire de la Société.

M. le vicomte P. de Truchis, inspecteur de la Côte-d'Or.

M. René de Lespinasse, inspecteur de la Nièvre.

Secrétaire général du Congrès:

M. Charles Porée, archiviste de l'Yonne.

Trésorier du Congrès:

M. Eugène Chambon, secrétaire de la Société d'Études d'Avallon et du Syndicat d'Initiative.

LISTE DES MEMBRES (1)

MM.

*Allioli (Joseph), à Béthisy-Saint-Pierre (Oise).
Amoudru, avoué, à Avallon.
*Antheaume (Alexandre), inspecteur de la S. F. A., à Provins (Seine-et-Marne).
*Avon (général), 4, avenue du Trocadéro, à Paris.
Avon (Mme), même adresse.
*Avout (le vicomte A. d'), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 14, rue de Mirande, à Dijon.
*Banchereau (Jules), Les Aubiers, par Nançay (Cher).
*Barbarin (Charles), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 19, rue Gay-Lussac, à Paris.
Barbier (Mlle), Grande-Rue, à Avallon.
Baudenet (Xavier), conseiller d'État, 6, rue de Villersexel, à Paris.
*Baudreuil (Jean de), 9, rue du Cherche-Midi, à Paris, 6e.
*Beauchesne (le marquis de), château de La Roche-Talbot, par Sablé (Sarthe).
*Beaumont (le comte Charles de), membre du Conseil de la S. F. A., 134, rue de Grenelle, à Paris.
Bécet (Mme), 30, boulevard Richard-Lenoir, à Paris.
*Bégule (Lucien), membre du Conseil de la S. F. A., 86, montée de Choulans, à Lyon.
*Besnard (Alfred), architecte, inspecteur de la S. F. A., 54, rue des Abbesses, à Paris.
Bidault de l'Isle, 156, boulevard Haussmann, à Paris.
*Bigault (Paul), 69, avenue de Breteuil, à Paris.
Billardon, avoué, maire d'Avallon.
*Bilson (John), architecte, membre du Comité d'honneur de la S. F. A., à Hessle, par Hull (Angleterre).
*Birot (le docteur Joseph), 31, rue du Plat, à Lyon.

(1) Les noms des membres de la Société française d'Archéologie sont marqués d'un astérisque.

MM.

*Blanchet (Adrien), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 40, avenue Bosquet, à Paris.

Boëll (Charles), agréé, 16, rue de l'Arquebuse, à Autun.

*Boinet (Amédée), archiviste-paléographe, 40, quai d'Orléans, à Paris.

Bonichon, juge au tribunal civil, à Avallon.

*Bonnault d'Houet (le baron de), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., place du Palais, à Compiègne.

Bonneau (l'abbé), doyen de Chablis (Yonne).

*Bordeaux (Paul), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine.

*Bouillet (le docteur P.), 2 bis, rue Scheffer, à Paris.

*Bouvet (Georges), avocat, 21, rue d'Aumale, à Paris.

*Bréda (le comte Jean de), Le Plessis-Brion, par Thourotte (Oise).

Bréda (Mme de), même adresse.

*Brune (l'abbé), curé-doyen, inspecteur divisionnaire de la S. F. A., à Mont-sous-Vaudrey (Jura).

*Buggenoms (Louis de), avocat, 19, place Bronckart, à Liège (Belgique).

Bull (Edwin), Elladene, 7, Dornton Road, S. Croydon, et à Montréal (Yonne).

*Burthe d'Annelet (le baron André), 21, rue d'Aumale, à Paris.

*Calmette (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 34, rue Chabot-Charny, à Dijon.

Carnot (le capitaine Sadi), 12, avenue de l'Alma, à Paris.

*Carry (le docteur), 50, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

Carry (Mlle Alice), même adresse.

Chaignet, Hôtel de l'Épée, à Auxerre.

Chambon (Eugène), trésorier du Congrès, secrétaire de la Société d'Études, 66, Grande-Rue, à Avallon.

Chanut (Henri), hôtelier, à Avallon.

*Chappet (Prosper), 4, place Morand, à Lyon.

Chastellux (le comte de), à Lucy-le-Bois (Yonne).

Chauvin (aîné), à Chablis (Yonne).

*Chevallier (Raymond), trésorier de la S. F. A., Le Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).

MM.

*Chotard (André), 17, boulevard Félix-Faure, à Chatellerault (Vienne).

*Collin (André), architecte en chef des monuments historiques, 80, rue Blanche, à Paris.

Collin (Mme), même adresse.

*Collombier (Félix), 16, rue Blasset, à Amiens.

*Contenson (Louis de), ingénieur civil, 4, rue Alboni, à Paris.

Cornereau (A.), 3, rue Berlisey, à Dijon.

*Couard (Émile), archiviste du département, 4, rue Carnot, à Versailles.

*Coutan (le docteur), inspecteur de la S. F. A., 10, rue d'Ernemont, à Rouen.

*Cox (Percy), Stone House Godalming-Surrey (Angleterre).

Cox (Mme), même adresse.

*Crampon (Ernest), consul général en retraite, au château du Grand-Rozoy, par Oulchy-le-Château (Aisne).

*Crèvecœur (Armand Boucher de), 24, rue de la Tannerie, à Abbeville.

*Crusel (René), 9, place Sainte-Catherine, à Abbeville.

*Danicourt (l'abbé), curé de Naours (Somme).

*Dardel (Fredey), 24, rue Saint-Ferdinand, à Paris.

David (Jules), route de Saint-Georges, à Auxerre.

*Delagarde (Émile), 105, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

Delage, architecte, à Auxerre.

*Demaison (Louis), inspecteur général de la S. F. A., archiviste de la Ville, 21, rue Perseval, à Reims.

Demay, rue des Lombards, à Auxerre.

*Denis (Paul), 4, rue du Faubourg-Stanislas, à Nancy.

Derove, libraire, à Sens.

*Deshoulières (François), inspecteur de la S. F. A., 49, rue de la Tour, à Paris.

Deshoulières (Mme), même adresse.

*Dessain (Louis), 115, rue Lafayette, à Paris.

*Detourbet (Robert), secrétaire d'ambassade honoraire, rue de Lubeck, 29, à Paris.

*Donau (le colonel), 44, rue Vaneau, à Paris.

*Doursout (Maurice), avocat, 2, place Francheville, à Périgueux.

MM.

Dreyfus (Émile), président de la Société suisse de Numismatique, 2, Grande-Rue, à Genève (Suisse).

Drot (Eugène), chemin des Boucicots, à Auxerre.

*Dubois (Alain), 24, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

*Dubuisson (Émile), architecte, 88, rue Colbert, à Lille.

Dujon (Gustave), à Champs (Yonne).

*Dulong de Rosnay (le vicomte), à Frazé, par Brou (Eure-et-Loir).

*Dumas (Joseph), 13, rue de la République, à Saint-Étienne (Loire).

*Dupont (Émile), directeur des Docks, au Havre.

*Durand (Roger), inspecteur de la S. F. A., rue Serpente, à Chartres.

Durand (Mme), même adresse.

Durand (Henri), rue de la Comédie, à Avallon.

*Duvau (Jules), ancien député, aux Fouinières, par Ingrande-sur-Vienne (Vienne).

*Enlart (Camille), directeur du Musée de sculpture comparée, membre du Comité d'honneur de la S. F. A., 14, rue du Cherche-Midi, à Paris.

Enlart (Mme), même adresse.

Epery (René), à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or).

*Fabrège (Frédéric), 33, Grande-Rue, à Montpellier.

*Fage (René), avocat, inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 80, rue Lauriston, à Paris.

Faulquier (Bernard), 2, rue de Villersexel, à Paris.

Faulquier (Étienne), château de Cuzy, par Cervon (Nièvre).

*Fayolle (le marquis de), inspecteur général de la S. F. A., château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

Flandin (Étienne), député de l'Yonne, 96, boulevard Malesherbes, à Paris.

*Fordham (Herbert-Georges), Odsey Ashwell Baldock, Herts (Angleterre).

*Fortes (le doctr José), 125, rua da Rainha, à Porto (Portugal).

*Forts (Philippe des), 13, rue Vaneau, Paris.

*Fougeron (Étienne), 55, rue Bretonnerie, à Orléans.

MM.

*Fougeron (Paul), même adresse.

*Foulon (Eugène), à Laigle (Orne).

Gadant (René), conservateur du Musée de l'Hôtel Rolin, à Autun.

Galimard (Edmond), abbaye de Flavigny (Côte-d'Or).

*Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon (Cher).

*Germain de Maidy (Léon), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., 26, rue Héré, à Nancy.

*Ghellinck-Vaernewyck (le vicomte Amaury de), membre du Comité d'honneur de la S. F. A., 15, rue de l'Industrie, à Bruxelles.

Giraud (l'abbé), curé d'Étaules, par Avallon.

*Gosset (Alphonse), architecte, 9, rue des Templiers, à Reims.

*Gosset (Mme), même adresse.

Goublot (Mlle Albertine), à Chablis (Yonne).

*Goussard (Georges), président du Tribunal civil et de la Société d'Études, à Avallon.

Goyard (Joseph), à Chateaubeuf, par Clamecy.

*Grasset-Morel (Louis), 2, boulevard du Peyrou, à Montpellier.

*Grave (Eugène), à Mantes (Seine-et-Oise).

*Guérin-Boutaud, notaire, 2, rue de la Gendarmerie, à Angoulême.

*Guiffrey (Jules), membre de l'Institut, membre du Comité d'honneur de la S. F. A., 34, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

Guillemain (Eugène), instituteur, rue Faidherbe, à Auxerre.

Guillemain d'Echon, vice-président de la Société d'Études, à Corbigny (Nièvre), et à Paris, 53, rue de Rennes.

Guitaud (le comte de), château d'Epoisses (Côte-d'Or).

Hainault (Charles), 39, Grande-Rue, à Avallon.

*Hambye (Adolphe), notaire, rue du Mont-de-Piété, à Mons (Belgique).

*Hardy (Charles), rue du Pont, à Tonnerre (Yonne).

*Harel (Albert), premier président honoraire de la Cour d'appel, 157, boulevard Haussmann, à Paris.

*Hélland (le comte Joseph d'), 27, rue Marmoreau, à Laval.

MM.

*Heuzé (Henri), secrétaire-adjoint de la S. F. A., 16, avenue Cartault, à Puteaux (Seine).

Humbert, secrétaire de la Société des sciences historiques, rue de Paris, à Auxerre.

*Jacquemin (Léon), 108, rue de Rennes, à Paris.

Jacquot, inspecteur des forêts, à Avallon.

*Jamot (Claudius), architecte, 11, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

*Jansonie, 2 *bis*, quai de Seine, à Paris.

*Jansonie (Mme), même adresse.

Jarlot (James), notaire, place du Champ-de-Mars, à Autun.

*Jarry (Eugène), archiviste-paléographe, 8, place de l'Étape, à Orléans.

*Jourdain (Octave), notaire, à Noyon (Oise).

*Labouchère (le lieutenant-colonel Henri), à Hérouville-Saint-Clair, par Caen (Calvados).

*La Bourdonnaye (le comte de), 54, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

*Lafollye (Paul), architecte, 34, rue Condorcet, à Paris.

*Lair (le comte Charles), inspecteur divisionnaire de la S. F. A., château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

*Laloy (Mme), 39, rue Washington, à Paris.

*Langlois (Ludovic), notaire honoraire, membre du Conseil de la S. F. A., 134, rue de Grenelle, à Paris.

*La Perche (Mme), avenue Thiers, à Compiègne.

*Larcher (Albert), 76, boulevard des Batignolles, à Paris.

Lasnier, rue des Buttes, à Auxerre.

*Latham (Mme), 7, Scroope Terrace, à Cambridge (Angleterre).

*La Véronne (Geoffroy de), 121 *bis*, rue de Grenelle, à Paris.

*Leblond (le docteur Victor), président de la Société académique de l'Oise, rue des Halles, à Beauvais.

Leblond (Mme), même adresse.

*Leduc (Auguste), villa des Sorbiers, à Compiègne.

*Lefebvre (Henri), 17, rue de Rigny, à Nancy.

*Lefèvre-Pontalis (Eugène), président du Congrès, directeur de la S. F. A., 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

*Lefèvre-Pontalis (Mme Eugène), même adresse.

*Lefranc (Mlle Gabrielle), 54, rue Saint-Maur, à Rouen.

MM.

*Legrand (Charles), inspecteur de la S. F. A., 5, rue Gambetta, à Saint-Omer.

*Le Gros (Gervaise), vice-président de la Société Jersiaise, à Saint-Helier (Jersey).

Lemoine (Georges), membre de l'Institut, 76, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

*Lemoine (l'abbé Joseph), 15, rue du Grenier-à-Sel, à Orléans.

*Lespinas (Edmond), 13, rue de Bourdeilles, à Périgueux.

*Lespinasse (René de), inspecteur de la S. F. A., château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

*Levé (Albert), juge honoraire, 6, rue des Pyramides, à Lille.

*Linage-Jouffroy (le comte Gaston de), au château de la Tivollière, par Voreppe (Isère).

*Loppinet (Fernand), conservateur des Eaux et Forêts en retraite, 45, faubourg Saint-Jean, à Nancy.

Loridon (l'abbé), curé de Vézelay.

*Losseau (Léon), 37, rue de Nimy, à Mons (Belgique).

*Lottin (Léon), 10, rue de la Trémoille, à Paris.

Lottin (Mme), même adresse.

*Macqueron (Henri), inspecteur de la S. F. A., 24, rue de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville.

*Mahieu (Louise), rue de la Station, à Braine-le-Comte (Belgique).

*Mahieu (Jenny), même adresse.

*Mareuse (Edgard), 81, boulevard Haussmann, à Paris.

*Martin-Sabon (Félix), ingénieur des Arts et Manufactures, 5 *bis*, rue Mansart, à Paris.

Martineau des Chesnez, à Auxerre.

*Massereau, 4, rue Cazot, à Amboise (Indre-et-Loire).

*Matthieu (Ernest), avocat, secrétaire du Cercle archéologique, à Enghien (Belgique).

Matthieu (Mme), même adresse.

*Maurice (Jules), 33, rue Washington, à Paris.

*Maurice (Mme Jules), même adresse.

*Mayeux (Albert), architecte diocésain, 24, rue Vignon, à Paris.

Mayeux (Mme), même adresse.

*Meffre (Marcel), 234, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

MM.

*Meffre (Mme), même adresse.
*Mesnard (Léon), 7, rue de la Boétie, à Paris.
*Mirot (Léon), 15, rue de Grenelle, à Paris.
Mithouard (l'abbé), archiprêtre, à Avallon.
Mouchoux (Henri), notaire, à Avallon.
Nizet (Charles), délégué de la Société centrale des Architectes, 7, avenue de Breteuil, à Paris.
Nogué (Lucien), ingénieur, 6, rue Leclerc, à Paris.
Nolin (Louis), à Avallon.
Paillot (l'abbé Pierre), vicaire de la cathédrale, 3, rue Lebœuf, à Auxerre.
*Paisant (Alfred), président honoraire du Tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles.
Paisant (Mme), même adresse.
Paquot, professeur au Collège d'Avallon.
Parat (l'abbé), à Avallon.
*Pasquier (Félix), archiviste du département, inspecteur de la S. F. A., 6, rue Saint-Antoine-du-T, à Toulouse.
*Péron (P.-A.), président de la Société des Sciences historiques de l'Yonne, 11, avenue de Paris, à Auxerre.
Perreau, à Clamecy (Nièvre).
Perrin (Mme veuve Henri), à Avallon.
*Petit (Ernest), inspecteur de la S. F. A., à Vausse, par Châtel-Gérard (Yonne).
*Philippe (André), archiviste des Vosges, inspecteur de la S. F. A., à Épinal.
Philippe (Mme), même adresse.
*Pillon (Alphonse), maire, à Roye-sur-Matz (Oise).
*Pinoteau (le baron Maurice), 46, boulevard Émile-Augier, à Paris.
Pinoteau (Mme), même adresse.
Pissier (l'abbé), curé de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne).
Plivard (Edmond), notaire honoraire, à Clermont (Oise).
Polin, greffier, à Sens.
*Pontnau (Raymond), à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn).
*Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (Eure).

MM.

*Poree (Charles), archiviste de l'Yonne, secrétaire général du Congrès, à Auxerre.

Poree (Mme), même adresse.

*Proust (le comte Daniel), au Château-Noir, par Anverse (Maine-et-Loire).

*Quarré-Prévost (Louis), 4, rue du Palais-Rihour, à Lille.

Quarré-Prévost (Mme), même adresse.

Radel (Albert), architecte départemental, à Auxerre.

Rance-Bourrey (l'abbé), à Sainte-Magnance.

*Ranquet de Guérin (Henri de), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

Regnault, président honoraire, à La Folie, par Saint-Sauveur (Yonne).

*Regnier (Louis), membre du Conseil de la S. F. A., 9, rue du Meilet, à Évreux.

*Renault (Georges), conservateur du Musée, 109, boulevard Chartrain, à Vendôme.

*Rhein (F.), 31, rue d'Angiviller, à Versailles.

Robit (Joseph), receveur des Finances honoraire, 12, rue d'Alexandrie, à Paris.

Rocha-Dias (Eduardo), secrétaire de la Société royale des Architectes portugais, à Lisbonne (Portugal).

*Rostand (André), lieutenant au 72e d'infanterie, 40, boulevard de Beauvais, à Amiens.

Rousseau, architecte, à Auxerre.

*Royer-Collard, château de Thou, par Bonny-sur-Loire (Loiret).

*Saint-Venant (J. Barré de), inspecteur des Eaux et Forêts, membre du Conseil de la S. F. A., 7, place de la République, à Nevers.

*Sazerac de Forge (Émile), préfet honoraire, 15, rue de la Préfecture, à Angoulême.

*Schwab (Léon), à Epinal.

*Serbat (Louis), archiviste-paléographe, secrétaire général de la S. F. A., 8, rue Chateaubriand, à Paris.

Servois (Gustave), 101, boulevard Malesherbes, à Paris.

MM.

Simon (Adrien), docteur, président de la Société des Sciences historiques et naturelles, à Semur.

*Tachard (le docteur), médecin principal en retraite, 11, rue Monplaisir, à Toulouse.

Tachard (Mme), même adresse.

*Testart (Gaston), vice-président de la Société des Sciences historiques et naturelles, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Semur.

*Thiollier (Noël), inspecteur de la S. F. A., notaire, 10, rue du Général-Foy, à Saint-Étienne.

*Tillet (Jules), architecte des Monuments historiques, 76, rue de Miromesnil, à Paris.

*Travers (Émile), directeur-adjoint et trésorier de la S. F. A., 18, rue des Chanoines, à Caen.

Traynel (de), à Sens.

Trémeau (Louis), 10, place du Théâtre, à Dijon.

*Triger (Robert), inspecteur général de la S. F. A., docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

*Truchis (le vicomte Pierre de), inspecteur de la S. F. A., 7, rue Hernoux, à Dijon.

*Vaillant (A.), 24, rue Gay-Lussac, à Paris.

Valat (Georges), avocat, 14, rue de l'Arbalète, à Autun.

*Valois (Jules de), membre du Conseil de la S. F. A., à Aumâtre, par Oisemont (Somme).

*Ventre (André), architecte en chef des Monuments historiques de Saône-et-Loire, 35, rue de Valois, à Paris.

*Vernet (Marcel), 10, rue d'Offémont, à Paris.

Vernet (Mme), même adresse.

*Vignot (Charles), à Joigny.

*Vignot (Mme Charles), à Joigny.

Vigoureux (Charles), à Avallon.

*Villefosse (Antoine Héron de), membre de l'Institut, membre du Comité d'honneur de la S. F. A., rue Washington, 16, à Paris.

*Villefosse (Mme Héron de), même adresse.

Villefosse (Mlle Héron de), même adresse.

Villetard (l'abbé), curé de Serrigny, par Tonnerre (Yonne).

*Zeltner (Pierre de), 27, rue de Tocqueville, à Paris.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE D'OUVERTURE DU MARDI 11 JUIN 1907 A AVALLON

Présidence de M. Eugène Lefèvre-Pontalis (1)

La séance d'ouverture de la soixante-quatorzième session du Congrès archéologique de France a eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville d'Avallon, le mardi 11 juin, à 2 heures 3/4.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, président du Congrès, avait à sa droite : M. Demorgny, sous-préfet, et M. Billardon, maire d'Avallon; à sa gauche : M. Flandin, député de l'Yonne, et M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Sur l'estrade avaient pris place : MM. le comte de Ghellinck-Vaernewyck, membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, délégué du Gouvernement belge ; Goussard, président du Tribunal civil, président de la Société d'Études d'Avallon ; Larget, receveur des finances ; Hainault, adjoint au maire ; Humbert, inspecteur primaire ; Grenat,

(1) Je remercie cordialement M. René Fage, inspecteur divisionnaire, membre de la Commission de publication, qui a rédigé ces procès-verbaux à l'aide des notes de MM. Porée et Serbat et des comptes-rendus de la *Revue de l'Yonne*.

principal du collège; Ernest Petit, conseiller général de l'Yonne; l'intendant Péron, président de la Société des Sciences historiques de l'Yonne; Perrin, président de la Société archéologique de Sens; le docteur Simon, président de la Société des Sciences de Semur; de Charmasse, président de la Société Éduenne; Émile Travers, directeur-adjoint de la Société française d'Archéologie; Charles Porée, archiviste de l'Yonne, secrétaire général du Congrès; Louis Serbat, secrétaire-adjoint de la Société française d'Archéologie; Eugène Chambon, trésorier du Congrès.

Dans la salle, on remarque : MM. le marquis de Fayolle, inspecteur général de la Société; Raymond Chevallier, secrétaire général; le vicomte d'Avout, Adrien Blanchet, le baron de Bonnault d'Houët, René Fage, le comte Charles Lair, inspecteurs divisionnaires; Alfred Besnard, Legrand, Philippe, le vicomte de Truchis, inspecteurs départementaux; de Beaumont, de Saint-Venant, de Valois, Deshoulières, membres du Conseil; John Bilson, membre du Conseil de l'Institut royal archéologique d'Angleterre; George Fordham, président du Conseil général du comté de Cambridge; de Buggenoms, délégué de l'Institut archéologique liégeois; Hambye, de la Société archéologique de Mons; Matthieu, secrétaire du Comité provincial du Hainaut; Harel, premier président honoraire de la Cour d'appel de Paris; Paisant, président honoraire du Tribunal civil de Versailles; le docteur Leblond; Charles Nizet; Couard; Guillemain d'Echon, président du Syndicat d'Initiative; Tillet; Prost; Forey; des Forts; Henri Heuzé; Edgard Mareuse; le docteur Tachard; Charles Vignot; le docteur Birot; l'abbé Villetard; l'abbé Parat.

Au nom de la ville, M. Billardon, maire d'Avallon, souhaite la bienvenue aux congressistes; il énumère, en quelques mots, les richesses archéologiques de la région, et remercie M. le Président d'avoir bien voulu tenir un Congrès dans le département de l'Yonne.

Après cette allocution très applaudie, M. Goussard, président de la Société d'Études, prononce le discours suivant :

Messieurs les Membres de la Société française d'Archéologie,

Messieurs les Congressistes,

S'il est une prérogative du Président de la Société d'Études d'Avallon qui lui soit particulièrement précieuse, c'est assurément celle qui lui vaut aujourd'hui l'honneur de vous saluer tous à votre arrivée dans notre ville.

En choisissant Avallon pour y tenir les assises de votre 74e Congrès, en venant au milieu de nous, dans notre cité que le proverbe dit petite mais d'un grand renom, vous avez signalé au monde savant, dont votre compagnie est la plus haute et la plus vivante expression, un pays où il y a tant à voir ! tant à découvrir ! tant à expliquer !

Nous vous remercions tous, Messieurs, du grand honneur que vous nous faites.

Nous remercions, tout particulièrement, et le savant si distingué qui préside cette séance et l'éminent représentant de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Nous saluons aussi avec gratitude toutes les Sociétés savantes et amies de notre région et de l'étranger dans leurs estimés membres, qui ont bien voulu se joindre à nous pour grossir notre cortège et vous recevoir plus dignement.

Vous savez déjà, Messieurs, et depuis longtemps, ce que vous trouverez dans notre Avallonnais.

Tous les âges, même les plus reculés, y sont successivement représentés par des vestiges d'un haut intérêt historique, par des monuments les plus justement admirés de notre France.

C'est ainsi que l'époque si lointaine de notre préhistoire, celle de la pierre taillée, se rencontre sur les bords de la Cure. Vous y verrez à Saint-Moré, dans les escarpements de la Côte de Chair, près du tunnel du chemin de fer, quatre grottes notamment, qui représentent toute la série de l'époque paléolithique, dite des cavernes :

La grotte du *Mammouth,* le plus ancien abri de l'homme préhistorique dans notre région, indiquée par sa faune et son mobilier;

La grotte du *Blaireau,* qui fait une transition;

La grotte de l'*Homme,* de l'époque magdalénienne ancienne, avec un petit ossuaire de l'époque néolithique;

La grotte de la *Marmotte,* qui finit cette époque.

Sur ce même flanc de coteau se trouvent les grottes de Nermont et de la Cabane :

Nermont, station de la pierre polie et, en même temps, de l'époque du bronze passant à celle du fer, remarquable surtout par sa poterie grossière ou fine, gravée et décorée, de ces deux époques;

La *Cabane,* petite grotte de l'époque du bronze, où sur une perle en terre se distinguent des signes que l'on peut prendre pour de l'écriture.

Un peu plus loin, toujours sur cette même Côte de Chair, nous passons à l'âge des métaux avec l'enceinte double d'un camp retranché. Les vestiges de cette époque se voient encore dans nos bois de l'Avallonnais, représentés par des tumuli qui ont fourni à nos musées un mobilier de fibules, de rasoirs, de torques, et des bracelets de bronze.

A peu de distance de là, en amont de la Cure, à un kilomètre environ de Saint-Moré, se découvre Cora ! le camp fortifié de Cora, avec ses murailles et ses tours, qui appartient à des époques successives commençant à la pierre polie pour prendre fin à l'époque du bronze et au commencement de celle du fer.

C'est à l'un des membres de la Société d'Études d'Avallon, travailleur infatigable, dont la modestie connue de tous égale le mérite, que nous devons de pouvoir embrasser aujourd'hui dans son ensemble ce camp si intéressant, si caractéristique, si rare, même unique en France et qui n'a, paraît-il, qu'un rival, à Francfort-sur-le-Mein.

Nous passons, Messieurs, à l'époque gallo-romaine avec la grande voie d'Agrippa, de Lyon à Boulogne, et la voie secondaire d'Autun à Auxerre. La grande voie, qui entre dans l'Avallonnais à Sainte-Magnance, passe à Magny, où elle s'appelle Pas (passage de saint Germain) en souvenir du cortège du grand évêque

d'Auxerre, ramené de Ravenne à sa ville après sa mort. Elle gagne Avallon, ancien Aballo, castrum romain cité dans l'itinéraire d'Antonin, dans la carte de Peutinger et dans la notice de l'Empire romain de l'an 400. Une borne milliaire a été trouvée, paraît-il, à l'étang des Minimes, faubourg de cette ville.

Cette voie arrive au Vault-de-Lugny. A une distance de 2 kilomètres s'élevait le temple de Montmartre, dont la statuaire recueillie dans notre Musée annonce le haut Empire. Puis, à Voutenay, à signaler un cippe dédié par Amisus Celsus au dieu Mercure, découvert dans une maison située sur le bord de la voie. A Saint-Moré, ancienne Cora, la voie, très visible depuis Voutenay, passe la rivière de Cure. Le camp antique de Cora commandait le passage.

Une villa de cet endroit a donné une statue de Cérès ou de l'Abondance.

La voie quitte l'Avallonnais dans cette commune après 32 kilomètres environ de parcours. Elle forme à sa sortie une chaussée élevée de 3 mètres au-dessus des terres.

La voie secondaire d'Autun à Auxerre, souterraine aujourd'hui, entre chez nous à Quarré-les-Tombes, descend à la vallée de la Cure qu'elle suit jusqu'à Blannay pour gagner la vallée de l'Yonne par le plateau de Bois-d'Arcy.

De cette époque historique gallo-romaine, nous avons encore la remarquable mosaïque des Chagnats, déposée dans la salle d'armes du château de Chastellux, des sarcophages transportés au prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes, dans ce monument si intéressant que nous venons de sauver de la ruine et qui est entouré d'un soin intelligent et généreux par l'un de nos collègues, dont la main toujours largement ouverte ignore ce que le cœur donne.

L'époque barbare, franque, mérovingienne, carolingienne, à laquelle nous arrivons, avec son industrie d'origine orientale, vient de se compléter chez nous grâce aux armes, aux bijoux, à la céramique provenant des fouilles récemment faites dans l'important cimetière du Vaudonjon, commune de Montillot. Nous avions déjà de cette époque les sarcophages de Quarré-les-Tombes.

Nous atteignons le moyen âge, la période romane du XIIe siècle

avec la Madeleine de Vézelay, unique au monde, proclamons-le ! Saint-Lazare d'Avallon, Saint-Martin-du-Bourg, Saint-Étienne de Vézelay, l'église de Pontaubert, le chœur de Châtel-Censoir, le tombeau de Sainte-Magnance.

Puis, la période de transition du XIIe au XIIIe siècle avec l'église de Montréal, l'église de Savigny-en-Terre-Plaine, le prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes, déjà cité, le porche de Civry.

La période de l'art français, dite période gothique du XIIIe au XVe siècle, représentée par :

L'église de Saint-Père-sous-Vézelay, XIIIe siècle ; la chapelle du Saulce d'Island, fin du XIIIe siècle ; le château fort de Thisy, XIIIe siècle ; les remparts, les portes et les maisons de Montréal, XIIIe siècle ; le château fort de Chastellux, des XIIe siècle (tour Saint-Jean), XIIIe et XVe siècles ; les maisons de Vézelay, XIIe, XIIIe et XVe siècles ; le château fort de Pisy, XIIIe et XVe siècles ; l'église de Vault-de-Lugny, XVe siècle ; le château de Folin, près Châtel-Censoir, XVe siècle ; la tour d'horloge d'Avallon, XVe siècle ; les remparts et les tours d'Avallon, XVe siècle ; la porte neuve de Vézelay, XVe siècle ; les maisons d'Avallon, XVe siècle ; les maisons de Coutarnoux, XVe siècle ; les maisons de Cussy-les-Forges, XVe siècle ; les maisons de l'Isle-sur-le-Serein, fin du XVe siècle.

Enfin la période de la Renaissance, fin du XVe au XVIIe siècle nous a valu :

Le portail et la nef de Châtel-Censoir ; le château Gaillard à Sainte-Magnance et les deux arcs du portail de Saint-Lazare.

Telles sont, Messieurs, nos richesses et j'en laisse de moindre importance. Vous les apprécierez.

Mais, pourquoi vous avoir présenté cette longue et sèche nomenclature, que nous avons privée intentionnellement de tout ornement et de tout décor, car on ne s'attarde pas à regarder un tableau lorsqu'on doit voir la réalité ?

Était-il véritablement besoin d'appeler votre attention sur ces précieux et fidèles témoins des siècles passés, en présence de l'éminent historien de l'Avallonnais qui m'écoute, de notre cher compatriote, l'un de nos fondateurs, l'ancien ami de notre poète de la Jeunesse, du poète de Rolla ?

Il sera notre guide dans ce pays privilégié, que l'on ne quitte plus quand on y est né, que l'on adopte parce qu'on l'aime quand on l'a habité.

Et, pour aller chercher tous ces souvenirs de cette vieille et basse Bourgogne restée grecque par le goût, romaine par le bon sens, gauloise par l'esprit, vous parcourrez, Messieurs, nos chemins ensoleillés et fleuris dans leurs cadres si pittoresques !

Notre campagne avallonnaise, la coquette qu'elle est, semble avoir revêtu sa plus fraîche et plus jolie parure pour vous sourire à chaque pas.

Ne résistez pas, Messieurs, à sa séduction et vous emporterez d'elle le plus durable et le plus gracieux souvenir que vous redirez au loin.

Quant à nous, Société d'Études, modeste association de province, nous subissons, comme tant d'autres, la loi de notre vie moderne, la concentration de tous les talents dans les grandes villes. Quand le sang reflue au cœur, les extrémités se refroidissent, bientôt se paralysent. Aussi, Messieurs, nous trouverez-vous sensiblement anémiés.

Heureusement, et c'est là encore pour nous un sujet de profonde gratitude, vous nous apportez le remède, vous nous apportez la vie.

Nous n'avons pu, jusqu'à présent, dans nos humbles mais consciencieux travaux, que glaner quelques épis dont vous voudrez bien former les gerbes. Grâce à l'expansion si généreuse de votre science, à vos programmes, à vos méthodes, qui viennent nous rajeunir, nous ferons plus et mieux que par le passé.

Qu'il s'agisse pour nous de dépouiller les archives, d'interroger les inscriptions, de tirer de l'oubli ou de sauver de la ruine les moindres débris de notre passé historique et monumental, la Société d'Études d'Avallon se souviendra et s'inspirera toujours de ce conseil si élevé et si juste de Pline le Jeune : « Entourons, dit-il, de vénération nos antiquités glorieuses, car le grand âge, digne de respect chez un homme, devient quelque chose de sacré quand il s'agit de monuments et de villes — *Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ in homine venerabilis, in urbibus et monumentis sancta est* ».

C'est également en s'inspirant de cette haute pensée que la Ville d'Avallon, par l'organe de ses dignes représentants si

soucieux de l'intérêt de tous, a bien voulu nous promettre à très brève échéance un Musée et une Bibliothèque dignes de nos richesses et de la notoriété que vous venez de leur donner.

L'activité générale en sera décuplée et, comme elle est à l'esprit ce qu'est le mouvement pour le ruisseau dont l'eau n'est jamais si pure et si vivifiante que quand elle est courante, nous récolterons pour vous de plus abondantes et plus riches moissons.

En faisant appel à l'Archéologie et à l'Histoire, ces deux sœurs inséparables qui grandissent, comme on l'a dit, appuyées l'une sur l'autre, nous ferons, espérons-le, malgré le ravage des temps et des hommes, revivre les grandes choses d'autrefois, les puissants génies et les vieilles gloires de notre Avallonnais, de notre France.

De plus en plus nous nous pencherons vers notre sol pour lui arracher ses secrets et ses trésors.

De plus en plus nous lèverons nos regards vers notre ciel pour contempler et interroger ces édifices superbes et hardis. C'est ainsi que toujours vers notre chère patrie se porteront nos pensées, notre admiration, les élans les plus vibrants de notre cœur.

Mieux connaître la France, c'est l'aimer davantage.

Le culte de l'Archéologie, c'est aussi l'amour de la Patrie !

La parole est ensuite donnée à M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Il s'exprime en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Au mois de juillet 1834, il y a déjà 73 ans, l'illustre fondateur de vos Congrès, Arcisse de Caumont, recevait une lettre datée de Paris et signée d'un nom encore peu connu mais qui ne devait pas tarder à briller d'un vif éclat dans le monde des lettres et des arts. C'était celui d'un inspecteur des monuments historiques, récemment nommé pour remplacer M. Vitet. « Vos ouvrages, « écrivait-il à M. de Caumont, m'ont donné, Monsieur, le goût « de l'archéologie. Au moment de commencer ma tournée d'ins- « pection, j'éprouve plus que jamais le besoin de réclamer les

« conseils des personnes qui, par de longues et savantes études, « ont acquis la parfaite connaissance des monuments du moyen « âge. C'est à vous, Monsieur, que je devais m'adresser tout « d'abord. Je vais parcourir plusieurs départements. Je partirai « à la fin de ce mois ou au commencement d'août et, d'abord, « j'irai à Vézelay. L'église romane dont Hugues de Poitiers a « écrit les tribulations est dans un bien triste état. Je tâcherai « d'obtenir de M. le Ministre de l'Instruction publique des fonds « pour la réparer, ou, du moins, pour en retarder la ruine ».

L'église abbatiale de Vézelay était alors dans un état lamentable : c'était bien véritablement la ruine qui la menaçait et le correspondant de M. de Caumont, qui s'appelait Prosper Mérimée, avait mille fois raison de mettre la conservation de ce merveilleux édifice au premier rang de ses préoccupations professionnelles. Avec la clairvoyance qui lui était propre, Mérimée n'avait pas eu de peine à comprendre que la Madeleine de Vézelay était un des monuments les plus importants de notre vieille France, un des plus précieux par les souvenirs qui y restaient attachés, un des plus intéressants par ses dispositions, par les formes sévères de son architecture et par la richesse de son ornementation sculpturale. Comme il était homme d'énergie et de volonté, il poursuivit son dessein sans défaillance. Pendant plusieurs années, il ne cessa de plaider la cause de Vézelay auprès des pouvoirs publics ; il obtint successivement les crédits nécessaires aux travaux les plus urgents et ses efforts assurèrent la résurrection du joyau architectural dont la Bourgogne a le droit d'être fière. Au moment où vous allez vous-mêmes, en consacrant votre première journée à cette magnifique église, témoigner l'intérêt profond qu'elle vous inspire, le nom de Mérimée méritait à coup sûr de vous être rappelé à côté de ceux de Chérest, de Flandin, de Victor, d'Ernest Petit et de tant d'autres historiens érudits de la célèbre abbaye, dessinateurs habiles qui ont relevé les plans et popularisé les images.

Les crédits que l'on votait pour les monuments historiques, sous le règne de Louis-Philippe, ne représentaient pas de bien grosses sommes. Un billet, adressé vers 1839 à Cavé, chef de division des Beaux-Arts, nous renseigne sur leur importance. C'est encore Mérimée qui parle : « Mon cher ami, écrivait-il à

Cavé sous une forme humoristique, mon cher ami, voici mon testament : veuillez tourmenter, mais très cruellement, le préfet de l'Yonne pour qu'il emploie en temps utile les 5.000 fr. donnés à Vézelay en 1837. » Cinq mille francs pour Vézelay et un préfet récalcitrant, retardant de tout son pouvoir l'emploi de cette modeste allocation, c'était vraiment l'âge héroïque de nos monuments historiques. Pourtant, avec de la bonne volonté, on arrivait à faire quelque chose.

Les temps sont aujourd'hui changés, les subventions sont devenues plus importantes et se font heureusement moins attendre. Vous jugerez demain du résultat en constatant tout ce qui a été fait depuis un demi-siècle pour rendre à la Madeleine de Vézelay quelque chose de son antique splendeur. Votre visite sera comme la consécration de cette œuvre patiente et délicate; une fois de plus la Société française d'Archéologie montrera qu'elle est restée, comme au temps de Caumont et de Mérimée, l'auxiliaire indispensable de la Commission des Monuments historiques et que, par son action bienfaisante, elle seconde toujours, quand elle ne les provoque pas, les efforts généreux de ce grand service.

Le moment n'est pas éloigné où nos vieilles églises auront plus que jamais besoin de notre aide. Vous n'êtes pas de ceux qui hésitent à les protéger. Elles représentent pour vous la plus belle part du patrimoine artistique de notre pays : celle qui tient au sol même de la patrie et que l'or de l'étranger ne peut nous ravir. Vous les admirez tous les jours davantage; les liens qui vous unissent à elles semblent se resserrer à mesure que vous les connaissez mieux. Aussi chaque année, avides de les revoir, vous accourez plus nombreux au rendez-vous qui vous est assigné, entraînant de nouvelles recrues auxquelles vous faites partager votre enthousiasme et vos émotions. L'union et la cordialité, deux vertus devenues bien rares aujourd'hui, ne cessent de régner parmi vous, et c'est ainsi que vous pouvez travailler utilement pour la science et pour le pays. Restez toujours d'accord, Messieurs, c'est le plus sûr moyen d'assurer le triomphe de vos idées et la continuation de votre œuvre féconde.

Sur la montagne où la grande voix de saint Bernard entraînait jadis l'élite du peuple de France, nous serons réunis demain;

nous y entendrons aussi une parole chaude et vibrante, éloquente dans sa simplicité parce qu'elle est constamment maîtresse de son sujet. Ce n'est pas à vous, Messieurs, que je puis apprendre avec quel dévouement votre cher directeur s'acquitte des fonctions que vous lui avez confiées, ni comment il se multiplie pour vous faire goûter le charme et les beautés de notre architecture nationale dont il a pénétré tous les secrets.

En écoutant avec ferveur ses enseignements pratiques, nous en recueillons de précieux fruits, et nous nous demandons souvent ce qu'il faut admirer le plus, de sa science claire, avisée et toujours prête, ou de son endurance à toute épreuve. Cette année surtout, M. Lefèvre-Pontalis a déployé un zèle d'apôtre : enseignement public, conférences, promenades archéologiques, il a mis tout en œuvre pour propager nos idées, pour répandre la bonne doctrine à l'aide de la parole et de la plume. Et, comme s'il trouvait de nouvelles forces chaque fois qu'une occasion nouvelle s'offre à son ardeur inlassable, il s'apprête à nous servir de guide aujourd'hui dans les églises d'Avallon ; demain il nous conduira à Vézelay, à Semur, à Flavigny, à Saulieu, à Autun, à Clamecy, à Auxerre, à Pontigny et à Sens. Vous qui le voyez souvent à l'œuvre, vous pouvez mesurer d'avance l'étendue de sa tâche laborieuse et juger des fatigues qu'il affronte pour nous procurer tant d'agréables heures. Permettez-moi donc, Messieurs, de saisir l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui et de lui présenter ici, en votre nom, un témoignage public et très cordial de notre affectueuse reconnaissance.

Cette année, les monuments du moyen âge ne seront pas les seuls à retenir l'attention des membres du Congrès. Les noms d'Alise, d'Autun et de Sens, inscrits sur notre programme, promettent quelques jouissances à ceux d'entre vous qui aiment les monuments gaulois et romains. Alise éveille en nos cœurs des émotions particulières : c'est comme un lieu sacré vers lequel s'envolent nos pensées chaque fois que l'image de la patrie en péril se dresse devant nous. Les fouilles entreprises sur le sommet de la montagne par la vaillante société de Semur, dont j'aperçois au milieu de vous l'aimable président, ont été couronnées, comme vous le savez, d'un plein succès : la ville romaine sort de terre, le théâtre est déblayé, le forum est découvert ; les

trouvailles se multiplient sous l'habile direction du commandant Espérandieu. Vous ferez le pèlerinage d'Alise, Messieurs; vous devez un souvenir à Vercingétorix qui restera toujours, pour les bons et vieux Français comme nous, le type accompli du patriote refusant de tendre la main à l'envahisseur étranger.

A Autun, vous penserez encore à notre héros gaulois en apercevant la silhouette imposante de la montagne où s'élevait Bibracte, en admirant les importantes découvertes faites dans l'oppidum gaulois par notre cher et regretté confrère Bulliot. Autun était une des plus belles cités de la Gaule romaine. Je vois dans cette salle une phalange importante d'archéologues éduens; ils ne pouvaient manquer de se joindre à nous et je les remercie d'être venus. Fondée par Auguste, Autun fut entourée par lui de remparts admirables, bâtis comme la ville sur un emplacement neuf, avec des matériaux neufs, sans aucun débris d'édifices antérieurs, preuve évidente qu'au commencement de l'empire cette ville n'avait pas pu rester ouverte et que la Gaule encore fort agitée n'acceptait pas sans une certaine résistance la domination des vainqueurs. Cette première enceinte d'Autun subsiste en grande partie; elle s'étendait sur une superficie d'environ 200 hectares, c'est-à-dire qu'elle couvrait un espace correspondant à peu près à trois fois celui de la ville actuelle; flanquée de plus de 60 tours, elle était percée de quatre portes monumentales dont deux sont encore conservées. C'est le seul exemple que nous ayons en Gaule, en dehors de la Narbonnaise, d'une enceinte du premier siècle.

A Sens, au contraire, comme dans tant d'autres endroits, nous retrouverons une enceinte beaucoup plus restreinte, élevée à la hâte à l'aide de matériaux arrachés aux monuments de la première ville, détruits dès le IIIe siècle. L'ensemble des sculptures et des inscriptions sorties des murailles de Sens constitue une collection des plus précieuses, dont la publication vient d'être achevée par les soins de la Société Archéologique. Nous n'oublierons pas que les questions si intéressantes, soulevées par l'étude de ces enceintes romaines de basse époque, ont été exposées pour la première fois par Arcisse de Caumont. Ai-je besoin d'ajouter qu'un de nos confrères les plus distingués, M. Adrien Blanchet, vient de faire paraître un ouvrage très

complet sur la matière, où il a réuni et commenté l'ensemble des renseignements connus, utiles aux savants désireux d'approfondir le système défensif de la Gaule au moment de l'invasion des Barbares.

Le programme du Congrès se présente donc avec autant de variété que d'étendue. Je m'en réjouis avec vous et je suis heureux de vous en féliciter au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui porte à vos recherches un si bienveillant intérêt. Au nom de M. le Ministre, au nom de la section d'Archéologie du Comité des Travaux historiques, je tiens à saluer les Sociétés savantes de la région avec lesquelles le Comité entretient depuis longtemps de si excellentes relations. Je m'adresse d'abord à la Société d'Études d'Avallon et à son savant président qui nous accueille avec tant de bonne grâce, je m'adresse aussi à la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, à la Société Éduenne, à la Société nivernaise, à la Société des sciences d'Auxerre, à la Société archéologique de Sens, avec lesquelles nous devons nous trouver cette semaine en rapports directs, dont les représentants assistent nombreux à cette séance et dont les publications vous ont fait aimer l'histoire, les richesses d'art, les beautés naturelles de cette merveilleuse contrée. Je les prie de ne jamais oublier les liens qui les unissent au Comité d'archéologie. Elles y trouveront toujours des confrères, fiers d'être leurs obligés, heureux de pouvoir quelquefois seconder leurs recherches, sincèrement reconnaissants des grands services qu'elles ne cessent de rendre à la cause de nos antiquités nationales, jaloux de leur prouver, chaque fois que l'occasion se présentera, leur attachement sincère, leur profonde gratitude.

M. le vicomte de Ghellinck, délégué du Gouvernement belge, remercie les membres du Congrès de l'accueil fraternel qui est fait aux représentants des Sociétés savantes de Belgique, et se félicite de pouvoir étudier chaque année, sous la direction de M. Lefèvre-Pontalis et en compagnie des membres de la Société d'Archéologie, les beaux monuments civils et religieux d'une des régions de la France.

M. Lefèvre-Pontalis prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Arrière-petit-neveu de l'architecte Soufflot, je suis très heureux d'ouvrir un de nos congrès sur cette terre de Bourgogne qui est le berceau de ma famille paternelle. C'est l'aimable insistance de notre savant inspecteur départemental, M. Ernest Petit, qui m'a décidé à choisir la ville d'Avallon comme le centre de notre première série d'excursions. Où trouver d'ailleurs un cadre plus pittoresque, un pays plus riche en vieux monuments de tout genre, un accueil plus cordial et des habitants plus empressés à nous recevoir ?

Je me ferai tout d'abord l'interprète des regrets de M. Peyre, préfet de l'Yonne, et de Mgr Ardin, archevêque de Sens, qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance d'ouverture. M. Demorgny, sous-préfet d'Avallon, et M. Flandin, député de l'Yonne, veulent bien nous donner une marque de sympathie par leur présence; je les en remercie de tout cœur. Nous sommes tous profondément touchés de l'accueil de la municipalité qui nous ouvre libéralement les portes de l'Hôtel de Ville. Je prie M. Billardon, maire d'Avallon, dont les souhaits de bienvenue vous ont été droit au cœur, et M. Hainault, adjoint, d'exprimer à leurs collègues du conseil municipal mes sentiments de gratitude. Vous avez eu bien raison, Messieurs, de faire pavoiser la ville en l'honneur des archéologues français et étrangers, car chacun de nos congrès est une fête du travail et de la science.

Je ne sais comment remercier M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, qui représente ici M. le Ministre de l'Instruction publique, des éloges qu'il a bien voulu m'adresser. Notre éminent confrère sait que notre reconnaissance lui est acquise de longue date, car voici le dixième Congrès où nous avons la bonne fortune de bénéficier de son autorité scientifique et de son aimable compagnie. Vous savez la part qu'il a prise aux fouilles d'Alesia en indiquant l'emplacement du théâtre avant le premier coup de pioche. Grâce au commandant Espérandieu, qui se fera dimanche votre guide après une savante conférence, vous en comprendrez

l'intérêt exceptionnel. Je suis heureux de vous annoncer que MM. Guiffrey et Lemoine, membres de l'Institut, se proposent de suivre nos excursions.

M. le comte de Ghellinck représente depuis huit ans à nos Congrès le Gouvernement belge et l'Académie royale d'archéologie de Belgique, mais il ne revient jamais les mains vides, car il nous apporte encore cette année le compte-rendu de notre dernière session de Carcassonne, où l'alliance féconde de l'histoire et de l'archéologie lui permet de détailler nos excursions en les illustrant par ses photographies. Nos confrères M. Hambye et M. de Buggenoms, délégués de la Société d'archéologie de Bruxelles et de l'Institut liégeois, l'accompagnent, suivant leur aimable coutume.

La Société royale des Antiquaires de Londres et le Royal Archæological Institute sont représentés par notre éminent ami M. John Bilson, qui vient de me donner un nouvel article pour le *Bulletin Monumental*. Je tiens à le remercier encore des excursions si attrayantes organisées par ses soins pendant le Congrès de Worcester. Votre directeur et votre secrétaire-adjoint ont amplement profité de son inépuisable complaisance. L'honorable président, sir Henry Howorth, et tous ses confrères nous ont fait le plus aimable accueil : j'espère qu'ils viendront sceller l'entente cordiale l'année prochaine en Normandie.

Nos invités ont un double titre à notre gratitude, car ils ont bien voulu remplir les devoirs de l'hospitalité envers plusieurs membres du Congrès. Merci à M. Goussard, président du Tribunal civil et de la Société d'Études, dont le discours était si bien senti, à M. l'archiprêtre, à M. Larget, receveur des finances, à M. Humbert, inspecteur primaire, à M. Grenat, principal du collège, qui siègent sur l'estrade. Les Sociétés savantes du département de l'Yonne sont représentées par leurs présidents, M. l'intendant Péron et M. Perrin, qui arrivent d'Auxerre et de Sens pour nous donner un témoignage de sympathie. La Société d'Études d'Avallon nous reçoit dans son domaine archéologique et je tiens à la féliciter publiquement du sauvetage du prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes, dont elle a pris l'heureuse initiative avec M. l'abbé Giraud, et des fouilles du camp de Cora, dont tout l'honneur revient à M. l'abbé Parat.

M. le docteur Simon, président de la Société des sciences de Semur, qui nous prépare une cordiale réception et qui s'est fait l'infatigable apôtre des fouilles d'Alesia avec M. Pernet et M. Matruchot ; M. Anatole de Charmasse, président de la Société Éduenne; M. le vicomte d'Avout et M. le vicomte Pierre de Truchis, membres de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or; M. de Saint-Venant, membre de la Société nivernaise, représentent ici l'élite scientifique de la Bourgogne. Leur présence nous prouve que l'archéologie ne connaît pas de frontières départementales et que nos Congrès grouperont toujours les travailleurs d'une province en rayonnant autour d'un centre d'excursions. Le choix du lieu de notre session annuelle est d'ailleurs uniquement subordonné aux facilités de communications et aux richesses monumentales.

J'ai hâte de reporter sur le Syndicat d'initiative de l'Avallonnais une large part du succès de notre Congrès. Sans l'activité, sans le dévouement inlassable de M. Guillemain d'Échon et de M. Eugène Chambon, trésorier du Congrès, vous ne trouveriez pas ici des logements chez les habitants de la ville, des voitures en nombre imposant pour vous conduire demain à Vézelay et vendredi à Montréal. Les Syndicats d'initiative, ces enfants chéris du Touring-Club, nous ont déjà rendu des services inappréciables au Puy, à Carcassonne et à Perpignan. Plusieurs de nos membres en ont fondé et en fonderont encore : nous sommes d'autant plus heureux d'applaudir à leurs efforts que notre Société est un véritable syndicat d'initiative archéologique où l'on s'initie aux nouvelles méthodes qui ont complètement renouvelé les théories surannées sur certaines écoles romanes, sur les origines de l'architecture gothique, sur les influences régionales ou étrangères et sur les artistes du moyen âge.

Depuis longtemps, j'ai épuisé toutes les épithètes élogieuses pour remercier notre ami M. Raymond Chevallier de l'incroyable labeur qu'il s'impose avant et pendant nos Congrès, mais vos applaudissements lui prouveront l'étendue de votre reconnaissance. M. Heuzé veut bien le seconder pour établir l'horaire des trains spéciaux qui donnent lieu à de longues négociations avec les compagnies de chemins de fer et qui facilitent singulièrement le programme de nos journées.

Il ne suffit pas de vous transporter sans fatigue à pied d'œuvre, il faut encore que nos Congrès diffèrent de ceux du Club alpin ou d'un voyage à prix réduit organisé par une agence, grâce à l'intérêt scientifique de nos excursions et de nos séances du soir. Je remercie donc très cordialement M. Charles Porée, archiviste de l'Yonne, secrétaire général du Congrès, d'avoir accepté la rude tâche de rédiger les deux tiers du guide. M. le vicomte Pierre de Truchis, M. Joseph Déchelette et M. André Philippe se sont partagé Semur, Flavigny, Saulieu, Autun, Clamecy et Pontigny, en vous faisant profiter de leurs remarques originales. M. Eugène Chauliat, élève de M. Ventre, notre confrère M. Tillet, MM. Prost et Forey, architectes, et M. Philippe ont apporté tous leurs soins à la reproduction des plans si difficiles à teinter. Vous vous joindrez à moi pour les féliciter de leurs savantes monographies et de leurs relevés. Je tiens enfin à saluer nos doyens M. le président Harel, M. le président Paisant et M. Crampon que leur zèle archéologique rend infatigables.

Il y a plus d'un demi-siècle, la Société française d'Archéologie avait tenu deux sessions dans l'Yonne, car M. de Caumont avait présidé un Congrès à Sens, en 1847, et un autre à Auxerre, en 1850, où M. Quantin donna lecture d'un intéressant travail sur les églises et les châteaux du département. J'espère bien pouvoir vous distribuer l'année prochaine un volume plus substantiel que les comptes-rendus de cette époque, où les procès-verbaux des séances tenaient beaucoup plus de place que les mémoires et où l'illustration se composait de quelques médiocres gravures sur bois.

Nous sommes venus étudier ici cette école de Bourgogne qui a marqué de sa puissante empreinte les églises romanes et gothiques de votre province. C'est sur ce sol fécond que l'architecture du XIIe et du XIIIe siècle atteignit la limite de la perfection et de la hardiesse, grâce à l'emploi de matériaux très résistants extraits des carrières de Coutarnoux et des environs de Tonnerre. Faut-il rappeler que les architectes bourguignons osèrent les premiers ouvrir des fenêtres sous une voûte en berceau très élevée, et que les Cisterciens importèrent la voûte d'ogives en Italie et en Espagne? Faut-il énumérer tous ces chefs-d'œuvre qui marquent les étapes du progrès de la construction dans

les édifices religieux de cette province : Vézelay, Cluny, Autun, Notre-Dame de Beaune, Montréal, Pontigny, les cathédrales de Sens et d'Auxerre, Notre-Dame de Semur et Notre-Dame de Dijon, sans oublier ces belles églises rurales où le style s'est affiné.

La Bourgogne a donné naissance à une pléiade d'archéologues qui ont commencé à étudier ces beaux monuments, comme M. Quantin, M. Challe, M. Cherest, M. Victor Petit, M. Flandin, dont les œuvres ont conservé toute leur valeur; mais il me sera bien permis de mettre en relief les mérites de nos deux confrères, M. Bulliot et M. Julliot, qui ont donné jusqu'à leurs derniers jours l'exemple du travail le plus fécond. Nous saluerons à Autun, dans le jardin de l'hôtel Rolin, le buste du savant président de la Société Éduenne, de l'infatigable explorateur de l'antique Bibracte. A Sens, dans ce musée gallo-romain qui est son œuvre nous évoquerons la mémoire de notre ancien inspecteur de l'Yonne, qui s'était passionné pour l'étude des origines de sa ville natale.

Nos confrères continuent à tenir la tête du mouvement historique et scientifique dans cette région si riche en vestiges des premières industries humaines et de l'art gallo-romain, en belles-œuvres du moyen âge et de la Renaissance. Qu'il me suffise de citer les noms de M. Ernest Petit, de M. Joseph Déchelette, de M. Maurice Prou, de M. Henri Stein, de M. Camille Enlart, de M. Jean Virey, de M. le vicomte de Truchis, de M. Charles Porée, de M. André Philippe, en y associant ceux de M. l'abbé Chartraire, de M. l'abbé Parat et de tant d'autres travailleurs qui apportent chacun leur pierre à l'édifice fondé par leurs prédécesseurs.

Nos confrères ont obtenu cette année plusieurs distinctions honorifiques que je suis heureux de rappeler. M. Henry d'Allemagne a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour avoir organisé des expositions rétrospectives du plus haut intérêt à Paris et à Milan. MM. Bonnard, Bobeau et Émile Bonnet ont fait partie des dernières promotions d'officiers de l'Instruction publique, et M. Gustave Mallard a obtenu les palmes académiques. Au concours des Antiquités nationales, la première médaille a été attribuée à notre inspecteur divisionnaire, M. Adrien Blanchet, pour son remarquable ouvrage sur les *Enceintes romaines de la Gaule;* la seconde médaille, à M, Antoine Jacotin, pour ses

Preuves de la maison de Polignac, et deux mentions à M. Eugène Martin-Chabot, pour son livre intitulé: *Archives de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier*, et à M. André Philippe, auteur de *la Baronnie du Tournel et ses seigneurs*.

Depuis le Congrès de Carcassonne, la mort a fait dans nos rangs des vides bien cruels. En tête de ce long nécrologe, je tiens à placer celui dont l'activité toujours en éveil et les travaux scientifiques faisaient le plus d'honneur à notre Société : Jules Lair, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a suivi nos Congrès pendant trente ans. Né à Caen, en 1836, il était cousin de Pierre-Aimé Lair, nommé membre du Conseil de la Société française d'Archéologie le jour même de sa fondation, le 23 juillet 1834. Julien Travers, père de notre cher directeur-adjoint, l'initia de bonne heure aux richesses de sa bibliothèque et à l'érudition historique.

Entré à l'École des Chartes en 1855, avec Siméon Luce, il en sortit le premier, en 1858, après avoir brillamment soutenu une thèse sur Dudon de Saint-Quentin, qui fut imprimée en 1865 par la Société des Antiquaires de Normandie. Jules Lair avait voué une profonde affection à sa province natale, comme M. Léopold Delisle. Qu'il me suffise de rappeler les titres de quelques-uns de ses livres: l'*Histoire du Parlement de Normandie à Caen* (*1589-1594*) ; *Études sur les origines de l'évêché de Bayeux*, *Guillaume de Jumièges* ; *Guillaume Longue-Épée*.

Notre confrère possédait une telle souplesse d'esprit qu'il ne s'est pas cantonné dans l'histoire du moyen âge, et son ouvrage sur Nicolas Foucquet, sa Vie de Louise de La Vallière, qui est son chef-d'œuvre et dont la quatrième édition parut à la veille de sa mort, suffiraient à perpétuer sa mémoire et à faire admirer son talent. Comment a-t-il pu mener à bonne fin de pareilles œuvres, au milieu de la gestion d'intérêts financiers d'une importance capitale? C'est que Jules Lair possédait le don si rare du dédoublement des facultés intellectuelles et qu'il avait à un degré très élevé le génie de l'ordre.

M. Achille Moranvillé, père de notre confrère, qui était directeur de la Société des Entrepôts et Magasins généraux, avait deviné, en 1860, les capacités exceptionnelles de Jules Lair pour les grandes affaires. Les avantages du *warrant* et son influence

sur le développement du commerce offraient à une Compagnie de ce genre un champ d'action illimité. Notre ami fut d'abord sous-directeur, puis directeur de cette importante entreprise, en 1873. Ses qualités maîtresses, qui étaient la sûreté du coup d'œil et l'art de prévoir l'avenir d'une affaire industrielle ou commerciale, devaient lui assurer peu à peu des places d'administrateur dans plusieurs autres Sociétés financières, où son expérience était hautement appréciée.

C'est dans le cadre de son bureau de la rue Croix-des-Petits-Champs que je veux évoquer la figure énergique de Jules Lair, au milieu du personnel des Magasins généraux qui lui était si dévoué. Les bibliothèques adossées au mur prouvaient que le directeur était un érudit, et notre confrère aimait à y recevoir ses amis, toujours prêt à les faire profiter de ses recherches personnelles ou à leur donner d'utiles conseils. Après les fatigues d'une journée laborieuse, d'autres auraient éprouvé le besoin de se reposer; mais, pour Jules Lair, le véritable délassement, c'était le travail scientifique. Dans cette maison voisine de la rotonde de la Villette, où il a passé trente ans de sa vie au milieu de ses livres, notre confrère employait ses soirées à l'étude de l'histoire du moyen âge et du XVIIe siècle, avec un esprit de méthode qui consistait à ne jamais mettre sur le chantier plusieurs œuvres à la fois. La mort seule l'a forcé à se reposer et, pendant sa dernière maladie, qui fut bien longue, il a donné à tous l'exemple du courage et de la résignation, en conservant toute sa lucidité d'esprit pour gérer les intérêts dont il avait la garde, car la passion des affaires et de l'histoire furent les deux traits dominants de sa vie.

Jules Lair aimait beaucoup notre Société. Il se plaisait à rappeler qu'il y avait fait ses débuts, en 1867, comme secrétaire du Congrès de Paris. Tous les ans, nos Congrès lui permettaient de respirer le grand air pendant huit jours, sans cesser de prendre des notes et de se documenter sur l'histoire locale. Chacune des bagues qui entouraient sa canne lui rappelait le souvenir d'une session. Vous l'avez vu au milieu de nous, toujours alerte, fin causeur, présidant nos séances du soir, encourageant les débutants et leurs aînés, prenant part aux discussions, avec l'art de tout dire en peu de mots. Il avait bien voulu retracer, dans le

volume du Congrès de 1900, l'histoire du siège de Chartres par les Normands, qui soulève des problèmes étudiés de main de maître (1).

Nous perdons tous en lui un véritable ami et un grand cœur et vous vous joindrez à moi pour adresser à Mme Jules Lair nos douloureuses sympathies. Désirant perpétuer la mémoire de notre savant confrère dans ces Congrès qu'il vivifiait de sa présence, elle a voulu qu'une médaille de vermeil soit décernée chaque année en souvenir de son mari à l'un de nos lauréats. C'est une délicate pensée, dont je tiens à la remercier au nom de tous les Membres de notre Société qui faisaient partie de sa famille scientifique.

Édouard Piette, né en 1827 et mort en 1906, était un vétéran des études préhistoriques. Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, il avait suivi la carrière de magistrat. Sa passion pour la géologie et la préhistoire, qui sont deux sœurs jumelles, lui avait fait découvrir la méthode stratigraphique, si féconde en résultats. Ses fouilles dans la grotte du Mas d'Azil et dans les cavernes de l'Ariège, où il a découvert les premiers dessins gravés sur des ossements, sont restées célèbres. On peut d'ailleurs admirer sa collection dans une salle du Musée de Saint-Germain. Elle offre un champ d'études incomparable pour l'époque intermédiaire entre l'âge du renne et celui de la pierre polie.

Bernard Palustre, inspecteur des Pyrénées-Orientales et archiviste du département, portait un nom cher à notre Société, car il était le neveu de notre ancien directeur. Enlevé par un mal implacable à la fleur de l'âge, il avait été mon élève à l'École des Chartes et sa thèse sur la réforme de l'Ordre de Fontevrault avait été très remarquée. Ses fonctions lui tenaient au cœur et tous les travailleurs du Roussillon furent ses obligés pendant dix ans. Les nombreux articles d'histoire locale qu'il a publiés dans la *Revue du*

(1) Des notices nécrologiques ont été consacrées à M. Jules Lair : par M. Georges Perrot (*Séance publique de l'Académie des Inscriptions, du 15 novembre 1907*), par M. Louis Passy, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, par M. Émile Travers, dans le *Bulletin Monumental*, 1907, p. 190, et dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1908.

Roussillon, suffisent à prouver son activité scientifique, mais sa dernière joie fut le succès de notre Congrès de Perpignan, dont il avait été secrétaire général. Je ne manquerai pas d'associer sa mémoire au compte-rendu de cette session, car il s'était dévoué à l'organiser dans les moindres détails.

Maurice Lanore, archiviste des Basses-Pyrénées, était un jeune archéologue appelé au plus brillant avenir. Il avait débuté par une thèse à l'École des Chartes, sur les premières cathédrales de Chartres, où il démontrait que le clocher nord était isolé à l'origine. Sa *Monographie de la cathédrale de Lescar* a paru dans le *Bulletin Monumental* de 1904, et il avait critiqué l'opinion de M. Marignan sur la date de la tapisserie de Bayeux. Ses travaux historiques sur le Béarn sont marqués au coin de la bonne érudition. C'était un lettré, un aimable causeur : sa mort est un coup bien cruel pour ses nombreux amis.

Notre ancien inspecteur de la Haute-Loire, M. Vernière, secrétaire général de la *Revue d'Auvergne*, s'était consacré aux fouilles des grottes de la vallée de l'Allier. Bien que sa santé ne lui ait pas permis d'assister au Congrès du Puy, il avait rédigé un article pour le volume de cette session et il ne cessa de donner l'exemple du travail jusqu'à sa mort. La perte du chanoine Marsaux, vicaire général de l'évêché de Beauvais, a été vivement ressentie par tous nos confrères qui s'intéressent à l'iconographie du moyen âge. La Société Académique de l'Oise, le *Bulletin Monumental,* la *Revue de l'Art chrétien* trouvèrent en lui le plus savant et le plus modeste des collaborateurs. Il avait bien voulu rédiger une partie du Guide du Congrès de Beauvais, où le Conseil administratif de notre Société avait été heureux de lui décerner une médaille de vermeil. Notre confrère, M. Louis Régnier, lui a rendu un hommage bien mérité dans le *Bulletin Monumental* de 1906 : je m'y associe de tout cœur.

Louis Quarré-Reybourbon, né en 1824, était un de nos doyens et sa verte vieillesse lui a permis de suivre nos Congrès jusqu'à l'âge de 80 ans. Ancien libraire à Lille, vice-président de la Société de géographie et de l'Union artistique du Nord, il a publié 160 articles sur l'histoire locale, de nombreuses biographies d'artistes flamands et des récits d'anciens voyages en France. Sa collection de gravures, de plans, de faïences et de

monnaies, sa riche bibliothèque renfermaient des documents de grande valeur pour l'histoire artistique de la Flandre. Depuis le Congrès de Bourges en 1899, il avait pris l'habitude de rédiger le compte-rendu de nos sessions et de nos excursions, qu'il savait égayer par sa bonne humeur ou par des anecdotes du vieux temps. Son fils a bien voulu devenir membre de notre Société, pour se retrouver avec tous les amis de notre cher confrère qui lui gardent une place dans leur cœur.

Nous avons encore à déplorer la mort de M. Suisse, architecte des Monuments historiques à Dijon, de M. Le Courtois du Manoir, membre du Comité permanent, de M. le comte d'Osseville, de M. le comte de Lambertye, de M. Ermanno Ferrero, à Turin, de M. le baron de Béthune, gouverneur de la Flandre occidentale, à Bruges, de M. Schuermans, à Liège. Madame Paul La Perche, qui suit nos Congrès avec tant d'assiduité, a été cruellement frappée par la mort de son mari, membre de notre Société. J'ai le devoir de lui exprimer, au nom de tous nos confrères, nos respectueuses sympathies. Enfin, je veux rendre un dernier hommage à René de Saint-Chéron, auditeur libre de mes cours, qui savait mener de front ses travaux littéraires et ses études archéologiques. Esprit délicat, dévoué à ses amis, il avait pris part à notre dernier Congrès, où le charme de sa conversation avait été très goûté. M. Henri de Regnier, qui a écrit la préface de son dernier roman sur les mœurs bretonnes, a fait ressortir dans un beau langage la noblesse des sentiments de cette âme d'élite qui semblait planer au-dessus de la terre.

Mes chers Confrères,

Nous célébrerons à Caen, l'année prochaine, le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de notre Société. Avec le concours dévoué de M. Louis Serbat, je vous ferai visiter de belles cathédrales normandes, des châteaux célèbres, et surtout ces églises rurales de la plaine de Caen dont la valeur archéologique est de premier ordre.

Avant d'étudier la cathédrale de Bayeux, nous irons rendre hommage à notre fondateur, M. de Caumont, dont l'œuvre est toujours restée vivante parce qu'elle reposait sur une idée de génie. En groupant l'élite des archéologues français et étrangers

dans des Congrès annuels, il avait eu la joie de voir sa Société se développer sans cesse et ses successeurs se sont dévoués à la faire prospérer. Pareilles au phénix de la fable, les Sociétés savantes ont l'heureux privilège de pouvoir se rajeunir par de nouvelles recrues et par une activité continuelle, en se conformant à cette vieille maxime : *Uno avulso non deficit alter.*

Nous avons su profiter des nouvelles lignes de chemins de fer pour corser le programme de nos excursions, et la science de nos confrères, toujours en éveil, a fait faire de sérieux progrès à l'archéologie du moyen âge. Ouvrons nos rangs à tous les travailleurs, à tous ceux qui veulent lutter contre le vandalisme en conservant à la France cette parure monumentale qui fait son charme et dont elle a le droit d'être fière.

Après ces discours qui sont chaleureusement applaudis, M. Lefèvre-Pontalis présente un volume offert au Congrès par M. Paul Denis, c'est la thèse de doctorat soutenue par ce dernier devant la Faculté de Nancy, sur l'œuvre de Ligier Richier.

M. Charles Porée, archiviste du département, lit un travail d'ensemble sur les principaux travaux archéologiques publiés par les Sociétés savantes et les particuliers, dans l'Yonne, au XIXe siècle. M. le Président lui adresse des félicitations pour la façon dont il a traité cette première question du programme scientifique.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

DEUXIÈME SÉANCE DU MARDI 11 JUIN

Présidence de M. Héron de Villefosse

La séance est ouverte à 9 heures du soir.

Siègent au bureau : MM. Lefèvre-Pontalis et Goussard.

M. l'abbé Parat donne lecture d'un travail sur le camp antique de Cora, dit *éperon barré*. Il fait l'histoire des

fouilles qui y ont été pratiquées depuis le XVIIIe siècle et fait connaître leur résultat. Situé sur la colline de Villaucarre, le camp de Cora présente surtout des vestiges de l'époque carolingienne ; mais on y a découvert des objets qui dénotent une occupation beaucoup plus lointaine. Dans l'état actuel des fouilles, une certaine obscurité règne sur l'origine de ce retranchement. M. l'abbé Parat croit qu'il a dû être établi hâtivement au début du Ve siècle.

Tel n'est pas l'avis de M. Blanchet qui fait observer que le camp, flanqué de tours, n'a pu être construit à la hâte. MM. Parat et de Saint-Venant répondent aux objections de M. Blanchet que les ouvrages en forme de tours sont des massifs pleins, nécessaires pour le flanquement sur un front de retranchement qui a 185 mètres de long.

M. le président remercie M. l'abbé Parat de son intéressante communication, et donne la parole à M. l'abbé Terret, qui étudie l'iconographie du portail de Saint-Lazare d'Avallon, décrit la décoration des archivoltes et signale le zodiaque d'une voussure où l'année commence par le mois de mars. Il croit pouvoir attribuer ce portail à la seconde moitié du XIIe siècle.

M. l'abbé Villetard déchiffre et commente une inscription assez fruste, encastrée dans le petit portail de Saint-Lazare. C'est une prière pour les morts, qui devait être récitée dans le cimetière, devant l'église, au pied de la grande croix, brisée par l'écroulement de la tour en 1634.

Ces lectures ont été écoutées attentivement et applaudies par la très nombreuse assistance qui se pressait dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

SÉANCE DU MERCREDI 12 JUIN

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 du soir.

Siègent au bureau: MM. Émile Travers, Goussard, Blanchet, de Saint-Venant et le comte Lair.

M. Nizet donne lecture d'une étude sur les Vestier. Le premier artiste de cette famille est Antoine Vestier, peintre du roi, dont quelques toiles sont conservées aux Musées du Louvre et Carnavalet. Son fils se consacra surtout à l'architecture. L'un de ses petits-fils, architecte, dirigea le percement de la rue de Rivoli; l'autre, inspecteur des Monuments historiques, restaura plusieurs églises de la Touraine.

M. Mayeux lit un travail de M. Louis Lefèvre sur l'iconographie du grand portail de Vézelay. Un texte de l'Apocalypse permet d'identifier les personnages figurés dans des cadres rectangulaires autour du tympan avec les sept Églises d'Asie. En outre, l'auteur croit reconnaître David plutôt que saint Pierre à droite du trumeau.

Invité par M. le président à donner son avis sur la question, M. Camille Enlart déclare qu'il partage l'opinion de M. Lefèvre en ce qui concerne la représentation des sept Églises d'Asie. Le personnage aux pieds nus doit être un apôtre; saint Pierre a été souvent représenté avec une clef. Sur le linteau on voit, à gauche, les gens de l'ancienne loi, et, à droite, les gentils auxquels saint Pierre ouvre la porte du ciel.

Répondant à la deuxième question du programme, M. l'abbé Parat indique le résultat des fouilles exécutées dans les stations préhistoriques et les *tumuli* de l'Yonne.

M. de Saint-Venant fait une communication sur les restes

de la civilisation gallo-romaine dans la Nièvre; il énumère les communes où l'on a découvert des vestiges de construction et des objets de cette époque. Les emplacements de trente villas ont été déterminés, et tout récemment, on a trouvé, à Nevers, des vases sigillés de Lezoux.

M. le président présente à la réunion le *Compte-rendu du Congrès de Carcassonne* par M. le vicomte de Ghellinck, et un ouvrage de M. Dumuys sur *La Pierre des Bavardes;* il complimente et remercie les donateurs.

M. Corot propose au Congrès d'émettre un vœu tendant à la réglementation et à la surveillance des fouilles entreprises en France par des propriétaires ou des étrangers, afin d'empêcher la fuite des objets trouvés. Après un échange d'observations, et à raison de la difficulté de réglementer cette matière sans porter atteinte au droit de propriété, il est passé outre.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

SÉANCE DU JEUDI 13 JUIN

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 du soir.

Siègent au bureau : MM. Émile Travers, l'abbé Brune, René Fage, Fordham, le vicomte de Ghellinck, Goussard, Perrin et Ernest Petit.

M. Besnard lit un important mémoire de M. de Contenson sur le château de Serey. M. le président présente quelques observations au sujet de ce travail, dont il met en relief la valeur.

La notice de M. Foster sur les sujets figurés dans les voussures du portail central de la cathédrale d'Auxerre, et

la brochure de M. Ernest Mathieu : *Rapport du Comité provincial de la Commission royale des monuments du Hainaut,* sont analysés par M. le président et déposés sur le bureau.

M. le docteur Birot lit un mémoire sur les chapiteaux romans de l'église Saint-Martin d'Ainay, dont la sculpture grossière et réaliste ne manque ni de mouvement ni d'un certain sens artistique. On reconnaît, dans cette œuvre, une influence latine mélangée d'inspirations orientales.

M. Lefèvre-Pontalis remercie l'auteur de cette excellente communication, fait ressortir les caractères de ces chapiteaux et les compare à ceux de Vézelay, voisins du transept. Il développe, à cette occasion, son opinion sur l'impossibilité d'admettre la date de 1104 pour la nef de Vézelay, et termine en montrant que l'école lombarde a exercé une influence considérable en France au XIIe siècle.

M. Ernest Petit discute la date de la fondation du prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes et estime qu'elle doit remonter à 1180 environ. A propos de Saint-Lazare d'Avallon, il refait l'histoire de la collégiale au XIe et au XIIe siècle ; commencée vers 1116, elle fut l'objet d'une donation en 1120.

Le portail de Saint-Lazare, d'après M. Lefèvre-Pontalis, ne doit pas être antérieur au milieu du XIIe siècle. Il compare ses voussures, ornées de marguerites, rinceaux et signes du zodiaque, dans des médaillons, à celles du portail central et du portail du bas-côté sud de la nef de Vézelay, à l'intérieur du narthex ; or le narthex de Vézelay fut consacré en 1132. Les statues-colonnes de Saint-Lazare indiquent un art plus avancé ; elles doivent être postérieures à celles de Saint-Denis ; on ne peut donc les faire remonter avant 1140.

M. le vicomte de Truchis lit une monographie de l'église de Bussy-le-Grand, et la fait suivre de considérations sur les éléments asiatiques de l'architecture et de la sculpture bourguignonne, qui subit l'influence de l'art gréco-oriental. Cette théorie de l'influence gréco-orientale est contestée par

M. Lefèvre-Pontalis, qui admet que les sculpteurs ont puisé dans un fonds gréco-latin, mais qui ne croit pas que nos constructeurs aient pris leur inspiration en Orient. A son tour, M. Enlart, sans nier toute influence orientale dans l'art roman en France, fait d'expresses réserves sur la thèse de M. de Truchis.

RÉUNION GÉNÉRALE DU VENDREDI 14 JUIN

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

Cette séance, réservée aux membres de la Société française d'Archéologie, s'est ouverte à 10 heures du matin, à l'Hôtel de Ville d'Avallon.

M. le directeur se félicite de cette innovation qui va lui permettre de faire un rapport sur l'état actuel de la Société et de répondre à toutes les questions de ses confrères, car il est impossible de consacrer une séance du soir à des causeries sans doute très utiles, mais qui n'ont aucun caractère scientifique.

Recrutement.

Le nombre des membres a subi d'importantes oscillations. En 1877, il atteignait le chiffre de 1075 et le Congrès de Senlis avait réuni 270 adhérents. C'était l'âge d'or, mais comme les Sociétés savantes se sont beaucoup multipliées depuis cette époque, notre recrutement a été plus pénible. Après avoir atteint son apogée en 1879 avec le chiffre de 1098, le nombre de nos membres était réduit à 860 en 1884, à 818 en 1887, à 757 en 1897 et à 700 en 1900.

Très préoccupé de cette diminution constante, notre directeur expose que les Congrès réunissent toujours un grand nombre de souscripteurs, mais qu'ils n'exercent

aucune influence sur le recrutement. En effet, trois adhérents sont devenus membres permanents à Beauvais, à Carcassonne et à Avallon. Il fallait donc trouver un autre moyen de propagande.

Grâce à des conférences archéologiques avec projections faites à Paris par notre directeur et plusieurs de nos confrères, grâce à la visite de Notre-Dame de Paris et aux excursions organisées à Mantes-sur-Seine, à l'abbaye de Longpont, à Soissons, à la cathédrale d'Amiens. 120 membres nouveaux, domiciliés à Paris, se sont fait inscrire sur nos listes. Il en résulte que le nombre des sociétaires s'élève maintenant à 800 (1), dont 300 résident à Paris ou y passent l'hiver. Malheureusement le nombre des membres en Normandie, qui était de 260 en 1870 et qui était déjà tombé à 190 en 1874, est aujourd'hui réduit à 82. Il faut espérer que le prochain Congrès de Caen portera remède à cette situation, car nous ne comptons même pas un membre dans le département de la Manche.

Certains départements, comme Seine-et-Oise qui possède 24 membres, comme la Haute-Loire, le Rhône, l'Hérault, le Loiret, sont en augmentation. Pour que la Société ne dépérisse pas par suite des décès et pour que le nombre des membres s'accroisse régulièrement, il est indispensable de recruter cent membres chaque année, et notre directeur invite chacun de nos confrères à imiter l'exemple de MM. Heuzé et Thiollier, qui se sont dévoués à cette tâche avec lui.

Le nombre des membres étrangers est de 193 et les Sociétés correspondantes sont au nombre de 118, dont 29 à l'étranger.

Congrès.

Nos Congrès étant de plus en plus suivis, par 160 personnes en moyenne, les membres du bureau ont été d'avis

(1) Ce chiffre s'est élevé à 950 en 1908.

de rédiger un règlement pour leur organisation et de percevoir un droit de cinq francs sur tous les adhérents, les dames et les jeunes filles, afin de compenser les frais d'envoi du programme, de la correspondance, des pourboires, des projections photographiques. Ce droit a produit 1.200 francs cette année et le bénéfice sera intégralement appliqué à l'illustration du volume d'Avallon. Le nombre des adhérents aux excursions est de 85 et le nombre des souscripteurs au volume est de 70.

Notre Société avait jadis comme principal objet de subventionner les restaurations des églises rurales, quand ses ressources étaient plus abondantes, car elle avait 45.000 francs en caisse en 1870. Ce rôle est dévolu aujourd'hui à la Commission des Monuments historiques et à la Commission centrale des Sites et Monuments du Touring-Club, dont notre directeur et quatre de nos confrères font partie. Léon Palustre avait orienté résolument la Société française d'Archéologie vers l'étude scientifique de nos monuments, mais il restait d'importants progrès à accomplir sous le rapport du choix des articles et de l'illustration des volumes.

Notre directeur n'a pu réaliser immédiatement ces améliorations, parce que les ressources n'étaient pas assez abondantes et parce qu'il eut d'abord à publier trois Congrès arriérés, ceux de Bourges, Mâcon et Chartres. Peu à peu, il a pu augmenter l'importance de chaque volume ainsi que le nombre de planches. Ainsi le Congrès de Poitiers a coûté 4.755 fr. d'impression ; celui du Puy 5.765 ; celui de Beauvais 6.930, mais si l'on ajoute à ce dernier volume les frais d'illustration, qui se montent à 1.600 francs et les frais d'expédition par la poste ou par colis postal, on arrive à un total de 8.800 francs. Le volume sous presse du Congrès de Carcassonne reviendra à la même somme. Pour faire face à de pareilles dépenses, à la distribution des médailles, à la subvention donnée au *Bulletin Monumental* et aux frais d'administration, notre Société encaisse les cotisations de ses

membres et ses rentes lui rapportent 2.743 francs, produits par le legs de 15.000 francs de M. de Caumont et par les versements des membres fondateurs.

Sans doute, il serait à désirer que les volumes des Congrès puissent être distribués un an au plus tard après la session, mais notre directeur explique combien il a de peine à obtenir les mémoires arriérés, le renvoi des épreuves, les relevés et les photographies nécessaires à l'illustration. Très souvent les meilleurs articles n'ont pas été lus aux séances parce que les auteurs n'avaient pas terminé leurs recherches. Une impression hâtive nuirait au contenu des volumes.

Les guides ont également pris de plus en plus d'importance et si la Société est obligée de les vendre, c'est que celui d'Avallon, par exemple, a coûté 600 fr. Plusieurs membres ont exprimé le désir que ces guides soient envoyés par la poste à ceux qui en ont acquitté le prix, afin d'étudier par avance les monuments inscrits sur le programme des excursions. M. le directeur explique que la copie lui est toujours remise trop tard par nos confrères et que les plans sont souvent trop difficiles à rassembler pour déférer à ce désir: d'ailleurs nos confrères ont tout avantage à étudier les monuments sur place et le guide est surtout destiné à ceux qui ne peuvent prendre part aux excursions.

Les séances du soir sont toujours très suivies, mais la plupart des lecteurs ne se rendent pas compte qu'un Congrès ne doit pas ressembler à la séance d'une Société savante. Toutes les communications écrites devraient être résumées oralement par l'auteur à l'aide de quelques pages de notes. Il faudrait les accompagner de photographies et surtout de projections pour intéresser l'auditoire. Notre directeur émet donc le vœu que ceux de nos confrères qui ont la parole facile veuillent bien préparer certains sujets d'archéologie générale ou locale pendant l'hiver, pour donner le bon exemple, car ils savent toujours un an à l'avance la ville où se tiendra le Congrès. Ainsi l'année prochaine, à pareille

époque, nous nous retrouverons à Caen, puis nous pourrons songer au cycle suivant: Périgueux, Angers, Avignon, Reims, sauf empêchements imprévus. Les choix de nos lieux de réunion sont uniquement dictés par la richesse monumentale des environs, par la facilité des communications, par le concours des Sociétés archéologiques et des Syndicats d'initiative.

Bulletin Monumental.

Beaucoup de membres s'étonnent de ne pas recevoir le *Bulletin Monumental* aussi bien que les volumes des Congrès, mais il est impossible de distribuer 1.400 pages d'articles illustrés contre une cotisation de dix francs. D'ailleurs cette revue n'est pas éditée aux frais de notre Société. Malgré l'élévation du prix de revient, qui se monte à 3.700 fr. d'impression et à 1.500 fr. d'illustration au moins, le prix de l'abonnement est toujours fixé à 15 fr., comme en 1834.

Le *Bulletin Monumental* a toujours constitué une lourde charge pour le directeur, qui en est propriétaire. Il fait face aux dépenses avec le produit des abonnements, de la vente des volumes et la subvention de 750 francs qui est accordée par la Société française d'Archéologie à titre d'encouragement, mais il est obligé de combler le déficit annuel. Néanmoins, l'intérêt capital de continuer une collection qui comprend aujourd'hui 71 volumes, a décidé notre directeur à s'imposer des sacrifices pour transformer l'illustration, qui est aussi soignée que celle des Congrès.

Si les livraisons simples ont été remplacées par des livraisons doubles, c'est pour diminuer l'effort continu du directeur et de ses collaborateurs, M. Louis Serbat, qui rédige la chronique, et MM. A. Ventre et E. Chauliat, architectes, qui exécutent la plupart des dessins. Nous devons remercier notre excellent imprimeur M. Delesques et M. Fernique, photograveur, du zèle et du soin qu'ils

apportent à l'impression de cette revue, à l'exécution et au tirage des similis qui illustrent le texte.

*
* *

Ce compte-rendu sommaire a vivement intéressé les membres de notre Société présents à la réunion, qui ont exprimé à notre directeur leurs chaleureuses félicitations pour son dévouement.

M. le président déclare qu'il est très sensible à ces remerciements et qu'il s'efforcera toujours de rendre notre Société plus prospère. Il propose maintenant à ses confrères d'émettre un certain nombre de vœux qui seront déférés au Conseil administratif.

M. Frédéric Rhein demande qu'une carte d'identité soit délivrée à chaque membre de la Société pour faciliter l'accès des archives, des bibliothèques et des monuments.

M. le président félicite notre confrère de son excellente idée, car le format du diplôme est peu pratique, et met aux voix le vœu de M. Rhein, qui est adopté à l'unanimité.

M. Jules de Valois demande que le port de l'insigne soit obligatoire pendant les Congrès. Adopté.

Le même membre émet le vœu que les cartes d'excursion ne soient pas délivrées à ceux qui se présentent à la dernière heure ou qu'elles soient majorées dans ce cas. Adopté.

M. le président fait observer que les retardataires ne s'imaginent pas à quelles difficultés leur adhésion imprévue donne naissance quand il s'agit d'une excursion en voiture ou même d'un déjeuner collectif. On en a vu la preuve à Flavigny, où beaucoup de congressistes ont été obligés de faire la route à pied, parce que trente personnes avaient pris des cartes le matin même de l'excursion.

M. Raymond Chevallier dit que la seule solution serait d'exiger le paiement du prix des excursions en bloc. Une discussion s'engage à ce sujet et plusieurs membres font

valoir qu'il est difficile d'imposer cette condition aux adhérents qui se joignent un jour au Congrès parce qu'on passe à proximité de leur domicile.

La séance est levée à 11 heures.

SÉANCE DU VENDREDI 14 JUIN

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

La séance est ouverte à 8 heures du soir.

Siègent au bureau : MM. le maire d'Avallon, le président Goussard, le vicomte de Ghellinck, le vicomte d'Avout, Émile Travers, Ernest Petit, le vicomte de Truchis, le marquis de Fayolle, Triger et René Fage.

Lecture est donnée par M. Porée d'un mémoire sur les comptes de la cathédrale de Sens.

M. Lefèvre-Pontalis fait une communication sur l'École gothique bourguignonne : il indique ses éléments communs avec l'école champenoise et les caractères qui l'en distinguent.

M. le vicomte de Truchis présente des observations sur l'église de Bussy.

Les vœux suivants sont proposés et émis par le Congrès :

1° Classement de l'église Saint-Martin-du-Bourg, proposé par M. Lefèvre-Pontalis.

2° Établissement de contacts électriques aux portes et fenêtres des musées de province afin d'éviter les effractions et les vols, par le même.

3° Engager les municipalités à faire photographier les objets intéressants de leurs musées, par le même.

4° Classement des ruines du château de Druyes, par M. l'abbé Parat.

5° Classement du porche de Civry et des portes fortifiées de Montréal, par M. Chambon.

6° Inviter les architectes des monuments historiques à signaler les objets mobiliers les plus intéressants qui sont conservés dans les musées de province, par M. Émile Travers.

7° Classement de l'église de Bussy-le-Grand, par M. Lefèvre-Pontalis.

8° Consolidation et classement de la tour sud de la façade de l'église Notre-Dame de Semur, par M. le vicomte de Truchis.

9° Consolidation de quatre colonnes de l'église Saint-Florentin, à Amboise, par M. Massereau.

10° Classement de l'église de Rougemont, près Montbard.

M. le président remercie tous ceux qui ont pris part à l'organisation de la première partie du Congrès, les auteurs des mémoires qui ont été lus dans les séances, le public nombreux qui a suivi les travaux des congressistes; puis il donne lecture de la liste des lauréats.

Médailles de vermeil.

Rappel de médaille: M. Déchelette.

1re médaille. M. Henri Stein, archiviste aux Archives nationales, à Paris. Médaille offerte par Mme Jules Lair.

2e médaille. M. Victor Pernet, ancien maire d'Alise.

3e médaille. M. Adrien Blanchet, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie.

4e médaille. M. le vicomte Pierre de Truchis, inspecteur de la S. F. A. pour le département de la Côte-d'Or, à Dijon.

5e médaille. M. Charles Porée, archiviste du département de l'Yonne.

6e médaille. M. l'abbé Parat, membre de la Société d'Études d'Avallon.

Médailles d'argent.

Rappel : M. Philippe, archiviste du département des Vosges.

Médailles : M. l'abbé Bonneau, curé-doyen de Chablis.

M. Eugène Chambon, trésorier du Congrès, à Avallon.

M. le Dr Chaput, médecin des hôpitaux, à Paris.

M. l'abbé Chartraire, vice-président de la Société archéologique de Sens.

M. Charles Demay, membre de la Société des Sciences historiques de l'Yonne, à Auxerre.

M. Paul Denis, docteur ès lettres, à Nancy.

M. Clément Drioton, conservateur du musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon.

M. Eugène Drot, ancien archiviste adjoint de l'Yonne, à Auxerre.

M. René Gadant, conservateur du musée de la Société Éduenne, à Autun.

M. Galimard, à Flavigny.

M. l'abbé Giraud, curé d'Etaules.

M. l'abbé Pissier, curé de Saint-Père.

M. l'abbé Terret, professeur d'histoire, à Autun.

M. Tillet, architecte en chef des monuments historiques.

M. l'abbé Villetard, curé de Serrigny.

Médailles de bronze.

M. l'abbé Correron, à Sens.

M. Deroye, libraire, à Sens.

M. Duvergier, à Avallon.

M. Guimard, instituteur, à Courlon.

M. Xavier Schamosky, sculpteur, à Dijon.

M. l'abbé Tissier, curé de Saint-Germain-des-Champs.

Ces médailles sont la juste récompense de travaux archéologiques, ou d'une collaboration utile à l'œuvre de conservation de nos monuments ; aussi la proclamation des noms des lauréats est-elle accueillie par de vifs et unanimes applaudissements.

La séance est levée à 11 heures.

BANQUET

DIMANCHE 16 JUIN

A 7 heures 1/2 du soir, les congressistes et leurs invités, au nombre de cent vingt, prenaient place autour de la table du banquet, qui avait été dressée dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Avallon.

M. Lefèvre-Pontalis présidait, ayant à ses côtés : M. Étienne Flandin, député de l'Yonne ; M. Demorgny, sous-préfet de l'arrondissement ; M. Héron de Villefosse, délégué du ministre de l'Instruction publique ; M. Billardon, maire d'Avallon ; M. Hainault, premier adjoint ; M. Goussard, président de la Société d'Études d'Avallon ; M. l'intendant général Péron, président de la Société des Sciences de l'Yonne ; M. le vicomte de Ghellinck, délégué du Gouvernement belge.

Au dessert, M. Lefèvre-Pontalis se lève et ouvre la série des toasts en levant son verre en l'honneur de la ville d'Avallon et de l'Avallonnais. Il remercie M. le Maire de l'accueil si empressé qui a été fait aux congressistes par la municipalité et la population tout entière ; il remercie M. le sous-préfet Demorgny, M. le député Étienne Flandin, M. le président Goussard, M. l'intendant général Péron et les autres hauts fonctionnaires du département de l'Yonne des sympathies qu'ils ont témoignées à la Société française d'Archéologie en honorant de leur présence cette fête ; il porte enfin la santé de tous ceux qui ont contribué par leur activité et leur dévouement à la réussite du Congrès.

Après avoir excusé l'absence de M. le Préfet de l'Yonne, M. le sous-préfet Demorgny porte un toast à M. le Président

de la République et boit à la santé de M. Lefèvre-Pontalis, président du Congrès.

M. Étienne Flandin, député de l'Yonne, s'exprime en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

J'ai tout d'abord à vous exprimer des regrets. J'ai à m'excuser de n'avoir pu être des vôtres, ainsi que je l'aurais si vivement souhaité, pendant la semaine que vous avez passée parmi nous. Jamais, je vous l'assure, le devoir parlementaire ne m'a paru aussi lourd que lorsqu'il m'a fallu renoncer au plaisir de vous accompagner dans « ma petite patrie avallonnaise » et de m'instruire en écoutant les maîtres de la science archéologique.

Mais j'ai surtout à vous remercier de l'honneur que vous nous avez fait en choisissant « le pays d'Avallon » comme le siège de votre Congrès et à vous dire combien, pour notre éducation intellectuelle, morale, française, nous comptons sur l'enseignement que vous nous laissez.

C'est, je crois, le fondateur de vos Congrès, M. de Caumont, qui disait : « Il y a des gens qui ont de bons yeux et qui ne voient rien de ce qui existe autour d'eux parce qu'ils ne songent pas à regarder attentivement ». Il les comparait à des instruments qui n'auraient pas toutes leurs cordes.

Dans un pays où, vous venez de le constater, il y a tant à voir, je ne sais pas s'il y avait des gens ne regardant pas autour d'eux, mais j'imagine que ceux-là, aujourd'hui, seront sans excuse : vous nous avez dotés de toutes nos cordes ; nous n'avons plus qu'à en user.

Nous voilà, en tout cas, plus armés contre l'indifférence, contre l'ignorance, pour défendre nos richesses archéologiques de tous les âges, depuis les cathédrales, qui sont la gloire de la Bourgogne, jusqu'au prieuré de Saint-Jean ou au camp de Cora.

A côté de notre Société d'Études d'Avallon, pour lui apporter l'appui de son autorité, il y aura désormais la Société française d'Archéologie.

Elle nous aidera à faire pénétrer dans les masses profondes la poésie, la grandeur du passé et à nous empêcher de déchoir en écoutant la voix des générations disparues.

Hier, dans les fêtes royales que la République offrait à des souverains amis, nous entendions, non sans émotion, les strophes puissantes dont le grand poète de la Norvège a composé l'hymne national de son pays. « La coupe où tu vas tremper tes lèvres est remplie au fleuve de notre histoire, profond comme le cœur du peuple, fait des larmes de ses douleurs et où roule le flot de ses aspirations. »

N'est-ce pas la même voix, douce et grave et infiniment touchante, qui s'élève de tous ces chefs-d'œuvre de l'art incomparable où, dans l'exaltation de leur patriotisme et de leur foi, nos pères mettaient toute leur âme et tout leur cœur?

Oui, la coupe où nous allons tremper nos lèvres, nous la voulons remplir avec vous « au fleuve profond de notre histoire » et les larmes dont hier fut fait s'uniront, pour nous, aux plus ardentes et aux plus pures aspirations de demain, afin de perpétuer à travers les siècles le génie éternel de la patrie.

Je lève mon verre en l'honneur de la Société française d'Archéologie et je bois à l'art français glorifiant la France.

M. le président Goussard boit à la prospérité de la Société française d'Archéologie, dont les enseignements sont si précieux et qui, par son exemple, excelle à raviver le zèle des sociétés locales.

M. Billardon, maire d'Avallon, se fait l'interprète des sentiments de ses concitoyens en affirmant aux congressistes qu'ils laisseront dans le pays le meilleur souvenir. Il espère qu'ils emporteront de la visite des monuments et des sites de l'Avallonnais une impression favorable, et il ajoute que la bonne organisation du Congrès est due, pour une grande part, au concours dévoué et inlassable de MM. Guillemain d'Échon et Chambon, président et secrétaire du Syndicat d'initiative.

M. le vicomte de Ghellinck, au nom des Belges présents, remercie la Société française d'Archéologie de l'accueil sympathique qui leur est fait dans les Congrès de France. Il annonce que la Belgique aura, cette année, un congrès

archéologique à Gand ; il espère que les Français s'y rendront nombreux. Il lève son verre en l'honneur de M. E. Lefèvre-Pontalis, du zélé secrétaire général M. Raymond Chevallier, et de tous les organisateurs du Congrès d'Avallon.

D'autres toasts sont portés : par M. l'abbé Parat, à la ville d'Avallon qui va être dotée, enfin, d'un musée archéologique ; par M. Ernest Petit, à l'archéologie et aux archéologues, et par M. Raymond Chevallier, aux représentants de la presse départementale.

RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE D'AUXERRE

Lundi 17 juin

Invités à un vin d'honneur par la Municipalité et le Conseil municipal, les membres du Congrès faisaient, à 9 heures du soir, leur entrée à l'Hôtel de Ville d'Auxerre, brillamment illuminé et décoré de fleurs et de drapeaux. Dans la grande salle des fêtes, ils étaient reçus par M. Surugue, maire, entouré de ses adjoints et des membres du Conseil. MM. Peyre, préfet de l'Yonne, le général Gilardoni, le colonel du 4e régiment d'infanterie, le président du Tribunal de commerce, le procureur de la République et plusieurs autres fonctionnaires assistaient à la réception.

M. le Maire a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès et les a remerciés de s'être rendus si nombreux à l'invitation de la Municipalité. « Demain, dit-il, vous étudierez et admirerez les beaux monuments de notre ville ; nous applaudirons à vos travaux, et nous profiterons de votre enseignement. En vous saluant, dès ce soir, nous avons tenu à vous montrer que la population d'Auxerre savait apprécier l'honneur et les bienfaits de votre visite. »

M. Lefèvre-Pontalis a remercié M. le Maire et le Conseil municipal de leur cordial accueil. Au cours de son allocu-

tion, il a rappelé qu'il tenait à la ville d'Auxerre par des liens de famille, étant le petit-neveu de l'illustre architecte Soufflot.

Le champagne a été offert ensuite aux invités ; et pendant la soirée la musique militaire a fait entendre plusieurs morceaux de son répertoire.

SÉANCE DU MARDI 18 JUIN

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

A 9 heures du soir, les membres du Congrès, les invités et un public nombreux emplissent la salle du Théâtre.

M. le président déclare la séance ouverte. Après avoir remercié M. le maire Surugue, qui a mis la salle du Théâtre à la disposition du Congrès, et la population d'Auxerre, qui a fait aux congressistes un accueil si empressé, il rappelle les noms des lauréats proclamés dans la dernière séance.

Un Comité d'honneur de la Société française d'Archéologie est élu par l'assemblée générale. Il est ainsi composé :

1. M. A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques.

2. Marquis de Vogüé, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

3. Comte R. de Lasteyrie, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes.

4. M. Jules Guiffrey, membre de l'Institut, directeur de la Manufacture des Gobelins.

5. M. Paul Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques.

6. M. Lucien Magne, inspecteur général des monuments historiques.

7. M. Auguste Choisy, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

8. M. André Michel, conservateur au Musée du Louvre.

9. M. Camille Enlart, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro.

10. M. John Bilson, membre du Conseil du Royal Archæological Institute, membre de la Société des Antiquaires de Londres.

11. Vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, ancien président de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

12. M. Albert Naef, inspecteur général des monuments historiques de la Suisse.

La fin de la séance est remplie par une conférence de M. Martin-Sabon sur les monuments de l'Avallonnais et de l'Auxerrois. Aussi habile photographe que fin causeur, M. Martin-Sabon a illustré sa conférence de remarquables projections. Il fait défiler sous les yeux du public les principaux édifices, avec leurs détails de sculpture, qui ont été l'objet des excursions du Congrès. Le conférencier est vivement applaudi.

Cette dernière séance est levée à 11 heures.

MÉMOIRES

I

LES ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DANS L'YONNE AU XIXe SIÈCLE

Par M. Charles PORÉE.

Dans le volume du Congrès archéologique tenu à Sens en 1847, il est écrit, au sujet de la cathédrale de cette ville, que « saint Anastase commença en 972 l'édifice que nous voyons aujourd'hui et qui fut poussé de son vivant jusqu'aux chapiteaux des piliers ». En 1850, lors du Congrès d'Auxerre, on se demandait si le portail Renaissance de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, où se voit une statue de Cérès, n'était point une œuvre gallo-romaine. Ces simples constatations suffisent à montrer le chemin parcouru. Je voudrais, très rapidement, en marquer les étapes.

*
* *

En 1850, on ignorait encore, dans l'Yonne, les documents paléoethnologiques qui dorment cachés aux profondeurs de son sol. L'énumération qu'en donnait Quantin, dans son *Coup d'œil sur les monuments archéologiques du département de l'Yonne,* tient en une page et encore déclarait-il

son « peu de confiance en l'authenticité du plus grand nombre ». Mais bientôt venaient Robineau-Desvoidy, Moreau, Monceaux, d'autres encore, qui entreprenaient des fouilles heureuses et en consignaient soigneusement les résultats. Dès 1874, M. Philippe Salmon, dans son *Dictionnaire archéologique de l'Yonne*, dressait l'état des monuments mégalithiques et du mobilier préhistorique découverts dans la région et, quinze ans plus tard, avec le docteur Ficatier, il donnait dans *L'Yonne préhistorique* un tableau synthétique de ces découvertes, accompagné d'une carte. Depuis, la liste s'est encore accrue et, peu à peu, s'est constituée dans les vitrines de nos musées la série, toujours ouverte, des matériaux de l'histoire de nos plus lointains ancêtres. Dans ces dernières années, par son exploration méthodique et complète des grottes de la Cure et de l'Yonne, M. l'abbé Parat vient d'apporter à ces études une contribution importante et il en a très heureusement synthétisé les résultats d'une façon concrète par la création du petit musée d'Arcy-sur-Cure. Nul mieux que lui ne saurait dresser le bilan de l'archéologie préhistorique dans l'Yonne.

* * *

Les conclusions qu'on peut tirer de l'étude des monuments préhistoriques sont nécessairement très générales. On arrive à plus de précision pour la période gallo-romaine, où les textes peuvent venir au secours de l'archéologue et où parfois la pierre parle elle-même. Il a fallu cependant une longue controverse, close par un mémoire de Mgr Allou, pour attribuer à Sens l'emplacement de l'ancien *Agendicum* que revendiquait Provins. L'opinion de Lebeuf, qui voyait Auxerre dans le *Vellaudunum* des *Commentaires* de César, était encore celle de Leblanc, en 1830, dans ses *Recherches historiques sur Auxerre*, mais elle était bientôt après définitivement abandonnée. Pareillement, l'erreur du savant

abbé, qui plaçait *Genabum* à Gien, a été démontrée par M. Challe. L'identification d'*Autessiodurum, Autricus, Aballo, Tornodurum, Eburobriga,* n'a jamais prêté à discussion ; seule celle de *Bandritum* avec *Bassou* reste encore incertaine.

L'occupation romaine dans nos pays n'a pas laissé seulement des traces dans les textes. On a relevé les vestiges de dix voies qui avaient partie de leur parcours sur le territoire de l'Yonne. Dans leur *Mémoire sur les voies romaines qui traversent le département de l'Yonne,* paru en 1864, MM. Quantin et Boucheron en ont déterminé le tracé, après Lebeuf, d'Anville et Pasumot, pour ne citer que leurs plus célèbres devanciers. Sur ce sol sillonné de routes, de nombreuses villas s'élevaient, dont les substructions ont été mises au jour à Saint-Moré, Tanlay, Fulvy, Boutissaint, Mâlay-le-Roi, Saint-André-en-Terre-Plaine, ailleurs encore. En 1822, on découvrait sur le Montmartre, près d'Avallon, un temple de Mercure et de nombreuses statues, « chefs-d'œuvre merveilleux » que le procureur du roi, Malot, célébrait en alexandrins. On a trouvé des statues antiques à Crain et à Mézilles, une borne milliaire à Prégilbert, des monnaies romaines à Appoigny, Rogny, Charentenay, etc., et c'est sans doute à la fin de l'époque gallo-romaine que doit être attribué l'antique camp de Cora.

Mais c'est à Auxerre, et surtout à Sens, que la moisson a été ample. Dès le XVIIIe siècle, Lebeuf, Fenel, Montfaucon dissertaient sur les débris que le hasard y mettait au jour. Lebeuf, dans la préface de sa *Prise d'Auxerre,* faisait remonter l'enceinte romaine de cette ville au Ier siècle et, après lui, Leblanc partageait son erreur. Le premier, M. Lallier, dans ses *Recherches sur les murailles gallo-romaines de la ville de Sens,* établissait, en 1847, que cette enceinte, à Auxerre comme à Sens, constituait une défense contre les Barbares et qu'elle avait été construite, dans le courant du IVe siècle, avec les débris d'édifices romains

démolis. Par un rare privilège, la ville de Sens gardait encore presque intactes ses murailles du IVe siècle que le moyen âge avait respectées. Sur l'initiative de la Société archéologique, qui venait d'être fondée, des mesures furent prises pour que les pierres retirées des remparts fussent conservées. Dès lors, le musée gallo-romain de Sens était créé. L'honneur de son organisation revient à M. Julliot, dont les *Inscriptions et monuments du musée gallo-romain de Sens* est l'aboutissement d'une longue série de travaux et le fruit d'une vie entière de labeur. C'est à bon droit que la municipalité de Sens a perpétué son souvenir en donnant le nom de M. Julliot à l'une des salles du musée.

* * *

Les souvenirs de l'époque franque sont peu nombreux. Des trouvailles d'objets se rapportant à cette époque ont été faites à Villy, Serrigny, Villiers-Vineux, Quenne et Vincelles ; tout récemment, M. Terrade a eu la chance de mettre au jour à Vaudonjon, près d'Asquins, un important cimetière mérovingien, dont malheureusement les musées d'Auxerre et d'Avallon n'ont recueilli que des épaves.

* * *

Avant le Romantisme, de même qu'on méprisait les productions littéraires du moyen âge, chansons de gestes, romans, farces ou mystères dont la Renaissance avait arrêté le développement naturel, de même on traitait dédaigneusement de « gothiques », c'est-à-dire de barbares, tous les vieux édifices que nos architectes avaient créés de leur génie propre. On ne peut pas dire, cependant, que le Romantisme ait créé l'archéologie du moyen âge ; car, s'il admira et glorifia les cathédrales, il ne sut point les décrire. L'écrivain aime, en

effet, la liberté de l'imagination et l'archéologue doit s'astreindre, au contraire, à la servitude du réel. Où Chateaubriand voit des « troncs brisés », l'archéologue discerne seulement des colonnes ; quand le poète considère comme une image de la prière qui s'élance la sveltesse de la voûte gothique, l'archéologue se borne à la décomposer en quatre voûtains indépendants soutenus par une croisée d'ogives ; quand l'archéologue lui-même est enclin à interpréter la déviation de l'abside de certaines églises comme un symbole de la tête penchée du Crucifié, un autre survient qui, à l'aide d'observations plus rigoureuses, démontre que cette déviation est simplement la conséquence d'un remaniement, d'un arrêt et d'une reprise dans la construction.

Tous les travaux de la première moitié du XIXe siècle sont faits d'après ce procédé... romantique. L'auteur d'une monographie du château de Druyes, parue en 1840, nous parle de ses tours, « qui ont l'air de défier les coups de l'assaillant », de la « haute masse carrée du beffroi *(sic)* qui s'élève au centre comme une sentinelle géante ». Il nous conseille de l'admirer de loin, soit « par une matinée brumeuse d'automne », quand il apparaît « semblable à un château fantastique bâti sur les nuages », soit, de préférence, « à la clarté de la lune ». Cette « manière » fait aujourd'hui sourire, comme une mode passée. Nous préférons voir les choses de plus près et à la lumière crue du grand jour ; nous aimons moins de littérature, plus d'exactitude, plus de précision et, pour tout dire, plus de conscience.

Cette méthode, la seule féconde, qui consiste dans l'étude et la comparaison des plans, des coupes, de l'appareil et des voûtes des édifices, dans l'examen de la forme des bases, des profils des arcs, du dessin des chapiteaux, M. Vachey, le premier, l'appliqua dans l'Yonne. Ses exactes descriptions de Saint-Eusèbe et du clocher de Saint-Germain d'Auxerre, du château de Druyes, publiées aux environs de 1850, n'ont presque pas vieilli ; mais, soit par ignorance de certains

textes, soit par méconnaissance de certains principes généraux qui n'ont été établis que depuis, quelques-unes de ses conclusions sont erronées; ainsi, par exemple, les campagnes successives de la construction de Saint-Eusèbe lui échappèrent. Quelques années après, en 1855, M. Amé donnait, selon la même méthode rigoureuse, une excellente monographie de l'abside romane de Châtel-Censoir et, plus tard, une bonne notice sur la petite église de Pontaubert. C'est dans les journaux de 1864 qu'il faut aller chercher des renseignements sur l'état ancien de la cathédrale de Sens; la restauration de cet édifice par M. Lance souleva dans la presse locale des polémiques retentissantes, où, des deux côtés, on déploya beaucoup d'esprit et de savoir. La restauration de la Madeleine de Vézelay par Viollet-le-Duc ne donna lieu qu'à un court article de Quantin, perdu dans l'*Annuaire de l'Yonne*, et à la notice de l'*Album de la Commission des Monuments historiques*. M. Prou a écrit sur l'église de Pont-sur-Yonne un mémoire qui, à la façon des solutions algébriques, tire son élégance de la netteté de l'exposition. M. Philippe a préludé à un travail plus étendu par une notice sur l'église de Lucy-sur-Yonne et, plus récemment, M. l'abbé Pissier, dans son *Histoire de Saint-Père-sous-Vézelay*, a donné de sa jolie église une description, qui peut être proposée comme modèle aux auteurs de monographies locales.

Les travaux précédents ont pour base l'observation directe des édifices. Il en est d'autres qui s'appuient surtout sur des textes. C'est par la critique de courts passages des chroniques de Clarius et de Geoffroy de Courlon que M. Challe, au Congrès scientifique de France de 1857, fixa aux environs de 1124 le commencement des travaux de la cathédrale de Sens, vieillie de deux siècles par Tarbé et les autres historiens sénonais. Pareillement, M. Chérest a fait d'une courte mention de la chronique de Hugues de Poitiers le point de départ de sa discussion pour dater la nef de Vézelay.

Des comptes de la fabrique de la cathédrale de Sens, qui malheureusement font défaut pour la période la plus ancienne, M. Quantin a tiré une notice intéressante, mais trop superficielle, sur la construction de cet édifice. Les *Gesta Pontificum Autissiodorensium* ont permis au même auteur de nous retracer l'histoire des cathédrales d'Auxerre qui ont disparu, et à M. Chérest d'écrire celle de la cathédrale qu'on voit aujourd'hui. Le travail de ce dernier, paru dans les *Conférences d'Auxerre,* est un modèle d'exposition et il serait parfait, si un examen plus attentif du monument eût amené l'auteur à se poser le problème, récemment résolu, que présente l'ordonnance irrégulière des piles du chœur.

Le *Guide pittoresque dans le département de l'Yonne* n'est qu'un carnet de voyage, une série de notes brèves prises hâtivement au long des routes. L'auteur, Victor Petit, avait conçu le projet de reprendre, sous le titre de *Villes et campagnes de l'Yonne,* cette publication qu'il eût enrichie de son crayon, et de lui donner un caractère plus spécialement archéologique. Mais seul a paru, en 1876, le volume consacré à l'arrondissement d'Avallon. L'ouvrage, au reste, n'offre point dans son texte la rigueur désirable et ce sont surtout les illustrations qui le rendent utile à consulter. Beaucoup plus solide demeure le *Répertoire archéologique de l'Yonne,* publié par Quantin dès 1868. Mais ce n'est qu'un répertoire, c'est-à-dire une juxtaposition et non une coordination de faits. En somme, les vues d'ensemble manquent encore; car, depuis 1850, où Quantin jetait son *Coup d'œil sur les monuments archéologiques du département de l'Yonne,* les questions ont été renouvelées, et l'essai que M. Philippe a consacré à *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse d'Auxerre au XIe et au XIIe siècles* ne s'applique qu'à une mince partie de la région qui nous occupe et laisse en dehors de son champ d'étude toute la floraison gothique.

A côté de ces études purement archéologiques, il faut noter les publications de textes qui fournissent à l'archéologue de précieux éléments d'information. A ce titre, la *Bibliothèque historique de l'Yonne*, où M. l'abbé Duru a réuni la plupart des chroniques régionales, est une publication archéologique. J'ai dit le parti qu'on a tiré des chroniques de Clarius, de Geoffroy de Courlon et des *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, toutes insérées dans ce recueil ; ce que nous savons de l'ancien palais épiscopal d'Auxerre et de sa belle galerie romane est également puisé aux *Gesta* et, dans la question si obscure des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, seuls les *Miracula Sancti Germani*, du moine Héric, apportent un peu de lumière. Le *Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires*, de M. Drot, doit être rangé dans cette catégorie d'ouvrages ; il renferme de nombreux marchés de construction ou de travaux d'art et nous révèle les noms d'une foule d'artistes, maîtres d'œuvre, peintres verriers, imagiers, qui laissèrent des chefs-d'œuvre sans les signer. Cependant, ce recueil n'épuise pas la matière, car l'auteur n'a pas utilisé le très riche fonds de la Chambre des notaires de Sens, dont M. Maurice Roy a entrepris le dépouillement, ni les minutes conservées dans les études des notaires d'Auxerre et des autres villes du département.

Plus encore, du reste, que ces minutes, les comptes des anciennes fabriques, très nombreux aux Archives de l'Yonne, offrent des matériaux aux historiens de l'art et aux archéologues. Déjà, dans sa *Notice sur des registres de l'œuvre de la cathédrale de Troyes*, Quicherat appelait l'attention des érudits sur les documents analogues. « S'il y en avait un certain nombre, écrivait-il, d'analysés ou, mieux encore, de publiés, l'archéologie marcherait d'un pas bien plus sûr dans la voie que les idées modernes lui ont ouverte ». Jusqu'ici, le conseil n'a pas été suivi et la collection, sans doute unique, des comptes de la fabrique de la cathédrale de Sens, presque

sans lacune depuis le commencement du XIVe siècle, n'est encore connue que par les brèves analyses de l'Inventaire sommaire des Archives et par la notice de Quantin que nous avons signalée. J'ai l'intention de les publier.

*
* *

Tandis que certains archéologues étudiaient la structure même des édifices, la curiosité des autres s'appliquait aux œuvres d'art qui les décorent. MM. Quantin et Daudin ont identifié les scènes sculptées aux portails de la cathédrale d'Auxerre, comme Mgr Crosnier l'avait fait, dès 1847, pour la cathédrale de Sens. M. l'abbé Villetard a disserté sur les statues qui ornaient autrefois les pieds-droits et le trumeau du portail central de Saint-Lazare d'Avallon. L'iconographie si riche de Vézelay appellerait une étude spéciale, car on discute encore sur l'interprétation à donner de certaines sculptures des chapiteaux et du portail central de la nef. Dans leurs *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens,* MM. Quesvers et Stein ont reproduit les dessins de pierres tombales, qui sont de véritables œuvres d'art, et relevé les noms des fondeurs de cloches, compagnons errants qui furent aussi parfois des artistes. Les verrières de la cathédrale de Sens ont été décrites par M. l'abbé Brullée, celles de Saint-Florentin par M. Salomon, celles de la cathédrale d'Auxerre et de l'église de Saint-Bris par M. l'abbé Bonneau. L'abbé Carlier avait étudié autrefois les étoffes précieuses conservées au trésor de Sens ; depuis, M. l'abbé Chartraire a rédigé, avec une compétence particulière, un *Inventaire du trésor de l'Église de Sens,* en tous points digne de cette précieuse collection. Par les soins de MM. Molard, Bonneau, et Monceaux, pareil inventaire a été dressé du trésor de la cathédrale d'Auxerre.

Les autres cantons de l'archéologie ont été aussi explorés. La numismatique a compté parmi ses fidèles l'abbé Duru, qui dressait en 1847 un *Tableau chronologique des médailles*

trouvées à Auxerre; Laureau, qui, vers la même époque, poursuivait ses recherches sur les monnaies émises dans les différentes villes du département; M. Leys, de Sens, dont le médaillier a été décrit par M. Challe; MM. Gariel et Bardin, qui ont légué leurs collections aux musées d'Auxerre et d'Avallon. La sigillographie a tenté M. Julliot et Quantin, curieux de tout, qui signalait à Douet d'Arcq les sceaux les plus intéressants de son dépôt : une liste plus complète est à la veille de paraître dans le volume des *Sceaux de Bourgogne,* que prépare la Direction des Archives. L'héraldique a eu pour principal représentant M. Dey, qui, d'après une méthode ingénieuse, a classé l'*Armorial historique de l'Yonne.* M. Amé a étudié les carreaux émaillés, M. Chérest a écrit l'histoire des *Faïences de l'Auxerrois,* et le splendide volume consacré par M. Mouceaux aux premiers imprimeurs de la région, les Lerouge de Chablis, est également une œuvre archéologique.

* * *

On le voit, le champ a été largement défriché. Il reste cependant beaucoup à faire. La terre n'a pas livré tous ses secrets. Il y a des abbayes de premier ordre, comme Pontigny, des églises intéressantes, comme celles de Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Bris, Saint-Julien-du-Sault, Vermenton, Chablis, Michery, Appoigny, qui n'ont fait l'objet d'aucune monographie. On n'a point défini les caractères essentiels des églises gothiques de la région, ni déterminé les influences qui s'y firent sentir. Les archives recèlent encore les noms ignorés d'artistes et d'artisans obscurs qui mériteraient d'être à l'honneur. Les travaux de ce Congrès permettront sans doute de répondre bientôt à certaines questions qui se posent encore. Mon souhait est qu'il marque, comme firent ceux de 1847 et de 1850, tenus à Sens et à Auxerre, un renouveau des études archéologiques.

II

TABLEAU

DU

PRÉHISTORIQUE DANS L'YONNE

Par M. l'abbé A. PARAT.

Les archéologues ne s'étonnent plus que la Société française d'Archéologie fasse figurer dans son programme, à côté des splendides cathédrales de l'art chrétien, les pauvres abris de l'homme primitif. Il est même reçu que les styles brillants des époques historiques ne font pas oublier les styles du mobilier industriel et artistique des temps préhistoriques. Il y a là une question d'origine, disons mieux, de parenté. Ne sait-on pas que l'éminent conservateur du musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye a osé dire « qu'en Gaule, une fois l'âge du renne passé, l'art n'existe plus, et qu'il faut attendre jusqu'au XIIIe siècle, jusqu'au temps de saint Louis, pour trouver en France des dessinateurs rivalisant avec les chasseurs de renne (1) ». Voyez-vous cela : les préhistoriques de la Cure appelés les précurseurs des artistes de la Madeleine de Vézelay ! Vous pouvez vous en convaincre en examinant les tableaux de l'art primitif exposés ici et dessinés pour des conférences sur l'homme des origines. C'est après cette déclaration ainsi

(1) Salomon Reinach : *La collection Piette*, dans la *Revue archéologique*, t. XLI, pp. 424-425.

autorisée et justifiée que je vais esquisser le tableau du préhistorique dans l'Yonne.

En France, le bassin de la Somme nous montre ses alluvions riches en gros outils, les plus anciens. La Bretagne possède ses célèbres mégalithes, menhirs et dolmens, de l'époque de la pierre polie et du bronze. L'Est a ses armées de tumulus et d'enceintes de l'âge du fer. Le Midi, brillant comme son soleil, étale les merveilles de la pierre ouvrée et des productions artistiques. Au centre de ces provinces archéologiques s'étend le petit bassin de la Cure et de l'Yonne, qui est comme un point terminus où toutes ces industries ont envoyé des prolongements.

Nos vallées, en effet, offrent des vestiges qui les rattachent à toutes ces provinces, mais particulièrement à la grande province préhistorique de la Vézère et Dordogne. Deux régions archéologiques se partagent le territoire : au nord, ce sont les plateaux de la forêt d'Othe assis sur le massif crayeux, entre la rivière de l'Yonne et celle de l'Aube, et qui, grâce à leur richesse en silex, abondent en stations et en ateliers. Au sud, ce sont les gisements de la Cure, qui doivent leur existence aux vallées encaissées et aux nombreux abris de ses grottes.

L'Yonne fut longtemps à ignorer ses richesses. En Angleterre, Buckland, en France, Tournal, furent les premiers, en 1821, à fouiller les grottes ; et en 1838, Boucher de Perthes explorait les graviers d'Abbeville. C'est en 1853 seulement que le docteur Robineau-Desvoidy, de Saint-Sauveur, le le docteur Edmy et M. Moreau, d'Avallon, émus du bruit qui se faisait sur la question de l'homme contemporain des animaux disparus, vinrent, les premiers, à Arcy, faire quelques fouilles dans la grotte qu'on appela, depuis, les Fées. Ils remarquèrent, au milieu des ossements, la présence du silex, et ils conclurent « que les grottes ont été habitées à l'époque des Barbares ».

Dans le même temps, M. Quantin, archiviste de l'Yonne,

et M. Baudoin, architecte à Avallon, visitaient la grotte de Nermont, sur Saint-Moré, et ils ramassaient des médailles romaines sur le sol même : preuve de l'abandon où les grottes étaient restées depuis l'époque gallo-romaine, tant ces lieux inspiraient de frayeur au peuple. La première mention du préhistorique dans le *Bulletin de la Société des sciences* remonte donc à 1853. Quant au *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, il débute en 1864 par une note de M. Collenot sur la brèche osseuse de Genay, près de Semur.

La grotte des Fées, remarquable par son entrée monumentale en cintre brisé et ses piliers qui la partagent en deux nefs, comme une église, allait devenir célèbre avec M. de Vibraye. Ce savant y fouilla pendant cinq années, depuis 1858 ; il y recueillit, avec quantité de silex et d'ossements, une mâchoire de l'homme dit du Moustier, contemporain de l'ours des cavernes et du mammouth, qui illustra la station d'Arcy. Ce précieux échantillon et une partie de la collection sont au Muséum de Paris.

Dès 1858, la Société des sciences de l'Yonne commença à s'inquiéter de ces visites, et elle envoya aux Fées son secrétaire, M. Moneeaux, pharmacien à Auxerre. Le résultat fut la découverte du repaire d'ours et d'hyènes qui a enrichi le musée d'Auxerre d'une pièce très rare : le squelette de l'ours au front bombé, de 2 mètres de longueur. Après cela, la grotte fut livrée au pillage, selon le mot employé par les archéologues ; c'est-à-dire que des fouilles faites sans méthode, sans observation, dans le seul but de former des collections, s'acharnèrent sur ce gisement. Avant l'épuisement, le docteur Ficatier, d'Auxerre, put faire quelques recherches sérieuses. Il trouva dans la couche profonde les haches de Saint-Acheul, et il établit les divisions industrielles selon la chronologie reçue.

Venu le dernier, je n'avais plus qu'à glaner. Cependant mes recherches ne furent pas inutiles : le plan exact de la grotte, longue de 146 mètres, et la coupe du remplissage

furent établis; des espèces nouvelles d'animaux, entre autres le lion des cavernes, furent trouvées; une notice, comprenant l'historique des recherches et les inventaires, fut publiée (1903). Aucun indice de la gravure préhistorique ancienne n'a été rencontré aux Fées; la couche superficielle seule, qui est de l'âge des métaux, a fourni le dessin géométrique et l'hameçon fait d'une défense de sanglier.

L'élan des recherches était donné, il ne devait plus s'arrêter. Une grotte largement ouverte dans la Côte-de-Chair, sur Saint-Moré, attira l'attention de la Société des sciences, qui fit donner le premier coup de pioche en 1874. Elle y récolta un beau mobilier de silex, d'os ouvrés, de poteries qui figurent dans son musée et sont énumérés dans le *Bulletin* de 1876.

Le docteur Ficatier reprit ces fouilles en 1884 et détermina les assises archéologiques. A la base, une couche néolithique à tranchets, puis des couches qui passent au bronze et au fer, et enfin des vestiges gallo-romains et mérovingiens, et partout la faune actuelle. Il fit un rapport au Congrès de Besançon (1885), de l'Association française pour l'avancement des sciences. Il publia une notice à part sur sa curieuse collection de vases néolithiques, les plus archaïques de l'époque de la pierre polie (1).

Cette grotte, dite de Nermont, fut pillée (2) comme celle des Fées, et je n'y trouvai qu'une cavité intacte qui me donna une cuiller-poché. De ces recherches, cependant, une grande collection de poteries ornées fait bien connaître la céramique préhistorique. Une notice pour le *Bulletin*

(1) *L'époque et les poteries campiniennes de Nermont* ; Auxerre, 1889.

(2) Un avantage de ces pillages, c'est de conserver quelquefois dans le pays des collections qui s'en iraient au loin ; mais le grave inconvénient, c'est de se prêter à de nombreuses inexactitudes et même à des énormités. C'est ainsi que Nermont a été classé parmi les grottes quaternaires contenant les animaux de l'époque. Abbé Poulaine : *Les grottes quaternaires de Saint-Moré* ; Avallon, 1800.

de l'Yonne est en préparation, elle donnera les plans, coupes, inventaires et figures. Elle montrera que le mobilier de l'âge des métaux se rattache, par ses nombreuses pointes de flèche, d'un travail délicat, toutes sans pédoncule ni ailerons, aux populations lacustres de la Suisse de l'époque du bronze.

En 1887, le docteur Ficatier découvrait, entre la Grande grotte d'Arcy et les Fées, une grotte nouvelle dont il fouillait seulement la couche supérieure, croyant avoir atteint le sol rocheux. Il y trouva un abondant mobilier magdalénien, et, comme pièces hors ligne, une figure d'insecte sculptée dans un morceau de lignite et un fossile percé de deux trous, *le trilobite,* qui donna son nom à la grotte. Cet abri devait l'emporter sur les Fées en célébrité.

Après quelques tentatives de pillage, je continuai les fouilles dans ce remplissage qui, de 2 mètres, descendit à plus de 5 mètres; et quatre nouvelles couches archéologiques y furent découvertes. La faune de nos grottes s'enrichit de deux espèces rares: le chamois et l'antilope saïga; l'industrie compta une série nouvelle: le solutréen. Mais le fait le plus important fut l'apparition des œuvres artistiques des troglodytes de la Vézère. Nous possédons une gravure sur os représentant un rameau feuillé, et une autre gravure sur plaque de schiste figurant des rhinocéros.

Ces premières découvertes si fructueuses montraient bien que nous étions dans un pays de grottes fréquentées par les premiers occupants; il y avait donc tout un plan à exécuter. Grâce aux encouragements de toutes sortes que je reçus, les recherches ont été menées à bonne fin. Toutes les grottes de l'Yonne, au nombre de 108, ont été explorées dans les vallées de la Cure, de l'Yonne, du Cousin, du Serain et de l'Armançon. Sur ce nombre, une quarantaine seulement ont fourni des vestiges de l'industrie humaine dont la moitié appartient à l'époque paléolithique ou de la pierre taillée. Citons les principales stations: les Fées, le Trilobite,

déjà cités. La Roche-au-Loup, la seule remarquable de la vallée de l'Yonne, sur Merry, qui a fourni une rareté, l'hippopotame, et un riche mobilier moustérien. A Saint-Moré, la grotte de l'Homme, ainsi appelée d'un caveau funéraire de l'époque néolithique peut-être, qui contenait beaucoup d'os d'éléphant et a donné le sifflet magdalénien fait d'une phalange de renne. Le trou de la Marmotte, qui possédait le plus joli mobilier de la Madeleine. A Arcy, la grotte de l'Ours où s'est trouvé, exemple unique, le mélange des industries du Moustier et de la Madeleine, exemple peut-être d'une transition. Enfin, aux Fées et à la grotte de Voutenay, l'aigle et un repaire d'ours.

Les résultats de ces recherches ont été publiés dans le *Bulletin de la Société des sciences*, depuis 1893, avec l'historique de chaque grotte, la faune, le mobilier, les plans, coupes et figures. Ils ont été portés à la connaissance des savants aux Congrès de la Sorbonne et de l'Association française, mais particulièrement aux Congrès internationaux de géologie et d'anthropologie de 1900. Ces recherches du dernier venu étaient forcément incomplètes, mais elles lui donnaient l'avantage, après tant de fouilles faites ailleurs, d'être renseigné sur la vraie méthode à suivre pour qu'elles eussent une valeur archéologique. Le musée des grottes est en dépôt à Joigny, dans l'ancien petit séminaire aujourd'hui école Saint-Jacques : il renferme plus de 6.000 échantillons : il est visible tous les jours.

Les grottes, cependant, ne sont pas tout le préhistorique, car elles ne furent pas, ici du moins, des habitations de l'homme. On comprit de bonne heure que des stations de plein air devaient marquer les étapes du chasseur nomade. Les trouvailles ainsi faites allaient avoir leur classement chronologique dans la comparaison avec les séries trouvées en place sous les abris. Les alluvions d'Auxerre, de Vinneuf donnerent des haches de Saint-Acheul et celles d'Avallon, le type énorme, à talon, dit de Chelles, réputé le plus ancien.

En 1869, on découvrit une station à Guillon et un atelier à Saint-Aubin-Châteauneuf. Puis les découvertes se multiplièrent: des stationnements furent reconnus à Taingy, à Ouanne, à Saint-Florentin, à Poilly-sur-Serain, à Bleigny-le-Carreau, à Cuzy, à Jully et à Saint-Père. On y voit l'industrie de la pierre éclatée, sauf le magdalénien, et celle de la pierre polie; et, fait curieux, ces industries qu'une longue durée sépare se trouvent quelquefois mêlées, comme si les derniers préhistoriques avaient choisi le même emplacement que les premiers.

Ces dernières découvertes ont donné un premier résultat intéressant: elles ont montré une transition entre le mobilier du Sénonais, riche en acheuléen et pauvre en moustérien, et le mobilier des grottes, très riche en moustérien et très pauvre en acheuléen. On trouve, en effet, dans les gisements de plein air, un mélange tel de ces industries, que la lacune disparaît et qu'on pourrait y voir une évolution.

Dans ces recherches, les populations de l'âge des métaux n'étaient pas oubliées. Le *Bulletin d'Auxerre* enregistre des fouilles faites dans les tumulus, à Brosses (1879-1880), à Vermenton (1882), à Andryes, au menhir du Bar, près d'Auxerre, au cimetière à incinération de Guerchy. Le *Bulletin d'Avallon* relate, avec figures, les sépultures sous tumulus de Montillot, Annay-la-Côte, Châtel-Censoir; et le musée d'Avallon possède un ensemble assez complet du mobilier classique de l'âge du fer à son déclin (Marnien).

L'âge du bronze est pauvrement représenté dans la région et dans tout le bassin de l'Yonne. A Saint-Moré, les grottes de la Cabane et de Nermont, le camp de Cora sont des stations. A Arcy, c'est une cachette de fondeur dont le musée d'Avallon a recueilli des épaves. Un tumulus, à Foissy, a donné une hache à douille qui serait de la transition, et Guillon a enrichi le musée d'Avallon d'une remarquable épée de bronze gravée, de la fin de l'époque. Il faut citer aussi le vase du musée d'Auxerre, contenant une

sépulture par incinération. On voit dans le catalogue : l'*Yonne préhistorique*, combien sont rares les trouvailles de cette époque, une vingtaine jusqu'en 1888 ; et, encore, sont-elles toutes de cet âge-là ? Deux polissoirs ont été trouvés, tous deux en grès ferrugineux, l'un dans la forêt de Frétoy (musée d'Auxerre), l'autre à Brosses (musée d'Arcy).

Toutes ces recherches, dont l'étude remplit nos *Bulletins*, et les échantillons, nos Musées, ont profité de plus au mouvement général de la science préhistorique, car nos maîtres ont eu à cœur de faire œuvre scientifique. M. Gustave Cotteau, président de la Société des sciences, membre correspondant de l'Institut, assistait à tous les Congrès d'anthropologie. En 1860, M. Quantin publie son *Répertoire archéologique* ; en 1874, M. Philippe Salmon présente au Congrès de la Sorbonne son *Dictionnaire archéologique* pour l'époque celtique : il est bien documenté, surtout pour la région sénonaise où l'auteur résidait. A l'Exposition de 1878, une cinquantaine de cartons montraient l'ensemble le plus complet de l'industrie préhistorique de l'Yonne, particulièrement du néolithique. Enfin, en 1889, M. Salmon et le docteur Ficatier publient dans le *Bulletin d'Auxerre*, après l'avoir porté au Congrès de la Sorbonne, l'*Yonne préhistorique*, catalogue de toutes les découvertes, établi selon la méthode recommandée par les Congrès internationaux, avec une carte aux couleurs conventionnelles. C'est un bon travail, mais qu'il y aurait lieu de refaire, car 20 ans sont un siècle pour la préhistoire.

Est-ce à dire que, dans le centre et le sud du département, l'exploration complète des grottes ait clôturé les études ? Point du tout, d'autres voies s'ouvrent devant les archéologues. On est loin de connaître toutes les stations de plein air ; on n'a fouillé jusqu'ici qu'un petit nombre de tumulus, il y aurait à en faire la carte, et ce serait l'œuvre surtout de nos inspecteurs des forêts. Un sujet nouveau paraît à l'horizon, celui des camps retranchés à découvrir dans les bois ; ceux

du Montapot, de Cora, de la Côte-de-Chair en sont des exemples (1).

On trouvera les collections préhistoriques de l'Yonne, à Paris : muséum d'histoire naturelle, école d'anthropologie ; à Saint-Germain-en-Laye : musée des antiquités nationales ; à Troyes ; musée de la ville ; dans l'Yonne : musée de Sens, de Joigny, à l'école Saint-Jacques : musées d'Auxerre, d'Avallon, collection abbé Poulaine à Voutenay, etc.

Nous avons à nous occuper maintenant du nord du département, de cette région sénonaise si intéressante, qui a approvisionné les hommes primitifs, de toutes les époques, de la matière précieuse qui tenait lieu de métal. Nous sommes là dans le pays du silex, que nos préhistoriques ont travaillé avec un art qui défie encore aujourd'hui toute concurrence. Malgré l'abondance de son mobilier, nous ne pouvons pas demander au Sénonais ce qu'on ne trouve qu'au pays des grottes, c'est-à-dire ces gisements stratifiés comme les feuillets d'un livre, qui établissent un ordre chronologique et donnent leur vraie valeur aux choses du passé.

La première mention de recherches préhistoriques date de 1851. La Société archéologique de Sens fit ouvrir les tombelles de Saint-Martin-du-Tertre, sans grand résultat ; puis on fouilla le dolmen de Pont-sur-Yonne, qui contenait 30 squelettes, et celui de Michery. On fouilla même au pied du menhir d'Égriselles-le-Bocage, ce qui est un exemple à imiter, et un remarquable casse-tête y fut recueilli (musée d'Auxerre). D'autres sépultures intéressantes sont signalées : il y a celle de Villemanoche, de l'époque néolithique, trouvée sous une grosse roche de grès, contenant 20 crânes, des couteaux, des grattoirs et une scie en silex. Ces sépultures sous roche ne sont pas rares dans l'Aube, en pays d'Othe,

(1) Cf. *Association française pour l'avancement des sciences*. Congrès de Reims, 1907, p. 488.

on les appelle des *dormants*. Il y a celle de Lailly, riche en mobilier de bronze et de fer : bracelets, fibules, colliers, épées, etc., accompagnant 5 squelettes auprès de 3 foyers (1). Il y a enfin celles d'un cimetière gaulois, à Vinneuf, en partie fouillé (2). Il faut se borner aux principales découvertes en regrettant qu'elles ne soient pas mieux déterminées, ce qui serait facile depuis que la chronologie des âges du bronze et du fer est fixée.

Le Sénonais est le pays des mégalithes : menhirs, dolmens, polissoirs. La Commission des monuments mégalithiques de 1879 signale dans son inventaire de l'Yonne (3) : 26 menhirs, 10 dolmens, 3 cromlechs, 6 pierres à bassin et 259 pierres diverses, en tout 319 mégalithes, situés presque tous dans le Sénonais. Mais M. Quantin, dans son *Répertoire*, et M. Salmon, dans son *Dictionnaire*, ne mentionnent qu'une vingtaine de mégalithes caractérisés (4).

Une question particulière à cette région du silex, c'est celle des ateliers qui se présentent parfois, dans certains pays, chacun avec sa fabrication spéciale, l'un de tranchets, l'autre de pointes de flèche, un troisième de haches. C'est le point sur lequel doit se porter l'attention. On a commencé à reconnaître des ateliers, en 1866, à Cérilly, où se façonnaient les haches taillées et les haches polies : à Saint-Julien-du-Sault, où M. Pérot a recueilli 1.700 scies en silex, bon nombre avec encoches (5).

Les trouvailles faites sur le sol ou dans de petites fouilles sont vraiment innombrables. Les industries anciennes, c'est-à-dire les haches taillées, du type de Saint-Acheul, et

(1) *Bull. Sens*, 1880.

(2) *Bull. Yonne*, 1903.

(3) *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, janvier 1880.

(4) Une cause d'erreur, dans cet inventaire, est la présence d'innombrables blocs de grès tertiaires qui ont toutes les formes. Beaucoup ont été détruits pour la fabrication des pavés et pour la construction.

(5) *Bull. Sens*. 17 scies figurées.

les modernes y sont représentées et souvent confondues ; mais le solutréen et le magdalénien y font défaut, tandis que le néolithique offre tous les types : scies, grattoirs, perçoirs, pics, retouchoirs, tranchets, javelots, haches, herminettes, ciseaux, gouges, casse-tête, et aussi les pointes de flèche, mais qui sont rares. A côté de la roche locale se trouvent des roches étrangères : la jadéite, la diorite, le silex du Grand-Pressigny, etc. Tous les musées possèdent des outils de la forêt d'Othe, et il y a de belles collections particulières ; le plus bel ensemble du mobilier de pierre se voit au musée de Troyes, à l'école d'anthropologie où est la collection Salmon. Autrefois les récoltes étaient devenues un commerce ; c'est assez dire qu'il n'y entrait aucun esprit d'observation. Pourtant, il existe une méthode même pour les gisements superficiels, et en la suivant on pourra retrouver les stations et les ateliers, chacun avec ses caractères particuliers.

Il y aurait encore une question plus importante à éclaircir. Il n'est pas possible que le pays des ateliers ne soit pas le pays des fonds de cabane et même des grottes artificielles. Dans ces ravins où abondent les silex, des fouilles ne feraient-elles pas surgir comme au Petit-Morin, dans la Marne, des villages, de vrais troglodytes et des carrières ou puits d'extraction du silex. Le Sénonais n'aurait-il pas ses grottes comme la Cure ? Ce n'est pas là une hypothèse en l'air ! Je souhaite que la Société archéologique de Sens aborde les fouilles de ce genre.

Concluons en disant que si beaucoup a été fait depuis un demi-siècle dans notre riche pays, il reste encore beaucoup à faire. C'est aux Sociétés qu'il faut s'adresser pour ces recherches, et elles doivent réparer le défaut de décision des premiers temps. Elles seules sont en mesure de faire valoir le trésor de nos richesses archéologiques en fournissant à la science des documents authentiques en même temps que des collections de valeur à nos musées. On fait vraiment trop travailler les imprimeurs et pas assez les terrassiers.

C'est une révélation que cette civilisation préhistorique, vraie civilisation *sauvage*, c'est-à-dire des chasseurs des forêts, qui se présente avec ses trois éléments constitutifs : l'industrie, l'art, la morale, celle-ci révélée par la sépulture intentionnelle. Plus on l'étudie, plus son intérêt va grandissant, car elle nous ménage sans cesse des surprises dont la dernière, la peinture polychrome sur parois de grottes, surpasse les autres. Ces ancêtres primitifs, dont on a voulu à plaisir éloigner l'origine et dégrader le type, se sont tout à coup rapprochés de nous par leurs œuvres industrielles et artistiques, à tel point qu'ils semblent nous donner la main.

III

LA VALLÉE DE LA CURE

AUX ÉPOQUES

GAULOISE, GALLO-ROMAINE ET MÉROVINGIENNE

Par M. l'abbé A. PARAT.

Pour suivre l'ordre chronologique, nous allons demander à nos bois l'origine de ces monuments archaïques appelés murets et tumulus. Ils sont nombreux dans l'Avallonnais, où ils se présentent comme une traînée venant du Jura et qui suit, du nord-est au sud-ouest, une bande de terrain calcaire bien connue des géologues.

Tous les bords boisés de la Cure sont couverts de ces tas de pierres arrondis ou allongés qu'on nomme dans le pays *mergers* et *mergelés*, et qui sont les *aggeres* des archéologues. Je les ai étudiés particulièrement sur le plateau de Bois-d'Arcy, ma résidence pendant onze ans : et j'ai pu en lever le plan grâce aux coupes successives de ses bois.

Le type le plus intéressant est l'ensemble du Montapot, commune d'Arcy, près du hameau de Lac-Sauvin. Sur une surface de 50 hectares environ, on voit tout un réseau de murets de toute longueur et épaisseur, dirigés dans tous les sens et donnant une longueur totale de 7.000 mètres. Ces murets encadrent des tumulus isolés ou groupés, petits et moyens, au nombre de 530. L'entreprise des grottes (1) m'a

(1) Pour les grottes, voy. ma notice sur *les Débuts de l'homme dans l'Avallonnais*, dans le *Bull. Soc. des Sc. hist. et nat. de l'Yonne*. 2e sem. 1904, et le *Guide des grottes d'Arcy et de Saint-Moré*, 1897.

toujours empêché de les fouiller en grand : sur une douzaine des plus gros et des mieux faits, un seul m'a livré des ossements humains. Mais, dans le voisinage, des tumulus de 20 mètres de diamètre ont fourni le mobilier ordinaire de torques, bracelets à oves, fibules, etc., de l'âge du fer. (Musée d'Avallon.

Ces murets ont pu être élevés pour faire un encadrement aux sépultures et aux monuments de souvenir (sans sépultures), ou pour servir d'enceintes aux stationnements et aux assemblées des tribus ; mais ils dénotent aussi, par leur position et par leurs formes, que l'on avait en vue des ouvrages de défense. Il y a dans la région pierreuse plusieurs camps retranchés qu'il faut faire connaître, car c'est la question à l'ordre du jour. Ils sont situés sur les collines, au bord de leurs pentes, près d'une rivière ou de ruisseaux et de sources qui quelquefois ont disparu depuis. J'en ai déjà signalé huit : comme leur nombre s'augmentera, l'étude en sera complète, mais il faudra des recherches pour en déterminer l'âge.

2° Le camp de Chauvotte, près d'Arcy, en face de ses grottes. Son enceinte a la forme d'un muret en arc de cercle de 350 mètres de longueur d'où partent deux tronçons, le tout encadrant quelques tumulus.

3° La Côte-de-Chair, qui forme l'anse des grottes de Saint-Moré. C'est un camp typique, qui comprend une enceinte demi-circulaire de 390 mètres, appuyant les extrémités de son arc aux abrupts, une demi-enceinte concentrique de 280 mètres et un tronçon intermédiaire de 80 mètres. Il y a au pied plusieurs grottes de l'époque néolithique et de l'âge des métaux.

4° Le camp de Villaucerre ou de Cora, dont je donne plus loin une description complète.

5° Le camp d'Avigny, à 4 kilomètres nord-ouest du Montapot, commune de Mailly-la-Ville, situé sur un plateau très aride, mais auprès d'une fontaine. On y voit une enceinte formant terrasse, en arc de cercle de 500 mètres

de longueur. Aux alentours, il existe de nombreux tumulus.

6° Le Champ-du-Feu, près d'une ferme de ce nom, au milieu des bois, commune d'Annay-la-Côte, sur le bord du ru de Vaudebouche, a son enceinte formée de plusieurs murets dessinant trois rectangles incomplets encadrant quelques tumulus.

7° Le Camp des Alleux, ainsi nommé dans l'histoire, situé sur le bord du Cousin, en face d'Avallon, est tout à fait le type de l'éperon barré. Il offre un retranchement en pierres de 275 mètres de longueur, 14 mètres de largeur de base et 3m50 de hauteur, avec un épaulement, sur le côté faible, de 180 mètres.

8° Le *Castrum* d'Avallon (nom historique), qui présente sur l'autre rive du Cousin, en face du précédent, un éperon tout à fait semblable et qui était *barré*, à l'époque gallo-romaine, d'une forte muraille. On peut croire que ce rempart remplaçait un retranchement gaulois, car Avallon pouvait exister comme ville à l'époque gauloise.

Des camps de l'époque du bronze et du fer, qu'on appelle ici gaulois, nous passons sans transition aux villas et aux voies gallo-romaines si solidement construites. La vallée de la Cure est riche en vestiges de cette époque. C'est Arey, d'abord, qui existait déjà en amont du bourg actuel au lieu dit Girelles ; il couvrait, d'après les fouilles faites dans une anse de la Cure, une surface aussi grande que l'emplacement moderne. On a trouvé dans les débris enfouis, regardés comme étant ceux d'un couvent, des vestiges d'hypocauste, de la mosaïque, des fragments de statues de pierre et de marbre, des fûts de colonne, des médailles, entre autres celle d'Honorius, en or (musée d'Avallon), ce qui nous mène jusqu'à la grande invasion de 406.

Malheureusement, les trouvailles ont toujours été abandonnées ou dispersées. J'ai obtenu de la Municipalité, à la grande satisfaction des habitants, qu'on réunit dans le vestibule de la mairie les objets conservés chez les

habitants (1). On a joint à ces échantillons de l'époque historique une collection de la faune et du mobilier des grottes, c'est-à-dire de l'époque préhistorique. Arcy possède maintenant son petit musée, qui compte 700 numéros et s'accroît tous les jours. C'est une œuvre à encourager, malgré les difficultés de toutes sortes, que l'établissement des musées communaux : ils auraient de l'avenir s'ils recevaient d'en haut l'impulsion qui leur est nécessaire.

Saint-Moré est le rival d'Arcy pour les antiquités de toutes les époques. Un aperçu de ses établissements gallo-romains a été donné dans la notice du « Camp de Cora ». Les dernières recherches ont permis de donner exactement le tracé de sa voie d'Agrippa dans la traversée du bourg ancien. On voit qu'elle est enfouie à une profondeur de 0m 30 à 0m 70 ; et, à Voutenay, à plus de 1 mètre. Ce fait de l'enfouissement s'observe de même pour une voie secondaire, dont il va être parlé, partout où elle n'a pas de relief, au pied des pentes. Ces chaussées ont donc été perdues pour la circulation par suite du glissement des terres. J'en conclus, du moins pour nos pays situés sur le passage des Barbares, à une complète dépopulation qui a duré un siècle ou deux, pour que l'enfouissement ait pu se faire.

La grande voie devait avoir peu ou point de relief dans la plaine de Saint-Moré, ce qui étonne, tandis que, dans la même plaine, dans la direction de Voutenay, elle est surélevée de 1m 50. Cet exhaussement, sur le plateau entre Saint-Moré et Arcy, atteint jusqu'à 3 mètres, l'espace de 2 kilomètres. Il se reproduit sur le plateau de Prégilbert et sur celui qui sépare Vaux d'Auxerre, c'est-à-dire dans les seuls endroits qui dominent la voie à son passage sur la rivière. Ne peut-on pas voir dans ces talus énormes, inexplicables, une sorte de retranchement utilisable en cas d'attaque et

(1) Abbé Parat : *Le musée d'Arcy-sur-Cure et les musées communaux*, dans le *Bull. Soc. de l'Yonne*, 1904.

une défense préparée pour garder ces points stratégiques.

La chaussée d'Agrippa n'était pas la seule qui sillonnât la vallée de la Cure : une voie secondaire vient d'y être découverte. On avait déjà signalé un tronçon à Quarré-les-Tombes, un autre, en prolongement, à Saint-Germain-des-Champs. Les archéologues pensaient qu'elle devait se rendre au camp de Cora, ce qui, sans preuves, attribuait à ce poste militaire une importance et une durée considérables. Or, le tracé vient d'en être fixé en grande partie.

De Saint-Germain elle descend à Saint-Père, sur la Cure, où M. l'abbé Pissier l'a trouvée avec son embranchement sur Bazoches (1). De là, je l'ai suivie dans la vallée jusqu'à Blannay, puis sur tout le plateau de Bois-d'Arey jusqu'au plateau de Mailly-la-Ville, d'où elle descendait à l'Yonne, sans doute par la route qui l'aura empruntée. Il fallait être sur les lieux, se renseigner beaucoup et chercher longtemps pour arriver au résultat désiré ; car la voie est souvent hors d'atteinte de la charrue et souvent tortueuse, comme si elle suivait un ancien chemin gaulois. Elle a en moyenne 3 mètres de largeur, faite en partie de pierres en tas et de pierres debout, d'une épaisseur parfois de $0^m 30$ à $0^m 50$. On s'est demandé si cette petite voie, qui reliait plus directement Auxerre à Autun, n'était pas l'itinéraire « plus court, mais plus dangereux », que Julien l'Apostat, d'après Ammien Marcellin (2), voulut prendre pour aller à Reims par Auxerre ?

Les recherches de cette voie m'amenèrent, par les renseignements reçus de toutes parts, à la découverte de nombreuses villas qui s'élevaient sur ses bords ou dans les environs. On a déjà signalé dans nos *Bulletins* celles de Saint-Père, d'Asquins, avec sa piscine, de Vaudonjon, avec sa

(1) Abbé A. Pissier : *Notice historique sur Saint-Père-sous-Vézelay*, dans le *Bull. Soc. de l'Yonne*, 1903.

(2) A. Marcellin : *Rerum gestarum*, l. XVI.

statuette et son bas-relief en marbre. Il faut en ajouter quinze nouvelles reconnaissables aux substructions solides, aux tuiles à rebords, à la poterie bien connue et aux débris de marbre blanc. Quelques-unes seulement ont été fouillées, sans résultats importants. Citons la villa double de Foissy, près des anciennes fontaines salées : celle de Gué-Pavé, qui devait être considérable et riche ; celles des Renaudons, sur Saint-Moré, et de Prégilbert, qui ont donné deux petits autels domestiques (musée d'Arcy) ; enfin, celle de Sery, devenue un cimetière. J'ai dressé la carte de cette voie et de ces villas, qui étaient des colonies agricoles toujours établies dans les meilleures terres. Cet ensemble reconstitue un coin de la campagne gallo-romaine à l'époque des invasions. Il faudrait pouvoir étendre ce travail à tout l'Avallonnais.

Une autre civilisation, assez semblable à celle des anciens Gaulois, et qui serait la suite naturelle des industries de l'âge du bronze et du fer, s'introduit en Gaule avec les Barbares. Les Burgondes viennent occuper l'est ; les Francs, arrivant par le nord, descendent peu à peu jusqu'au confluent de l'Yonne et de la Cure, car, dès 497, Auxerre dépendait de Clovis. La première rencontre des deux peuples se fait dans nos pays, et l'on pourrait même reculer la limite primitive du royaume Burgonde jusqu'auprès d'Auxerre, si l'on s'appuyait sur la chronique de Nithard (859), qui place sur le champ de bataille de Fontenoy un ruisseau des Burgondes (1).

On constate, par les sépultures, un relèvement de la population dans la vallée de la Cure à l'époque mérovingienne, dite plutôt franque ou barbare. Mais l'histoire est muette jusqu'à saint Aunaire, évêque d'Auxerre (572-603), qui, dans un « Règlement », citant les 37 paroisses de son diocèse, nomme *Chora vicus* (Arcy ou Saint-Moré). Depuis peu, des cimetières ont été découverts à Arcy-sur-Cure (2) (musée

(1) *Ruculum Burgondionum*, l. III.

(2) Abbé Parat : *Glanures archéologiques*, dans le *Bull. Soc. de l'Yonne*.

d'Arcy), à Saint-Moré, à Voutenay (1) : ce sont trois stations nouvelles à ajouter aux treize que M. Barrière-Flavy attribue à notre département (2). Mais il s'agit là d'explorations partielles, qui fournissent seulement des objets de collection.

Le cimetière de Vaudonjon (Vaux-Donjon dans le cadastre), sur la commune d'Asquins, se présente avec des documents de toutes sortes, et il est le premier dans l'Yonne qui ait été fouillé presque entièrement ; jusqu'ici, aucune notice détaillée n'en a été publiée. En 1601, quelques sarcophages avaient été retirés et le nom de Champ des Cercueils lui était déjà donné ; d'autres petites fouilles encore avaient été faites, mais on doit à M. Terrade, alors agent voyer à Vézelay, l'exploration du cimetière, dont on n'a malheureusement pas de plan et de catalogue méthodiques. J'ai suivi de près ces fouilles de deux hivers et vu plusieurs fois les collections ; j'ai aussi fait, pour mon compte, une soixantaine d'exhumations : je pourrai donc en donner une idée assez exacte.

Vaudonjon (commune de Montillot) est bâti, en partie, sur la croupe d'une colline à la rencontre de plusieurs vallons, et, en partie, au pied d'une côte, près d'une fontaine abondante. Le vallon principal va déboucher, à 1.200 mètres de là, dans la vallée de la Cure, sur la route de Vézelay, en face du moulin de Gué-Pavé. Le cimetière se trouve sur la colline qui forme l'angle d'amont du débouché, regardant l'est. Sur le flanc de cette colline passe, enfouie sous terre, la petite voie romaine d'Autun à Auxerre, dont il est parlé plus haut ; et, tout au pied, dans la vallée, s'étend, sur plusieurs hectares, l'emplacement d'une villa importante. Les Mérovingiens lui ont emprunté des fûts de colonnes, des soubassements d'édifices, dont ils ont fait des sarcophages ; il y a,

(1) Abbé Poulaine : *Découvertes de sépultures gallo-romaines et burgondes*, dans le *Bulletin archéologique*, 1906, p. 82.

(2) Barrière-Flavy : *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIe siècle*, 1901.

entre autres, un tambour de colonne intéressant, avec ses rinceaux de grappes de raisin et ses oiseaux (musée de Saint-Jean-les-Bonshommes, près d'Avallon) (1), et une inscription latine malheureusement incomplète.

On compte jusqu'ici 535 sépultures mises au jour, toutes orientées à l'est, selon la pente de la colline, à une profondeur de 0m30 à 1m20. Il n'y a que 6 sarcophages, dont 4 sont monolithes; mais, dans les fosses, des dalles forment souvent les parements sur les côtés et, quelquefois, à la tête et aux pieds; de plus, les pierres plates sont presque toujours placées debout dans les terres de remplissage. Les sarcophages, qui devaient être les sépultures riches, étaient toujours violés. Il y a un centre plus ancien et plus abondant en mobilier autour duquel rayonnent les autres sépultures, qui deviennent, en s'éloignant, de moins en moins garnies. Ainsi, dans la première campagne de travaux, celle qui attaqua le centre, sur 323 fosses, 229 ont un mobilier qui compte 699 objets; dans la deuxième campagne, sur 212 fosses, 106 fournissent 232 objets, moins importants que les premiers.

On aura une idée du mobilier de ce cimetière dans l'inventaire des pièces caractéristiques trouvées jusqu'à ce jour (car les fouilles vont se continuer). Objets de fer: 14 épées, 22 lances, 1 angon, 7 haches, 8 umbos de bouclier, 36 seramasaxes, 5 plaques damasquinées (mauvaises). Objets de bronze: 91 boucles, 38 boucles à plaques, 26 bagues, 12 épingles, 3 balances, 4 pinces à épiler, 22 fibules, 8 boucles d'oreilles. Objets divers: 32 colliers de perles de verre et d'ambre, 8 bracelets semblables, 12 vases de verre.

(1) Saint-Jean-les-Bonshommes, commune de Sauvigny-le-Bois, est un ancien prieuré de Grandmont, fondé par les sires de Montréal. Il en reste la chapelle intacte et plusieurs bâtiments en ruine. Tout allait être démoli quand la Société d'Études d'Avallon l'a acheté avec le concours du Ministère des Beaux-Arts. La chapelle est devenue un musée lapidaire dont M. l'abbé Giraud est le fondateur et le conservateur.

268 vases de terre. Il y a 5 médaillons en or à filigranes (fibules), 1 épingle à tête conique, forme de cornet, en or, 6 fibules circulaires d'argent avec plaques de grenat, 1 bague en or, 3 en argent, 12 monnaies petit bronze, frustes. Il y a un petit nombre de croix dessinées sur les objets.

Cette collection est maintenant disséminée, il y en a trois gros lots : aux musées d'Avallon, d'Auxerre, de l'école Saint-Jacques, à Joigny ; le reste serait entre les mains de l'inventeur.

Quelques-uns des crânes, très rarement intacts, de ce cimetière ont été portés à M. le docteur Hamy, au Muséum, et ils ont été reconnus pour avoir le type franc le mieux caractérisé, c'est-à-dire la forme dolicocéphale ou allongée. Mais on a trouvé aussi quelques crânes brachycéphales et quelques objets de provenance gallo-romaine, entre autres un cachet en argent, ce qui dénote un léger mélange des Barbares avec la population vaincue.

D'après les données fournies par M. Barrière-Flavy dans son ouvrage cité plus haut, le cimetière de Vaudonjon accuse un élément burgonde, mais qui serait beaucoup moins important que l'élément franc. Cela suffit, cependant, pour indiquer les limites, toujours vagues et transitoires, à l'origine, de l'invasion des Burgondes dans nos vallées. On peut voir aussi, par le mobilier, que l'établissement des Francs dans la vallée de la Cure remonte à la fin du Ve siècle ou peu après, Clovis, d'ailleurs, étant maître d'Auxerre à cette époque. Ils auraient bâti leur donjon de bois là où est le village du haut, et la chapelle pourrait marquer son emplacement.

Quand tous ces documents sont recueillis avec la méthode exigée aujourd'hui, que la description des découvertes est consignée dans les *Bulletins* et les échantillons déposés dans les musées et soigneusement catalogués, la partie la plus importante est faite, mais on peut essayer de faire mieux encore. La Société d'Études se propose de réaliser

le vœu de M. de Caumont en donnant un album archéologique de l'Avallonnais. Chaque commune aura sa carte au 10.000e, où seront indiqués, avec quelques notes et d'après des couleurs conventionnelles, les vestiges ou les monuments de toutes les époques, depuis la station préhistorique jusqu'à l'édifice de la Renaissance. Toutes ces indications seront ensuite reportées sur une carte d'ensemble de l'état-major au 50.000e. Ainsi la géographie viendra éclairer l'histoire, comme c'est son rôle, et l'étude du passé deviendra plus intéressante et plus féconde.

IV

LE CAMP ANTIQUE DE CORA

Par M. l'abbé A. PARAT.

La voie romaine dite d'Agrippa, reliant Lyon à Boulogne-sur-Mer, a une étape marquée, dans la carte de Peutinger, à Avallon (Aballo) ; puis elle se dirige sur Auxerre (Autessiodurum) en traversant la Cure (Cora) et l'Yonne (Icauna) non loin de leur confluent. Le passage de la Cure s'effectue près du petit village de Saint-Moré, de 150 habitants, situé dans l'ancien diocèse d'Auxerre, à la limite de celui d'Autun.

Cette ancienne paroisse porte le nom d'un enfant, *Moderatus,* martyrisé dans ce lieu et transféré dans la crypte de Saint-Germain d'Auxerre avant le IXe siècle, d'après le récit d'un contemporain, le moine Héric. Le martyre aurait eu lieu à l'époque des grandes invasions du Ve siècle, et, dès le XIe, d'après les plus anciens documents, le nom de l'enfant est donné au village, sans qu'on sache quel était le vocable primitif.

La voie d'Agrippa, arrivant de Voutenay (Vultiniacum) par une levée de 4 mètres de largeur et 1^m^ 50 de hauteur, passe la Cure au gué du Port ou de Nocret, où se trouvait un pont, sans doute de bois, car il n'en subsiste aucun vestige. Puis elle traverse en ligne droite le village, parallèlement au chemin, à 2 ou 3 mètres de lui, mais toujours enfouie sous 0^m^ 20 à 0^m^ 70 de terre. Elle gravit le plateau

de la rive gauche, laissant à 2 kilomètres Arcy-sur-Cure (Arsiacum); elle dessine alors, pour gagner l'Yonne à Bazarnes (Bacernæ), une ligne droite de deux lieues, ayant parfois 3 mètres d'élévation.

Le modeste village de Saint-Moré, placé au centre d'une plaine fertile occupant les deux rives de la Cure, s'élève sur l'emplacement d'établissements gallo-romains assez importants. D'après les substructions et autres vestiges, ils couvraient sur les deux bords de la voie un espace de 250 mètres de longueur sur 150 mètres de largeur. Il suffit de citer ici la villa Cérès (1), découverte en 1897 par M. le colonel Nailly dans les prés de son château. La partie visible mesurait 80 mètres sur 45 et comprenait un corps de logis tourné vers la rivière, dont deux salles étaient en hémicycle, et des dépendances qui bordaient la voie. Une statue en pierre, de Cérès ou de l'Abondance, y a été trouvée (Musées d'Avallon, de Saint-Germain. Moulage). Il existe trois champs de sépultures de la même époque, dont le plus important est le cimetière lui-même, situé autour de l'église; on y a recueilli, dans les sarcophages, des armes et des bijoux remarquables (Musée de Saint-Germain. Numismatique). Enfin, sur une colline voisine, se dresse un rempart qui défendait l'entrée d'un camp très ancien.

Les documents écrits, du IVe au IXe siècle, la position stratégique de ce passage de la Cure, l'existence d'établissements gallo-romains, la présence d'un camp fortifié ont amené les érudits et les archéologues à identifier Saint-Moré avec Cora (2) des historiens romains, et M. Lon-

(1) Abbé Parat : *La villa de Saint-Moré*, dans le *Bull. Soc. de l'Yonne*, 1898.

(2) L'identification de Saint-Moré avec Cora s'établit ainsi :

356. Texte d'Ammien Marcellin (l. XVI, ch. II) : « *per Sidolocum et Coram, percurso itinere Autisodorum pervenit* ». Dans l'itinéraire indiqué à Julien, il y a un lieu sur la Cure et sur la voie d'Agrippa appelé Cora, entre Saulieu et Auxerre.

400. Texte des Dignités de l'Empire : « *Præfectus Sarmatorum, a Chora*

gnon l'a adopté dans sa carte de la Gaule. Encore qu'on n'acceptât pas cette opinion très motivée, l'importance du village ancien, dans la vallée, devait être décrite avant de monter à la colline pour étudier son camp, car ces deux établissements s'expliquent et se complètent l'un l'autre.

Le camp de Cora des archéologues est le lieu-dit Villaucerre (1) (plan de 1787), formant en amont de Saint-Moré, à 700 mètres de la voie, à 800 mètres de l'église, une colline très découpée, dont trois côtés sont des pentes boisées, fort escarpées et même abruptes. Son petit plateau, de 112 mètres de hauteur, d'une vingtaine d'hectares de superficie, se relie vers le nord-ouest à la plaine haute par une langue de terre de 200 mètres de largeur, seul endroit

Parisios usque ». Chora paraît un point stratégique et une tête de ligne sur la rivière de ce nom.

610. Jonas de Bobio (*Vie de saint Colomban*) : « .... *Ad Avallonem castrum pervenit.... deinde ad Choram fluvium.... eademdie ad vicum quem Choram vocant venerunt.... exin ad Autissiodorum* ». L'indication concorde avec A. Marcellin mais précise la position entre Avallon et Auxerre.

596-691. Les règlements de saint Aunaire et de saint Tétrice, évêques d'Auxerre, placent la paroisse de *Choræ vicus* dans leur diocèse, ce qui interdit de chercher en amont de Saint-Moré, qui, au XIe siècle, formait la limite.

858. Aimoin (*Annales bénédictines*, t. II, l. I) : « *In vico quodam qui Cora nuncupatur in pago jam Autissiodorensi.... Basgernam (perveniunt) unde sequenti die Autissiodorum veniunt* ». Cora est ici dans le *pagus* d'Auxerre, et avant Bazarnes, situé sur l'Yonne ; or il n'y a sur la Cure, entre les deux, que le bourg d'Arcy, qui était à 2 kilomètres de la voie.

(1) L'ingénieur Pasumot donnait à « Ville Auxerre », plutôt Villaucerre (forme tirée d'un plan de 1787), le sens de *Vicus ad Coram*, lequel serait devenu Vic à Cœure ou Ville à Cœure, puis Vic ou Ville à Cerre ou à Querre (Cœurre et Querre étant les formes anciennes de Cure). M. l'abbé Girardot y verrait *Villam altiorem*, par opposition à la ville basse, ce vocable étant devenu halçor au moyen âge, et, dans le patois, prenant ensuite les formes alceur et aucurre, forme ancienne de Auxerre. D'après M. Salomon Reinach, la forme originelle serait Viel-Auxerre, viel, iei, ne signifiant pas *vetus* mais *villula*, selon plusieurs cas analo-

d'un accès facile. Il suffisait donc de fermer cet isthme pour faire de la butte une position très forte ; il représente, en effet, avec son retranchement couronné d'un rempart, ce qu'on appelle dans l'Est un *éperon barré*.

D'après le dire des habitants, cette colline très aride de Villaucerre aurait porté une grande ville qui aurait débordé au loin ; et les ruines d'une construction isolée, au milieu du camp, seraient celles de l'église. Or, sur ce plateau et dans les environs, rien absolument ne vient confirmer cette croyance, qui est une interprétation du lieu-dit plutôt qu'une tradition.

C'est Pasumot, ingénieur géographe du roi, qui le premier, en 1765, appela l'attention sur le camp ; il le découvrit en suivant la voie romaine pour retrouver Cora qu'il plaça, quoique avec hésitation, dans le camp lui-même (1). Plus tard, en 1850, M. Baudoin, architecte à Avallon, fut chargé par la Société des sciences de l'Yonne et la Société française d'Archéologie de faire des recherches. Il en rendit compte au Congrès de Nevers en 1851, devant M. de Caumont. Malgré de maigres trouvailles, il concluait à deux occupations, une gauloise, dont la poterie grossière était l'indice, une autre, gallo-romaine, dont les murailles

gues, comme Viel-Toulouse, etc. Pour moi, je verrais plutôt dans Villaucerre un nom de propriétaire comme il y en a beaucoup dans le Sénonais : on trouve même ici, tout près, Villarnoux (Villa Arnulphi). *Autissiodora*, nom de la ville d'Auxerre, est aussi celui de plusieurs dames du XIIIe siècle, résidant tout auprès, à Châtel-Censoir et à Bessy, et dont les familles étaient alliées aux seigneurs d'Arey. Or, ces derniers possédaient une partie de Saint-Moré, et, au XVe siècle, leur fief comprend précisément la Côte de la Dame ou de Madame (plan de 1787), qui porte le camp. Si les habitants de Saint-Moré avaient voulu comparer le rempart à Auxerre et lui donner son nom, ils auraient dit : Ville d'Auxerre, ce qui ressort des analogies prises dans leur parler ; tandis qu'un nom de propriétaire se joint sans préposition à la terre.

(1) Pasumot : *Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule ;* Paris, 1765.

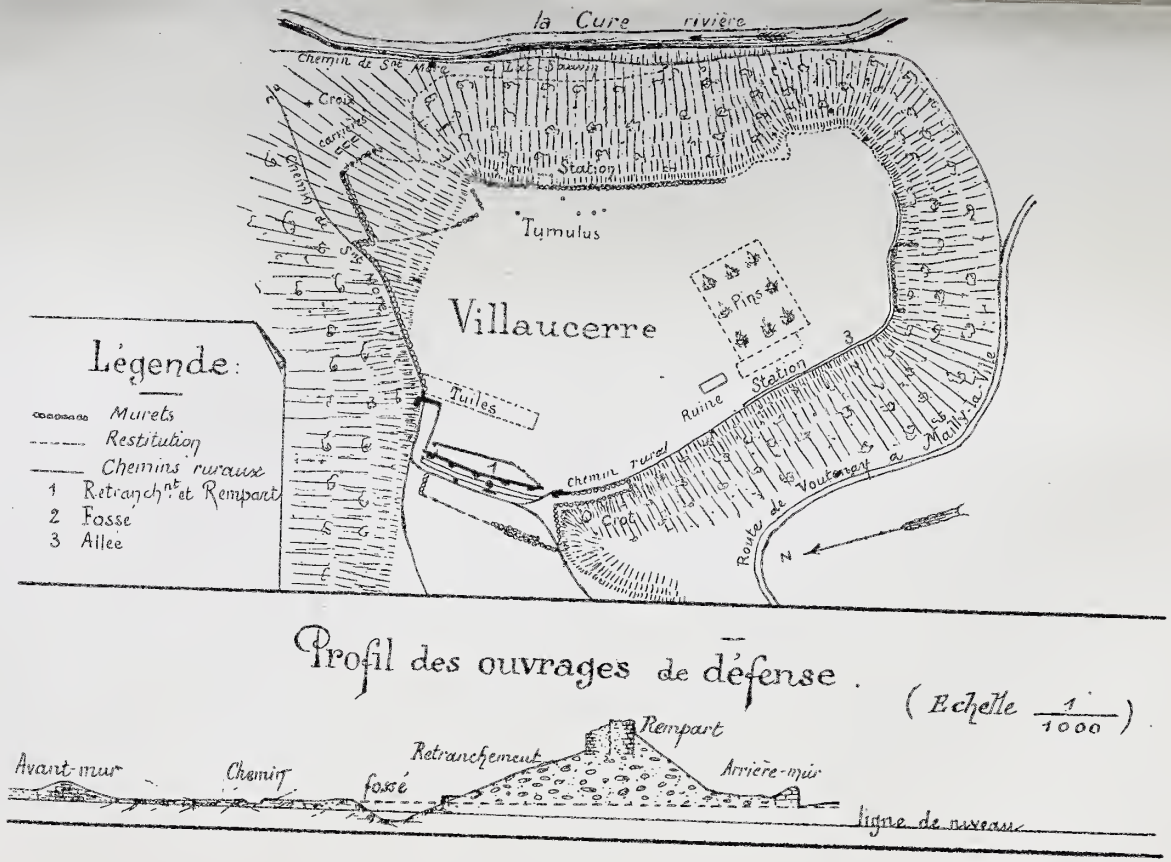

Abbé Parat, del.

Plan du camp de Cora.

seraient l'œuvre du Ve siècle. Ces conclusions concernant l'époque historique, auxquelles M. de Caumont se montra favorable, ne furent pas acceptées par tous les archéologues. M. Quantin, archiviste, y vit d'abord le campement des Sarmates, puis, plus tard, un ouvrage de date postérieure. MM. Victor Petit, Maurice Prou, Adrien Blanchet partageraient cette dernière opinion.

Les dernières recherches, faites sur tous les points, que j'ai exécutées, de 1902 à 1907, avec le concours du Ministère et de plusieurs Sociétés savantes, avaient pour objectif de déterminer l'occupation préhistorique soupçonnée et de déblayer les murailles enfouies sous leurs débris, afin de les dater, si possible, d'après leur construction. Il reste donc à présenter succinctement les résultats de ces recherches.

Un examen préalable du camp nous fixera tout de suite sur son importance, et c'est à l'isthme de la butte qu'il faut surtout s'arrêter. Il forme une esplanade de 200 mètres de longueur sur 100 de largeur, encadrée par des ouvrages de défense de trois côtés, une côte escarpée bordant le quatrième : un grand retranchement surmonté d'un rempart et des murets (1) s'y rattache.

Au sud, un muret, de 75 mètres de longueur et de 1 à 2 mètres de largeur et de hauteur, part de l'extrémité du retranchement et barre le vallon à sa naissance. Il se relie à un avant-muret qui forme un grand côté de l'esplanade, à 45 mètres du retranchement. Ce muret, en partie détruit, offre un tronçon de 35 mètres de longueur, 3 à 10 mètres de largeur et 1m 30 à 2 mètres de hauteur.

Le grand retranchement est *l'agger* des archéologues, c'est-à-dire un monceau de pierres en dos d'âne de 200

(1) Muret se dit d'un mur rustique fait de pierres sèches ou de pierres amoncelées, ou même de pierres mêlées de terres qui sont l'œuvre des populations primitives.

mètres de longueur, de 20 à 40 mètres de largeur, au bas, et de 2 à 7 mètres de hauteur ; il s'arrête à 3 mètres du bord de la pente nord. Au pied, extérieurement, court un fossé assez irrégulier, creusé dans le roc, de 150 mètres de longueur, 15 mètres en moyenne d'évasement et 2 mètres de profondeur. On a trouvé sur le bord, à la limite du talus de *l'agger*, les vestiges d'un petit mur en pierres sèches. A l'intérieur, le pied du retranchement s'arrête sur un arrière-mur de 100 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et 2 mètres de hauteur, bâti en pierres sèches, qui semble avoir été élevé pour protéger les derrières des défenseurs.

On voit encore des murets sur cinq points différents, bordant le sommet des pentes aux endroits les plus faibles ; ils ont un développement de 800 mètres environ. On n'y trouve que des galets de granit et des meules primitives.

Le retranchement porte une muraille en trois tronçons, qu'il faut décrire à part avec soin. Le front principal, de 185 mètres de longueur, commence à une tour demi-cylindrique, de 8 mètres de diamètre, se prolongeant d'un côté par un mur de 12 mètres et offrant de l'autre un côté libre, comme celui d'une porte. La base est faite de moellon ordinaire, le reste est bâti avec des blocs grossiers et caverneux. Le chemin qui passe au pied ne contient pas de fondations, il marque certainement l'entrée du camp qui était surélevée de 3 mètres, au moins, au-dessus de l'esplanade.

A 9 mètres de la tour, la muraille, dont l'extrémité a été détruite sur 2 ou 3 mètres, commence et se continue en ligne droite, avec $2^{m}70$ d'épaisseur, jusqu'à 85 mètres. A cet endroit marqué par la troisième tour, elle forme un angle qui la fait rentrer de 10 mètres en arrière à son extrémité, à 70 mètres de là. Sur ce front de muraille sont échelonnées, à la distance de 24 à 27 mètres l'une de l'autre, 5 tours presque demi-circulaires, de $6^{m}20$ à $6^{m}50$ de diamètre, avec une saillie de $2^{m}50$ à 3 mètres.

Murs du camp de Cora.

Abbé Parat, phot.

La muraille principale, de 155 mètres de longueur, se termine à une tour d'angle plus développée que les autres, dont se détache, à angle droit, un mur de 65 mètres de longueur. Ce mur, se raccordant à la muraille par un quart de cercle, revient sur le camp en bordure du chemin d'arrivée, épais seulement de 2 mètres. A son extrémité s'amorce un tronçon, de 20 mètres de longueur et 3 mètres d'épaisseur, formant avec lui un angle droit, au sommet arrondi à l'extérieur. Ce tronçon traverse le chemin et se soude à une grosse tour très ruinée, qui s'élève au bord de la côte. La tour, demi-cylindrique, pouvait avoir 15 mètres de diamètre, et son côté rectiligne longe le chemin. Ici devait se trouver, dans le mur, la petite porte du camp qui donnait accès à l'esplanade : elle correspond à un chemin surélevé de 3 mètres, comme celui de la grande porte.

La muraille principale, qui ne forme pas un alignement, ne repose pas non plus sur une terrasse de niveau ; il y a une montée de $3^{m}25$ jusqu'à la quatrième tour, puis une descente de $2^{m}20$ jusqu'à la tour de l'entrée. Les fondations, dans ce sol tassé de pierres, sont de $0^{m}30$ environ ; elles supportent des murs de $3^{m}30$ de hauteur qui devaient atteindre 6 mètres au plus, y compris les parapets, si on en juge d'après le volume peu considérable des débris.

La pierre employée est le moellon du calcaire compact de l'endroit, semblable au calcaire lithographique. Il a des épaisseurs assez uniformes, il se taille facilement et offre des surfaces assez unies, qui donnent un appareil rustique pas trop grossier. On voit dans le parement quelques gros galets de granit et un bloc de grès ferrugineux ; il y a aussi plusieurs pierres tendres taillées et provenant, d'après leurs moulures, de constructions étrangères.

Les tours et les courtines offrent des détails de construction variés. Elles sont bâties tantôt à la chaux, tantôt au ciment plus ou moins fort. Plusieurs portent à leur base un cordon en saillie d'une ou deux assises. Elles sont toutes formées d'un

double parement et d'un blocage intermédiaire dans lequel se voient souvent des dalles mises à plat et formant une bâtisse régulière. Le parement extérieur de la grande muraille seulement est orné quelquefois de cordons simples de dalles inclinées, ou d'un double rang formant l'arête de poisson; ces dalles ont 0m20 à 0m50 de longueur. On compte 3 tours et 2 courtines qui ne portent que quelques pierres inclinées isolément; les autres montrent 11 cordons de pierres inclinées et 3 arêtes, de 1 à 10 mètres de longueur; et ces motifs décoratifs, placés à toutes les hauteurs, sont semés comme par un caprice de l'ouvrier. A l'intérieur, sur un déblaiement de 30 mètres, il se trouve aussi un petit cordon.

Comme il s'agissait avant tout de reconnaître les premiers occupants, de nombreux sondages furent faits sur cette surface de 20 hectares, où l'on voit partout des galets, des silex et des débris de poterie primitive. Les fouilles eurent lieu là où des stationnements se révélèrent : au pied du retranchement, à l'intérieur, dans la masse de *l'agger*, dans la maison ruinée, sur la côte ouest, sur un point de la côte est et dans les murets.

Ces recherches, dont on lira le détail dans une notice spéciale, ont donné partout les mêmes résultats, c'est-à-dire des objets qui sont d'une époque très ancienne. Ce sont 640 galets de granit, de la grosseur du poing environ, 18 meules et molettes faites d'une simple pierre, un polissoir en grès, 379 éclats de silex et 39 outils : tranchets, grattoirs, perçoirs, pointes de flèche, 5 fusaïoles ou pesons de fuseaux en argile cuite, 491 (1) vases de sorte commune ornée de mamelons percés, d'anses, de traits, de cordons pincés, etc., 92 vases de sorte fine, en terre noire lustrée et ornée de côtes, un fragment de bracelet en schiste, 2 mor-

(1) Le nombre des vases, toujours en morceaux, a été déterminé par les différents rebords et ornements, lesquels sont d'une extrême variété.

ceaux de bitume, 2 bois de cerf sciés et percés, 2 petits morceaux de fer et une scorie, 19 objets en bronze : pointe de flèche, pointe de poignard, boutons, fragments de bracelets, d'épingles, de fibules, de hache, etc. Il y avait de nombreux ossements d'animaux. On a déterminé, par ordre de fréquence, le bœuf, le cochon ou le sanglier, le cerf, le mouton, le cheval et le renard ; et, comme dans les gisements des grottes, les os longs sont cassés ; les autres os : vertèbres, côtes, crânes, manquent totalement. L'homme avait laissé de ses ossements mêlés aux débris de toutes sortes : on en a recueilli 14 fragments (1). Il faut ajouter à ces récoltes celles que M. le docteur Ficatier, d'Auxerre, a faites en fouillant un jour au pied du retranchement et qu'il m'a cédées : des pendeloques, une pointe de lance à douille, des fragments de fibules.

Il résulte déjà, de ces trouvailles concordantes, que la butte de Villaucerre, défense naturelle très forte, a été d'abord occupée, à l'époque néolithique ou de la pierre polie, par un stationnement peu important. Elle a été ensuite choisie et fortifiée d'un retranchement et de murets par les populations de l'âge des métaux. Ce premier camp date de l'époque du bronze à son déclin et du commencement de l'époque du fer, époque de transition qu'on appelle hallstattienne, du cimetière de Hallstatt, en Autriche, pris pour type. D'après M. Oscar Montélius, ces temps remonteraient à 1050 pour finir à 600 avant Jésus-Christ.

Ce stationnement de plein air, dans un camp, a son analogue, mais sous les abris des grottes, à la Côte-de-Chair, à 2 kilomètres en aval. La grotte de Nermont surtout reproduit tout à fait dans son industrie le camp de Villaucerre, et sur le plateau qui la recouvre, on voit un camp pareil, fermé par des enceintes de murets concentriques.

(1) Le classement des échantillons a pour garantie les noms de MM. Montélius, Déchelette et de Saint-Venant, c'est-à-dire les archéologues les plus compétents.

La question est donc tranchée pour les époques dites préhistorique et protohistorique ; reste à classer les vestiges de temps plus rapprochés de nous, mais plus pauvres en documents. Les trouvailles, en effet, sont d'une rareté telle, qu'on croirait les murailles l'œuvre des fées ; Pasumot, déjà de son temps, disait qu'on n'y trouvait rien ; d'un autre côté, comme le dit M. de Caumont, « il n'y a pas d'exemple bien authentique de châteaux ou de murs de défense dont l'origine puisse être rapportée, avec certitude, à la période comprise entre le Ve et le IXe siècle ». Le point de comparaison manquera donc.

M. Baudoin a recueilli, pendant une semaine de travaux, 7 carreaux, dont deux étaient implantés dans la muraille, et un trait de flèche à douille. Dans toutes mes fouilles, je n'ai récolté que 4 débris d'anses d'amphore et 3 ou 4 morceaux de poterie peu caractéristique. M. le docteur Ficatier m'a cédé : 2 traits de flèche, un manche massif de clef ou d'outil en bronze, figurant une tête d'animal (lion ?), une cuiller et des appliques en bronze, une tête de figurine en terre cuite coiffée du bonnet phrygien, une fermeture de sûreté en bronze, un crochet de sûreté de fibule mérovingienne, un paquet de chaînettes en bronze. Une personne a trouvé un fer de flèche plat, lancéolé ; et une autre, un débris de meule ronde.

La découverte la plus importante est due au propriétaire de la vigne bordant le retranchement ; en levant des terres, il a trouvé une trentaine de médailles qu'il donna, la plus grande partie, à M. l'abbé Poulaine, curé de Voutenay, et une autre partie, à moi-même. Les premières, de bronze et d'argent, seraient d'Hadrien, Marc-Aurèle, Trajan, Faustine mère, Vespasien, des monnaies gauloises, surtout des Lingons. Celles de ma collection, déterminées par M. Bordeaux, sont : une Gauloise, en argent, des Éduens, Tetricus, Constantin Ier et II, Gordien, Valentinien Ier ou II et une monnaie d'argent, marquée seulement de signes, du VIIIe siècle. Il

est à remarquer que tous les objets viennent du pied du retranchement, à l'intérieur, ce qui prouve un stationnement en vue de la défense.

Ces collections accusent plusieurs époques, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'aux temps carolingiens ; elles ne résolvent qu'imparfaitement la question. Il faut interroger le rempart et le comparer avec les autres spécimens de l'époque carolingienne ou de l'époque gallo-romaine, ces derniers nous étant bien connus par le remarquable ouvrage de M. Adrien Blanchet : *Les enceintes romaines de la Gaule.*

Le mode de construction normal comprend ordinairement : un soubassement de gros appareil contenant souvent des débris d'édifices, un parement en petit appareil de pierres cubiques ou quelquefois allongées, alternant avec des chaînes de briques, un blocage formant le noyau de la muraille. Mais, dans les villes mêmes, où l'on avait cependant des matériaux de choix et où l'on tenait à parer l'ouvrage, il y a de nombreuses dérogations à ces règles.

Ainsi, on trouve des assises de soubassement mal réglées, des murs sans parement, des cordons faits de pierres plates, de briques sur champ, de moellons obliquement bloqués, de pierres en arête de poisson, de la chaux et du ciment dans la même construction, des demi-tours pleines jusqu'au parapet, des saillies de tours de 2 mètres seulement, des murs sans fondation, de la variété dans la disposition et la composition des cordons.

Or, nous retrouvons une partie de ces défauts dans le rempart de Corà ; mais, dans l'ensemble de sa construction, on constate un plan général, des assises régulières, une ornementation voulue, en un mot, tout ce qu'on voit dans les murailles des villes. La grossièreté relative tient au genre de matériaux pris sur place, à la destination de ce camp rustique et peut-être à la hâte du travail, ce qui expliquerait, d'après M. Blanchet, la construction défectueuse de certaines enceintes. La maladresse, facilement explicable

ici, est de toutes les époques. « puisqu'on trouve, dit M. de Caumont, des constructions très négligées en maçonnerie et même en terre et en pierres sèches des temps romains ». La muraille de Cora ne s'éloigne donc pas beaucoup des autres défenses de l'époque qui a précédé les grandes invasions.

Une chose pourrait frapper, c'est la fréquence des cordons inclinés et des arêtes, dont le mode fleurit surtout du IXe au XIIe siècle. Mais, de même que le cordon de briques n'est pas nécessairement romain, puisqu'on le voit employé jusqu'au IXe siècle, de même, l'appareil à cordons et à arêtes n'est pas nécessairement carolingien, puisqu'il se trouve avant le Ve siècle.

On peut déjà conclure que l'archéologie ne s'oppose nullement à ce qu'on classe le rempart de Cora à l'époque de la décadence romaine en Gaule.

C'est le sens des paroles de M. de Caumont à MM. V. Petit et M. Quantin, partisans d'une époque plus avancée : « ils n'ont pas démontré qu'elle ne doive pas être attribuée aux derniers temps de la période gallo-romaine... On peut admettre que ce mode de construction a été usité depuis le Ve jusqu'au IXe siècle » (1).

L'histoire permet d'être plus affirmatif, j'entends, surtout, l'histoire générale. D'abord, on ne peut s'arrêter à la date de 889 proposée par M. V. Petit, elle manque totalement de base, car l'auteur suppose que le bourg de Cora a été alors détruit, ce qui est possible, puis rebâti sur la colline avec des murailles pour le fortifier, ce qui est *imaginaire,* le plateau ne portant pas trace de ville.

Le camp serait-il de l'époque mérovingienne, comme le pense M. M. Prou ? Mais, au VIe siècle, sous les fils de Clovis et de Clotaire, « il y eut des guerres terribles, mais qui, en

(1) De Caumont : *Abécédaire d'archéologie civile et militaire,* 3e éd., p. 388.

somme, étaient passagères et locales » (1). Ce qui rend inexplicable le besoin d'élever une défense en pareil lieu.

Faut-il voir une construction des époques suivantes traversées par les invasions des Sarrasins (VIIIe siècle) et des Normands (IXe siècle)? Sans doute, « la période carolingienne, dit M. A. Blanchet, fut assez active au point de vue des travaux de fortification » ; mais, d'après lui, ce sont les murailles des villes seules que l'on restaure. La tactique, à cette époque de désorganisation, ne comporte plus le concours des camps retranchés. Il n'y a pas dans l'histoire, que je sache, d'exemple d'un pareil ouvrage de défense établi en rase campagne pour arrêter les pirates, surtout dans les contrées éloignées où leur apparition était soudaine et passagère.

C'est une époque autrement troublée et active, les derniers temps de la domination romaine en Gaule, et l'histoire, au moins, nous en fait connaître les péripéties. A l'approche des grandes invasions, surtout, l'activité est extraordinaire. Après Dioclétien et Julien l'Apostat, c'est Valentinien qui établit des camps fortifiés, des *castella* et des tours sur les lieux escarpés; les *villæ* mêmes sont fortifiées. Une loi de 396, puis de 408, engage à réparer les anciennes murailles et à en élever de nouvelles et autorise à prendre les pierres des temples (2). Il est donc abondamment prouvé que, dans le IVe et le Ve siècle, les camps fortifiés, placés sur les hauteurs, font partie du système de défense et qu'on les établit partout sur les points stratégiques.

Résumons nos observations : un bourg assez important et assez riche sur la Cure, situé sur la ligne de rivières gardée par les Sarmates; une grande chaussée romaine allant de

(1) *La Gaule mérovingienne,* p. 60.

(2) De Caumont: *Abécédaire d'archéologie civile et militaire,* p. 377-380. — A. Blanchet : *Les Enceintes,* etc., p. 304-317.

l'est au centre et au nord et ayant là son passage sur la rivière ; une colline fortifiée à ce point stratégique, entre le *Castrum Avallone* et la ville forte d'Auxerre ; un camp établi d'après les règles de la dernière tactique ; une muraille qui n'est pas différente de certaines constructions romaines ; des trouvailles qui ont, en partie, le caractère de l'époque gallo-romaine ; le silence complet de l'histoire sur l'établissement de défenses rustiques au haut moyen âge, et, au contraire, le témoignage répété d'ouvrages semblables établis partout à l'approche des Barbares : toutes ces données locales et générales inclinent à cette conclusion, la plus satisfaisante de toutes : le camp historique de Cora est du Ve siècle, et plus probablement du commencement, au temps de la première invasion des Barbares.

On peut se représenter assez exactement le tableau des luttes suprêmes dans la région. Les Sarmates, chargés de la défense en 400 après J.-C., sous la menace de la poussée qui se produisit à la fin de 406, se hâtent d'élever des murs sur le retranchement antique avec des pierres prises dans la butte même, dans le fossé et les petites carrières voisines. Plusieurs milliers d'hommes, ayant les matériaux sous la main, élèvent en quelques semaines ce rempart rustique, qui témoigne cependant de l'habileté et du goût des ouvriers. L'absence presque complète de la poterie fait penser que la chaux et le mortier se préparent au bord de la rivière et que le campement, les repas ont lieu dans la plaine. Tout indique la hâte, elle paraît surtout vers les deux entrées ; c'est un camp improvisé au dernier moment, car il n'a même pas de chemins construits pour le relier à la voie. Les Barbares arrivés à ce fort d'arrêt y trouvent des défenseurs, une ou deux légions, et un combat s'engage, les pointes de flèche implantées dans le mur le prouvent. La lutte, trop inégale, ne peut être longue, le petit poste de défense du passage de la Cure est emporté. C'est à cette époque que l'on rapporte le martyre du jeune *Moderatus*.

Après la dépopulation complète de ces contrées placées sur le passage des invasions, la renaissance se fait sous les Mérovingiens, les sépultures en témoignent. Mais, quelques siècles plus tard, les Sarrasins et les Normands ravagent ces vallées : les populations ont dû se réfugier au camp fortifié et les armées de passage s'en servir de poste d'observation et de résistance, comme les vestiges en font foi.

V

RECHERCHES

SUR LES

AQUEDUCS ROMAINS

EN GAULE

Par M. Adrien BLANCHET.

I. — De l'utilité d'explorer les restes d'aqueducs antiques.

Je n'apprendrai à personne que les Romains ont fait des travaux nombreux et considérables pour amener une eau abondante et pure dans toutes les villes qu'ils embellissaient et sur tous les points où ils élevaient une maison de campagne et une ferme. Mais, si plusieurs auteurs ont consacré des ouvrages nombreux aux aqueducs célèbres, comme ceux de Rome (1), comme le Pont du Gard et quelques autres, il est permis de dire qu'on s'est peu occupé d'étudier

(1) Frontin, à qui l'empereur Nerva avait confié l'administration des eaux de Rome, profita de sa situation pour écrire un livre, qui est, avec un chapitre de Vitruve, ce que les Anciens nous ont laissé de plus précis sur leurs aqueducs (*De Aquæductibus urbis Romæ commentarius*, éd. A. Dederich, Lipsiæ, Teubner, 1855, p. 98-135); voy. aussi la bonne édition de Clemens Herschel, *The two books on the water supply of the city of Rome of Sextus Julius Frontinus*, Boston, 1899. Cf. Raph. Fabretti,

et de réunir les observations recueillies sur les conduites d'eau qui ont été découvertes en Gaule (1).

Pour l'instant, laissons au second plan les faits, utiles à la connaissance des conduites d'eau antiques, que l'étude des aqueducs de la Gaule doit nous permettre de réunir, et demandons-nous si le simple inventaire des découvertes ne pourrait présenter une utilité pratique. Les lignes suivantes vont poser et résoudre la question.

Dès 1748, l'érudit Desplaces de Martigny émit l'opinion qu'on pouvait restaurer l'aqueduc antique de Montjeu, à Autun. L'idée fut reprise en 1843 par la Société Éduenne, et abandonnée lorsqu'on eut reconnu le mauvais état de la conduite sur beaucoup de points du parcours (2).

Le port d'Antibes, qui, à l'époque romaine, était abondamment alimenté d'eau par deux aqueducs, ne possédait, en 1777, qu'un seul puits pour ses 4.000 habitants. Désireux d'améliorer cette situation, M. d'Aguillon, ingénieur et brigadier des armées du roi, rechercha le tracé d'un des aqueducs, marqué par les regards, et acquit la certitude qu'il

De aquis et aquæductibus veteris Romæ dissertationes tres, 1680; J.-H. Parker, *The aqueducts of ancient Rome...*, 1876; R. Lanciani, *I comentarii di Frontino intorno le acque e gli Acquedotti*, dans *Atti della R. Accademia dei Lincei*, ser. III, *Memorie*, t. IV, 1879-80, p. 215-616, pl.; Thomas Ashby jun., dans *The classical review*, t. XIX, 1900, p. 325 (pour l'*Anio novus*); M. H. Morgan, dans *Transactions and Proceed. of the American philological Association*, t. XXXIII, 1902, p. 30 à 37; B. Luini, dans *Bullettino della Commissione archeol. comunale di Roma*, t. XXXI, 1903, p. 243, et t. XXXII, 1904, p. 215 à 232; *Papers of the British School at Rome*, t. IV, 1907, pl. IX.

(1) Cependant voici ce qu'on écrivait dès 1763 : « Une histoire des « aqueducs faits dans les Gaules par la même nation [romaine] pour « procurer de l'eau aux villes ne pourroit-elle pas avoir aussi son objet « d'utilité ? » (*Mercure de France*, avril 1763, p. 143). Le travail que j'ai entrepris n'est pas cette « histoire », mais il sera, je l'espère, une utile préparation.

(2) Edme Thomas, *Hist. de l'ant. c. d'Autun*, 2e éd., 1846, p. 122; H. de Fontenay, *Autun et ses monuments*, 1889, p. 109.

pouvait être restauré (1). Les travaux, retardés par le mauvais vouloir d'une administration municipale (2), furent conduits rapidement de 1783 à 1785 et Antibes, pourvu de nouveau d'une eau pure et abondante, prit de l'extension à partir de ce moment.

En 1842, Boissonnade découvrait, au sud de Rodez, un aqueduc dont beaucoup de parties étaient bien conservées et proposait d'utiliser cette conduite pour amener de l'eau à Rodez. L'idée fut longue à germer, car, en 1852 encore, on jugeait la restauration impraticable; mais, dès le 7 septembre de la même année, l'ingénieur Commier déclarait qu'il était possible de réparer l'aqueduc romain pour amener, à Rodez, 1.200 puis 1.900 mètres cubes d'eau. Bientôt le conseiller municipal Gally laissait sa fortune, dans l'intention de donner des fontaines à la ville, et l'on put entreprendre les travaux. La moitié de la conduite antique, restaurée en ciment de Vassy, put servir et l'inauguration des fontaines de Rodez eut lieu en août 1857 (3).

L'aqueduc romain, qui amenait à Saintes les eaux de la Font-Giraud (commune d'Ecoyeux), avait été réparé dans quelques parties, de manière à pouvoir fournir d'eau les habitants d'une commune rurale (4).

(1) *Bull. Soc. études sc. et archéol. de la ville de Draguignan*, t. II, 1858-1859, p. 120 et s.

(2) De même, en 1843, lorsque François Zola demanda l'autorisation de refaire la conduite allant de Saint-Antonin à Aix, sans doute en utilisant l'aqueduc antique, la commune de Saint-Antonin refusa. Mais ce refus est plus compréhensible que celui des magistrats d'Antibes, car il s'agissait de dériver l'eau de Saint-Antonin et non d'en amener.

(3) Voy. *L'Aigle* des 14 et 16 mai et du 4 août 1857; Ch. Blondeau, dans *Mém. Soc. Lettres, Sc. et Arts de l'Aveyron*, t. VIII, 1852-1858, p. 259 à 284; U. Peyras, *Rapport hist. sur la conduite des eaux de Vors à Rodez*, *ibid.*, p. 421 à 436; B. Romain, *Descr. hist. des trav. exéc. pour amener à Rodez les eaux de Vors*, *ibid.*, p. 437-462; B. Lunet, *Mém. sur l'aq. rom. qui conduit les eaux de V. à R.*, dans *Procès-verb. Soc..... Aveyron*, t. IX, 1859-1867, p. 306 à 310, pl. 1.

(4) *Bull. Mon.*, t. Ier, 1834, p. 306.

Une partie de l'aqueduc antique mise à découvert dans le vallon du ruisseau de Parfondval (commune de Gorze), a été utilisée comme déversoir et reliée avec les constructions exécutées, vers 1860, pour amener les mêmes eaux à Metz (1).

En Suisse, la fontaine de l'abbaye de Kœnigsfelden (près de Brugg, canton d'Argovie) est alimentée par un aqueduc souterrain, antique, réparé il y a quelques années (2).

Filleau était donc très logique en proposant, en 1820, de restaurer l'aqueduc antique de Fleury (3). Mais cette idée fut alors traitée de rêverie et comme la ville de Poitiers avait cependant besoin d'eau pure, on préféra construire une machine hydraulique, mue par le Clain, qui faisait monter seulement 600 mètres cubes d'eau de la fontaine de Montbernage (4). Malgré cet échec, Duffaud reprit, en 1854, le projet de Filleau et constata que la conduite antique de Fleury était intacte pour les deux tiers environ (5). Mais cette nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse que les précédentes.

C'est peut-être l'échec de Filleau, en 1820, qui avait

(1) V. Simon, dans *Mém. Acad. de Metz*, t. XL, 1858-1859, p. 306. En 1837, on avait fait un devis pour la restauration de la conduite romaine.

(2) En dehors de la Gaule, on a songé aussi à réparer les conduites antiques. Ainsi, à Rome, l'aqueduc de la voie Appienne pourrait être restauré (B. Luini, dans *Bullettino della Commissione archeol. comunale di Roma*, t. XXXII, 1904, p. 232). De même encore, un aqueduc, construit sous Dioclétien, a été restauré en 1878-1879, pour amener une eau potable à Spalato. L'idée avait déjà été lancée en 1855 (*Osservatore Dalmato*, 15 mai 1855, n° 77; *Guida di Spalato e Salona*, Zara, 1894, p. 80; Fr. Bulic, *L'acquedotto di Diocleziano fra Salona e Spalato*, dans *Bullettino di Archeol. e storia dalmata*, 1901, p. 176-178, pl. VI, état en 1878; pl. VII, état actuel).

(3) *Mém. Soc. acad. de Poitiers*, t. Ier, 1818-1825, p. 29. Le baron de Cressac avait repris l'idée en 1825.

(4) *Mém. Soc. des Antiq. de l'Ouest*, t. VII, 1840, p. 133.

(5) *Ibid.*, t. XXI, 1854, p. 66 et 73. Le même ingénieur fit aussi des devis pour la restauration des aqueducs antiques du Cimeau et de Basse-Fontaine, à Poitiers (*Ibid.*, p. 59).

engagé Jouannet à repousser, en 1826, le projet d'utiliser un aqueduc antique pour amener les eaux à Bordeaux (1).

Dans le nord de l'Afrique, l'attention s'est portée sur les travaux hydrauliques des Anciens, en particulier sur ceux qui ont eu une destination agricole, et sur l'intérêt pratique que l'étude de ces ouvrages présente pour la colonisation française (2).

On retrouve sans cesse des aqueducs, des bassins, des barrages; on les restaure peu à peu pour les utiliser. C'est le cas, par exemple, pour la conduite antique, creusée dans le roc à Aïn-Tolba, près de Dollfusville (arr. de Miliana) et pour la conduite, couverte en dalles, près d'Oulmen (région d'Aïn-Beïda) (3).

Aujourd'hui, la ville de Sousse est alimentée d'eau pure par l'aqueduc romain de l'Oued-Kharroub, qui a été restauré (4). On a refait aussi les travaux anciens de Sidi-Nasseur-Allah, ainsi que le barrage et l'aqueduc de Feriana (5).

Il faut encore citer les restaurations partielles (1859 à

(1) *Séances publiques de l'Acad. de Bordeaux*, 1826, p. 141.

(2) Voy. le travail publié par du Coudray de la Blanchère dans les *Nouvelles archives des Missions*, t. VII, p. 1 à 109. Avant lui, le commandant Payen et le docteur Carton s'étaient occupés de la question. Eux-mêmes avaient été précédés par le lieutenant Melix (*Note sur les travaux hydrauliques romains exécutés à Tubusuptus*, dans le *Rec. de not. et mém. de la Soc. arch. de Constantine*, 1865). Voy. encore : divers auteurs, dans *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, dirigée par P. Gauckler, t. I et II, 1897-1904; Stéphane Gsell, *Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie*, 1902, in-8°, 142 p. et fig. (*Bibl. d'archéol. africaine*, fasc. VII).

(3) St. Gsell, *loc. cit.*, p. 32 à 35 et 68 et s. Les couvertures en dalles, que nous trouverons souvent en Gaule, étaient d'un emploi fréquent dans tout l'empire, par exemple dans l'aqueduc de Laodicea ad Lycum (*Jahrbuch des Kaiserl. deutschen archaol. Instituts*, t. XIII, 1898, p. 11, fig. 18).

(4) A. Gresse, dans *Enquête sur inst. hydr. rom. en Tunisie*, t. Ier, p. 301 à 310, fig.

(5) *Ibid.*, p. 311 à 317, et t. II, p. 3 et s., fig.

1873 et depuis 1884) de l'aqueduc antique qui amenait à Carthage les sources du Djebel-Zaghouan, du Djouggar et d'Aïn-Ziga (1).

Nous ne devons pas nous imaginer que nous connaissons mieux le territoire de la France que celui du nord de l'Afrique. Beaucoup de sources, connues peut-être des Romains, sont perdues aujourd'hui.

Récemment, dans la propriété de la Villatte (2), à trois kilomètres de La Châtre (Indre), des travaux, dirigés par un hydraulicien de Paris, ont fait découvrir une source importante, qui avait été bouchée presque entièrement par un glissement de terrain.

Assez fréquemment aussi une source se perd dans un marais, créé par les eaux stagnantes.

Il importe donc d'étudier avec soin tous les restes des conduites d'eau que les Romains ont construites sur notre sol.

Aujourd'hui nous avons, pour creuser des puits, des moyens puissants que les Anciens ignoraient; mais dans beaucoup de cas les agglomérations humaines sont devenues telles que notre science est presque vaine : l'été, nos grandes villes n'ont pas toutes l'eau pure dont les Romains paraissent n'avoir jamais manqué (3).

A *Lugdunum*, l'aqueduc du Mont-d'Or amenait 15.000

(1) Cet imposant aqueduc avait une largeur intérieure de 0m 80, était muni de regards, distants de 40 mètres, et était long de plus de 90 kilomètres. Voy. E. Babelon, *Carthage*, 1896, p. 148 (pl., p. 90) et dans *Atti del Congresso intern. di Scienze storiche*, Roma, 1903, vol. VI, *Numismatica*, p. 86.

(2) Ce nom peut parfaitement avoir une origine antique, surtout si l'on considère que la propriété n'est pas éloignée d'une voie romaine qui se dirigeait vers Châteaumeillant.

(3) Je dois dire qu'un ingénieur américain, M. H. Morgan, est arrivé à une conclusion différente et pense que les habitants de Rome avaient à consommer une quantité d'eau moindre que celle des habitants de nos grandes villes (*Transactions and Proceed. of the American philological Association*, t. XXXIII, 1902, p. 37).

mètres cubes d'eau par jour; celui de la Brevenne, 25.000, celui de Craponne, 15.000, et celui du Pilat ou de Gier, 25.000 (1). C'était donc au moins 80.000 mètres cubes de bonne eau que recevait la cité (2).

L'aqueduc du Cimeau, à Poitiers, devait donner par jour 4.500 mètres (864 seulement dans les années de grande sécheresse). Le débit de l'aqueduc de Basse-Fontaine variait de 3.500 à 776 mètres cubes, et celui de Fleury pouvait procurer à Poitiers jusqu'à 38.000 mètres cubes (3).

Lutecia, si elle possédait seulement l'aqueduc d'Arcueil (4), n'aurait reçu, par 24 heures, que 1.000 mètres cubes et la portée de cet aqueduc pouvait tomber à 300 mètres cubes (5). Cette assertion de Belgrand n'est peut-être qu'une hypothèse; car cet ingénieur ne paraît pas avoir tenu compte de l'affaiblissement possible de la nappe d'eau qui alimentait l'aqueduc d'Arcueil. Il n'est donc pas certain que Sens recevait, dans une année très sèche, 70 fois plus d'eau que *Lutecia*.

Ce chiffre ne concorde d'ailleurs pas même avec ceux des évaluations, car l'aqueduc de la vallée de la Vanne donnait à Sens au moins 22.500 mètres cubes par 24 heures, dans les années ordinaires, et un tiers en moins peut-être dans les années très sèches.

Remarquons qu'actuellement les aqueducs alimentant Paris y amènent 293.000 mètres cubes par jour, au maxi-

(1) M. A. Léger a même évalué le débit de cette conduite à 45.120 mètres cubes (*Les travaux publics... aux temps des Romains*, 1875, p. 583).

(2) Au sujet de la supériorité du service des eaux à Lyon sous l'Empire romain, voy. A. de Boissieu, *Inscr. ant. de Lyon*, 1854, p. 446. Toutefois, on ne peut admettre ces évaluations si l'on pense, avec M. Gabut, que les aqueducs du Mont-d'Or et de Craponne étaient des conduites rurales et n'ont jamais desservi Lyon.

(3) *Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest*, t. XXI, 1854, p. 60, 65, 66 et 73.

(4) Ce n'est pas le cas probablement.

(5) Julliot et Belgrand, *Notice sur l'aqueduc romain de Sens*, 1875, p. 30.

mum, pour une population de 2.900.000 habitants (1), c'est-à-dire environ 100 litres par personne.

Cette quantité serait bien suffisante si les besoins de l'industrie n'en réclamaient sans doute la plus grande partie. Il semble donc que les habitants des villes gallo-romaines aient été plus favorisés que nos contemporains. Il est vrai que les aqueducs antiques alimentaient les thermes dans les villes et que les Anciens se baignaient plus que nous. Mais d'autre part, il est probable que le débit de leurs aqueducs dépassait l'évaluation proposée par les ingénieurs modernes. En effet, la pauvreté croissante des sources est un fait bien reconnu aujourd'hui; mais les hydrauliciens du XIXe siècle paraissent avoir négligé la question.

II. — Quelques remarques générales sur la construction des aqueducs.

Vitruve dit qu'on peut conduire les eaux de trois manières: par des aqueducs en maçonnerie; par des tuyaux de plomb; par des conduites en terre cuite (2). Mais il n'a pas laissé de description d'aqueducs et s'est borné à donner brièvement quelques détails techniques sur la dimension des conduites et sur les niveaux et les pentes qu'elles doivent avoir, par exemple sur les siphons nécessaires pour traverser les vallées profondes (3).

(1) Théoriquement ils devraient lui donner 450.000 mètres, qui ne seraient d'ailleurs pas toujours suffisants, car, dans les jours de grande chaleur, la consommation, mal réglée il est vrai, atteint 750.000 mètres.

(2) « Rivis per canales structiles, aut fistulis plumbeis, seu tubulis « fictilibus ». C'est le chapitre VII, intitulé *de ductionibus aquarum*, dans le livre VIII, qui contient tous les préceptes de Vitruve sur les aqueducs. La meilleure édition est celle de Valentin Rose et Hermann Müller-Strübing (*Vitruvii de Architectura libri X...*, Lipsiæ, Teubner, 1867, in-8°, avec index par H. Nohl, 1876; chap. des aqueducs, p. 206 à 211). L'édition in-12 par Val. Rose (1899) ne contient pas l'index.

(3) Cf. Victor Mortet, *Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre; IV, Vitruve et l'hydraulique romaine*, dans *Rev. archéol.*, 1907, t. I, p. 76

Vitruve ne cite, comme instruments du constructeur d'aqueducs, que la *dioptre* et le *chorobate* (1). Mais ils en eurent peut-être d'autres à leur disposition (2).

Les architectes (3) romains ont quelquefois profité de la nature du terrain pour simplifier les travaux de maçonnerie. Ainsi le conduit de la Faucaudrie, à Malay-le-Vicomte, près de Sens (*fig. 1*), était épais seulement de 0m20 à 0m30, parce qu'il avait été ménagé dans la craie compacte qui soutenait les parois (4).

Ailleurs, dans certaines parties de l'aqueduc du Pont du Gard (5) et dans l'aqueduc de Vieu (Ain) (6), c'est le roc même qui constitue le fond et les parois.

Mais les ingénieurs n'hésitaient pas à compliquer le travail, si le résultat leur paraissait devoir être meilleur. Ainsi un canal d'adduction, au réservoir de l'aqueduc de Bléré, creusé dans le roc, a été garni d'une couche de béton, épaisse de 0m30 (7).

et suiv. D'après les recherches de M. V. Mortet, Vitruve a peut-être écrit sous Vespasien et Titus (*Rev. archéol.*, 1902, II, p. 39 à 81; 1904, I, p. 222 et 382).

(1) Pour les *dioptres*, voy. *Dict. des antiq. gr. et rom.*, t. Ier, p. 489, fig. 585, et Hermann Schœne, *Die Dioptra des Heron*, dans *Jahrbuch* de Berlin, t. XIV, 1899, p. 91-103, fig.

(2) Cf. Hermann Schœne, *Das Visirinstrument der rœmischen Feldmesser*, dans le *Jahrbuch der Kais. d. archœol. Instituts*, t. XVI, 1901, p. 127 à 132, pl. II et fig.

(3) La loi faite par Auguste, en 11 av. J.-C., sur l'administration des aqueducs, dit *architectos* (Frontin, § 99). Sur le mot *architectus*, cf. V. Mortet, dans *Rev. archéol.*, 1906, II, p. 273, et *Dict. des antiq. gr. et rom.*

(4) Julliot et Belgrand, *Notice sur l'aqueduc romain de Sens*, 1875, p. 39, fig. (coupe).

(5) *Congrès archéol. de France*, LXIVe sess., à Nîmes, en 1897, p. 329.

(6) Relevé 7921 des Archives de la Commission des Monuments historiques.

(7) L. Bousrez, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 430. Ce béton est blanc sans adjonction de brique (cf. p. 431).

Dans certains cas, les constructeurs prévoyaient que des réparations pouvaient contraindre d'interrompre le courant d'eau dans un aqueduc (1). Ainsi, à Vienne, la conduite, ve-

FIG. 1.

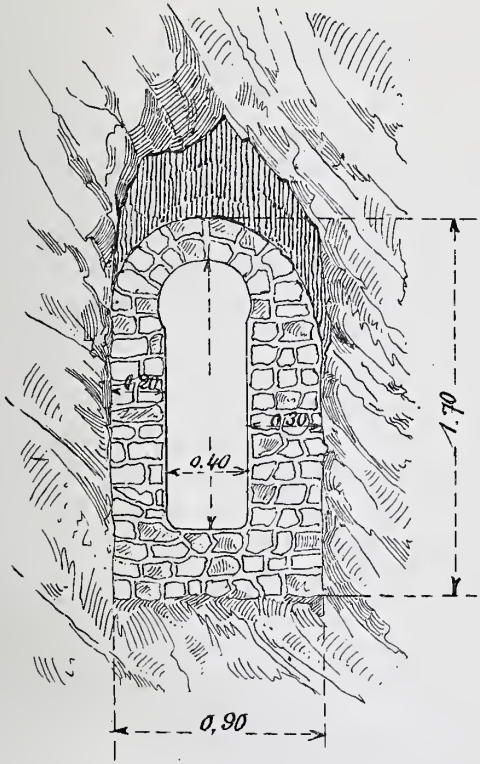

nant du plateau de Sardon, était accompagnée sur tout le parcours d'un canal plus petit en béton (2). De même, sur

(1) La mesure était sage, car nous savons qu'à Rome les quartiers des monts Celius et Aventin étaient privés d'eau, avant Nerva, quand on réparait l'aqueduc de l'eau Claudia (Frontin, 87).

(2) E. Rey, *Monum. de Vienne*, 1821-1831, 2e partie, pl. III (coupes des conduites); H. Bazin, *Vienne et Lyon gallo-rom.*, 1891, p. 31 et 32.

plusieurs points du parcours, l'aqueduc de Fréjus était doublé : une seconde conduite était parallèle à la première (1). On a constaté aussi l'existence de deux conduites parallèles en poterie, distantes de $0^{m}32$, pour l'aqueduc de Strasbourg (2).

Pour la construction des arches d'aqueducs antiques, on a décrit ainsi un procédé de construction, qui permettait de parer aux difficultés que les instruments imparfaits laissaient subsister. Les ouvriers posaient d'abord la maçonnerie du radier, épais de $0^{m}20$ à $0^{m}25$. Après avoir laissé sécher cette maçonnerie, ils plaçaient, par le milieu du radier, un gabarit de bois ayant le calibre de l'aqueduc et posaient ensuite le béton des pieds-droits, des deux côtés, entre le gabarit et les parois de la fouille. Cette méthode expliquerait les soudures nombreuses remarquées dans les aqueducs de Poitiers (3).

On a dit que les Romains usaient souvent de tâtonnements dans la construction des aqueducs. Ainsi, près de Bordeaux, une conduite butait sur des rochers très durs. Il en était peut-être de même pour l'aqueduc longeant la route de Sarlat, près de Périgueux, entre la fontaine du *Lieu-Dieu* et le *Petit Change*. La même erreur aurait été reconnue dans la petite conduite de Carsac (arr. de Sarlat) (4).

Dans un passage, qui est du reste peut-être altéré, Vitruve préconisait une pente d'un demi-pied par cent pieds (5).

(1) V. Petit, dans *Congrès archéol. de France*, XXXIIIe sess., à Senlis, en 1866, p. 382 et 390.

(2) C^el de Morlet, *Not. sur les. anc. aq. de Strasbourg*, 1860; F. von Appell, dans *Bullet. Soc. Cons. Monum. hist. d'Alsace*, 2e s^ie, t. XII (1881-1884), p. 81.

(3) Bains, dans *Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 2e série, t. II, 1880-1882, p. 524.

(4) F. Jouannet, dans *Acad. roy. sc., bel.-lett. et arts de Bordeaux*, séance publique du 5 juillet 1832, p. 137 et 138.

(5) « Habeat fastigata ne minus in centenos pedes semipede » (Vitruve, VIII, 7, 2). Cette valeur, qui équivaut à $0^{m}50$ par 100 mètres, est fournie

De la différence d'élévation des divers points de l'aqueduc de Sens, Belgrand a cru pouvoir conclure « que les ingé-« nieurs romains considéraient une pente kilométrique de « 0^m 50 comme une limite au-dessous de laquelle il n'était « pas prudent de descendre, en raison de l'imperfection de « leurs instruments de nivellement » (1). Cependant, l'aqueduc de Fleury présente seulement une pente moyenne de 0^m 12 par kilomètre (2).

La pente de l'aqueduc du Pont du Gard est de 1 : 2.500. La pente moyenne de l'aqueduc de Gier (à Lyon) était de 1^m 67 par kilomètre (3). A Antibes, elle était de 0^m 081 par 200 mètres environ. Dans l'aqueduc de Cologne les pentes sont rapides près d'Hermülheim, mais, sur d'autres points, il y a de très faibles pentes (1 : 7.500) (4). La pente moyenne d'un des aqueducs de Chartres, entre Houdouenne et le seuil du bassin d'arrivée, est encore moindre (0^m 01 par 100 mètres) (5). L'aqueduc de Metz aurait eu une pente de

par les manuscrits. Mais Pline (*H. N.*, XXXI, 57) indique pour la pente un *sicilicus* par 100 pieds (0^m 02 par 100 mètres environ). Aussi Rose et Müller-Strübing ont corrigé le texte de Vitruve en adoptant l'indication de Pline. Ussing n'admet pas cette correction; mais Paul Tannery croyait aussi que le texte de Vitruve contient une faute de copie (*Frontin et Vitruve*, dans *Rev. de philologie*, t. XXI, 1897, p. 127).

(1) Julliot et Belgrand, *Notice sur l'aq. rom. de Sens*, 1875, p. 36. M. Belgrand a dit encore que le chorobate antique était un mauvais instrument de nivellement.

(2) *Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest*, t. XXI, 1854, p. 71.

(3) A. Léger, *Les travaux publics... aux temps des Romains*, 1875, p. 614. Selon M. Gabut, la pente serait de 101 mètres par 75 kilomètres, par conséquent moins forte. L'aqueduc de la Brevenne aurait eu une pente beaucoup plus rapide, 318 mètres pour 60 kilomètres, et celle de l'aqueduc de Miribel aurait été très faible, 0^m 14 par kilomètre (*Mém. Soc. litt., hist. et archéol. de Lyon*, 1898-1902, p. 66 à 70).

(4) *Bonner Jahrbücher*, XCVIII, 1895, p. 108. Les pentes de cet aqueduc sont d'ailleurs très variables (J. Klinkenberg, *Das römische Köln*, 1906, p. 211 et 212).

(5) De Boisvillette, *Statist. archéol. de l'Eure-et-Loir*, t. Ier, 1864, p. 281.

$8^{m}60$ pour 23 kilomètres (1), et celui du Vieil-Évreux une pente de $0^{m}027$ pour 38 mètres examinés (2).

Il n'y a pas, je crois, de pente plus rapide que celle du tunnel-aqueduc de Briord, qui atteint 32 mètres pour 230 mètres de longueur.

Comme on doit s'y attendre, les Romains, désireux de conserver à l'eau sa fraîcheur naturelle, ont établi des conduites souterraines aussi souvent qu'ils l'ont pu. Ce travail était d'ailleurs très connu de leurs ingénieurs militaires, et il est probable que pour les aqueducs, comme pour les autres monuments, la main-d'œuvre militaire devait être employée fréquemment (3). Je citerai seulement les tuyaux de plomb portant la marque de la *legio XIIII Gemina Victrix* (4), et je parlerai plus loin des briques de l'aqueduc de Mayence.

Les eaux amenées à Nîmes par le Pont du Gard n'étaient pas de première qualité, car elles ont laissé une couche de sédiment calcaire qui atteint $0^{m}30$ d'épaisseur (5).

Il faut dire ici quelques mots de l'enduit rose, très dur, qui revêt presque toujours l'intérieur des conduites en maçonnerie.

L'ingénieur d'Aguillon, qui dirigea la restauration de l'aqueduc d'Antibes, en 1783, pensait avoir retrouvé la com-

(1) Bénédictins, *Hist. de Metz*, t. Ier, 1769, p. 150. Dans l'aqueduc de Moulins, à Chazelles (arr. de Metz), la pente du radier aurait été de $0^{m}045$ par mètre pour la partie explorée.

(2) Cf. F. Rever, *Mém. sur les ruines du Vieil-Évreux*, juin 1827, p. 13 et 123.

(3) Sur cette question, cf. Adrien Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, 1907, p. 298 et 335. De même, divers corps de troupes ont travaillé à l'aqueduc de Maintenon, de 1685 à 1690.

(4) *Annalen des Vereins f. nassauische Alterthumskunde u. G.*, t. IX, 1868, p. 357, fig.

(5) A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 2e éd., p. 112; H. Bazin, *Nîmes gallo-rom.*, 1891, p. 43. On s'est servi de ces plaques de calcaire pour construire des maisons et même des églises voisines.

position de cet enduit. Il faisait mélanger de la pouzzolane, des morceaux de brique et de la chaux éteinte; on brassait, on laissait reposer, on brassait de nouveau et cette pâte, étendue sur le fond de l'aqueduc et battue longtemps avec une pelle de bois, était ensuite lissée à la truelle. Il se formait à la surface une pellicule semblable à celle qu'on remarquait sur les parties antiques de l'aqueduc (1).

On a supposé que ce ciment rose avait été lissé et frotté avec du marc d'huile (2).

Selon Belgrand, l'enduit de l'aqueduc de Sens était composé de chaux grasse et de brique pilée (3).

Il est remarquable que la partie de cet aqueduc qui va de la cité à Malay-le-Vicomte et le petit aqueduc qui aboutit à cette localité par la vallée de la Faucaudrie, n'ont pas d'enduit intérieur. Belgrand a conclu de ce fait que cette portion de l'aqueduc représentait les travaux d'adduction les plus anciens (4). Le reste de l'aqueduc jusqu'à Saint-Philbert est pourvu d'un enduit intérieur.

En se basant aussi sur des différences de niveau, Belgrand a cru pouvoir conclure que la source de la Faucaudrie avait été captée la première, puis celle de la Noé, et plus tard encore celle de Saint-Philbert.

L'absence de l'enduit a été constatée aussi dans le petit aqueduc de Chisseaux (Indre-et-Loire), qui ne desservait d'ailleurs qu'une villa (5).

(1) *Bull. Soc. d'ét. sc. et archéol. de Draguignan*, t. II, 1858-1859, p. 140 et 141. Dans certains cas (aqueduc au Pont d'Ars à Bordeaux, aqueduc de Lutèce, à l'Hay), l'enduit paraît blanc à la surface. Mais cet aspect provient de la décomposition des éléments et aussi du dépôt des eaux.

(2) Boissonnade, dans *Mém. Soc. l., sc. et arts de l'Aveyron*, t. III, 1841-1842, p. 121.

(3) Julliot et Belgrand, *Notice sur l'aqueduc rom. de Sens*, 1875, p. 41 et 42.

(4) Julliot et Belgrand, *loc. cit.*, p. 35 et 40.

(5) Abbé Cas. Chevalier, dans *Mém. Soc. archéol. de Touraine*, t. XI, 1859, p. 23 et 24.

Les architectes d'aqueducs ont été fort modestes. Seul peut-être, celui du Pont du Gard a signé *Veranius* sur la face intérieure de la 8e arche du deuxième rang en partant de la rive droite du Gardon (1).

Pour éviter des répétitions inutiles, je laisserai de côté, dans ce travail, la plupart des conduites établies pour dériver les eaux thermales ou, du moins, je renverrai simplement au récent ouvrage publié par M. Bonnard (2). Elles étaient souvent en maçonnerie, en tuyaux de poterie ou de plomb et quelquefois en plateaux de bois consolidés par une maçonnerie (3). En général, les eaux minérales étaient captées sur place (4).

III. — Caractéristiques de la construction de quelques aqueducs (5).

L'aqueduc qui amenait les eaux du Gier à Lyon était construit en pierres noires et blanches disposées diagonalement

(1) L'hypothèse est déjà dans D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. Ier, 1730, p. 123. Cf. *C. I. Lat.*, t. XII, no 2980. F. Liénard a supposé que l'inscription *Viromarus Istatilli f.* de la Haute-Borne (Haute-Marne) renfermait le nom de l'architecte qui a construit l'aqueduc voisin (*Archéol. de la Meuse*, t. Ier, 1881, p. 93). Mais cette hypothèse est encore moins sûre que celle concernant le nom de l'ingénieur du Pont du Gard.

(2) L. Bonnard, *La Gaule thermale, sources et stations thermales de la Gaule à l'époque romaine*, 1908, p. 107 et 436 (Vichy), 309 (Menthon), 313 (Aix-les-Bains), 321 (Uriage), 332 (Aix-en-Provence), 336 (San-Salvadour, près d'Hyères), 354 (Amélie-les-Bains), 362 (Balaruc), 385 (Bagnols), 389 (Royat), 402 (Mont-Dore), 410 (Ydes, Cantal), 413 (Evaux), 460 (Bourbonne-les-Bains), 471 (Vittel), 475 (Niederbronn).

(3) L. Bonnard, *op. cit.*, p. 501.

(4) Cf. Dr Humbert Mollière, *Mém. sur le mode de captage et l'aménagement des sources thermales de la Gaule romaine*, dans *Mém. de l'Acad. de Lyon*, sc. et lett., 3e série, t. II, 1893, p. 288-339, fig. (L'auteur a étudié surtout Plombières, Néris, Vichy).

(5) Les autres renseignements relatifs à ces aqueducs sont réunis dans l'essai d'inventaire qui forme la deuxième partie de ce travail.

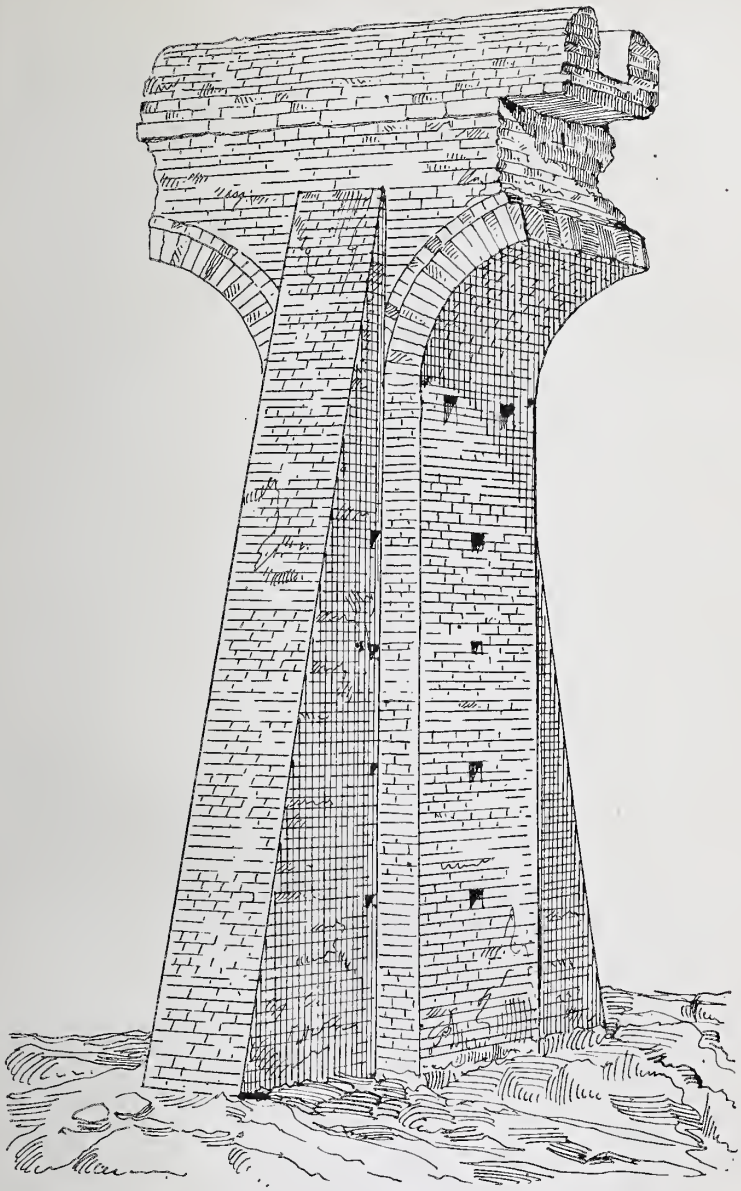

E. Chauliat, del.

Pile de l'aqueduc de Fréjus.

en damier sur les parements, comme au théâtre antique de Mandeure ; les assises de $1^{m}30$ environ étaient séparées par un lit de briques grossières ; le cœur de la maçonnerie est constitué par un blocage peu soigné et les voûtes étaient en général mal établies. D'ailleurs, le conduit était souterrain partout où le sol l'avait permis. La hauteur était au minimum d'un mètre au cerveau de la voûte ; la conduite était isolée des terrains supérieurs par une double voûte ; l'intérieur était recouvert d'un excellent ciment de briques et les angles étaient garnis de bourrelets de ce ciment. La voûte était construite soit en pierres plates, très minces, soit avec des briques réunies par du mortier ; mais ce mortier semble avoir fait en général une mauvaise prise sur les briques sèches et poreuses (1).

Les deux piliers, qui existent encore près de Saint-Irénée, sont bâtis en *opus reticulatum* avec des chaînes de briques. On retrouve aussi cette disposition dans certains piliers de Chaponost où l'on remarque encore des arcs intérieurs sur lesquels je reviendrai.

A Fréjus, la construction est très soignée. Les piliers les plus élevés ont des contreforts calculés de manière à avoir le quart de la hauteur pour base ; les arcs construits en pierres allongées sont doublés d'un cintre en petit appareil (*Voy. pl.*). Quelques piliers (à Gargalon) ont deux rangs de briques alternant avec plusieurs rangs de petit appareil. Les côtés de la cuvette de l'aqueduc sont inclinés vers la base. La hauteur du canal était de $1^{m}05$ environ ; la largeur, de $0^{m}65$ à $0^{m}75$.

L'aqueduc de Gorze, à Metz, était aussi en petit appareil ; beaucoup d'*imbrices* et de *tegulæ*, recueillies près des ruines, avaient peut-être servi à couvrir la conduite (2). Dans certains tronçons, les murs des conduites étaient revêtus de

(1) Paul de Gasparin, dans *Mém. de l'Acad. des sc., b.-l. et arts de Lyon*, classe des sciences, t. VI, 1856, p. 206, 237 et 238 ; cf. A. Léger, *Les travaux publics... aux temps des Romains*, 1875, p. 614.

(2) V. Simon, dans *Mém. Acad. de Metz*, t. XXIII, 1841-1842, p. 133.

briques triangulaires provenant de briques carrées divisées en deux parties (1). Le massif des arches de Jouy est en calcaire à polypiers ; les corniches impostes paraissent avoir été extraites des carrières de Norroy, près de Pont-à-Mousson (2). Les dimensions de la conduite étaient considérables : hauteur des pieds-droits recouverts de ciment, $0^{m}92$; au-dessus, $1^{m}16$ non cimenté ; largeur, $1^{m}04$. Le ciment était épais de $0^{m}08$.

Dans l'aqueduc, moins important, découvert dans le sentier de Moulins à Chazelles (com. de Scy, arr. de Metz), les murs, en blocage de $0^{m}62$ d'épaisseur, présentaient deux cordons de briques ; le radier en ciment rouge, bien conservé, n'avait que $0^{m}35$ de largeur, et la conduite $1^{m}05$ de hauteur (3).

A Chartres, l'aqueduc de la rive droite n'a que $0^{m}90$ de hauteur, tandis que celui de la rive gauche atteint $1^{m}90$ (4). Dans une coupe de l'aqueduc, qui avait sa prise d'eau entre Landelles et Pontgouin, on a vu que le radier, épais de $0^{m}40$, était établi en blocage de silex avec mortier de chaux et de sable ; au-dessus était une couche de ciment (5).

Le grand aqueduc d'Autun, venant de Montjeu, est construit en petits moellons granitiques au dehors de la ville ; à l'intérieur d'Autun, il y a des pieds-droits en grosses

(1) V. Simon, dans *Bull. Soc. d'archéol. de la Moselle*, t. III, 1860, p. 165. Une brique, provenant de l'aqueduc, porte la marque *Aprio;* elle est conservée au Musée de Metz (*Westd. Zeitschr. f. Gesch. u. Kunst*, t. III, 1884, p. 167).

(2) V. Simon, dans *Mém. Acad. de Metz*, t. XX, 1838-1839, p. 267 et 268 ; cf. *Jahrbuch der Ges. für lothring. Gesch. und Altertumsk.*, XVI, 1904, p. 299 à 302, fig.

(3) Emmanuel d'Huart, dans *Mém. Acad. de Metz*, t. XXV, 1843-1844, p. 282.

(4) De Boisvillette, *Statistique archéol. de l'Eure-et-Loir*, t. Ier, 1864, p. 282 et 285, fig.

(5) Cf. Ad. Lecocq, dans *Procès-verb. Soc. archéol. de l'Eure-et-Loir*, t. III, 1868, p. 237.

pierres de taille. La hauteur en était de $1^{m}93$ avec une largeur de $1^{m}73$. Pour diminuer la vitesse de l'eau qui circulait dans cet aqueduc, conduite sur des pentes escarpées et qui aurait évidemment disjoint la maçonnerie la plus solide, on avait placé, de distance en distance, des sortes de puisards formés de pierres de taille (1). Il y avait au moins vingt-quatre cascades, disposées surtout au sommet des angles du parcours de l'aqueduc. On a relevé, pour l'une de ces cascades, une différence de $4^{m}40$ entre le niveau du radier supérieur et celui du radier inférieur (2).

La conduite moins importante, reconnue, en 1833, entre le pont d'Arroux et le pont d'Andoche, paraît avoir eu, au moins sur un point, un radier composé de larges carreaux; la hauteur du canal était de $1^{m}40$ et la largeur d'un mètre (3).

A Besançon, le « canal d'Arcier », en blocage, avait, à l'intérieur, $0^{m}75$ de largeur et $1^{m}55$ de hauteur sous clef de la voûte, qui était construite en moellons jusqu'à $0^{m}25$ en contre-bas du cintre, puis, au-dessus, en ciment formé de chaux, de gros sable et de débris de tuiles. L'intérieur du canal était revêtu d'un ciment « poli à la truelle » (4).

A Luynes, l'intérieur des piles, élevées presque sans fondation, est en blocage; elles sont revêtues de petit appareil sans chaînes de briques. Dans certains endroits la couche de mortier (de sable et de chaux, sans fragments de brique) est de $0^{m}03$ et même davantage. De la base au sommet, les piles

(1) Desplaces de Martigny, dans *Bull. Mon.*, t. XIII, 1847, p. 31 à 38. Rapport manuscrit de Léger et Briotet. Les puisards destinés à briser le courant répondent au danger signalé par Vitruve (VIII, 7): « Namque « vehemens spiritus in aquæductione solet nasci, ita ut etiam saxa per- « rumpat, nisi primum leniter et parce a capite aqua inmittatur et in « geniculis aut versuris, alligationibus aut pondere saburra contineatur ».

(2) H. de Fontenay, *Autun et ses monuments*, 1889, p. 98.

(3) Cf. *Annuaire de Saône-et-Loire*, 1841, p. 264.

(4) Ed. Clerc, *La Franche-Comté à l'époque romaine*, 1853, p. 25 et 30.

diminuent, par retraites (1), espacées l'une de l'autre par six assises de moellons ; la distance entre les piles est de $3^{m}20$ en moyenne (2), mesure qui correspond à celle relevée pour les piles de l'aqueduc de Gorze à Metz, découvertes en 1841, au delà de Saint-Ladre (près du Sablon et de Montigny) (3).

Parmi les aqueducs de Bourges, celui qui amenait les eaux de la fontaine Saint-Jacques, près de Mennetou, présentait une particularité remarquable dans le tronçon reconnu près du moulin Rabot, à Pigny. En blocage grossier, avec $0^{m}80$ de hauteur et $0^{m}60$ de largeur, il était couvert en pierres plates non scellées et l'intérieur, revêtu de ciment fin, était triangulaire (4).

La conduite, découverte dans les travaux du chemin de fer de Bourges à Cosne, en 1893, et qui est peut-être celle d'un des aqueducs de Bourges, avait des parois latérales en dalles posées de champ et un radier formé d'une couche de ciment rouge de $0^{m}06$ d'épaisseur, reposant sur une couche de béton de $0^{m}07$ à $0^{m}10$ (5).

L'aqueduc de la Grange-Saint-Jean (commune de Trouy, arrondissement de Bourges) est en blocage de moellons ; le radier, en ciment rouge très fin reposant sur une couche de béton épaisse de $0^{m}17$ à $0^{m}18$, est parfaitement horizontal sur la longueur des 130 mètres reconnus. La voûte, sommaire, est formée d'encorbellements recouverts par un dallage (6).

(1) Même remarque pour les piles de l'aqueduc de Metz.

(2) *Bull. Mon.*, 1855, p. 652. A Poitiers, dans l'aqueduc de Fleury, cette mesure est de $3^{m}70$.

(3) V. Simon, dans *Mém. Acad. de Metz*, t. XXIII, 1841-1842, p. 132.

(4) Maréchal, dans *Congrès archéol. de France*, XVIe sess., à Bourges, en 1849, p. 35. C'est le seul exemple que je connaisse de cette disposition triangulaire. On peut en rapprocher la disposition hexagonale de l'aqueduc d'Altenburg, près de Cologne.

(5) Lefort, dans *Mém. Soc. Antiq. du Centre*, t. XX, 1893-1894, p. 23 à 25, pl.

(6) R. de Marguerye, dans *Mém. Soc. Antiq. du Centre*, t. XVI, 1888-1889, p. 153-160, pl.

Dans l'aqueduc découvert en 1825 au Pont d'Ars, près de Bordeaux, le radier était muni de bourrelets en ciment de briques (1), avec parois présentant une surface dure, blanche et lisse. La conduite, souterraine ou portée sur arcades, selon la nature du terrain, était recouverte de dalles sur lesquelles il y avait un mortier peu consistant. Le blocage des parois et du fond était composé de chaux, de sable, de cailloux et fragments de calcaire, de particules de charbon provenant peut-être de la chaux (2).

Dans la partie souterraine de l'aqueduc de Lutèce, découverte à l'Haÿ, en 1907, l'enduit couvrait entièrement les parois intérieures et même en partie le sommet des pieds-droits (3).

L'aqueduc amenant les eaux de la Suippe à Reims avait, sur le territoire de Prosnes, des parois, épaisses de $0^{m}50$, en blocage ou en briques, et un radier épais de $0^{m}25$. La largeur était de $0^{m}70$ et la hauteur de $1^{m}20$ sous une voûte dallée en roche d'Hermonville. L'enduit intérieur en ciment n'était que de $0^{m}05$ (4).

La conduite de Triguères (Loiret), ayant $0^{m}60$ de hauteur et de largeur, était construite en blocage de silex, avec radier

(1) L'aqueduc du Vieil-Évreux présentait aussi des cordons de ciment en forme de quart de rond dans les angles inférieurs, formés par les parois et le radier (F. Rever, *Mém. sur les ruines du Vieil-Évreux*, juin 1827, p. 25, 135, 136). Cette disposition est d'ailleurs assez fréquente. On l'a retrouvée récemment pour l'aqueduc de Lutèce (commune de l'Haÿ); mais on paraît l'avoir mal comprise.

(2) J.-B.-B. de Billaudel, dans *Mém. Soc. Antiq. de France*, t. VIII, 1829, p. 297 et 298; F. Jouannet, dans *Séances publiques de l'Acad. de Bordeaux*, 1826, p. 127 et 135. Cf. sur une partie du même aqueduc (avec radier en ciment rouge), *Soc. archéol. de Bordeaux*, t. VII, 1880, p. 36 à 40.

La présence du charbon de bois a été constatée aussi dans le blocage d'un aqueduc du Mans (*Bull. Mon.*, t. XIII, 1847, p. 212.)

(3) *Procès-verb. de la Comm. du Vieux-Paris*, 9 mars 1907, p. 164, et coupe sur le plan n° 3.

(4) Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison, *Répert. archéol. de Reims*, 10e fasc., canton de Beine, 1900, p. 260.

et parois en ciment de 0^m03 à 0^m04, et recouverte de pierres plates mal jointes (1). Celle du Pré-Haut (commune de Sceaux, arrondissement de Montargis), haute de 1^m25 et large de 0^m45 à 0^m47, avait un radier de 0^m10 d'épaisseur, en béton sur des pierres placées debout, reposant elles-mêmes sur d'autres pierres posées à plat (*fig.* 2) (2).

L'aqueduc de la « ville de Gannes », près de Beaulieu (Loiret), était presque rectangulaire, avec une largeur de 0^m31, diminuée de deux centimètres à la base, à cause des angles arrondis du revêtement de ciment rouge (épais d'un centimètre). La hauteur de la conduite était de 0^m50 sous la clef de voûte et de 0^m35 jusqu'au sommet des pieds-droits. Cette voûte, formée de grandes briques cintrées (3), était recouverte d'une chape de béton de 0^m115 sur laquelle on avait appliqué une couche de ciment rouge, épaisse de 0^m01, le tout formant une sorte de dôme. La conduite présentait des parois épaisses de 0^m15 et un fond de 0^m33, en béton ; un massif de pierres sèches, épais de 0^m25, protégeait les côtés et supportait le fond.

Les fouilles de 1891 et 1892 ont fait reconnaître : 1° des conduits qui devaient être des branches secondaires de l'aqueduc ; 2° une piscine de 4^m50 de diamètre avec un tuyau de plomb.

A Angers, le canal de Lesvières, près de la Gare, était large de 1^m04, avec murs de blocage épais de 0^m33 et radier et parois revêtus de ciment gris-rose, épais de 0^m10 (4).

L'aqueduc de Gennes (arrondissement de Saumur), pro-

(1) Petit, *Dissertation sur Genabum-Gien; Vellaunodunum-Triguères*, 1863, p. 93.

(2) Dupuis, dans *Bull. Mon.*, t. XXIX, 1863, p. 151 ; *Lectures faites à la Sorbonne en 1868, Archéol.*, pl. XII, fig. 1.

(3) Ces briques, longues de 0^m21, larges de 0^m38 et épaisses de 0^m28, ont été employées souvent par les habitants actuels du pays pour couvrir leurs maisons.

(4) V. Godard-Faultrier, *Monuments ant. de l'Anjou*, 1864, p. 43.

fond et large de $0^{m}33$, avait les parois externes en tuf et à petit appareil régulier; à l'intérieur les parois et le radier étaient revêtus d'une épaisse couche de ciment rose; le radier reposait sur des moellons de tuf; couverture en dalles de grès et en ardoises brutes atteignant $1^{m}30$ de longueur(1).

Fig. 2

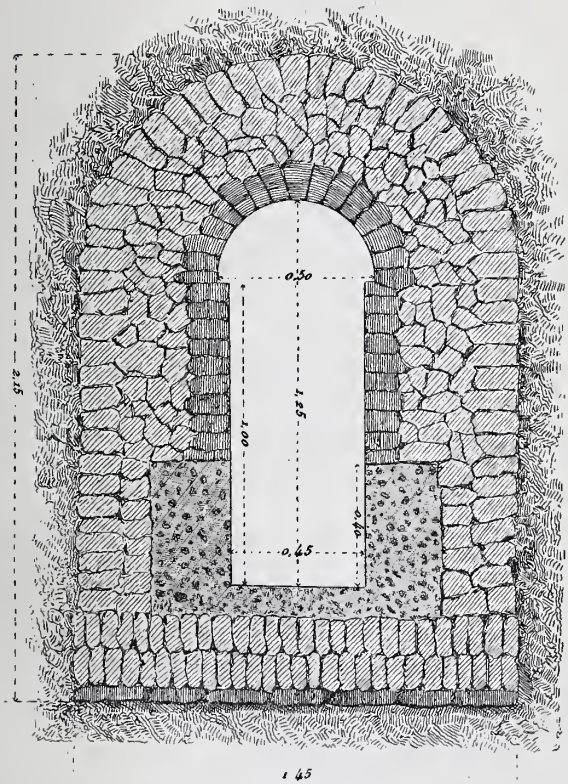

Conduite du Pré-Haut.

Une disposition assez rare est celle qu'on a décrite ainsi pour l'aqueduc de Monétay, « à culées verticales, couvert en

(1) *Ibid.*, p. 191 à 194. Cf. *Bull. Mon.*, 1864, p. 868.

« dalles soutenues dans leurs joints par des dés carrés en « pierres, posés diagonalement suivant leurs plans, les « angles servant d'avant-becs et divisant le passage des « eaux, de chaque côté de ces culées (1) ».

A Bourges, à Antibes, à Cahors et à Vichy, des conduites étaient couvertes en briques et en tuiles à rebords (2).

A Ydes (arrondissement de Mauriac, Cantal), une conduite d'eau minérale était en ciment, revêtu intérieurement de briques (3).

L'un des aqueducs de Naix était creusé dans des blocs de pierre dont il reste quelques témoins; il était recouvert de dalles (4). Le Musée d'Avenches (Suisse) conserve trois fragments d'un aqueduc formé de pierres circulaires de $0^{m}55$ de diamètre avec un canal intérieur de $0^{m}32$ (5). Les conduites de ce genre ne pouvaient évidemment être employées que près d'édifices publics ou particuliers; elles devaient être dispendieuses.

On a vu que, dans beaucoup de cas, les aqueducs sont couverts en dalles plates (6). Par exception, dans une villa à 2 kilomètres de Bettembourg (Luxembourg), une conduite était recouverte en pierres demi-cylindriques de $1^{m}40$ à $1^{m}50$ de longueur (7).

L'aqueduc de Barbegal, à Arles, avait des arcades en blocage avec parements de petit appareil à chaînes de bri-

(1) *Bull.-rev. Soc. d'émul. du Bourbonnais,* t. XIV, 1906, p. 218.

(2) Un aqueduc de Royat, qui avait servi à conduire l'eau minérale, était couvert par des briques en forme de voûte (L. Bonnard, *La Gaule thermale,* 1908, p. 390).

(3) J.-B. de Ribier, dans *Mém. Soc. Antiq. de France,* t. VIII, 1829.

(4) Ce renseignement m'a été communiqué par mon ami M. François de Villenoisy, qui est chargé de coordonner et d'éditer les notes recueillies sur *Nasium* par le regretté Maxe-Werly.

(5) Émile Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches,* 1900, p. 3.

(6) Ajoutez encore : Wissous, Martigny (Valais).

(7) A. Namur, dans *Publ. Soc... de Luxembourg,* t. XV, 1859, p. 200.

ques. La hauteur de la conduite, du radier à la voûte, était de $1^{m}57$ et la largeur de $0^{m}95$, dans œuvre.

Près de la halte des Carrières, un autre aqueduc avait $1^{m}70$ de hauteur et 1 mètre de largeur. Il était creusé dans le calcaire tendre et accompagné sur un des côtés par une rigole de $0^{m}25$ également creusée dans la pierre, mais en contre-bas, de façon à permettre aux eaux circulant dans le conduit supérieur de déposer les résidus dans cette rigole de décantation (1).

Dans l'aqueduc de Rodez, nous avons une voûte en plein cintre, une hauteur de $1^{m}37$ à $1^{m}40$ sous clef, un radier épais de $0^{m}60$ avec parois cimentées jusqu'à $0^{m}70$ et bourrelets de ciment dans les angles de la base. La largeur du conduit était de $0^{m}55$ dans la partie cimentée et de $0^{m}68$ dans la partie nue; la différence donne à peu près l'épaisseur du ciment (2). On a reconnu trois regards pratiqués dans des dalles.

Une partie de l'aqueduc de Cahors était creusée dans le roc. Quand la conduite était en maçonnerie, les parois étaient revêtues extérieurement de petit appareil et la conduite intérieure, en ciment de chaux avec fragments de pierre calcaire, était enduite de $0^{m}02$ de ciment de brique. Sous le radier étaient placées des tuiles plates de $0^{m}06$ d'épaisseur, destinées à prévenir la filtration de l'eau dans la terre (3).

A Briord (Ain), un aqueduc est, sur une longueur de 200 à 230 mètres, formé par une galerie creusée dans le roc. Au nord-est l'entrée s'ouvre sur la vallée de la Brivaz (territoire de Montagnieu); la galerie traverse la colline des Bruyaret-

(1) *Bull. Soc. des amis du Vieil-Arles*, 2e année, 1904-1905, p. 136.

(2) B. Lunet, dans *Procès-verb. Soc. des lettres... de l'Aveyron*, t. IX, 1859-1867, p. 306 et s. Des dimensions un peu différentes ont été données avant que l'aqueduc eût été étudié complètement (*Mém. Soc... Aveyron*, t. III, 1841-1842, p. 120).

(3) *Bull. Mon.*, t. Ier, 1834, p. 10.

tes et aboutit au sud-ouest, sur la vallée du Rhône. La hauteur est généralement de 2m70 et la largeur de 1m95; mais il y a des écarts sensibles. La galerie est d'abord droite ; à 50 mètres de l'entrée, on trouve une déviation brusque à angle droit, puis une seconde d'un angle plus aigu à 3 mètres de là, puis encore, à 10 mètres plus loin, une troisième déviation d'un angle très ouvert ; l'axe reprend ensuite la direction rectiligne. Cet aqueduc est susceptible de débiter 8.000 litres d'eau à la seconde que la Brivaz ne peut fournir actuellement qu'au moment de ses grandes eaux. L'orifice méridional est à la cote de 236 mètres et celle de l'est, à 204. La pente est donc très rapide.

On a supposé que la modification du tracé avait été la conséquence nécessaire d'une erreur commise par deux équipes marchant à la rencontre l'une de l'autre (1).

Il est possible que le travail ait été conduit par les Romains comme on l'a fait, à notre époque, pour le Mont-Cenis et le Simplon (2). Mais il est probable qu'en général le travail était jalonné par des puits d'évacuation servant aussi de prises d'air.

Vitruve dit bien que, dans certains cas, il faut percer les montagnes et creuser la conduite dans le tuf ou la pierre. Mais il donne peu de détails sur la marche de l'opération. Aussi bien, nous n'avons pas à nous étonner de rencontrer des aqueducs creusés à travers une colline, comme ceux de Briord, des Carrières, de Cahors, d'Aix (3). Les Romains pouvaient pratiquer ce genre de travail puisque l'aqueduc de Siloé, à Jérusalem, long de plus de 500 mètres, dont on

(1) F. Marchand, dans *Annales Soc. d'émul. de l'Ain*, 1905, p. 77 à 83.

(2) On sait en effet que pour le canal creusé sous le Djebel-Toudja, près de Lambèse, en 147-152 de notre ère, le *librator* ou ingénieur hydraulicien avait dû rectifier le tracé *secundum formam* (*C. I. Lat.*, t. VIII, n° 2728. L'inscription était accompagnée des bustes de *Patientia*, *Virtus*, et *Spes*).

(3) Et aussi ceux d'Antibes et du rocher des Egraz (Haute-Savoie).

connaît la célèbre inscription, était construit ainsi (1); et l'on sait qu'Hérodote cite comme une œuvre admirable l'aqueduc de Samos, qui traversait une colline avant d'arriver à la ville même (2). Enfin, non loin de Rome, un canal de 2.330 mètres de longueur, profond de $2^{m}50$ à 3 mètres, a été percé, probablement par les Etrusques, à travers la montagne qui supporte le lac d'Albano. Cette conduite, pratiquée pour l'écoulement des eaux du lac, fait encore mouvoir des moulins et débouche dans le Tibre (3).

IV. — Tuyaux de plomb et de bronze.

Les tuyaux de plomb (*fistulæ plombeæ*), recueillis en Gaule, présentent des noms de fabricants nombreux. On en connaît provenant d'Arles et de Trinquetaille, de Mornas, d'Avignon, d'Apt, de Vaison, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Sainte-Colombe, d'un point situé près de Nyons, de Vienne, de Dessine (Isère), de Yenne, de Barraux (près de Grenoble), d'Aix en Savoie, de Beaurepaire, de Morestel (Isère), de Saint-Romain-en-Gal, d'Aps, de Balaruc-les-Bains (Hérault) (4), de Nîmes et d'un point situé près de

(1) Il avait été creusé sous le règne d'Ezéchias (à la fin du VIIIe siècle avant notre ère) par deux équipes de mineurs, qui se rencontrèrent, après quelques tâtonnements. Cet aqueduc avait $1^{m}11$ de hauteur et $0^{m}63$ de largeur (C. Clermont-Ganneau, *Les tombeaux de David et des rois de Juda et le tunnel-aqueduc de Siloé*, dans *Comptes-rendus de l'Acad. des Insc. et belles-lettres*, 4e série, t. XXV, 1897, p. 383 à 427). De même, on connaît, à Séleucie de Piérie, un canal souterrain pour la dérivation d'un torrent, travail exécuté sous Vespasien, Titus et Antonin, par deux équipes marchant en sens inverse, ainsi qu'en témoigne une inscription (Victor Chapot, dans *Mém. Soc. Antiq. de France*, t. LXVI, 1906, p. 212 à 217).

(2) Hérodote, III, 60; Guérin, *Étude sur l'île de Samos*, 1856, ch. XIV; *Dict. des antiq. gr. et rom.*, t. Ier, p. 337.

(3) Voy. les sources citées par M. E. Saglio, dans *Dict. des antiq. gr. et rom.*, t. Ier, p. 338. Les canaux d'écoulement du lac Copaïs, en Béotie, étaient un travail du même genre (*Ibid.*, p. 337). Cf. aussi l'émissaire de Stora, en Afrique.

(4) Ils portent le nom de la colonie de Nîmes (*Col. Aug. Nem.*).

Connaux (Gard) (1). D'autres proviennent de Bordeaux, de Néris, de Lyon, de Bel-Air (entre Anse et Villefranche), de Brimont (près de Grenoble), du territoire de Trèves, d'un point situé entre Daleiden et Zalkenauel, de Baldringen, de Zerf (cercle de Saarburg), de Wiltingen, de Heilenbach (cercle de Bitburg), de Harlange (Luxembourg) (2), de Bourbonne-les-Bains, de Grand (3).

On peut dire que de nombreuses stations thermales antiques ont donné des tuyaux de plomb, et quelques-uns étaient encore en place (4). Un des exemples les plus remarquables est le gros tuyau de Néris ($0^{m}244$ de diamètre), qui reposait sur des assises de pierre.

On en a trouvé aussi dans la Sambre (aqueduc de Dourlers-Bavay), à Besançon, à Étretat, à Cologne, etc.

Les tuyaux de plomb étaient surtout employés dans les parties des conduites formant siphon; par exemple dans l'aqueduc de Gier, à Lyon. Ces tuyaux résistaient mieux à la pression de l'eau que les parois en maçonnerie dont le diamètre était d'ailleurs trop considérable (5).

Les Romains mesuraient le diamètre de leurs tuyaux par le nombre de doigts et donnaient par exemple le nom de

(1) *C. I. Lat.*, t. XII, n° *5701*, 1 à 68. On y trouvera les noms de fabricants que je n'ai pas reproduits ici. Pour les divers personnages mentionnés sur les *fistulæ*, cf. J. Marquardt, *La vie privée des Romains*, éd. fr. V. Henry, t. II, 1893, p. 376 et 377.

(2) Ce tuyau, conservé au Musée de Luxembourg, porte la marque *Verius Publius plumbarius f.*

(3) *C. I. Lat.*, t. XIII, 3e part., 2e fasc., n° *10029*, 1 à 24.

(4) L. Bonnard, *La Gaule thermale*, 1908, p. 326 (Bondonneau), 359 (Rennes-les-Bains), 371 (Saint-Galmier), 375 (Moind, près de Montbrison), 377 (Saint-Alban), 385 (Bagnols, Lozère), 387 (Javols), 414 (Evaux), 418 à 427 (Néris), 439 (Bourbon-Laney), 446 (Bourbon-l'Archambault), 457 (Bourbonne-les-Bains), 475 (Niederbronn).

(5) Belgrand eût pu tirer un enseignement de ce fait; car il est notoire que le pont-aqueduc, construit par lui sur la vallée de l'Yonne, a des fuites importantes.

quinaria à une *fistula* qui avait cinq doigts (1). Selon Vitruve, le poids des tuyaux de plomb devrait être en rapport avec le diamètre et il donne une échelle (2). Mais nous savons par Frontin que la valeur du doigt pouvait varier selon les provinces. De plus, si des tuyaux de plomb présentent, à la suite du nom du fabricant. un chiffre plus ou moins élevé, on a reconnu que ce nombre ne correspondait généralement ni au poids ni à la longueur de la conduite (3). Serait-ce quelquefois une indication de capacité (4)?

En tout cas, les chiffres relevés sur des tuyaux de plomb trouvés à Arles (CCCCX; CCCLXXXV; CCCXCV; DLXXXIII) (5) ne correspondent à aucun de ceux donnés par Vitruve.

Une étude sérieuse des tuyaux antiques est donc encore à faire. Relever le poids et la longueur, déterminer la capacité et comparer les valeurs obtenues avec les mesures qui devaient être en usage dans la région. Enfin, étudier les inscriptions qui peuvent fournir la date de l'établissement de l'aqueduc. Tel est le programme, d'ailleurs peu aisé à remplir, car les tuyaux de plomb sont d'un maniement difficile.

(1) D'après les calculs de M. A. Léger, cette unité représente un volume de 0 litre 653 par seconde, soit 2.356 litres par heure et 56 mètres cubes 320 litres par 24 heures. Pour les modules des conduites, cf. J. Rondelet, *Commentaire de Frontin*, 1820, pl. x, fig. 3; P. Tannery, dans *Rev. de philologie*, t. XXI, 1897, p. 122; M.-H. Morgan, dans *Transactions and Proceed. of the American philological Association*, t. XXXII, 1902, p. 33 (Cet auteur dit que les calculs donnés ne peuvent être exacts).

(2) « Si centenariæ erunt, pondus habeant in singulas pondo MCC, si « octogenariæ pondo DCCCCLX, si quinquagenariæ pondo DC, quadra- « genariæ pondo CCCCLXXX, tricenariæ pondo CCCLX, vicenariæ « pondo CCXL, quindenum pondo XCVI, quinariæ pondo LX ». Cf. Frontin, 37 à 63.

(3) *Dict. des antiq. gr. et rom.*, art. *Fistula* (Et. Michon), t. II, p. 1148.

(4) R. Lanciani, dans *Atti della R. Accademia dei Lincei*, ser. III, *Memorie*, t. IV, 1879-1880, p. 569.

(5) *C. I. Lat.*, t. XII, 5701, 2 et 9. Les marques CCCCX et CCCXCV ont été lues aussi sur des tuyaux trouvés dans les environs d'Urbino.

En outre, je crois que la capacité devra être déterminée empiriquement, parce que les sections de *fistulæ* présentent souvent un ovale irrégulier ; les calculs géométriques seraient donc, dans beaucoup de cas, tout à fait erronés.

On connaît mieux le mode de jonction des tuyaux (forçage, rondelles, soudure, etc.) (1).

On sait que, dans l'antiquité, chaque maison ayant une concession d'eau était pourvue d'un tuyau d'arrivée en bronze dont la capacité était connue (2). Mais le bronze, qui n'est pas malléable comme le plomb et offrait des garanties à l'Administration, a été recueilli avec soin dans les ruines et l'on ne connaît guère de ces tuyaux de distribution (3).

V. — Tuyaux de terre cuite, de bois, de trachyte.

Vitruve recommandait les tuyaux de poterie comme moins coûteux, plus sains et laissant à l'eau un meilleur goût que ceux de plomb. Ils devaient être épais de deux doigts et s'emboîter les uns dans les autres, les extrémités étant soudées avec de la chaux détrempée dans de l'huile.

(1) *Annales des Mines*, 7e série, Mém., t. XVII, 1880, p. 387, pl. IV ; L. Bonnard, *La Gaule thermale*, p. 503.

(2) Voy. *Dict. des antiq. gr. et rom.*, t. Ier, p. 343, et *s. v. Calix*, p. 852.

(3) Il faudrait peut-être étudier attentivement le tuyau de bronze avec orifice latéral trouvé en 1843, au milieu du théâtre d'Avenches (*Mittheilungen der antiquar. Gesellsch. in Zürich*, t. XVI, 1867, pl. IV, 6 et 7). On connaît le robinet découvert autrefois à Plombières (Musée d'Épinal) et ceux de Bourbonne (Cab. de France), qui ont été reproduits récemment (L. Bonnard, *op. cit.*, p. 504 et 505). Mais il s'agit d'appareils pour des eaux thermales et l'on ne peut assurer encore que les robinets pour l'eau ordinaire étaient semblables. On a signalé aussi une fermeture de bronze dans la villa de Manderscheid et un robinet recueilli dans la villa de Fliessem, pays de Trèves (E. aus'm Weerth, dans *Jahrbücher* de Bonn, f. 39-40, 1866, p. 262; C.-W. Schmidt, *Jagdvilla zu Fliessem*, 1843, p. 14). Le Musée de Naples conserve une grande clef d'aqueduc trouvée dans l'île de Ponza (no 78580). Cf. *Dict. des antiq.*, *s. v. Epistomium*.

Nous avons en Gaule quelques exemples de conduites de ce genre, sans parler de celle de Feurs, dont on verra plus loin la disposition spéciale.

L'aqueduc de Becdal-Lisieux est constitué par des tuyaux de terre cuite (1), comme celui de Generville (Eure-et-Loir) et comme des dérivations de l'aqueduc de Rennes (2). Sur le penchant du coteau de Maubuisson à Serquigny (Eure), en 1830, dans les substructions d'une villa, on trouva un aqueduc formé de tuyaux de terre cuite, quadrangulaires, à pans arrondis, s'emboîtant l'un dans l'autre au moyen d'un évasement et placés dans un bain de mortier (3).

Près de Bannay (canton de Sancerre, Cher), on a reconnu un aqueduc constitué par l'accouplement de deux conduits en terre cuite à emboîtement, entourés d'un ciment rougeâtre; le tout encastré dans un blocage (4).

L'aqueduc de Küttolsheim qui alimentait *Argentoratum* était constitué par deux rangées de tuyaux de terre cuite éloignés de $0^{m}33$ environ, qui s'emboîtaient les uns dans les autres. Les mesures de ces tuyaux étaient : longueur, $0^{m}52$; épaisseur, $0^{m}039$; diamètre, $0^{m}20$. A des distances de 225 à 300 mètres, les tuyaux passaient dans des pierres carrées de $0^{m}63$ de largeur et d'épaisseur, munies de tuyaux verticaux

(1) A. de Caumont, dans *Bull. Mon.*, t. XXV, 1859, p. 73 à 75.

(2) Autres encore à Cologne, à Autun, à Senan et à Turny (Yonne), à Lyon, à Chalins (Rhône). à Périgueux, à Paris, dans le grand duché de Luxembourg, à Ronchinne (Belgique), etc.

(3) Aug. Le Prévost, *Mém. sur la collect. de vases antiques trouvés à Berthouville*, 1832, p. 71 et 72.

(4) *Mém. Soc. Antiq. du Centre*, t. XXVII, 1895-1896, p. xxi. Le système de canalisation en tuyaux de terre cuite entourés de mortier était fréquent. Quelquefois, ces tuyaux étaient protégés par des conduites creusées dans la pierre, par exemple à Smyrne (G. Weber, *Jahrbuch der kaiserlich deutschen archaeologischen Instituts*, t. XIV, 1899, p. 10, fig. 3).

(servant de regards ou exutoires pour le trop-plein de l'aqueduc) (1).

Il faut classer à part les curieuses conduites retrouvées au Mont Beuvray et à Avenches, car elles sont constituées par des amphores emboîtées les unes dans les autres.

L'un des aqueducs de la Motte-les-Bains (Isère) était formé de deux rangées de tuiles creuses, posées l'une sur l'autre (2).

Dans la propriété Senaud, aux Prés-Verts, près d'Avenches (Suisse), on a retrouvé une conduite, formée de briques rectangulaires, emboîtées les unes dans les autres à l'aide d'échancrures, et disposées sur des piliers de briques, de hauteurs différentes, afin de ménager une pente suffisante (3). Un aqueduc analogue a été reconnu à Jussy (canton de Genève).

A Albens (Savoie) et près de Dreiborn (Luxembourg), des conduites étaient formées aussi par des briques.

Une conduite du *castellum* d'Alteburg, près de Cologne, est construite en grandes briques avec une disposition hexagonale fort remarquable. Les trois côtés inférieurs reposent sur une couche de glaise de $0^{m}25$. La hauteur est de $1^{m}20$ et la plus grande largeur de $1^{m}30$. Le sommet est formé par trois blocs de tuf (*fig. 3*) (4).

Près de l'aqueduc allant au Châtelet (Haute-Marne), on a retrouvé des fragments de conduites de bois consolidées et jointes par des cercles de fer (5). On a fait une découverte

(1) J.-D. Schœpflin, *L'Alsace illustrée*, éd. L.-W. Ravenez, t. III, 1851, p. 89 à 93. Il serait à désirer que cet aqueduc fût étudié sérieusement de nouveau.

(2) L. Bonnard, *La Gaule thermale*, 1908, p. 324.

(3) Émile Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*. 1900, p. 10; cf. *Association pro Aventico, Bull.* n° 2, 1888, p. 47.

(4) J. Klinkenberg, *Das rœmische Kœln*, 1906, p. 367, fig. 178.

(5) Pline l'Ancien parle de tuyaux de bois (*H. N.*, XVI, 81, 224). On a recueilli aussi des restes de tuyaux de bois à Ax (Ariège), aux Fumades

E. Chauliat, del.

Castellum divisorium à Nîmes.

analogue au Mont Beuvray, où l'emploi du système était sans doute plus ancien. Les conduites de bois paraissaient avoir été nombreuses à l'époque romaine. A Wiesbaden, on en a trouvé beaucoup de forme octogonale ou cylindrique (1). Les bagues de fer, destinées à réunir les parties de ces conduites, sont assez fréquentes (2). On les a recueillies, au moins une fois, avec des tuyaux de poterie (A Uexheim, district de Trèves).

A Vichy, des tuyaux en trachyte d'Auvergne ont été retrouvés.

Fig. 3.

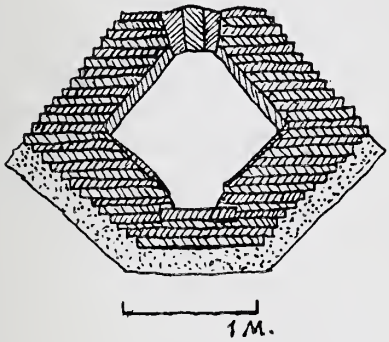

Conduite d'Alteburg.

VI.— Bassins d'épuration, châteaux d'eau et réservoirs.

Vitruve recommandait de construire, près des murs de la ville, un bassin accompagné de trois réservoirs remplis par

(Gard), à Bourbonne, à Luchon, à Luxeuil (L. Bonnard, *La Gaule thermale*, 1908, p. 366 et 502).

(1) K. Reuter, dans *Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumsfr. und Geschichtsforschung*, t. V, 4e fasc., 1877, p. 20 à 25. On en a recueilli aussi dans les thermes de Jagsthausen, sur le *limes* du Rhin *(Westd. Z. f. Gesch. u. Kunst*, t. VI, 1887, p. 75).

(2) On en a même trouvé à Survillers, dans la province de Liège *(Bull. inst. archéol. liégeois*, t. XXV, 1896, p. 188).

trois tuyaux et distribuant l'eau également; l'un des réservoirs devait alimenter les thermes publics, un autre les habitations particulières et le troisième les lavoirs et fontaines. Les ruines explorées en Gaule ne paraissent pas répondre exactement à ces prescriptions.

Les *castella* de l'aqueduc de Nîmes étaient ornés de statues et de sculptures dont on a retrouvé les débris dans l'intérieur des bassins ou dans les puits voisins (1). Pelet, qui a étudié avec soin les ruines du *castellum divisorium* trouvé rue de la Lampèze, près du bastion de la citadelle, devenu maison centrale, pensait qu'il était entouré d'un promenoir circulaire, avec rampe de bronze du côté du bassin. La toiture était probablement soutenue par des colonnes corinthiennes accouplées. Du bassin partaient, à une hauteur de $0^{m}56$, dix conduites de $0^{m}40$ de diamètre conduisant l'eau vers la ville. La bouche d'arrivée de l'eau avait $1^{m}80$ de largeur et $1^{m}25$ de hauteur (*Voy. pl.*) (2).

C'est à Nîmes aussi, à l'embranchement des rues Fresque, de la Madeleine et de la Calade, que l'on a retrouvé une conduite traversée par une dalle percée de plusieurs trous de différents diamètres (3).

(1) H. Gauthier, *Hist. de la ville de Nismes et de ses ant.*, 1720, p. 66 et 67; L. Ménard, *Hist. de Nimes*, t. VII, dissert. IV, p. 70.

(2) A. Pelet, dans *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1845-1846, p. 67; *Bull. Mon.*, t. XI, 1845, p. 73 à 76, fig. (= A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 2e éd., 1870, p. 113, et *Congrès archéol. de France*, LXIVe sess., à Nîmes, en 1897, p. 56 et 57, fig.); S. Durant, E. Durand et E. Laval, *Album archéol. et descr. des mon. hist. du Gard*, 1853, p. 61 à 64, pl. X.

Les Archives de la Commission des monuments historiques conservent trois plans avec coupes de ce château d'eau (Relevés Questel, en 1846 et 1855, nos 1026 et 5380; relevés Millet, en 1878, no 7938). Le même dépôt possède une très belle photographie, vue prise en face des conduites de distribution (no 14986); notre planche est dessinée d'après ce document.

On a supposé que ces ruines avaient servi de modèle pour le château d'eau du Peyrou, à Montpellier, terminé au commencement du XVIIIe siècle.

(3) H. Bazin, *Nimes gallo-rom.*, p. 50. On a conjecturé que ces trous

Près de Vors (canton de Rodez), on a retrouvé un bassin de 4 mètres de diamètre dont l'orifice était formé de pierres de taille. Il y avait une vanne pour régler le débit (1).

A l'extrémité de l'aqueduc des Baux, à Arles, le rocher du mamelon vis-à-vis de Barbegal était percé et au-dessous de ce passage existait un vaste édifice, probablement un réservoir (2).

L'aqueduc de Gier, vers Lyon, avait une prise d'eau constituée par un bassin circulaire de 50 mètres de rayon, pouvant emmagasiner 45.550 mètres cubes d'eau, alors que le débit de la conduite était de 24.000 ou 25.000 mètres cubes par jour. A Saint-Genis-Terre-Noire existait un réservoir de chasse, carré de $6^{m}48$ sur $2^{m}26$ de profondeur, revêtu de ciment sur une hauteur de $1^{m}56$ en partant du fond (3). Il existe dans la paroi opposée à l'entrée de l'aqueduc neuf trous de tuyaux-siphons qui servaient à faire traverser la vallée du Chagnon sur un pont (4). On a reconnu que ce réservoir avait servi de champ d'expériences à l'ingénieur romain, qui établit plus loin les siphons de Soucieu et de Bonnand.

A Lyon même, il y avait plusieurs réservoirs sur divers points. L'un, encore bien conservé sous le jardin du grand séminaire, a une longueur de 16 mètres et une largeur de 4 mètres sur 3 mètres de hauteur et, par conséquent, une

étaient munis de clefs que l'on manœuvrait extérieurement, selon la quantité d'eau à distribuer.

(1) *Congrès archéol.*, à Rodez, en 1863, p. 113.

(2) On l'a considéré comme un véritable *castellum* défensif (*Congrès archéol. de France*, 43e sess., à Arles, en 1876, p. 554).

(3) Paul de Gasparin, dans *Mém. de l'Acad. des sc., bell.-lett. et arts de Lyon,* classe des sciences, t. VI, 1856, p. 209, 211 à 218.

(4) A partir de la moitié de la hauteur, chaque tuyau se dédoublait en deux autres, de $0^{m}17$ de diamètre, pour la traversée de la partie inférieure; mesure prise pour éviter la rupture des tuyaux sous la pression du liquide. Voy. J. Rondelet, *Commentaire de Frontin,* 1820, pl. XVI, fig. 5; A. Léger, *Les travaux publics... aux temps des Romains,* 1875, p. 582.

contenance de 672 mètres cubes. La voûte est soutenue par deux rangs de colonnettes; les parois sont recouvertes de l'enduit rouge avec brique pilée (1).

Un petit réservoir carré de 1m65 de côté a été reconnu sur le parcours de l'aqueduc qui amenait les eaux de Sancoins à Bourges (2).

A Vichy, on a retrouvé des bassins de distribution dont l'un, dans le jardin de la maison Maussant, formait un carré de 2 mètres de côté, constitué par quatre grandes dalles de pierre, recouvertes d'une cinquième; le fond était en ciment. De là partaient deux conduites, vers le nord-est et le sud-est, dont on a retrouvé les restes dans les caves de plusieurs maisons (3).

A Néris, on a découvert, en 1861, les restes d'un bâtiment considéré comme un château d'eau pour les eaux froides. Les bas-reliefs qui proviennent de ces ruines sont conservés au Musée de l'établissement thermal. On a trouvé aussi un bassin d'épuration (4).

A Poitiers, l'aqueduc du Cimeau présentait un petit édifice carré de 1m65 de côté, divisé en deux étages par une cloison percée au centre et destiné sans doute à l'épuration des eaux (5).

(1) A. Allmer et P. Dissard, *Musée de Lyon*, t. II, p. 279 et s.; A. Léger, *Les travaux publics...*, p. 590; H. Bazin, *Vienne et Lyon gallo-rom.*, 1891, plan antique de Lyon, n° 11. Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale conserve, dans le vol. Va 181 : plan et coupe du réservoir, grav. d'après J. de Lamonce; lith. de Béraud-Lauras.

(2) Maréchal, dans *Congrès archéol. de France*, XVIe sess., à Bourges, en 1849, p. 40. La destination du bassin de Tralay (*Ibid.*, p. 38) me paraît moins certaine. La cuvette en était faite en ciment rouge.

(3) Beaulieu, *Antiq. des eaux minérales de Vichy, Plombières...*, 1851, p. 34 et 35.

(4) L. Esmonnot, *Néris, vicus Nerionagus; recherches sur ses monuments*, [Moulins, 1855], p. 9 et 10.

(5) *Mém. Soc. Ant. de l'Ouest*, t. XXI, 1854, p. 57 et 58, pl. II. En Afrique, on trouve un système analogue, par exemple dans le réservoir

Dans l'aqueduc de Lutèce, le bassin retrouvé à Wissous, en 1903, était carré avec 3m 22 de côté et des murs épais de 0m 65 à 0m 75, hauts de 1m 70 environ. Au fond il y avait une cuvette carrée centrale, de 2m 70 de côté. La maçonnerie était en caillasse avec mortier de chaux et de sable de rivière; le radier de la cuvette en béton avec le même mortier; les parements au-dessus de la banquette étaient bruts avec des joints serrés. On n'a pas trouvé d'enduit sur le fond ni sur les murs de la cuvette. Chacun des quatre murs présente vers le milieu la pénétration d'une rigole: Au nord-ouest, rigole de Rungis (couverte d'une dalle); au sud-est, petite rigole de Wissous (couverte d'une dalle); au nord-est, grande rigole de Wissous, haute de 0m 62 et large de 0m 28 (voûtée en plein cintre); au sud-ouest, l'aqueduc de Paris, haut de 0m 89, large de 0m 44 (voûté en plein cintre), qui se dirigeait vers le vallon de Montjean (1).

En 1860, à l'extrémité orientale des «arches de Jouy» (aqueduc de Metz), on découvrit le bassin où arrivaient les eaux avant de reprendre un cours souterrain dans la direction de Metz. Elles étaient amenées dans ce réservoir par les arches; deux rainures verticales, pratiquées à l'extrémité du canal, permettaient de le fermer facilement; les eaux tombaient dans une cavité circulaire (2), revêtue de ciment dont le fond était en contre-bas de celui de l'aqueduc, de manière que la vase pût s'écouler dans le bassin. Ce réservoir est couronné par une terrasse au-dessous de laquelle on voit dans le mur circulaire, en face de l'entrée de la conduite

de Tebourba (*Enquête sur les installations hydr. rom. en Tunisie*, t. Ier, p. 129, fig.). Sur les *piscinæ limariæ*, cf. aussi C. Germain de Montauzan, dans *Nouv. Archives des Missions scient. et littér.*, t. XV, f. 2, 1907, p. 109-110 (Ce travail m'a été signalé par M. R. Cagnat).

(1) *Procès-verbaux de la Commission du Vieux-Paris*, 1903, p. 263 et 264 (5 pl., cartes et 2 plans avec coupes de l'aqueduc; pl. III, détails de construction).

(2) Les réservoirs circulaires sont fréquents dans le nord de l'Afrique.

venant de Gorze, une ouverture carrée qui servait peut-être à l'adduction des eaux de Luzerailles. Sous le canal situé à gauche, une autre ouverture circulaire, pratiquée dans le mur du bassin, servait probablement de déversoir. A l'extérieur, un mur soigneusement établi avec des retraites et des pilastres, enveloppait au moins une partie de ce réservoir qui était probablement couvert, car on a trouvé à côté une grande quantité de tuiles plates et d'*imbrices* (1).

Pour l'aqueduc de Sens, le bassin romain de captation de la source de Noé était formé par un mur long de 13 mètres, s'élevant du fond du bassin pour soutenir le chemin de Noé à Theil, sous lequel étaient les griffons de la source. Dans ce mur, il y avait six baies formées chacune de deux pierres reposant directement sur la craie du sous-sol et d'une autre pierre formant linteau. Ces orifices, larges de $0^{m}25$ à $0^{m}30$ et hauts de $0^{m}50$ à $0^{m}60$, amenaient l'eau dans le réservoir, qui recevait en outre les eaux venant de plus haut. Au-dessus de ces baies le mur était en petit appareil. L'eau s'élevait dans ce bassin à un mètre environ au-dessus du radier de l'aqueduc (2).

L'aqueduc, venant d'Houdouenne, à 9 kilomètres de Chartres (3), avait, au faubourg de la Grappe, près de Chartres, un château d'eau carré de $5^{m}23$ de côté (à l'intérieur). Le fond du bassin était cimenté sur une hauteur de $0^{m}90$. L'eau entrait par un orifice voûté en plein cintre et sortait par trois conduites plus étroites, en arrière desquel-

(1) V. Simon, dans *Bull. Soc. d'archéol. de la Moselle*, t. III, 1860, p. 164 et 165. Les religieux bénédictins avaient déjà signalé des bassins de l'aqueduc (*Hist. de Metz*, t. Ier, 1769, p. 146 et pl. XVIII); cf. A. Doell, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothring. Gesch. und Altertumsk.*, t. XVI, 1904, p. 306 à 309, fig.

(2) Julliot et Belgrand, *Notice sur l'aqueduc romain de Sens*, 1875, p. 16, 33 et 34, 2 fig.

(3) Le 6 août 1889, un grand incendie éclatait à Houdouenne; douze pompes ne parvinrent pas à tarir la source captée autrefois par les Romains.

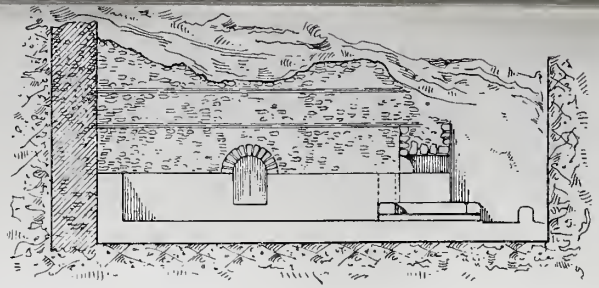

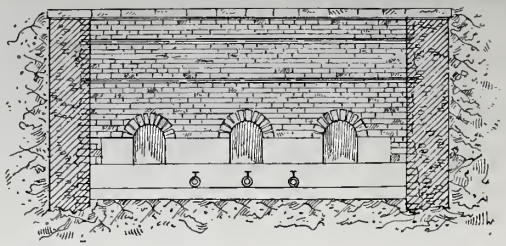

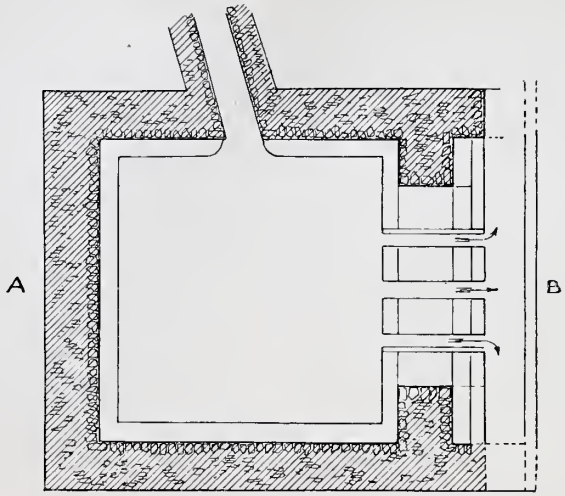

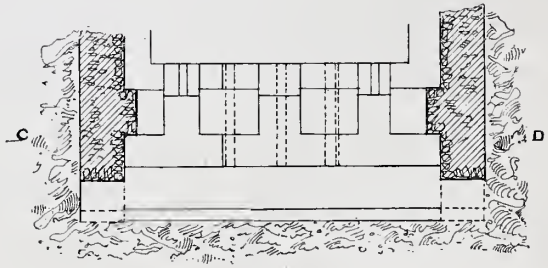

Réservoir près de Chartres.

les étaient ménagées trois baies voûtées, semblables à l'entrée des eaux, ouvertures destinées sans doute à prévenir la rupture du réservoir, en cas d'obstruction des conduits inférieurs (*Voy. pl.*). Les murs étaient épais de $0^{m}90$, avec parements de petit appareil cubique, coupés à $1^{m}08$ au-dessus du béton par une première assise et à $0^{m}56$ au-dessus par une seconde assise de trois grandes briques épaisses de $0^{m}16$ (1). Ce monument, très intéressant, a été recouvert de terre et existe encore (2).

Au Vieil-Évreux, il y avait un château d'eau analogue au précédent (3).

Au lieu dit *les Grandes-Fontaines*, à Bléré (Indre-et-Loire), on a reconnu la base d'un réservoir maçonné, où aboutissaient plusieurs canaux, creusés dans le roc, que l'on peut encore retrouver à l'aide des regards pratiqués à l'époque de la construction (4).

Au Pré-Haut (commune de Sceaux, Loiret), une construction longue de 400 mètres et large de 76 a été considérée comme un réservoir. Mais ce bâtiment, qui borde d'un côté la voie romaine et de l'autre touche au théâtre, me paraît trop différent des châteaux d'eau reconnus ailleurs pour qu'on puisse accepter l'explication proposée. Si l'on considère les dimensions données, on admettra certainement avec nous qu'une construction de ce genre n'aurait pu résister à la poussée de la masse d'eau qui y eût été contenue.

(1) De Boisvillette, *Statistique archéol. de l'Eure-et-Loir*, t. Ier, 1864, p. 260, 283 et pl. p. 145 (plan et façade du réservoir). Document manuscrit, entre mes mains, qui donne le plan et des coupes du réservoir romain (La planche jointe à notre travail est dessinée d'après ce document. En haut, à gauche, coupe avec la conduite d'arrivée ; à droite, coupe de la sortie. Au-dessous, plans du bassin A B et de la sortie C D).

(2) Renseignement communiqué par M. L. Bonnard.

(3) Th. Bonnin, *Antiq. gallo-rom. des Eburoviques*, 1860, 3e partie, pl. III.

(4) L. Bousrez, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 429.

L'aqueduc de Briord était sans doute accompagné d'une construction, à l'emplacement de la prise d'eau; les blocs de pierre qu'on y voit en seraient les restes (1). Un beau réservoir fut détruit en 1844; il avait des murs épais de $0^{m}50$ (2).

A Montouliers (canton de Saint-Chinian, Hérault), un réservoir, creusé dans le roc, reçoit les eaux des montagnes voisines; un aqueduc souterrain, reconnu sur une longueur de 200 mètres, en partait (3).

On a signalé l'existence d'un puits d'absorption (?) sur les hauteurs des Belles-Poitrines (quartier de Lesvières, à Angers); l'orifice était voûté en moellons et en briques (4). La nature de cette construction a sans doute été mal reconnue.

VII. — Entretien des aqueducs; regards.

Les particuliers payaient des impôts pour l'entretien de l'aqueduc qui leur fournissait l'eau (5). Aussi, les fraudes étaient fréquentes. Beaucoup de particuliers, dans les campagnes et même dans les villes, branchaient sur la conduite des aqueducs des tuyaux qui les alimentaient gratuitement ou qui leur donnait une quantité d'eau beaucoup plus considérable que celle à laquelle ils avaient droit. Frontin est revenu, à plusieurs reprises, sur les fraudes de ce genre (6). Une loi de Nerva défendit aux particuliers de détour-

(1) F. Marchand, dans *Annales Soc. d'émul. de l'Ain*, 1905, p. 85.

(2) P. Guillemot, *Monographie du Bugey*, 1847-52, Introd., p. 100.

(3) E. Bonnet, *Antiq. et mon. du dép. de l'Hérault*, 1905, p. 223.

(4) V. Godard-Faultrier, *Mon. antiq. de l'Anjou*, 1864, p. 44.

(5) Ils payaient aussi une redevance *(vectigal)* pour l'entretien des égouts. Je parle surtout des villes de province; car, à Rome, les empereurs avaient supprimé ces impôts. C'est pour cette raison que la remise d'impôt *(indulgentia)*, accordée par Septime-Sévère aux habitants de Carthage, doit être une conséquence du *jus italicum*, qui venait d'être conféré à la Cité. Cette remise d'impôt concernait surtout l'aqueduc (Des monnaies rappellent cet événement).

(6) Frontin, *De aquæductibus urbis Romæ*, § 65, 67, 69, 72 et 73, 75 et 76, 94, et 112 à 115.

ner d'autre eau que celle provenant du trop-plein du réservoir. Cette permission fut même supprimée par la suite. Nous connaissons encore d'autres lois concernant les fraudes relatives aux aqueducs (lois de 370, 382, 395, etc.).

Le *curator aquarum* avait les aqueducs sous sa surveillance (1). Ses fonctions étaient certainement rendues plus faciles par l'existence de plans semblables à ceux que Frontin avait fait exécuter pour les aqueducs de Rome (2).

Les particuliers, dont les propriétés étaient traversées par des aqueducs, devaient veiller à l'entretien et au nettoyage intérieur de ces constructions. Ils furent dispensés, sous l'Empire, des charges extraordinaires, mais étaient punis de la confiscation de la partie riveraine de leur fonds s'ils négligeaient de remplir leurs engagements (3).

On verra, à propos de l'aqueduc de Gier (Lyon), qu'il leur était interdit de labourer, de semer et de planter sur le terrain dépendant de l'aqueduc (4).

Pour les travaux de nettoyage, des regards étaient nécessaires (5). Vitruve recommandait, pour les aqueducs établis

(1) Otto Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian*, 2e éd., 1905, p. 273 à 284. Voy. aussi l'intéressante inscription relative à la restauration d'un aqueduc par un *curator reipublicae*, dans la région de Ksour (R. Cagnat, *Trois inscriptions en Tunisie*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 135).

(2) Frontin, § 17.

(3) Voy. les sources citées dans le *Dict. des ant. gr. et rom.*, t. Ier, p. 344, et aussi le passage des agrimenseurs Magon et Vegoia (*Gromatici veteres*, éd. Lachmann-Rudorff, I, 349), cité par M. Victor Mortet, dans *Rev. archéol.*, 1907, I, p. 82.

(4) Au sujet du terrain contigu à l'aqueduc de Venafro, voy. l'édit d'Auguste (*C. I. Lat.*, t. X, 1re part., no 4842). Le sénatus-consulte de l'an de Rome 741, rapporté par Frontin, nous apprend que les riverains étaient obligés de céder tout ce qui était nécessaire pour la réparation des aqueducs et de laisser établir des routes sur leurs champs pour le transport des matériaux. Il est vrai qu'ils avaient droit à une indemnité.

(5) On en a trouvé aussi en Italie et en Afrique (Cf. V. Mortet, *loc. cit.*, p. 83).

dans la terre ou le sable, des regards distants de 80 mètres environ. Si la conduite était en tuyaux de plomb, il fallait des regards à la source, à l'entrée de la ville, et, dans l'intervalle, d'autres à des distances de 1.200 mètres environ.

L'aqueduc d'Antibes était pourvu de regards carrés de 0m66 de côté, distants les uns des autres de 64 mètres environ (1). Les voûtes de l'aqueduc de Vienne étaient percées, sur plusieurs points, de trous carrés d'un mètre, recouverts avec des pierres de taille (2). Les regards de l'aqueduc d'Arles étaient placés de 120 en 120 mètres (3). L'aqueduc de la Font-Giraud, à Saintes, était muni d'un grand nombre de regards (4). On en a reconnu aussi dans les conduites de Rodez et de Poitiers.

L'aqueduc de Sens présentait des regards remarquables par la disposition (*fig. 4*). L'ouverture, carrée, de 0m66 de côté (5), et haute de 0m15, devenait cylindrique, avec un diamètre de 0m45 sur 0m40 de hauteur. Cette ouverture cylindrique, pratiquée dans un bloc de craie, était fermée par un bouchon de craie, épais de 0m15 avec un diamètre de 0m58, d'une manœuvre difficile (6).

Les regards de l'aqueduc de Fréjus avaient 0m70 sur 0m60 (7).

On a reconnu, près de Gorze, les restes de quatre regards pratiqués dans la voûte de l'aqueduc et carrés de 1m10 de

(1) *Bull. Soc. d'ét. sc. et archéol. de Draguignan*, t. II, 1858-1859, p. 127, 136 et 139.

(2) A. de Caumont, *Abécédaire d'archéol., ère gallo-rom.*, 2e éd., 1875, p. 125.

(3) *Congrès archéol. de France*, 43e sess., en 1876, p. 544.

(4) *Bull. Mon.*, t. Ier, 1834, p. 396.

(5) Le diamètre de cette cheminée est de 0m80, dimension ordinaire des regards modernes, et nécessaire d'ailleurs pour qu'un homme puisse se mouvoir.

(6) Julliot et Belgrand, *Notice sur l'aq. rom. de Sens*, 1875, p. 42, fig.

(7) J.-A. Aubenas, *Hist. de Fréjus*, p. 735.

côté, à une distance de 25 à 30 mètres les uns des autres (1).

Quelquefois on pratiqua de véritables puits pour descen-

Fig. 4.

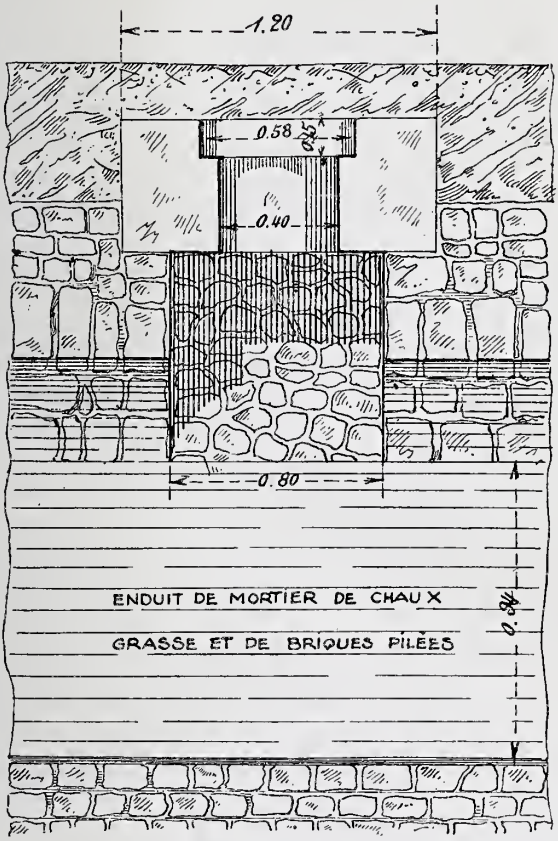

Regard de l'aqueduc de Sens.

dre dans les parties de l'aqueduc très enfoncées dans le sol. On a découvert des puits de ce genre, atteignant 18 mètres

(1) V. Simon, dans *Mém. Acad. de Metz*, t. XL, 1858-1859, p. 306.

de profondeur, dans les aqueducs de Lyon et d'Antibes (1).

Près de Zurich, une conduite en tuyaux de terre cuite présentait une particularité intéressante. Plusieurs de ces tuyaux étaient percés, sur la partie supérieure, d'un orifice rectangulaire fermé par un bouchon de terre cuite (2). Ces regards permettaient de nettoyer la conduite, du moins autant que le faible diamètre de cette canalisation rendait l'opération possible.

VIII. — Dates de la construction des aqueducs.

Quelles données historiques possédons-nous sur les aqueducs de la Gaule ?

L'aqueduc romain, le plus ancien en Gaule, est probablement le *cuniculus* (galerie souterraine), creusé par César pour détourner l'eau de la fontaine qui alimentait les défenseurs d'Uxellodunum (Puy d'Issolud, commune de Veyrac, Lot) (3). On a retrouvé, en 1865, les madriers qui soutenaient les terres pendant le travail.

Par ordre d'ancienneté, viennent ensuite l'aqueduc du Mont Beuvray et la conduite constituée par des amphores, retrouvée aussi à Bibracte.

Une pièce d'argent de Vespasien a été trouvée dans l'aqueduc de la Suippe qui venait à Reims (4) ; mais j'ignore les

(1) Cf. A. Léger, *Travaux publics... aux temps des Romains*, 1875, p. 568, pl. x, fig. 1 à 4. Pour les regards de l'aqueduc de Gier, voy. aussi C. Germain de Montauzan, dans *Nouv. arch. missions, sc. et litt.*, t. XV, f. 2, 1907, p. 96.

(2) *Mittheilungen* de Zurich, 1860, t. XII, fasc. 7, p. 290, pl. III, fig. 11 et 12.

(3) *De bello gallico*, l. VIII, ch. XLI et XLIII. Cf. E. Castagné, *Mém. sur les ouvrages de fortif. des oppidum gaulois de Murcens, d'Uxellodunum et de l'Impernal*, 1876, p. 64 à 69, pl. V (Extr. du *Congrès archéol.*, à Toulouse, en 1875). L'orthographe donnée par le *Dict. des postes* est : Puy-Dissolu.

(4) Louis Lucas, [Discours de réception à l']*Académie de Reims; Numis-*

conditions exactes de la découverte. Vers 1860, M. de Charmasse trouva, dans une cavité pratiquée au centre d'une des pierres de taille de la vingt-troisième cascade de l'aqueduc de Montjeu, à Autun, un grand bronze (sesterce) de Vespasien avec la légende *Judæa capta* (1). Ceci indiquerait au moins qu'il y eut des réparations exécutées vers la fin du Ier siècle de notre ère; car je ne puis croire que la ville fondée par Auguste n'ait pas eu d'aqueduc pendant un siècle.

On a recueilli une monnaie de Marc-Aurèle dans la maçonnerie de l'aqueduc de Besançon (2).

En septembre 1839, en abaissant un chemin existant sur la partie du radier à l'extrémité orientale des arches et situé sur le versant occidental de la côte de Jouy, on trouva un petit bronze de Valens (℞ Victoire), « enfermé dans un mor- « ceau de ciment provenant de ce même radier » (3). La découverte eut plusieurs témoins.

Admettons qu'il n'y ait pas eu d'erreur sur l'origine du fragment de ciment. Le fait n'implique pas que l'aqueduc ait été construit par Valens (4) ; la monnaie indique tout au plus qu'il y eut une réfection partielle ou totale du conduit sous cet empereur (5).

matique; Notice sur quelques découv. d'objets d'antiq. et de méd. rom. faites à Reims, 1843, p. 25.

(1) H. de Fontenay, *Autun et ses monuments*, 1889, p. 93.

(2) Ed. Clerc, *La Franche-Comté à l'époque rom.*, 1853, p. 29.

(3) V. Simon, dans *Mém. Acad. de Metz*, t. XXI, 1839-1840, p. 329 et 330.

(4) Je sais bien que cet empereur fit peut-être exécuter des travaux analogues. En Turquie, l'aqueduc attribué à Valens, dit *Bosjohan Kemeri*, dont de nombreuses arcades existent encore, amenait à Constantinople les eaux des grands réservoirs de la forêt de Belgrad, à 5 kil. de Baghtché-Keuï, et alimente encore une fontaine située au-dessus du At-Bazar. Mais certains auteurs pensent que cet aqueduc fut élevé par Hadrien.

(5) On admet aujourd'hui que l'aqueduc de Metz a été construit pendant la période comprise entre les règnes d'Auguste et de Domitien (*Jahrbuch der Gesellsch. für lothring. Gesch. und Altertumsk.*, t. XVI, 1904, p. 294).

Une monnaie d'Auguste aurait été trouvée dans les débris de l'aqueduc de Cahors (1); mais nous ne savons même pas si elle était neuve ou usée.

Un denier de Jules César a été recueilli dans la vase du petit canal de Chemillé-sur-Indrois (2), et d'autres pièces de César auraient été découvertes aussi dans l'aqueduc d'Antibes (3).

Des monnaies de Claude Ier ont été trouvées, en 1857, dans la maçonnerie de l'aqueduc d'Issanka, près de Balaruc (Hérault) (4).

Il est vraisemblable que le Pont du Gard est contemporain d'Auguste; mais la certitude nous fait défaut.

Les opinions relatives à la construction de l'aqueduc de Cologne sont très diverses. Plusieurs auteurs ont donné des raisons en faveur d'Agrippa et de Claude; d'autres, en faveur de Vespasien, de Trajan et Hadrien. Mais il semble bien que l'aqueduc de l'Eifel pour Cologne et Bonn date des premiers temps de l'Empire (5).

Les briques recueillies aux sources et le long de l'aqueduc de Mayence portent l'estampille de la XIVe légion (6). Or, nous savons que cette légion, cantonnée en Germanie Supérieure jusqu'en 43 de notre ère, y revint en 70 et tint garnison à Mayence où elle resta jusque vers la fin du Ier siècle. A cette date, elle alla occuper le camp de Carnuntum, en Pannonie Supérieure (7). L'aqueduc de Mayence fut donc probablement construit dans le Ier siècle.

Si l'inscription du préteur C. Julius Secundus est bien

(1) *Bull. Mon.*, t. VIII, 1842, p. 297.

(2) L. Bousrez, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 435.

(3) *Bull. Soc. d'ét. sc. et archéol. de Draguignan*. t. II, 1858-1859, p. 139.

(4) E. Bonnet, *Ant. et mon. du dép. de l'Hérault*, 1905, p. 211.

(5) Voy. le résumé de la question dans Jos. Klinkenberg, *Das römische Köln*, 1906, p. 218.

(6) *Jahrbücher* de Bonn, t. XXXI, 1861, p. 141-142.

(7) R. Cagnat, dans *Dict. des Antiq. gr. et rom.*, *s. v. Legio*, p. 1087.

relative à un aqueduc, c'est probablement sous Claude que le monument fut élevé à Bordeaux (1).

Divers auteurs ont prétendu que l'aqueduc de Gier (pour Lyon) avait été construit dans le courant du IIIe siècle (2). Mais l'inscription de Chagnon, qui porte le nom d'Hadrien, renverse complètement cette hypothèse et il est fort probable que l'aqueduc existait déjà depuis longtemps lorsqu'il fut ainsi protégé contre les entreprises des riverains. On a dit avec raison que les tuyaux marqués du nom de Claude, trouvés à Lyon, au pavillon Gay, à la Montée-des-Anges, ne prouvaient pas que l'aqueduc entier eût été construit sous cet empereur, ces tuyaux pouvant appartenir à une restauration (3). Selon Allmer, l'aqueduc de Miribel datait du IIIe siècle; Steyert en faisait, bien à tort, descendre la construction jusqu'à Gondebaud. En faveur de la première opinion, disons qu'on a trouvé, dans les déblais de la partie de cette conduite, qui passait à La Pape, un *antoninianus* de Philippe père (4).

A propos de l'aqueduc de Fréjus, Texier disait qu'il avait été construit sous Auguste et que des réparations y avaient été faites sous Vespasien. Un autre auteur suppose que ce

(1) C. Jullian, *Inscr. rom. de Bordeaux*, t. Ier, 1887, p. 111 à 118; *C. I. Lat.*, t. XIII, 1re part., nos 596-600. L'inscription dit seulement *aquas;* mais la somme donnée (deux millions de sesterces) est assez considérable pour l'époque.

(2) Pour d'autres, l'aqueduc dit du Mont-d'Or aurait été construit par les soins de L. Munatius Planeus, en 43 av. J.-C. (Mais M. Gabut a écrit récemment qu'il n'avait jamais alimenté *Lugdunum*). L'aqueduc dit de la Brevenne ou du Mont-Roman daterait du règne d'Auguste et celui du Mont-Pilat (ou de Gier) aurait été fait sous Claude Ier (Cf. *Rev. épigr. du Midi de la France*, t. II, 1884-1889, p. 223).

(3) F. Gabut, dans *Mém. Soc. litt., histor. et archéol. de Lyon*, 1898-1902, p. 68. (C'est au pavillon Gay que cet auteur place le point d'arrivée de l'aqueduc de Gier.) Pour les tuyaux marqués *Ti. Cl. Caes*, voy. *C. I. Lat.*, t. XIII, *no 10029*, 3 à 14.

(4) Je tiens ce renseignement de M. le docteur E. Reveil, qui possède cette monnaie, recueillie par une personne digne de foi.

même aqueduc de Fréjus fut bâti par Agrippa (1). L'inscription, vue autrefois dans le lit de la Siagnole, au pied du pont détruit, et recherchée ensuite vainement, nous en aurait peut-être appris davantage.

L'aqueduc de Périgueux auquel se rapporte l'inscription de Marullius ne doit pas être postérieur à Caracalla (2).

L'aqueduc de Barbegal aurait été construit sous Constantin le Grand, à cause de la forme et de l'agencement des matériaux, de la portée des arcs et du tracé des moulures (3). Que Constantin ait beaucoup construit à Arles, je ne le nie pas, mais cette ville existait avant le IVe siècle; elle ne devait pas se passer d'eau pure.

On a dit souvent que l'aqueduc d'Arcueil avait été construit par Julien. En réalité, c'est une hypothèse ; si *Lutecia* dut à cet empereur divers monuments, il est au moins aussi certain qu'elle n'attendit pas sa venue pour avoir de l'eau de source, comme toutes les autres villes de Gaule (4).

Ce que Julliot a écrit au sujet de la date de l'aqueduc de Sens n'apporte rien de précis pour la question, et Belgrand, qui y reconnaissait le travail de plusieurs époques successives, avait peut-être raison.

D'ailleurs, gardons-nous de croire que le Moyen-âge ait jamais perdu la notion de l'utilité des aqueducs. On se servit sans doute pendant longtemps des conduites romaines ; on

(1) Abbé Doze, dans *Bull. Soc. études... de Draguignan*, t. Ier, 1856-1857, p. 392.

(2) *Rev. épigr. du midi de la France*, t. Ier, 1878-1883, p. 38, no 52.

(3) A. Gautier-Descottes, dans *Congrès archéol. de France*, 43e sess., à Arles, en 1876, p. 537.

(4) La Gaule est particulièrement mal partagée sous le rapport des aqueducs datés. Pour les autres parties de l'Empire, outre quelques exemples que j'ai énumérés, je citerai encore l'aqueduc d'*Odessos* (Varna), en Mœsie, construit par le proconsul T. Vitrasius Pollion sous les auspices d'Hadrien (*C. I. Lat.*, t. III, 762, et *Rev. des études grecques*, 1907, p. 72), et l'aqueduc construit à Alexandrie d'Égypte par Auguste, en 10 et 11 de notre ère (*Rev. ét. gr.*, 1907, p. 93).

les répara et l'on en construisit de nouvelles (1). Ainsi l'aqueduc de Coutances, considéré souvent comme romain (2), est bien une œuvre postérieure, caractérisée par la forme des arcs. Il n'aurait été commencé qu'en 1232 (3) ou 1277 (4).

De même sous Charles VIII, par les soins de Jacques de Beaune et du fontainier Pierre de Valence, les eaux d'une source située à l'ouest de Saint-Avertin furent amenées à Tours, au moyen d'un canal et de tuyaux de terre cuite. Louis XI fit établir une conduite semblable pour amener, de Joué à Plessis, l'eau de la fontaine du Limançon (5).

Citons encore l'aqueduc souterrain qui amène à Dieppe les eaux de Saint-Aubin. Il est long de 1.500 mètres et fut creusé de 1533 à 1558 (6).

(1) Les traditions antiques ont persisté aussi pour les stations thermales (Voy. L. Bonnard, *La Gaule thermale*, 1908, p. 144 à 146).

(2) Voy. par ex. *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell.-lett.*, t. XVI, p. 122 à 130 (à propos du travail de Fontenu). On a dit encore que cet aqueduc était d'origine antique et qu'il avait été reconstruit sous saint Louis, puis réparé aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Une arche de la construction primitive aurait subsisté encore en 1825 (Th.-Fr. Dibdin, *Voy. bibliogr., archéol. et pittor. en France*, trad., t. II, 1825, p. 192, n.). Cette tradition a persisté, car les cartes postales, représentant les ruines de l'aqueduc de Coutances, portent la mention : *Ruines de l'Aqueduc Romain* (ND, 23 et 59). Mais l'arc en tiers-point et l'aspect de la construction, dans les parties que j'ai pu examiner, ne m'ont laissé aucun doute sur l'origine médiévale.

(3) Léopold Quenault, dans *Mém. Soc. Acad. du Cotentin*, t. Ier, 1875, p. 51, et t. II, 1877, p. 335-338, plan.

(4) C. Enlart, *Manuel d'archéol. franç., arch. civile et milit.*, 1904, p. 273, fig. 149. Cet auteur cite les aqueducs du Mans (vers 850), de Saint-Bertin (vers 1100), de Saint-Polycarpe (Hérault; en 1159), de Limoges (1206-1216), de Riom (1277), de Montpellier (1360), de Paris (XIIIe siècle).

D'autres textes font aussi mention d'aqueducs à l'abbaye de Saint-Cyprien (1020), au monastère de Saint-Victor (1079), à Arques (1171), à Rouen (1257); voy. Aimé Champollion, dans *Rev. archéol.*, t. XIV, 1857, p. 649 à 651.

(5) L. Bousrez, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 430 et 431.

(6) Abbé Cochet, *Rép. archéol. de la Seine-Infér.*, 1872, col. 23.

DEUXIÈME PARTIE

ESSAI D'INVENTAIRE DES AQUEDUCS ANTIQUES EN GAULE

I. — Provinces des Alpes-Maritimes, des deux Narbonnaises et de la Viennoise (1).

Fréjus (Var). — Le grand aqueduc de cette cité captait la source de la Neisson, limpide et abondante, dans le vallon de la Siagnole, près du village de Mons. L'architecte romain avait d'abord encaissé la source, sur la rive gauche, par de grosses pierres de taille formant un lit large d'un mètre et profond de 0m 75, pierres maintenues par des crampons de fer sur une longueur de 100 mètres ; puis l'eau passe sur un pont-aqueduc. Ensuite, à la «Roche taillée» (*Roquo taillado*), on trouve un rocher de 30 mètres d'épaisseur percé à l'aide du pic, par une tranchée de 8 mètres de profondeur sur 1m 50 de largeur. Au sortir de la roche, les eaux sont reçues dans un canal à fleur de terre, voûté encore en beaucoup de points, qui franchissait ensuite le Biançon et le Gargalon sur des arcades (*Voy. pl.*), assez bien conservées (*arcs Serraillier* ou plutôt *arcs Bonnet, arcs Béringuet, arcs de Gargalon, arcs Bouteillière, arcs Escoffier, arcs Sénecquier, arcs de Grisolles, arcs de Boson, arcs de la Mine, arcs d'Esquine*). L'aqueduc arrivait sur une éminence à un kilomètre nord-est de Fréjus et entrait dans la ville par des arcades qui venaient se souder au rempart, près de la porte romaine (2). Le canal

(1) J'ai groupé sous six rubriques les aqueducs reconnus sur le sol des dix-sept provinces de la Gaule. Ce classement paraîtra certainement suffisant pour un travail préparatoire tel que le mien.

(2) J.-F. Girardin, *Hist. de la ville et de l'église de Fréjus*, 1729, t. Ier, p. 86; S. Maffei, *Galliæ antiquitates*, 1733, p. 157; Alex. de Laborde,

Aqueduc de Fréjus.

était supporté par le chemin de ronde et traversait les tours au moyen d'un couloir percé aux deux tiers de la hauteur. L'eau était amenée de cette manière tout près de l'amphithéâtre et sur la colline la plus favorable à l'établissement des réservoirs.

L'aqueduc avait une longueur de 40 kilomètres (1). La hauteur de la conduite est de 1m 05 à 1m 12 et la largeur de 0m 75 en haut et 0m 65 au radier.

On a considéré comme une sorte de château d'eau une construction composée de deux tours encore debout en 1840 et hautes de 15 mètres, avec plusieurs étages et deux escaliers (2). Cette hypothèse ne me paraît pas vraisemblable.

Les mon. de la France class. chron., t. Ier, 1816, p. 65, pl. XIV; P. Mérimée, *Notes d'un voy. dans le midi de la France*, p. 252; Abbé Doze, *Notice sur l'aqueduc de Fréjus*, dans *Bull. Soc. sc. et archéol. de Draguignan*, t. Ier, 1856-1857, p. 380-393; *Bull. Mon.*, t. XXX, 1864, p. 571 à 609, pl. I (tracé); Victor Petit, dans *Congrès archéol.*, 33e sess., à Senlis, en 1866, p. 357 à 392, avec 28 fig.; A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 117 à 123, fig.; J.-A. Aubenas, *Hist. de Fréjus*, 1881, p. 722 à 744 (corrige Petit sur quelques points); C. Jullian, *Fréjus romain*, 1886, p. 26 à 28.

Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale conserve quelques vues : vue générale, 1864 (extr. d'un journal); lith. d'Emerie, vers 1830; deux lith. de Benec, éd. chez Osterwald (dont une pour les arcs de Gargalon); deux grav. du XVIIIe siècle, dont une de Cundier (Va 404).

Les Archives de la Commission des monuments historiques conservent seize photographies de vues diverses, prises à des époques différentes (nos 535 à 538, 421, 2657-58, 10559-61, 13516-20, 13908). Une de ces vues a été reproduite dans le *Dict.* Joanne, p. 1571. On trouve dans le commerce, chez Neurdein, les photographies suivantes de la Commission des monuments historiques : 3624, côté nord; 1261, sud; 1262, détail; 1263, piliers. On a encore un cliché de Laurière (Giraudon, éd.).

Il y a aussi des cartes postales de Neurdein (no 35), de LL (Lévy fr., nos 39 et 41).

(1) C'est, parmi les monuments de ce genre en Gaule, celui dont les restes sont le plus nombreux.

(2) Ch. Texier, *Mém. sur la ville et le port de Fréjus*, p. 209 (*Mém. présentés à l'Acad. des Inscr.*, 2e série, t. II, 1849).

Au-dessus de la grande arche des arcs *Bouteillière* est une dalle de grès, encastrée dans la paroi du canal, qui porte un buste à fort relief, dont la tête a disparu. Était-ce un portrait du constructeur de l'aqueduc (1) ?

Saint-Salvador (A un kilomètre ouest d'Almanare, près d'Hyères, Var). — Aqueduc mal étudié (2).

Sauvebonne (commune d'Hyères). — Aqueduc dans la vallée (3).

Antibes (Alpes-Maritimes). — La ville antique était desservie par deux aqueducs : l'un, dérivant la source de la Bouillide, s'élevait sur arcades et est détruit ; l'autre, qui amenait les eaux du Biot, était en majeure partie souterrain. Il fut restauré de 1782 à 1785 et avait un parcours total de 5 kilomètres environ. Dans les parties construites au-dessus du sol, la hauteur était d'un mètre sous voûte ; dans les parties souterraines, elle atteignait 1m 33 environ ; la largeur était de 0m 66. La conduite était couverte par des briques de 0m 48 de longueur et 0m 32 de largeur, inclinées, se touchant au sommet et appuyées en bas sur les murs. Il y avait de nombreux regards (4).

Marseille.— Cette ville eut trois aqueducs dont il ne reste que des traces. L'un amenait au quartier de Saint-Victor les eaux de Fontgate. L'autre dérivait, par le Bernard-du-Bois, les eaux de la fontaine Sainte-Marthe. Le

(1) J.-A. Aubenas, *op. cit.*, p. 733. Mon attention a été appelée sur cette sculpture par M. l'abbé Thédenat, qui l'a vue en place.

(2) Baron de Bonstetten, *Carte archéol. du dép. du Var*, 1873, p. 9 et 33.

(3) *Ibid.*, p. 33.

(4) Teissier, *Antiquités romaines. Antibes ancien ; aqueduc romain rétabli, en 1785, par M. l'Ingénieur d'Aguillon, brigadier des armées du Roi*, dans *Bull. Soc. d'études scient. et archéol. de la ville de Draguignan*, t. II, 1858-1859, p. 120 à 143.

troisième et le plus important, venant des Aigalades, aboutissait à Saint-Lazare et alimentait la ville haute (1).

Aix (Bouches-du-Rhône). — Cette ville était alimentée par quatre aqueducs. Le plus important était long de 28 kilomètres. Il partait de la grotte où est la source de Traconade (commune de Jouques, canton de Peyrolles, arrondissement d'Aix) (2). Au point de départ une vanne jouant dans des rainures pratiquées dans le rocher permettait d'élever le niveau de l'eau et de l'amener dans le canal, creusé en partie dans le rocher, dont la largeur varie de $0^{m}60$ à 1 mètre, et la hauteur de $1^{m}20$ à $1^{m}75$. L'aqueduc se dirigeait de l'est à l'ouest en suivant les contours des collines, dans la direction de Peyrolles; au Pelloutier il traversait un vallon de 40 mètres sur un pont. Il s'engageait de nouveau sous la montagne et reparaissait à 500 mètres au nord de Meyrargues, au quartier dit La Figueirasse; il traversait ensuite le vallon des Arcs sur un pont qui avait sans doute huit arches et dont il reste cinq piliers avec deux arcs. Ces piliers, hauts de sept mètres sous la voûte, ont deux mètres sur chaque face. A l'ouest du château de Meyrargues, il y a un nouveau pont; puis, aux collines de Venelles, l'aqueduc s'enfonçait de nouveau sous terre pour réapparaître à la colline de Saint-Eutrope, au-dessus d'Aix.

Un puits, de 50 mètres de profondeur, déblayé en 1838, donna jour à une colonne d'eau qui interrompit les travaux. A Venelles, on a déblayé une galerie sur une longueur de 50 mètres. On estime que les galeries souterraines de cet aqueduc, creusées à 50 et même 100 mètres de profondeur, avaient une longueur de neuf kilomètres.

(1) Comte de Villeneuve, *Statistique du dép. des Bouches-du-Rhône*, t. II, 1824, p. 303.

(2) Comte de Villeneuve, *op. cit.*, p. 308 et 416; A. Saurel, dans *Congrès archéol. de France*, 49e sess., à Avignon, en 1882, p. 88 à 92, pl. (vue des piliers du vallon des Arcs).

L'aqueduc passe pour avoir été réparé à la fin du XIe siècle et abandonné vers 1348.

Le second aqueduc, très remarquable aussi, prenait sa source au Tholonet (1). Au ruisseau des Infernets, un mur formait un réservoir alimentant l'aqueduc, qui suivait le penchant des collines jusqu'à Aix. Il y avait une écluse pour vider le réservoir (2).

Un troisième aqueduc partait des environs de Claps, longeait la vallée de Vauvenargues et se rendait à Aix en suivant le chemin de Saint-Jean-de-Jaumegarde.

Enfin, dans la commune de Saint-Antonin, existent les ruines d'un quatrième aqueduc. Il y en a des parties bien conservées à la Croix-de-Mission, au pont de l'Anchoix, à la prise du Béal, à l'oratoire de Sainte-Victoire, au ravin du Paurigon. Près de Riouffe, on voit encore les contreforts du pont du ravin de Roques-Hautes, qui devait avoir plus de seize piliers. La hauteur de la conduite était de 0^m 85 avec une largeur de 0^m 50 dans œuvre (3).

On a signalé (4) aussi plusieurs autres aqueducs desservant des centres moins importants du département : à Vauclaire (territoire de Meyrargues), à Beaulieu (conduite portant les eaux du ruisseau des Maures à Barbebelle) ; conduites de Concernade et de Saint-Cannat, au *Val dei Mourou*, au quartier des Cannes ; sur le territoire d'Éguilles (canton d'Aix), restes d'un aqueduc qui devait alimenter le temple

(1) Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale conserve une lithographie de Bichebois (1844), qui représente le « mur des Romains au Tholonet » (Va 186).

(2) Cette installation a peut-être été transformée postérieurement. Je ne puis rien dire de précis à cet égard.

(3) Le comte de Villeneuve (*op. cit.*, p. 303, 417 et 418) pense que cette conduite rejoignait l'aqueduc du Tholonet ; cf. l'abbé M. Chaillan, *Promenades historiques dans la vallée de l'Arc ; le Cengle et ses alentours*, Aix, 1899, p. 46 à 49.

(4) Comte de Villeneuve, *op. cit.*, p. 303.

dit *Delubré* ou *Bastide forte* (1). Autres conduites sur les territoires de Sénas et d'Orgon.

Fos-sur-Mer (canton d'Istres, arrondissement d'Aix). — Aqueduc dont il subsistait encore beaucoup d'arcades au commencement du XIXe siècle ; il recevait les eaux de plusieurs conduites dont une partait des collines de Saint-Blaise et aboutissait à la colline de la Mérindole, où commençaient les premières arcades du grand aqueduc (2).

Arles. — L'aqueduc partait des paluds de Saint-Remy et de Mollèges ; on en a reconnu les vestiges en quinze endroits et au point où le *Réal* de Saint-Rémy (canal du moulin) reçoit les eaux du ravin de la Vallongne. Du pont de Chamet à Notre-Dame-des-Grâces, le tracé suivait l'aqueduc actuel du canal de Craponne (3), établi sur l'emplacement de la construction romaine. L'aqueduc antique captait aussi, par une conduite distincte, la source de l'Arcoule, à l'est, avant de passer à Barbegal, où il y en a un reste à deux étages, qu'on voit après avoir tourné le massif des Alpines. Le parcours était de 42 à 43 kilomètres selon quelques auteurs, de 75 selon les autres. Le débit a été évalué à 17.280 mètres cubes par 24 heures. L'eau entrait dans la ville par un canal souterrain, creusé dans le roc, jusqu'à l'Amphithéâtre (4).

(1) Comte de Villeneuve, *op. cit.*, p. 283, 303 et 421.

(2) Comte de Villeneuve, *op. cit.*, p. 303.

(3) On sait qu'il serait plus exact d'écrire *Crapponne*.

(4) Signalé par Anne de Rulman, au XVIIe siècle (Bibl. nat., ms. fr. 8649, f° 223 v°); comte de Villeneuve, *Statistique du dép. des Bouches-du-Rhône*, t. II, 1824, p. 178, 303, 442 et 449; D.-J.-M. Henry, *Notice sur l'aq. de Barbegal*, dans *Mém. Soc. des Antiq. de France*, 1837, p. 83 à 88; J.-J. Estrangin, *Desc. de la ville d'Arles ant. et mod.*, 1845, p. 52; A. de Caumont, dans *Bull. Mon.*, t. XXVII, 1861, p. 506, fig. (arcs de Barbegal), et *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 116-117, fig.; Achille Gautier-Descottes, *Aq. ant. d'Arles*, dans *Congrès archéol. de France*, 43e sess., à Arles, en 1876, p. 535-560, pl. double et carte (vues de l'aq. dans les

Dans le canton est d'Arles, un autre aqueduc, devant la halte des Carrières, était entièrement creusé dans le calcaire tendre. Les dimensions étaient plus grandes que celles de la conduite de Barbegal (1). Il se peut donc que le système des eaux qui alimentaient Arles soit encore incomplètement connu.

L'aqueduc d'Arles alimentait aussi le faubourg de Trinquetaille par des tuyaux de plomb, retrouvés dans le Rhône et conservés au Musée d'Arles (2).

Maillane (canton de Saint-Rémy, arrondissement d'Arles). — Aqueduc (3) ayant sans doute desservi une villa.

Nîmes. — Je ne dirai rien ici de la Fontaine qui a servi d'abord à l'alimentation de *Nemausus* et je décrirai brièvement l'aqueduc, long de 28 kilomètres, dont il y a des restes au moulin du Tournal, au château Bérard, au rocher de Bornègre, à Vers, et dont la partie célèbre est le *Pont du Gard* (4), jeté au-dessus du Gardon pour amener les eaux

vallées d'Arles et de Barbegal et au vallon Pascal; coupes intéressantes); Max. Deloche, *Saint-Remy de Provence au moyen âge*, dans *Mém. de l'Acad. des inscr. et bell.-lettr.*, t. XXXIV, 1re part., 1892, p. 136 et s. (p. 88 à 92 du tir. à p.), carte B; H. Bazin, *Arles*, dans *Trav. Acad. de Reims*, t. XCVI, 1893-1894, p. 312.

(1) J. Auvergne, *Fontvieille inédit; restes d'aqueducs romains; les rigoles de Parisot; le conduit souterrain des Taillades et le bas-relief dit la Coquille*, dans *Bull. Soc. des Amis du Vieil Arles*, 2e année, 1904-1905, p. 133 à 137, pl.

(2) F. Artaud, *Lyon souterrain*, 1846, p. 177; *C. I. Lat.*, t. XII, n° *5701*, 2.

(3) *L'ami des monuments*, t. II, 1888, p. 5-6.

(4) Après J. Poldo d'Albenas (*Discours historial... de Nismes*, 1560, p. 84, pl.), Anne de Rulman, au XVIIe siècle, a signalé le Pont du Gard (Bibl. nat., ms. fr. 8650, fos 469 et s.); D. Vaissette, *Hist. génér. du Languedoc*, 1730, t. Ier, p. 122 et s.; S. Maffei, *Galliæ Antiquitates*, 1733, p. 154; Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. IV, 2e partie, pl. cxvi; C. Clérisseau et Legrand, *Antiq. de la France*, t. Ier, 1804, p. 127; Grangent, Durand et Durant, *Desc. mon. ant. du midi de la France*, 1819, t. Ier,

Pont du Gard.

de l'Ayran et de l'Avedon (vallée d'Uzès) et celles de l'Eure. Situé dans la commune de Vers, à 2 kilomètres nord-ouest de Remoulins (arrondissement d'Uzès), il est long de 269 mètres, avec 48m 77 de hauteur au-dessus de la rivière. Il a trois étages d'arcades: en bas, six de 18 à 21m 50 d'ouverture, en forme d'arches de pont; au-dessus, onze à peu près semblables; enfin, au sommet, trente-cinq arcs sur impostes de 4m 80 d'ouverture, formant un étage de 8m 50 de hauteur; la corniche qui le couronne porte le canal cimenté où coulent les eaux de l'aqueduc (*Voy. pl.*).

Les deux premiers étages sont en grand appareil, à joints secs; les blocs, où alternent carreaux et boutisses,

p. 110; J. Gailhabaud, *Mon. anc. et mod.*, t. Ier, 1850, texte d'E. Breton, pl. d'A. Leveil; A. de Caumont, dans *Bull. Mon.*, t. XXVII, 1861, p. 508-510, fig., et *Ère gallo-rom.*, 2e édit., 1870, p. 110 à 113, fig.; Millin, *Voy. dans le midi de la France*, 1811, t. V, p. 208; L. Ménard, *Hist. de la ville de Nismes*, t. VII, 1758, p. 129 à 136, pl.; Al. de Laborde, *Les mon. de la France class. chronol.*, t. Ier, 1816, p. 67, pl. XXII et XXIII; Aug. Pelet, dans *Les eaux de Nîmes*, par Jules Teissier, p. 745 et s. (*Archives Comm. mon. histor.*, t. Ier); L. Canina, *Storia dell'architectura romana*, pl. CLXV; F. Germer-Durand, dans *Rev. arch.*, 1850, p. 196 et s.; S. Durant, E. Durand, E. Laval, *Album archéol. et deser. des mon. hist. du Gard*, 1853, p. 83 à 87, pl. XIII et coupe; H. Bordier et Ed. Charton, *Hist. de France*, t. Ier, 1862, p. 70, fig.; *Magasin pittor.*, t. VII, p. 100; L. Reynaud, *Traité d'archit.*, 1850-1858, t. II, pl. LXXII; Edw. Barry, *Nemausus Arecomicorum*, 1872, p. 20 à 29 (et dans *Hist. génér. du Languedoc*, éd. Privat, t. II); *Dict. des ant. gr. et rom.*, t. Ier, p. 342, fig. 403 et 404; *La Grande Encyclopédie*, t. XXVII, p. 268, fig., cf. t. III, p. 473, fig.; H. Bazin, *Nîmes gallo-rom.*, 1891, p. 41 à 50; *Dict.* Joanne, in-4o, p. 1615, fig.; Fr. Sallustien-Joseph, *L'aqueduc romain depuis la prise d'eau jusqu'au Pont-du-Gard*, dans *Congrès archéol. de France*, 64e sess., à Nîmes, en 1897, p. 328 à 332, 2 pl. (cf. p. 67); pl. phot. dans le *Frontin* de Cl. Herschel, p. 186; A. Blanchet, *Les enceintes rom. de la Gaule*, 1907, p. 205, plan, nos 5 et 6. On trouvera encore d'autres indications nombreuses et utiles dans l'*Hist. graphique de l'anc. prov. de Languedoc* par Ernest Roschach, 1904, p. 485, 492 à 494 (*Hist. gén. de Languedoc*, t. XVI).

ont des bossages au parement, des ciselures aux joints (1).

Le pont adossé au premier rang des arches a été construit en 1743.

J'ai parlé plus haut du *castellum divisorium*, retrouvé, en 1844, sur les hauteurs couronnées par la citadelle de Vauban, à Nîmes. Il paraît y avoir eu un autre château d'eau (détruit dans le XVIIIe siècle) près du bassin de la Fontaine, au lieu dit le *Creux-Coumert*. Ces *castella* étaient ornés de sculptures.

La divinité de la source d'Eure, dérivée par l'aqueduc, était honorée, à *Nemausus*, par une confrérie (*Cultores Uræ fontis*) (2).

Des embranchements de l'aqueduc, qui ont été re-

(1) Le Pont du Gard a été reproduit très souvent. Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale possède les vues suivantes, dans le vol. Va 52 : grav. du XVIIe siècle; 2 grav. de Dartain (extr. de l'*Histoire de Nismes*, de Ménard); 3 grav. du XVIIIe siecle; 9 grav. d'époques diverses; grav. aquatinte (marquée pl. LIX); grav. aquatinte anglaise, signée A. B., 1794; lith. A. L., 1818; visite de la duchesse d'Angoulême, le 10 mai 1823, lith. de Constans, d'après le tableau de Jusky; lith. de Jusky; 2 grav. de Née, d'après Genillon (marquées n°s 69 et 70); lith. de Deroy (*La France*, n° 6); lith. de Petit et Bertauts, 1840; lith. de Champin, 1841; lith. de Chapuy, 1842; lith. de P.-H. Berger, 1844; grav. de Bence et Piringer; grav. de Veyrene, éd. par Osterwald; lith. d'Aufroy; grav. teintée (dans *La France de nos jours*, 1858); autre (dans *La France en miniature*), 1858; 2 dessins; 6 plans et coupes, aquarelle, XIXe siècle. Ajoutez la pl. n° 106 de la *France pittoresque* et celles de divers albums récents (Touring-Club, Géographie Flammarion).

Les Archives de la Commission des monuments historiques conservent 17 relevés (vues perspective, coupes, élévations, projets de consolidation par Questel, Laisné et des auteurs inconnus, exécutés de 1843 à 1865. L'un de ces documents est relatif à des travaux exécutés par la Société des eaux du Midi, en 1865). Le même dépôt conserve 4 photographies (côté du nord; côté méridional; coupe du côté méridional; arches centrales), dont les deux premières sont dans le commerce (Neurdein. La même maison a édité une vue très intéressante de l'aqueduc en longueur). Il y a aussi de nombreuses cartes postales.

(2) *C. I. Lat.*, t. XII, n° 3076.

trouvés, servaient aux naumachies, dans l'amphithéâtre (1).

Avant d'arriver au réservoir de *Nemausus*, l'aqueduc détachait une de ses branches vers l'ouest (2).

Saint-Julien-de-Peyrolas (canton de Pont-Saint-Esprit, arrondissement d'Uzès). — Dans la villa de Fondorgues, aqueduc pavé de petites briques rouges posées sur champ et en arête de poisson (3).

Béziers (Hérault). — Dès le commencement du XVIIe siècle, une fontaine carrée était considérée comme le terme de l'aqueduc dans la cité (4). Ce conduit partait de la fontaine de la Reselauze, près de Gabian, et captait huit sources réparties sur les 30 kilomètres du parcours. Il en subsiste quelques restes dans les communes de Magalas, Puissalicon, Puimisson et Béziers, où les vestiges portent le nom d'*aqueduc des Romains*. Construit en blocage, voûté en plein cintre, il était haut de 1^m 50 et presque aussi large, avec béton épais de 0^m 40 (?) à l'intérieur et cuvette de forme un peu évasée (5).

Balaruc-les-Bains (canton de Frontignan, arrondissement de Montpellier). — On a trouvé des restes de thermes et un aqueduc souterrain a été découvert en partie, en 1857, lors des travaux d'adduction des eaux d'Issanka à Cette (6).

(1) H. Revoil, *Rapport sur les fouilles de l'amphithéâtre de Nîmes*, dans *Mém. lus à la Sorbonne en 1866*, archéologie, p. 167.

(2) L. Ménard, *Hist. de la ville de Nismes*, t. VII, p. 69; Valz, *Note sur une branche rétrograde de l'aq. du Gard*, 1840.

(3) L. Bruguier-Roure, dans le *Bull. Mon.*, t. LVI, 1890, p. 158.

(4) Anne de Rulman, dans ms. fr. 8648 (Bibl. nat.), f°s 165 et 166.

(5) E. Sabatier, *Les fontaines de Béziers*, dans *Bull. Soc. archéol. de Béziers*, t. IV, 1841[-45], p. 35 et s., pl. I; E. Bonnet, *Antiq. et mon. du dép. de l'Hérault*, 1905, p. 177 (avec bibliogr.).

(6) E. Bonnet, *op. laud.*, p. 210 et 211.

Sur la rive méridionale de l'étang de Thau, dans la presqu'île des *Mazes* ou *Métairies Saint-Joseph*, dans les substructions d'une villa, aqueduc voûté, large d'un mètre (1).

Narbonne. — Plusieurs inscriptions de cette ville sont relatives à des aqueducs dont un, déjà ruiné, fut restauré (2). Une autre inscription de la Narbonnaise (sans lieu précis), concerne une adduction d'eau peut-être gratuite (3).

Rennes-les-Bains (canton de Couiza, arrondissement de Limoux, Aude). — Aqueduc mal étudié (4).

Arles-sur-Tech, aujourd'hui **Amélie-les-Bains** (arrondissement de Céret, Pyrénées-Orientales). — Aqueduc avec arcades. Canal creusé en partie dans la roche vive et qui amenait aux thermes les eaux froides de la rivière (5).

Vienne (Isère).— Plusieurs aqueducs, partant d'un point inconnu, parallèles jusqu'à Gemens, arrivaient à Vienne avec une pente de 1m 16 par kilomètre. La conduite la plus importante, large de 2 mètres, était dérivée de la Suze, affluent de la Gère, avec une écluse à Malissole. Un autre aqueduc captait les sources du plateau de Sardon et alimentait sans doute les hauteurs de Saint-Just. On utilise encore dans les propriétés de l'Hospice une conduite qui partait des Tupinières (6).

(1) *Ibid.*, p. 211. Cf. plus haut, p. 392, pour Montouliers.

(2) *C. I. Lat.*, t. XII, nos 4355 et 4388.

(3) *Ibid.*, no 5413.

(4) J.-G.-H. Greppo, *Études archéol. eaux minér. de la Gaule*, 1846, p. 228; cf. L. Bonnard, *La Gaule thermale*, 1908, p. 358-360.

(5) J.-G.-H. Greppo, *op. cit.*, p. 290; L. Bonnard, *op. cit.*, p. 354.

(6) Nicolas Chorier, *Les recherches sur les antiq... de Vienne*, éd. Cochard, Lyon, 1828, p. 159, 354, 440 à 445; E. Rey, *Mon. rom. et goth. de Vienne*, 1821-1831, 2e partie, pl. III (coupes), pl. IV (vue des ruines); N.-F. Cochard, dans *Arch. hist. et statist. du dép. du Rhône*, t. II, 1825,

Le Musée de Vienne conserve plusieurs exemplaires d'une inscription, retrouvés sur huit points différents du parcours de l'aqueduc. Il s'agit d'une conduite faite pour la ville aux frais de Q. Gellius Capella, quatuorvir, et de D. Sulpicius Censor, quatuorvir et édile (1). Un autre texte nous apprend que Sulpicia, fille de Decimus, avait légué aux colons de Vienne 50.000 sesterces pour assurer la conservation *in perpetuum* des inscriptions précédentes (2).

On a reconnu l'entrée des aqueducs du Palais du Miroir, à Sainte-Colombe-lèz-Vienne (3).

Vaison (Vaucluse). — L'aqueduc qui y portait les eaux claires de la fontaine du Grosel avait son point de départ près de Malaucène, sur le territoire de Vaison (4).

Valence. — Des restes d'arcades ont été considérés comme appartenant à un aqueduc (5).

Die (Drôme). — Sur divers points, vestiges des aqueducs qui amenaient les eaux du Romeyer et du Val-Croissant (6).

p. 391; Thomas Mermet, *Hist. de la ville de Vienne*, t. I, 1828, p. 93; A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 124; H. Bazin, *Vienne et Lyon gallo-rom.*, 1891, p. 31 à 33 (fig. des bouches d'aqueduc).

(1) A. Allmer, *Inscr. de Vienne*, t. II, p. 201 à 207; *C. I. Lat.*, t. XII, n° 1882 : *Q. Gellius L. f. Volt. Capella, IIII vir, D. Sulpicius D. fil. Volt. Censor, aedilis IIII vir, aquas novas itineraque aquarum per suos fundos colonis Viennensium donaverunt.*

(2) A. Allmer, *op. cit.*, t. II, p. 205; *C. I. Lat.*, t. XII, n°s 1883 à 1889 (plusieurs exemplaires se complétant).

(3) A. Héron de Villefosse, dans *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr. et bell.-lett.*, 1907, p. 85, fig. 8, et p. 87; autre petit aqueduc, p. 84.

(4) A. Allmer, dans *Rev. épigr. du midi de la France*, t. II, 1884-1889, p. 222.

(5) Jouve, *Statistique monum. de la Drôme*, 1867, p. 9.

(6) *Magasin encyclop.*, 3e année, 1797, t. IV, p. 205; J.-G.-H. Greppo, *Études archéol. eaux minér. de la Gaule*, 1846, p. 191.

La Bâtie-Montsaléon (*Mons Seleucus;* canton de Serres, arrondissement de Gap). — Restes d'aqueducs (1).

La Buisse (près de Grenoble). — Aqueduc d'une villa (2).

Uriage (commune de Saint-Martin-d'U., Isère). — Aqueduc mal étudié (3).

Albens (arrondissement de Chambéry, Savoie). — On a découvert, près de la chapelle de Saint-Marcel, des morceaux de conduit en tuiles cimentées à l'intérieur (4). De plus on connaît plusieurs exemplaires d'une inscription relative à un aqueduc, donné aux habitants du *vicus* antique (5).

Servoz (dans la commune de —, Haute-Savoie). — Entre la rivière d'Arve et le cône de Montfort, vallée débouchant dans la plaine de Chedde, au rocher des Egraz, en faisant la nouvelle route de Chamonix, on a trouvé une belle galerie souterraine, dont le plafond se trouvait à 6 mètres au-dessus du niveau de la route et à environ 12 mètres au-dessus de l'Arve. Elle était creusée avec le pic dans le rocher et avait 65 mètres de longueur, 1m 50 de largeur, 2 mètres de hauteur aux extrémités, et un peu moins au milieu. A l'entrée, entablement formant une arcade destinée à recevoir les vannes dont on a trouvé quelques débris. Cet aqueduc a été en partie détruit par les travaux (6).

(1) *Magasin encyclop.*, 1805, t. II, p. 21.

(2) *Bull. Mon.*, t. XXIV, 1858, p. 321.

(3) *Mém. Soc. Antiq. de France*, t. VIII, 1829, p. 291; J.-G.-H. Greppo, *Études archéol. eaux minér. de la Gaule*, 1846, p. 259.

(4) L. Revon, *Inscr. ant. de la Haute-Savoie*, 1870, p. 22.

(5) *C. I. Lat.*, t. XII, nos 2493 et 2494 : *C. Sennius. C. f. Vol. Sabinus, praef. fabr., balineum, campum, porticus, aquas, jusque earum aquarum tubo ducendarum ita ut recte perfluere possint vicanis Albinnensibus, d. s. p.*

(6) P. de Marans, *Aqueduc du Châtelard*, dans *Rev. savoisienne* de la Soc. florimontane d'Annecy, t. V, 1864, p. 58.

Genève. — Un aqueduc y amenait une eau qui remplit encore quelques puits (1). C'est peut-être cette conduite qui alimentait les réservoirs donnés par L. Julius Brocchus aux habitants de la Genève romaine (2).

Jussy (canton de Genève). — Conduite construite avec des plaques de terre cuite (3).

Vieu (canton de Champagne, arrondissement de Belley). — Aqueduc classé comme monument historique. Il avait deux branches, quelquefois à 17 mètres sous terre, et a été exploré en divers points, sur une longueur de 500 mètres. Il est haut de 1^m 17 à 1^m 74 et large de 0^m 62 à 0^m 70, couvert en dalles ou voûté en plein cintre. La sortie dans le village, avec voûte en gros appareil, est curieuse (*fig.* 5) (4).

Briord (canton de Lhuis, arrondissement de Belley). — Vers 1852, Sirand fit faire quelques fouilles à ses frais et l'on explora, sur une longueur de 200 mètres, cet aqueduc creusé dans la colline des Bruyarettes; on put même y lire sur les parois du roc des noms gravés, qui sont accompagnés des dates de 1550 et 1552. Les fouilles ont été reprises par M. l'abbé Jacquand, curé de Briord, et par M. Francisque Peysson. et, le 13 août 1900, M. l'abbé Morgon et

(1) Ch. Morel, *Genève et la colonie de Vienne sous les Romains,* dans *Mém. et doc. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève,* t. XX, 1888, p. 545 et 573 à 583.

(2) *C. I. Lat.*, t. XII, nos 2606 et 2607 : ...*Genavensibus laenus dat.*

(3) B. Reber, *Recherches archéol. dans le territ. de l'ancien évêché de Genève,* Genève, 1892, p. 23 (*Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Genève,* 2e série, t. III, 1888-1894, p. 302).

(4) Archives de la Commission des monuments historiques, relevés des fouilles (7921, plan des fouilles; 7920, vues cavalières des fouilles; 7919, sortie de l'aqueduc dans le village). Cf. Ch. Jarrin, *La Bresse et le Bugey,* 1863, t. Ier, p. 67.

Vieu appartenait plutôt à la *Civitas Equestrium,* dans la *Provincia Maxima Sequanorum.* J'ai placé cet aqueduc ici pour le rapprocher de celui de Briord.

M. l'abbé Marchand explorèrent l'aqueduc sur une grande étendue. Le tunnel, long de 230 mètres, s'ouvre, au nord-est, sur la vallée de la Brivaz (territoire de Montagnieu); l'ouverture sud-ouest donne sur la vallée du Rhône (1).

J'ai parlé plus haut des caractères particuliers de cette galerie remarquable.

Fig. 5.

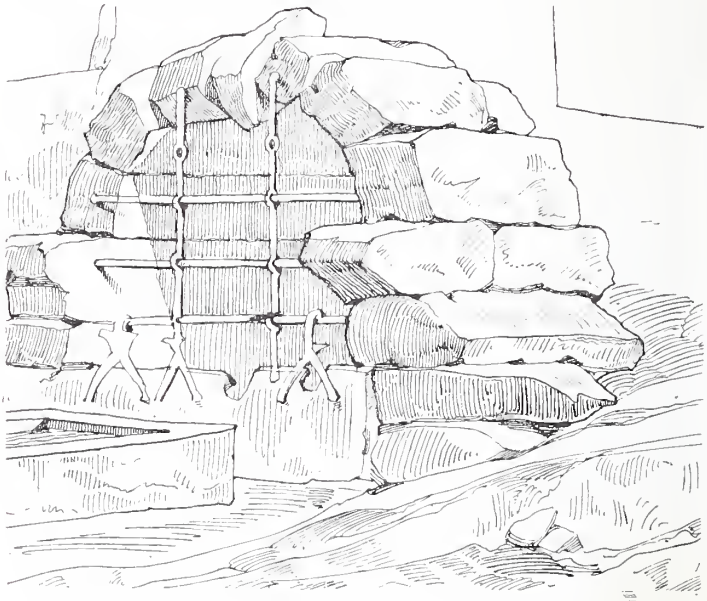

Aqueduc de Vieu.

Il paraît y avoir eu plusieurs *castella*, dont un fut détruit en 1844.

A l'aide d'une subvention du ministère de l'Instruction

(1) A. Sirand, *Treizième course archéol.*, dans *Journ. d'agric., sc., lett. et arts de l'Ain*, 1853, p. 228 (cf. 1847, p. 97); D. Monnier, *Études archéol. sur le Bugey*, 1841-1843, p. 110; F. Marchand, dans *Ann. Soc. d'émul. de l'Ain*, 1905, p. 74 à 87, plan; Rapport d'Adrien Blanchet, dans *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1906, p. CXLV à CXLVII.

publique, M. Chevelu a entrepris, en 1906, des travaux de déblaiement.

II. — Provinces de la Novempopulanie et des deux Aquitaines.

Lectoure (Gers). — Un aqueduc amenait dans des constructions, près de Lectoure, les eaux de la fontaine dite du Touron (1).

Saint-Paul-lès-Dax (Landes). — Restes d'un aqueduc, construit en briques marquées G. F. M. (2).

Toulouse. — Il y avait un aqueduc qui amenait les eaux du plateau de l'Ardenne haute. Le souvenir en était conservé par le *chemin des Arcs*, petite route qui longeait la base des piles de brique, encore visibles pendant le XVIIe siècle (3).

Cahors. — Un aqueduc, long de 32 kilomètres, dérivant le ruisseau de Vers, partait de Saint-Martin-de-Vers, traversait le vallon de Larroque-des-Arcs (canton nord de Cahors) sur un pont à trois rangs d'arcades, haut de 55 mètres, qui surpassait le Pont du Gard ; on en voyait encore les restes en 1834, sur les flancs du coteau. Cette construction avait été ruinée à la fin du XIVe siècle par les habitants de Cahors, parce que les Anglais s'y étaient plusieurs fois retranchés pour surprendre la ville.

Sur divers points, la conduite était taillée dans le roc avec

(1) *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. CXXXII.

(2) A. Oihenart, *Notitia utriusque Vasconiæ*, 1638, p. 468 ; *Congrès archéol. de France*, 55e sess., à Dax, en 1888, p. 186.

(3) E. Roschach, *Hist. graphique de l'anc. prov. de Languedoc*, 1904, p. 193.

galerie à air libre ou souterraine. Elle était recouverte en tuiles plates de 0m06 d'épaisseur, dans les parties qu'il fallait protéger des infiltrations (1).

Bordeaux. — Plusieurs aqueducs dont deux traversaient la ville dans le sens de la largeur, du sud au nord, l'un à droite de la cathédrale, l'autre parallèlement au *cardo maximus* (aujourd'hui la rue Sainte-Catherine) (2).

L'un amenait les eaux de l'Eau-Blanche et de la Font-de-Montjaux ; le village des Ars à Talence rappelle les arcades qui soutenaient la conduite (*Pont d'Ars*). Elle était haute de 0m66 environ et large de 0m45 (3).

On a retrouvé au Sablonna, dans le quartier Saint-Nicolas, une conduite haute de 0m69 et couverte de dalles; elle est probablement une continuation de l'aqueduc des Ars (4). Le Musée archéologique de Bordeaux (Bibliothèque) conserve une section de cet aqueduc (5).

La même conduite a été reconnue sur la place Sainte-Eulalie, sur une longueur de 24 mètres. Elle était haute de

(1) *Bull. Mon.*, t. Ier, 1834, p. 9 à 11, et t. VIII, 1842, p. 297. Cf. J.-G.-H. Greppo, *Études archéol. eaux minér. de la Gaule*, 1846, p. 114; A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 113.

(2) On en a retrouvé plusieurs vestiges sur divers points de la ville (Sansas, dans *Soc. archéol. de Bordeaux*, t. Ier, 1874, p. 55).

(3) *Ausonii Burdigalensis opera, Eliæ Vinetæ commentariis illustrata*, 1590, p. 210 B et G; D. Devienne, *Hist. de la ville de Bordeaux*, 2e édit., 1862, t. Ier, dissert. prélim., p. XXIV; F. Jouannet, dans *Séances publiques de l'Académie de Bordeaux*, 1826, p. 125 à 144; J.-B.-B. de Billaudel, *Not. sur un aq. ant. sur la grande route de Bordeaux à Langon*, 1829, in-8°, et *Mém. Soc. Antiq. de France*, t. VIII, 1829, p. 297-302; C. Jullian, *Hist. de Bordeaux*, 1895, p. 30, fig. (l'auteur l'attribue au Ier siècle de notre ère).

(4) Sansas, dans *Soc. archéol. de Bordeaux*, t. VII, 1880, p. 36 à 40; cf. p. 81.

(5) M. C. de Mensignac a bien voulu me confirmer la provenance de cette section que j'ai examinée en 1907.

0m 68, avec une largeur de 0m 42 au radier et de 0m 38 en haut ; des dalles la recouvraient (1).

Un autre aqueduc, à Gradignan (canton de Pessac), se dirigeant vers l'ouest de Sarcignan (commune de Villenave-d'Ornon), paraît avoir buté sur des rochers très durs (2). Le canal a peut-être été mal reconnu. Une tradition l'attribuait aux Sarrasins (3).

Un petit aqueduc, haut de 0m 50 et large de 0m 36, a été retrouvé, sous une mosaïque romaine, rue Porte-Dijeaux, en 1832 (4).

Enfin une autre conduite, qui est peut-être une de celles indiquées plus haut, transportait les eaux de la fontaine de Vayres (5).

J'ai parlé plus haut de l'inscription qui pourrait concerner un des aqueducs de Bordeaux.

Périgueux. — Un aqueduc de 6 à 8 kilomètres suivait la route, sur le versant méridional de la vallée du Manoir. Il passait par le parc du Petit-Change, où il y en a encore des restes, chez Mme de Verninac de Saint-Maur, et s'en éloignait à l'est du colombier ; on le suivait sous la terrasse

(1) C. de Mensignac, dans *Soc. archéol. de Bordeaux*, t. XXIII, 1900-1901, p. 134 à 138. Une autre partie avait déjà été retrouvée, en 1866, rue des Sabliers.

(2) F. Jouannet, *Note sur les ant. aq. de Bordeaux*, dans *Acad. roy. des sc., bell.-lett. et arts de Bordeaux*, séance publ. du 5 juillet 1832, p. 136 et 137.

(3) *Bull. Mon.*, t. VIII, 1842, p. 297. D'autres traditions locales attribuaient aussi aux Sarrasins la construction des aqueducs de Bavay (à Dourlers), de Sens (à Malay-le-Vicomte), de Lutèce, de Lyon (Artaud, *Lyon souterrain*, p. 240), de Neyron (Ain), de Rodez, d'Avenches. J'ai déjà signalé des légendes semblables à propos des enceintes (*Les enceintes rom. de la Gaule*, 1907, p. 281).

(4) F. Jouannet, *loc. cit.*, 1832, p. 139.

(5) *Ibid.*, p. 137, et le même dans *Séances publ. de l'Acad. de B.*, 1826, p. 133.

du château. Il traversait la plaine de Périgueux, puis la rivière, au vallon du Change, sur des arcades. Cet aqueduc en blocage, haut de 0m 66 à 0m 90 et large d'un mètre (?), recouvert en dalles de pierre, amenait les eaux de la Grand-Font (commune de Saint-Laurent-du-Manoir, à 6 kilomètres de Périgueux).

Un autre aqueduc, long de 3 kilomètres environ, passait par le vallon de la Vieille-Cité et franchissait l'Isle, non loin des Thermes (1). C'est à celui-ci que se rapporte l'intéressante inscription de L. Marullius Æternus, trouvée sur l'emplacement de la nouvelle caserne (2).

Il y avait encore un aqueduc dans la vallée de Toulon, alimenté probablement par les fontaines de l'Ermitage de Cablans, du Cluzeau et de Puyrousseau. Sur le parcours de cette conduite on a reconnu un bassin hexagonal construit en briques (3).

Au faubourg de l'Arsaut, une autre conduite a servi pendant le moyen âge. On y a trouvé aussi un bassin avec des tuyaux de terre cuite (4).

Saintes. — Plusieurs restes d'aqueducs. L'aqueduc de la Font-Giraud (commune d'Écoyeux, canton de Burie) traver-

(1) Wlgrin de Taillefer, *Antiq. de Vésone*, 1826, t. II, p. 89 à 96; E. Galy, *Vésone et ses mon.*, dans *Congrès archéol. de France*, 25e sess., à Périgueux, en 1858, p. 175 et 176; *Rev. épigr. du midi de la France*, t. Ier, p. 38; A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 128.

(2) Taillefer, *op. cit.*, p. 98 et s.; Eugène Massoubre, *Les fouilles de Vésone; découv. d'antiq. rom. à Périgueux, en 1857*, mai 1857, p. 15 à 19 (Extr. des *Ann. Soc. d'agr., sc. et arts de la Dordogne*, t. XVIII, 1857. L'auteur croit que cette conduite amenait les eaux de la source de Jameau, au-dessus de Campniac); E. Galy, *loc. cit.*, p. 175; E. Espérandieu, *Musée de Périgueux, inscr. ant.*, 1893, n° 13, pl. III, 1; *C. I. Lat.*, t. XIII, 1re partie, n° 966: *L. Marullius L. Marulli Arabi filius, Quir., Aeternus, II vir, Aquas earum que ductum d. s. d.*

(3) Wlgrin de Taillefer, *op. cit.*, p. 103.

(4) *Ibid.*, p. 107 et 600.

sait la vallée de Fontcouverte (canton nord de Saintes) (1), sur de grandes arcades; il en restait quatre en 1834 et Caumont les dessina (2).

Cette conduite, amenant à Saintes l'eau du Douhet, recueillait aussi, à mi-chemin du parcours, les eaux de la fontaine de Vénerand, à 6 kilomètres au nord-est de Saintes.

Sur le flanc de la colline de Chaillot, près de Saintes, un peu au-dessous du réservoir de la gare, existaient deux conduites parallèles, à $1^{m}40$ de distance, branches de l'aqueduc, dont on retrouve les traces dans les bois du Cormier et à La Grève, où la route de Saint-Jean-d'Angély les a coupées. Deux sections ont été transportées au Musée de Saintes. La plus grande de ces conduites, haute de $0^{m}90$, large de $0^{m}45$ à la base de la cuvette et de $0^{m}35$ au sommet, avait la pente dirigée vers la ville; le second aqueduc, haut de $0^{m}40$, large de $0^{m}17$ à la base et de $0^{m}35$ au sommet, était dirigé dans le sens opposé à la ville et l'on a supposé qu'il devait desservir une villa (3).

Fouras (canton sud de Rochefort-sur-Mer, Charente-Inférieure). — Restes d'aqueduc (4).

(1) *Apud Fontem Cohopertum*, vers 1290 (*Rec. Comm. des arts et mon. hist. de la Charente-Inf.*, 1886, 3e série, t. I, p. 14).

(2) Le Royer de la Sauvagère, *Recueil d'antiq. dans les Gaules*, 1770, p. 36, pl., avec la restitution du pont-aqueduc au vallon des Arcs (*Lesar*) et reproduction de la vue de Martin Zeiller, publiée dans la *Topographia Galliæ* de Merian, en 1661; A. de Caumont, *Bull. Mon.*, t. I, 1834, p. 185, 306 et 396; *Cours d'antiq. mon.*, pl. XXXVIII b, fig. 5. Cf. La Curie, dans *Bull. Mon.*, t. VIII, 1842, p. 298 à 303 (description du parcours); cf. t. X, p. 505, et t. XIX, 1853, p. 223 et 227; A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 127; L.-Ch. Gaurier, *Note sur l'aq. rom. de Saintes*, dans *Recueil Comm. des arts et mon. hist. de la Charente-Inf.*, t. XVI, 1902-1904, p. 365-371, 2 pl.

Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale conserve, outre les planches de La Sauvagère et de Zeiller, une gravure du XVIIe siècle dont j'ignore l'origine (Va 28).

(3) *Rev. de Saintonge et de l'Aunis*, t. IX, 1889, p. 15.

(4) *Rev. de Saintonge et de l'Aunis*, t. VII, 1887, p. 244.

Fouqueure (Charente). — M. G. Chauvet possède un fragment de la mosaïque de cette villa avec le tuyau de plomb qui y amenait l'eau (1).

Poitiers. — Plusieurs aqueducs (2) :

1° Celui dit de la Cassette. Les tuyaux retrouvés appartiennent plutôt à une dérivation de l'aqueduc de Fleury.

2° Aqueduc du Cimeau, dit à tort de Lusignan, dont les restes existaient au boulevard de Tison ; selon les points, il était large de $0^m 25$ à $0^m 36$ et haut de $0^m 55$ à $1^m 33$. Une conduite de dérivation, dite de Croutelle, était plus petite.

3° Aqueduc de Basse-Fontaine, dont les ruines étaient encore importantes (3) sur la route de Bordeaux, en 1854 ; reconnu sur tout le parcours (12 kilomètres), depuis la source de Basse-Fontaine, suivant les coteaux du Clain ; devait traverser sur des arcades la dépression entre le faubourg et Blossac. A 300 mètres de Fontaine-le-Comte, une conduite dérivait la source de la Reinière, aujourd'hui perdue dans un étang. Les arches, fort étroites, avaient une ouverture de $3^m 70$; le petit appareil cubique formait les parements.

(1) Renseignement communiqué par M. G. Chauvet.

(2) Mss. de dom Fonteneau à la Bibliothèque de Poitiers (je ne les ai pas consultés); Bourgnon de Layre, dans le *Spectateur* de Poitiers, 1840, p. 205, 229, 296; Foucart, dans *Mém. Soc. Ant. de l'Ouest*, t. VII, 1840, p. 130 et 131, pl. VI (vue sur la rive gauche du Clain); Duffaud, *Notice sur les aq. rom. de Poitiers*, dans *Mém. Soc. Ant. de l'Ouest*, t. XXI, 1854, p. 55 à 83, pl. I (carte), pl. II (aq. du Cimeau), pl. III (aq. de Basse-Fontaine et aq. de Fleury).

(3) En 1843, des arcades s'élevaient encore jusqu'à 12 mètres de hauteur (Foucart, dans *Bull. Mon.*, t. IX, 1843, p. 584). On en voit encore trois dans un pli de terrain de la propriété de l'Hermitage, à gauche de la route de Ligugé (*Congrès archéol. de France*, 70e sess., à Poitiers, en 1903, p. 4).

Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale conserve : une aquarelle de 1699 représentant seize piliers sur le haut du coteau de la rivière du Clain ; une gravure ancienne; une lithographie de Letellier (Va 412).

4° L'aqueduc de Fleury, le plus important, qui arrivait au faubourg de la Tranchée en suivant le coteau de la Boivre, avait une longueur de 25.450 mètres. Dans les parties souterraines, il était couvert en grosses pierres recouvertes d'une chape de mortier de 0m 10 d'épaisseur. Le radier en béton avait 0m 10 d'épaisseur. Les arcades étaient de blocage avec parements de petit appareil et assises de briques.

On a retrouvé, dans le faubourg de La Tranchée, les restes d'un aqueduc dont une partie paraissait se diriger vers celui de Fleury. Il s'agit sans doute d'une dérivation. Cette conduite était pourvue de regards dont un a été exploré (1).

Limoges. — Quelques restes d'aqueducs (2). Une conduite, découverte en 1870, dans les vallons Encombe-Vineuse et de Montjovis, était haute de 0m 93 et large de 0m 62. Une partie était creusée dans le tuf à 8 et même 14 mètres de profondeur; d'autres portions étaient recouvertes de dalles. L'eau devait être prise au plateau de Beaubreuil (3).

Mont de Jouër (ou Puy de Jouër ou Puy Montjuvis, canton de Saint-Goussaud, arrondissement de Bourganeuf, Creuse). — Restes d'un aqueduc (4).

Evaux (arrondissement d'Aubusson). — Plusieurs restes d'aqueducs, dont un était creusé dans le roc. On y a recueilli aussi des tuyaux de plomb et un de bronze (5).

(1) Bains, dans *Bull. Soc. Ant. de l'Ouest*, 2e série, t. II, 1880-1882, p. 523 à 525.

(2) J.-B. Tripon, *Historique mon. de l'anc. prov. du Limousin*, 1837, p. 15 et 16 (fig. des restes de l'aqueduc de Limoges dans un coin de la planche du plan par terre de l'amphithéâtre de cette ville).

(3) P. Vergnes, *Note sur les anc. aq. déc. aux environs de Limoges*, dans *Bull. Soc. archéol. et hist. du Limousin*, t. XXII, 1873, p. 5 à 22.

(4) Ed. Buisson de Mavergnier, *Rapport sur les fouilles du Mont de Jouër*, dans *Bull. Soc. archéol. du Limousin*, t. XIII, 1863, p. 227.

(5) J.-G.-H. Greppo, *Études archéol. eaux minér. de la Gaule*, 1846, p. 241, 242 et 317.

Saint-Sulpice-le-Guéretois (canton de Saint-Vaury, arrondissement de Guéret). — Au pré de Palanche, conduit de 0m 08 de hauteur et 0m 22 de largeur. On a supposé que c'était plutôt un canal de draînage (1).

Rodez. — Un aqueduc a été reconnu depuis la Barraque du Fraysse, sur la route de Rodez à Albi, jusqu'au plateau de la Boissonade, au sud de Rodez. Cette conduite, haute de 1m 37 et large de 0m 68, en blocage, avec radier et parois encore recouverts de ciment sur une hauteur de 0m 70 à 0m 80 (avec bourrelets dans les angles), était d'une bonne conservation sur beaucoup de points et Boissonnade, qui signalait la découverte, en 1842, fut le premier à proposer d'utiliser cet aqueduc pour amener de l'eau à Rodez (2). Vers 1852, on le signalait de nouveau entre le ruisseau de Vors (canton de Rodez) et le village du Couderc, sur une longueur de 20 kilomètres. Près de La Barthe (commune de Vailhourles), il passait sous un monticule long de 200 mètres, où l'on remarquait trois regards pratiqués dans des dalles (3). L'un de ces regards, ayant un mètre de diamètre, était muni d'une cuvette paraissant destinée à empêcher le sable de pénétrer dans l'aqueduc.

Près de Malan, la conduite était portée sur des arcades ayant deux mètres sur chaque face et distantes de deux mètres environ. La longueur de ce pont, dans des conditions qui portent à croire à l'existence d'un siphon, était d'environ 800 mètres. L'aqueduc avait, sur le parcours ordinaire, une

(1) *Soc. sc. natur. et d'antiq. de la Creuse*, 6e bulletin, 1847, p. 80 à 82; *Mém.*, t. II, p. 43. Une des briques recouvrant ce conduit portait une marque en creux qui a été transcrite ainsi : L ·V ·N ·A.

(2) Boissonnade, dans *Mém. Soc. des lettres, se. et arts de l'Aveyron*, t. III, 1841-1842, p. 119 à 123. Cf. Calvet, dans *Bull. Mon.*, t. VIII, 1842, p. 297, où il est question de la partie reconnue à Eodes.

(3) B. Lunet, dans *Mém. Soc. des lettres, se. et arts de l'Aveyron*, t. VIII, 1852-1858, p. 10 à 29, 32 et s.; voy. aussi les sources que j'ai citées plus haut à propos de la restauration de l'aqueduc.

pente de $0^{m}0015$ par mètre. On a évalué le débit à 23.000 mètres cubes par 24 heures. L'aqueduc recevait. sur le parcours, plusieurs petites conduites amenant l'eau de sources diverses (1).

J'ai rapporté plus haut que la conduite antique avait été rétablie en 1857, et j'ai signalé le réservoir de Vors.

Dans un procès survenu entre le comte d'Armagnac et un marchand, en 1380, au sujet d'un trésor de 700 pièces d'or de grand module et réputées fort anciennes, trouvées dans l'aqueduc (*toatum*, «touat»), la construction est attribuée aux Sarrasins (2).

Clermont-Ferrand. — Près du bois de Villars, un orage a mis à découvert, le 25 septembre 1835, les restes d'un aqueduc qui menait les eaux de Fontanat à Clermont. Quelques parties voûtées sont bien conservées (3).

On a signalé comme ayant fait partie de l'aqueduc détruit par Thierry, en 532, les restes d'une conduite de $0^{m}50$ de largeur et un mètre de hauteur (4).

Des fragments de conduites en terre cuite ont été recueillis à la jonction du boulevard Pasteur et de la route de Poudrière, à Clermont (juin 1905), et d'autres au Pont de Naud et au prieuré de Saint-André, près de Chamalières (canton nord de Clermont (5).

Entre **Fontanat** et le Puy-de-Châteix. — Parties d'un

(1) B. Lunet, dans *Congrès archéol.*, à Rodez, en 1863, p. 111 à 116.

(2) Henri Affre, *Observ. relat. à quelques passages du mémoire* [de Lunet] *sur l'aq. rom. de V. à R.*, dans *Mém. Soc... Aveyron*, t. IX, 1859-1867, p. 311 à 312.

(3) Bouillet, dans *Bull. Mon.*, t. IV, 1838, p. 491; Ad. Laporte, dans *Congrès archéol. de France*, 62e sess., à Clermont-Ferrand, en 1895, p. 169 et 170.

(4) Ambroise Tardieu, *Hist. de la ville de Clermont-Ferrand*, 1872, t. II, p. 1 et 2.

(5) Musée de Clermont-Ferrand.

petit aqueduc taillé dans le granit et conduisant les eaux au château de Waïfre, incendié par Pépin en 761 (1).

Montoncelle (arrondissement de Thiers).— Aqueduc prenant l'eau de la source de la Crédogne (2).

Herbet (au hameau d' —, commune de Clermont-Ferrand). — Aqueduc prenant l'eau des belles sources de Loradoux (3).

Le Mont-Dore. — Aqueduc mal étudié (4).

Saint-Paulien (arrondissement du Puy, Haute-Loire). — Aqueduc auquel on a attribué une hauteur de quatre mètres (5). Si la mesure est exacte, ce n'est pas un aqueduc.

Bourges. — M. de Barral avait reconnu quatre aqueducs aboutissant à cette ville. Le premier, long de 30 kilomètres environ, entre les Trois-Ormes et Blet (canton de Nérondes), à l'est ; le deuxième amenait les eaux de la fontaine Saint-Jacques aux environs de Mennetou ; le troisième, entre le village de Foncotrellot (dans la vallée du Collin, à 2 kilomètres de Bourges) et la porte Saint-Privé ; le quatrième, qui paraît moins certain, aurait conduit de la Montagne de Haute-Brune les eaux de la source de Bléron et de la fontaine de la Lune.

Le deuxième aqueduc, étudié près du moulin Rabot, à Pigny, à 10 kilomètres au nord de Bourges, est en blocage de $0^m 80$ de hauteur sur $0^m 60$ de largeur, couvert en pierres plates ; le troisième avait $0^m 60$ de hauteur et $0^m 50$ de largeur.

(1) Bouillet, dans *Bull. Mon.*, t. IV, 1838, p. 492.

(2) *Ibid.*, p. 492.

(3) *Ibid.*, p. 492.

(4) Bertrand, *Note sur des antiq. déc. au Mont-d'Or*, 1844, p. 12 et 13.

(5) Bretagne, dans *Bull. Mon.*, t. XXII, 1856, p. 242. Saint-Paulien a été identifié à *Ruessium*.

Un cinquième aqueduc a été trouvé dans la propriété Raveaux, à Nérigny, commune de Saint-Germain-du-Puy, canton des Aix-d'Angillon, à 8 kilomètres de Bourges. Il avait 1m 10 de hauteur et 0m 50 de largeur ; il était couvert en pierres plates (1).

Un autre aqueduc, de grandes dimensions (1m 65 ?), a été reconnu à 20 kilomètres de Bourges sur la route de Lyon et amenait les eaux de Sancoins (2).

Un tronçon d'un aqueduc, reconnu au n° 8 de la rue des Armuriers, sur une longueur de 30 mètres, est peut-être un branchement de la conduite qui longe la rue du Four au sud et qu'on a retrouvée à l'angle de la place de l'Arsenal, sous la maison Ripart, mais cette conduite est couverte par trois rangs de briques en encorbellement, mode de construction qui a paru antérieur à celui de l'autre canal (3).

On a encore retrouvé une section de l'aqueduc, déjà rencontré près de l'École d'Artillerie, et ce tronçon, qui sert actuellement à l'écoulement des eaux de vidanges, est surmonté d'une autre conduite, moins soignée, qui est sans doute postérieure (4).

Sainte-Solange (Près de —, canton des Aix-d'Angillon, arrondissement de Bourges). — Débris d'une conduite qui devait aboutir à Villemont (5). Buhot de Kersers pensait que

(1) Maréchal, dans *Congrès Soc. franç. d'Archéol.*, 16e sess., à Bourges, en 1849, p. 34 à 41; le même, *Trace et descr. de l'aq. rom. qui amenait à B. les eaux des fontaines de Tralay*, 1857, in-8°: A. Buhot de Kersers, *Hist. et stat. mon. du dép. du Cher*, t. II, 1883, p. 60, et pl. VI, plan où l'on voit l'aqueduc qui passe près de la cathédrale et pénètre jusqu'au centre de la ville.

(2) Dumontet, dans *Congrès Soc. franç. d'Archéol.*, 16e sess., à Bourges, en 1849, p. 40.

(3) A. des Méloizes, dans *Mém. Soc. Ant. du Centre*, t. XXIV, 1900, p. XIX-XX.

(4) *Mém. Soc. Ant. du Centre*, 1895-1896, p. XXVIII, plan.

(5) Lefort, *Aqueduc rom. déc. dans les travaux du chemin de fer de*

cet aqueduc était le même que celui reconnu déja à la Pyrotechnie de Bourges et que la source devait être aux fontaines de Valentigny (1).

Sur la ligne de Bourges à Cosne on a trouvé une conduite en tuyaux de terre cuite, dont j'ai déjà parlé plus haut (2).

La Grange-Saint-Jean (commune de Trouy, canton de Levet, arrondissement de Bourges). — En 1888, aqueduc reconnu sur une longueur de 129 mètres, haut de 0^m 50 et large de 0^m 47, recouvert en dalles. Il devait alimenter une villa, soit à Germigny, soit à Mazières (3).

Saint-Just-sur-Auron. — Conduite qui passait dans les cantons de Levet et de Baugy (4).

Drevant (canton de Saint-Amand-Mont-Rond). — Du côté de la route de Montluçon, restes d'un aqueduc qui amenait les eaux de la rivière de Marmande, découvert en 1803, près du bourg de Colombiers. Il était probablement destiné à alimenter les bains, installés à Drevant, au-dessus du lit du Cher. Le second, reconnu en 1772, amenait les eaux abondantes et pures, aujourd'hui encore, de la source de Merlon. Les deux aqueducs avaient 0^m 27 de largeur et 0^m 34 de hauteur; ils étaient en blocage, avec enduit intérieur et couverture de dalles (5).

Bourges à Cosne en 1893, dans *Mém. Soc. Ant. du Centre*, t. XX, 1894, p. 23-25, 2 pl.

(1) *Ibid.*, p. 26.

(2) *Mém. Soc. Ant. du Centre*, t. XXI, 1895-1896, p. XXVII.

(3) R. de Marguerye, *Note sur un aq. dée. à la Grange-Saint-Jean, commune de Trouy, en 1888*, dans *Mém. Soc. Ant. du Centre*, t. XVI, 1888-1889, p. 153 à 160, 2 pl. avec plan.

(4) A. Buhot de Kersers, *Statistique*, t. V, p. 53 et 95.

(5) J.-F. Baraillon, *Recherches sur les Cambiovicenses de la carte théodosienne*, 1806, p. 214; *Bull. Mon.*, t. IV, 1838, p. 525; G. Mallard, dans *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1906, p. 50 et 51.

Beaulieu (canton de Châtillon-sur-Loire, arrondissement de Gien, Loiret). — A 4 kilomètres nord-ouest, au lieu dit « ville de Gannes », non loin d'une voie romaine allant probablement de Bourges à Assay, ensemble de substructions importantes, découvertes en 1836, 1840, 1875 et 1892, au cours de travaux exécutés pour le canal latéral à la Loire. Bien que la Loire coulât tout près des établissements romains, les habitants avaient jugé utile de dériver les eaux de la fontaine de l'Étang par un aqueduc dont M. Chollet a reconnu tout le tracé. Il avait une pente de $0^{m}008$ à $0^{m}011$ par mètre et une longueur de 1.450 mètres. J'ai parlé plus haut de la construction de ce monument (1).

On a trouvé près de là une roue qui, selon M. de Boisvillette, appartenait à un moulin hydraulique. L'hypothèse est plausible, puisque les *molæ aquariæ* existaient déjà à l'époque de Mithridate. On s'en servait beaucoup en Italie, d'après Pline (2), et un passage de Fortunat démontre qu'il y en avait encore en Gaule à la fin du VIe siècle (3).

Thésée (Près de la villa romaine de —, le *Tasciaca* de la table de Peutinger, *Villa Taseiæ* au Xe siècle ; canton de

(1) De Boisvillette, dans *Mém. Soc. Ant. de France*, t. XV, 1840, p. 212 à 231, 2 pl.; M. Prou, dans *Bull.* de la même Soc., 1894, p. 195-198, plan de Mazoyer (p. 198, remarque de M. Longnon sur le nom de *Ganne*, appliqué souvent à des ruines romaines). J'ai consulté aussi des rapports manuscrits de M. Alfred Chollet, qui m'ont été communiqués obligeamment par M. J. de Saint-Venant (Ils contiennent des renseignements intéressants et une bonne coupe de l'aqueduc). Au cours des travaux, on a recueilli des monnaies assez nombreuses dont la moins ancienne (trouvée en 1891) est de Magnence.

(2) Voy. *Dict. des ant. gr. et rom.*, s. v. *Mola*, p. 1961-1962.

(3) « Ducitur inriguis sinuosa canalibus unda
« Ex quâ fert populo hic mola rapta cibum ».
(*Castellum super Mosellam*, Fortunat, l. III, XII; éd. Fr. Leo, dans *Mon. Germaniæ hist., auct. antiq.*, t. IV, 1re partie, 1881, p. 65).

Montrichard, Loir-et-Cher), au Moulin-du-Rû ou Moulin-Ferrant. — Aqueduc en blocage (1).

Suèvres (canton de Mer, arrondissement de Blois). — Restes d'une conduite (2).

Luynes (ancien Maillé, canton est de Tours). — En 1853, le comte de Galembert a reconnu 53 piles plus ou moins bien conservées, sur une longueur de 300 mètres environ. On en voit encore 43 ayant 10 mètres de hauteur environ, qui ont reçu le nom populaire de *Piliers des Arènes*. Ces piles soutenaient l'aqueduc au-dessus d'un vallon, sur un parcours de 500 mètres. La brique a été employée seulement dans les arcs (*Voy. pl.*).

Quelques auteurs ont pensé que cet aqueduc conduisait les sources du Cérain ou du Semblançay à Tours. M. Bousrez dit qu'il était alimenté par la source de *la Pinnoire* et avoue que la destination n'est pas certaine (3).

(1) L. de la Saussaye, *Ant. de la Sologne blésoise*, 1844, p. 20.

(2) *Rev. archéol.*, t. VI, 1849, p. 648; *Bullet. Soc. se. et lettres de Loir-et-Cher*, 1893, p. 40.

(3) Le Royer de la Sauvagère, *Recueil de dissert. ou rech. hist.*, 1776, p. 49 et s.; le même, *Recueil d'ant. dans les Gaules*, 1770, p. 131 et s., pl.; C. Verly, *Description d'un aqueduc romain situé dans la plaine de Luynes, à deux lieues de Tours*, dans *Rec. trav. Soc. d'amateurs des se., de l'agr. et des arts de Lille*, 1823-1824, p. 293-295, pl. B à D; A. de Caumont, *Cours d'ant. mon.*, pl. XXXVIII b, fig. 7, et *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 128; *Bull. Mon.*, t. IV, 1838, p. 283, et t. XXI, 1855, p. 649-653, fig.; comte de Galembert, dans *Mém. Soc. archéol. de Touraine*, t. VI, 1854, p. 147 et 245 à 251, pl.; Bourassé et Chevalier, dans *Mém. Soc. archéol. de Touraine*, in-4°, t. Ier, 1869, pl. II (arcade de face), pl. IIA (restes de piliers vus de biais); *Dict.* Joanne, p. 2365, fig.; J.-X. Carré de Busserolle, *Dict. géog., hist. et biog. d'Indre-et-Loire*, t. IV, 1882, p. 125; L. Bousrez, *Étude sur les aq. de l'époque rom. en Touraine*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 426-428, pl. XX (sans bibliographie).

Photographie aux Archives de la Commission des monuments histori-

Aqueduc de Luynes.

Au-dessous de Tours, sur la rive gauche du Cher, à un kilomètre de cette rivière, canal creusé dans le rocher avec arcades aux extrémités (1). C'est peut-être une partie de celui de Bléré, indiqué plus bas.

Contré, près de Loches. — Il en reste trois piles peu élevées. La source d'Orfond (forêt de Loches), qui l'alimentait, était ainsi amenée à une villa voisine. Ces restes ont été acquis par la Société française d'Archéologie et la Société archéologique de Touraine, en 1869 (2).

Bléré (Fontenay, près de).— Le long du coteau de Larçay, conduite qui amenait probablement à Tours les eaux des Grandes-Fontaines (3).

Courçay (canton de Bléré), au moulin de la Doué. — Restes d'un aqueduc servant à une villa, près de Truyes (4).

Chisseaux ou **Chisseau** (canton de Bléré, arrondissement de Tours). — Sur le chemin qui monte de la route à l'église, aqueduc de 0m 60 de largeur et 0m 40 de hauteur

ques (n° 20118; *Cat.* Roussel, chez Neurdein, n° 3537). Il y a aussi un cliché J. de Laurière (Giraudon, éd.).

Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale conserve une aquarelle, datée de 1699, représentant 24 piliers; il y a aussi dans le même volume (Va 71) une gravure du XVIIIe siècle.

(1) *Bull. Mon.*, t. IV, 1838, p. 284.

(2) J.-X. Carré de Busserolle, *Dict.*, t. II, 1879, p. 348; cf. *Bull. Soc. arch. de Touraine*, t. Ier, 1868-1870, p. 198. C'est évidemment cet aqueduc que Caumont a voulu citer quand il a parlé de l'aqueduc de Cornillé, acquis par la Société française d'Archéologie (*Ère gallo-rom.*, 1870, p. 131). M. L. Bousrez ne parle pas de cette acquisition (*loc. cit.*, p. 428), qui m'a été confirmée par le comte Charles de Beaumont.

(3) A. de Caumont, dans *Bull. Mon.*, t. XXII, 1856, p. 309, et t. XXVII, 1861, p. 507; L. Boilleau, *Not. sur l'aq. de F., près Bléré*, 1848, in-8°, 8 p., pl.; L. Bousrez, *loc. cit.*, p. 429 à 431.

(4) L. Bousrez, *loc. cit.*, p. 433.

avec 0m 17 sur toutes les faces à l'intérieur (1). Il devait alimenter une villa.

Brizay (canton d'Ile-Bouchard, arrondissement de Chinon). — Conduite bétonnée, longue de 2 kilomètres, qui dérivait les eaux des fontaines du *Bois-Saint-Père* ou de *Mocrate* vers la villa *aux Champs-Vacher* (commune d'Ile-Bouchard) (2).

Chemillé-sur-Indrois (commune de Montrésor, arrondissement de Loches). — Aqueduc découvert quelques années avant 1899, par des chercheurs de trésors; il est formé par un canal souterrain creusé dans le tuf, ayant jusqu'à 1m 75 de hauteur; la rigole de l'eau paraît n'avoir eu que 0m 15 de hauteur et 0m 20 de largeur, sur lit de béton. La vase amassée dans ce canal tend à faire croire qu'il n'était sans doute pas un aqueduc d'eau potable (3), mais peut-être un égout.

Angers, près du chemin de fer. — Aqueduc découvert en 1847 ; c'est sans doute celui qui amenait les eaux de la fontaine Frotte-Pénil.

Dans les jardins de Lesvières, à Angers, conduites dont la mieux conservée, près de la gare, présentait, en coupe, à la base, une ouverture large de 1m 04 ; autres canaux plus petits en blocage (4).

(1) Abbé Casimir Chevalier, *Aqueduc gallo-rom. de Chisseaux*, dans *Journal d'Indre-et-Loire*, 10 juillet 1858, et *Mém. Soc. archéol. de Touraine*, t. XI, 1859, p. 23 et 24; Carré de Busserolle, *Dict.*, t. II, p. 283; L. Bousrez, *loc. cit.*, p. 432.

(2) L. Bousrez, *loc. cit.*, p. 432.

(3) L. Bousrez, *loc. cit.*, p. 433 à 435. L'auteur croit qu'il s'agit d'une conduite d'eau destinée aux besoins d'une industrie, par exemple d'un moulin à foulon.

(4) V. Godard-Faultrier, *Restes d'aq. et de voies rom... près d'Angers*, 1848, in-8°; du même, *Mon. ant. de l'Anjou ou Mém. sur la topographie*

Gennes (arrondissement de Saumur, Maine-et-Loire). — En 1807, restes d'aqueduc avec cuvette de 0m33 de hauteur et de largeur, couvert de pierres et d'ardoises brutes; il n'amenait pas les eaux de la fontaine de Mazerolles, mais celles de la source Chapeau (1).

Bagneux (canton de Saumur). — Fragments de tuyaux de plomb (2).

Touvois (canton de Legé, arrondissement de Nantes). — Aqueduc en blocage avec mortier rouge à l'intérieur (3). Il devait être couvert de dalles et desservir une villa.

Arthon (canton de Pornic, arrondissement de Paimbœuf, Loire-Inférieure). — Ruines d'un aqueduc dont il restait soixante-quatre piliers, il y a un demi-siècle (4).

III. — Les quatre provinces de la Lugdunaise.

Lyon. — La grande cité romaine eut cinq aqueducs, selon la plupart des auteurs, et trois seulement selon M. Gabut (5).

gallo-rom. du dép. de Maine-et-Loire, 1864, p. 43-44; Matty de Latour, *Andecombo, Juliomagus et Andecavi,* Angers et Paris, 1876, p. 116 à 121.

(1) *Bull. Mon.,* t. Ier, 1834, p. 360; V. Godard-Faultrier, *L'Anjou et ses mon.,* t. Ier, 1839, p. 85, et *Mon. ant. de l'Anjou,* 1864, p. 191 à 194; cf. *Bull. Mon.,* t. XXX, 1864, p. 868 et 869. On en a déposé des sections aux Musées d'Orléans et de Nevers.

(2) Courtiller, *Cat. du Musée de Saumur,* 1868, p. 23.

(3) *Ann. Soc. acad. de Nantes,* t. XXXV, 1864, p. 436; *Rev. des Soc. sav.,* 3e série, t. II, 2e sem. 1863, p. 475.

(4) M. Bizeul, *Rev. des prov. de l'Ouest,* t. IV, p. 596; *Annales Soc... Nantes,* t. XXXV, 1864, p. 438 et 439.

(5) J. Spon, *Recherche des ant. et curiosités de la ville de Lyon,* 1675, p. 79 (curieuse vue des piliers avec chaînes de briques, visibles encore près de Saint-Irénée); P. Ménestrier, *Hist. civile et consulaire de la ville de Lyon,* 1696, p. 36 (erroné pour l'aq. de Miribel); G.-M. Delorme, *Recherches sur les aq. de Lyon const. par les Romains,* Lyon, 1760, in-12; Alex. de Laborde, *Les mon. de la France classés chronol.,* t. Ier, 1816,

Le plus intéressant et le mieux étudié est celui du Pilat, dont la prise d'eau était à la Martinière, hameau à un kilomètre au-dessus d'Izieux (canton de Saint-Chamond, arrondissement de Saint-Étienne), où existe un bassin circulaire de 50 mètres de rayon, pouvant contenir 45.550 mètres cubes d'eau. Le débit de l'aqueduc devait être de 24.000 mètres cubes par jour. Depuis le bassin jusqu'à Izieux l'aqueduc existait encore, il y a cinquante ans (1) ; il descendait ensuite la vallée du Jeannon, soutenu par un pont au-dessus d'un affluent du Langonan, puis traversait divers ruisseaux, dont celui des Arcs. On a reconnu une tranchée dans le roc au réservoir de chasse de Saint-Genis-Terre-Noire (à l'ouest de

pl. XVIII et XIX ; Maudet de Penhouet, dans *Lettres sur l'hist. anc. de Lyon*, 1818, pl. ; Fr. Artaud, *Lyon souterrain*, 1846, p. 240 et 241, cf. 6, 7, 27, 34, 61 et 205; *Mém. Soc. d'agric. de Lyon*, t. V, 1835-1836, p. 223 ; Alexandre Flacheron, *Mém. sur trois aq. qui amenaient autrefois à Lyon les eaux du Mont-d'Or, de la Brévenne et du Gier*, Lyon, 1840, 92 p., 6 pl. (ext. de la *Rev. du Lyonnais*, t. XII, p. 5 et s., 89 et s., 137 et s.); Comarmond a discuté divers points du mémoire précédent dans les *Mém. de l'Acad. des sc., bell.-lett. et arts de Lyon* (classe des bell.-lett.), t. VI, 1857-1858, p. 178 à 183; *Lugdunensis historiæ monumenta*, Lugduni, 1855, p. 158-162 ; Chipier, dans *Congrès archéol. de France*, 29e sess., à Lyon, en 1862, p. 454 à 461 ; A. Léger, *Les travaux publics... aux temps des Romains*, 1875, p. 581 et s.; le même, *Le service des eaux à Lugdunum et à Lyon*, 1879; A. Allmer et P. Dissard, *Inscr. du Musée de Lyon*, t. Ier, intr., et t. II, p. 280 ; A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 108, 114 et 133 ; H. Bazin, *Vienne et Lyon gallo-rom.*, 1891, p. 225 à 228; Humbert Mollière, *Recherches sur l'éval. de la population des Gaules et de Lugdunum*, 1892, p. 53; A Steyert, *Nouv. hist. de Lyon*, t. Ier, 1895, p. 244 b, plan pour le tracé des cinq aqueducs, cf. p. 568 à 569 b, fig. et *passim;* F. Gabut, *Les eaux de Lyon sous les Romains*, 1880; du même, *Les aq. lyonnais*, dans *Rev. du Lyonnais*, juillet 1889 à avril 1890 ; du même, *La question des aq. lyonnais*, *Ibid.*, août et septembre 1896; du même, *Les aq. construits sous la période gallo-rom. pour Lyon et sa banlieue*, dans *Mém. Soc. litt., hist. et archéol. de Lyon*, 1898-1902 (Lyon, 1903), p. 65 à 79.

(1) On en voyait des tronçons avec l'appareil allongé et des briques à La Varizelle, près d'Izieux.

Piles de Saint-Irénée, à Lyon.

Rive-de-Gier). Près de là, à côté de Chagnon, il y avait une conduite secondaire. L'aqueduc traversait ensuite le Feloing sur un pont dont il y a des restes, le Rieux et un de ses affluents sur deux ponts, puis le Grand-Bosençon sur un autre pont, descendait la vallée de ce cours d'eau, remontait le vallon du Petit-Bosençon, le traversait, passait près de Bellevue, ensuite traversait divers vallons et ruisseaux jusqu'au Mornantet (à 560 mètres en amont de Mornant, arrondissement de Lyon). L'aqueduc est bien conservé dans la plaine comprise entre Saint-Laurent-d'Agny et Taluyers; il traverse le Merdançon, puis diverses vallées jusqu'au Garon où est le siphon dit de Soucieu (Soucieu-en-Jarrest) avec pont de 195 mètres de longueur; un peu plus loin, après Brignais, est le siphon de Bonnand (commune de Chaponost), soutenu par un beau pont, long de 270 mètres, dont il reste encore 90 arches, connu aussi sous le nom d'aqueduc de Chaponost (canton de Saint-Genis-Laval, arrondissement de Lyon, à 10 kilomètres du faubourg Saint-Irénée), un des plus beaux restes antiques de la France, classé comme monument historique (1).

(1) Les restes de l'aqueduc de Gier, auxquels on a donné les noms de Brignais, Bonnand (ce nom est orthographié diversement; il y a des vues anciennes avec la forme *Beaunant*) et Chaponost, ont été reproduits souvent.

Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale conserve les vues suivantes, dans le vol. Va 175 : esquisse au crayon de Millin; lith. de Bourgeois, 1819; grav. de Née d'après Le May; lith. de Bence, éditée chez Osterwald; grav. aquatinte de Wery et Piringer; lith. de Joly (partie du midi) et lith. de Chapuy (arcs intérieurs dans le sens de la longueur), extraites du *Voyage à Lyon;* lith. d'Ed. Hostein, extr. de l'*Album lyonnais;* lith. de Guindrand; lith. de A. Vollon, 1859; pl. 107 de la France dans l'*Univers pittoresque;* grav. de Tony Vibert, 1875, extr. de *Lyon artistique;* 2 photog., 1861, extr. de *Lyon et ses environs*, éd. par Bauchu (vues en longueur et de côté).

Les Archives de la Commission des Monuments historiques conservent quatre photographies (nos 4332-4333, 7079, 7093).

Les restes de l'aqueduc près de Saint-Irénée ont été reproduits aussi. Le

Ces restes présentent une curieuse particularité. Sur les faces internes des piliers, il y a des arcs noyés dans la maçonnerie (*Voy. pl.*). Je ne crois pas qu'ils aient eu des pieds-droits se prolongeant jusqu'au sol, car les chaînes de briques, qui séparent les arcs de la base, n'ont pu être remaniées (1). Il n'est guère probable que le constructeur ait eu l'idée de diviser la pression, en faisant passer une partie de l'eau dans des tuyaux de plomb traversant les piles sous ces arcs dont le vide eût été bouché ultérieurement. Quoique les Romains aient connu ce procédé de division de la pression hydraulique, l'application, ainsi comprise, eût été bien défectueuse. Je crois plutôt que ces voûtes sont de véritables arcs de décharge (2). La Commission des monuments historiques pourrait sans doute donner la solution du problème en faisant ouvrir le blocage sous un des arcs en question.

Le réservoir était établi à Saint-Irénée, sous le grand séminaire, au-dessus de Lyon, et l'on voit encore des arcs dans le quartier Saint-Just, près de Saint-Irénée (*Voy. pl.*).

Le parcours atteignait 75 kilomètres environ (3). après

département des Estampes possède: esquisse au crayon de Millin; vignette tirée de l'encadrement du grand plan de Lyon; grav. de J.-F. Cars, d'après de Lamonce, XVIIIe siècle; grav. aquatinte anglaise, éd. par Robinson, 1800; grav. de Née, d'après Le May (marquée: Lyon, n° 11); lith. de Béraud-Lauras, extr. du *Voyage à Lyon*, t. II, p. 307 (Va 187); grav. de Raueh (Va 175). Ajoutez la vignette de Spon, signalée plus haut, et une excellente photographie des monuments historiques, prise en 1887 (Neurdein, n° 1609).

Une des piles de Saint-Irénée a été détruite par le Génie militaire, en 1846 (Chipier, *loc. cit.*, p. 461).

(1) On sait que les lits de briques s'enfoncent profondément dans le blocage (A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, 1907, p. 246).

(2) Comparez l'arc de décharge en plein cintre, au-dessus de la voûte à arc surbaissé de la poterne de l'enceinte romaine de Tours (A. Blanchet, *loc. cit.*, p. 272, pl. XVI, fig. 1).

(3) J. Rondelet, *Commentaire de Frontin sur les aq. de Rome*, 1820, pl. XV (plan), pl. XVI (siphon) et XVII (vues de l'aqueduc à Saint-Irénée);

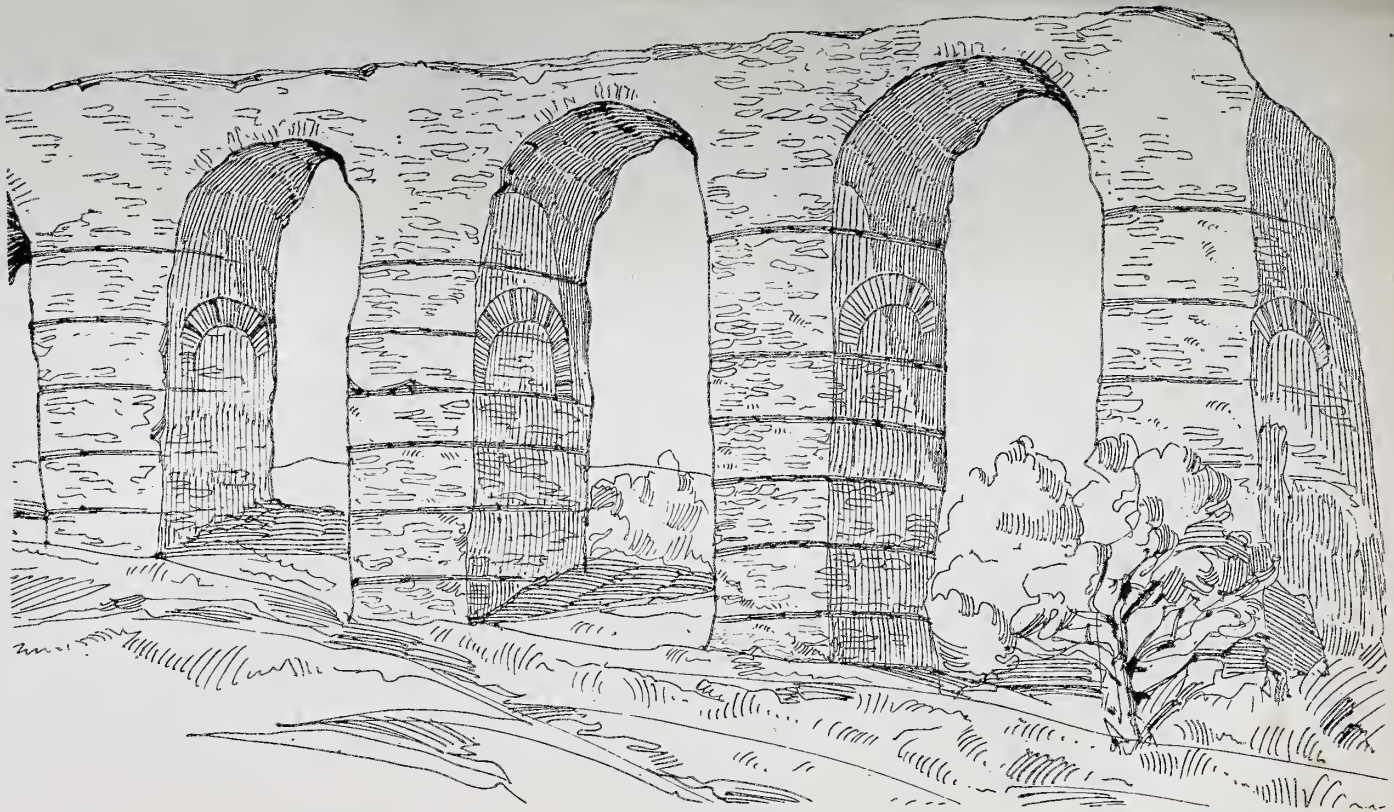

E. Chauliat, del.

Arcs de Bonnand, à Chaponost.

avoir passé par onze ponts-aqueducs, trois ponts à siphon et trois tunnels.

Il est probable que cet aqueduc dérivait aussi les eaux du Janon, des hauteurs de Font-Chorreyre, et peut-être les sources des plateaux du Bessat et de la République (1).

A Chagnon, on a trouvé, en 1887, une inscription romaine qui est une ordonnance de l'empereur Hadrien, défendant de labourer, de semer et de planter sur le terrain réservé au parcours de l'aqueduc (2).

L'aqueduc de la Brevenne ou de Montmorant, venant du Mont-Izeron, à l'ouest, captait aussi les eaux de l'Ourgeole (Orgeolle, Orjolle), dans la commune de Saint-Genis-l'Argentière, passait par Courzieu, Saint-Pierre-la-Palud et Sourcieu, et aboutissait aux Poucettes, au bas du fort actuel de Saint-Irénée (3). Au lieu dit le Rafour (commune

Paul de Gasparin, *Reconnaissance de l'aq. rom. qui amenait à Lyon les eaux de la vallée du Gier*, dans *Mém. Acad. des sc., bell.-lett. et arts de Lyon*, classe des sc., t. VI, 1856, p. 202-239, 4 pl. (profil en long avec cotes; coupe et élévation de diverses parties; carte du tracé au 1/40.000e; siphon de Soucieu avec les arches ruinées au-dessus du Garon). Cet auteur cite et réfute quelques opinions de Delorme (*Promenades autour de Lyon*, 1805), de Rondelet, de Genieys (*Essai sur la conduite des eaux*). Cf. Fr. Artaud, *op. cit.*, p. 211; Ch. Lenthéric, *Le Rhône*, 1892, t. Ier, p. 383; S. Mulsant, *L'aq. de Gier et le service des eaux de Lyon au Ier siècle*, dans *Ann. Soc. d'agr. de la Loire*, t. XIV, 1894, p. 97 et s.; A. Vagnez, *Études hist. sur l'ancien pays de Jarez; Chagnon, son inscr. ant. et ses anc. seign.*, Lyon, 1900 (p. 6, aq.; p. 16, pl., restes du siphon de chasse de l'aq. du Mont-Pilat, à Chagnon).

(1) C. Germain de Montauzan, dans *Nouv. archives des missions scient. et litt.*, t. XV, 1907, p. 81. Cet auteur considère comme un chemin de surveillance les tranchées qu'on a remarquées parallèlement à l'aqueduc de Gier, sur divers points (*loc. cit.*, p. 119).

(2) *Rev. épigr. du midi de la France*, t. II, 1884-1889, p. 222, et janvier-mars 1901, pl. XIII; *C. I. Lat.*, t. XIII, 1re partie, no 1623: *Ex auctoritate imperatoris Caesaris Traiani Hadriani Augusti neminí arandi, serendi, pangendi jus est intra id spatium agri quod tutelae ductus destinatum est.*

(3) F. Gabut, dans *Mém. Soc. litt...* de Lyon, 1898-1902, p. 66 et 67.

d'Ecully) (1), il franchissait à l'aide d'un long siphon le vallon de Grange-Blanche. Il avait 60 kilomètres de longueur et devait débiter 25.000 mètres cubes par jour.

Le troisième aqueduc de Lyon, selon M. Gabut, celui de Miribel, qui amenait l'eau du Rhône, commence un peu en aval de Neyron (canton de Montluel, arrondissement de Trévoux, Ain) (2), où il y a un système souterrain de décantation (3). Il était à deux voies, voûtées et séparées par un mur, avec $2^{m}40$ à $2^{m}85$ de hauteur et $1^{m}85$ de largeur. Il avait 9 kilomètres de longueur et aboutissait vers les rues actuelles de Sainte-Catherine et de Sainte-Marie-des-Terreaux (4).

Quant à l'aqueduc du Mont-d'Or (canton de Limonest), passant par Sauvegarde, Saint-Cyr et Gambins, avec dérivation en tuyaux de poterie sur Chalins (canton d'Ecully), il n'aurait été qu'un aqueduc rural (5).

Le point d'arrivée était à 20 mètres environ au-dessous de celui de l'aqueduc de Gier. Cf. C. Germain de Montauzan, *loc. cit.*, p. 88 (hypothèses diverses).

(1) En 1830, de fortes gelées firent tomber plusieurs arcs de cet aqueduc (F. Artaud, *Lyon souterrain*, p. 241). On connaît une vue des arcs d'Ecully, exécutée en 1790 (Chipier, *loc. cit.*, p. 456).

(2) A Neyron, les restes de cette construction portaient le nom de *Sarrazinières* (A. Sirand, *14e course archéol.*, dans *Journal d'agric. de l'Ain*, 1854, p. 142 et 143). Une partie de cet aqueduc passait au château de la Pape (Rillieux, canton de Montluel); c'est ce reste qui a été signalé par Artaud (*Lyon souterrain*, p. 210). Il a été démoli, en 1854-1855, lors de la construction de la ligne Lyon-Genève; mais il en reste encore des vestiges importants d'une trentaine de mètres, dont une partie chez M. le docteur E. Reveil (Renseignement communiqué par M. Reveil).

(3) Ces bassins filtrants du Rhône paraissent d'ailleurs avoir fourni une eau de la nappe souterraine et non celle du fleuve (Voy. Dr Capitan, dans *Procès-verbaux de la Commission du Vieux-Paris*, 1903, p. 254).

(4) F. Gabut, *loc. cit.*, p. 67 et 70; cf. S. Mulsant, *loc. cit.*, p. 111.

(5) F. Gabut, *loc. cit.*, p. 72. L'argument principal de cet auteur est que l'aqueduc part de l'altitude de 270 mètres et ne pouvait par conséquent remonter à 287 mètres, point supposé de son arrivée à Lyon. Une

L'aqueduc de Fontanières (fragment bien conservé dans la maison Fougasse, montée de la Fournache, à Lyon), la conduite peu importante des montées Rey et Bonafous, auraient été des aqueducs ruraux. C'est dans la même catégorie qu'il faudrait classer l'aqueduc de Vaugneray et de Craponne, avec embranchement sur Pons; un aqueduc très court, voisin du Recret; l'aqueduc d'Yzeron et celui de Saint-Clair. Quant à l'aqueduc qui, d'après Artaud, serait venu de Cordieux (Ain) et de Sainte-Croix pour aboutir au Jardin des Plantes, il n'aurait pas existé (1).

La question est complexe. Aussi bien, j'admets facilement que la banlieue de *Lugdunum* ait été peuplée de *villæ* où l'eau était nécessaire.

A Lyon, on a retrouvé de nombreux tuyaux de plomb, un branchement d'aqueduc dans la petite maison Artaud, et une construction qualifiée de château d'eau au pavillon Billon (2). Il y avait aussi des conduites en tuyaux de poterie.

Francheville (canton de Vaugneray, arrondissement de Lyon). — Aqueducs souterrains (3) appartenant peut-être à une villa (voy. plus haut).

partie de l'aqueduc du Mont-d'Or a été détruite vers 1852 (Chipier, *loc. cit.*, p. 455). M. C. Germain de Montauzan (*op. cit.*, p. 72) admet encore que la conduite du Mont-d'Or desservait *Lugdunum*.

(1) F. Gabut, *loc. cit.*, p. 72 à 76. Cet auteur traite assez sévèrement plusieurs de ses devanciers; mais il a recherché les aqueducs sur le terrain et il a étudié la question depuis longtemps. Il faut donc prendre en considération les opinions qu'il exprime et qui ne sont pas toujours partagées par les archéologues lyonnais.

(2) Fr. Artaud, *Lyon souterrain*, 1846, p. 101, 102, 27, 7. On a retrouvé de ces tuyaux de plomb dans la Saône (Cf. H. Bazin, *op. cit.*, plan, n° 28). Voy. aussi plus haut.

(3) Fr. Artaud, *Lyon souterrain*, 1846, p. 62.

Pérignat (commune d'Izernore, Ain). — Dans les substructions d'une villa antique, on a trouvé un appareil de distribution d'eau, de 36 litres de capacité, dont la surface cylindrique est ornée de lions poursuivant des gazelles (1).

Villars-les-Dombes (arrondissement de Trévoux, Ain). — Substructions d'une villa avec conduite (2).

Feurs (arrondissement de Montbrison, Loire). — Sur le versant de la colline qui regarde la rivière de Loise, débouchent tous les aqueducs souterrains qui amènent l'eau à Feurs, dont trois principaux. Le premier, près des ateliers du Chemin de fer, remontait à la Chapelle des Martyrs et rejoignait la route de Lyon ; il fournissait probablement les eaux à une conduite formée de tuiles creuses, recouvertes par de larges briques affrontées en triangle, conduite qui sort de terre entre la rivière de Loise et la chaussée du Chemin de fer, dans la direction d'un ancien four à briques.

Le deuxième aqueduc, passant sous les cloaques du forum, débouchait dans le réservoir d'un jardin de M. Merle ; il avait $0^{m}60$ de hauteur sur $0^{m}50$ de largeur.

Le troisième, à l'ouest de la ville, traversait la route de Bordeaux pour aboutir sur un petit versant dit *le Montal* (3).

Vichy.— Aqueducs souterrains dont un, découvert en 1844, près de la *Fontaine Lucas,* était constitué par des tuyaux en trachyte d'Auvergne, longs d'un mètre, avec un diamètre de $0^{m}10$. Un aqueduc à radier de ciment, avec parois

(1) Renseignement communiqué par M. E. Chanel.

(2) Monnier, *Une ville encore inconnue,* dans *Séance publ. de la Soc. d'émul. du Jura,* 1834, p. 101. (L'auteur a écrit *Villars d'Hévia ;* je suppose qu'il s'agit de Villars, dans le dép. de l'Ain, où l'on a reconnu des restes antiques).

(3) Abbé Roux, *Recherches sur le Forum Segusiavorum et l'origine gallo-rom. de la ville de Feurs.* 1851, p. 57 et 58 ; cf. A. Broutin, *Hist. de Feurs,* 1867, p. 32 à 34.

et couverture en tuiles à rebords, amenait les eaux dans un réservoir (1).

Poux-d'en-Haut (commune de Bourbon-l'Archambault). — Aqueduc recouvert de dalles, ayant 1m 30 de hauteur et 0m 60 de largeur (2).

Yzeure (canton de Moulins, Allier). — Aqueduc recouvert de dalles (3).

Monétay (canton de Montet, arrondissement de Moulins). — Aqueduc recouvert de dalles (4).

Alluy (canton de Châtillon-en-Bazois, arrondissement de Château-Chinon). — Restes d'un aqueduc à deux mètres sous terre (5).

Néris (canton de Montluçon). — Dans les fouilles faites à Néris, en 1822, pour la construction de l'établissement, on a découvert un aqueduc haut de 1m 73 et large de 0m 80, destiné peut-être à recevoir les eaux froides qui auraient pu se mêler aux eaux thermales. Il contenait un grand tuyau de plomb, d'un diamètre de 0m 244, qui était placé sur des assises de pierre et pouvait alimenter une piscine.

Une des branches de l'aqueduc venait de Montaigut (Puy-de-Dôme) et avait 35 kilomètres de longueur (aqueduc des Viviers); l'autre branche, longue de 10 kilomètres,

(1) Beaulieu, *Ant. des eaux minér. de Vichy....* 1851, p. 34 et 35; L. Bonnard, *La Gaule thermale*, 1908, p. 436 et 437.

(2) A. Bertrand, dans *Bull.-rev. de la Soc. d'émul. du Bourbonnais*, 1892-1893, p. 63.

(3) A. Bertrand, *Ibid.*, 1895, p. 152 (L'auteur écrit *Iseure*, le *Dictionnaire des Postes* donne *Yzeure*).

(4) *Bull.-rev. de la Soc. d'émul. du Bourbonnais*, t. XIV, 1906, p. 218.

(5) Comte de Soultrait, *Répert. archéol. de la Nièvre*, 1875, col. 6.

venait de la commune de Villebret et porte le nom « des Combes ». Ces deux conduites étaient couvertes en dalles ; de plus, celle des Viviers était protégée par une voûte presque ogivale, de construction négligée, au sujet de laquelle il est difficile de se prononcer, d'autant plus que la partie reconstruite sous le péristyle de l'établissement diffère en plusieurs points de la coupe donnée par Esmonnot (1).

Il y avait aussi des réservoirs dont j'ai parlé plus haut.

En 1902, sur le plateau des Villattes, on a retrouvé un aqueduc dont le canal intérieur est formé de tuiles liées par du ciment rouge (2).

Autun. — En 1777, Courtépée énumérait cinq aqueducs alimentant Autun et disait en avoir vu un petit très bien conservé dans le champ Fougerette, près de la ville (3). On a reconnu des conduites d'eau à Brise-Cou, près de l'Évêché, à l'hôpital Saint-Gabriel, du côté de Rivaux, et, en 1833, entre les portes d'Arroux et de Saint-Andoche (4). L'aqueduc

(1) Caylus, *Rec. d'antiq.*, t. IV, p. 369; J.-F. Baraillon, *Recherches sur les Cambiovicenses de la carte théod.*, p. 150; Dr Boirot-Desserviers, *Recherches hist. et observ. médic. sur les eaux therm. et min. de Néris en Bourbonnais*, 1822, p. 29 et 30; J.-G.-H. Greppo, *Études archéol. eaux min. de la Gaule*, 1846, p. 48; A. de Caumont, dans *Bull. Mon.*, t. XXI, 1855, p. 55; L. Esmonnot, *Néris, Vicus Neriomagus ; recherches sur ses monuments*, [Moulins, 1885], p. 8 et 9, pl. I, plans D, D', E, F, F', C; pl. VI, sections des aqueducs. Cf. aussi la fig. de la p. 7 d'un ouvrage publié en 1902 (Moreau de Néris, *Néris capitale des Gaules*).

M. L. Bonnard vient de donner une reproduction de la partie reconstituée sous le péristyle (*La Gaule thermale*, 1908, p. 430, fig. 60). Elle me paraît préférable à celle des cartes postales (éd. par J. Case, de Commentry), qui m'ont été communiquées par MM. V. Mortet et M. Prou.

(2) Moreau de Néris, *op. cit.*, p. 168, fig.

(3) Abbé Courtépée, *Descr. histor. et topogr. du duché de Bourgogne*, t. III, 1778, p. 392 et 519 à 522.

(4) C. Ragut, *Statistique du dép. de Saône-et-Loire*, t. II, 1838, p. 383; *Annuaire... de Saône-et-Loire*, 1841, p. 264.

principal amenait l'eau de Montjeu, recevait un branchement venant de Montdru, entrait dans Autun sous la porte Matheron, suivait les rues Chaffeau et Sainte-Barbe, et, après avoir fait une cascade sous l'évêché, il se dirigeait vers l'amphithéâtre, terminus d'un parcours de 4.150 mètres. Là, il déversait ses eaux dans le grand égoût qui a son entrée près de la Maladière (1). J'ai déjà dit plus haut que la construction en était particulièrement soignée.

Le château d'eau était probablement près du n° 47 du faubourg Saint-Blaise.

Près du domaine de Bois-le-Duc, on a retrouvé les conduites de poterie d'une dérivation de l'aqueduc qui alimentait une villa.

Mont-Beuvray. — A la Come-Chaudron, près du couvent ruiné des Cordeliers, on a retrouvé les restes d'un aqueduc haut de $1^{m}10$ et large de $0^{m}60$. La voûte était en moellons grossiers, réunis par du mortier de terre. Cette mauvaise construction a été préservée de la ruine totale par une couche de terre glaise battue sur l'extrados de la voûte. On a supposé que cette conduite avait une destination industrielle. Sur un point, la pente était de $0^{m}26$ par mètre (2).

Une autre conduite, formée par des panses d'amphores

(1) Desplaces de Martigny, dans *Bull. Mon.*, t. XIII, 1847, p. 30 à 39 (Notes addit. de la Soc. éduenne à l'*Hist. d'Autun* d'Edme Thomas), 2 fig.; et surtout un rapport manuscrit adressé, en 1859, à la Commission de la Topographie des Gaules, par MM. Léger et Briotet, du service des Ponts et Chaussées (travail de 60 pages avec plusieurs plans, entre les mains de M. E. Cartailhac, en 1905). On trouvera aussi une description de l'aqueduc dans *Autun et ses monuments*, par H. de Fontenay, 1889, p. 90 à 110.

Cf. la photographie 24099 des Archives de la Commission des Monuments historiques.

(2) *Rev. archéol.*, 1860, t. XV, p. 69; J.-G. Bulliot, *Fouilles du Mont-Beuvray de 1867 à 1895*, 1899, t. Ier, p. 498-507; J. Déchelette, *Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901*, 1904, p. 69.

emboîtées les unes dans les autres, a été trouvée sous une maison du Parc aux chevaux (1).

Bourbon-Lancy (arrondissement de Charolles, Saône-et-Loire). — Aqueduc « de construction irrégulière » amenant l'eau de la montagne de Mont; on en a retrouvé un tronçon de 100 mètres (2).

Sur le bord de la route de *Mailly-la-Ville* à Clamecy, aqueduc dirigé du côté de l'ancien Mailly, où il y avait une villa antique importante (3).

Ruffey (canton de Sennecey-le-Grand, arrondissement de Chalon-sur-Saône). — Conduite en terre cuite qui amenait aux *villæ* de Sans l'eau de la source de la Gaze (4).

Vertault (*Vertillum ;* canton de Laignes, arrondissement de Châtillon-sur-Seine). — Aqueduc dont l'étude pourrait être intéressante (5).

Alise-Sainte-Reine. — En 1819, aqueducs recouverts de dalles de pierre (6).

En 1839, Maillard de Chambure trouva une suite de pierres blanches, creusées en canal et dont la pente se dirigeait de l'est à l'ouest (Longueur des pierres, $1^{m}27$; largeur, $0^{m}65$; épaisseur, $0^{m}31$; largeur du canal, $0^{m}30$; profondeur, $0^{m}10$). Ce canal aboutissait dans un plus grand, analogue (largeur, $0^{m}65$; profondeur, $0^{m}15$). Le 9 juillet 1906, au sud

(1) J. Déchelette, *Ibid.*, p. 57, pl. VIII.

(2) J.-G.-H. Greppo, *Études archéol. eaux min. de la Gaule,* 1846, p. 54; J.-G. Bulliot, *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen,* 1856, p. 113.

(3) *Congrès archéol.*, 25e sess., à Périgueux et Cambrai, 1858, p. 694.

(4) Léopold Niepce, *Hist. du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire),* 1903, p. 2.

(5) *Bull. Soc. archéol. du Châtillonnais,* n° 5, 1884, p. 223.

(6) Maillard de Chambure, dans *Mém. Comm. des Antiq. du dép. de la Côte-d'Or,* t. Ier, 1838-1841, p. 116, pl. A, 20; p. 121.

de la propriété Frédéric Borne, les fouilles ont amené la découverte d'aqueducs, larges de 0m65, à paroi maçonnée et recouverts de petites dalles. A l'est du théâtre une conduite se dirigeait du nord-est au sud-ouest (1). On a reconnu encore un aqueduc dont les côtés, en petit appareil régulier, présentent des joints passés au fer, et dont le fond est constitué par une dalle épaisse de 0m30, creusée en forme de gouttière (2).

Lux (canton d'Is-sur-Tille, arrondissement de Dijon). — Aqueduc en blocage, de 0m60 de hauteur et 0m40 de largeur; il passait aussi à Fontenette (3).

Mirebeau-sur-Bèze (arrondissement de Dijon). — Aqueduc taillé dans le roc (4).

Belleneuve (canton de Mirebeau). — Aqueduc mal étudié (5).

Attricourt (arrondissement de Gray, Haute-Saône). — Dans cette commune, substructions avec aqueducs souterrains (6).

Sens. — Grand aqueduc connu anciennement sous le nom de *Conduit de Saint-Philbert.* Exploré de 1869 à 1873, par Gabriel Julliot, il a été retrouvé lors des travaux pour l'adduction des eaux de la vallée de la Vanne à Paris. Il

(1) E. Espérandieu, *Les fouilles d'Alesia de 1906,* 1907, p. 29-30, 71, 81-82 (*Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur-en-Auxois,* t. XXXV, 1906, p. 165-166, 207, 217-218).

(2) E. Espérandieu, dans *Bull. Soc. Antiq. de France,* 1907, p. 261.

(3) *Répert. archéol. de l'arrond. de Dijon et de Beaune* (publié par la Commission des Antiq. de la Côte-d'Or), 1872, col. 105 et 109.

(4) *Ibid.,* col. 111.

(5) *Ibid.,* col. 116.

(6) *Mém. Comm. des Ant. de la Côte-d'Or,* t. Ier, 1832-1833, p. 47.

partait des sources de Saint-Philbert, entre Pont-sur-Vanne et Vareilles, passait par Theil, captait la source du *Miroir*, puis celle de Noé et traversait Malay-le-Vicomte, où un tronçon de maçonnerie à petit appareil cubique avec cordons de briques portait le nom de *Mur des Sarrasins*. De là, cette conduite remontait, au nord et à l'ouest, vers Sens où elle entrait, au-dessous de l'amphithéâtre, près de la porte Formau. La longueur de l'aqueduc, presque entièrement souterrain, était de 14 kilomètres environ. Le canal avait $1^{m}36$ de hauteur sous clef de la voûte en plein cintre, avec $0^{m}56$ de largeur ($0^{m}60$ dans la voûte); jusqu'à la naissance de la voûte, il y avait un enduit épais de $0^{m}03$. La maçonnerie est en cailloux de craie, en mortier de chaux grasse et en sable de carrière; les voûtes sont en moellons de grès grossièrement appareillés en voussoirs; les parois sont épaisses de $0^{m}60$.

Le débit des trois sources de Saint-Philbert, du Miroir de Theil et de Noé devait atteindre au moins 22.500 mètres cubes par 24 heures dans les années ordinaires (1).

De plus, un aqueduc plus petit, haut de $1^{m}20$, large de $0^{m}40$, au-dessous de Malay-le-Vicomte, devait encore amener les eaux d'une fontaine aujourd'hui disparue et qui était sans doute dans la direction de la Faucaudrie (2).

L'aqueduc fut sans doute détruit avant le XIIIe siècle, car dès 1239, la ville de Sens paraît avoir été alimentée par le ru de Mondereau, qui était un bras de la Vanne.

Entre Paron et Gron, à 3 kilomètres en amont de Sens, un aqueduc, reconnu en 1790, très petit, paraissait se diriger

(1) D. Morin, *Hist. génér. des pays de Gastinois, Sénonois et Hurepois*, 1630, p. 639; G. Julliot et M. Belgrand, *Notice sur l'aq. rom. de Sens*. 1875, gr. in-8°, 45 p., carte avec tracé, fig. (On y trouvera une description très précise du parcours de l'aqueduc, qui a été reconnu par des sondages sur 55 points et mis à découvert sur 45).

(2) Julliot et Belgrand, *op. cit.*, p. 10, 14 et 40, fig.; cf. pl. III. Cf. M. Quantin, *Rép. archéol. de l'Yonne*, 1868, col. 195; cf. 228 et 229.

vers des substructions antiques près du « port de Salcy » ou Salecy (1).

Champeaux (finage d'Auxerre). — En 1723, restes d'un aqueduc dans des vignes (2).

Saint-Moré (canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon, Yonne), à 400 mètres de la grotte des Fées. — On a reconnu, dans le talus du chemin, sur une longueur de 24 mètres, un petit aqueduc qui amenait l'eau de la fontaine de Saint-Moré sur un point encore inconnu (3).

Mailly-la-Ville (canton de Vermanton, arrondissement d'Auxerre). — Aqueduc en maçonnerie ayant « $0^{m}30$ sur chaque face » (4). Il avait 4 kilomètres de longueur.

Senan (canton d'Aillant, arrondissement de Joigny). — Conduite de tuyaux ayant $0^{m}18$ de diamètre et $0^{m}50$ de longueur, près de la borne kilométrique n° 95, route de Joigny, dans la direction du sud-ouest au nord-est (5).

Turny (canton de Brienon, arrondissement de Joigny). — Entre le hameau des Mareaux et le domaine des Varennes, tuyaux de terre cuite amenant l'eau de la fontaine des Bergers, sans doute à une villa antique (6).

(1) *Congrès archéol. de France,* à Sens, en 1847, p. 23; M. Quantin, *Rép. archéol. de l'Yonne,* col. 200. Selon Théod. Tarbé, il aurait amené les eaux de la source de Collemiers (*Recherches histor. et anecdot. sur la ville de Sens,* 1838, p. 338).

(2) *Mercure de France,* janvier 1725, p. 189.

(3) Abbé A. Parat, *Le guide des grottes d'Arcy et de Saint-Moré,* 1897, p. 24.

(4) M. Quantin, *Rép. archéol. de l'Yonne,* col. 36 et 77.

(5) *Ibid.,* col. 128.

(6) *Ibid.,* col. 138.

Meaux. — Dans les travaux de terrassement du chemin de fer, sur la montagne de la chaussée de Paris, se dirigeant vers Villenoy, avec courbe à l'est, aqueduc constitué par une cuvette de 0^m40 de hauteur et de largeur; le fond, épais de 0^m15, et les côtés, de 0^m18 à 0^m20, étaient en bloccage; la voûte avait disparu (1).

Paris.— Aqueduc long de 16 kilomètres, venant d'Arcueil, qui passait pour avoir été construit sous Julien. Dans la partie au-dessus du sol, il avait des chaînons constitués par trois rangs de briques et était composé, au moins sur certains points, de deux étages d'arcades superposées. L'intérieur de la conduite a 0^m35 à 0^m40 de largeur et 0^m51 de profondeur; l'enduit intérieur, rouge, est épais de 0^m05 et couvre les pieds-droits jusqu'au sommet. On voit encore une partie de la construction en petit appareil encastrée dans une maison de la fin du XVe siècle (2).

(1) L'abbé F.-A. Denis, dans *Soc. d'agric., sc. et arts de Meaux*, public. de 1845 à 1847 (1849), p. 119-120.

(2) P.-N. Bonamy, *Mém. sur les aq. de Paris comparés à ceux de l'anc. Rome* (lu en 1754), dans *Mém. Acad. des inscr. et bell.-lett.*, t. XXX, 1764, p. 729, et 1771, in-12; comte de Caylus, *Rec. d'ant.*, t. II, 1756, p. 374-375, pl. CXI (élévation de l'aqueduc); C.-M. Grivaud, *Ant. gaul. et rom. rec. dans les jardins du palais du Sénat*, 1807, p. 25-26 et 225; *Bull. archéol. du Comité*, 1843, t. II, p. 623-625; Jollois, *Mém. sur les ant. rom. et gallo-rom. de Paris*, dans *Mém. prés. à l'Acad. des inscr. et bell.-lett.*, 2e série, t. Ier, 1843, p. 123 à 142, pl. XVIII à XX (plan, coupes et vue); M. Belgrand, *Les travaux souterrains de Paris*, t. III, 1re partie, *Les eaux*, 1re section, *Les anciennes eaux*, 1877, p. 33 à 82, fig. p. 55, 58, 67 à 69 et 2 pl. (conduites secondaires, p. 48; carte avec tracé de l'aqueduc, p. 54); Hoffbauer et divers, *Paris à travers les âges*, 1875-1882, p. 21, fig. 27 (partie dans la propriété Raspail); *Archives de la Commission des mon. hist.*, publ. par Baudot et Perrault-Dabot, t. Ier, p. 1, pl. LXXXIV.

La pl. 108 de la *France*, dans l'*Univers pittoresque*, représente les restes de l'aqueduc tels qu'ils existaient en 1784. Il y a une carte postale représentant une partie d'une branche de Wissous (Coll. du Vieux-Paris artist. et pittor., n° 205).

Aqueduc de Lutèce, à L'Haÿ.

Il y avait, — selon Belgrand qui a fait de l'aqueduc une étude importante, — quatre conduites secondaires : entre Morangis, Chilly et le lavoir de Wissous (qui amenait à la branche principale l'eau des sources de Chilly); entre ce lavoir et le regard où était la tête de la conduite principale; dans le parc Valléc à Wissous ; enfin une rigole venant de Rungis.

En 1906 et 1907, des fouilles, exécutées par M. Gravereaux, ont amené la découverte d'une partie intéressante de l'aqueduc souterrain, sur le territoire de la commune de l'Haÿ (*Voy. pl.*). On a reconnu que, contrairement à l'opinion de Belgrand, la conduite était recouverte (de dalles) et ne coulait pas à découvert (1). Les parties reconnues en 1907 sont placées sur une ligne presque parallèle à celle du parcours de l'aqueduc de Rungis.

Le bassin de Wissous, retrouvé en 1903, a été signalé plus haut.

Une arche de l'aqueduc antique était appelée, en 1586, le *mur des Sarrasins* (2). En 1626, Louis XIII donna au marquis d'Effiat l'eau que ce seigneur pouvait retirer de « l'aqueduc de Julien » (3), et le marquis fit exécuter des travaux dans le but de retrouver les sources, captées par les Romains, et de les amener dans son château de Chilly (4).

En 1734, aux Champs-Élysées, vestiges d'un aqueduc en tuyaux de poterie, qui amenait les eaux de Chaillot (5).

(1) Tesson, H. Gravereaux, Staudt, dans *Procès-verbaux de la Comm. du Vieux-Paris*, 9 mars 1907, p. 161 à 166, 5 pl., 2 plans et pl. de coupes. Je remercie mon maître et ami, M. Héron de Villefosse, qui m'a signalé cette découverte.

(2) *Mém. Soc. hist. de Paris*, t. XXVI, 1899, p. 71.

(3) La donation, conservée aux Archives nationales, est accompagnée d'un plan curieux, utile pour la détermination du tracé de la conduite antique (Belgrand, *op. cit.*, p. 48).

(4) Une source abondante existe précisément sous le château, récemment reconstruit, de Chilly.

(5) Caylus, *Rec. d'ant.*, t. II, 1756, p. 375-376, pl. CXII (Plan, élévation

Près du Collège de France, restes d'une conduite (1) dépendant peut-être de l'aqueduc d'Arcueil.

Champlieu (arrondissement de Senlis, Oise). — Les fouilles de 1907 ont fait connaître l'existence d'une conduite dont la nature me paraît incertaine (2).

Rouen. — Restes d'aqueduc à l'ancienne abbaye de Saint-Lô (3).

Lillebonne. — Restes d'un aqueduc en maçonnerie, haut de 0m87 et large de 0m68. Il conduisait l'eau aux thermes (4).

Duclair (arrondissement de Rouen). — Fragment d'aqueduc, constitué par un tuyau de terre cuite protégé par une chape de ciment. Il a été considéré, sans raisons suffisantes, comme construit au moyen âge (5).

Étretat (arrondissement du Havre). — Dans le Petit-Val, aqueduc alimentant une villa; tuyaux de plomb (6).

Bayeux. — Aqueduc, captant l'eau de la fontaine Saint-Barthélemy (près de l'abbaye de Mondaye, à 12 kilomètres sud de Bayeux). Il descendait le vallon de l'Aure, en passant sur les territoires de Juaye, Ellon, Cachy et Monceaux, et

et profil); Jollois, *loc. cit.*, p. 76; M. Belgrand, *loc. cit.*, p. 25 à 32, fig. p. 26 et 27; *Comm. du Vieux-Paris*, 1902, p. 113.

(1) R. Cagnat, *Comptes-rendus Acad. des insc. et bell.-lett.*, 1894, p. 120.

(2) N. Bernard, dans *Bull. Soc. franç. des fouilles archéol.*, t. II, 1908, p. 54, plan.

(3) Abbé Cochet, *Rép. archéol. de la Seine-Inf.*, 1872, col. 338.

(4) F. Rever, *Mém. sur les ruines de L.*, 1821, p. 51 à 55; abbé Cochet, *La Seine-Inf. hist. et archéol.*, p. 232, et *Répert.*, col. 132.

(5) *Journal de Rouen*, 18 juin 1868; *Bull. Comm. Antiq. de la Seine-Inf.*, t. Ier, 1868, p. 231. Un fragment est au Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure.

(6) *Bull. Mon.*, t. XXX, 1864, p. 200; Cochet, *Répert.*, col. 99.

aboutissait peut-être aux thermes reconnus, en 1821 et 1825, sous l'église Saint-Laurent. On en voyait des restes, vers 1845, dans le jardin du 78 de la rue Saint-Jean. Un tronçon en est conservé à Caen. Large de 0m50 environ sur 0m33 de hauteur, il était recouvert de grandes dalles juxtaposées (1).

Un canal en maçonnerie et un autre en tuyaux de plomb ont été retrouvés dans les substructions de la rue Laitière (2).

Becdal-Lisieux. — Restes d'aqueduc en tuyaux de terre cuite (3).

Glos-sous-Lisieux (canton de Lisieux). — Aqueduc en blocage pour une villa ou pour Lisieux (4).

Vieux (Calvados). — Près de l'église, source provenant de l'aqueduc antique.

Avranches. — Aqueduc souterrain (5).

Alleaume (arrondissement de Valognes). — Aqueduc mal étudié (6).

Portbail (arrondissement de Valognes). — En 1829, aqueduc souterrain (7).

(1) A. de Caumont, *Stat. mon. du Calvados*, t. III, 1857, p. 457-458, et *Ère gallo-rom.*, 2e éd., p. 131; Gervais, *Catal. du Musée de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 1864, p. 37, no 122.

(2) L. Doucet, *Rapport de la Commission inst. p. surv. les fouilles... rue Laitière, à B., 1882*, p. 5 (Extr. de l'*Écho Bayeusain*, 8 déc. 1882).

(3) A. de Caumont, dans *Bull. Mon.*, t. XXV, 1859, p. 73-75.

(4) *Bull. Mon.*, t. XVIII, 1852, p. 153 et 154, fig.; A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 2e éd., 1870, p. 131.

(5) *Not. et mém. Soc. d'agric. et archéol. de la Manche*, t. VIII, 1889, p. 103.

(6) A. Voisin, *Invent. des découv. archéol. du dép. de la Manche*, Cherbourg, 1901, p. 67.

(7) A. Voisin, *op. cit.*, p. 87.

Vieil-Évreux. — Aqueduc ayant environ 16 kilomètres de longueur depuis Cracouville. Au commencement du XIXe siècle, une partie était bien conservée au vallon de Grohan. Il amenait les eaux de l'Iton, prises près de Damville. On a reconnu un château d'eau (1).

Serquigny (canton de Bernay). — Aqueduc partant de la commune voisine de Courcelles et alimentant la villa de Maubuisson, sur le flanc du coteau. Il était formé de tuyaux de terre cuite (2).

Guernanville ou **Garnanville** (arrondissement d'Évreux). — Conduit souterrain et pavé (3) dont la nature véritable me paraît incertaine.

Louviers. — Vestiges d'aqueduc (4).

Villiers-sous-Mortagne (canton de Mortagne). — Dans les substructions de la villa, on a reconnu un petit aqueduc (5).

Bellême (Près de —, arrondissement de Mortagne), à Saint-Ouen-de-la-Cour. — Petit aqueduc de 0^m20 d'ouverture (6).

(1) F. Rever, *Mém. sur les ruines du Vieil-Évreux*, juin 1827, p. 7, 11 à 15, 26, 117, 135, pl. I, plan, 2e partie, pl. I, fig. 1 et 2, coupes; cf. Atlas des *Mém. Soc. Ant. de Normandie*, 1827-1828, pl. 27, fig. 1 à 4; *Bull. Mon.*, t. VI, 1840, p. 470 et 471; Th. Bonnin, *Ant. gallo-rom. des Eburoviques*, 1860, 2e partie, pl. I, plan; 3e partie, pl. III (arcades au Vieil-Évreux et au vallon de Cracouville), pl. IV (coupes et détails); A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 1870, p. 131 à 133.

(2) Aug. Le Prevost, *Notice hist. et archéol. sur le dép. de l'Eure*, 1833, p. 51; du même, *Mém. sur la coll. de vases antiques trouvés à Berthouville*, 1832, p. 71 et 72; *Rec. trav. Soc. d'agr., sc., arts et bell.-lett. de l'Eure*, t. Ier, 1830, p. 366.

(3) Aug. Le Prevost, *Notice...*, p. 38.

(4) *Bull. Mon.*, t. XXV, 1859, p. 73.

(5) *Bull. Soc. Ant. de Normandie*, t. XI, 1882-1883, p. 533.

(6) *Bull. Mon.*, t. XXIX, 1863, p. 536.

Chartres. — Deux aqueducs souterrains séparés par le cours de l'Eure, l'un, sur la rive droite, ayant 0m90 de hauteur ; l'autre, sur la rive gauche (1m 90 de hauteur), prenait l'eau de l'Eure en amont de la cité (1). Il y avait, au faubourg de la Grappe, un *castellum* que j'ai cité plus haut.

On a trouvé aussi une partie d'aqueduc dans l'enclos Sainte-Thérèse, à Chartres, et ce fragment aurait eu 2m30 de hauteur sur 0m 50 de largeur (2).

Un autre tronçon a été reconnu, en 1866, au n° 58 du faubourg des Épars (3).

Houdouenne (commune de Ver-lès-Chartres). — Restes d'aqueduc dit *Crot-aux-Fées*. On y a retrouvé une autre branche, qui se dirigeait vers la fontaine de Saint-Victur (4).

Generville (commune de Sours, canton de Chartres). — Petit aqueduc constitué par des conduites de terre cuite et alimentant une villa antique (5).

Saint-Denis-d'Authou (canton de Thiron, arrondissement de Nogent-le-Rotrou). — Aqueduc probablement romain (6).

Montargis (Près de —, Loiret, et d'un bras du Loing).—

(1) *Mém. Soc. Ant. de France*, t. V, 1823, p. 374-378; de Boisvillette et Roux, dans *Bull. Mon.*, t. XXII, 1856, p. 286; de Boisvillette, *Statistique archéol. d'Eure-et-Loir*, t. Ier, 1864, p. 258-260, 277, 281 à 285, fig. (Cf. *Procès-verb. Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. Ier, 1861, p. 3).

(2) *Procès-verb. Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. Ier, 1861, p. 151.

(3) Ad. Lecocq, *Rapport sur un tronçon d'aq. ant. déc. à Chartres*, dans *Procès-verb. Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. III, 1868, p. 236-238 (fig. de la coupe relevée dans la plaine d'Amilly).

(4) *Procès-verb. Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. IX, 1898, p. 397.

(5) *Ibid.*, t. Ier, 1861, p. 187; de Boisvillette, *op. cit.*, p. 293.

(6) Guillon, dans *Procès-verb. Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. VIII, 1892, p. 187.

Restes d'un aqueduc souterrain, large d'un mètre et haut de 1m15 sous voûte (1).

Villemoutiers (Près de —, canton de Bellegarde, arrondissement de Montargis), et non loin de la rivière Bézonde. — Tronçon d'un petit aqueduc (2).

Le Pré-Haut (commune de Sceaux, arrondissement de Montargis). — Dans les ruines dites de *Vellaunodunum*, restes d'un aqueduc, ayant 1m15 de hauteur et 0m45 à 0m47 de largeur; il était long d'environ 30 kilomètres et s'alimentait au gouffre de Bécheneau, entre la commune de Quiers et celle de Néploy, d'où sort aujourd'hui la Bézonde (3).

Triguères (canton de Châteaurenard, arrondissement de Montargis). — Aqueduc amenant dans des substructions antiques les eaux d'une fontaine dite de Sainte-Anne, près de Douchy; il avait environ 0m60 de hauteur et de largeur et était couvert de pierres plates. On l'a reconnu sur tout son parcours de 7 kilomètres (4).

Suèvres (canton de Mer, Loir-et-Cher), à Haute-Cour, au champ dit *les Vieilles-Masures* et près de l'église de Saint-Lubin. — Aqueduc ayant un mètre de largeur et 1m30 de hauteur, mais seulement 0m30 environ de largeur à l'intérieur. Il s'alimentait probablement aux sources abondantes et limpides de Rosay et se dirigeait vers le jardin du châ-

(1) Jollois, *Mém. Ant. du Loiret*. 1836, p. 123 et 124, pl. XXVII.

(2) *Bull. Soc. archéol. de l'Orléanais*. t. IV, 1862-1867, p. 266.

(3) *Mém. Soc. archéol. de l'Orléanais*. t. IV, 1862-1867, p. 237; Dupuis, *Aq. gallo-rom. de Sceaux*, dans *Bull. Mon.*, t. XXIX, 1863, p. 149 à 153; abbé Cosson, dans *Mém. Soc. archéol. de l'Orléanais*, t. XI, 1868, p. 282; et *Atlas* des *Mém.*, t. XII, pl. IV, plan; le même, dans *Mém. lus à la Sorbonne* en 1868, *Archéologie*, pl. XI.

(4) Petit, *Dissert. sur Genabum-Gien, Vellaunodunum-Triguères*, 1863, p. 93; *Bull. Mon.*, t. XXIX, 1863, p. 406.

teau des Forges (1), au nord, où l'on trouverait sans doute les substructions d'une villa.

Le Mans. — Aqueduc retrouvé, en 1801, sur le versant septentrional de la colline; il partait des Fontenelles-en-Sargé, à 3 kilomètres du Mans, captait les sources de Monet et avait 0m 60 de largeur sur 0m 49 de hauteur. Une partie de cet aqueduc fut reconnue, en 1777, en bâtissant le pignon de l'ancienne église de Gourdaine (2). Voûté dans la campagne, l'aqueduc était couvert de dalles dans la ville.

On connaît aussi un aqueduc qui amenait dans la cité les eaux des sources des champs d'Isaac, près du Mans (3). Quelques auteurs ont pensé que cette conduite n'était pas romaine, mais médiévale, parce que l'on avait trouvé le canal en tuyaux de terre cuite (0m10 de diamètre) en démolissant une partie de l'enceinte élevée au XIe siècle (4). Mais on conserve, au Musée archéologique du Mans (5), un tronçon d'aqueduc en blocage et ciment, qui provient des coteaux d'Isaac et qui est semblable aux conduites romaines, et ce fragment m'incite à croire que l'aqueduc était d'origine antique. Il a pu, d'ailleurs, être utilisé et réparé au moyen âge.

(1) A. Duchalais, *Recherches sur les ant. gaul. et gallo-rom. de la ville de Suèvres*, 1851, p. 21; *Mém. Soc. archéol. de l'Orléanais*, t. Ier, 1857, p. 226-227; cf. *Bull. Mon.*, t. XVIII, 1852, p. 229-230.

(2) Note de Richelet dans A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 2e éd., 1870, p. 130; F. Liger, *La Cénomanie romaine; ses limites; sa capitale...*, 1903, p. 16.

(3) A.-L. David, *Rapport sur un aq. déc. dans les champs d'Isaac, près la ville du Mans*, 1849, in-8°, 5 p., 4 fig. (cf. *Soc. fr. pour la conserv. des mon. hist.; Archives hist. de la Sarthe*, depuis 1846, 1853, p. 116-120); cf. *Bull. Mon.*, t. XIII, 1847, p. 212.

(4) F. Liger, *op. cit.*, p. 19. Cf. C. Enlart, *Manuel, arch. civile*, p. 272 et 274.

(5) *Bull. Mon.*, t. XXIII, 1857, p. 515, fig.; E. Hucher, *Catal. du Musée archéol. du Mans*, 1869, p. 40, n° 208.

Allonnes. — Cette villa était alimentée par un petit aqueduc (1).

Chéray (commune d'Aubigné, arrondissement de La Flèche). — Petit aqueduc en blocage, à cuvette de 0m 30 sur toutes les faces, avec murs de 0m 27 d'épaisseur, fermé par des dalles. Il amenait les eaux de la fontaine de Chenon (commune de Coulongé), distante de 5 kilomètres (2), jusqu'à une villa dont on a retrouvé les substructions.

Oisseau-le-Petit (canton de Saint-Paterne, arrondissement de Mamers). — Conduite qui peut être un aqueduc, mais aussi un égout (3).

Jublains (canton de Bais, arrondissement de Mayenne). — L'aqueduc, long de 8 kilomètres, prenait les eaux au bois du Tay, près du village des Bouisselières (commune de Hambers), au nord-est de Jublains. Il était en blocage épais de 0m 15 pour le fond et plus mince pour les côtés ; la hauteur et la largeur étaient de 0m 30, avec enduit intérieur (4).

Rennes. — Sur le terrain de l'Hôtel-Dieu, on a reconnu les restes d'une conduite avec enduit rose (5).

Des dérivations de cet aqueduc, constituées par des tuyaux de terre cuite, ont été retrouvées, dans la ville, rue Saint-François, rue Vatar et rue de l'Échange (6).

(1) A. de Caumont, *Ère gallo-rom.*, 2e éd., p. 130.

(2) F. Liger, *Une ville romaine à Chéray, commune d'Aubigné (Sarthe)*, Paris-Laval, 1896, p. 36.

(3) F. Liger, *Desc. des ruines d'Oisseau*, 1895, p. 10.

(4) H. Barbe, *Jublains, note sur ses antiquités*, 1865, p. 115 à 123, pl. XII.

(5) A. Toulmouche, *Hist. gallo-rom. de la ville de Rennes*, 1847, p. 186, pl. XV; A. Marteville, *Hist. de Rennes*, t. II, p. 9; *Procès-verb. Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine*, 1844 à 1857, p. 166; cf. *Bull. et mém. Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXIII, 1904, p. 51.

(6) *Bull. et mém. Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine*, t. XV, 1881, p. 325.

Carhaix (arrondissement de Châteaulin, Finistère). — Restes d'un aqueduc en blocage, monument historique. Il a un parcours de 14 kilomètres depuis le village de Coat-ar-Scao (à 213 mètres au-dessus du niveau de la mer). On le retrouve en de nombreux points et il paraît avoir eu un petit *castellum divisorium* (1).

Entre les villages de Kergorvou et de Kergoutais (canton de Carhaix), on voit encore un tronçon d'aqueduc qui faisait sans doute partie du monument précédent (2).

Kerbulnet (commune du Moustoir, canton de Mael-Carhaix). — Petit aqueduc (3).

Kerhor, en Ergué-Armel (canton de Quimper). — Tuyaux d'une canalisation (4).

Port-Aurel (commune de Plerin, canton de Saint-Brieuc nord). — Canal relié à des substructions antiques (5).

Erquy (canton de Pléneuf, arrondissement de Saint-Brieuc). — Restes d'aqueduc découverts dans le XVIIIe siècle (6).

Lannion. — Aqueduc mal étudié (7).

(1) M. Bizeul, dans *Bull. Assoc. bretonne,* t. Ier, 1849, p. 25 et 26; *Bull. Soc. archéol. du Finistère,* t. II, 1874-1875, p. 124, et t. IV, 1877, p. 25; A. Le Moyne de la Borderie, *Hist. de Bretagne,* t. Ier, 1896, p. 106; abbé L. Rolland, dans *Bull. Soc. archéol. du Finistère,* t. XXVII, 1900, p. 55 à 96, plan.

(2) P. du Châtellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère,* 2e éd., 1907, p. 164.

(3) J. Gaultier du Mottay, *Répert. archéol. des Côtes-du-Nord,* p. 77.

(4) Abbé Abgrall, dans *Bull. Soc. archéol. du Finistère,* t. XVI, 1889, p. LXIV.

(5) *Mém. Soc. archéol. des Côtes-du-Nord,* t. Ier, 1853, p. 298.

(6) *Bull. archéol. Assoc. bretonne,* t. III, 1883, p. 73.

(7) A. Le Moyne de la Borderie, *op. cit.,* p. 128.

Gouarec (ou Goarec, arrondissement de Loudéac). — Aqueduc mal étudié (1).

Rosnarho (commune de Crach, canton d'Auray, Morbihan). — Aqueduc découvert vers 1876 (2).

Sur un point mal déterminé. — Aqueduc dit *Pont de César* (3).

Pour compléter ces recherches, il faudrait énumérer les restes d'aqueducs que j'ai pu connaître pour les territoires correspondant aux deux provinces de Belgique, aux deux Germanies et à la *Provincia maxima Sequanorum*. Cette partie, accompagnée d'un inventaire de cloaques antiques et suivie de conclusions, forme le dernier tiers de mon travail, dont l'ensemble constitue le volume édité chez M. Picard et Cie, à Paris, sous le titre de *Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine*.

(1) *Ibid.*, p. 128.
(2) *Ibid.*, p. 149.
(3) *Compte-rendu de l'Assoc. bretonne*, 21e sess., 1878, p. 184.

VI

LES INFLUENCES ORIENTALES

DANS

L'ARCHITECTURE ROMANE

DE LA BOURGOGNE

Par M. le Vicomte Pierre de TRUCHIS.

I. — L'Évolution romane en Bourgogne.

Par suite des invasions et des fluctuations politiques dont la Bourgogne était encore victime au Xe siècle, le développement de l'architecture carolingienne n'y suivit pas son cours naturel comme dans le midi, le centre et l'ouest de la France. Des événements considérables devaient y faire changer la face des choses au déclin de ce siècle et provoquer dans cette province, comme dans les pays soumis à son action, une véritable renaissance aussi orientale que romaine, qui contre-balança longtemps le développement normal des éléments d'art traditionnels en grande partie romains. C'est la recherche des influences étrangères, surtout des influences orientales dont l'architecture de Bourgogne fut alors si profondément pénétrée, c'est l'étude des caractères qu'elles lui imprimèrent durant la phase romane, que je vais tenter ici.

Première époque romane. — Des influences proto-byzantines sur la construction.

A la fin du Xe siècle, l'ordre renaissait un peu partout en France, permettant aux provinces de se ressaisir et aux abbayes d'entrer dans la voie des réformes, prélude nécessaire du relèvement général. Un changement impérieux s'imposait. L'architecture végétait chez nous, où l'on ne sortait guère des imitations, des motifs empruntés surtout à la latinité. Pourtant l'école carolingienne s'était emparée, comme l'avait déjà fait l'école lombarde (1), de la coupole, de ses masses d'appui et de certaines autres dispositions de l'architecture orientale, mais sans les bien comprendre. La chapelle palatine d'Aix et l'église de Germigny-les-Prés « sont de timides essais du système byzantin » (2). Dans cette voie l'Allemagne, restée plus à l'écart des dernières invasions, avait pris une grande avance sur la France. L'école carolingienne s'attardait donc en Bourgogne, comme dans les autres provinces françaises, quand apparut le courant qui devait y coordonner l'art avec des éléments nouveaux. Ce courant sortit du cloître. Les deux grandes abbayes, de Cluny avec saint Mayeul et l'abbé Odilon, de Saint-Bénigne de Dijon avec l'abbé Guillaume de Volpiano, avaient pris la tête du mouvement, encouragées par le duc Othe-Guillaume. Mais l'Occident n'offrait pas alors les éléments de culture intellectuelle et d'art nécessaires à la réforme. Il fallut les demander à l'école de Ravenne, qui avait conservé les meilleures traditions de l'Empire d'Orient et jetait un certain lustre aux confins de l'Adriatique, bien que le rude tempérament des Lombards y ait mis une note

(1) Cattaneo : *L'Architettura in Italia* ; Rivoira : *Le origini dall'Architettura*, t. I.

(2) A. Choisy : *Hist. de l'Architecture*, t. II, p. 229, fig. 29.

discordante entre leur grossière maçonnerie et l'habile sculpture restée le monopole des Byzantins. Cette école avait pris à Byzance et plus encore, peut-être, à l'Orient romain des dispositions et des éléments de structure permettant d'adapter des voûtes à la basilique, mais elle conservait le petit appareil de blocage à la romaine. Déjà, sous l'égide de la dynastie othonienne, elle avait répandu ces données depuis Naples jusqu'aux limites septentrionales de la Franconie.

Le jeune abbé de Saint-Bénigne mit toute son ardeur à transformer son monastère. Les travaux commencèrent en 1001 avec l'appui de Brunon de Roucy, comte de Dijon, beau-frère d'Othe-Guillaume et évêque de Langres. C'est une équipe de bâtisseurs ravenniens qui en fut chargée, tandis qu'un atelier de la même école reconstruisait la nef de Saint-Philibert de Tournus et surélevait son narthex à l'appel de l'abbé Bernier (1008-1828) (1). Cette surélévation du narthex montre vraisemblablement la plus ancienne

(1) De la nef de l'abbé Bernier, il ne reste probablement que les gros piliers cylindriques, les arcades en plein cintre surhaussé et, peut-être, les doubleaux des bas-côtés. Tout le reste paraît avoir été reconstruit au XIIe siècle, quand on voûta la haute nef en berceaux transversaux, à l'exemple de l'église de Trapézonte (cf. Strzygowski : *Kleinasien*, p. 153, fig. 122). L'étage inférieur du narthex est certainement antérieur aux travaux de l'abbé Bernier. Quant au vaisseau supérieur, on peut le regarder comme l'exemple le plus ancien d'une haute construction voûtée en berceau et restée éclairée au-dessus des collatéraux, dont les voûtes pesantes et tracées en quart de cercle arc-boutent le berceau central. Ce berceau en plein cintre surhaussé et les demi-berceaux latéraux offrent ceci de remarquable qu'ils ne sont pas maçonnés de la même manière dans toute leur hauteur : les pierres de la bâtisse, toutes de petite dimension, s'étagent bien d'abord en rangées horizontales, mais, vers la partie supérieure, elles sont placées en lignes courbes devenant presque concentriques à l'approche de la clef rampante. Cette disposition, adoptée ici au lieu des rangées en épis si fréquentes à l'époque carolingienne, eut pour but évident de détruire une partie des poussées transmises aux murs extérieurs par la courbe du berceau et de ses demi-berceaux d'épaulement,

disposition bourguignonne d'un berceau de haute nef en plein cintre, contre-buté par les demi-berceaux des bas-côtés. Saint Ardain acheva l'œuvre de son prédécesseur et en particulier le cloître, dont les voûtes d'arêtes sont un curieux

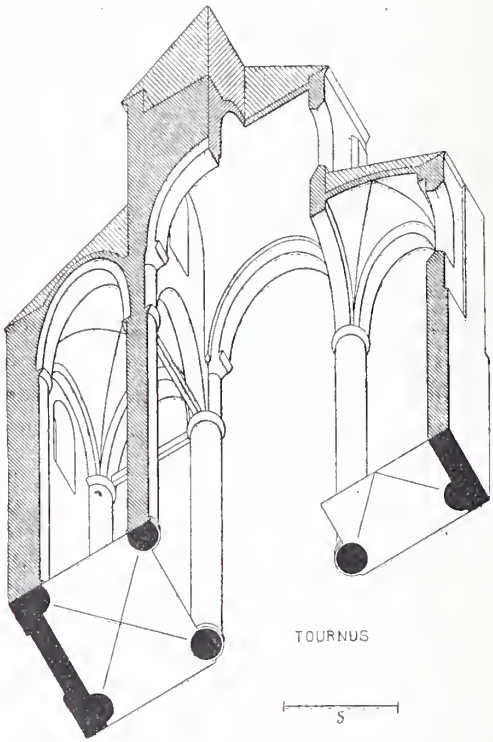

A. Choisy, del.

Saint-Philibert de Tournus.

spécimen d'architecture demi-romaine, demi-orientale, avec quelques détails, tels que ces découpures de la naissance des voûtes, où l'on peut voir comme une influence persane lointaine. Vers le même temps l'évêque de Langres fait reconstruire, à la manière romano-proto-byzantine des ateliers

de Ravenne, les églises Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine et de Marcennay, deux des édifices de cette école les plus complets parmi ceux dont il subsiste des vestiges en Bourgogne. L'abbé Odilon réédifie de même une partie de l'abbaye de Cluny, réforme ou fonde un grand nombre d'abbayes filles ou de prieurés. Avant le milieu du siècle toute la Bourgogne et la région de la Saône sont envahies par le nouveau mode de structure en petit appareil de blocage à bandes murales et arcatures à « dents d'engrenage », qui va se fondre dans le Haut-Jura avec le faire de l'école rhénane othonienne (1).

Les premiers essais d'adaptation de la coupole et du berceau à la basilique de l'Occident ne furent généralement pas heureux, car, tout d'abord, il ne fut point facile de faire tenir des voûtes sur des édifices larges et élevés comme Saint-Bénigne de Dijon, où l'écartement des murs causa leur ruine. C'est pour n'avoir pas compris la nécessité d'épauler les charges supérieures au moyen de massifs de contre-butée en hors-d'œuvre, que les ateliers bourguignons de l'école de Ravenne échouèrent souvent dans leurs essais de voûtement et perdirent rapidement la vogue qui avait salué leurs premières œuvres. Cependant l'essai de la voûte haute du narthex de Tournus avait été encourageant et, à tout considérer, la manière importée de Ravenne restait très supérieure dans ses résultats aux formules carolingiennes, mais elle déplaisait chez nous avec ses piliers massifs, cylindriques ou carrés et ses colonnes grossières, avec ses édifices d'aspect lourdaud et, le plus souvent, privés de voûtes hautes, qu'un décor polychromé ne pouvait suffire à rendre gracieux.

Des édifices comme Saint-Vorles de Châtillon, l'abbatiale de Romainmôtier (Suisse), les restes des abbatiales de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Maurice-en-Valais, le

(1) Romainmôtier, Payern, Saint-Imier de Schaffouse, Schœnenwert.

narthex de Tournus, quelques parties de Saint-Martin de Canigou, dans les Pyrénées, les églises bénédictines d'Acerenza en Toscane (1), de Roccella de Squillace dans la « Terre d'Otrante » (2), sont des compromis entre l'architecture romaine de basse époque et celle de l'Orient chrétien. Leur structure et l'ordonnance de leur croisée ont beaucoup d'analogie avec celles de la basilique byzantine d'Utschajack (Cappadoce) (3) comme avec celles des plus vieilles églises de Constantinople (les Saints-Apôtres, Saint-Serge-et-Bacchus), dont les dispositions primitives sont connues. L'emploi de bandes murales à Utschajack apparaît de vieille date, non comme une disposition simplement ornementale, mais comme un renforcement systématique des murs. On le remarque au baptistère de Ravenne et à celui de Naples, qui datent du VIe siècle.

Les tours de façade avec ou sans porche, le transept de façade dont on voit un exemple à Saint-Vorles de Châtillon, dispositions connues de l'architecture carolingienne comme de l'architecture lombarde, appartiennent plus à l'art chrétien d'Orient qu'à l'art latin. Du moins la latinité ne nous en a pas laissé d'exemples connus, tandis que l'on trouve assez fréquemment dans l'Orient romain des constructions de cette sorte dans des édifices antérieurs à l'époque romane. Ainsi le narthex de la petite basilique de Diner en Phrygie, ceux de l'église byzantine de Nicée et de la basilique ruinée de Kasr ibn Wasdan en Judée sont flanqués d'annexes carrées paraissant avoir été surmontées jadis d'un étage isolé. On voit aussi une annexe carrée attenant à la façade de la petite église de Tafkha en Syrie. Enfin, les porches des belles basiliques syriennes de Kalb Louzeh et de Tour-

(1) E. Bertaux : *L'art dans l'Italie méridionale*, p. 327, fig. 132.

(2) Strzygowski : *Kleinasien ein Neuland der Kunstgeschichte*, p. 225 à 229, fig. 159, 160, 161, 162.

(3) *Ibid.*, p. 32, 116, 144, 156, 172, fig. 186, 224, 233.

manin (VIe siècle) sont accompagnés de deux corps également carrés, disposés comme des tours basses. L'idée première de la façade de l'église chrétienne que précède un porche entre deux tours n'existait-elle pas là en germe avant de passer dans l'architecture franque, comme la tour de croisée ?

Si le mode lombard fut quelque temps en faveur dans les milieux monastiques il n'y régna pas seul, parce que les vieilles formules autochtones, dérivées des méthodes purement latines, survivaient surtout dans les édifices ruraux ou populaires, où se retrouvent l'appareil en épi, les chaînages d'angles en carreaux de pierre redressés, les arcs en plein cintre extradossés et clavés de pierres ou de briques longues et minces, les colonnettes galbées, les linteaux de porte surmontés d'un renfort triangulaire. On retrouve de ces formes variées d'archaïsme à Saint-Savinien de Sens, à Cora (Yonne), au donjon de Rougemont (Côte-d'Or), à Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy, à Dettey, Mevres, dans l'ancien évêché d'Autun, à la chapelle Saint-Laurent de Tournus, etc. ; mais les édifices de cette sorte, devenus aujourd'hui très rares dans la province, ne nous apparaissent que comme des répliques lointaines d'un art resté en dehors du progrès et même profondément dégénéré.

Bientôt, la bâtisse en petit appareil, seule usitée dans l'est de la France par les ateliers lombards byzantinisés, se vit supplantée par la structure en pierre appareillée, type de construction bien supérieur, vers lequel tendaient depuis quelque temps les efforts des meilleurs constructeurs de l'Occident.

Telle fut, dans l'est de la France, la première étape de l'architecture romane. Elle y prit dans les principaux monuments, comme on l'a vu, cette forme demi-romaine, demie orientale, en usage sur les bords de l'Adriatique (1), mais la

(1) Tournus, Dijon et Cluny peuvent revendiquer l'honneur d'avoir été le foyer d'où rayonna en Bourgogne l'école lombarde-proto-byzantine. Il est

transformation romane ne s'arrêta pas là. Dorénavant elle se complétera sous un tout autre aspect, après avoir passé par une phase intermédiaire que représente nettement l'église d'Uchizy, près de Tournus.

Seconde époque romane. — Des influences hellénistiques sur la construction.

Les ateliers nouvellement formés remplaceront alors le petit appareil par la structure en pierre de taille et moellons appareillés, qui permettait d'alléger les supports et se prêtait beaucoup mieux aux exigences de la construction d'équilibre. Elles trouvaient, du reste, un précédent dans l'Asie Mineure, où les populations chrétiennes du Ve au VIIe siècle s'étaient donné des basiliques voûtées et bien appropriées aux besoins du culte. De fait, les pèlerinages en Terre-Sainte, les rapports des Occidentaux, de plus en plus fréquents au XIe siècle, avec les évêchés et les monastères de l'Orient, l'intervention des croisés contre l'Islamisme grandissant, leur avaient permis de mieux connaître les ressources de l'architecture de ces pays, de les mieux apprécier aussi et de les bien étudier.

Quelques grandes abbayes bénédictines et des groupes de scoliastes, encouragés par plusieurs évêques de Bourgogne.

certain que le rez-de-chaussée du narthex de Tournus, où apparaissaient déjà les bandes murales, est antérieur à la reconstruction de Saint-Bénigne, et que c'est à la prière de saint Mayeul que l'abbé Guillaume était allé étudier dans la Haute-Italie les progrès de l'architecture et y chercher des éléments utiles à la réforme, objet de leurs vœux mutuels.

C'est dans la vallée de la Saône ou entre la Saône et la Loire que se trouvent les édifices néo-proto-byzantins les plus caractéristiques, édifices paraissant un compromis singulier entre quelques données carolingiennes de structure, notamment l'appareil archaïque de la région, et certaines données proto-byzantines assez répandues dans l'Occident par les ateliers de Ravenne. Le narthex de Saint-Philibert de Tournus est, dans son ordonnance et son appareil, l'expression saisissante de ce faire hybride.

d'Auvergne et d'autres provinces françaises, poursuivaient sans relâche l'étude des civilisations éteintes; en même temps leurs ateliers d'architecture faisaient des recherches parallèles ayant pour but d'améliorer et d'alléger la construction équilibrée et ses masses d'appui. Si rapides furent les progrès que, peu après le milieu du XIe siècle, le problème le plus difficile de l'architecture, celui du voûtement des édifices, est à peu près résolu par les écoles françaises, restées fidèles en général à la disposition basilicale. Ces écoles adoptent des éléments communs, comme les contreforts extérieurs de butée, comme le demi-berceau déjà apparu au narthex de Tournus, comme la voûte d'arêtes pour les bas-côtés, dans le but évident d'opposer des masses plus résistantes aux poussées des murs de la haute nef; mais, si elles voûtent leurs édifices par des procédés plus voisins de ceux de l'Orient chrétien que des procédés proprement romains, c'est parce que les premiers convenaient à la nature des matériaux plus encore qu'aux nécessités climatériques de l'Occident et pouvaient seuls assurer la solidité de la bâtisse, sans exiger les masses de contre-butée à la romaine que l'état social ne permettait plus d'élever.

Les écoles d'Auvergne et du centre puisent abondamment dans l'art propre à la décadence impériale. L'école de Bourgogne (1) les suit de près et se montre, dès le début, la plus hardie. L'essor de cette architecture nouvelle, dont la statique dérive plus encore de l'étude des constructions chrétiennes de l'Orient romain que de celle des monuments romains de la Gaule, fut prodigieux. Il donna lieu d'abord aux dispositions des églises de Saint-Remi de Reims, de Montierneuf à Poitiers, d'Ainay à Lyon, de l'abbatiale de Cluny, de la cathé-

(1) Pour l'Italie, elle s'élabora en partie au Mont-Cassin avant de se répandre dans toute la péninsule. Cependant, dans l'est et dans le nord surtout, elle ne s'affranchira pas des traditions lombardes.

L'Allemagne, fidèle aux mêmes traditions, se bornera à améliorer le type ancien rhénan-lombard.

drale et de Saint-Étienne de Nevers, de la cathédrale du Puy, de Saint-Front de Périgueux (partie la plus ancienne). Peu après s'élevèrent des églises, telles que Notre-Dame du Port à Clermont, la Madeleine de Vézelay, Saint-Andoche de Saulieu, Saint-Eutrope de Saintes, l'église du Vieux-Partheuay, et toutes les plus vieilles constructions romanes

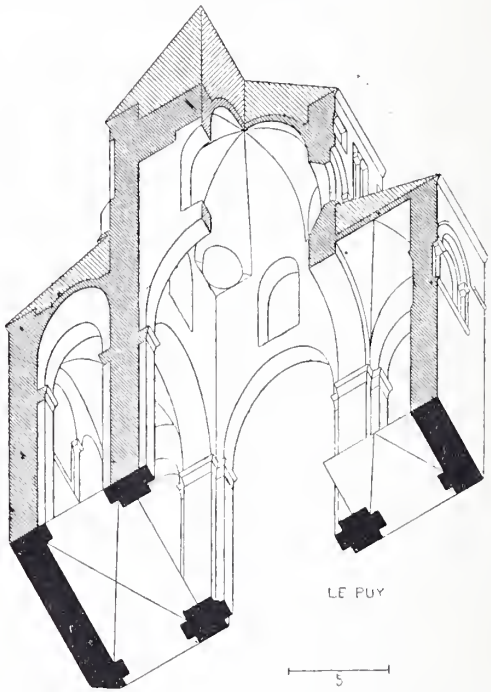

A. Choisy, del.

Cathédrale du Puy.

voûtées, dont la structure n'est qu'une variante du système romain orientalisé de Kodscha Kalessi, de Bin-bir-Kilisse dans le Taurus (1), d'Ezra, de Chaqqa, de Bacquousa, de

(1) *Kleinasien*, p. 1 à 27, 43 à 64, 71, 96, 100, 109, 158, 159, 171, 183, 185, 187, 207, 220, 226; fig. 2 à 21, 44 à 54, 71, 72.

Tourmanin dans la Syrie centrale (1), de Daratschitschack en Arménie (2), de la cathédrale d'Ani en Géorgie (3). Les trompes à colonnettes qui soutiennent la coupole de l'église d'Ainay, à Lyon, ressemblent à celles qui se trouvent sous le clocher de Saint-Front de Périgueux, sous la tour centrale de Saint-Philibert de Tournus et sur la nef de la cathédrale du Puy, à Kodscha Kalessi ou « couvent rouge » de Sohag (Haute-Égypte) (4), colonie de moines grecs ciliciens.

Par nécessité ou commodité, les bénédictins anciens et, après eux, les cisterciens, restèrent fidèles au plan latin très développé pour leurs grandes églises, comme celles de Cluny, de Paray-le-Monial, de Fontenay; mais la généralité des constructeurs préféraient, pour les édifices de moyenne et de petite dimension, le plan plutôt ramassé : nef courte et croisillons ne débordant pas ou débordant peu les bas-côtés. Si l'on ne considère, dans la construction de ces derniers, que la disposition générale, les proportions, les procédés de structure, il semble que ces édifices appartiennent à une catégorie de constructions sans personnalité nettement définie, mais dont les œuvres tranchent sur les grands monuments de Bourgogne, d'Auvergne et du Sud-Ouest par une soumission plus complète aux règles de l'art hellénistique de l'Orient. Cette manière n'est, à tout prendre, qu'un apport très complexe sur un fond romain. Dans cet amalgame certaines formes classiques persistent malgré tout; certains profils usités alors appartiennent sans doute à la modénature antique, mais la structure de l'Orient romain exerce sur le gros œuvre une très grande influence, tandis que les éléments aborigènes y disputent leur place dans l'ornementation.

(1) Melchior de Vogüé : *La Syrie centrale,* pl. 16, 21, 119, 133.
(2) *Kleinasien,* p. 208, fig. 147.
(3) Brosset : *Les ruines d'Ani,* Saint-Pétersbourg, 1861.
(4) *Kleinasien,* p. 113, fig. 81.

L'intérêt principal de beaucoup de ces églises réside évidemment dans leur plan ramassé et dans l'application très franche des méthodes de voûtement usitées déjà dans l'architecture chrétienne de l'Orient. En effet, on y voit une heureuse association des masses d'appui disposées sagement pour maintenir les pressions des hautes voûtes groupées autour de la coupole centrale. La solidité est assurée par les berceaux qui l'épaulent des quatre côtés. Des églises, comme celles de Thil-Châtel, la Roche-Pôt, Vic-de-Chassenay, Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), Ciel, Bois-Sainte-Marie, Varennes-l'Arconce, etc. (Saône-et-Loire), Châtel-Montagne (Allier), Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne), etc., malgré des différences partielles, rentrent dans cette catégorie. Si la tradition et certaines formes romaines, comme les arcades en plein cintre et les arcatures sur colonnettes, tenaient encore une grande place dans les édifices de cette sorte, l'esprit romain n'y régnait plus : les éléments principaux de la structure appartenaient à d'autres civilisations. De fait, les conditions d'existence étant tout autres qu'à l'époque impériale, les Occidentaux durent recourir à d'autres moyens et se donner une structure en rapport avec leurs besoins, dont l'Orient chrétien possédait seul le prototype rationnel.

Remontons aux sources du système adopté par les Romans de la seconde période. Aucun édifice ne montre mieux que l'église de Kodscha Kalessi, dans le Taurus (1), les combinaisons appliquées, vers le Ve siècle, au voûtement de la basilique dans l'est de l'Asie-Mineure. La nef, très courte, mais avec bas-côtés dont elle est séparée par des piliers cantonnés, n'a que deux travées larges et peu profondes; vient ensuite l'aire centrale, de forme rectangulaire, que surmonte une sorte de lanterne portée sur quatre arcs-

(1) J. Strzygowski : *Kleinasien*, Leipzig, 1903, p. 109, 113; fig. 78, 79, 80, 127, 128.

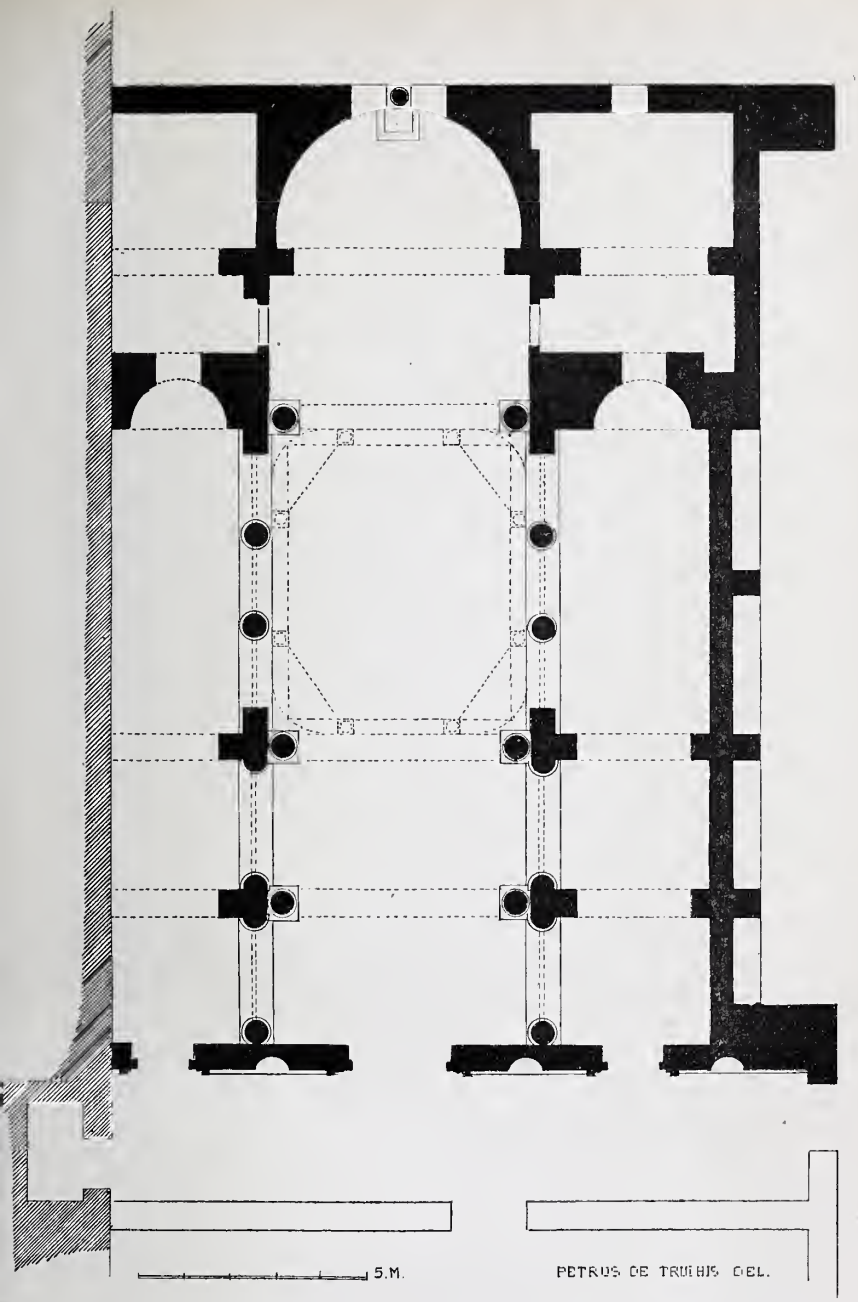

D'après Headlem.

Église de Kodscha Kalessi.

Plan.

doubleaux et recouverte autrefois d'une coupole soutenue aux angles par des trompes à colonnettes (1). L'édifice se continue, du côté du « bêma », en une travée de chœur (presbyterium) que ferme un vaste hémicycle. Quant aux collatéraux de la nef, ils se prolongent à droite et à gauche des arcades inférieures de l'aire centrale pour aboutir, l'un et l'autre, aussitôt après, à un hémicycle noyé, comme l'abside principale, dans un massif carré (2). Un lourd dallage de pierre, porté par des arcs surmontés eux-mêmes de murs diaphragmes, s'étend sur la deuxième travée de la nef, tandis que des demi-berceaux maçonnés recouvraient certainement jadis les bas-côtés de l'aire. Enfin, la travée de chœur était voûtée en berceau.

Ainsi le berceau et la coupole sont les types de voûtes qui impriment à l'édifice son principal caractère; ce sont les éléments primordiaux nécessitant toutes ces combinaisons d'appui sur lesquelles reposeront le système byzantin et, après lui, les systèmes romans. Ils appartiennent à une technique enracinée dans toutes les provinces de l'empire d'Orient, où s'étaient formés, au contact d'influences multiples, des types locaux que distinguent des différences de style et même des dispositions particulières. Entre toutes ces sous-écoles plus ou moins hellénisées, celle de la Cilicie avait des caractères très définis, nés de traditions romaines et de combinaisons de structure des pays orientaux.

(1) Headlem, dans *Ecclesiastical sites in Isauria*, 1892, où il décrit les ruines de Kodscha Kalessi, pense que la belle lanterne de la croisée n'était abritée que par une toiture en bois et tuiles. M. Strzygowski, dans *Kleinasien*, p. 111, objecte avec raison qu'on n'aurait pas édifié un monument en grand appareil avec trompes à colonnettes et ornements sculptés pour ne le surmonter que d'une simple toiture.

(2) La région des absides s'encadre de pièces annexes rectangulaires, dont les deux plus orientales paraissent être les « chalcidiques » mentionnés par quelques auteurs grecs de basse époque. Toutes ces annexes, que l'architecture franque avait également prises à l'ordonnance antique, seront supprimées par les Romans.

L'église de Kodscha Kalessi est peut-être un prototype de ces édifices ramassés renfermant une tour centrale qu'encadrent des massifs d'épaulement avec croisillons non débordants. Elle constituait le thème le plus fréquent de l'église chrétienne de l'Orient romain entre le Ve et le Xe siècle. Ce type local avait emprunté, d'abord, à la tradition romaine, la région des absides empâtées dans des murs et des corps de logis annexes, de forme rectangulaire; à l'art des contrées voisines de la Perse, l'ampleur de la croisée, sa coupole sur trompes, les arcs surhaussés et en fer à cheval; puis à l'école syrienne, la proportion courte et large de sa nef ainsi disposée, dès le principe, pour recevoir des dallages de pierre au lieu de toiture; enfin, au génie grec, les ingénieuses combinaisons consistant à alléger les masses opposées aux efforts d'une construction équilibrée. C'est après avoir perfectionné ces formules que les Byzantins purent couvrir les plus larges espaces en se servant de voûtes comme d'appui pour contre-buter des coupoles aussi grandes que celles de Sainte-Sophie de Constantinople.

En fait, le principe de la voûte en coupole et de ses masses de butée existait dans l'architecture des très vieilles populations levantines, car la coupole sur trompes et la coupole sur pendentifs en triangle sphérique comptaient parmi les éléments principaux de structure déjà usités par elles (1). La première paraît sortir de la région de la Perse, de même que l'arc brisé; la seconde, plus lourde, et issue peut-être de la Mésopotamie (2), dominera plus tard la Judée et les régions les plus fortement pénétrées par l'art byzantin, tandis qu'une disposition intermédiaire se montre

(1) A. Choisy : *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 51 à 104 et 151 à 157; G. Millet : *L'Asie Mineure*, dans *Revue archéologique*, 4e sér., t. V, 1905.

(2) Les bas-reliefs de Koiundjik montrent les bâtiments d'un palais assyrien surmontés de dômes (cf. Layart : *The monuments of Niniveh*, 2e sér., pl. XVII).

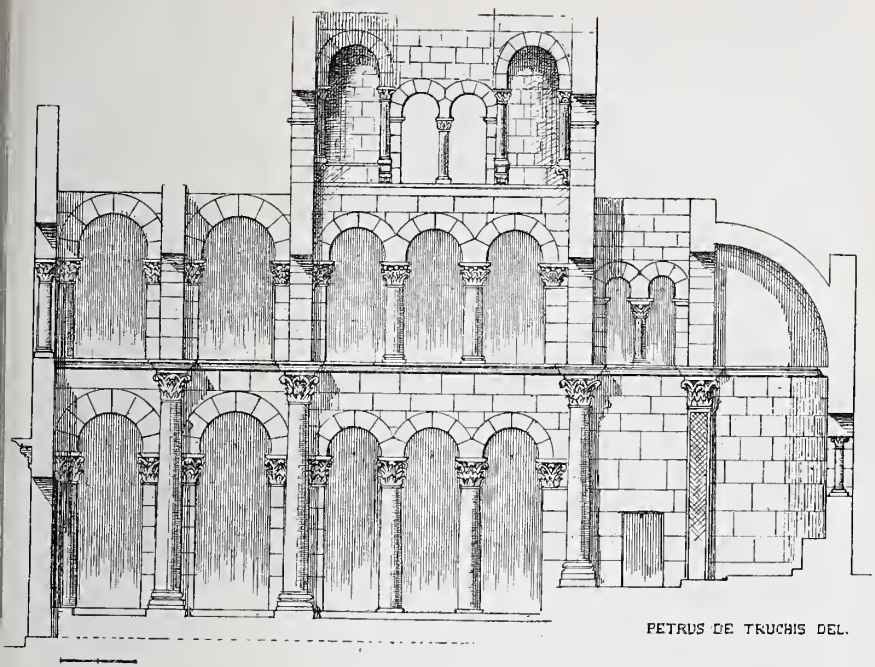

D'après Headlem.

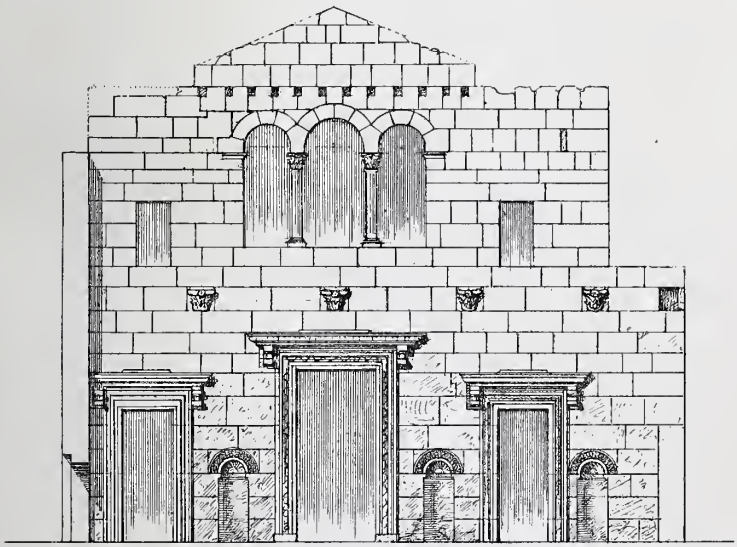

P. de Truchis, del.
D'après Headlem.

Église de Kodscha Kalessi.

Coupe et Façade.

en Syrie. Dans cette région le raccord du plan carré à l'hémisphère est obtenu au moyen d'une épaisse tablette jetée en porte à faux normalement à l'angle. M. Choisy fait honneur au génie grec des combinaisons que fit naître l'adaptation à la basilique du pendentif en triangle sphérique (1), mais le génie romain a le droit de revendiquer sa

(1) Les Romains semblent avoir évité l'emploi de ce système de construction dont ils usèrent parfois cependant. A Rome, on ne connaît de l'école proprement romaine qu'un timide essai de coupole aux thermes de Caracalla; encore faut-il dire que cette calotte ne répond qu'imparfaitement à une figure géométrique; elle montre, à la place des trompillons ou des pendentifs, une amorce d'arc de cloître formant à cet endroit une coupure verticale en arête rentrante. Le temple de Minerva Medica, de l'époque impériale décadente, possède, au-dessus du polygone, une coupole présentant des chaînages incomplets d'armatures en briques du type romain. Le passage du polygone à la demi-sphère se fait au moyen de petits pendentifs en triangles sphériques (A. Choisy : *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 79 et 123).

Parmi les plus anciens exemples byzantins, on peut citer les pendentifs des coupoles de Sainte-Sophie de Salonique, de Magnésie de Méandre, de Sardes, de Philadelphie, etc. Les raccords des coupoles syriennes sont très caractérisés à Kalybée, à Saint-Georges d'Ezra (comte Melchior de Vogüé : *La Syrie centrale*, pl. III et XXI).

Nous avons la preuve que les Gallo-Romains décadents connaissaient ce mode de construction d'une coupole dérivant d'un principe de construction essentiellement différent de celui qu'ils avaient appliqué à la coupole du panthéon établie sur rotonde. En effet, à Beurey-Beauguay (canton de Pouilly, arrondissement de Semur-en-Auxois), il existe un monument quadrangulaire, d'un seul bloc de pierre, planté jadis sur quatre pilettes et abritant sans doute déjà la fontaine du lieu. Le centre du curieux édicule se surélève en coupole hémisphérique au-dessus de quatre voussoirs en plein cintre et d'un même nombre de pendentifs en triangle sphérique, ménagés entre les retombées des voussoirs. La petite carcasse pastiche, comme un jouet, la construction d'équilibre d'un édifice à coupole du type byzantin, assez semblable aux voûtes à cupules des citernes des « Mille et une Colonnes » et de « Yéré-batan-Séraï », à Constantinople (IVe siècle), (A. Choisy, *op. cit.*, p. 152, pl. XIII), mais le dessous et les quatre côtés sont sculptés d'ornements empruntés à la grammaire ornementale des ateliers gréco-latins de basse époque,

part des procédés de la construction pré-byzantine. A Baalbeck la structure dérive plus des formules romaines que des formules grecques. A Kasr Ibn Wardan, près d'Alep (Judée), à Utschajack (Cappadoce), la maçonnerie est surtout romaine et byzantine.

C'est le long des côtes ouest et sud de l'Asie Mineure, dans quelques plaines de l'intérieur, comme à Kasr Ibn Wardan, à Utschajack (2), aux palais de Firouz Abad et de Sarvistan (3), et en Mésopotamie (4), que l'on rencontre les édifices proto-byzantins ou byzantins en petit appareil, tandis que les constructions en pierre de taille à joints minces et moellons épincés se groupent plus nombreuses dans les régions centrales et montagneuses de la Lycaonie, de la Cappadoce, de l'Arménie (5), de la Géorgie, de la Syrie. Les deux types avaient des dispositions communes ; plan ramassé, arcs en plein cintre, arcs surhaussés ou en fer à cheval, coupole centrale, chœur et bas-côtés recouverts par des berceaux ou des demi-berceaux d'épaulement. Ils se perpétueront presque sans changement en Anatolie et dans tout l'Orient hellénistique jusqu'au début de l'ère romane, sauvegardés par l'immutabilité orientale.

Tandis que le plan ramassé, le petit appareil en blocage, les lourds piliers rectangulaires et la coupole sur pendentifs deviendront, à Byzance, les éléments principaux de l'église en croix grecque, le même appareil, la coupole sur trompes, le berceau, l'arc brisé, l'arc surhaussé, l'arc outrepassé ou

(1) *Kleinasien*, p. 121 à 128, fig. 91 à 99.

(2) *Ibid.*, p. 32, fig. 24, 25, 26, 27.

(3) Gabriel Millet : *L'Asie Mineure, nouveau domaine de l'histoire de l'art*, dans *Rev. archéol.*, t. V, 1905 ; Dieulafoy : *L'art antique de la Perse*, Paris, 1889 ; Perrot et Chipiez : *Histoire de l'art*, t. V.

(4) Général de Beylié : *L'architecture des Abassides dans le bassin du Tigre*, dans *Rev. archéol.*, 1907.

(5) Comtesse Græfin Uwarov : *Matériaux d'archéologie du Caucase* (en russe), Moscou, 1894.

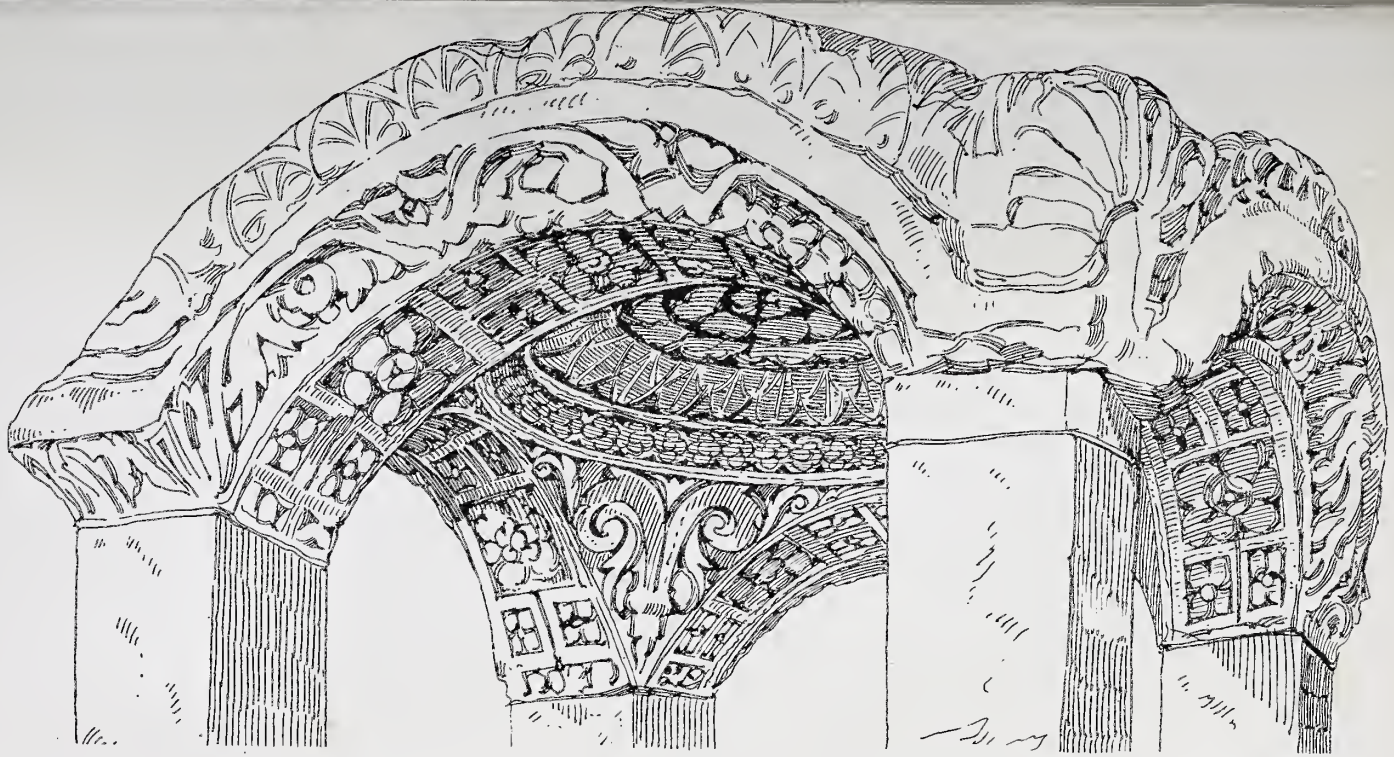

E. Chauliat, del.

Coupole romaine sur la fontaine de Beurey-Beauguay.

en fer à cheval et le cintre de fenêtre non pas clavé à la romaine, mais découpé dans une dalle redressée, comme à Bin-bir-Kilisse, à Daratschitschak (Arménie), gagneront l'Europe occidentale par les voies de Ravenne, d'Ancône, de Naples, peut-être de Marseille et iront disputer au plan latin, comme aux éléments purement romains ou carolingiens, la prépondérance dans l'architecture de l'Occident. En effet, les trompes, système ingénieux de support de la coupole, convenaient mieux que les lourds pendentifs à la carcasse légère des basiliques de plan latin, parce qu'elles déchargeaient les angles de la croisée au lieu de les pousser. Les Perses et les Arméniens les utilisaient surtout dans leurs minarets. On en trouve des exemples remarquables à Kodscha Kalessi, à Ancyre (Cappadoce) (1), à Ounsoular et à Vaharchabad (Arménie (2).

Nulle part chez nous les types de Kodscha Kalessi, de Roueiha et de Tourmanin ne sont reproduits dans toute leur pureté, mais nous devons reconnaître que les systèmes des écoles de l'Orient chrétien auxquels ces édifices appartiennent ont eu une action profonde sur l'architecture romane sans entraver toutefois l'essor des systèmes de l'Occident. De fait nous voyons se former ici, dans les grands édifices où se multiplient les détails de tradition romaine, des caractères nouveaux, des dispositions plus libres, des éléments de structure que les Romans puisaient selon leurs besoins dans les règles de la construction romaine ou dans celles de l'Orient. Ainsi à Saint-Étienne de Nevers et à la Madeleine de Vézelay, où l'ordonnance décorative de la construction se rapproche beaucoup du thème romain (3), la structure

(1) *Kleinasien*, p. 160.

(2) Grimm : *Monuments d'architecture byzantine en Géorgie et en Arménie*, pl. XXXV et XXXVI.

(3) Plusieurs des fûts des grandes colonnes du chevet sont romains. Les moulures montrent des profils romains bien observés et l'ornement sculpté y est une heureuse réplique du même style.

proprement dite s'en écarte sensiblement; les arcs-doubleaux, aussi bien dans la nef que dans les bas-côtés, y sont surhaussés et non concentriques à la voûte, selon la méthode

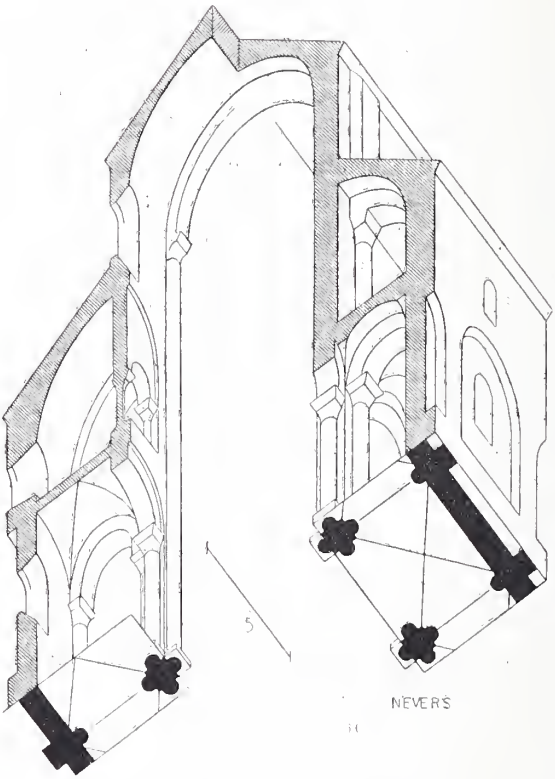

A. Choisy, del.

Saint-Étienne de Nevers.

habituelle à l'Orient romain, car leurs naissances s'engagent beaucoup dans la maçonnerie, tandis que le sommet de l'extrados en sort complètement. La voûte d'arêtes de la nef de Vézelay est elle-même un compromis entre la coupole

et la voûte d'arêtes de tradition latine, formée par la pénétration de deux cylindres. Elle se bombe à la clef, offrant

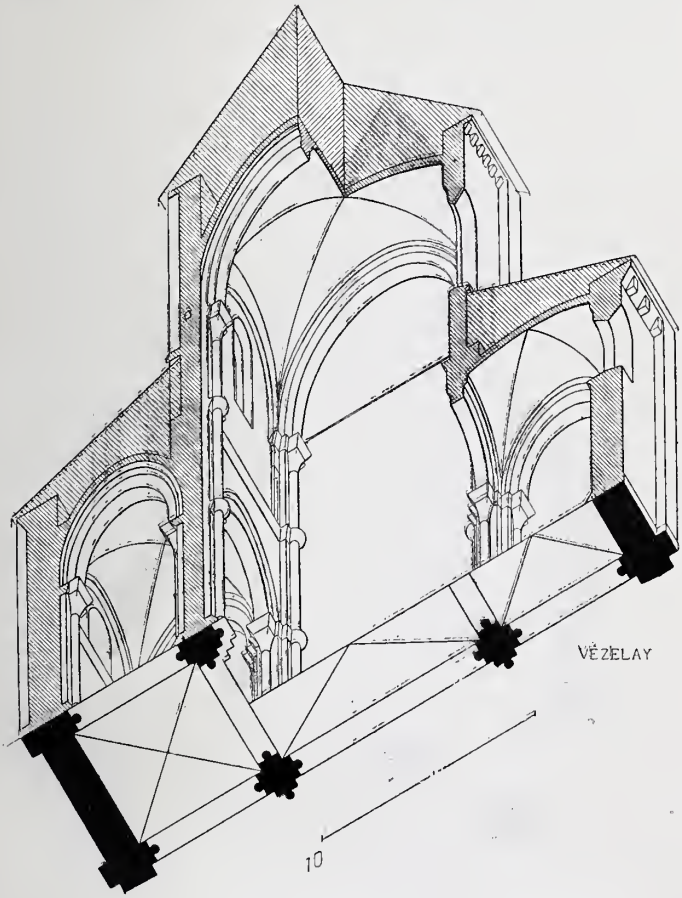

A. Choisy, del.

La Madeleine de Vézelay.

ainsi plus de résistance que les voûtes latines (1). Les

(1) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, art. Voûte, p. 485-486.

grands berceaux de Saint-Étienne de Nevers, ceux de l'école auvergnate et de la seconde phase romane de la Bourgogne se surhaussent et s'appareillent généralement en moellons bien dégauchis et maçonnés en rangées régulières. Il en

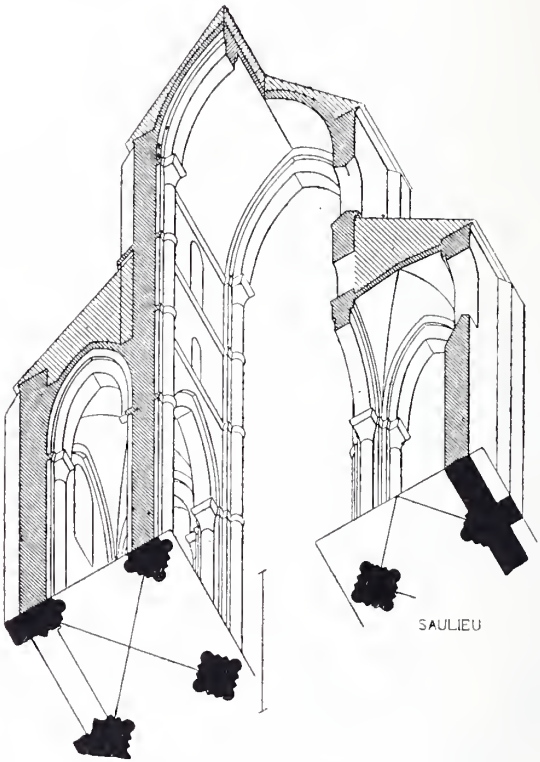

A. Choisy, del.

Église de Saulieu.

était ainsi des berceaux asiatiques de Bin-bir-Kilisse, de la Cilicie ou de la Cappadoce, où la maçonnerie était restée romaine.

Comme voûte des nefs romanes le berceau est la règle : la voûte d'arêtes est l'exception et se rencontre surtout dans

l'ancien diocèse d'Autun (Gourdon, Anzy-le-Duc, Toulon-sur-Arroux, Bragny-en-Charollais, Saint-Lazare d'Avallon, Vézelay); elle existe aussi à la nef de Saint-Philibert de Dijon. A l'église d'Ainay (Lyon), à Cruas, Bourg-de-Thisy, Chapaize, Saint-Vincent-des-Prés, Iguerande, Saint-Étienne de Nevers, Châtel-Censoir, Saint-Étienne de Beaugency, c'est le berceau en plein cintre, type primitif, qui recouvre la nef; à Cluny, Saint-Lazare d'Autun, Paray-le-Monial, Beaune, Saulieu, c'est le berceau brisé sans lunettes. De règle à peu près absolue dans l'école provençale cette dernière disposition reste la plus fréquente dans les églises romanes voûtées de Bourgogne et d'Auvergne, tandis que le berceau découpé de lunettes, comme à Bussy-le-Grand, à Châteauneuf, est bien plus rare en dehors des régions influencées par les écoles lombarde et germanique. Presque toutes ces églises, à l'exception de celles des abbayes et des prieurés les plus importants, ont des nefs peu allongées et beaucoup d'analogie entre elles par la disposition des piliers et des arcades, par l'ordonnance des nefs et des transepts. La coupole se trouve plus fréquemment à la croisée que le compartiment d'arêtes; les croisillons, voûtés de même que la nef, débordent rarement ou peu; telles sont les églises de Bussy-le-Grand, Villy-le-Moutier, la Roche-Pot, Sigy-le-Châtel, Saint-Hippolyte, Varennes-l'Arconce, le Bois-Sainte-Marie, Châteauneuf, etc.

Ce sont des églises de cette sorte (1) que les Occidentaux élevèrent le plus communément en Grèce, à Chypre et en

(1) Il y a lieu de remarquer que l'architecture de la seconde phase romane en Franche-Comté est, de même qu'en Suisse et en Savoie, presque entièrement étrangère à l'école de Bourgogne. Toutefois, par exception, l'église incomplète du prieuré clunisien de Montivillard, à Poligny (Jura), est un exemple caractéristique du style bourguignon du XIIe siècle. Mais presque toutes les églises jurassiennes de l'époque romane, comme Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, Beaune-les-Moines, Saint-Lothain, Saint-Lupicin, appartiennent encore à l'école lombarde rhé-

Terre-Sainte pendant le XIIe siècle, sous les formes particulières aux écoles de la Champagne, du Limousin, du Languedoc et d'autres provinces françaises (1). Elles y recevront, toutefois, une ornementation plus sobre qu'en France. Des édifices, tels que Sainte-Anne, Saint-Jérémie (Kariath-el-Enab), Saint-Pierre de Jérusalem, tels que les églises de Lydda, de Djeibel, de Tortose, tels que d'autres sanctuaires bâtis avant la conquête (2), ne diffèrent des églises romanes de la Bourgogne ou du plateau central que par l'emploi presque exclusif chez eux de la voûte d'arêtes, du pendentif au lieu du trompillon, des absides polygonales si fréquentes dans toute l'Asie Mineure ou en Provence, enfin par la moins grande élévation des voûtes des nefs, que l'adoption de terrasses sur les bas-côtés a permis d'abaisser, tandis qu'il avait fallu surélever les vaisseaux bourguignons au détriment de leur solidité, pour les éclairer à la partie supérieure. Les pluies fréquentes et la fonte des neiges obligèrent chez nous de couvrir les bas-côtés avec une toiture en goutterot (3). Chose à remarquer, dans les petites et moyennes églises, comme celles de Thil-Châtel, de Bussy-le-Grand, la pente des solins primitifs des toitures est si faible qu'elle ne correspond qu'à l'inclinaison admise dans les régions méridionales de l'Europe.

nane, qui généralisait déjà la construction en pierre de taille et moellons appareillés, tout en conservant les formes et l'ordonnance habituelles à l'école lombarde, notamment les gros piliers maçonnés et les bandes murales.

(1) Cf. C. Enlart : *L'art gothique dans l'île de Chypre*, 1898; du même auteur : *Architecture religieuse*, périodes et écoles, p. 203; *La cathédrale Saint-Jean de Beyrouth*, 1904, p. 13; *Histoire de l'art*, t. I, *Architecture romane*, p. 476-477.

(2) C. Enlart : *La cathédrale Saint-Jean de Beyrouth*, dans *Recueil de mémoires de la Société des Antiquaires de France pour son centenaire*, 1904.

(3) Les églises de Chypre bâties sous l'influence des croisés, comme Afendrika, Sykha, Kana-Karia de Leonarisso, sont terrassées comme les églises romanes de la Palestine.

Saint-Jean de Beyrouth qui ressemble beaucoup à Saint-Antonin de Bussy-le-Grand dans son ensemble et ses proportions, s'en éloigne dans bien des détails et dans l'ornementation, qui appartiennent au roman du plateau central ; exemples : Beaulieu, Obazine, Soudeilles (Corrèze) (1). Sainte-Anne de Jérusalem a une analogie frappante avec Saint-Philibert de Dijon, du moins quant à sa disposition générale : même ordonnance de la nef et des collatéraux entièrement voûtés d'arêtes, mêmes piliers composés de faisceaux de pilastres nus (2), mêmes arcades doublées. Les deux édifices ont transept avec coupole, abside principale précédée d'une très courte travée et absidioles contiguës aux croisillons. Cependant la nef de Saint-Philibert est plus longue de deux travées ; sa hauteur est plus grande sous la rangée supérieure de fenêtres ; les pilastres montants, sous les hauts doubleaux, n'interrompent pas, comme à Sainte-Anne, l'imposte des piliers ; la coupole est octogonale et les supports sont des trompillons.

Un grand nombre d'édifices, aussi bien du plateau central que de la Bourgogne, ont comme plan et comme disposition générale un air de parenté avec ces dernières églises, mais dans chaque province ils ont reçu une physionomie particulière, parce que l'école locale avait ses détails familiers, ses formules archaïques d'origine incertaine, une préférence pour tel ou tel procédé de structure, une interprétation parfois originale des éléments de toute provenance ou même aborigènes, parce qu'elle apportait enfin dans tout son œuvre un style personnel lui venant du milieu ou du tempérament de ses constructeurs.

(1) C. Enlart, *op. cit.*, p. 13.

(2) Les églises de la Madeleine, de Saint-Pierre et de Saint-Jérémie ont des piliers hauts et étroits sur plan carré non cantonné de colonnes ou de pilastres. Cette forme de pilier, plus rare au XIIe siècle que le pilier composé, existe néanmoins dans toutes les écoles. On la voit à l'église prieurale de Ruffec-le-Château (Indre). Ces édifices montrent, dans le reste de la construction, le faire roman du plateau central de la France.

Des influences orientales sur la modénature et l'ornementation pendant les XIe et XIIe siècles.

Les profils. — La modénature, d'une importance très secondaire dans l'architecture romane primitive, prendra au XIIe siècle un rôle plus étendu qu'il n'était dans l'antiquité grecque et romaine. Les profils grecs et romains accusaient des formes d'une pureté calme et idéale, admises comme belles, mais ils ne sortaient guère de l'angle droit, du cercle parfait et de leurs composés.

Pendant la première période romane les profils furent d'une pauvreté extrême dans l'est de la France, où se faisait sentir l'action de l'école lombarde. On ne saurait s'imaginer des moulures plus grossières que celles des colonnes de la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon, bâtie de 1001 à 1018 par une équipe venue de Ravenne. Leur gaucherie réapparaît dans d'autres édifices du même style. On la voit de fait aux pilettes trapues encore debout parmi les ruines de l'église abbatiale de Flavigny, ainsi qu'à deux colonnettes d'une absidiole de la vieille église de Salmaise (Côte-d'Or). La même école propageait les tores bulbeux et à côtes, si fréquents dans les plus vieilles églises rurales de la Bourgogne. Du reste, le narthex de Tournus en montre des exemples remarquables. Dès 1080 les ornemanistes interpréteront les formes de l'antiquité selon leur sentiment personnel. Alors survient une transformation complète dans le travail d'art. L'emploi des moulures se règle. Celles-ci s'affinent et seront de plus en plus généralisées. Les constructeurs s'en servent pour accentuer les formes de l'édifice, les dispositions intérieures, l'ordonnance monumentale. On n'étudie pas moins les profils de la latinité que ceux de l'Orient romain, mais déjà apparaissent certains profils anguleux d'un galbe étranger à l'art antique, profils que commandaient chez nous la logique et le raisonnement.

Cependant on voit dans les grands édifices de la Bourgogne, comme à l'abbatiale de Cluny, à la cathédrale d'Autun, au vieux Saint-Vincent de Mâcon, même à Notre-Dame de Beaune et à Saint-Andoche de Saulieu, des profils très soignés et assez semblables aux profils romains qu'accompagnent, comme au porche d'Autun, d'autres profils plus rapprochés des modèles de l'Asie Mineure et de la Syrie. A Thil-Châtel, à Ciel, à Bussy-le-Grand, la scotie, creusée entre les deux tores traditionnels des bases des colonnes engagées, prend un galbe nerveux qui s'écarte de la formule romaine de l'Occident, mais se fait déjà pressentir dans quelques bases de l'Orient.

A Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, comme au narthex de Tournus, les moulures subissent l'influence de l'art hellénistique, car on y voit à certaines bases, en guise de tore, un large collier sculpté du type hellénique, que l'on trouve avant l'ère chrétienne aux bases de colonnes ioniques (1); cependant l'astragale y fait partie du chapiteau et non du fût, selon le mode roman. On voit aussi aux bandeaux et tailloirs de Saint-Vincent la large doucine déjà vue à Kodscha Kalessi, dans plusieurs très vieux édifices de l'Asie Mineure et à Adalia, à Serdjilla. Son profil est pris à l'antiquité grecque et romaine, mais l'Orient chrétien en usera beaucoup, comme l'art roman, dans le décor des bandeaux d'étage. Cette moulure est une des caractéristiques de la deuxième phase romane en Bourgogne, en Provence et dans le plateau central. Elle reparaîtra à Chypre et en Palestine, à l'époque de la conquête. A Sohag, en Thébaïde (2), colonie de moines grecs, comme à Kodscha Kalessi, le bandeau à doucine fait suite aux tailloirs des chapiteaux, épouse toutes les faces des piliers et

(1) Il y en a des exemples tout à fait remarquables à l' « Artemision » d'Éphèse et au temple d'Apollon à Didymes, que Olivier Rayet faisait remonter au VIe siècle avant Jésus-Christ (Cf. *Études d'archéologie et d'art*, par O. Rayet, Paris, 1888, p. 121 à 153).

(2) J. Strzygowski : *Kleinasien*, fig. 79, 81.

se prolonge dans la travée de chœur, y compris le pourtour de l'hémicycle. Dès le début du XIIe siècle, même auparavant, nous le trouvons généralisé au sud-ouest de la Bourgogne, dans le plateau central et aux confins du Languedoc; seulement, dans ces dernières régions, comme à Sainte-Anne, à la Madeleine de Jérusalem, à Saint-Georges de Lydda et dans la généralité des églises bâties par les croisés, il ne contourne pas, à la façon de Bourgogne, les colonnes ou pilastres montants.

Ornementation. — Dans les édifices de Bourgogne elle présente des caractères très différents, selon qu'elle appartient à la première ou à la seconde phase romane. Durant la première phase elle est des plus sobres. Du moins il subsiste peu de sculpture dans les édifices religieux de la province pouvant remonter au début du XIe siècle; ces édifices se composaient invariablement, suivant les traditions romaine et byzantine, d'une forme en maçonnerie vulgaire, sorte de blocage à bain de mortier en très petits matériaux généralement bruts. La forme, à peine dégrossie, était destinée à recevoir, à l'intérieur et à l'extérieur, un enduit polychromé ou parfois stuqué, qui revêtait aussi bien les piliers, arcades ou murs pleins de l'intérieur que les murs extérieurs, y compris même les dispositions architectoniques de la façade : portail, arcatures sur colonnettes ou aveugles, etc. Les colonnes, très rares dans les petits édifices de cette école proto-byzantine, se multipliaient dans les grands monuments. On voit dans les chapiteaux qui en subsistent une variété tout à fait remarquable sous le rapport de la forme et de la technique de la sculpture. Le plus grand nombre s'éloignent de l'esprit latin, beaucoup même lui sont absolument étrangers. Comme à Saint-Bénigne de Dijon, à Salmaise, à Flavigny, au narthex de Tournus, les corbeilles sont coniques, semi-sphériques, bulbeuses, à quatre faces, le plus souvent tressées, serrées dans des entrelacs, des

résilles, des quadrillés taillés à facettes ou en canaux. Parfois aussi elles s'ornent de feuillages aigus et plats, que maintiennent des attaches croisées de diverses façons. L'étude de la nature, la sculpture historiée y sont des plus rares. Quand elles interviennent, les figures, les animaux s'y montrent stylisés, très hiératiques.

C'est à l'Orient de l'Asie Mineure, plus hellénisé que latinisé, qu'appartient surtout ce genre de décor sculpté, à facettes ou à canaux. Il était déjà constitué dès le premier siècle de l'ère en Syrie, où M. de Vogüé nous l'a montré en voie de formation au temple de Balsamin, à Siah (1). Plus tard il personnifiera l'art décoratif des ateliers orientaux, qui auront tout leur développement aux Ve et VIe siècles (monastère d'El Barah, basiliques de Mondjeleia, Serdjilla en Syrie; Kaisarieh en Cappadoce; Adana en Cilicie; Iconion en Lycaonie; Aladscha, près de Myra, en Pamphilie, etc.).

Le faire, la technique de l'Orient hellénistique sont très différents du faire et de la technique romaine. Cela vient en grande partie de la différence des procédés employés dans les ateliers de l'Orient et dans ceux de l'Occident latin, ainsi que des influences ethniques qu'ils avaient subies. Le sculpteur romain obtenait le tracé de la forme, le modelé des détails par une mise au point mécanique donnant un travail d'une précision absolue. Les tracés, les contours étaient pointillés et les détails des ornements détachés les uns des autres par une incision de la pierre ou du marbre entre les trous du trépan. Ce procédé s'observe nettement à Sainte-Colombe (Isère), dans la sculpture décorative sur marbre. L'ornemaniste apportait ensuite tous ses soins au fini des détails, les modelant avec cette souplesse, fruit d'une longue pratique, qui leur donne un si grand charme. C'est de ce faire exclusif qu'étaient sorties les belles sculptures de la

(1) *La Syrie centrale*, pl. I.

première époque impériale, aussi bien en France qu'en Italie. Les Byzantins useront avec exagération du pointillé, comme dans les chapiteaux de Kasr ibn Wardan, de Sainte-Sophie de Constantinople.

E. Chauliat, del.

Chapiteau du narthex, à Tournus.

L'artisan levantin ébauchait, au contraire, l'ornement sur l'indication de lignes gravées qui étaient comme la persistance de l'ornement géométrique, commun aux races asiatique, scandinave et germanique. Il approchait ensuite de la forme par des plans multiples établis comme les faces d'un prisme, laissant entre eux des arêtes fines dont le fil s'éclaire

P. de Truchis, phot.

Chapiteaux de la crypte de Saint-Bénigne à Dijon.

sèchement. Même dans les enroulements, dans les lignes courbes telles que les donnaient l'ornement oriental, le feuillage stylisé, on constate le même procédé.

Ce style, cette interprétation de formes bien éloignées de la nature, cette technique eurent une grande fortune dans l'Occident, grâce à cette circonstance que les régions orientales de l'Asie Mineure, malgré leurs souffrances et la contrainte à elles imposée par l'Islamisme triomphant, restaient, à l'époque romane, le foyer le moins éteint de l'art et des traditions hellénistiques et romaines, tandis qu'en Italie et à Rome même les traditions classiques s'étaient tellement perdues que l'art latin s'y montrait presque nul depuis le VIe siècle.

Ainsi s'explique la nécessité où fut l'Occident de prendre à l'Orient bien des éléments de lettres, de sciences et d'art, dont la culture était devenue, vers la fin du XIe siècle, indispensable à son développement.

Les formes et le décor de l'Orient chrétien avaient passé dans l'architecture lombarde, soit par Byzance, soit directement, quand les ateliers romains cessèrent d'être en faveur. On les voit dans la plénitude de leur développement à Saint-Apollinaire neuf de Ravenne (VIIe siècle). La crypte de Saint-Bénigne de Dijon et l'étage supérieur du narthex de Tournus (début du XIe siècle) en renferment des spécimens remarquablement purs, qui y coudoient des essais de sculpture très barbares. D'autres exemples fort intéressants, mais plus avancés, se voient encore dans les ruines de l'église abbatiale de Flavigny ainsi que dans les restes de l'abbaye du Puy-d'Orbe.

Tout cet héritage échut aux écoles de la seconde période romane, qui ne répudièrent pas toutefois les éléments décoratifs latins, remis en honneur par les grandes abbayes. L'ordonnance décorative des façades d'églises avec leurs arcatures aveugles sur colonnettes, dont on trouve des exemples au Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire), à Iseure (Allier),

à la cathédrale du Puy, à Notre-Dame-la-Grande (Poitiers), à l'église d'Ouistreham (Calvados), dérive plus de la tradition des ordres romains que des traditions hellénistiques. Cependant l'ornementation des portails avec archivoltes

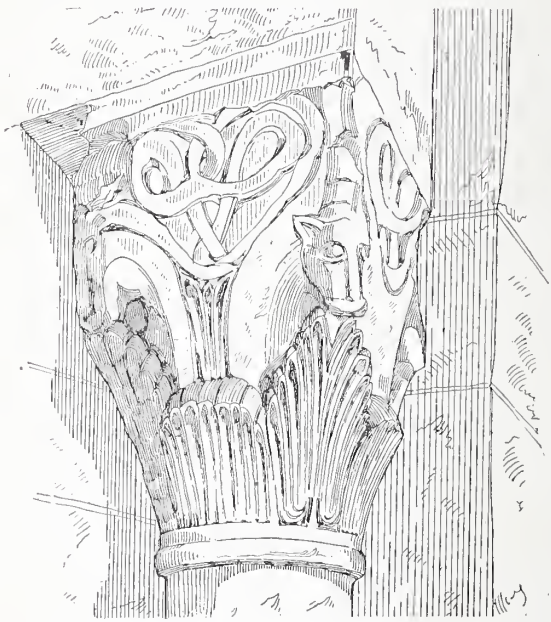

E. Chauliat, del.

Chapiteau de la crypte de Saint-Bénigne de Dijon.

concentriques et ressauts successifs échappe aux thèmes grec et romain, qui comportaient presque exclusivement l'ordre attique, le fronton triangulaire, dont le portail de Saint-Gabriel (Bouches-du-Rhône) est une des rares imitations. Elle semble sans précédent et peut rentrer dans les formules propres aux écoles romanes d'Occident.

C'est surtout dans l'ornementation sculpturale que s'accentuent les caractères distinctifs des écoles, parce qu'elle

P. de Truchis, phot.

Chapiteaux de la crypte de Saint-Bénigne à Dijon.

est en quelque sorte le reflet de la culture d'art du constructeur et parce qu'elle subit aussi l'influence psychologique du milieu. L'ornement, qu'il soit de style gréco-latin, lombard, normand ou saxon, porte naturellement l'empreinte des influences du milieu. Pendant le dernier quart du XIe siècle et la première moitié du XIIe l'art hybride de l'Orient enrichit beaucoup le répertoire décoratif. En Bourgogne comme en Auvergne et dans tout le plateau central, il contre-balance les éléments purement romains, mais dans des mesures différentes selon les tendances des ateliers. Ce qui distingue surtout la sculpture ornementale de Bourgogne de celle des écoles voisines c'est sa puissance d'effet, sa verve inimitable, c'est la liberté d'allure qu'a su lui imprimer l'artiste bourguignon, incapable de se renfermer dans un moule et qui n'admet pour frein que son goût et pour guide que la sûreté de son coup d'œil. Nous verrons plus loin quelle influence les traditions de l'art grec d'Alexandrie et celles de l'art romain exerceront, au milieu du XIIe siècle, sur l'art plastique et sur la sculpture en relief des monuments de Bourgogne les plus soignés. Nous verrons aussi, d'une part, les grandes et somptueuses basiliques de la province dotées d'une ornementation éblouissante et raffinée, qui exprime le plus souvent une pensée éprise de classicisme, et, d'autre part, les édifices plus modestes révéler un autre état d'âme chez la plupart des constructeurs (1). C'est dans ces derniers édifices que l'on rencontre le plus souvent les éléments aborigènes ou barbares, dont les manifestations sont bien plus considérables encore dans l'Ile-de-France et dans les autres provinces de l'Ouest.

Beaucoup d'édifices du XIIe siècle avec nef et collatéraux entièrement voûtés, comme Saint-Philibert de Dijon, sont

(1) P. de Truchis : *Éléments barbares, éléments étrangers dans l'architecture romane de l'Autunois,* extr. des *Mém. de la Société éduenne,* Autun, A. Dejussieu, 1907.

très sobres d'ornementation. On les dirait assujettis au canevas cistercien. Un seul chapiteau historié représente un chevalier monté vu de profil, sans doute un donateur; d'autres chapiteaux montrent leurs corbeilles lisses sans aucune sculpture, mais quelques-uns se revêtent de détails lourde-

E. Chauliat, del.

Chapiteau de Saint-Philibert de Dijon.

ment traités, de feuillages rigides comme des cornets d'arum ou comme cet ornement méplat à deux volutes, ressemblant à une fleur de lis de forme hiératique. Leur décor rappelle, par la largeur de sa conception, celui des chapiteaux de

l'atrium d'une maison syrienne de Refadi (1), dessinés par M. Melchior de Vogüé. La plupart des églises de la Palestine bâties par les croisés se rapprochent du cadre de Sainte-Anne.

L'ornementation est plus voisine du faire oriental à Saint-Paul de Lyon, à la nef de Saint-Eusèbe d'Auxerre, à Saint-Pierre de Ciel que dans les œuvres des grands ateliers de la province. De fait, il est rare de trouver chez nous une stylisation plus caractérisée. Plusieurs chapiteaux se chargent de feuillages sculptés, à facettes, comme les sculptures de l'école syrienne, et font penser par leur composition et leur exécution au faire des beaux linteaux de portes de Kharbet-el-Beida, Serdjilla, Danah, El Barah (2). A Beaune, à Autun, à Ciel, à Saulieu et dans beaucoup d'autres édifices romans les galons enlacent des feuillages d'une exécution sèche mais habile, qui fait jouer la lumière entre les arêtes et l'oppose aux canaux ombreux. Ailleurs, des galons perlés semblables à ceux des chapiteaux byzantins enserrent de mille façons la corbeille nue ou ornée et vont parfois, comme à Saulieu, se suspendre sous les angles du tailloir à des masques grimaçants d'inspiration romaine. A Bussy-le-Grand, à la chapelle Saint-Nicolas d'Autun des cercles renfermant des rinceaux concentriques timbrent la face de chapiteaux. Ailleurs le décor s'enrichit encore de tresses agencées en entrelacs, de dessins géométriques, d'enroulements en volutes et de motifs difficiles à décrire.

Telle fut la part la plus importante des influences orientales dans le décor des édifices romans de Bourgogne. Cette grammaire ornementale était, il faut croire, fort appréciée par beaucoup d'ateliers, mais nous verrons plus loin qu'elle passe rapidement au second rang dans les œuvres des écoles d'art les plus prospères, parmi lesquelles on trouve d'admi-

(1) *La Syrie centrale*, pl. CXI.

(2) *Ibid.*, pl. XXIV, XXXI, XLV, LXII.

rables imitations du feuillage corinthien coudoyant des sujets historiés d'un réel mérite, comme à Cluny, à Charlieu, à Saint-Vincent de Mâcon, à Autun, à Saulieu, à Saint-Lazare d'Avallon. A côté de ce décor devenu pour ainsi dire banal on voit, comme à Iguerande, Saulieu, Druyes-les-Belles-Fontaines, des corbeilles enserrées dans de larges feuilles aussi raides que lisses, à l'extrémité desquelles pend une sorte de fruit ou de tubercule, motifs restés inexpliqués.

Au XIIe siècle l'exubérance des écoles françaises était vraiment prodigieuse. Par leur effusion à Chypre, en Palestine, elles payèrent en quelque sorte à l'Orient la dette contractée jadis envers lui, quand l'Occident lui avait emprunté les éléments grâce auxquels il se releva de la terrible crise des temps barbares.

Complexité de l'architecture romane.

Jamais, peut-être, l'effort nécessaire d'un peuple vers l'unité indispensable à son développement n'avait été plus laborieux que celui qu'accomplissaient depuis sept siècles les multiples fractions de races de la Gaule, si impropres, semblait-il, à toute fusion. Combien difficile n'était pas, en effet, à cause de la diversité des sources et des traditions, l'amalgame de ces éléments disparates n'ayant pas d'autre lien que la foi chrétienne ! A ce groupement arbitrairement constitué « sous la discipline de l'Église, à travers les bouleversements politiques, les migrations et les conflits de race, il fallait une orientation dans l'expression de sa pensée ethnique comme dans celle de ses croyances religieuses. Ce fut l'art de l'empire d'Orient, bien plus que l'art romain, qui l'apporta ». L'art latin, tombé en désuétude depuis longtemps, ne disait rien à ces barbares, étrangers par nature aux travaux de la pierre, tandis qu'à leurs yeux l'art venu du levant de l'Adriatique perpétuait en quelque sorte la grandeur de l'Empire et revêtait la forme prestigieuse d'un bien de l'Église. En fait, « de la latinité épuisée il n'y avait

rien à attendre ». C'est aux « Grecs de l'Adriatique » que les évêques ou les puissants du jour avaient recours quand il s'agissait d'une construction monumentale et de son décor, dont le rôle était important, puisqu'il servait à l'instruction d'une société illettrée. Si les Anglo-Saxons de l'école d'Alcuin sont « les premiers parmi les barbares à propager la culture intellectuelle » dans le réveil de l'Occident, « les Lombards sont les premiers initiés à l'art de la construction par leur contact prolongé avec la civilisation byzantine » et orientale, mais le « vieux fond celtique, scandinave ou germanique subsiste sous le vernis de la culture carolingienne » et, après les Goths, les Lombards interpréteront encore, au XIe siècle, « avec une rudesse toute barbare », comme ils l'avaient fait aux IXe et Xe siècles, le code décoratif de Byzance, ou mieux de l'Orient hellénistique.

Nous connaissons leur architecture, « caractérisée par les bandes murales, les arcatures aveugles, les galeries à jour » (1), dont l'influence, aux temps romans, resta prépondérante en Italie et en Allemagne et fut si grande en Bourgogne comme dans certaines autres parties de la France. Est-ce par simple coïncidence qu'ils avaient ce goût étrange pour le décor zoomorphique et fantastique, si naturel au tempérament tartare et qui fut aussi le système ornemental des Scythes, des Kurdes et des peuples d'origine persane ? Mais c'étaient des races les plus occidentales, telles que les races anglo-saxonne et normande, que venaient les manifestations individuelles les plus originales, les plus intéressantes. Leur technique s'imposera à l'art du moyen âge à l'égal des arts de l'antiquité grecque et latine (2). Celle des premiers est inséparable du thème décoratif, imposé à tout l'Occident par la renaissance carolingienne, et l'on sait de quelle importance fut, à partir du XIIe siècle surtout, le rôle de la

(1) André Michel : *Histoire de l'art*, t. I, seconde partie, p. 926 à 945.
(2) *Ibid.*, p. 938.

technique normande — croisée d'ogives ou ornement méplat, rayé, quadrillé, étoilé, chevronné, prismatique — dans l'évolution dernière de l'architecture romane.

Un fait remarquable c'est que l'architecture romane de Bourgogne utilisa bien moins, à ses débuts, que celle des autres provinces françaises, les éléments à elle légués par l'art carolingien. Il faut en chercher la raison dans cette vogue soudaine qui salua l'architecture lombarde lorsque l'abbé Guillaume la propagea dans la province. Ne serait-ce pas sous la paternité de quelques maîtres d'œuvre de cette école qu'auraient pris pied chez nous en toute indépendance, comme à Saint-Bénigne de Dijon, certains éléments d'art décoratif d'une barbarie et d'une énergie extraordinaires, tels que ces animaux étranges dévorant les têtes féminines de dragons ailés, figures empruntées, peut-être, aux bestiaires et aux légendes des Scythes ou des Tartares (1) ?

Toutefois la Bourgogne se ressentait presque autant que le Lyonnais et que le Midi de la longue occupation romaine, mais au début du XIIe siècle, les traditions latines y étaient combattues plus encore par des influences hellénistiques très vivaces que par les influences barbares. Nous savons comment ces traditions, ces influences reprirent le dessus dans la seconde phase romane. En effet, de la comparaison des édifices bâtis du début au milieu du XIIe siècle dans le vaste territoire compris entre la Saône, le plateau central et le Berry, ne ressort-il pas que la fusion des idées en matière d'art et d'architecture est encore loin de se réaliser ? Les divergences de vues parmi les ateliers, même parmi ceux des abbayes, s'accusent jusque dans le style des édifices (2). Elles sont la conséquence de la mentalité différente de chacune

(1) Des ornements similaires en bronze ont été exhumés par le professeur Kondakoff des sépultures barbares de la Tauride.

(2) Les Cisterciens ne font pas d'emprunt à l'art oriental ; leurs procédés d'architecture sont nettement occidentaux.

des classes de la société et aussi de l'indépendance des fractions ethniques qui, toutes, avaient leurs tendances et leurs formules. A l'exemple de Cluny et secondés par les libéralités de nombreux personnages, papes (1), souverains, évêques ou laïques, des ateliers entrés dans le mouvement personnifient en quelque sorte la renaissance romane des arts et des lettres de l'antiquité. D'autres ateliers, comme ceux des abbayes de Saint-Laurent de Grenoble, de Saint-Pierre de Vienne, de Saint-Martin d'Autun, de Moutier-Saint-Jean, de Flavigny, les constructeurs ruraux surtout, restent plus attachés aux anciens usages, aux traditions proprement françaises ou locales, plus indifférents peut-être à ces manifestations somptueuses et raffinées dont quelques abbayes clunisiennes, certains évêques et d'autres personnages donnaient d'éclatants exemples.

C'est dans ce milieu indifférent aux beautés classiques, dans les institutions populaires, dans les ateliers ruraux, que se perpétuent surtout les exemples d'archaïsme et un certain faire vieillot, à peine rajeuni par les emprunts faits à l'ornementation de l'Orient romain ; c'est à ce faire courant de la généralité des bâtisseurs qu'appartiennent en grande partie les petits et moyens édifices de Bourgogne, d'Auvergne et du plateau central. La manière de ces gens est faite de compromis entre les éléments d'un art fortement byzantinisé, connu de vieille date, mais plus que jamais en faveur depuis que les chansons de geste, les pèlerins et les croisés glorifient l'Orient, et d'autres éléments souvent imprécis, fruits hybrides de bien des civilisations que le tempérament local a amalgamés en y mettant l'empreinte de sa personnalité. En même temps que ces influences suggestives s'accentuent la survivance de l'art des fibules, du bois et

(1) Urbain II (1087-1099), Pascal II (1099-1117), Gélase II (1118-1119), Callixte II (1119-1124), Innocent II (1130-1138). Hugues, abbé de Cluny, une des plus grandes figures de l'Église, était l'âme du mouvement.

des bronzes barbares, le style méplat, géométrique, ou l'ornement zoomorphique, si enracinés l'un et l'autre dans la Normandie et le Sud-Ouest, mais dont les manifestations se produisent néanmoins partout.

Parallèlement à ces méthodes, constituées sous la pression d'influences diverses et sans lien commun, s'appliquent d'autres méthodes plus savantes, fruit du raisonnement et de la logique, apanage des meilleurs ateliers. Déjà, nous l'avons vu, au début du XIe siècle, quelques-uns de ces ateliers, comme ceux de Tournus, de Romainmôtier, du vieux Saint-Bénigne de Dijon, avaient réformé l'architecture en demandant aux antiques écoles de l'Orient de l'Asie Mineure ou à l'école de Ravenne, l'une de leurs filiales, les principes d'une structure depuis longtemps expérimentée par elles. C'est ainsi qu'ils nous avaient enrichis d'une sève nouvelle, d'un vieux mode de construction assez proche de celui qui avait jadis fasciné les ateliers d'Eghinard, mode amélioré sans doute et comportant parmi ses éléments principaux la coupole sur trompes, les demi-berceaux d'appui, l'arc surhaussé et, enfin, l'arc brisé, dont les poussées sont si réduites. Le voûtement de la haute nef éclairée au-dessus des collatéraux est certainement leur œuvre capitale. Ils avaient donc en quelque sorte créé chez nous les prototypes de l'avenir.

A peine cette école de tendance proto-byzantine eut-elle pris racine que des ateliers rajeunis, comme ceux de Cluny, Vézelay, Charlieu, profitèrent des progrès acquis par leurs devanciers à la solidité des voûtes pour accentuer un réveil néo-romain dans le plan franchement latin de leurs grands édifices, dans les colonnements et les arcades décoratives ramenés au canon des proportions antiques, dans la modénature et l'ornementation. Des éléments asiatiques ils ne conservèrent, comme par tolérance, que ceux que les lois de la statique imposent à la construction équilibrée, et ils s'empressèrent d'embellir les formes d'une parure fleurie, souvent historiée à la façon des reliefs romains. Cette

parure de la pierre appareillée est l'un des facteurs principaux du nouvel art ; son perfectionnement est dû à une société dirigeante, lettrée et éprise de classicisme. Les formes, l'ordonnance décorative et les détails de l'architecture s'en imprègnent en Bourgogne et en Provence plus qu'ailleurs. De là ces plans basilicaux majestueux, ces efforts surhumains pour suspendre des voûtes à compartiments d'arêtes au-dessus de hautes nefs, telles que celles de Vézelay, Anzy-le-Duc, etc., alors que l'élasticité relative des édifices appelait, au contraire, des berceaux bâtis de façon à n'exercer que les plus minimes poussées ; de là ce mélange d'arcades brisées, organes de structure transmis par l'école lombarde ou repris directement à l'Orient, et d'arcatures en plein cintre, éléments décoratifs copiés sur les ruines romaines de l'Italie et de la Gaule ; de là cette romanisation opulente, à laquelle on doit les portails et surtout les très beaux chapiteaux d'acanthe de Saint-Lazare d'Avallon, de Cluny, de Saulieu, du vieux Saint-Vincent de Mâcon, les fleurs et feuillages de la porte de façade de Saint-Bénigne de Dijon.

Si la première étape de la sculpture en relief de l'école de Bourgogne paraît moins inspirée par les bas-reliefs antiques que par les miniatures des manuscrits (1), la seconde étape, en revanche, accuse l'étude de la statuaire gréco-latine autant que celle des ivoires levantins. Toutefois, dans ces très beaux reliefs des portes d'églises, tels que les tympans de la Charité-sur-Loire, Charlieu, Dijon, Montceaux-l'Étoile, Anzy-le-Duc, Vizille, Saint-André de Valence, etc., l'influence romaine est éliminée en partie par une autre influence, celle des idées et du tempérament de l'artiste roman. La première se fait sentir, il est vrai, jusqu'à un certain point dans les drapés, dans les postures des personnages et même dans la recherche de la vie, comme si l'art

(1) André Michel : *Histoire de l'art*, t. I, seconde partie, p. 636.

nouveau était encore le reflet de l'école grecque d'Alexandrie; mais la seconde agit avec bien plus de force dans ces pages d'une réelle beauté, où la pensée religieuse, les impressions de l'âme, les agitations de la vie humaine se traduisent, les unes en expressions naïves, déjà caressantes, les autres par des accents vigoureux, violents même ou passionnés, d'une particulière saveur (1).

Au milieu du XIIe siècle, l'ordre, la méthode, la recherche du progrès et un goût déjà épuré règnent généralement dans l'art, qui ne connaît point encore l'uniformité (2). L'ornementation sculpturale est prodigieusement vagabonde. Une imagination intarissable varie et combine à l'infini les éléments pris à toutes les civilisations. Dans les grands édifices de Bourgogne un art consommé a su coordonner tous ces emprunts avec des interprétations directes et très justes de la nature, mais les édifices de second ordre témoignent en général d'une soumission plus grande aux influences orientales, d'une stylisation plus voisine du sentiment barbare que des traditions classiques. Alors les écoles romanes sont bien près de leur apogée. Dans le corps à corps des éléments hétérogènes en activité elles avaient systématisé leurs procédés, allégé leurs formes et affiné singulièrement leur grammaire ornementale. Elles donnent maintenant une place de plus en plus grande à ceux de ces éléments qui appartiennent en propre au génie des races occidentales, éléments autrefois de second ordre, mais dont les manifestations vraiment originales envahissent plus que

(1) Ces sentiments illuminent l'Ève et les chapiteaux historiés de la cathédrale d'Autun et de Saint-Andoche de Saulieu. On les retrouve dans beaucoup d'autres sculptures bourguignonnes.

(2) A leurs yeux, le « beau » est l'expression supérieure de la faculté inventive, du triomphe de la difficulté, plutôt que celle d'un idéal de perfection. Cette façon de concevoir le « beau », cette tendance à lui substituer le « mérite » sont le fait de la mentalité de nos ancêtres et s'accentueront encore plus à l'époque gothique.

jamais ce fond des vieilles civilisations gréco-latine et orientale auquel l'art roman est redevable de sa beauté et d'une bonne part de sa robuste constitution. C'est ainsi qu'elles ouvrent la voie à une architecture indigène, architecture vraiment nationale, qui acquerra la plénitude de son développement au seuil du XIIIe siècle, après avoir fini d'emprunter des éléments étrangers.

En résumé, les variantes de l'architecture correspondent, dans la première phase romane, aux divers courants de civilisation, dont l'action se faisait alors sentir inégalement dans les classes sociales comme sur les éléments ethniques vivant côte à côte dans la province. Cette architecture, nourrie simultanément de données archaïques romaines et carolingiennes et d'autres données plus libres, puisées à des sources étrangères, lombardes surtout, par conséquent demi-byzantines et demi-germaniques, n'avait point d'unité. Elle accueillait une multitude de types n'ayant d'autres rapports entre eux que les plans traditionnels de l'église, que le plan basilical surtout, plus ou moins transformé en plan cruciforme, car, de plus en plus, elle tendait vers ce système de construction transmis par l'Orient chrétien et suivant lequel une tour centrale s'élève au-dessus de quatre arcs-doubleaux épaulés par la nef, les croisillons et le chœur. Par suite de la survivance des procédés romains la décoration reste le plus souvent en applique; rarement elle fait corps avec l'édifice. Mais déjà, dans la sculpture sur pierre, s'accentuent des manifestations aborigènes ou barbares d'une extraordinaire intensité.

C'est la réaction contre les systèmes de construction carolingiens ou lombards, comportant mal le voûtement des nefs, et aussi contre le décor en applique qu'affirme l'art de la seconde phase romane. Cet art, qui procédait de l'étude de la construction grecque et romaine, surtout de la construction romaine rajeunie et transformée en Orient par la civilisation chrétienne, cet art, qui montrait sans fard la

structure de pierre appareillée et tendait à voûter toutes les régions des édifices. se développa chez nous sous l'empire d'idées nouvelles, en conflit souvent avec les leçons du passé. De là ces réactions soudaines, ces retours partiels vers des formules antiques, mais bientôt étouffés comme par une révolte de l'esprit d'émancipation, de là l'essor soudain de l'art roman, embelli par les réminiscences des œuvres classiques au contact desquelles les grands ateliers de la province avaient puisé une part de leur inspiration et leur intarissable faculté d'assimilation, de là aussi ces tendances particulières du génie national bien près d'évoluer en toute liberté vers les formules gothiques ou, pour mieux dire, occidentales.

VII

L'ÉGLISE ROMANE

DE

BUSSY-LE-GRAND

Par M. le Vicomte Pierre de TRUCHIS.

Bussy-le-Grand (1) dépendait autrefois, au point de vue politique, du bailliage de la « Montagne », et, au point de vue religieux, du diocèse d'Autun, de l'archidiaconé de Flavigny, de l'archiprêtré de Touillon (2). C'est un très ancien village, dont l'histoire, antérieure aux temps modernes, s'est

(1) Canton de Flavigny, arrondissement de Semur-en-Auxois.

(2) « Bussiacum magnum ». Arch. dép., H. B. 200. « Buxeium » (1176), titres de l'abbaye de Fontenay, cartulaire, vol. 201.

Les abbayes de Flavigny et de Fontenay avaient des terres sur son territoire. Le fief de Bussy, appelé, depuis le XVIIIe siècle, « Bussy Rabutin », du nom de ses possesseurs du siècle précédent, comprenait un château féodal situé au sud-est de la vallée, face au village.

C'est dans ce château que Louis XIV, après la publication audacieuse de « l'Histoire amoureuse des Gaules », retint Roger de Rabutin en exil pendant plus de vingt ans. Pour tromper l'ennui de la solitude, le spirituel satiriste y souligna de critiques mordantes les portraits de dames de la cour qu'il lui plut d'y réunir.

Le château, son appartement historique, sa collection de portraits, son beau parc dessiné à la française sont religieusement gardés par Mme la comtesse de Sarcus et forment un des rares ensembles ayant encore la physionomie d'une demeure seigneuriale du XVIIe siècle.

presque entièrement perdue (1). Son église paroissiale, mise à une date inconnue sous le vocable de saint Antonin, martyr de Pamiers, date en grande partie du XIIe siècle. Elle avait été construite d'un seul jet, à flanc de coteau, sur un réseau de fondations soutenu par un enrochement calcaire et formant une armature destinée à empêcher tout glissement du sous-sol vers la vallée. Il est bien rare de rencontrer un édifice rural dont la stabilité ait été assurée par des travaux préliminaires aussi sagement conçus. Grâce à eux, sans doute, autant qu'à un chaînage de bois moderne, la nef possède encore son berceau primitif, bien que ce dernier ait été insuffisamment contre-buté au-dessus des collatéraux. Aussi le défaut d'appui a-t-il laissé déjeter la partie supérieure des murs.

L'église de Bussy, avant ses transformations, avait une certaine ampleur, bien qu'elle soit petite et non précédée d'un porche. Elle possède une nef et des collatéraux de trois travées seulement, un transept non débordant avec tour de croisée et deux absidioles, enfin une fraction de chœur prolongée jadis par l'abside majeure. Ce plan, des plus simples, est assez conforme à celui que les clunisiens ou les croisés avaient adopté pour leurs églises de Palestine et de Chypre (2), mais nous verrons plus tard qu'il n'y a pas une même similitude dans les détails. Sa nef, conformément à un usage très ancien et déjà observé dans les soubassements

(1) Cependant un seigneur de Bussy figure parmi les fondateurs de Fontenay, abbaye fondée en 1130 par saint Bernard.

(2) En Palestine : églises de Sainte-Croix, Sainte-Marie-la-Grande, Sainte-Anne, la Madeleine, Saint-Pierre, à Jérusalem; églises de Kariath-el-Enab, Lydda, Djeibeil, Tortose. En l'île de Chypre, églises romanes bâties avant la conquête, sous l'influence des croisés, à Afendrika, Sykha, Kanakaria, de Léonarisso. Le même plan y a persisté jusqu'à l'époque gothiqué. (Cf. *Recueil de mém. de la Société des Antiquaires de France pour son centenaire*, 1904; C. Enlart : *La cathédrale Saint-Jean de Beyrouth*, p. 5.)

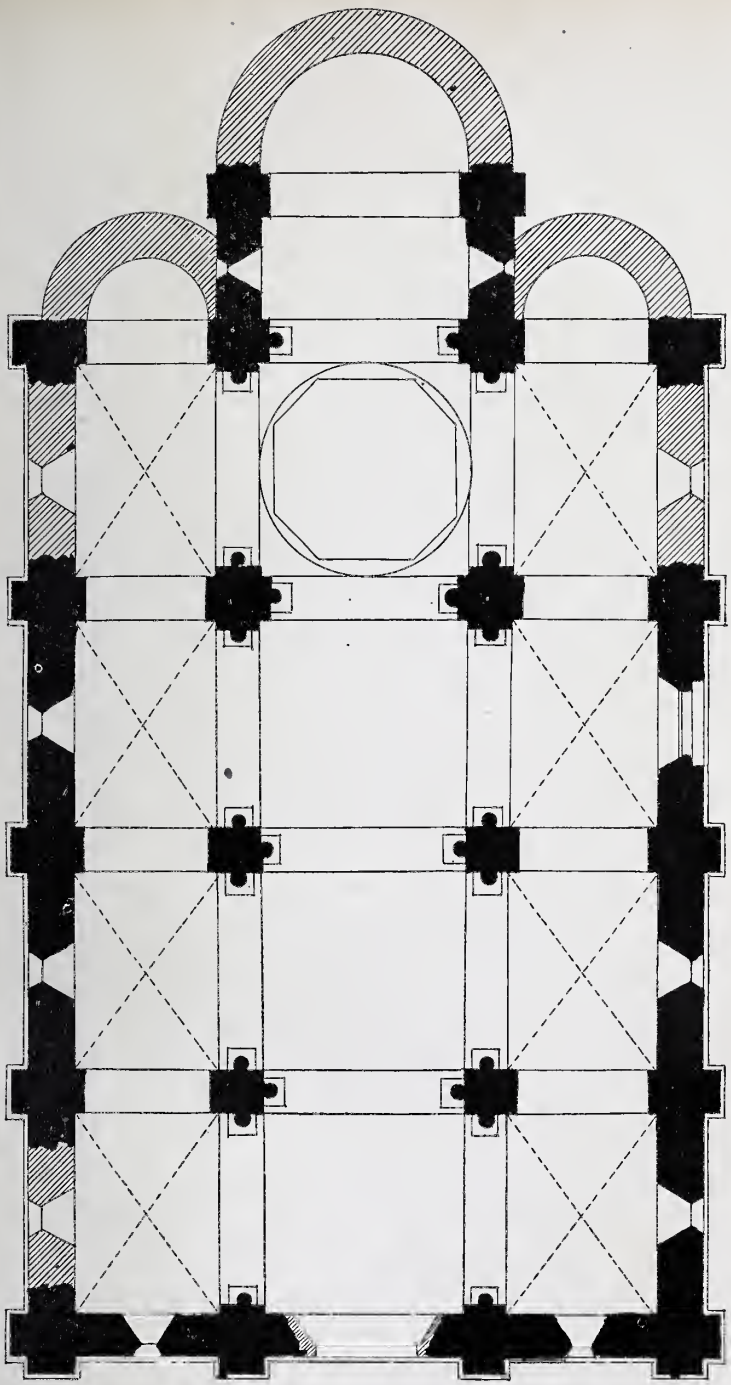

P. de Truchis, del.

Plan de l'église de Bussy-le-Grand.

de l'église carolingienne de Saint-Martin d'Autun (1), s'élargit graduellement de la première travée à la dernière, comme à Saint-Andoche de Saulieu, à Saint-Germain de Vitteaux (2), églises bénédictines; cependant la différence de largeur se corrige dans les collatéraux. Les travées de la nef sont très allongées dans le sens transversal, afin de correspondre à la profondeur de celles des bas-côtés, qui sont carrées. La travée du transept, arrêtée, ainsi que nous l'avons dit, dans le prolongement même des murs des bas-côtés, est carrée, par conséquent plus profonde que les autres, comme à Sainte-Anne, Sainte-Marie-la-Grande et la Madeleine de Jérusalem (3). Cet élargissement du transept accentue la disposition cruciforme du vaisseau et donne à la croisée une ampleur qui comportait la coupole comme voûte. Quant à la travée très peu profonde qui sépare l'abside de la croisée, elle ne se reproduit pas en avant des absidioles.

Examinons la petite église de Bussy par le détail, car les données de la construction méritent qu'on s'y arrête. L'organisme très simple du vaisseau est semblable à celui de la généralité des églises de moyenne dimension, mais pourvues de collatéraux, dont l'école de Bourgogne a produit de nombreux exemples à partir du début du XIIe siècle. Dans ces édifices la croisée est la région qui commande à toute la construction ; c'est le point central surmonté d'une coupole autour de laquelle se répartissent systématiquement quatre masses d'appui, thème heureux qui satisfaisait à la fois la pensée religieuse et les exigences du problème posé

(1) G. Bulliot : *Essai hist. sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, pl. IV.

(2) Reconstruite à la fin du XIIe siècle sur un plan ne différant de celui de Saint-Antonin de Bussy que par la forme des absides, qui étaient polygonales, et par l'absence de colonnes engagées dans les piliers.

(3) Comte Melchior de Vogüé : *Les églises de la Terre-Sainte*, p. 233 à 270.

par la construction d'équilibre. L'église romane ainsi disposée au point de vue de sa statique ne conserve plus que le vague souvenir de l'antique basilique à files de colonnes, mais elle est à coup sûr fille de l'église chrétienne d'Orient et demi-sœur de l'église byzantine. L'allongement de la branche occidentale sous forme de nef accuse seul la disposition latine à laquelle l'Occident est resté le plus souvent fidèle. Les piliers de la nef se composent d'un robuste noyau rectangulaire cantonné de colonnes sur trois faces seulement, car celle des bas-côtés en est dépourvue. Les colonnes reposent sur des bases carrées dont les moulures toriques s'inspirent nettement de la modénature gréco-romaine de l'Orient. Celles qui soutiennent les arcades de la nef ont à peu près les proportions admises par le code architectural romain, soit parce que les ateliers romans en avaient réellement subi l'influence, soit parce que la généralité des maîtres d'œuvre de cette époque hésitaient encore à allonger les piles, dans la crainte de ne pouvoir établir solidement des voûtes très élevées (1).

Les colonnes engagées dans la face du grand vaisseau (2) filent jusqu'à la naissance de la haute voûte, où elles reçoivent les retombées des arcs-doubleaux qui la renforcent. Cet élancement du grand vaisseau ne dérive probablement pas des dispositions romaines, bien que l'épaulement de masses en équilibre par des masses inertes existât dans la répartition de pièces secondaires autour des grandes salles de leurs thermes. Il faut voir plutôt le prototype du thème roman dans la donnée orientale de beaucoup d'églises

(1) Cependant quelques constructeurs émérites, comme ceux des abbatiales de Cluny, de Vézelay, de Saulieu, de l'église prieurale de Paray-le-Monial, se sont montrés plus hardis. Dans ces beaux monuments, les piliers s'élancent et portent ainsi leurs voûtes à une grande hauteur.

(2) On les a coupées à 2m50 du sol pour faciliter le placement des bancs.

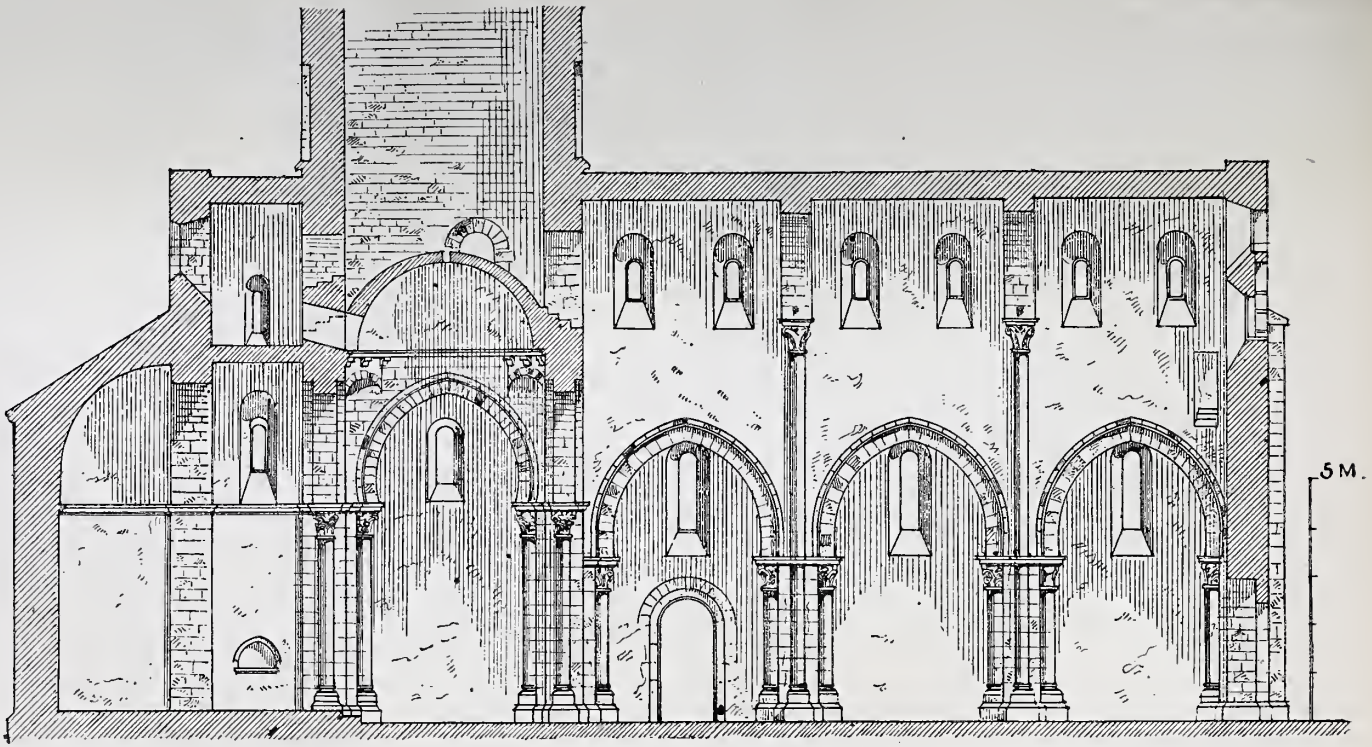

P. de Truchis, del.

Église de Bussy-le-Grand.

Coupe longitudinale.

P. de Truchis, del.

Église de Bussy-le-Grand.

Coupe transversale.

hellénistiques bâties dans l'Asie Mineure et la Syrie, du Ve au VIIe siècle (1).

Les arcades à vives arêtes décrivent un arc en tiers-point légèrement surhaussé. Elles s'accompagnent d'une seconde voussure de même forme, mais avec doucine le long de l'arête, cette voussure rachetant l'épaisseur du mur supérieur et retombant sur les angles du noyau carré. La même forme s'observe aux arcs-doubleaux perpendiculaires à l'axe des bas-côtés : toutefois ces derniers arcs deviennent plus aigus que les autres, afin de porter leurs clefs à la hauteur de celles des arcades. Tous les doubleaux, aussi bien dans la nef que dans les bas-côtés, se clavent en grand appareil à joints minces et à vives arêtes. Conformément à un usage bourguignon, la naissance des arcades est accusée par une imposte qui fait suite aux tailloirs des chapiteaux des colonnes, pour se continuer autour des piliers et contourner ensuite sous forme de bague les colonnes montantes.

Au-dessus des bas-côtés on voit des voûtes d'arêtes tracées en plein cintre et non en ellipse, forme des arêtes romaines, afin de diminuer le plus possible les poussées agissant sur les murs latéraux et de les rendre plus aptes à opposer, par leur masse pesante, une résistance énergique au renversement des murs de la haute nef ; mais pour cette dernière le constructeur a préféré la voûte en berceau à brisure. On remarquera que la naissance de ce berceau n'est pas accusée par un bandeau, comme dans la plupart des berceaux des écoles de Provence, du Sud-Ouest et de Bourgogne, ou encore comme à Saint-Jean de Beyrouth. Elle n'est portée qu'à la hauteur indispensable à l'ouverture de fenêtres au-dessus des toitures en goutterot des collatéraux ; aussi fallut-il loger les fenêtres, du reste très petites, au fond de lunettes pratiquées à chaque travée dans les reins

(1) Kodscha Kalessi, dans le Taurus ; Bin-bir-Kilisse, au nord de la Cilicie (Cf. Strzygowski : *Kleinasien*, p. 109, 183, fig. 78, 79, 80, 127, 128).

du berceau. Ne doit-on pas voir dans cette disposition une prudente application de la formule bourguignonne expérimentée à Cluny, à Saint-Étienne de Nevers, à Châtel-Montagne, avant de se généraliser dans la province ? Déjà les partisans de l'école lombarde en Bourgogne avaient tenté d'établir un berceau sur quelques-unes de leurs premières nefs. L'essai fait à Saint-Bénigne de Dijon ne réussit point, mais on fut plus heureux à l'étage du narthex de Saint-Philibert de Tournus, où le berceau subsiste, épaulé par des demi-berceaux datant certainement du début du XIe siècle (1). Le nombre relativement grand de lunettes découpées dans le berceau de la nef de Bussy rapproche cette voûte de la voûte d'arêtes qui existe sur plusieurs nefs romanes de Bourgogne, comme à Vézelay, à Anzy-le-Duc, éclairées au-dessus des collatéraux.

La croisée resserre légèrement le vaisseau et ses piliers rectangulaires se renforcent de quatre dosserets opposés les uns aux autres. Trois de ces derniers reçoivent chacun une colonne engagée. Même disposition aux têtes de culées mises en regard des piliers. Les colonnes n'ont pas toutes la même élévation. Celles qui soutiennent les doubleaux de la croisée ont un mètre de plus de hauteur que les colonnes des arcades de la nef, afin de surélever les premiers dans la même proportion et de dégager la croisée. Toutefois la coupole octogonale atteint à peine la hauteur de l'extrados des voûtes supérieures, bien qu'un clocher monté sur souche élevée charge les sommiers des grands arcs. Elle repose, aux quatre angles de la croisée et à la hauteur des clefs de ces arcs, sur des trompillons en quart de sphère servant d'assises aux petites faces d'un tambour à huit côtés. Enfin,

(1) Ce narthex paraît être le seul reste de l'église consacrée en 1019. M. Joseph Calmette a signalé fort judicieusement, dans son cours d'archéologie à l'Université de Dijon, l'ancienneté de ce système à Tournus. (Cf. P. de Truchis : *Les influences orientales dans l'architecture romane de la Bourgogne*, p. 4.)

à sa base, court un bandeau mouluré que des modillons soutiennent sur les petites faces seulement.

Une travée très peu profonde précède l'abside principale. Elle a double étage voûté en berceau, afin de mieux épauler, de ce côté, la tour centrale. C'est immédiatement au-dessus de la clef de l'arc triomphal que se ferme le berceau du chœur. Celui de l'étage se développe exactement à la hauteur des berceaux de la nef et des croisillons; il recouvre une pièce de peu d'élévation. Deux fenêtres étroites s'encadrent de lunettes qui pénètrent les retombées de chaque berceau. Celles du bas prennent jour par-dessus les absidioles. Cependant une troisième petite baie cintrée s'ouvre à l'orient, dans la partie haute du mur de chevet.

De l'abside et des absidioles il ne subsiste malheureusement rien, car elles firent place à des chapelles datant: celle du nord-est, de la seconde moitié du XVIe siècle; celle du sud-est, du XVIIe siècle (1); mais un examen attentif laisse voir à l'extrémité orientale des anciens murs quelques amorces, plus ou moins bien dissimulées, des trois absides primitives.

Si la construction romane de Saint-Antonin de Bussy-le-Grand se recommande par l'air robuste de sa structure et par ses heureuses proportions, elle doit fixer encore l'attention sur son ornementation.

(1) D'autres chapelles, de dimensions inégales, ont été ajoutées à l'extrémité et à l'est des croisillons ainsi qu'à l'emplacement de l'abside principale. Là fut édifiée, en 1840, une vaste salle octogonale dépourvue de toute valeur d'art. Aujourd'hui elle renferme le lutrin ainsi qu'une partie des boiseries de la chapelle des Cordeliers d'Alise, qui avait été bâtie de 1680 à 1683, à proximité de la fontaine de Sainte-Reine. Enfin, on remarque une petite chapelle bâtie en hors-d'œuvre au nord de la première travée de la nef. Elle est de forme octogonale à l'intérieur et renferme une belle cuve baptismale du XVIe siècle.

L'église possédait encore, avant le milieu du XIXe siècle, un beau tabernacle pyramidal en pierre ajourée, du style flamboyant. M. de Sarcus l'acquit pour le sauver d'une destruction probable. On peut le voir dans le parc du château.

Cette église ne possède pas d'autres sculptures que celles des chapiteaux, qui présentent des exemples caractéristiques du faire bourguignon fortement influencé par l'art de l'Orient chrétien, qui fut si fort de vogue jusqu'à la fin du XIIe siècle. En aucune province les influences hellénistiques ne s'affirment avec plus d'intensité qu'en Bourgogne

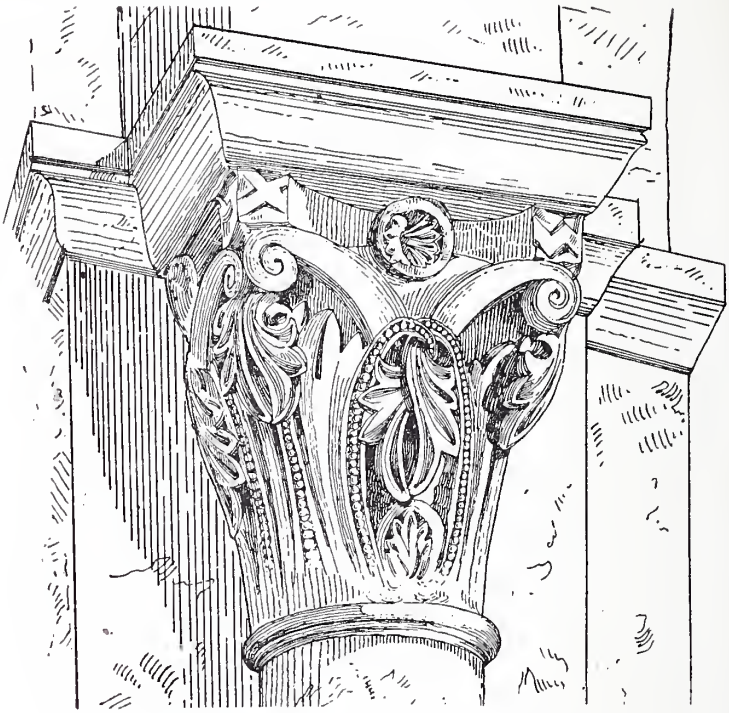

E. Chauliat, del.

Chapiteau de la nef de Bussy.

ou dans les régions pénétrées par l'art de son école. A Bussy, comme à Ciel (Saône-et-Loire), comme à Saint-Eusèbe d'Auxerre ou à Saint-Paul de Lyon, plusieurs chapiteaux sont des modèles du genre empruntés aux formules

les plus courantes de l'Orient romain. L'un des plus rapprochés de la porte est resté nu à sa base. Il possède à la partie supérieure, pour tout ornement, une rosace avec perlé et rinceaux disposés en cercles concentriques, tandis qu'un galon à gros pois pend de la bouche de têtes barbares. Le chapiteau d'une autre colonne engagée au revers de la façade n'est pas sculpté. C'est un cône renversé et aplati, que terminent deux petites circonférences unies : ébauche sans doute encore vierge du travail de l'ornemaniste. Du reste on peut en voir un autre assez proche et qui n'a jamais été sculpté. Plus avant dans la nef et au delà de certains chapiteaux jadis sculptés, mais détruits, on remarque des ornements disposés en singuliers agencements, tels que ces sortes de corsets disposés autour des corbeilles et s'échancrant en festons curieusement découpés. Il en sort des tresses épaisses, repliées violemment par des attaches. On y voit aussi deux rangées de larges feuilles rigides enserrant une autre corbeille. A leur extrémité se suspend une sorte de pomme de pin ou de tubercule, motif bizarre assez fréquent dans l'ornement roman de Bourgogne.

Un chapiteau, du côté nord de la nef, est entièrement revêtu d'écailles, comme un buste d'homme emprisonné dans une cotte de mailles. Plus loin l'ornement se charge de rinceaux n'ayant rien de commun avec les rinceaux romains ; il est formé de dessins singuliers, non sans analogie avec ceux de l'ornement persan. Il s'embellit aussi de feuillages et de motifs historiés. Les tiges du feuillage, taillées à canaux et facettes prismatiques, s'allongent, se replient, se croisent, se nouent et se combinent avec les feuilles de telle sorte qu'elles s'épanouissent en gerbes plus ou moins compliquées, allant parfois s'enrouler en volutes sous les angles du tailloir ou servir de cadre à de petits personnages. C'est ce que l'on voit à l'un des chapiteaux de la croisée. Là, un homme penché en avant se retient par les mains aux tiges de l'acanthe. Tout près de là, deux médaillons, renfermant l'un

et l'autre un dragon stylisé du genre persan, forment les motifs principaux d'un chapiteau aux angles duquel se balancent des glands à lanières. Enfin le décor des chapiteaux du transept s'enrichit et prend un caractère plus aborigène, malgré des réminiscences orientales assez pures. Là, sous les angles du tailloir, des couples de lions bondissants encadrent un personnage. Dans l'un de ces motifs les lions se dressent contre le personnage, qui soutient la patte de l'un d'eux : interprétation libre d'une de ces figures héraldiques si fréquentes alors sur les tissus orientaux ; dans l'autre deux lions se redressent encore sous les angles du chapiteau, obéissant au geste d'un dompteur placé sur un côté du groupe. Ils tournent le dos à un certain personnage qui retient l'un d'eux par la queue. Cet être vulgaire, à la face épanouie, jette ici la note burlesque qui apparaît comme une manifestation opiniâtre du sentiment germanique, toujours vivant sous le vernis de la renaissance romane.

L'extérieur de l'église est aujourd'hui bien défiguré par de détestables réparations (1) et par ces chapelles en hors-d'œuvre qui masquent le sanctuaire et le transept. C'est le flanc méridional de la nef le moins détérioré ; il a conservé ses contreforts simplement talutés et moins saillants que larges, forme paraissant indiquer une construction plutôt

(1) « C'est en 1840 que l'on couvrit la nef et les collatéraux d'une toiture unique », dont l'établissement fit supprimer, avec « la corniche à modillons bourguignons », le ressaut du grand vaisseau sur les bas-côtés. Cependant la pente très faible du recouvrement primitif de ces régions reste indiquée par un solin de pierre le long des murs de la tour de croisée et des croisillons. Ce recouvrement paraît avoir été d'abord un dallage maçonné sur l'extrados des voûtes. « Le clocher fut aussi « exhaussé d'un étage qui reçut une flèche aiguë. La porte romane de « la façade avait été déjà remplacée dans une restauration de 1780 et la « façade elle-même reçut, il y a trente ans environ, un enduit en ciment ». (Déclaration faite en 1902 par un ancien maçon qui avait aidé son père à décharger les reins des voûtes des nefs dans la restauration de 1840.)

antérieure au milieu du XIIe siècle. Malgré l'altération de la façade primitive quelques détails de la construction romane s'y retrouvent encore, entre autres les contreforts d'angle et deux contreforts intermédiaires servant à contre-buter les arcades de la nef; plus haut, une petite arcature romane placée à hauteur de la tribune, enfin, à droite et à gauche, les très petites fenêtres cintrées ouvertes au centre des demi-pignons.

Le clocher, assez massif, s'élève sur plan carré de la dimension précise de la croisée. Sa souche s'orne sur les quatre faces de bandes murales et d'arcatures à vives arêtes s'amortissant en plein cintre, réminiscences évidentes de l'architecture lombarde. Quant à l'étage du beffroi il possède des quatre côtés une fenêtre géminée dont les deux voussures en plein cintre reposent sur trois colonnettes, formule très répandue dans l'art roman occidental depuis que l'école lombarde l'avait apportée en Bourgogne de Ravenne après l'avoir reçue de Byzance ou directement des écoles d'Orient. Leurs chapiteaux, de forme lourde et sommairement décorés de chevrons ou de dessins très plats, rappellent la tradition byzantine.

Saint-Antonin de Bussy-le-Grand était avant ses mutilations un type caractéristique de ces édifices romans de Bourgogne et du plateau central qui avaient été inspirés par l'étude des églises chrétiennes en pierre appareillée de l'Asie Mineure, de l'Arménie, de la Syrie et du Khalifat de Bagdad, édifices bâtis par des constructeurs régionaux avec le concours probable d'ouvriers grecs, levantins ou byzantins. Ainsi s'était formée, aux dernières années du XIe siècle et dans la première moitié du XIIe, une architecture où l'on utilisait à la fois toutes les initiatives personnelles, tous les procédés alors en usage ou seulement connus, tous les détails de construction qu'apportent tour à tour les courants émanés d'Europe, d'Asie ou même d'Afrique. L'ornementation ne subissait pas moins que la

construction les influences de milieux ou de procédés étrangers.

L'art roman bourguignon, qui n'atteint son complet épanouissement qu'après le milieu du XIIe siècle, puise abondamment au fond des vieilles civilisations gréco-latine et orientale. Il leur emprunte les principes, comme le dit fort justement M. Choisy, et, dans l'application, montre parfois une grandeur imposante et presque toujours une verve originale, une ingéniosité déjà féconde.

VIII

LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS D'AUTUN

ET

L'ÉGLISE DE DAMPIERRE-EN-MONTAGNE (1)

Par M. le Vicomte Pierre de TRUCHIS.

Un système de butée rare en Bourgogne.

Au début de l'ère romane le pilier sur lequel s'opère la retombée de l'arc joue encore le double rôle de pied-droit (2) soutenant les charges verticales et de culée amortissant les poussées. On n'imagine pas encore d'autre moyen de contre-balancer l'effort des voûtes que de leur adosser directement des massifs de butée.

Déjà Germigny-les-Prés, l'un des prototypes de l'architecture romane française avec tour de croisée, nous apparaît comme un timide essai de stabilité active, cette loi primordiale de la construction équilibrée. Mais les Carolingiens n'avaient pas les connaissances nécessaires pour en apprécier toutes les ressources. A la fin du Xe siècle seulement, ce thème se développera de nouveau, aussi bien dans les édifices de plan basilical que dans les édifices de

(1) Canton de Vitteaux, arrondissement de Semur-en-Auxois,

(2) A. Choisy: *Hist. de l'Archit.*, t. II, p. 140,

plan rayonnant. Dès lors, les exemples se comptent (1); ils se multiplient, dès le début du XIe siècle (2), au nord et à l'est de la Bourgogne, peu après, au sud-est de la Loire (3). C'est, du reste, l'époque où se systématise l'application des règles de construction nouvellement admises.

Bientôt, les poussées de la nef centrale, d'une tour élevée sur doubleaux, au lieu d'être détruites directement par des massifs encombrants, seront saisies aux points où elles se localisent et dirigées à travers l'espace par des demi-berceaux, par des arcs en quart de cercle (cathédrale de Vaison, bas-côtés), qui permettent de rejeter hors de l'édifice toutes les culées; bientôt également l'école du Poitou surélèvera les voûtes d'arêtes de ses bas-côtés (Saint-Savin, Montierneuf, etc.) ou les demi-berceaux (Saint-Eutrope de Saintes, église de Vieux-Parthenay), pour éperonner le berceau central; les écoles auvergnate et toulousaine utilisent heureusement la disposition basilicale à tribunes (Notre-Dame du Port et Saint-Nectaire, église d'Issoire, Saint-Sernin de Toulouse) pour contre-buter le berceau central avec les demi-berceaux de recouvrement des galeries d'étage; enfin, l'école de Provence et surtout celle de Bourgogne, fidèles au thème traité à l'étage du narthex de Tournus dès avant 1019, ne veulent pas renoncer à l'éclairage direct de la nef par-dessus les collatéraux; la dernière élève très haut le berceau central, au détriment, il est vrai, de la solidité, et, pour épauler ce berceau, ne se sert que de contreforts pesant sur les reins des doubleaux des bas-côtés.

Telles sont les étapes de l'architecture romane en France, étapes pleines d'enseignements. On y rencontre à chaque

(1) Saint-Bénigne de Dijon (995-1010).

(2) Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, Saint-Pierre de Flavigny, la Motte-Ternant, plusieurs églises lombardes de la vallée de la Saône (Tournus) et du Mâconnais.

(3) Cruas, Bourg-Saint-Andéol.

pas l'esprit d'analyse poussé plus loin que dans l'antiquité romaine, la recherche de la solution d'un nombre infini de problèmes dérivant le plus souvent de la théorie des résistances aux pressions obliques de charges bâties à lits rayonnants.

C'est à la disposition poitevine de Saint-Eutrope de Saintes et de l'église de Vieux-Parthenay que l'une des écoles les plus en faveur dans le sud-ouest de la Bourgogne, au dernier quart du XIe siècle, paraît avoir eu d'abord recours. Les exemples subsistants sont très rares, mais Saint-Étienne de Nevers et Saint-Ferréol de Curgy (1) suffiraient au besoin pour nous prouver que l'emploi de l'arceau en quart de cercle et du demi-berceau fut l'un des principaux procédés de butée employés dans la région quand on diminua la grosseur des supports verticaux.

La combinaison de butée que je me propose d'esquisser ici est un mode d'application des mêmes procédés d'épaulement. A Saint-Nicolas d'Autun, à Dampierre-en-Montagne, petits édifices exceptionnels pour la province, c'est par ces procédés qu'on a soutenu le clocher. Comme on avait cru devoir se passer de transept, leurs constructeurs ont jugé à propos de brider les poussées de la base du clocher au moyen de demi-berceaux latéraux renforcés par des arcs en quart de cercle.

La chapelle Saint-Nicolas d'Autun (2) se compose d'une nef simple, très courte et fortement désaxée (3), terminée, à l'orient,

(1) Curgy, canton d'Autun, Saône-et-Loire.

(2) Elle dépendait, au moyen âge, de l'hôpital de la ville ducale appelée Marchaux, partie nord du moderne Autun. Le plus ancien des titres aujourd'hui connus et qui lui soit relatif est une charte de 1218 (cf. Gabriel Bulliot : *Titres de Saint-Martin*, dans *Annales de la Société Éduenne*, 1860-62). Sa nef peut avoir été raccourcie quand on réédifia sa façade, mais cela n'est pas certain. La chapelle paraît remonter au deuxième quart du XIIe siècle.

(3) Le désaxement prononcé qui décompose en trois parties la ligne

par une abside en cul-de-four avec arcature intérieure sur colonnettes. Elle était pourvue autrefois d'un clocher situé au centre de la dernière travée et porté, à l'orient, par le mur de chevet, c'est-à-dire au-dessus de l'arc triomphal.

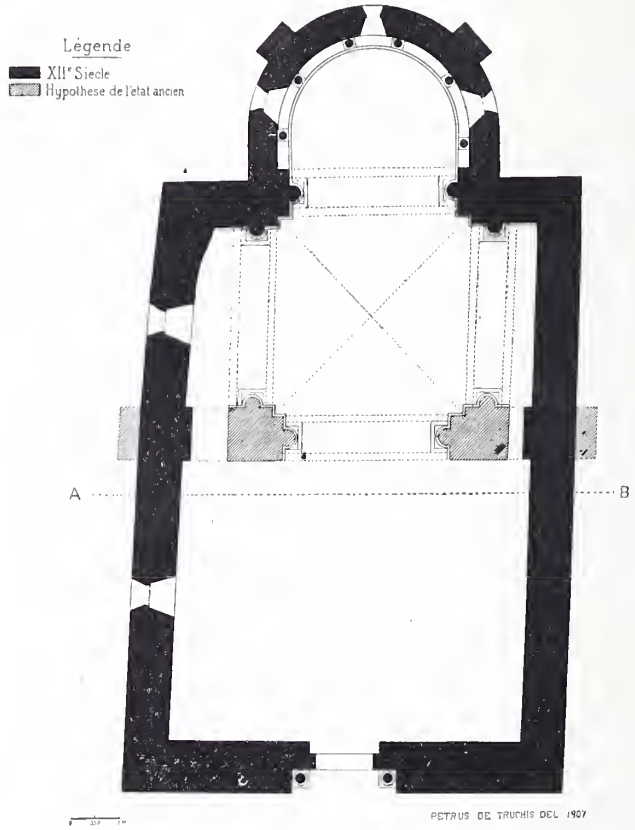

Plan de Saint-Nicolas d'Autun.

médiane de l'édifice est certainement voulu. Y a-t-il, cette fois, présomption de symbolisme? Ce qui est certain, c'est que l'axe de l'abside s'infléchit vers le nord-est; l'arc triomphal est orienté, tandis que la nef retourne fortement au nord-ouest. Il peut se faire que la déviation de la nef soit due à la direction de bâtiments contigus plus anciens.

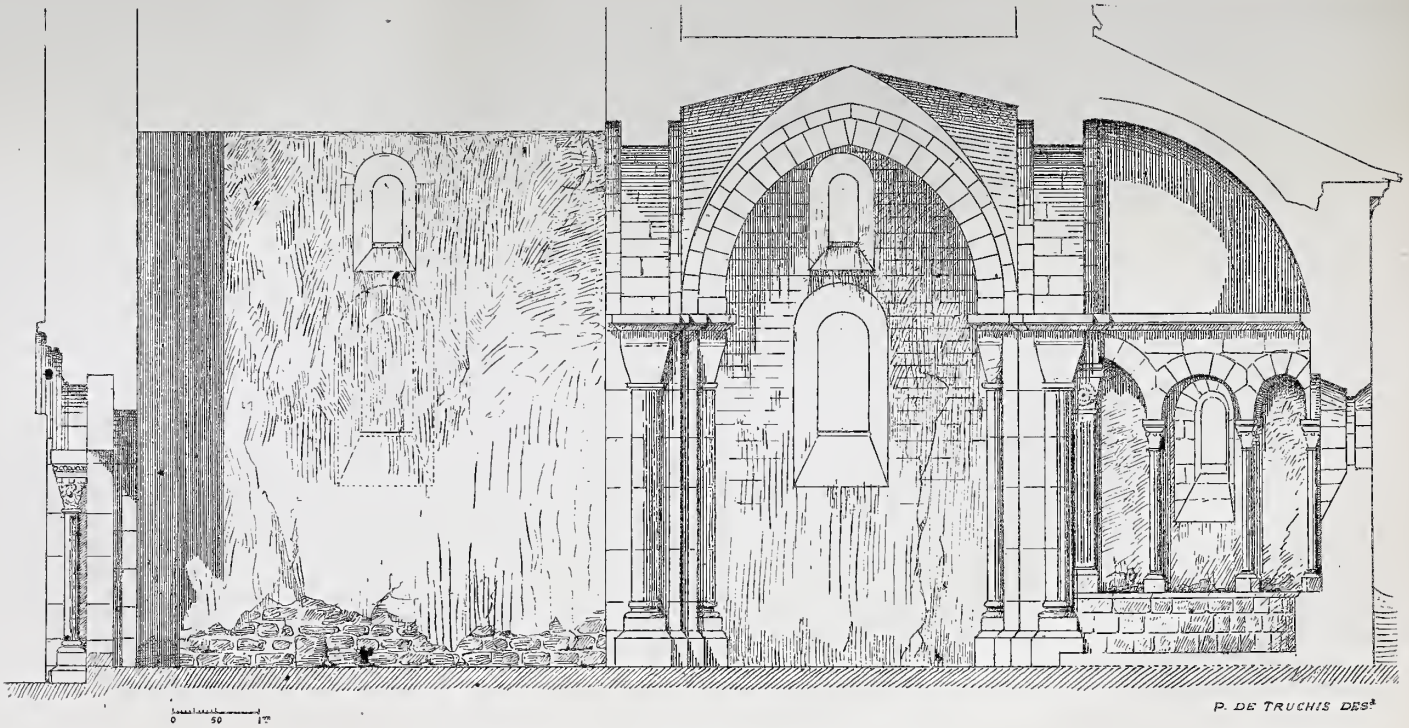

Chapelle Saint-Nicolas d'Autun.

Coupe longitudinale.

Des trois autres côtés, il reposait sur des arcs-doubleaux dont les retombées chargeaient la tête de deux supports isolés. Deux voûtains en demi-berceau, comme à Saint-Ferréol de Curgy, comme à Saint-Eutrope de Saintes, partaient probablement des murs latéraux plus haut que les petites fenêtres primitives, pour aller brider, non pas ici un berceau de nef, mais bien la souche même du clocher à la hauteur de sa voûte, tandis que, sur chaque flanc, un robuste arceau en quart de cercle, de la largeur de la pile correspondante et placé très bas, neutralisait à la base des sommiers les pressions obliques de l'arc transversal.

Le clocher, ses doubleaux, ses deux piles de support et les demi-bereeaux ont disparu, mais les demi-piliers engagés dans les murs subsistent, avec les naissances des arceaux, comme témoins de cette disposition singulière.

La question d'esthétique, d'originalité ne saurait être invoquée ici comme explication du parti adopté par le constructeur. A mon avis, la raison d'économie explique mieux l'absence de transept, mais c'est la puissance de la tradition qui peut seule avoir fait maintenir le clocher à l'emplacement de la croisée.

Quelques églises rurales de la Bourgogne, comme celle de la Motte-Ternant (début du XIe siècle), au doyenné de Saulieu, comme celle de Bretenières (première moitié du XIe siècle), près de Dijon, comme celle de Lantilly (XIIe siècle), près de Semur-en-Auxois, montrent leurs piliers de croisée non contre-butés du côté de la nef et cependant isolés latéralement par des bas-côtés (1). Mais ici, l'épaisseur des pieds-droits soutenant les charges verticale et oblique est telle, qu'on pouvait la regarder comme suffisante pour amortir les poussées. A la chapelle Saint-Nicolas il ne devait pas en être ainsi. Les piles isolées mesuraient 1^m 02 dans le sens

(1) Les deux premiers de ces édifices ont le carré du transept recouvert d'une coupole hémisphérique sur trompes coniques.

de l'axe longitudinal et $0^{m}86$ environ dans l'autre sens. Il est vrai que des demi-colonnes les cantonnaient sur la face orientale et certainement aussi sur la face interne, mais le constructeur, malgré la pesée de la tour, ne les avait pas jugées suffisantes pour résister aux poussées des arcs et de la voûte (1) du palier central, puisqu'il avait renforcé les murs en y engageant de volumineux piliers au droit des supports isolés, disposition qui encombra forcément la travée du clocher.

A peine les provinces romanes ont-elles fondé leurs écoles sur des bases solides que, d'une région sans doute très voisine de l'Ile-de-France, survient un mode de structure nouveau. La croisée d'ogives, élément générateur du style gothique (2), s'en empare, réalisant d'un seul coup le progrès longuement attendu. Tout le système d'équilibre qu'elle comporte se perfectionne, se simplifie. Le pilier n'intervient plus dans la résistance, ce n'est plus que le support des charges verticales rendues nettement distinctes et combattues séparément, comme les poussées (3).

Prenons comme exemple un édifice du XIIIe siècle, l'église de Dampierre, bien que la pauvreté de son exécution et l'absence, dans son ordonnance et dans ses détails, du vrai sentiment de l'art doivent la faire attribuer à un maître d'œuvre rural. Elle convient pourtant à la démonstration de ce système d'équilibre, parce que l'organisme très simple de soutien de son clocher se montre sans fard.

Le plan accuse deux rectangles allongés mis bout à bout. Le plus large sert de nef. C'est une vulgaire construction

(1) Les naissances de la voûte, encore visibles dans le mur de chevet, de chaque côté de l'arc-doubleau, indiquent plutôt les points de départ d'une voûte d'arêtes que ceux d'un berceau ou d'une coupole.

(2) C. Enlart : *Arch. religieuse*, p. 201.

(3) A. Choisy, *op. cit.*, p. 141.

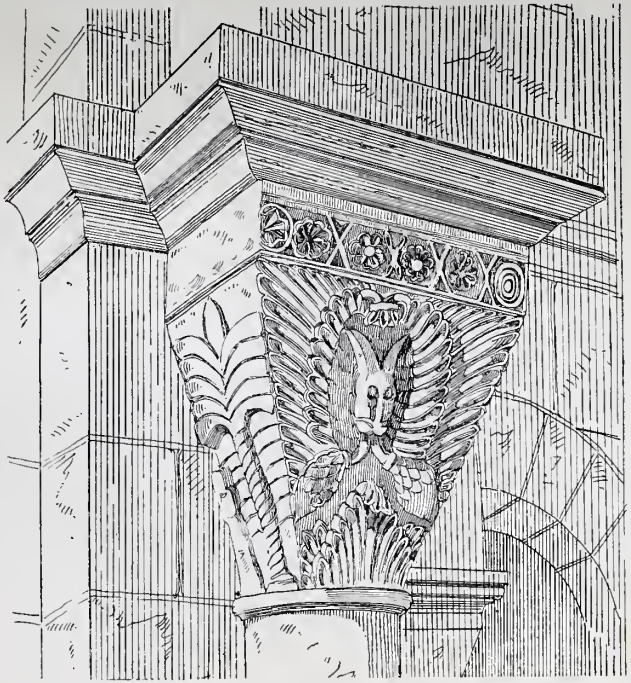

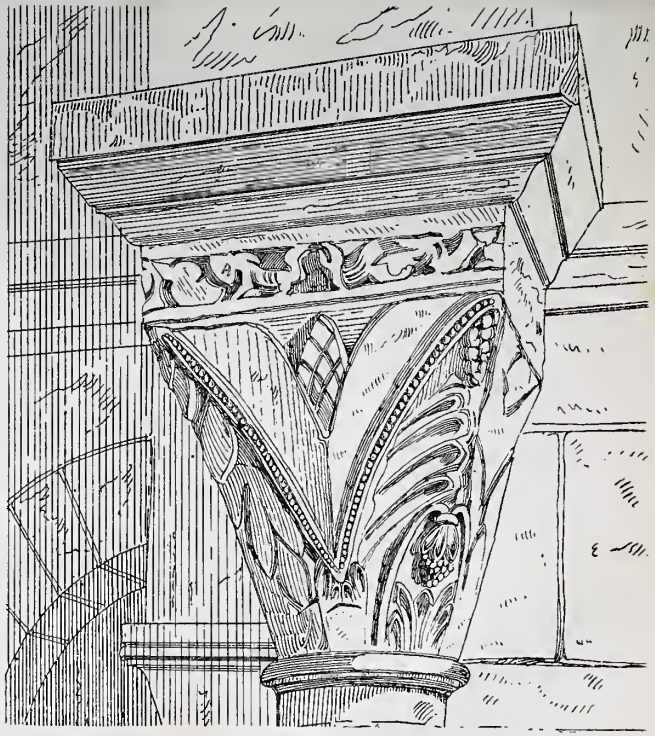

E. Chauliat, del.

Chapiteaux de Saint-Nicolas d'Autun.

recouverte d'une charpente apparente et datant en grande partie du début du XVIe siècle plutôt que du XVe (1).

Le rectangle le plus oriental, affecté au chœur, mesure 9^m55 de longueur sur 5^m65 de largeur. Il se subdivise en trois travées. Un berceau brisé recouvre les deux travées de tête que sépare un doubleau mince avec angles abattus, dont les naissances portent sur des culots engagés et prismatiques à cinq faces; au centre du mur de chevet, deux fenêtres lancéolées et très rapprochées l'une de l'autre. Quant à

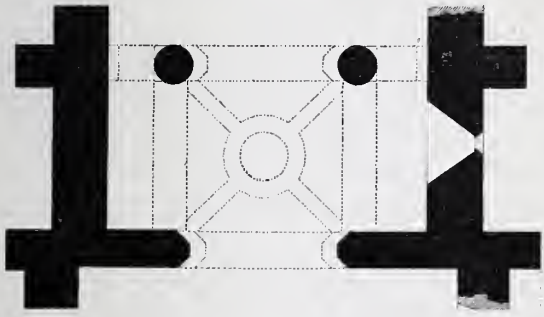

Plan du chœur de Dampierre.

la troisième travée, elle communique avec la nef par une baie en tiers-point dont les angles s'abattent en très larges chanfreins. C'est au-dessus de cette travée que se dresse le clocher, superposé lui-même à une souche assez élevée. Sa disposition reproduit assez exactement celle qui avait été adoptée pour le clocher, aujourd'hui démoli, de la chapelle Saint-Nicolas, car il repose, à l'ouest, sur le mur de séparation des deux régions de l'église, c'est-à-dire au-dessus de l'arc triomphal, et, des trois autres côtés, sur des doubleaux en

(1) Un petit porche avec bancs de pierre la précède; trois fenêtres ouvertes au midi et élargies à une époque très moderne éclairent la nef. Enfin, au dehors, dans le mur du nord, plus ancien que l'autre, on remarque sur le linteau d'une porte, aujourd'hui condamnée, une croix qui peut avoir été sculptée au XIIIe siècle.

tiers-point dont les retombées vont peser sur deux supports isolés de $0^{m}68$ de diamètre, tandis que des arcs en quart de cercle partant de consoles fichées dans les murs latéraux, en face des deux piles, contre-butent les sommiers du doubleau transversal. Comme à la chapelle Saint-Nicolas, des demi-berceaux tangeants à de petits murs diaphragmes posés sur les fractions d'arcs, recouvrent les étroits collatéraux et épaulent la souche de la tour à hauteur de la clef de la voûte.

Ainsi, le mode de soutien du clocher de l'église de Dampierre n'est qu'un dérivé amélioré de celui de la chapelle Saint-Nicolas, où il y avait à vaincre quelques difficultés d'épaulement, non seulement parce que le palier central, plus vaste et de forme biaise, avait nécessité un organisme plus puissant et, par conséquent, des butées bien plus fortes, mais surtout parce que le maître d'œuvre n'avait pas à sa disposition la voûte gothique. Celle dont il avait fait usage était, comme nous l'avons vu, la voûte d'arêtes romane, c'est-à-dire une coque liaisonnée (1) déterminant des poussées plus ou moins diffuses. Tout cet organisme pesant voulait des murs pleins, à résistance continue, et la charge de la lourde corniche en grandes dalles des murs latéraux, faisant en quelque sorte contrepoids aux demi-berceaux, devait exercer sur ces murs une pesée fort utile pour leur donner du raide.

A Dampierre, les supports isolés du clocher sont devenus des colonnes bâties en tambours et en épaisses assises avec joints minces, mais de force suffisante, grâce à la qualité de la pierre, qui est du calcaire du pays, et à d'excellentes fondations bien assises sur le sol (2), pour soutenir les charges

(1) A. Choisy, *op. cit.*, p. 141.

(2) Fait à noter : les arcs de support de la tour, dont la charge est répartie par moitié sur un mur ou masse à peu près inerte et sur deux piles d'une section relativement faible, ont pu braver l'épreuve du décintrage et celle du temps sans qu'il se soit produit le moindre écrasement, le moindre tassement du sous-sol ou des joints des colonnes.

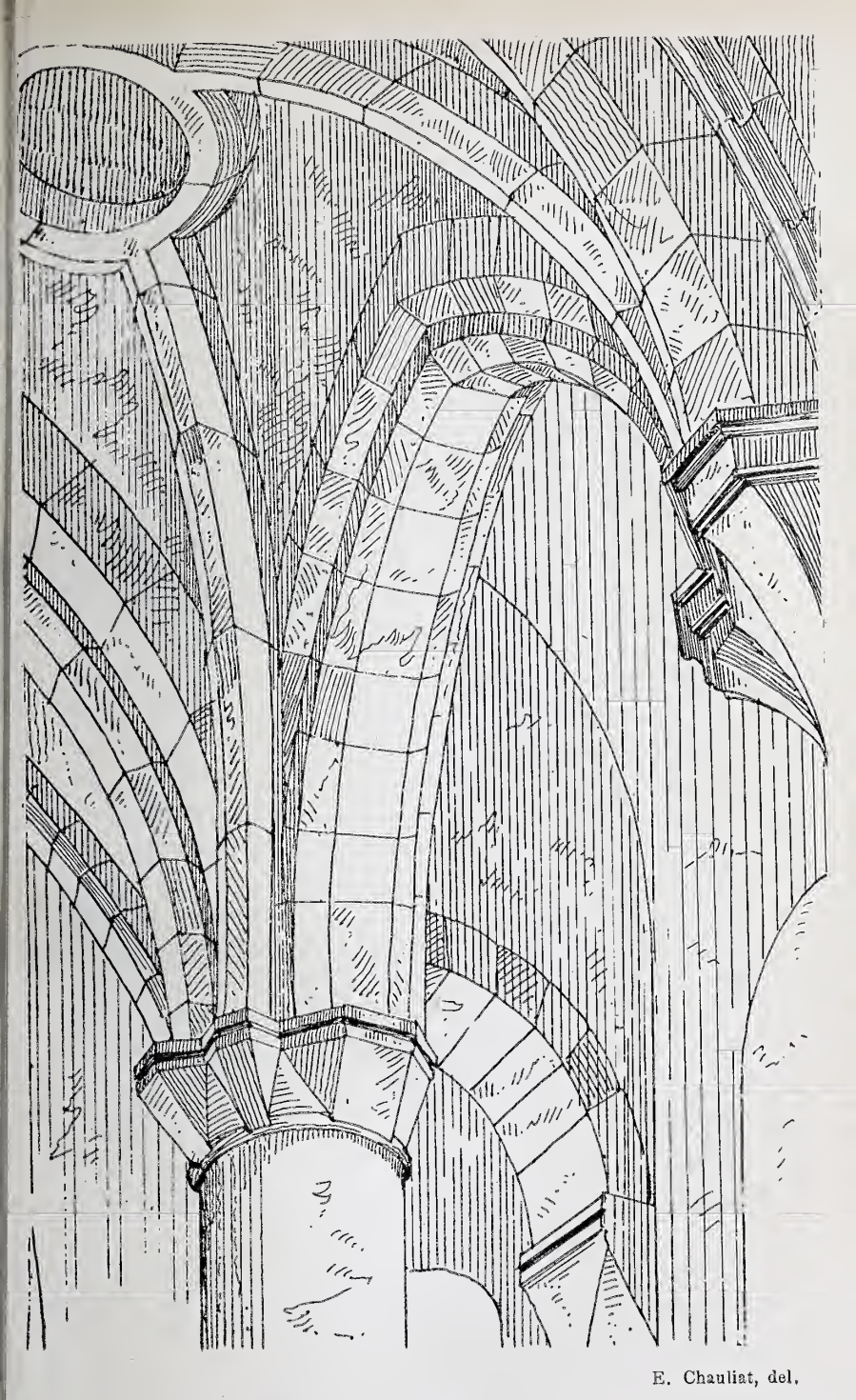

E. Chauliat, del.

Voûtes du chœur de Dampierre.

verticales du clocher et de sa lourde souche, entièrement construits en pierre dure. La construction s'est donc affinée; elle s'est déchargée de certaines masses que l'expérience a appris à considérer comme inutiles pour neutraliser les pressions aux points où les nervures les dirigent; elle est encore facilitée par le rétrécissement du carré central. De plus, la voûte de ce carré est une voûte gothique relativement légère et décomposée en panneaux indépendants, dont les nervures de soutien localisent l'effet des poussées et le concentrent aux sommiers, seuls points où la résistance est nécessaire. Les arceaux n'ayant plus qu'à transmettre les poussées aux contreforts de butée sont réduits de grosseur, mais faits de claveaux d'appareil en vue de la solidité. Alors, on a pu sans inconvénient les asseoir sur des consoles afin de supprimer les dosserets et dégager les bas-côtés.

Ce procédé de butée appliqué à un clocher roman se rencontre peu souvent. Il personnifie en quelque sorte une idée adventice sur la construction gothique. Déjà, on en pressent l'urgence dans les édifices contemporains de Germigny-les-Prés, avec l'amélioration de la bâtisse à lits rayonnants qui s'est substituée à la concrétion par couches horizontales des voûtes antiques. Son application à la chapelle Saint-Nicolas s'effectue au moment où l'architecture romane devient maîtresse de ses procédés et acquiert son plus complet développement. A l'église de Dampierre elle paraît œuvre de pure imitation, mais elle bénéficie néanmoins du perfectionnement rationnel de l'art de bâtir qui produit, au XIIIe siècle, des édifices pleins de souplesse, où chaque partie est organisée et réglée en vue de la fonction qu'elle doit exercer.

Styles et variantes dans l'ornementation romane de la chapelle Saint-Nicolas.

Si l'intérêt principal présenté par la chapelle Saint-Nicolas réside dans l'organisme de soutien de son clocher

très fâcheusement détruit (1), le style de ses parties anciennes et leur ornementation méritent cependant de retenir l'attention. En effet, une sorte d'antithèse semble exister entre les caractères de la structure et ceux de l'ornementation lapidaire. D'une part, le constructeur a mis en pratique, comme nous l'avons vu, la solution d'un problème de la construction équilibrée, disposition étrangère aux thèmes de la construction régionale; d'autre part, il a adopté pour l'ordonnance décorative de l'édifice certains tracés en usage dans la province, se réservant toutefois de donner aux chapiteaux un décor hiératique plus franchement oriental que le décor présenté par les édifices voisins.

Au centre du mur de chevet s'ouvre l'arcade contiguë à l'abside. Elle s'amortit en tiers-point à vive arête et extradossé, sous une archivolte concentrique également à vive arête. Les piles, bâties en grand appareil robuste et à joints minces, s'allègent en bout et sur flanc d'un ressaut cantonné d'une colonne. Deux de ces colonnes reçoivent le doubleau tiers-point. Les deux autres colonnes, placées perpendiculairement au mur, recevaient autrefois les naissances des doubleaux latéraux, sur lesquels reposait le clocher; leurs bases, rectangulaires et pourvues d'un stylobate, se terminent par les deux moulures toriques de ce profil romain, qui est le type classique de l'art bourguignon du XIIe siècle; leurs chapiteaux, taillés en tronc de pyramide renversée et très volumineux, se couvrent d'une ornementation méplate d'un caractère archaïque exceptionnel, où l'on remarque des palmettes avec ou sans personnages, notamment un palmier en éventail sortant d'une colonne torse renflée à la romaine, ou encore des feuillages stylisés parmi lesquels

(1) La nef, dans son état actuel, n'offre plus d'intérêt. Elle est recouverte d'une charpente apparente et ses murs sont nus. Celui du nord conserve seul deux très petites fenêtres anciennes, largement ébrasées et amorties en plein cintre.

jouent des écureuils ou des singes. Enfin, au-dessus des chapiteaux, une petite frise sert de transition entre la corbeille et le tailloir à double doucine. Celui-ci n'est que la prolongation du bandeau qui épouse les ressauts des piliers et se poursuit à l'intérieur de l'hémicycle sous la voûte en quart de sphère. Trois petites fenêtres ébrasées au dehors comme au dedans et amorties en plein cintre éclairent le chevet.

Une suite d'arcatures portées sur six colonnettes reposant elles-mêmes sur un soubassement se déploie autour de l'hémicycle et vient buter contre les pieds-droits de l'arc triomphal, dans des arcs en quart de cercle que soutient, de chaque côté, un pilastre cannelé avec chapiteau de forme droite. Ces arcatures ne se décomposent pas en un nombre de cintres établis sur les plans rectilignes d'un polygone, comme cela se voit à partir du milieu du XIIe siècle dans la généralité des absides des écoles de Bourgogne et de Provence, surtout dans les monuments clunisiens, mais elles se développent, comme à la cathédrale de Vaison, suivant le tracé courbe de l'hémicycle, ce qui les fait onduler d'une façon disgracieuse. Les chapiteaux des colonnettes se décorent de feuillages délicats, traités bien plus à la manière orientale que suivant le mode romain. Leurs tailloirs épais se chargent de moulures dont la plus importante est la doucine, si fréquemment reproduite sur les monuments bourguignons. Quant aux chapiteaux des deux petits pilastres d'amortissement des arcatures, ils s'ornent de cercles concentriques où des grains ovoïdes se serrent les uns derrière les autres, formule de la décoration courante de l'Orient (1). Un cercle presque semblable, renfermant une marguerite double, orne la tranche principale du godron d'un chapiteau de l'église de Bussy-le-Grand (2).

(1) Dans la Syrie centrale : Deir Séta, IVe siècle ; Moudjeleia, Ve siècle ; Roueiha, el Barah, VIe siècle.

(2) Canton de Flavigny, arrondissement de Semur (Côte-d'Or).

Dans bien peu d'édifices bourguignons la sculpture reproduit celle de l'Orient avec plus de fidélité qu'à Saint-Nicolas d'Autun. Elle est exécutée, comme l'ornement grec d'Orient, à facettes prismatiques ou canalisées et à l'exclusion, peut-être systématique, du relief voluptueux que les ateliers de l'école de Bourgogne, procédant de la tradition de Cluny, obtenaient avec tant d'habileté en modelant, comme le sculpteur romain, sur une ébauche préparée par une mise au point mécanique : tels les feuillages d'acanthe des chapiteaux de Vézelay, de la cathédrale d'Autun, de Saint-Lazare d'Avallon, de Saint-Andoche de Saulieu, exemples admirables de ce faire emprunté à l'art de la meilleure époque impériale (1).

L'abside, bâtie en maçonnerie de pierre mureuse, comme la nef, est cependant renforcée par deux contreforts moins saillants que larges. Ces contreforts sont construits en pierres de taille bien dressées et à joints minces, se relançant de deux en deux dans les murs ; ils s'amortissent sous la corniche en un seul talus sans larmier. Celle-ci comprend

(1) Le décor architectural de l'abside avait été rehaussé par une peinture murale qui couvrait entièrement le cul-de-four et les trois faces de l'arc triomphal. Au centre de la voûte sphéroïde, le Christ, dans la mandorle elliptique, est assis sur le globe terrestre, tête penchée à gauche sur le nimbe crucifère et bras levés. Il est entouré des symboles des évangélistes : à sa droite, le lion et l'homme ; à sa gauche, le bœuf et l'aigle ; sous ses pieds nus, un tracé ondulé le long du bandeau mouluré servant de corniche aux arcatures. Mais le mouvement, la vie corrigent déjà l'hiératisme symbolique du thème purement oriental dans la pose et le drapé du Christ et trahissent le concept d'une école romane avancée. Les motifs de l'arc triomphal ne font que confirmer cette impression ; celui de l'intrados consiste, il est vrai, dans un jeu de fond rouge sur jaune procédant du losange quadrillé, mais celui de la face représente un rinceau de feuillage vert à fleurettes rouges, dont les enroulements inversés se caractérisent par une recherche et une interprétation du trèfle qui peut être un acheminement vers le style des rinceaux du XIIIe siècle. Dans toute cette décoration, la palette de l'artiste ne contient que les cinq couleurs fondamentales, jaune, rouge, vert, blanc, noir.

un rang de tablettes à large gorge, mis en porte à faux sur de petits modillons émaciés de même. Quant aux trois petites fenêtres, leur ébrasement extérieur se termine en un voussoir régulièrement clavé.

La façade de la nef ne possède plus que des pièces de l'ancienne porte, qui paraît avoir été modifiée. De fait, le guide « Autun et ses monuments » (1) nous apprend que *la porte de la chapelle est flanquée de deux colonnettes à chapiteaux de feuillage soutenant une archivolte à bandeau perlé. Son* « tympan », *depuis longtemps détruit, a été remplacé en 1862* par un linteau uni. Les pieds-droits de la porte forment un ressaut dans lequel se loge une élégante colonnette de proportion classique, avec base torique et chapiteau à feuillage ombré, d'une exquise délicatesse, dont le tailloir à large plate-bande surmonte une doucine et un filet perlé. Un ruban perlé semblable orne l'arête de l'archivolte interne, tandis qu'un autre perlé beaucoup plus gros court entre deux moulures sous l'archivolte externe qui retombe aujourd'hui, de chaque côté, à l'aplomb du ressaut. Cette seconde archivolte, raccourcie dans la restauration maladroite, a perdu une partie de son recouvrement mouluré.

La sculpture des chapiteaux de cette très simple mais gracieuse porte, contrairement à celle des chapiteaux des grosses colonnes de l'intérieur, appartient à la tradition des meilleurs ateliers de la Bourgogne. Il est évident que plusieurs mains ont travaillé à la décoration du petit édifice sous des pensées directrices divergentes. Cette opposition n'impliquerait-elle pas un idéal différent entre ateliers du même pays ?

A la chapelle Saint-Nicolas, plus, peut-être, que dans les autres édifices de la région les plus fortement pénétrés par les apports levantins, s'accentuent cette sécheresse, cette raideur de parti pris en rupture formelle avec l'art souple,

(1) Harold de Fontenay, *op. cit.*, 1889, p. 481.

délicat et d'inspiration élevée, auquel tendait de toutes ses forces l'école formée côte à côte, au contact des abbayes bénédictines et surtout de celle de Cluny. Au début du XIIe siècle, parmi les ateliers de Bourgogne, coexistent des groupements ne tirant leur inspiration que de certaines méthodes, sans vouloir frayer avec les foyers voisins. C'est à peine si, à l'approche du milieu du siècle, quelques concessions mutuelles amènent une demi-fusion. La disposition équilibrée du clocher de la chapelle Saint-Nicolas rapprochée de l'unité majestueuse de l'œuvre de la cathédrale Saint-Lazare, surtout le thème décoratif de cette même chapelle comparé à la décoration, à la sculpture d'inspiration en partie romaine de la même cathédrale, le problème de structure résolu à Saint-Martin d'Avallon et son étrange décoration opposés à l'ordonnance et surtout à la sculpture trépanée de l'église Saint-Lazare de la même ville, n'affirment-ils pas l'existence entre méthodes rivales d'un antagonisme dont la constatation fréquente, surtout à l'ouest de la Bourgogne, n'est pas un des moindres intérêts que présente l'étude des productions romanes de la province.

IX

LES CHAPITEAUX DES PILASTRES DE SAINT-MARTIN D'AINAY A LYON

Par M. le Docteur J. BIROT.

L'église de Saint-Martin d'Ainay est très peu connue et cependant il en est peu d'aussi intéressantes par son antiquité, par son architecture, par ses détails originaux.

En outre, il est essentiel de rappeler que l'église est datée; la date de sa consécration nous a été conservée. Le 29 juin 1107 (1106 vieux style), le pape Pascal II, de passage à Lyon, se rendant à Cluny, consacra l'église de Saint-Martin. Par suite, on peut en conclure que l'édifice avait dû être édifié à la fin du XIe siècle ; cette date, du reste, est confirmée par l'étude de son architecture et de ses différentes parties.

L'église de Saint-Martin n'a été l'objet d'aucun travail ; aucune reproduction de ses parties les plus intéressantes n'a encore été faite, et parmi ces dernières, la partie sculpturale en est à peu près inconnue. Cette communication a pour but de présenter cette partie bien originale ; comme il est utile de se limiter, il ne sera question que des sculptures décorant les chapiteaux des pilastres de la travée du chœur ou de la nef.

Ces chapiteaux peuvent se diviser en deux catégories : les *uns* sont ornés de personnages ; les *autres*, d'animaux et végétaux.

Chapiteaux à personnages.

Le chapiteau de la travée de droite, ou côté de l'Épître, présente sur sa face *antérieure* deux sujets : *le péché d'Adam et d'Ève* et *Adam et Ève se cachant à l'apparition du Seigneur*. Sur le retour de droite : l'*Annonciation*. Sur celui de gauche : *le Christ entouré de l'ange et des animaux symboliques*.

Le chapiteau de la travée de gauche, ou côté de l'Évangile, présente sur la partie latérale droite, et faisant face au Christ : *saint Jean annonçant la venue du Christ ;* sur la face antérieure, deux sujets : *saint Michel terrassant le dragon* et *Caïn et Abel adressant leurs offrandes au Seigneur*. Sur la partie latérale gauche, *le meurtre d'Abel*.

L'artiste a suivi textuellement le récit de la Bible, ainsi que le montre la description de ces diverses scènes.

Le péché d'Adam et d'Ève. — L'arbre du bien et du mal stylisé, sur lequel s'enroule un énorme serpent à double tête, partage en deux la face du chapiteau ; à gauche, la tête du serpent touche la main d'Ève qui vient de saisir la pomme, Adam introduit une portion de pomme dans sa bouche, ils sont debouts. « *Les yeux de l'un et de l'autre s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures* ». Genèse, ch. III, vers. 1 à 7.

Du côté droit, Adam et Ève se cachent derrière un buisson représenté par deux larges feuilles, ils viennent d'entendre la voix de l'Éternel qui les appelait. Ils se cachent le visage derrière leurs mains, la droite repose sur le buisson. Le Seigneur est debout devant eux, la main gauche relevée,

Dr Birot, phot.

Chapiteaux du chœur d'Ainay.

et de la droite il tient un phylactère sur lequel sont gravés les sigles suivants :

A
.V.
.V.

dont, jusqu'à présent, il a été impossible de donner la traduction : ADAM UBI ES ?? Le sculpteur n'aurait-il pas fait erreur et changé l'E en V ?

L'Annonciation. — Après la faute, l'espoir du pardon : Sous l'arcade de Nazareth, la Vierge est assise, la main gauche posée sur un livre ouvert sur lequel on lit: *Ecce virgo concepiet,* la main droite largement étalée; elle écoute l'archange Gabriel qui lui fait part de sa mission.

Le Christ entouré des animaux symboliques. — Représentation classique du Christ assis, bénissant à la façon latine; de la main gauche, il tient un livre ouvert sur lequel on lit: EGO SUM LUX MUNDI; tout autour, l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle nimbés et ailés, tenant ou reposant sur le livre des Évangiles.

Saint Jean annonçant la venue du Christ. — Sur un banc entouré d'une niche en trapèze formée de deux palmiers dont les ramures se rejoignent à la partie supérieure, saint Jean est assis, montrant de l'index le Christ qui se trouve vis-à-vis de lui sur le chapiteau décrit précédemment; il tient de la gauche un phylactère dont la partie déroulée laisse apercevoir l'inscription abrégée: ECCE AGNVS DEI.

Saint Michel terrasse le démon. — La photographie permet de se rendre compte de cette scène.

Caïn et Abel font une offrande à l'Éternel.

« *Abel fut berger et Caïn fut laboureur. Caïn fit à*
« *l'Éternel une offrande des fruits de la terre, et Abel, de*
« *son côté, en fit une des premiers nés de son troupeau.*
« *L'Éternel porta un regard favorable sur Abel et sur son*

« *offrande, mais il ne porta pas un regard favorable sur* « *Caïn et sur son offrande* ». Genèse, ch. IV, vers. 2 à 6.

Meurtre d'Abel.

« *Mais comme ils étaient dans les champs, Caïn se jeta* « *sur son frère Abel et le tua* ». Genèse, chap. IV, vers. 8.

Abel a reçu un premier coup en attendant celui qui le tuera. Au-dessus d'Abel, et du milieu de larges feuilles d'arbres. émerge la main de Dieu bénissant l'infortuné. Les feuilles se terminent par une volute qui encadre une tête dont on distingue le nez, l'œil et la bouche. L'artiste a voulu rappeler le verset 16 de la Genèse : « *Puis Caïn s'éloigna de la face de l'Éternel.* »

La première impression ressentie à la vue de ces scènes sculptées est que le dessin est d'une incorrection radicale : les personnages sont grossièrement dessinés, courts, trapus, les traits du visage difformes, les proportions sont incorrectes, les flexions des membres forcées, exagérées, raides, à angles droits, les extrémités sont trop longues et les doigts fendus occupent presque la moitié des extrémités.

Ils se détachent du fond en saillie assez prononcée et, si gauche qu'en soit la facture, la recherche du relief y est sensible. De plus, on reconnaît que l'artiste a observé la nature, il a cherché un certain réalisme et il l'a obtenu. Ainsi, Adam et Ève surpris par le Seigneur après la faute cherchent à se dissimuler derrière un buisson, Adam veut surveiller les faits et gestes de son Créateur, il écarte les doigts et « risque un œil ». Dans la scène de l'archange saint Michel transperçant le dragon, on assiste à une véritable lutte, il y a du mouvement, même très intense.

Par opposition, dans le même chapiteau, à côté de saint Michel, Dieu bénissant l'offrande d'Abel et se détournant de Caïn; la scène est pleine de grandeur et de simplicité. L'artiste s'est même préoccupé de donner une expression personnelle à chaque personnage. La Bible dit que Caïn est

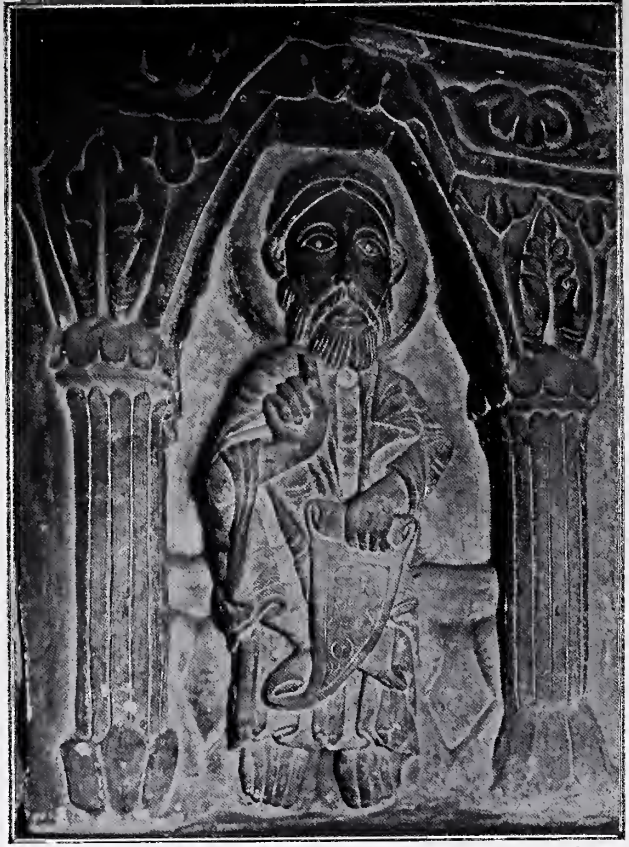

Dr Birot. phot.

Chapiteau du chœur d'Ainay.

l'aîné, aussi est-il représenté avec une calvitie très accentuée, son front est dégarni ; Caïn est vain et présomptueux, il est sûr de lui et de la supériorité de son offrande sur celle d'Abel; l'artiste le représente prenant un air vainqueur, la moustache aux pointes relevées. Par contre, Abel, le cadet, est imberbe, a une attitude humble, modeste, embarrassée, il baisse la tête, n'osant regarder en face son Créateur.

En somme, si l'*art est grossier,* il est *vivant;* ce que Courajod (1) exprime en disant : « *Le XI*e *siècle a eu la verve* « *créatrice, la volonté de faire quelque chose, l'éveil d'une* « *inspiration nationale; il ne copie pas mécaniquement,* « *quelque chose de la personnalité de l'ouvrier se mêle à* « *son travail.* »

Chapiteaux à décoration animale et végétale.

Les uns sont décorés de têtes grotesques tirant la langue et laissant échapper de leur bouche des rinceaux de feuilles d'acanthe qui s'étalent, se multiplient et recouvrent la surface du chapiteau. D'autres sont ornés de feuillages se terminant par des fruits très décoratifs rappelant le *nelumbium* des Égyptiens et des Indiens. Ou bien les rinceaux encadrent des animaux affrontés qui cherchent à manger les fruits qui pendent au-dessus de leur tête : lions affrontés avec crinière et griffes énormes. Un quatrième est orné d'un double rang de feuilles d'acanthe posées à plat et alternées, d'où s'échappent des volutes, rappel du chapiteau corinthien. Enfin les derniers sont décorés de palmiers servant d'encadrement à des animaux rappelant les bouquetins ou les gazelles, mais avec les ongles acérés des carnivores.

Au point de vue de la *composition* les chapiteaux, à décoration soit animale, soit végétale, présentent certaines particularités qu'il est intéressant de mettre en relief.

(1) *Leçons professées au Louvre*, t. I, p. 516.

Au point de vue de la *disposition :* les quatre chapiteaux ayant des palmiers comme motifs de décoration sont ceux de Caïn et Abel, n°s 1 et 1 *bis* et n° 5. Les palmiers y sont disposés de façon à former des arcades encadrant l'un le personnage de saint Jean, dans le n° 5 des bouquetins, dans les deux autres des feuillages. Ces arcades végétales sont constituées par deux palmiers dont le fût cannelé représente une véritable colonne, ayant une base plus ou moins grossièrement renflée; à l'insertion des feuilles sur le front, un petit annelet figure l'astragale et le feuillage s'étale en un énorme chapiteau, les feuilles forment arc par leur rencontre avec les feuilles du palmier voisin. Une feuille, dont on n'aperçoit pas les fines dentelures, s'enroule à la clef de cette arcade qui est tantôt en forme de mitre, tantôt en forme de trapèze.

Dans le chapiteau de l'Annonciation, l'arcade de Nazareth abritant la Vierge n'est point formée par des palmiers, mais elle est en pierre et se compose de deux colonnes avec base énorme, chapiteaux et archivolte plus ou moins ovale, avec le même ornement à la clef que celle que nous avons vue précédemment: une feuille à cinq dentelures entourant le sommet de l'archivolte.

Ces arcs en mitre, semblables à ceux que l'on trouve au Baptistère de Poitiers ou à Lorsch, duché de Hesse, se retrouvent aussi dans notre région dans le mur du transept droit, seul reste subsistant de l'église de Saint-Martin et Saint-Loup, à l'île Barbe, en amont de Lyon.

Au point de vue de la *composition* du sujet, un autre fait à signaler est que plusieurs des chapiteaux de la nef marchent par paire.

Un premier chapiteau très soigné, plus fini, plus chargé en ornements, a comme frère jumeau ou, si l'on préfère, comme réplique, un autre plus simplifié, à ornementation moins touffue: on dirait qu'un modèle a été créé par l'artiste

Dr Birot, phot.

Chapiteau du chœur d'Ainay.

et qu'un second praticien a recopié ou s'est inspiré de l'œuvre du premier en le simplifiant.

Ainsi le chapiteau à arcade cantonnée de palmiers et abritant des feuilles d'acanthe à nervure centrale terminée par une fleur de lis, a sa réplique, mais bien simplifiée, dans le chapiteau où les trois palmiers du premier sont réduits à deux; la sculpture en est même barbare.

Dans un autre chapiteau trois grotesques vomissent des rinceaux de feuilles larges terminées par des fruits; dans la réplique, les fruits ont disparu, ainsi que la tête médiane.

Dans le dernier chapiteau, une feuille d'acanthe et une volute sont supprimées qui se retrouvent dans un chapiteau plus compliqué.

Technique. — Dans toutes ces sculptures, l'artiste a procédé à la façon des Byzantins. Les sculptures sont à deux plans présentant une grande analogie avec celles de la Lombardie, de Cividale de Frioul, mais perfectionnées. Pour les personnages, l'artiste a silhouetté le sujet, a enlevé une certaine épaisseur de pierre, puis a abattu les angles et donné le relief, fait saillir les bras, les plis des vêtements et tous les autres détails. Cette technique est particulièrement visible dans le chapiteau d'Adam et d'Ève, l'artiste a eu certainement sous les yeux un ivoire. C'est ce que constate M. André Michel (1), où, en reproduisant la photographie de notre chapiteau, il écrit: « *C'est de quelque coffret d'ivoire,* « *où la flore orientale se mêle à la représentation des* « *scènes bibliques, que l'imagier paraît s'être inspiré.* »

Pour les chapiteaux à décoration végétale, la sculpture de quelques-uns est très plate, chez d'autres elle est plus fouillée, les reliefs plus accentués, ce n'est point la même main qui les a traités.

(1) *Histoire de l'art*, t. I, 2e partie, *Sculpture romane*, p. 657.

Après avoir décrit les chapiteaux et mis en relief leurs caractères particuliers, il est intéressant de se demander quelle est l'*influence* qui a dirigé le ciseau de l'artiste.

La première impression qui se dégage est que l'on se trouve en présence d'un art *en dehors du classique*.

L'influence classique est certes indéniable : l'art des sarcophages d'Arles et de l'Italie a certainement son rappel dans les personnages courts, trapus, des scènes de la Bible ; certains chapiteaux présentent les décorations des chapiteaux corinthiens, avec ses feuilles d'acanthe imbriquées, ses volutes ; il en est de même des grotesques vomissant des rinceaux de feuillage.

Mais ce qui domine par-dessus tout, c'est une influence *d'art oriental*, avec ses palmiers, ses fleurs de lis, ses animaux affrontés; on y retrouve le Homa ou arbre de vie accosté de ses deux animaux. Tout cet ensemble rappelle les tissus, les bronzes, les ivoires de l'Orient.

Si, pour creuser davantage le problème, on se demande dans quelle *région peuvent se trouver des œuvres similaires* ou pouvant s'en rapprocher, nous rappellerons que Lyon est au centre de trois grandes écoles : *Bourgogne, Auvergne et Provence*.

Or, si l'on cherche des analogies avec l'Auvergne ou la Bourgogne, on est obligé de reconnaître qu'elles n'existent pas dans ces régions et à cette date.

En *Auvergne*, Notre-Dame du Port a des sculptures plus raffinées, les personnages sont mieux sculptés, les représentations des scènes de la Bible ne sont point les mêmes, les ornements décoratifs orientaux sont absents, et du reste Notre-Dame du Port est postérieure à Ainay.

En *Bourgogne*, il en est de même, et les principales sculptures de cette région sont celles de Cluny, Vézelay, Autun, et elles aussi sont toutes postérieures à Ainay. A Autun, dans un chapiteau du chœur, un palmier d'où émerge une volute rappelle la composition des chapiteaux

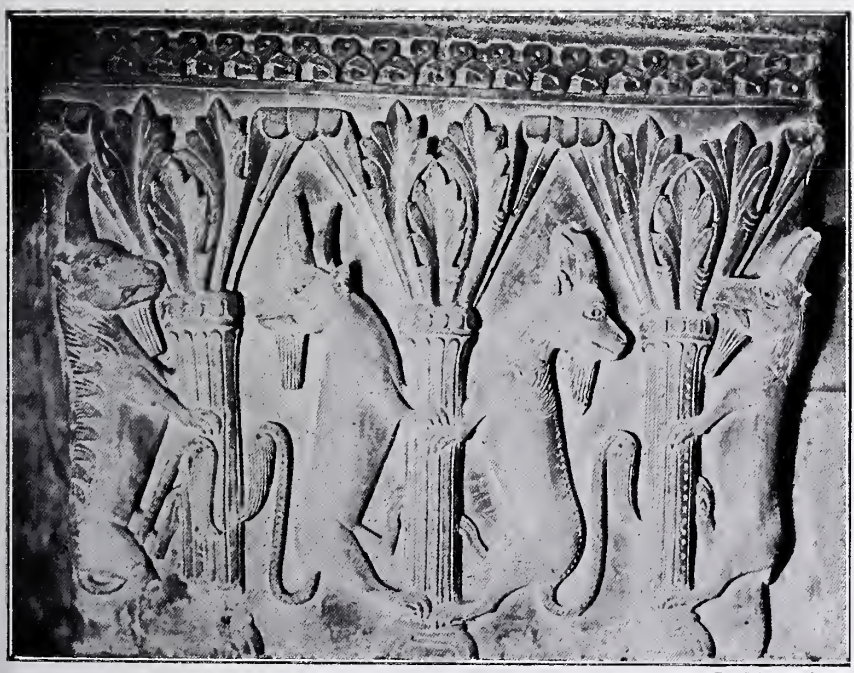

Dr Birot, phot.

Chapiteaux de l'église d'Ainay.

d'Ainay, mais la technique en est bien plus raffinée.

Ce n'est même pas la *Provence* qui pourra servir de point de rapprochement. Cependant, il est essentiel de signaler, près de Tarascon, le tympan de la chapelle de Saint-Gabriel reproduit par Revoil (1) : il représente la *faute d'Adam* et l'*Annonciation,* comme dans celui d'Ainay (la faute et l'espoir de son rachat). Adam et Ève sont placés de chaque côté de l'arbre où est enroulé le serpent, ils cachent leur nudité au moyen de larges feuilles, leurs mains sont placées sur la poitrine. L'Annonciation, comme la première scène, a subi la même inspiration comme composition. C'est une œuvre à rapprocher de celle d'Ainay. Revoil, avec sa tendance à vieillir les monuments, l'attribue à tort au IXe siècle.

Les monuments de la Provence, comme motif de décoration, rappellent de préférence l'art gréco-romain ; nous ne retrouvons pas aussi accentuée qu'à Ainay l'influence orientale.

Pour trouver une décoration sculpturale à peu près similaire, il faut descendre et aller jusqu'à la *Lombardie.* L'album de F. de Dartein (2) et le livre de Marcel Raymond (3) sont particulièrement instructifs à cet égard.

A *Modène,* dans un bas-relief de la façade du Dôme, on retrouve une représentation de la faute d'Adam aussi semblable comme composition qu'on peut la désirer, abstraction faite de la technique. Adam est à côté d'Ève ; tous deux cachent leur nudité de la même façon ; Ève cueille la pomme et Adam introduit le fruit défendu dans sa bouche ; le serpent se trouve à leur gauche et l'arbre a beaucoup d'analogie par sa stylisation avec celui d'Ainay.

A *Saint-Michel de Pavie,* la scène de l'offrande de Caïn et Abel rappelle celle d'Ainay, mais avec une modification :

(1) *Architecture romane du midi de la France,* t. I, p. 16 à 18, pl. IX à XII.

(2) *Étude sur l'architecture lombarde et les origines de l'architecture romano-byzantine ;* Dunod, 1865.

(3) *La sculpture florentine, etc,*

le Père Éternel est supprimé, on ne voit que sa main qui sort d'un nuage pour bénir l'agneau d'Abel.

En passant à la décoration animale et végétale, on retrouve dans l'art lombard une grande analogie avec les décorations d'Ainay: tresses, entrelacs, hélices, palmiers, fleurs de lis. Dans cette région, non seulement les influences gréco-romaines se retrouvent, mais encore toutes les mêmes influences orientales.

Est-ce alors l'*art lombard* qui a influencé l'art sculptural d'Ainay?

La plupart des archéologues ont indiqué que la cathédrale de Modène a été bâtie en 1099, que San Pietro et San Michel de Pavie datent de 1132, que San Zenon de Vérone et de Ferrare sont de la première moitié du XIIe siècle (1).

Les sculptures de Saint-Martin d'Ainay sont de la fin du XIe siècle (consécration en 1107) et paraissent bien appartenir à cette époque. Elles sont donc contemporaines et même antérieures à quelques églises de la Lombardie. Il faut donc admettre que ces sculptures ont été exécutées par des artistes subissant les mêmes inspirations, les mêmes influences; la technique seule est différente. C'est ce que Courajod exprime en reproduisant les idées du chanoine Reussens : « *Le style roman de l'Europe centrale n'est autre chose que* « *le style lombard transporté en deçà des Alpes et modifié* « *accidentellement par le génie propre des différents peu-* « *ples occupant cette contrée.* »

Telle est la conclusion qui s'impose, peut-être ne sera-t-elle pas partagée par tous, mais notre but sera atteint si nous sommes parvenu à montrer l'intérêt, la valeur, l'originalité des sculptures de notre église d'Ainay, qui méritent de ne pas rester dans l'ombre de ce sanctuaire.

(1) Camille Enlart: *Architecture romane en Italie,* dans *Histoire de l'Art,* d'André Michel, p. 540.

Dr Birot, phot.

Chapiteaux du bas-côté nord d'Ainay.

X

LE RAVISSEMENT DE MARIE-MADELEINE

AU MUSÉE D'AUTUN

Par M. Émile MALE.

Au mois de mai 1907, en creusant un égout à Autun, un terrassier découvrit un très curieux bas-relief du XIIe siècle, qui fut déposé au Musée Rolin ; c'est sans doute le chapiteau roman d'un pilastre de la cathédrale. Il ne me semble pas qu'on en ait compris le sens. On a proposé d'y voir une représentation de l'Assomption de la Vierge: deux anges la prennent par les bras, l'arrachent au tombeau et l'emportent au ciel.

Il faut avouer qu'une Assomption conçue de la sorte serait sans exemple. Comment admettre, d'ailleurs, que la voûte en plein cintre d'où s'échappe la femme nimbée soit un tombeau ? Dans tous nos monuments du moyen âge,— et à Autun même, dans le tympan du Jugement dernier, — le tombeau est toujours représenté sous l'aspect d'un sarcophage.

C'est qu'en réalité il ne s'agit pas ici de l'Assomption de la Vierge, mais du ravissement de sainte Marie-Madeleine. L'arc en plein cintre n'est pas un tombeau, mais l'ouverture d'une grotte : c'est la Sainte-Baume, où, d'après la tradition, la pécheresse faisait pénitence. On aperçoit la natte où tout à l'heure encore elle était agenouillée, lorsque les anges sont venus la prendre — comme ils faisaient sept fois par jour — pour la ravir au ciel.

On admettra sans peine cette interprétation si l'on veut se souvenir que la légende du séjour de Marie-Madeleine en Provence et de sa pénitence à la Sainte-Baume est née non loin d'Autun, à Vézelay. Mgr Duchesne a montré le plus clairement du monde que les moines de Vézelay, pour justifier la présence des reliques de sainte Madeleine dans leur église, avaient inventé de toute pièce l'histoire de son voyage en Provence (1). Ils affirmaient aussi, comme on sait, dans leur ingénieux roman, que Lazare avait accompagné Marie-Madeleine. Or la cathédrale d'Autun prétendait, tout justement, posséder le corps de saint Lazare : au XIIe siècle, un beau tombeau lui avait été élevé, dont il reste encore quelques statues. On trouvera donc tout naturel, je pense, que dans une cathédrale dédiée à saint Lazare, on ait eu l'idée de représenter un épisode de la légende de sainte Madeleine.

On trouvera cette explication plus naturelle encore si l'on songe que les artistes d'Autun ont été en relation étroite avec ceux de Vézelay. Il est certain que plusieurs sculpteurs d'Autun venaient de Vézelay, car il y a dans les deux églises des chapiteaux de style identique.

Nous aurions donc là le plus ancien exemple de la pénitence de Marie-Madeleine qu'il y ait dans l'art. Jusqu'à présent je ne connaissais rien, pour ma part, d'antérieur à un vitrail d'Auxerre qui est de la seconde partie du XIIIe siècle. On y voit l'arrivée de Marie-Madeleine en Provence, l'histoire du prince de Marseille qu'elle convertit, sa pénitence et ses ravissements quotidiens : comme à Autun, des anges la soulèvent et l'emportent vers le ciel. Notre bas-relief d'Autun est antérieur d'un siècle. C'est ce qui le rend si intéressant. On ne se trompera pas de beaucoup en le plaçant entre 1150 et 1160. Mgr Duchesne a fort bien vu que la légende de la pénitence de Marie-Madeleine dans le

(1) *Annales du Midi*, 1893, t. V.

Ch. Barbarin, phot.

Ravissement de sainte Madeleine.

Musée d'Autun.

désert avait été empruntée à la vie de sainte Marie l'Égyptienne; suivant lui, cet embellissement a été ajouté à la légende dans le courant du XIIe siècle. Notre petit monument — si l'on accepte notre explication et nos dates — nous permettrait d'être plus précis encore et d'affirmer que, dès le milieu du XIIe siècle, on connaissait dans le Morvan la légende de la pénitence de Marie-Madeleine en Provence. Et déjà, cette pénitence avait été localisée à la Sainte-Baume, car il paraît évident que l'artiste, par cet arc en plein cintre, a voulu représenter une grotte.

Il est intéressant de surprendre là, à sa source, un motif dont les artistes s'inspireront pendant plus de cinq cents ans. C'est au bas-relief d'Autun que commence l'histoire légendaire de Marie-Madeleine.

Ce bas-relief paraît être de la main même qui a sculpté le tympan du Jugement dernier dans le grand portail de la cathédrale d'Autun. On sait que l'artiste a signé son œuvre en toutes lettres: *Gislebertus hoc fecit.* Notre petit bas-relief porte tout à fait la marque de l'art de Gislebert. Si l'on compare les anges démesurés qui soulèvent Marie-Madeleine, on les trouvera fort semblables à ceux du Jugement dernier: leurs ailes aiguës sont identiques. La robe collante de Marie-Madeleine, qui bouillonne dans le bas et semble soulevée par le vent, est tout à fait conforme à l'esthétique de Gislebert. Enfin, un naïf détail trahit la communauté d'origine: dans le Jugement dernier, une petite âme, soulevée par un ange, entre dans le paradis en perçant de sa tête une voûte. Marie-Madeleine traverse avec la même facilité les parois de la Sainte-Baume pour s'élever dans le ciel.

Il n'est donc pas trop téméraire, semble-t-il, d'attribuer à Gislebert le chapiteau du Musée d'Autun.

On voit tout l'intérêt qu'offre ce petit monument, qui méritait de ne pas rester inconnu.

XI

SAINT-JEAN-LES-BONS-HOMMES

Par M. E est PETIT.

Le prieuré de Saint-Jean-les-Bons-Hommes, près Avallon, fut fondé entre les années 1174 et 1192, par suite des concessions et des libéralités d'Anseri IV, seigneur de Montréal-en-Auxois et sénéchal de Bourgogne.

Les premiers religieux sortis de l'ordre de Grandmont recevaient des dons en nature, que les donateurs renouvelaient, et ces concessions diverses n'étaient pas enregistrées. Aucune charte du XIIe siècle n'en fait mention. La fondation est assurément antérieure au départ d'Anseri IV pour la Terre-Sainte, en 1192, et à sa mort qui suivit d'assez près. Les ermites s'établirent, avec l'autorisation de ce seigneur, dans les bois de Charbonnières, près de Sauvigny-le-Bois, d'où le nom de *prieuré de Charbonnières* souvent donné à cet établissement.

Après avoir défriché une partie de ces bois pour y faire leur installation, les religieux construisirent leur monastère et leur chapelle. Ils recevaient chaque semaine un setier de froment, pris dans les greniers de Montréal; chaque année, un muid d'avoine à la fête de la Saint-Jean-Baptiste, ainsi que des vêtements pour chacun des membres de la communauté. Sibille de Bourgogne, femme d'Anseri IV, et nièce

d'Hugues II, duc de la province, dut continuer pendant son veuvage et jusqu'à sa mort, en 1201, les libéralités de son mari.

C'est seulement par une charte de 1217, donnée par Anseri V, fils du fondateur, que ces quelques détails nous sont révélés (1). En relatant les concessions primitives, Anseri V consentit à abandonner des parcelles de bois contiguës pour augmenter le domaine, et la possession de deux hommes demeurant à Sauvigny-le-Bois.

Ce n'était pas le premier monastère de la règle de Grandmont établi dans nos régions, car, antérieurement à cette époque, en 1167, Guillaume IV, comte d'Auxerre, avait fondé dans son diocèse, près de Corvol-l'Orgueilleux, une maison de cet ordre.

Avant la tenue du *Congrès archéologique de France* à Avallon, j'avais conduit dans diverses localités notre savant directeur. En arrivant à Saint-Jean-les-Bons-Hommes, en face de la chapelle et du cloître : « ces constructions, me dit-il, doivent dater de 1180 environ ». Je fus étonné de la sûreté d'une appréciation qui ne doit pas s'éloigner beaucoup de la date exacte de la fondation.

Par une particularité qui ne peut être passée sous silence, tous les monastères de l'ordre de Grandmont, fondés au XIIe siècle, furent édifiés sur le même plan, avec la même orientation, et dans des proportions à peu près identiques. On comprend la volonté des fondateurs de cet ordre, dont le régime était beaucoup plus sévère que celui des Bénédictins. En imposant aux affiliés leurs statuts si sévères, ils voulaient

(1) La charte est publiée dans les *Notes sur Notre-Dame de Plausse* ou de *Notre-Dame de Charbonnières*, ou le *Prieuré de Saint-Jean-les-Bons-Hommes*, près Avallon, par M. l'abbé Pissier, curé de Saint-Père. Pour le numéro d'ordre à assigner aux Anseri, de Montréal et de Chacenay, il faut s'en tenir aux tableaux généalogiques que nous avons donnés dans le t. V des *Ducs de Bourgogne de la race capétienne*. Peut-être vaut-il mieux écrire Anseri au lieu d'Ansèric.

donner plus d'unité à leur œuvre, ils voulaient habituer les membres de la communauté à vivre de la même règle, et ceux-ci trouvaient dans leur vie quotidienne et pour leurs exercices religieux les mêmes dispositions dans chacun de leurs monastères construits sur un plan uniforme. Cette curieuse remarque est attestée par plusieurs notices de de M. Dion et autres érudits, insérées dans divers recueils. Nous avons sous la main une vue du cloître et de l'abside de la chapelle de Saint-Michel-de-Grandmont, près de Lodève (Hérault); c'est, avec une meilleure conservation du cloître, la reproduction de ce que nous possédons ici à Saint-Jean-les-Bons-Hommes.

L'extrême sévérité des statuts, imposant le jeûne et le silence aux affiliés, était une réforme importante faite à la règle bénédictine, et les pratiques de l'ascétisme répondaient aux sentiments d'une société impérieusement dominée par l'ardeur des croyances religieuses. Ces croyances, profondes dans le peuple, étaient grandes aussi chez les barons, malgré des écarts de conduite et des habitudes de violence qui permettraient d'en douter. Mais ceux-ci entendaient la religion à leur manière et se croyaient tout permis, estimant que les fautes ou les crimes sont rachetables par des aumônes proportionnelles à la grandeur des forfaits. De là, cette multiplicité de donations et de fondations de monastères. Chaque seigneur tenait à honneur d'avoir dans ses domaines une communauté religieuse dotée par ses largesses et reconnaissant son autorité.

Anseri IV avait fondé Saint-Jean-les-Bons-Hommes, son fils Anseri V, dont nous avons déjà parlé, ne tarda pas à favoriser l'érection d'un nouveau monastère dans une autre partie de son importante seigneurie, avant même d'avoir donné à Grandmont une charte confirmative des largesses de son père. C'est à lui que les religieux de l'ordre du Val-des-Choux, près de Châtillon-sur-Seine, s'adressèrent pour

fonder le premier prieuré de ces Chartreux dont la règle était si rude. Le prieuré de Saint-Denis ou de Notre-Dame de Vausse fut établi au centre de la forêt du même nom, dans la paroisse de Châtel-Gérard, dans une profonde solitude. Cette dernière fondation doit se rapprocher de l'année 1199, à l'époque du mariage d'Anseri V avec Nicolette de Vergy, sœur de la duchesse Alix de Vergy, qui venait elle-même d'épouser Eudes III, duc de Bourgogne. Alix et Nicolette étaient filles de Hugues, seigneur de Vergy, et de Gillette de Trainel. La participation de Nicolette est certaine, et c'est en souvenir de saint Denis de Vergy que Vausse fut mis sous le patronage de ce saint.

Anseri V mourut en 1223: sa femme lui survécut quelques années. La tombe des fondateurs de Vausse, en partie brisée, existe encore à la place où était le maître-autel de l'église de Vausse. Malgré l'absence d'inscription, les personnages sont faciles à déterminer, d'après l'écusson des Montréal qui sert d'épaulières au chevalier, et d'après les trois quintefeuilles des Vergy qui figurent aux deux côtés de la dame (1).

Les religieux du Val-des-Choux, comme ceux de Grandmont, reçurent pendant longtemps des dons en nature; le souvenir des premières concessions n'a point été conservé dans des documents écrits. C'est en 1235 seulement qu'Anseri VII, seigneur de Montréal, délivra en faveur des religieux de Vausse une charte rappelant les bienfaits de ses ancêtres Anseri V et Anseri VI, ainsi que les dons de divers seigneurs du voisinage. La pièce énumère, en les certifiant, quelques donations en nature faites antérieurement, des rentes de blé, de froment, d'avoine, des portions de dîmes et la concession annuelle d'autant de foin que huit bœufs en pourront mener sur leurs chariots.

(1) Nous avons donné le croquis de cette tombe dans le t. III de nos *Ducs de Bourgogne*. Voir aussi, pour les preuves de ce que nous avançons ici, les pages 113 à 117 du même volume.

Le plus ancien document relatif au prieuré de Saint-Jean-les-Bons-Hommes remonte à une époque antérieure à la charte de 1217 déjà citée. Elle émane d'un personnage qui mérite de fixer l'attention, et dont la présence ici cause quelque surprise. Il s'agit du gendre, de la fille et du petit-fils de l'illustre et fameux chroniqueur Géofroi de Villehardouin, devenu possesseur d'un fief important dans nos régions par suite de son mariage avec Chane, fille de Guillaume de Lezinnes et de Damerons d'Arey-sur-Cure. C'est de Lezinnes qu'est datée la dernière charte de l'historien partant pour la Terre-Sainte. Sa fille, Marie de Villehardouin, avait épousé Asselin de Merry, et donna conjointement avec lui, ainsi que son fils Géofroi, la moitié d'une vigne, sise au mont de Rouvre. Cette concession aux religieux de Grandmont, demeurant à Charbonnières, fut délivrée sous le sceau du chapitre de Saint-Lazare d'Avallon (1).

Nous n'avons pas à parler de diverses chartes conservées aux Archives de l'Yonne dans le fonds du prieuré de Vieuxpou, auquel fut annexé plus tard le monastère de Saint-Jean-les-Bons-Hommes. Ces documents ont trouvé place dans l'intéressante notice consacrée à cet établissement par M. l'abbé Pissier, curé de Saint-Père (2).

A défaut de la tombe des fondateurs, la chapelle de Saint-Jean-les-Bons-Hommes possède la tombe plate d'un chevalier, qui paraît dater de la fin du XIIIe siècle, et qu'il faut attribuer à un membre de la famille de Montréal. L'inscription est tellement fruste qu'il est difficile de la rétablir, mais l'écusson reproduit sur les épaulières et sur la robe rappelle les armoiries représentées sur la tombe d'un seigneur enterré, en 1294, à l'abbaye de Teuley, Hugues, seigneur de Chargey et de Tart (3), marié probablement à une Montréal

(1) *Arch. de l'Yonne*, fonds du prieuré de Vieuxpou, *Orig. scellé.*

(2) *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1906.

(3) Voir cette tombe dans nos *Ducs de Bourgogne*, t. VI, p. 465.

de la branche de Tart. Il faut attendre d'autres renseignements avant de se prononcer.

M. le chanoine Giraud, curé d'Étaules, qui s'occupe avec tant de zèle de la conservation des restes du prieuré de Saint-Jean-les-Bons-Hommes, a découvert une autre tombe portant seulement une épée et une croix dont les extrémités des branches sont fleurdelisées. L'absence de toute inscription ne laisse place à aucune identification acceptable.

L'église de Vausse, transformée en bibliothèque, avait été refaite en partie, l'année 1380, par les soins du prieur Gui Bousson, d'après l'inscription gravée sur la tombe conservée dans ce monastère.

XII

LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DES ÉCOLES GOTHIQUES DE LA CHAMPAGNE ET DE LA BOURGOGNE

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS.

Faut-il distinguer l'école gothique de la Bourgogne de celle de la Champagne ou peut-on les réunir dans un même groupe au XIIIe siècle, telle est la question que je voudrais essayer de résoudre en quelques pages ? A mon avis, l'école gothique de la Champagne, qui exerça son influence sur l'abbatiale de Saint-Denis rebâtie par Pierre de Montereau, sur le chœur de la collégiale de Saint-Quentin, en Lorraine, à Trèves, et jusque dans l'île de Chypre, comme l'a démontré M. Enlart, eut plus de force d'expansion que l'école gothique bourguignonne. Elle fit prévaloir quelques-uns de ses principes dans le diocèse et la ville de Sens, à Villeneuve-sur-Yonne, à Auxerre, à Saint-Martin de Clamecy, en empiétant sur le domaine de sa puissante voisine. Cette pénétration pourrait induire en erreur et permettrait d'insinuer que l'école gothique de la Bourgogne embrasse tout le territoire de la Champagne, si certains monuments, bien datés, ne prouvaient pas que l'origine de telle ou telle disposition se rencontre dans les églises champenoises avant de passer dans la vallée de l'Yonne.

J'énumère tout d'abord les caractères communs aux deux écoles. Ainsi l'alternance des piles fortes et des piles faibles se rencontre à Michery, à Pont-sur-Yonne, à Saint-Père-sous-Vézelay, dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre et de La Madeleine de Vézelay, comme dans les nefs de Saint-Quiriace de Provins, de Voulton, de Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne), de Fouchères, de Margerie, de Pouan (Aube) et

E. Chauliat, del.

Supports de formerets à Montréal.

de Somsois (Marne). L'école gothique de l'Ile-de-France présente la même particularité à Notre-Dame de Mantes et à Angicourt (Oise).

La persistance des voûtes d'arêtes, au XIIIe siècle, sur les bas-côtés, se rencontre aussi bien à Champeaux et à Voulton (Seine-et-Marne), qu'à Pontaubert et dans les premières

travées des collatéraux à Montréal. Il en est de même des formerets en tiers-point bandés sous les voûtes de ce genre. On en voit des exemples à Champeaux comme à Montréal, où ils reposent sur des encorbellements moulurés qui font corps avec le dosseret du doubleau. Les architectes bourguignons du XIIe siècle avaient eu déjà l'idée d'appareiller des formerets sous des voûtes d'arêtes à La Madeleine de Vézelay, à Saint-Lazare d'Avallon, et dans les bas-côtés du chœur de la cathédrale d'Autun. Les voûtes d'ogives sexpartites ne sont l'apanage d'aucune école gothique. Si la Normandie fut leur pays d'origine, elles se répandirent aussi bien dans l'Ile-de-France que dans la Bourgogne (1) et la Champagne (2).

On peut faire la même observation au sujet des tribunes qui persistent encore, au XIIe siècle, à Somsois (Marne), dans le chœur de Montiérender, à Trouan-le-Grand, à Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, comme au chevet de l'abbatiale de Vézelay et dans la nef de l'église de Flavigny.

Certains triforiums champenois, notamment à La Madeleine de Troyes et à Saint-Ayoul de Provins, sont recouverts de petites voûtes en berceau brisé, comme à Saint-Eusèbe d'Auxerre, au chevet de Saint-Martin de Clamecy et dans la nef de la cathédrale de Lyon. Les colonnettes en délit de ces galeries intérieures sont parfois remplacées par des colonnettes engagées dans un pilastre, comme à Saint-Ayoul de Provins, à Semur-en-Auxois et à Varzy (Nièvre). Les architectes de plusieurs églises gothiques de Tournai, de Bruges, de Gand, et même le constructeur de l'église d'Aardenburg, en Zélande, adoptèrent le même principe par raison d'économie pour monter les piles d'un triforium avec des assises. Quant aux galeries de service qui permettent de

(1) Notre-Dame de Dijon, Pont-sur-Yonne, Appoigny, Moneteau, Vézelay, Saint-Seine, Rouvres (Côte-d'Or).

(2) La Madeleine de Troyes, Fouchères, Margerie (Aube); Beauchery, Champeaux, Chamigny, Larchant, Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne).

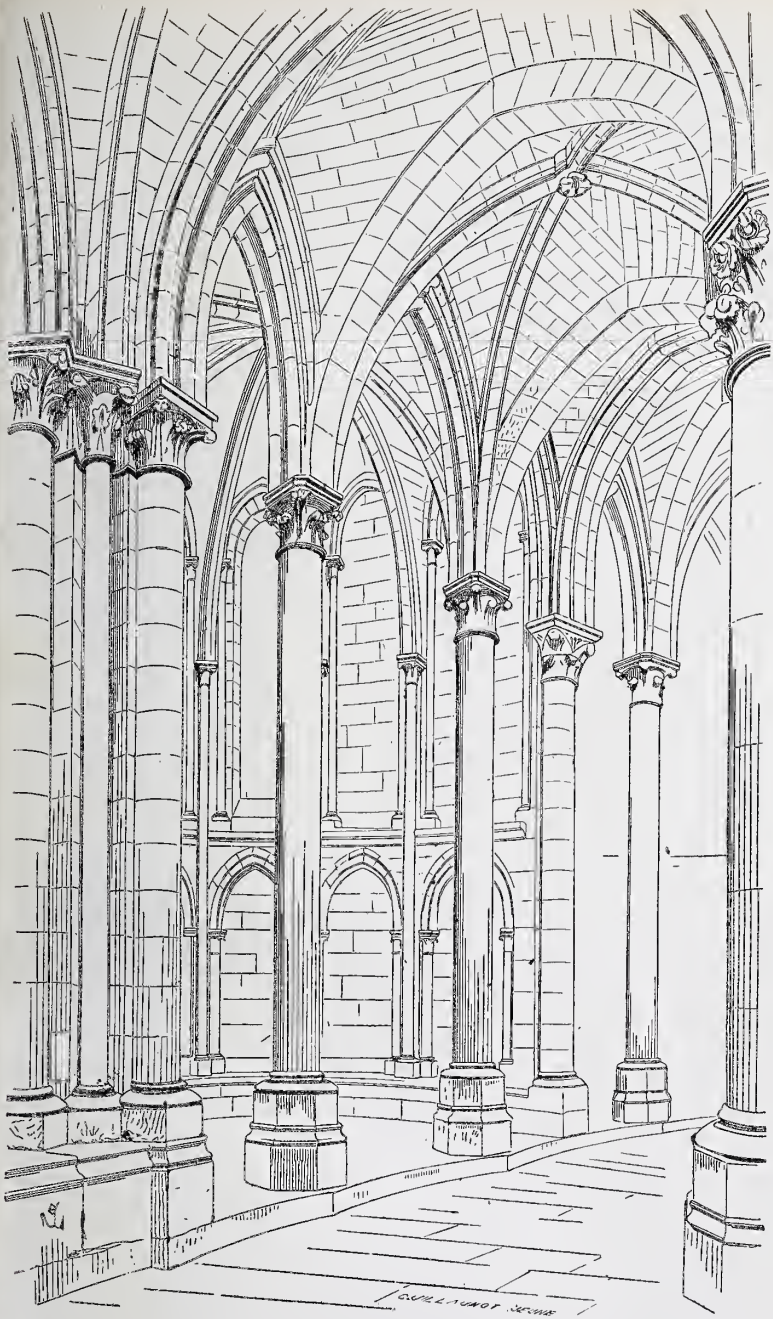

Viollet-le-Duc, del.

Déambulatoire de Notre-Dame de Châlons.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Auxerre.

Chapelle de la Vierge.

circuler à l'extérieur, au niveau des fenêtres hautes, elles sont communes aux écoles de la Champagne, de la Bourgogne et de l'Ile-de-France, parce que l'entretien des vitraux suffit à expliquer leur utilité.

Enfin, les corbeaux anguleux qui se recourbent entre deux baguettes sous des linteaux et dont la partie haute forme un pentagone plat se rencontrent dans les deux provinces (1).

*
* *

L'école gothique de la Champagne se distingue par certains caractères particuliers (2). Ainsi la plantation oblique des absidioles qu'on remarque à Ferrières, à Villeneuve-le-Comte, à Lagny, à Braine, ne se rencontre pas dans d'autres provinces, tandis que des colonnes isolées s'élèvent à l'entrée des chapelles rayonnantes à la cathédrale, à Saint-Germain et même à Saint-Eusèbe d'Auxerre, comme à Saint-Remi de Reims et à la collégiale de Saint-Quentin. Cette disposition ayant été appliquée dès le dernier tiers du XIIe siècle à Notre-Dame-en-Vaux à Chalons, à Saint-Remi de Reims et dans le croisillon sud de la cathédrale de Soissons, il faut en conclure que les architectes des trois églises d'Auxerre l'empruntèrent à l'école champenoise au XIIIe et au XVIe siècle, comme le maître de l'œuvre du chevet de Saint-Pierre-le-Guillard, à Bourges.

Le tracé rayonnant des ogives du déambulatoire et les trois doubleaux qui divergent entre les chapelles du rond-point sont les conséquences logiques de ce plan et apparaissent en Champagne plus tôt qu'ailleurs. Un autre système, bien champenois, consiste à monter une colonne

(1) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 317, fig. 15.

(2) Cf. E. Lefèvre-Pontalis : *L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle*, dans le *Congrès archéologique de Troyes*, 1902, p. 273.

isolée entre les chapelles rayonnantes, comme à Montiérender et à la cathédrale d'Avila, en Espagne. Il est curieux de constater que l'architecte du chevet de la cathédrale de Coutances adopta la même plantation.

La profondeur des formerets en tiers-point qui encadrent des passages de service, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, comme dans les chœurs de Rieux (Marne) et de Saint-Urbain de Troyes, est un des caractères essentiels des voûtes d'ogives champenoises.

Les colonnes jumelles, dans les nefs, sont spéciales à la Champagne. Les plus anciens exemples de cet accouplement se voient à la cathédrale de Sens (1), et dans les deux premières travées gothiques de la nef à Saint-Remi de Reims, mais les nefs de Champeaux (Seine-et-Marne), de Saint-Jacques de Reims, de Notre-Dame de Corbeil (2), les déambulatoires de Montiérender et de Saint-Martin d'Étampes en fournissent d'autres. Au XIIIe siècle, l'école gothique normande adopte le même type de supports dans les ronds-points, comme à Saint-Étienne de Caen, dans les cathédrales de Bayeux, de Coutances, de Lisieux, du Mans, de Séez, et dans l'église de Norrey (Calvados), mais, dans les nefs, elle donna la préférence aux piles flanquées de colonnettes.

Les architectes anglo-normands établirent également des passages au niveau de l'appui des baies inférieures des chevets du XIIIe siècle, comme dans les cathédrales de Rouen et de Bayeux, à Saint-Pierre-sur-Dives, à la cathédrale de Durham, ou des fenêtres basses du transept, par exemple dans les cathédrales de Lincoln et de Worcester, mais la priorité de cette disposition appartient à l'école de Champagne, car on la voit apparaître vers 1170 dans la chapelle

(1) Le chœur de la cathédrale de Cantorbéry, œuvre de l'architecte Guillaume de Sens, renferme aussi des colonnes géminées.

(2) Une double travée de cette église a été remontée, ainsi que le portail de la façade dans le parc du château de Montgermont, près de Corbeil.

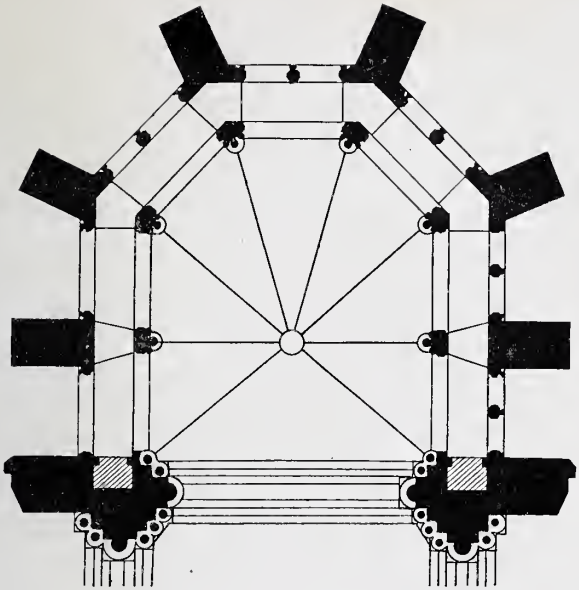

Plan du chœur de Rieux (Marne).

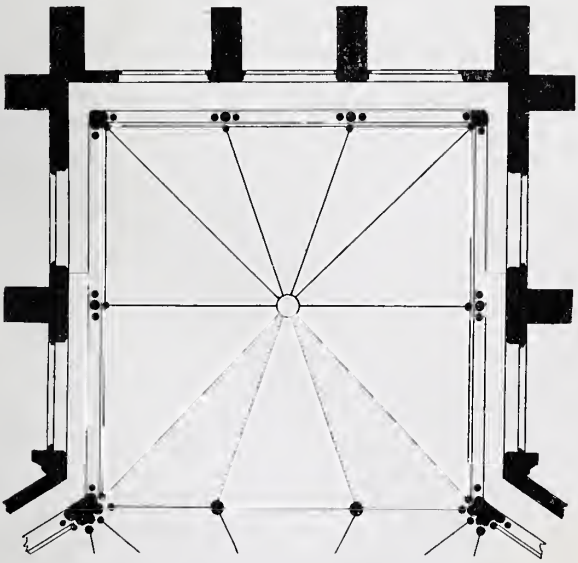

Cathédrale d'Auxerre.

Plan de la chapelle de la Vierge.

rayonnante centrale de Saint-Remi de Reims. Elle fut également appliquée plus tard dans les bas-côtés à Notre-Dame de Reims, à la cathédrale de Toul, à Villeneuve-sur-Yonne, à Saint-Sulpice de Favières, et Pierre de Montereau l'adopta dans les collatéraux de l'abbatiale de Saint-Denis (1). On en rencontre un lointain exemple à la cathédrale de Léon, en Espagne. Ce passage se trouve au niveau du dallage et traverse les piles dans la chapelle de l'archevêché de Reims, à l'étage supérieur de la chapelle du croisillon sud à la cathédrale de Soissons, et dans la salle synodale de Sens. Une coursière établie à deux mètres au-dessus du sol suit le mur extérieur dans les chevets de Saint-Urbain de Troyes, de Rieux (Marne), les déambulatoires de la cathédrale d'Auxerre, de Saint-Jean de Sens, dans les bas-côtés de Saint-Martin de Clamecy, dans le transept et le chœur de Notre-Dame de Dijon, parce que l'influence champenoise s'étendit sur une partie de la Bourgogne.

Si l'école gothique de la Champagne a quelques autres affinités avec l'école gothique de la Normandie, comme les arcs en lancette (2), les tailloirs circulaires et l'emploi fréquent des triplets sous les formerets, par contre les architectes champenois du XIIIe siècle adoptèrent un type de triforium original, dont les arcs trilobés (3) encadrent un trèfle ou un quatre-feuilles découpé à jour dans le tympan, comme à la cathédrale de Troyes, à Brie-Comte-Robert, dans la nef et le transept de Saint-Quiriace de Provins, dans le chevet de Saint-Urbain de Troyes. Ils firent également un

(1) Ce passage existe également à la cathédrale de Poitiers, à Saint-Martin de Brive, à la chapelle du château de Saint-Germain dont Pierre de Montereau fut peut-être l'architecte.

(2) Dès le XIIe siècle, les doubleaux de certaines églises champenoises, comme celles de Saint-Quiriace de Provins et de Voulton, décrivent une courbe en tiers-point très élancée.

(3) Les triforiums tréflés sont plus rares en Bourgogne, mais on peut citer ceux d'Appoigny et de Semur-en-Auxois.

usage très précoce de la claire-voie, comme au chevet de la cathédrale de Saint-Urbain de Troyes, à Lagny, et dans l'église abbatiale de Saint-Denis, reconstruite par Pierre de Montereau.

La petite galerie de circulation sous les fenêtres hautes, dont la première idée appartient aux constructeurs anglo-normands, fut transformée en un véritable triforium par les architectes de Notre-Dame-en-Vaux à Chalons, de Saint-Remi de Reims, et du croisillon sud de la cathédrale de Soissons. Cette disposition se propagea dans les cathédrales de Noyon, de Laon, dans le chœur de Montiérender, dans l'église abbatiale de Mouzon, dans l'ancienne église de Notre-Dame la Grande, à Valenciennes et dans l'ancienne cathédrale de Cambrai : elle est inconnue en Bourgogne. A la cathédrale de Noyon, les chapiteaux des colonnettes de ce passage sont dépourvus de tailloirs, comme dans le triforium des premières travées de la cathédrale et dans la chapelle de l'archevêché, à Reims (1).

Les triplets qui éclairent les travées sont rares en Bourgogne, où j'en ai noté deux exemples dans le déambulatoire de Semur-en-Auxois, tandis que les chœurs de Notre-Dame-en-Vaux à Chalons et de Saint-Remi de Reims, unis par un lien de parenté avec le croisillon sud de la cathédrale de Soissons, en présentent de nombreux spécimens, ainsi que l'abbatiale de Mouzon (Ardennes) et l'église de Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Les tympans ajourés des portails gothiques de la Champagne, comme ceux de la cathédrale de Reims, de Saint-Urbain de Troyes, du croisillon nord de la cathédrale de Soissons, permettent d'attribuer la première idée de cette disposition aux architectes champenois. Enfin, les clochers du XIIIe siècle à quatre pignons, qui dérivent sans doute des clochers rhénans et dont les meilleurs

(1) Les églises romanes de Saint-Léger-aux-Bois et de Tracy-le-Val (Oise) conservent des fenêtres et des arcatures de façade flanquées de colonnettes sans tailloir.

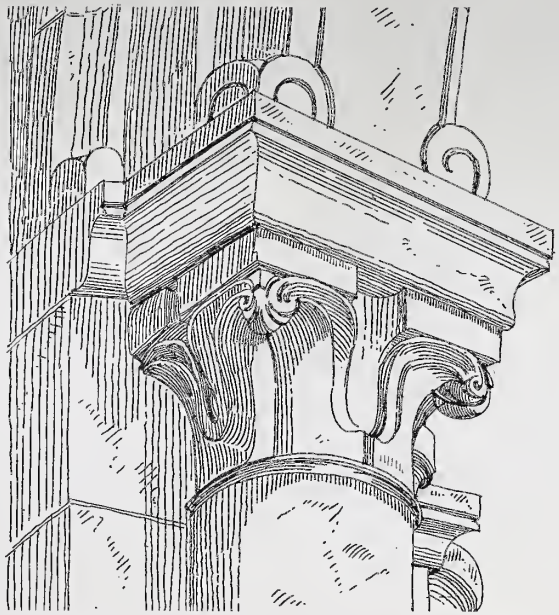

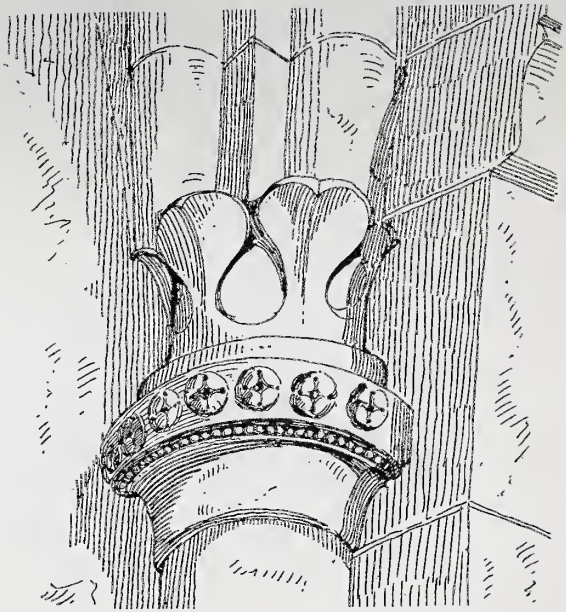

E. Chauliat, del.

Église de Montréal.

Ornements de sommiers.

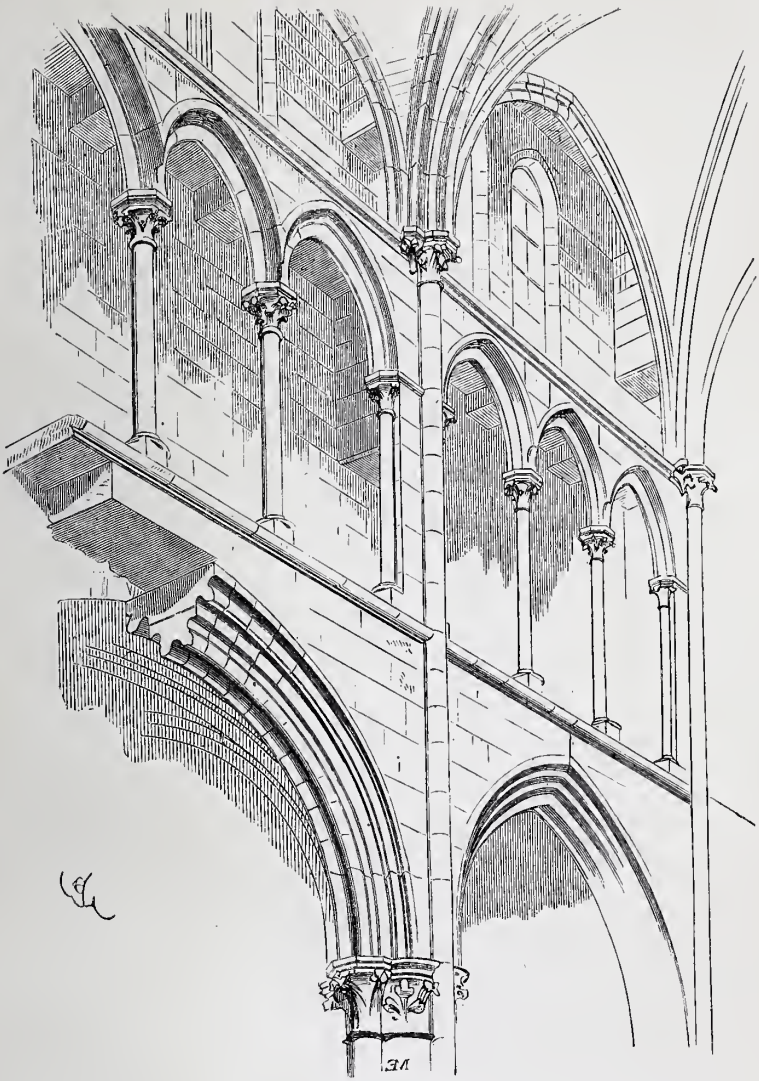

Viollet-le-Duc, del.

Église Notre-Dame de Clamecy.

Triforium de la nef.

types se voient à La Chapelle-sur-Crécy, à Mormant, à Rampillon, à Saint-Gilles d'Étampes, à Émeville (Oise), et à Vasseny (Aisne), achèvent de donner à l'école gothique champenoise un caractère original.

*
* *

Viollet-le-Duc a fait remarquer, avec raison, que l'emploi de matériaux très résistants, extraits des carrières de la Bourgogne, avait permis aux architectes de cette région d'élever des églises gothiques où l'art de la construction et l'équilibre entre les voûtes, la fonction de leurs supports et le tracé des arcs-boutants étaient poussés aux dernières limites. Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, ne put réaliser son audacieuse entreprise qu'en faisant usage de la pierre de Tonnerre. On ne saurait trop mettre en relief l'harmonie des proportions et la perfection de l'appareil des églises bourguignonnes du XIIIe siècle.

Les chevets plats, déjà très fréquents au XIIe siècle en Bourgogne, comme dans l'Ile-de-France et la Normandie, se multiplièrent dans le siècle suivant, mais les trois déambulatoires à chapelle rayonnante unique de la cathédrale de Langres, de la cathédrale et de Saint-Germain d'Auxerre, qui servirent de modèle, au XVIe siècle, à celui de Saint-Eusèbe, dans la même ville, ne suffisent pas à caractériser le plan des chœurs gothiques bourguignons. La même observation s'applique à la forme des piles des églises de cette région. La colonne isolée (1), le massif cylindrique cantonné de quatre colonnes (2), le pilier flanqué de nombreuses colonnettes (3) s'y rencontrent, comme dans les provinces voisines.

Les ogives et les doubleaux des édifices religieux de la Bourgogne, bâtis dans la seconde moitié du XIIe siècle,

(1) Notre-Dame de Dijon, Notre-Dame de Semur.

(2) Premery, Varzy (Nièvre), Semur-en-Auxois.

(3) Saint-Julien-du-Sault, Saint-Jean de Sens, Villeneuve-sur-Yonne, cathédrale de Dijon.

n'ont pas un profil différent de ceux des églises de la Champagne, mais des ornements variés qui peuvent affecter la forme d'un demi-cercle, d'une volute ou d'une tige garnie de feuillages, sont sculptés sur leur sommier afin de dissimuler la retombée des tores sur les tailloirs. On en voit de bons exemples dans les chapelles du transept à Montréal, dans la salle capitulaire de Vézelay, et au XIIIe siècle, dans une travée du cloître de Semur, à Villeneuve-sur-Yonne, et à l'entrée de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Auxerre.

Les formerets des églises gothiques bourguignonnes font généralement une forte saillie sur le mur de fond parce que leurs claveaux encadrent une galerie de circulation très haute, recouverte de dalles de pierre, tandis qu'en Champagne l'arc en tiers-point des formerets épouse la courbe d'une voussure en berceau brisé, comme à Saint-Seine (Côte d'Or), à Villeneuve-sur-Yonne et dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, où j'ai déjà signalé d'autres traces de l'influence champenoise (1). L'église Saint-Martin de Clamecy présente des exemples des deux systèmes. La fréquence des culots sous la retombée des voûtes mérite d'être signalée dans l'école gothique bourguignonne, comme dans l'école normande, mais, autour de Caen, les culots gothiques présentent la forme d'un entonnoir coudé orné de feuillages. En Bourgogne, les culots, généralement garnis de têtes, soutiennent souvent des faisceaux de colonnes qui correspondent aux ogives et aux doubleaux, comme dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, à Saint-Père-sous-Vézelay et à Notre-Dame de Semur.

Le triforium gothique bourguignon se rapproche beaucoup de ceux de l'Ile-de-France, mais l'ouverture des petites arcades en tiers-point est plus grande et la galerie, limitée

(1) Viollet-le-Duc a fort bien saisi la différence entre ces deux principes de construction. Cf. *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 151.

E. Chauliat, del.

Culot à Saint-Père-sous-Vézelay.

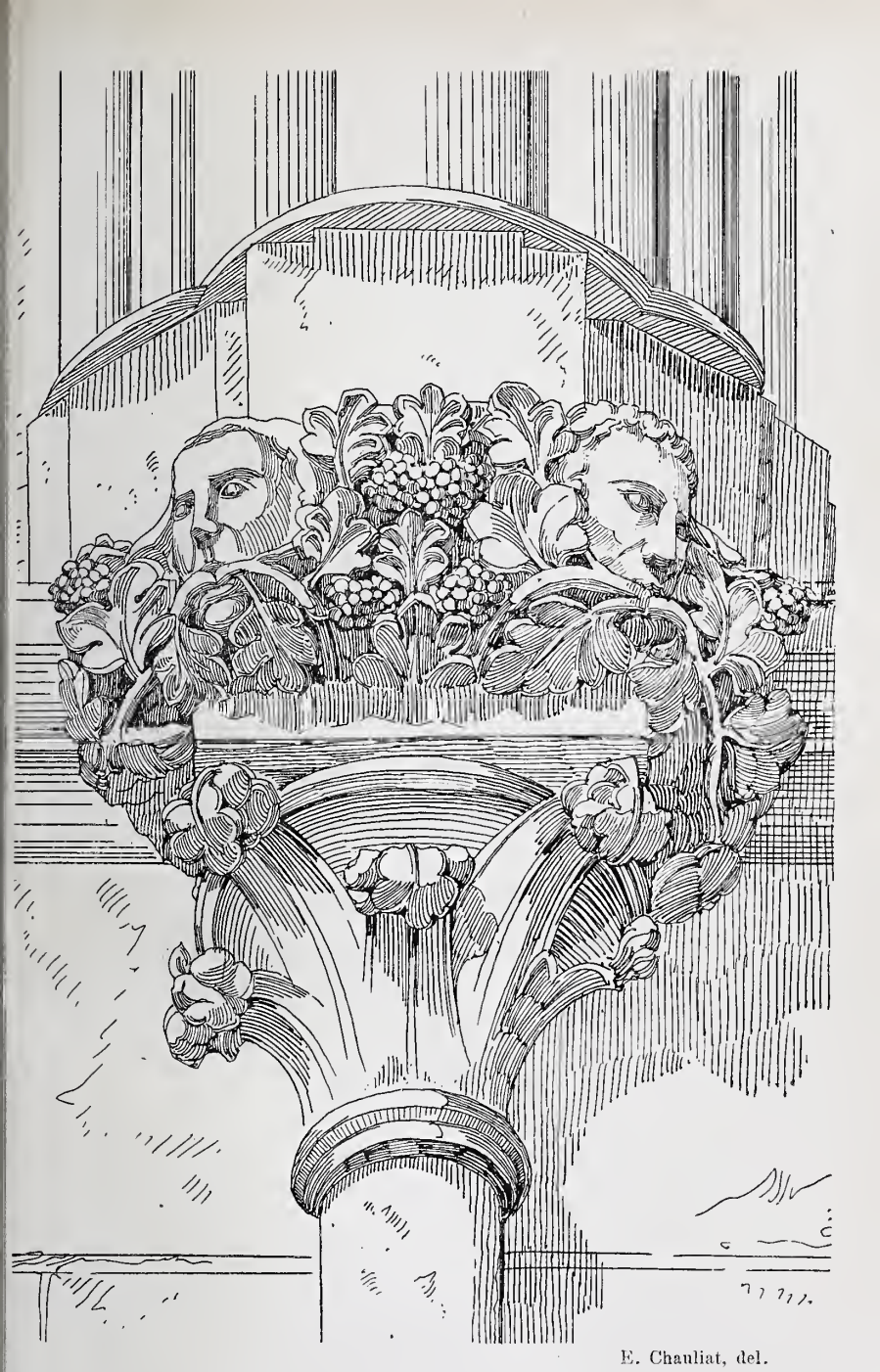

E. Chauliat, del.

Culot à Notre-Dame de Semur.

par un mur de fond, a plus de hauteur, comme dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, à Clamecy et à Notre-Dame de Dijon. Les têtes humaines qui se détachent dans les écoinçons du triforium à Semur-en-Auxois, dans les cathédrales d'Auxerre et de Nevers, se répètent également sur le sommier des arcatures, comme dans le rond-point de la cathé-

E. Chauliat, del.

Triforium de Semur.

drale d'Auxerre et à Notre-Dame de Dijon. Elles sont parfois remplacées par des crochets, comme à la base du clocher de Saint-Père-sous-Vézelay, ou par des anges, comme dans le triforium de la cathédrale de Nevers.

Le triforium de Saint-Eusèbe d'Auxerre, qui appartient à trois périodes successives du XIIIe siècle, rentre dans la

catégorie des triforiums encadrés par un arc de décharge et divisés par deux arcades secondaires, comme les baies d'une tribune, mais dans trois travées, l'alternance de ses piles octogones et de ses colonnettes en délit lui donne un caractère très original.

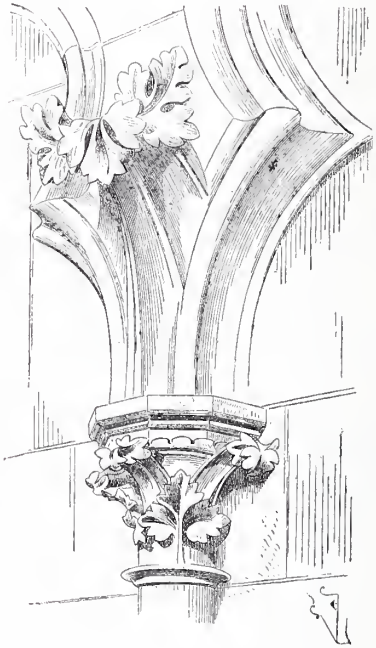

Viollet-le-Duc, del.

Ecoinçon d'arcature à Saint-Père-sous-Vézelay.

Les triforiums bourguignons sont souvent surmontés d'un étroit passage supérieur, notamment à la cathédrale d'Auxerre, à Semur-en-Auxois, à Notre-Dame de Dijon, à Clamecy et à la cathédrale de Nevers (1), tandis que cette

(1) C'est encore un trait de ressemblance avec l'école gothique anglo-normande, qui a exercé son influence sur les passages supérieurs de Saint-Germer et de Chars (Seine-et-Oise).

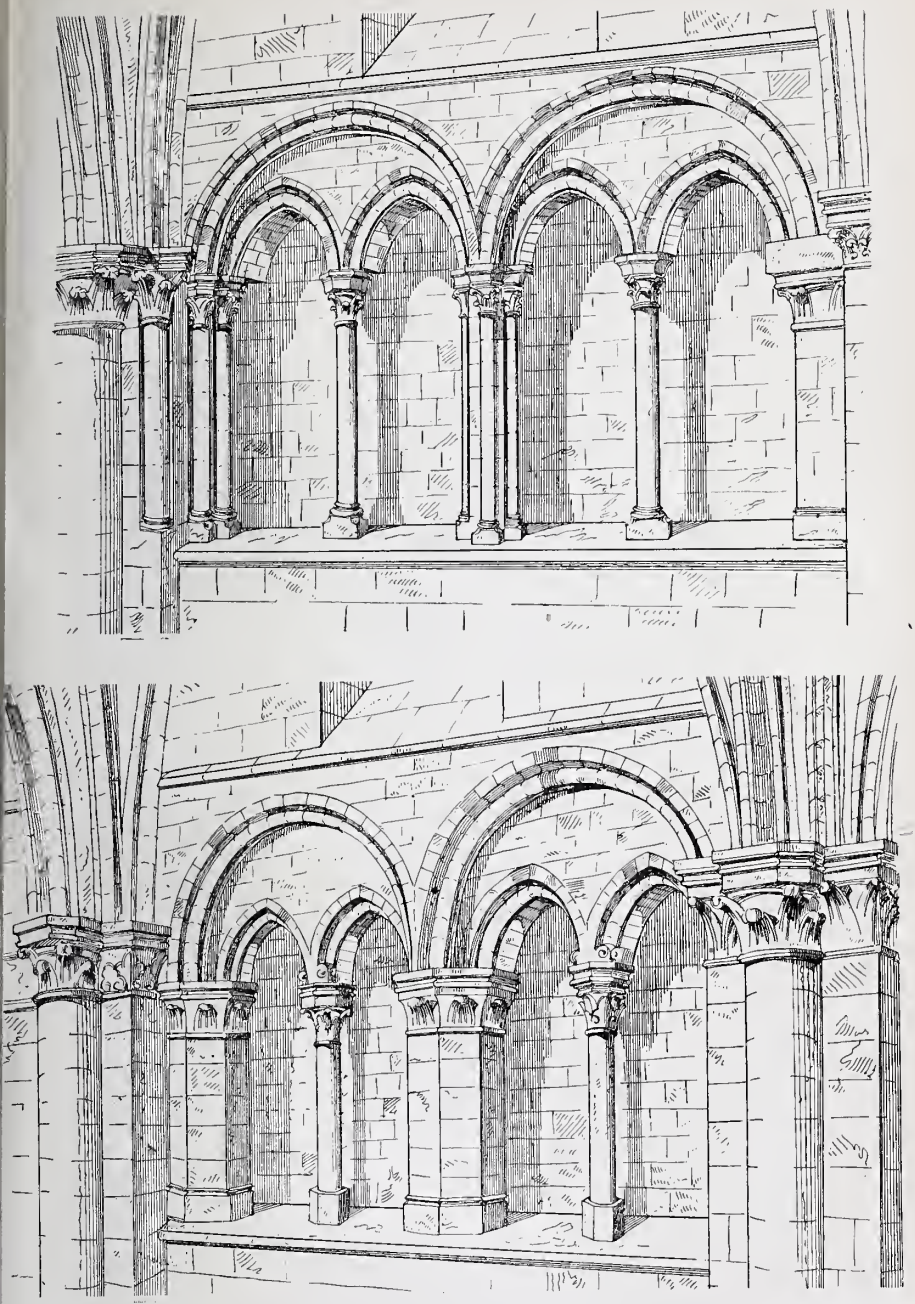

E. Chauliat, del.

Triforium de Saint-Eusèbe d'Auxerre.

disposition ne se rencontre en Champagne qu'à Donnemarie et à La Chapelle-sous-Crécy (1). A Saint-Seine (Côte-d'Or), les arcades géminées du triforium. dont l'écoinçon est ajouré par une rosace sont encadrées par les formerets. Deux baies tréflées et un quatre-feuilles s'ouvrent dans le mur de fond.

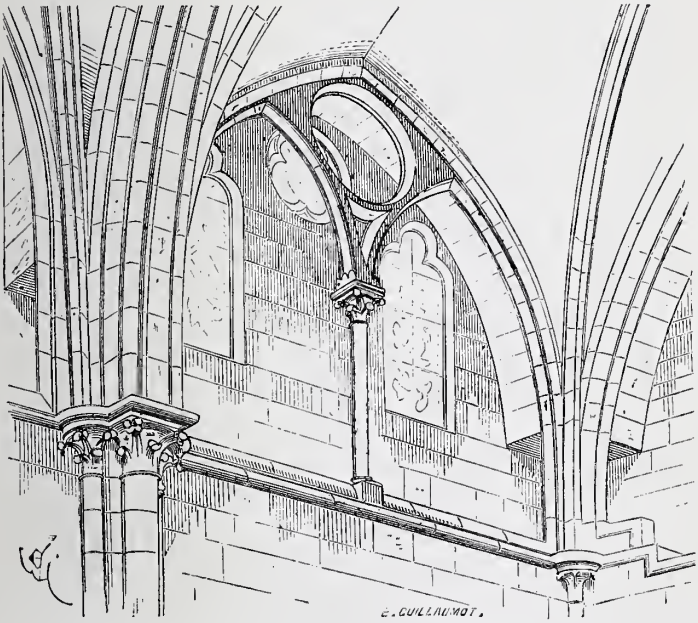

Viollet-le-Duc, del.

Triforium de Saint-Seine.

L'élévation intérieure de plusieurs églises gothiques bourguignonnes se distingue par un passage qui règne au-dessus des grandes arcades de la nef. Cette galerie de circulation, qui n'est pas encadrée par des arcades et des

(1) On en voit d'autres exemples dans le transept occidental de la cathédrale de Noyon, à la cathédrale et à Saint-Gengoult de Toul,

colonnettes, est souvent bordée d'une balustrade. Elle passe sous les arcs-formerets, qui portent les dalles du chéneau, comme dans les nefs de Saint-Père-sous-Vézelay, de Villeneuve-sur-Yonne, de Saint-Julien-du-Sault, de Notre-Dame de Semur, de Saint-Thibault (Côte-d'Or), et de Prémery (Nièvre). Cette disposition, qui existe à Mussy-sur-Seine (Aube), se rencontre également en Normandie, comme à Saint-Pierre de Caen, à l'église abbatiale d'Ardennes, à Longues, près de Bayeux, à Saint-Wandrille, et, plus tard, à Saint-Nicolas de Coutances, au vieux Saint-Étienne et à Saint-Jean de Caen, mais, ailleurs (1), la haute colonnette et les deux arcades qui remplissent l'espace libre, entre la galerie et les formerets, suffisent à distinguer les passages établis à la place du triforium dans les deux écoles.

Les rosaces des églises bourguignonnes du XIIIe siècle sont encore remplies, comme celles du XIIe siècle, d'une série de cercles à plusieurs lobes, sauf celle de la façade de Montréal qui est garnie de rayons. Les chapiteaux gothiques bourguignons sont mieux décorés que ceux de la Champagne. Des crochets allongés se détachent élégamment de la corbeille, les feuillages refouillés présentent une heureuse variété. La fermeté des profils des tailloirs et des bases est tout à fait remarquable.

Ainsi les caractères de l'école gothique de la Bourgogne sont moins tranchés que ceux de l'école gothique champenoise. Elle fit à sa voisine de nombreux emprunts, mais elle s'en distingue nettement par certaines particularités. Rien ne serait plus utile, aujourd'hui, que d'écrire une étude d'ensemble sur les écoles romanes et gothiques de la France en s'attachant à bien faire comprendre leurs caractères essentiels, leurs différences et les influences qu'elles ont exercées au delà de leurs limites.

(1) Nef de la cathédrale de Bayeux, chœur et transept de la cathédrale de Coutances, passage supérieur de la nef à la cathédrale de Rouen dans son état primitif.

XIII

LES ARCHITECTES ET LA CONSTRUCTION

DE LA

CATHÉDRALE DE SENS[1]

Par M. Charles PORÉE.

I. — Les édifices disparus et la cathédrale du XIIe siècle.

Si l'on en croit Geoffroy de Courlon, ce fut saint Savinien, l'évangélisateur du Sénonais, qui bâtit, sur les ruines mêmes de l'ancien temple païen (2), la première basilique chrétienne de Sens. Cet édifice, qui comprenait trois oratoires dédiés respectivement à saint Étienne, à la Vierge et à saint Jean-Baptiste (3), fut détruit en 962 par un incendie,

(1) Quantin a publié, en 1849, dans le journal l'*Yonne*, une série d'articles, tirés à part sous le titre de *Notice sur la construction de la cathédrale de Sens*, mais notre étude ne fait pas double emploi avec ce mémoire.

(2) « In eadem urbe, quasi in medio, plus tamen a parte Parisiensi prope quam a parte Autissiodorensi ». Voy. G. Julliot: *Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif... rédigée vers la fin du XIIIe siècle par Geoffroy de Courlon* (Sens, Duchemin, 1876; in-8°), p. 76.

(3) «Tres in eodem loco construxit [Savinianus] ecclesias: mediam in honore prothomartyris Stephani, alteram ad dextram partem in honore Beate Marie Virginis et matris, tertiam in honore S. Johannis Baptiste ». (*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 76).

en même temps que le trésor, le cloître et la riche bibliothèque des chanoines (1).

L'archevêque Archambaud travailla à réparer ce désastre. A sa mort, en août 968, il avait achevé l'abside (2), bâtie, ainsi que celle qui l'avait précédée, à l'endroit même du sanctuaire actuel (3), et très probablement couverte d'une voûte en cul-de-four. La reconstruction se poursuivit, de 968 à 977, pendant les dix années de l'épiscopat d'Anastase.

Clarius nous dit que cet archevêque édifia le chancel *et medietatem ipsius* [*basilice*] (4). Doit-on entendre par là qu'Anastase acheva l'église « du milieu », la nef centrale, dédiée à saint Étienne, ou simplement la « moitié » de l'édifice ? En ajoutant qu'Anastase « eût achevé l'église tout entière s'il n'eût quitté ce monde si tôt », le chroniqueur semble avoir voulu opposer *medietatem* à *totam* et sacrifié à son amour de l'antithèse ; car, d'autre part, il laisse entendre que l'église était presque achevée quand mourut Anastase. Or comment admettre qu'un édifice, à moitié fait, fût

(1) « Eodem tempore, [anno 962], mense Julio, incense sunt basilice S. Stephani, S. Johannis et S. Marie in majori ecclesia. Quo igne periit claustrum religiosum cum Capitulo et pulcherrimo librario et cum quamplurimis reliquiis et thesauris ». (*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 350).

(2) « Archambaudus cepit restaurare pro viribus ecclesiam, perficiens sacerdotale presbyterium, cum cryptis retro ». (*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 350).

(3) En 1742, lors des fouilles qui furent effectuées pour l'établissement du grand autel actuel, on trouva le cercueil de pierre de S. Adald, le premier archevêque qui ait été inhumé dans le chœur de la cathédrale, en 933. On put l'identifier avec certitude, grâce à l'inscription gravée sur sa bague épiscopale. Voir le journal des fouilles de 1742 aux Archives de l'Yonne, G 711.

(4) « Basilicam Sancti Stephani, in quantum potuit, dominus Anastasius restauravit, perficiens cancellos et medietatem ipsius; totam etenim illam perfecisset, nisi tam cito de hoc mundo migrasset ». (*Chronique de Clarius*, publiée dans Duru : *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, p. 490. Voy. aussi *Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 356).

si près de son achèvement? Le contexte va nous éclairer sur ce point. Parlant de l'œuvre de Sevin, le successeur d'Anastase, Clarius, nous apprend, en effet, qu'il reprit la construction à partir du chapiteau des colonnes (*ab epistiliis erigens*) (1). Il faut en conclure qu'Anastase érigea, d'un bout à l'autre de l'édifice, jusqu'à la hauteur des chapiteaux, la double rangée de colonnes séparant la nef des bas-côtés.

Sevin n'eut donc qu'à bâtir, au-dessus des architraves ou des arcs portés par les colonnes, le mur de clôture supérieur, percé de baies, et à couvrir la basilique, certainement dépourvue de voûtes ailleurs qu'à l'abside. C'était là un travail moins long que celui effectué du temps d'Anastase, qui avait exigé, outre les fouilles des fondations, le transport à longue distance et la taille des pierres d'appareil des colonnes. En effet, six ans à peine après son avènement au siège archiépiscopal, Sevin consacrait, le 3 octobre 983, en présence des évêques de Troyes, d'Auxerre et de Nevers, la nouvelle cathédrale, qu'il avait enrichie des ornements du culte et d'un magnifique retable d'or (2).

Les historiens sénonais ont longtemps considéré la cathédrale actuelle comme l'œuvre d'Anastase et de Sevin, qui, d'après eux, n'aurait subi dans la suite que des remaniements. En réalité, il ne reste rien de l'édifice de la fin du Xe siècle. Tout au plus pourrait-on dire que ce « dernier reflet de l'antiquité romaine », que Viollet-le-Duc reconnaît

(1) « Hic [Sewinus], matrem ecclesiam S. Stephani, quæ ignis cremata fuerat, ab epistiliis erigens et ex integro perficiens, signis et ornamentis ecclesiasticis decoravit, et, adjunctis sibi Milone, episcopo Trececensium, et Eriberto Autissiodorensium, Rocleno quoque Nevernensium, cum maximo honore dedicavit ». (*Chronique de Clarius*, édit. Duru, p. 496). Clarius répète ici le texte d'Odoranne (Duru, *op. cit.*, t. II, p. 396).

(2) « Fecit etiam idem Sevinus majorem ecclesiam et dedicavit sexto anno ordinationis sue, tertio nonas octobris ». (*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 366.

dans la cathédrale de Sens à l'ampleur des dimensions de la nef, émane indirectement de l'ancienne basilique, dont on aurait conservé la largeur en utilisant les fondations de ses colonnes.

*
* *

Ce fut l'archevêque Henri le Sanglier qui, au dire de Clarius, son contemporain, entreprit la construction de la cathédrale que nous voyons aujourd'hui, très probablement dès les premières années de son épiscopat, aux environs de 1125 (1). Hugues de Toucy, qui lui succéda en 1142, mena comme lui les travaux avec une grande activité (2). Le séjour de dix-huit mois que le pape Alexandre III fit à Sens, à son retour du concile de Tours, de la fin de septembre 1163 aux premiers jours d'avril 1165, contribua sans doute à stimuler la générosité des fidèles et l'ardeur des constructeurs. Le 19 avril 1164, le pape consacrait dans la nouvelle église l'autel des apôtres Pierre et Paul, qui était adossé aux deux piliers du fond du sanctuaire (3). Quand Hugues de Toucy mourut, en 1168, des stalles de bois de chêne étaient placées dans le chœur et l'édifice entier, si l'on en croit Clarius dont l'assertion se vérifie par la parfaite

(1) « Iste Henricus majorem ecclesiam renovare cepit ». (*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 468).

(2) « Anno ab Incarnatione Domini M° C° XL° IV°, dominus Hugo archiepiscopus efficitur... Pro ecclesia majori S. Stephani, quam bonus Henricus inceperat, multum laboravit et fere perfecit. De quercu firmissimo stallos in choro fieri procuravit et fere perfecit». (*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 476).

(3) « Anno Domini M° C° LX° III°, Alexander III venit in Gallias, Turonis concilium celebravit, deinde venit Senonis eodem anno... Mansit Senonis idem Papa per annum et dimidium in sede archiepiscopali. Consecravit in nova majori ecclesia altare beatorum apostolorum Petri et Pauli, tercio et decimo Kalendas maii ». (*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 484).

homogénéité de la nef et du chœur, était presque achevé (1), à l'exception toutefois de la façade, de la partie supérieure de la tour du nord et des travées de la nef qui y correspondent.

Quel architecte en avait dirigé la construction ? Un chroniqueur anglais de la seconde moitié du XIIe siècle, Gervais de Cantorbéry (2), nous rapporte que, le chœur de la cathédrale de cette ville ayant été incendié en 1174, le Chapitre fit venir pour le reconstruire un architecte du nom de Guillaume de Sens. On a conclu avec vraisemblance que ce Guillaume, dont la réputation avait passé la mer, était le maître de l'œuvre de la cathédrale de Sens. L'étranger auquel fit appel le Chapitre de Cantorbéry devait en effet avoir fait ses preuves et, pour ainsi dire, s'imposer. Cette hypothèse séduit d'autant plus que le célèbre Thomas Becket, pendant les années de son exil en France (1164-1170), séjourna longtemps à Sens et y put apprécier le talent de l'architecte de la cathédrale, dont la construction touchait à sa fin. N'est-il pas plausible de supposer que les chanoines de Cantorbéry, obligés de recourir à un homme de l'art, s'adressèrent précisément à celui dont leur ancien archevêque leur avait vanté la maîtrise ?

L'examen des deux monuments vient du reste à l'appui de cette hypothèse. Car, si l'on compare le chœur de l'église anglaise avec celui de la cathédrale de Sens, tel qu'il était avant les adjonctions et les remaniements postérieurs au XIIe siècle, on constate dans le plan et les détails de l'ornementation une ressemblance manifeste : mêmes moulures, mêmes bagues divisant les colonnettes ; même chapelle unique arrondie, s'ouvrant sur le déambulatoire, dans l'axe de l'abside ; mêmes colonnes géminées autour du chœur. L'alternance de ces colonnes jumelles avec des piliers, qui à

(1) Cf. p. 560, note 4.

(2) *Gervasii Cantuariensis Chronicon*, édit. Stubbs (2 vol. in-8°, 1879).

Sens ne souffre pas d'exception, n'existe, il est vrai, à Cantorbéry, que dans la partie antérieure du chœur. Mais à l'époque où furent jetées les bases des piles du chœur de Cantorbéry, postérieures d'un demi-siècle à celles de la cathédrale de Sens, la voûte carrée, qui commande l'alternance des supports, n'était plus aussi généralement adoptée. Ne peut-on au reste supposer, comme l'a fait M. de Montaiglon (1), qu'au sanctuaire de l'église anglaise des modifications furent apportées par son continuateur aux plans de Guillaume de Sens qui, dès 1179, à la suite d'une chute malheureuse d'un échafaudage, avait dû abandonner les travaux ?

II. — Les travaux de la fin du XIIe siècle à la fin du XVe siècle.

Nous avons dit qu'en 1168 la façade et les premières travées de la nef n'étaient pas achevées. A cette époque, la tour septentrionale et le portail central n'étaient encore qu'amorcés : car les soubassements seuls de ces parties de la cathédrale paraissent contemporains de l'ensemble de la nef, et les crochets qu'on voit aux chapiteaux du clocher nord décèlent la fin du XIIe siècle ou les premières années du siècle suivant. Au sud de la façade existait alors une tour, dont l'élévation, jugée prodigieuse, frappait vivement l'imagination des contemporains. Geoffroy de Courlon, qui s'extasie devant sa beauté, nous apprend qu'elle fut bâtie avec le produit de la vente d'un retable d'or donné par l'archevêque Sevin (2), mais ne nous dit rien de l'époque de sa

(1) A. de Montaiglon : *Antiquités et curiosités de la ville de Sens* (Paris, A. Detaille, 1881 ; in-8°. Extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*).

(2) « Tabulam argenteam et auream ante altare S. Stephani construxit [dominus Sevinus], de qua postea ante majorem ecclesiam facta est turris mire et famose altitudinis ». (*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 366). Nous n'ignorons pas que le fameux retable d'or de Sevin,

construction. Appartenait-elle déjà à la basilique d'Anastase et de Sevin, à laquelle elle aurait été ajoutée au XIe siècle, ou fut-elle l'œuvre de Hugues de Toucy ou de l'un de ses successeurs? L'ignorance où paraît être le chroniqueur à ce sujet nous la ferait plutôt attribuer à une époque assez éloignée de celle où il écrivait, c'est-à-dire au XIe siècle. Quoi qu'il en soit, la hauteur excessive de cette tour fut la cause de sa ruine. En 1267, elle s'effondrait (1) et, dans sa chute, éventrait la façade, écrasait les premières travées du collatéral méridional et entraînait avec elle les premières voûtes de la nef.

L'observation du monument vient confirmer l'exactitude du récit de Geoffroy de Courlon qui nous a rapporté cette catastrophe. Le plan des piles, les profils des arcs, la décoration du triforium, tout se différencie, dans les deux premières travées du côté sud, des autres travées de la nef. La pile faible qui répond au doubleau intermédiaire de la voûte est constituée, non plus par deux colonnes jumelles, mais par un pilier rond flanqué de colonnettes; à la pile forte, l'angle des ressauts où se logent les colonnettes est abattu

dont la description nous est donnée par une pièce du dossier G 711 des Archives de l'Yonne, ornait encore le grand autel de la cathédrale en 1760, date à laquelle le Chapitre, sur les instances de Mgr de Luynes, consentit à s'en dessaisir au profit du Roi et « au bien de l'État » (Arch. de l'Yonne, G 709). Il faut en conclure, si l'assertion de Geoffroy de Courlon est exacte — et elle le paraît à cause de sa précision même, — ou que le retable qui fut envoyé en 1760 à la Monnaie était faussement attribué à Sevin, ou qu'il ne constituait qu'une partie du retable primitif, ou que Sevin en légua plusieurs.

(1) « Quo [Petro de Charniaco] in via redeundi Senonis existente, eodem anno supradicto, turris ecclesie Senonensis cecidit. Unde versus:

Anno millesimo C bis LV cum duodeno,
In Domini cena, Senonum tam turris amena
Incepit cadere, per quam plures periere;
Inde die trina fuit hujus tota ruina ».

(*Chronique de Geoffroy de Courlon*, édit. Julliot, p. 536).

et l'une et l'autre pile ont des bases dépourvues des griffes qu'on voit aux autres supports. Les boudins qui flanquent le bandeau des arcades s'incrustent, non plus dans un ressaut carré, mais dans une gorge. Au triforium, les arcatures sont ornées d'un petit tore au lieu de présenter des claveaux aux bords chanfreinés; la pile carrée intermédiaire arrondit ses angles par des colonnettes et le tympan inscrit dans le grand arc, nu ailleurs, s'orne là d'un quatre-feuilles aveugle. Bref, tout atteste que cette partie, moins ancienne, a été reprise à la fin du XIIIe siècle, après l'écroulement de la tour méridionale.

* * *

Si, jusqu'au triforium inclus, les deux travées que nous venons de décrire sont d'un style plus avancé que les autres, par contre leurs baies hautes sont plus anciennes. Leurs arcatures en tiers-point portent en effet sur des chapiteaux alors que, dans les autres travées, apparaissent de grêles boudins continus et, aux arcs, des redents. Cette observation va nous révéler les travaux qui, après la restauration des ruines causées par la chute du clocher, furent effectués aux voûtes et aux baies hautes de l'édifice.

A l'extérieur, et en particulier au sud, à la seconde travée de la nef en partant du transept, on voit encore, au-dessous de la corniche décorée d'une bande lombarde, une série de sept arcatures aveugles, coupées par l'archivolte des fenêtres. Il est donc facile de reconstituer l'état ancien des parties hautes de la nef. Les arcatures, dont on voit les vestiges, se prolongeaient tout le long de l'édifice. Ouvertes sur les combles, elles étaient destinées à surélever le mur goutterot jusqu'à la hauteur de l'extrados des voûtes, de façon à asseoir plus facilement les entraits de la charpente. Les voûtes avaient alors une forme bombée qu'elles n'ont plus; la clef n'en dépassait pas son niveau

actuel, mais celle des formerets ne pouvait atteindre que la base des arcatures extérieures. Il s'ensuit que la lunette des voûtes inscrivait plus bas qu'aujourd'hui son demi-cercle, encadrant deux petites fenêtres.

Ces fenêtres parurent sans doute mesquines quand, après l'écroulement de la tour, on eut construit les baies plus élancées des deux premières travées méridionales, et l'architecte décida de refaire les autres d'après ce nouveau type. Dans ce but, il était nécessaire de rehausser les formerets et, pour ce faire, de déposer les voûtains compris entre les ogives et les doubleaux intermédiaires ; mais rien n'obligeait à toucher ni aux arcs de la voûte, ni aux voûtains compris entre les ogives et les gros doubleaux. Ainsi s'explique ce fait que, malgré ces remaniements opérés à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle, les voûtes ont conservé l'aspect archaïque de voûtes du XIIe siècle, avec les larges bandeaux et les boudins logés dans des ressauts carrés de leurs gros doubleaux et les triples tores de leurs ogives et de leurs doubleaux intermédiaires. Un texte, jusqu'ici interprété à contresens, nous fournit la date exacte de ces travaux. En 1308, l'archevêque Étienne Becquart léguait à la fabrique de la cathédrale 1.200 livres, « pour faire et construire les baies de deux voûtes de la nef, à droite et à gauche, sur le modèle et la forme des autres baies du chœur et du chevet » (1). Au commencement du XIVe siècle, le tra-

(1) «... Item damus et tanquam debitum solvi volumus mille ducentas libras turon. ad faciendum et construendum vitrearias duarum votarum navis nostre Senonensis ecclesie, a dexteris et a sinistris, ad modum et formam aliarum vitreariarum chori et capitis ejusdem ecclesie, solvendas per executores nostros, per vices et annos secundum quod continue operabitur in eisdem vitreis faciendis ». (Arch. Yonne, G 698, Testament d'Étienne Becquart, daté de Nailly, le jour de l'Annonciation 1308). S'appuyant sur ce texte, Quantin, dans la notice que nous avons citée, écrit : « L'archevêque Becquart avait fait l'année précédente [1294] (??) un don à l'église de 1.200 l., somme fort considérable alors ; par une clause spé-

vail de réfection des baies et des voûtes était donc achevé dans le chœur et commençait à se poursuivre dans la nef.

* * *

Les comptes de la fabrique ne nous ont été conservés qu'à partir de 1319 et l'on ignore les noms des architectes qui, après Guillaume de Sens, dirigèrent les travaux que nous avons signalés au cours du XIIIe siècle. En 1319, le maître de l'œuvre est Nicolas de Chaumes. Cet architecte est connu par ailleurs : en 1315, il travaille avec Jean de Saint-Germer à l'hôtel du Roi à Paris ; l'année suivante, il est appelé à visiter la cathédrale de Chartres, en compagnie de Pierre de Chelles, et dix ans plus tard, en 1326, on le retrouve à Meaux où il dresse le devis des travaux à faire à la cathédrale (1). C'était donc un de ces maîtres réputés qui, appelés à diriger en plusieurs endroits des travaux importants, en traçaient les plans d'ensemble et s'en remettaient, pour l'exécution, à des ouvriers d'élite dont ils contrôlaient de temps en temps la besogne. C'est ainsi que, au cours de l'année 1319, Nicolas de Chaumes ne séjourna à Sens que pendant trois jours (2), les 27, 28 et 29 juin. Le maître du chantier était alors un appareilleur du nom de Pierre de Roissy, qui avait à diriger une demi-douzaine d'ouvriers, Jean Dufour, Girard de Roissy, Alexandre, Étienne de Louveciennes, Prévosteau, puis Simon d'Ailly et Colin de

ciale de son testament, il destina cette somme à des vitraux ». C'est là un contresens sur le mot *vitrearia*, comme l'établissent les expressions *construendum* et *ad modum et formam aliarum vitreariarum*.

(1) Voy. V. Mortet : *L'expertise de la cathédrale de Chartres en 1316*, dans *Congrès archéologique de Chartres*, 1900, p. 308-329.

(2) « Pro salario magistri Nicolai de Calmis, magistri fabrice, X l. Item pro expensis suis et dictis quando fuit Senonis, die Mercurii, Jovis et Veneris post festum Nativitatis Johannis Baptiste, visitando opus, L s. ; item pro salario Petri de Roissiaco, ejus apparatoris, L. s. ». (Arch. Yonne, G 1125, Comptes de 1319-1320).

Poissy. Pendant dix-huit semaines, cette année-là, ils besognèrent en loge sans désemparer; à côté d'eux, Pierre de Roissy maniait le ciseau et le marteau et surveillait, sur les échafaudages, le fil à plomb en main (1), le travail des maçons, ne quittant la loge et le chantier que pour aller, à Paris, s'approvisionner de matériaux (2). En cette année 1319 il fut acheté, à deux reprises, deux mille tonneaux de pierres et Nicolas de Chaumes fit lui-même l'acquisition de douze sommiers, de six dosserets et de vingt toises de colonnes (3).

Ces importants achats et la continuité de la taille en loge montrent que les travaux étaient alors en pleine activité. Mais sur quoi portaient-ils et quelle fut l'œuvre de Nicolas de Chaumes? On sait que, dès la fin du XIIIe siècle, on avait commencé à jeter bas les murs des collatéraux, entre les culées des arcs-boutants, pour établir des chapelles latérales. En 1293, un chanoine, du nom de Thibaut de Sens, donnait à la fabrique de quoi construire la chapelle de Saint-Sulpice (4), qui était la cinquième du collatéral nord, et, dans son testament de 1308, en même temps qu'il léguait, nous l'avons vu, 1.200 livres pour refaire les baies de la nef, l'archevêque Étienne Becquart décidait que le reliquat des

(1) « Pro alia corda minuta ad faciendum ligneas et alia corda de filo ad plombandum, V s. ». (Arch. Yonne, G 1125).

(2) « Pro lapidibus emptis a Colino Chale, ponderantibus VI^c t. I quart., circa festum Ascensionis Domini, XI l. V s. p. ;... item pro dictis lapidibus adductis per ripariam per Petrum Gelbosi usque ad portum Senonensem, XXX l. IX s. p. ; item pro dictis lapidibus adductis de portu usque ad ecclesiam, LXX s. ; item Petro de Roissiaco, pro expensis suis, eundo Parisius et revertando pro dictis lapidibus, XVI s. p. ». (Arch. Yonne, G 1125).

(3) « Item pro duodecim someriis et sex *dossereiz* et vinginti tesiis columpnarum, emptis a dicto Colino per magistrum Nicolaum de Calmis magistrum fabrice, XLVIII l. p. ; item pro dictis someriis et dictis *dossiers* ac dictis viginti columpnis, pro abatagio in quarreria, VI l. ». (Arch. Yonne, G 1125).

(4) Arch. Yonne, G 1496.

sommes affectées à l'acquit de ses dettes serait employé à la construction d'une chapelle, près des deux autres qu'il avait déjà édifiées (1).

Au commencement du XIVe siècle, la série des chapelles ouvertes sur les collatéraux n'était donc pas encore achevée. Il est très probable que Nicolas de Chaumes, qui, en 1319, était déjà depuis plusieurs années à la tête des travaux de la cathédrale et qui ne les abandonna sans doute que postérieurement à 1326, époque où on le retrouve à Meaux, dirigea la construction d'une ou de plusieurs de ces chapelles (2). Il travailla très certainement à la réfection des voûtes et des baies de la nef, commencée, nous l'avons vu, après 1308. La date connue de l'achèvement de la chapelle Notre-Dame, en 1341 (3), nous porte à croire que c'est lui qui démolit l'ancienne chapelle du XIIe siècle, voûtée en cul-de-four, qu'elle remplaça, et qu'il commença la reconstruction de celle qui subsiste. Cette opération, qui entraîna des remaniements dont nous parlerons plus loin, se liait à un projet d'agrandissement de la cathédrale par l'édification d'un transept, et Nicolas de Chaumes dut en dresser les plans et jeter, du côté sud, les premières assises.

Le gros œuvre de la façade, endommagée par l'écroulement de la tour, en 1267, avait été repris, en même temps

(1) « Si vero, solutis debitis, forefactis et restitutionibus nostris ac aliis contentis in testamento nostro... pro salute anime nostre, aliquod residuum fuerit, volumus, ordinamus et precipimus quod illud residuum dividatur in tres partes : quarum unam legamus et distribui volumus ad faciendum et construendum per executores nostros unam capellam in nostra ecclesia Senonensi, pro remedio anime nostre, protinus illas duas capellas quas fieri fecimus ibidem ad honorem Dei et decorem ipsius ecclesie, si ad hoc sufficiat ; si vero non sufficiat, convertatur ad opus fabrice nostre Senonensis ecclesie ». (Arch. Yonne, G 698).

(2) Notons ici que la chapelle de Saint-Savinien, ouverte sur le déambulatoire, dans l'axe de la cathédrale, fut refaite vers le milieu du XIIIe siècle et remplaça l'absidiole arrondie primitive, qui était sans doute du même style que l'actuelle chapelle de Saint-Jean.

(3) Voy. *infra*, p. 572, n. 2.

que les travées intérieures, dans le dernier tiers du XIIIe siècle. Les remplages des baies y paraissent avoir été faits après coup et ne dater que des premières années du XIVe siècle, ainsi que la galerie à jour qui surmonte le premier étage de la tour méridionale. Au-dessus de cette galerie, les arcatures à redents, ornées de pignons, où s'abritent aujourd'hui les statues modernes de Maindron, appartiennent à une campagne différente et nous les attribuerions volontiers à Jean de Valrenfroy, qui était maître de l'œuvre de la cathédrale en 1341.

On ignore si ce Jean de Valrenfroy succéda directement à Nicolas de Chaumes et à quelle date précise il prit la direction de l'œuvre. C'était du moins, comme Nicolas, un architecte renommé. Il était sans doute le descendant de l'architecte Gauthier de Varinfroy, qui un siècle auparavant, en 1253, travaillait à la cathédrale de Meaux (1) et lui-même semble avoir dirigé, en même temps que l'œuvre de la cathédrale de Sens, celle de la cathédrale d'Auxerre. Il était, en effet, dans cette ville, lors de la tenue du synode du diocèse et y recueillait, au nom du Chapitre de Sens, les offrandes faites à la fabrique de la métropole (2). En outre, au cours d'un voyage qu'il fit à Paris en 1341, il achetait des pierres d'Ivry pour le compte de la cathédrale d'Auxerre en même temps que pour celle de Sens (3).

A Sens, Jean de Valrenfroy dut édifier, avec la rangée d'arcatures surmontant la galerie à jour, l'étage supérieur

(1) Voy. Allou : *Notice historique et descriptive sur la cathédrale de Meaux*, p. 11. (Renseignement de M. Val. de Courcel).

(2) « Pecunia recepta apud Autissiodorum, die synodi ibidem, per manum magistri Johannis de Valle-Ranfredi, IX l. V s. ». (Arch. Yonne, G 1126, Comptes de 1341-42).

(3) « Pro lapidibus emptis Parisius, circa festum Ascensionis Domini, a majore de Yvriaco, per magistrum Johannem de Vallerenfredi, magistrum fabrice, ponderantibus IIII C cum dolio, pro quolibet centum empto in quarreria LXVIII s. p., val. XIII l. XVIII s. X d. p. ; — item pro

de la tour méridionale qui, par la décoration de ses contreforts, se rattache à la même campagne que les arcatures qui sont au-dessous. Il commença également à Sens la chapelle que le chanoine Guillaume d'Aubenton avait fondée et sans doute termina-t-il la construction de la chapelle Notre-Dame. La maçonnerie de cette chapelle venait d'être achevée en 1341, car on travaillait alors à sa couverture (1) et à sa décoration intérieure (2) : Pierre le Peintre couvrait ses murs de fresques et Jean d'Amiens sculptait un tabernacle de bois destiné à recevoir la statue de la Vierge.

* * *

Dans un compte de la cloîtrerie du Chapitre de 1344, un certain Poyricard est qualifié *magister fabrice ecclesie*

expensis dicti magistri Johannis, pernoctando per octo dies, propter hoc quarte parte XIIII s. p.; fabrica Autissiodorensis solvit mediam partem dictarum expensarum et capella Guillelmi de Aubentonno terciam partem, quia pro dictis tribus negociis hac vice Parisius interfuit ». (Arch. Yonne, G 1126).

(1) « Item, pro XVI *arcticrs* emptis pro capella Beate Marie, V s. IIII d. ». (Arch. Yonne, G 1126).

(2) « Alia et extraordinaria expensa pro capella Beate Marie in ecclesia Senonensi. Primo, pro ipsa depingenda et operibus pictoris in eadem factis per magistrum Petrum Pictoris et ejus liberos, per concordiam factam cum ipsis,.... IIII^{xx} X l. t.; item pro auro puro in folio, Senonis facto ad sumptus fabrice..., videlicet pro XVIII^{c} positis in ymagine altaris et tabulis desubtus et super, cum pictura angelorum, et in clave supperiori de volta, pro quolibet centum XLV s., val. XV l. X s.; ...item pro tribus aliis papiris de auro simplici et singulari, ad premissa emptis Parisius, quolibet papiro XXXVII s. p., valent CXI s. par., valentes ad turon. VI l. XVIII s. IX d. t.; ...item pro expensis factis per Thomam, pagetum fabrice, eundo quesitum premissa Parisius per duas vices, XXX s. t.; ...item pro operibus factis in dicta capella per magistrum Johannem de Ambianis, videlicet pro quodam altari ligneo et appendiciis ad eum spectantibus, C s. t.; ...item pro quodam tabernaculo de ligno,

Senonensis (1) et, s'appuyant sur ce texte, Bauchal le fait figurer dans son *Dictionnaire des Architectes français*, mais au XIVe siècle cette appellation de *magister fabrice* peut s'appliquer, aussi bien qu'au maître de l'œuvre, au proviseur de la fabrique, c'est-à-dire au chanoine délégué par le Chapitre à la surveillance de l'œuvre. Or il semble bien que tel soit le cas. En 1340, en effet, Poyricard est député par le Chapitre auprès de la reine de France pour obtenir d'elle des lettres touchant un différend entre le Chapitre et le bailli de Courtenay, dont la reine possédait la seigneurie (2). Il serait étrange qu'un architecte eût été chargé de pareille mission et, pour cette raison, nous écarterons Poyricard de notre liste des maîtres de l'œuvre.

Nous y supprimerons de même Étienne de Sens, qualifié *lathomus*, que Bauchal considère comme le successeur de Nicolas de Chaumes parce que, en 1340, il reçut du Chapitre un présent de vin à l'occasion de ses noces (3). L'argument aurait une valeur si le même Étienne n'apparaissait plus après Jean de Valrenfroy, maître de l'œuvre en 1341,

facto pro dicta ymagine cooperienda super altare per magistrum Johannem de Ambianis, XLV s. t.; ...pro quodam charreria de argento daurata, facta per Johannem de Barro, aurifabrum, posita in coronam ymaginis pueri Beate Marie ad dictum altare, ad dictam coronam augendam, XXX s.». (Arch. Yonne, G 1126).

(1) « Item magistro Poyricardi, magistro fabrice ecclesie Senonensis, XL l. t., per manum domini G. de Moreto, pro domo sua». (Arch. Yonne, G 944, Comptes de la cloîtrerie, an. 1344-45).

(2) « Item magistro Poencardo, pro impetrandis litteris quibusdam a domina Regina Francie clausis, que dirigebantur baillivo de Cortenayo, super facto hominum Capituli in terra de Cortenayo, propter hoc VI l. XVII s. VI d.». (Arch. Yonne, G 943. Comptes de la cloîtrerie, an. 1339-40).

(3) «Pro vino presentato Stephano de Senonis, lathomo, fratri domini Francisci de Senonis, die nupcialium ipsius Stephani, XIII s. IIII d.» (Arch. Yonne, G 943); — « pro vino presentato domino Francisco de Senonis, dominica post estivalem beati Martini [festum], quando ipse primo celebravit, VII s.». (Arch. Yonne, G 942).

qu'on pourrait alors considérer comme son successeur. Or, en 1357, nous retrouvons Étienne de Sens « maître de l'œuvre du pont Saint-Antoine » (1), que le Chapitre fit jeter sur les fossés environnant le cloître. Étienne de Sens était donc un simple ouvrier, employé par le Chapitre à des travaux divers, et dont la parenté avec un chanoine explique les générosités du Chapitre à son égard.

* * *

Au milieu du XIVe siècle, la période des grands travaux est close pour longtemps. La série des chapelles latérales est terminée et il ne reste, pour en ouvrir de nouvelles, que quelques travées du déambulatoire. La tour méridionale, où est placée l'horloge, est achevée, à part son couronnement. Un beffroi de plomb surmonte la tour du nord, où sont les cloches (2). Au-dessus du chœur s'élève un clocher, en charpente et plomberie, terminé par une flèche (3). Le grand autel, entouré de cinq piliers de cuivre supportant des statuettes (4) et entre lesquels sont tendues des courtines sur

(1) « Pro lapide de tallia ad archias pontis S. Antonii, per magistrum Stephanum, magistrum de opere, apreciatum, V scuta ». (Arch. Yonne, G 949, Comptes de la cloîtrerie, an. 1357-58).

(2) « Petro Pioti, qui cooperuit super altas voltas, in uno foramine facto occasione unius peciei plumbi, caducte de super turri campanarum, VI s. VIII d.; — Petro Pioti, qui cooperuit super bassas voltas, a parte domus domini archiepiscopi, juxta turrim novam ». (Arch. Yonne, G 1129).— « A Jehan Marot et deux autres charpentiers qui furent une journée pour descendre les viez poultres et autres boys qui estoient pourriz, lesquielx estoient en la haulte tour ou est l'oroloige,... X s. t.; — A Gilet Coynon, charpentier, et son vallet, qui vaquerent par IIII journées pour meetre contrepoteaulx, sablieres, cossons et chevrons en la grosse tour, ou costé devers la tour de l'orologe, XX s.». (Arch. Yonne, G 1130).

(3) Voy. *infra*, p. 577, note 2.

(4) « Pro pilleriis de circa magnum altare mondandis, III s.». (Arch. Yonne, G 1126, Comptes de 1341-42). — « Pro quinque pileriis sitis in

des tringles de métal, a été consacré en 1332 (1). A l'entrée du déambulatoire et du chœur, un jubé s'élève ou va s'élever bientôt (2) ; au sud, c'est le jubé d'Enfer, parce qu'au-dessus de l'autel Saint-Martin qui y est adossé, une peinture y représente le feu éternel ; au nord, le jubé de Paradis, parce que les béatitudes célestes y sont figurées sur un tableau qui orne l'autel Saint-Louis (3). Le transept, dont la construction modifiera sensiblement l'aspect de la cathédrale, est seulement amorcé au sud. Pendant près d'un siècle et demi, les ressources, dans un pays ruiné par la guerre, vont manquer pour continuer ce grand ouvrage et les maîtres d'œuvre n'auront qu'à veiller à l'entretien de l'édifice.

A part Nicolas de Reuilly, qu'on trouve à la tête du chantier de 1360 à 1378 et auquel est due la construction de la chapelle fondée par le pape Clément VI, près de celle de Notre-Dame, peut-être aussi de la petite porte dite de Saint-Denis (4), les maîtres de l'œuvre qui se succédèrent jusqu'à la

circuitu majoris altaris mundandis, V s.». (*Ibid.*, G 1127). — « Pour faire nectoier la chapelle Nostre-Dame par les voltes, le crucifix et les autres images de l'entrée du cuer et pour faire escurer les IIII colompnes de cuyvre de environ le grant autel ». (*Ibid.*, G 1132). — « A Jacques Maillart, fondeur, pour avoir nestoyé l'aigle, colombes, pilliers et anges du grant autel ». (*Ibid.*, G 1147).

(1) Arch. Yonne, G 711.

(2) « A Thevenin Paaslon, serrurier, pour avoir restrillissié l'une des portes de fer des proosnes emprès la chappelle Nostre-Dame,... LX s. ; audit Paaslon pour avoir mis à point l'autre huys de fer des proosnes devers Nostre-Dame et les deux de devers la chappelle S. Jehan ». (Arch. Yonne, G 1132, Comptes de 1407-08). — A Pasquet, serrurier, « pour une clef par lui faicte, laquelle ouvre les deux huis du jubé estant en ladicte église ». (*Ibid.*, Comptes de 1409-10).

(3) A Edmond Lasneau, « pour avoir nestoyé sur les aultels de S. Loys et S. Martin où sont en paincture Paradis et Enfer, XII s.». (*Ibid.*, G 1145, Comptes de 1514-15). Cf. p. 593, note 4.

(4) « Alia expensa pro capella domini Pape : pro XVII dietis Nicolay de Roliaco, lathomo, qualibet dieta III grossis, val. LI gr.; —... pro V famulis, mundando dictam capellam, circa festum beati Lupi, cuilibet

fin du XVe siècle ne signalèrent leur passage par aucun travail important. Étienne Jacquin, qui dirigea l'œuvre de 1393 jusqu'à sa mort, en 1411 (1), Jean Jacquin, son fils et successeur (2), Verain Moreau qui figure sur les comptes de 1439 (3), Guillaume Courmont que mentionnent ceux de 1442 à 1451 (4), Simonet Mercier qui prit la succession de Courmont jusqu'en 1467 (5), François Nobis qui ne remplit les fonctions de maître de l'œuvre que d'octobre 1467 au mois de mai suivant (6), Antoine Lusurier qui garda les siennes de 1468 jusqu'à la venue de Chambiges (7), ne sont que des ouvriers, dont l'expérience pouvait suffire quand, la période des grands travaux suspendue, il n'était besoin que de pourvoir à de menus ouvrages. Guillaume Courmont, par exemple, avant de diriger l'œuvre, avait été tavernier (8) et les comptes nous le montrent prenant place dans une corbeille, comme aujourd'hui les ravaleurs, pour nettoyer la façade (9). Ils ont la pratique de leur métier,

III s. VI d., etc.». (Arch. Yonne, G 1127, Comptes de 1360-61). — «Magistro Nicolao de opere, pro terminis Synodi et festi Omnium Sanctorum, X l.; — pro pavimento claustri ante portale Sancti Dyonisii, per quod intratur in ecclesiam, XXV s.». (Arch. Yonne, G 1128, Comptes de 1377-78).

(1) Arch. Yonne, G 1129 à 1132. Le compte de 1384-84 (Arch. Yonne, G 1129) porte: «Expensa pro lathomis operantibus in logia: hoc anno nulla».

(2) Arch. Yonne, G 1132.

(3) *Ibid.*, G. 1134.

(4) *Ibid.*, G 1134 à 1137.

(5) *Ibid.*, G 1138.

(6) *Ibid.*, G 1138.

(7) *Ibid.*, G 1139 à 1141.

(8) « Baillé à Guill. Courmont, maistre de l'euvre de l'église, VI s. VIII d. t., ...pour XX pintes de vin vermeil... baillé par ledit Courmont, lors tavernier, lequel vin fut porté en troys grandes bouteilles au boys pour les charpentiers, charretiers et autres aydes qui furent au boys pour l'admenaige du merrien ». (Arch. Yonne, G 1134).

(9) « Audit Courmont, maçon et maistre des euvres, qui par XXIIII journées entières... vacqua et besongna de son mestier pour l'église, c'est

savent refaire une voûte (1), raffermir un arc-boutant (2) ou même sculpter un chapiteau (3) ; mais ce ne sont point des architectes comme un Guillaume de Sens, un Nicolas de Chaumes, un Jean de Valrenfroy.

Les travaux les plus importants effectués pendant cette période furent l'achèvement de la terrasse de la tour neuve (4) et la démolition du clocher qui s'élevait primitive-

assavoir à oster et nectoyer les herbes et terres qui estoient entre les joings et sur les entablemens du maçonnaige du front de l'église...; à laquelle besongne convint deux aydes, tant pour tirer çà et là à la corbeille ledit maçon comme pour luy administrer les matières de chaux et cyment, IIII l.». (Arch. Yonne, G 1135, Comptes de 1446-47).

(1) «Baillé à Guill. Courmont, maçon et maistre des œuvres de ladicte église qui vaca... à chaffauder pour besogner et remaçonner la volte de la chappelle de S. Anne, de laquelle les croyes cheoyent de jour en jour, V s. t.». (Arch. Yonne, G 1136, Comptes de 1448-49).

(2) «A Jehan Jaquin l'aisné qui vaqua par III jours... pour commencier à tailler les ars de pierre qui soustendront ledit clochier, IX s.». (Arch. Yonne, G 1132, Comptes de 1413-14). Il s'agit du clocher élevé en avant du chœur.

(3) «A Symonet Mercier et Guill. Courmon, maçons, pour avoir besongné et remédié au portail de l'église d'emprès la chapelle S. Croix ; duquel portail la longue pierre de dessus estoit à l'un des bouz rompue et se avaloit fort. Pour quoy fut, après plusieurs advis eu sur ce par plusieurs foys et par plusieurs des ouvriers ad ce cognoissans et bourgoys de la ville, advisé pour le mieulx y mectre ung bel corbeau de pierre feuillie au bout d'icelle pierre ainsi grevée, pour soustenir icelle grande pierre et garder de plus avaler. De quoy fut marchandé ausditz ouvriers... de faire ledit corbeau, bel et notable et bien feuillie, selon la façon de l'autre feuillaige prouchain et de asseger celuy corbeau sans plus grever ladicte longue pierre ne que elle est,... LXV s. t.». (Arch. Yonne, G 1135, Comptes de 1446-47). Il s'agit du linteau du tympan du portail sud de la façade, dont l'extrémité droite est en effet soutenue par un corbeau, ajouté après coup.

(4) «Au maistre de l'euvre et Jehan Adam, qui visitèrent en la tour neuve, pour savoir quelles réparations y estoient affaire». (Arch. Yonne, G 1132, Comptes de 1410-11) ; — «Despence de maçonnerie pour eschever la terrasse de la tour neuve... XXIV l. XIII s. VII d. t.» *Ibid.*, Comptes de 1413-14).

ment sur une travée du chœur et qu'on rétablit, en 1399 (1), au-dessus de la voûte du futur carré du transept. A la fin du XIVe siècle, ce clocher menaçait ruine et cette situation inspirait de sérieuses inquiétudes au Chapitre, car la chute seule de la croix qui surmontait sa flèche avait, en 1382, fortement endommagé la toiture du sanctuaire (2). En 1396, le Chapitre fit venir de Troyes, pour l'examiner, un maître charpentier renommé, Jean Colombe (3), puis sollicita les avis de Robert de Hellebucerne (4), maître des œuvres de charpenterie du duc de Bourbon, et de divers charpentiers des environs (5). Tous les experts ayant conclu à la néces-

(1) Voyez *infra*, p. 580, notes 1, 2, 3.

(2) « Pro IIII dictis Petri, coopertoris, cum filio suo, cooperiendo super cropam ecclesie et reparando super voltas ubi crux cadendo corruerat, XII s. ». (Arch. Yonne, G 1129, Comptes de 1383-84).

(3) « Magistro Johanni Columbe, carpentatori, qui, XIIII^a die mensis Junii, per mandatum dominorum meorum, venit de Trecis Senonis ad visitandum dictum pinaculum, cui ordinatum fuit dari duos scutos, val. XLV s. ; — pro expensis dicti magistri, qui fuit per diem et noctem cum dimidio ; et habebat equum et commedit secum Stephanus Jaquin, magister operis dicte ecclesie, XI s. VI d. ; — prefato magistro Johanni Columbe qui, Mercurii post Nativitatem Beati Johannis Baptiste (28 juin 1396) venit Senonis de Trecis ad tradendum diviseram (?) merrani necessarii in dicto pinaculo et aportavit facturam dicti pinaculi factam in una pelle pergameni ». (Arch. Yonne, G 1129, Comptes de 1396).

(4) « Magistro Roberto de Helbucerne, magistro carpentatori operum domini ducis de Bourbonio qui die Sabbati post Exaltationem (16 sept. 1396) venit, per rogatum dominorum meorum, de Parisius Senonis, ad visitandum dictum pinaculum ecclesie, cui domini mei ordinaverunt dari VIII° scuta ». (Arch. Yonne, *Ibid.*).

(5) « A esté paié à Gilet Coynon, charpentier, Jehan Josse et Jehan de Calays et aultres charpentiers de la ville de Sens et Thevenin Jaquin, lesquielx vaquèrent à visiter le petit cloicher pour savoir se il se pourroit bonnement sonstenir,... XXIIII s. VI d. ; — A Jehan Thorigny, qui fut envoié à Poisy pour quérir et faire venir à Senz Jehan Malingre et Geuffroy le Tonnelier, charpentiers,.. VI s. ; pour le salaire et despens desditz II charpentiers et de Thevenin Jaquin, qui vaca avec eulx pour viseter ledit cloicher par l'espace de III jours, XLV s. ; — A Jehan Colombe, le-

sité d'une réfection, le Chapitre se mit en quête de trouver des ressources pour faire face à cette dépense : il taxa chacun de ses membres à raison de 10 livres par prébende, obtint 100 livres des bourgeois de Sens, recueillit les offrandes de divers fidèles (1) et, en 1399, il traitait avec un charpentier de Châtillon-sur-Loing, Henriet Girart (2). Moyennant 900 livres, un muid de froment et quatre queues de vin, Henriet Girart s'engageait à refaire le clocher, à réparer la grosse tour dont la charpente et la couverture étaient en mauvais état et à planter une croix sur le chevet (3). Quelques années après, en 1413, la foudre ayant

quel fut envoié quérir à Troyes pour viseter le cloicher et y vaca par II jours, XLV s. ; — A J. Lafont, qui ala quérir à Villeneuve-l'Arcevesque maistre Symon, charpentier, pour viseter ledit cloicher, III s. II d.». (Arch. Yonne, G 1130, Comptes de 1396-97).

(1) De Symon Clave, « doyan et curé de Lorriz en Gastinois, pour cause d'un subside charitable pieça imposé par Mess. de Chapitre pour la réfection du clocher de l'église de Sens, XXII s. VI d. t.». (Arch. Yonne, G 1431, Comptes de 1400-01). «De Me Jeh. Chaumes, lequel avoit reçeu des bourgoys de Sens C l. t., lesquelles ilz avoient données à ladicte fabrique pour la réfection du cloicher, C l. » (*Ibid.*, Comptes de 1402-03).

(2) « A Thevenin le Coynat, pour ung voyage par luy fait à aler à Chastillon-sur-Loing pour quérir Henriet Girart, charpentier, ...pour savoir si l'en porroit marchander à lui de refaire le cloicher, XV s. ; — A Henriet Girart quant il vint, la sepmaine de l'Advent et fut traictié entre mes seigneurs et lui de marchander de refaire ledit cloicher, ... IIII I. X s. ; — Audit Henriet, la sepmaine de l'Apparicion N.-S., quant il apporta les devises et patrons du cloicher, ...LXVII s. VI d. ». (Arch. Yonne, G 1130, Comptes de 1398-99).

(3) « A Henriet Girart, pour la marchandise faicte entre mes seigneurs et ledit Henriet de refaire le cloicher et de tout livrer ce qui à faire ledit cloicher conviendroit et appartiendroit à ses despens, et de esbattre l'assiette du viez cloicher qui y estoit paravant, et devoit estre le boys dudit viez cloicher à son prouffit, ...pour le pris et somme de IXc l. t., ung muy de froment et IIII queues de vin. Et aussy parmi ce ledit Henriet devoit mectre ung maistre poteau en la grosse tour, ... et devoit faire ung pomeau sur la croppe de l'église ouquel en devoit mectre une croix ; — audit Henriet, pour la mutacion dudit cloicher, pource qu'il disoit que il devoit drecier ledit cloicher neuf en la place et ou lieu de l'autre cloi-

ébranlé le petit clocher, le maître de l'œuvre, Jean Jacquin, dut l'étayer à l'aide d'arcs-boutants de pierre (1).

III. — Construction du transept.

Les revenus de la fabrique, qui, dans la première moitié du XIVe siècle, avait atteint et parfois dépassé 1.000 livres, étaient tombés, cinquante ans plus tard, à moins de 100 livres par an. L'archevêque Louis de Melun dut ordonner, en 1440, pour assurer l'entretien de la cathédrale, une quête générale. On fit appel à la générosité des fidèles par tous les moyens : les reliques les plus précieuses de l'église furent confiées à des quêteurs qui se répandirent dans toute la province et portèrent leurs châsses jusqu'en Poitou (2) ; quarante jours d'indulgences furent accordés à ceux qui donneraient à la fabrique la moitié de ce que leur coûtait leur nourriture d'une semaine (3) ; les prédicateurs furent priés de recommander l'œuvre dans leurs sermons (4)

cher, et mes seigneurs disoient que non, mais là où bon leur sembleroit, que il ne volt faire, disant soy avoir perdu grandement oudit marchié et que ladiete mutacion lui seroit trop plus sumptueuse que le mectre où le viez estoit. Et pour ce merchandèrent messeigneurs audit Henriet à le mettre hors du euer, où il est à présent, à IIII^xx l. et de faire II lucarnes au dessoubz dudit cloicher ». (Arch. Yonne, G 1130, Comptes de 1399-1400).

(1) Voy. les comptes de 1414, 1415, 1416.

(2) Voy. en particulier, G 1137, Comptes de 1457-58.

(3) « Omnibus vere penitentibus et confessis, qui infra annum a data presentium immediate futurum, de bonis sibi a Deo collatis, ad opus fabrice dicte nostre Senonensis ecclesie, medietatem valoris tanti quanti per unam ebdomadam communiter in victualibus expendunt erogaverint in pecunia numerata seu equivalentiam et laboribus presentium aut ipsorum alteri, seu provisori dicte fabrice, tradiderint seu miserint, XL dies de injunctis sibi penitenciis una cum predictis indulgenciis misericorditer in Domino relaxamus ». (Arch. Yonne, G 710).

(4) « Aux preschеurs qui ont presché aval l'année, en l'église de Sens, pour recommander l'euvre, XX d. t. ». (Arch. Yonne, G 1133).

et les curés invités à exciter, aux confessions de Pâques, la charité de leurs ouailles (1). Chaque église du diocèse avait sa « boete », où les paroissiens déposaient, avec « l'obole de chrétienté », leurs offrandes à l'œuvre de la cathédrale. Dans la cathédrale elle-même trois troncs, surmontés d'un tableau des indulgences, étaient placés devant la chapelle Notre-Dame, l'autel Saint-Louis et le Sépulcre. La fabrique jouissait en outre des cens et des fermages de ses terres, des legs des testateurs, d'une part sur les recettes des œuvres de bienfaisance, telles que les Quinze-Vingts ou l'hôpital de Saint-Jacques-du-Hautpas, qui sollicitaient les aumônes dans le diocèse, du produit des offrandes imposées par le pénitencier et des amendes infligées par l'official. Les droits de chape, que devaient acquitter les chanoines et les évêques suffragants, lors de leur réception, lui étaient affectés. Elle tirait enfin profit du résidu des cierges et des images de cire, offerts par les fidèles et non entièrement consumés, des vêtements des trépassés placés sur les cercueils et vendus à l'encan après les obsèques, des vieux matériaux de l'œuvre, pierres, tuiles, bois à brûler, et des objets du culte hors d'usage.

Toutes ces ressources, presque réduites à néant au cours de la guerre de Cent ans, augmentèrent quand, avec la paix, la prospérité fut revenue. Dans la seconde moitié du XVe siècle les recettes de la fabrique suivirent une marche ascendante et, dès 1465, le Chapitre pouvait porter chaque année, en réserve, plus de 150 livres dans son coffre du trésor, en vue de la construction projetée du transept. C'est

(1) « A Estienne Philippon, pour l'escriplure de XII lettres missives pour envoyer aux doyens, touchant le congé de menger et user de beurre et laictages la Karesme, en aulmosnant à la croisée, II s. I d. ». (Arch. Yonne, G 1142). « Pour XIII lettres missives adressantes aux curés de la rivière de Vanne à ce qu'ilz eussent ladiete croisée pour recommandée, en baillant et aulmosnant du chanvre pour faire des chables, VI s. t. ». (*Ibid.*, G 1143).

avec les économies ainsi réalisées que la croisée fut entreprise en 1491. Sans doute eussent-elles été insuffisantes si le Roi n'avait accordé un secours annuel de 400 livres pendant six ans (1) et l'octroi de 5 deniers par minot de sel vendu dans tous les greniers de la province (2).

* * *

Avant le commencement des travaux que nous allons relater, le carré du futur transept était couvert d'une voûte sexpartite, comme les autres travées de la nef et du chœur. En E et F s'élevaient deux piles, formées chacune de deux colonnes jumelles, répondant au doubleau intermédiaire de la voûte. Ces piles, dont les fouilles opérées par M. Lance ont mis à jour les fondations, recevaient les grandes arcades A E, E C et B F, F D : au-dessus le triforium se poursuivait, sans interruption entre le chœur et la nef. Au lieu de la large ouverture actuelle du transept, l'élévation verticale de l'édifice, entre les piles A C et B D, était donc en tout semblable à celle des autres travées. Le collatéral de la nef se prolongeait jusqu'au déambulatoire (3) et,

(1) « A ung messager envoyé par Me Guill. Fournier, estant en court, qui l'envoya par devers Messieurs, avec lettres missives touchant l'octroy des IIIIc livres données à la croysée par le Roy jusques à six ans » (Arch. Yonne, G 1143).

(2) Arch. Yonne, G 710. (Lettres datées de Lyon, 26 mai 1496).

(3) Ceci ressort, non seulement des observations faites sur le monument lui-même, comme on verra ci-après, mais des textes suivants : « Audit Marchant, qui vaca, en la sepmaine de S. Lorent, par VI jours, pour couvrir sur les basses voltes entre la chapelle Nostre-Dame et la chapelle S. Philippe, XXX s. t. ». (Arch. Yonne, G 1131, Comptes de 1401-02). [La chapelle S. Philippe s'ouvrait, sur le collatéral sud, dans la dernière travée, attenante au transept actuel]. — « Audit Thevenin Marchant et son varlet, qui vaquèrent par ung jour pour descouvrir les basses voltes de devant Nostre-Dame, pour mettre les engins pour dresser l'arc-bou-

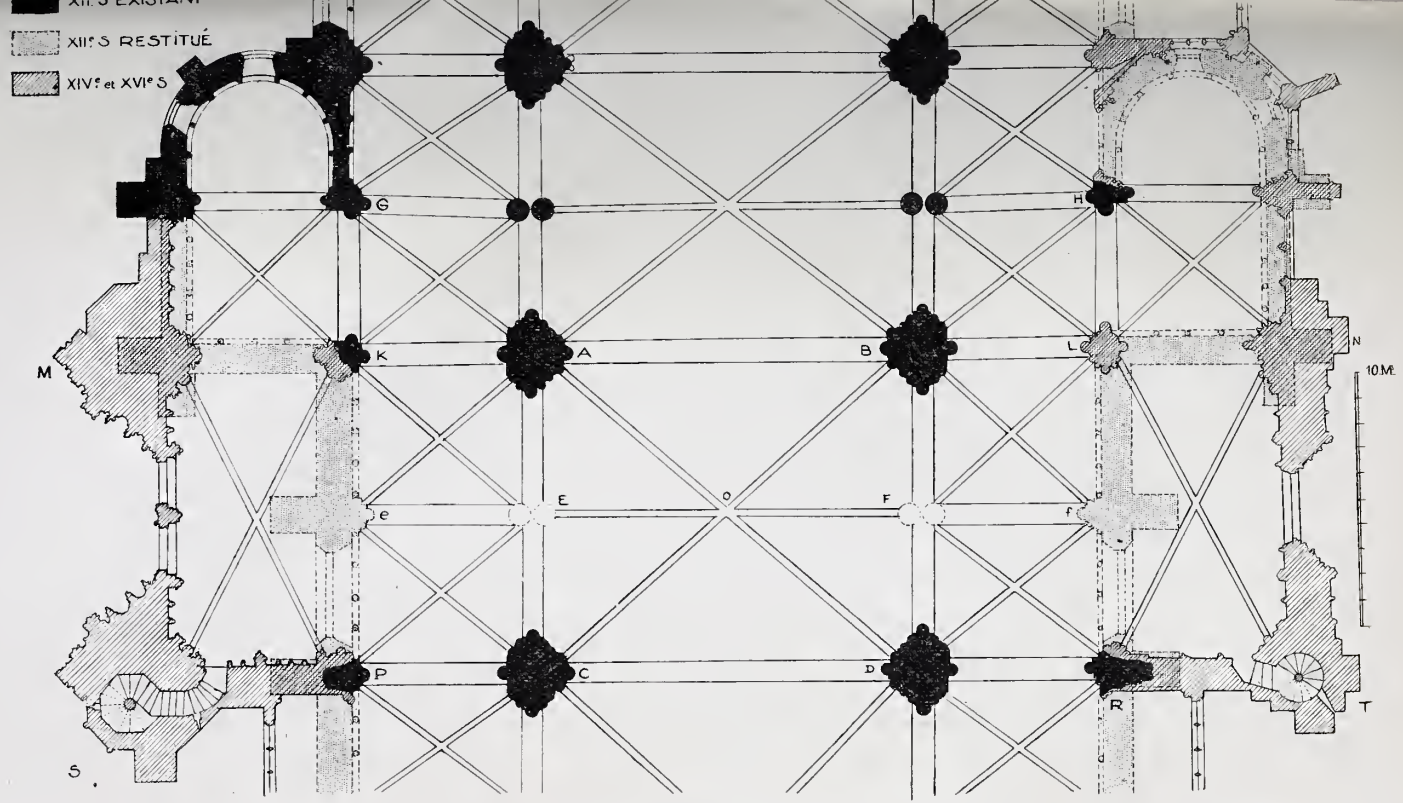

E. Chauliat, del.

Cathédrale de Sens.

Plan du transept au XIIe et au XVIe siècle.

de chaque côté, ses deux basses voûtes étaient soutenues par les murs latéraux KP, LR, par les piles encore existantes AKCP, BLDR, et par les piles disparues Ee Ee, Ff.

Au nord, l'édifice n'avait pas subi de remaniements depuis le XIIe siècle. On accédait à la chapelle Saint-Jean par l'arcade GK, ouverte sur la première travée du déambulatoire. A l'ouest, cette chapelle était fermée par un mur MK, comme l'établit l'examen de la pile K. En effet, les colonnes de cette pile, qui répondent aux arcs KA et KG, conservent des bases et des chapiteaux du XIIe siècle, mais celles qui soutiennent les arcs KM et KP offrent des bases du XVIe siècle, parce qu'elles ne furent pas établies avant cette époque, la pile étant auparavant noyée, sur ces deux côtés, dans la maçonnerie des murs KM et KP. Tout l'emplacement occupé aujourd'hui par le croisillon nord se trouvait donc, à part l'espace du collatéral, entièrement en dehors de l'édifice. Un petit porche en bois, refait en 1457, avec pignon décoré de médaillons sculptés en ronde-bosse et surmonté d'un pinacle et d'une croix (1), donnait accès à une

tant illuec assiz, V s.». (*Ibid.*, G 1132, Comptes de 1414-15). Il s'agit d'un des arcs, jetés au-dessus de ceux répondant aux voûtes, pour soutenir le petit clocher élevé au-dessus du futur carré du transept.

(1) Pour les «quatre corbeaux qui ont esté mis dessoubz le porchet de la porte d'Abraham, XXIX s. II d... Autre despense faicte pour le portail qui a esté fait neuf sur la porte d'Abraham : ...A Symonet Mercier, à faire et tailler lesditz corbeaux à ymages d'ange ; ... A Colin Drouaut, charpentier, pour avoir fait l'ouvrage de charpenterie et livré tout le boys dudit portail d'Abraham, et a faict en ladicte charpenterie troys enleveures d'ymages et des armes de l'église; ...A Jehan Guillemole, serrurier, pour une longue cheville de fer... à mectre sur le pignacle dudit portail, XX d. t. ; ... A Perrin Le Lourdelat, pour avoir fait une croix de fer, pour [la] couvrir de plomb et la dorer, à mectre sur la pomme dudit portail ; ... A Jehan Vinot, pour avoir fait l'ouvrage de plomberie, figuré, peint et orné, comme dit est, avec la peinture de trois ronds de bois faiz à ymages enlevez oudit portail d'Abraham» ; ...etc. (Arch. Yonne, G 1137, Comptes de 1457-58).

porte ouverte, entre P et e, sur le collatéral (1). Deux lucarnes monumentales en plomberie flanquaient, sur « le haut corps de l'église », le clocher élevé en avant du chœur (2).

Au sud, au contraire, l'aspect primitif du monument avait été modifié par les travaux exécutés à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle et que nous avons attribués, en partie, à Nicolas de Chaumes. On avait alors démoli la chapelle Notre-Dame, son hémicycle arrondi et voûté en cul-de-four fit place à un chevet ajouré, dont la voûte est soutenue par quatre nervures. La voûte antérieure de cette chapelle avait été déposée et refaite et, pour soutenir ses ogives, les supports nécessaires ajoutés à la pile H, dont les angles furent entaillés à cet effet. Le mur L N avait été abattu. Avant de lancer l'arcade en tiers-point L N l'architecte avait cru bon de reprendre en sous-œuvre, depuis la base, la pile L, ce qui l'avait amené à refaire l'arcade B L, primitivement en plein cintre comme les autres doubleaux des collatéraux.

En même temps il avait jeté les fondations du croisillon, selon les lignes N T et R T, et commencé la construction des murs. Les remplages aveugles qui décorent ces murs à l'intérieur indiquent l'endroit précis où la construction s'arrêta dans la première moitié du XIVe siècle. Elle atteignait alors le niveau de l'imposte du portail, car la rangée

(1) « Pour une gouttière de six toises de long, pour mettre sur le portail de l'église auquel tient la chapelle des enfans... XXXV s. » (Arch. Yonne, G 1131). La chapelle des Enfants d'Aube ou de Saint-Sulpice, fondée par Thibaut de Sens, s'ouvrait sur le collatéral nord, dans la travée attenant au transept actuel. — « A Odin Guillefaut, et son varlet..., qui vaquèrent à refaire à neuf, d'aissy de chesne, les agoz des *cinq* chappelles estans entre la porte d'Abraham et la viez tour, XV s. t. ». (Arch. Yonne, G 1134).

(2) « Pour IIII livres de soldure... pour mectre et emploier sur les deux fenestres flamenches qui sont sur le hault corps de l'église, au droit du clocher, d'un costé et d'autre ». (*Ibid.*, G 1137). Voy. aussi *supra*, p. 578, et *infra*, p. 585, note 1.

supérieure de ces remplages est l'œuvre de Chambiges. Sur ce mur inachevé une cloison « d'aissif », faite de planches et de mortier, fut placée de façon à atteindre le niveau des voûtes de la chapelle Notre-Dame et à asseoir plus facilement la charpente supportant la couverture. Cette sorte d'appentis provisoire devait durer un siècle et demi (1). Très probablement aussi on avait abattu le mur L f et R f pour établir une communication entre le croisillon, ainsi amorcé et couvert, et le collatéral. Extérieurement, des lucarnes décoraient, comme au nord, la partie supérieure de la toiture de la nef (2).

Tel était l'état des lieux quand, au printemps de 1490, Martin Chambiges, mandé par le Chapitre, vint à Sens, escorté d'un compagnon qui était sans doute Cuvelier, pour les examiner et dresser son devis (3). Il décida de commencer

(1) « Pro cooperiendo super appendicium ante capellam Beate Marie ». (Arch. Yonne, G 1129, Comptes de 1383-84).— « Audit Marchant, qui vaca par IIII jours, lui et son vallet, pour couvrir sur l'apentiz de devant Nostre-Dame, XX s. ; item pour III C de fort aisseaune pour rappareiller le pignon de devant la chapelle Nostre-Dame, lequel est d'aissif, IIII s. VI d. ; item pour VI noes pour mettre en la noe emprès la viz de la nouvelle croisée, II s. VI d. » (*Ibid.*, G 1131, Comptes de 1401-02). — « A Odin Guillefaut, pour luy et pour son varlet, lesquiex besognèrent à recovrir a neuf d'aissy de devers l'ostel archiepiscopal, c'est assavoir entre la luquarne de devant la chapelle de Nostre-Dame et le commencement de la croysée ». (*Ibid.*, G 1134, Comptes de 1439-40).— «A Odin Guillefaut, pour luy et son varlet, lesquielx besognèrent a recovrir de tiele l'appentif de devant la chapelle de Nostre-Dame, qui avoit esté frochie par les pièces de plonc qui cheurent du petit clocher, VII s. VI d. ». (*Ibid.*, G. 1135, Comptes de 1443-44).

(2) « Aux dessus diz [Estienne Greberon et Flamy, maçons], qui ouvrerent a lever de maçonnerie et renduire des deux costés une grant mardelle des fenestres flamenchez de devant Nostre-Dame ». (Arch. Yonne, G 1133, Comptes de 1436-37).

(3) « A Maistre Martin Chambiges et son compagnon, tailleurs de pierre, qui sont venuz de Paris en ceste ville de Sens faire le devys de la croisée, sans leurs despens que ledit doyen a payez, IIII escuz d'or, qui valent VII l. t. ». (Arch. Yonne, G 1141, Comptes de 1489-90).

par le croisillon méridional, déjà amorcé. Outre la construction proprement dite, il y avait un travail de démolition et de raccord très délicat. Il fallait faire disparaître entièrement toute la maçonnerie comprise entre les piles B D, démolir les baies hautes, le triforium, les arcades et la pile F, abattre la pile f et les voûtes basses qu'elle soutenait. La démolition de la pile F entraînait, aux voûtes hautes, la suppression du doubleau intermédiaire O F, auquel elle servait de support, et celle des deux arcs-formerets B F et D F. Le plan carré de la voûte dispensait l'architecte de la détruire entièrement. En effet, Chambiges devait se borner à déposer les voûtains O B F et O D F et à les remplacer par le voûtain plus ouvert O B D, jeté entre les ogives du XIIe siècle O B et O D, auxquelles il ne toucha pas, et le grand arc B D. Mais pour asseoir cet arc, à la place des anciens formerets B F et F D, il dut prolonger jusqu'aux voûtes hautes la colonne et les deux colonnettes des piles B et D, qui s'arrêtaient au niveau de la retombée des grandes arcades.

A défaut des textes, les traces qu'a laissées ce travail suffiraient à établir sans conteste, ainsi que la découverte des fondations de la pile F, que l'édifice était bien, à la fin du XVe siècle, tel que nous l'avons décrit. Partout, en effet, dans la cathédrale, l'appareil est d'une régularité parfaite. Toutes les colonnes et les colonnettes, tous les ressauts des piles, sont formés d'assises exactement de même hauteur, en sorte que leurs joints se continuent suivant une ligne absolument horizontale. Cette régularité s'observe, comme ailleurs, dans les piles B et D, jusqu'à la hauteur des grandes arcades disparues ; mais, au-dessus de ce niveau, il n'y a plus concordance, dans les assises, entre les membres de la pile qui soutiennent les doubleaux B A D C et ceux qui répondent au grand arc B D, preuve manifeste que ces derniers ont été ajoutés après coup, à partir du point où cesse la concordance.

*
* *

Le lundi 8 novembre 1490, Martin Chambiges commençait les travaux et surveillait, en loge, la taille des pierres de Saint-Leu-d'Esserent qui avaient été amenées de Paris par bateaux (1). Dès 1491 un imagier d'Auxerre, Pierre Gramain, sculptait huit statues qui devaient décorer le portail (2). Chambiges demeura à Sens jusqu'en mai 1494. Appelé alors par d'autres travaux à Paris, il choisit pour le suppléer Huguet Cuvelier, qui depuis quatre ans besognait à ses côtés. Au commencement de l'année 1495, Cuvelier remaniait les piles B et D (3), plaçait le cintre du grand arc B D, dont la clef était posée quelques mois après (4), puis

(1) « A Martin Chambiges, maccon, maistre de l'euvre, qui commença a la croisée de ladicte église le lundi huitiesme jour de novembre mil IIII^c IIIIxx et dix, pour les journées par luy faictes et ses compagnons, depuis ledit jour jusques au derrenier jour d'avril ensuivant mil IIII^c IIIIxx et unze, seullement pour leurs journées, IXxx VIII l. XIII s. XI d. — Item pour une autre despense faicte a cause de ladicte croisée, depuis ledit huitiesme jour de novembre jusques au premier jour de may, tant pour charpentiers, chaultz, sablons, cyvieres, cinges, escrevisses, cordes, poultres et autres besongnes nécessaires pour ladicte croisée, LIX l. IIII s. I d. t. ». (Arch. Yonne, G 1141, Comptes de 1490-91).

(2) « A Pierre Gramin, tailleur d'imaiges, demourant à Auxerre, pour avoir taillé huit ymaiges de pierre pour le portail de ladicte croysée, XXI l. ». (*Ibid.*, Comptes de 1491-92).

(3) « A Huguet, menusrier, pour la façon de troys moles et ung tiers de molc pour les gros piliers et autres choses par luy faictes, XVII s. t.; — A Jehan Cambray, pour avoir esquarry trente toyses de boys pour eschafaulder pour le pillier, XX s. t. ». (Arch. Yonne, G 1142, Comptes de 1494-95).

(4) « A Houtin, charpentier, pour avoir fait et levé les cintres de la croisée, VIII l. XV s.; — Item aux maçons a esté payé, par l'ordonnance de Messieurs, en pousant la clef de l'arc de la croisée, la somme de X s. t.; — A Houtin, charpentier, pour une demie journée a deffaire le cintre de la croisée, XX d. t. ». (*Ibid.*),

remplissait le voûtain O B D (1). Cette même année Jean Frémy travaillait aux « devise et pourtraict de la charpenterie » de la toiture (2) et Jean Dubec recevait 20 sous pour avoir fait le cintre des baies supérieures qui s'ouvrent au mur occidental du croisillon (3). L'année suivante, en 1496, on fermait les formerets des « pans longuains » (4) et l'on jetait, par-dessus le toit de la chapelle Notre-Dame, les cintres des arcs-boutants (5). Au commencement de 1497 les deux tourelles enserrant la façade du croisillon étaient presque achevées (6), mais le fleuron qui amortit leur pinacle ne fut hissé que le 8 juillet (7). Déjà des approvisionnements d'ardoises étaient arrivés au port de Sens et, en octobre de cette année 1497, les couvreurs terminaient leur ouvrage qu'ils avaient commencé en mai. Le mercredi 19 décembre,

(1) « Pour rafuter une forme de la nef, XII d.; à Phelipon Leborgne, quarrier demorant à Villeneuve-le-Roy, pour l'achat d'un millier et demi de pendans pour voter la vote de nef, XII l. t. ». (*Ibid.*). Une preuve nouvelle qu'on ne toucha qu'au voûtain indiqué est la petite quantité de pendants dont on usa; pour voûter le croisillon sud, il en fallut, en effet, plusieurs milliers.

(2) « A Jehan Fremy, charpentier, pour le cirogreffe de la devise et pourtraict de la charpenterie de la croysée, XL s. t. ». (*Ibid.*).

(3) « A Edmond Dubec, pour les deux cintres qu'il a faictz pour les deux verrières devers la tour, ...XX s. t.». (*Ibid.*).

(4) « A Me Olivier Guillochon, pour l'achat de huit bichets de plastre, pour faire les cintres du pan longuain de l'un des costés de la croisée, X s. t. ». (*Ibid.*, Comptes de 1496-97).

(5) « A Edme Coyau, charpentier, pour avoir fait deux sintres pour les deux arcs boutans dessus la chapelle Nostre-Dame, XVI s. t. ». (*Ibid.*).

(6) « A Edmon Coyau, ...pour la façon d'un petit engin nommé gruat, pour achever la tornelle, LXII s. VI d. »; au même, « pour avoir dessemblé l'engin nommé le gruat et remis sur l'autre pan de la croisée, XXV s. t.»; « a Jehan Fremy, charpentier, pour l'achat d'un engin, ensemble une roe, pour meetre en la croisée pour parachever le reste de la tornelle, LX s. t. ». (*Ibid.*).

(7) « Le VIIIe juillet... a esté baillé aux maçons, pour leur vin, quant ilz bouterent le bouton sur la tornelle devers l'ostel Monseigneur de Sens ». (*Ibid.*, Comptes de 1497-98).

réception était faite par les experts des travaux de couverture et de plomberie (1). Depuis quelques jours, alors, la statue de Notre-Dame qui couronne le pignon était en place (2).

Le croisillon avait été couvert avant d'être voûté, pour que les voûtes pussent être faites à l'abri des intempéries. Dans les derniers mois de l'année 1497, les « pendans » nécessaires à leur construction arrivaient de Saint-Leu-d'Esserent (3) ; le 13 juin 1498, on posait la clef de la première voûte et, à la fin de septembre, la seconde était achevée (4). Les baies étaient encore à ce moment dépourvues de leurs remplages, qui devaient être taillés dans la pierre de liais, plus tendre, dont Chambiges négociait l'achat à Paris

(1) « Aux couvreurs d'icelle croisée, pour le vin de l'assiette de la premiere ardoise, a esté payé V s. ; — le mercredi XIXe jour de décembre, par ordonnance de Mess. de Chapitre, fut visitée la couverture et plomberie de ladicte croisée par Colas Pesnot et Girard Maupin, Regnault le Potier, Vymont, Pierre gendre Gilet, Odot Colas, compaignon potier d'estain, etc., ausquels a esté payé pour leur vin... la somme de VII s. t.». (*Ibid.*, Comptes de 1497-98).

(2) « Aux maçons et tailleurs, pour leur vin du jour que le bouton et l'ymage Nostre-Dame furent mis sur le pignon de ladicte croisée, V s. t.; — a Jehan Maillard, fondeur, pour avoir fondu ung goujon de fonte pour mectre et asseoir l'ymage Nostre-Dame sur ladicte croisée, a esté payé V s. t. ». (*Ibid.*).

(3) « A Guill. Jullien, ...pour avoir amené XII cens de pendans de pierre pour ladicte croysée, lesquels avoient esté amenez de S. Leu de Serans, XVII s. VI d. ». (*Ibid.*).

(4) « Aux tailleurs et massons de ladicte croisée, pour leur vin de l'assiette de la clef de l'un des arcs de la volte do ladicte croisée, V s. t. ; — le XIIIe jour de juing a esté baillé aux massons, pour la fermeture et assiette de la clef de l'une des voltes de ladicte croisée, V s. t. ; — le Xe jour d'aoust a esté payé... pour le gouster des massons, quant ilz eurent fermé la volte de la croisée pour la moictié, V s. t. ; — aux massons de ladicte croisée, pour leur vin a eulx payé en parachèvement de la fermeture de la derrenière volte d'icelle croisée, V s. » . (*Ibid.*, Comptes de 1498-99).

au commencement de 1499 (1). Le 24 juin, un bateau amenait au port de Sens trente-trois pierres de liais (2) et, quelques mois après, les remplages étaient placés aux baies orientales (3). L'année suivante fut employée à la taille et au montage des pièces de la grande rosace. En juin 1500 le « petit ost », c'est-à-dire le petit cercle qui constitue le centre de la rose, était placé et quelques mois après on fermait, en haut, le grand cercle de la rosace (4). Bientôt, en novembre suivant, marché allait être conclu avec des peintres verriers de Troyes, Liévin Varin, Jean Verrat et Balthazar Gondon, pour la fourniture des vitraux qui devaient être livrés deux ans après (5). En septembre 1500, les maçons

(1) « A esté payé au lieu de Paris, en faisant la marchandise du lyas, pour le vin et despense de maistre Martin et de deux quarriers la somme de V s. t. ; — item à Mess. Martin Chambigoys a esté payé la somme de XL l. sur et tant moins du lyas que fault pour les formes des verrieres de la croisée, XL l. ». (*Ibid.*, Comptes de 1498-99). « Le VIe aoust fut payé à Paris pour le despens de Maistre Martin et ung homme qu'il envoya jusques aux carriers de Nostre-Dame-des-Champs, X s. t. ». (*Ibid.*, Comptes de 1499-1500).

(2) « Le XXIIII juing, a esté payé a Aulbin Bugnon, pour avoir admené de Paris la quantité de XXXV pierres de lyais jusques au port de S. Maurice, VI l. ». (*Ibid.*).

(3) « Aux massons, pour leur vin quant ils fermèrent la verrière de devers le cuer, V s. t. ; — aux massons, quant ils fermèrent l'une des petites verrières et menèrent les pierres qui avoient esté abatues des gros pilliers hors de l'église, a esté payé pour leur vin V s. t.; — item aux massons, quant ils fermèrent la derreniere forme des verrières de la croisée, payé pour leur vin V s. t. ». (*Ibid.*).

(4) « Aux massons, quant ilz eurent fermé la clef du petit ost, pour leur vin, V s. t. ; — aux massons et tailleurs de la croisée, quand ilz fermèrent le grand ost, a esté payé pour leur vin XVII s. VI d. ». (*Ibid.*, Comptes de 1500-01).

(5) « A esté baillé et payé aux verriers de Troyes qui ont marchandé a faire les verrières de la croisée, pour ung millier de plomb d'Angleterre que Messieurs leur devoient fournir en faisant le marché desdictes verrières, la somme de XXVII l. X s. ; — item a esté marchandé à Lesnin Varin, Jehan Verrat et Baltazar Godon, maistres verriers demorant à

avaient définitivement abandonné le croisillon méridional. Il ne restait plus qu'à poser, sur la pointe du gâble du portail, la statue de Moïse, que cinq ans après, en 1505, le Préchantre fit « pourtrayre et tirer a ses despens » (1).

Le 7 octobre de l'an 1500, Cuvelier commençait à jeter, en dehors de l'église, les fondations de « la croisée du costé du cloistre » (2). En mai 1501 « les fondemens estoient parfaictz et prestz a asseoir la taille » (3) et le menuisier Jean

Troyes, de faire toutes les verrieres de ladicte croisée entièrement ; et doivent fournir de verre et de plomb, excepté ung millier de plomb que mesdits seigneurs doivent livrer audit Troyes ; et par ce moyen n'ont que XVI blans pour chaseun pied tout de coleur et paincture. Sur quoy ont reccu, en passant ledit marché, C l. t. ». (*Ibid.*, Comptes de 1499-1500). — « Item pour la despence faicte par moy, [proviseur de la fabrique], et Huguet Cuvelier, en faisant un voyage a Troies pour l'église, pour parler aux verriers, touchant les verrieres de la croisée, L s. t. ». (*Ibid.*, Comptes de 1500-01). — « Le dimanche XIIe juing, fut apporté par les verriers de Troyes l'osteau, tant le hault que le bas ; — a Loys Millet, pour son sallaire de V jours qu'il a vaqué a eschafaulder, quant les deux formes de victre du costé de la nef furent apportées, qui fut le XIe décembre, VIII s. IV d. », etc. (*Ibid.*, G 1143, Comptes de 1502-1503). Liévin Varin, Jean Verrat et Balthazar Gondon sont également les auteurs des vitraux des collatéraux de la cathédrale de Troyes. (Voy. Arch. Aube, Comptes de la fabrique de la cathédrale, *passim*). Voy. leur marché avec le Chapitre de Sens, du 12 novembre 1500, dans G 712.

(1) « Le penultieme jour de février fut, par ledit officier, emprunté du gardian et couvent des Cordelliers de Sens une pierre de Tonnerre, pour faire l'ymaige de Moyse, que Mons. le Precentre fait pourtrayre et tirer a ses despens ». (Arch. Yonne, G 1143, Comptes de 1504-05).

(2) « Le mardi VIIe jour d'octobre, l'an de ce présent compte, furent commancez les fondemens de la croysée du costé du cloistre. Depuis lequel jour jusques au dernier jour d'avril ensuivant et incluz, y ont besongné plusieurs gens et ouvriers, tant a fouyr les fondemens, gecter la terre, la charger ès tombereaulx, mener aux champs, amener pierres, chaulx et sablons et autres choses nécessaires ». (*Ibid.*, G 1142, Comptes de 1500-1501).

(3) « Autre mise extraordinaire pour l'autre croison, du costé du cloistre, duquel les fondemens estoient parfaiz du compte précédent et prestz a

Desmons avait déjà découpé pour les maçons, dans des planches de noyer, « les mosles et patrons » des piles (1). Du 4 au 30 avril 1502, les ouvriers travaillèrent à abattre la travée antérieure de la chapelle Saint-Jean (2). Cette démolition était nécessaire parce que l'une des tourelles de la façade du croisillon empiétait sur cette chapelle et qu'en M K l'ancien mur devait être remplacé par une arcade en tiers-point, plus élancée que la lunette de la voûte de la chapelle; mais Cuvelier ne crut pas nécessaire, comme avait fait le maître d'œuvre du XIVe siècle pour la pile L, de toucher à la pile K qu'il se borna à accoster des colonnes nécessaires, sur les côtés où elle se trouvait noyée dans le mur. Une cloison provisoire en planches fut établie, pour clôturer le collatéral, en G K (3).

Quelques mois après, le même sculpteur qui avait décoré le portail de Moïse, Pierre Gramain, traitait avec le Chapitre pour la sculpture de vingt-six statuettes qui, d'après le devis du chanoine Hodouart, devaient décorer la voussure du portail d'Abraham (4). En 1504,

asseoir la taille au commencement de ce present estat ». (*Ibid.*, G 1143, Comptes de 1501-02).

(1) « Pour une douzaine de feuilletz de noyer pour faire des mosles et patrons aux massons, X s. t. ». (*Ibid.*).

(2) « Pour faire les préparatives pour abbattre la chappelle S. Jehan devers la croisée et pour avoir descouvert portion de la couverture de ladicte chappelle au-dessus des fons, XVI s. t. ; — autre mise pour icelle croisée, a parachever a abattre environ troys piedz de muraille restans des pilliers de la chapelle S. Jehan et pour mener le repotz de ladicte muraille; depuis le lundi de Quasimodo, IIIIe avril, an de ce present compte, jusques au samedi, derrenier jour dudit mois inclus, ont besongné plusieurs maneuvres a abattre ladicte muraille ». (*Ibid.*).

(3) « Autre mise pour la cloison faicte pour fermer ladicte église contre la chapelle S. Jehan, XI l. XVI s. ». (*Ibid.*).

(4) « A Pierre Gramyn, le derrenier jour de apvril, pour le vin de avoir marchandé a faire XXVI ymaiges en la housseure du portail du croison qu'on fait du cousté du cloistre, selon le devis que baillerent Messieurs, a la somme de LX l.; et doibt venir commancer a besongner dedans la

Gramain livrait ses « images ». Cuvelier lui-même, alors que, dans les mois d'hiver, le travail chômait dès le jour baissant, avait sculpté chez lui, « a la chandelle », les tabernacles qui devaient abriter les six grandes statues du tympan et du trumeau (1), dont l'exécution fut confiée à l'imagier André Lecoq (2). En 1506 le portail était achevé et la construction avait atteint la balustrade qui marque le premier étage de la façade (3). Elle se poursuivit pendant les années suivantes, sans que nous puissions en marquer les étapes d'une façon précise, par suite de la perte de quelques registres de comptes. A la fin de 1510, on plaçait un abri au-dessus du jubé du Paradis, «affin qu'il ne feust rompu en abbatant la croisée » (4). Il s'agissait alors de la démolition de la maçonnerie comprise entre les piles A et C.

La construction suivit la même marche que pour le croisillon méridional. En effet, si dès 1512 on traitait pour

Toussaint, X s. t. » (*Ibid.*, Comptes de 1502-03). — « A Pierre Gramain, tailleur d'ymages, auquel a esté marchandé de faire XXVI ymages pour les chappiteaulx du portail dudit croison, selon le devis de Mons. Hodoart, moyennant LX l., X l. ». (*Ibid.*, Comptes de 1503-04). Sur Pierre Gramain, voy. E. Drot : *Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires déposées aux Archives départ. de l'Yonne*, p. 218.

(1) « Payé audit maistre Hugues, le XIXe jour d'avril, la somme de LXX s. t., de composicion faicte avec luy, pour deux tabernacles qu'il a faiz cest yver, de nuyt, en sa maison ; — A maistre Hugues Cuvelier et a Pierre Serlant, pour deux tabernacles a troys pans qu'ilz ont faictz ou temps d'yver, en la maison dudit maistre Hugues, de nuyt, a la chandelle, de composicion faicte avec luy, CX s. t. ». (*Ibid.*).

(2) « Payé à André Lecoq, ymagier, pour le récompanser de ung voyage qu'il avoit fait a Aucerre et a Bailly, pour avoir et faire venir six pierres pour faire les six grans ymaiges du portail dudit croison, XXXV s. t. ». (*Ibid.*).

(3) « Aux massons, quant ilz ont fermé et achevé la vossure du portal d'Abraham, X s. t. ». (*Ibid.*, G 1144, Comptes de 1506-07).

(4) « A Estienne Pynart, pour avoir esbatu et esquarry les poeteaulx, arbalestriers, chevrons, corbes et aultres pieces de boys contenues ou devyz a faire le saintre du croison de devers le cloistre et aussy a couvrir

la confection de la couverture en ardoises, les pendants destinés aux voûtes n'arrivèrent qu'au commencement de l'année suivante. On finissait alors de démolir la voûte et le mur du collatéral et la pile E (1). Le 21 juillet les maçons achevaient le pignon et fermaient « le grand arc du milieu » K P (2), et, le 29 novembre 1513, Cuvelier touchait la somme de 162 livres qui, en vertu d'un marché particulier, devait lui être payée à l'achèvement des travaux (3). Il restait encore à placer les remplages des baies (4) et les vitraux que livraient, quatre ans après, deux verriers de Sens, les Jean Hympe, père et fils (5).

Ainsi, la construction du transept avait duré un quart de siècle. Chambiges avait dirigé effectivement les travaux pendant quatre ans. Après son départ, en mai 1494, Cuvelier prend le titre de « maître de l'œuvre de la croisée ». Mais c'est sur les plans de Chambiges qu'il travaillait et Chambiges, même alors qu'il travaillait au transept de la cathédrale de Beauvais ou à la façade de celle de Troyes, continuait à exercer sa surveillance et son contrôle sur les travaux de Sens. En 1497, au commencement de février, il passe une semaine à Sens, « pour visiter l'œuvre », alors fort avancée (6). Nouveau voyage vers le mois de mai de

le jubé ou est paincl Paradis, VII l. IIII s.; — pour avoir vacqué par l'espace de X jours par deux hommes... et ce pour avoir couvert le jubé qu'on appelle Paradis, affin qu'il ne feusl rompu en abbatant la croisée, LXVI s. VIII d. ». (*Ibid.*).

(1) « A Edmond Lasneau, pour trois piez a esbaire le piller et voulte, V s. t. ». (*Ibid.*, Comptes de 1513-14).

(2) « Ausditz massons, pour le vin du pignon, le gros arc du millieu, la somme de XX s. t., le XXIe de jullet ». (*Ibid.*).

(3) « Payé ausditz massons, pour XXIX sepmaines finissant le XXIXe jour de novembre mil V^c et treize, II^c LIX l. XIX s. VIII d.; — item a maistre Hugues, pour le marché faict a luy de toute la besongne parachevée, VIIIxx II l. ». (*Ibid.*).

(4) Arch. Yonne, G 1145, Comptes de 1514-15.

(5) *Ibid.*, G 1145, Comptes de 1516-17, et G 1146, Comptes de 1517-18.

(6) « A maistre Martin Chambiges, pour son voiage qu'il a faict, la premiere sepmaine de febvrier derrenier passé, depuis Paris jusques a

l'année suivante (1). A Paris, il négocie l'achat de pierres de liais destinées au remplage des baies (2) et il continue l'année suivante ses bons offices. En reconnaissance, le Chapitre lui envoie, à titre de cadeau, une paire de chausses (3). Dans un compte de 1498, il est qualifié « maistre de l'entreprise et conducteur de la croisée » (4). Il avait donc bien la haute direction de l'œuvre et se reposait sur Cuvelier pour l'exécution et les détails.

En ce qui concerne la construction du croisillon nord, son rôle paraît y avoir été moins prépondérant. Sans doute, le 18 août 1502, quand les murs commençaient à sortir de terre, le Chapitre sollicitait ses avis (5) et déjà, sans doute, il en avait dressé les plans, en même temps que ceux du croisillon méridional. Mais, au cours des treize années que dura la construction de cette partie, les visites de Chambiges, retenu à Beauvais, se firent plus rares et il ne vint à Sens qu'à l'occasion de quelques-uns de ses voyages à

Sens, et a vacqué V a VI jours pour visiter l'œuvre, a luy payé la somme de XLV s. t.». (Arch. Yonne, G 1142, Comptes de 1496-97).

(1) « A Martin Chambiges, pour son voyage et salaire d'estre venu de Paris a Sens pour visiter la croisée et ouvrage qu'on y faisoit, a esté baillé par ordonnance de Mess. de Chappitre la somme de LXX s. t., a cause qu'il est maistre de l'entreprise et conducteur d'icelle croisée». (*Ibid.*, Comptes de 1498-99).

(2) Voy. *supra*, p. 590, n. 1.

(3) « A maistre Martin Chambiges a esté envoyé, par ordonnance de Messieurs, ung escu pour une paire de chausses, en faveur des services qu'il a faiz a Messieurs, a Paris, pour avoir des pierres; pour ce, XXXV s. t.». (*Ibid.*, Comptes de 1499-1500).

(4) Voy. *supra*, p. 594, n. 1.

(5) « Le jeudi XVIIIe aoust, ledit officier a payé la somme de XII s. VI d. t. par ordonnance d'aucuns de Messieurs, pour ung soupper fait a maistre Martin Chambiges, maistre masson, lequel passoit par Sens, pour conférer avecques luy d'aucuns affaires touchant l'œuvre du croyson commencé devers le cloistre, pour icelluy mieulx dresser et mener a perfection de edifice et autres consultations faictes avecques luy touchant ledit œuvre, XII s. VI d.». (Arch. Yonne, G 1143, Comptes de 1502-03).

Troyes (1). Cuvelier doit donc partager avec lui l'honneur d'avoir édifié le transept et, si la conception ne lui en est pas due, c'est à lui du moins qu'en revient le mérite de l'exécution. Quand Chambiges se rendit pour la première fois à Troyes, en août 1502, il emmena avec lui Cuvelier (2). C'est qu'il appréciait la valeur de ses avis et des conseils suggérés par son expérience.

* * *

Son œuvre achevée à Sens, Cuvelier y demeura. Il habitait, non loin du cloître, sur la censive du Chapitre, une maison rue de la Charronnerie. Pendant dix ans il continua de remplir les fonctions de maître de l'œuvre, qui lui valaient une pension de dix livres, en même temps qu'il exerçait sa profession d'architecte pour le compte des particuliers. Il mourut en 1523 ou 1524 (3). Son successeur, Cardin

(1) « Le jeudi devant penultime d'octobre [1506], arriva de Troyes en ceste ville maistre Martin, le maistre des maçons, qui visita l'ouvrage de l'église ; auquel Mess. de Chappitre ordonnerent faire quelque present. Et, par le conseil d'aucuns de Messieurs, fut avisé qu'on lui payeroit ses despens. Lequel accompagnèrent maistre Hugues et les autres de l'astelier en l'ostel de Jehan Jouan, ou despendirent XXI s. ». (*Ibid.*, G 1144, Comptes de 1506-07). Chambiges était arrivé de Beauvais à Troyes, le 23 octobre (Arch. Aube, G 1577). Nouveau voyage de Chambiges à Sens, en avril 1507 (Arch. Aube, G 1577). « A esté payé a maistre Martin, qui nous est venu visiter, pour son deffroy, luy deuxiesme, et ses chevaulx, la somme de XIX s. IV d. t. ». (Arch. Yonne, G 1144, Comptes de 1512-13).

(2) Arch. Aube, G 1573, Comptes de la fabrique de la cathédrale (1501-02). Voy. aussi : Marius Vachon, *Une famille parisienne d'architectes maistres-maçons* (1490-1643). (Paris, librairie de « La Construction moderne », [1907] ; in-4°).

(3) « Des hoirs et veufve feu Huguet Cuvellier, pour leur maison assise derrière la maison dudit Belocier, qu'il a prise a rente perpétuelle et emphiteose, moyennant chascun an la somme de XLV sols tournois et IV deniers parisis de censive ». (Arch. Yonne, G 799 : Comptes de la cloîtrerie, du 25 août 1523 au 25 août 1524). Dans le compte de l'année précédente (G 798), Cuvelier est encore mentionné.

Guérard, maçon à Sens, travailla à la tour neuve, mais l'élégante lanterne qui s'y dresse fut l'œuvre de Nicolas Godinet, qui remplaça Guérard, après sa mort, en juillet 1532 (1).

Dès lors les grands travaux sont achevés. Il ne nous reste plus à signaler que l'addition, au sud de la chapelle rayonnante centrale, de la chapelle Sainte-Claire fondée par le chanoine Fritart en 1556 (2), et, au nord, de la chapelle Sainte-Colombe, bâtie avec les fonds légués par le chanoine Legris (3). Cette dernière chapelle, qui avait été l'objet d'un marché passé, le 24 mars 1704, avec Jean Joyneau, architecte à Sens, moyennant 10.500 livres, ne fut terminée qu'en octobre 1710; mais des malfaçons y furent constatées et, treize ans après, en juin 1723, sa voûte s'effondrait (4).

Au XIXe siècle enfin se place le dernier chapitre de l'histoire de la cathédrale, dont on connaît la restauration par Lance.

(1) « Le samedy XIIIe juillet, la sepmaine entière a esté payé à Nicolas Godinet, maistre de l'œuvre, ou lieu de feu maistre Cardin, aux tailleurs, maçons et autres maneuvres, la somme de XI l. XI s. t. ». (Arch. Yonne, G 1149, Comptes de 1532-33).

(2) Arch. Yonne, G 678, fol. 32 v°.

(3) Par son testament du 1er mai 1703.

(4) Arch. Yonne, G 711.

Liste des maîtres de l'œuvre de la cathédrale de Sens.

[Les chiffres cités n'indiquent pas toujours les années précises où les maîtres de l'œuvre prirent ou abandonnèrent la direction des travaux, mais les dates extrêmes où les textes les mentionnent.]

Guillaume de Sens, 3e quart du XIIe siècle.
Nicolas de Chaumes, cité en 1319 (1er tiers du XIVe siècle).
Jean de Valrenfroy, cité en 1341.
[Poyricard, cité en 1344 ?].
Nicolas de Reuilly, 1360-1378.
Étienne Jacquin, 1393-1411.
Jean Jacquin, 1411-1417.
1427-1437, le titre de maître de l'œuvre est supprimé.
Verain Moreau, cité en 1439.
Guillaume Courmont, 1442-1451.
Simonet Mercier, 1451-1467.
François Nobis, octobre 1467-mai 1468.
Antoine Lusurier, mai 1468-novembre 1490.
Martin Chambiges, novembre 1490-mai 1494 (1).
Hugues Cuvelier, mai 1494-fin 1523.
Cardin Guérard, 1524-juillet 1532.
Nicolas Godinet, juillet 1532-1556.
Jean Loret, 1556-1572.
Nicolas Loret, 1572-1590.
Après Nicolas Loret, le titre de maître de l'œuvre est supprimé.

(1) Après son départ de Sens, Martin Chambiges continue à surveiller les travaux que Cuvelier dirige sur place.

XIV

LA SCULPTURE DES PORTAILS

DE LA

CATHÉDRALE D'AUXERRE

DU XIIIe A LA FIN DU XIVe SIÈCLE

Par M. C. ENLART.

La cathédrale d'Auxerre a été commencée par les deux extrémités, fait assez ordinaire (1), quoiqu'il ait paru anormal à l'érudit M. Chérest (2). La façade est, après le sanctuaire, la partie la plus importante de l'édifice, tant au point

(1) Lorsque Suger rebâtit Saint-Denis, il fit une cérémonie pour la pose de la première pierre et une autre pour la consécration simultanée du sanctuaire et du narthex. Un peu plus tard, la collégiale de Mantes fut commencée par les deux extrémités, comme l'atteste un portail, et l'on sait qu'on procéda de même, en 1225, à la cathédrale d'Amiens. A mon avis, ce fut aussi le cas de Notre-Dame de Paris, en 1163, et le portail Sainte-Anne dut être fait pour la place qu'il occupe en même temps qu'on élevait le sanctuaire.

(2) *Conférences d'Auxerre. La Cathédrale,* par M. Aimé Chérest, Auxerre, 1868, in-8°, p. 49 et 50.

Sur la cathédrale d'Auxerre, voir aussi Victor Petit : *Guide pittoresque dans la ville d'Auxerre,* Auxerre, 1858, in-8°, et *Notice archéol. sur les monum. d'Auxerre* (Congrès scientif. de Fr., 1858-1859, t. I, p. 213); Max Quantin : *Visite de la cathédrale d'Auxerre* (Congrès archéol., 1850-51);

de vue architectural qu'à celui de la liturgie (1). Il importait, du reste, au clergé de faire acte de propriétaire aux deux extrémités d'un terrain dès le début de travaux qui pouvaient durer des siècles.

D'après M. Chérest (2), le chœur, commencé en 1215, aurait été achevé entre 1223 (3) et 1235 (4) et la façade commencée aussitôt après. L'écroulement des clochers romans, en 1217, fut une raison de plus pour hâter l'exécution des tours occidentales. M. Chérest remarque, avec raison, que l'architecture du bas de la nef est contemporaine du chœur, à la différence de celle du centre de l'église, et que l'on a commencé par la tour et le portail du sud-ouest. On peut ajouter que, sur toute l'étendue de la façade, le soubassement porte une moulure qui répond à la base attique du milieu environ du XIIIe siècle, et que la tour du midi appartient au même siècle, jusqu'au niveau de la première corniche qui surmonte le portail.

Au grand portail, le soubassement et les jambages sont de même époque ; le linteau et le tympan ne sont pas antérieurs à l'extrême fin du XIVe ou au XVe siècle (5).

Ch. Porée : *Le chœur de la cathédrale d'Auxerre, Bulletin Monumental*, 1906 ; *Congrès archéologique d'Avallon*. Guide, p. 169.

(1) La cérémonie du Jeudi-Saint se faisait au portail, et c'est sous le porche qu'étaient consignés les catéchumènes et les pénitents. On y rendait aussi la justice et l'on y publiait d'autres actes officiels.

(2) Ouvrage cité.

(3) Date de la mort de l'évêque Guillaume de Seignelay, et parce qu'il voulut être enterré à Pontigny et non dans la cathédrale qu'il avait commencée. Cet argument est loin d'être indiscutable.

(4) Mort de l'évêque Henri de Villeneuve, qui, au contraire, reçut la sépulture dans le sanctuaire. C'est, en effet, sinon une preuve, au moins une présomption qu'il était achevé.

(5) Un document vu par l'abbé Lebeuf témoignait qu'en 1397 on travaillait à l'imagerie de ce portail.

M. Chérest remarque avec raison que le blason de France n'a que trois fleurs de lys, disposition adoptée non par Charles V, mais dès la fin du règne du roi Jean et qui devint définitive sous Charles VI. Charles V reprit la ville en 1370. Le linteau semble postérieur à cette date.

Quant à la tour du nord, commencée avec le reste de la façade, elle présente un portail plus récent que celui du sud et qu'une partie de celui du centre; on peut l'attribuer au commencement ou au milieu du XIVe siècle, avec la corniche qui le surmonte.

Une dédicace de l'église, en 1334 (1), pourrait correspondre à l'achèvement de la nef et du bas des tours ; les extrémités du transept sont postérieures. Au sud, le portail Saint-Étienne était qualifié de neuf en 1401 (2), et, comme le style de sa sculpture et de ses colonnettes semble appartenir à la seconde moitié mais non aux dernières années du XIVe siècle, il paraît avoir été exécuté un peu avant 1370, date du retour de la ville à la couronne de France. Son érection coïnciderait donc avec l'occupation d'Auxerre par les Anglais, qui s'emparèrent de la ville en 1356. L'appréciation de la date est importante, car, au style bien caractérisé du XIVe siècle, s'allie dans ce portail l'emploi systématique et très précoce de l'accolade flamboyante importée d'Angleterre (3). Le portail nord du transept ne date que du XVe siècle (4), ainsi que le haut de la façade principale.

Je me borne à étudier ici ce qui, dans les portails, est antérieur à 1375, en reprenant la description que M. Daudin avait donnée d'une partie de ces sculptures (5), travail intéressant, mais auquel on peut faire beaucoup d'additions et de corrections.

Les trois portails de la façade sont étroits et sans trumeau.

(1) Chérest, mém. cité, p. 58.

(2) *Ibid.*

(3) Voir mes études sur l'origine du style flamboyant dans le *Bulletin Monumental*, l'*Archæological Journal*, le *Musée* et le *Bulletin de l'Union syndicale des Architectes français*, année 1908.

(4) Legs du chanoine Jean de Molins, en 1413, et bulle d'indulgences de Jean XXII, en 1415, pour l'achèvement de cette partie de l'église, qui nécessita la démolition du baptistère Saint-Jean-le-Rond.

(5) Daudin : *La cathédrale d'Auxerre. Sculptures des portails* (*Annuaire d'Auxerre*, 1871-1872 et 1873).

Celui du sud, le moins remanié, date pourtant de deux époques, son style permet de croire qu'il a pu être élevé aussitôt après le chœur, dans le troisième quart du XIIIe siècle. Il est consacré à la Vie du Christ. Le tympan (Pl. I), divisé en trois registres, comprend en bas trois panneaux encadrés de colonnettes et d'un dais continu. Le premier, à gauche du spectateur, est une Visitation, composition simple où Marie et Élisabeth s'abordent en se serrant une main et en portant l'autre à la poitrine. Au panneau central, la Nativité montre la composition traditionnelle, dont l'origine byzantine est ici soulignée d'un détail : les extrémités de la courtine qui garnit le fond du tableau sont relevées et nouées autour des colonnettes qui limitent la scène. Devant le lit de Marie, l'une des sages-femmes se prépare à baigner l'enfant ; l'autre était derrière le lit avec Joseph. Leurs têtes sont brisées. Le troisième tableau est la Circoncision : on y voit quatre hommes barbus vêtus de longues robes ; l'un, assis, tient l'enfant qu'un autre incline pour opérer, les trois autres sont debout au second plan.

Les trois tableaux du registre central sont sans séparation et couronnés d'une bande de nuages stylisés formant dais. On y voit la prédication de saint Jean-Baptiste, le baptême du Christ et les anges qui le servent au désert après la tentation.

Le registre supérieur, étroit, n'a que deux sujets : à gauche, Jésus parlant à un groupe de cinq hommes ; à droite, Jésus à table avec trois convives. On peut y voir le Jardin des Oliviers et la Cène, avec des réductions nécessitées par le manque de place : c'est ainsi qu'au XIIe siècle, sur un chapiteau de Notre-Dame-du-Port de Clermont, la Cène n'a que cinq convives. Toutefois, on peut supposer aussi que nous avons ici le repas chez Simon le Pharisien (1) et la

(1) Ce sujet est représenté vers la même époque sur le tympan du petit portail nord de l'église de Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme).

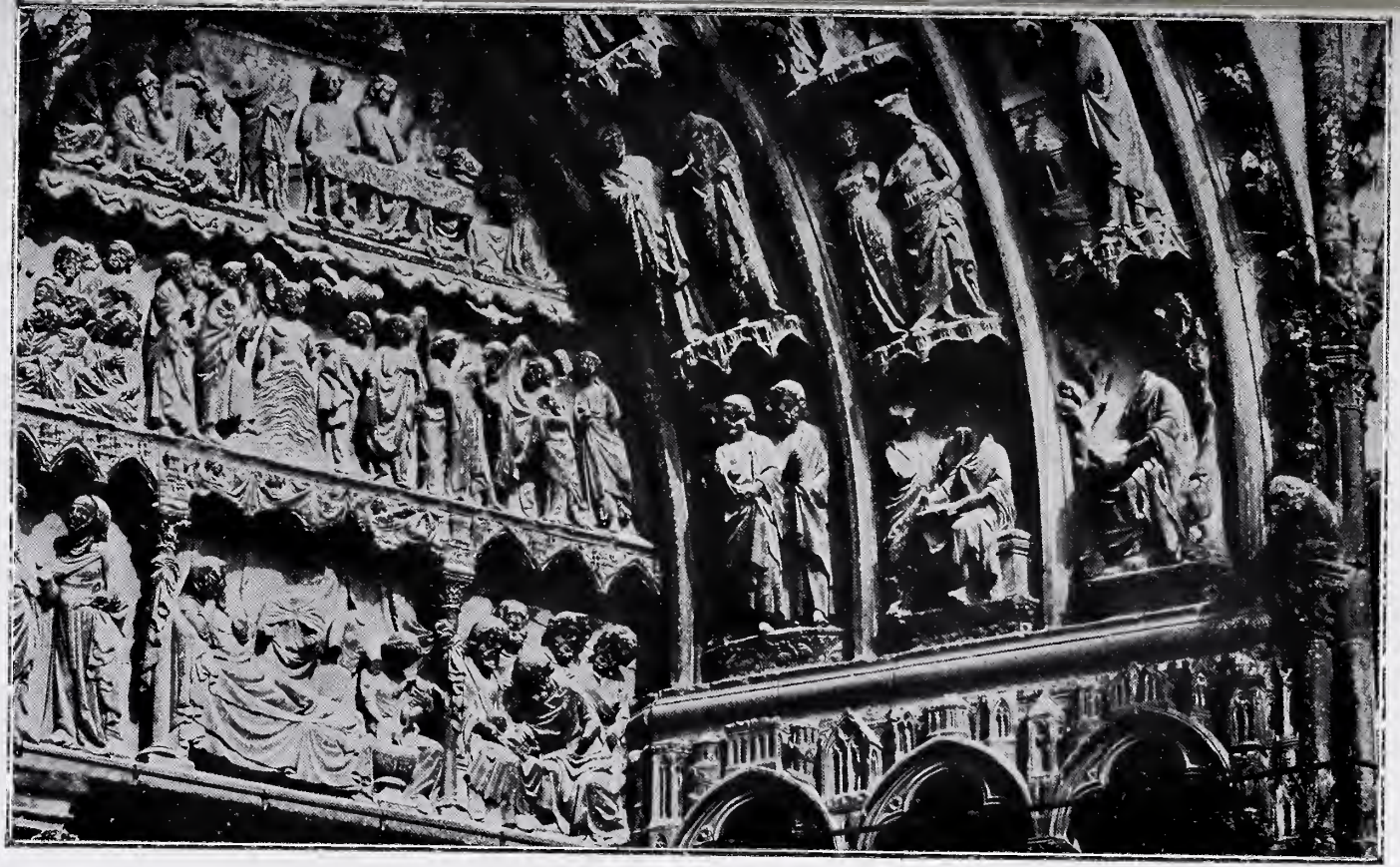

Cathédrale d'Auxerre.
Portail sud de la façade.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Prédication du Christ. Dans la pointe du tympan, le Christ en gloire est accosté de deux anges.

Ce tympan s'encadre de trois voussures à personnages et d'une voussure de feuillage.

Au sommet de la première, on reconnaît l'Annonciation aux Bergers et, plus bas, l'Annonciation de la Vierge. Dans la voussure centrale, les scènes se rapportant à la Nativité de saint Jean-Baptiste et à l'Enfance du Christ. On y distingue l'Ange parlant à Zacharie, les Mages, la Présentation au Temple ; enfin, la voussure supérieure est consacrée à l'histoire de saint Jean-Baptiste.

Les ébrasements des pieds-droits ont deux soubassements surmontés d'un registre de trois niches veuves de leurs statues (1). Ces niches se composent d'arcatures surmontées de menus motifs d'architecture, et portées en avant de leurs colonnettes par l'intermédiaire de consoles ornées de feuillage. Ces consoles ont un profil en doucine de tradition antique, et l'ordonnance est probablement unique en France, tandis qu'elle est usuelle en Italie dans les couronnements de tombeaux et de chaires (2).

Le tympan repose non sur des corbeaux, mais sur les riches chapiteaux de colonnettes adossées aux montants.

Le registre inférieur du soubassement forme trois panneaux carrés, séparés par des montants qui traversent la moulure intermédiaire des deux registres pour porter trois arcatures aiguës tréflées et à frontons pointus, dans lesquels s'encadrent les bas-reliefs de l'histoire de David.

Entre les frontons, huit statuettes de femmes d'une exquise élégance figurent le thème bien connu des sept Arts

(1) Ces statues pouvaient représenter, comme à Reims, l'Annonciation et la Présentation au Temple ; cette dernière scène importante dans l'histoire du Christ ne figure pas au tympan.

(2) Assise, cathédrale de Pérouse, etc.

libéraux (1), la huitième est ajoutée pour la symétrie. Ces figures, malheureusement dégradées (2), sont inspirées de l'antique et comparables aux plus gracieuses terres cuites grecques.

Dans les niches, six groupes de statuaire, grandeur demi-nature (Pl. II), racontent l'histoire de David.

Au sud, c'est l'épisode de Bethsabée : debout dans la première niche, le saint roi, caché derrière une colonnette, se penche pour regarder attentivement le tableau suivant. La tête de David est malheureusement mutilée.

Dans la niche centrale, Bethsabée sortant du bain est assise, le torse nu, une draperie sur les jambes. Une servante debout déverse sur ses épaules un vase de parfum et, du plat de la main, pratique une friction ou un massage. Le torse de la jeune femme est un morceau de nu élégant et sincère.

Le troisième tableau montre le départ d'Urie, à cheval, suivi de son écuyer. L'artiste leur a donné le costume militaire romain et le bouclier rond.

Au côté nord, le récit se poursuit, avec la mort d'Urie devant la porte de Rabba, capitale des Ammonites (3). Il tombe de cheval, frappé d'un coup de lance et des traits envoyés du haut de la porte par des archers.

Au tableau suivant, David met sa main dans la main de Bethsabée devenue veuve ; au dernier tableau, il la fait asseoir près de lui sur son trône. Plus préoccupé de beauté plastique que de morale, l'artiste s'est arrêté là ; négligeant les châtiments de David, il passe du couronnement de Bethsabée à la glorification de son fils Salomon.

(1) Voir Émile Mâle : *L'art religieux en France au XIIIe siècle*, 2e éd., 1902, p. 98 et suiv. On sait que ce thème est emprunté au poème de Marcianus Capella : *Les Noces de Mercure et de la Philologie*.

(2) Les attributs sont brisés. On reconnaît, toutefois, la Dialectique au serpent qui lui sert de ceinture.

(3) Samuel, ch. II, § 11, 24.

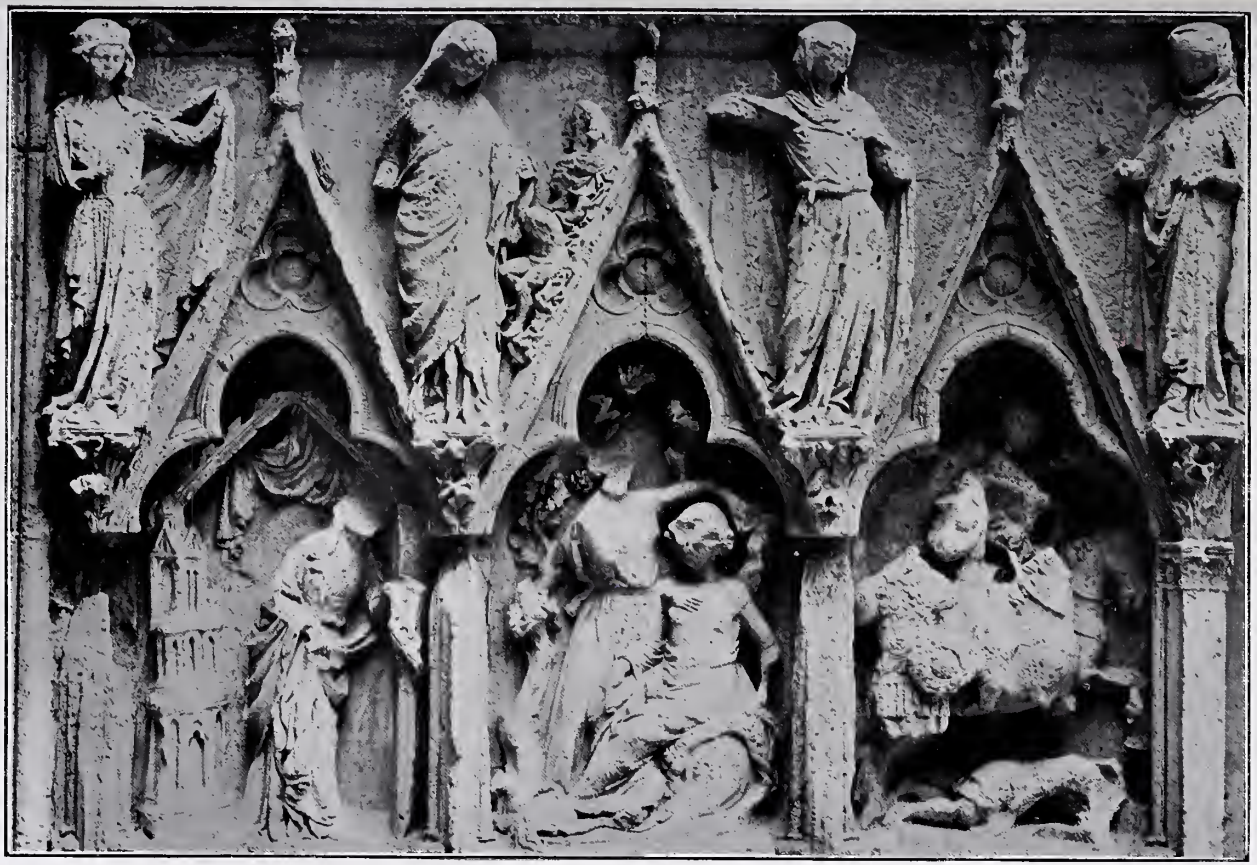

Cathédrale d'Auxerre.
David et Bethsabée.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Au sud du portail, entre celui-ci et les contreforts d'angles des tours, le groupe du Jugement de Salomon s'encadre dans un grand et riche panneau, modifié dans la première moitié du XIVe siècle et auquel on a donné alors un pendant à l'autre extrémité de la façade.

Sous un fronton aigu qui rejoint la corniche, le groupe s'encadre d'une arcature (Pl. III). Au-dessous, une triple arcature entourait un sujet disparu, et au bas règne un socle sculpté.

Salomon, de qui les révolutionnaires ont abattu la tête couronnée, a les jambes croisées en signe d'autorité. L'exécuteur qui tient l'enfant porte le costume militaire romain, comme au Portail des Libraires de Rouen. Devant eux, l'une des femmes s'agenouille ; l'autre est debout ; derrière elle apparaît une tête d'homme coiffée du bonnet juif. Le socle, à trois panneaux sculptés de rosaces dans des quatrefeuilles, doit avoir été inséré sous le groupe au XIVe siècle, lorsque fut faite l'arcature à fronton. Le groupe, qui pourrait dater de la fin du XIIIe siècle, et son encadrement auraient été originairement plus bas.

La belle frise de feuillage qui règne sous le Jugement de Salomon rappelle les chapiteaux du grand portail de Reims. C'est probablement au seuil du portail et sous le Salomon que l'official rendait la justice (1).

C'était là aussi que se trouvait l'autel extérieur appuyé à la tour du sud et dédié à *Notre-Dame-la-Dehors*. Il s'abritait sous un triple auvent, et la statue de Notre-Dame accostée de deux anges céroféraires devait occuper la triple arcature qui règne sous le Jugement de Salomon.

(1) On sait qu'à Saint-Urbain de Troyes elle se rendait sous un porche. Voir Babeau : *Saint-Urbain de Troyes*, Troyes, 1891, in-8°, p. 24.

Le porche de la cathédrale de Léon présente, dans la travée où est sculpté Salomon en juge, une borne avec l'inscription : *Locus Appellationis*. Au Portail des Libraires de Rouen, un groupe analogue à celui d'Auxerre domine le bâtiment de l'Officialité.

Sous cette arcature court un soubassement orné de très bas reliefs répartis dans un tracé bizarre de quatrefeuilles et de demi-cercles, vraisemblablement composé pour un vitrail. Ces combinaisons, tout à fait inusitées dans la sculpture, sont usuelles, en effet, dans les vitraux et c'est un carton de verrière que le sculpteur a dû prendre pour modèle.

Il y a retracé les « enfances » de David: dans les deux demi-cercles supérieurs, il garde les troupeaux et joue de la harpe devant Saül couché sur un lit. Le fond de la scène est formé par une courtine drapée. Dans les trois médaillons en quatre-feuilles, nous voyons David s'échappant par une fenêtre du palais, avec l'aide de sa femme Michol. pour fuir Saül, puis le héros en présence de Goliath. Un arbre les sépare; David, tout petit, lève les bras et balance sa fronde; le géant, vêtu à l'antique, abaisse sur lui un regard dédaigneux et s'appuie d'une main sur sa lance; de l'autre, sur un écu triangulaire. L'autre demi quatrefeuille, très fruste, montre le grand prêtre Samuel assis, recevant les ordres d'un ange qui sort à mi-corps des nuées. Dans le demi-cercle voisin, Samuel est encore assis; David, agenouillé devant lui et assisté de deux autres personnages, reçoit l'onction sainte; un acolyte se tient derrière le prêtre; enfin, dans le dernier demi-cercle, David armé de l'épée de Goliath, plus grande que lui-même, tranche la tête du géant qu'il a étendu mort au pied de l'arbre. C'est la suite du médaillon central, et l'histoire est ici. comme ailleurs, quelque peu interpolée.

On a dit que les jambages du portail central datent du XIIIe siècle, mais les niches des pieds-droits ont été refaites, en même temps que les parties supérieures, à une date voisine de 1400. On a dit aussi que la moulure du soubassement accuse le XIIIe siècle, mais la frise admirable sculptée en très bas relief au-dessus de ce soubassement semble bien être un embellissement introduit dans la première moitié du XIVe siècle. Le manque absolu de concordance entre sa

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Auxerre.

Jugement de Salomon.

composition et l'appareil semble témoigner qu'elle a été sculptée après coup. C'est en même temps sans doute que l'on sculpta de petites arcatures sur la plinthe inférieure.

Les travaux durent être interrompus depuis l'invasion anglaise (1356) jusqu'à la reprise de la ville par les Français, en 1370: les niches, le linteau (1), le tympan (2), les voussures (3) et le grand fronton à jour (4) furent alors exécutés dans le style flamboyant et sortent du cadre de cette étude.

Les montants, du XIIIe siècle, portent sur la face antérieure comme sur la tranche une superposition de six arcatures encadrant les figurines des douze Vierges sages et des douze Vierges folles, statuettes d'une rare beauté dont on ne saurait trop déplorer la mutilation. Toutes sont décapitées.

Le soubassement se divise en deux registres: le registre supérieur est orné, de part et d'autre, d'une arcature en tiers-point qui reste vide, et de trois niches de même tracé et de plan triangulaire. L'une d'elles, au sud, est vide et pourrait l'avoir toujours été; chacune des quatre autres abrite

(1) On a vu qu'il porte l'écu de France aux trois fleurs de lys.

(2) Il représente le Jugement dernier et rappelle le style de celui de la Ferté-Milon (couronnement de la Vierge), exécuté de 1392 à 1407.

(3) Elles sont cinq, avec gorges profondes où se logent des dais et des groupes de statuettes. Ces sculptures correspondent aux claveaux qui, malheureusement, ne sont pas tous de même hauteur. Il s'ensuit un fâcheux effet de confusion. Les sujets, compliqués, sont tirés du Nouveau Testament et surtout des légendes de saint Jean-Baptiste et des Apôtres. On distingue, à la première voussure intérieure, les Anges encadrant le Jugement dernier; à la seconde, une porte fermée et un épisode où figurent des clefs; un personnage tenant une clef est agenouillé devant une chapelle; à la quatrième, saint Pierre délivré par l'ange, et les martyres des saints apôtres André, Vincent, Marc et Paul; à la cinquième, les légendes des saints Jean-Baptiste et Jean l'Évangéliste, réunis ici comme au portail Saint-Jean de la cathédrale de Rouen. — A la sixième, les légendes de saint Thomas et d'un autre martyr; à la septième, deux autres légendes de saints.

(4) Il présente le plus grand développement qu'atteigne ce membre d'architecture et son centre forme une baie cintrée.

deux figures assises sur un même banc et se regardant.

On pourrait croire qu'il y a là (Pl. IV) une suite des douze Apôtres conversant deux à deux, comme on les a souvent représentés, mais, quoique toutes les têtes soient brisées, il est manifeste que certains des personnages sont des femmes, d'ailleurs les pieds chaussés indiquent que les hommes mêmes ne peuvent être des apôtres. S'agit-il de prophètes et de sibylles ? Ce n'est pas impossible. Peut-être aussi sont-ce les rois et reines de Juda.

Les attributs ont disparu avec les mains brisées; un phylactère tenu par deux de ces figures devait porter une inscription peinte, dès longtemps effacée. Il semble qu'aucune identification sûre ne puisse être proposée.

Au fond de chaque niche et dans les écoinçons, des anges tiennent des couronnes. Il pourrait donc s'agir des couronnements de la reine de Saba et de la Vierge, mais les anges qui donnent des couronnes ne sont ici qu'un lieu commun décoratif : nous allons en voir au-dessus d'Adam et d'Ève au moment de leur faute ! Ils les distribuent donc au hasard, tout comme un ministre donne parfois certaines décorations, et leur geste ne prouve rien.

Les sculptures du soubassement, faites sans doute après coup, comme on l'a dit, vers le début du XIVe siècle, figurent, au nord, l'histoire de Joseph, dans une suite de quatrefeuilles et d'arcatures étroites ; au sud, celle de l'Enfant Prodigue encadrée dans une combinaison de médaillons qui semble composée pour un vitrail et rappelle plusieurs vitraux consacrés au même sujet.

L'Histoire de Joseph s'encadre de bandes losangées, où des fleurs de lys, aujourd'hui brisées, alternaient avec des châteaux de Castille (1).

(1) M. Daudin, p. 183 du mémoire cité, ne voit dans ces châteaux qu'un caprice décoratif et non la pièce de blason, pourtant bien connue, qui devint depuis le mariage de Louis VIII motif usuel de l'ornementation gothique.

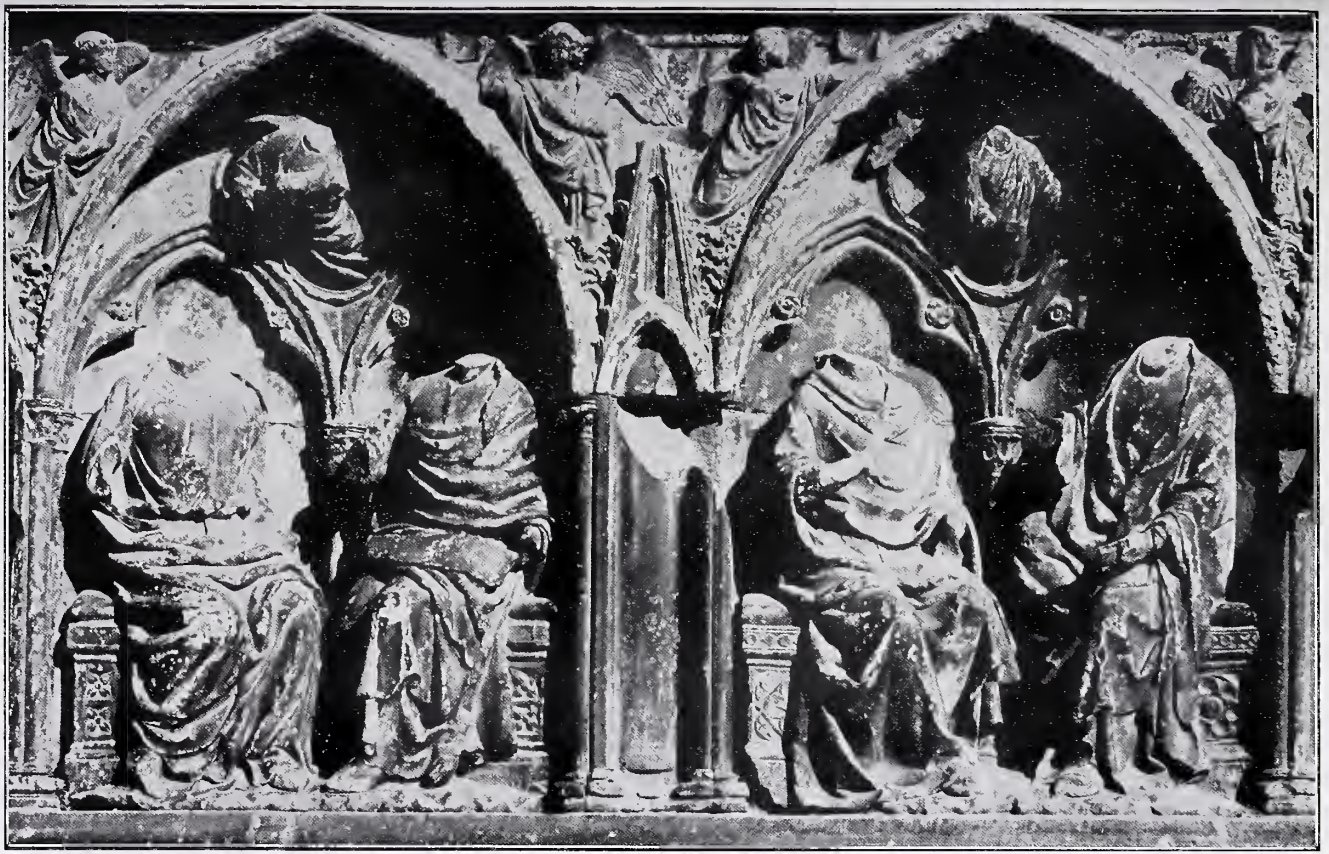

Cathédrale d'Auxerre.
Niches du portail central.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Une intéressante particularité de toutes ces sculptures de soubassement consiste en des copies exactes et excellentes de morceaux antiques qui se mêlent aux bas-reliefs gothiques: ainsi l'histoire de Joseph est capricieusement interrompue par deux figures d'hommes nus, superposées dans de petites arcatures, et dont l'un semble un satyre, l'autre Hercule portant sur ses épaules la dépouille du lion de Némée, ou un bacchant, et plus bas, du même côté du portail, le socle du chambranle porte dans un panneau en quatrefeuilles une autre remarquable copie de figurine nue d'après l'antique. C'est un Amour endormi (Pl. v) à l'ombre d'un chêne. Près de lui est un lapin, tandis qu'à côté de l'Hypnos antique on trouve un lézard. A part ce détail, la figure est à peu près conforme à un modèle classique bien connu sous le nom d'*Hypnos* (1).

L'histoire de Joseph (Pl. vi) comprend 22 panneaux. Pour la suivre, il faut commencer successivement par la droite les deux registres qui la composent; on y trouve toutefois des interpolations: voici la suite des tableaux:

1° (quatrefeuille). Deux personnages endormis, probablement Pharaon et Joseph. Dans le ciel, des étoiles, des nuées et sept gerbes de blé.

2° (arcature). Personnage assis dans un fauteuil; peut-être Pharaon, plus probablement Jacob.

3° (quatrefeuille). Quatre frères de Joseph sont en route, portant des sacs sur l'épaule, ainsi qu'un panier ou un vase à anse et un pichet ou une buire. Vont-ils aux champs à leurs travaux en complotant la perte de leur frère, ou, au contraire, reviennent-ils d'Égypte avec leurs sacs de blé et découvrent-ils le vase d'or caché dans l'un des sacs? Cette seconde version est la plus probable; le sculpteur aurait donc

(1) Voir Salomon Reinach: *Répertoire de la Statuaire grecque et romaine.* Hypnos et Thanatos, p. 490, 491, 492, et en particulier la fig. 4 de la p. 491.

bouleversé l'ordre des sujets dont il devait avoir les cartons.

4° (quatrefeuille). Les neuf frères de Joseph le dévêtent et le descendent dans la citerne.

5° (arcature). L'un d'eux montre à Jacob la robe ensanglantée de Joseph.

6° (quatrefeuille). Les frères de Joseph le tirent de la citerne et le vendent à un marchand, descendu de son cheval.

7° (panneau étroit, sans arcature). Bacchus avec panthère transformée en lion ou Hercule vainqueur du lion, interprétation de l'antique, pour figurer peut-être Samson, ou pour faire allusion au prétendu animal féroce qui aurait dévoré Joseph.

8° (quatrefeuille). Les marchands chevauchent vers l'Égypte, emmenant Joseph.

9° (arcature). Un marchand mène Joseph chez Putiphar.

10° Joseph, présenté par le marchand, s'agenouille devant Putiphar assis. Près de lui sont deux hommes, debout.

11° (quatrefeuille) et 12° (arcature). La femme de Putiphar, debout devant Joseph, le prend dans ses bras et lui adresse des propos séducteurs; il la repousse. Il fuit (Pl. VII), en lui laissant en main le manteau qui passe derrière le montant de l'arcature (1).

Registre inférieur; même ordre.

13° (quatrefeuille). La femme accuse Joseph devant un juge assis, les jambes croisées.

14° (arcature). Un garde mène Joseph à la prison.

15° (quatrefeuille). La prison, sous l'aspect d'un château ouvert d'une large baie qui laisse voir trois têtes, et d'une porte par où l'échanson est emmené.

16° (quatrefeuille). L'échanson ramené à ses maîtres, un homme et une femme attablés, met un genou en terre devant eux.

(1) M. Daudin (p. 184) n'a pas remarqué cette disposition et a pris Joseph pour l'échanson ou le panetier et la femme de Putiphar tour à tour pour Joseph ou pour une servante écartant un rideau.

F. Martin-Sabon, phot.

Cathédrale d'Auxerre.

Histoire de Joseph.

17° (arcature). Pharaon endormi, une couronne sur la tête.

18° (quatrefeuille). Sa vision des vaches sortant du fleuve.

19° (panneau étroit). Un satyre antique (1), nu, tient une gerbe de blé; allusion à l'autre songe de Pharaon.

20° (quatrefeuille). Joseph reçu à la cour de Pharaon qui l'investit de ses pouvoirs.

21° (arcature) et 22° (quatrefeuille). Joseph et Pharaon debout devant le grenier d'abondance. Un frère de Joseph, amené devant lui, met un genou en terre.

23° (quatrefeuille). Un des frères amené devant Pharaon, couronné et assis, met un genou en terre (2); derrière lui sont trois personnages dont un tient à la main un objet qui semble être un chapeau de voyage rond et plat, muni d'un cordon ou mentonnière.

24° (arcature). Joseph, intendant, debout, les clefs à la ceinture (3).

Au soubassement de l'ébrasement d'en face, l'histoire de l'Enfant Prodigue (Pl. v) présente, on l'a vu, la composition d'un vitrail, et c'est aussi en le comparant à diverses verrières de Bourges (4), de Chartres (5), de Sens (6) et d'Auxerre (7)

(1) Interprétation d'un type bien connu. Voir S. Reinach, ouvr. cité, p. 134 à 141.

(2) C'est encore ce personnage que M. Daudin a pris ici pour Joseph (même page).

(3) M. Daudin l'a pris pour l'échanson ou le panetier.

(4) Voir Martin et Cahier: *Monographie de la cathédrale de Bourges. Vitraux du XIIIe siècle.* Paris, Poussielgue, 1841-1844, in-fol., p. 179 et pl. IV. Plusieurs scènes sont très analogues, mais le vitrail entre dans des détails plus nombreux et surtout différents, il a dix-sept tableaux, tandis que nos bas-reliefs ne sont que quatorze.

(5) Voir Durand: *Monographie de la cathédrale de Chartres,* et Martin et Cahier, ouvr. cité, p. 179 à 188.

(6) *Ibid.*, p. 181 et pl. XI, fig. A, douze tableaux, dont les détails sont assez différents des nôtres et s'éloignent parfois du texte de la parabole.

(7) Voir Bonneau: *Description des verrières de la cathédrale d'Auxerre,* dans le *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne,* 1885-1886.

même que l'on peut restituer ce que le temps et les hommes y ont le plus dégradé.

La composition comprend trois groupes de cinq bas-reliefs encadrés de cercles ou de quatrefeuilles, et, sur un pan coupé, deux autres médaillons superposés. Entre l'ébrasement et le pan coupé, une curieuse bande verticale est ornée de menus feuillages, de losanges et de cercles; dans l'un de ces derniers s'est conservée une tête de profil; ce médaillon antique fait présager à deux siècles de distance un des motifs favoris de l'art de la Renaissance.

C'est de gauche à droite qu'il faut suivre ici l'histoire : les deux légendes se développent en ligne divergente de part et d'autre du portail. Les trois médaillons centraux ne se rattachent qu'incidemment au récit principal. Le premier tableau est complètement détruit. M. Daudin affirme y avoir reconnu l'Enfant Prodigue devant son père assis dans un fauteuil; tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'on y voyait le jeune homme réclamant à son père sa part d'héritage.

Dans le second médaillon, le jeune homme chevauche, le faucon au poing; son écuyer frappe le sommier sur lequel il le suit avec les bagages.

Au troisième tableau, l'écuyer a disparu, mais deux lévriers suivent encore leur maître, qui met pied à terre devant une maison où pend une enseigne et où deux femmes l'accueillent.

Du quatrième médaillon ne subsiste que la partie inférieure, peu intelligible à elle seule, mais il est aisé de restituer le tableau d'après le motif correspondant du vitrail de Bourges, qui présente une très grande analogie avec cette suite. L'Enfant Prodigue y était assis dans une chaire d'honneur entre les deux femmes qui, debout, le couronnaient de fleurs.

Le cinquième sujet (Pl. v) est un joyeux repas qu'il fait entre ses deux compagnes : ces jeunes femmes, fort gracieuses, se tournent vers lui et l'une d'elles lui passe un hanap, tandis

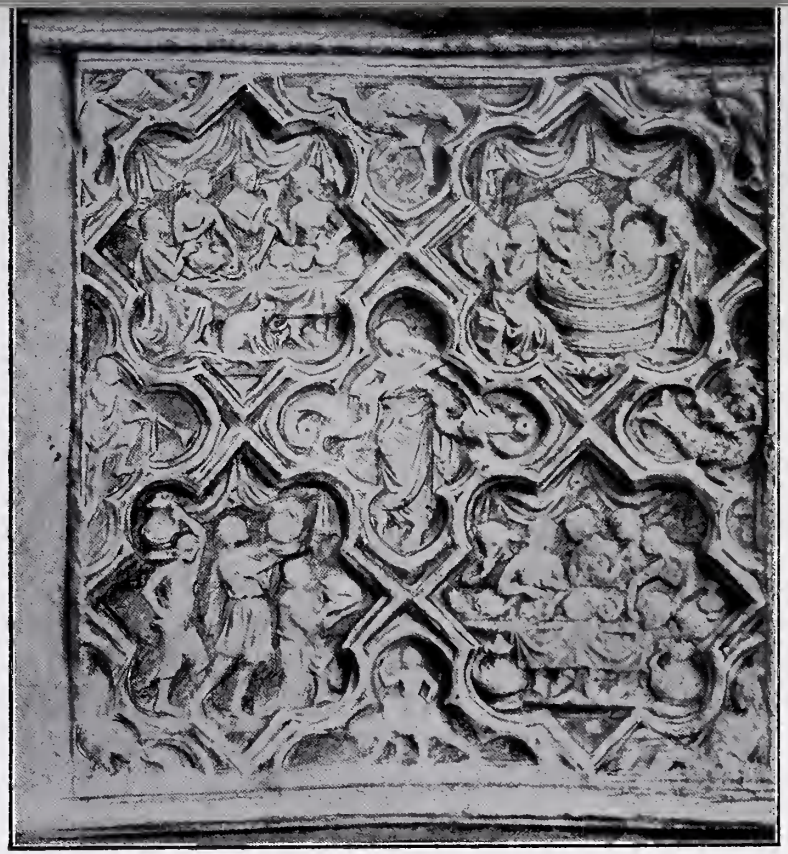

L'enfant prodigue.

C. Enlart, phot.

L'amour endormi.

Cathédrale d'Auxerre.

que sous la nappe elle caresse son lévrier, sans que le chat du logis en paraisse jaloux ; un serviteur met le genou en terre pour présenter une grande buire.

Le sixième tableau nous transporte dans une étuve : l'Enfant Prodigue est dans la baignoire de bois, une servante y verse de l'eau, une autre femme tient le carreau ou coussin sur lequel il va s'asseoir pour être essuyé ; en attendant, il se tourne vers son amie, qui se penche sur lui et pratique une friction.

Les septième et huitième sujets sont l'un au-dessus de l'autre sur le pan coupé, et M. Daudin s'est étrangement mépris sur leur signification (1). L'un nous montre l'Enfant Prodigue ruiné ; il n'a plus pour vêtement que ses braies, et son ancienne amie le chasse de chez elle (2) : sur son ordre, la servante lui applique un coup d'un grand battoir en forme d'aviron, qui servait au battage des tapisseries et literies et pouvait, comme la perche, s'employer pour tendre les draps sur les très grands lits (3).

Au-dessous, on voyait l'Enfant Prodigue venir vendre ses services au métayer ; celui-ci seul est reconnaissable, assis sous un chêne et la tête encapuchonnée, l'air hautain, le geste impérieux. Près de lui, on discerne un groupe de porcs.

Le neuvième médaillon est presque détruit : on y distingue des chèvres et le groin d'un des porcs que le jeune

(1) Dans le vitrail de Bourges, ce sujet est figuré par deux fois, et l'un d'eux a été mal interprété par Martin et Cahier, qui ont pris la servante pour le mari de la femme.

(2) Il semble qu'au moyen âge un homme ruiné cessait parfois de plaire. Voir Fabliaux : Rec. Montaiglon, n° LXVII, *De pleine bourse de sens*.

(3) Voir Bibl. Nat., ms fr. 823, miniature au fol. 88, v° :

« Celle au baston qui refaisoit
Les lis et blans draps y metoit ».

homme gardait sous des arbres en méditant sur sa triste destinée.

Le dixième tableau, particulièrement intéressant, du retour de l'Enfant, n'est guère mieux conservé. Le jeune homme se prosternait devant son père qui, vêtu d'une longue robe, s'inclinait vers lui pour le relever ; derrière le père, l'artiste avait pris l'heureuse liberté de représenter la mère, seule figure qui soit à peu près conservée. Elle est coiffée et vêtue à la romaine et digne du ciseau d'un artiste grec.

Le onzième sujet figure les apprêts du repas ; il est également presque détruit. Au premier plan, le veau gras est abattu ; au fond, devant une immense cheminée au manteau orné d'arcatures gothiques, un personnage semble apprêter la broche ou les landiers, tandis qu'un autre, bizarrement coiffé, porte à sa bouche une cuiller pour goûter une sauce.

Le douzième sujet, d'une grâce exquise, est emprunté à un modèle antique et traité comme la plus belle médaille grecque ; il est malheureusement fruste. Il représente trois figures isolées : celle du centre est une femme jouant de la vielle avec un long archet ; derrière elle est un danseur ou un musicien, fort mutilé ; devant elle une exquise danseuse qui, les bras levés, tient des crotales ou des castagnettes. Au-dessus d'elle pend une draperie. Cette danse et cette musique célèbrent le joyeux retour de l'Enfant : c'est un *entremets* du banquet familial que représentent les treizième et quatorzième médaillons (Pl. v) : dans l'un, trois serviteurs apportent les mets que le plus rapproché présente genou en terre ; dans l'autre, l'Enfant repenti est assis avec ses parents et son frère à une table richement servie. Ces médaillons, comme ceux qui les surmontent, ont des fonds de draperies.

Les sujets que l'on vient de passer en revue se groupent par quatre autour de trois médaillons centraux, composition tout à fait semblable à celle des vitraux. Les trois médaillons centraux n'ont qu'un rapport indirect avec l'histoire de

l'Enfant Prodigue (1) : l'un présente la Femme aux Serpents, allégorie bien connue, symbolisant l'humanité qui nourrit ses vices ; les deux autres évoquent l'Histoire de Job et celle de David, un de ces rapprochements entre l'Ancien et le Nouveau Testament qu'affectionnait l'iconographie du moyen âge. Job et l'Enfant Prodigue ont cela de commun qu'ils ont recouvré leur condition première après de grandes tribulations, et David peut être rapproché d'eux parce qu'il fit pénitence pour ses fautes.

Le même sujet avait été sculpté, à la même époque, sous le porche de Notre-Dame de Semur, qui présentait une ornementation du même genre, en faible relief. Malheureusement, ces bas-reliefs ont été entièrement bûchés, et il ne nous en reste que l'indication dans cette inscription explicative : « *Cest lystoire de la poreté de Job et de sa femme* ».

A Notre-Dame de Paris, au contraire, les deux mêmes sujets figurés à Auxerre ont été conservés. Ils occupent la face sud du contrefort de la façade qui sépare le grand portail du portail Sainte-Anne, mais ils sont visiblement remployés ; ils ont appartenu à la décoration d'une partie détruite de l'édifice, avant la construction des portails actuels, qui se place vers 1220, mais ils ne remontent cependant pas au delà du début du XIIIe siècle.

Le saint homme Job d'Auxerre est assis, comme celui de Paris, sur la cendre et causant avec sa femme et ses amis Eliphaz, Bildad et Tsophar. La femme est coiffée, de part et d'autre, d'une sorte de turban; celle d'Auxerre, surtout, a le caractère antique, et l'un des amis, petit et chauve, ressemble à Socrate. Il tient un sac, contenant probablement une aumône pour Job. C'est à tort que M. Daudin a voulu

(1) Dans le vitrail de Bourges, les intervalles des médaillons de l'histoire du Prodigue sont occupés par huit médaillons des prophètes ; on y lit les noms d'Isaïe et de Jérémie ; cette dernière inscription : JEREMIE PROF., a été lue par Martin et Cahier : « *De Filio prod.* ».

rattacher cette scène à l'histoire de l'Enfant Prodigue (1). Elle s'explique parfaitement.

L'état de dégradation du bas-relief d'Auxerre ne permet pas de discerner s'il comportait un détail répugnant donné par celui de Paris, où l'on voit une foule de vers ramper sur le corps à demi nu de Job.

Le second bas-relief est beaucoup plus difficile à expliquer; sa présence à côté de celui de Job semblerait indiquer qu'il se rattache à la même légende, mais rien dans le texte de Job ne paraît s'y rapporter: il figure un homme debout et appuyé sur un bâton, regardant attentivement un torrent près duquel s'élève un arbre. Son costume très simple, son manteau flottant et sa tête nue peuvent être le costume du berger. Le bas-relief d'Auxerre est très mutilé; celui de Paris, brisé dans ses parties principales, est intact, au contraire, dans ses détails: on y voit un oiseau sur l'arbre, et à terre, près du personnage, une fronde. Cette fronde est le seul trait qui permette de comprendre le sujet, assez inattendu, du tableau: il est tiré du chapitre XVII du livre Ier de Samuel, § 39.

David s'est débarrassé des armes que Saül lui avait données; « il prit en main un bâton, choisit dans le torrent cinq pierres polies... puis, la fronde à la main, il s'avança contre le philistin Goliath ».

Le dix-septième médaillon, au centre des scènes d'étuves et de banquets, figure assez à propos la *femme aux serpents,* symbole de la concupiscence (2). Debout, les pieds croisés, les mains présentant ses deux seins à des dragons ailés, elle est d'une grâce exquise et remplit parfaitement le quatrefeuille qui l'encadre.

(1) Mém. cité, p. 21.

(2) Cette figure, dans l'antiquité et jusque vers le XIe siècle, symbolisa la Terre nourrissant les animaux; c'est dans la sculpture romane qu'elle prit un nouveau sens; elle cessa d'être en usage vers la fin du XIVe siècle.

Douze motifs de moindre importance et de signification analogue meublent les intervalles des quatrefeuilles de ce panneau et du pan coupé : on y voit un bouc, une autruche ; le démon luxurieux qui se pare d'une queue de coq, un guerrier antique demi-nu, vêtu d'une toge, appuyé sur sa lance et sonnant d'une longue trompette ; une sirène allaitant son nourrisson, le *Lai d'Aristote*, dont M. Daudin n'a pas compris le sens (1), et six animaux fantastiques.

Le portail nord-ouest date en entier du XIVe siècle, à part la moulure inférieure du soubassement. Il est symétrique au portail opposé, ramené après coup à la même ordonnance ; une niche ou arcature surmontée d'un fronton le relie au contrefort d'angle de la façade et fait pendant au bas-relief de Salomon, mais elle est faite d'un seul jet. La tablette qui la coupe à mi-hauteur, et que garnissent par-dessous des arcatures formant dais, montre qu'elle était destinée à deux bas-reliefs. Ils manquent, ainsi que le haut du tympan et les statues des pieds-droits du portail.

L'archivolte, ornée de crochets, encadre trois voussures à groupes de personnages surmontés de dais, et une voussure intérieure de feuillage. Parmi les trente-deux scènes sculptées, on distingue l'histoire de l'enfance du Christ, Annonciation, Visitation, Nativité, Adoration des Mages, Fuite en Égypte, Présentation au Temple, Annonciation aux Bergers. On y voit aussi des légendes de saints, et le large linteau qui forme le bas du tympan porte un Couronnement de la Vierge composé exactement comme celui de Notre-Dame de Paris.

La place logique de ce bas-relief serait non au bas, mais à la partie supérieure du tympan, au-dessus de la scène du Trépas. Il est donc probable que le haut du tympan, aujourd'hui plâtré, était vitré, comme à Reims.

(1) Mém. cité, p. 28.

Une gorge semée de fleurettes d'églantier (1) encadre le tympan et descend sur les pieds-droits, interrompue seulement par les chapiteaux de l'imposte. Deux gros chapiteaux, qui reçoivent le linteau, portent parmi leurs feuillages les figures des quatre animaux évangélistiques. Les chapiteaux ont le type classique du XIVe siècle.

La partie supérieure des pieds-droits est évidée de deux très grandes niches couronnées d'un seul dais, dont les trois arcatures indiquent que trois statues devaient décorer chaque montant; n'ayant aucune cloison entre elles, elles pouvaient former un groupe. Les arcatures des dais ont déjà de légères accolades. La même particularité se remarque dans l'encadrement de deux panneaux du soubassement.

Le soubassement, comme celui du portail précédent, semble sculpté au XIVe siècle sur maçonnerie du XIIIe. Il se prolonge sous la grande niche jusqu'au contrefort terminal de la façade, et c'est là que commence l'illustration de la Genèse (2), qui se développe sur deux registres de part et d'autre du portail.

Les quatre panneaux en façade, sous la niche, montrent la Création du Monde et sont à rapprocher des tableaux similaires du Portail des Libraires de Rouen (3) et du grand portail de Lyon (4). Ceux du haut s'amortissent par une archivolte en plein cintre, qu'une minuscule et précoce accolade raccorde à un fleuron. Les feuillages, qui ne sont nullement flamboyants, mais appartiennent à une manière plus voisine du XIIIe que du XVe siècle, garnissent ces fleurons et archivoltes.

(1) La même ornementation a été sculptée en 1312 à l'un des portails occidentaux de la cathédrale de Nicosie (Chypre).

(2) C'est là une suite très usuelle, voir ci-dessous, p. 621, notes.

(3) Voir la notice de Mlle Pillion sur ce portail, Paris, Picard, 1907, gr. in-8°.

(4) Voir Bégule : *Monographie de la cath. de Lyon*, Lyon, 1880, in-fol., p. 165.

Le manteau de Joseph.

C. Enlart, phot.

Cathédrale d'Auxerre.

Dans chacun des quatre panneaux, Dieu le Père est assis sous une figure presque identique, tourné vers la droite. On le voit, successivement, procédant à la pose du Soleil et de la Lune dans une sphère concave de nuées qui est la voûte céleste, puis tenant en main une demi-sphère convexe à vagues ondulées : c'est la Création des Eaux. — Au tableau suivant, il s'apprête à lancer dans l'espace le globe du monde, et au-dessus, le second panneau supérieur le montre créant les Animaux : il façonne le cheval, derrière lequel des oiseaux sont déjà perchés sur un arbuste, tandis qu'à ses pieds ondule une nappe d'eau où l'on voit serpenter le dos d'un poisson (Pl. v).

Ces figures sont d'une grandeur de style et d'une beauté peu communes, et l'on peut aussi ranger parmi les plus belles œuvres de toute la statuaire dix des douze panneaux qui suivent (Pl. VIII).

Ces panneaux sont encadrés de quatrefeuilles, et ceux du registre supérieur sont surmontés de frontons aigus dans lesquels se loge un trèfle.

Dans chaque trèfle, un ange à mi-corps se dresse les bras abaissés, les mains tenant deux couronnes. Ils n'ont ici, je l'ai déjà remarqué, d'autre sens qu'une fonction décorative, car l'idée de récompense céleste qu'ils expriment est plutôt en désaccord qu'en concordance avec une partie des sujets qu'ils surmontent.

Ces figures sont exécutées en très bas relief, dans un style simple, noble et pur qui rappelle à la fois l'art grec et celui de la plus belle Renaissance italienne, sur laquelle l'art français se montre ici en avance d'un siècle et demi au moins.

Il faut suivre l'histoire de droite à gauche et voir les registres supérieurs des deux côtés avant ceux du bas. Voici la description des douze panneaux :

1. Dieu, debout, vêtu d'une ample robe, modèle des deux mains le corps d'Adam, adhérant encore à un lit de terre glaise, dont le divin sculpteur achève de le dégager.

2. Dieu tire Ève du côté d'Adam endormi : il la prend par la main ; elle est dégagée jusqu'aux jambes. Le dessin du nu atteint ici une perfection que l'antique ne surpasse pas.

3. Dieu, debout devant Adam et Ève, leur montre l'arbre au fruit défendu. Ici encore on ne saurait assez admirer la pureté, la correction et la distinction des formes d'Ève.

4. Adam et Ève mangent le fruit défendu : l'arbre est entre eux ; le serpent s'enroule autour du tronc. D'une main, Adam et Ève saisissent chacun un fruit ; Adam porte l'autre main vers sa gorge et Ève sur son ventre, comme si déjà leur transgression produisait pour eux de pénibles effets.

5. Dieu apparaît devant l'arbre ; de l'autre côté, Adam est debout, dans une attitude contrite ; Ève se cache derrière lui.

6. L'archange marche, la main gauche levée et menaçante ; la droite abaissée, tenant une épée dont la lame est de flammes ; il chasse devant lui Adam et Ève qui font un geste de pudeur et jettent derrière eux un regard de regret et d'effroi.

7. Debout l'un devant l'autre, Abel et Caïn élèvent vers le ciel leurs offrandes. Derrière l'un des frères on voit un arbre que le sculpteur a introduit pour mettre les deux figures sur un côté du tableau et permettre de faire passer un joint entre cet arbre et l'un des personnages.

8. Caïn, les deux bras levés, assène le coup mortel à son frère qui se baisse et essaie de le parer du bras droit.

9. Caïn, debout, tenant l'instrument de son crime, objet indéterminé qui pourrait être un joug à bœufs, reçoit la malédiction de l'Éternel.

10. La mort de Caïn. Ce sujet, que M. Daudin a pris à tort pour l'ivresse de Noé, est une représentation empruntée non à une source orthodoxe, mais à une légende rabbinique. Lamech, vieux et aveugle, chassait, guidé par un enfant, lorsqu'ayant entendu le bruit d'un être vivant caché dans un buisson, il décocha au jugé une flèche qui atteignit son but. L'être qui se cachait ainsi n'était autre que Caïn,

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Auxerre.

Histoire d'Adam et de Noë.

qui termina ainsi une longue vie de remords. Le bas-relief montre Lamech de dos, la tête de profil ; il tient son arc ; devant lui, au second plan, on aperçoit son jeune guide ; de l'autre côté d'un bouquet d'arbustes, Caïn, assis sur un tertre, s'y appuie de la main gauche, incline la tête et porte la main droite à son côté percé d'une flèche.

Ce même sujet a été sculpté au XIIe siècle sur un chapiteau de la cathédrale d'Autun, au XIIIe, dans les écoinçons du soubassement d'un des portails occidentaux de Bourges, où il est représenté d'une façon différente, à la façade de la cathédrale de Wells, et peint au XVe dans le cloître de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence.

11 et 12. L'arche de Noé, coupée en deux par le montant qui sépare les panneaux, occupe ces deux compartiments. C'est un morceau inférieur aux précédents. L'arche a deux étaves et une haute superstructure dont une moitié est divisée en deux étages; là sont entassés des animaux divers ; l'autre moitié est réservée aux passagers qui se présentent au nombre de cinq, vus à mi-corps et traités à une échelle beaucoup plus grande que le bétail.

L'iconographie de ces portails comprend beaucoup de thèmes usuels : Jugement Dernier, Histoire et Couronnement de la Vierge, Histoires du Christ et de saint Jean-Baptiste, celle-ci répétée, et des Apôtres. L'interprétation, toutefois, est souvent originale. Le Couronnement de la Vierge ne s'accompagne pas de sa mort; on ne voit pas sous les pieds du Christ juge la Résurrection, le Paradis et l'Enfer.

La Création est figurée presque de même, vers 1300, aux portails de Lyon et de Rouen, mais sans la même ampleur de dessin, et c'est un disque, non une sphère, qui y figure le Monde. Il en existe bien d'autres représentations analogues (1), ainsi que des histoires d'Adam et de

(1) Bourges (écoinçons des arcatures du grand portail); Chartres, Reims (bras nord du transept); Tolède (clôture du chœur); Compostelle, Thann, Tournai, Ulm, Worms, etc.

Noé (1) et de celle de Joseph (2). Celle de David et Goliath n'est pas rare (3), celle de Bethsabée paraît, au contraire, exceptionnelle : dans la sculpture, on ne la voit guère qu'ici et sur des boîtiers de miroirs en ivoire de la Renaissance (4).

Le Jugement de Salomon est fréquemment représenté (5), l'Enfant Prodigue l'est aussi, mais dans les vitraux seulement (6), ce qui confirme l'hypothèse du modèle pris dans un carton de verrière (7).

Le portail sud du transept (Pl. IX), dédié à saint Étienne comme dans les cathédrales de Paris et de Meaux, est curieux par la réunion des caractères du milieu environ du XIVe siècle à l'emploi systématique de l'accolade. Or, on sait que l'accolade, usitée en Angleterre dès 1290, n'entra dans l'usage en France que depuis 1375 environ. Or, comme la ville d'Auxerre fut prise par les Anglais en 1356 et rendue à la France en 1370, et comme l'architecture et les ornements du portail représentent bien le style de cette période, il est, je l'ai dit, très probable que le portail date de ce temps et que l'inspiration anglaise n'y est pas étrangère, bien que la période de l'occupation ait été très peu paisible.

(1) Bourges (écoinçons) ; Salisbury (salle capitulaire, XIIIe siècle) ; Thann, Tolède, Ulm. L'histoire d'Adam figure aussi à la façade d'Orvieto, au soubassement du portail sud d'Upsal et du clocher de la cathédrale de Florence ; pavements incrustés de l'ancienne cathédrale de Térouanne (1270 à 1280) ; etc.

(2) Portail de la Calende, à Rouen ; salle capitulaire de Salisbury ; clôture de chœur de Tolède ; etc.

(3) Cloître Saint-Aubin, à Angers (début du XIIe siècle) ; façade de Reims (fin du XIIIe).

(4) Musée de Cluny (collection Wasset) ; Musée de South Kensington, à Londres. Ces pièces sont dans le style de l'Allemagne du sud ou de l'Italie du nord.

(5) Portail des Libraires, à Rouen ; porche de Léon (Espagne). Album de Vilard de Honnecourt.

(6) Voir ci-dessus, p. 605, note.

(7) Voir ci-dessus, p. 611.

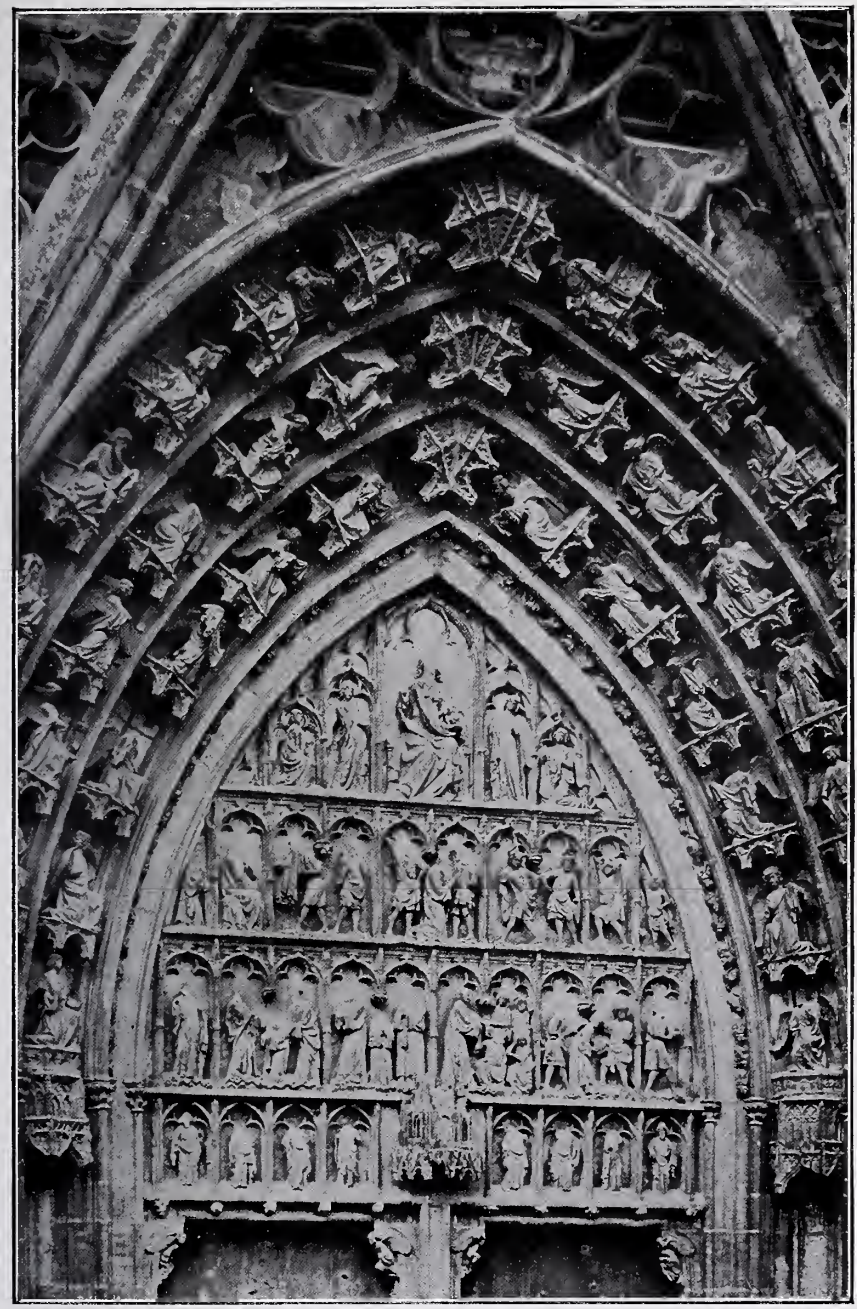

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Auxerre.

Portail du croisillon sud.

Toute la statuaire du tympan s'encadre d'architecture, ce qui est d'usage constant en Angleterre, mais comme, dès le XIIIe siècle, la cathédrale de Sens et Saint-Urbain de Troyes présentent des exemples analogues, ce fait ne prouve rien quant à l'influence anglaise.

Le fronton, modérément aigu, est ajouré d'une élégante rosace; dans les gorges profondes des trois voussures, des anges sont assis entre des dais; sous d'autres dais plus grands, la statue de saint Étienne ornait le trumeau et d'autres les pieds-droits; elles ont disparu.

Le registre inférieur du tympan, coupé par le dais, présente huit statues de prophètes sous des arcatures; d'autres arcatures règnent dans les trois registres supérieurs; les deux du centre représentent l'histoire de saint Étienne, qui commence en bas; il meurt dans le registre central, entre les bourreaux espacés sous des arcatures, et au-dessus de lui trône, entre quatre anges, une figure mutilée qui n'est autre que celle d'Abraham recevant les âmes des justes (1).

Quelques menus détails de sculpture de ce portail sont vraiment délicieux, comme les petits chiens de chasse sculptés en bas-relief sur les socles des anges des sommiers, les anges un peu maniérés des quatre corbeaux qui soulagent le linteau, et les dix petites têtes qui s'espacent dans la gorge de ce linteau. Ces figurines, d'une exquise finesse, représentent un jeune homme coiffé du chaperon et une jeune femme qui se regardent en souriant; un jeune garçon dont la figure exprime la bonne humeur et un jeune homme de physionomie, au contraire, renfrognée; un homme barbu à coiffure bizarre; une tête de chauve-souris et une tête humaine d'expression maussade, agrémentée des deux grandes oreilles du même animal.

(1) Cette figure, déjà usitée dans l'art roman (porche de Moissac, histoire de Lazare), se trouve souvent dans les Jugements derniers. A Bourges et à Saint-Urbain de Troyes, elle est traitée sans grand bonheur:

Au revers de ce beau portail, le mur terminal du transept est orné d'une ordonnance architecturale mêlée de quelques morceaux de très belle sculpture. Dans la partie haute, les frontons qui surmontent les fenestrages aveugles ont, à la jonction du bas de leurs rampants, de belles têtes humaines.

C. Enlart, phot.

Console du croisillon sud.

La Luxure.

à Rampillon (Seine-et-Marne), au contraire, Abraham, à qui les anges apportent les âmes bienheureuses, est une figure d'une aisance et d'un sentiment exquis. Ce dernier exemple présente une grande analogie avec celui qui nous occupe.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Auxerre.

Consoles dans le croisillon sud.

Ces arcatures, en forme de fenestrage, étaient destinées à recevoir quatre statues, et quatre consoles (Pl. x) ornées de sculptures exquises sont ménagées pour les recevoir. Des liserons sauvages courent dans les gorges de leurs tailloirs.

De chaque côté, l'une des consoles est ornée d'une figure maussade de clerc, et l'autre, d'un motif léger et gracieux. Sur l'une des consoles de l'est, le clerc, assis, a la tête nue et appuyée dans la main ; sa face est vulgaire et boudeuse. Sur l'autre, on voit la Luxure, personnifiée par une jeune femme nue, assise sur un bouc dont elle tient la tête et la queue. Ses cheveux flottants sont serrés d'un bandeau où s'espacent des fleurettes, c'est ce que l'on appelait un chapel.

Sur les consoles de l'ouest on voit un chanoine et un groupe d'amoureux que le chanoine semble invectiver. Coiffé de l'aumusse de fourrure, il se courbe pour soutenir le tailloir. D'une main fine et élégante, il relève sa robe. Sa tête, très fine aussi, la bouche ouverte, exprime la colère.

Le groupe (Pl. x) est d'une allure également très distinguée. Le jeune homme porte des vêtements longs et un chapeau dont le bord s'allonge en visière et fait déjà pressentir la casquette du XVe siècle ; la jeune femme, gracieusement déhanchée, est coiffée de la guimpe enveloppant le cou et les cheveux, massés en touffes sur les tempes.

Le jeune homme s'empresse vers elle et applique sur sa poitrine une main indiscrète qu'elle fait le geste d'écarter avec un manque évident d'indignation. Cette jolie personne sait ce qu'elle doit aux convenances, tout en se rendant fort bien compte que le geste de son compagnon est un hommage, et il paraît certain qu'elle ne déteste pas les hommages.

Les trois portails occidentaux de la cathédrale d'Auxerre, le portail sud et son revers présentent, on l'a vu, en même temps qu'une grande richesse iconographique, des modèles de l'art le plus charmant. Ils sont aussi curieux à plus d'un

titre, car ils montrent combien les artistes du XIIIe et du XIVe siècle connaissaient l'Antique et savaient l'étudier, le copier au besoin, et, d'autre part, ils présentent des exemples très précoces d'accolades qui, dans le portail sud au moins, peuvent être invoquées comme preuve de l'origine anglaise de ce membre d'architecture.

Mais leur principal mérite est encore dans la grâce charmante de leur sculpture; ils représentent dignement cette période de goût exquis et de civilisation raffinée qui s'étend de 1220 ou 1230 au dernier quart du XIVe siècle.

Aussi, tout homme de goût, tout ami de notre art et de notre histoire ne peut-il contempler sans une indignation profonde les mutilations dont la sculpture des portails de la façade ont été l'objet, et il est bien triste de se dire que quelques-uns de ces mauvais coups, qui sont de mauvaises actions, datent peut-être d'hier.

XV

L'ABBAYE

DE

SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

Par M. Jules TILLET.

La ville d'Auxerre, vue des bords de l'Yonne, est dominée par deux monuments d'une grande élégance qui sont deux excellents spécimens de l'architecture religieuse : au centre, Saint-Étienne, une des plus belles cathédrales de la Bourgogne, plus au nord, Saint-Germain, dont la belle tour romane, l'église, inspirée de la cathédrale, et les bâtiments monastiques qui subsistent encore témoignent de l'importance de cette grande abbaye bénédictine. Elle tenait une place prépondérante dans la ville d'Auxerre, dont elle englobait toute la partie septentrionale par ses dépendances qui descendaient jusqu'à la rivière.

C'est à l'époque de saint Germain lui-même que la fondation de l'abbaye paraît devoir remonter, d'après l'opinion de Dom Viole (1). Saint Germain, étant évêque d'Auxerre, aurait établi quelques moines pour desservir un oratoire

(1) Dom Georges Viole : *Vie, vertus et miracles du grand saint Germain*, Paris, 1655.

construit dans ses propriétés et dédié à saint Maurice. Après sa mort survenue en 448, à Ravenne, on ramena son corps à Auxerre où il fut déposé dans cet oratoire qui, dès lors, prit le nom de Saint-Germain.

En 494, Clotilde, passant à Auxerre pour aller épouser Clovis, visita ce sanctuaire et résolut de le remplacer par une église qui fut, d'après Héric (1), moine et historien de l'abbaye au IXe siècle, une basilique spacieuse et remarquable, avec un ciborium en argent doré que Clotaire fit placer sur le tombeau de saint Germain.

Les moines suivirent jusqu'en 580 la règle des monastères d'Orient, époque à laquelle la règle de Saint-Benoît leur fut apportée par saint Maur.

L'abbaye devint vite importante ; déjà, au VIe siècle, elle était un des lieux d'asile les plus respectés. Grégoire de Tours nous rapporte que Mérovée s'y réfugia, fuyant la colère de Frédégonde ; le baptistère de la ville fut transporté à Saint-Germain. Son école, remontant aux premiers Carlovingiens, devint rapidement célèbre et atteignit sa plus grande renommée au XIe siècle, où le nombre des élèves était considérable ; elle resta, pendant plusieurs siècles, un des foyers intellectuels les plus suivis.

Charles le Chauve s'intéressait particulièrement aux moines de Saint-Germain, il fit de nombreuses chartes en leur faveur et leur confia son fils Lothaire ; ce fut son oncle Conrad, qu'il avait établi abbé laïc de l'abbaye, qui entreprit, vers 850, d'importantes constructions. « On envoya, dit Héric, des moines jusqu'à Arles et à Marseille pour se procurer les marbres nécessaires à l'ornementation du nouveau sanctuaire et on en rassembla de tous côtés une grande quantité provenant d'édifices qui tombaient en ruines ». Ici se trouve expliquée l'origine de certaines colonnes

(1) Heric : *De miraculis sancti Germani*, liv. I, chap. xxv, *apud* Labbe : *Bibliothèque des Manuscrits*, t. I.

et des chapiteaux réemployés dans la crypte, qui avaient primitivement appartenu à des édifices gallo-romains; la construction des cryptes nous est encore signalée par le manuscrit de Peteau, publié par le Père Labbe (1), où il est question des grottes construites par Conrad, du côté de l'orient, et du dôme qui les surmonte.

D'autre part, nous avons un récit, fait par Héric, d'une première translation du corps de saint Germain, après la bataille de Fontenoy, en présence de Charles le Chauve et de Louis le Germanique, et d'une seconde translation, en 859, toujours en présence de Charles le Chauve, où le corps fut transporté au milieu des « Saintes Grottes », dans lesquelles de nombreuses reliques furent apportées dans la suite.

Nous savons aussi que ces cryptes étant devenues un sanctuaire très vénéré, les Tourangeaux, fuyant l'invasion normande, leur confièrent le corps de leur saint Martin.

Deux incendies, en 1064 et en 1075, nous sont indiqués par le Père Labbe comme ayant détruit une grande partie de l'église et des bâtiments abbatiaux; un siècle plus tard, sous la direction de l'abbé Arduin (abbé de 1148 à 1174), de grandes constructions furent entreprises pour réparer ces désastres: il est fait mention du dortoir, de la salle du Chapitre et des murailles d'enceinte. Renaud de Joceval, abbé de 1222 à 1238, fait construire un appartement pour les hôtes et un cellier voûté (qui n'existe plus).

Mais l'intéressante église actuelle n'est commencée qu'en 1277, par l'abbé Jean de Joceval, qui fait aussi élever d'importantes murailles et fortifier la tour du Sastre actuellement disparue. Ces premiers travaux de l'église sont vite suspendus; Gauthier Dignon, abbé de 1309 à 1334, les reprend et fait aussi bâtir le cellier, la tour de fortification et les murs crénelés, qui existent encore. Nouvelle interruption

(1) *Bibliothèque des Manuscrits*, t. I, p. 53.

provoquée par la guerre de Cent ans : toutes les constructions sont arrêtées et, pour épargner à la ville d'Auxerre l'incendie qui allait être allumé en 1359, les moines donnent en gage aux Anglais, maîtres de la ville, les joyaux et les pierres précieuses qui ornent le tombeau de saint Germain : ils devront attendre que leur abbé, Guillaume de Grimauld, devienne pape, sous le nom d'Urbain V, pour parvenir à se les faire restituer.

C'est ce même Urbain V, dont les armes sont gravées sur le second contrefort sud de la nef, qui, en 1362, fait reprendre les travaux de l'église, il y consacre, ainsi que son successeur Grégoire IX, d'importantes sommes d'argent. Cependant, cette nouvelle campagne de construction ne suffit pas à terminer l'église, car la guerre civile désole le pays, et les constructions ne seront achevées qu'au XVe siècle.

Les fortifications étaient assez importantes pour avoir fait donner à l'abbaye le nom de Château Saint-Germain, elles lui avaient permis de résister à toutes les attaques jusqu'au XVe siècle, mais, à cette époque, le progrès des armes et le droit de passage, concédé, en 1446, aux habitants, rendent difficile la défense des murailles qu'une émeute renverse en partie quelques années plus tard.

En 1567, les Huguenots s'emparent d'Auxerre et de l'abbaye. « L'église, nous dit Dom Fournier (1), fut réduite à une telle désolation qu'il n'y resta ni couverture, ni vitres, ni fer, que le petit clocher placé sur la croisée du transept fut renversé et que les cryptes furent dépouillées de leurs ornements : les cloîtres, les appartements de l'abbé, celui des hôtes, l'infirmerie et le dortoir devinrent la proie des flammes ».

Depuis 1540, l'abbaye, étant passée aux mains des abbés commendataires, subit le sort de la plupart des monastères,

(1) *Description des « Saintes Grottes de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre »*, 1714.

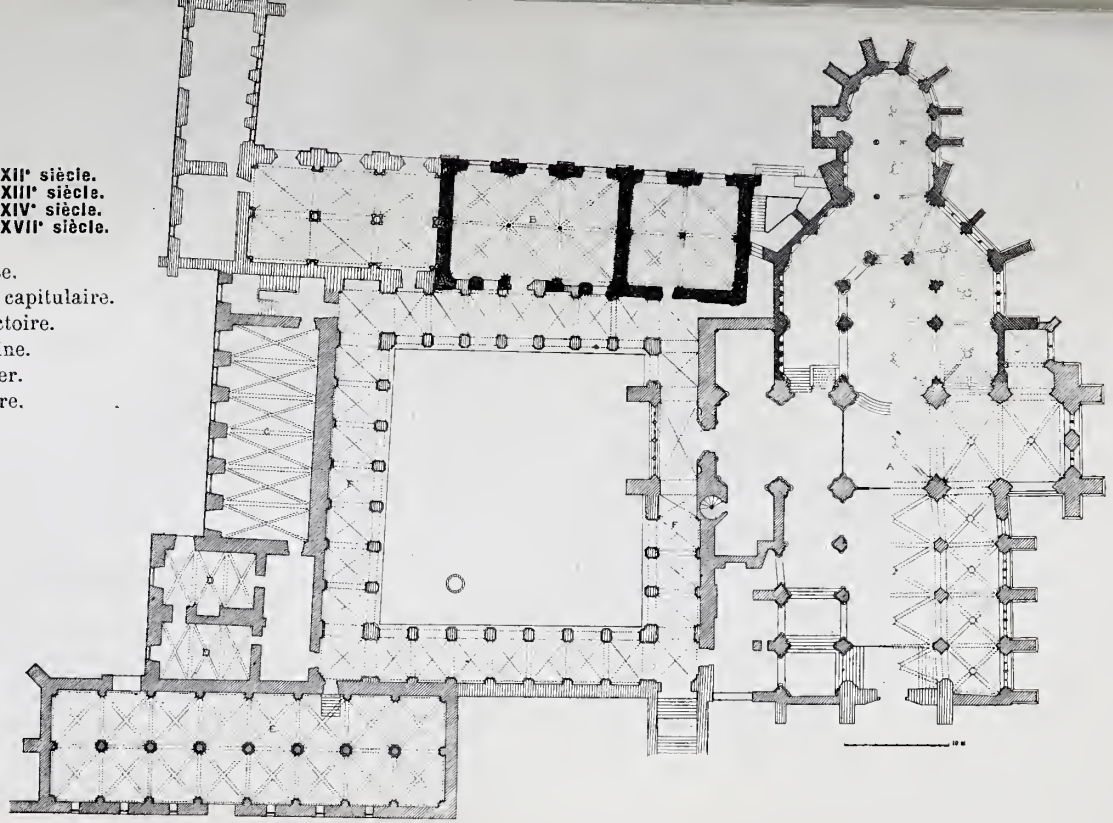

J. Tillet, del.

Plan de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre.

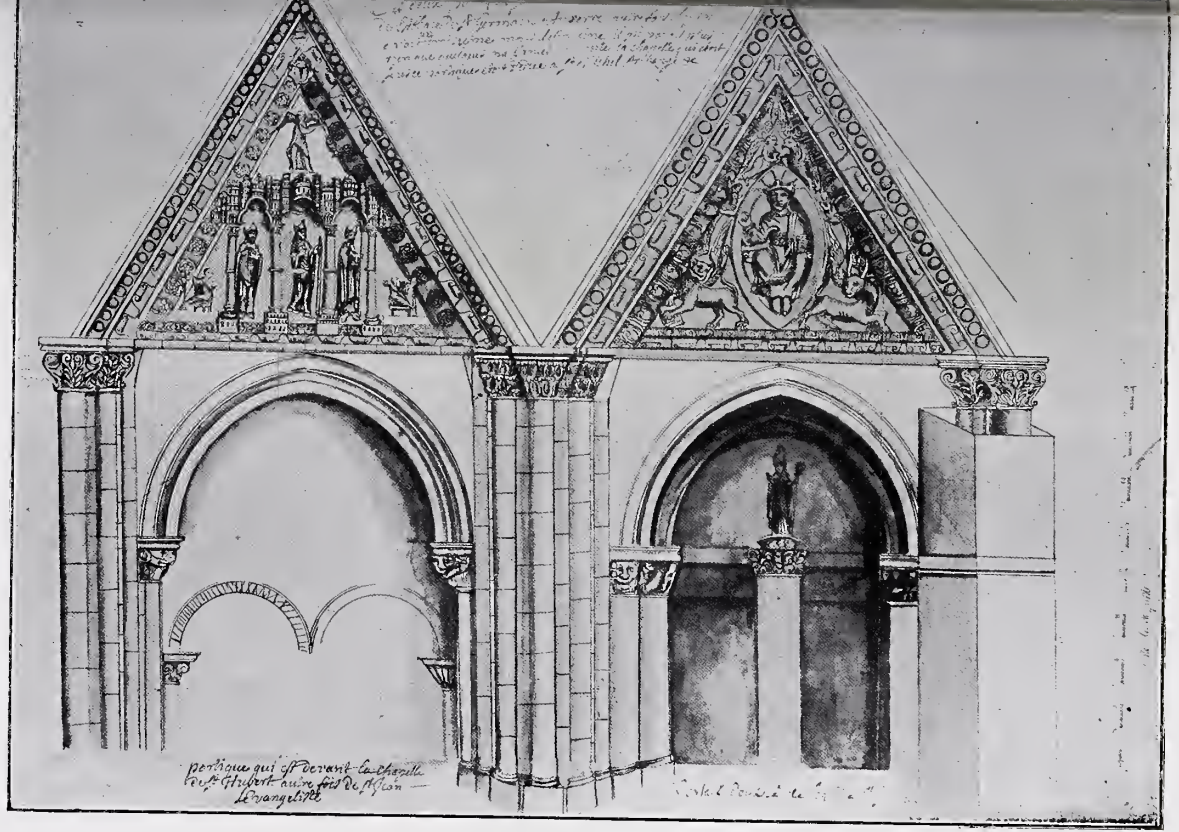

Saint-Germain d'Auxerre.

Dessin de l'ancien porche roman.

aucune nouvelle construction n'est entreprise, l'on se borne à achever et à réparer; en 1643, il est fait mention de la réfection du cloître, et, en 1663, de la partie septentrionale des dortoirs.

Les religieux, dont le nombre était de beaucoup diminué, adoptent, dès 1629, la réforme de l'ordre de Saint-Maur; en 1777, la direction de l'école militaire leur est confiée, mais, en 1793, ils sont forcés d'abandonner l'abbaye, dont les bâtiments sont concédés, en 1810, par Napoléon, aux habitants de la ville pour en faire un hôpital, destination qu'ils conservent encore.

*
* *

Il est intéressant, à l'aide d'un plan qui se trouve aux Archives de l'Yonne (1), de dessins et de descriptions anciennes, de reconstituer, avec les restes actuels, ce qu'était l'abbaye avant les transformations subies au commencement du XIXe siècle.

La porte d'entrée se trouvait en avant et à gauche, lorsque l'on regardait l'église, démolie en 1822: l'abbé Lebeuf en parle comme d'une construction gallo-romaine; indiquée dans une gravure de Lallemand, de 1780, elle était construite en grand appareil et ornée par trois guerriers.

Devant l'église s'élevait une sorte de narthex qui devait renfermer le baptistère; ce narthex était précédé d'un portail à trois travées dont deux seulement sont représentées sur un dessin du portail qui est à la Bibliothèque nationale, la travée manquante s'était écroulée en 1622; le portail lui-même fut détruit en 1777: il est difficile de préciser, d'après le dessin que nous possédons, l'ordonnance de cette façade, il est cependant curieux de remarquer que la décoration ordinairement sculptée aux tympans des portails se détache

(1) Il existe encore, aux Archives de l'Yonne, un plan confus du XVIIe siècle et un autre relevé le 15 nivôse an II.

sur les pignons; au pignon central, nous voyons le Christ en gloire et les symboles des évangélistes représentés par l'ange et les trois animaux; au pignon de gauche, trois évêques sous des dais surmontés par un ange.

A la suite du narthex se trouvaient deux tours, celle de gauche appelée tour de Saint-Maurice, dont l'on retrouve plusieurs dessins et gravures à la Bibliothèque nationale, et la tour actuelle dite de Saint-Germain.

L'église se composait de trois premières travées qui semblent, d'après un dessin actuellement à la Bibliothèque nationale, avoir appartenu à l'église carolingienne; à l'extérieur, séparées entre elles par des pilastres supportant des colonnes, ces travées étaient divisées en trois étages par des corniches. Les trois baies de l'étage inférieur sont plein cintre, la corniche qui le surmonte, dont une partie a été réincrustée à la façade de la tour Saint-Germain, était composée d'une suite d'animaux séparés par des corbeaux. A l'étage intermédiaire, les murs paraissent avoir été décorés de dessins au trait. Dans chaque travée de l'étage supérieur, une baie plein cintre est encadrée par une archivolte reposant sur des colonnes avec chapiteaux, quelques-uns décorés de palmettes, les bases sont formées par des gros boudins.

Cette partie de l'église semble appartenir à la fin de l'époque carolingienne. Les dessins indiqués sur la gravure, à l'étage intermédiaire, peuvent représenter soit un appareil formant décoration, comme sur le mur carolingien de la primitive église Saint-Martin de Tours, à Saint-Généroux, dans les églises romanes de la Saintonge ou du Poitou et dans plusieurs portails du XIIe siècle, comme à Cinqueux (Oise), soit des dessins au trait.

Les sculptures de la frise semblent postérieures à celles des vestiges de la cathédrale carolingienne de Macon, mais elles rappellent les animaux représentés en creux sur des fragments de la crypte de Flavigny; la même façon de faire

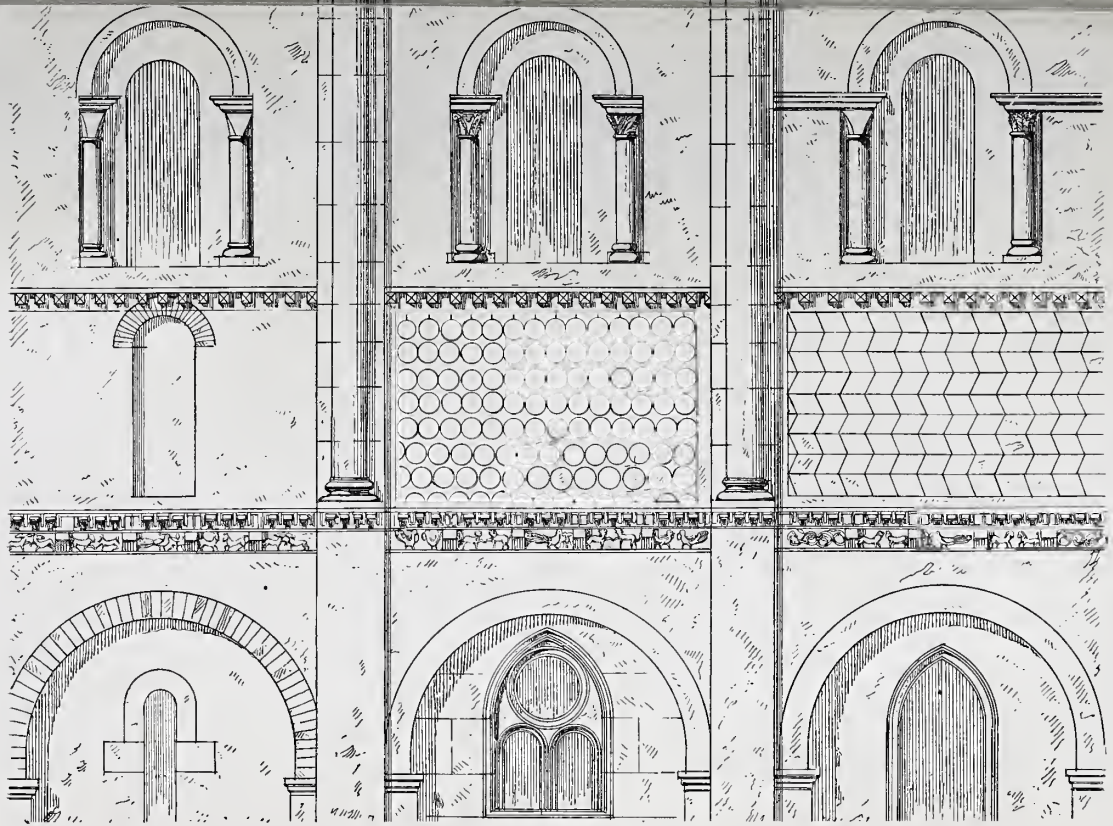

Saint-Germain d'Auxerre.

Nef de l'ancienne église carolingienne.

s'est prolongée jusqu'au XIe siècle, nous la retrouvons sur les tailloirs de l'église de Vignory (Haute-Marne). Les contreforts à colonnes indiquent aussi la fin de l'époque carolingienne.

Toute cette partie de l'église a été démolie en 1810, de même que les trois travées suivantes desquelles nous n'avons qu'un document trop peu précis pour permettre une étude, ensuite venait la nef actuelle que nous décrirons plus loin ainsi que les autres parties de l'église.

Le cloître, entouré des bâtiments abbatiaux, se trouvait au nord de l'église. Sur le plan, les piles du cloître sont contre-butées à l'extérieur par de petits contreforts, et dans les angles, par un contrefort ayant son axe sur la médiane de l'angle; cette disposition n'existe pas dans le cloître actuel.

A l'est se trouvait un grand bâtiment contenant, au rez-de-chaussée, la salle capitulaire, et, au premier étage, le dortoir; il est à remarquer que des contreforts extérieurs, avec passage le long des murs, sont indiqués.

Au nord, de grands bâtiments renfermant le réfectoire; à l'ouest, près de l'église, le logis de l'abbé, et plus loin, le cellier à l'extrémité duquel se trouvaient de vastes écuries.

Deux grands jardins, à l'est et à l'ouest, étaient entourés par les murailles qui descendaient jusqu'au moulin de Chantereine, placé sur la rivière.

Les murailles étaient flanquées de cinq tours de défense.

*
* *

Nous commencerons l'étude des bâtiments actuels par la tour dont nous avons indiqué la place dans l'ancienne abbaye et qui se trouve maintenant séparée de l'église depuis la démolition d'une partie de la nef. C'est un clocher, construit dans le beau style du XIIe siècle, l'un des plus

intéressants de l'époque et qui a servi de type à ceux de la région, tels que Vermenton, Prégilbert, etc. (1); il est sur

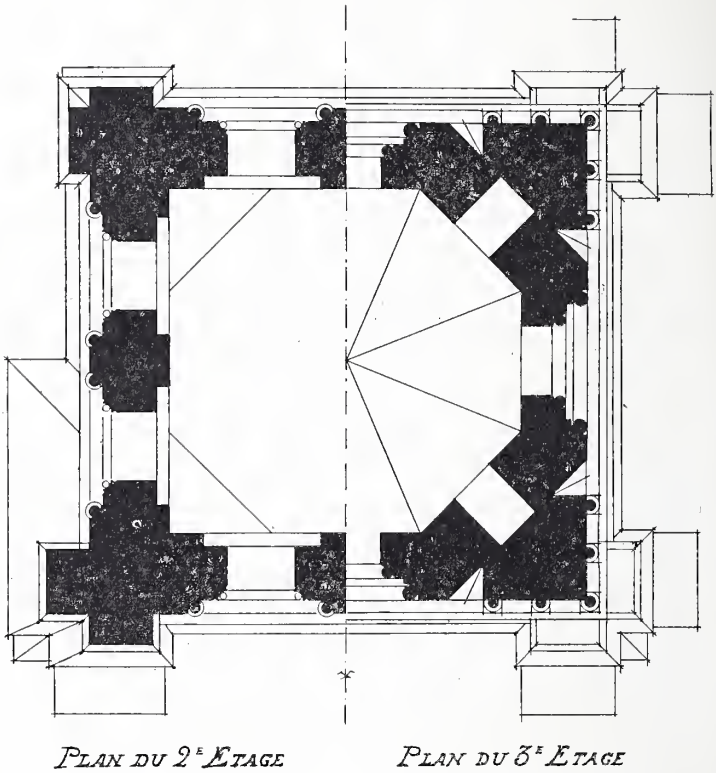

J. Tillet, del.

Clocher de Saint-Germain d'Auxerre.

plan carré, composé d'un soubassement, d'un premier étage d'arcatures aveugles, d'un étage d'arcatures à jour formant

(1) Le clocher de Vermenton, dont la construction a suivi celle de Saint-Germain, comprend la même division : un soubassement, deux étages d'arcatures, celles du 1er étage aveugles, celles du 2e étage garnies de colonnettes, un étage polygonal flanqué de quatre clochetons, disposé pour

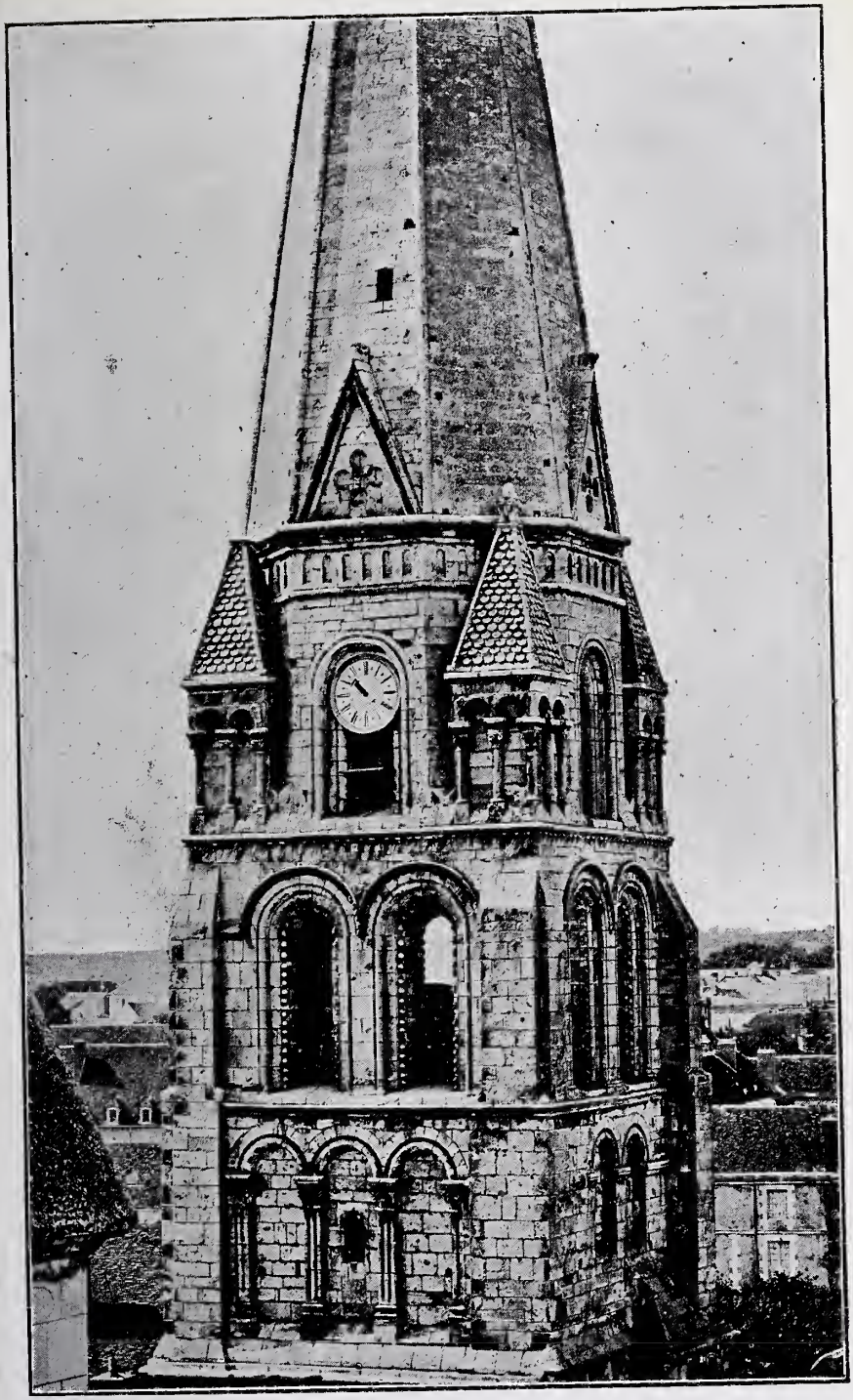

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Saint-Germain d'Auxerre.

beffroi, d'un étage octogonal flanqué de quatre clochetons, le tout terminé par une belle flèche en pierre.

Sur les faces ouest, nord et sud, les arcatures du premier étage sont formées de deux arcades avec boudins reposant sur des chapiteaux décorés de crochets.

Sur la face est, trois arcades décorées de boudins sont supportées par des pilastres cannelés avec chapiteaux ornés de feuilles épannelées et de crochets ; il existe des pilastres semblables dans la région, notamment à Vézelay, à Vermenton et à Autun.

Les quatre faces de l'étage suivant, qui sont semblables, sont décorées de deux arcades à jour ornées de boudins et d'une gorge avec billettes.

La transition du plan carré au plan octogonal est obtenue au moyen d'une pierre plate formant linteau, placée dans l'angle et supportant des claveaux qui forment une sorte de trompe ; des niches en plein cintre, à fond plat, placées au-dessus, reportent les poussées dans le plan carré. L'extrados de ces niches est décoré de pinacles destinés à charger les angles du carré et qui servant de transition entre les deux plans, produisent un très heureux effet. Ces pinacles, ornementés de colonnettes avec chapiteaux, sont

recevoir une flèche (actuellement il existe un tambour sans caractère) : les profils sont plus fins qu'à Saint-Germain ; au niveau du changement de plan se trouve une corniche bourguignonne, les pinacles sont ajourés et les constructeurs, plus habiles qu'à Saint-Germain, ont monté les pans coupés d'angles sur de véritables trompes bien appareillées, le pan coupé est ajouré par une baie qui ouvre sous les pinacles et est couverte par une plate-bande.

La disposition du clocher de Prégilbert est semblable à celle de Vermenton, les triplets du 1er étage sont aveugles et en tiers-point ; les baies du 2e étage sont en plein cintre avec archivolte formée de trois boudins reposant sur des colonnettes ornées de chapiteaux, au-dessus se trouve la corniche bourguignonne ; l'étage polygonal n'est indiqué qu'à l'intérieur par la présence de trompes bien appareillées avec trompillons au départ des claveaux.

terminés par des petites flèches en pierres appareillées en écaille de poisson, avec arêtes légèrement concaves, elles sont surmontées d'un fleuron.

Les quatre faces, sud, est, nord, ouest, de cet étage sont percées d'arcatures plein cintre à doubles boudins. Une frise, décorée de canaux et surmontée d'une belle corniche, sert de départ à la flèche en pierre avec arêtes légèrement concaves, formées de boudins. Des galbes renfermant un quatre-feuilles décorent la base de la flèche sur les quatre faces correspondantes aux fenêtres de l'étage inférieur; la flèche est terminée par un boudin formant couronne.

Sur la face ouest du clocher se trouve la frise incrustée dont nous avons parlé et, provenant aussi de l'église carolingienne, quatre pierres décorées en creux d'entrelacs et de rinceaux de feuillage; sur la face nord, une série de bâtons brisés formant frise rappelle celle du narthex de Vézelay.

Un escalier montant jusqu'à l'étage de l'arcature aveugle se trouve dans l'angle nord-ouest.

*
* *

L'église actuelle comprend une nef de quatre travées, un transept faisant saillie, un chœur avec déambulatoire, une chapelle absidale, et des cryptes sous ces trois dernières parties.

Un affreux portail, refait lors de la démolition de la partie de la nef dont nous avons parlé, précède la nef actuelle, composée d'un vaisseau central et de deux collatéraux.

Les profils des arcs-doubleaux et diagonaux de la nef centrale se continuent sur les piles et sont seulement coupés au départ des arcs par une sorte de bague.

Les arcs-doubleaux sont contre-butés à l'extérieur par des arcs-boutants supportant chéneaux et reportant la poussée des voûtes sur des contreforts en saillie sur les murs des bas-côtés; l'axe des arcs-boutants est légèrement différent

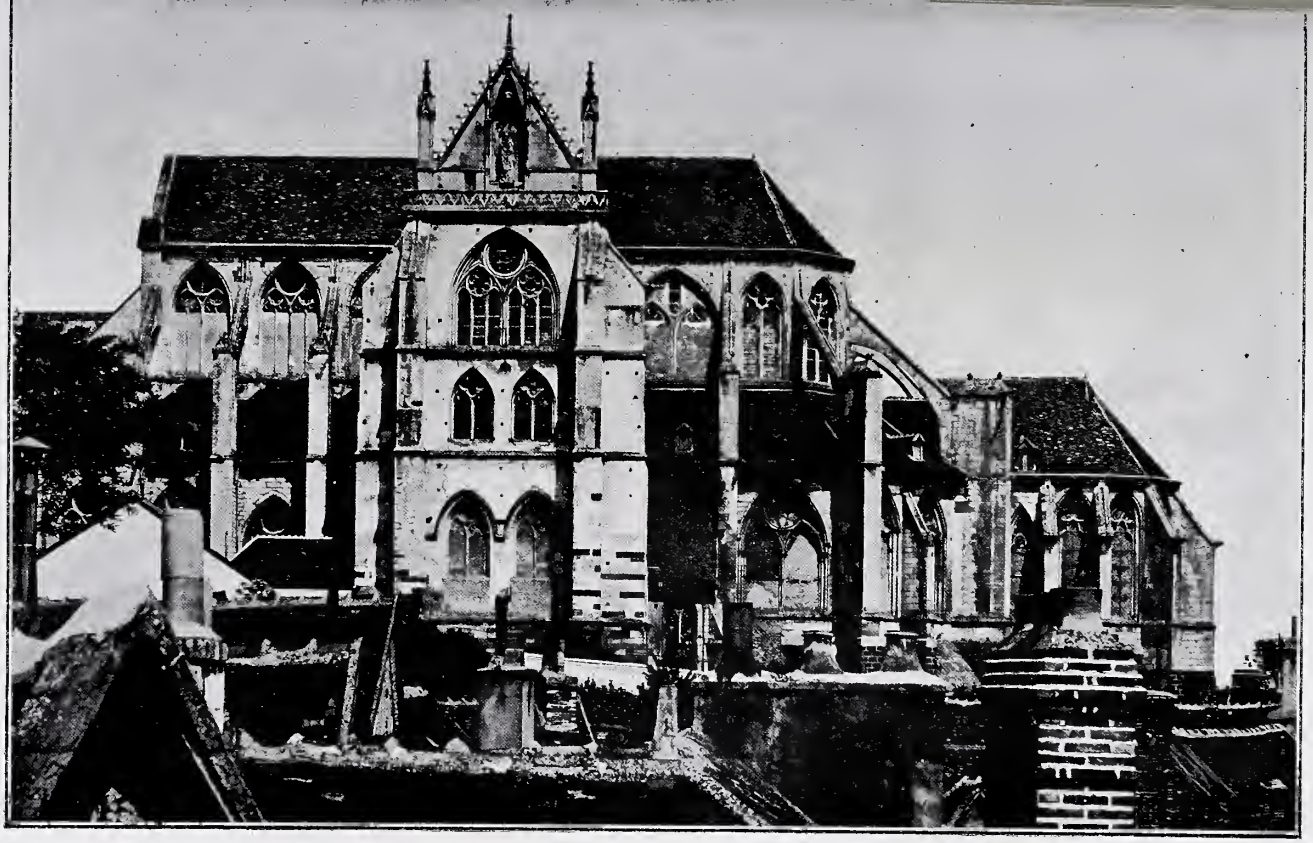

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Germain d'Auxerre.

Côté sud de l'église.

de l'axe des contreforts, ce qui permet au chéneau de l'arc-boutant, en contournant le contrefort, de former gargouille sur le côté, construction préférable à celle des chéneaux traversant les contreforts.

Les fenêtres hautes sont à meneaux, le triforium a, comme dans la cathédrale d'Auxerre, un passage oblique contournant les piles. On constate dans toute cette partie de l'édifice de grandes analogies entre les deux églises, mais la différence de date se fait sentir à Saint-Germain par plus de mollesse dans les profils.

La nef est séparée des bas-côtés par des arcs en tiers-point dont les profils se continuent sans interruption sur les piles qui reposent sur des bases à tores très aplatis.

Le bas-côté sud est percé de fenêtres de différentes hauteurs avec meneaux ; dans ce bas-côté, les piles placées contre le mur et recevant les arcs ne sont pas dans l'axe des piles de la nef.

Le bas-côté nord, actuellement muré, semble avoir été primitivement ouvert sur des dépendances de l'église, car le mur actuel n'a aucune liaison avec des arcs englobés par lui qui ont le même profil que les arcs de la nef.

La partie basse de la nef et l'ensemble du transept sont de la seconde moitié du XIVe siècle (1), la partie haute de la nef et différentes reprises ont été faites au transept au XVe siècle.

Il est à remarquer que l'axe de la nef ne coïncide pas avec celui du transept et du chœur ; cette irrégularité de plan est due aux différentes campagnes de construction.

La construction du transept étant plus récente que celle du déambulatoire, on peut supposer que les nouveaux constructeurs, voulant donner plus de largeur à leur nef, ont bâti le carré du transept sur un trapèze. L'écartement

(1) Cet ensemble de constructions peut se rapporter à l'époque où Urbain V fit reprendre les travaux de l'église, en 1362.

entre les piles séparant le transept du chœur est moins grand que celui qui existe entre les piles séparant le transept de la nef ; les quatre piles sont semblables, les axes des croisillons sont perpendiculaires aux axes des piles séparant les croisillons du carré du transept.

Le profil des arcs se continuant sur la pile est coupé de la même façon que dans la nef.

Les fenestrages des hautes baies sont différents dans chaque croisillon et différents aussi de ceux des autres parties de l'église.

Un triforium contourne le transept avec des arcatures différentes sur les diverses faces des croisillons, les plus remarquables sont celles du croisillon nord, où les retombées des arcs sont soutenues par des chapiteaux décorés de feuillages et de têtes, motif de décoration qui se retrouve souvent dans le style bourguignon. Les arcatures du triforium sont, comme dans la nef de la cathédrale, placées dans une grande baie rectangulaire.

Le chevet du croisillon sud est percé, à la partie inférieure, de deux grandes baies en tiers-point, de deux autres donnant sur le triforium et, à l'étage des fenêtres hautes, d'une large baie en tiers-point divisée en meneaux et en roses. Ce fenestrage se retrouve sur la façade principale de la cathédrale de Sens.

Au-dessus se trouve une balustrade ajourée, le pignon est couronné par des redents flanqués de deux pinacles ; dans la partie centrale une niche décorée abrite une belle statue de saint Germain, de l'époque de la construction.

La chapelle occidentale, qui s'ouvre dans le croisillon sud, a été remaniée et n'offre pas d'intérêt.

Dans le chevet nord s'ouvre la porte donnant accès dans le cloître : son archivolte garnie de moulures est surmontée par une large baie rectangulaire, formée de trois arcs en tiers-point, qui éclaire le triforium ; au-dessus se

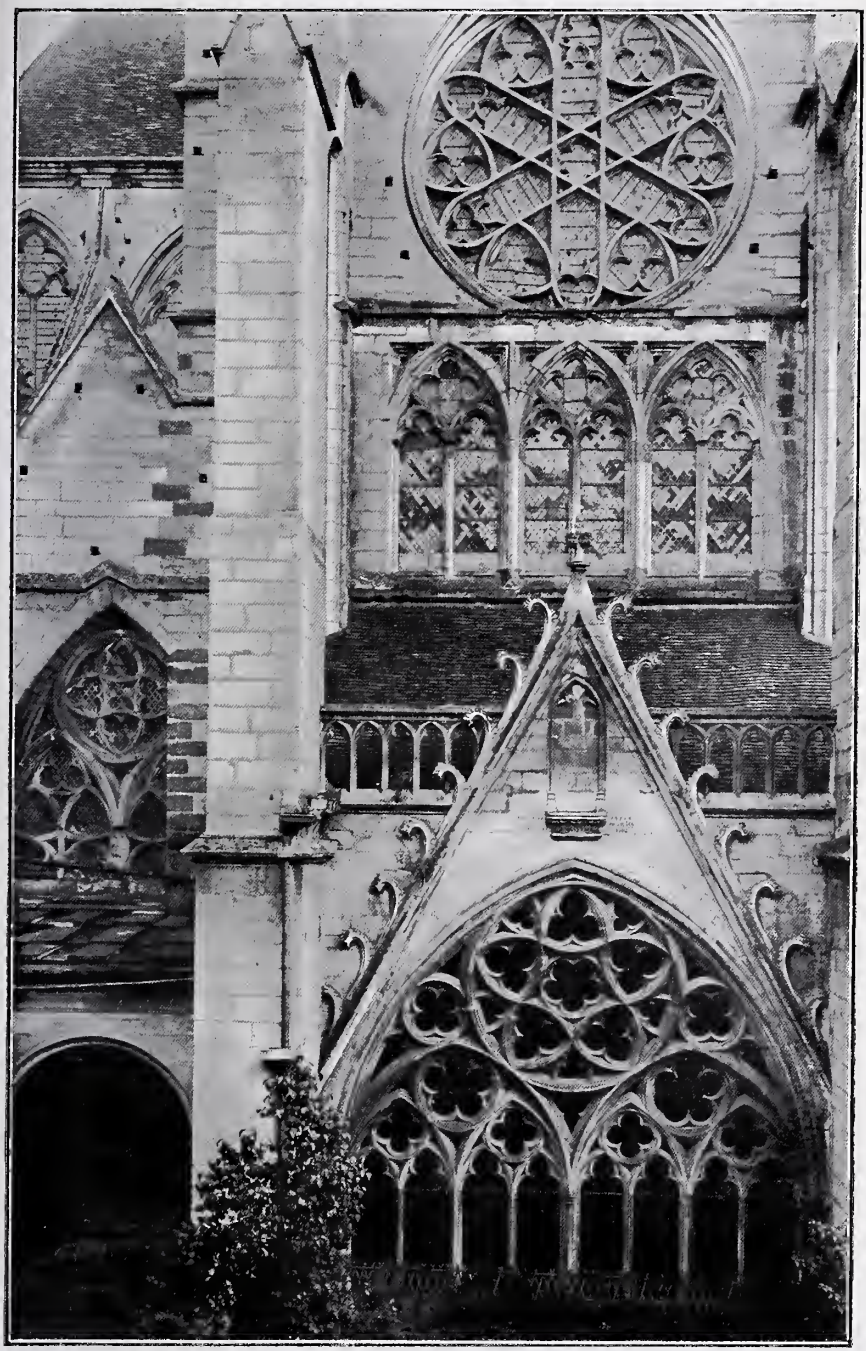

J. Tillet, phot.

Saint-Germain d'Auxerre.

Croisillon nord.

trouve un passage extérieur, puis une superbe rose dont le remplage est d'un type exceptionnel (1).

J. Tillet, phot.

Triforium du croisillon nord.

(1) A la cathédrale de Meaux, la rose du croisillon nord a un fenestrage à peu près analogue.

Cette rose est divisée par six lancettes rayonnant au centre et six triangles curvilignes placés entre les lancettes dont la corde des côtés inférieurs est horizontale. Un arc ayant le même profil et prenant naissance sur celui de la rose le surmonte en formant arc de décharge.

Le tout est terminé par une belle corniche supportant une balustrade ; le rampant du pignon est décoré par une crête à redents de pierre et flanqué de deux pinacles.

Les murs latéraux du croisillon sont contre-butés par un arc de décharge reportant la poussée sur un contrefort placé en dehors du cloître.

Dans l'angle ouest, une tourelle, terminée par un clocheton avec galbe, renferme l'escalier qui donne accès aux différents étages de l'église.

Les jambages de la porte, qui ouvre dans le cloître, sont décorés de moulures formant voussures ; dans le tympan est sculptée l'histoire de saint Germain, dont les scènes sont divisées en trois registres :

Au registre inférieur : 1° saint Germain, grand chasseur, est représenté poursuivant une biche.

2° L'évêque reproche à saint Germain de faire accrocher à l'arbre de la place les têtes des animaux tués par lui, et sur le refus de Germain de cesser cette coutume païenne, fait couper l'arbre.

3° L'évêque ayant fait venir Germain dans l'église le fait tonsurer et lui prédit qu'il sera son successeur.

4° Sacre de saint Germain.

5° Se trouvant à Tonnerre, saint Germain ressuscite un de ses disciples et lui demande de venir encore travailler avec lui ; le disciple implore la permission de rester dans son tombeau.

Au registre du milieu : 6° pendant un voyage de saint Germain en Bretagne, le roi lui refuse l'hospitalité, qui lui est donnée par un porcher.

7° Cette scène est la représentation de saint Germain

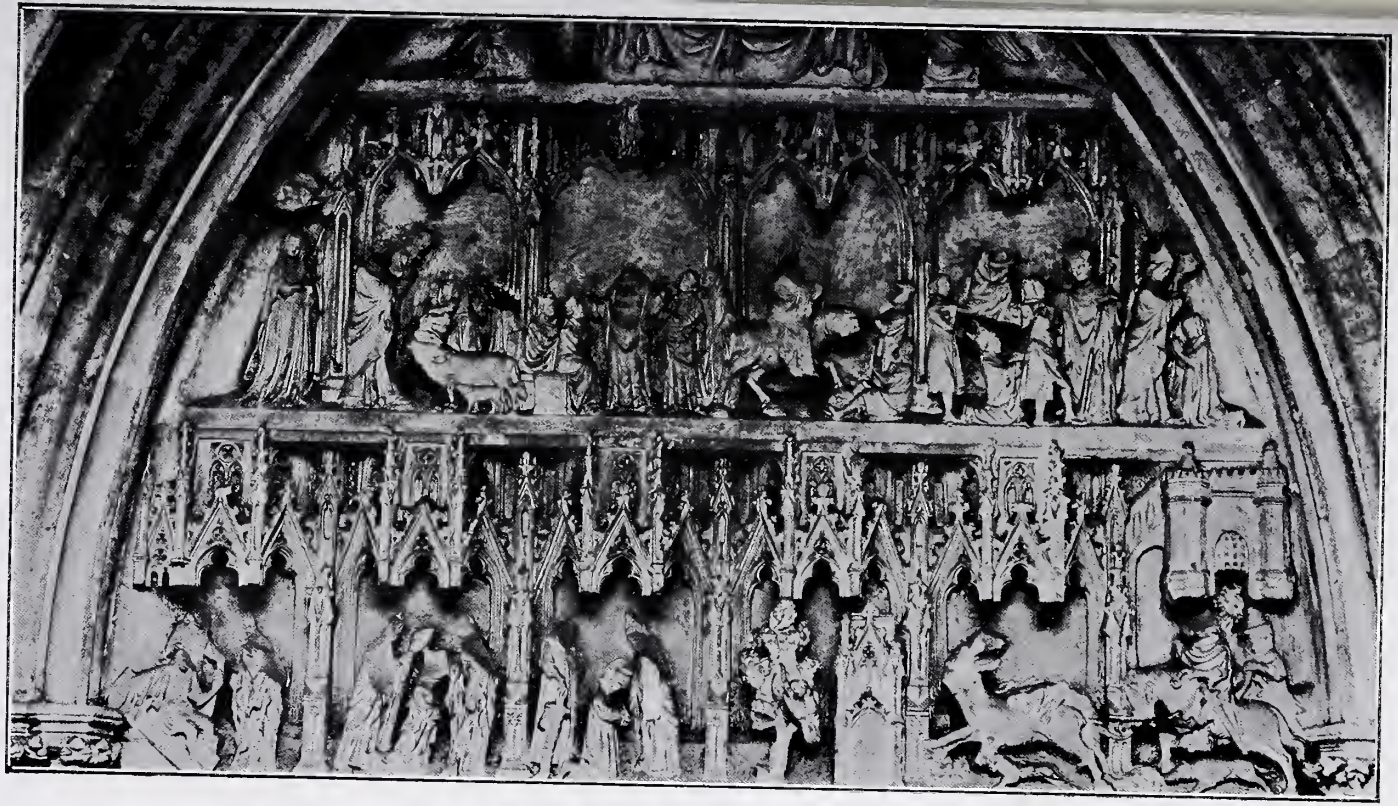

Saint-Germain d'Auxerre.

J. Tillet, phot.

Tympan du portail nord.

la fin du XIIIe siècle ou des premières années du XIVe, la partie haute et les voûtes sont du XVe.

Les fenêtres hautes et le triforium offrent peu d'intérêt, les profils sont mous et contrastent avec ceux de la partie basse, dont le dessin est d'une grande netteté.

Le sol du chœur est élevé de 0^m 69 sur le sol du transept.

Les voûtes sont contre-butées, à l'extérieur, par des arcs-boutants reportant la poussée sur des contreforts placés à l'extérieur du déambulatoire.

*
* *

Le déambulatoire et la chapelle absidale sont les parties les plus belles et les plus intéressantes de l'église, construites à la fin du XIIIe siècle sur un plan bien déterminé, inspiré par celui de la cathédrale.

Cette partie de l'église appartient à l'école champenoise: nous y trouvons, comme à Notre-Dame de Châlons, à la cathédrale de Troyes, à Montier-en-Der, une chapelle absidale très allongée; une série d'arcatures aveugles entoure le déambulatoire et la chapelle absidale: il y a des tailloirs ronds et, de même qu'à Saint-Remy de Reims et à Notre-Dame de Châlons, des colonnes isolées se trouvent à l'entrée de la chapelle absidale.

Le déambulatoire, surélevé de neuf marches sur le sol du transept, comprend, de chaque côté du chœur, deux travées droites, dont une sur plan carré et l'autre sur plan irrégulier, voûtées à l'aide de doubleaux et de diagonaux, et trois travées sur plan trapézoïdal; dans celle du milieu s'ouvre la chapelle absidale. De la clef des travées obliques partent, d'un côté, deux nervures qui se prolongent sur les piles du chœur, et de l'autre, trois nervures dont deux reposent sur les chapiteaux des piles recevant les doubleaux, et la troisième sur une colonne intermédiaire.

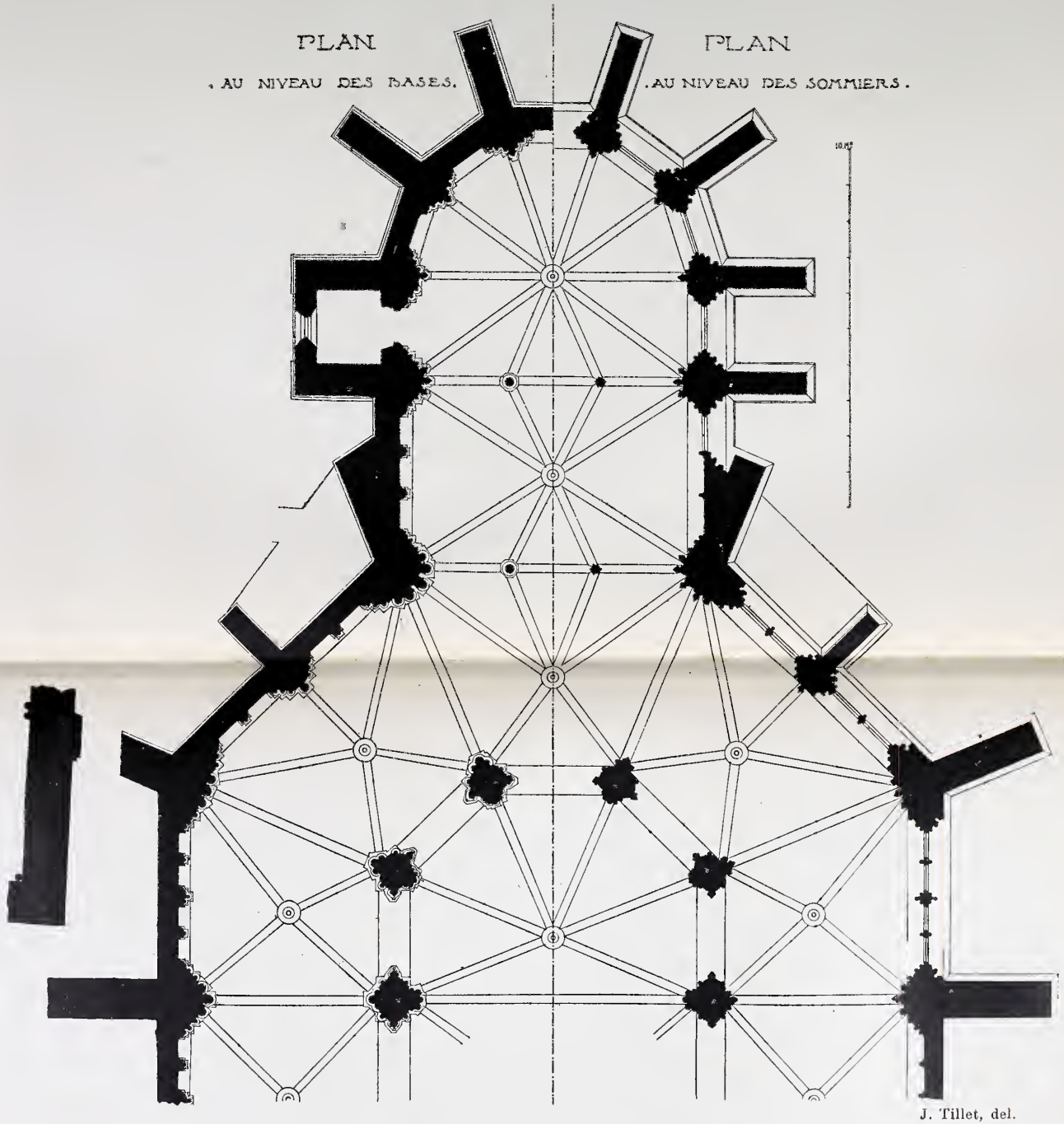

J. Tillet, del.

Saint-Germain d'Auxerre.

Plan du chevet.

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Saint-Germain d'Auxerre.

Déambulatoire.

A la travée du milieu, du côté de la chapelle absidale, quatre nervures partent de la clef, les deux du milieu pénètrent dans les colonnes monocylindriques.

Les arcs-doubleaux sont en tiers-point, les arcs diagonaux sont formés de branches de plein cintre ; le profil de tous ces arcs est semblable, il diffère seulement d'épaisseur: les clefs sont ornées de feuillage ; les compartiments de remplissage des voûtes sont de construction peu soignée.

Les différents arcs reposent sur des chapiteaux garnis de rinceaux de feuillage très finement traités ; ces chapiteaux étant placés au point de départ des arcs, se trouvent à des hauteurs différentes, les colonnes formant supports reposent sur des bases très aplaties, dont la hauteur du profil varie proportionnellement au diamètre de la colonne.

Les murs sont percés par de grandes baies divisées par des meneaux formant des lancettes et des roses, les unes aveugles (côté nord), les autres destinées à porter des vitraux (côté sud); dans le côté sud, les formerets et les boudins des meneaux sont coupés à la naissance des arcs par des petits chapiteaux à deux rangs de feuillage et à tailloir rond ; la partie basse des baies est ornée d'une arcature aveugle qui se continue tout autour du déambulatoire et de la chapelle, disposition que nous retrouvons à la cathédrale d'Auxerre, à la cathédrale de Sens, à Saint-Jean à Sens et à la plupart des églises champenoises.

La chapelle absidale comprend une travée construite sur plan barlong et un chevet polygonal ; pour la voûter les constructeurs se sont inspirés de l'emploi fait à la cathédrale d'Auxerre de deux superbes colonnes qui se trouvent à l'entrée de la chapelle absidale et reçoivent les retombées des arcs-doubleaux et diagonaux.

La voûte de la travée de la chapelle est composée de huit voûtains soutenus par des ogives lancées entre les piles, et d'autres arcs secondaires partant de quatre colonnes isolées et aboutissant à la clef. Ces colonnes sont réunies

entre elles, perpendiculairement à l'axe de l'église, par des arcs en tiers-point construits sur triangle équilatéral et formant doubleaux.

La partie polygonale est voûtée par des branches d'ogives rayonnant à la clef et formant neuf voûtains.

Tous les arcs ogives de la travée et de la partie polygonale sont des branches de plein cintre avec départ à des niveaux différents; le profil de ces arcs se continue jusqu'à la base.

Les quatre colonnes monocylindriques, qui semblent diviser la chapelle en trois nefs, sont hautes de 6^{m} 23 et ont 0^{m} 245 de diamètre; elles sont formées de deux pierres posées en délit, supportant les sommiers des arcs; ces sommiers sont composés de deux assises; le départ des arcs n'est accusé que par un petit fleuron, à la cathédrale, au contraire, les colonnes supportent un très beau chapiteau qui reçoit la naissance des arcs diagonaux et qui supporte deux petites colonnes qui reçoivent les arcs-doubleaux.

Les murs latéraux de la travée sont décorés, dans toute leur hauteur, par des arcatures aveugles (à cause du contrefort du chœur); seule, une lancette était destinée à recevoir des vitraux.

La partie polygonale comprend sept pans coupés, ajourés par de longues baies.

Dans la chapelle, à droite, se trouve une piscine, et à gauche, l'entrée d'une petite pièce voûtée et couverte par des dalles.

La partie polygonale repose sur deux étages de cryptes: l'on retrouve, au premier étage, les murs soutenant les côtés de la travée de la chapelle absidale et les piles supportant les colonnes isolées.

Les deux étages sont voûtés au moyen d'arcs surbaissés avec profil variant de la naissance à la clef.

Le premier étage est éclairé au moyen de trois fenêtres en tiers-point; l'étage inférieur prenait jour par trois

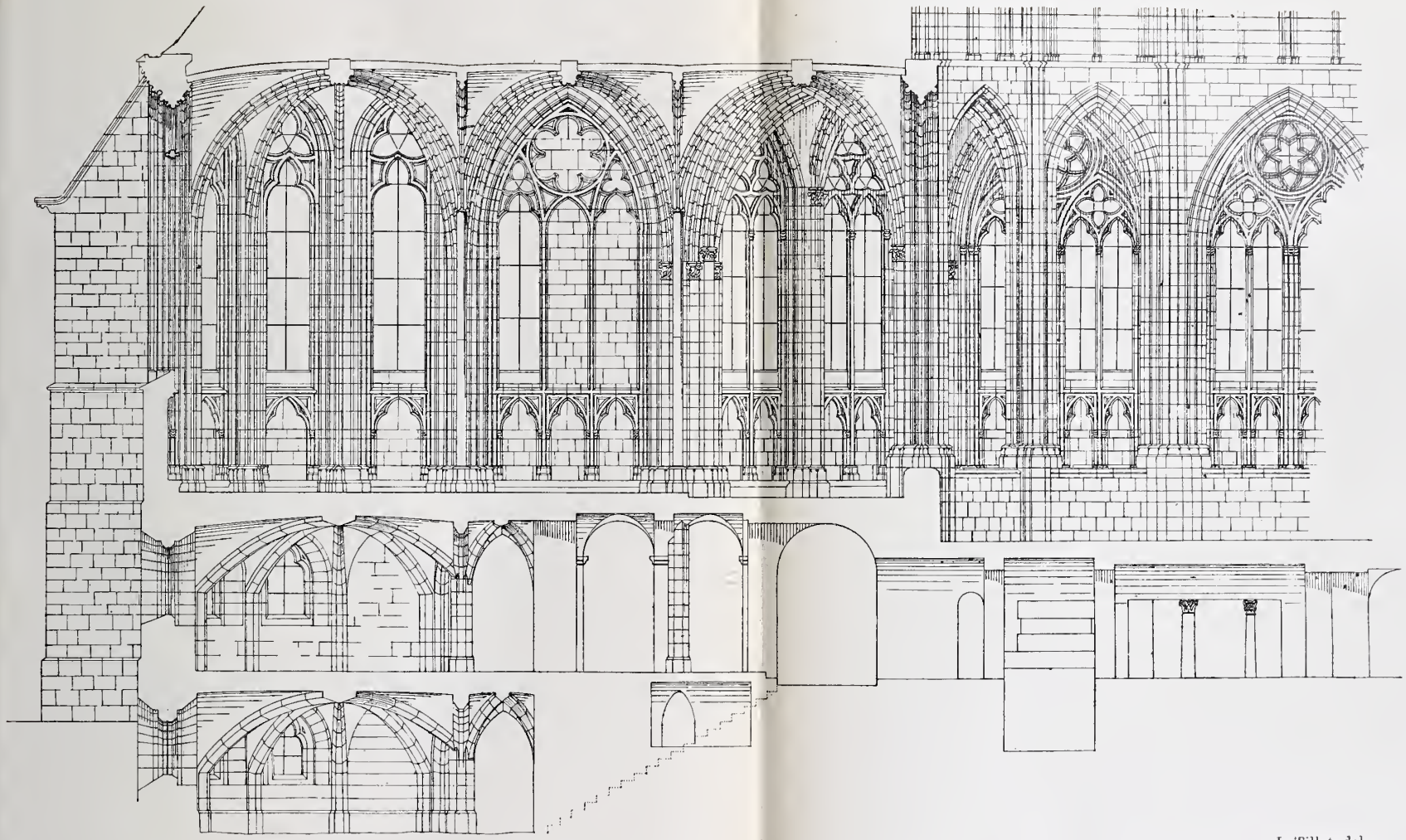

J. Tillet, del.

Saint-Germain d'Auxerre.

Coupe longitudinale du chevet.

fenêtres, actuellement murées. Le sol actuel arrive au niveau de la naissance des arcs de ces fenêtres.

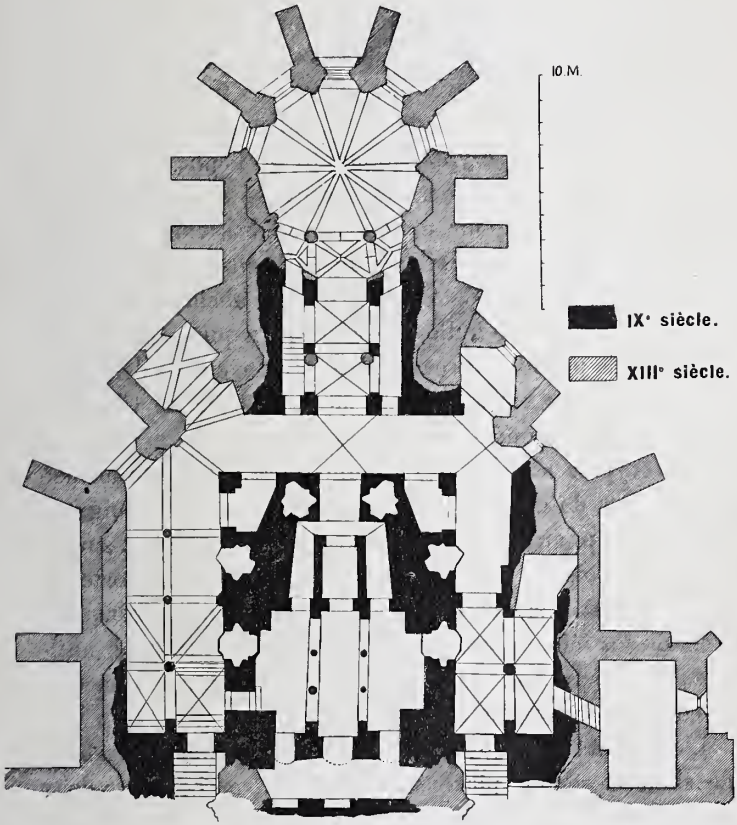

J. Tillet, del.

Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre.

La première chapelle souterraine, dont nous venons de parler, forme comme une chapelle absidale qui a été ajoutée, de même que la chapelle inférieure, à la fin du XIIIe

siècle (1), à des cryptes beaucoup plus anciennes, sur lesquelles ont été construits le chœur et le déambulatoire.

On descend à ces cryptes par deux escaliers placés de chaque côté du chœur, à l'entrée du déambulatoire.

Pour rechercher et préciser l'époque de construction et le plan primitif des cryptes, il faudrait étudier la structure des murs et, pour cela, enlever les mauvaises fresques qui les recouvrent et faire des sondages dans l'épaisseur des murs ; une partie de ces cryptes remonte à l'époque carolingienne (2), avec remaniements successifs et reprises très importantes faites pour établir les soubassements de l'église gothique (3). L'architecte du XIIIe siècle fut obligé de planter les piles du déambulatoire sur l'abside du caveau central, comme je l'ai indiqué par leur plan qui se détache en blanc sur le poché. Notre confrère, M. Mayeux, a démontré que le tracé du rond-point de la cathédrale de Chartres avait été subordonné à la même nécessité.

Les cryptes se composent d'une partie centrale formée d'une nef et de deux bas-côtés séparés par deux rangs de colonnes supportant des voûtes en berceau reposant sur un linteau en bois de chêne ; elle est précédée d'une sorte de narthex. Les fûts des colonnes sont de l'époque romaine, deux de ces fûts ont été pris dans une même colonne antique ; les chapiteaux carolingiens se rapprochent beaucoup de ceux de la crypte de Flavigny.

L'extrémité orientale de la nef est occupée par le tombeau de saint Germain, placé sous une voûte en berceau ; deux étroites galeries, voûtées également en berceau, contournent

(1) C'est l'époque du commencement de la construction par l'abbé de Joceval, en 1277.

(2) A l'époque de Conrad, abbé laïc, vers 850. — D'anciennes inscriptions, qui paraissent être du temps d'Héric, confirment cette opinion.

(3) Je ne veux pas entrer dans une étude plus approfondie de ces cryptes, sur lesquelles mon confrère et ami M. André Philippe prépare et fera paraître prochainement un travail des plus documentés.

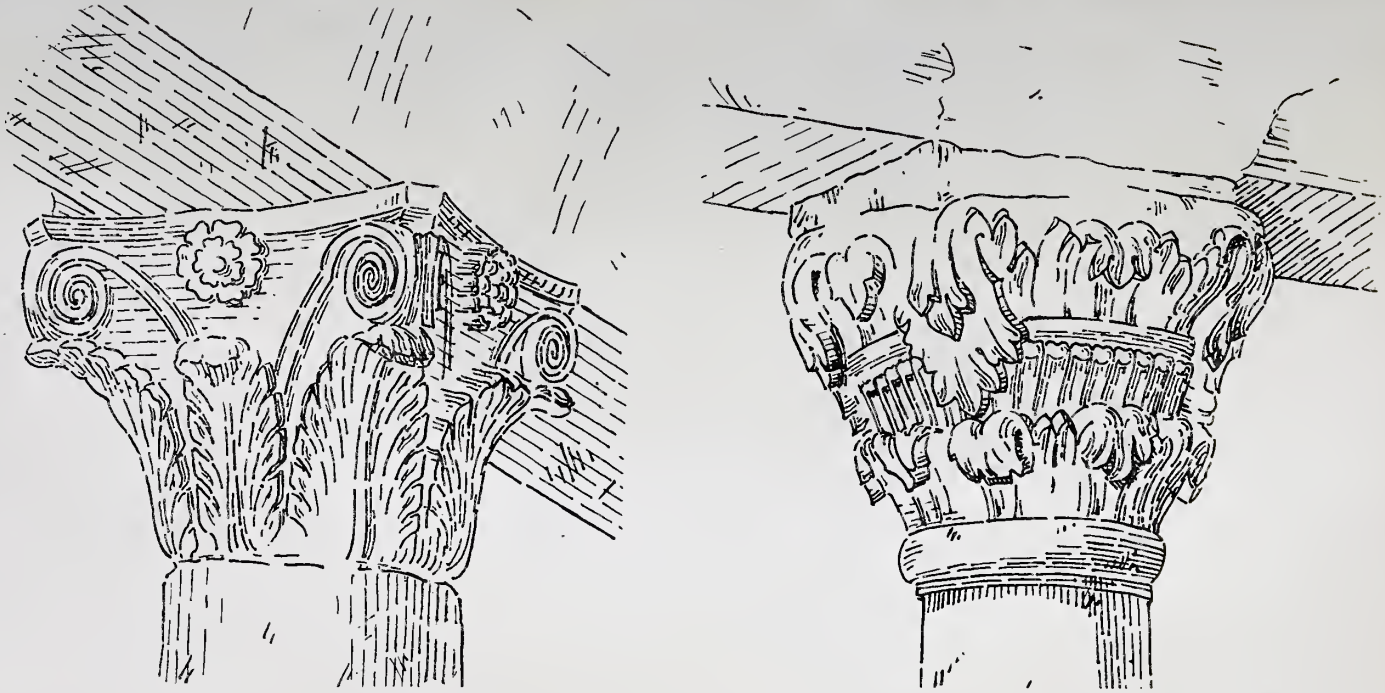

J. Tillet, del.

Crypte de Saint-Germain d'Auxerre.

Chapiteaux carolingiens.

cette partie formant sanctuaire et, se retournant à angle droit, ne forment plus qu'une seule galerie, voûtée en berceau qui débouche dans le déambulatoire.

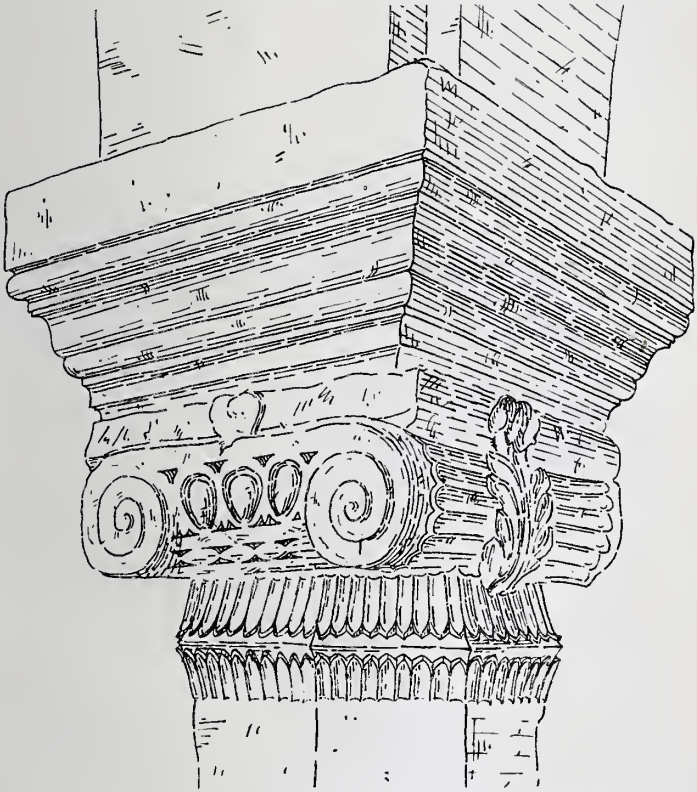

J. Tillet, del.

Chapiteau carolingien de la crypte.

Plus à l'est, une abside, dont la voûte a été remaniée, est supportée par deux rangées de piles carrées avec tailloir en biseau; actuellement, cette abside ouvre dans la chapelle

formant soubassement de l'abside de l'église, que nous avons décrite plus haut; l'escalier conduisant à la crypte inférieure ouvre dans le déambulatoire.

Le déambulatoire contourne les anciennes cryptes, c'est à ses deux extrémités occidentales qu'aboutissent les deux escaliers servant d'entrée; il est divisé, au nord, par une rangée de colonnes; à la descente des escaliers se trouvent des colonnes octogonales supportant des chapiteaux rappelant l'ordre ionique, qui ont appartenu à des monuments gallo-romains; le tailloir est indépendant du chapiteau et a des profils paraissant être du XIe siècle; la taille plus finie de la pierre semble indiquer la même époque.

A remarquer deux oculi donnant dans le déambulatoire.

Une mosaïque recouvre le sol de la galerie qui se trouve à l'est du tombeau de saint Germain.

De nombreux tombeaux de pierre se trouvent dans les cryptes et présentent de l'intérêt, un entre autres qui est décoré à la partie supérieure par une belle croix.

L'intérieur de l'église haute a été dépouillé de tous ses ornements, sauf d'une belle grille Louis XVI qui contourne le chœur et le carré du transept.

Signalons, à l'extérieur, l'écusson du pape Urbain V, sur le premier contrefort sud de la nef, et un petit cadran solaire du XVe siècle placé sur le deuxième contrefort sud du transept.

Les constructeurs se sont servi, pour une partie du déambulatoire et pour l'abside, jusqu'à hauteur du sol de la chapelle haute, d'une pierre très dure, d'un grain assez gros et de couleur rougeâtre, provenant de la carrière de Sanlieu, située près d'Auxerre, — cette pierre est actuellement employée à faire de l'ocre, — le reste de l'église est en pierre de Cravant et de Coutarnoux.

*
* *

Au nord de l'église se trouve le cloître, reconstruit en 1643.

La partie est est occupée par un grand bâtiment qui comprend : au rez-de-chaussée, trois salles ; la plus voisine de

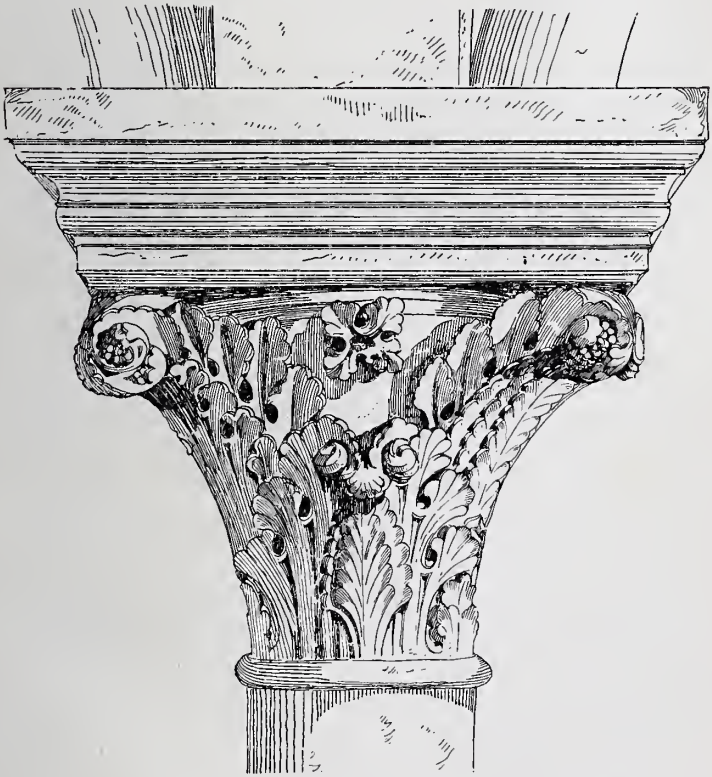

E. Chauliat, del.

Chapiteau de la salle capitulaire.

l'église est divisée en deux travées par une pile carrée flanquée de colonnettes engagées, cette pile est placée dans

l'axe. La salle capitulaire, qui est à la suite, se rapproche beaucoup, comme caractère, de celle de Vézelay, elle est divisée en trois travées inégales, celle du milieu plus petite que les deux autres, par deux colonnes monocylindriques supportant de superbes chapiteaux à feuillage avec tailloir très bien mouluré, rappelant ceux du narthex de Vézelay.

Les arcs-doubleaux et les ogives décrivent une courbe en plein cintre avec centre surbaissé et retombent, d'une part, sur les tailloirs des colonnes et, d'autre part, sur une pile, adossée au mur, formée de deux colonnettes avec chapiteaux ornés de feuillage et d'animaux fantastiques, rappelant celui qui se trouve à l'angle sud-ouest de la chapelle baptismale de Vermenton. Le tailloir a le même profil que celui des chapiteaux des colonnes.

Le mur est est percé de trois baies nouvellement refaites; on a retrouvé, dans la partie centrale du mur ouest, les arrachements d'une porte faisant communiquer cette salle avec le cloître, c'est là certainement que se trouvait cette belle porte avec archivolte décorée de plusieurs rangs de feuillage, dont le dessin est à la Bibliothèque nationale; elle se rapproche d'une porte du narthex de Vézelay.

Dans les deux autres travées se trouvent deux fenêtres en plein cintre, dont l'archivolte est décorée de boudins reposant sur des chapiteaux semblables à ceux que nous avons décrits plus haut.

La belle ornementation des chapiteaux et les profils des tailloirs indiquent la belle époque de construction du XIIe siècle (1).

Les deux salles que nous venons de décrire sont voûtées de façon semblable.

La salle qui fait suite a été refaite au XVIIe siècle (2) ; elle est divisée en trois travées.

(1) Cette partie a dû être construite par l'abbé Arduin (1148-1174).

(2) Lors de l'écroulement, en 1663, occasionné par la suppression des contreforts.

Il est fort probable que tout ce bâtiment était occupé, au premier étage, par le dortoir, qui était voûté en bois, les anciennes gravures indiquent que les contreforts contre-butant les poussées des voûtes ne dépassent pas la hauteur des voûtes de l'étage inférieur.

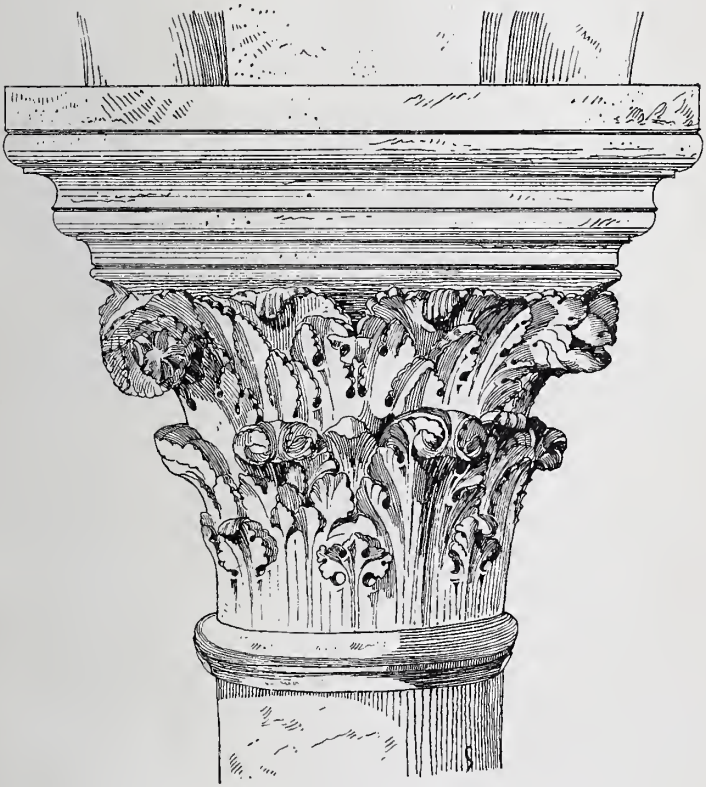

E. Chauliat, del.

Chapiteau de la salle capitulaire.

Dans le pignon sud on retrouve l'ancienne maçonnerie du XIIe siècle, on voit encore une fenêtre en tiers-point qui permettrait de déterminer la hauteur du dortoir.

Le bâtiment placé au nord du cloître est occupé, dans presque toute sa longueur, par une grande salle voûtée d'ogives dont le profil semble indiquer le XVe siècle.

Un vaste cellier occupe la partie occidentale du cloître; il est composé de huit travées voûtées par des croisées d'ogives et des doubleaux en tiers-point, qui sont soutenus par des grosses colonnes basses avec chapiteaux et bases sans ornement, et des pilastres placés le long des murs. Le profil des bases et des chapiteaux date le cellier du XIVe siècle (1).

La partie haute, qui n'existe plus, devait être divisée par des colonnes en bois et servir de magasins.

Des importantes fortifications (2) qui entouraient toute l'abbaye il ne reste, à l'extrémité occidentale de l'ancienne enceinte, qu'une tour cylindrique composée de deux étages voûtés, et d'une partie haute dans laquelle trois étages de corbeaux soutenaient des planchers, de chaque côté de cette tour, un pan de mur supportant des courtines protégées par des parapets formés de créneaux et de merlons percés d'archères.

Bibliographie. — Heric: *De miraculis sancti Germani*, apud Labbe, Bibliothèque des Manuscrits. — *Abrégé de l'histoire du Monastère de Saint-Germain d'Auxerre*, dressé sur les mémoires de dom G. Viole et sur les chroniques du révérend père dom Victor Cottron, 1682, copié en 1684 (Bibl. Nat., Man. franç., 18693). — *La vie, les vertus et les miracles du grand saint Germain, évêque d'Auxerre*, Paris, MDCLVI, Bibl. Nat., imp. L. N. 27, 8620. — *Description des Saintes Grottes de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre*, 1714, 2e édit., 1780; 3e édit. par M. Quantin, 1846. — Dom Urbain Plancher: *Histoire générale et partielle de Bourgogne*, Dijon, 1739. — Annuaire statistique de l'Yonne, 1841-1850. — Abbé Lebeuf: *Histoire d'Auxerre*. — De Laborde: *Monuments de la France*,

(1) Construit par l'abbé Gauthier Dignon (1309-1334).

(2) Ces fortifications ont probablement été construites par le même abbé.

t. II. — Viollet-le-Duc: *Dictionnaire d'architecture, Clocher de Saint-Germain*, p. 379. — Abbé Henry: *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain*, Auxerre, 1853. — *Bulletin de la Société des sciences histor. de l'Yonne*, vol. II. — Leblanc-Davau : *Recherches histor. sur Auxerre*, 2e édit., 1871. — Archives de l'Yonne, liasses 1031 et 1032.

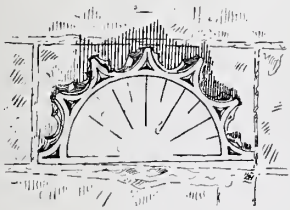

Cadran solaire.

XVI

L'ÉGLISE

DE

VILLENEUVE-SUR-YONNE (1)

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

Le plan de cette église, dépourvue de transept, comprend une longue nef de neuf travées, deux bas-côtés et un chœur à sept pans coupés (2). Le déambulatoire communique avec trois chapelles rayonnantes, qui sont tangentes les unes aux autres au lieu d'être séparées par une travée intermédiaire, comme à Saint-Jean de Sens et à Notre-Dame de Semur. Cette disposition, dont je connais un exemple plus ancien dans l'église bénédictine de San-Lorenzo de Carboeiro, près de Pontevedra, en Galice, implique plutôt cinq chapelles ; mais l'architecte jugea sans doute que le service du culte n'en exigeait pas plus de trois.

(1) Bibliographie. — Bibl. de Sens : Notes manuscrites de Chomorceau et de l'abbé Duru. — Quantin : *Annuaire statistique de l'Yonne*, 1848, p. 191-196. — Quantin : *Répertoire archéologique de l'Yonne*, 1868, col. 174-179. — Paul Quesvers et Henri Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, 1900, p. 528-580. — Horson (l'abbé V.) : *Notice historique et description de Villeneuve-sur-Yonne*, Sens, Deroye, 1903, in-12.

(2) Voici les dimensions de l'édifice : longueur, 65m 50 ; largeur, 19m 70 ; largeur de la nef, 9m 30 ; hauteur, 22 mètres ; largeur des bas-côtés, 4m 25 ; hauteur, 9m 60.

Il est impossible de faire remonter la pose de la première pierre à l'année 1163 ni même au règne de Philippe-Auguste, comme on l'a prétendu. L'étude archéologique de l'édifice permet de distinguer sept campagnes dans sa construction. Vers 1250, le premier architecte éleva d'un seul jet le rond-point et les trois dernières travées de la nef avec la partie correspondante des collatéraux. A une époque très avancée du XIIIe siècle, on monta la sixième et la cinquième travée, en poussant le mur extérieur du bas-côté sud un peu plus loin. Un maître de l'œuvre, qui vivait au XIVe siècle, fit construire la quatrième travée; mais, à la fin du XVe siècle, l'église avait besoin d'importantes réparations. Louis XII y contribua pour la somme de 300 livres.

Le clocher latéral qui s'élève au sud ne fut commencé qu'en 1510 : cette tour n'était pas encore terminée en 1548. La date de 1529, inscrite sur le troisième vitrail du bas-côté sud, correspond à celle de la même travée de la nef. En 1551, Jean Chéreau, maître-maçon de Joigny (1), qui a signé un dessin original de la façade conservé à l'Hôtel de Ville, commença les trois portails, mais les travaux furent interrompus au-dessus de la rose, car une inscription, gravée derrière le buffet d'orgues, nous apprend que la construction des deux tours fut reprise le 6 avril 1573 (2). Le pignon de la façade porte la date de 1597. Enfin, on acheva les parties hautes et les voûtes des trois premières travées de 1608 à 1612.

Le chœur est voûté d'ogives, comme toute l'église. Ses huit nervures, dont le tore en amande, à filet central, est accosté de quatre baguettes, rayonnent autour d'une belle clef à feuillages et recouvrent le chevet ainsi que la travée droite, plus large que les autres. Les retombées des compartiments de remplissage sont percées d'un large trou rond,

(1) Cet architecte construisit plus tard la nef de l'église Saint-Jean de Joigny, comme l'indique une inscription. Cf. Quesvers et Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, p. 342.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 530.

suivant un système appliqué au chevet de l'église de Redon, de Saint-Nazaire, à Carcassonne, de la cathédrale d'Orléans, de la chapelle du château de Pierrefonds et même de la cathédrale d'Auch. Cet évidement, qui diminue le poids des voûtains, fut une invention des architectes du XIIIe siècle, comme l'ajourage des écoinçons des arcs-boutants, dérivé du même principe. Les formerets doubles,

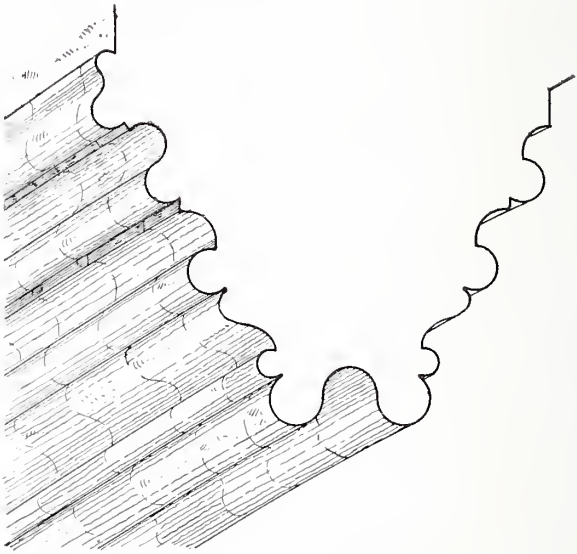

Arcades du chœur.

en lancette, ornés de tores à méplat saillant, sont reliés par une voussure de la même forme, qui porte le chéneau.

Les piles du chœur, semblables à celles de Saint-Jean de Sens, sont flanquées de dix colonnettes. Ce plan, adopté dès le XIIe siècle pour les supports du chevet de Saint-Germer et de Saint-Jouin-de-Marnes, s'accorde bien avec la retombée des ogives du déambulatoire et des arcades du sanctuaire; mais les colonnes isolées produisent un meilleur effet. L'une des colonnettes des piles sert de point d'appui aux nervures

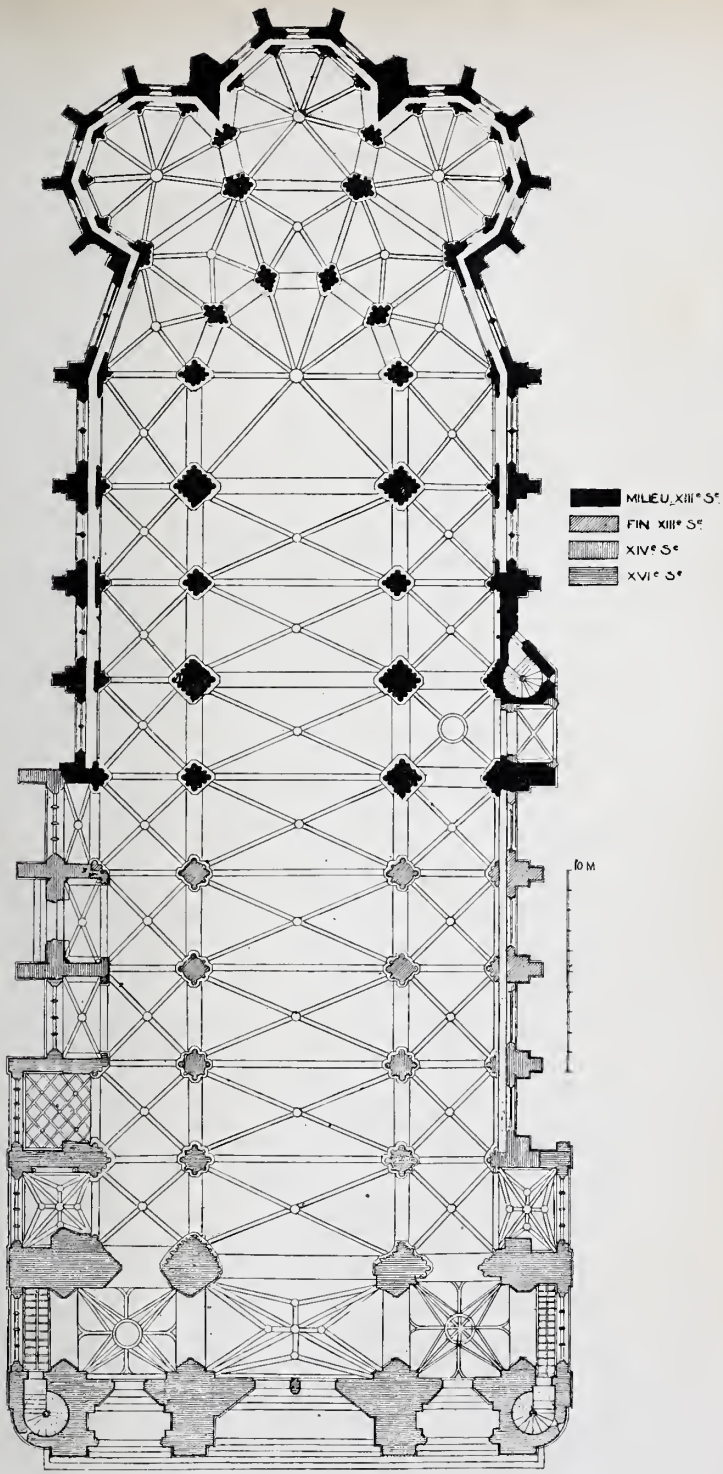

E. Chauliat, del.

Plan de l'église de Villeneuve-sur-Yonne.

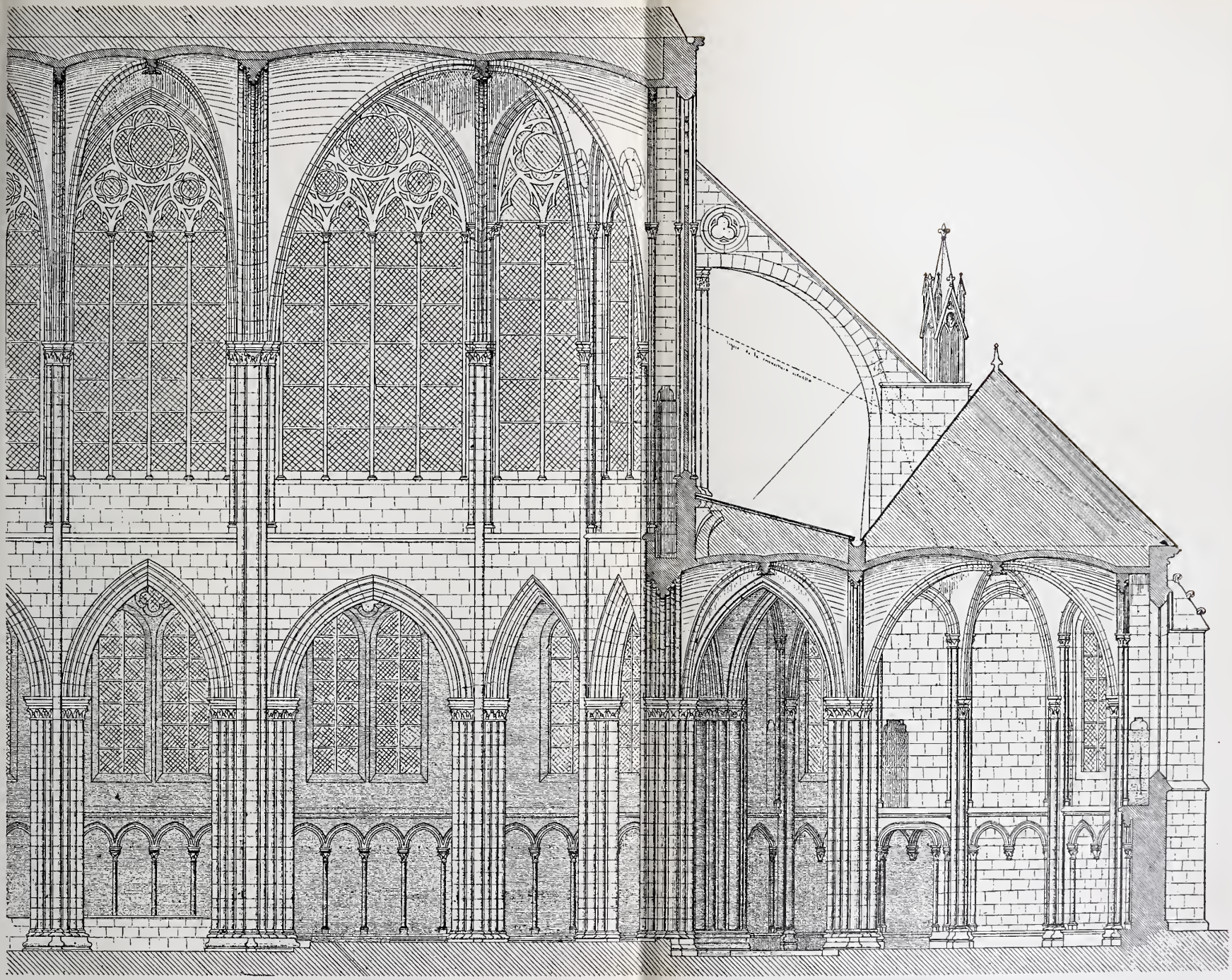

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Coupe longitudinale du chœur.

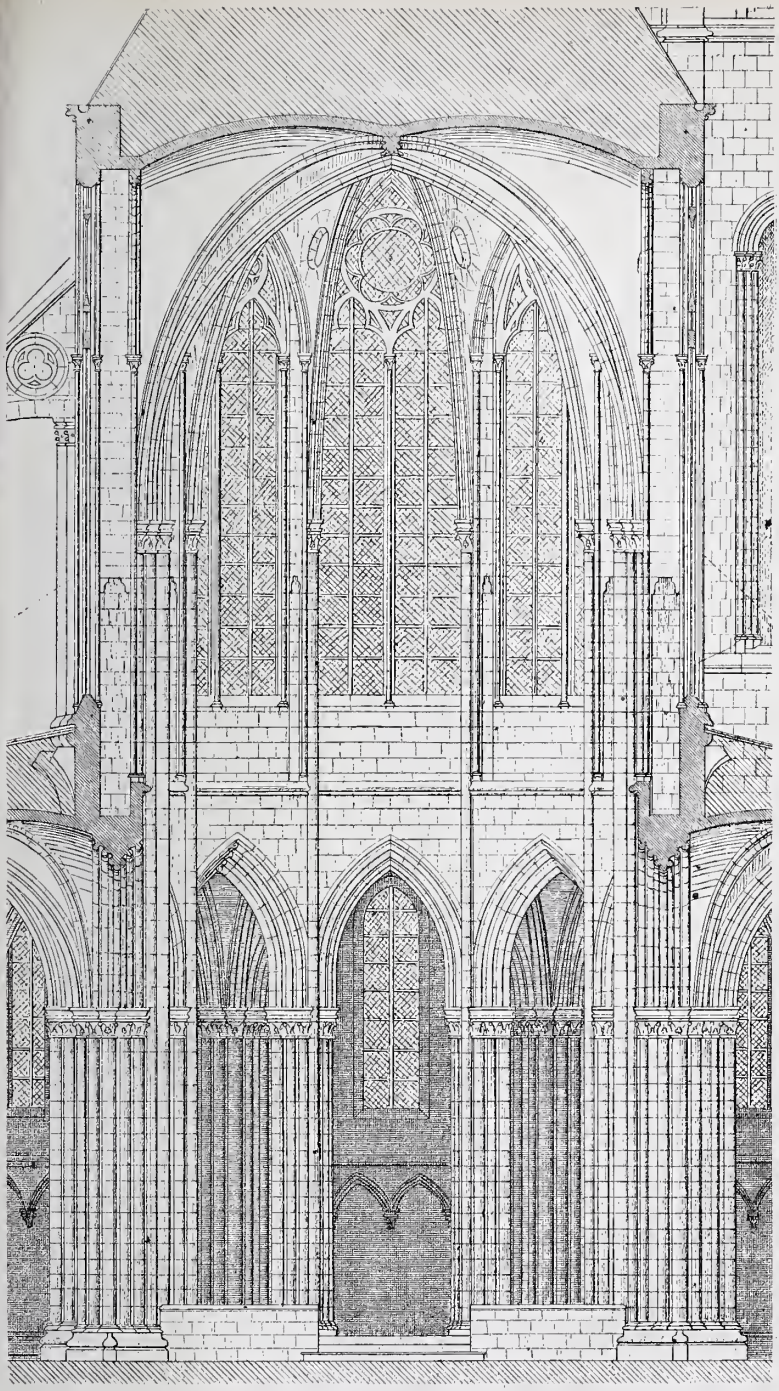

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Coupe sur le chœur.

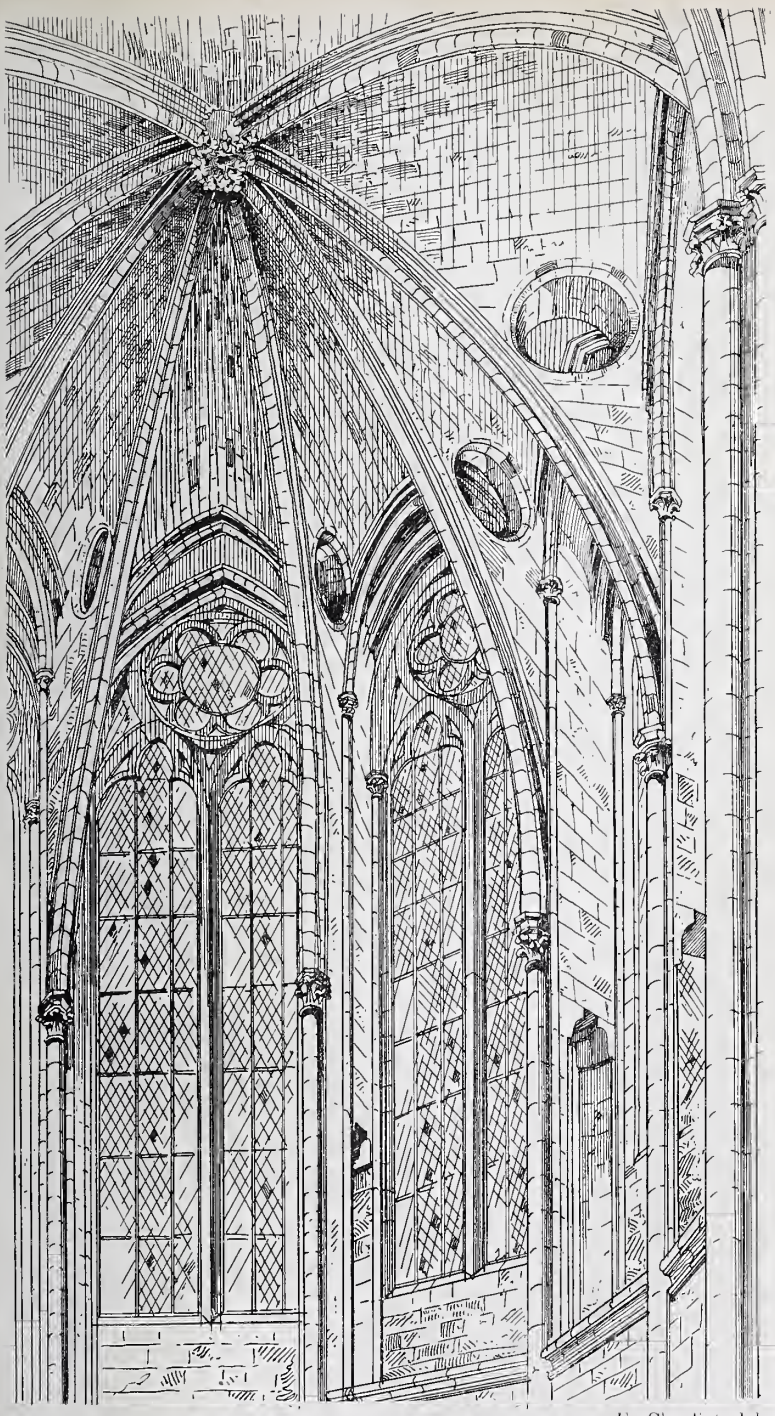

E. Chaultiat, del.

Eglise de Villeneuve-sur-Yonne.

Voûtes du chœur.

supérieures, et les autres reçoivent les arcades en tiers-point de la travée droite et les arcades en lancette qui portent les pans coupés. Sept boudins, deux baguettes, des gorges intermédiaires et un cordon torique en saillie se profilent sur leurs claveaux. Les chapiteaux à crochets sont inscrits dans le grand losange, aux angles abattus, formé par les tailloirs. Les bases à tore aplati reposent sur des petites consoles, au-dessus des socles polygones décorés de moulures.

Au-dessus des grandes arcades, un étroit passage, d'où partent les colonnettes des formerets, traverse la partie supérieure des piles, comme à Saint-Père-sous-Vézelay, à Saint-Julien-du-Sault, à Notre-Dame de Semur et à Prémery (Nièvre). En avant, une balustrade du XVIIIe siècle borde cette galerie de circulation ; en arrière, dans chaque travée, une fenêtre, précédée d'un bahut, est divisée par trois meneaux dans la partie droite du chœur et par un seul dans le chevet. Le remplage se compose d'arcs tréflés, de quatre-feuilles et de rosaces à six lobes.

Le déambulatoire est recouvert de sept croisées d'ogives. Leurs nervures en amande, accostées de cinq tores et de gorges, ne sont pas dans le prolongement les unes des autres, et décrivent des courbes irrégulières, car elles viennent se réunir au centre d'un trapèze. Les clefs, percées d'un trou, sont garnies de feuillages. Quatre tores bien dégagés se profilent sur les doubleaux en lancette, qui retombent sur des piles cantonnées de colonnettes. Au niveau des sommiers et sous les grandes arcades du chevet on aperçoit la trace des barres de bois qui étrésillonnaient les piles pendant la construction de l'église, comme à la cathédrale de Chartres.

A l'entrée des trois chapelles rayonnantes à sept pans coupés, un doubleau en lancette, dont les six boudins alternent avec des gorges, précède les huit ogives de la voûte, semblables à celles du déambulatoire. Elles retombent sur

des colonnettes et sur des chapiteaux à crochets, à tailloir polygonal. Au niveau de l'appui des fenêtres en tiers-point, qui sont au nombre de trois dans la chapelle centrale et de quatre dans les deux autres, une galerie de circulation passe à travers les piles sous les profondes voussures des formerets, bordés de trois tores, qui reposent sur deux colonnettes : l'un de ces boudins pénètre dans le sommier des ogives. Ce passage traverse le mur intermédiaire des chapelles et se continue dans le déambulatoire, comme à Saint-Jean de

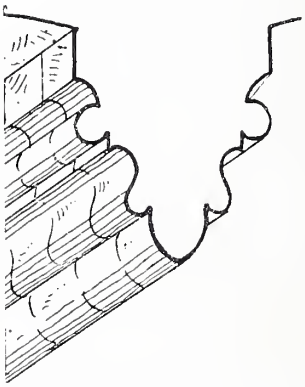

Ogives du déambulatoire.

Sens et à la cathédrale d'Auxerre. C'est la preuve d'une influence champenoise qui se retrouve dans les bas-côtés de l'église abbatiale de Saint-Denis, reconstruite au XIIIe siècle par Pierre de Montereau, car le premier exemple de cette coursière se voit à Saint-Remi de Reims, dans la chapelle d'axe du chevet.

Deux arcatures en tiers-point décorent chaque pan coupé des trois chapelles. Leur archivolte, rehaussée d'un tore et d'un cordon mouluré, s'appuie sur des colonnettes d'angle et sur un culot central garni de feuillages. Les demi-cercles qui se détachent sur les sommiers, comme à Montréal et à

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Déambulatoire.

Saint-Martin d'Avallon, trahissent l'influence de l'école gothique bourguignonne. Les doubles piscines, avec leur boudin qui contourne l'arc tréflé et leur bouquet de feuilles à la rencontre des lobes, méritent d'attirer l'attention. Le mur intermédiaire des chapelles est percé, au niveau du sol, d'une arcade en anse de panier très anormale au XIIIe siècle : ses moulures s'appuient sur de courtes colonnettes.

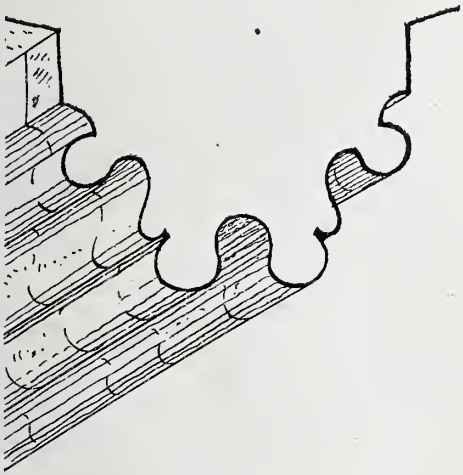

Doubleaux du déambulatoire.

C'est une disposition très rare, sauf dans quelques églises gothiques du Midi de la France, mais elle se rencontre également dans les ronds-points de Vézelay et de Saint-Étienne de Caen, au même niveau que l'appui des baies.

La coursière se prolonge dans les deux premières travées nord et sud du déambulatoire, éclairées par des fenêtres du XIIIe siècle, dont le meneau central soutient deux arcs brisés et un quatre-feuilles. Elle passe, au droit des piles, sous des arcs tréflés dont le lobe supérieur est simulé sur un linteau. Les formerets qui l'encadrent décrivent un segment d'arc

brisé, parce que leurs chapiteaux montent plus haut que ceux des doubleaux et des ogives, en pénétration dans les sommiers. La travée des bas-côtés qui correspond à la partie droite du chœur renferme des arcatures en plein cintre.

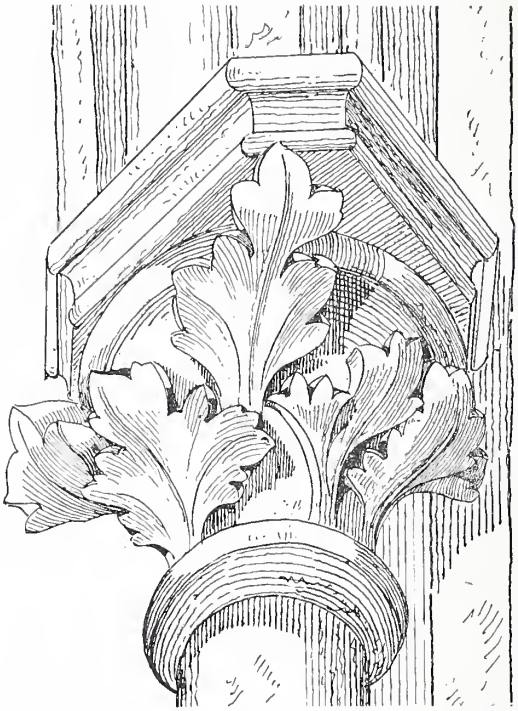

E. Chauliat, del.

Chapiteau d'un formeret du déambulatoire.

Il est évident que le premier maître de l'œuvre, qui vivait au XIIIe siècle, avait projeté des voûtes sexpartites sur les dernières travées de la nef, car l'alternance d'une pile forte et d'une pile faible suffit à prouver ses intentions; mais, comme dans le chœur de Vézelay et dans la nef de Saint-Père-sous-Vézelay, ce parti fut abandonné au cours des

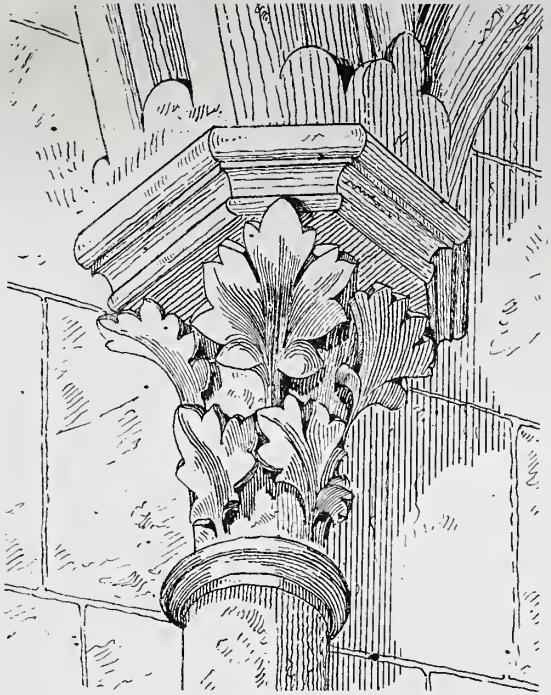

E. Chauliat, del.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Chapiteaux d'arcatures.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Bas-côté nord.

travaux. La neuvième, la huitième et la septième travée du vaisseau central portent l'empreinte du même style que le chœur. Dans les piles fortes, qui se composent d'un massif

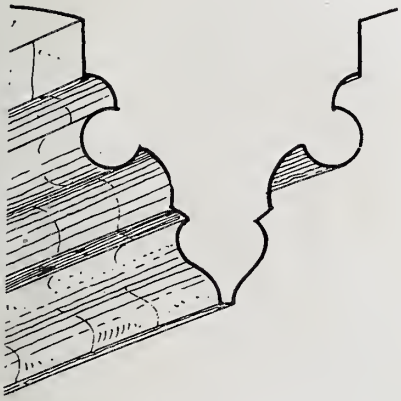

Ogives de la nef.

E. Chauliat, del.

Chapiteaux de la dernière travée.

flanqué de seize colonnes, trois colonnes s'élèvent jusqu'aux voûtes séparées par des doubleaux en tiers-point; mais, dans les piles faibles, cantonnées de dix colonnettes, une seule colonne joue le même rôle. Au sud, la pile qui sépare

la septième travée de la huitième est plus large que la pile faible correspondante, car elle se trouve sous le clocher.

Le plan de tous les supports de l'église de Villeneuve-sur-Yonne, qui s'adapte si bien à la retombée des voûtes d'ogives, n'est pas particulier à l'école gothique de la Bourgogne. En effet, on le retrouve au XIIIe siècle dans la nef des cathédrales de Coutances et de Poitiers, dans le

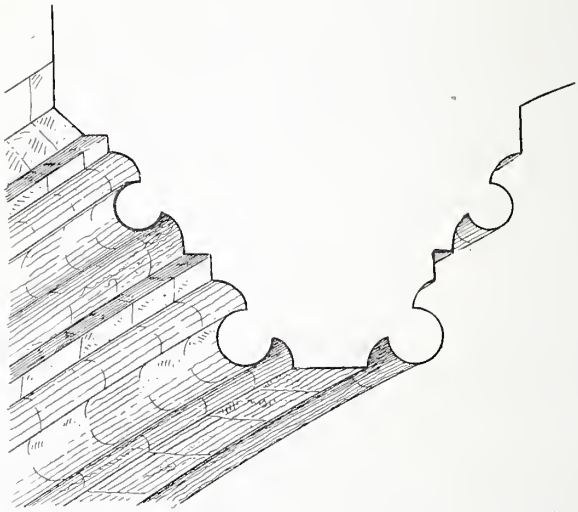

Arcades de la cinquième et de la sixième travée.

chœur de Cambronne (Oise), comme à Bois-Commun (Loiret), et au Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire), mais ce sont les architectes du Beauvaisis qui eurent les premiers l'idée d'emprunter à l'école anglo-normande les piles cantonnées de colonnettes pour leur faire supporter des nervures, des doubleaux et des formerets.

Dans les trois voûtes qui précèdent le chœur, les ogives ont le même profil que celles du chevet : leurs clefs ornées de feuillages sont flanquées de deux têtes. Au droit des piles

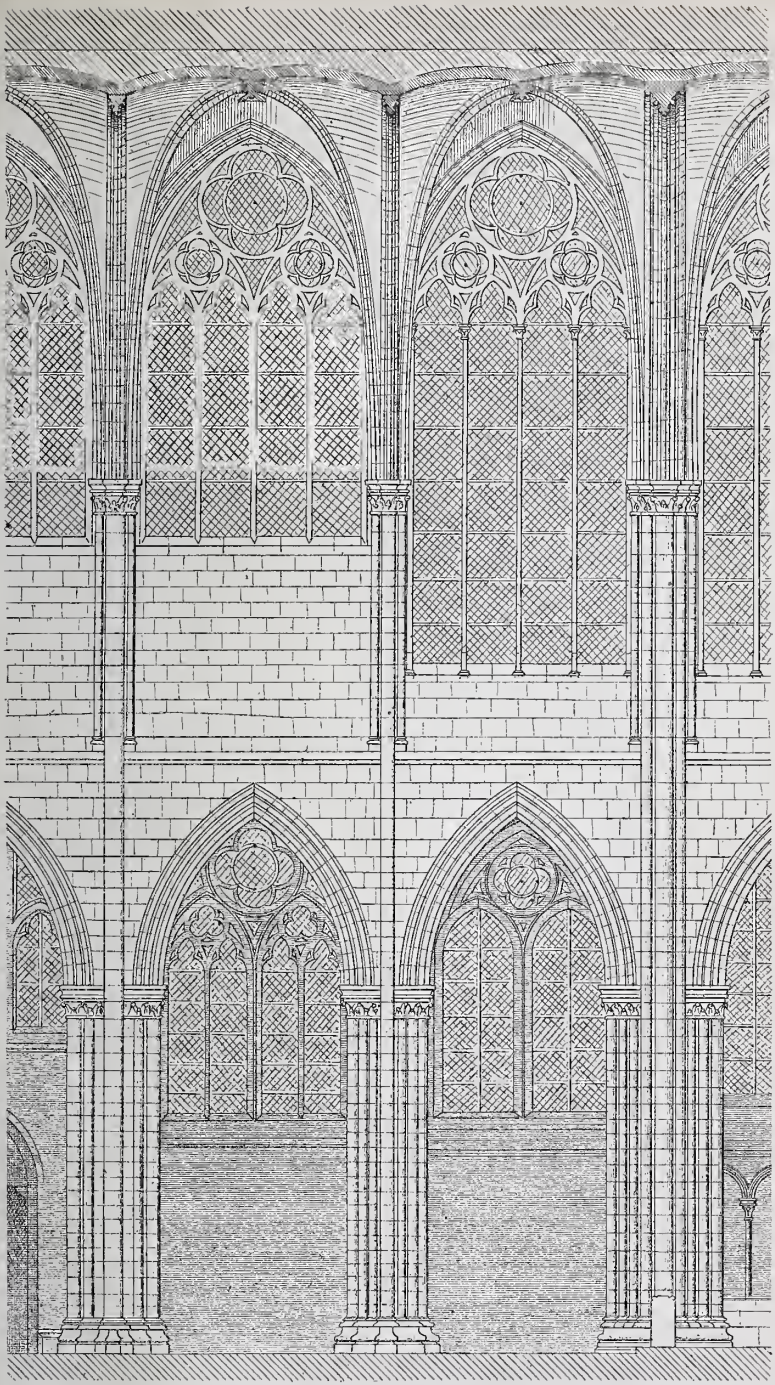

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Sixième et septième travées nord.

faibles, les colonnettes destinées à les soutenir reposent sur le passage qui règne au-dessous des fenêtres. Les grandes arcades en lancette, garnies de huit tores, retombent sur des chapiteaux à crochets et sur des tailloirs inscrits dans un losange, comme les socles. Encadrées par les trois

E. Chauliat, del.

Chapiteau de la cinquième travée sud.

tores des formerets qui se profilent sur une voussure très profonde, les fenêtres en tiers-point, à deux et à trois meneaux, se rattachent au style rayonnant.

La sixième et la cinquième travée, qui doivent être attribuées à la fin du XIIIe siècle, se distinguent des trois dernières par leurs piles cylindriques flanquées de six

colonnes, à savoir : deux pour les doubleaux de la nef et des collatéraux, et quatre pour les grandes arcades en lancette, dont le méplat central est flanqué de quatre boudins. L'absence de cordon torique à l'extrados, les chapiteaux à deux rangs de feuillages, les tailloirs à pans coupés, les bases ornées d'une scotie et dépourvues de petites consoles, les socles polygones moulurés, accentuent les différences. A partir de la sixième travée, les piles, bâties pendant la même campagne, sont identiques, parce que le second architecte ne songeait plus à lancer des voûtes sexpartites. Un bandeau mouluré marque le niveau du passage qui traverse les piles sous les fenêtres à trois meneaux surmontés d'arcs tréflés et de quatre-feuilles. Les murs qui précèdent l'appui de ces baies sont plus élevés que dans les trois dernières travées. Enfin, les ogives en amande, dont le filet central est encadré par deux tores, viennent rejoindre des clefs à feuillages très fins.

En se rapprochant de la façade, on voit que la quatrième et la troisième travée du nord portent l'empreinte du style du XIVe siècle, ainsi que la quatrième travée sud. Deux piles qui se correspondent, et dont les colonnettes sont au nombre de huit, la pénétration des cavets dans un tore perpendiculaire au-dessus du sommier, le profil des bases, en donnent la preuve. Du côté nord, les chapiteaux de la seconde et de la troisième pile, ornés de mauve frisée et de personnages couchés, furent sculptés après coup.

Au commencement du XVIe siècle, on éleva la seconde travée nord, la seconde et la troisième travée sud jusqu'à l'appui des fenêtres. De chaque côté, la première pile, qui est très forte, se trouve entourée de petits fûts prismatiques qui se relient aux moulures des arcades voisines sans chapiteaux intermédiaires. La pile suivante est bâtie sur le même plan que celles du XIVe siècle, mais les bases, les chapiteaux et le profil à tore central de la troisième arcade du sud suffisent à distinguer les deux périodes.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Eglise de Villeneuve-sur-Yonne.

Nef et bas-côté sud.

Jean Chéreau trouva l'église dépourvue de façade, car les travaux de la campagne précédente avaient été interrompus vers 1529. Il monta la première travée jusqu'au niveau des voûtes des bas-côtés, mais les ressources firent défaut pour achever les parties hautes des deux travées suivantes. En effet, leurs voûtes d'ogives ne furent appareillées qu'en 1609 et en 1610, comme le prouvent leurs clefs de style classique et les chapiteaux composites qui soutiennent les nervures et les doubleaux. L'architecte copia les profils gothiques et fit graver la date de 1612 sur la voûte à liernes et à tiercerons de la première travée, garnie de clefs pendantes (1). Les trois meneaux des fenêtres hautes sont reliés par quatre arcs en plein cintre superposés, comme à Saint-Jean de Troyes.

Jusqu'à la huitième pile, le bas-côté nord ne fut pas construit en même temps que les travées correspondantes de la nef. En remontant dans la direction du chœur, il faut signaler d'abord, au-dessus de la première travée, une voûte du XVIe siècle dont l'œil central est flanqué de tiercerons et de quatre liernes qui se divisent en Y à leur point de rencontre avec les arcs d'encadrement : ses ogives retombent sur des colonnes galbées. La chapelle latérale voisine est surmontée d'une voûte en berceau, décorée de caissons, et sa fenêtre se divise en quatre panneaux encadrés par des meneaux et par des petites arcades en plein cintre qui en supportent une autre flanquée de deux S.

La seconde travée, voûtée d'ogives, est l'œuvre de Jean Chéreau, comme la suivante. On y remarque une niche surmontée d'un dais Renaissance à l'angle de la chapelle latérale, recouverte de liernes et de tiercerons. Le remplage supérieur de la fenêtre se compose de trois losanges, de deux soufflets et de deux mouchettes, sans redents, qui

(1) Marchés de juin 1608 et du 7 juillet 1611, cités par Quesvers et Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, p. 530.

dominent des arcs cintrés. La troisième chapelle, dont la voûte à caissons losangés conserve ses clefs pendantes, renferme un Sépulcre du XVIe siècle. Son fondateur, Pierre Duchastel, procureur au bailliage de Villeneuve-le-Roi, mourut vers 1655 (1) : la clôture à pilastres, qui est une addition, porte ses initiales et celles de sa femme Adrienne Gadier. Dans la quatrième chapelle, la croisée d'ogives, à profil prismatique, présente le même profil que celle du

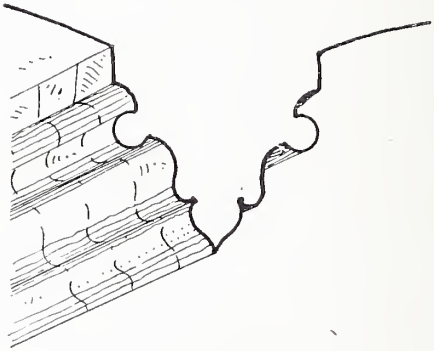

Ogives des bas-côtés.

bas-côté, mais les quatre panneaux de la verrière sont amortis par cinq soufflets. Il faut en conclure que cette travée se rattache à la campagne des premières années du XVIe siècle.

Les deux chapelles suivantes, voûtées d'ogives, correspondent à une reprise des travaux vers le milieu du XIVe siècle. L'une sert de passage derrière une porte latérale, surmontée d'une fenêtre rayonnante ; l'autre est éclairée par une large baie : ses trois meneaux servent de point d'appui à des arcs trilobés, à deux trèfles et à un quatre-feuilles. Les voûtes d'ogives de la cinquième, de la sixième, de la

(1) Quesvers et Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, p. 534.

septième et de la huitième travée sont plus hautes que les autres; leurs clefs à petits feuillages et leurs nervures à filet central portent l'empreinte d'un style gothique avancé. Dans le mur extérieur, orné d'arcatures, l'architecte a ménagé un passage au niveau de l'appui des fenêtres recou-

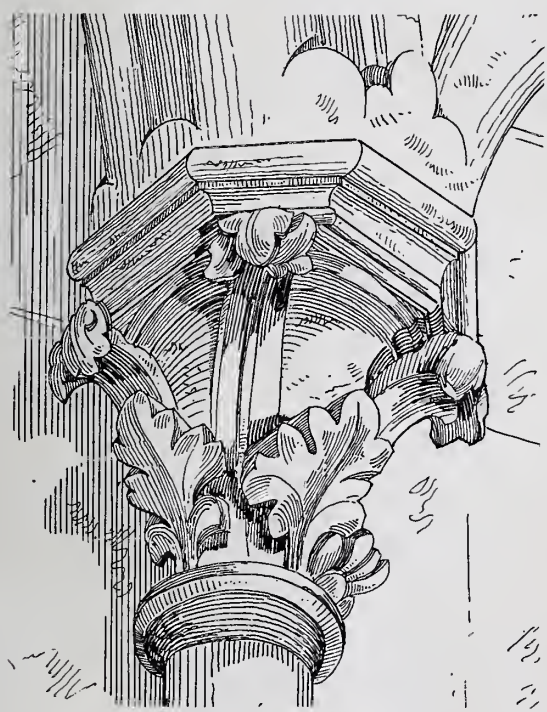

E. Chauliat, del.

Chapiteau d'une arcature.

pées par un meneau qui correspond à un quatre-feuilles. Cette coursière s'arrête au droit de la sixième pile.

Le bas-côté sud appartient à trois périodes du XIIIe, du XIVe et du XVIe siècle. Jean Chéreau monta sur les deux premières travées et sur leurs chapelles latérales des voûtes

identiques à celles que j'ai signalées au nord. La première verrière du XVIe siècle représente la nativité, la mort et le couronnement de la Vierge ; la seconde décore la chapelle de saint Nicolas, patron des mariniers et raconte diverses

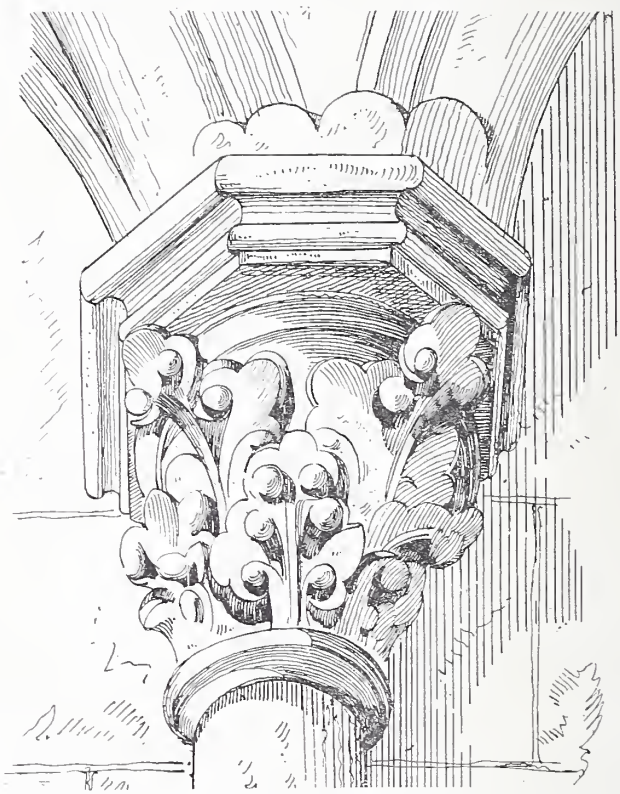

E. Chauliat, del.

Chapiteau d'une arcature du bas-côté sud.

scènes de sa vie. Dans la troisième travée, le vitrail du Crucifiement, dont le panneau central est remplacé par du verre blanc, fut donné par Claude Dindelle, prévôt de Villeneuve, en 1529, comme l'indique cette inscription :

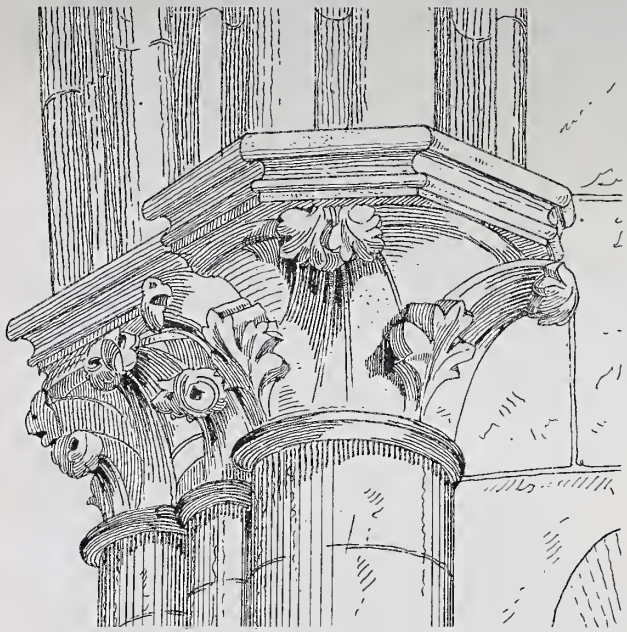

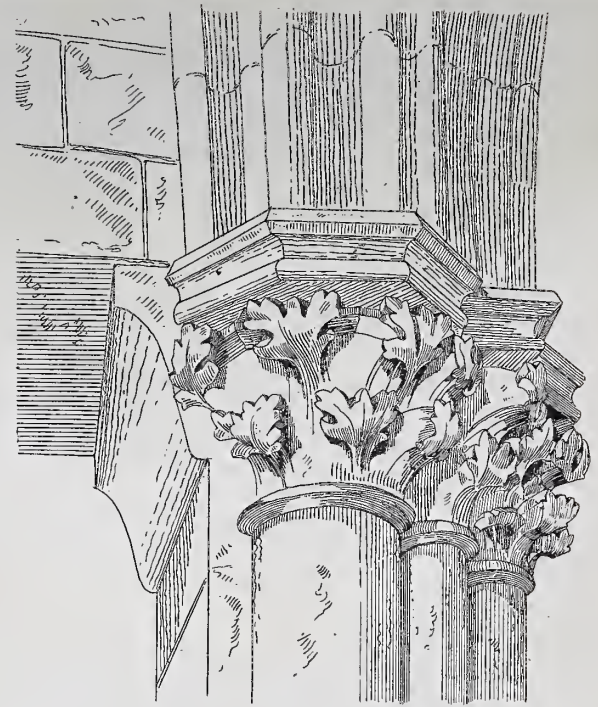

E. Chauliat, del.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Chapiteaux du bas-côté sud.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Bas-côté sud.

honnorable · homme · claude · dindelle · prevost · de Villen̄ · le · Roy · Jehanne · darde · ont · faict · faire · ceste verriere · le · deuziesme · jour · de · febvrier · mil · v · cen xxix · priez · dieu · pour · eulx

La cinquième verrière, dite du Jugement dernier, est très endommagée.

La voûte d'ogives de la troisième travée remonte au XVIe siècle ; mais il faut attribuer au XIVe siècle les trois suivantes, ainsi que le mur extérieur jusqu'à la seconde chapelle. Un filet se détache sur le tore en amande de leurs nervures, entre deux baguettes et deux boudins séparés par un bandeau, se profile sur les doubleaux en lancette. Jusqu'à la neuvième travée, on ne voit pas d'arcatures au-dessous du passage qui traverse les piles, flanquées de cinq colonnettes. Les fenêtres, de style rayonnant, encadrées par les deux tores des formerets en tiers-point, présentent des remplages variés comme le nombre de leurs meneaux, mais tous leurs arcs sont tréflés.

La septième travée se trouve au-dessous du clocher, entre de robustes doubleaux à huit tores du XIIIe siècle. Un bénitier de la même époque, prévu pendant la construction, fait saillie sur la septième pile de la nef, en face d'une porte latérale. Sa cuvette à cinq pans, soutenue par un culot, est surmontée d'un dais très élégant qui ressemble à un château crénelé, flanqué de six tours d'angle et porté sur des arcs à trois redents (1). Les travées du bas-côté sud voisines du chœur ressemblent à celles du déambulatoire. Devant les fenêtres, semblables aux baies qui s'ouvrent en regard dans le bas-côté nord, on peut circuler dans un passage qui traverse les piles et dont le niveau s'élève dans la septième

(1) Cf. Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. II, p. 202.

travée, à cause de la porte. Entre la sixième et la septième travée, un changement de niveau se produit dans les sommiers des formerets qui ne se trouvent plus à la même hauteur que ceux des ogives et des doubleaux. Le profil de ces arcs se modifie également et leur méplat central est remplacé par un tore en amande. C'est une preuve du point de suture entre deux campagnes.

La façade occidentale, du meilleur style de la Renaissance, fut commencée par Jean Chéreau, en 1551. On lit ces deux inscriptions au sommet du contrefort qui sépare le portail central et le portail du nord :

HEC · DOMVS · DOMINI
BENE · FVNDATA · EST · 1551

SVPRA · FIRMAM · PETRAM
PETRA · AVTEM · EST · XRS (1).

Les trois portails, en plein cintre, sont encadrés par une large voussure en berceau, formant porche, décorée de caissons à rosaces. Les quatre culées sont décorées, sur leurs trois faces, de losanges qui encadrent des têtes et d'entablements ioniques avec des socles de statues entre les colonnes et une tête d'ange au milieu du fronton. Sur la face principale de ces massifs un entablement corinthien s'élève au-dessus de l'autre.

La porte centrale, beaucoup plus large que celles des bas-côtés, est divisée par un trumeau dont le dais abrite une statue de la Vierge portant l'enfant Jésus : saint Jean-Baptiste leur offre une corbeille de fleurs. Il est évident que ce groupe très artistique n'occupait pas le même emplacement au XVIe siècle, car toutes les statues du porche furent brisées en 1793. Le linteau, garni d'un rinceau, vient couper les montants à mi-hauteur, de façon à augmenter la surface du tympan garni de trois niches à coquilles et de deux

(1) Le sculpteur s'est trompé en gravant YRS.

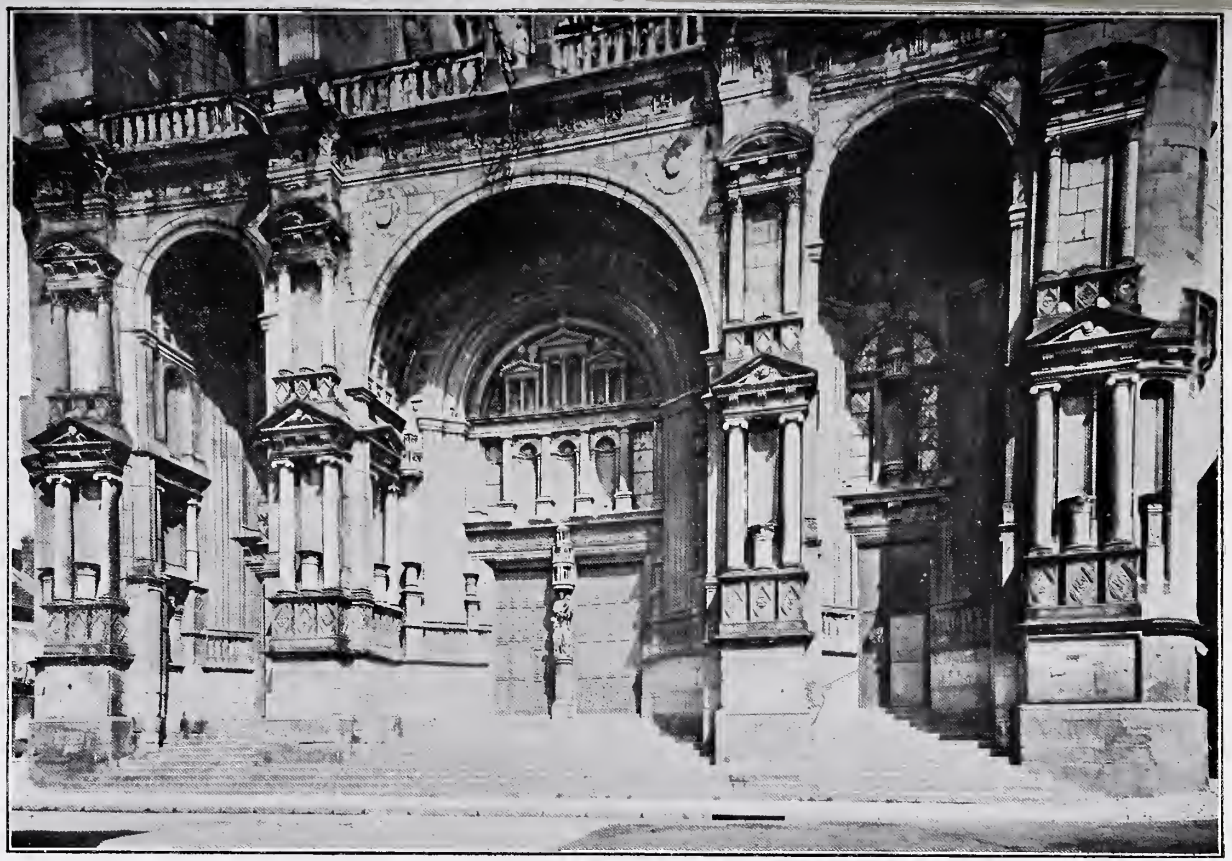

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne.

baies vitrées séparées par quatre colonnes. Au-dessus, trois frontons, portés chacun sur trois colonnettes qui encadrent des petites niches à coquilles, viennent s'encastrer sous l'archivolte.

Les portails latéraux sont du même style, mais leur linteau à trois consoles sert de point d'appui à une niche centrale, à dais très orné, qui se détache au milieu de quatre panneaux vitrés. Plus haut, dans le portail sud-ouest, la lettre H et des C entrelacés se répètent de chaque côté d'un bas-relief qui représente l'Annonciation. Il faut en conclure que la façade fut élevée sous le règne de Henri II : on sait d'ailleurs qu'elle fut commencée en 1551.

La corniche, qui passe au-dessus du porche, se compose de consoles à feuilles d'acanthe et d'une tablette qui porte des balustres. Six gargouilles rejettent l'eau provenant de la terrasse. En arrière, dans l'axe de la nef, s'ouvre une grande rose, encadrée par des niches et des petits dais : ses mouchettes rayonnantes viennent buter contre deux rangs concentriques d'autres mouchettes sans redents. La terrasse est divisée en trois parties par deux contreforts très saillants, ornés de pilastres cannelés et de chapiteaux corinthiens. Un balcon de pierre, soutenu par des modillons, accuse la base du pignon où la date de 1597 se détache dans un cartouche.

A l'angle nord-ouest, l'une des tours de la façade qui sont restées inachevées après la reprise des travaux en 1573 est flanquée d'une tourelle d'escalier ronde. Le retour du mur est marqué par deux entablements semblables à ceux des trois portails, et des pilastres surmontés de gargouilles séparent les fenêtres Renaissance des premières chapelles du bas-côté nord. Les culées neuves des arcs-boutants sont ajourées sous leur glacis par des baies rectangulaires à linteau tréflé. C'est une restauration fantaisiste faite par M. Lefort, architecte à Sens, en 1865.

Le clocher gothique, projeté au XIIIe siècle, sur la septième travée du bas-côté sud, comme le prouve l'épaisseur

des piles et des doubleaux qui le soutiennent, ne fut monté que sous le règne de François Ier. Par lettres patentes du 22 février 1548, Henri II autorisa la fabrique à recevoir chaque année 120 livres sur le produit des octrois pour le terminer. Un petit porche, voûté d'ogives, avait été bâti, au XIVe siècle, entre l'un de ses contreforts et sa tourelle d'escalier octogone, flanquée de petits contreforts anguleux qui alternent avec des dais flamboyants. Au second étage comme au premier du côté sud, des baies jumelles, tréflées et finement moulurées, s'ouvrent entre des colonnettes prismatiques et des chapiteaux ornés de feuilles frisées. Plus haut, chaque face est ajourée par une large baie en tiers-point encadrée par un cordon en accolade. Les contreforts d'angle s'amortissent par des pinacles au niveau de la terrasse moderne.

Cette tour renferme une cloche du XVe siècle, de 0m70 de diamètre, qui n'est pas datée, mais dont l'inscription en lettres onciales fait connaître le nom du curé Jean de Chimery. L'autre cloche de l'église fut fondue en 1691 par Pierre Rozier, qui fondit aussi celle de l'église de Pullay (Eure) en 1626 (1).

L'abside inférieure est bâtie en moyen appareil irrégulier et en blocage sous les fenêtres en tiers-point des trois chapelles rayonnantes, encadrées par un cordon à large biseau. Les contreforts sont amortis par une pyramide garnie de crochets. Au-dessus, les arcs-boutants, très minces, restaurés par M. Louzier en 1900 (2), s'appuient, d'un côté, sur le chapiteau à feuillages d'une colonne à pans coupés ; de l'autre, sur des culées surmontées de pinacles modernes et de gargouilles. L'écoinçon supérieur est ajouré par un

(1) Quesvers et Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, p. 575 et 576. — L. Régnier : *Cloches et fondeurs de cloches*, dans le *Bulletin archéologique*, 1895, p. 425.

(2) Cette importante restauration a fait disparaître les boutiques adossées à l'abside et la toiture moderne des chapelles rayonnantes qui venait masquer la partie inférieure des fenêtres hautes.

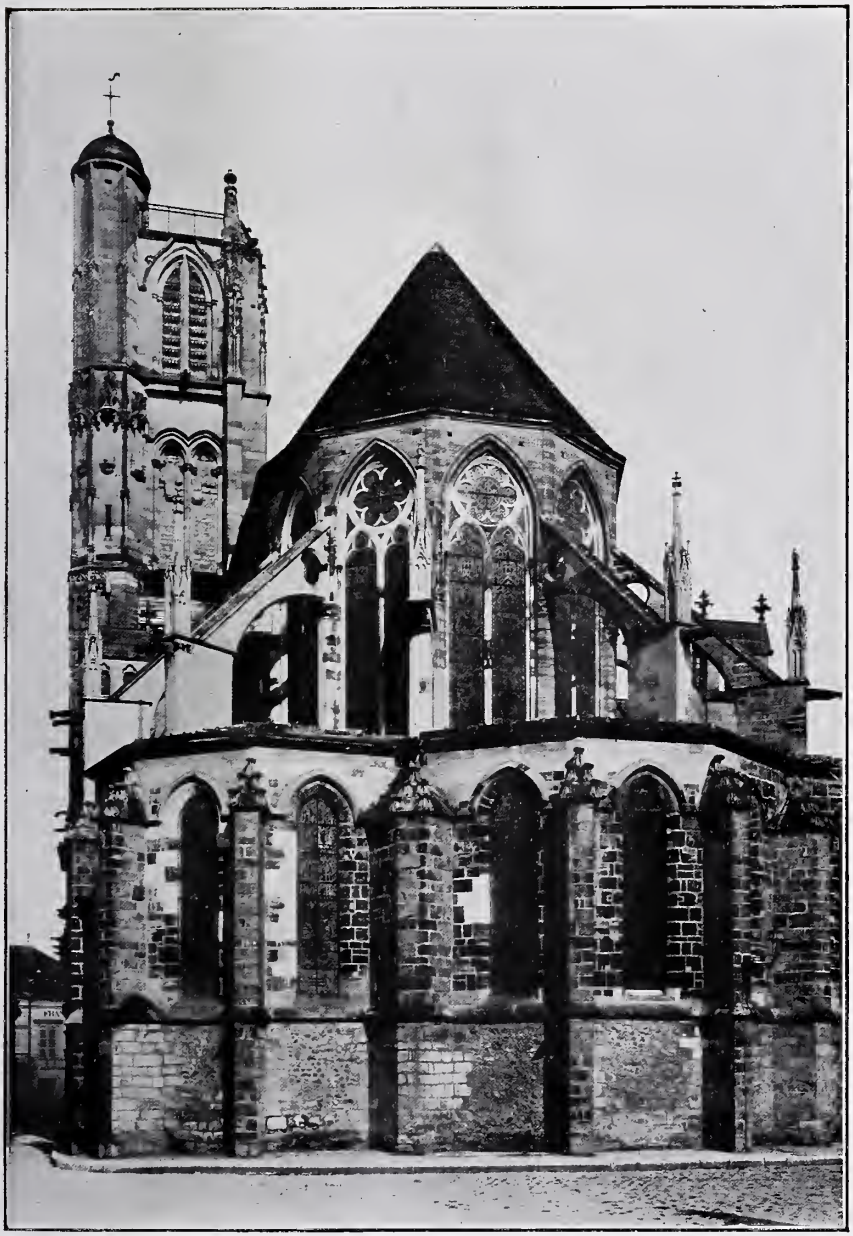

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Abside.

cercle. L'unique meneau des fenêtres hautes en tiers-point encadrées par un boudin, soutient deux arcs trèflés et une rosace à six lobes, plus ou moins restaurés.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne soulève deux problèmes archéologiques. Le premier peut se formuler ainsi : A quelle époque du XIIIe siècle faut-il placer la construction du chevet, dont la partie basse semble plus archaïque à cause du remplage élégant des fenêtres hautes ? La comparaison avec le chœur de la cathédrale d'Auxerre, bâti entre 1215 et 1234, met en relief le style plus avancé de l'abside de Villeneuve. D'autre part, son architecture est moins raffinée que celle de la chapelle de la Vierge, à Saint-Germain d'Auxerre, commencée en 1277. En adoptant la date moyenne de 1240-1250, pour le début des travaux à Villeneuve-sur-Yonne, je crois donc pouvoir donner une base solide à mes conclusions, sans me laisser influencer par le filet en saillie sur le boudin des ogives, qui est précoce dans l'école gothique bourguignonne (1) et qui n'est pas tout l'apanage du style du XIVe siècle, comme tant d'archéologues mal informés l'ont prétendu.

Les six premières travées de la nef et des bas-côtés s'échelonnent entre la fin du XIIIe siècle et le XVIIe siècle. On y voit donc toutes les variétés du style gothique à son déclin. Il est curieux de constater, comme à la cathédrale de Troyes, que les architectes successifs ne modifièrent pas le type de travée conçu par le maître de l'œuvre du XIIIe siècle, sauf au point de vue de la décoration. En effet, l'une des colonnes de chaque pile monte toujours du sol jusqu'à la retombée des doubleaux, le passage supérieur, où viennent s'appuyer les colonnettes des ogives, se continue jusqu'à la première pile et les doubles formerets moulurés ont toujours la même profondeur.

(1) Ce profil se rencontre déjà sur les nervures du déambulatoire et de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Auxerre (1215-1234).

La seconde question qui se pose, c'est de savoir si l'église de Villeneuve-sur-Yonne se rattache à l'école gothique de la Champagne ou à celle de la Bourgogne. A la première, elle a emprunté le passage au niveau des fenêtres des bas-côtés et des chapelles rayonnantes ainsi que les profondes voussures en berceau brisé des formerets ; à la seconde, le passage supérieur sans arcades qui contourne la nef et le chœur. En effet, les architectes bourguignons du XIIIe siècle abandonnèrent rapidement les véritables triforiums du type de la cathédrale d'Auxerre, de Notre-Dame de Dijon, de Notre-Dame de Semur et de l'église de Clamecy, pour adopter la galerie de circulation encadrée par les pieds-droits saillants des formerets. Les autres éléments des travées dérivent des principes d'architecture communs à toutes les écoles gothiques. Le Sénonais et l'Auxerrois présentent d'autres exemples de la pénétration des influences champenoises en Bourgogne au XIIIe siècle. C'est en les étudiant de plus près qu'on pourra mieux délimiter le domaine de chaque école.

XVII

LA PRIÈRE « AVETE, OMNES ANIMÆ »

AU PETIT PORTAIL

DE

SAINT-LAZARE D'AVALLON

Par M. l'abbé VILLETARD.

Inscription.

C'est au XVIIe siècle, j'ignore pour quel motif, que fut muré le petit portail de Saint-Lazare d'Avallon. On l'a muré jusqu'à moitié de sa hauteur. Sa partie supérieure est seulement vitrée, pour permettre d'éclairer ce coin très sombre de l'église. De sorte que la longue inscription encastrée dans la muraille se trouve ainsi à la portée des passants et de ceux qui la veulent examiner.

La dalle sur laquelle on l'a gravée mesure $1^{m}37$ de haut sur $0^{m}85$ de large. C'est une pierre de même nature que celle du portail, provenant, par conséquent, de Coutarnoux (carrière de *Champ-Rotard*) ou de Massangis, de l'étage géologique appelé *Bathonien*. On sait, en effet, que les églises de Saint-Lazare, de Vézelay, de Montréal, ont été construites en grande partie en pierre de Coutarnoux (1).

(1) Cf. Courtépée : *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, Dijon, t. V, p. 631. Abbé Tissier : *Histoire de Coutarnoux*, p. 63-64, où on lira des renseignements très précis à cet égard.

L'inscription est entièrement tracée en minuscule gothique. La hauteur des lettres est de 0m025. Elle compte 27 lignes. Celles-ci se distinguent encore facilement. Sauf pour les 6 ou 7 dernières, absolument détériorées, on pourra donc en établir la division ou stichographie. Mais pourquoi ne l'avoir pas fait alors que les caractères étaient encore lisibles ?

C'est, comme on le verra tout à l'heure, une prière pour les morts que contient l'inscription, prière qu'on devait même réciter dans le cimetière. Cette table de pierre se trouvait donc, à l'origine, dans le cimetière de Saint-Lazare, c'est-à-dire à quelques pas seulement de l'entrée de l'église. Le cimetière paroissial occupait alors la place actuelle de Saint-Lazare. Ce n'est qu'en 1719 qu'il a été supprimé (1). Il est assez probable, en outre, que l'inscription était fixée au socle de la grande croix du cimetière, sur le passage, par conséquent, des fidèles se rendant à l'église.

La chute, en 1633, de la tour romane primitive fut un véritable désastre pour l'église, pour le cimetière...et aussi pour le trésor du chapitre. « *La grande tour de la grande église,* lisons-nous dans le rapport de Georges de Clugny sur cet accident (2), *le clocher qui estoit basti et construit sur icelle, cheus et tombés entièrement par terre, jusqu'à la hauteur du grand portail de ladicte esglise, et d'un petit qui est à main gauche en entrant audict grand portail. Les matériaux de laquelle tour et closcher ont rempli le cimetière qui est au devant de ladicte esglise,* ET ROMPU UNE GRANDE CROIX DE PIERRE DE TAILLE QUI ESTOIT CONSTRUICTE AUDICT CIMETIÈRE... »

Plus loin, on voit « *que le butin et ruine de la grande tour ont bouché et occupé entièrement les portes et entrées* ».

Pour réparer une telle catastrophe, le chapitre se hâta de relever tant bien que mal la tour actuelle, en 1634. Il

(1) Cf. Archives d'Avallon, GG, 85.
(2) Cf. *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1874, p. 47.

fallut enlever provisoirement une des *statues-colonnes* du grand portail, pour la construction du contrefort de droite. Une fois la tour achevée, quelqu'un eut l'ingénieuse idée d'emmurer cette statue, désormais inutile, dans une des baies supérieures du clocher. C'est grâce à cette combinaison, comme je l'ai prouvé ailleurs, qu'elle a échappé au vandalisme qui, dans la suite, réduisit ses sœurs à l'état de colonnes lisses (1).

Serait-il téméraire de supposer que celui qui sut tirer si bon parti de la statue songea également à conserver l'inscription, elle aussi demeurée sans place dans le cimetière saccagé ? Heureuse solution vraiment et qui nous a valu de posséder encore cette inscription intéressante, quoique affreusement rongée, et vouée sans cela à une destruction fatale et prochaine.

C'est donc vraisemblablement en 1634, alors qu'on bouchait le petit portail, que l'inscription fut placée où nous la voyons encore aujourd'hui. Il est bien probable, en effet, que son sort était lié à celui de la grande croix du cimetière. Le scellement de la prière *Avete* dans le portail ne saurait, en tout cas, être postérieur à 1719, car c'est à cette année-là que remonte la suppression du cimetière.

Pour assigner une date à cette inscription, on ne peut se baser, faute de documents, que sur le seul examen de ses caractères épigraphiques. Les archéologues qui l'ont étudiée, sous ce rapport, ne faisant nulle difficulté de la considérer comme étant du XVe ou du XVIe siècle, on peut donc la supposer du XVe siècle, sans risquer de s'éloigner beaucoup de la vérité.

(1) Cf. *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1901 : *Les statues du portail de l'église Saint-Lazare d'Avallon*, par l'abbé H. Villetard, p. 162. Cette statue, d'abord déposée dans la tour du clocher, a repris place, sinon son ancienne place, au grand portail, conformément à un vœu de la Société d'études, renouvelé au Congrès par la Société française d'Archéologie.

Ce n'est que dans des documents historiques qu'il y a espoir de rencontrer des indications plus précises.

Voici, en attendant, un fait qui pourra mettre sur la voie. Qui sait, par exemple, s'il n'existe pas une relation entre l'origine de cette inscription et la mortalité extraordinaire qui a sévi, en Avallon, en 1429 ? Les registres des comptes de la ville relatent, pour cette année-là, entre autres dépenses, celles faites pour « *copper les buissons, ronces et espines, pour faire le chemin autour de la ville pour mener la procession pour la* MORTALITÉ... ». De même pour la chandelle faite, offerte et mise en « *rouche en l'esglise Saint-Ladre en espérance de cesser la mortalité* » (1).

Il ne manque pas, en outre, de témoignages positifs en faveur du profond attachement des Avallonnais pour le culte des morts et pour toutes les pratiques qui s'y rattachent.

Sans parler de l'inscription elle-même, qui en est la meilleure preuve, on connaissait, à Avallon, la touchante institution du *clocheteur des trépassés* (2). Mais il y a mieux. Le cimetière de Saint-Lazare possédait lui aussi sa *lanterne des morts*. Elle ne s'élevait pas, c'est vrai, comme en certains cimetières, au milieu des tombeaux, mais faisait corps avec l'église d'où elle laissait tomber, la nuit, sur le champ du repos, son pâle reflet de lumière, symbole d'immortelle espérance. N'est-ce pas, en effet, un lanternon qu'on a pratiqué dans le contrefort, à l'angle droit de la façade ? On y accède par un escalier intérieur et son ouverture est facile

(1) Archives d'Avallon, CC, 84. *Mettre une chandelle en rouche* veut dire la placer dans un des trous pratiqués à cet effet dans le *roc* ou le *rocher* lui-même. L'usage s'est maintenu, dans certains pays, de mettre les cierges à brûler, soit dans le socle lui-même de la statue, soit dans la *roche* naturelle.

(2) Cf. E. Petit : *Avallon et l'Avallonnais*, Auxerre, 1867, p. 43. A. Heurley : *Avallon ancien et moderne*, p. 28.

à distinguer, à la hauteur du tympan du petit portail (1).

Tout cela pour montrer qu'il ne faut pas désespérer de mettre un jour la main sur un texte fournissant la date exacte de l'inscription qui nous occupe.

Depuis 1634, époque à laquelle, à mon avis, elle fut enclavée au portail, l'inscription est restée là jusqu'à l'année 1855, sans provoquer, que je sache, l'attention de qui que ce soit. Reléguée ainsi au fond du porche que formait alors un auvent dont on aperçoit encore les colonnes d'appui, elle aurait dû, semble-t-il, nous parvenir absolument intacte. Mais cette situation, si elle eut l'avantage de la mettre à l'abri des intempéries, eut le grave inconvénient de l'exposer, hélas ! à l'insouciance des hommes. On prit bientôt, en effet, l'habitude de déposer sous le porche, contre cette porte murée et sans la moindre précaution, du sable, de la chaux et toute sorte de matériaux qui eurent vite fait d'altérer la partie inférieure de l'inscription.

Ce n'est qu'en 1855 ou 1856 que Laureau de Thory chercha à la déchiffrer. Il en lut assez pour y reconnaître une prière, une invocation aux morts. Après bien des efforts et avec une inlassable persévérance, il put aller jusqu'au tiers à peu près de l'oraison proprement dite, c'est-à-dire à plus de la moitié de l'inscription.

François Moreau, alors membre zélé et depuis second président de la Société d'études, reprit ce travail de déchiffrement. Il désespérait de rien pouvoir ajouter à ce qu'avait lu déjà Laureau de Thory, lorsqu'il eut la bonne fortune de rencontrer deux documents contenant la même prière : un *manuscrit* et un *imprimé*.

C'est grâce à ce secours inattendu, comme il en arrive presque toujours aux chercheurs courageux, qu'il parvint à compléter la lecture de la prière et à pouvoir en donner le

(1) Des lanternons placés ainsi dans des contreforts ne sont pas rares. Cf. Enlart : *Manuel d'archéologie française*, t. I, p. 798, note.

texte intégral, en 1856, dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. C'est d'après cette version qu'à mon tour, j'ai publié la même prière dans mes *Inscriptions de l'église Saint-Lazare* (*Bulletin de la Société d'études*, 1902).

Mais, comme on va le voir, c'est bien plus d'après l'imprimé et le manuscrit que d'après l'inscription que Moreau publia son texte. Pourquoi, en outre, a-t-il négligé de nous renseigner sur ces deux documents? Voilà un oubli qu'on ne se permettrait plus de nos jours, où une méthode plus rigoureuse préside heureusement à tout travail d'érudition.

Avant de donner le fac-similé de la prière *Avete* et ma lecture, je crois utile de reproduire la version publiée par Moreau :

Avete, omnes anime fideles quarum corpora hic et ubique requiescunt in pulvere. Dominus Jesus Christus qui vos et nos redemit suo preciosissimo sanguine dignetur (1) vos a penis liberare, et inter choros suorum sanctorum angelorum collocare. Ibique nostri memores suppliciter exorate, ut vobis associemur et vobiscum in celis coronemur.

℣ *Non intres in judicium cum animabus servorum tuorum, Domine.*

℟ *Quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.*

Oremus.

Domine, Jesu Christe, salus et liberatio fidelium animarum, qui non venisti animas perdere, sed salvare et dare animam tuam in redemptionem pro multis; immensam clementiam tuam humiliter imploramus, ut animas omnium fidelium defunctorum in penis purgatorii cruciatas misericorditer respicere digneris : et que juste pro peccatis affliguntur tua benignissima (2) pietate

(1) Texte Moreau : *dignit* (?).

(2) Texte Moreau : *benissima*.

liberentur, subveniatque illis tua misericordia quas tuo preciosissimo sanguine redemisti; et per merita beatissime et gloriosissime semperque Virginis, Dei genitricis Marie et omnium sanctorum et sanctarum liberare eas ab inferorum cruciatibus et collocare inter animas sanctorum tuorum digneris, veste quoque immortalitatis indui et paradisi amenitate refoveri jubeas; qui cum Patre et Spiritu sancto vivis et regnas, Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

Pater noster. Ave Maria.

Voici maintenant ma lecture. J'ai respecté l'orthographe épigraphique, les abréviations et la stichographie. Les mots entre crochets sont restitués approximativement à l'aide des textes manuscrits ou imprimés. Les points d'interrogation indiquent les lectures douteuses.

Auete omes aie xpcfideles quarū corporu hic et ubiqz
Requiescunt in puluere dns noster ihs xps qui nos
Redemit suo sanguie preciosisimo dignet uos a penis
liberare et int choros suor sctor angelor collocare
ibiqz nri memores suppliciter exorare ut uobis ·:
associemur et uosbiscum in celis coronemur. ℣. Non
intres in iudiciū cū aiabz seruor tuor dne. Quia nō
iustificabit in cospectu tuo omis uiuens. Oremus.
Dne ihu xpe salus et liberacio fidelium aiarum qui
non uenisti aias perdere sed saluare et dare aiam
tuam in redemptionem pro multis inmesam clemen
tiam tuam (?) ac ineffabilem miam tuam humiliter im
ploram (?) ut aias oim fidelium defunctorū in penis
purgatorii cruciatas misericordit respice digneris

[et que] iuste pro p[eccatis affligun]t̃ tua benignissima pie
tate liberēt[ur subueniat]qꝫ illis [tua mīa quas] pre
tioso sanguīe Redemisti [et per merita bea]tissime glo
riosi[ssimeqꝫ uirginis marie et om̄n scōr et scār] liberare
eas ab infero[r cruciatibꝫ et collocare int̃] aīas
sanc[tor] dign.....qꝫ in
mort .....

A en juger par les sept dernières lignes, très visibles, mais absolument indéchiffrables, l'inscription devait contenir quelque chose de plus que l'oraison fournie par les manuscrits et imprimés, cette dernière n'offrant plus environ que trois lignes de texte.

La Prière.

Il est temps de passer maintenant à l'étude du texte de l'inscription, c'est-à-dire à la prière elle-même de l'Avete.

Celle-ci se compose de trois parties très distinctes : d'une invocation : *Avete,* d'un verset ou versicule avec sa réponse : *Non intres,* et, enfin, de l'*Oremus* ou oraison proprement dite : *Domine, Jesu Christe.*

La première partie est une invocation ou plutôt un salut : *Avete,* aux âmes des défunts, mais aux âmes fidèles seulement, puisque seules elles peuvent bénéficier de nos prières. Dans le verset ainsi que dans l'oraison, c'est, au contraire, comme d'ailleurs dans toute oraison liturgique, à Dieu lui-même, ici à Jésus-Christ, qu'on a recours pour solliciter de sa miséricorde la délivrance des pauvres âmes du purgatoire.

Pour la composition de cette pièce, on a fait usage du procédé si ingénieux de la compilation et de la centonisation, méthode très en honneur, même aux meilleures époques de

la littérature liturgique. Notre prière manque donc d'originalité, puisque, à côté de réminiscences et d'imitations positives, on y relève même des centons ou emprunts formels.

Voici les plus importants. Par exemple, dans l'invocation *Avete,* l'auteur, — c'était tout indiqué, — s'est inspiré des oraisons *Pro requiescentibus in cœmeterio.*

Prière.	Oraisons.
Quarum corpora hic et ubique requiescunt. Le missel éduen de 1524 porte : *Hic et ubique* in christo *requiescunt.*	*Quorum corpora... requiescunt.* (Postcommunion). *Hic et ubique* in christo *quiescentibus.* (Collecte). *Hic et ubique* in christo *quiescentium.* (Secrète).

A son tour, sauf de légères variantes, le verset est tiré du psaume CXLII, verset 2, où a également puisé l'auteur de la prière de l'absoute *Non intres* (*exsequiarum ordo*).

Prière.	Ps. 142.	Absoute.
℣ *Non intres in judicium cum animabus servorum tuorum, Domine.*	*Et non intres in judicium cum servo tuo.*	*Non intres in judicium cum servo tuo, Domine.*
℟ *Quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.*	*Quia non justificabitur, in conspectu tuo, omnis vivens.*	*Quia nullus [apud te] justificabitur homo.*

Quant à l'oraison *Domine, Jesu Christe,* dont les premiers mots rappellent l'offertoire actuel (*messe des morts*), elle contient trois emprunts formels ou purs centons que voici :

Prière.	Sources.	
1. *Qui non venisti animas perdere, sed salvare*	*Non venit animas perdere, sed salvare*	Luc, IX, 56.
et dare animam tuam in redemptionem pro multis.	*et dare animam suam redemptionem pro multis.*	Matth., XX, 28.
2. *Et qui juste pro peccatis affliguntur tua benignissima pietate liberentur.*	*Ut qui juste pro peccatis affligimur .....misericorditer liberemur.*	Collecte de la Septuagésime.
3. *Subvenialque..... quos tuo preciosissimo sanguine redemisti.*	*..... subveni, quos pretioso sanguine redemisti.*	Te Deum.

Il va de soi, dès lors, que ces fins de phrases empruntées conservent soit les chutes harmonieuses, soit même les *cursus* qui les caractérisent, dans les pièces originales. Ainsi en est-il pour le cursus trispondaïque : *Pietáte liberéntur* (ˈ. ..ˈ.) et pour le cursus velox : *Sánguine redemísti* (ˈ.. ..ˈ.).

Mais ce qui mérite bien plus encore d'être remarqué, c'est la fidélité avec laquelle on a respecté, dans la première partie de la prière, les lois si délicates du *cursus tonique*. L'*Avete* proprement dit contient cinq *cursus :*

1. Cursus tardus : (ˈ. .ˈ..) = Requiéscunt in púlvere.
2. — trispondaïque : (ˈ. ..ˈ.) = A pénis liberáre.
3. — — — = Angelórum collocáre.
4. — velox : (ˈ.. ..ˈ.) = Suppliciter exoráre.
5. — trispondaïque : (ˈ. ..ˈ.) = In célis coronémur.

A observer, en outre, les assonances en *re* et la période finale si harmonieuse : *Ut vobis associemur et vobiscum in celis coronemur.*

Tout cela prouve que l'*Avete* est une composition parfaite comme prose rythmée. Il n'est donc pas impossible qu'elle remonte aux débuts de la seconde période du *cursus*, c'est-à-dire au XIe siècle.

A ma connaissance, l'*Avete* existe dans 19 documents, tant imprimés que manuscrits. En voici la liste :

Manuscrits.
1. Heures citées par Moreau. (XVe siècle ?)
2. Heures à l'usage de Sens. *Bibl. de Tonnerre*, n° I. (XVe siècle.)
3. Heures de Bourges (?). *Solesmes*, n° XVII. (Fin du XVe siècle.)

Imprimés.

4. Heures de Rennes, 1488 ou 1489, sur vélin, in-12.
5. Heures de Rome, 1502, sur vélin, in-4°.
6. Heures de Rome, 1502.
7. Heures (?). Imprimé cité par Moreau.
8. Heures de Rouen, 1502, sur vélin, in-8°.
9. Hortulus animæ, 1513.
10. Missel éduen, 1524. *Bibl. d'Avallon.*
11. Bréviaire de Sens, 1555. *Bibl. de Sens.*
12. Missel éduen, 1556.
13. Manuel du Mans, 1556. *Bibl. du Mans.*
14. Manuel du Mans, 1571. —
15. Manuel du Mans, 1604. —
16. Manuel du Mans, sans date —
17. Manuel du Mans, 1614. —
18. Rituel du Mans, 1662. —
19. Rituel du Mans, 1680. —

Quelques remarques sur cette liste :

1° Notre prière, on le voit, remonte donc au moins au XVe siècle. C'est à cette époque déjà que nous amenait l'examen de l'inscription. Tout porte à croire que sa première partie, l'*Avete,* est plus ancienne, comme le prouve la critique interne de son texte :

2° Il serait tout à fait prématuré de l'assigner à telle ou telle région, bien qu'elle ait été en particulier honneur au Mans ;

3° C'est surtout dans les Livres d'Heures qu'on la rencontre, où elle figure, à l'office des morts, comme dernière oraison. De là, elle a passé dans les livres purement liturgiques, comme les rituels, les bréviaires, les missels, mais ceux-ci, d'ordinaire, ne renferment plus que l'*Avete* seul, c'est-à-dire l'invocation, sans verset ni oraison. Son titre aussi s'y trouve réduit à quelques mots, comme *Oratio pro defunctis.* Il ne paraît pas, en outre, qu'elle ait été très répandue dans les manuscrits liturgiques, car on ne la voit citée ni par D. Martène dans ses *Extraits de Missels,* ni par Ebner dans son *Iter italicum.*

Voyons maintenant rapidement les différents titres donnés à l'*Avete*. Le bréviaire de Sens (1555) lui donne en même temps le nom d'*antiphona* et d'*oratio*. Un certain nombre de livres, parmi les plus récents, l'appellent *antiphona, antiphona valde devota;* mais son vrai titre est celui d'*oratio* qu'on trouve d'ailleurs dans les plus anciens documents.

1. *Oratio,* dans 7.
2. *Oratio pro defunctis,* dans 4, 10, 12.
3. *Oratio devotissima pro fidelibus defunctis, in cœmeterio inhumatis,* dans 1, 5, 6, 11.

Sur cette transformation du titre *oratio* en celui d'*antiphona,* comme en général sur le déclassement des formules euchologiques, il y aurait beaucoup à dire. Les exemples ne sont pas rares, en effet, de pièces qui sont passées du genre purement euchologique à la forme antiphonique. Je me contente de renvoyer pour l'étude de cette question au livre de Dom Cagin : *Te Deum* ou *Illatio,* p. 203. Un des exemples les plus frappants de cette transformation, c'est l'antienne *Dimitte nobis*, qui n'est autre chose que la seconde partie de la prière, de l'*Oratio* par excellence, le PATER (1). Voici encore deux exemples qui ont trait à la liturgie funéraire. La messe des morts actuelle nous donne comme *trait* et comme *offertoire,* DEUX ORAISONS : *Absolve* et *Domine Jesu* (2).

Les rubriques de l'*Avete* vont, à leur tour, nous fournir de curieux renseignements, tant sur les indulgences attachées à cette prière que sur l'endroit où il la fallait réciter. Je les reproduis intégralement :

1. *Transiendo per cimiterium, pro defunctis dic* [dicitur] *ista antiphona* (n° 2).

(1) Cf. *Paléographie musicale,* t. I, pl. 141, et t. IV, pl. 413.
(2) Cf. D. Cabrol : *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie,* t. I, col. 205.

2. *Le pape Jean XII donna à tous passans par cymitière disans dévotement l'oroison suscripte ainsi quelle contient autant d'ones de pardon qu'il y a eu enterré de corps* (n° 1) (Heures de Moreau).
3. *Hec antiphona cum oratione reperta fuit Rome ad altare sancti Petri apostoli. Et conceduntur a sancto Ioanne papa duodecimo indulgentie tot anni quot sunt corpora inhumata in cimiterio in quo transitur pro qualibet vice qua dicitur. Incipiendo* PATER NOSTER *et* AVE MARIA. *Antiphona:* AVETE (n° 17).
4. *In introitu cimiterii dic:* SALVETE, VOS OMNES ANIME, *in exitu, dic:* VALETE, VOS OMNES ANIMÆ FIDELES (n° 9).

La prière *Avete* devait donc être récitée dans le cimetière (1). A une époque où les livres étaient rares encore et où il n'était pas possible à chaque fidèle de s'offrir un eucologe ou Livre d'Heures, il paraissait tout indiqué qu'on eût la pensée de la graver sur la pierre pour la mettre ainsi à la portée de tout le monde.

Une chose encore ressort avec non moins d'évidence des mêmes rubriques, c'est l'attribution au pape Jean XII des indulgences attachées à l'*Avete*. En tête d'une prière analogue, mais ayant le même *incipit* (ce qui explique la confusion), l'*Hortulus animæ* va plus loin et dit positivement que c'est ce même Jean XII qui l'a composée, *compilavit*. Que faut-il en penser ?

Déjà Moreau (*op. cit.*) émet un doute sur cette attribution. Une prière indulgenciée à l'époque de Jean XII (Xe siècle) paraît peu vraisemblable, tandis que c'était l'habitude, au XIVe siècle, du temps de Jean XXII, lequel, on le sait par ailleurs, en a composé et indulgencié plusieurs (2).

(1) Voici une autre prière à réciter aussi dans le cimetière. Je la trouve mentionnée dans un Livre d'Heures de Chalon, du XVe siècle : « *Quant tu passeras par le cymitière, di ceste oraison :* DEUS, FIDELIUM LUMEN ANIMARUM ». Ce qui montre qu'il y a une étude à faire sur le contenu des Livres d'Heures. Que de choses curieuses on y rencontrerait !!

(2) Cf. Pellechet : *Notes sur les livres liturgiques d'Autun, Chalon et Mâcon*, 1883, p. 65, dans *Horae Eduenses*, XVe siècle, p. 127.

Pourtant, il y a, dans la rubrique de 1614, en toutes lettres, « *A sancto Ioanne papa* DUODECIMO », ce qui ne permet guère de croire à une erreur typographique, à moins toutefois que l'imprimeur se soit référé à une source ayant le chiffre romain erroné. Le pape Jean XII, on le sait, ne fut pas précisément un saint, ce qui est bien de nature à infirmer la valeur de cette même rubrique.

A mon avis, il s'agit ici d'une attribution fantaisiste, comme il était de mode d'en faire au moyen âge, à laquelle, par conséquent, il convient de n'attacher qu'une importance très relative. « Au moyen âge, dit Dom Havard (1), il était tout à fait admis de mettre sous le nom des Saints-Pères : Augustin, Grégoire, Jérôme, Ambroise, etc., des prières dont le texte, la plupart du temps, ne se retrouve pas dans les œuvres des auteurs à qui elles sont attribuées ».

Les exemples abondent. Sans parler des messes dites de saint Augustin, on peut citer les oraisons placées dans les *Officia per ferias* d'Alcuin. Et qui ne sait maintenant, par exemple, que le *Te Deum* est une *anaphore* primitive, par conséquent une œuvre presque sûrement anonyme, ce qui n'a pas empêché le moyen âge de l'attribuer à cinq ou six auteurs, entre autres, Hilaire, Ambroise, Augustin, Nicétas, Abundius et Sisebuth ? (2).

Le plus prudent est donc de supposer, jusqu'à nouvel ordre, que c'est sans aucun fondement que cette prière a été attribuée au pape Jean XII.

Une dernière question, et certainement une des plus intéressantes, reste à examiner : celle du chant de l'*Avete*, car cette prière, devenant un jour une antienne, il était naturel qu'elle fût ornée d'une mélodie. Mais, où la rencontrer sous cette forme ? Mis au courant de ma petite enquête sur l'*Avete*, un des savants bénédictins de Solesmes a eu la

(1) Dans *Les origines liturgiques* de D. Cabrol, p. 245, Paris, 1906.
(2) Cf. D. Cagin : *Te Deum* ou *Illatio*, p. 179.

A-ve-te, om-nes a-ni-me fi-de-les, qua-rum cor-

-po-ra hic et u-bi-que re-qui-es-cunt in pul-ve-re

Do-mi-nus nos-ter Ie-sus Christus qui nos re-

-de-mit su-o pre-ti-o-sis-si-mo san-gui-ne,

di-gne-tur vos a pe-nis li-be-ra-re et in-

-ter cho-ros su-o-rum sancto-rum an-ge-lo-rum col-

-lo-ca-re, i-bi-que nos-tri me-mo-res sup-pli-ci-ter

e-xo-ra-re ut vo-bis as-so-ci-e-mur et vo-

-bis-cum in ce-lis co-ro-ne-mur.

Chant de l'*Avete*.

chance de la trouver dans le rituel manceau de 1614. C'est grâce à sa bienveillance que je puis fournir ici la version musicale de l'*Avete,* qui vient heureusement compléter mes recherches à son sujet.

Quoique tirée d'un recueil relativement moderne, cette mélodie n'est cependant pas altérée, comme le prouve d'ailleurs sa notation absolument traditionnelle. Rien, dans sa facture, ne permet de la considérer comme antérieure au XIIIe siècle. Toute remplie de formules courantes du 6e mode auquel elle appartient, elle n'est, en quelque sorte, qu'une centonisation. On aimait, à cette époque, à composer, ou mieux à centoniser, dans les tonalités les plus agréables, telles que celles des 1er, 5e et 6e modes.

A signaler les cinq grandes cadences en fa sur les mots : *in pulvere, nos redemit, sanguine, collocare* et *coronemur,* où se révèle l'art si délicat des compositeurs grégoriens. Avec quelle souplesse, par exemple, vient se mouler sur la cadence spondaïque *(nos redemit, coronemur)* la finale dactylique de *sanguine!* On dirait comme autant de rimes musicales *uniformes, invariables.* Elles se prêtent à toute sorte de combinaisons pour s'unir intimement au texte, sans se briser, sans se désagréger. Ce n'est pas à cette époque-là qu'on aurait consenti à écrire : *sol la si sol la sol fa fa* / *san.....gui-ne,* avec une seule note sur la pénultième atone.

Il sera utile, en outre, de confronter cette mélodie avec celle des plus belles antiennes du même mode, par exemple avec : *Gaudent in cœlis; O quam gloriosum est regnum; O quam metuendus est* et d'autres. On trouvera, dans cette dernière, sur *et porta cœli,* la même cadence que sur *pretiosissimo sanguine.*

L'ensemble de la mélodie de l'*Avete* semble surtout inspiré du chant de l'*Ave, regina cœlorum.* Comparer *Ave* avec *Avete,* la formule de *ex qua mundo* avec celle de *dignetur,* etc... Le premier mot, *Avete,* aura fait songer à l'*Ave,*

et ce simple rapprochement donna l'idée de se servir du thème de l'*Ave, regina cœlorum*. Ce cas, sans être fréquent, s'est plus d'une fois présenté dans l'histoire de la composition grégorienne (1).

Quoi qu'il en soit, je suis heureux d'avoir pu signaler ce chant de l'*Avete*, en attendant qu'on le rencontre, un jour, dans des documents plus anciens (2).

(1) A. Gastoué : *Les origines du chant romain*, Paris, Picard, 1907, p. 40 (*Bibliothèque musicologique*, t. Ier). Abbé H. Villetard : *L'Office de Pierre de Corbeil*, Paris, Picard, 1907, p. 132 (*Bibliothèque musicologique*, t. IV).

(2) Depuis la lecture de cette étude, j'ai rencontré la prière *Avete* dans six autres livres d'Heures et un bréviaire imprimé. Soit pour son titre, soit pour ses rubriques, elle s'y présente avec des détails qui ne font que confirmer les données précédentes, en particulier l'attribution au pape Jean XII. Il me sera facile, du reste, de revenir sur ce sujet dans quelque revue plus spécialement consacrée aux arts du chant et de la liturgie.

XVIII

LES VESTIER

Par M. NIZET.

La réunion à Avallon du Congrès de la Société française d'Archéologie m'a paru une occasion très favorable pour préciser quelque peu les notions historiques, jusqu'ici éparses, sur une famille d'artistes originaire d'Avallon. Je veux parler des Vestier, dont les Avallonnais ont honoré la mémoire en donnant le nom d'Antoine Vestier, qui fut célèbre, à une des rues de leur cité et en plaçant son buste, œuvre du sculpteur Roland, dans une des salles de leur Hôtel de Ville.

Les Vestier ne sont pas d'ailleurs les seuls artistes qui soient originaires d'Avallon et je dois citer aussi les Caristie, architectes de père en fils pendant plus d'un siècle, parents des Vestier, et dont le plus connu, Augustin-Nicolas (1783 † 1862), fut membre de l'Institut.

Antoine Vestier (1740 † 1824).

D'après les divers documents publiés sur Antoine Vestier, peintre du roi et membre de l'Académie royale de peinture, il était né à Avallon, le 27 avril 1740, de Jacques Vestier,

marchand au faubourg Saint-Martin, et de Marie-Jeanne Boullenot, son épouse légitime. Il eut pour parrain Antoine Boullenot, son aïeul maternel, et pour marraine Dlle Jeanne Levrault, veuve de Me Nicolas Vestier, sa grand'mère.

Cette famille de marchands descendait de bourgeois de Troyes, elle avait, du XIVe au XVIe siècle, donné à cette ville des magistrats municipaux, des avocats, etc., et possédait, sur le territoire des communes de Mathaut, Epagne et Blaincourt (Aube), des terres et des vignes. On retrouve la trace de la possession de ces immeubles dans les Archives du château de Brienne, appartenant actuellement à M. le prince-duc Eugène de Bauffremont, qui les ouvre libéralement aux chercheurs et aux érudits (1).

Une autre branche de cette famille était depuis longtemps en résidence à Paris; on trouve, en 1671, Claude Vestier, marguillier de Saint-Jacques-de-la-Boucherie (2).

La jeunesse et les premiers succès d'Antoine Vestier sont jusqu'à ce jour restés ignorés; mais je tiens de mon honoré et respecté prédécesseur Phidias Vestier, à qui son grand-père l'avait maintes fois raconté, qu'à peine sorti de l'enfance, il avait manifesté des dispositions accentuées pour le dessin. Comme Giotto, il utilisa tous ses loisirs à perfectionner cette faculté innée. Sans maître ou avec quelques leçons et conseils de peu de valeur, il était arrivé à produire une grande toile, l'*Ascension*, qui avait obtenu l'honneur d'être placée sur le maître-autel de la principale église d'Avallon. Un grand seigneur d'ancienne lignée, très libéral et ami des arts, qui possédait dans les environs un château encore bien connu, le comte de Chastellux,

(1) Voir : *Quelques seigneuries de l'ancien comté de Brienne*, par M. Louis Le Clert (*Mémoires de la Société académique de l'Aube*, 1905, p. 166 et s.).

(2) *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, du 18 mai 1906 (*Les cloches de Saint-Jacques-de-la-Boucherie*).

s'intéressa à ce jeune homme qui montrait de si brillantes dispositions, le fit venir à Paris avec des subsides et entrer dans l'atelier d'un peintre, dont le nom ne m'a pas été révélé, mais qui était probablement Pierre, car Vestier eut pendant longtemps des relations suivies avec lui, sans que la date de leur première rencontre soit connue.

Le jeune artiste fit des progrès rapides et sérieux, la tradition dit qu'il voyagea en Angleterre et en Hollande, sans que cependant il reste aucune trace évidente de ces voyages; ni dans les musées de ces contrées, aucune œuvre qui soit indiquée comme étant de Vestier ou qui puisse lui être attribuée avec quelque certitude.

A Paris, il habita rue Mouffetard et fit la connaissance d'Antoine Reverend, maître émailleur (allié au peintre Danloux), dont il épousa la fille Marie-Anne, le 30 avril 1764; il était alors élève de l'Académie royale de peinture. Après la mort de son beau-père, A. Vestier prend lui-même, dans les actes de naissance de ses enfants, la qualité de peintre émailleur.

Le 30 avril 1785, il fut agréé par l'Académie de peinture qui lui demanda, suivant l'usage, les portraits de Doyen et de Brunet, ses futurs collègues. Ayant honorablement satisfait à cette obligation, il fut reçu, le 30 septembre 1786, membre de l'Académie et, par suite, peintre du roi. Le portrait de sa femme qui est au Louvre porte la signature : Vestier, *pictor regis, 1787*. C'est une toile remarquable, d'un dessin correct, de composition gracieuse et dont le coloris est de la plus grande distinction.

Les nombreuses œuvres d'Antoine Vestier sont détaillées dans la notice consacrée à cet artiste par M. André Foulon de Vaulx (1). Qu'il me soit permis d'indiquer ici les plus célèbres, notamment :

(1) *Antoine Vestier (1740-1824). Notes et renseignements*, par M. André Foulon de Vaulx; Émile Paul, éditeur à Paris, 1901.

Au Louvre, en dehors du portrait de sa femme, dont il vient d'être question, deux portraits dans la collection Lacaze et plusieurs miniatures. Au Musée de Tours, deux bacchantes, une brune et une blonde, et le portrait de Jean Thurel, ancien soldat du régiment de Touraine (sous les ordres du capitaine de Pouson du Terrail de Bayard, dont le fils du peintre épousa la fille), mort à 104 ans. Au musée Carnavalet, les portraits de Latude et Théroigne de Méricourt. A la Comédie-Française, Mlle Duval-Desroziers, actrice. Dans une collection dont le nom m'échappe, un beau portrait de Charlotte Corday, et à Versailles, un portrait de Marie-Antoinette. MM. Debladis et Dauey de Mareillac, gendres d'Archimède Vestier, possèdent un bon nombre de toiles de A. Vestier, et je dois à l'obligeance de Mme Debladis, les deux reproductions qui illustrent la présente notice, notamment le portrait du peintre par lui-même et celui de son fils l'architecte N.-J.-A. Vestier. M. le docteur Henry Gillet possède aussi plusieurs tableaux de A. Vestier, provenant de la famille Dumont. Pour les autres œuvres, on n'a rien publié de plus complet que les listes qui sont dans la brochure de M. Foulon de Vaulx, déjà citée. Quant à ses miniatures, elles sont nombreuses et très appréciées.

Le grand talent de Vestier comme peintre de portraits n'a jamais été contesté. Il n'ajoutait généralement pas trop de grâces à la ressemblance, mais négligeait rarement de donner quelque action à ses modèles ou de les accompagner d'accessoires qui animaient le portrait en faisant tableau; ses portraits sur fond uni ou dégradé sont rares. On remarque aussi l'attention apportée au dessin et au modelé des mains.

Rien n'égale les soins infinis donnés par A. Vestier à la partie matérielle de ses œuvres; aussi la fraîcheur conservée par ses toiles après plus d'un siècle est surprenante, et il faut croire que beaucoup des artistes ses contemporains

usaient des mêmes précautions, notamment Greuze, Mme Vigée-Lebrun, Fragonard, etc., qui, eux aussi, soignaient les préparations, appliquaient aux dessous des teintes destinées à donner de l'éclat aux tons définitifs et ne vernissaient leurs tableaux qu'après un long repos.

Pour rendre l'huile de lin plus siccative, le peintre la faisait bouillir lui-même dans un récipient contenant un trochisque de litharge, puis la laissait à l'air et à la lumière pendant des années pour blanchir. Le vernis subissait aussi un long stage avant d'être employé. Certaines couleurs étaient conservées avec des soins méticuleux et étiquetées et datées pour la plupart, afin de n'être employées qu'après que des essais, également datés, avaient fait leurs preuves en se comportant bien pendant un temps très long, quelquefois plusieurs années. Le blanc d'argent, destiné aux éclats de lumière dans les yeux, était mélangé de blanc d'ablette que le peintre préparait lui-même; cela lui avait donné la passion de la pêche à la ligne, et à sa famille, le dégoût de la friture d'ablettes, qui revenait trop souvent dans les menus.

Que diraient nos peintres modernes s'il leur fallait se soumettre à de pareilles minuties, eux qui se fient trop souvent aux marchands et aux chimistes, et ignorent généralement la provenance ou la composition des produits qu'ils emploient.

Au temps de ses succès, A. Vestier était, comme beaucoup d'artistes, logé au Louvre. Il y vivait en bonne intelligence avec ses voisins; sa femme gardait cependant un souvenir désagréable de la nécessité où David l'avait mise de porter ses bijoux à la Monnaie quand la patrie fut déclarée en danger. Les femmes d'artistes de cette époque n'étaient pas gâtées par la fortune; leurs modestes joyaux et leur argenterie usuelle n'ont pas dû remédier beaucoup à la détresse du Trésor public, mais il en était résulté quelque rancune contre David qui avait organisé et rendu obligatoire cette manifestation.

On voit dans la brochure de M. Foulon de Vaulx combien la vie était pénible aux artistes pendant les dernières années du XVIIIe siècle; ce biographe a publié des lettres qui montrent leur détresse.

Outre les portraits de Vestier faits par lui-même, on a son buste par Roland à l'Institut : c'est un legs de Phidias Vestier, son petit-fils.

Nicolas-Jacques-Antoine Vestier.

Au nombre des enfants d'Antoine Vestier (1), on compte Nicolas-Jacques-Antoine, que son père destinait à la peinture et qui, de 1785 à 1787, dessinait dans l'atelier de ce dernier, avec beaucoup de verve et de talent, des têtes d'études et d'expression. Les événements en firent un architecte. Il épousa, le 26 novembre 1793 (6 frimaire an II), Marie-Françoise de Ponson du Terrail de Bayard (1771 † 1845), qui avait trouvé grâce devant le Tribunal révolutionnaire du quartier du Bac, où elle avait été traînée comme suspecte.

Son parent de Rivaral et Beaumarchais, ami de sa famille, lui conseillèrent, pour éviter toute nouvelle aventure, un mariage en dehors de la noblesse. Ils connaissaient Vestier qui était beau garçon et bien élevé; l'affaire fut vite conclue et la ci-devant, ne portant plus la particule, échappa aux événements.

N.-J.-A. Vestier fut, à la fin du XVIIIe siècle, inspecteur de Lenoir, dit le Romain, architecte du premier théâtre de la porte Saint-Martin, qui était tout en bois; il avait aussi travaillé chez Froëlicher.

(1) Les autres enfants d'Antoine Vestier étaient : 1° une fille, Marie-Nicole, née en 1767, qui épousa le miniaturiste François Dumont; elle eut deux fils, dont l'un, Laurent-Aristide Dumont, sculpteur, fut membre de l'Institut († 1853). La postérité des Dumont s'éteignit en 1870. 2° René-Jean, né en 1768, mort à Paris, âgé de dix ans.

Antoine Vestier, peintre.

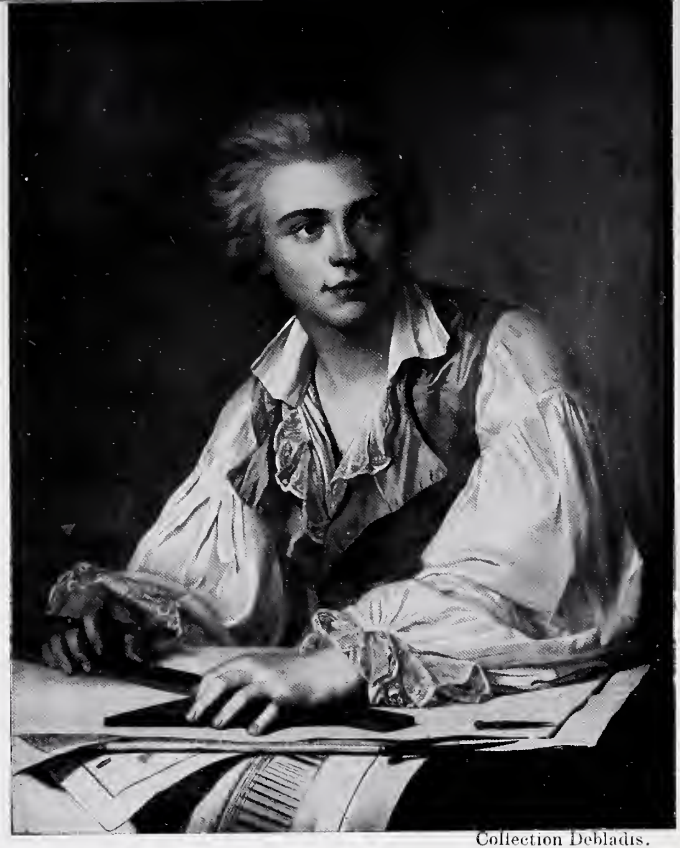

Collection Debladis.

Nicolas Vestier, architecte.

Portraits peints par Antoine Vestier.

Parmi les constructions qu'on lui doit, je puis citer trois maisons contiguës, bâties pour le compte de l'agent de change Larmoyer pendant la Terreur, boulevard Poissonnière, à Paris, dont une, le n° 26 actuel, existe encore et peut être considérée comme le type de l'architecture de cette époque; les premières casernes du Mont-Valérien, etc. On lui attribue aussi des maisons rue de Caumartin, celle où était anciennement le café Bignon, à l'angle du boulevard et de la chaussée d'Antin, et enfin le passage de l'Orme (1808), ainsi que le prototype de la rue des Colonnes.

Je possède un grand nombre de beaux dessins d'architecture de N.-J.-A. Vestier; quelques-uns sont d'une habileté remarquable, particulièrement un projet du théâtre de Ribier, qui semble avoir dû occuper l'emplacement du Gymnase actuel, boulevard Bonne-Nouvelle.

Outre une fille mariée à Festeau et dont la postérité est éteinte, N.-J.-A. Vestier eut deux fils, en 1794 et 1796. Suivant les habitudes de l'époque, ils furent pourvus de prénoms rappelant l'antiquité : l'aîné s'appela Archimède et fut poussé vers l'École Polytechnique; le second fut nommé Phidias, ce qui le destinait forcément à l'École des Beaux-Arts, où il fut, en effet, admis en 1816, présenté par Gauché, son maître.

La mort prématurée de N.-J.-A. Vestier dans la même année 1816, alors que ses fils n'avaient que vingt et vingt-deux ans, faillit les priver de la clientèle de leur père; mais ils étaient, malgré leur jeunesse, bien doués, très travailleurs et désireux de réussir. Ils inspirèrent confiance et réussirent à faire des travaux importants, tant pour leur compte que comme collaborateurs de Cavaignac, architecte du Ministère de l'Intérieur, dont ils achetèrent la clientèle à son décès, en 1821.

N.-J.-A. Vestier laissait une situation embarrassée. Ses deux fils, qui lui avaient été adjoints, bien que très jeunes, dans l'agence de Cavaignac, se trouvèrent en relation avec

le prince de Talleyrand, alors ministre des Affaires étrangères; ce fut l'origine de leurs succès.

Archimède-François-Marie Vestier (1794 † 1859); Phidias-Alexandre Vestier (1796 † 1874).

Les deux fils de Nicolas-Jacques-Antoine Vestier furent architectes. Non seulement ils eurent à satisfaire aux obligations qu'imposait la clientèle de leur père, mais ils continuèrent à jouer dans le cabinet de Cavaignac le rôle important que N.-J.-A. Vestier y avait rempli. Une parfaite entente régna toujours entre eux et ils se partageaient la besogne suivant leurs aptitudes et leurs qualités personnelles. Archimède s'occupa plus spécialement de la clientèle de Paris; Phidias, des châteaux et travaux de province; il alla même plus tard résider à Tours, pour être plus au centre de la région de ses nombreux chantiers.

Les frères Vestier avaient acheté, comme nous l'avons dit, la clientèle de Cavaignac, mais ils étaient trop jeunes pour lui succéder au Ministère. Leur principal client du début fut le prince de Talleyrand, qui avait pour Ph. Vestier le plus sincère attachement et resta jusqu'à sa mort, en 1838, le protecteur de ses fils. Ils eurent bientôt à construire, pour une Société dont le baron Louis, ministre des Finances, était le promoteur, l'entrepôt de Bercy, affaire considérable qui les mit pour l'avenir à l'abri de toute difficulté d'argent. Une grande habitude du monde, une honnêteté à toute épreuve, un esprit de conduite qui ne se démentit jamais, beaucoup d'activité et, chez Phidias, une habileté de dessinateur qu'on peut qualifier de véritable talent, tout concourait à satisfaire la clientèle et à amener de nouvelles affaires.

Quelques années plus tard, Archimède entra au service de la Ville de Paris comme architecte voyer et, en cette qualité, il dirigea les travaux de percement de la rue de Rivoli

depuis le Louvre jusqu'à l'Hôtel de Ville. Il a laissé à l'administration municipale le souvenir d'une compétence et d'une absolue intégrité, jointes à une grande urbanité.

Phidias était devenu inspecteur des monuments historiques pour le département de l'Indre-et-Loire, grâce à des relations très amicales avec Mérimée, et à ce titre, il exécuta les travaux suivants : Restauration de l'église de Saint-Ours, à Loches, des églises de Preuilly, d'Azay-le-Rideau, de Loches, de Langeais, de Montrésor, de Candes, de Saint-Patrice, de Pressigny, etc. Les Archives de la Commission des monuments historiques contiennent des relevés des églises de Preuilly et de Montrésor signés de Phidias Vestier.

Plus tard, vers 1840, il fut nommé architecte de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à sa fondation et chargé de la construction des gares et stations des lignes d'Orléans à Tours, de Paris à Tours par Vendôme, de Paris à Orsay, de Nantes à Brest, qui comporte une gare monumentale à Auray, et, enfin, de la gare de Tours, tête de ligne pour Bordeaux et Nantes, qui fut son œuvre capitale, pour laquelle il s'était inspiré du Louvre de Perrault. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, le jour de l'inauguration, par Louis Bonaparte, président de la République, en 1851.

Il s'occupa aussi de travaux d'hydraulique, fit quelques installations industrielles importantes, construisit un pont suspendu sur la Loire, à Langeais, un autre sur le vieux Cher, à Brehemont, où il fit également une mairie, des écoles et une église.

Parmi les châteaux qu'il a restaurés, on compte ceux de Rochecotte, du Mortier, de Benais, de Moncontour, des Pins, de la Tourballière, d'Ournes, des Ligneries, d'Azay-le-Rideau, de la Peraudière, de Château-Renault, etc. (Indre-et-Loire); de Raray (Oise); de Navailles (Basses-Pyrénées); de Valençay (Indre); de Sucy-en-Brie (Seine-

et-Oise). Il construisit celui du Piple, pour MM. Hottinguer, à Boissy-Saint-Léger, près Paris, d'un beau style Renaissance, inspiré de la Galerie du Louvre, dite du bord de l'eau, qu'on attribue à Chambiges; celui des Essarts (Vendée), en conservant la magnifique ruine du moyen âge qui donne tant de pittoresque au parc; à Tours, l'hôtel Budan; à Rome, où il séjourna longuement à plusieurs reprises, Ph. Vestier restaura et modifia profondément le palais Aldobrandini, pour le prince Borghèse, ami personnel du prince de Talleyrand; à Paris, plusieurs hôtels et de nombreuses maisons à location.

En général, les constructions de Paris sont plus particulièrement l'œuvre d'Archimède, tandis que les châteaux portent davantage la marque du talent de Phidias, mais la collaboration des deux frères était constante.

Phidias Vestier a laissé deux livres intéressants et très rares; l'un, de 1820, aux débuts de la lithographie, intitulé : *Recueil des principales Gothicités architectoniques de la Grande-Bretagne,* environ 40 planches d'églises et châteaux. Le second : *Collection de 43 dessins des principaux tableaux de l'exposition au Musée royal de France, année 1819,* magnifique petit in-folio introuvable, exécuté avec la collaboration de Duval Lecamus et de quelques autres artistes contemporains.

En 1840, au moment de la création de la Société centrale des architectes français, Archimède Vestier fut un des membres fondateurs; son frère Phidias n'y entra qu'en 1844. Ils y furent, l'un et l'autre, écoutés et considérés, bien qu'ils n'aient jamais accepté de faire partie du bureau ni du conseil.

En 1859, à la mort d'Archimède Vestier, son frère Phidias abandonna Tours et revint se fixer à Paris; mais il ne pouvait seul suffire à tant de travaux; dès 1860, je devins son collaborateur et, à partir de 1865, alors que sa santé déclinait, j'eus la direction à peu près complète de ses chan-

tiers; il me donna définitivement son cabinet en 1870. Il finit ses jours à Nice, le 17 octobre 1874, regretté de toutes les personnes qui l'avaient approché et qui avaient goûté la sûreté de ses relations, le charme de son esprit, quelquefois malicieux et incisif, mais jamais cruel.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de la Société v
Liste générale des membres de la Société. xv

CONGRÈS D'AVALLON

Guide archéologique du Congrès d'Avallon, par MM. Charles Porée, le vicomte Pierre de Truchis, Joseph Déchelette et André Philippe 1
Programme 235
Ordre des excursions 238
Bureau du Congrès. 241
Liste des membres du Congrès 242

Procès-verbaux des séances.

Séance d'ouverture du 11 juin 1907 252
Deuxième séance du 11 juin. 273
Séance du 12 juin. 287
Séance du 13 juin. 288
Réunion générale du 14 juin. 290
Séance du 14 juin. 296
Banquet du 16 juin. 300
Réception à l'Hôtel de Ville d'Auxerre. 303
Séance du mardi 18 juin 304

Mémoires.

I. Les études archéologiques dans l'Yonne au XIXe siècle, par M. Charles Porée. 307
II. Tableau du préhistorique dans l'Yonne, par M. l'abbé A. Parat. 316
III. La vallée de la Cure aux époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne, par M. l'abbé A. Parat 329
IV. Le camp antique de Cora, par M. l'abbé A. Parat. . . 339
V. Recherches sur les aqueducs romains en Gaule, par M. Adrien Blanchet 354
VI. Les influences orientales dans l'architecture romane de la Bourgogne, par M. le vicomte Pierre de Truchis. . . 459
VII. L'église romane de Bussy-le-Grand, par M. le vicomte Pierre de Truchis. 501
VIII. La chapelle de Saint-Nicolas d'Autun et l'église de Dampierre-en-Montagne, par M. le vicomte Pierre de Truchis 513
IX. Les chapiteaux des pilastres de Saint-Martin d'Ainay, par M. le docteur J. Birot 527
X. Le Ravissement de Marie-Madeleine au Musée d'Autun, par M. Émile Mâle. 537
XI. Saint-Jean-les-Bons-Hommes, par M. Ernest Petit. . 540
XII. Les caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne, par M. E. Lefèvre-Pontalis 546
XIII. Les architectes et la construction de la cathédrale de Sens, par M. Charles Porée 559
XIV. La sculpture des portails de la cathédrale d'Auxerre, du XIIIe à la fin du XIVe siècle, par M. C. Enlart . . . 599
XV. L'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, par M. Jules Tillet 627
XVI. L'église de Villeneuve-sur-Yonne, par M. E. Lefèvre-Pontalis 654
XVII. La prière *Acete, omnes animæ* au petit portail de Saint-Lazare d'Avallon, par M. l'abbé Villetard. . . 675
XVIII. Les Vestier, par M. Nizet 691

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins, de photographies, et des lauréats du Congrès (1)

Barbarin (Ch.), 538, *ph.*

Billardon, 253, 302.

Bilson (John), 171, *d.*

Birot (Le docteur J.), 289, 527 ; — 30, *ph.*; 96, *ph.*; 528, *ph.*; 530, *ph.*; 532, *ph.*; 534, *ph.*; 536, *ph.*

Blanchet (Adrien), 276, 297, 354.

Bonneau (L'abbé), 298.

Burthe d'Annelet (Le baron A.), 12, *ph.*; 76, *ph.*; 98, *ph.*; 100, *ph.*

Chambon (E.), 296, 298.

Chaput (Le docteur), 298.

Chartraire (L'abbé), 298; — 6, *ph.*

Chauliat (E.), 4, *d.*; 6, *d.*; 10, *d.*; 12, *d.*; 16, *d.*; 98, *d.*; 106, *d.*; 136, *d.*; 172, *d.*; 174, *d.*; 194, *d.*; 202, *d.*; 210, *d.*; 226, *d.*; 363, *d.*; 368, *d.*; 375, *d.*; 384, *d.*; 385, *d.*; 390, *d.*; 395, *d.*; 416, *d.*; 436, *d.*; 474, *d.*; 486, *d.*; 488, *d.*; 490, *d.*; 508, *d.*; 518, *d.*; 519, *d.*; 520, *d.*; 547, *d.*; 550, *d.*; 552, *d.*; 554, *d.*; 554, *d.*; 555, *d.*; 556, *d.*; 582, *d.*; 649, *d.*; 651, *d.*; 656, *d.*; 656, *d.*; 660, *d.*; 660, *d.*; 661, *d.*; 663, *d.*; 667, *d.*; 668, *d.*; 668, *d.*

Chevallier (Raymond), 303.

Choisy (A.), 462, *d.*; 468, *d.*; 476, *d.*; 477, *d.*; 478, *d.*

Contenson (Louis de), 288.

Corot, 288.

Corberon (L'abbé), 298.

Debladis, 696.

Déchelette (Joseph), 119. 297.

Demay (Ch.), 298.

Demorgny, 300.

Denis (Paul), 275, 298.

Deroye, 298.

Drioton (Clément), 298.

Drot (Eugène), 298.

Duvergier, 298.

Enlart (Camille), 287, 290, 599; — 612, *ph.*; 618, *ph.*; 624, *ph.*

(1) Pour les auteurs des dessins et photographies, le numéro de la page est suivi de la lettre *d* ou *ph.*

Flandin (Ernest), 300.
Forey (A.), 52, *d.*; 60, *d.*
Foster, 288.

Gadant (René), 298.
Galimard, 298.
Ghellinck-Vaernewyck (Le vicomte de), 264, 302.
Giraud (L'abbé), 298.
Goussard, 254, 302.
Guimard, 298.

Héron de Villefosse (A.), 259, 275.

King (Th.), 174, *d.*; 176, *d.*

Lefèvre (Louis), 287.
Lefèvre-Pontalis (Eug.), 252, 265, 275, 287, 288, 289, 290, 295, 296, 297, 300, 303, 304, 546, 654; — 6, *ph.*; 8, *ph.*; 16, *ph.*; 18, *ph.*; 20, *ph.*; 22, *ph.*; 30, *ph.*; 30, *ph.*; 34, *ph.*; 36, *ph.*; 40, *ph.*; 42, *ph.*; 68, *ph.*; 72, *ph.*; 84, *ph.*; 124, *ph.*; 132, *ph.*; 134, *ph.*; 136, *ph.*; 138, *ph.*; 152, *ph.*; 160, *ph.*; 164, *ph.*; 166, *ph.*; 188, *ph.*; 210, *d.*; 216, *ph.*; 218, *ph.*; 220, *ph.*; 222, *ph.*; 224, *ph.*; 230, *ph.*; 548, *ph.*; 602, *ph.*; 604, *ph.*; 606, *ph.*; 608, *ph.*; 620, *ph.*; 622, *ph.*; 624, *ph.*; 634, *ph.*; 636, *ph.*; 642, *ph.*; 656, *ph.*; 660, *ph.*; 664, *ph.*; 666, *ph.*; 668, *ph.*; 670, *ph.*
Louzier, 91, *d.*

Mâle (Émile), 537.
Martin-Sabon (F.), 305; — 30, *ph.*; 30, *ph.*; 30, *ph.*; 30, *ph.*; 610, *ph.*
Massereau, 297.
Matthieu (Ernest), 289.
Mayeux, 287.

Nizet, 287, 691.

Parat (L'abbé A.), 275, 276, 287, 296, 297, 303, 316, 329, 339.
Pernet (Victor), 297.
Petit (Ernest), 289, 303, 540.
Philippe (André), 155, 199, 298; — 148, *d.*; 156, *d.*; 200, *d.*
Pissier (L'abbé), 298.
Porée (Charles), 3, 24, 95, 164, 167, 205, 275, 296, 297, 307, 559.
Prost (A.), 52, *d.*; 60, *d.*

Radel (A.), 164, *d.*; 192, *d.*
Rémy-Gorget, 108, *ph.*; 110, *ph.*
Rhein (Frédéric), 295.

Saint-Venant (J. de), 276, 287.
Schamosky (Xavier), 298.
Stein (Henri), 297.
Surugue, 303.

Terret (L'abbé), 276, 298.
Testart (G.), 90, *ph.*; 92, *ph.*
Tillet (Jules), 298, 627; — 630, *d.*; 634, *d.*; 638, *ph.*; 639, *ph.*; 640, *ph.*; 642, *d.*; 644, *d.*; 645, *d.*; 646, *d.*; 647, *d.*

Tissier (L'abbé), 298.

Travers (Émile), 297.

Truchis (Le vicomte Pierre de), 45, 64, 103, 289, 296, 297, 459, 501, 513; — 50, *d.*; 70, *ph.*; 74, *ph.*; 86, *d.*; 88, *d.*; 114, *ph.*; 116, *ph.*; 470, *d.*; 472, *d.*; 486, *ph.*; 488, *ph.*; 502, *d.*; 504, *d.*; 504, *d.*; 516, *d.*; 516, *d.*

Valois (J. de), 295.

Ventre (A.), 136, *d.*; 136, *d.*; 202, *d.*

Villetard (L'abbé), 276, 298, 675.

Viollet-le-Duc, 28, *d.*; 34, *d.*; 38, *d.*; 40, *d.*; 68, *d.*; 548, *d.*; 552, *d.*; 556, *d.*; 557, *d.*

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1)

1. Saint-Lazare d'Avallon. Plan 4
2. Id. Travée de la nef 6
3. Id. Jambage du portail 6
4. Id. Statue du portail 6
5. Id. Portail sud 8
6. Saint-Martin-du-Bourg. Plan 10
7. Id. Coupe en long 12
8. Maison de bois à Avallon 12
9. Église de Pontaubert. Plan 16
10. Saint-Père-sous-Vézelay. Pignon de la façade 16
11. Id. Clocher 18
12. Id. Porche. 20
13. Id. Tombeau des fondateurs. 22
14. Église abbatiale de Vézelay. Plan. 28
15-23. Id. Chapiteaux de la nef 30
24. Id. Médaillon 30
25. Id. Coupe en long du narthex. 34
26. Id. Tympan du grand portail du narthex . 34
27. Id. Portail sud du narthex 36
28. Id. État de la façade vers 1840 38
29. Id. Coupe en long du chœur 40
30. Id. Déambulatoire 40
31. Id. Console de la salle capitulaire. 42
32. Saint-Genès de Flavigny. Coupe transversale de la nef. 50
33. Saint-Pierre de Flavigny. Plan au XIIIe siècle. . . . 52
34. Id. Plan au niveau des tribunes. 60
35. Notre-Dame de Semur. Plan 68
36. Id. Nef 68
37. Id. Verrière des métiers 70
38. Id. Chapiteau du chœur 72
39. Id. Déambulatoire. 74
40. Id. Portail nord. 76

(1) Pour les planches hors texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

41. Château de Semur 84
42. Id. Coupe de la tour Lourdeault. 86
43. Plan de Semur au XIVe siècle. 88
44. Bas-relief au musée de Semur. 90
45-46. Anges du musée de Semur 92
47 Saint-Jean-les-Bons-Hommes. Plan du prieuré et salle capitulaire. 94
48. Le Congrès de 1907 à Montréal 96
49. Église de Montréal. Plan 98
50. Id. Retable d'albâtre du XVe siècle 98
51. Id. Lutrin. 100
52. Saint-Andoche de Saulieu. Plan. 106
53-54. Id. Chapiteaux de la nef 108
55-56. Id. Id. 110
57. Id. Reliure de l'Évangéliaire 114
58. Id. Id. 116
59. Porte Saint-André à Autun 124
60. Cathédrale d'Autun. Chapiteau de pilastre. 132
61. Id. Chapiteau de la nef. 134
62-63. Id. Chapiteaux de la nef 136
64-65. Id. Chapiteaux du transept. 136
66. Id. Plan primitif 136
67-68. Id. Chapiteaux du transept. 136
69-70. Id. Id. 136
71. Id. Tympan du portail. 138
72. Église de Vermenton. Plan. 148
73. Id. Clocher 152
74. Saint-Martin de Clamecy. Plan. 156
75. Id. Pignon de la façade. 160
76. Château de Druyes. Plan. 164
77. Id. Donjon. 164
78. Id. Arcatures de la grande salle. 166
79. Cathédrale d'Auxerre. Naissance des voûtes 171
80. Id. Plan de la crypte. 172
81. Id. Plan. 174
82. Id. Coupe longitudinale du chœur. 174
83. Id. Coupe transversale du chœur 176
84. Saint-Eusèbe d'Auxerre. Clocher 188

85. Saint-Eusèbe d'Auxerre. Plan du chevet 192
86. Saint-Pierre d'Auxerre. Plan 194
87. Église abbatiale de Pontigny. Plan. 200
88. Id. Plan primitif. 202
89. Id. Déambulatoire 202
90. Cathédrale de Sens. Plan au XIIe siècle. 210
91. Cathédrale de Cantorbéry. Plan du transept et du chœur 210
92. Cathédrale de Sens. Tympan du grand portail. . . . 216
93. Id. Voussures du grand portail. 218
94. Id. Trumeau du grand portail 220
95. Id. Portail nord. 222
96. Id. Tympan du portail sud de la façade. . 224
97. Trésor de la cathédrale de Sens. Peigne liturgique de saint Loup 224
98. Id. Ciboire 224
99-101. Id. Crosses et pyxide 226
102. Saint-Savinien de Sens. Pilier du transept 226
103. Maison de l'Arbre de Jessé, à Sens. 230
104. Camp de Cora. Plan 342
105-106. Id. Murs. 344
107. Aqueduc romain, à Malay-le-Vicomte 363
108. Pile de l'aqueduc de Fréjus. 368
109. Aqueduc du Pré-Haut 375
110. Castellum divisorium, à Nîmes. 384
111. Conduite d'Alteburg. 385
112. Réservoir près de Chartres. 390
113. Regard de l'aqueduc de Sens. 395
114. Aqueduc de Fréjus 402
115. Pont du Gard. 408
116. Aqueduc de Vieu 416
117. Aqueduc de Luynes 430
118. Piles de Saint-Irénée, à Lyon 434
119. Arcs de Bonnand, à Chaponost 436
120. Aqueduc de Lutèce, à L'Hay 448
121. Saint-Philibert de Tournus. Coupe 462
122. Cathédrale du Puy. Coupe. 468
123. Église de Kodscha Kalessi. Plan. 470

124. Église de Kodseha Kalessi. Coupe 472
125. Id. Façade 472
126. Coupole romaine sur la fontaine de Beurey-Beauguay. 474
127. Saint-Étienne de Nevers. Coupe. 476
128. Église de la Madeleine de Vézelay. Coupe. 477
129. Église de Saulieu. Coupe. 478
130. Église de Tournus. Chapiteau du narthex. 486
131-132. Saint-Bénigne de Dijon. Chapiteaux de la crypte. 486
133. Id. Chapiteau de la crypte. 488
134-135. Id. Chapiteaux de la crypte 488
136. Saint-Philibert de Dijon. Chapiteau 490
137. Église de Bussy-le-Grand. Plan. 502
138. Id. Coupe longitudinale. 504
139. Id. Coupe transversale 504
140. Id. Chapiteau de la nef 508
141. Chapelle Saint-Nicolas d'Autun. Plan 516
142. Id. Coupe longitudinale 516
143-144. Id. Chapiteaux 518
145. Église de Dampierre. Plan du chœur 519
146. Id. Voûtes du chœur 520
147-148. Saint-Martin d'Ainay. Chapiteaux du chœur . . 528
149-150. Id. Chapiteaux du chœur 530
151-152. Id. Id. 532
153-154. Id. Chapiteaux 534
155-156. Id. Chapiteaux du bas-côté nord 536
157. Musée d'Autun. Ravissement de sainte Madeleine. . 538
158. Église de Montréal. Supports de formerets 547
159. Notre-Dame de Châlons. Déambulatoire. 548
160. Cathédrale d'Auxerre. Chapelle de la Vierge 548
161. Id. Id. Plan 550
162. Église de Rieux (Marne). Plan du chœur 550
163-164. Église de Montréal. Ornements de sommiers . . 552
165. Notre-Dame de Clamecy. Triforium de la nef 552
166. Culot à Saint-Père-sous-Vézelay 554
167. Culot à Notre-Dame de Semur 554
168. Triforium de Semur. 555
169. Écoinçon d'arcature à Saint-Père-sous-Vézelay. . . . 556
170-171. Triforium de Saint-Eusèbe d'Auxerre. 556

172. Triforium de Saint-Seine 557
173. Cathédrale de Sens. Plan du transept au XIIe et au XVIe siècle. 582
174. Cathédrale d'Auxerre. Portail sud de la façade . . . 602
175. Id. David et Bethsabée 604
176. Id. Jugement de Salomon 606
177. Id. Niches du portail central. 608
178-179. Id. Histoire de Joseph. 610
180. Id. L'enfant prodigue 612
181. Id. L'amour endormi 612
182. Id. La création. 618
183. Id. Le manteau de Joseph. 618
184. Id. Histoire d'Adam et de Noë. 620
185. Id. Portail du croisillon sud 622
186. Id. Console du croisillon sud. La Luxure. 624
187-188. Id. Consoles dans le croisillon sud 624
189. Saint-Germain d'Auxerre. Plan de l'abbaye 630
190. Id. Dessin de l'ancien porche roman . . . 630
191. Id. Nef de l'ancienne église carolingienne. 632
192. Id. Clocher. Plan des 2e et 3e étages . . . 634
193. Id. Clocher. 634
194. Id. Côté sud de l'église 636
195. Id. Croisillon nord 638
196. Id. Triforium du croisillon nord. 639
197. Id. Tympan du portail nord. 640
198. Id. Plan du chevet 642
199. Id. Déambulatoire. 642
200. Id. Coupe longitudinale du chevet 644
201. Id. Plan des cryptes 645
202-204 Id. Chapiteaux carolingiens de la crypte. 646-647
205-206. Id. Chapiteaux de la salle capitulaire. 649-651
207. Id. Cadran solaire 653
208. Église de Villeneuve-sur-Yonne. Coupe longitudinale du chœur. 654
209. Id. Arcades du chœur. 656
210. Id. Plan 656
211. Id. Coupe sur le chœur 656

212. Église de Villeneuve-sur-Yonne. Voûtes du chœur . 656
213. Id. Déambulatoire 656
214. Id. Ogives du déambulatoire. 658
215. Id. Doubleaux du déambulatoire. 659
216. Id. Chapiteau d'un formeret du déambulatoire 660
217-218. Id. Chapiteaux d'arcatures. 660
219. Id. Bas-côté nord 660
220. Id. Ogives de la nef. 661
221. Id. Chapiteaux de la dernière travée. . . 661
222. Id. Arcades de la cinquième et de la sixième travée. 662
223. Id. Sixième et septième travées nord . . . 662
224. Id. Chapiteau de la cinquième travée sud. 663
226. Id. Nef et bas-côté sud 664
226. Id. Ogives des bas-côtés. 666
227. Id. Chapiteau d'une arcature 667
228. Id. Id. id. du bas-côté sud. 668
229. Id. Chapiteaux du bas-côté sud 668
230. Id. Bas-côté sud 668
231. Id. Façade 670
232. Id. Abside 672
233. Chant de l'Avete 688
234-235. Portraits peints par Antoine Vestier 697

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte.

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1848 à 1906. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville) (1)	1 fr.
1849	Bourges	épuisé
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny)	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval)	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches)	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy)	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers)	3 »
1857	Mende, Valence (Grenoble)	3 »
1858	Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux)	épuisé
1859	Strasbourg (Rouen, Saint-Lô, Vire)	6 »
1860	Dunkerque (Le Mans, Cherbourg)	3 »
1861	Reims (Laigle, Dives, Bordeaux)	3 »
1862	Saumur, Lyon (Le Mans, Elbeuf, Dives)	3 »
1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 »
1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes)	4 »

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1865 Montauban, Cahors, Guéret . . . . . 3 fr.
1866 Senlis, Aix, Nice. . . . . 3 »
1867 Paris (Pont-Audemer). . . . . 3 »
1868 Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers . . . 3 »
1869 Loches . . . . . 3 »
1870 Lisieux (Moulins) . . . . . 3 »
1871 Angers (Le Mans) . . . . . 3 »
1872 Vendôme . . . . . 3 »
1873 Châteauroux . . . . . 4 »
1874 Agen, Toulouse. . . . . 6 »
1875 Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux) . . . . . épuisé
1876 Arles. . . . . 8 »
1877 Senlis (Département du Lot). . . . . 4 »
1878 Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes). . . 3 »
1879 Vienne . . . . . 6 »
1880 Arras, Tournai (Franche-Comté) . . . . . 3 »
1881 Vannes (Bernay). . . . . 3 »
1882 Avignon. . . . . 3 »
1883 Caen (Coutances, Jersey et Fréjus). . . . . 6 »
1884 Pamiers, Foix, Saint-Girons . . . . . 6 »
1885 Montbrison, Roanne, ... épuisé
1886 Nantes . . . . . 6 »
1887 Soissons, Laon (Reims). . . . . 6 »
1888 Dax, Bayonne (Navarre espagnole) . . . . . 8 »
1889 Évreux . . . . . 8 »
1890 Brive. . . . . 8 »
1891 Besançon (Jura, Doubs et Suisse) . . . . . 10 »
1892 Orléans . . . . . 10 »
1893 Abbeville . . . . . 10 »
1894 Saintes. La Rochelle . . . . . 10 »
1895 Clermont-Ferrand . . . . . 10 »
1896 Morlaix. Brest . . . . . 10 »
1897 Nimes . . . . . 10 »
1898 Bourges. . . . . 10 »
1899 Mâcon . . . . . 10 »
1900 Chartres . . . . . 10 »
1901 Agen, Auch . . . . . 10 »

1902 Troyes, Provins . . . . . 10 »
1903 Poitiers . . . . . 10 »
1904 Le Puy . . . . . 12 »
1905 Beauvais. . . . . 15 »
1906 Carcassonne-Perpignan . . . . . 15 »
1907 Avallon . . . . . 15 »

On trouvera l'analyse détaillée des volumes antérieurs à 1885 dans la *Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée par R. de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp. Nat., 1888, in-4°, t. I, p. 281-319. Le t. V, p. 116-123, et les deux suppléments, publiés par MM. R. de Lasteyrie et A. Vidier, contiennent la table des volumes parus de 1885 à 1903.

Les demandes de volumes doivent être adressées à M. Raymond Chevallier, trésorier, au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise). L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée, le port étant à la charge du destinataire.

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le trésorier ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. H. Delesques, rue Demolombe, 34.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3728